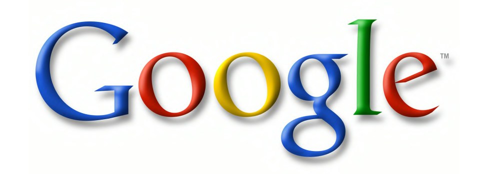


ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE, JUDICIAIRE

ET COMMERCIAL

1858.

NANCY,

GRIMBLOT, Vᵉ RAYBOIS ET Cⁱᵉ, IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,
STATISTIQUE, HISTORIQUE, JUDICIAIRE
ET COMMERCIAL
DE LA MEURTHE.

PAR HENRI LEPAGE,
Archiviste du département,
ET C. A. GEORGE-GRIMBLOT.



1858.

NANCY,
GRIMBLOT, Ve RAYBOIS ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE,

PAR HENRI LEPAGE,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT,

ET C.-A. GEORGE-GRIMBLOT.

1858.

NANCY,

CHEZ GRIMBLOT ET VEUVE RAYBOIS,

Libraires-éditeurs, place Stanislas, 7, et rue Saint Dizier, 125.

CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1858.

Janvier.

D.Q. le 7 à 0 h. 56 m. du m.
N.L. le 15 à 5 h. 42 m. du m.
P.Q. le 22 à 5 h. 6 m. du s.
P.L. le 29 à 9 h. 20 m. du m.

---

1 ven. CIRCONCISION.
2 sam. s. Fulgence, évêque.
3 Dim. ste. Geneviève, vier.
4 lun. s. Tite, évêque.
5 mar. ste. Emilienne.
6 mer. L'Epiphanie.
7 jeu. s. Théodore, moine.
8 ven. ste. Gudule, relig.
9 sam. s. Severin, évêque.
10 Dim. s. Petrone, évêque.
11 *lun.* s. Palémon, abbé.
12 mar. s. Alcas, év. de Toul.
13 mer. ste. Véronique.
14 jeu. s. Hilaire, évêque.
15 ven. s. Maur, abbé.
16 sam. s. Marcel, pape.
17 Dim. Sacré-Coeur.
18 lun. Chaire de s. Pierre.
19 mar. s. Siméon, stylite.
20 mer. s. Fabien, s. Sébast.
21 jeu. ste. Agnès, v. et mar.
22 ven. s. Vincent, dia. et m.
23 sam. s. Alphonse.
24 Dim. s. Thimothée, évêq.
25 lun. Conv. de s. Paul.
26 mar. ste. Paule, veuve.
27 mer. Jean Chrysostôme.
28 jeu. s. Cyrille, docteur.
29 ven. s. François de Sales.
30 sam. s. Bathilde, reine.
31 Dim. *Sept.* S. Sigisbert.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 56 m.—à 4 h. 12.
le 10 à 7 h. 54 m.—à 4 h. 16.
le 20 à 7 h. 47 m.—à 4 h. 36.

Février.

D.Q. le 5 à 9 h. 26 m. du s.
N.L. le 13 à 10 h. 22 m. du s.
P.Q. le 21 à 1 h. 8 m. du m.
P.L. le 27 à 10 h. 14 m. du s.

---

1 lun. s. Ignace, év. et mar.
2 mar. La Purification.
3 mer. s. Blaise, évêque.
4 jeu. s. Isidore, prêtre.
5 ven. ste Agathe, v. et m.
6 sam. ste Dorothée, v. et m.
7 Dim. *Sex.* s. Richard, roi.
8 lun. s. Jean de Matha.
9 mar. ste. Apolline, v. et m.
10 mer. ste. Scholastique, v.
11 jeu. *Gr.* s. Adolphe, év.
12 ven. s. Ursin, évêque.
13 sam. s. Polycucte, mart.
14 Dim. *Quinq.* s. Valentin, p.
15 lun. s. Faustin, martyr.
16 mar. *Gr.* ste Julienne, v.
17 mer. *Cend.* s. Evremode.
18 jeu. s. Flavien, évêque.
19 ven. s. Bessarion, sol.
20 sam. ste. Gunthilde, v.
21 Dim. s. Gundelbert, év.
22 lun. ste. Isabelle, vierge.
23 mar. ste. Milburge, v.
24 mer. *Q-T.* s. Mathias, apôt.
25 jeu. s. Victorin, martyr.
26 ven. *Q.-T.* s. Nestor, év.
27 sam. *Q-T.* s. J. de Gorze.
28 Dim. s. Léandre, évêque.

se lève) Le Soleil (*se couche*.
le 1 à 7 h. 33 m.—à 4 h. 56.
le 10 à 7 h. 19 m.—à 5 h. 11.
le 20 à 7 h. 2 m.—à 5 h. 27.

Mars.

D.Q. le 7 à 6 h. 20 m. du s.
N.L. le 15 à 0 h. 22 m. du s.
P.Q. le 22 à 7 h. 52 m. du m.
P.L. le 29 à 0 h. 17 m. du s.

---

1 lun. ste. Eudoxie, mart.
2 mar. ste. Astère, m.
3 mer. ste. Camille, vierge.
4 jeu. s. Casimir, juste.
5 ven. s. Théophile, évêq.
6 sam. ste. Colette, vierge.
7 Dim. stes Perpétue et Fél.
8 lun. s. Jean de Dieu, prêt.
9 mar. ste. Françoise, veuv.
10 mer. Les 40 soldats mart.
11 jeu. s. Constantin, mart.
12 ven. s. Théophane, abbé.
13 sam. ste. Euphrasie.
14 Dim. ste Mathilde, reine.
15 lun. s. Aristobule, m.
16 mar. ste Viteburge, v.
17 mer. ste Gertrude, v.
18 jeu. s. Edouard, roi.
19 ven. s. Joseph.
20 sam. s. Vulfran, év.
21 Dim. *Pas.* ste. Photine, m.
22 lun. s. Octavien, m.
23 mar. ste Théodosie, v., m.
24 mer. ste. Hildelitte, v.
25 jeu. *Ann. de N.-D.*
26 ven. La Compassion.
27 sam. s. Rupert, évêque.
28 Dim. *Ram.* s. Humbert, a.
29 lun. s. Eustase, abbé.
30 mar. s. Félix, pape.
31 mer. s. Benj. ste. Cornélie.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 45 m.—à 5 h. 41.
le 10 à 6 h. 26 m.—à 5 h. 56.
le 20 à 6 h. 5 m.—à 6 h. 11.

Avril.

D.Q. le 6 à 1 h. 53 m. du s.
N.L. le 13 à 11 h. 25 m. du s.
P.Q. le 20 à 2 h. 35 m. du s.
P.L. le 28 à 3 h. 5 m. du m.

---

1 jeu. *S.* s. Hugues, évê.
2 ven. *S.* s. Fr. de Paule.
3 sam. *S.* s. Nicétas, abbé.
4 Dim. PAQUES.
5 lun. s. Vincent Ferrier.
6 mar. s. Prudence, év.
7 mer. s. Hégésippe.
8 jeu. s. Herman.
9 ven. ste. Ursule, vierge.
10 sam. s. Fulbert, évêque.
11 Dim. ste. Lidwine, vierge.
12 lun. s. Jules, pape.
13 mar. s. Justin, martyr.
14 mer. s. Tiburce.
15 jeu. ste. Basilisse, m.
16 ven. le vén. J.-B. Labre.
17 sam. s. Anicet, pape.
18 Dim. s. Apollonius, sén.
19 lun. s. Léon, év. de Toul.
20 mar. s. Théotyme, évêq.
21 mer. s. Anselme, archev.
22 jeu. s. Léonide, martyr.
23 ven. s. Georges, m.
24 sam. s. Gérard, évê. de T.
25 Dim. s. Marc, évangéliste.
26 lun. s. Clet, pape.
27 mar. ste. Zitte, servante.
28 mer. s. Didyme, martyr.
29 jeu. s. Hugues, abbé.
30 ven. ste. Catherine de S.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 5 h. 40 m.—à 6 h. 29.
le 10 à 5 h. 22 m.—à 6 h. 42.
le 20 à 5 h. 2 m.—à 6 h. 57.

Mai.

D.Q. le 6 à 6 h. 49 m. du m.
N.L. le 13 à 7 h. 57 m. du m.
P.Q. le 19 à 10 h. 29 m. du s.
P.L. le 27 à 6 h. 14 m. du s.

---

1 sam. ss. Jacques et Philip.
2 Dim. Fête du S. C. de M.
3 lun. Invention de la S.-C.
4 mar. ste. Monique, veuve.
5 mer. ste. Serène.
6 jeu. s. Jean Porte-Latine.
7 ven. ste Domitille, v. et m.
8 sam. s. Stanislas, év.
9 Dim. Transl. de s. Nicolas.
10 lun. *Rog.* s. Grégoire de N.
11 mar. s. Gengoult, mart.
12 mer. s. Epiphane, évêque.
13 jeu. ASCENSION.
14 ven. ste. Aglaé, martyre.
15 sam. s. Hermas, disciple.
16 Dim. s. Jean Népomucène.
17 lun. s. Pascal.
18 mar. s. Eric, roi.
19 mer. s. Yves, prêtre.
20 jeu. s. Bernardin de S.
21 ven. ste Estelle, vierge.
22 sam. s. Emile et ste Julie.
23 Dim. PENTECOTE.
24 lun. ste. Jeanne.
25 mar. s. Urbain, pape.
26 mer. *Q.-T.* s. Phil. de Néri
27 jeu. s. Jean, pape et m.
28 ven. *Q.-T.* s. Germain, év.
29 sam. *Q.-T.* s. Maximin, év.
30 Dim. TRINITÉ.
31 lun. ste Pétronille, vier.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 42 m.—à 7 h. 13.
le 10 à 4 h. 28 m.—à 7 h. 26.
le 20 à 4 h. 14 m.—à 7 h. 30.

Juin.

D.Q. le 4 à 8 h. 30 m. du s.
N.L. le 11 à 2 h. 56 m. du s.
P.Q. le 18 à 8 h. 24 m. du m.
P.L. le 26 à 9 h. 23 m. du m.

---

1 mar. ste Laure, m.
2 mer. s. Marcellin, m.
3 jeu. Fête-Dieu.
4 ven. s. Quirin, martyr.
5 sam. s. Boniface, év. et m.
6 Dim. s. Claude. s. Norbert.
7 lun. s. Eustache, évêque.
8 mar. s. Médard, évêque.
9 mer. ste. Pélagie, vierge.
10 jeu. s. Diomède, martyr.
11 ven. s. Barnabé, apôtre.
12 sam. s. Onufre, solitaire.
13 Dim. s. Antoine de Pad.
14 lun. Tr. de s. Mansuy.
15 mar. s. Basile-le-Grand.
16 mer. s. François Régis.
17 jeu. s. Marcien, m.
18 ven. s. Fortuné, évêque.
19 sam. s. Dié, évêque.
20 Dim. ste. Florentine, v.
21 lun. s. Louis de Gonzag.
22 mar. s. Paulin, évêque.
23 mer. s. Jacob, évê. de T.
24 jeu. s. *Jean-Baptiste.*
25 ven. s. Prosper, docteur.
26 sam. s. Jean et s. Paul, m.
27 Dim. s. Adelin, juste.
28 lun. s. Irénée, évê. et m.
29 mar. s. *Pierre et s. Paul.*
30 mer. Com. de s. Paul, ap.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 3 m.—à 7 h. 52.
le 10 à 3 h. 59 m.—à 8 h. 0.
le 20 à 3 h. 58 m.—à 8 h. 4.

Juillet.

D.Q. le 4 à 6 h. 51 m. du m.
N. L. le 10 à 9 h. 33 m. du s.
P. Q. le 17 à 8 h. 48 m. du s.
P. L. le 26 à 0 h. 12 m. du m.

---

1 jeu. s. Thiébaut, solitaire
2 ven. Visitati. de la Ste.-V.
3 sam. s. Anatole, évêque.
4 Dim. ste. Philomène.
5 lun. ste. Zoé, martyre.
6 mar. ste. Godolève, mar.
7 mer. B. père Fourier.
8 jeu. s. Auspice, év. de T.
9 ven. s. Ephrem, moine.
10 sam. ste. Félicité, marty.
11 Dim. s. Benoît, abbé.
12 lun. s. Hidulphe, évêque.
13 mar. s. Eugène, évêque.
14 mer. s. Bonaventure, évê.
15 jeu. s. Henry, ste. Aprône
16 ven. Le Scapulaire.
17 sam. s. Alexis, juste.
18 Dim. s. Thomas d'Aquin.
19 lun. s. Vincent de Paul.
20 mar. ste. Marguerite.
21 mer. s. Victor, martyr.
22 jeu. ste. Marie-Magdelai.
23 ven. s. Apollinaire, év. m.
24 sam. ste. Christine, vier.
25 Dim. s. Jacques, s. Christo.
26 lun. s. Joachim, ste. Anne.
27 mar. s. Marin, soldat et m.
28 mer. s. Lazare. ste Marthe.
29 jeu. s. Loup, évêque.
30 ven. s. Germain, évêque.
31 sam. s. Ignace de Loyola.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 2 m.—à 8 h. 5.
le 10 à 4 h. 9 m.—à 8 h. 1.
le 20 à 4 h. 19 m.—à 7 h. 52.

Août.

D.Q. le 2 à 2 h. 29 m. du s.
N. L. le 9 à 5 h. 2 m. du m.
P. Q. le 16 à 11 h. 52 m. du m.
P. L. le 24 à 2 h. 21 m. du s.
D. Q. le 31 à 8 h. 25 m. du s.

---

1 Dim. s. Pierre-ès-liens.
2 lun. s. Alph. de Liguori.
3 mar. ste. Lydie, veuve.
4 mer. s. Dominique, prêtre
5 jeu. N.-D. des Neiges.
6 ven. Transfigur. de N.-S.
7 sam. s. Gaétan, prêtre.
8 Dim. s. Cyriaque, martyr.
9 lun. s. Romain, soldat, m.
10 mar. s. Laurent, martyr.
11 mer. ste. Suzanne, vierge.
12 jeu. ste. Claire, vierge.
13 ven. s. Hippolyte, p. et m.
14 sam. *V.* et *J.* ste Anastasie
15 Dim. ASSOMPTION.
16 lun. s. Roch, laïc.
17 mar. s. Mammès, martyr.
18 mer. ste. Hélène, impéra.
19 jeu. s. Agapet, martyr.
20 ven. s. Bernard, abb. doct.
21 sam. ste. J.e-F.e Chantal.
22 Dim. s. Symphorien, m.
23 lun. s. Théonas, évêque.
24 mar. s. Barthelémy, apôt.
25 mer. s. Louis, roi.
26 jeu. s. Zéphirin, p. et m.
27 ven. s. Césaire, év. et doc.
28 sam. s. Augustin, docteur
29 Dim. ste. Sabine, v. et m.
30 lun. s. Fiacre, jardinier.
31 mar. s. Gauzelin, év. de T.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 34 m.—à 7 h. 37.
le 10 à 4 h. 46 m.—à 7 h. 23.
le 20 à 5 h. 0 m.—à 7 h. 5.

Septembre.

N. L. le 7 à 2 h. 24 m. du s.
P. Q. le 15 à 5 h. 24 m. du m.
P. L. le 25 à 3 h. 20 m. du m.
D. Q. le 30 à 2 h. 1 m. du m.

---

1 mer. s. Grégoire-le-Grand
2 jeu. s. Marcel, s. Valérien.
3 ven. s. Mansuy, év. de T.
4 sam. ste. Rosalie, vierge.
5 Dim. s. Bertin, abbé.
6 lun. s. Cloud, prêtre.
7 mar. ste. Reine, v. et m.
8 mer. LA NATIVITÉ.
9 jeu. s. Gorgon, martyr.
10 ven. ste. Pulchérie, imp.
11 sam. s. Bodon, évê.
12 Dim. ste. Bone, vierge.
13 lun. s. Amé, abbé.
14 mar. Exalta. de la Ste-Cr.
15 mer. *Q.-T.* s. Epvre, évê.
16 jeu. s. Cyprien, év.
17 ven. *Q.-T.* s. Lambert, év.
18 sam. *Q.-T.* ste. Stéphanie.
19 Dim. ste. Constance, m.
20 lun. s. Eustache, martyr.
21 mar. s. Mathieu, apôtre.
22 mer. s. Maurice et ses com.
23 jeu. ste. Thècle, v. et m.
24 ven. ste. Salaberge.
25 sam. s. Firmin, évêque.
26 *Dim.* ste. Justine, vierge.
27 lun. s. Côme, s. Damien.
28 mar. s. Venceslas, martyr
29 mer. s. Michel, s. Gabriel.
30 jeu. s. Jérôme, docteur.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 5 h. 17 m.—à 6 h. 41.
le 10 à 5 h. 30 m.—à 6 h. 23.
le 20 à 5 h. 44 m.—à 6 h. 2.

Octobre.

N. L. le 7 à 2 h. 16 m. du m.
P. Q. le 15 à 0 h. 51 m. du m.
P. L. le 22 à 3 h. 27 m. du s.
D. Q. le 29 à 8 h. 42 m. du m.

---

1 ven. s. Remy, évêque.
2 sam. s. Léger, év. et mar.
3 Dim. ste. Candide, m.
4 lun. s. François d'Assise.
5 mar. s. Denis l'aréopagite.
6 mer. s. Bruno, moine.
7 jeu. s. Serge, martyr.
8 ven. ste. Brigitte, veuve.
9 sam. s. Denis et ses comp.
10 Dim. s. Andronic, m.
11 lun. ste. Placide, vierge.
12 mar. Les anges gardiens.
13 mer. s. Ludolf, évêque.
14 jeu. s. Calixte, pape.
15 ven. ste. Thérèse, vierge.
16 sam. s. Elophe, martyr.
17 Dim. ste. Hedwige, v.
18 lun. s. Luc, évangéliste.
19 mar. s. Ptolomée, martyr.
20 mer. s. Euchaire, martyr.
21 jeu. s. Hilarion, abbé.
22 ven. ste. Ursule et ses c.
23 sam. s. Amon, év. de Toul
24 Dim. s. Florentin, laïc.
25 lun. ss. Crépin, Crépinien
26 mar. s. Amand, évêque.
27 mer. s. Salvien, prêtre.
28 jeu. s. Simon, s. Jude.
29 ven. s. Maxime, prêtre.
30 sam. *Vig. et j.* s. Léon-le-G.
31 Dim. ste. Lucille.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 0 m.—à 5 h. 38.
le 10 à 6 h. 14 m.—à 5 h. 20.
le 20 à 6 h. 29 m.—à 5 h. 0.

Novembre.

N. L. le 5 à 5 h. 18 m. du s.
P. Q. le 13 à 8 h. 52 m. du s.
P. L. le 21 à 2 h. 34 m. du m.
D. Q. le 27 à 5 h. 44 m. du s.

---

1 lun. LA TOUSSAINT.
2 mar. *Les Trépassés.*
3 mer. s. Hubert, évêque.
4 jeu. s. Charles Borromée.
5 ven. ste. Berthilde, v.
6 sam. s. Léonard, abbé.
7 Dim. s. Ernest, ab. et m.
8 lun. Les saintes Reliques.
9 mar. s. Oreste, martyr.
10 mer. s. Triphon, s. Respice
11 jeu. s. Martin, év. de T^rs^.
12 ven. s. René, évêque.
13 sam. s. Brice, évêque.
14 Dim. LA DEDICACE.
15 lun. s. Léopold, juste.
16 mar. ste. Othilde, vier.
17 mer. s. Grégoire, thaum.
18 jeu. s. Odon, abbé.
19 ven. ste. Elisabeth, reine.
20 sam. s. Edmond, roi.
21 Dim. Présent. de la ste. V.
22 lun. ste. Cécile, vierge.
23 mar. s. Clément, p. et m.
24 mer. ste. Flore, v. et m.
25 jeu. ste. Catherine, vier.
26 ven. ste. Victorine, mart.
27 sam. s. Vital, s. Agricole.
28 Dim. s. Sosthènes, discip.
29 lun. s. Saturnin, évêque.
30 mar. s. André, apôtre.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 48 m.—à 4 h. 50.
le 10 à 7 h. 3 m.—à 4 h. 25.
le 20 à 7 h. 18 m.—à 4 h. 13.

Décembre.

N. L. le 5 à 10 h. 19 m. du m.
P. Q. le 13 à 3 h. 37 m. du s.
P. L. le 20 à 1 h. 16 m. du s.
D. Q. le 27 à 5 h. 48 m. du m.

---

1 mer. s. Eloy, évêque.
2 jeu. s. Chrysologue, év.
3 ven. s. François-Xavier.
4 sam. ste. Barbe, v. et m.
5 Dim. s. Sabas, abbé.
6 lun. s. *Nicolas, évêque.*
7 mar. s. Ambroise.
8 mer. LA CONCEPTION.
9 jeu. s. Romaric.
10 ven. ste. Eulalie, v. et m.
11 sam. s. Damase, pape.
12 Dim. ste. Denise, mar.
13 lun. ste. Luce, v. et m.
14 mar. s. Nicaise, év. et m.
15 mer. *Q.-T.* s. Eusèbe, év.
16 jeu. ste. Adélaïde, reine.
17 ven. *Q.-T.* ste. Colombe.
18 sam. *Q.-T.* s. Gatien, évê.
19 Dim. s. Timoléon, diacre.
20 lun. s. Philogone, évêq.
21 mar. s. Thomas, apôtre.
22 mer. s. Chérémon, év.
23 jeu. ste. Victoire, v. et m.
24 ven. *Vig.* ste Tharsille.
25 sam. NOEL.
26 Dim. s. Etienne, 1er mar.
27 lun. s. Jean l'évangéliste.
28 mar. les saints Innocents.
29 mer. s. Thomas de Canto.
30 jeu. s. Roger, évêque.
31 ven. s. Sylvestre, évêq.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 34 m.—à 4 h. 4.
le 10 à 7 h. 44 m.—à 4 h. 1.
le 20 à 7 h. 53 m.—à 4 h. 4.

PREMIÈRE PARTIE.

Recherches sur l'ancienne population de la Lorraine. — Une coutume du carnaval en Lorraine. — Inventaire des Archives de la Meurthe. — Statistique météorologique. — Statistique de la vaccine. — Statistique de la population. — Statistique bibliographique. — Statistique nécrologique. — Election des députés au Corps législatif. — Analyse des travaux du Conseil général.

CHAPITRE PREMIER.

Recherches sur l'ancienne population de la Lorraine.

I.

Je me propose d'étudier, dans une série d'articles composés à l'aide de documents restés jusqu'à présent inédits, quelle était autrefois la population de la Lorraine, et principalement celle de la portion de territoire qui forme aujourd'hui le département de la Meurthe.

Une question analogue, relativement à la France, a été traitée par des érudits, qui ont cherché à établir que le royaume renfermait, au XIVe siècle, autant d'habitants que de nos jours.

Il me sera difficile d'examiner si cette opinion peut être soutenue en ce qui regarde notre pays : nous manquons de documents précis pour l'époque dont il vient d'être parlé, et on ne commence guère à en trouver qui soient quelque peu complets et présentent un ensemble satisfaisant, qu'à partir de la fin du XVe siècle. Néanmoins, j'ai pensé que mes recherches ne seraient pas sans intérêt lors même qu'elles ne remonteraient pas au-delà de ce temps, et qu'on aimerait à connaître les mouvements divers que subit la population de nos contrées au milieu des événements dont celles-ci furent le théâtre depuis les dernières années du règne de René II jusqu'à la réunion de la Lorraine à la France par l'avènement de Stanislas au trône.

Pour bien étudier cette question, je dresserai des états statistiques de la population des villes et des villages par périodes quinquennales ou décennales, selon que les renseignements que je pourrai découvrir me le permettront, et j'arriverai ainsi à des résultats positifs qui ne seront pas tout-à-fait dépourvus d'importance.

Pour le moment, je me bornerai à présenter, sous forme d'introduction à ces études de détail, un tableau général de l'état ancien de notre pays sous le rapport de sa population. Les éléments de cette première partie de mon travail ont été empruntés, pour la plupart, à une intéressante dissertation publiée[1], en 1852, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, par M. Aug. Digot, et à son *Histoire de Lorraine*, d'où j'ai tiré tous les faits épars çà et là pour en former un ensemble. J'y ai joint seulement quelques pièces qui avaient échappé à ses investigations.

II.

On se ferait une fausse idée de l'état de notre pays sous la domination gallo-romaine si l'on se le représentait couvert de villages florissants, et si l'on croyait que les campagnes étaient partout cultivées et offraient l'image de l'abondance et de la richesse. A cette époque, presque toute la population libre était concentrée dans les villes, où la retenaient les charges municipales. Quelques hommes opulents, qui devaient à leur naissance ou à des priviléges particuliers d'être exempts de ces fonctions, habitaient seuls la campagne. On voyait s'élever de loin en loin, sur le bord des rivières et dans les endroits les plus riants, de magnifiques villas habitées par ces heureux du siècle ; mais, à part ces palais, on ne rencontrait, en dehors des villes, que d'immenses métairies dans chacune desquelles des esclaves, placés sous la direction d'un intendant, labouraient le domaine d'un grand propriétaire. Des cantons entiers étaient incultes ; on n'avait encore guère pénétré dans les Vosges que pour y tracer des routes, et c'est à peine si de rares habitations étaient disséminées au milieu de ces montagnes.

Les villes, où se concentraient toutes les classes supérieures de la société, étaient relativement nombreuses, et l'on comptait, seulement dans la faible portion de territoire que nous occupons, plusieurs localités qui portaient cette qualification : c'étaient *Ad duodecimum* (Delme), *Pons Saravi* (Sarrebourg), *Decempagi* (Tarquimpol ou Bisping), *Bodesius Vicus* (Vic), *Marsallum* (Marsal), *Tullum* (Toul), *Scarpona* (Scarponne).

La vallée de la Seille, qui est extrêmement humide et fangeuse, avait seule une assez forte population, attirée par la fertilité du sol et surtout par l'exploitation des sources d'eau salée qui en jaillissent de toutes parts.

Cette population, de même que celle des villes, dut notablement décroître, du V[e] au VIII[e] siècle, par suite des invasions des barbares, dont les hordes armées dévastèrent notre pays. En

1. Notes sur l'ancienne population de la Lorraine.

407, les Alemans, les Vandales et les Suèves traversèrent le Rhin et envahirent la Gaule; ils furent immédiatement suivis d'une nuée d'autres peuples, et il devint impossible de leur opposer une résistance efficace. Metz fut pillé et brûlé, et les petites villes de la Première Belgique partagèrent son sort.

Pendant le reste de la première moitié du Ve siècle, cette province fut continuellement sillonnée par différentes peuplades qui cherchaient des terres où elles pussent s'établir. En 451, une dernière invasion, celle des Huns, plus terrible que les précédentes, vint causer de nouveaux ravages et de nouveaux malheurs. Metz, qui avait été reconstruit en partie, fut saccagé une seconde fois.

Cependant, malgré les ravages exercés au moment de l'invasion, malgré les révolutions qui troublèrent le royaume d'Austrasie, la plupart des villes n'étaient pas demeurées désertes : Metz, longtemps capitale de ce royaume, avait conservé une forte population, et Toul avait gardé, grâce à son siége épiscopal, le titre de *civitas Leucorum*.

III.

On ne possède aucun renseignement précis sur l'état de la population de nos contrées pendant la domination des rois carlovingiens (de 752 à 900); mais l'examen attentif d'une grande quantité de chartes et de diplômes permet d'affirmer qu'elle était bien plus considérable que dans les siècles précédents, et les guerres sanglantes qui eurent lieu à cette époque ne paraissent pas avoir diminué, d'une manière bien sensible, le nombre des habitants de la Lorraine méridionale. C'est ce qui résulte d'un mémoire publié par M. Henri d'Arbois de Jubainville dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*, t. III, et intitulé : *Quelques pagi de la Première Belgique, d'après les diplômes de l'abbaye de Gorze*. On voit, en parcourant ce mémoire et un autre travail du même écrivain (*Notes sur trois chartes carlovingiennes originales. — Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, t. I), que la population des campagnes était déjà nombreuse. Les villages se multipliaient, et quand on considère la quantité de lieux dont il est parlé, soit dans les titres des VIIIe, IXe et Xe siècles, soit dans les écrivains de la même époque, on est tenté d'admettre que les trois quarts[1] des

1. On pourrait même dire plus, et il suffirait, pour s'en convaincre, d'examiner les titres anciens imprimés dans les preuves de l'Histoire de Lorraine, de Dom Calmet, dans l'Histoire de Toul, par le père Benoit Picart, dans l'Histoire de Metz, par des Bénédictins, etc.

M. d'Arbois a donné, seulement d'après les diplômes de

villages actuels existaient déjà. Beaucoup d'entre eux s'étaient formés autour des monastères, des églises rurales et de quelques-unes des anciennes villas. Aussi, les noms d'origine gallo-romaine ne sont-ils pas aussi rares que l'on est porté à le supposer quand on sait, ainsi qu'on l'a fait remarquer précédemment, que, sous la domination des Romains, il n'y avait pas ou presque pas de villages. En voici quelques-uns, entre beaucoup d'autres : *Aciacum* (Essey), *Alnetum* (Aulnoy), *Angeriaca villa* (Aingeray), *Amantia* (Amance), *Buxeriæ* (Bouxières), *Carpinetum* (Charmes), *Cannabariæ* ou *Cannaveriæ* (Chènevières), *Cauliacus* (Choloy), *Campaniolæ* (Champenoux), *Condatum* (Condé), *Fagetum* (Foug), *Fagus* ou *Fagum* (Faulx), *Luciacus* (Lucey), *Liberdunum* (Liverdun), etc., etc.

Toutefois, il y avait encore de vastes forêts et bien des cantons déserts, et les animaux sauvages s'étaient fort multipliés : sous le règne de Louis-le-Pieux (814-840), des bandes de loups dévorèrent quantité de personnes dans les Vosges, et l'évêque de Toul Frotaire dit, dans une de ses lettres, que, depuis le commencement de son épiscopat, on avait tué deux cent vingt de ces animaux dans les forêts de Moyenmoutier.

Les malheurs causés par les querelles des différents compéti-

l'abbaye de Gorze, la liste suivante de villages du département de la Meurthe qui existaient déjà aux époques mentionnées ci-dessus :

VIIIe siècle : *Penna* (Pannes), *Mons-Vironis* (Moivrons), *Theaucort* ou *Thealdi-curtis* (Thiaucourt), *Warengesivilla* (Varangéville), *Faho* (Foug), *Domno-busilla* (Dombasle).

IXe Siècle : *Finis Archesingas* (Achain), *Finis Bertmeringas* (Bermering), *Scannis* (Xammes), *Ragimbertocurtis* (Rambercourt), *Ernaldovilla*, *Alnadivilla*, etc. (Arnaville).

Xe Siècle : *Gerbeticurtis* (Gerbécourt), *Bionis-Curtis* (Bioncourt), *Bodesius-Vicus* (Vic), *Vitrinei-Curtis* (Vitrincourt, village détruit, qui était situé près d'Abaucourt), *Badulfivilla* (Bouillonville).

En étudiant les anciens titres de l'abbaye de Bouxières, j'ai trouvé les noms d'un assez grand nombre de localités dans des chartes du Xe siècle ; tels sont : Mangonville, Pixerécourt, Villercourt, village voisin de Pixerécourt, et depuis longtemps détruit ; Champigneules, Liverdun, Pompey, Rosières-en-Haye, Saizerais, Thorey, Aingeray, Boudonville, Blanzey, Dommarie, Villers-en-Haye, Essey, Daherville, village depuis longtemps ruiné, Vézelise, Virrecourt, Bezange, Sotzeling, Chènevières, Lucey, etc.

teurs à la couronne et par les guerres privées, joints aux ravages des Normands, contribuèrent à arrêter le développement de la population. En 889, une partie de ceux qui avaient inutilement assiégé Paris se répandit dans la Champagne. Les Barbares, après avoir saccagé la ville de Troyes, firent subir le même sort aux cités de Toul et de Verdun. Cette dernière fut particulièrement maltraitée; sa cathédrale fut brûlée ; les livres, les chartes et les diplômes qui s'y trouvaient périrent dans l'incendie, et l'évêque Dadon composa, à cette occasion, un poème élégiaque dans lequel il retrace les malheurs dont son diocèse fut alors affligé.

Deux années plus tard (891), une autre armée de pirates remonta la Meuse et en infesta les rives; on leur opposa des troupes nombreuses qui essuyèrent une défaite complète sur les bords de la Geule, un des affluents orientaux de la Meuse; ce combat livra la Lorraine tout entière aux incursions des Normands. A la nouvelle de ce désastre, le roi Arnoul accourut du fond de la Germanie, où il repoussait une invasion des Slaves ; il attaqua les Normands et en fit un grand carnage ; mais il ne fut pas plus tôt retourné en Germanie, que les Barbares reparurent et, au mois de février 892, dévastèrent de nouveau une partie de la vallée de la Meuse.

IV.

Les chroniqueurs ne nous ont point transmis de document sur la population de la Lorraine au Xe siècle. On doit croire que les guerres générales et privées, si fréquentes et si longues, les invasions des Hongrois et d'autres événements avaient considérablement diminué le nombre des habitants. Parmi ces événements, il faut ranger une maladie contagieuse qui ravagea notre pays en l'année 934. Dans la seconde moitié du Xe siècle, une autre maladie du même genre enleva, dit-on, jusqu'à dix mille personnes dans la ville de Metz. Quelques années plus tard, la ville de Toul fut également décimée par la contagion : le nombre des morts était si grand, qu'on ne pouvait plus leur donner la sépulture ; il n'y avait pas de maison où le fléau n'eût fait des victimes. L'évêque saint Gérard ordonna un jeûne de trois jours, pour désarmer la colère du Ciel, puis, ayant réuni tous les habitants de la ville et des villages voisins, il fit porter en procession les châsses contenant les reliques de saint Mansuy et de saint Epvre ; dix-neuf personnes, faisant partie de la procession, moururent pendant qu'elle se rendait aux différentes églises ; mais le biographe de saint Gérard (Widric) ajoute que la contagion cessa aussitôt après.

V.

Aux malheurs causés par la peste succédèrent, dans la première moitié du XIe siècle, les ravages d'une famine horrible, causée par des pluies excessives. Elle dura pendant trois années entières (1028, 1029 et 1030), et les pluies furent si longues et si fréquentes, qu'on ne put obtenir aucune récolte. Les évêques furent obligés de vendre les objets précieux renfermés dans les trésors de leurs églises, et en remirent le prix aux pauvres, dont beaucoup moururent de faim, malgré ces secours.

Cette famine n'est pas la seule dont la Lorraine ait eu alors à souffrir : il y avait eu déjà, sous l'épiscopat de saint Gérard, une telle disette, que beaucoup de personnes avaient pris le parti d'émigrer pour ne pas périr de faim. Widric rapporte que l'évêque de Toul, revenant de son pèlerinage à Rome, rencontra en Lombardie une troupe d'environ trois cents individus qui avaient quitté son diocèse pour se réfugier en Italie, dans l'espérance d'y trouver de quoi vivre. Le prélat les consola, les ramena dans leur patrie, en payant leur dépense ; et comme la famine continuait après son retour (983), il fit distribuer aux pauvres le blé de ses greniers et le vin de ses celliers ; il donna aussi du pain et de la viande à tous ceux qui vinrent en demander à la porte de la maison épiscopale.

Une maladie contagieuse, appelée le *mal des ardents,* qui éclata vers 1042, se répandit en Lorraine avec une effrayante rapidité et fit de nombreuses victimes.

Dans la seconde moitié du XIe siècle et durant le XIIe, notre pays eut à supporter, outre le fléau des guerres privées, des calamités de plus d'une espèce : en 1099, des pluies continuelles détruisirent tout espoir de récolte et causèrent une affreuse famine, qui fut suivie, comme il arrive presque toujours, d'une maladie contagieuse ; les peuples, effrayés de ses symptômes, lui donnèrent le nom de *feu sacré :* en peu de jours, les bras et les jambes de ceux qui en étaient attaqués, s'enflaient, se gangrenaient et devenaient entièrement noirs.

En 1151, une nouvelle famine vint plonger notre patrie dans une grande détresse, et fournit à l'évêque de Toul, Henri de Lorraine, l'occasion de déployer sa charité.

Enfin, une autre famine, sur laquelle on a peu de détails, affligea encore la Lorraine en 1197 et 1198.

Ces calamités eurent pour résultat d'arrêter les progrès de la population, qui s'accroissait rapidement ; quelques endroits furent même presque dépeuplés. Dans un titre constatant la consécration de l'église abbatiale de Senones, Etienne de Bar, évêque de Metz, dit qu'à raison des guerres et des pillages, le val de Senones ne comptait plus qu'un très-petit nombre d'habitants, et qu'il était redevenu désert comme autrefois.

VI.

On ne sait pas d'une manière précise quelle était la population de la Lorraine et du Barrois au XIII[e] siècle, mais tout porte à croire qu'elle était très-considérable, et peut-être aussi forte que celle d'aujourd'hui. Ce n'est pas, du reste, dans les villes qu'il faut chercher ces points de comparaison; car la plupart des villes actuelles n'avaient que peu d'habitants; néanmoins, Toul, Bar, Neufchâteau, Remiremont, Epinal, Saint-Dié étaient déjà des lieux importants. Verdun était certainement plus peuplé au XIII[e] siècle qu'il ne l'est au XIX[e].

L'évêque Guy de Mellote ayant à se plaindre des entreprises que les Verdunois avaient faites contre son autorité, les excommunia, puis sortit de la ville, réunit des troupes et revint assiéger la cité épiscopale. Les bourgeois firent une sortie, et, si l'on peut s'en rapporter à la chronique qui a servi de base au récit de Dom Calmet, ils auraient compté treize mille combattants. Cette évaluation est évidemment exagérée, et l'ancienne enceinte de Verdun n'était pas assez vaste pour contenir une population en état de fournir treize mille soldats; mais l'assertion des chroniqueurs démontre cependant que cette ville était très-peuplée.

Metz offre le sujet d'une observation de même nature.

L'évêque Renaud de Bar se réconcilia, en 1306, avec les Messins, contre lesquels il avait différents griefs, et comme il avait juré de ne rentrer dans leur ville qu'en bonne compagnie, ce qu'il entendait d'une armée, il profita, pour ne pas manquer à sa promesse, d'une procession qui partait, le dimanche des Rameaux, de l'abbaye de Saint-Arnould, située hors des murs, et se rendait à la cathédrale. On dit qu'il s'y trouva, ce jour-là, quarante mille personnes, suivant les uns, et jusqu'à soixante mille, suivant les autres. Il y avait, sans doute, dans cette procession, bien des personnes attirées par la curiosité; mais il ne fallait pas moins que la population de Metz fût bien nombreuse pour former un pareil cortége.

L'examen des titres et des chartes prouve, comme il a été dit précédemment, que la plupart des villages actuels existaient déjà, et l'on en voyait quantité d'autres dont il ne reste maintenant que le nom, ou qui ne sont plus représentés que par une église, une ferme ou un moulin[1].

1. On peut ajouter, à l'appui de l'opinion des écrivains qui soutiennent que la population de notre pays était autrefois considérable, cette observation : que les églises des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles étaient aussi grandes que celles d'aujourd'hui. Outre les habitants des villages, il faut compter, pour un chiffre important, ceux des châteaux, dans lesquels se trouvaient rassem-

VII.

En 1314, la Lorraine fut désolée par la famine. Ce fléau avait été amené par des pluies excessives qui causèrent partout des inondations désastreuses ; on dit aussi que les réservoirs souterrains des eaux étant trop remplis, causèrent des éboulements, et que des torrents furieux s'échappèrent et ravagèrent diverses vallées. La famine était accompagnée d'une effrayante mortalité produite, soit par une maladie contagieuse, soit par la misère et les privations. En 1315, lit-on dans les Chroniques de Metz, « fut si grant chier temps, que la quairte de bled valloit xvij solz de metsains. » Alors « furent les grandes pluyes par toutte France, lesquelles continuèrent par l'espace de deux ans : pour laquelle chose fut si grant chier temps que à celle cause y eut grant peuple et grant bestial qui moururent. »

La cherté des vivres se continua jusqu'en 1318, et ce fut seulement l'année suivante que la misère et la mortalité cessèrent.

La disette et les maladies qui la suivirent enlevèrent, dit-on, le tiers de la population de la France et des pays voisins. Une telle évaluation est sans doute exagerée, mais il est certain que ces fléaux firent de terribles ravages, et, pendant longtemps, quand on voulait parler d'une famine extraordinaire, on ne manquait pas de rappeler celle de 1315. Quelques chroniqueurs rapportent que les loups, enhardis par la faim, entraient dans les villages pour y enlever tout ce qu'ils rencontraient, et que l'on vit des malheureux détacher du gibet les corps des suppliciés et se procurer ainsi une horrible nourriture.

La guerre vint ensuite exercer ses dévastations dans notre patrie : la querelle qui divisait l'Empire divisa également le duc de Lorraine, le comte de Bar et le damoiseau de Commercy, et jusqu'aux villes épiscopales elles-mêmes ; les uns soutenaient Frédéric d'Autriche, les autres Louis de Bavière. Les nobles profitaient de ce prétexte et de l'absence du duc pour tâcher de s'enrichir aux dépens de leurs voisins. Vers 1320, cinquante gentilshommes se confédérèrent pour guerroyer contre les bourgeois de Toul ; de nombreux dégâts furent commis aux

blés quelquefois un certain nombre d'hommes d'armes, sans parler de la famille du seigneur et de la dame, de leurs domestiques, des métayers qui demeuraient souvent dans l'enceinte de la forteresse, et des laboureurs attachés à la culture de leurs domaines. Cette dernière catégorie d'individus ne figure pas dans les anciens rôles de population, parce qu'ils étaient exempts de l'impôt. Il en était de même des censiers ou fermiers des abbayes, lesquels, pour la plupart, étaient francs des charges publiques en vertu de concessions faites par le souverain.

environs de cette ville, plusieurs villages furent pillés et incendiés.

D'autres guerres, que je ne puis raconter ici, eurent encore lieu en 1322 et 1324; elles ne cessèrent qu'en 1325, non sans avoir causé beaucoup de maux au pays.

VIII.

Au commencement du XVe siècle, et tandis que le duc de Lorraine Charles II et ses voisins portaient de nouveau les armes pour les querelles de l'Empire, notre patrie eut à souffrir de la contagion et de la famine. En 1400, une maladie dont la nature est inconnue, enleva beaucoup de monde à Metz et en Lorraine, et la ville de Pont-à-Mousson, qui était peu considérable, perdit plus de deux mille de ses habitants. La même maladie régna encore en 1404 et causa une grande mortalité. La disette que l'on éprouva cette année ne fut probablement pas étrangère à la réapparition du fléau; les récoltes avaient manqué en 1403, et le blé était si rare que, dans la ville de Metz, la quarte se vendait cinq livres quatre sous. L'année 1405 fut heureusement très-fertile, et le blé tomba à si vil prix, que les laboureurs ne pouvaient pas le vendre plus de quatre à cinq sous la quarte. Cette abondance permit au pays de se rétablir; mais la guerre, qui ne tarda pas à recommencer, et qui dura jusqu'en 1408, amena encore avec elle de nouvelles calamités, surtout pour les habitants des campagnes, exposés sans défense aux courses et aux pillages des partis ennemis.

A cette époque, les villes avaient acquis une importance plus grande; mais les campagnes, pillées et dévastées si souvent, voyaient diminuer leur population avec une effrayante rapidité. Metz continuait à être la cité la plus considérable de nos contrées. Toul et Verdun, sans approcher de leur puissante voisine, étaient des communes peuplées et opulentes : vers l'année 1325, Toul comptait déjà plus de deux mille bourgeois, qui représentaient une population d'au moins douze mille âmes, à raison de six personnes par famille.

Quant aux villes qui faisaient partie des duchés de Lorraine et de Bar, elles étaient encore assez petites en raison des trois cités épiscopales. En 1440, malgré le séjour habituel des ducs, Nancy, quoique soigneusement fortifié, n'avait guère plus de quatre mille habitants. « L'Etat des revenus du prince ès bailliages de Nancy et Vosge en l'an 1440, » offre la mention suivante : « Item doivent chacun an chacun conduit de Nancy qui » sont taillables ij deniers, qui peuvent valoir environ par an » xxiiij s. » Il y avait donc alors à Nancy cent quarante-quatre conduits ou feux imposables, qui, multipliés par six, donnent huit cent quatre-vingt-quatorze personnes sujettes à l'impôt; si

l'on y ajoute le clergé séculier et régulier, les nobles, les serviteurs du prince et les indigents, on doit arriver à peu près au chiffre de quatre mille âmes. Les plus peuplées des villes lorraines et barrisiennes étaient, sans nul doute, Neufchâteau, Pont-à-Mousson, Bar, Saint-Mihiel, Mirecourt et Saint-Nicolas-de-Port; mais on ne connaît pas au juste le nombre de leurs habitants. Quant à Epinal, qui était du temporel des évêques de Metz, il passe pour avoir compté plus de quatorze mille âmes au XVe siècle.

Les villes de Metz, Toul et Verdun eurent à souffrir des épidémies qui s'y déclarèrent en 1426, 1438, 1451 et 1462. Une de ces maladies enleva deux mille cinq cents ou trois mille individus à Verdun, en 1451 et 1452; Metz et le pays messin, qui avaient vu mourir seize mille personnes en 1426 et vingt mille en 1438 et 1439, en perdirent encore quatre mille en 1462.

Pendant la guerre acharnée que Charles-le-Teméraire fit à la Lorraine, la population de ce pays dut notablement décroître: beaucoup d'habitants périrent, soit dans les combats, soit dans le sac des villes, soit dans l'incendie des villages. Il aurait fallu, pour cicatriser les plaies de notre patrie, des années de tranquillité et d'abondance, et l'on eut, au contraire, à souffrir bientôt une disette ruineuse.

L'hiver de 1480-1481 fut calamiteux; le froid ne commença que vers Noël, mais il fut très-rigoureux, et dura, sans interruption, jusqu'à la Chandeleur. Le vin gela dans les caves les mieux closes; les tonneaux éclatèrent; les semences confiées à la terre furent détruites, la vigne et les arbres fruitiers maltraités ou entièrement perdus; aussi la cherté fut-elle extrême en 1481.

IX.

Dans les premières années du XVIe siècle, la famine désola notre patrie. Des pluies torrentielles commencèrent à tomber au mois d'octobre 1500, durèrent presque sans interruption jusqu'au printemps et détruisirent les semailles. La récolte fut complétement perdue en 1501 et très-médiocre en 1502; il en résulta que les denrées, dont le prix avait été très-bas les années précédentes, se vendirent extrêmement cher; le resal de blé et la queue de vin, que l'on donnait, en 1484, pour deux sous six deniers et douze sous onze deniers, coûtèrent quatre livres cinq sous huit deniers ou six francs barrois. La récolte de 1503 avait à peine rétabli l'abondance, lorsqu'une épidémie très-meurtrière se déclara et régna jusqu'en 1505; on prétend qu'elle

enleva le tiers des habitants dans les duchés de Lorraine et de Bar[1].

La peste orientale ou d'autres contagions, sur lesquelles on n'a pas conservé de détails exacts, sévirent encore en 1507 et 1508. Produites ou du moins favorisées par des disettes passagères, elles avaient fait de grands ravages. L'art des médecins reconnut son impuissance après s'être épuisé en vains efforts pour arrêter les progrès du fléau, et l'autorité civile jugea à propos de recommander certains amusements dans le but de

1. On peut avoir une idée de ce qu'était, à cette dernière époque, la population de nos contrées, par le document suivant, le plus complet que j'aie pu découvrir; il est intitulé : « Compte de l'ayde généralle des conduys de la conté de Vaudémont, montant à ung florin d'or pour l'un ; icelle octroyée au Roy (le duc de Lorraine) en l'année mil cinq cens et cincq. »

Ce document donne les chiffres ci-après du nombre des conduits ou ménages :

Tantonville, Omelmont et Quevilloncourt, 55 conduits 1|2.
Forcelles (les deux), 49.
Eulmont et Dommarie, 12 1|2.
Praye, 52.
Veroncourt, 11.
Ognéville, 13.
Goviller, 66.
Houdreville, 44 1|2.
Thorey, 19 1|2.
Vézelise, 134.
Vandelainville, 31.
Hammeville, 21.
Lalœuf, Velle et Souveraincourt, 40 1|2.
Chaouilley, 21 1|2.
Rouves en Saintois, 25 1|2.
Pont-Saint-Vincent, 105.
Frenel-la-Petite, 12.
Aboncourt, Chef-Haut, Blémerey et Boulaincourt, 31.
Fécocourt, 47.
Courcelles, 16.
Grimonviller, 27.
Frenel-la-Grande, 55.
Housséville, 37.
Fraisne, 4.
Bouzanville, 12 1|2.
Thélod, 44 1|2.
They, 8.
Gugney, 15.
Autrey, 23 1|2.
Saxon, 13.
Battigny et Gelaucourt, 50 1|2.
They-sous-Montfort, 3.
Vitrey, 44.
Vaudémont, 63.
Rugney, 20 1|2.
Repel, 17 1|2.
Boulaincourt, 11 1|2.
Saulxerottes, 18.
Favières, 60 1|2.
Saint-Firmin, 10 1|2.
Diarville, 32.
Parey, 14.
Clérey, 19 1|2.
Etreval, 3.
Tollaincourt, 23 1|2.

Les 54 villages qui formaient le comté de Vaudémont renfermaient donc, en 1505, 1,437 conduits, lesquels, multipliés par 6, donnent un total de 8,622 habitants.

dissiper la stupeur causée par les tristes scènes que l'on avait continuellement sous les yeux. Pour épargner aux habitants des villes la vue des morts et des mourants, et pour mettre obstacle à des communications dangereuses, on construisit dans des lieux écartés des loges, souvent froides et malsaines, où l'on enfermait non-seulement les pestiférés proprement dits, mais encore les personnes dont l'état sanitaire était regardé comme suspect.

En 1522, une maladie pestidentielle, qui s'était déclarée à Toul avec violence, se répandit bientôt dans la Lorraine. Les chanoines de la ville épiscopale avaient été forcés de se retirer à Void et de laisser la garde de la cathédrale à quelques chapelains, et les bourgeois les plus riches avaient également pris la fuite.

En 1524, un tremblement de terre se fit sentir dans le duché tout entier, mais principalement dans les Vosges, renversa quantité de maisons et fit périr plusieurs malheureux qui trouvèrent la mort sous les ruines de leurs demeures. Pour surcroît d'infortune, la récolte fut insuffisante, et la Lorraine éprouva une disette prolongée qui devint, comme de coutume, le prélude et la source d'une contagion meurtrière. Les Toulois, à peine délivrés de la peste qui les avait décimés en 1522, fermèrent leurs portes et firent distribuer du pain aux pauvres de la campagne, sans les laisser entrer dans la ville, où ils auraient introduit le germe de la contagion.

La population, décimée tant de fois par des maladies si terribles, avait notablement diminué pendant la première moitié du XVIe siècle ; c'est ce que démontre une pièce déposée au Trésor des chartes de Lorraine et intitulée : Déclaration des conduits de l'an de grâce 1538 ; elle présente l'état suivant du rôle des imposables :

LORRAINE.

Bailliage de Nancy....................	14,022 conduits.
Bailliage de Vosge....................	8,129
Bailliage d'Epinal....................	1,423
Bailliage d'Allemagne..................	3,254
Bailliage du comté de Vaudémont.......	1,802
Total..............................	28,631

BARROIS.

Bailliage de Bar......................	7,934
Bailliage de Clermont.................	2,487
Bailliage de Bassigny.................	4,019
Bailliage de Saint-Mihiel.............	10,566
Total..............................	25,006

D'après un autre document[1], conservé également aux Archives, cette population se répartissait de la manière suivante, par prévôtés et par villes :

LORRAINE.

Bailliage de Nancy.

Prévôtés de Nancy et d'Outre-Moselle (d'Ormes), terre et seigneurie de l'Avant-Garde, Val des Faux, 4,029 conduits non compris les franches gens[2] (parmi lesquels les habitants de la ville de Nancy; les habitants de Saint-Dizier et du faubourg Saint-Nicolas figurent seuls dans le rôle, les premiers pour 117 conduits, les seconds pour 138 conduits et demi. Le nombre des clercs et franches gens, dont l'imposition varie, est de 106, sans les habitants de Nancy.)

Prévôté de Rosières *, 1,332 conduits 1/2.

La ville de Rosières, 180.

Prévôté de Lunéville *, 945 1/2.

La ville de Lunéville, 165, plus 23 franches gens, y compris 18 arbalétriers.

Prévôté d'Einville, 512 1/2, plus 21 franches gens.

Prévôté d'Amance *, (compris la terre de Morbange) 1,681 1/2.

Prévôté de Saint-Dié, 1,367.

Prévôté de Preny *, 586.

Terre de Commercy et de Hey, 247.

Prévôté de Blâmont, 430 1/2.

La ville de Blâmont, 182.

Prévôté de Deneuvre, 127.

Prévôté de Gondreville, 1,041, plus 9 franches gens.

Bailliage de Vosge.

Prévôté de Châtenoy et Neufchâteau et terre du Châtelet, 2,510.

La ville de Neufchâteau, 480.

Prévôté de Mirecourt et de Remoncourt *, 1,108, plus 4 conduits qui ont été taxés par pauvreté.

La ville de Mirecourt, 186.

Prévôté de Dompaire et Valfroicourt, 1,222 1/2.

Prévôté de Charmes et les terres y enclavées *, 650.

1. Compte que rend Didier Bertrand, trésorier général des finances de Lorraine et Barroys, de l'aide générale d'ung escut, trois frans pièce, pour feug, octroyée à nostre souverain seigneur monseigneur, etc., par les Estatz de ses pays, le xviij[e] jour de septembre l'an mil cinq cens trente huyct.

2. Les noms marqués d'un * sont suivis de l'indication : « Non compris les franches gens. »

Charmes et le faubourg, 200,
Ville et ban d'Epinal *, 1,423.
La ville d'Epinal et les faubourgs, 710.
Prévôté d'Arches *, 1,393.
Prévôté de Bruyères, 960.
Prévôté de Darney *, 581 1|2.
La ville de Darney, 57.
Comté de Vaudémont *, 1,802 1|2.
La ville de Vézelise, 190, plus 37 franches gens.

Bailliage d'Allemagne.

Prévôté de Sierck, 1,728 3|4.
Seigneurie de Boulay, 208 1|4.
Office de Sarreguemines, 201.
Châtellenie de Dieuze, 986.
La ville de Dieuze 100.

BARROIS.

Bailliage de Bar.

Prévôté de Bar, 4,525, plus 21 franches gens.
La halle et Ville-Haute de Bar, 60.
La Ville-Basse et faubourgs, 450.
Prévôté de Morley, 100.
Terre de Pierrefitte, 550.
Terre de Loupy, 266.
Prévôté de Souilliers, 436.
Bailliage de Clermont et Vienne, 1,329.
Prévôté des Montignons, 551.
Prévôté de Varennes, 494.

Bailliage de Saint-Mihiel.

Prévôté et ville de Saint-Mihiel *, 973.
Prévôté de Trognon et mairie des Trois-Villes, 309.
Prévôté de Bouconville, 304.
Terre de Mandres, 266.
Prévôté de la Chaussée, 552 1|2.
Prévôté et marquisat de Pont-à-Mousson, 1,961.
Cité de Pont-à-Mousson, 600.
Prévôté de Conflans, 248 1|2.
Prévôté d'Etain, 525 1|2.
Prévôté d'Amermont. N'est pas cotisée parce qu'elle appartient à la duchesse de Lorraine.
Prévôté de Briey, 1,286 1|2.
Prévôté de Sancy, 470 1|6.
Prévôté de Longwy, 496.
Prévôté de Longuyon, 126.

Prévôté de Stenay, 807.
Prévôté de Dun, 496.
Prévôté de Foug, terre et seigneurie de Beaufremont, 1,192 1/2.

Bailliage du Bassigny.

Sénéchaussée de la Mothe et Bourmont, 1,849.
Prévôté de Conflans (à la duchesse).
Prévôté de la Marche, 750.
Prévôté de Châtillon (à la duchesse).
Prévôté de Gondrecourt, 947.

Ainsi, sous le règne d'Antoine, les duchés de Lorraine et de Bar ne contenaient que cinquante-trois mille six cent trente-sept conduits imposables; en multipliant ce nombre par six, qui est une moyenne convenable pour le XVIe siècle, on obtient trois cent vingt-un mille huit cent vingt-deux habitants; et si on y joint, comme on le doit, le clergé séculier et régulier, les nobles et les indigents, on arrive à peine à quatre cent mille âmes.[1]

Cette faiblesse de la population ne peut être attribuée à la misère et à l'émigration qui en est la compagne : la paix fut rarement troublée pendant la seconde partie du règne de René II et pendant ceux d'Antoine et de François 1er, et les Lorrains n'eurent pas ou presque pas à souffrir des maux que la guerre entraîne à sa suite.

Une des causes qui empêchèrent la population urbaine de prendre un grand accroissement fut une déclaration d'Antoine, lequel, pour ne pas mécontenter la noblesse, défendit de recevoir les vassaux de celle-ci dans les villes, à moins qu'ils ne demeurassent sujets de leurs seigneurs.

Pendant la seconde moitié du XVIe siècle et les premières années du XVIIe, la population avait augmenté dans une proportion étonnante[2], malgré des épidémies qui s'étaient montrées

1. Il est bon cependant de faire observer que fréquemment on réunissait deux ou trois familles peu aisées pour former un conduit; mais aussi un homme opulent payait seul plusieurs cotes.

2. Un dénombrement du bailliage d'Allemagne pour la contribution impériale en 1567, donne des chiffres qui, rapprochés de ceux de 1538, attestent cette augmentation : ainsi, la châtellenie de Dieuze se trouve taxée sur le pied de 1,674 conduits, au lieu de 986; la ville de Dieuze, y compris les franches-gens, compte 140 conduits; la seigneurie de Boulay, 223, au lieu de 208; l'office de Sarreguemines, 411, au lieu de 201.

en 1574, 1585, 1587, 1594 et 1597 ; et en voici la preuve : les Etats-généraux avaient voté, au mois d'avril 1585, un aide qui fut levé par MM. de Savigny et de Lénoncourt, délégués de la noblesse, et par le sieur Génetaire, commis du prince ; cet aide, qui était de quatre francs barrois par conduit, produisit 333,727 francs ; en divisant cette somme par quatre, nous obtenons le nombre des conduits imposables, c'est-à-dire 83,431 ; ce quotient, multiplié par six, donne le nombre des individus soumis à l'aide, soit 500,586. Si l'on y ajoute les nobles, les ecclésiastiques, les moines et religieuses, et ceux qui étaient dispensés de payer l'impôt ou ne soldaient qu'une demi-cote, on acquiert la certitude que la population avait presque doublé depuis le règne d'Antoine, puisqu'à cette époque, les duchés de Lorraine et de Bar n'avaient pas quatre cent mille habitants.

Il faut remarquer cependant que l'augmentation de la population n'était pas entièrement naturelle, si l'on peut se servir de ce mot, et que, vers la fin du XVI[e] siècle et dans les premières années du XVII[e], la Lorraine avait reçu des accroissements territoriaux assez considérables, parmi lesquels : Hattonchâtel et quatorze villages, le comté de Bitche tout entier, les villes de Phalsbourg, Hombourg et Saint-Avold, les salines de Moyenvic et de Marsal, ainsi que cette dernière ville, le marquisat de Nomeny, etc.

X.

Dans la première partie du XVII[e] siècle, la population continua à s'accroître d'une manière notable, ainsi que l'attestent plusieurs documents officiels. Un « Roole des conduits des prévôtés de Pont-à-Mousson, Bouconville, Mandres-aux-Quatre-Tours, etc. pour l'aide de 1600 et 1602[1], » donne les chiffres suivants :

Prévôté de Bouconville, 264 conduits.
Prévôté de Mandres, 310 1|4.
Prévôté de la Chaussée, 464 1|2.
Prévôté de Saint-Mihiel, 1,360, dont 547 conduits pour la ville de Saint-Mihiel, le fort portant le faible.
Office, marquisat et châtellenie de Pont-à-Mousson, 2,289.

La population de cette dernière ville était alors de 847 conduits, ou 5,062 habitants, qui se répartissaient ainsi : Officiers et suppôts de l'Université, 21 ; officiers de justice, de ville, et autres se disant francs, 67 ; nobles, 10 ; contribuables, 601 ; équivalents mendiants n'ayant aucuns moyens, 47 ; mendiants, 81.

Un rôle des habitants du comté de Vaudémont, « surpassant »

l'âge de 18 ans, dressé en 1610[1], donne un total de 3,227, non compris les veuves et les filles.

Enfin, un état des aides généraux de Lorraine et Barrois, pour l'année 1623, présente des chiffres qui, rapprochés de ceux de 1538[2] font voir dans quelle proportion s'était accrue la population de notre pays.

LORRAINE.

Bailliage de Nancy

Prévôté de Preny, 670 conduits pour les villages de la prévôté (Preny, 52) 722.

Prévôté de Condé et Val des Faux, 240.

Prévôté de Saint-Dié et Raon, 1615 1|2, rabattus tous les mineurs (ouvriers des mines) déclarés francs et exempts (Saint-Dié et Raon ensemble 417 conduits) 2,032 1|2.

Prévôté de Lunéville, 922 (Lunéville), 373) 1,295.

Prévôté d'Einville, 781 1|4 (Einville, 86) 867 1|4.

Prévôté de Rosières, 1,174 2|3 (494 pour Rosières, Bayon et Gerbéviller) 1,668 2|3.

La ville de Saint-Nicolas-de-Port, 672 3|4.

Prévôté d'Amance, 1,225 3|4 (369 1|4 pour les villes et bourgs) 1,595.

Prévôté de Marsal, 188 (Marsal, 253) 441.

Prévôté de Deneuvre, 63 3|4 (Deneuvre, 71) 134 3|4.

Prévôté de Blâmont, 147 (Blâmont, 232) 379.

Bailliage de Vosge et comté de Vaudémont.

Prévôté de Bruyères, 1,160 3|4.

Prévôté de Châtel, 121 (Châtel, 158) 279

Prévôté de Charmes, 453 1|2 (Charmes, 262) 715 1|2.

Prévôté d'Arches, 1,392 (Fontenoy, 53 1|2) 1,445 1|2.

Prévôté de Dompaire et Valfroicourt, 1,101 1|2 (Dompaire, 28) 1,129 1|2.

Prévôté de Darney, 268 1|2, non compris les 53 1|2 des verrières, c'est-à-dire les ouvriers des verreries (Darney, 56 1|2) 378 1|2.

1. Ce Rôle donne les noms des habitants par village, avec l'indication de leur profession.

2. Dans ce rôle, la population des chefs-lieux des prévôtés est comptée avec celle des villages; elle en est distinguée en 1623.

Prévôté de Neufchâteau et Châtenois, 1,177 (la ville de Neufchâteau et le haut bourg de Châtenois, 539) 1,716.

Prévôté d'Epinal, 643.

Comté de Vaudémont, 1,260 1|2 (les villes de Vaudémont, et Vézelise, 313) 1|2.

Bailliage d'Allemagne.

Prévôté de Sierck, 1,145 1|4 (Sierck, 285) 1,230 1|4.

Office de Siersberg, 245.

Sargau et haute justice de Mertzig, 178.

Prévôté d'Albe, 155.

Prévôté de Boulay, 672 (Boulay, 140) 812.

Prévôté de Schambourg, 255.

Prévôté de Sarreguemines, 492 1|2 (Sarreguemines, 70, Puttelange, 65) 627 1|2.

Prévôté de Vaudrevange, 395 (Vaudrevange, 156 1|4) 551 1|4.

Châtellenie de Dieuze, 1649 (Dieuze, 223, Morhangé, 100) 1972.

Prévôté de Bitche, 645 3|4.

BARROIS.

Bailliage de Bar.

Prévôté des Montignons, 276.

Prévôté de Varennes, 312.

Prévôté de Clermont, 752 (Clermont, Bourg et Château, 101 1|2) 853 1|2.

Bailliage de Saint-Mihiel.

Prévôté de Longwy, 751 1|2 (Longwy, 111 3|4) 863 1|4.

Prévôté de Stenay, 535.

La Chaussée, 323 1|2 (la ville de la Chaussée et le bourg de Thiaucourt, 183) 506 1|2.

Longuyon, 180 1|2 (Longuyon, 70) 250 1|2.

Jametz, 100

Romagne, 50

Marquisat de Hattonchâtel, 476 1|2 (Hattonchâtel et bourg de Rouvroy, 112) 588.

Bailliage d'Apremont, 250 1|4.

Prévôté de Conflans, 175 1|4 (le bourg de Conflans, 46) 221 1|4.

Prévôté de Sancy, 429 (Sâncy, 57) 486.

Prévôté de Briey, 1,642 1|4 (Briey, 182) 1,824 1|4.

Prévoté de Norroy-le-Sec et terre d'Amermont, 160.

Prévôté d'Etain, 536 (Etain, 179) 715.
Prévôté de Mandres, 244 1|4 (bourg d'Essey, 62 1|2) 306.
Prévôté de Bouconville, 263.
Prévôté de Foug, 796 1|3 (Foug, 118) 914 1|4.
Prévôté de Pont-à-Mousson, 1,467 (Pont-à-Mousson et le bourg de Mousson, 714 3|4) 2,181 3|4.
Prévôté de Saint-Mihiel, 770 (Saint-Mihiel et Sampigny, 573) 1,343.
Prévôté de Dun, 478 1|2 (Dun, 159 1|4) 637 3|4.

Bailliage du Bassigny.

Sénéchaussée de la Mothe et Bourmont, 804 1|2.

La peste, la guerre et la famine qui, à partir de 1630, désolèrent nos contrées, ne devaient pas tarder à diminuer le nombre des habitants de notre pays.

J'ai présenté déjà le triste tableau de la dépopulation de la Lorraine au XVIIe siècle[1], et je ne veux entrer ici dans aucun détail à ce sujet; je me bornerai à mentionner quelques faits qui pourront donner une idée des maux qu'avait eus à souffrir notre malheureux pays.

Lorsqu'en 1661, Charles IV rentra dans ses états, il fut effrayé, en les parcourant, de la misère des villes et de la solitude des campagnes; la plupart des villages étaient déserts ou n'avaient qu'une poignée d'habitants: dans toute la prévôté d'Insming il n'y avait que huit ou neuf ménages, et les soixante-dix villages qui formaient la recette de Nancy, ne comptaient que trois cent vingt-un conduits imposables, lesquels ne devaient pas présenter un chiffre de plus de treize cents âmes.

A la fin du même siècle, on ne comptait, dans trente-un lieux méritant encore le nom de ville ou de bourg, que huit mille cinq cent quarante-huit feux ou conduits, c'est-à-dire à peine cinquante mille âmes; Nancy en avait sept mille cinq cent quatre-vingts, Lunéville neuf cent soixante et quinze, Vézelise cinq cent quatre-vingts, et Blâmont seulement trois cent vingt-cinq.

Grâce à la sage administration de Léopold, la Lorraine se releva rapidement de ses ruines; et lorsqu'en 1711, on eut dressé une statistique de la Lorraine et du Barrois, on reconnut que, dans ce pays si désert lorsque la France l'avait rendu, on comptait vingt-un mille huit cent dix-neuf ménages de laboureurs et de vignerons et cinquante-deux mille neuf cent soixante et quatorze ménages de bourgeois, artisans et manœuvres. Pour connaître le véritable état de la population, il faut joindre à ces

1. V. l'Annuaire de 1851.

soixante et quatorze mille sept cent quatre-vingt-treize ménages de marchands, médecins, avocats, laboureurs, artisans et journaliers, les familles nobles et anoblies, les clergés séculier et régulier, les communautés de femmes, les domestiques ainsi que les indigents, dont le nombre était peu considérable ; et en prenant pour multiplicateur le chiffre de cinq, qui n'est pas une moyenne trop élevée, on voit que le duc de Lorraine avait environ quatre cent mille sujets. La population avait, par conséquent, au moins doublé depuis le retour de Léopold (1698), et la ville de Nancy, qui n'avait alors que sept mille cinq cent quatre-vingts habitants, en comptait, en 1709, quatorze mille huit cent vingt. Il y avait cependant encore des villages, notamment dans la terre de Fénétrange, où l'on ne pouvait lever les contributions dans la crainte d'éloigner les étrangers qui étaient venus s'y établir.

La population continua, sous le règne de Léopold, à s'accroître avec une étonnante rapidité : en 1737, elle se composait de cent vingt-cinq mille sept cent soixante-huit ménages imposables, ce qui, avec les personnes exemptes et les indigents, représentait plus de sept cent soixante mille âmes[1]. Les villes s'agrandissaient, pour ainsi dire, à vue d'œil, et, en 1733, Nancy avait dix-neuf mille six cent quarante-cinq habitants.

On jugera mieux encore des mouvements divers que subit la population de notre pays, lorsque je présenterai, dans les articles que je me propose de publier, la statistique séparée des villes, bourgs et villages de la Lorraine.

HENRI LEPAGE.

1. Il y avait en Lorraine 14,789 laboureurs et 68,837 artisans, manœuvres, etc. ; dans le Barrois on comptait seulement 8,559 laboureurs et 34,213 artisans, manœuvres et autres.

CHAPITRE II.

Une coutume du carnaval en Lorraine.

Parmi les usages bizarres qui se pratiquaient en Lorraine à certaines époques de l'année, il en est un qui me semble avoir, si l'on peut s'exprimer ainsi, joué un rôle plus important que les autres, et qu'on trouve mentionné dans des documents officiels : il consistait à promener sur un âne, un cheval ou un bœuf, le dos tourné à la tête de l'animal, tout individu sensé avoir laissé son voisin recevoir de sa femme une de ces corrections dont la distribution paraît être le privilége du sexe le plus fort.

Quelle est l'origine de cet usage ? c'est ce qu'on ignore complétement, et il serait également difficile d'indiquer à quelle époque il commença à être en vigueur pour la première fois. Ce qui est certain, c'est qu'il s'exerçait, au siècle dernier, non seulement dans plusieurs villes de Lorraine, notamment à Saint-Mihiel et à Saint-Dié, mais encore dans de simples villages.

Le premier document qui constate l'existence de cette singulière coutume, est un arrêt de la Cour Souveraine, du 21 mars 1718, dont le préambule mérite d'être cité textuellement ; il est ainsi conçu : « Veu par la Cour la requête présentée par le procureur général, expositive qu'il est informé qu'il s'est introduit, depuis quelques années, dans la ville de Saint-Mihiel, un usage de faire promener et conduire par les rues, le Mardy-Gras de chaque année, par les garçons ou bourgeois de la ville, un bœuf sur lequel ils font asseoir un ou plusieurs bourgeois chargés, à ce qu'ils prétendent, d'avoir laissé battre leur voisin par sa femme, et en punition de cette négligence, pour témoignage de laquelle on lui met sur les épaules des écriteaux devant et derrière, portant désignation de cette peine et du fait qui y a donné lieu. Cette cérémonie ridicule et extravagante est accompagnée ou suivie de toute la populace, avec des cris et des huées scandaleuses, d'autant plus grandes que souvent le peuple se donne la liberté de faire des applications personnelles du sujet qui a donné lieu à cette conduite, à des familles de considération, auxquelles on impose (impute) des faits qui rejaillissent sur la réputation, et qui peuvent être fabuleux et inventés. Que le Mardy-Gras dernier, cette conduite s'est faite avec plus de licence encore que les années précédentes, et si elle était tolérée plus longtemps, il y a lieu de croire que le désordre s'en augmenterait chaque année. Et comme cette coutume, qui

s'établit insensiblement, est non seulement abusive, indécente et contre les bonnes mœurs ; qu'elle ne peut aboutir qu'à des yvrogneries, des querelles et des dissolutions ; mais encore qu'elle peut exciter la juste indignation des familles qui se trouvaient impliquées dans les contes populaires qu'on y fait, et qui grossissent de bouche en bouche à mesure qu'ils se répandent, et par là donner lieu à des ressentiments qui pourraient avoir des suites fâcheuses ; le remontrant a intérêt, par le devoir de sa charge, de requérir la Cour d'interposer son autorité pour faire cesser ces désordres. »

La Cour, sur les conclusions conformes du procureur général, rendit un arrêt portant : qu'elle « fait très-expresses inhibitions et défenses à tous bourgeois et habitants de la ville de Saint-Mihiel de conduire et faire promener à l'avenir par les rues de ladite ville, le Mardy-Gras ou autres jours de l'année, sous quelque prétexte que ce soit, un bœuf qu'ils avoient coutume de faire promener ledit jour par les garçons ou bourgeois, et sur lequel ils faisoient assoir un ou plusieurs bourgeois, à peine de cinq cents francs d'amende contre chacun de ceux qui conduiront ledit bœuf et contre celui qui le prêtera pour le même usage, applicables moitié au domaine de S. A. R, moitié à la maison de Charité de ladite ville de Saint-Mihiel. Enjoint aux officiers de police d'y tenir la main, à peine d'en répondre en leur pur et privé nom[1]. »

Il est probable que la sévérité de la Cour Souveraine mit fin pour toujours aux scandales dont Saint-Mihiel était depuis quelques années le théâtre ; mais son arrêt n'ayant pas une application générale, le même usage continua à se pratiquer, quoique sous une forme différente, dans la petite ville de Saint-Dié. Là, au lieu d'un bœuf, c'était un âne qu'on choisissait pour y faire monter le malheureux qui avait négligé de donner main forte à son voisin lors de ses querelles conjugales. Un individu ayant refusé de se prêter à cette burlesque cérémonie, ne perdit rien des assauts qui lui étaient réservés : le peuple et l'âne firent une longue et bruyante station devant sa porte, sans que la police pût s'y opposer. Le ministère public informa contre les meneurs et les fit condamner à l'amende ; ceux-ci en appelèrent à l'usage et à la Cour Souveraine. Mais cette dernière, loin de faire droit à leur requête, rendit, le 9 janvier 1755, l'arrêt suivant, qui dut mettre un terme à la promenade de l'âne à Saint-Dié, comme à celle du bœuf à Saint-Mihiel ; voici le texte de cet arrêt, qui se trouve en minute dans les registres de la Cour Souveraine :

1. Recueil des ordonnances, t. 11, p. 160.

« Vu par la Cour la procédure extraordinaire instruite à requête du substitut du procureur général au Bailliage royal de Saint-Diez allencontre de Charles Glaudel, marchand boucher de la même ville, accusé, appelant d'une sentence rendue audit siége, le 31 juillet dernier, par laquelle il est dit qu'il résulte preuves suffisantes, tant par les informations que par les aveux dudit Charles Glaudel et ses interrogatoires, que ledit Charles Glaudel accusé, a, le lundi quinzième dudit mois, vers les dix à onze heures du matin, fait conduire un âne batté au devant de la maison d'Alexis Voirin, interpellé ledit Alexis Voirin de se mettre dessus à l'effet d'être conduit par les rues de la ville de Saint-Dié pour n'avoir prêté secours à François Simon, son voisin, et avoir souffert que sa femme l'ait battu le jour précédent; ce qui a attiré les cris et huées des bourgeois et enfants assemblés par la nouveauté du cas; et sur le refus dudit Voirin, laissé cet âne attaché au devant de la maison près d'un quart d'heure, ce qui n'a que mieux informé le public de l'usage scandaleux auquel il était destiné; ce qui est un abus expressément condamné par arrêt de la Cour, du 21 mars 1718; pourquoi, et cependant, attendu que le projet dudit Charles Glaudel n'a pas eu son entière exécution, on l'a condamné à dix francs d'amende, moitié applicable à la bourse de la Charité de la ville de Saint-Diez et aux dépens, sauf son recours contre qui il avisera bon être et défenses au contraire; il lui est fait défenses et à tous autres de faire pareil scandale, sous les peines portées par ledit arrêt, à l'effet de quoi la présente sentence sera lue, publiée à son de tambour et affichée en la place publique de la ville de Saint-Dié, à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance; conclusion du procureur général, ouy le sieur Lefebvre, conseiller, en son rapport; tout considéré;

» La Cour dit qu'il a été mal jugé, bien appelé, émandant, a condamné Joseph Bondidier, Joseph Voinier, Charles Glaudel, Jean Schlete et Nicolas Canette chacun en cinq francs d'amende, applicables, moitié au domaine de S. M., moitié à l'hôpital de Saint-Dié, aux dépens de première instance, qu'elle a modéré à 25 francs barrois, et à ceux d'appel, payables par cinquième entre eux et solidairement; a déclaré son arrêt du 21 mars 1718, rendu par la ville de Saint-Mihiel, commun dans tous les états du roi, à l'effet de quoi il sera de nouveau, ensemble le présent arrêt, à la diligence du procureur général, lus à la première audience publique de la Cour et envoyé dans tous les bailliages, prévôtés et hôtels-de-villes de son ressort pour y être pareillement lus, publiés et registrés à la diligence des substituts dudit procureur général.

» Fait et jugé à Nancy en la Cour, Chambre des requêtes, le 9 janvier 1755.

» Signé : de Malvoisin, Lefebvre. »

Malgré ce second arrêt, qui déclarait celui de 1718 « commun dans tous les états du roi, » la coutume que la Cour Souveraine voulait abolir fut loin de disparaître et, dès l'année suivante, on la voit se pratiquer bruyamment dans le village de Flavigny, c'est-à-dire à quelques lieues de la capitale, et, si on osait se servir de ce terme, presque à la barbe des magistrats.

Le hasard m'a mis entre les mains un dossier de pièces où se trouvent retracées, dans les plus grands détails, toutes les scènes, à la fois burlesques et sanglantes, qui accompagnèrent cette manifestation. La première de ces pièces est la requête du procureur d'office commis au juge-garde des terres et seigneuries de Flavigny; elle porte : « Qu'il vient d'apprendre qu'il s'est introduit depuis quelques années, dans ce lieu, un usage de faire conduire et promener par les rues, le Mardy-Gras de chacune année, par certains garçons et habitants du village, un bœuf sur lequel ils font monter un homme du lieu, pour avoir, à ce qu'ils prétendent, laissé battre son voisin par sa femme. Que le Mardy-Gras dernier et le lendemain, jour des Cendres, cette conduite s'est augmentée de façon que ledit jour des Cendres, sur les neuf à dix heures du soir, certains habitants de la communauté, suivis d'une quantité d'enfants, conduisoient un homme monté sur un bœuf, dont il tenoit la queue en main pour bride, une partie des assistants ayant des flambeaux, accompagnés de trompettes et violons, avec grand bruit et acclamations, allèrent depuis le haut de la grande rue jusqu'au pont, et de-là, étant revenus, entrèrent chez un autre particulier pour le monter sur ce bœuf et luy faire faire le même tour. Mais ce particulier n'ayant voulu correspondre à leur extravagance, auroient cassé les vitres de sa maison et l'auroient maltraité, même à coups d'épée. Comme cette conduite indécente, scandaleuse et contre les bonnes mœurs, ne peut provenir que par une suite d'yvrogneries, le remontrant est nécessité d'en découvrir les auteurs et faire supprimer un tel scandale, déjà condamné par arrêt de la Cour Souveraine, du 21 mars 1718.

» A ces causes, requiert votre jour, lieue et heure pour informer des faits, tant du mardy que du mercredy, circonstances et dépendances; en conséquence permettre d'assigner tous témoins nécessaires, pour lesdites informations faites et communiquées, être prises telles conclusions que de droit. »

Conformément à cette requête, le sieur Dominique Félix, avocat au parlement, bailli au siége bailliager au comté de Guize (Neuviller)-sur-Moselle, juge-garde des terres et seigneuries de Flavigny, ordonna la comparution par-devant lui d'un certain nombre d'individus, hommes et femmes, prévenus d'avoir pris part aux actes dénoncés par le procureur d'office.

On n'a pas les interrogatoires des accusés, mais seulement les dépositions des témoins dont voici de nombreux extraits ; on croirait, en les lisant, assister à une véritable scène de police correctionnelle :

« Information faite par nous Joseph-Dominique Félix, avocat en la Cour, bailly au siége bailliager du comté de Guize, y résidant, et juge et gruyer des terres et seigneuries de Flavigny, à la requête du procureur d'office commis pour l'absence de l'ordinaire, ezdites terres et seigneuries, à l'encontre de certains habitants et garçons desdits lieux de Flavigny, accusés d'avoir promené et conduit par les rues, les Mardy-Gras et mercredy des Cendres derniers, un bœuf sur lequel ils ont fait monter un homme du lieu pour avoir, à ce qu'ils prétendent, laissé battre son voisin par sa femme ; à laquelle (information) avons, en exécution de notre ordonnance du 8 de ce mois, procédé comme s'ensuit, en présence de notre greffier commis, pour l'empêchement de l'ordinaire, soussigné, duquel nous avons pris et reçu le serment au cas requis.

» Du 15 mars 1756, neuf heures du matin, en la chambre du conseil.

» Noël Clément, maître boulanger, demeurant à Flavigny, âgé de 68 ans, lequel, après serment prêté de dire vérité..., a dit et déposé... que, le Mardy-Gras et le mercredy des Cendres derniers, il a vu passer, environ huit heures du soir, devant chez luy, un bœuf conduit par differentes personnes. n'ayant pu distinguer depuis sa porte, sur laquelle il étoit, qui c'étoit ; il s'aperçut seulement, le jour du Mardy-Gras, que ce bœuf était monté par François Vermandé, le jeune ; et, pour le mercredy des Cendres, il n'a pas pu distinguer qui c'était ; il a seulement ouy dire que c'étoit Claude Collignon qui étoit monté sur ledit bœuf...

» Anne Colin, femme à Joseph Munier, boucher, demeurant à Flavigny, âgée de 40 ans..., a dit et déposé... que, le jour du Mardy-Gras dernier, elle a vu passer devant chez elle un bœuf monté par François Vermandé, qui avoit le dos à la tête de ce même bœuf, qui en tenoit la queue pour luy servir de bride, soutenue par différents habitants de ce lieu qu'elle n'a pas connus, avec des fourches sous les bras, suivis d'un grand nombre de personnes et d'enfants, dont plusieurs portoient des écorces de chênes qui leur servoient de flambeaux, et Marie Picard, fille du pâtre de ce lieu, qui les accompagnoit avec une corne dans laquelle elle cornoit pour avertir le public de cette scène : Et quant au mercredy des Cendres, la déposante a aussi vu passer un autre bœuf appartenant à François Simonin, laboureur de ce lieu, qui le conduisoit, monté par Collignon, qui avoit aussi le dos tourné à la tête, tenant la queue de ce

bœuf pour luy servir de bride, accompagné d'un grand nombre de personnes et d'enfants ; de Joseph Carré, de Charles Jeanmaire et d'Adrian, un Flamant, résidant à Flavigny, qui portoient des écorces allumées pour flambeaux, environ les huit heures du soir de chaque jour. Elle qui dépose vit aussi, ce jour-là, Joseph Drian, garçon tailleur, qui précédoit ce bœuf avec un violon dont il jouoit, avec ladite Marie Picard, qui donnoit aussy de sa corne comme la veille, jour du Mardy-Gras ; accompagné aussi de Pierre Guérin, qui avait attaché au bout d'un bâton une bayonnette, pour escorter la compagnie. Et après avoir promené ce bœuf dans les rues, revenant du pont, s'arrêtèrent devant chez Me Henry, procureur en ce lieu, qui leur donna un coup à boire ; et de là vinrent chez Landry boire aussi devant la porte, le bœuf monté alors par Joseph Ferry de la même manière que les précédents ; et de là retournèrent chez Léopold Dècle, ne sachant ce qu'ils y alloient faire que lorsque le bruit se répandit que cet Adrian Flamant étoit tué. La déposante y courut, et effectivement, étant arrivée chez Dècle, elle y vit ce Flamant dans le poële, étendu sans connoissance ; elle dit à des coquetiers qui se trouvèrent là et qui tenoient cet homme par les cheveux, pourquoy ils le battoient ainsy. Ils le quittèrent et se retournèrent vers elle. A l'instant, Joseph Ferry se saisit du même Flamant et l'emporta à la porte, où il reprit connoissance. Dans le même moment, elle vit une chaise en l'air soutenue par l'un de ces coquetiers pour (la) luy ravaler sur la tête, qu'elle détourna avec ses mains ; et, de suite, fit ce qu'elle put pour empêcher un nommé Arnould, autre Flamant, avec Landry le père et le fils, ce dernier muny de la bayonnette que Guérin portoit, d'entrer chez Dècle pour se venger des coups que l'on avoit donnés à Adrian ; après les avoir fait reculer dans la rue, excepté Landry fils, qui y entra avec sa bayonnette ; ne sachant ce qu'il y fit, parce qu'elle ferma la porte à son père et à Arnould, qui s'en retournèrent, à ce qu'elle croit, chez eux...

» Joseph Drian, garçon tailleur d'habits, demeurant à Flavigny, âgé d'environ 19 ans..., a dit et déposé... que, le mercredy des Cendres dernier, Pierre Guérin vint trouver le déposant chez Laurent Manicot, son beau-frère, et luy dit de prendre son violon pour l'accompaguer ; l'ayant fait, il le conduisit devant chez Charles Jeaumaire, où François Simon amena un bœuf sur lequel Collignon, pour les amuser, monta, et ledit Simonin, avec le fils de Landry, appelé Denis, le menèrent jusque vers le paquis, où étant, ils se saisirent d'Hubert Parisse et l'élevèrent sur ledit bœuf, le dos tourné vers la tête, et continuèrent à le promener, allant vers le pont, accompagnés de Pierre Guérin qui avoit un bâton au bout duquel il y avoit attachée une bayonnette, sa femme avec un poêlon sur lequel

elle touchoit pour faire du bruit, la servante de Charles Jeanmaire, aussi avec un poêlon, qui faisoit carillon, Marie Picard, avec une corne dans laquelle elle cornoit ; Joseph Carré et Charles Jeanmaire, qui portoient des écorces de chêne allumées pour servir de flambeaux, avec le nommé Adrian Flamant ; étant parvenus vers chez Rehel le boulanger, ils se saisirent de Joseph Ferry, qui les suivoit de loin, et le mirent à la place d'Hubert Parisse, de la même façon qu'il y étoit, et l'y firent prendre la queue pour luy servir de bride et le menèrent ainsy jusque devant chez Dominique Landry, où le déposant et les autres personnes l'accompagnèrent, de même qu'une infinité d'autres personnes et d'enfants avec grand bruit et grandes acclamations, où il descendit ; et de là Ferry et quelqu'autre de la compagnie, comme les deux Landry et Guérin, dirent qu'il falloit aller prendre Dècle pour le mettre sur le bœuf, y ayant couru, Simonin le suivit avec son bœuf ; étant arrivés devant sa porte, où le déposant les suivit, Charles Bertrand, soldat au régiment du Roy, qui les avait accompagnés depuis le paquis, se présenta à la porte le premier pour entrer ; la femme de Dècle voulut luy fermer la porte au nez, en luy disant de se retirer, sinon qu'elle luy donneroit du pied au cul ; ce soldat fit résistance et entra, parce qu'il étoit fâché d'avoir reçu de l'eau de la part de Dècle, à ce que l'on a dit au déposant. Plusieurs de ceux qui les accompagnoient s'étant apperçus qu'il pouvoit arriver du bruit, s'en retournèrent chez eux, surtout Simonin, Guérin et sa femme et *Collignon*, qui n'étoient pas même venus jusque chez Dècle. Luy qui dépose ayant ouy du bruit chez ledit Dècle, y entra par curiosité, et étant parvenu au poêle, il vit Denis Landry qui se battoit à coups de poing avec un étranger qui parut être au déposant un coquetier ; ce qui luy fit prendre le parti de s'en retourner chez son frère....

Etienne Clément, maître boulanger, demeurant à Flavigny, âgé d'environ 26 ans..., a dit et déposé... que le jour du Mardy-Gras dernier, vers les huit à neuf heures du soir, étant chez Noël Pigeon, son beau-père, ils entendirent du bruit dans la rue ; étant sortis, ils virent un grand nombre de personnes au milieu desquelles étoit un bœuf conduit par François Jacquier, domestique à François Simonin, sur lequel il étoit monté François Vermandé, le jeune, qui avoit le dos tourné à la tête de ce bœuf et en tenoit pour bride la queue, soutenue de part et d'autre par quelques-uns avec des torches, qu'il ne connoît pas, et accompagné d'autres qui portoient des écorces pour leur servir de flambeaux, n'ayant connu de ceux de ce nombre qu'Antoine Louis, le jeune, qui en avoit un, et alloient dans cet équipage à la ville Haute ; et, à leur retour, ils les vit repasser, et alors Pierre Guérin étoit monté sur ce bœuf de la même façon que

Vermandé, ayant parcouru tout Flavigny dans cet équipage. Luy qui dépose ajoute que, le lendemain, jour du mercredy des Cendres, environ les huit heures du soir, il s'alluma un feu devant chez Charles Jeanmaire, où il s'assembla plusieurs personnes ; à l'instant François Simonin parut, qui conduisoit un bœuf; après avoir descendu quelques pas dans la rue, accompagné de Joseph Carré, qui paroissoit être le maître de la troupe, avec Pierre Guérin, armé d'un bâton au bout duquel il avoit attaché une bayonnette ; sa femme qui les précédoit avec un poêlon à la main, de même que la servante de Charles Jeanmaire, qui avoit aussi un poêlon, avec lesquels elles faisoient du bruit ; Marie Picard, qui cornoit avec sa corne, et Joseph Drian, qui jouait du violon, Adrian le Flamant, qui voulut allumer une écorce avec Joseph Manicot, qu'il ne vit pas suivre avec lesdites écorces ; Laurent Manicot, qui avec un sabre à la main dedans son fourreau, faisoit détourner la populace qui les gênoit, mirent Collignon sur le bœuf, qui avoit la figure d'une femme qui sembloit le porter dans une hotte ; et, dans cet équipage, descendirent la rue et s'en furent au paquis, où ils saisirent de force Hubert Parisse, qu'ils mirent à la place de Collignon, et luy tournèrent le dos du côté de la tête et luy firent faire quelques pas ; après quoy, Joseph Ferry, à la porte duquel ils étoient allés sans l'avoir ouverte, les suivant de loin, fut poursuivi par Joseph Carré, qui ne put l'attraper ; mais ayant mis quelques personnes en sentinelle pour le joindre, ils (le) luy amenèrent et le mirent enfin sur le bœuf en luy faisant tenir la queue en façon de bride, et le ramenèrent ainsy jusque devant chez Landry où, depuis une partie du chemin, son fils, appelé Denis, avoit conduit le bœuf avec Simonin. Luy qui dépose entendit Carré qui commandoit à différents particuliers, qu'il ne connut pas, d'aller prendre Dècle pour le mettre à la place de Ferry, et que, s'ils n'étoient pas assez, ils n'avoient qu'à prendre main forte. Etant tous partis pour aller chez Dècle, comme Carré l'avoit ordonné, le déposant resta sur sa porte, ne sachant ce qui s'y passa d'abord ; qu'après avoir ouy dire que l'on s'y battoit, il y descendit avec Furjé ; étant arrivés devant la maison de Dècle, ils entendirent beaucoup de bruit, en virent sortir Landry père et fils ; le père y rentra, et, un moment après, ils ouyrent dire que l'on l'étrangloit ; ensuite de quoy en virent sortir Adrian le Flamant, qui étoit fort mal des coups qu'il avoit reçus.....

Jean-Claude Ferry, fils à feu François Ferry, demeurant à Flavigny..., âgé de vingt ans..., a dit et déposé... que, le mercredy des Cendres dernier, vers huit heures du soir, il s'assembla plusieurs personnes devant chez Collignon, entre autres Simonin et le fils de Landry, nommé Denis, qui y amenèrent

un bœuf appartenant à ce premier, sur lequel ils firent monter Collignon étant dans une hotte percée, ayant devant luy la ressemblance d'une femme, accompagné de Joseph Carré, Charles Jeanmaire et Pierre Guérin; ces deux premiers avoient à la main des écorces de bois qui leur servoient de flambeau, et avoit un bâton au bout duquel il avoit attaché une bayonnette; à eux joint deux Flamands, appelés Adrian et Arnould, qui avoient pareillement des écorces allumées, précédés par Joseph Drian, joueur de violon, par la femme de Pierre Guérin, la servante de Charles Jeanmaire et la femme de François Bray, qui toutes les trois faisoient du bruit avec des poêlons qu'elles tenoient à la main, et Marie Picard qui cornoit avec sa corne, suivies d'un grand nombre de personnes, s'en furent depuis chez ledit Collignon au paquis, où ils se saisirent d'Hubert Parisse et le mirent sur le bœuf, le dos tourné vers la tête, et après luy avoir fait faire quelques pas, ils attrapèrent Joseph Ferry, à la porte duquel ils étoient allés pour le mettre sur ledit bœuf; ce qu'ils firent à l'instant, en luy tournant le visage vers la queue, qu'ils lui mirent à la main en façon de bride; et, en cet équipage, le ramenèrent depuis le paquis jusque devant chez Landry, où étant arrivés, Landry le releva et donna à boire à l'assemblée; après quoi, Carré ordonna à quelques-uns de l'assemblée d'aller prendre Dècle, il ne voulut pas y consentir, se révolta si fort qu'ils en vinrent aux mains, s'étant muny d'un morceau de bois qu'il avoit dans son feu, et sa femme d'un pot de lessive qu'elle jeta aux jambes du nommé Bertrand, soldat au régiment du Roy; ce qui occasionna une bataille entre eux et les coquetiers qui se trouvèrent chez lui, qui prirent son parti contre les Landry père et fils, les deux Flamands Adrian et Arnould. Les autres habitants de ce lieu s'étant apperçus de la querelle, se retirèrent; et après s'être bien battu, Bertrand sortit et donna un coup de pied à la fenêtre, et Denis Landry, avec une pierre la mettoit en morceau; ensuite de quoy se retirèrent tous.....

» Du 16 mars 1756, neuf heures du matin, par continuation, en la chambre du conseil...

» François Euriet, fils de Nicolas Euriet, charretier, demeurant à Flavigny, âgé d'environ 18 ans, lequel... a dit et déposé... que, le jour du mardy Gras dernier, environ les huit heures du soir, Marie Picard corna avec sa corne le long de la grande rue de Flavigny, étant parvenue au-devant de chez Collignon, où elle trouva un bœuf appartenant à François Vermandé l'aîné, conduit par Charles Martin accompagné de Collignon, dudit François Vermandé, de François Vermandé le jeune, de Joseph Carré et d'Antoine Louis, qui avoient, ces deux derniers, des écorces de chêne allumées pour leur servir de

flambeaux ; s'étant arrêtés, se saisirent de François Vermandé le jeune, qu'ils mirent sur ce bœuf, le dos tourné vers la tête, luy firent tenir la queue pour servir de bride, et, dans cet équipage, précédé de ladite Marie Picard qui cornoit de toutes ses forces pour avertir le public, firent le tour de Flavigny, suivis d'un grand nombre de personnes, avec grand bruit et grandes acclamations, passant devant chez Claude Hubert, à la ville Haute, ils y furent prendre Pierre Guérin, son gendre, et le mirent à la place dudit Vermandé le jeune, de la même façon qu'il étoit et le ramenèrent ainsi à la ville Basse, jusque devant chez Léopold Dècle, pour le prendre et le mettre à la place dudit Guérin. N'ayant voulu ouvrir, ils se retirèrent et la scène se finit ; et le lendemain, jour des Cendres, environ les huit heures du soir, il s'alluma par Charles Jeanmaire un feu au-devant de sa maison, autour duquel s'assemblèrent plusieurs personnes, entre autres Collignon, qui s'étoit passé le corps dans une hotte sans fond, ayant devant luy la ressemblance d'une femme qui sembloit le porter ; Jeseph Carré, Adrian le Flamand, Pierre Guérin avec un bâton au bout duquel il avoit attaché une bayonnette, François Bray ; et dans l'instant arriva François Simonin, qui conduisoit un de ses bœufs avec Denis Landry, sur lequel Collignon monta pour amuser l'assemblée et afin de pouvoir faire donner dans le piége Joseph Ferry, qu'ils vouloient y mettre comme ceux de la veille ; s'étant informé chez luy, n'ayant voulu sortir quoique Joseph Carré l'ait fort pressé de ce faire ; ce qui les obligea à marcher ainsi jusqu'au paquis, précédés par Joseph Drian, joueur de violon, de Marie Picard avec sa corne, la femme de Pierre Guérin, celle de François Braye et la servante de Charles Jeanmaire, avec chacun un poêlon sur lequel elles faisoient carillon et grand bruit pour avertir le public. Etant parvenus au paquis, jusque devant chez Hubert Parisse, qui se trouva sur sa porte, le saisirent et le mirent sur le bœuf, le dos tourné à la tête, et le conduisirent ainsy jusque devant chez le sieur Dieudonné, où ils s'aperçurent que Joseph Ferry suivoit de loin, qu'ils enveloppèrent et apportèrent sur le bœuf, le dos à la tête, et luy donnèrent la queue pour bride ; le ramenèrent ainsy jusque devant chez Landry, où il fut décidé par Carré et autres qu'il falloit aller prendre Dècle pour le mettre à la place de Ferry ; et étant entrés chez ledit Dècle, il refusa la partie ; et ayant voulu le forcer à sortir, il se prit au collet avec Bertrand, soldat au régiment du Roy, et Denis Landry. Ce premier voulant tirer son épée, ils la luy arrachèrent et la donnèrent à un petit drôle pour la porter chez son père. La querelle s'étant toujours plus animée entre lesdits Bertrand, Landry père et fils et ledit Dècle et les coquetiers qui étoient chez lui, qui prirent son parti ; ce que les habitants pré-

sents ayant vu, se retirèrent sans s'être melés de la querelle, qui, après avoir duré quelque temps, Denis Landry sortit, amassa une pierre avec laquelle il cassa les fenêtres. Luy qui dépose ajoute que Laurent Manicot étoit aussy de l'assemblée, avec un sabre sous le bras pour l'escorter, et Joseph Vermandé avec une clochette, qui marchoit à côté du bœuf.....

Fait et achevé en la chambre du conseil, ledit jour 16 mars 1756.

A la suite de ces dispositions, le procureur d'office estima qu'il y avait lieu d'assigner les différents individus qui avaient pris part aux scènes précédentes, pour être ouïs sommairement sur les faits résultant contre eux des informations, pour être prises telles conclusions que de droit.

Il est fâcheux qu'on ne possède pas cette dernière partie de la procédure, non plus que la sentence rendue contre les prévenus. Mais ce qui est connu de cette affaire suffit pour faire voir combien l'usage pratiqué dans certaines localités, usage que les folies du carnaval pouvaient autoriser jusqu'à un certain point, entraînait d'abus avec lui, et combien les tribunaux avaient eu raison de sévir avec rigueur pour le faire disparaître.

Ce but ne fut qu'imparfaitement atteint; en 1775 la Cour Souveraine fut forcée de mettre de nouveau en interdit la promenade de l'âne à Saint-Dié. Néanmoins cette coutume était trop profondément entrée dans les habitudes pour périr sous les arrêts de la justice; elle survécut même à la révolution, qui effaça tant de traditions d'une autre époque, et plusieurs personnes se souviennent d'avoir assisté, il n'y a pas très-longtemps, à des spectacles de ce genre, le plus souvent grotesques, il est vrai, mais qui, plus d'une fois, dégénèrent en rixes sanglantes. Le document que je viens de rappeler en est la preuve.

Si la promenade infligée aux voisins des maris trop débonnaires a disparu aujourd'hui de fait, elle s'est perpétuée sous la forme d'un dicton populaire; ainsi, dans certaines localités, lorsqu'un époux laisse sa moitié s'arroger les droits et l'autorité qui n'appartiennent qu'à l'autre sexe, on dit : *Le voisin ira sur l'âne.*

CHAPITRE III.

Inventaire des Archives de la Meurthe.

Troisième partie. — Annexe du rapport présenté à M. A. Lenglé, préfet du département, au mois de juillet 1857.

J'ai essayé, l'année dernière, de donner une idée aussi complète que possible des renseignements historiques de tout genre que renferment les comptes des trésoriers et receveurs généraux de Lorraine; je vais chercher à présenter un tableau analogue pour les autres séries de registres dont j'ai commencé l'inventaire.

Ceux-ci sont moins importants que ceux dont j'ai parlé et offrent un intérêt moins général; mais on y trouve, en revanche, des renseignements précieux sur l'histoire des localités et sur la condition des habitants des villes et des campagnes; c'est là qu'on peut apprendre quelle était autrefois la situation des classes agricoles et bourgeoises en Lorraine; question qui n'a pas même été ébauchée par nos écrivains des siècles derniers, et qu'il serait si désirable de voir traiter[1].

A côté de ces renseignements, si propres à piquer la curiosité des érudits, ces registres en renferment d'autres qui peuvent servir à établir des droits de propriété ou de jouissance, soit en faveur des communes, soit en faveur des particuliers; et, sous ce double rapport, ils ont une valeur que l'examen auquel je vais me livrer pourra faire apprécier

Les séries que j'ai à analyser comprennent les comptes des grands gruyers de Lorraine, des receveurs des bailliages, de ceux des domaines ou des prévôtés, et les comptes des grueries particulières. Ils formeront la 11e subdivision de mon Inventaire; subdivision qui, en raison de son importance, devra être partagée elle-même en différentes catégories suivant la nature des registres.

1. Un travail de ce genre a été fait pour la Normandie, et l'intérêt qu'il offre prouve quelle importance auraient des études analogues consacrées aux autres provinces de la France.

11° *Subdivision.*

I. — Comptes des grands gruyers de Lorraine.

Trois registres seulement, qui vont de 1514 à 1534, composent cette première catégorie : ce sont des comptes rendus par Claude Henriet, lieutenant du grand gruyer général de Lorraine, Errard de Dommartin.

Plusieurs notes des deux premiers comptes sont relatives à la recette de cire provenant des « mouchettes » ou abeilles trouvées dans le ressort des grueries de Nancy et de Gondreville. Cette recette, qui avait lieu dans toutes les grueries du duché, constituait une branche assez notable des revenus du domaine ducal, et j'aurai occasion d'indiquer plus loin de quelle manière elle s'opérait.

Le troisième registre, celui de 1534, n'est pas à proprement parler, un compte; mais, comme il émane évidemment du grand gruyer de Lorraine[1], j'ai cru devoir le placer à la suite des deux précédents; il est intitulé : « Registre des privilèges de ceux qui ont leur affouage et allée ès bois appartenant à notre souverain seigneur Monseigneur le duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, étant ès grueries de son duché de Lorraine, comté de Vaudémont et autres lieux... » On y trouve rappelés, entre autres choses : un mandement du duc Ferry III pour la délivrance du mort-bois aux habitants de Champigneulles dans la forêt de Hey ; — la confirmation, par Jean II, du droit des habitants de Frouard de prendre bois en la fouerasse, tant pour les ouvrages, réparations et édifices dudit lieu, que pour le défruit de leurs maisons ; — la confirmation des franchises des habitants du comté de Vaudémont, etc.

II. — Comptes des receveurs des bailliages de Nancy et de Vosge.

On possède seulement deux registres, l'un de recette, l'autre de dépense, pour les bailliages de Nancy et de Vosge ; ils sont de l'année 1426-1427 et ne contiennent ensemble que vingt-cinq feuillets. Ils ne renferment que peu de détails curieux parmi lesquels des mentions de dépenses pour la vendange des vignes de Rosières-aux-Salines, pour la culture de celle de Lorrey, et l'indication d'une somme payée à Ferry de Parroye et à plusieurs

1. Ce registre n'a plus ses premiers feuillets.

écuyers allant au siége devant Autreville. C'est un document bon à recueillir pour l'histoire locale.

III. Comptes des receveurs du bailliage d'Allemagne.

Les comptes des receveurs du bailliage d'Allemagne sont en assez grand nombre ; ils commencent à l'année 1480 et vont jusqu'en 1586, non sans beaucoup de lacunes, puisque cette catégorie ne comprend en tout que 25 registres.

Ces comptes, comme tous ceux que je vais examiner, sont divisés en deux parties : la première est consacrée à la recette, la seconde à la dépense. La recette donne non seulement l'énumération des tailles et redevances, soit en argent, soit en nature, dues par les habitants des villes et villages, mais encore celle des servitudes, corvées, prestations de tout genre auxquelles ils étaient attenus envers le souverain et leurs seigneurs ; on y voit aussi figurer le produit des biens domaniaux affermés, des terrains et cours d'eau acensés, des bois abandonnés à la jouissance commune, des usines, des prés, des vignes, etc. appartenant au domaine ducal ; le profit des épaves, attrabières, amendes, confiscations, successions de bâtards, etc., etc. On peut juger, d'après ce simple énoncé, des renseignements divers et intéressants que renferme le chapitre de la recette, lequel commence d'ordinaire par l'indication de la monnaie et des mesures usitées dans la circonscription attribuée au comptable.

Je ne puis, on le comprend, entrer dans de longs détails au sujet de ces registres, je me bornerai à en donner quelques extraits fort sommaires. Ainsi, dans la première partie des comptes du bailliage d'Allemagne se trouvent : la vente de la cire et du miel provenant des mouchettes ; la recette de pois, oies, cire, miel, chapons, gelines, huile, graisse des porcs tués ; — de l'amodiation des vignes de Siersberg et Fortwiller ; — des redevances dues par les habitants du bailliage ; — des amendes pour les contraventions diverses aux ordonnances ducales ou aux édits de ville ; — des confiscations de biens pour cas de sortilége ou autres crimes ; — des épices dues par le roi des Ribauds de la prévôté de Sierck, à cause de son office ; par les confréries des merciers, des châtreux et des ménétriers de la même prévôté ; par la confrérie des merciers de Vaudrevange, etc.

Le chapitre de la dépense, qui forme la seconde partie

des comptes, est plus intéressant que le premier, ainsi qu'on en pourra juger par quelques exemples : Dépense pour la façon de la vigne de Sierck ; — pour l'exécution (en 1480) d'une femme accusée de genocherie (sorcellerie) ; — pour réparations aux châteaux de Sierck, Siersberg, Belrain, Sarreguemines, Schambourg, etc. ; — pour le duc de Gueldres (Alphonse d'Egmont) avec ses gens, venant (en 1503) de Bar à Sierck ; — pour les officiers de Siersberg, Belrain et Vaudrevange, allant vers le bailli d'Allemagne, faire accueil au roi de Castille (Alphonse V) passant en 1504 par les quartiers de Lorraine pour se rendre à Haguenau ; — pour l'exécution d'une femme enterrée toute vive pour avoir tué trois de ses enfants ; — pour l'assemblée des nobles et des bannières des prévôtés du bailliage d'Allemagne allant résister à une bande de piétons qui, au mois de mars (1507), vinrent sur les frontières du bailliage d'Allemagne ; — pour l'exécution d'un individu qui avait voulu (en 1509) mettre le feu à la ville de Vaudrevange. — Dépense faite, comme de coutume, pour la venue des reliques de saint Antoine à Siersberg et à Belrain (c'est la constatation d'un usage local, qui existait dès le xve siècle et se trouve rappelé dans les comptes postérieurs). — Rente assignée aux arbalétriers de Vaudrevange. — Somme délivrée au maître des mouchettes pour payer les gens qui tiennent leurs mouchettes à moitié et vendent leur part. — Dépense pour le repas donné, le lendemain de Noël, à tous ceux qui apportent leurs rentes à Sierck ; — pour achat de drap pour la robe du maire qui aura amené le meilleur porc ; — pour les dépens des deux guets que les habitants de Tholey sont tenus de fournir au château de Schambourg. — Compte de la dépense faite (en 1508-1509) par très-honoré seigneur Henri, comte de Salm, ensemble plusieurs gentilshommes et compagnons de guerre étant en garnison à Sarreguemines à l'encontre des Schenks de Brisach. — Somme payée au receveur et autres pour être allés à Coblentz recevoir des gouverneurs du pays de Hesse 32,000 florins d'or du retour du mariage de dame Yolande de Lorraine. — Robe donnée à Jacques d'Offembourg, contrôleur des mines d'azur et de plomb de Vaudrevange. — Blé délivré aux prêtres de la prévôté de Sierck en récompense du service qu'ils doivent célébrer pour les ducs de Lorraine. — Somme payée (en 1520) aux bonnes gens de la prévôté de Sierck pour plusieurs chevaux perdus en l'année précédente en servant notre sou-

verain seigneur (le duc Antoine) au pays d'Aulsays (Alsace) contre les rebellans paysans (les Rustauds). — Dépense (en 1527) pour la garde de la ville de Sierck quand les lansquenets passèrent auprès. — Dépense faite (l'année suivante) par le bailli d'Allemagne et autres allant à Luxembourg vers les gouverneur et gens du conseil pour le fait de la neutralité. — Dépense faite par le même (en 1529-1530), les officiers de Schambourg, Sarreguemines et Siersberg, pour une journée tenue à Tholey avec les conseillers de l'archevêque de Trèves pour justifier plusieurs différends étant entre les officiers de l'archevêque et ceux du duc de Lorraine; etc., etc.

Outre ces documents, il en est quelques autres qui ne se rattachent ni au chapitre de la recette, ni à celui de la dépense, et qui peuvent être bons à consulter; tels sont, entr'autres, des inventaires de meubles (armes) et de munitions de guerre trouvés dans les châteaux des villes de Sierck, Belrain et Schambourg.

J'ai joint aux comptes des receveurs du bailliage d'Allemagne trois registres qui diffèrent des autres par les sujets qu'ils traitent, mais qui ne pouvaient se rattacher qu'à cette catégorie.

Le premier, et le plus curieux, sans contredit, est intitulé : « Papier des noms et surnoms du fait et gouvernement de l'entreprise des paysans luthériens des bonnes villes et villages du bailliage d'Allemagne, par ordonnance de notre souverain seigneur Monseigneur le duc de Lorraine, visités, rédigés et examinés en toute diligence par Jean de Helmestat, capitaine de Hombourg, et Jacob Bermeringer, prévôt de Château-Salins, députés et ordonnés pour ce faire, fait en l'an 1525. » Beaucoup d'habitants de la Lorraine allemande, notamment de la châtellenie de Dieuze, avaient, comme on sait, pris part à la fameuse insurrection des Rustauds. Le duc Antoine voulut qu'on recueillît leurs noms et qu'on s'enquît des motifs qui les avaient portés à se soulever. Les insurgés furent interrogés les uns après les autres, et les commissaires dressèrent un procès-verbal de leurs réponses. En lisant ce document, qui mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale, on voit que la soif du pillage, bien plus que l'amour de la liberté, fut cause de cette révolte formidable qui menaça pour un moment notre pays d'une nouvelle invasion de barbares.

Lorsqu'on examine de près des pièces de la nature de

celles que je signale, on voit combien certains événements ont été faussement appréciées, et on apprend à se prémunir contre les jugements portés par des historiens qui se sont laissés trop facilement aveugler par les passions politiques ou religieuses.

Les deux autres registres sont des années 1585 et 1586 ; ils contiennent les rôles des conduits ou ménages des villes et villages du bailliage d'Allemagne, et offrent ainsi de précieux renseignements sur l'état de la population à la fin du XVI[e] siècle.

IV. — Comptes du domaine d'Albe.

Les comptes du domaine d'Albe (aujourd'hui Sarralbe) commencent à l'année 1538 et vont jusqu'en 1668 ; ils se composent de 108 registres ou liasses de pièces justificatives et présentent des lacunes assez considérables.

Le chapitre des exécutions criminelles abonde en documents utiles à consulter ; on y trouve des condamnations à mort pour inceste, pour sortilége, pour vols les jours de foire, pour infanticide, crime pour lequel on a déjà vu précédemment une femme enterrée toute vive ; et une condamnation à l'amende honorable et au bannissement pour excitation à la mutinerie et insulte aux magistrats. Les outrages aux mœurs, les « *abus* de filles, » avec ou sans promesse de mariage, la prostitution, occupent une très-large place dans le chapitre des amendes, lequel renferme une foule de mentions curieuses, mais dont la plupart ne pourraient être rappelées ici.

Les autres parties de ces comptes ne m'ont fourni que peu de mentions ; voici celles qui m'ont paru mériter d'être signalées : Recette d'argent à cause de la saline d'Albe. — Rentes payées aux arbalétriers et au maître d'école de cette ville. — Droit du duc de Lorraine sur les « chatteures de mouchettes » (essaims ou jetons d'abeilles) trouvées dans les bois. — Dépense pour le voyage fait (en 1540-1541) par le châtelain d'Albe vers le marquis de Pont-à-Mousson (François) étant à Albestroff. — Dépense en achat de munitions de guerre (en 1544-1545) pour défendre la ville et le château d'Albe parce que les Espagnols étaient à Insming. — Gages du maître pêcheur de la terre et seigneurie d'Albe. — Somme payée aux « pastourels » de Castel et Herbitzheim, qu'ils ont accoutumé avoir chacun an à la Pentecôte lorsqu'il viennent devant le château d'Albe reconnaître leur seigneur. — Blé donné à

Jeunesse
pour le paiem
de l'aide o
de miel venan
Redevance

les habitants de Fresnes-en-Saulnois, Sorné-
court, Chenicourt, Malaucourt, Champenoux,
ette de la ferme des droits de vente et de
lu sceau du tabellionnage d'Amance. — Rôles
es époques) des conduits des villages de la
ir le paiement, soit de leurs redevances en
de l'aide ordinaire Saint-Remy. — Recette
miel venant des mouchettes (abeilles) de la
edevance payée par un individu d'Amance
hise de *bourgeoisie de chambre* à lui accordée
Antoine. — Cens dus par les bouchers de
s tenant étaux en la halle ou dans leurs
onfiscations de biens pour cas de meurtre,
. — Cotisation des arbalétriers d'Amance
dinaire. — Recette de la rente d'œufs due
nts d'Erbéviller. — Néant de la recette des
u Val de Vaxy (en 1584) à cause de la con-
ste qui y a été. — Confiscation des biens
condamnée à être battue de verges pour
une sienne fille vivant impudiquement. —
n des tisserands de la prévôté d'Amance. —
cotisation pour l'établissement de la milice
es de Lorraine et de Bar (en 1617). — Re-
provenant des bières vendues; etc., etc.

de la dépense offre des mentions encore
que celui de la recette : Dépense faite en
mouchettes (abeilles) de la prévôté d'A-
mairie de Réméréville, faire la cire et le
nse faite en attachant à la justice d'Amance
ne femme de Champenoux qui s'était pendue
cloches de l'église. — Blé délivré à Alison,
la reine Philippe de Gueldres, femme de
lines (poules) délivrées au receveur général de
r envoyer à Neufchâteau pendant le séjour
ns cette ville (1506-1507). — Réparations à
ance, au château, aux murailles et portes de
halle de Château-Salins, au pont de Harau-
oulin et à la tuilerie de Buissoncourt, à l'é-
aux salines de Château-Salins et de Salonnes,
t avoine fournis (en 1526-1527) pour l'état
ne pendant son séjour à Amance. — Dépense
arquis de Pont-à-Mousson (François) et son
nt de la chasse, en la maison de François
révôt d'Amance. — Somme dépensée à Châ-

teau-Salins (en 1542-1543) par le bailli de Nancy faisant les montres (revues) des hommes de la prévôté. — Réduction accordée (en 1549) aux habitants de Champenoux, sur les rentes d'avoine, à cause de la grêle qui a tombé sur leur finage. — Dépense pour la construction du moulin nouvellement érigé à Amelécourt (en 1568). — Dépense faite par le prévôt d'Amance pour l'exécution d'un porc mis entre ses mains par le prieur de Salonnes. — Réduction sur l'aide ordinaire accordée (en 1571) aux habitants de Bouxières-aux-Chênes à cause des foudre et grêle qui sont tombées sur leur ban. — Semblable réduction accordée, en 1581, aux habitants de Réméréville. — État des munitions de guerre levées dans plusieurs villages de la prévôté et délivrées, aux étapes de Bioncourt et de Brin, aux troupes espagnoles passant par les pays du duc de Lorraine (en 1578). — Dépense du receveur en faisant information (en 1583) des dégats causés par les gens de guerre dans les villages de l'office d'Amance. — Dépense pour l'exécution d'un fils et de sa mère brulés pour inceste. — Blé délivré (en 1587) pour fournir aux munitions de l'armée du duc Charles III étant au siége devant Jametz. — Blé délivré aux compagnies étant devant Marsal (en 1592). — Blé délivré (en 1594) pour le festin des noces d'Elisabeth de Lorraine avec Maximilien, duc de Bavière. — Réductions accordées (en 1595) aux fermiers des gagnages d'Amelécourt et de Château-Salins à cause de la stérilité; — (en 1596) aux habitants d'Amance et de Laître à cause de la contagion et des soldats logés auxdits lieux. — Somme payée à Nicolas Marchal, ingénieur des fortifications du duc Charles III, pour avoir visité (en 1603) les réparations à faire au pont de Château-Salins; etc., etc.

Les exécutions criminelles pour cas de sortilége, figurent en grand nombre, à partir de l'année 1574, dans le chapitre d'où sont extraites les mentions qui précèdent; voici l'indication des localités qui fournirent à la justice leur contingent plus ou moins considérable de victimes: Coutures, Mazerules, Château-Salins, Drouville, Villers-lès-Moivrons, Champenoux, Moncel, Lemoncourt, Saulxures-lès-Nancy, Salonnes, Laître, Amance, Fresnes-en-Saulnois, Moivrons, Brin.

Quelques-unes des procédures à la suite desquelles eurent lieu ces exécutions, nous ont été conservées, et l'on peut, d'après ces documents judiciaires, apprécier

la valeur des accusations qui livrèrent aux flammes tant de malheureux[1].

A partir de 1627, on trouve aussi de tristes et curieux détails sur l'état de misère où la peste, la famine et la guerre réduisirent nos contrées : cette année, les habitants d'Hoëville obtiennent une réduction sur l'aide ordinaire Saint-Remy à cause de la contagion; en 1630 et 1631, Champenoux, Amance et Laître sont ravagés par la grêle; en 1632, c'est le tour de Bouxières-aux-Chênes; Château-Salins est désolé par la peste, ainsi que Vannecourt, où sont logées des troupes de l'armée française. Il en est de même, en 1633, pour Salonnes, Dommartin et Agincourt. En 1634, il ne se tient plus de marché à Château-Salins, et, les années suivantes, cette ville compte si peu d'habitants et ils sont tellement pauvres, qu'on est obligé de réduire le canon du greffier de la justice et du fermier du moulin. De 1650 à 1652, il n'y a plus d'habitants au Val de Vaxy, et, en 1653, le comptable expose, dans une lamentable requête, la misère des villages de son office, jadis encore si florissants. Aux comptes de cette malheureuse époque sont joints des rôles qui, comparés à ceux du commencement du XVII[e] siècle, permettent de constater le chiffre de la dépopulation.

VI. — Comptes de la gruerie d'Amance.

Ces comptes, au nombre de 74, et allant de 1531 à 1669, émanent de l'officier chargé de l'administration forestière dans la même circonscription que celle de la prévôté d'Amance. La reproduction de quelques mentions prises au hasard, donnera une idée de ce que renferment les comptes des gruyers : Recette en deniers d'une cornée de bois sur le Trembloy vendue aux habitants de Laître. — Recette d'amendes pour délits commis dans les bois. — Bois délivré à MM. de Lenoncourt pour l'affouage de leur château dudit lieu; — au gouverneur de la saline de Salonnes pour employer à la réfection du pont de Brin; — aux habitants d'Amance pour réparer les portes de leur ville; — au sieur de Fléville, capitaine de Nancy, pour servir à faire une neuve porte coulisse à la première porte de la Craffe, à Nancy; — pour faire le clocher et la couverture de l'église de Salonnes; — pour la couverture de

1. J'ai publié le texte d'une de ces procédures dans l'Annuaire de 1857.

la saline de Château-Salins ; — pour la réfection de la poêle au milieu de la saline de Salonnes ; — pour faire un pont près de la Bouzule ; — pour la réfection des moulin et tuilerie de Réméréville ; — de la maison de cure de Velaine-sous-Amance. — Bois donné aux Cordeliers de Vic pour réparer leur couvent ; — au sieur de Mory, de Salonnes, pour réparer sa maison contiguë à la saline, et qui fut brûlée avec celle-ci ; etc., etc. — Règlement de la duchesse douairière Christine de Danemark et de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, pour la vente et la coupe des bois de la gruerie d'Amance. — Bois délivré aux affouagers qui ont droit d'affouage ès bois de la même gruerie. — Somme payée à deux individus de Laître pour avoir gardé l'aire d'oiseaux du Fay d'Amance. — Droit des habitants d'Amance de faire paisseaux dans les bois de la gruerie. — Somme payée par les mêmes habitants pour le droit de faire vainpâturer leurs bestiaux dans les bois de la gruerie. — Bois délivré pour faire pilotis au bâtiment neuf du château de Nancy (en 1579) ; — pour employer au pilotis des arches d'auprès du grand pont de Malzéville ; — aux Clarisses de Château-Salins pour les aider à rebâtir leur couvent. — Constitution de rente sur la gruerie d'Amance au profit de l'hôpital et Maison-Dieu de Nancy. — Bois délivré au receveur de Nancy pour le foulant à draps que le duc Charles III fait faire en la Ville-Neuve. — Bois délivré en l'arsenal de la même ville pour monter la grande neuve coulevrine qu'on a faite en l'année 1599. — Bois vendu aux associés de la batterie de cuivre de Nancy pour faire les arbres et martinets qu'ils font ériger sur la Meurthe au-dessus des moulins de Tomblaine ; — à Jean Colot, teinturier en la Ville-Neuve, pour faire un métier à servir à son état. — Bois délivré pour faire un pont neuf sur l'Amezule à l'endroit de Laneuvelotte ; — à Philippe Fournier, receveur de Nancy, pour la confection de la vanne sur la Meurthe, au-dessous de la chapelle des Bourguignons, pour jeter l'eau de cette rivière dans le canal destiné à alimenter les moulins et autres usines que, par traité avec le duc Henri II, il doit faire contre Nancy ; — à Jean la Hière, entrepreneur, pour pilotis au nouveau bâtiment du château de Nancy (1620). — Confirmation aux habitants d'Amance du droit de prendre des paisseaux dans les bois de la gruerie. — Bois délivré (en 1632) pour les moulins ordonnés à construire dans la Ville-Neuve de Nancy ; — pour employer à

la batterie à poudre située près des Grands-Moulins ; — pour la construction d'un moulin à vent à Hoëville ; — pour remettre en état la porte Saint-Jean de Nancy ; — pour l'achèvement du couvent des Minimes de Bon-Secours. — Procès-verbaux des officiers de la gruerie constatant la dépopulation du village de Laître et l'abandon de celui de Velaine-sous-Amance (1634-1665). — Bois délivré aux Carmélites du premier couvent pour le bâtiment qu'elles font à Nancy ; etc., etc.

VII. — Comptes du domaine d'Ancerville.

On ne possède qu'un seul compte de la recette d'Ancerville, de 1473 à 1475 ; il est rendu à la duchesse douairière de Lorraine Yolande d'Anjou, comtesse de Vaudémont, à qui la terre d'Ancerville appartenait. Ce registre unique contient des détails assez curieux sur les tailles et redevances auxquelles étaient assujettis, notamment, les habitants d'Ancerville, Cousancelles, Aulnoy, Bazincourt et Brillon.

VIII. — Comptes du domaine d'Apremont.

Cette série comprend 94 articles, de 1479 à 1609. Voici les mentions les plus intéressantes qu'ils m'ont fournies :

Mention portant que les habitants du château d'Apremont, d'Aulnoy et Vertuzey, Fréméréville, Sanzey et Saint-Baussant sont à la loi de Beaumont, et ceux de Tigéville (aujourd'hui Apremont), Richécourt, Lahéville et Sambumont sont gens d'assises. — Recette du droit de bourgeoisie dû par les habitants de Frémeréville. — Dépenses pour poires de *Martinsec* menées au duc de Lorraine (Antoine). — Indication de la monnaie du compte, en francs, gros, deniers, blancs, mailles, angevines et oboles. — Recette des rentes dites *oublies*, du lendemain de Noël; — des dîmes des fruits, du chanvre et des bêtes. — Garde due au château d'Apremont par les habitants de Saint-Agnant, Liouville, Marbotte, Boncourt, etc. — Rôle des habitants de Sanzey qui doivent bourgeoisies et rentes pour la franchise de leurs fours. — Rôle des villages de la terre de Gorze qui doivent le droit de *cornage*. — Déclaration des droits seigneuriaux des comtes d'Apremont à Bouillonville. — Droiture appelée *beuf* (le beuf valant un setier froment, un setier avoine et 2 sous) payée par les habitants de Tigéville. — Recette des rentes dites *jacquenot* et *les pennées* dues par les mêmes. — Corvées de la souche, de la vigne, de la faux, de la fenaison, de la

aille et de la sarcle dues par les habitants de la mairie de Tigéville. — Dépense pour michettes délivrées aux ouvriers faisant les corvées en la vigne des seigneurs. — Rente due par les habitants de Liouville et Saint-Agnant pour permission de cuire pain en leurs maisons. — Somme payée (en 1583) à un messager pour être allé à Nancy porter les informations sur les dégâts faits au bailliage d'Apremont par les gens de guerre depuis l'an 1567. — Dépenses pour exécutions d'individus accusés de sortilége. — Confiscation des biens d'un individu de Vertuzey par droit de *forfuyance*. — Compte de l'aide général du bailliage d'Apremont en 1585, avec la déclaration du nombre des conduits de chaque village. — Dépense pour la façon et la vendange de la vigne des seigneurs. — Compte des munitions fournies (en 1587) pour l'armée du duc de Lorraine Charles III. — Pains délivrés, à Gray, au sieur de Chastenoy, commissaire général des vivres de l'armée. — Amende contre un individu de Tigéville pour avoir désobéi au commandement à lui fait d'aller aux loges à cause de la contagion de peste (1580). — Dépense pour la conduite à Nancy, dans les caves de l'hôtel, de vingt queues de vin blanc et clairet de la vigne d'Apremont. — Dépense faite par le receveur et son contrôleur (en 1595) en allant par le bailliage d'Apremont informer des dégâts, rançonnements et pilleries que les sujets du bailliage ont soufferts par les armées du duc de Bouillon en 1587 et depuis. — Dépense pour la procédure instruite contre un individu condamné à être pendu et étranglé pour vols sur les grands chemins. — Dépense pour envoi d'une bouteille de vin de la vigne d'Apremont à messieurs les président de Nancy et gens du bureau de S. A. (le duc Charles III) pour tâter si ledit vin était propre pour le deffruit de l'hôtel. — Somme reçue de Didier Rouyer, maître des forges de Commercy, pour la permission à lui donnée par le duc Henri II de tirer mine de fer en la prévôté d'Apremont. — Dépense pour l'exécution faite « en tableau » d'un individu d'Apremont condamné à être pendu et étranglé pour avoir violé et forcé une jeune fille de neuf ans. — Enchères de la tendue aux grives et bécasses des bois de la gruerie, de la tendue aux louvières du finage d'Apremont. — Recette d'argent pour permission de faire bière à Tigéville; de tenir enseigne pendue à vendre vin; de vendre vin et loger; etc., etc.

A dater de 1652 commencent les mentions relatives à

la peste et aux maux causés par les gens de guerre ; elles sont nombreuses comme dans tous les autres comptes : en 1631, la tendue aux grives et bécasses est défendue à cause de la contagion qui règne à Saint-Mihiel ; en 1632 et 1633, des réductions sont accordées au fermier du four banal de Tigéville et aux meuniers des moulins d'Apremont à cause de la contagion et de l'armée du roi de France. — En 1655, enfin, le comptable remontre que les villages de Nonsart, Beaumont, Saint-Baussant, Mandres et Marbotte sont déserts et abandonnés. — Des rôles des habitants de chaque village, depuis cette époque jusqu'en 1669, viennent confirmer l'assertion du receveur et montrent en quel triste état se trouvait réduite la population du bailliage d'Apremont.

IX. — Comptes de la gruerie d'Apremont.

Cette série ne se compose que de 32 petits registres qui commencent à l'année 1506 et vont jusqu'en 1669. Ils ont peu d'importance et me fournissent seulement les quelques indications suivantes dignes d'être reproduites : Déclaration de ceux qui ont leur affouage ès bois des seigneurs d'Apremont. — Recette d'argent provenant tant des tendues aux grives et bécasses dans les bois de la gruerie d'Apremont, que des glandée et permission de dresser louvières. — Somme reçue des habitants de Tigéville et d'Apremont pour la permission d'envoyer leurs porcs dans certaines contrées de bois. — Amende de 200 francs contre un chevaucheur des bois de la gruerie d'Apremont convaincu de porter le fusil, aller ordinairement à la chasse et s'embusquer dans les bois, et soupçonné d'avoir tué une chèvre sauvage ; etc., etc. Le chapitre des amendes, d'où est extraite la mention qui précède, fait connaître en détail les peines infligées aux individus accusés de délits forestiers.

X. — Comptes du domaine d'Arches.

Ces comptes ne forment pas moins de 207 articles, tant registres du receveur et du contrôleur que pièces justificatives ; ils remontent à l'année 1492 et vont jusqu'en 1669. Ils pourraient donner matière à une foule de mentions intéressantes, mais je suis obligé de me restreindre aux principales :

Somme payée à Guillaume Hennezel, contrôleur de Bruyères, à cause d'une verrière (verrerie) qu'il a fait

construire au ban de Tendon. — Rentes dues par les propriétaires des scieries de la prévôté d'Arches. — Réduction de servitudes accordée aux habitants de Bellefontaine pour repeupler ce lieu. — Droiture dite *le tailliage* due par les habitants de la mairie de Ramonchamp. — Droitures dites *la sommaille* et *le culage* (cueillage et cueillette) dues par les habitants de Pouxeux, Eloyes, Archettes, et ceux des mairies de Longchamp et Ramonchamp. — Recette de la morte-main d'une femme de Douxnoux morte de la peste (1511-1512). — Déclaration des corvées à faire pour les réparations du château d'Arches par les habitants des bans d'Arches et de Tendon, etc. — Cens dû par un individu d'Archettes à cause de sa papeterie. — Somme payée à un messager pour avoir porté lettre au receveur général de Lorraine touchant une mine trouvée par les habitants de Plombières. — Somme délivrée pour la dépense de bouche des gentilshommes étant en garnison à Remiremont (en 1515-1516). — Dépense faite (la même année) par François de Savigny, capitaine d'Arches, Antoine de Ville, capitaine d'Epinal, et autres officiers étant à Arches pour le fait des bannières de la prévôté. — Dépense pour poisson conduit de Remiremont à Nancy pour l'entrée de la duchesse Renée de Bourbon dans cette ville. — Cens dus par les habitants de Moyenpal et de Granges à cause de la vaine pâture pour leurs bêtes. — Dépense pour le charroi à Pont-à-Mousson, par ordonnance du duc Antoine, de tonneaux d'eau de Plombières[1]. — Dépense de cire (en 1545-1546), pour le luminaire de la chapelle du château d'Arches pendant que le corps du duc François y resta déposé. — — Cens dus sur les *quarante-une* scieries de la prévôté d'Arches. — Recette d'héritages des clercs bâtards morts en la prévôté. — Déclaration des droits et émoluments dépendant de l'office de prévôt d'Arches[2]. — Homme le pain au sac dû par les habitants de Cornimont et de la Poirie pour la garde du château d'Arches. — Dépense faite à Plombières par le sieur de Tumejus, bailli de Vosge, à l'accompagnée des cardinal et duc de Guise. —

1. Destinés, sans doute, à la duchesse Philippe de Gueldres, retirée au couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson.

2. Ces droits, fort curieux, sont énumérés à l'article *Arches*, dans ma *Statistique des Vosges*.

Sommes payées à un mineur de la Poirie pour être employé au labourage de la montagne Saint-Guillaume, près de Saulxures, ban de Vagney; — à Claude Villon, maître maçon (architecte) de Nancy, pour visiter les réparations à faire au grand pont et au château d'Arches. — Marché fait en (1570-1571) avec plusieurs voileurs (flotteurs) pour conduire des sommiers de bois par eau jusqu'à Condé (Custines) pour les réparations du château. — Rôle des conduits de Cheniménil payant rente pour leur affouage au mort bois des bois de Tannières. — Inventaire des meubles du château d'Arches (en 1572). — Somme payée au justicier des mines de Bussang pour employer au labourage desdites mines. — Dépense pour l'envoi au duc Charles III de quatre bouteilles de l'eau chaude de la source des bains de Plombières. — Recette de la vente des fromages des hautes chaumes. — Procédure instruite contre un individu du Thillot accusé d'avoir « commis le péché énorme contre Dieu et contre nature de copulation charnelle avec une jument; » condamné à être traîné sur une claie, par l'animal avec lequel il aurait abusé du péché contre nature, au lieu accoutumé à faire justice, et là brûlé avec ledit animal. — Déclaration des droits et autorités du duc de Lorraine en la prévôté d'Arches toutes et quantes fois qu'il s'y prend cerfs, sangliers ou ours (d'un cerf le quartier droit de derrière, d'un ours la tête et une des pattes de devant, d'un sanglier la hure et le pied droit de devant). — Marché passé (en 1587) par M. de Saint-Baslemont, bailli de Vosge, avec un individu d'Éloyes pour la façon de 2,000 piques et 3,000 « plauceons » à faire lances pour le service du duc Charles III. — Achat de poudre et de plomb envoyés (la même année) au château d'Arches pendant ces troubles et temps de guerre. — Dépense pour avoine fournie aux compagnies albanaises étant, aux mois de décembre 1587 et janvier 1588, aux bans de Longchamp et Ramonchamp. — (1592) Mandement du sieur de Lenoncourt, grand maître de l'hôtel de Charles III, ordonnant d'acheter du cuivre pour l'arsenal de Nancy aux mines de Bussang et du Thillot. — Dépense pour l'exécution d'une femme du Thillot condamnée à être fustigée pour inceste avec son beau-père, et ce dernier banni. — Réduction de taille accordée aux habitants de Plombières (1592) à cause de l'incendie arrivé dans leur ville. — Dépense pour poudre brûlée pendant que le duc Charles III s'arrêta à Arches en revenant de Plombières

(1598)[1]. — Recette de la vente des fromages des chaumes de Gérardmer. — Dépense pour la construction d'une galerie faite aux bains de Plombières lorsque Charles III et la duchesse de Bar (Catherine de Bourbon) y étaient (1602). — Amende contre un individu pour blasphèmes, excès et insolences par lui commis, trouble et scandale, qu'il a apportés à la compagnie qui était à Plombières et prenait les bains (1604). — Somme délivrée aux habitants de cette ville (1605) pour conduire la fontaine du Chêne dans le grand bain et paver leurs rues. — Recette du droit de lance dû au capitaine d'Arches par ceux qui se marient hors de la seigneurie. — Dépense pour faire un essai de la mine de cuivre provenant de la montagne Saint-Georges au Grand-Rombach. — Sommes délivrées aux compagnies des arquebusiers de Remiremont et de Gérardmer pour acheter des joyaux et prix de trait. — Dépense d'avoine pour les chevaux du train du duc Henri II pendant son séjour à Plombières au mois de mai 1616. — Papier délivré à Claude Louis, libraire à Nancy, en échange de livres par lui vendus à Henri II pour la bibliothèque du palais[2]. — Dépenses pour la construction et l'entretien du haras de Vagney. — Dépense pour la mise à la question d'une femme de Franould accusée d'user de remèdes extraordinaires pour la guérison des hommes et des bestiaux, et de se mêler de deviner. — Avoine délivrée pour le train des chevaux du duc de Lorraine Henri II pendant son séjour à Plombières au mois de mai 1623. — Procédure instruite contre un individu accusé de devination, sorcellerie et trafic de diables familiers. — Recette de l'amodiation du droit de confection des bières en l'office d'Arches. — Dépense pour rations de pain achetées pour les gardes du duc Charles IV étant à Plombières (en 1630). — Chapons et poules de la recette d'Arches envoyés à Plombières pour la cuisine du duc Charles IV qui y était au mois d'octobre 1661. — Etat des frais soutenus (en 1668) par les habitants de Plombières

1. Cette mention et beaucoup d'autres, restées jusqu'à présent inconnues, peuvent s'ajouter aux annales de la ville de Plombières et grossir la liste des personnages marquants qui y ont séjourné.

2. Des mentions analogues se trouvent dans les comptes de la gruerie d'Arches, et, en les réunissant à celles des comptes du domaine, j'ai pu dresser le catalogue des livres que le duc Henri II avait réunis dans la bibliothèque du Palais ducal, à Nancy.

pour le logement et la subsistance des gardes de Charles IV et de dix de ses chevau-légers ; etc., etc.

Je n'ai donné que quelques extraits des chapitres des amendes et des exécutions criminelles ; j'aurais pu multiplier les citations à l'infini, notamment en ce qui concerne les sorciers, car les villages de la prévôté d'Arches fournirent, sous ce rapport, un contingent considérable à la justice. On y trouve aussi des mentions nombreuses de condamnations pour outrage aux choses saintes et aux mœurs ; mais il y en a beaucoup, parmi ces dernières, que je n'aurais pas osé reproduire à cause de la crudité des termes dont se servent les comptables. Je me borne à y renvoyer.

Les comptes du domaine d'Arches renferment aussi de tristes détails sur les maux causés, au XVII[e] siècle, par la peste, la famine et la guerre ; et ces renseignements prouvent qu'aucune partie de notre malheureux pays ne fut à l'abri des fléaux qui décimèrent sa population. — En 1644, une réduction est accordée au fermier du sceau de la prévôté parce que, dit celui-ci dans sa requête, « les Suédois prirent leurs quartiers d'hiver dans ladite prévôté, pillèrent et ruinèrent entièrement tous les biens. » — Une attestation donnée, en 1647, par le maire de Ruaux, porte qu'il n'y a plus dans ce lieu que 26 feux, les autres habitants ayant été obligés de se retirer ailleurs à cause du malheur des guerres. — En 1653, le comptable expose les dommages causés aux habitants de la prévôté d'Arches, tant par les troupes du maréchal de la Ferté tenant garnison à Remiremont, que par le passage desdites troupes allant à Belfort et en revenant. — En 1654, les curés du doyenné de Remiremont demandent à être déchargés du droit de garde à cause de la pauvreté où ils sont réduits par suite du logement des gens de guerre. — En 1661, il n'y a que 33 conduits au Val-d'Ajol, beaucoup d'autres habitants n'y étant pas encore retournés à cause des grands malheurs des guerres ; etc., etc.

XI. — Comptes de la grurie d'Arches.

Ces comptes sont plus nombreux encore que ceux du domaine d'Arches, puisqu'ils forment 216 articles ; ils commencent à l'année 1538 et vont jusqu'en 1669. A côté de documents de pure curiosité historique, ils en renferment d'autres qui ont un intérêt plus sérieux : je veux parler des titres relatifs aux droits d'usage

l'Avantgarde, faite par Claude Villon, maître maçon (architecte) du duché de Lorraine. — Rentes dues par les habitants de la seigneurie de l'Avantgarde pour le guet au château dudit lieu. — Rente en chapons due par un individu pour la permission d'ériger un moulin à vent près de Rosières-en-Haie. — Dépense (en 1582) pour l'exécution de trois sorciers. — Recette en deniers pour l'acensement de la contrée de bois dite le Cugnot, fait aux habitants de Marbache. — Dépense (en 1624) pour la détention de trois individus qui détroussaient les passants près de l'ermitage Saint-Eucaire. — Déclaration (en 1637) de ce qu'il est nécessaire de faire pour rendre la rivière navigable depuis Nancy jusqu'à Toul. — Information (en 1666) sur le nombre des religionnaires demeurant dans la terre de l'Avantgarde. — Déclaration (en 1668) des noms, surnoms et qualités des habitants de Marbache, Saizerais et Pompey; etc., etc.

Les comptes de l'Avantgarde, de même que ceux des autres prévôtés, renferment des mentions relatives aux fléaux qui, à diverses époques, désolèrent nos contrées: Mandement (de 1573) enjoignant au receveur de délivrer au pauvre peuple, tant de Pompey que des villages circonvoisins, l'avoine dont il est redevable par l'arrêt de son compte, pour soulager les habitants à cause de la famine. — Quittance de l'aide ordinaire accordée (en 1581) aux habitants de Pompey à cause de la contagion de peste. — Réduction accordée (en 1635) au fermier des pressoirs de Pompey parce que le vin recueilli par lui a été consommé par les gens de l'arrière-ban convoqué par le roi de France. — Néant (en 1636) de la recette des sujets de retenue des villages de Griscourt et Villers-en-Haie, pour être les uns morts, les autres fugitifs. — Réductions accordées (la même année) aux habitants de Rosières-en-Haie, leur village étant absolument ruiné, désert et abandonné; — aux habitants de Saizerais, parce que, depuis le commencement des guerres, ils ont été foulés et oppressés. — Néant (en 1638) de la recette des assises des laboureurs de Marbache, n'y ayant audit lieu ni charrue ni demi-charrue; — idem des cens en deniers, poules et chapons, partie de ceux qui les doivent étant décédés, les autres ayant abandonné le village. — Réduction accordée (en 1641) au fermier des pressoirs banaux de Marbache à cause des gelées arrivées sur les vignes l'année précédente. — Néant (en 1662) de la recette de vin à Saizerais-

(24 octobre 1664) enjoignant aux gruyer et contrôleur d'Arches de se rendre à Lunéville armés et équipés, et d'y amener les forestiers, armés de fusils et d'épées, pour le servir selon qu'il l'ordonnera[2] ; etc., etc.

XII. — Comptes du domaine et de la gruerie de l'Avantgarde.

Ces comptes remontent à l'année 1481 et vont jusqu'en 1673, non sans de très-considérables lacunes, puisqu'ils ne forment en tout que 58 articles, tant registres que pièces justificatives. J'ai placé les comptes de la gruerie avec ceux du domaine parce qu'ils sont en fort petit nombre, et que les acquits de l'un et de l'autre sont réunis dans les mêmes liasses. Du reste, ces deux circonscriptions administratives avaient peu d'étendue : la prévôté, comme la gruerie de l'Avantgarde, n'avait dans son ressort que les villages de Marbache, Rosières-en-Haie, les deux Saizerais et Pompey, où résidaient les officiers et que dominait le château fort qui donnait son nom à la seigneurie.

Aussi les comptes de l'Avantgarde sont-ils moins riches en documents que la plupart des autres ; voici les mentions les plus intéressantes qu'ils m'ont fournies : Recette des assises de bêtes tirantes dues par les habitants de Marbache et des Saizerais. — Redevance due par les habitants de Rosières-en-Haie pour la permission d'avoir des fours en leurs maisons. — Recette de l'amodiation du passage et ponton de Pompey ; — de la pêche des rivières de Meurthe et de Moselle. — Recette de vin des pressoirs banaux de Pompey et de Marbache. — Confiscation (en 1572) des biens d'une femme condamnée, pour larcins, à être fustigée par le maître des hautes œuvres trois tours à l'entour du carcan et bannie hors des terres de la seigneurie de l'Avantgarde. — Déclaration des droits et autorités appartenant aux ducs de Lorraine dans cette seigneurie. — Déclaration des corvées dues par les habitants de Marbache. — Recette des rentes dues par les francs laboureurs et francs manouvriers de Saizerais. — Visite (en 1573) des ruines et démolitions arrivées au château de

2. Ce mandement, qui se rapporte à des circonstances dont on ne trouve pas l'indication dans nos historiens, existe également dans les comptes des autres grueries, lorsqu'il y a des pièces justificatives pour l'année 1665.

ville, Lebeuville, Chamagne et Villacourt lorsque le doyen va lever les rentes. — Amodiation de la maîtrise des châtreux de Bainville. — Confiscation d'héritages achetés sans avoir payé le droit de relevage ou de relèvement. — Blé délivré aux joueurs de violon et de cornet du duc de Lorraine Henri II. — Confiscation des meubles de plusieurs individus de Villacourt qui avaient tourné la tuile et s'étaient rendus bourgeois sous la seigneurie du sieur de Froville sans avoir observé les us et coutumes; etc. etc.

De 1656 à 1669, les comptes du domaine de Bainville renferment d'assez nombreuses mentions qui attestent que les villages de cette seigneurie avaient souffert, comme les autres, des fléaux qui désolèrent la Lorraine : le pont de Bainville et la maison du duc étaient ruinés, le four banal de Villacourt démoli par les gens de guerre; Hergugney ne comptait plus que quatre conduits faisant labourage, Xaronval cinq ; il n'y avait plus que deux maisons à Lebeuville, les autres étaient entièrement ruinées et brûlées ; etc.

Le chapitre des exécutions criminelles contient beaucoup de mentions relatives à des cas de sortilége, et celui des amendes une infinie variété de condamnations pour des délits, dont voici quelques exemples : — Pour avoir mis la main sur la perche où étaient les gants le jour de la Saint-Maurice, fête de Bainville ; — pour paroles deshonnêtes prononcées devant la communauté de Marainville assemblée ; — pour défaut d'assistance au plaid banal; — pour insolences commises dans un cimetière; — pour querelles et batailles les jours de fête des villages ; — pour coups et outrages sur les grands chemins; — pour injures au lieutenant du prévôt de Bainville; — pour vente de grains à fausse mesure; — pour accusation de sorcellerie ; — pour rupture d'une cloison de vive haie ; — pour désobéissance à une main-mise sur un héritage ; — pour insolences nocturnes commises devant la maison du curé de Lebeuville; — pour avoir appelé une femme ribaude et putain ; — pour avoir coupé un arbre fruitier ; — pour avoir abusé et engrossi une fille ; — pour avoir travaillé un jour de fête ; — pour recel d'objets volés ; — pour coups et outrages à une femme enceinte, — à l'un des jurés de Marainville ; — pour vols de fruits dans les jardins ; — pour être allé dans les vignes à l'époque de la maturité du raisin ; — pour avoir avancé la haie d'un

héritage joignant l'usuaire de ville; — pour blasphèmes contre le saint nom de Dieu; — pour avoir été trouvé en taverne pendant le saint sacrifice de la messe; etc., etc.

J'avais espéré trouver dans les comptes de Bainville-*aux-Miroirs* quelque mention qui m'indiquât l'origine de la dénomination de ce village; mes investigations sont restées sans résultat. Il est probable néanmoins qu'il y a eu dans ce lieu, à une époque plus ou moins éloignée, mais certainement antérieure au XVIe siècle, une usine verrière qui a disparu comme la papeterie de Bayon, dont je parlerai tout à l'heure, sans qu'on sache à la suite de quel événement, et sans que l'on ait connaissance de l'importance qu'elle a pu avoir.

XIV. — Comptes de la seigneurie de Bayon.

Parmi les séries que forment les comptes, il s'en trouve plusieurs composées seulement de quelques registres. Ces petites séries sont d'autant plus intéressantes qu'elles m'ont échappé pour la plupart lorsque j'ai rédigé *les Communes de la Meurthe*, et qu'ainsi je n'ai pu en donner des extraits. De ce nombre sont quatre comptes de la seigneurie de Bayon, de 1568 à 1572; ils renferment, ainsi qu'on va le voir, différentes mentions qui ne sont pas sans intérêt:

Taille due, deux fois l'année, par les habitants de Bayon, à la volonté des seigneurs. — Amodiation de la vente et du poids de la halle de Bayon. — Servitudes dues par les arrentés de Froville: « Les manans arrentez au lieu de Froville sous les sieurs et dames de Baion seuls, sont en nombre de sept maisons et sont de telles servitudes et conditions que tous ceulx qui résident en icelles sont pour toutes actions subjectz à répondre par devant la franche justice des sieurs et dames audit Baion, qu'est à la porterie du chasteau dudit lieu. Sont encore subjetz de garder la porte du chasteau lorsque l'on faict exécution d'aulcuns délinquans, tant criminelz qu'aultres, et lesdits sieurs et dames de Baion sont tenus leur rendre et donner, faisant la garde à la porte, à ung chacun repas, savoir le disnez et souppez, une quarte de vin et du pain. » — Recette d'argent pour les terres arables du ban de Borville. — Redevances dues par les petits bourgeois. — Recette du droit de *repaixement* dû par ceux qui vendent héritages au même lieu. — Obligation des habitants de Germonville de lever et dresser l'échelle au signe patibulaire

des seigneurs lorsqu'un criminel est condamné à être pendu. — Recette de cire pour l'amodiation de la maîtrise des cordonniers, boulangers, charpentiers et maçons de Bayon ; — pour des étaux de merciers et de drapiers sous la halle du même lieu ; etc., etc.

A l'article des cens ordinaires se trouve la mention suivante, assez curieuse pour être rapportée textuellement : « Au ban et finage de Baion y avoit une *papellerie*, laquelle debvoit chacun an aux seigneurs et dames dudit Baion, au jour de feste Saint-Martin d'hiver, trois frans de cens, et pour ce que elle est à présent ruynée, par ce néant. »

Le chapitre des dépenses ne contient que les quelques indications ci-apres :

Réduction accordée (en 1568-1569) aux fermiers du hallage de Bayon « eu égard aux pertes par eux supportées pendant les temps des guerres et pestiférés régnant aux environs. » — Dépenses pour réparations à la tuilerie, aux château, moulins et battants de Bayon. — Rente assignée aux *chanoines* de Thelod sur les tailles et vente de Bayon. — Dépense de cire que les sieurs et dames du même lieu donnent chacun an, le jour de la Chandeleur, pour les cierges et chandelles de leurs officiers et fermiers qui tiennent leurs usines. — Réduction accordée (en 1571-1572) au fermier du hallage de Lamarche pour les peste et guerre régnant tant audit lieu qu'aux environs. — Dépenses pour réparations au château de Bayon ; etc., etc.

XV. — Compte de la seigneurie de Beauménil.

Ce registre unique est intitulé : « Compte de la terre et seigneurie de Beaumesnil et de ses appartenances, pour très-haut et très-excellent prince le roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar, comte de Vaudémont, seigneur d'Elbeuf et dudit Beaumesnil, commençant au jour Saint-Michel 1499 et finissant à pareil jour de l'an 1500. » Il s'agit, dans ce compte, d'une des terres que Jeanne d'Harcourt avait apportées en dot à René II, et qui était située en Normandie.

CHAPITRE IV.

Statistique météorologique.

Résumé des observations météorologiques faites à Nancy, pendant l'année 1856, par M. le docteur Simonin père.

(Extrait des Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.)

Le vent dominant a été le nord-est, qui a soufflé 86 fois ; d'après leur fréquence décroissante, les autres vents sont venus des divers points de l'horizon, savoir : le sud-ouest 65 fois, l'ouest 58, le sud 49, le nord 33, le nord-ouest 21, l'est 15, le sud-est 13, le sud-sud-ouest 11, le sud-sud-est 8, l'ouest-sud-ouest 5, l'est-nord-est et le nord-nord-ouest chacun 3, le nord-nord-est 2, l'est-sud-est et l'ouest-nord-ouest chacun 1.

Le ciel a été pur 31 fois, presque pur 16, nuageux 449 et couvert 70. Il y a eu 130 jours de brouillard, 27 de bruine, 166 de pluie. 9 de grêle, 29 de neige, 3 de grésil, 7 de gelée blanche, 70 de gelée, 2 de verglas, 24 de tonnerre et 16 d'éclairs.

La plus grande élévation du mercure dans le baromètre a été, le 25 février, de.......... 752mm, »

Le plus grand abaissement, le 26 décembre, de.......................... 710 »

Hauteur moyenne.............. .. 737 96

Le maximum de la température a été, le 11 août, de...................... + 25°

(*Echelle de Réaumur.*)

Le minimum, le 14 janvier, de...... — 6°

Température moyenne du 1er trimestre + 3° 32

Du second........................ + 10° 21

Du troisième..................... + 13° 33

Enfin du quatrième............... + 4° 40

Température moyenne de l'année..... + 7° 81

Il y a eu des tempêtes les 10 avril, 19 mai, 8 juillet,

24 septembre, 24 et 25 novembre, 10 et 13 décembre; le vent, sans être aussi impétueux, a été violent les 24 janvier, 7 février, 12, 13 et 16 mars, 6, 7, 20 et 21 avril, 7 et 31 mai, 28 et 29 septembre, 15 octobre, 8 et 9 décembre.

L'hygromètre dans l'appartement a varié de 45 à 53°; mais à l'extérieur il a marqué 39° le 4 août et 60° dans la nuit du 10 au 11 janvier.

Les brouillards les plus remarquables, par leur densité, leur durée et leur odeur désagréable se sont produits les 19, 21, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre.

Les 166 jours de pluie indiqués ont produit $0^{m}994$ d'eau, quantité qui excède la moyenne annuelle de $0^{m}168^{mm}$. Par suite de ces pluies abondantes, les rivières sont sorties de leur lit les 24 janvier, 29 avril, 30 mai et 29 novembre.

Le 13 septembre, le vent du nord-est, qui soufflait le matin, avait été remplacé par celui du nord-ouest, et à du brouillard avait succédé un ciel nuageux; le baromètre était à 740 millimètres et le thermomètre Réaumur marquait $+ 14^{\circ} \frac{5}{12}$. Une nuée avec éclairs et tonnerre vint obscurcir le ciel, vers une heure aprés midi et donna naissance à une trombe, un peu après l'heure indiquée. Le météore, dont la marche n'était pas très-rapide, se dirigea vers le sud-est, et versa à Varangéville de la pluie, de la grêle, du sable et dégrada le chemin de fer. La trombe avait la forme d'un cône allongé et renversé; sa partie moyenne, légèrement courbée, formait un arc de cercle dont la convexité était dirigée du côté opposé à la direction du vent alors nord-ouest. La couche supérieure des nuages, d'où elle descendait, avait une couleur gris ardoisé uniforme, tandis que la couche inférieure était d'un gris très-clair.

La chute de la neige, malgré sa fréquence, a été peu abondante; la grêle est tombée les 26 janvier, 6, 7, 9 et 10 avril; 1er, 7 et 9 mai, 25 novembre. Les grêlons, de petit volume, étaient mêlés à beaucoup de pluie, en sorte que ce météore si redoutable n'a fait éprouver aucune perte sensible à Nancy, ni à ses environs.

Le 3 février, vers 8 heures 20 minutes du soir, notre ville a été illuminée par le passage d'un météore de la grandeur apparente de 8 centimètres et de la forme d'une poire ; il dirigeait sa course rapide de l'est au nord-ouest, en lançant des jets de feu par sa partie postérieure qui était la plus étroite. Ce bolide a été vu à Lorquin, où M. le docteur Marchal, que nous avons souvent cité, a observé trois autres phénomènes du même genre, le 2 janvier, le 8 et le 9 février.

L'hiver de 1855 à 1856 n'a pas été rigoureux. En effet il a gelé 3 fois seulement en novembre, 22 en décembre, 14 en janvier, 6 en février, 15 en mars et 1 en avril. Le thermomètre s'est abaissé en novembre à — 2°, en décembre à — 11°, en janvier à — 6°, en février et en mars à 3°, et en avril à — 1°. Si, comme on le voit, le froid n'a été ni intense, ni soutenu, il n'a cessé que tardivement, ce qui a nui aux productions de la terre.

Pendant l'année qui fait le sujet de ce résumé aucune épidémie n'a sévi sur la population. La mortalité, beaucoup moindre qu'en 1854 et 1855, a principalement reconnu pour cause les maladies chroniques, parmi lesquelles la phthisie pulmonaire occupe le premier rang par sa fréquence. Les indispositions ont été nombreuses ; les affections aiguës graves se sont heureusement montrées rarement. Au commencement de janvier, on a observé des pharyngites, des bronchites, des diarrhées, et vers la fin de ce mois, des conjonctivites, des pneumonies et des hémoptisies essentielles ; en février le croup a fait quelques victimes ; la conjonctivite est devenue fréquente en mars ; août a été marqué par de nombreuses diarrhées et par trois cas de choléra-morbus, dont un a été mortel ; en novembre, la fièvre typhoïde a sévi et l'on a aussi rencontré la bronchite, la diarrhée, les oreillons et le rhumatisme aigu ; enfin, en décembre, la rougeole, qui régnait déjà depuis assez longtemps, a pris de l'extension, et quelques angines couenneuses ont paru. Pendant toute l'année, la constitution médicale a été bilieuse, et les évacuants des premières voies sont devenus nécessaires, tandis qu'il a fallu rarement

recourir à la saignée, en raison de la débilité des malades. Une température humide et froide a pu concourir à la production de l'asthénie, mais cet état a été certainement le résultat de la pénurie et du prix élevé des comestibles, ainsi que de la privation du vin, boisson qui, lorsqu'on n'en abuse pas, répare les forces des classes laborieuses.

Si l'on déduit 113 enfants morts-nés, le nombre des naissances s'est élevé à 1,187, savoir : 599 du sexe masculin et 588 du sexe féminin.

Le nombre des décès a été de 1,085, dont 512 du sexe masculin et 573 du sexe féminin.

Les naissances ont donc excédé les décès de 102.

CHAPITRE V.

Statistique de la vaccine pour 1856.

(Extrait du rapport de M. le docteur Edmond Simonin.)

CIRCONSCRIPTIONS RURALES.	MÉDECINS.	Naissances.	Vaccinations gratuites pratiquées.
Arrondissement de Château-Salins.			
Albestroff (1re).	Duviviers.	138	126
Albestroff (2e).	Brouland.	111	114
Château-Salins (1re).	Zugmayer.	151	65
Château-Salins (2e).	G. de Schacken.	76	73
Château-Salins (3e).	E. de Schacken.	65	74
Delme (1re).	Foissey.	143	133
Delme (2e).	Sulikowski.	132	149
Dieuze (1re).	Pichon.	161	97
Dieuze (2e).	Josset.	92	93
Vic (1re).	Bagré.	144	120
Vic (2e).	Leclercq.	148	162
	TOTAUX.........	1,361	1,206
Arrondissement de Lunéville.			
Baccarat (1re).	Mangin.	236	241
Baccarat (2e).	Grandis.	211	161
Bayon (1re).	Mergaut.	116	143
Bayon (2e).	Bastien.	120	127
Blâmont (1re).	Hovasse.	171	169
Blâmont (2e).	Mayeur.	109	90
Gerbéviller.	Lotz.	196	163
Lunéville N.	Eby.	169	144
Lunéville S.-E. (1re).	Simon.	83	63
Lunéville S.-E. (2e).	Saucerotte.	91	96
	TOTAUX...	1,805	1,397

CIRCONSCRIPTIONS RURALES.	MÉDECINS.	Naissances.	Vaccinations gratuites pratiquées.
	Arrondissement de Nancy.		
Haroué (1re).	Rouyer.	158	109
Haroué (2e).	Colnot.	108	103
Nancy E. (1re).	Bertrand.	106	105
Nancy E. (2e).	Vallois.	109	81
Nancy N.	Nollet.	146	133
Nancy O.	Boppe.	128	163
Nomeny (1re).	Gény.	304	339
Nomeny (2e).	Gény.		
Pont-à-Mousson (1re).	Donoux.	240	195
Pont-à-Mousson (2e).	Bernard.	135	136
Saint-Nicolas (1re).	Barrey.	304	177
Saint-Nicolas (2e).	Joly.	116	106
Vézelise (1re).	Cugnien.	169	155
Vézelise (2e).	Clément.	85	92
	TOTAUX.........	2,388	1,894
	Arrondissement de Sarrebourg.		
Fénétrange (1re).	Michaux.	300	335
Fénétrange (2e).	Michaux.		
Lorquin (1re).	Marchal.	134	162
Lorquin (2e).	Grillet.	227	228
Phalsbourg (1re).	Léman.	509	361
Phalsbourg (2e).	Léman.		
Réchicourt (1re).	Bortkiewitz.	228	241
Réchicourt (2e).	Bortkiewitz.		
Sarrebourg (1re).	Weiss.	417	366
Sarrebourg (2e).	Weiss.		
	TOTAUX.........	1,815	1,693
	Arrondissement de Toul.		
Colombey (1re).	Toussaint.	176	180
Colombey (2e).	Magnien.	149	193
Domèvre (1re).	Brundsaux.	105	147

CIRCONSCRIPTIONS RURALES.	MÉDECINS.	Naissances.	Vaccinations gratuites pratiquées.
Domèvre (2e).	Nicolas.	120	160
Thiaucourt.	Valentin.	243	203
Toul N. (1re).	Bancel.	296	262
Toul N. (2e).	Martel.	154	153
Toul S. (1re).	Toussaint.	150	139
Toul S. (2e)	Petitmengin.	102	82
	Totaux.........	1,495	1,499

RÉSUMÉ.

Naissances. — Service départemental............. 8,864
Service communal de Nancy........ 1,187

10,051

De ces 10,051 enfants nés en 1856, sont morts, avant la vaccination :

Dans le service départemental.................... 1,022
Dans le service communal 113

Reste donc à vacciner approximativement...... 8,916

Le chiffre des vaccinations a été le suivant :

Service départemental........................... 7,778
Service communal de Nancy...................... 819
Pratique civile en dehors des service établis par l'administration.................................... 659
Vaccinations opérées par MM. les Chirurgiens militaires.. 57

Total général........... 9,313

Des 7,778 sujets vaccinés dans le département 5,182 enfants avaient moins d'une année, et 2,596 avaient plus d'un an. Il y a, sur l'année précédente, une notable amélioration pour la présentation des enfants aux vaccinateurs dans la première année de la vie. La proportion inverse des enfants audessous d'un an et de plus d'un an existait, il y a quelques années.

CIRCONSCRIPTIONS RURALES.	MÉDECINS.	Naissances.	Vaccinations gratuites pratiquées.
	Arrondissement de Nancy.		
Haroué (1re).	Rouyer.	158	109
Haroué (2e).	Colnot.	108	103
Nancy E. (1re).	Bertrand.	106	105
Nancy E. (2e).	Vallois.	109	81
Nancy N.	Nollet.	146	133
Nancy O.	Boppe.	128	163
Nomeny (1re). Nomeny (2e).	Gény. Gény.	304	339
Pont-à-Mousson (1re).	Donoux.	240	195
Pont-à-Mousson (2e).	Bernard.	135	136
Saint-Nicolas (1re).	Barrey.	304	177
Saint-Nicolas (2e).	Joly.	116	106
Vézelise (1re).	Cugnien.	169	155
Vézelise (2e).	Clément.	85	92
	TOTAUX.........	2,388	1,894
	Arrondissement de Sarrebourg.		
Fénétrange (1re). Fénétrange (2e).	Michaux. Michaux.	300	335
Lorquin (1re).	Marchal.	134	162
Lorquin (2e).	Grillet.	227	228
Phalsbourg (1re). Phalsbourg (2e).	Léman. Léman.	509	361
Réchicourt (1re). Réchicourt (2e).	Bortkiewitz. Bortkiewitz.	228	241
Sarrebourg (1re). Sarrebourg (2e).	Weiss. Weiss.	417	366
	TOTAUX.........	1,815	1,693
	Arrondissement de Toul.		
Colombey (1re).	Toussaint.	176	180
Colombey (2e).	Magnien.	149	193
Domèvre (1re).	Bruadsaux.	105	147

CHAPITRE VII.

Statistique bibliographique.

Liste des principaux ouvrages imprimés dans le département de la Meurthe, du 1er novembre 1856 au 1er novembre 1857.

Bénédiction des cloches de la paroisse Saint-Pierre de Nancy, par M. l'abbé Marchal. In-8°. Vagner.

Calendrier liturgique du diocèse de Nancy (1857). In-12. Ve Raybois.

Proposition Gautherot à la ville de Nancy. In-plano. Christophe.

Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de la Meurthe, par MM. Henri Lepage et C.-A. George-Grimblot. In-12. Ve Raybois.

Prière à Notre-Dame-de-Bon-Secours, par M. le curé de Bon-Secours. In-18. Vagner.

Histoire de Lorraine, par M. Aug. Digot, t. 6. In-8°. Vagner. (*Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*)

Tableau généalogique et chronologique des ducs héréditaires de Lorraine, par M. Louis Lallement. In-plano. Vagner.

La Galerie des Cerfs et le Musée lorrain au Palais ducal de Nancy, par M. Henri Lepage. In-18. A. Lepage.

Léopold, duc de Lorraine, loué par Voltaire. — Voltaire fait un magnifique éloge de Léopold, duc de Lorraine, par M. Macquin. In-16. Hinzelin.

Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine, t. 6. In-8°. A. Lepage.

Eloge funèbre de Mme Pauline de Faillonnet, supérieure générale des sœurs de la Doctrine-Chrétienne, par M. l'abbé Blanc, aumônier du Lycée. In-8°. Ve Raybois.

Entretiens familiers des sœurs de la Doctrine-Chrétienne. In-8°. *Idem.*

Compte-rendu des œuvres et des finances de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Bouxières-aux-Dames. In-4° Vagner.

Précis élémentaire d'instruction religieuse et morale, par le Grand Rabbin de Nancy. In-24. Hinzelin.

Notions pratiques des constructions forestières, par L. Barré. In-folio. Christophe

Introduction à l'étude de la législation et de la jurisprudence forestières, par M. E. Meaume. In-8°. Ve Raybois.

Rapport de M. Lezaud, premier président de la Cour impériale de Nancy, sur l'état de l'enseignement primaire dans les départements de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse et des Vosges. In-8°. Ve Raybois.

Compte-rendu des travaux de la Société de Médecine de Nancy (1855-56), par M. L.-B. Bertrand. In-8°. Ve Raybois.

Notice biographique sur M. Jean-Baptiste Renard, décédé curé de Lunéville, par M. l'abbé Guillaume. In-8°. A. Lepage.

Le Guide du propriétaire d'abeilles, par M. l'abbé Collin. In-12. Vagner.

Géographie historique, industrielle, etc., de la Meurthe, par M. A. Hinzelin, agent général des écoles de Nancy. In-18. Ve Raybois.

Mémoire sur le projet d'enlever à Nancy sa Faculté des Sciences. In-4°. Nicolas.

Délibération du Conseil municipal de Nancy relative à la Faculté des Sciences de cette ville. In-4°. Nicolas.

Institution des sourds-muets parlant, des entendants muets, etc., par M. Piroux. In-8°. Vagner.

Le Damoiseau de Commercy, histoire curieuse et intéressante du xve siècle, par M. Macquin. In-8°. Vagner.

Appareil pour servir à la démonstration de la théorie de la flamme, par J. Nicklès. In-8°. Ve Raybois.

Histoire des fiefs et principaux villages de la seigneurie de Commercy, par M. Dumont. In-8°. Dard.

André des Bordes, épisode de l'histoire des sorciers en Lorraine, par M. Henri Lepage. In-8°. A. Lepage.

Traité d'analyse chimique, traduit de l'allemand, par M. Forthomme. In-8°. Ve Raybois.

Statuts et règlements de la Société de Secours mutuels de Blâmont. In-8°. Vagner.

Les Homonymes et les Homographes de la langue française, par M. Dégardin. In-8°. Ve Raybois.

L'Age d'or est-il dans le passé ? par M. Charpillet. In-8°. Ve Raybois.

Manuel des frères et sœurs du tiers-ordre de Saint-Dominique, par le R. P. Jandel. In-18. Vagner.

Histoire des fiefs et principaux villages de la seigneurie de Commercy (critique de l'), par M. l'abbé Deblaye. In-8°. Vagner.

Bains de Luxeuil, etc., par M. P.-J. Chapelain. In-8°. Ve Raybois.

Eloge du général Drouot, par M. J. Levallois. In-8°. Ve Raybois.

Flore de Lorraine (2e édition), par M. Godron. In-12°, 2 vol. Ve Raybois.

De l'*E* moyen et de l'accent droit, par M. P. G. du Mast. In-8°. Veuve Raybois.

Société des dames de Saint-Joseph, séance générale du 7 mai 1857. In-18. Vagner.

Légende (en vers) des départements et de leurs chefs-lieux de préfecture et sous-préfecture, par M. l'abbé Weiss. In-8°. Ve Ancillon (à Vic).

Note sur l'exil d'Ovide, par M. Guibal. In-8°. Ve Raybois.

Résumé des observations météorologiques et médicales faites à Nancy en 1856, par M. le docteur J.-B. Simonin père. In-8°. Ve Raybois.

Journal et impressions d'un pèlerin de Terre-Sainte en 1855, par M. l'abbé Becq. In-12. Vagner.

Notice sur la vie d'Israël Sylvestre et Description de l'œuvre, par M. Faucheux. In-8°. A. Lepage.

Des Chants populaires dans la Grèce antique, par M. Et. Benoit. In-8°. Ve Raybois.

Excursion hagio-archéologique dans les Vosges, par M. l'abbé Chapia. In-8°. Vagner.

Recherche du Fluor-Action des acides sur les verres, par M. J. Nicklès. In-8°. Ve Raybois.

A Marie immaculée. Pèlerinage à Notre-Dame de Neuviller, par M. l'abbé Guillaume. In-18. A. Lepage.

Réflexions sur quelques points de l'histoire du tubercule (thèse), par M. Paul Lepage. In-4°. A. Lepage.

Hermias, par M. Stiévenart. In-8°. Vᵉ Raybois.

Sur la recherche de l'arsenic par la méthode de Marsh, par M. Blondlot. In-8°. *Idem.*

Souvenirs d'un voyage en Egypte, par M. Lacroix. In-8°. *Idem.*

Sur la nécessité d'appliquer aux rues de Nancy le système des noms historiques, par M. P. G. du Mast. In-8°. A. Lepage.

Traité de mécanique (2ᵉ édition), par M. L. Regneault. In-8°. Vᵉ Raybois.

Instruction sur le dessin graphique, le dessin d'ornement, etc., par M. A. Mélin. In-8°. Nicolas.

Statuts de la nouvelle Société métallurgique de Champigneulles. In-8°. Vagner.

Le Trésor des Chartes de Lorraine, par Henri Lepage. In 8°. A. Lepage.

Documents inédits sur la rédaction des coutumes du comté de Vaudémont, par M. Beaupré. In-8°. *Idem.*

Classement des élèves des deux sexes de l'Institution des sourds muets de Nancy en trois catégories, par M. Piroux. In-8°. Vᵉ Raybois.

De l'introduction, si besoin est, mais surtout de la conservation de certains animaux domestiques, par M. P. G. du Mast. In-8°. *Idem.*

Sur l'acide sulfurique, par M. J. Nicklès. In-8°. *Idem.*

Examen des tracés qui doivent rattacher les houillères de la Moselle et de la Prusse au chemin de fer. In-8°. A. Lepage.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, année 1856. In-8°. Vᵉ Raybois.

De la Confession auriculaire. Réponse au sermon du P. Ventura, par M. le pasteur Schmitt. In-8°. Hinzelin.

Propagation des sciences européennes dans l'extrême Orient, par M. F. Schutz. In-8°. Vᵉ Raybois.

Notice historique et courte instruction sur le scapulaire, etc., par les Chartreux. In-8°. *Idem.*

Histoire abrégée de la sainte Bible, par M. l'abbé Mougenot. In-18. Vagner.

La Bible enfin expliquée, par M. Alliot. In-12. *Idem.*

Mémoire sur la fabrication du vin, par M. Henrion-Barbezan. In-8°. Vᵉ Raybois.

Théorie générale des sources et puits ordinaires et des puits artésiens, par M. F. Lebrun. In-8°. *Idem.*

Statuts de la Société de saint François-Xavier. In-8°. Vagner.

Fleur de l'Inde, par M. P. G. du Mast. In-8°. *Idem.*

Bréviaire du soldat, par M. Longuet. In-8°. *Idem.*

Le Jardin médical des plantes usuelles, par M. C. Peyre. In-18. Trenel.

Des réunions territoriales et de la création de chemins d'exploitation, par M. F. P. In-8°. Pignatel.

Principes du lever des plans, par M. Percin. In-12. Vᵉ Raybois.

Précis de l'histoire de Lorraine, par M. Louis Lallement. In-12. *Idem.*

Une précieuse découverte à faire. In-8°. *Idem.*

De la tendance actuelle des juifs à se rapprocher des chrétiens, par M. F. Jacquot. In-8°. Vagner.

Rapport sur la situation et les œuvres du Bureau de bienfaisance de Nancy. In-8°. Vᵉ Raybois.

De l'histoire de la philosophie chrétienne, par M. A. de Margerie. In-8°. Vagner.

Nouvelle méthode de lecture, par M. Guy. In-folio. Vᵉ Raybois.

Recherches critiques et pratiques sur la nature et le traitement de la fièvre typhoïde, par le docteur Lhuillier. In-8°. Nicolas.

Relations qui existent entre les figures planes et leurs projections, par M. Faye. In-4°. Christophe.

Instructions pratiques sur les constructions, par M. Mélin. In-4° *Idem.*

Syntaxe latine simplifiée, par M. Guibal. In-8°. Vᵉ Raybois.

Église Saint-Christophe de Neufchâteau, par M. H. d'Arbois de Jubainville. In-8°. A. Lepage.

Des Dégénérescences dans l'espèce humaine, par M. le docteur Morel. In-8°. Vᵉ Raybois.

Publications périodiques.

Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée historique lorrain. In-8°. A. Lepage.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique publié par la Société centrale d'Agriculture de Nancy. In-8°. Ve Raybois.

Le Chœur, journal de la Société de Musique religieuse, par M. J. Régnier. In-4°. Trenel.

Bulletin de la Société régionale d'Acclimatation. In-8°. Ve Raybois.

Gravures et lithographies.

Portrait de M. des Porcelets, évêque de Toul. Vicaire.

Façades du Palais ducal de Nancy. Christophe.

Vue à vol d'oiseau de l'abbaye d'Orval. *Idem.*

Plan de l'abbaye d'Orval. *Idem.*

Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, et la salle de lecture. *Idem.*

Le Baptistère d'Avioth. *Idem.*

Tombeau dans l'église de Munster. *Idem.*

Saint-Aubin, Laneuveville-au-Rupt et Riéval. Nicolas-Digout.

Souvenir de Nancy, vue de l'une des fontaines de la place Stanislas. — Recueil des ouvrages en serrurerie exécutés par Lamour. *Idem.*

Fragments d'une cheminée sculptée par Ligier Richier. Christophe.

Porte Royale (côté de la Carrière). — Place Stanislas. — Place de Grève. — Porte Sainte-Catherine. — Portail de l'ancien Palais ducal. — Eglise de Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Place Saint-Epvre. *Idem.*

Chapelle du Lycée de Nancy. *Idem.*

Plan de Nancy, par J. Cayon, avec le dessin des principaux monuments. E. Prévot.

Plan indiquant les différentes communications proposées pour rattacher les houillères de Sarrebruck au canal de la Marne au Rhin et au chemin de fer de l'Est. Christophe.

CHAPITRE VIII.

Statistique nécrologique.

1856-1857.

Décembre 1856. — Mme Francoise DE FAILLONNET, supérieure générale des sœurs de la Doctrine-Chrétienne ; 74 ans.

Mme la comtesse Jeanne-Louise MOLITOR, née Thouvenel.

Janvier 1857. — M. GÉRARD, général en retraite, né à Haroué ; 70 ans.

M. le baron Louis-Antoine DE KLOPSTEIN, ancien membre du Conseil général de la Meurthe ; 82 ans.

Février. — M. François-André THERRIN, docteur en médecine, membre de l'Académie de Médecine, ancien chirurgien principal des armées, officier de la Légion-d'Honneur et décoré de plusieurs ordres étrangers ; 78 ans (à Bourbonne-les-Bains).

M. Charles RAUCH, peintre ; 64 ans.

M. le baron ROTTEMBOURG, général en retraite, né à Phalsbourg ; 87 ans (à Mongeron, près Paris).

Mars. — M. le général GUSELER, en retraite à Lunéville.

Avril. — M. Louis-Charles-Henri LE MARCHANT DE CHARMONT, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 79 ans.

M. Jean-François POIROT, capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 59 ans.

M. le comte DE FICQUELMONT, chef du 8e régiment de dragons et ministre d'Etat, en Autriche, en 1848 ; militaire distingué, diplomate habile et écrivain politique éminent, né à Dieuze en 1777.

M. Jean-Victor THIRAUT, capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 57 ans.

M. Alexandre-François-Frédéric baron D'ORMES-CHEVILLE, ancien sous-préfet ; 76 ans.

Mai. — M. Pippolyte-Louis-François PITT, chevalier de la Légion-d'Honneur, inspecteur honoraire d'Académie ; 72 ans.

Août. — M. Mathieu-François-Joseph DUROISIN, officier en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis ; 78 ans.

M. l'abbé MOUGENOT, supérieur général des sœurs de la Doctrine-Chrétienne ; 66 ans.

M. Jean-Baptiste-Achille BLAISE, président de la Chambre des notaires de Nancy, membre du Conseil général de la Meurthe et du Conseil municipal de Nancy ; 50 ans.

Mme la baronne ROLLAND DE MALLELOY ; 84 ans (au château de Clévent).

Septembre. — M. le comte Albert-Magdeleine-Claude LEZAY-MARNÉZIA, ancien pair de France, sénateur ; 85 ans (à Blois).

Octobre. — Mme Élisabeth-Zoé BARRE, supérieure générale de la congrégation de Saint-Charles ; 60 ans.

CHAPITRE XI.

Élection des députés au Corps législatif. — Recensement général des votes.

DÉSIGNATION DES CANTONS.	INSCRITS.	VOTANTS.	SUFFRAGES exprimés.	VOIX diverses.
Première circonscription.				
Colombey	4,011	2,867	2,857	144
Domèvre	3,027	2,687	2,680	92
Thiaucourt	2,772	2,114	2,115	100
Toul-Nord	3,861	2,624	2,621	325
Toul-Sud	3,892	2,469	2,468	475
Haroué	3,464	2,347	2,328	160
Nancy-Nord	4,300	2,301	2,282	1,038
Nancy-Ouest	5,472	2,875	2,842	1,557
Vézelise	3,709	2,409	2,390	186
TOTAUX	34,508	22,693	22,583	4,077
Deuxième circonscription.				
Nancy-Est	7,038	4,041	3,987	1,745
Saint-Nicolas	4,335	2,499	2,476	716
Baccarat	5,037	4,285	4,258	111
Bayon	3,016	2,181	2,163	87
Blâmont	3,319	2,737	2,724	65
Gerbéviller	2,945	2,014	2,008	180
Lunéville-Nord	3,325	2,578	2,553	421
Lunéville-Sud	3,629	2,768	2,738	499
Réchicourt	1,989	1,632	1,630	9
Lorquin	3,993	3,111	3,093	93
TOTAUX	38,646	27,846	27,630	3,926

DÉSIGNATION DES CANTONS.	INSCRITS.	VOTANTS.	SUFFRAGES exprimés.	VOIX diverses.
Troisième circonscription.				
Fénétrange	2,516	2,217	2,214	11
Phalsbourg	3,566	3,287	3,287	8
Sarrebourg	3,447	3,041	3,026	42
Albestroff	2,704	2,332	2,329	37
Château-Salins	3,880	3,212	3,207	132
Delme	3,432	3,042	3,025	61
Dieuze	2,783	2,368	2,350	207
Vic	3,665	2,770	2,746	122
Nomeny	3,409	2,921	2,912	105
Pont-à-Mousson	5,242	3,747	3,731	150
TOTAUX	34,644	28,937	28,827	875

La récapitulation générale des trois circonscriptions donne, pour l'ensemble du département, les résultats ci-après :

INSCRITS.	NOMBRE de votes.	SUFFRAGES exprimés.	VOIX OBTENUES par les candidats du Gouvernement.	VOIX DIVERSES.
107,798	79,476	79,040	70,617	8,878

CHAPITRE V.

Analyse des travaux du Conseil général.

Agents voyers. — Augmentation de la somme affectée à leur traitement.

Apprentis. — Maison des Apprentis de la ville de Nancy. — Renouvellement du vœu exprimé les années précédentes.

Archives communales et hospitalières. — Rapport de M. le Préfet : J'ai l'honneur de vous communiquer les rapports de M. l'Archiviste du département, sur le service des archives communales et hospitalières.

Vous y trouverez comme moi, Messieurs, la preuve que, malgré les difficultés qui s'opposent à ce que l'on obtienne des communes rurales des travaux bien réguliers, la rédaction des inventaires des archives des communes et des hospices a fait de notables progrès depuis votre dernière session. Grâce au concours éclairé que prêtent à l'administration MM. les Inspecteurs des écoles primaires, et à l'activité qu'apporte M. l'Archiviste dans la vérification des inventaires, 268 communes (1) et 10 hospices ont aujourd'hui leurs archives classées et inventoriées.

J'ai en outre institué récemment à Nancy une Commission qui pourra seconder très-utilement M. Henri Lepage dans la direction du nouveau service que je lui ai confié, suivant les instructions de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Le classement des archives communales est donc en voie d'avancement, et les améliorations à réaliser pourront peu à peu recevoir leur exécutiou, suivant les ressources des communes et les moyens dont l'administration peut disposer.

Le Conseil général renouvelle le vote d'une somme de 800 fr. à titre de rémunération pour les inspecteurs primaires chargés du service des Archives communales.

Archives départementales. — Vote d'une somme de 3,000 fr. pour le traitement de l'Archiviste.

(1) Au 15 décembre, ce nombre s'élève à 676.

Asile de Maréville. — Adjonction des employés à la caisse de retraites départementale.

Assistance judiciaire. — Les bureaux d'assistance judiciaire du département continuent de fonctionner avec un zèle digne d'éloges ; le nombre des affaires qui leur ont été soumises pendant l'année 1856 s'est élevé à 128.

Ils ont accordé l'assistance dans	52
Et l'ont refusée également dans	52
Ils ont concilié les parties dans	8
Et se sont déclarés incompétents dans	12
Il restait au 31 décembre à statuer sur	4
Nombre égal	128

Trois affaires ont été portées en appel devant le bureau supérieur établi près la Cour impériale de Nancy, l'une a été admise, l'autre rejetée et la troisième renvoyée devant le bureau compétent.

La loi du 22 janvier 1851 est un des bienfaits de notre époque ; appliquée judicieusement, comme on en trouve la preuve dans les résultats ci-dessus, elle assure à tout individu malheureux qui est fondé à en invoquer le bénéfice, le moyen de soutenir ses droits et de défendre ses intérêts devant les Tribunaux.

Assurances agricoles. — Rapport de M. le Préfet : J'ai l'honneur de communiquer au Conseil général une note rédigée par M. Perron, chef de Section au Ministère d'Etat, au sujet du projet d'une caisse générale des assurances agricoles ; j'y joins une lettre dans laquelle M. Amédée Turck, l'un de nos cultivateurs les plus distingués, développe quelques considérations sur les causes ordinaires de la mortalité du bétail.

Vous savez, Messieurs, avec quel soin le Gouvernement de l'Empereur élabore en ce moment les dispositions constitutives d'une institution qui, dans l'opinion de tous les hommes compétents, est appelée à opérer une révolution complète dans l'agriculture. Ce qui, jusqu'alors, a contribué surtout à tenir les capitaux éloignés des entreprises agricoles, c'est la nature et l'importance des risques auxquels les produits sont exposés chaque jour.

Des sinistres qui portent la ruine et la désolation dans un canton, comme nous en avons eu récemment le douloureux spectacle, ne deviendraient, par l'effet d'une assurance d'autant plus efficace qu'elle serait plus géné-

rale, qu'une perte, regrettable sans doute, mais insensible pour la société.

Ce n'est pas ici le lieu de développer longuement tous les avantages que présente la création projetée d'une caisse générale des assurances agricoles; ces avantages sont tellement incontestables que la seule annonce de ce projet a causé dans nos campagnes la joie la plus vive, et que sa réalisation est dès à présent considérée comme devant constituer l'un des plus grands bienfaits dont la France sera redevable à l'Empereur.

Je n'ai pas été touché officiellement des intentions du Gouvernement, je n'ai donc aucune proposition à vous faire à ce sujet; mais, en vous communiquant les deux documents ci-joints, j'ajouterai que, dans ma conviction, l'administration centrale accueillerait avec intérêt les observations que le Conseil général croirait devoir formuler sur une question qui préoccupe à si juste titre l'opinion publique.

Rapport de la commission : Les journaux avaient déjà annoncé le projet qui vous a été communiqué, et l'opinion publique s'en était vivement préoccupée. La grêle, la gelée, les inondations, la mortalité des bestiaux sont des fléaux contre lesquels le travail et la prudence peuvent très-peu de chose, et qui viennent périodiquement apporter la ruine sur quelques parties de notre pays.

Déjà, sans doute, il existe des assurances contre la grêle et contre la mortalité des bestiaux; il n'en existe pas contre la gelée et contre les inondations; les documents sur ces deux sinistres laissent même encore à désirer.

Les assurances à primes fixes, puissantes, pour la plupart, tout en réparant et en atténuant bien des maux, ont cependant pour but principal d'obtenir des bénéfices; en réalité, elles augmentent, pour les cultivateurs, la contribution que les fléaux leur imposent, mais elles la divisent et la rendent moins écrasante pour ceux qui sont frappés.

Les assurances mutuelles, bien plus équitables, ne demandent aux assurés que le remboursement des pertes, et l'indemnité naturellement due à ceux qui administrent. Malheureusement cette mutualité ne s'est guère exercée que dans des rayons restreints, de sorte que le fléau venant à sévir, tous les assurés ou à peu près venant à être frappés, l'assurance devenait illusoire.

Le projet qui vous est communiqué n'est après tout que cette *assurance mutuelle*, mais établie sur la totalité

de la France. Sous ce rapport, le projet répond à l'une des conditions essentielles d'une bonne assurance, savoir l'étendue. L'étendue de territoire assuré est, en effet, tellement essentielle pour la réussite des assurances, que nous avons vu naguère une des entreprises de ce genre des plus dignes d'intérêt, chercher à dépasser les limites de la France.

La seconde condition importante à réaliser est celle du bon marché. La grêle, l'incendie, les inondations sont des malheurs publics; heureux serons-nous si on parvient à en diminuer l'amertume en en faisant supporter une partie à tous les assurés, mais nous ne saurions voir sans regret, ces malheurs aggravés par des frais considérables. Sous ce rapport, nous signalerons à l'auteur du projet qui vous a été soumis, l'administration si paternelle et si humaine de l'assurance mutuelle établie dans la Meuse et dont vous avez entendu avec un vif intérêt les bons résultats et les succès. M. Perron indique déjà comme collaborateurs, MM. les Maires, les Membres des Conseils généraux, des Conseils d'arrondissement, des Chambres d'agriculture. Plus on demandera d'aide et de dévouement pour le soulagement de ces grandes misères, plus on en trouvera. L'administration, patronant une grande mutualité, trouvera d'ailleurs dans ses agents des auxiliaires nombreux et utiles.

Un autre avantage sera de faire porter plus habituellement les yeux sur les moyens de prévenir les inondations et les épizooties. Une notice de M. Turck, sur ce point, vous a été soumise et mérite d'être étudiée; si vous jugiez à propos d'envoyer la délibération que nous avons l'honneur de vous proposer, nous vous demanderons d'y joindre cette note, ainsi que celle de M. Laroque, un de nos plus habiles vétérinaires, sur les chances de mortalité des animaux et les primes d'assurance à demander.

Nous avons l'honneur de vous proposer la délibération suivante :

Le Conseil général pense qu'une institution de cette nature, étendue sur toute la France et administrée avec une sage économie, répondrait à l'un des plus grands besoins de notre agriculture.

Délibération : Le Conseil général approuve ce rapport et en adopte les conclusions.

Bailly, élève sculpteur. — Allocation d'une subvention de 500 fr.

Bâtiments départementaux. — Aliénation de la maison

d'arrêt de Nancy. — Le Conseil général délibère qu'aussitôt après le transfèrement des détenus dans la nouvelle Maison d'arrêt en construction, les bâtiments actuellement occupés par la Maison d'arrêt établie près du tribunal civil, seront vendus aux enchères publiques, en un ou deux lots, sur les mises à prix de 20,000 fr. et de 22,000 fr., ou de 42,000 fr., et cela sans réserver les locaux occupés par M. l'Archiviste ; sauf à allouer une indemnité de logement à cet employé, si l'on ne peut obtenir de l'acquéreur qu'il le laisse en possession des locaux qu'il occupe, jusqu'au moment de la translation du tribunal au palais de la Cour.

Bièvre. — Le Conseil général émet le vœu que le règlement des usines situées sur la riviére de Bièvre, règlement qui intéresse à un haut point l'industrie et l'agriculture, soit terminé dans le plus court délai possible.

Bourses départementales dans les lycées. — Vote de 1,800 fr. pour l'entretien des cinq demi-bourses fondées par le département dans le Lycée de Nancy.

Caisse de retraites départementale. — Liquidation de la pension de M. Duhaut, chef de division à la Préfecture. Le Conseil général s'associe aux regrets et aux éloges si légitimes accordés par M. le Préfet à M. Duhaut, qui, par un travail consciencieux, ses connaissances étendues et son dévouement absolu à ses devoirs, a rendu de si longs et de si excellents services à l'administration du département.

Caisse départementale des incendiés. — Le Conseil émet le vœu que M. le Préfet étudie les moyens d'importer cette institution dans la Meurthe, comme elle l'a été dans la Meuse et les Vosges.

Canal de la Marne au Rhin. — Le Conseil renouvelle le vœu :

1° Que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux complémentaires du canal de la Marne au Rhin ;

2° Que l'administration du canal reste entre les mains de l'Etat ;

3° Que la gratuité du transport sur le canal soit maintenue.

Canal de Nogent-l'Artaud à la Villette. — Le Conseil général, considérant que la Compagnie concessionnaire des canaux de Saint-Denis, de Saint-Martin et de l'Ourcq, se propose d'élargir et de rectifier ce dernier canal, pour le mettre en communication avec la Marne à Nogent-l'Ar-

taud, de manière à établir une ligne navigable non interrompue entre cette rivière, au point susdit, et le bassin de la Villette, à Paris ;

Considérant que la ligne projetée formerait le prolongement direct du canal de la Marne au Rhin et le couronnement de l'œuvre la plus utile qui ait été créée dans nos contrées ; qu'elle supprimerait les graves inconvénients et les nombreuses difficultés de la navigation sur la Marne, et fournirait aux bateaux qui viennent du canal de la Marne au Rhin, les moyens d'atteindre sans efforts, sans transbordement et sans perte de temps, soit le bassin de la Villette, qui est le véritable port de la capitale, soit la navigation de la Basse-Seine ;

Emet le vœu que le projet de construction de ce canal soit promptement adopté et mis à exécution.

Cathédrale de Toul. — Le Conseil général voit avec satisfaction que M. le Ministre, prenant en considération les justes demandes qui lui ont été soumises, concernant la cathédrale de Toul, ait fourni le moyen de continuer la restauration de cet intéressant monument.

La somme de 1,500 fr. pour la première annuité du département est portée au budget de 1857.

Centimes additionnels. — Vœu pour que les forêts de l'Etat soient assujetties à cette imposition.

Chasse. — Vœu pour l'interdiction de l'emploi des faux lévriers.

Chemin de fer de Cocheren à Sarrebourg. — Conclusions du rapporteur de la Commission, adoptées par le Conseil général :

Votre Commission vient, à l'unanimité, vous proposer d'exprimer le vœu de la prochaine exécution d'un chemin de fer reliant les lignes de Forbach et de Strasbourg, et quittant la première de ces lignes entre Saint-Avold et Forbach, pour se rattacher à l'autre à ou près Sarrebourg.

Votre Commission m'a chargé de vous proposer, en outre, d'émettre le vœu que, conformément aux demandes de la Chambre de commerce de Nancy et des délégués des nombreuses industries intéressées, la concession de cette ligne ne soit accordée qu'à charge, par la Compagnie concessionnaire, d'établir des estacades permettant le transbordement facile et le dépôt, sur le canal de la Marne au Rhin, des houilles amenées à Sarrebourg ; à charge aussi d'appliquer sur cet embranchement, pour le transport de ces houilles, les tarifs les plus bas en vigueur sur ses autres lignes, de manière à ce que le prix du

transport des houilles soit toujours calculé d'après le prix du tarif le plus bas et sur le nombre de kilomètres parcourus.

Code forestier. — Vœu pour la révision de ce Code.

Courses publiques de chevaux. — Le Conseil général vote la somme de 1,000 fr. destinée à encourager les courses publiques de chevaux, qu'il désire vivement voir prochainement rétablir à Nancy.

La ville de Nancy a voté pour le même objet une somme de 1,200 fr., et sans contester l'intérêt municipal des courses, il est impossible de ne pas reconnaître cependant que l'intérêt départemental l'emporte.

Dabo (comté de). — Rapport de M. le Préfet : « Le cantonnement de Dabo, qui fut longtemps l'objet de vos méditations et dont j'avais eu l'honneur de vous entretenir dans la session dernière, est en cours d'exécution. Celui des droits usagers dans toutes les forêts domaniales du département est également commencé. Grâce à la sollicitude et à la ferme volonté de l'Empereur, ces opérations, que les gouvernements précédents avaient presque considérées comme impossibles sur certains points, vont donner à l'Etat une augmentation de revenu, et procurer une nouvelle source de travail et de bien-être à des populations qui ont été longtemps dévorées par l'usure et condamnées par la force des choses à une fatale inertie. L'Empereur a voulu que la plus large part fût faite aux usagers, et cette volonté, nettement exprimée dans le décret du 19 mai de cette année, doit être pour son gouvernement une source de bénédictions, si, comme nous devons l'espérer, les différents services chargés de l'application de cette pensée s'inspirent des sentiments paternels du Souverain. Pour ma part, Messieurs, et sur la recommandation que l'Empereur m'en a faite lui-même, lorsqu'il a eu l'occasion de m'entretenir de ce grave intérêt, je ne négligerai rien pour faire comprendre toute sa pensée et respecter ses augustes volontés.

Le Conseil exprime toute sa gratitude à l'Empereur pour la satisfaction donnée au vœu relatif au cantonnement.

Défrichement des forêts. — Le Conseil général émet les vœux : 1° Que la loi sur le défrichement des forêts, ajournée à la prochaine session de la législature, contienne toutes les restrictions nécessaires pour assurer l'alimentation suffisante du pays en produits ligneux, la conservation du sol, celle des sources, de l'égalité et de la salubrité

du climat, et pour empêcher des défrichements funestes dans des terrains impropres à une culture fructueuse ;

2° Que l'Etat ne vende plus à l'avenir de forêts avec faculté de défrichement, dans les localités où, pour des motifs d'intérêt public, le défrichement est refusé ou interdit aux autres propriétaires.

Dépôt d'étalons de Rosières. — Le Conseil émet le vœu que le nombre des étalons, ainsi que celui des stations du département, soit augmenté.

Ecole d'arts et métiers de Châlons. — Allocation de 1,000 fr. pour entretien des boursiers du département.

Ecole de droit. — Vœu tendant à en obtenir le rétablissement.

Ecole impériale forestière. — Renouvellement du vœu pour l'admission d'élèves externes.

Ecole normale primaire. — Des documents constatent une fois de plus l'excellente situation de l'Ecole normale : les élèves, soumis à la règle et attentifs aux leçons, se montrent bien pénétrés de l'importance des fonctions auxquelles ils aspirent et travaillent avec une ardeur qu'il faut quelquefois contenir ; leurs maîtres ont toute leur confiance et les relations qui s'établissent entre eux sont excellentes ; habitués à se faire une haute idée du devoir, ils se ploient facilement à la discipline.

Ainsi l'Ecole normale, par sa bonne direction et l'excellent esprit qui y règne, satisfait à toutes les conditions de son institution.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy. — L'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy occupe, par le nombre de ses élèves, le huitième rang parmi les 21 établissements du même genre existants dans l'étendue de l'Empire français. Les inscriptions prises dans le cours de l'année scolaire 1856-1857, se sont élevées à 194, ou 20 de plus que pendant l'année précédente.

Eglise de Saint-Nicolas-de-Port. — Le Conseil vote une allocation de 1,500 fr. pour la restauration de cet édifice et émet le vœu que le Gouvernement alloue des subventions qui permettent de le restaurer.

Engrais humains. — Le Conseil général, consulté par M. le Préfet sur l'opportunité de l'application et les résultats probable des mesures qu'il semble désirable de prendre au point de vue de la santé publique, aussi bien qu'à celui du développement de l'agriculture, pour assainir, au moyen de l'établissement de fosses d'aisance, la

plupart des villes et villages du département, où il n'en existe point, et empêcher ainsi la perte d'un engrais précieux ; complétement édifié d'ailleurs par les explications que ce magistrat lui a données sur les intentions de l'administration d'apporter, dans la mise à exécution du projet, toute la prudence et la réserve qu'exigent d'anciennes habitudes, des convenances locales et des concessions acquises ; est d'avis que les mesures dont il s'agit sont d'une importance incontestable au double point de vue qu'elles embrassent et qu'il y a opportunité et avantage à en poursuivre l'exécution.

Evêché de Nancy. — Vœu pour son érection en Archevêché.

Gardes champêtres. — Rapport de la commission :

M. le Préfet vous a donné communication du projet de loi sur l'organisation des gardes champêtres, présenté par M. le comte de Lezay-Marnésia, Sénateur.

Votre Commission d'agriculture a examiné ce projet, auquel sont jointes les objections dont il est présumé susceptible, avec une réponse ou réfutation à ces objections.

Elle n'a pas cru devoir vous présenter un rapport détaillé sur ce projet, dont elle reconnaît d'ailleurs le bon esprit et l'importance.

M. le Préfet ayant, par des mesures sages et fermes, pourvu aux besoins de la police rurale dans le département, nous sommes en position d'attendre avec patience la suite qui sera donnée à ce projet, et votre Commission vous propose la délibération suivante :

Le Conseil général constate que l'institution des gardes champêtres dans le département, a reçu, par les soins de M. le Préfet, le développement et les améliorations dont elle était susceptible dans l'état actuel de la législation.

L'utilité d'organiser par une loi l'institution des gardes champêtres, dans toute l'étendue de l'Empire, de la fortifier, de la rendre propre à tous les services qu'elle est appelée à rendre, ne peut être contestée.

Toutefois le Conseil s'abstiendra de formuler son avis sur le projet d'organisation légale qui lui est communiqué, projet qui demanderait une longue étude, un examen sérieux, auquel le Conseil ne pourrait se livrer d'une manière complète.

La proposition qui précède est adoptée par le Conseil.

Grêle. — Le Conseil alloue 300 fr. aux victimes de la grêle.

docteur en médecine, à Lunéville; Duvivier, docteur en médecine, à ...estroff; Boulanger, officier de santé, à Al-...n, Leclercq, docteur en médecine, à ...: Valentin, docteur en médecine, à Thiaucourt; Nicolas, officier de santé, à Liverdun.

Le Conseil vote l'allocation de 5,000 fr. qui lui est demandée par M. le Préfet pour le service des médecins cantonaux.

Musée historique lorrain. — Le Conseil général émet de nouveau le vœu que la bienveillance du Gouvernement se manifeste d'une manière aussi efficace que possible en faveur de la Commission du Musée historique lorrain, dont les louables efforts, malheureusement restreints par le manque de ressources, tendent à perpétuer le souvenir d'une ancienne nationalité, en sauvant de la ruine les débris remarquables de cette époque et le monument historique destiné à les renfermer.

Routes impériales. — Vœu pour l'amélioration de plusieurs de ces routes.

Société régionale d'acclimatation. — Le Conseil lui vote une subvention de 200 fr.

Stations d'étalons. — Demande d'augmentation du nombre des stations du département. — Demande d'une nouvelle station à Beaumont.

Tabac. — Le rapport suivant a été présenté au Conseil général par M. le Préfet :

En réponse au vœu que vous avez exprimé dans votre dernière session, tendant à obtenir que la culture du tabac fût autorisée dans le département de la Meurthe, comme elle l'a été dans la Moselle, M. le Ministre des finances m'avait fait connaître par dépêche du 20 octobre 1856, qu'il ne pouvait accueillir cette demande, attendu que les besoins de la fabrication française n'exigeaient pas que cette culture fût étendue, même à titre provisoire, dans d'autres départements que ceux qui en étaient déjà en possession; que d'un autre côté, les concessions de l'espèce ne sauraient être faites en général que là où l'administration pourrait acquérir la conviction que sous un bref délai, il serait obtenu des quantités d'une certaine importance, afin que le Trésor pût être dédommagé des frais de personnel qui lui incombent, condition que ne pourrait remplir le département de la Meurthe, puisque, disait S. E., pendant les trois années qui ont précédé le rétablissement du monopole, il n'a produit en moyenne que 18,000 kilogrammes.

laquelle vous portez un si légitime intérêt, continue de répondre aux espérances qu'on en avait conçues.

Ainsi que je vous en annonçais le projet l'an dernier, le service a reçu plusieurs améliorations importantes. Pour épargner aux médecins des déplacements pénibles et assurer aux malades des secours plus prompts et plus efficaces, j'ai modifié seize circonscriptions et j'en ai créé deux nouvelles. En vue de ménager les ressources de l'œuvre, j'ai fait établir, par M. l'Inspecteur du service, un tarif des médicaments, qui a été accepté par la presque unanimité des pharmaciens. D'autres améliorations sont à l'étude et seront prochainement réalisées.

Les praticiens dont j'ai fait choix pour remplir cette tâche difficile et souvent ingrate, ont continué de répondre à ma confiance par leur désintéressement et leur activité. Si quelques négligences ont été relevées dans le service, ceux à qui elles ont été imputées forment une très-rare exception, et ils auront à cœur, je n'en doute pas, de suivre à l'avenir l'exemple de leurs honorables confrères. Les ressources votées par les communes m'ont permis, cette année, d'augmenter, dans 28 circonscriptions, le minimum de traitement fixé par mon arrêté d'organisation du 25 avril 1855. Je n'ai pu généraliser cette mesure, mais j'aime à croire qu'il me sera possible, une autre fois, de l'étendre à tous les médecins qui s'acquittent avec conscience de leur service, et que les conseils municipaux de leurs circonscriptions concourront plus largement à la dépense de leur traitement. Parmi les 48 praticiens qui remplissent les fonctions de médecins cantonaux, quatorze méritent d'être cités particulièrement pour leur zèle, pour le nombre de malades qu'ils ont secourus et celui des visites qu'ils ont faites. Dans sa séance du 22 juillet dernier, le Comité central de vaccine et de médecine cantonale, appréciant leur mérite et leurs efforts, leur a décerné, sur ma proposition, des récompenses honorifiques dans l'ordre suivant :

Médailles de 1re classe : MM. Weiss, docteur en médecine, à Sarrebourg ; Bagré, docteur en médecine, à Vic.

Médailles de 2e classe : MM. Michaux-Bellaire, docteur en médecine, à Fénétrange ; Lotz, docteur en médecine, à Gerbéviller ; de Schaken père, docteur en médecine, à Château-Salins.

Médailles de 3e classe : MM. Sullikowski, docteur en médecine, à Jallaucourt ; Marchal, docteur en médecine, à Lorquin ; Bernard, officier de santé, à Dieulouard ; Eby,

docteur en médecine, à Einville; Duvivier, docteur en médecine, à Albestroff; Brouland, officier de santé, à Altroff; Leclercq, docteur en médecine, à Vic; Valentin, docteur en médecine, à Thiaucourt; Nicolas, officier de santé, à Liverdun.

Le Conseil vote l'allocation de 5,000 fr. qui lui est demandée par M. le Préfet pour le service des médecins cantonaux.

Musée historique lorrain. — Le Conseil général émet de nouveau le vœu que la bienveillance du Gouvernement se manifeste d'une manière aussi efficace que possible en faveur de la Commission du Musée historique lorrain, dont les louables efforts, malheureusement restreints par le manque de ressources, tendent à perpétuer le souveni d'une ancienne nationalité, en sauvant de la ruine les débris remarquables de cette époque et le monument historique destiné à les renfermer.

Routes impériales. — Vœu pour l'amélioration de plusieurs de ces routes.

Société régionale d'acclimatation. — Le Conseil lui alloue une subvention de 200 fr.

Stations d'étalons. — Demande d'augmentation du nombre des stations du département. — Demande d'une nouvelle station à Beaumont.

Tabac. — Le rapport suivant a été présenté au Conseil général par M. le Préfet :

En réponse au vœu que vous avez exprimé dans votre dernière session, tendant à obtenir que la culture du tabac fût autorisée dans le département de la Meurthe, comme elle l'a été dans la Moselle, M. le Ministre des Finances m'avait fait connaître par dépêche du 20 octobre 1856, qu'il ne pouvait accueillir cette demande, attendu que les besoins de la fabrication française n'exigeaient pas que cette culture fût étendue, même à titre provisoire, dans d'autres départements que ceux qui en étaient déjà en possession; que d'un autre côté, les concessions de l'espèce ne sauraient être faites en général que là où l'administration pourrait acquérir la conviction que sous un bref délai, il serait obtenu des quantités d'une certaine importance, afin que le Trésor pût être dédommagé des frais de personnel qui lui incombent, condition que ne pourrait remplir le département de la Meurthe, puisque, disait S. E., pendant les trois années qui ont précédé le rétablissement du monopole, il n'a produit en moyenne que 18,000 kilogrammes.

MM. les Députés de la Meurthe lui ayant adressé postérieurement une demande collective dans le même but, S. E. a jugé que les considérations invoquées à cet égard étaient de nature à motiver un examen plus approfondi de la question, mais qu'avant que le Gouvernement pût prendre une décision, il était indispensable qu'il fût fixé sur l'importance de la production du tabac, pour lui permettre d'apprécier s'il y aurait pour le Trésor une compensation suffisante aux frais du personnel qu'exigeraient la direction du service et la surveillance.

M. le Ministre m'a demandé en conséquence de lui fournir des indications positives :

1° Sur l'étendue des terres en nombre d'hectares, qui pourraient être affectées à cette culture dès la 1re année, et progressivement pendant la 2e et la 3e année dans le département, et spécialement dans l'arrondissement de Nancy ;

2° Sur les ressources qu'offre le pays, d'une part, en ouvriers agricoles pour l'exploitation et en locaux applicables à la dessication et à la conservation des récoltes, chez les cultivateurs ; d'autre part, en engrais, à l'exclusion des matières fécales, radicalement impropres à la fumure des terres à planter en tabacs, lesquels doivent réunir la légèreté et la finesse du feuillage à l'arôme et à la facilité de combustion ;

3° Enfin, sur les moyens de magasinage que l'administration pourrait trouver à Nancy ou sur tout autre point du département, soit en bâtiments publics, soit en constructions particulières pour y recevoir et manutentionner les tabacs livrés par les planteurs.

Pour remplir l'objet de cette dépêche, j'ai consulté la Société centrale d'Agriculture de Nancy, les chambres d'agriculture des arrondissements, MM. les Sous-Préfets, ainsi que divers agronomes distingués.

Il est résulté des renseignements que j'ai recueillis et que j'ai transmis à S. E., que, la 1re année, on pourrait cultiver en tabacs 870 hectares de terres environ, dont 200 hectares dans l'arrondissement de Nancy, et que cette culture pourrait successivement s'étendre, de manière à être appliquée, la 3e année, à une superficie de 2.700 hectares au minimum ; qu'en dehors de ces chiffres, il est encore fort probable qu'une partie des étangs de Lindre, Zommange, Rorbach et Lansquenet, dans les années où ils sont mis en culture, serait préparée pour y

planter le tabac; que le régisseur de ces étangs affirme que des essais antérieurement faits ont parfaitement réussi;

Que les terrains auxquels on appliquerait cette culture seraient très-propres à donner des produits de bonne qualité, en raison de leur sol fertile, léger et profond;

Qu'à l'exclusion des matières fécales, généralement peu utilisées dans le département, on aurait d'excellents engrais, à cause du nombreux bétail élevé par les cultivateurs et aussi du voisinage des garnisons de cavalerie de Lunéville, Toul et Pont-à-Mousson; qu'il serait facile de s'occuper de cette culture sans laisser en souffrance les autres intérêts agricoles, les ressources en ouvriers étant suffisantes, d'autant mieux que la population tout entière peut être employée à ce genre de travail, depuis l'enfant de 12 ans jusqu'au vieillard;

Qu'il existe généralement partout des locaux convenables pour la dessication et la conservation des récoltes; que la plupart des maisons de fermes sont pourvues de vastes greniers beaucoup trop considérables pour l'engrangement des foins et des céréales, qu'on créerait au besoin des locaux et qu'on agrandirait ceux qui existent actuellement.

J'ai cru devoir également faire remarquer à S. E. que le tabac avait été cultivé avec succès dans le département de la Meurthe depuis 1710 environ jusqu'en 1800; que, vers la fin du XVIIIe siècle, il s'était élevé à Nancy plusieurs fabriques importantes et prospères, mais que cette industrie s'éteignit lors de la mise en régie du tabac, notre département n'ayant pas été classé parmi ceux où la culture de cette plante était autorisée; que des réclamations assez nombreuses furent faites alors; qu'elles se fondaient toutes sur la possibilité déjà démontrée d'une bonne culture, sur l'abondance des engrais et enfin sur l'utilité de multiplier l'usage des plantes sarclées, qui exigent beaucoup de main-d'œuvre et donnent du travail aux campagnes;

Que la réussite de la vigne et du maïs dans nos contrées paraît pouvoir être considérée comme un indice certain que la température y est suffisante pour la culture du tabac;

Qu'il faudrait sans doute que les cultivateurs de la localité fissent l'apprentissage de cette culture et des soins qu'elle réclame, mais que le département de la Meurthe compte un grand nombre de cultivateurs aisés et intelli-

gents auxquels il ne manque qu'un peu d'expérience facile à acquérir.

Par une nouvelle dépêche du 5 de ce mois, M. le Ministre des Finances m'a demandé de lui indiquer si l'administration trouverait sur les points où la culture du tabac serait autorisée, des ressources suffisantes en bâtiments publics ou privés susceptibles de servir de magasins de réception pour les produits livrés par les planteurs.

Il m'a fait observer en outre qu'avant d'accorder, même à titre d'essai, l'extension de la culture à tout le département, ce qui entraînerait la création d'un personnel nombreux et, conséquemment, une dépense de quelque importance, il importait aux intérêts du Trésor que les essais fussent bornés à quelques parties du département ; qu'il convenait dès lors que je désignasse l'arrondissement qui me paraîtrait réunir les meilleures conditions pour y tenter des épreuves, et que, dans cet arrondissement, les cultivateurs fussent appelés à faire dans leurs mairies respectives des déclarations provisoires, mais sérieuses, des quantités de terre qu'ils s'engageraient à planter en tabac pour la campagne prochaine.

J'ai écrit à M. le Maire de Nancy pour qu'il veuille bien me mettre à même de satisfaire à la demande de Son Exc.

En ce qui concerne la désignation de l'arrondissement où il convient de faire les premiers essais, j'ai cru devoir accorder la préférence à celui de Nancy. J'ai en conséquence invité MM. les Maires de cet arrondissement, par une circulaire du 12 août courant, à recueillir et à m'adresser, dans le délai d'un mois, les engagements des propriétaires de leurs communes qui auraient l'intention de planter en tabac, l'an prochain, une certaine surface de terrain. Dès que j'aurai reçu ces divers renseignements, je m'empresserai de les faire parvenir à M. le Ministre des Finances.

Telle est la situation actuelle de l'importante question de la culture du tabac dans notre département.

Le Conseil général, en remerciant M. le Préfet de la communication qu'il vient de lui faire, émet le vœu que les essais tentés dans l'arrondissement de Nancy pour la culture du tabac aient un entier succès, et que cette culture, qui accroîtrait les ressources du département, y soit définitivement autorisée.

SECONDE PARTIE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

NAPOLÉON III (Charles-Louis), Empereur des Français, né le 20 avril 1808, du mariage de Louis-Napoléon, roi de Hollande, et de Hortense-Eugénie, reine de Hollande, marié le 29 janvier 1853 à :

EUGÉNIE, Impératrice des Français, née le 5 mai 1826.

NAPOLÉON (Eugène-Louis-Jean-Joseph), Prince impérial, né à Paris le 16 mars 1856.

FAMILLE BONAPARTE.

Charles-Marie Bonaparte, né le 29 mars 1746, fut député par la noblesse de Corse auprès du roi de France. Il épousa Lætitia de Ramolino et mourut à Montpellier en 1785.

Ses huit enfants.

Joseph-Napoléon, né à Corte, le 7 janvier 1768 ; roi de Naples du 30 mars 1806 à 1808 ; roi d'Espagne du 6 juin 1808 à 1813 ; comte de Survilliers. Il épousa, le 1er août 1794, Marie-Julie Clary, née le 26 décembre 1777, sœur de la reine de Suède, épouse du roi Charles-Jean Bernadotte. — Il mourut le 7 avril 1845.

Napoléon Bonaparte (Napoléon Ier), né à Ajaccio le 15 août 1769 ; Empereur des Français le 18 mars 1804, sacré et couronné le 2 décembre de la même année, roi d'Italie, le 26 mars 1805, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse. Il épousa, 1° le 8 mars 1796, Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie, née à la Martinique, le 24 juin 1763, veuve d'Alexandre vicomte de Beauharnais, morte à la Malmaison, le 29 mai 1814, divorcée depuis 1810 (1) ; 2°

(1) L'impératrice JOSÉPHINE eut de son premier mariage deux enfants qui furent adoptés par l'Empereur, qui adopta aussi une cousine de l'impératrice, la princesse Stéphanie, ce qui forma la famille adoptive de l'Empereur, savoir :
Le prince EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, né en 1782, mort à

le 2 avril 1810, Marie-Louise-Léopoldine-Françoise-Thérèse-Joséphine-Lucie, archiduchesse d'Autriche, née le 12 décembre 1791, déclarée par le traité de Paris du 30 mai 1814, duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, morte en décembre 1847. Il mourut en captivité à l'île Sainte-Hélène le 5 mai 1821.

LUCIEN BONAPARTE, né à Ajaccio en 1775, prince de Canino, le 18 août 1814. Il épousa : 1° en 1795, Christine Boyer, morte en 1801 ; 2° en 1802, Alexandrine-Laurence de Blaschamp, née à Calais en 1778. Il mourut à Viterbe, le 25 juin 1840.

MARIE-ANNE-ELISA BONAPARTE, née à Ajaccio le 3 janvier 1777, princesse de Lucques et de Piombino, grande-duchesse de Toscane, mariée, le 5 mars 1797, au prince Félix Bacciochi, morte au mois d'août 1820, laissant deux enfants.

LOUIS BONAPARTE, père de l'Empereur Napoléon III, né à Ajaccio le 2 septembre 1778, roi de Hollande du 24 mai 1805 au 1er juillet 1810 ; il épousa, le 3 janvier 1802, la princesse Hortense-Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783, fille du premier mariage de l'impératrice Joséphine avec le vicomte de Beauharnais, sœur du prince Eugène de Beauharnais, morte le 5 octobre 1837, connue plus généralement sous le nom de reine Hortense et de duchesse de Saint-Leu. Il mourut le 25 juillet 1846.

MARIE-PAULINE BONAPARTE, grande-duchesse de Guastalla, le 30 mars 1806, mariée : 1° au général Leclerc ; 2° le 6 novembre 1803 au prince Camille Borghèse. Morte sans enfants.

MARIE-ANNONCIADE-CAROLINE BONAPARTE, née à Ajaccio le 25 mars 1782, mariée, le 28 janvier 1800, à Murat, roi de Naples, le 15 juillet 1808. Morte à Florence sous le nom de comtesse de Lipona, le 18 mai 1839.

JÉRÔME BONAPARTE, né à Ajaccio le 15 décembre 1784, roi de Westphalie du 1er décembre 1807 au 26 octobre 1813 ; prince de Montfort, PRINCE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE. Il a épousé : 1° le 27 décembre 1803, Elisabeth Patterson ; 2° le

Munich le 21 février 1824. — Il épousa la fille de Maximilien-Joseph, roi de Bavière, et eut de ce mariage six enfants, alliés aux premières familles de l'Europe.

La reine HORTENSE, mère de l'Empereur Napoléon III, mariée à Louis Bonaparte, roi de Hollande.

La princesse STÉPHANIE, grande-duchesse de Bade, née en 1789, épousa en 1806 le grand-duc de Bade dont elle eut cinq enfants.

22 août 1807, Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, princesse royale de Wurtemberg, née le 21 février 1783, morte le 28 novembre 1835.

Les deux enfants de Joseph Bonaparte :

Zénaïde-Charlotte-Julie Bonaparte, née à Paris le 8 juillet 1804, mariée à son cousin Charles-Lucien-Jules-Laurent Bonaparte, prince de Canino et de Musignano, fils de Lucien, frère de l'Empereur, morte le 8 août 1854.

Charlotte Bonaparte, mariée à son cousin le prince Napoléon-Louis Bonaparte, fils du roi Louis, veuve le 17 mars 1831, morte en 1839.

Fils de Napoléon Ier.

Napoléon-François-Charles-Joseph Bonaparte (Napoléon II), né à Paris le 20 mars 1811, prince impérial des Français, roi de Rome, duc de Reichstadt, mort à Vienne le 20 juillet 1832.

Les onze enfants de Lucien Bonaparte :

Charlotte Bonaparte, née en 1796, mariée au prince Gabrielli, dont elle a eu un fils et trois filles.

Christine-Egypta Bonaparte, née en 1798, mariée, en 1824, à lord Dudley-Stuart, morte en 1847. Son fils Frank Dudley-Stuart est officier dans l'Inde.

Charles-Lucien-Jules-Laurent Bonaparte, né à Paris le 24 juin 1803, prince de Canino et de Musignano (1), membre correspondant de l'Institut de France et des diverses académies de l'Europe, fondateur des congrès scientifiques d'Italie. Il a épousé, le 29 juin 1822, sa cousine Zénaïde Bonaparte, fille du roi Joseph.

Lætitia Bonaparte, née à Milan le 1er décembre 1804, mariée à Thom. Wise, membre du parlement d'Angleterre.

Louis-Lucien Bonaparte, né à Tornigrow (Worcester), le 4 janvier 1813 Elu à l'Assemblée nationale législative le 8 juillet 1849 par 124,762 suffrages dans le département de la Seine ; sénateur ; prince de la famille impériale.

Pierre-Napoléon Bonaparte, né à Rome le 12 septembre 1815, chef de bataillon à la légion étrangère en Algérie, élu, en 1848, par le département de la Corse, représentant du peuple à l'Assemblée nationale.

Antoine Bonaparte, né à Tusculum le 31 octobre 1816.

(1) Mort à Paris.

ALEXANDRINE-MARIE BONAPARTE, née à Rome en 1818, mariée au comte Vincent Valentini.

CONSTANCE BONAPARTE, né à Bologne en 1823, religieuse au Sacré-Cœur à Rome.

PAUL BONAPARTE, mort en Grèce.

JEANNE BONAPARTE, mariée au marquis Honorati.

Les dix enfants de Charles-Lucien :

JOSEPH-LUCIEN-CHARLES-NAPOLÉON BONAPARTE, prince de Musignano, né à Philadelphie le 18 février 1824.

LUCIEN-LOUIS-JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE, né à Rome le 15 novembre 1828.

JULIE-CHARLOTTE-ZÉNAÏDE-PAULINE-LÆTITIA-DÉSIRÉE-BARTHOLOMÉE BONAPARTE, née à Rome le 6 juin 1830.

CHARLOTTE-HONORINE-JOSÉPHINE BONAPARTE, née à Rome le 4 mars 1832.

MARIE-DÉSIRÉE-EUGÉNIE-JOSÉPHINE-PHILOMÈLE BONAPARTE, née à Rome le 18 mars 1835.

AUGUSTE-AMÉLIE-MAXIMILIENNE-JACQUELINE BONAPARTE, née à Rome le 9 novembre 1836.

NAPOLÉON-GRÉGOIRE-JACQUES-PHILIPPE BONAPARTE, né à Rome le 5 février 1839.

BATHILDE-ALOÏSE BONAPARTE, née à Rome le 26 novembre 1840.

ALBERTINE-MARIE-THÉRÈSE BONAPARTE, née à Florence le 12 mars 1842, morte le 3 juin 1842.

CHARLES-ALBERT BONAPARTE, né le 22 mars 1843.

Les deux enfants d'Elisa Bonaparte :

1° NAPOLÉONE-ELISA BACCIOCHI, née le 3 juin 1806, mariée au comte Camerata.

2° FRÉDÉRIC BACCIOCHI, né en 1813, mort à Rome d'une chute de cheval.

Les trois enfants de Louis Bonaparte :

NAPOLÉON-CHARLES BONAPARTE, né à Paris le 10 octobre 1802, prince royal de Hollande, le 5 juin 1806, mort à La Haye le 5 mai 1807.

NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE, grand-duc de Berg et de Clèves, né à Paris le 11 octobre 1804. Il avait épousé sa cousine la princesse Charlotte, fille du roi Joseph. Il est mort à Forli, le 17 mars 1831, sans postérité.

CHARLES-LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (NAPOLÉON III), né à Paris le 20 avril 1808, élu, en 1848, par quatre départements à l'Assemblée nationale. Nommé président de la république française, par 5,774,020 suffrages, le 10 décembre 1848. Élu EMPEREUR DES FRANÇAIS le 2 décembre 1852 par 7,439,216 suffrages. Marié le 29 janvier 1853 à MARIE-EUGÉNIE de Gusman et Porto-Carrero, comtesse de Teba, avec grandesse en 1688, marquise de Ardales de Ozera, de Moya, comtesse de Ablitas, de Banos, avec grandesse en 1612, de Mora, avec grandesse en 1613, de Santa-Cruz de la Sierra, vicomtesse de Calzada, née en 1826 du comte de Montijo et de Marie-Manuele Kirck-Patrick de Glasburn.

Fils de l'Empereur Napoléon III :

NAPOLÉON-EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH BONAPARTE, prince impérial, né à Paris le 16 mars 1856.

Les quatre enfants de Caroline Murat :

NAPOLÉON-ACHILLE-CHARLES-LOUIS MURAT, prince royal des Deux-Siciles, né le 21 janvier 1801, mort le 15 avril 1847.

LÆTITIA-JOSÈPHE MURAT, née le 25 avril 1802, mariée au prince Pepoli.

LUCIEN-CHARLES-JOSEPH FRANÇOIS-NAPOLÉON MURAT, né le 16 mars 1803, élu en 1848 représentant du peuple à l'Assemblée nationale.

LOUISE-JULIE-CAROLINE MURAT, née le 22 mars 1805, mariée au comte Rasponi à Ravenne.

Les trois enfants de Jérôme Bonaparte :

JÉRÔME-NAPOLÉON BONAPARTE, prince de Montfort, né à Trieste le 24 août 1814, colonel du 8e régiment de ligne, au service de son oncle le roi de Wurtemberg. — Il est mort en 1847.

MATHILDE-LÆTITIA-WILHELMINE BONAPARTE, princesse de Montfort, née à Trieste le 24 mai 1820, mariée en 1841 au prince Demidoff de San-Donato. Princesse de la famille impériale.

NAPOLÉON-JOSEPH-CHARLES-PAUL BONAPARTE, prince de Montfort, prince impérial, né à Trieste le 7 septembre 1822, ancien capitaine au 8e régiment de ligne, au service de son oncle le roi de Wurtemberg, élu en 1848 par la Corse à l'Assemblée nationale. Prince de la famille impériale.

MAISONS DE LL. MAJESTÉS L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE ET DE S. A. LE PRINCE IMPÉRIAL.

Ministre de la maison de l'Empereur : S. Exc. M. Achille Fould (G ✱).

Grande aumônerie : MM. Morlot, grand aumônier ; — Menjaud (O ✱), évêque de Nancy, premier aumônier (chargé du service) ; — Tirmache ✱, second aumônier ; — l'abbé Mullois, premier chapelain ; — l'abbé Versini, chapelain ; — l'abbé Liabeuf, idem ; — l'abbé Laine, idem ; — l'abbé Devèze de la Joyeuse, maitre des cérémonies ; — l'abbé Ouin la Croix, secrétaire général.

Grand maréchal du palais : S. Exc. M. le maréchal comte Vaillant (G C ✱), sénateur, ministre de la guerre.

Adjudant général du palais : M. le général Rolin (G O ✱).

Préfets du palais : MM. le baron Varaigne ✱ ; — le baron de Montbrun ✱ ; — le baron de Maussion (O ✱) ; — le comte de Valabrègue de Lawœstine ✱.

Maréchaux des logis : MM. le comte Lepic ✱, premier maréchal des logis ; — le baron Morio de l'Isle ; — le baron Emile de Tascher de la Pagerie.

Palais de Saint-Cloud : M. le colonel comte Thiérion (C ✱), député, gouverneur.

Grand chambellan : S. Exc. M. le duc de Bassano (G O ✱), sénateur.

Premier chambellan : M. le comte Bacciochi (O ✱), surintendant des spectacles de la cour, de la musique de la chapelle et de la chambre.

Chambellans ordinaires : MM. le duc de Tarente (O ✱), député ; — le comte d'Arjuzon ✱, député ; — le vicomte Ollivier Walsh ; — le marquis de Gricourt ✱ ; — le marquis de Chaumont-Quitry ✱ ; — le comte Rodolphe d'Ornano (O ✱) ; — le comte de Labédoyère, député ; — le marquis de Conégliano.

Cabinet particulier de l'Empereur : MM. Mocquard (O ✱), secrétaire de l'Empereur, chef du cabinet ; — M. de Dalmas ✱, sous-chef du cabinet.

Grand écuyer : N ....

Premier écuyer : M. le général Fleury (C ✱), aide-de-camp de l'Empereur.

Ecuyers : MM. Bachon ✱ ; — le baron de Bourgoing ; — le comte d'Ayguesvives, — le vicomte de Grammont ; — le comte Roger de Riancourt ; — le baron Edgard Lejeune ; — le comte Gaston de Castelbajac.

Ecuyer honoraire : M. de Burgh.

Grand veneur : S. Exc. M. le maréchal Magnan (G C ✱).

Premier veneur : M. Edgard Ney, prince de la Moskowa (C ✻), aide-de-camp de l'Empereur.

Commandant des chasses à tir : M. le marquis de Toulongeon ✻.

Lieutenants de vénerie : MM. le baron Lambert ; — le marquis de Latour-Maubourg ✻

Lieutenant des chasses à tir : M. le baron Delâge (O ✻).

Grand maître des cérémonies : S. Exc. M. le duc de Cambacérès (G O ✻), sénateur.

Introducteurs des ambassadeurs, maîtres des cérémonies : MM. le baron Feuillet de Conches (C ✻) ; — le baron de Châteaubourg ✻.

Aides des cérémonies, secrétaires à l'introduction des ambassadeurs : MM. le baron de La Jus ✻ ; — Jules Lecocq.

Trésorier général de la couronne : M. Bure ✻.

Trésorier de la cassette particulière de S. M. : M. Charles Thélin ✻.

Musique de la chapelle et de la chambre : M. Auber (C ✻), membre de l'Institut, directeur ; — MM. Allary et Labarre, pianistes accompagnateurs.

Service de santé de LL. MM. : M. le docteur Conneau (C ✻), premier médecin de l'Empereur.

Médecins et chirurgiens ordinaires : MM. Andral (O ✻) ; — Rayer (C ✻) ; — Jobert de Lamballe (C ✻) ; — le baron Hippolyte Larrey (O ✻) ; — Darralde.

Chirurgiens accoucheurs : MM. le baron Paul Dubois (C ✻) ; — Barthez, médecin ordinaire des Enfants de France.

Médecins et chirurgiens consultants : MM. Lévy (O ✻) ; — Bouillaud (O ✻) ; — Bérard (O ✻) ; — Cloquet (O ✻) ; — Bégin (C ✻) ; — Velpeau (O ✻) ; — Vernois ✻ ; — Mélier ; — Alquié.

Médecins et chirurgiens par quartier : MM. de Larroque fils ✻ ; — Corvisart ✻ ; — Fleury ✻ ; — Tenain ; — Longet (O ✻) ; — Boulu ✻ ; Arnal ✻ ; — Pietra Santa.

Chirurgien dentiste : M. Evans.

Premier pharmacien : M. Acar ✻.

Maison militaire de S. M. : S. Exc. M. le maréchal comte Vaillant (G C ✻), sénateur, grand maréchal du palais, commandant la maison militaire ; — M. Rolin (G O ✻), général de division, adjudant général du palais.

Aides-de-camp de l'Empereur : MM. le comte Roguet (C ✻), sénateur, général de division ; — Niel (G ✻), sénateur, général de division ; — le comte de Goyon (C ✻), général de division ; — De Cotte (G ✻), général de division ; — Espinasse (O ✻), général de division ; — de Failly (O ✻), général de division ; — le comte de Montebello (C ✻), général de division;

— le baron de Béville (O ✱), général de brigade; — Edgard Ney, prince de la Moskowa (C ✱), général de brigade, 1er veneur; — Fleury (O ✱), général de brigade, 1er écuyer.

Officiers d'ordonnance de l'Empereur : MM. le marquis de Toulongeon ✱, lieutenant-colonel d'état-major, commandant des chasses à tir; — le comte Lepic ✱, lieutenant-colonel d'état-major. 1er maréchal-des-logis; — Favé ✱, lieutenant-colonel d'artillerie; le baron de Méneval ✱, chef d'escadron d'artillerie; — Schmitz (O ✱), chef d'escadron; — Brady ✱, capitaine d'artillerie; — le baron Tascher de la Pagerie, capitaine d'infanterie, maréchal-des-logis; — Chastenet de Puységur ✱, capitaine de cavalerie; — le vicomte Morand, capitaine d'infanterie; — le prince de la Tour d'Auvergne, capitaine d'infanterie; — Ed. Davillier ✱, capitaine de cavalerie; — le marquis Nompère de Champagny de Cadore, lieutenant de vaisseau; — le prince Joachim Murat, lieutenant de cavalerie.

MAISON DE S. M. L'IMPÉRATRICE.

Grande maîtresse de la maison : Mme la princesse d'Esseling.

Dame d'honneur : Mme la duchesse de Bassano.

Dames du palais : Mmes la comtesse de Montebello; — la vicomtesse de Lezay-Marnezia; — la baronne de Pierres; — la baronne de Malaret; — la marquise de Las Marismas; — la marquise de Latour-Maubourg; — la comtesse de Lourmel; — la comtesse de Labédoyère; — la comtesse de la Poèze; — la comtesse de Rayneval; — de Sancy, née Lefèvre Desnouettes; — de Saulcy.

Dame lectrice : Mme la comtesse de Pons de Wagner.

Grand maître de la maison : M. le comte de Tascher de la Pagerie (G ✱), sénateur.

Premier chambellan : M. le comte Charles Tascher de la Pagerie ✱.

Chambellan : M. le vicomte de Lezay-Marnezia ✱.

Premier écuyer : M. le baron de Pierres ✱.

Ecuyer : M. le marquis de Lagrange.

Secrétaire des commandements : M. Damas-Hinard ✱.

Bibliothécaire particulier : M. de Saint-Albin.

MAISON DE S. A. LE PRINCE IMPÉRIAL.

Gouvernante : Mme l'amirale Bruat.

Sous-gouvernantes : Mmes Bizot et de Brancion.

MINISTÈRES.

Ministre d'Etat, M. Fould.

— de l'Intérieur, M. Billault.

Ministre de la Guerre, M. le maréchal comte Vaillant.
— des Travaux publics, M. Rouher.
— de l'Instruction publique et des cultes, M. Rouland.
— de la Marine, M. l'amiral Hamelin.
— de la Justice, M. de Royer.
— des Affaires étrangères, M. le comte Walewski.
— des Finances, M. Magne.
M. Baroche, président du Conseil d'Etat, ayant rang de ministre.

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT.

SÉNAT.

Bureau.

Président, M. Troplong.
Premier Vice-Président, M. Mesnard.
Vices-Présidents, MM. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers. — Le général comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff.
Grand Référendaire, M. le général marquis d'Hautpoul.
Secrétaire, M. le baron Lacrosse.

CORPS LÉGISLATIF.

Bureau.

Président, M. de Morny.
Vices-Présidents, MM. Schneider. — Reveil.
Secrétaires, MM. le comte Murat (Joachim). — Dalloz (Edouard). — Le marquis de Chaumont-Quitry. — Tesmière.
Questeurs, MM. le général baron Vast-Vimeux.— Hébert.

CONSEIL D'ÉTAT.

Bureau.

Président, M. Baroche. — *Vice-président*, M. de Parieu. — *Présidents des sections*, MM. Général Allard (guerre et marine).— Boudet (contentieux). — Vuillefroy (travaux publics, agriculture et commerce). — Boinvillers (intérieur, instruction publique). — Vuitry (finances).

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Prince Jérôme Napoléon. — Comte Reille. — Vaillant. — Magnan. — Comte de Castellane. — Comte Baraguey-d'Hilliers. — Pélissier, duc de Malakoff. — Comte Randon. — Canrobert. — Bosquet.

ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE. — ORGANISATION JUDICIAIRE. — ORGANISATION RELIGIEUSE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — ORGANISATION MILITAIRE. — SERVICE DES BOIS DE LA MARINE. — TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS. — INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE. — ORGANISATION FINANCIÈRE. — ETABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE. — INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE. — COMMERCE, INDUSTRIE, BEAUX-ARTS. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Députés au Corps législatif. — Préfecture de la Meurthe. — Conseil de préfecture. — Bureaux de la préfecture. — Conseil général du département, Conseils d'arrondissements. — Sous-Préfectures. — Police générale. — Mairies, Conseils municipaux, Commissaires de police. — Tableau des communes, avec l'indication du nom des maires et de la population.

§ 1er. CORPS LÉGISLATIF.

1re Circonscription électorale (cantons de Toul-nord, Toul-sud, Colombey, Domèvre-en-Haye, Thiaucourt, Nancy-nord, Nancy-ouest, Haroué et Vézelise). *Député :* A. Drouot, ✱, propriétaire à Nancy.

2e Circonscription électorale (cantons de Nancy-est, Saint-Nicolas, Lunéville-nord, Lunéville-sud-est, Baccarat, Bayon, Blâmont, Gerbéviller, Réchicourt et Lorquin). *Député :* le baron Buquet, ✱, maire de Nancy.

3e Circonscription électorale (cantons de Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg, Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic, Nomeny et Pont-à-Mousson). *Député :* le baron Viard, ✱, maire à Pont-à-Mousson.

§ 2. Préfecture de la Meurthe (1).

Préfet, Albert Lenglé, O. ✵, C. de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, de Rome.

Secrétaire-général, Eigenschenck, ✵, rue Callot, 9.

§ 3. Conseil de préfecture.

Conseillers. — Mamelle, Cours Léopold, 26. — Boidin, place Carrière, 22. — Costé, rue de la Monnaie, 4. — Carette, rue de la Poissonnerie, 26.

Attributions. — Contentieux des contributions foncière, mobilière, personnelle, portes et fenêtres et des patentes. — Contentieux des communes, des établissements publics et des particuliers. — Apurement des comptes des receveurs municipaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des fabriques et de l'école normale. — Décision sur la validité des élections des conseillers de département et des conseillers municipaux. — Décisions sur les contraventions en matière de grande voirie, de police du roulage et de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière d'affouage et d'allotissement de biens communaux. — Décisions sur les contestations relatives à l'exécution des travaux publics et des travaux communaux. — Décisions sur l'exercice du droit de pâturage dans les forêts impériales. — Avis sur les réclamations en matière d'inscriptions sur les listes électorales. — Avis sur les acquisitions et les aliénations faites par les communes. — Avis sur la validité des cautionnements fournis par les entrepreneurs des travaux militaires. — Avis sur les adjudications des travaux publics. — Décisions sur l'interprétation des ventes domaniales et des actes administratifs. Avis sur les demandes en établissement d'ateliers incommodes ou insalubres. — Décisions sur les autorisations d'ester en justice faites par les communes, les établissements de charité et de bienfaisance, les fabriques des églises et les particuliers contre les communes, les hospices, les bureaux de bienfaisance et les fabriques. — Avis sur les transactions entre les communes, les établissements publics et les particuliers. — Décisions sur le règlement des indemnités en matière de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière de curage des rivières non navigables et des ruisseaux. — Décisions en main-levée d'inscriptions prises au profit des hospices, des

(1) Voir l'Annuaire de 1856, pour la liste de MM. les Préfets de la Meurthe depuis la création des Préfectures.

bureaux de bienfaisance et des fabriques. — Enfin, avis sur toutes les questions que le gouvernement et les préfets peuvent soumettre aux conseils de préfecture.

§ 4. Bureaux de la Préfecture.

Cabinet du Préfet.

Chef. Liégeois, chef de division, rue Saint-Dizier, 138.
Secrétaire particulier. Paul Lenglé, hôtel de la Préfecture.

Attributions. — Ouverture et classement de la correspondance. — Personnel de l'administration départementale et des autres administrations publiques. — Personnel des bureaux de la Préfecture. — Nominations des percepteurs et des percepteurs-surnuméraires, des directeurs et facteurs des postes, des débitants de tabac et de poudre. — Personnel des commissaires de police. — Affaires confidentielles. — Télégraphe. — Imprimerie et librairie : concessions de brevets, dépôt légal. — Presse : autorisation et surveillance des journaux. — Demandes de secours par la voie gracieuse. — Demandes de places et recommandations. — Police politique, autorisation et surveillance des associations. — Légion d'honneur, demandes de décorations. — Récompenses pour belles actions. — Cérémonies publiques, honneurs et préséances. — Loteries. — Théâtres. — Beaux-Arts. — Musées et Sociétés savantes. — Affaires que le Préfet se réserve.

1re division. *Administration générale, militaire et de police.*

Chef de division. Bourgeois, rue de la Pépinière, 5.
Sous-chef. Deppig, Grande-Rue (Ville-Vieille), 84.

Attributions. — Recrutement, affaires militaires, colonisation de l'Algérie. — Marine, école navale, invalides et militaires de la marine. — Légion d'honneur, états de décès des légionnaires. — Demandes de secours des anciens militaires de la République et de l'Empire. — Police générale, municipale et rurale. — Prisons. — Colporteurs, musiciens ambulants et saltimbanques. — Passeports. — Etat civil, transmission des actes de décès. — Réfugiés étrangers. — Gendarmerie, répartition des brigades. — Chasse et pêche. — Sociétés de secours mutuels. — Election des députés, des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement. — Douanes, transit, saisies dans l'intérieur, réclamations. — Sociétés anonymes d'industrie, d'assurance, et

autres. — Naturalisations. — Jury. — Chambres et tribunaux de commerce. — Police médicale. — Santé publique : service des épidémies, médecine cantonale, vaccine, cours d'accouchement. — Subsistances : réglementation et productions de renseignements. — Chambres et Sociétés d'agriculture. — Haras. — Commissions hippiques. — Conseils des Prud'hommes. — Brevets d'invention. — Exposition des produits de l'industrie. — Examens pour les Ecoles Impériales polytechnique, de Saint-Cyr, etc. — Bourses impériales, départementales et communales dans les lycées et colléges. — Statistique agricole et industrielle. — Renseignements dans l'intérêt des familles. — Etablissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Envoi du recueil des actes administratifs. — Police de la ville de Nancy : passeports à l'intérieur. — Livrets. — Cartes de sûreté. — Lieux publics.

2e DIVISION. *Administration départementale et travaux publics.*

Chef de divison. Liégeois, rue Saint-Dizier, 138.
Sous-chef. Aubry, place Carrière, 11.

Attributions. — Administration départementale, acquisitions, aliénations, échanges des propriétés départementales, travaux départementaux, emprunts et impositions extraordinaires du département, etc. — Archives. — Comptabilité départementale et de tous les ministères. — Contributions directes, répartement de l'impôt, réclamations. — Cadastre. — Contributions indirectes, réclamations, droits sur les sels, sur le sucre indigène, droits de navigation, bacs et passages d'eau. — Percepteurs, congés; secours aux anciens percepteurs. — Porteurs de contraintes. — Caisses publiques. — Dette publique. — Récépissés. — Crédit foncier. — Caisse de retraites départementale. — Pertes et secours par suite d'incendies, grêle, inondations, etc. — Travaux publics : chemins de fer, canaux et rivières navigables, routes impériales et départementales; personnel, nominations des agents inférieurs, travaux, dépenses, acquisitions de terrain, alignements, plantations, etc. — Service hydraulique, réglementation des usines hydrauliques, curage des cours d'eau navigables, irrigations, desséchements, marais, drainage. — Service des mines, concessions, exploitations, usines métallurgiques, salines. — Police du roulage, de la navigation, de la grande voirie et des chemins de fer. — Aliénés. — Enfants trouvés. — Maison de secours. — Sourds-muets. — Aveugles. — Caisse de retraites pour la vieillesse. — Poids et mesures.

3e DIVISION. *Administration communale, hospitalière et des domaines.*

Chef de division. Duhaut jeune, Grande-Rue (Ville-Vieille), 84.

Chef de division honoraire. Duhaut aîné, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76.

Sous-chef. Pèlerin, à Laneuveville.

Attributions. — Organisation municipale : nomination, suspension et révocation des Maires et Adjoints ; suspension et dissolution des Conseils municipaux. — Administration communale. — Formations, divisions et réunions des communes ; revenus communaux, octrois, droits de toute nature, acquisitions, aliénations, échanges, travaux communaux, cimetières, etc.— Budgets et comptes des communes, impositions et emprunts. — Cotisations municipales et particulières. — Répartition du fonds des amendes de police correctionnelle ; attribution aux communes de la part leur revenant dans les amendes de police municipale, de chasse, etc. — Taxe municipale sur les chiens. — Dépenses des commissariats de police. — Placements de fonds disponibles. — Contentieux des communes, actions judiciaires, transactions, dons et legs. — Gardes champêtres communaux et particuliers, parcours, vaine-pâture, troupeaux communs, bans de récolte. — Voirie urbaine, plans d'alignements des villes et communes, droits de voirie. — Chemins vicinaux, personnel des agents voyers, classement, direction, construction et rectification des chemins, alignements, fixation des contingents des communes, répartition de la subvention départementale, prestations en nature, approbation des rôles, états de cotes irrecouvrables, etc. — Domaine de l'Etat, acquisitions, aliénations, échanges, actions judiciaires, domaines engagés, etc. — Remise au domaine des parcelles non employées pour les travaux publics et aliénation de ces parcelles. —Forêts de l'Etat, des communes et des établissements pubilcs ; personnel des gardes-forestiers communaux ; délimitations, aménagements, exploitation des forêts, droits d'usage, cantonnements, affouages ; constructions à distance prohibée des forêts ; défrichements des bois particuliers. — Cultes : Culte catholique. — Fabriques. — Congrégations religieuses. — Création des cures, succursales, chapelles simples, chapelles vicariales et chapelles de secours. — Cultes non catholiques. — Instruction primaire : maisons d'école communales, salles d'asile, ouvroirs, secours du département et de l'Etat, règlement des dépenses, rétribution scolaire, etc. — Lycées et collèges communaux, budgets et comptes. — Hospices et bureaux de bienfaisance, mont-de-piété,

caisses d'épargnes et dépôts de mendicité communaux ; administration, comptabilité, régime intérieur, nomination des commissions administratives, travaux, budgets et comptes, etc. — Admission des malades indigents dans les hospices communaux. — Monuments historiques.

Bureau de l'Instruction publique.

(Ce bureau est sous la direction de M. l'Inspecteur d'Académie.)

Attributions. — Personnel de l'instruction primaire : nominations, avancements, suspensions et révocations des instituteurs primaires et des institutrices. — Salles d'asile, ouvroirs. — Plaintes et réclamations contre le personnel. — Mouvement général de l'instruction primaire. — Enseignement secondaire : lycées et colléges communaux. — Enseignement supérieur : facultés, écoles préparatoires. — Conseil départemental de l'instruction publique.

Archives départementales.

Archiviste, Henri Lepage, ✡, à l'hôtel de la Monnaie.

Attributions. — Classement et conservation des titres et des papiers qui ne sont pas nécessaires au travail journalier des bureaux ; délivrance des expéditions de ces pièces. — Le bureau des Archives est ouvert tous les jours non fériés, *de huit heures du matin jusqu'à une heure après midi.*

Jours d'audiences et heures d'ouverture des bureaux.

Le Préfet reçoit le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, de midi à deux heures : il reçoit également les autres jours, sur une demande écrite, motivant l'objet de la conférence et indiquant le lieu où la réponse doit être adressée.

Le Secrétaire général reçoit tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à midi et demi.

Les Conseillers de préfecture tiennent leurs séances ordinaires le *mardi* et le *vendredi* à midi.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours non fériés, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure : il n'y a d'exception à cette règle que pour les chefs ou premières autorités des administrations.

Commission départementale des batiments civils.

Président. Guibal, ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Membres. Mamelle, doyen des Conseillers de Préfecture ;

Percin, *, inspecteur d'Académie; Lacroix, ingénieur du service hydraulique; Chatelain, architecte diocésain; Grillot, Thiébert, Morey et Corrard-des-Essarts, architectes.

§ 5. Conseil général du département et conseils d'arrondissements.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Château-Salins.

Albestroff. Thiébaut, à Insming. — *Château-Salins.* Comte de Landreville, à Nancy. — *Delme.* Comte de Riocour, *, à Aulnois. — *Dieuze.* Baron du Prel, *, à Dieuze. — *Vic.* Bagré, à Vic.

Arrondissement de Lunéville.

Baccarat. Brice, à Baccarat. — *Bayon.* Débuisson, à Nancy. — *Blâmont.* Vaultrin, *, à Blâmont. — *Gerbéviller.* Drouot, *, député, à Nancy. — *Lunéville* (nord). Guérard, *, à Lunéville. — *Lunéville* (sud-est). Michaut, à Nancy.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. Le Prince de Beauvau, *, Sénateur, à Haroué. — *Nancy* (est). N. — *Nancy* (nord). Monnier, *, à Nancy. — *Nancy* (ouest). Volland, à Nancy. — *Nomeny.* Baron de Mahuet, *, à Létricourt. — *Pont-à-Mousson.* Magot, à Pont-à-Mousson. — *Saint-Nicolas.* Comte de Lambel, à Fléville. — *Vézelise.* Rollin, à Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Fénétrange. Hertz, à Sarrebourg. — *Lorquin.* E. Chevandier, *, à Cirey. — *Phalsbourg.* Comte Villatte, *, à Hellocourt. — *Réchicourt.* Collignon de Videlange, à Rhodes. — *Sarrebourg.* Garnier, *, à Nancy.

Arrondissement de Toul.

Colombey. Baroy de Prailly, *, à Nancy. — *Domèvre.* Thibault, *, à Villey-Saint-Etienne. — *Thiaucourt.* Forel, à Thiaucourt. — *Toul* (nord). Douzain, à Bruley. — *Toul* (sud). Didelot, à Toul.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Château-Salins.

Albestroff. — Poirel, procureur impérial à Mirecourt.
Château-Salins. — De Schacken, *, médecin à Château-Salins. — Thouvenel, *, propriétaire à Burthecourt.
Delme. — Bastien, maire à Delme. — Didier, notaire à Delme.

Dieuze. — Blahay, propriétaire à Dieuze. — Bossu, directeur des Salines à Dieuze.

Vic. — Arnoux, avocat à Vic. — Comte de Montureux, ✻, maire à Arracourt.

Arrondissement de Lunéville.

Baccarat. — Jacquel, propriétaire à Badonviller. — De Fontenay, directeur des cristalleries à Baccarat.

Bayon. — Bagard, maire à Damelevières.

Blâmont. — Colle, ✻, officier en retraite à Blâmont.

Gerbéviller. — Christophe, Maire à Gerbéviller.

Lunéville (nord). — Keller, manufacturier à Lunéville. — Noël, propriétaire à Sommerviller.

Lunéville (sud-est). — Hamelin, avocat à Lunéville. — Guérard, notaire à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. — Regnault-Berthier, à Xirocourt.

Nancy (est). — De Lasalle, ✻, conseiller à la Cour. — Hainglaise, ancien notaire.

Nancy (ouest). — Meaume, ✻, professeur à l'Ecole impériale forestière.

Nancy (nord). — Lemoine, ✻, médecin.

Nomeny. — Comte de Morville, maire à Mailly.

Pont-à-Mousson. — Mougin, propriétaire à Pont-à-Mousson.

Saint-Nicolas. — Bertrand, propriétaire à Saint-Nicolas.

Vézelise. — Boileau, propriétaire à Viterne.

Arrondissement de Sarrebourg.

Fénétrange. — Faigle, propriétaire. — Trionville, notaire à Fénétrange.

Lorquin. — Grillet, médecin à Lorquin. — Ména, notaire à Cirey.

Phalsbourg. — Général Thiéry, C. ✻, à Phalsbourg. — N.

Réchicourt-le-Château. — Germain, propriétaire à Réchicourt.

Sarrebourg. — Colle, ancien juge de paix. — Haumant, avoué à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Colombey. — Roussel, maire à Gémonville. — Mény, notaire à Colombey.

Domèvre-en-Haye. — Poirson, juge de paix à Domèvre. — Urion, propriétaire à Villers-en-Haie.

Thiaucourt. — Pierre, maire à Viéville-en-Haye.

Toul (nord). Saunier, maire à Lucey. — Collin, propriétaire à Ménil-la-Tour.

Toul (sud). — Aubry, manufacturier, adjoint, à Toul. — N.

§ 6. Sous-Préfectures.

Château-Salins. — Sous-Préfet, Mazerat. — Chef des bureaux, N.

Lunéville. — Sous-Préfet, baron de Vaux, ✻. — Chef des bureaux, Gérardin.

Nancy. — (La préfecture est chargée de l'administration des communes de cet arrondissement.)

Sarrebourg. — Sous-Préfet, de Villeréal. — Chef des bureaux, Poirot.

Toul. — Sous-Préfet, Lambert, ✻. — Chef des bureaux, Dedenon.

§ 7. Police générale.

Commissaire central de police à Nancy, Henry, ✻, place Stanislas, 3.

Commissaires de police cantonaux :

Nancy (est), Meyrel.
Nancy (ouest), Leroyer.
Nancy (nord), Moussieau.
Haroué, Saintlot.
Nomeny, Vincent.
Pont-à-Mousson, Bègue.
Saint-Nicolas, Masson.
Vézelise, Lambert, ✻.
Toul, Gindre.
Thiaucourt, Hyolle.
Lunéville, Bigeard, Potor.
Baccarat, Schleiter.
Blâmont, Icard, ✻.
Vic, Gasz.
Dieuze, Knaff.
Sarrebourg, Duhoux.
Phalsbourg, Bauer.

Police de la ville de Nancy.

Commissaire central, Henry, ✻, place Stanislas, 3.
Commissaires de police : — canton de Nancy-est, Meyrel, rue des Tiercelins, 28.
— canton de Nancy-ouest, Leroyer, rue de l'Equitation, 20.
— canton de Nancy-nord, Moussieau, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76.

Agents attachés au bureau central :

Brigadier, Gueuleux, rue Saint-Dizier, 77.
Sous-brigadier, Lamontagne, rue Stanislas, 104.
Sergents de ville, Thiéry (Victor), rue Notre-Dame, 7.
— Humbert, rue Stanislas, 76.
— Richard, rue des Morts, 1.
— Haye, rue Notre-Dame, 84.

— Pierron, Route-Neuve de Toul, 6.
— Bonnet, rue Saint-Nicolas, 9.

Canton de Nancy est : sous-brigadier, Schuller, faubourg Stanislas, 27.

Sergent de ville : 1re section, Chouleur (Nicolas), rue Saint-Nicolas, 59.

Sergent de ville, 2e section, Guillemette, rue Ste-Catherine, 28.
— 3e section, Jacquot, rue du Montet,

Brigadier du canton ouest, Metzger, faubourg Stanislas, 32.

Sergent de ville, 4e section, Thiéry (François), rue de la Hache, 84.

Sergent de ville, 5e section, Chouleur (Louis), rue Raugraff, 27.
— 6e section, Bilmayer, rue Saint-Nicolas, 107.

Canton de Nancy-nord : sous-brigadier, Noviant, place Carrière, 11.

Sergent de ville, 7e section, Thiéry (Jean-Baptiste), Grande-Rue (Ville-Vieille), 115.

Sergent de ville, 8e section, Colin, rue Saint-Epvre, 4.

§ 8. Mairies.

Arrondissement de Nancy.

VILLE DE NANCY.

Maire. Baron Buquet, ✱, député, rue St-Pierre, 18.
Adjoints. 1er Paul Collenot, ✱, rue des Michottes, 11. —2e Pene, à la Côte de Toul.—3e Comte Molitor, O. ✱, petite rue du Boulevard, 4.

Conseil municipal. — Collenot, ✱, adjoint, rue des Michottes, 11. — Cézard, armateur, rue Girardet, 4. — Grandjean, médecin, rue des Carmes, 31. — Pierson, ✱, conseiller à la Cour, Cours Léopold, 3. — Ottenheimer, propriétaire, rue des Tiercelins, 42. — Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7. — Lemoine, père, ✱, médecin, rue Saint-Dizier, 17. — Elie-Baille, ✱, négociant, rue Drouot, 4. — Villers, propriétaire, rue Stanislas, 51. — Fabvier, conseiller à la Cour, rue d'Alliance, 8. — Margo, négociant, rue des Tiercelins, 16. — Pitoy, négociant, rue Saint-Nicolas, 34. — Lombard, ancien avoué, rue de la Constitution, 9. — Bernard, avocat, rue Saint-Nicolas, 27. — Parisot (Victor), médecin, rue Saint-Julien, 37. — Boulet, ✱, officier en retraite, faub. St-Georges, 23.—Brice, ✱, officier en retraite, rue des Ponts, 8. — De Jeandin, ancien négociant, rue Montesquieu, 16.— Gény (Alexandre), propriétaire, rue de la Poissonnerie, 26. — Renaux-Didion, négociant, place du Marché, 7. — Drouot, ✱. député, rue des Quatre-Eglises, 50. — De Vienne, juge de paix,

place Saint-Georges, 97. — Pernot-Dubreuil, ✱, propriétaire, rue des Jardins, 11. — Molitor (comte), adjoint, O ✱, rue du Petit-Boulevard, 4. — Boppe-Capocel, négociant, rue des Ponts, 25. — Barbas, aîné, négociant, faubourg Saint-Georges. — Béchet, fils, médecin, rue Stanislas, 34. — Parade, ✱, directeur de l'Ecole impériale forestière, rue Girardet, 12. — Akermann, ✱, receveur général, place des Dames, 11. — Hainglaise, ancien notaire, rue Stanislas, 57. — Lévylier (Salmon), propriétaire, rue des Dominicains, 46. — N.

Receveur municipal. Berlet, rue de la Hache, 23.

Bureaux de la Mairie. Secrétaire en chef de la Mairie, Gérard-Grandville, à l'Hôtel-de-Ville.

Chef des bureaux : Aimé Grandcolas, bureau général, rue des Ponts, 22. — Diot fils, administration et comptabilité, Hôtel-de-Ville, rue des Dominicains. — Beaucourt, actes de l'état civil, rue des Tiercelins, 26. — Pitat, bureau des renseignements et contributions, rue Sainte-Catherine, 21. — Diot, père, bureau militaire, Hôtel-de-Ville, rue des Dominicains.

Médecins vaccinateurs. Lévylier, rue Saint-Dizier, 102 (1re, 2e et 3e sections). — Winter, rue Saint-Nicolas, 2 (4e, 5e et 6e sections). — Grandjean, rue des Carmes, 31 (7e et 8e sections).

Médecins chargés de constater les décès à domicile. 1re et 8e sections, Winter, rue Saint-Nicolas, 2. — 2e et 6e sections, Contal, rue de la Visitation, 10, bis. — 3e et 7e sections, Lévylier, rue Saint-Dizier, 102. — 4e et 5e sections, Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44.

Commissaires répartiteurs : Lambert, petite rue des Carmes, 1 ; Gérardin-Hermite, rue de la Salpétrière, 4 ; Desfossez, rue Saint-Jean, 38 ; Brouillon, rue des Dominicains, 14 ; Lorta, rue Sainte-Catherine, 15.

Commissaires répartiteurs suppléants : Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117 ; Remy, rue Saint-Nicolas, 18 ; Pitat, rue Sainte-Catherine, 21 ; Michel, père, rue Saint-Dizier, 12 ; Eury, rue de la Hache, 6.

Employés aux renseignements et au recensement de la population : Thirion, rue Stanislas, 21 (1re et 2e sections). — Perroux, rue Notre-Dame, 66 (3e, 4e et 5e sections). — Duré, rue de la Hache, 14 (6e, 7e et 8e sections).

Bureau de l'architecte. Morey, architecte, place Carrière, 18.

Lapierre, conducteur des travaux, rue de Metz, 10. — Brunet, rue de l'Hospice, 11, agent voyer. (Ce bureau est ouvert de 9 heures à midi.)

Les bureaux de la Mairie sont ouverts de 9 à 3 heures 1/2 du 1er octobre au 1er avril, et jusqu'à 4 heures du 1er avril au 1er octobre, excepté le bureau militaire qui ne se ferme qu'à 6 heures.

Octroi municipal. (Voir chapitre VIII, organisation financière.)

Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Nancy composée de 120 hommes en service actif et de 25 vétérans.

Capitaine-Commandant, Pitoy, rue Saint-Nicolas, 34.
Capitaine en 2e, Clément, rue Saint-Michel, 27.
Chirurgien-aide-major, L. Parisot, rue des Quatre-Eglises, 6.
Lieutenant en 1er, Luchini, place Saint-Jean, 49.
Lieutenant en 2e, Thiéry, cours Léopold, 25.
Sous-Lieutenant en 1er, Riot, rue Saint-Michel, 27.
Sous-Lieutenant en 2e, Petitdidier, faubourg St-Pierre, 133.
Service de réserve, Chef du service, Carrière, ancien lieutenant en 1er, place Stanislas, 10.

Gardes champêtres. Jardel, faubourg des Trois-Maisons, 8. — Grandjean, rue du Tapis-Vert. — Gouthière, rue du Ruisseau, 60. — Renard, rue du Montet, 64.

Tambour de ville. — Coquignot, place Saint-Jean, 41.

Afficheur. Figuel, faubourg des Trois-Maisons.

Livreurs de grains. Thiéry, rue Saint-Dizier, 140. — Toussaint, rue du Pont-Mouja, 20. — Thiéry (Auguste), rue de la Hache, 21. — N.

Livreurs de bois. Baptiste, rue de l'Hospice. — Mansuy, rue des Ponts, 68. — Grandsire, rue du faubourg Stanislas, 8. — Pernot, rue de la Hache. — Thiébaut, place Saint-Epvre. — Comte, rue de la Boucherie, 22. — Simonet, faubourg Saint-Pierre, 110. — Dérousse, rue de la Boucherie. — Bastien, faubourg Stanislas. — Blanc, rue de la Boucherie, 22.

Service des inhumations. Mairemengin fils et veuve Mairemengin, dite Antoine, rue Bailly, 8.

Commissaires des inhumations, Guilminot, rue St-Dizier, 118. Jeanpierre, rue Notre-Dame, 72.

VILLE DE PONT-A-MOUSSON.

Maire, baron Viard, ✻, député. — *Adjoints,* 1er Tondon. — 2e Forquignon.

Conseil municipal. Mougin. — De Lemud. — Vaudel. — Dieudonné. — Chalin. — Duvidal. — Forquignon. — Cabaret. — Thévenin. — Thiéry. — Lombard. — Casiot. — Collin. — Hayer. — Tondon. — Nantil. — Longuet. — Feyen. — Chardard. — Marmod. — Caen. — Thomas. — Vincenot.

VILLE DE SAINT-NICOLAS.

Maire, Marchal. — *Adjoints*, 1er Durnesse. — 2e Laurent.

Conseil municipal. — Marchal. — Laurent. — J. Bertrand. — Badel. — V. Bertrand. — Richelet. — Barrcy. — E. Bertrand. — Suisse. — Klein. — Quintard. — Richard. — Mathieu. — Comparet. — Danis. — Vaudeville. — Durnesse. — Hocquard. — Thiriot. — Barthélemy. — Viriot.

Arrondissement de Château-Salins.

VILLE DE CHATEAU-SALINS.

Maire, de Schacken, ✻. — *Adjoint*, Darius.

Conseil municipal. Baudinet. — Darius. — Chardin. — Majorelle. — Claude. — Ris. — De Schacken, ✻. — Scheffler. — Blahay. — Menuisier. — Bizet. — Cugnin. — Bernard. — Salomon. — Bailly. — N.

VILLE DE DIEUZE.

Maire, baron du Prel, ✻. — *Adjoints*, 1er Buquet. — 2e Humbert.

Conseil municipal. Fauconnier. — Moyc. — Humbert. — Bossu. — Buquet. — Guyon. — Lhuillier. — Toublant. — Delaunay. — Renaut. — Denis. — Baudot. — Riess. — Hans. — Pichon. — Veille. — Muller. — Milier. — Lefevre. — Encillon. — Blahay. — Simoutre. — Clément.

VILLE DE VIC.

Maire, Mayeur. — *Adjoints*, 1er Mesny. — 2e Grody.

Conseil municipal. Bailly. — Tholer. — Vallet. — Bizet. — Arnoux. — Grody. — Bar. — Jardin. — Thouvenin. — Bagré. — Marchal. — Mesnil. — Thiriet. — Gazin. — Chardot.

Arrondissement de Lunéville.

VILLE DE BACCARAT.

Maire, Grégoire. — *Adjoints*, 1er Douvier. — 2e Guébourg.

Conseil municipal. Brice. — Toussaint. — Perrottey. — Bannwarth. — Mougin. — Tisserand. — Grégoire. — Vuillaume. — Godard-Desmarest. — De Fontenay. — Rauch. — Dufau. — Lallemant. — Martin. — Guébourg. — Maire. — Pierrot. — Mougin. — Voisin. — Pitoux-Masson. — Legendre. — Peltier. — Hasselot.

VILLE DE LUNÉVILLE.

Maire, Parmentier, ✻. — *Adjoints*, 1er Maire. — 2e Roussel.

Conseil municipal. Parmentier, ✻. — Maire. — Roussel. — Henry. — Guérin. — Cobus. — Hamelin. — Mangel. — Demange. — Pierret. — Brisac. — Déperonne. — Guérard, ✻. — Evrat. — Ancel. — De Pleure. — Delcominète. — Maldémé. — Ramonot. — Monier, ✻. — Chalot. — Besoin. — Durand. — Travailleur. — Boulangier. — Claude. — Saucerotte.

Receveur municipal, Ferry.

Bureaux de la mairie. — Secrétaire en chef, Bourotte, à l'hôtel de ville. — Secrétaire-adjoint, Munier, rue d'Allemagne, 43. — Chef de bureau de l'état civil, Uttenweiller, rue d'Allemagne, 23. — Chef du bureau militaire, Munier, jeune, rue de Moncel, 96.

Arrondissement de Sarrebourg.

VILLE DE PHALSBOURG.

Maire, Weiss. — *Adjoints*, 1er Garbini. — 2e Bender.

Conseil municipal. G. Weiss. — H. Weiss. — Weyd. — Reed. — Bender. — Elinger. — Sommelet. — Weill. — Schweyer. — Chanoine. — Lang. — Lams. — Walter. — Chevreux. — Magin. — Heitz. — Salomon. — Kleinhantz. — Wittman. — Antoni. — Scheffler. — Fouger. — Machris.

VILLE DE SARREBOURG.

Maire, Burckardt, fils. — *Adjoints*, 1er Richard. — 2e Henriet.

Conseil municipal. Richard. — Ferbus. — Mangenot. — Henriet. — Colle. — Hertz. — Larbalétrier. — Mariatte. — Delabarre. — Marsal. — Haumant. — Burckardt fils. — Antoni. — Lippmann. — Heitz. — Bastien.

Arrondissement de Toul.

VILLE DE TOUL.

Maire, Drouard, O. ✻. — *Adjoints*, 1er Aubry. — 2e Trousset.

Conseil municipal. Husson. — Aubry. — Balland. — Daulnoy. — Drouard, O. ✻. — Dieu. — Drouard. — Dollot. — Gallot. — Trousset. — Collin. — Hussenet. — Delannay. — Lestamy. — Rampont. — Voirin. — Deligny. — Variot. — De la Hausse. — Block. — Sollier. — Deslages. — N.

(*Voir le tableau ci-après, 8e colonne, pour les maires des autres communes du département.*)

COMMUNES ET POPULATION.		DISTANCE du chef-lieu	Arrondissement	DISTANCE.	CHEF-LIEU de CANTON.	DISTANCE.	BUREAU DE POSTE.	MAIRES.	CURÉS OU ANNEXES.	INSTITUTEURS. — Un astérisque (*) précède le nom des instituteurs suppl. de 1re et de 2e classe.
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Abaucourt	614	28	N	28	Nomeny	3	Nomeny	Brice	Malbache	Schmitt
Aboncourt	322	56	T	43	Colombey	23	Vandeléville	Mougenot	Thomassin	Bausson
Aboncourt	174	21	V	16	Château-S.	14	Château-S.	Mathieu	(*Manhoué*)	Riot
Abreschwiller	1639	78	S	16	Lorquin	9	Lorquin	Wagner	Morize	Kipper. Ferry
Achain	270	44	V	18	Château-S.	14	Château-S.	Broquard	Paris	Cézard
Affracourt	315	31	N	31	Haroué	1	Haroué	Arnould	(*Haroué*)	Laroche
Agincourt	233	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Dronville	Simonin	Barthement
Aingeray	518	16	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Pierson	Stique	Jacquemin
Ajoncourt	249	21	V	24	Delme	11	Aulnois	Xardel	(*Arraye*)	Canette
Alaincourt-la-Côte	259	33	V	24	*Idem*	5	Delme	Bastien	(*Liocourt*)	*Nicolas
ALBESTROFF	755	65	V	15	Albestroff	»	Albestroff	Briot	Pfeiffer	Maldidier
Allain-aux-Bœufs	534	29	T	37	Colombey	3	Colombey	Moudin	Français	Olry
Allamps	502	37	T	18	*Idem*	8	Colombey	Didier	Blanc	Oudot
Altroff	1007	63	V	34	Albestroff	6	Altroff	Févier	Britsch	Guerber
Amance	487	13	N	13	Nancy (e.)	13	Nancy	Collenot	André	Parisot
Ameléçourt	205	32	V	8	Château-S.	12	Château-S.	Bonnet	Caye	Robert
Amenoncourt	281	58	L	28	Blâmont	7	Blâmont	François	Delarue	Cherrier
Ancerviller	741	60	L	30	*Idem*	7	Blâmont	Fiel	Mengin	*Jeandemange
Audilly	337	36	T	12	Domèvre	8	Toul	Clément	Gabriel	*Catrain
Angomont	358	77	L	40	Baccarat	22	Badonviller	Vernier	Demange	Paquotte
Angviller	212	60	S	18	Fénétrange	13	Fénétrange	Foulle	(*Bisping*)	*Bailly
Ansauville	335	36	T	17	Domèvre	8	Noviant	Salhorgne	Royer	Lalance
Antholupt	345	24	L	7	Lunév. (n.)	6	Lunéville	Thiriet	Houzelot	Barrottin
Armaucourt	407	20	N	20	Nomeny	12	Nancy	Bailly	Vincent	Guillaume

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Arnaville	749	48	T	45	Thiaucourt	17	Pont-à-M.	De Valhausen	Viard	Grégoire
Arracourt	760	31	V	8	Vic	8	Moyenvic	De Montureux, ✻	Valentin	Michel
Arraye-et-Han	514	20	N	20	Nomeny	10	Nomeny	Grillet	Gauzelin	Lemoine. Bel
Arschwiller	531	90	S	11	Phalsbourg	10	Phalsbourg	Gœrtner	Griser	Schœffler
Art-sur-Meurthe	544	8	N	8	Saint-Nicolas	6	Saint-Nicolas	Lamblin	Picot	André
Aspach	213	67	S	13	Lorquin	3	Lorquin	Callais	(*Landange*)	Florentin
Assenoncourt	499	54	S	23	Réchicourt	15	Maizières	Sonnette	Antoine	Bridey
Athienville	361	29	V	10	Vic	10	Moyenvic	Villemin	Gomien	*Louyot
Attilloncourt	185	22	V	15	Château-S.	12	Château-S.	Pardieu	(*Bioncourt*)	Marchal
Atton	498	28	N	28	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	René	Voinier	Darmois
Aulnois	406	24	V	23	Delme	8	Aulnois	De Riocour, ✻	(*Craincourt*)	Vincent
Autrepierre	301	60	L	30	Blâmont	3	Blâmont	Dedenon	Bois	Guisse
Autreville	340	19	N	19	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	(*Millery*)	*Anxionnat
Autrey	195	25	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Bagard	Duprey	*Moine
Avrainville	402	30	T	12	Domèvre	6	Noviant	Gauvillez	Guyot	Richard
Avricourt	728	66	S	24	Réchicourt	4	Réchicourt	Cuny	Gérard	Mazal
Azelot	216	17	N	17	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Colin	(*Burth.-a.-C.*)	Michel
Azerailles	786	52	L	22	Baccarat	6	Baccarat	Nicolas	Boulanger	Gérardin
Azoudange	477	54	S	21	Réchicourt	10	Maizières	Laurent	Mathias	Parmentier
Baccarat	3563	58	L	28	Baccarat	» »	Baccarat	Grégoire	Jacques	Perrin. *Mouzin
Bacourt	521	37	V	23	Delme	5	Delme	Bouchy	Girard	Robin
Badonviller	2111	66	L	36	Baccarat	15	Badonviller	Perret	Robin	Benoit. Mozimann
Bagneux	272	32	T	15	Colombey	5	Colombey	Michel	(*Allain-a.-B.*)	Coffigny
Bainville-aux-Mir.	428	37	N	37	Haroué	10	Neuviller	Moine	Jeanmaire	Didelot
Bainville-sur-Madon	374	16	T	21	Toul (s.)	12	Pont-St-V.	Viard	(*Maizières*)	Basselin
Barbas	367	60	L	30	Blâmont	5	Blâmont	Gérard	Beau	Gravier
Barbonville	374	23	L	15	Bayon	11	Saint-Nicolas	Pellet	Dumas	Huart
Barchain	103	77	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Tétard	(*Héming*)	Renaud
Barisey-au-Plain	444	37	T	20	Colombey	5	Colombey	Richard	Hassard	Colin
Barisey-la-Côte	249	37	T	17	*Idem*	5	Colombey	Joyeux	(*Allamps*)	Prud'homme

Bassing	295	54	V	25	Dieuze	10	Dieuze	Mouchot	Girard	*Poirson
Bathelémont-Bauz.	243	31	V	13	Vic	15	Moyenvic	Renaud	(*Beanzemont*)	Thévenot
Battigny	545	40	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Pernot	Fuchs	*Henry
Baudrecourt	525	44	V	26	Delme	12	Delme	Go	Casse	Pécheur
Bauzemont	392	35	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	George	Simonin	Grenier
Bayon	960	32	L	22	Bayon	» »	Bayon	Morgaud	Robin	Cunin
Bayonville	574	47	T	45	Thiaucourt	14	Pont-à-M.	Rollin	Coresme	Gruyer
Beaumont	178	41	T	25	Domèvre	15	Noviant	François	(*Mandres*)	*Beaudoin
Bébing	236	80	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Fortier	(*Xouaxange*)	*Morville
Bellange	242	45	V	17	Château-S.	15	Château-S.	Leroy	N.	*Robert
Belleau	305	19	N	19	Nomeny	9	Nomeny	Mangeot	Claude	Claudon
Belleville	488	17	N	17	Pont-à-M.	15	Pont-à-M.	Millot	Fagot	Comte
Bénaménil	631	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Mangin	Renaux	Adam
Bénestroff	345	57	V	28	Albestroff	10	Altroff	Zingerlé	Brice	Jacob
Benney	665	25	N	25	Haroué	8	Neuviller	Ducrot	Pagel	Antoine
Berlingen	258	99	S	20	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Wéber	(*Metting*)	Will
Bermering	506	60	V	30	Albestroff	15	Altroff	Kalbfeist	Renaudin	Fremer
Bernécourt	330	55	T	20	Domèvre	7	Noviant	Chouvert	Gevard	René
Berthelming	640	72	S	11	Fénétrange	5	Fénétrange	Wies	Nisse	Hector
Bertrambois	1178	73	S	18	Lorquin	4	Cirey	Poirot	Bourson	Pauly
Bertrichamps	1001	63	L	33	Baccarat	7	Baccarat	Charier	Pierre	Moulin
Bettborn	580	74	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Hoesch	Weber	Baumgarten
Beuvezin	331	46	T	40	Colombey	20	Vandeléville	Thirion	Garo	L'homme
Bey	236	21	N	21	Nomeny	15	Nancy	Lacaque	(*Lanfroicourt*)	Peignier
Bezange-la-Grande	534	20	V	7	Vic	7	Moyenvic	Zabel	Bailly	Jaspérier
Bezange-la-Petite	367	39	V	10	*Idem*	10	Moyenvic	Demange	Grandmougin	Mariet
Bezaumont	250	25	N	25	Pont-à-M.	9	Pont-à-M.	Dalbin	(*Loisy*)	René
Bickenholtz	220	100	S	14	Fénétrange	14	Phalsbourg	Dimmert	(*Fleisheim*)	Hahn
Bicqueley	608	34	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Hobin	Lamé	Aldan
Bidestroff	410	53	V	23	Dieuze	8	Dieuze	Coiseur	Parvillez	Bardaine

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Biberskirch	539	88	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Schlernitzauer	Amereine	Baumgarten
Bienville-la-Petite	92	34	L	6	Lunév. (n.)	6	Lunéville	Simon	(*Bonviller*)	(*Bonviller*)
Bioncourt	467	22	V	14	Château-S.	14	Château-S.	Lemoine	Contal	Didillon
Bionville	584	72	L	42	Baccarat	25	Allarmont	Lalevée	Martin	Volff
Bisping	610	61	S	16	Fénétrange	13	Fénétrange	Collin	Schmitt	Vassereau
Blainville-s.-l'Eau	1107	27	L	9	Bayon	12	Lunéville	Gillet	Charles	Digout
Blamont	2404	60	L	30	Blâmont	» »	Blâmont	Spire	Mengin	Barthélemy-Jacquot
Blanche-Eglise	200	43	V	13	Dieuze	4	Dieuze	Bernard	Lhuillier	Pidolot
Blémerey	189	52	L	22	Blâmont	12	Blâmont	Carrier	Bassinot	*Brillot
Blénod-les-Toul	1301	36	T	12	Toul (s.)	12	Toul	Bouchon	Breton	Vicherat
Blénod-l.-P.-à-M.	485	27	N	27	Pont-à-M.	3	Pont-à-M.	Blaise	L'hôte	Chevillon
Bonviller	309	35	L	5	Lunéville (n.)	5	Lunéville	Midon	Doué	*Geoffroy
Borville	353	40	L	23	Bayon	8	Bayon	Delapierre	Margalet	Maldémé
Boucq	887	38	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Noisette	Lataille	Paris
Bouillonville	274	45	T	35	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Morel	(*Pannes*)	Fonde
Bourdonnay	865	47	V	18	Vic	18	Maizières	Lallement	Décrion	Noel
Bourgaltroff	503	53	V	24	Dieuze	8	Dieuze	Boulanger	Klein	Francomme
Bourscheid	225	92	S	13	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Griser	Muller	Neurohr
Bouvron	359	28	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Marc	Blau	Jean
Bouxières-aux-Ch.	1040	13	N	13	Nancy (e.)	13	Nancy	Didelon	Cayens	Florentin
Bouxières-aux-D.	509	8	N	8	*Idem*.	8	Nancy	Henry	Claude	Vogin
Bouxières-s.-Froid.	602	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Burtaire	Charlemagne	Collin
Bouzanville	199	43	N	43	Haroué	14	Haroué	Drouot	Bausson	Florentin
Bralleville	261	39	N	39	*Idem*	9	Haroué	Simon	(*Germonville*)	Gerdol
Bratte	142	18	N	18	Nomeny	11	Nancy	Munier	Cuny	Navé
Brehain	293	42	V	18	Delme	14	Delme	Matte	Laurent	Brusson
Bréménil	630	67	L	37	Baccarat	19	Badonviller	Verdenal	Mienville	Bastien
Brémoncourt	276	35	L	18	Bayon	4	Bayon	Fleurant	Jeandidier	Collin
Brin	432	20	N	20	Nomeny	18	Nancy	Digot	Picard	Thirion
Brouderdorff	496	90	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Mutz	Thoni	Schneider

Brouville	292	54	L	24	Baccarat	7	Baccarat	Gridet	Colin	Michel
Brouviller	314	90	S	11	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Dilt	Iung	*Labaxe
Bruley	344	29	T	5	Toul (n.)	5	Toul	Douzain	Larché	Mangin
Buhl	614	88	S	3	Sarrebourg	3	Sarrebourg	Geoffroy	Bénard	Kern
Buissoncourt	378	15	N	15	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Coquerou	Gérard	Boullin
Bulligny	750	37	T	15	Toul (s.)	15	Toul	Piérot	Morel	Dieudonné
Bures	202	36	V	13	Vic	13	Moyenvic	Barthélemy	Gérard	*Dubois
Buriville	151	49	L	19	Blâmont	13	Blâmont	Dumas	(*Ogéviller*)	*Cuny
Burlioncourt	484	39	V	12	Château-S.	9	Château-S.	Mouchot	Antoine	Pierron
Burthecourt-a.-C.	260	16	N	16	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Colin	Bernard	Salzard
Ceintrey	780	22	N	22	Haroué	9	Haroué	Rochefort	Barthélemy	Prud'homme
Cercueil	260	15	N	15	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Vigneron	N.	Labaxe
Chaligny	794	13	N	13	Nancy (n.)	13	Pont-St-V.	Joly	Mansuy	Marchal
Chambrey	693	24	V	6	Château-S.	7	Château-S.	Saffroy	Barbaut	Coiseur
Champenoux	582	15	N	15	Nancy (e.)	15	Nancy	Démoyen	Séverin	Collin père et fils
Champey	259	36	N	56	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	D'Autrecourt	(*Vittonville*)	Louis
Champigneules	1062	5	N	5	Nancy (e.)	5	Nancy	Galas	Sandré	Raison
Chanteheux	328	33	L	3	Lun. (s.-e.)	3	Lunéville	Admant	Ancillon	Alexandre
Chaouilley	292	34	N	34	Vézelise	6	Vandeléville	Munier	Nicolas	David
Charey	365	53	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Fercot	Daunot	Hémonet
Charmes-la-Côte	517	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Jacques	Saunier	Villaume
Charmois	143	27	L	12	Bayon	10	Lunéville	Cunin	(*Damelevières*)	*David
Château-Brehain	381	42	V	18	Delme	13	Delme	Stémar	(*Brehain*)	*Lombard
CHATEAU-SALINS	2242	30	V	6	Château-S.	» »	Château-S.	De Sohaken, ✱	Fénal	Mentré
Château-Voué	300	42	V	13	*Idem*	13	Château-S.	Barbier	Petitjean	Guillaume
Chaudeney	430	26	T	4	Toul (s.)	4	Toul	Roussel	Moitrier	Henriet
Chavigny	414	10	N	10	Nancy (o.)	10	Pont-St-V.	Voirand	Prévost	Jandel
Chazelles	128	56	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Stourm	Harmand	Homant
Chenevières	390	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Antoine	Belloy	Renaud
Chenicourt	270	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Choné	(*Létricourt*)	Racadot

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chénois	189	47	V	25	Delme	14	Delme	Vidémont	(*Lesse*)	Saunier
Chicourt	322	45	V	19	*Idem*	11	Delme	Matte	(*Brehain*)	Petitjean
Choloy	475	29	T	5	Toul (s.)	5	Toul	Brunet	Mathieu	Mangeot
Cirey	2377	69	S	23	Lorquin	14	Cirey	Delhaye	Trévillot	Marchal. Cadiot
Clayeures	462	55	L	17	Bayon	7	Bayon	Rouyer	Georges	Didot
Clémery	567	29	N	29	Nomeny	4	Nomeny	Franiatte	Cuny	Thiébaut
Clérey	152	25	N	23	Vézelise	5	Vézelise	Deville	Barthélemy	Génin
Coincourt	458	41	V	15	Vic	15	Moyenvic	Masson	Mathis	Fauconnier
Coiviller	178	17	N	17	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Chrétien	(*Manoncourt*)	Vuillaume
Colombey	1010	52	T	20	Colombey	» »	Colombey	Panin	Cauzier	Richard
Conthil	417	47	V	19	Château-S.	17	Château-S.	Rodhain	Godot	Criplot
Courbessaux	310	22	L	15	Lunév. (n.)	15	Lunéville	Geoffroy	(*Réméréville*)	Vosgin
Courcelles	285	45	T	44	Colombey	24	Vandeléville	Clochette	Thomassin	Bottin
Coutures	259	30	V	8	Château-S.	2	Château-S.	Bernard	(*Amelécourt*)	Boileau
Craincourt	458	26	V	24	Delme	7	Aulnois	Bastien	Gerdolle	René
Crantenoy	195	31	N	31	Haroué	5	Haroué	Gérard	(*Vaudeville*)	Legras
Crépey	880	30	T	20	Colombey	7	Colombey	Jénin	Cherier	Froment
Crévéchamps	323	26	N	26	Haroué	12	Neuviller	Barbier	Dorget	Bignet
Crévic	696	22	L	10	Lunév. (n.)	10	Lunéville	Humbert	Aubert	Bérard
Crézilles	335	54	T	12	Toul (s.)	12	Toul	Fournier	(*Bulligny*)	Colombey
Crion	260	36	L	8	Lun. (s.-e.)	8	Lunéville	Malgras	Deranton	Bernard
Croismare	866	37	L	7	*Idem*	7	Lunéville	Calais	Harmand	Pécheur
Custines	750	11	N	11	Nancy (e.)	11	Nancy	Thiébault	Brunet	Floquet
Cutting	411	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Demange	Friant	Richard
Dabo	2387	99	S	20	Phalsbourg	18	Phalsbourg	Ruffenach	Klein	Letscher
Dalhain	477	41	V	17	Château-S.	11	Château-S.	Butin	Messager	Fraecomme
Damelevières	465	25	L	11	Bayon	15	Lunéville	Bagard	Cremel	Duval
Danne-et-4-Vents	691	98	S	19	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Viollard	Engel	Viollard
Dannelbourg	348	95	S	16	*Idem*	6	Phalsbourg	Keyser	(*Henridorff*)	Muller
Dédeling	115	42	V	12	Château-S.	2	Château-S.	Pe[illegible]	(*Château-Voué*)	([illegible])

Delme	[illegible]	32	V	10	Delme	••	Delme	Bastien	Forest	Thirobois
Deneuvre	1008	58	L	28	Baccarat	1	Baccarat	Virriat	Bazin	Boyer
Desseling	271	53	S	24	Réchicourt	16	Maizières	Girard	Chrisment	Godfrin
Deuxville	508	28	L	4	Lunév. (n.)	4	Lunéville	Bouvier	Lachambre	Drouin
Dianne-Capelle	404	63	S	12	Phalsbourg	12	Sarrebourg	Baccus	Claudon	Jacquot
Diarville	610	59	N	39	Haroué	11	Haroué	Colnot	Simonin	Collin
Dieulouard	1460	21	N	21	Pont-à-M.	9	Pont-à-M.	Urion	Gascard	Vinot
Dieuze	3596	45	V	15	Dieuze	••	Dieuze	Du Prel, ✱	Cherrier	Jacquemin. Henrion
Dolcourt	237	33	T	25	Colombey	9	Colombey	Huin	(*Selaincourt*)	*Harang
Dolving	414	78	S	6	Fénétrange	10	Sarrebourg	Ohmer	Klein	Kolck
Dombasle	1235	18	N	18	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Gérardin	Collot	Munier
Domèvre-s.-V.	937	55	L	25	Blâmont	5	Blâmont	Colin	Gérard	Simon
Domèvre-en-Haye	402	28	T	18	Dom.-en-Hay.	••	Noviant	Petit	Bazin	Convard
Domgermain	1093	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Thouvenin	L'huillier	Banvoy
Domjevin	553	49	L	19	Blâmont	15	Lunéville	Dulcy	Claude	Thiaucourt
Dommarie-Eulmont	229	37	N	37	Vézelise	9	Vandeléville	Houbaut	Coutret	*Mayeur
Dommartemont	175	4	N	4	Nancy (e.)	4	Nancy	Poirier	Collin	Harmand
Dommartin-la-Ch.	166	34	T	42	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Labriet	(*Charrey*)	Mlle E. Louis
Dommartin-l.-T.	560	22	T	2	Toul (n.)	2	Toul	Henriet	Deblaye	Richet
Dommartin-s.-Am.	124	9	N	9	Nancy (e.)	9	Nancy	Florentin	(*Laître-s.-Am.*)	Besson
Domnom	296	56	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Becker	Bernard	Hautdidier
Domptail	92	27	L	18	Bayon	5	Bayon	Perrin	(*Haussonville*)	*Marchal
Donjeux	200	31	V	17	Delme	2	Delme	Blanpied	(*Delme*)	Gonet
Donnelay	724	43	V	14	Vic	14	Moyenvic	Lévy-Oury	Gossel	Breton
Drouville	372	24	L	14	Lunév. (n.)	14	Lunéville	Vuillemin	Bervillé	Garo
Ecrouves	660	29	T	5	Toul (n.)	5	Toul	Tacaille	Colas	Blaison
Einvaux	360	34	L	15	Bayon	7	Bayon	Rainbeault	Déprez	Antoine
Einville	1153	32	L	7	Lunév. (n.)	7	Lunéville	Eby	Martin	Jacob
Emberménil	362	49	L	19	Blâmont	15	Blâmont	Poirson	Erard	Aubin
Eply	656	32	N	32	Nomeny	6	Pont-à-M.	Chéry	N.	Lacroix

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Erbéviller	111	18	N	18	Saint-Nicolas	15	Saint-Nicolas	Zabel	(*Champenoux*)	*Payeur
Essey-et-Maizerais	838	45	T	31	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Remy	Gerdolle	Prétot
Essey-les-Nancy	655	4	N	4	Nancy (e.)	4	Nancy	Munier	Phulpin	Godfroy
Essey-la-Côte	296	46	L	25	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Martin	Deny	*Thiriat
Etreval	189	35	N	35	Vézelise	5	Vandeléville	Christophe	(*Thorey*)	*Mangenot
Eulmont	557	9	N	9	Nancy (e.)	9	Nancy	Martin	Thellot	Georges
Euvezin	384	45	T	31	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Udot	Bigel	Gillet
Faulx	815	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Cuisset	Thirion	Marchal
Favières	1059	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Thiballier	Petit	Golé
Faxe	135	39	V	17	Delme	7	Delme	Jeanpierre	(*Fonteny*)	(*Fonteny*)
Fécocourt	465	37	T	38	Colombey	20	Vandeléville	Deleau	Clément	Louviot
FÉNÉTRANGE	1179	75	S	16	Fénétrange	» »	Fénétrange	Westermann	Thisse	Griser. Lix
Fenneviller	237	66	L	36	Baccarat	14	Badonviller	Duvic	(*Pexonne*)	Aubry
Ferrières	237	19	N	19	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Collenot	Florentin	Jean
Fey-en-Haye	204	38	T	35	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Charlemagne	Peltier	Jacquière
Flainval	149	25	L	9	Lunéville (n.)	9	Lunéville	Monin	(*Hudiviller*)	*Digout
Flavigny-sur-Mos.	1487	16	N	16	Saint-Nicolas	14	Flavigny	Prétot	Vincent	Bruant
Flesheim	200	98	S	12	Fénétrange	15	Phalsbourg	Munier	Krommenacker	Stein
Fléville	359	9	N	9	Saint-Nicolas	9	Nancy	De Lambel	Bastien	Michel
Flin	658	49	L	19	Gerbéviller	12	Lunéville	Simon	Barbier	Aubry
Flirey	465	38	T	25	Thiaucourt	15	Noviant	Marchal	Klein	Cary
Fontenoy-la-Joute	634	35	N	25	Baccarat	7	Baccarat	Villaume	Michel	Thiébaut
Fontenoy-s.-Moselle	261	18	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Geoffroy	(*Gondreville*)	Gruyer
Fonteny	434	37	V	17	Delme	7	Delme	Sarazin	Abrant	Steph
Forcelle-St-Gorgon	296	32	N	32	Vézelise	4	Vézelise	Parisot	Simon	Pierson
Forcelle-s.-Gugney	312	40	N	40	*Idem*	12	Vandeléville	Florentin	Camus	Morizot
Fossieux	337	25	V	19	Delme	7	Aulnois	Jardin	Gény	Querchin
Foug	1240	32	T	8	Toul (n.)	8	Toul	Serrière	Claude	Bolle
Foulcrey	724	66	S	[illegible]	Réchicourt	4	Réchicourt	[illegible]	Poirine	Lavalska
[illegible]	[illegible]	40	L	[illegible]	[illegible]viller	5	Lunéville	[illegible]in	[illegible]lot	[illegible]

[illegible]-Saint.	[illegible]	[illegible]	N	[illegible]	Vézelise	[illegible]	Vandeléville	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F[illegible]éville	421	22	T	8	Domèvre	10	Toul	Thiébault	N.	Laviol
Franconville	122	43	L	13	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Fleurence	(*Moriviller*)	Mercier
Fraquelfing	237	70	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Bénad	(*Hattigny*)	Finot
Fréménil	278	48	L	18	Blâmont	15	Blâmont	Grandclaude	(*Domjevin*)	Manonviller
Frémery	271	41	V	20	Delme	9	Delme	Lavieille	(*Oron*)	*Stoffel
Frémonville	616	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Legrand	Gascon	Richard
Fresnes-en-Saulnois	525	30	V	12	Château-S.	7	Château-S.	Fleuret	Lebon	Boura
Fribourg	464	59	S	20	Réchicourt	14	Maizières	Dieudonné	Parisot	Marchal
Frolois	821	20	N	20	Vézelise	12	Vézelise	Lallemand	Mathieu	Colin
Frouard	984	10	N	10	Nancy (n.)	10	Nancy	Courtois	Duvie	Martin
Froville	252	36	L	22	Bayon	4	Bayon	Genay	Scadot	Petitnicolas
Garrebourg	622	95	S	16	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Stiltz	Klock	Muller
Gélacourt	225	53	L	23	Baccarat	4	Baccarat	Lambert	N.	*Royer
Gélaucourt	110	34	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Ruotte	(*Battigny*)	*Blaise
Gellenoncourt	93	18	N	18	Saint-Nicolas	10	Saint-Nicolas	Burtin	(*Drouville*)	*Drouot
Gelucourt	664	46	V	17	Dieuze	7	Dieuze	Marchal	Georges	*Jeanpierre
Gémonville	508	48	T	35	Colombey	15	Colombey	Roussel	Poirot	Richet
Gerbécourt	267	34	V	10	Château-S.	4	Château-S.	Déhant	(*Vaxy*)	*Georges
Gerbécourt-Hapl.	229	26	N	26	Haroué	5	Haroué	Gaspard	(*Tantonville*)	Guyot
GERBÉVILLER	2120	40	L	15	Gerbéviller	..	Gerbéviller	Christophe	Adam	Morel
Germiny	572	26	T	19	Colombey	10	Colombey	Déthorey	Contaux	Michel
Germonville	260	39	N	39	Haroué	9	Vandeléville	Welche	Bagard	Lacaille
Gézoncourt	244	26	T	22	Domèvre	6	Noviant	Grandpierre	Pinoit	Gérard
Gibeaumeix	340	41	T	17	Colombey	15	Colombey	Georgin	Villaume	Duroeaux
Giriviller	284	47	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Simon	Royer	Parmentier
Givrycourt	200	65	V	36	Albestroff	5	Albestroff	Nemsgern	(*Munster*)	Baumgarten
Glonville	627	52	L	22	Baccarat	7	Baccarat	Magnier	Mangenot	Plaisance
Gogney	266	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Petit	Mugnier-Pugin	Cézar
Gondreville	1442	18	T	6	Toul (n.)	6	Toul	Geoffroy	Vuillaume	Denis

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gondrexange	1001	72	S	12	Réchicourt	8	Lorquin	Masson	Calot	Henriot
Gondrexon	102	57	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Cotel	(*Chazelles*)	*Egly
Gosselming	599	72	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Seyer	Magée	Coffigny
Goviller	736	30	N	30	Vézelise	7	Vézelise	Paulnier	Béguin	Tocquard
Grémecey	228	23	V	11	Château-S.	9	Château-S.	Dalbin	(*Pettoncourt*)	*Liégaut
Grimonviller	290	44	T	42	Colombey	22	Vandeléville	Cherpitel	Suisse	Oudin
Gripport	438	40	N	40	Haroué	10	Neuviller	Rose	Carrier	Pierson
Griscourt	181	25	T	23	Domèvre	7	Noviant	Guérard	(*Gézoncourt*)	Clochette
Grosrouvre	191	35	T	18	*Idem*	7	Noviant	Marchal	(*Bernécourt*)	*Maire
Guébestroff	72	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Hamant	(*Kerp.-les-D.*)	Louyot
Guéblange	301	44	V	15	*Idem*	5	Dieuze	Bauqué	Lély	Aubertin
Guébling	352	52	V	23	*Idem*	7	Dieuze	Cointin	Marchal	Trottmann
Guénestroff	505	47	V	17	*Idem*	2	Dieuze	Bentz	(*Kerp.-les-D.*)	Maugard
Guermange	505	55	S	27	Réchicourt	19	Maizières	Colin	Christophe	Petvrel
Gugney-s.-Vaudém.	196	40	N	40	Vézelise	12	Vandeléville	Raoult	Clément	Berry
Guinzeling	207	59	V	29	Albestroff	9	Albestroff	Mélard	Desalm	Dessey
Guntzviller	428	91	S	12	Phalsbourg	11	Phalsbourg	Hickenbick	Faust	Nusang
Gye	228	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Ledur	(*Moutrot*)	*Raison
Hablainville	505	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Bastien	Boudot	Gaudé
Haboudange	518	43	V	16	Château-S.	13	Château-S.	Guingrich	Hovasse	Francomme
Haigneville	109	32	L	19	Bayon	2	Bayon	Louviot	(*Brémoncourt*)	*Perette
Halloville	178	59	L	29	Blâmont	5	Blâmont	Bridey	(*Ancerviller*)	Dieudonné
Hammeville	192	31	N	31	Vézelise	3	Vézelise	Laurent	Petitpoisson	Cunin
Hamonville	122	38	T	19	Domèvre	10	Noviant	Gardeur	(*Ansauville*)	Jeanpierre
Hampont	473	37	V	8	Château-S.	7	Château-S.	Thiriet	Houpert	*Pardieux
Hangviller	371	99	L	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Rœser	(*Lutzelbourg*)	Will
Hannocourt	57	39	V	18	Delme	7	Delme	Conter	(*Prévocourt*)	*Richet
Haraucourt	856	18	N	18	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Burtin	Anselme	Finance
Harraucourt-s.-Seille	383	36	V	7	Château-S.	10	Château-S.	Cézard	Jacquot	Pomme
Harbouey	553	68	L	38	Blâmont	4	Blâmont	Colin	Bouton	Poirot

Haroué	610	30	N	30	Haroué	» »	Haroué	Lhuillier	Finck	Vosgien
Harreberg	313	94	S	14	Sarrebourg	14	Sarrebourg	Schwaller	(*Hommert*)	Sr Xavier
Hartzviller	659	85	S	10	*Idem*	10	Sarrebourg	Schmitt	Betting	Firtion
Hattigny	483	67	S	15	Lorquin	5	Lorquin	Cuny	Franiatte	Pierron
Haudonville	124	40	L	13	Gerbéviller	1	Gerbéviller	Aubry	(*Gerbéviller*)	*François
Haussonville	501	25	L	18	Bayon	7	Bayon	Pierson	Lacasse	Husson
Haut-Clocher	437	86	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Loux	Klein	Guth
Haie-des-Allemands	114	66	S	18	Réchicourt	10	Réchicourt	Georges	(*Saint-Georges*)	Ferry
Hazelbourg	520	95	S	16	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Fiack	Kœnig	Schlosser
Heillecourt	276	5	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	Husson	Charpentier	Bagard
Hellering	378	76	S	10	Fénétrange	7	Sarrebourg	Fichter	Kuhn	*Kuhn
Hellocourt	28	51	V	22	Vic	22	Bourdonnay	Comte Villatte, *	(*Maizières*)	N.
Héming	408	67	S	8	Lorquin	5	Sarrebourg	Cherrier	Démonet	Morizot
Hénaménil	532	37	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Busselot	Pierron	Lejeune
Henridorff	720	92	S	13	Phalsbourg	7	Phalsbourg	Mathis	Unterreiner	Desprez
Hérange	179	91	S	12	*Idem*	6	Phalsbourg	Matt	Dille	Wagner
Herbéviller	553	51	L	21	Blâmont	9	Blâmont	Toulon	Mangin	Collette
Hériménil	541	34	L	4	Gerbéviller	10	Lunéville	Winger	Mathieu	Huin
Hermelange	227	69	S	7	Lorquin	2	Lorquin	Voinçon	(*Héming*)	*David
Hertzing	217	75	S	11	Réchicourt	10	Lorquin	Raccadot	(*Nitting*)	*Pécheur
Hesse	654	85	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Gérardin	Lapierre	Jacquot
Hilbesheim	506	86	S	7	Fénétrange	13	Sarrebourg	Règle	Chable	Gassmann
Hoéville	339	26	L	15	Lunév. (n.)	15	Lunéville	Voirin	Miller	Bonnechoux
Hoff	515	87	S	2	Sarrebourg	2	Sarrebourg	Poirot	Benjamin	Daubinet
Hommarting	640	94	S	9	*Idem*	9	Sarrebourg	Mangenot-Touche	Diviné	Wechter
Hommert	612	94	S	14	*Idem*	14	Sarrebourg	Schmitt	Anstett	Gœster
Houdelmont	230	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Georges	Cabocel	Grandury
Houdemont	278	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Colin	Petitpoisson	Labriet
Houdreville	745	25	N	24	Vézelise	3	Vézelise	Vincent	Humbert	Poirson
Housselmont	38	39	T	19	Colombey	7	Colombey	Richard	(*Allamps*)	(*Allamps*)



[illegible]	[illegible]	[illegible]	L	15	Bayon	9	Bayon	Noël	[illegible]	Michel
Landrémont	300	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Favier	(*Ville-au-Val*)	Rigard
La Neuvelotte	240	11	N	11	Nancy (e.)	11	Nancy	Deranton	Lhuillier	*Menet
Laneuveville-a.-B.	532	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Gadel	Bar	Harmand
Laneuveville-der.-F.	378	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Batail	Caré	Laurent
Laneuveville-d.-B.	540	32	N	32	Haroué	9	Neuviller	Ququ	Saucerotte	Ponce
Laneuveville-d.-N.	821	7	N	7	Saint-Nicolas	6	Nancy	Mailfert	Benoit	Mayeur
Laneuveville-en-S.	591	32	V	14	Delme	5	Delme	Girard	Lambert	Niclausse
Laneuveville-l.-L.	166	69	S	11	Lorquin	2	Lorquin	Thomasset	(*Lorquin*)	Henry
Lanfroicourt	290	21	N	21	Nomeny	14	Nancy	Gérardin	Simonin	Grandemange
Langatte	713	85	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Hœsch	Schleininger	Papegay
Languimbert	596	59	S	18	Réchicourt	15	Réchicourt	Verdun	About	Cadiot
Laronxe	556	41	L	11	Lunév. (s.-e.)	11	Lunéville	Gerbé	N.	Villaume
Laxou	2110	4	N	4	Nancy (n.)	4	Nancy	Ferry	Georges	Duluc
Lay-St-Christophe	985	8	N	8	Nancy (e)	8	Nancy	Gillant	Bernel	Janin
Lay-St-Remy	375	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	De Lasalle	Pinoit	Claudon
Lebeuville	330	38	N	38	Haroué	8	Neuviller	Gletz	Calot	Bergé
Leintrey	597	54	T	25	Blâmont	10	Blâmont	Masson	Robinet	Finance
Lemainville	389	24	N	24	Haroué	6	Haroué	Renard	Coqueron	Fourrier
Lemoncourt	205	29	V	17	Delme	4	Delme	Marsal	Bérot	Parmentier
Léning	468	62	V	33	Albestroff	5	Altroff	Hazotte	Stenger	Becker
Lenoncourt	486	11	N	11	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeanmaire	Gérard	Ducloux
Lesménils	506	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Boqué	Antoine	Mathieu
Lesse	394	47	V	27	Delme	15	Delme	Pierson	Leroy	Antoine
Létricourt	416	23	N	23	Nomeny	6	Nomeny	De Mahuet, ✱	Robin	Noirel
Ley	326	41	V	12	Vic	12	Moyenvic	Louis	(*Lezey*)	Godard
Leyr	818	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Racadot	Thiriot	Noel
Lezey	291	39	V	9	Vic	9	Moyenvic	Gadel	Noirclaude	Maugard
Lhor	510	61	V	31	Albestroff	31	Albestroff	Schmitt	Renaudin	Pfend
Lidrequin	74	45	V	18	Château-S.	15	Château-S.	Lefebvre	(*Conthil*)	(*Conthil*)

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lidrezing	258	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Pinet	Bourdon	Francomme
Limey	306	36	T	28	Thiaucourt	9	Noviant	Thiéry	N.	Aubertin
Lindre-Basse	410	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Vergeront	Robinet	Marchal
Lindre-Haute	131	48	V	18	*Idem*	3	Dieuze	Lallemand	(*Lindre-Basse*)	Bernier
Liocourt	301	34	V	24	Delme	5	Delme	Vuillaume	Lefebvre	Boulanger
Lironville	316	35	T	25	Thiaucourt	12	Noviant	Marchal	Jacquemin	Idoux
Liverdun	1069	16	T	20	Domèvre	13	Nancy	Pierson	Collin	Clochette
Lixheim	840	89	S	10	Phalsbourg	9	Sarrebourg	Limon	Jacques	*Fourlemann, *Bau-
Lixières	318	22	N	22	Nomeny	6	Nomeny	Franiatte	(*Serrières*)	Bouvelot [mann],
Loisy	307	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Maujean	Crousse	Morel [*Hermann]
Lorrey	280	29	L	22	Bayon	3	Bayon	Lemblin	Baillot	Crémel
Loromontzey	350	39	L	26	*Idem*	7	Bayon	Roussel	Pultier	Didry
LORQUIN	1120	68	S	10	Lorquin	» »	Lorquin	Schott	Pierson	Henry, Parmentier
Lostroff	247	57	V	27	Albestroff	11	Dieuze	Orgel	Guénaire	*Ory
Loudrefing	698	61	V	28	*Idem*	12	Dieuze	Tissier	Berman	Kuntz
Lubécourt	187	33	V	9	Château-S.	3	Château-S.	Hazotte	(*Amelécourt*)	*Lahaxe
Lucey	817	31	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Saunier	Barroyer	Duponcel
Lucy	523	41	V	22	Delme	9	Delme	Xardel	Verdun	Maujean
Ludres	510	9	N	9	Nancy (o.)	9	Flavigny	Nicolas	Aubert	Lesperlette
LUNÉVILLE	15301	30	L	» »	Lunéville	» »	Lunéville	Parmentier	Duplessy. Trouillet	Carême, Franc, Va-
Lupcourt	274	12	N	12	St-Nicolas	6	St-Nicolas	Vincent	Grevier	Simon [lentin]
Lutzelbourg	429	97	S	18	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Hœffel	Dannemarck	Eschenbrenner
Magnières	748	50	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Henry	François	Marchal
Maidières	334	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Messain	Lenternier	Perrin
Mailly	502	32	N	32	Nomeny	4	Nomeny	De Morville	N.	Lavallée
Maixe	496	25	L	7	Lunév. (n.)	7	Lunéville	Liégey	Gazin	Tavard
Maizières	1260	51	V	22	Vic	22	Maizières	Clément	Galand	Dieudonné
Maizières-les-Toul	554	18	T	18	Toul (s.)	18	Pont-St-V.	Debrod	Chéry	Hénard
Malaucourt	414	23	V	17	Delme	8	Delme	Grosjean	Marsal	Masson
[illegible]	[illegible]	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Streff	Laumont	Dongé

Malzéville	1775	2	N	2	Nancy (e.)	2	Nancy	Mathieu	Charpentier	Pompey
Mamey	374	30	T	26	Domèvre	8	Noviant	Doyolle	Berseaux	Attenot
Mandres-aux-4-T.	442	40	T	24	*Idem*	12	Noviant	Charlemagne	Rovée	Thouvenin
Mangonville	308	35	N	35	Haroué	10	Neuviller	Petitdidier	(*Roville*)	Voiriot
Manhoué	356	22	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Badelot	Martin	Merle
Manoncourt-en-Ver.	252	15	N	15	St-Nicolas	5	St-Nicolas	Colin	Masson	Vuillaume
Manoncourt-en-Voi.	272	32	T	14	Domèvre	4	Noviant	Loppinet	(*Avrainville*)	Godfroy
Manoncourt-s.-S.	288	25	N	25	Nomeny	3	Nomeny	Colson	(*Clémery*)	Jacquemin
Manonville	297	50	T	20	Domèvre	2	Noviant	Jollain	Igier	Rouyer
Manonviller	366	43	L	13	Lunév. (s.-e.)	13	Lunéville	François	Friant	Poirine
Marainviller	704	39	L	9	*Idem*	9	Lunéville	Legrand	Bresse	Leclerc
Marbache	689	15	N	15	Nancy (n.)	15	Nancy	Hermite, *	Michel	Maucotel
Marimont	156	55	V	26	Albestroff	9	Dieuze	Launoy	Carmentrez	*Lambert
Maron	648	15	N	15	Nancy (n.)	15	Pont-St-V.	Urion	Roget	Gany
Marsal	1225	36	V	7	Vic	7	Moyenvic	Rifau	Baudoin	Christophe
Marthemont	78	22	N	22	Vézelise	12	Vézelise	Moine	(*Thélod*)	Poirson
Marthille	600	44	V	20	Delme	16	Delme	Brandebourg	Boquel	Marchand
Martincourt	291	29	T	24	Domèvre	6	Noviant	Petit	Gérard	Minot
Mattexey	190	46	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Raidot	(*Seranville*)	Perrin
Maxéville	512	2	N	2	Nancy (n.)	2	Nancy	Bentz	Barbier	Larivière
Mazerulles	356	18	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Simonin	Lallement	Grosset
Méhoncourt	341	31	L	16	Bayon	6	Bayon	Renault	Humbert	Guillaume
Ménil-la-Tour	282	35	T	11	Toul (n.)	11	Toul	Salzard	Martin	Souron
Ménil-Mitry (le)	68	36	N	36	Haroué	7	Neuviller	Royer	(*Lebeuville*)	(*Lebeuville*)
Ménillot	284	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	François	(*Choloy*)	*Hénard
Méréville	282	14	N	14	Nancy (o.)	14	Flavigny	Marchand	Bridey	Bérot
Merviller	704	59	L	29	Baccarat	7	Baccarat	Bayard	Bonnabé	Vouaux
Messein	225	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Colin	(*Ludres*)	Denis
Métairies-St-Quir.	356	74	S	14	Lorquin	6	Lorquin	Kepplinger	(*St-Quirin*)	Jeune
Metting	425	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Bender	Meyer	*Metzger

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mignéville	508	55	L	25	Baccarat	12	Blâmont	Masson	Pierre	Marchand
Millery	463	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Beuvelot	Crousse	Jacquot
Minorville	389	31	T	18	Domèvre	3	Noviant	Blaise	Contal	Maujean
Mittelbronn	733	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Chable	Jacob	Mutz
Mittersheim	910	67	S	23	Fénétrange	8	Fénétrange	Grosse	Becker	Eschenbrenner, Klein
Moivrons	490	20	N	20	Nomeny	9	Nancy	Rousselot	Beurtin	Lacour
Molring	81	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Vébert	(*Guinzeling*)	*George
Moncel	628	19	V	10	Château-S.	11	Château-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-l.-Lunéville	341	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	*Lerat
Moncourt	268	42	V	13	Vic	13	Maizières	Poiret	Venner	Pidolot
Mont	359	29	L	7	Gerbéviller	10	Lunéville	Genay	Bailly	Digout
Montauville	594	34	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Laviole	Krempf	Charlemagne
Montdidier	183	61	V	30	Albestroff	5	Albestroff	Barbier	N. *Chap. vic.*	Prudhomme
Montenoy	265	15	N	15	Nomeny	14	Nancy	Servais	Duponcel	Collin
Montigny	293	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Vigneron	(*Mignéville*)	Ganot
Mont-l'Etroit	240	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Rayer	Potier
Mont-le-Vignoble	431	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Simonin	Rolle	Mayeur
Montreux	193	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Gondrexon	(*Nonhigny*)	*Thirion
Morey	223	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Dalençon	Mathieu
Moriviller	333	37	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Marin
Morville-les-Vic	304	34	V	5	Château-S.	4	Château S.	Riboulot	Harrouard	Collin
Morville-sur-Nied	476	42	V	25	Delme	10	Delme	Houzelle	Gauvillé	Marange
Morville-sur-Seille	352	52	N	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
Mouacourt	271	43	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Lunéville	Michaut	(*Parroy*)	Thomas
Moussey	505	62	S	25	Réchicourt	5	Réchicourt	Camon	Cholin	About
Mousson	190	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Lucot	(*Pont-à-M.*)	*George
Moutrot	205	33	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Henry	Chapelier	*Aubry
Moyen	1135	46	L	10	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Guillaume	Poirel	Kin
Moyenvic	1040	32	V	3	Vic	3	Moyenvic	Salmon	Barthélemy	Voirnot
Mulcey	388	39	V	10	Dieuze	5	Dieuze	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Munster	584	64	V	35	Albestroff	5	Albestroff	Kœnig	N.	Vagner
NANCY	48199	» »	N	» »	Nancy	» »	Nancy	Le bon Buquet, *	(V. page 176)	(V. page 198)
Nébing	367	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Maurice	Perrin	Vaguer
Neufmaisons	675	62	L	32	Baccarat	10	Baccarat	Humbert	Gadat	Louis
Neufmoulins	53	69	S	11	Lorquin	3	Lorquin	Jeanmaire	(*Landange*)	(*Landange*)
Neufvillage	205	61	V	32	Albestroff	6	Altroff	Chateaux	(*Vahl*)	*Grosmaire
Neuves-Maisons	801	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Petitjean	Mulhs	Bacourt, Collin
Neuviller-l.-Bad.	276	61	L	31	Baccarat	15	Badonviller	Didierjean	Mouscet	Plaisance
Neuviller-sur-Mos.	559	29	N	29	Haroué	11	Neuviller	Berment	Frocot	Vigneron
Niderhoff	588	71	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Haumant	Jacques	Humbert
Niderstinzel	802	78	S	19	Fénétrange	3	Fénétrange	Zengerlé	Villers	*Rœser
Niderviller	668	90	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Deblaye	Thiébaut	Duchêne
Nitting	421	71	S	8	Lorquin	4	Lorquin	Rittner	Aubry	Parmentier
NOMENY	1291	28	N	28	Nomeny	» »	Nomeny	Dalbin	De Pardieu	Jacquemin
Nonhigny	310	60	L	30	Blâmont	7	Blâmont	Marchal	Galland	Collin
Norroy	688	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Remy	Jalle	Jacquelet
Noviant-aux-prés	430	35	T	22	Domèvre	5	Noviant	Robert	Gîmé	Thouvenin
Oberstinzel	252	75	S	7	Fénétrange	8	Sarrebourg	Nouffert	Bader	Becker
Obreck	158	38	V	10	Château-S.	8	Château-S.	Beaudoin	(*Hampont*)	*Jeanpierre
Ochey	490	26	T	14	Toul (s.)	14	Colombey	Crouzier	Dessez	Poirson
Ogéviller	555	49	L	19	Blâmont	11	Blâmont	Roussel	Crouvezier	Jolé
Ognéville	271	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Vigneron	Gondrexon	*Duvic
Omelmont	196	26	N	26	*Idem*	2	Vézelise	Florentin	Calot	Gérardin
Ommeray	442	44	V	15	Vie	5	Maizières	Mangenot	Picard	Godard
Oriocourt	137	30	V	16	Delme	4	Delme	Fasné	(*Laneuveville*)	*Guerpont
Ormes-et-Ville	415	25	N	25	Haroué	5	Haroué	Drappier	Colle	Dehan
Oron	478	41	V	10	Delme	9	Delme	Barbier	Henry	Maillard
Pagney-der.-Barine	504	28	T	4	Toul (n.)	4	Toul	Raison	Didermann	Plumet
Pagny-sur-Moselle	1014	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Thiébaut	Martin	Bourbon
Pannes	398	47	T	31	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Lombard	Gîmé	Fronde

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Erbéviller	111	18	N	18	Saint-Nicolas	15	Saint-Nicolas	Zabel	(*Champenoux*)	*Payeur
Essey-et-Maizerais	838	45	T	31	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Remy	Gérdolle	Prétot
Essey-les-Nancy	655	4	N	4	Nancy (*e.*)	4	Nancy	Munier	Phalpin	Godfroy
Essey-la-Côte	296	46	L	25	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Martin	Deny	*Thiriat
Etreval	189	35	N	35	Vézelise	5	Vandeléville	Christophe	(*Thorey*)	*Mangenot
Eulmont	557	9	N	9	Nancy (*e.*)	9	Nancy	Martin	Thellot	Georges
Euvezin	384	45	T	31	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Udot	Bigel	Gillot
Faulx	815	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Cuisset	Thirion	Marchal
Favières	1059	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Thiballier	Petit	Golé
Faxe	135	39	V	17	Delme	7	Delme	Jeanpierre	(*Fonteny*)	(*Fonteny*)
Fécocourt	465	37	T	38	Colombey	20	Vandeléville	Deleau	Clément	Louviot
Fénétrange	1179	78	S	16	Fénétrange	» »	Fénétrange	Westermann	Thisse	Griser. Lix
Fenneviller	237	66	L	36	Baccarat	14	Badonviller	Duvic	(*Pexonne*)	Aubry
Ferrières	237	19	N	19	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Collenot	Florentin	Jean
Fey-en-Haye	204	38	T	35	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Charlemagne	Peltier	Jacquière
Flainval	149	25	L	9	Lunéville (n.)	9	Lunéville	Monin	(*Hudiviller*)	*Digout
Flavigny-sur-Mos.	1487	16	N	16	Saint-Nicolas	14	Flavigny	Prétot	Vincent	Bruant
Flesheim	200	98	S	12	Fénétrange	15	Phalsbourg	Munier	Krommenacker	Stein
Fléville	359	9	N	9	Saint-Nicolas	9	Nancy	De Lambel	Bastien	Michel
Flin	628	49	L	19	Gerbéviller	12	Lunéville	Simon	Barbier	Aubry
Flirey	465	38	T	25	Thiaucourt	15	Noviant	Marchal	Klein	Cary
Fontenoy-la-Joute	634	35	N	25	Baccarat	7	Baccarat	Villaume	Michel	Thiébaut
Fontenoy-s.-Moselle	261	18	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Geoffroy	(*Gondreville*)	Gruyer
Fonteny	454	37	V	17	Delme	7	Delme	Sarazin	Abrant	Steph
Forcelle-St-Gorgon	295	32	N	32	Vézelise	4	Vézelise	Parisot	Simon	Pierson
Forcelle-s.-Gugney	312	40	N	40	*Idem*	12	Vandeléville	Florentin	Camus	Morizot
Fossieux	337	25	V	19	Delme	7	Aulnois	Jardin	Gény	Querchin
Foug	1240	32	T	8	Toul (n.)	8	Toul	Serrière	Claude	Bolte
Foulcrey	724	66	S	22	Réchicourt	4	Réchicourt	[illegible]	Poirino	Lavalska
Fraimbois	501	40	L	10	Gerbéviller	5	Lunéville	[illegible]in	[illegible]elot	[illegible]acquot

[redacted]-Saint.	507	42	N	42	Vézelise	14	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]ville	421	22	T	8	Domèvre	10	Toul	Thiébault	N.	Laviol
Franconville	122	43	L	15	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Fleurence	(*Moriviller*)	Mercier
Fraquelfing	237	70	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Bénad	(*Hattigny*)	Finot
Fréménil	278	48	L	18	Blâmont	15	Blâmont	Grandclaude	(*Domjevin*)	Manonviller
Frémery	271	41	V	20	Delme	9	Delme	Lavieille	(*Oron*)	*Stoffel
Frémonville	616	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Legrand	Gascon	Richard
Fresnes-en-Saulnois	525	30	V	12	Château-S.	7	Château-S.	Fleuret	Lebon	Boura
Fribourg	464	59	S	20	Réchicourt	14	Maizières	Dieudonné	Parisot	Marchal
Frolois	821	20	N	20	Vézelise	12	Vézelise	Lallemand	Mathieu	Colin
Frouard	984	10	N	10	Nancy (a)	10	Nancy	Courtois	Duvic	Martin
Froville	252	36	L	22	Bayon	4	Bayon	Genay	Scadot	Petitnicolas
Garrebourg	622	95	S	16	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Stiltz	Klock	Muller
Gélacourt	225	53	L	23	Baccarat	4	Baccarat	Lambert	N.	*Royer
Gélaucourt	110	34	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Ruotte	(*Battigny*)	*Blaise
Gellenoncourt	93	18	N	18	Saint-Nicolas	10	Saint-Nicolas	Burtin	(*Drouville*)	*Drouot
Gelucourt	664	46	V	17	Dieuze	7	Dieuze	Marchal	Georges	*Jeanpierre
Gémonville	508	48	T	35	Colombey	15	Colombey	Roussel	Poirot	Richet
Gerbécourt	267	34	V	10	Château-S.	4	Château-S.	Déhant	(*Vaxy*)	*Georges
Gerbécourt-Hapl.	229	26	N	26	Haroué	5	Haroué	Gaspard	(*Tantonville*)	Guyot
GERBÉVILLER	2120	40	L	15	Gerbéviller	» »	Gerbéviller	Christophe	Adam	Morel
Germiny	572	26	T	19	Colombey	10	Colombey	Déthorey	Contaux	Michel
Germonville	260	39	N	39	Haroué	9	Vandeléville	Welche	Bagard	Lacaille
Gézoncourt	244	26	T	22	Domèvre	6	Noviant	Grandpierre	Pinoit	Gérard
Gibeaumeix	340	41	T	17	Colombey	15	Colombey	Georgin	Villaume	Duroeaux
Giriviller	284	47	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Simon	Royer	Parmentier
Givrycourt	200	65	V	36	Albestroff	5	Albestroff	Nemsgern	(*Munster*)	Baumgarten
Glonville	627	52	L	22	Baccarat	7	Baccarat	Magnier	Mangenot	Plaisance
Gogney	266	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Petit	Mugnier-Pugin	César
Gondreville	1442	18	T	6	Toul (a.)	6	Toul	Geoffroy	Vuillaume	Denis

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gondrexange	1001	72	S	12	Réchicourt	8	Lorquin	Masson	Calot	Henriot
Gondrexon	102	57	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Cotel	(*Chazelles*)	*Egly
Gosselming	599	72	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Seyer	Magée	Coffigny
Goviller	736	30	N	30	Vézelise	7	Vézelise	Paulnier	Béguin	Tocquard
Grémecey	228	23	V	11	Château-S.	9	Château-S.	Dalbin	(*Pettoncourt*)	*Liégaut
Grimonviller	290	44	T	42	Colombey	22	Vandeléville	Cherpitel	Suisse	Oudin
Gripport	438	40	N	40	Haroué	10	Neuviller	Rose	Carrier	Pierson
Griscourt	181	25	T	23	Domèvre	7	Noviant	Guérard	(*Gézoncourt*)	Clochette
Grosrouvre	191	35	T	18	*Idem*	7	Noviant	Marchal	(*Bernécourt*)	*Maire
Guébestroff	72	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Hamant	(*Kerp.-les-D.*)	Louyot
Guéblange	301	44	V	15	*Idem*	5	Dieuze	Bauqué	Lély	Aubertin
Guébling	352	52	V	23	*Idem*	7	Dieuze	Cointin	Marchal	Trottmann
Guénestroff	505	47	V	17	*Idem*	2	Dieuze	Bentz	(*Kerp.-les-D.*)	Maugard
Guermange	505	55	S	27	Réchicourt	19	Maizières	Colin	Christophe	Petvrel
Gugney-s.-Vaudém.	196	40	N	40	Vézelise	12	Vandeléville	Raoult	Clément	Berry
Guinzeling	207	59	V	29	Albestroff	9	Albestroff	Mélard	Desalm	Dessey
Guntzviller	428	91	S	12	Phalsbourg	11	Phalsbourg	Hickenbick	Faust	Nusang
Gye	228	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Ledur	(*Moutrot*)	*Raison
Hablainville	505	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Bastien	Boudot	Gaudé
Haboudange	518	43	V	16	Château-S.	13	Château-S.	Guingrich	Hovasse	Francomme
Haigneville	109	32	L	19	Bayon	2	Bayon	Louviot	(*Brémoncourt*)	*Perette
Halloville	178	59	L	29	Blâmont	5	Blâmont	Bridey	(*Ancerviller*)	Dieudonné
Hammeville	192	31	N	31	Vézelise	3	Vézelise	Laurent	Petitpoisson	Cunin
Hamonville	122	38	T	19	Domèvre	10	Noviant	Gardeur	(*Ansauville*)	Jeanpierre
Hampont	473	37	V	8	Château-S.	7	Château-S.	Thiriet	Houpert	*Pardieux
Hangviller	371	99	L	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Rœser	(*Lutzelbourg*)	Will
Hannocourt	57	39	V	18	Delme	7	Delme	Conter	(*Prévocourt*)	*Richet
Haraucourt	856	18	N	18	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Burtin	Anselme	Finance
Haraucourt-s.-Seille	583	56	V	7	Château-S.	10	Château-S.	Cézard	Jacquot	Pomme
[illegible]	553	08	L	38	Blâmont	4	Blâmont	Colin	Bouton	Poirot

Haroué	810	30	N	30	Haroué	» »	Haroué	Lhuillier	Finck	Vosgien
Harreberg	313	94	S	14	Sarrebourg	14	Sarrebourg	Schwaller	(*Hommert*)	Sr Xavier
Hartzviller	659	85	S	10	*Idem*	10	Sarrebourg	Schmitt	Betting	Firtion
Hattigny	483	67	S	15	Lorquin	5	Lorquin	Cuny	Franiatte	Pierron
Haudonville	124	40	L	13	Gerbéviller	1	Gerbéviller	Aubry	(*Gerbéviller*)	*François
Haussonville	501	25	L	18	Bayon	7	Bayon	Pierson	Lacasse	Husson
Haut-Clocher	437	86	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Loux	Klein	Guth
Haie-des-Allemands	114	66	S	18	Réchicourt	10	Réchicourt	Georges	(*Saint-Georges*)	Ferry
Hazelbourg	520	95	S	16	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Fiack	Kœnig	Schlosser
Heillecourt	276	5	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	Husson	Charpentier	Bagard
Hellering	378	76	S	10	Fénétrange	7	Sarrebourg	Fichter	Kuhn	*Kuhn
Hellocourt	28	51	V	22	Vic	22	Bourdonnay	Comte Villatte, ✱	(*Maizières*)	N.
Héming	408	67	S	8	Lorquin	5	Sarrebourg	Cherrier	Démonet	Morizot
Hénaménil	532	37	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Busselot	Pierron	Lejeune
Henridorff	720	92	S	13	Phalsbourg	7	Phalsbourg	Mathis	Unterreiner	Desprez
Hérange	179	91	S	12	*Idem*	6	Phalsbourg	Matt	Dille	Wagner
Herbéviller	553	51	L	21	Blâmont	9	Blâmont	Toulon	Mangin	Collette
Hériménil	541	34	L	4	Gerbéviller	10	Lunéville	Winger	Mathieu	Huin
Hermelange	227	69	S	7	Lorquin	2	Lorquin	Voinçon	(*Héming*)	*David
Hertzing	217	75	S	11	Réchicourt	10	Lorquin	Raccadot	(*Nitting*)	*Pécheur
Hesse	654	85	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Gérardin	Lapierre	Jacquot
Hilbesheim	506	86	S	7	Fénétrange	13	Sarrebourg	Règle	Chable	Gassmann
Hoéville	339	26	L	15	Lunév. (n.)	15	Lunéville	Voirin	Miller	Bonnechoux
Hoff	515	87	S	2	Sarrebourg	2	Sarrebourg	Poirot	Benjamin	Daubinet
Hommarting	640	94	S	9	*Idem*	9	Sarrebourg	Mangenot-Touche	Diviné	Wechter
Hommert	612	94	S	14	*Idem*	14	Sarrebourg	Schmitt	Anstett	Gœster
Houdelmont	230	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Georges	Cabocel	Grandury
Houdemont	278	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Colin	Petitpoisson	Labriet
Houdreville	745	25	N	24	Vézelise	3	Vézelise	Vincent	Humbert	Poirson
Housselmont	38	39	T	19	Colombey	7	Colombey	Richard	(*Allamps*)	(*Allamps*)

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Housséville	326	38	N	58	Haroué	10	Haroué	Perrin	Toussaint	Thiéry
Hudiviller	321	22	L	8	Lunév. (n.)	8	Lunéville	Colin	Thouvenel	Génin
Hultenhausen	472	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Muller	Haman	*Wernert
Hunskirich	441	70	V	41	Albestroff	7	Albestroff	Helleringer	Nisse	Thony
Ibigny	205	68	S	19	Réchicourt	6	Réchicourt	Desfrères	Huber	Marc
Igney	184	65	S	25	*Idem*	5	Réchicourt	Cuny	(*Repaix*)	*Sivadon
Imling	659	82	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Velker	Mangel	Martin
Insming	808	68	V	38	Albestroff	5	Albestroff	Imhoff	Heymes	Lippert
Inswiller	498	63	V	53	*Idem*	8	Albestroff	Fimeyer	Wassereau	Resche
Jaillon	308	22	T	12	Domèvre	9	Toul	Perrin	Noël	René
Jallauçourt	484	26	V	15	Delme	7	Delme	Mourot	Duvergé	Grosjean
Jarville	710	5	N	3	Nancy (o.)	5	Nancy	de Vaugiraud, ✱	(*Bonsecours*)	Jacques
Jaulny	475	47	T	58	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Curéli	Onion	Château
Jeandelaincourt	596	22	N	22	Nomeny	7	Nomeny	Brice	Saleur	Kill
Jevoncourt	161	37	N	37	Haroué	7	Haroué	Mathieu	(*Xirocourt*)	Barbier
Jezainville	639	25	N	25	Pont-à M.	5	Pont-à-M.	Parisot	Simonin	Thomas
Jolivet	498	32	L	2	Lun. (s.-e.)	2	Lunéville	Villemin	Chappé	Guittin
Juvelize	425	40	V	11	Vic	11	Moyenvic	Cézard	Capitaine	Clabaux
Juville	336	39	V	26	Delme	7	Delme	Grandidier	Cherrier	Jolivad
Juvrecourt	242	33	V	6	Vic	6	Moyenvic	Suisse	Husson	Boncourt
Kerprick-aux-Bois	320	82	S	8	Sarrebourg	8	Sarrebourg	Germain	Marchal	Manauy
Kerprick-l.-Dieuze	412	45	V	15	Dieuze	3	Dieuze	Conraux	Mathieu	Maugard
La Chapelle	265	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Divoux	Morlot	Roch
Lafrimbolle	749	75	S	28	Lorquin	12	Cirey	Léonard	Hancet	Paris
Lagarde	705	49	V	20	Vic	20	Maizières	Lebœuf	Lorrain	About
Lagney	687	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Boussard	Perrin	Maguyon
Laître-s.-Amance	339	12	N	12	Nancy (e.)	12	Nancy	Voignier	Bégel	Lacour
Lalœuf	493	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Vigneron	Jacquière	*Florentin *Chaulassel
Lamath	256	33	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Gérard	(*Xermaménil*)	Denis
Landange	346	68	S	15	Lorquin	5	Lorquin	Méne	Mouche	Schvoer

Landécourt	255	55	L	15	Bayon	9	Bayon	Noël	(*Einvaux*)	Michel
Landremont	300	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Favier	(*Ville-au-Val*)	Rigard
La Neuvelotte	240	11	N	11	Nancy (e.)	11	Nancy	Deranton	Lhuillier	*Menet
Laneuveville-a.-B.	532	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Gadel	Bar	Harmand
Laneuveville-der.-F.	378	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Batail	Caré	Laurent
Laneuveville-d.-B.	540	32	N	32	Haroué	9	Neuviller	Ququ	Saucerotte	Ponce
Laneuveville-d.-N.	821	7	N	7	Saint-Nicolas	6	Nancy	Mailfert	Benoit	Mayeur
Laneuveville-en-S.	391	32	V	14	Delme	5	Delme	Girard	Lambert	Niclausse
Laneuveville-l.-L.	166	69	S	11	Lorquin	2	Lorquin	Thomasset	(*Lorquin*)	Henry
Lanfroicourt	290	21	N	21	Nomeny	14	Nancy	Gérardin	Simonin	Grandemange
Langatte	713	85	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Hœsch	Schleininger	Papegay
Languimbert	596	59	S	18	Réchicourt	15	Réchicourt	Verdun	About	Cadiot
Laronxe	556	41	L	11	Lunév. (s.-e.)	11	Lunéville	Gerbé	N.	Villaume
Laxou	2110	4	N	4	Nancy (n.)	4	Nancy	Ferry	Georges	Dulac
Lay-St-Christophe	985	8	N	8	Nancy (e)	8	Nancy	Gillant	Bernel	Janin
Lay-St-Remy	375	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	De Lasalle	Pinoit	Claudon
Lebeuville	330	38	N	38	Haroué	8	Neuviller	Gletz	Calot	Bergé
Leintrey	597	54	T	25	Blâmont	10	Blâmont	Masson	Robinet	Finance
Lemainville	389	24	N	24	Haroué	6	Haroué	Renard	Coqueron	Fourrier
Lemoncourt	205	29	V	17	Delme	4	Delme	Marsal	Bérot	Parmentier
Léning	468	62	V	35	Albestroff	5	Altroff	Hazotte	Stenger	Becker
Lenoncourt	486	11	N	11	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeanmaire	Gérard	Ducloux
Lesménils	506	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Boqué	Antoine	Mathieu
Lesse	394	47	V	27	Delme	15	Delme	Pierson	Leroy	Antoine
Létricourt	416	23	N	23	Nomeny	6	Nomeny	De Mahuet, *	Robin	Noirel
Ley	326	41	V	12	Vic	12	Moyenvic	Louis	(*Lezey*)	Godard
Leyr	818	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Racadot	Thiriot	Noel
Lezey	291	59	V	9	Vic	9	Moyenvic	Gadel	Noirclaude	Maugard
Lhor	310	61	V	31	Albestroff	31	Albestroff	Schmitt	Renaudin	Pfend
Lidrequin	74	45	V	18	Château-S.	15	Château-S.	Lefebvre	(*Conthil*)	(*Conthil*)

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lidrezing	258	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Pinet	Bourdon	Francomme
Limey	306	36	T	28	Thiaucourt	9	Noviant	Thiéry	N.	Aubertin
Lindre-Basse	410	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Vergeront	Robinet	Marchal
Lindre-Haute	131	48	V	18	*Idem*	3	Dieuze	Lallemand	(*Lindre-Basse*)	Bernier
Liocourt	301	34	V	24	Delme	5	Delme	Vuillaume	Lefebvre	Boulanger
Lironville	316	35	T	25	Thiaucourt	12	Noviant	Marchal	Jacquemin	Idoux
Liverdun	1069	16	T	20	Domèvre	13	Nancy	Pierson	Collin	Clochette
Lixheim	840	89	S	10	Phalsbourg	9	Sarrebourg	Limon	Jacques	*Fourlemann, *Bau-
Lixières	318	22	N	22	Nomeny	6	Nomeny	Franiatte	(*Serrières*)	Bouvelot [mann],
Loisy	507	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Maujean	Crousse	Morel [*Hermann]
Lorrey	280	29	L	22	Bayon	3	Bayon	Lemblin	Baillot	Crémel
Loromontzey	350	39	L	26	*Idem*	7	Bayon	Roussel	Pultier	Didry
LORQUIN	1120	68	S	10	Lorquin	» »	Lorquin	Schott	Pierson	Henry, Parmentier
Lostroff	247	57	V	27	Albestroff	11	Dieuze	Orgel	Guénaire	*Ory
Loudrefing	698	61	V	28	*Idem*	12	Dieuze	Tissier	Berman	Kuntz
Lubécourt	187	33	V	9	Château-S.	3	Château-S.	Hazotte	(*Amelécourt*)	*Lahaxe
Lucey	817	31	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Saunier	Barroyer	Duponcel
Lucy	523	41	V	22	Delme	9	Delme	Xardel	Verdun	Maujean
Ludres	510	9	N	9	Nancy (o.)	9	Flavigny	Nicolas	Aubert	Lesperlette
LUNÉVILLE	15501	30	L	» »	Lunéville	» »	Lunéville	Parmentier	Duplessy. Trouillet	Carême, Franc, Va-
Lupcourt	274	12	N	12	St-Nicolas	6	St-Nicolas	Vincent	Grevier	Simon [lentin]
Lutzelbourg	429	97	S	18	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Hœffel	Dannemarck	Eschenbrenner
Magnières	748	50	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Henry	François	Marchal
Maidières	334	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Messain	Lenternier	Perrin
Mailly	502	32	N	32	Nomeny	4	Nomeny	De Morville	N.	Lavallée
Maixe	496	25	L	7	Lunév. (n.)	7	Lunéville	Liégey	Gazin	Tavard
Maizières	1260	51	V	22	Vic	22	Maizières	Clément	Galand	Dieudonné
Maizières-les-Toul	554	18	T	18	Toul (s.)	18	Pont-St-V.	Debrod	Chéry	Hénard
Malaucourt	414	23	V	17	Delme	8	Delme	Grosjean	Marsal	Masson
[illegible]	[illegible]	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Streff	Laumont	Dongé

Malzéville	1775	2	N	2	Nancy (e.)	2	Nancy	Mathieu	Charpentier	Pompey
Mamey	374	30	T	26	Domèvre	8	Noviant	Doyotte	Berseaux	Attenot
Mandres-aux-4-T.	442	40	T	24	*Idem*	12	Noviant	Charlemagne	Rovée	Thouvenin
Mangonville	508	35	N	35	Haroué	10	Neuviller	Petitdidier	(*Roville*)	Voiriot
Manhoué	356	22	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Badelot	Martin	Merle
Manoncourt-en-Ver.	252	15	N	15	St-Nicolas	5	St-Nicolas	Colin	Masson	Vuillaume
Manoncourt-en-Voi.	272	32	T	14	Domèvre	4	Noviant	Loppinet	(*Avrainville*)	Godfroy
Manoncourt-s.-S.	288	25	N	25	Nomeny	3	Nomeny	Colson	(*Clémery*)	Jacquemin
Manonville	297	50	T	20	Domèvre	2	Noviant	Jollain	Igier	Rouyer
Manonviller	566	43	L	13	Lunév. (s.-e.)	13	Lunéville	François	Friant	Poirine
Marainviller	704	39	L	9	*Idem*	9	Lunéville	Legrand	Bresse	Leclerc
Marbache	689	15	N	15	Nancy (n.)	15	Nancy	Hermite, ✱	Michel	Maucotel
Marimont	156	55	V	26	Albestroff	9	Dieuze	Launoy	Carmentrez	*Lambert
Maron	648	15	N	15	Nancy (n.)	15	Pont-St-V.	Urion	Roget	Gany
Marsal	1225	36	V	7	Vic	7	Moyenvic	Rifau	Baudoin	Christophe
Marthemont	78	22	N	22	Vézelise	12	Vézelise	Moine	(*Thélod*)	Poirson
Marthille	600	44	V	20	Delme	16	Delme	Brandebourg	Boquel	Marchand
Martincourt	291	29	T	24	Domèvre	6	Noviant	Petit	Gérard	Minot
Mattexey	190	46	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Raidot	(*Serunville*)	Perrin
Maxéville	512	2	N	2	Nancy (n.)	2	Nancy	Bentz	Barbier	Larivière
Mazerulles	556	18	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Simonin	Lallement	Grosset
Méhoncourt	341	31	L	16	Bayon	6	Bayon	Renault	Humbert	Guillaume
Ménil-la-Tour	282	35	T	11	Toul (n.)	11	Toul	Salzard	Martin	Souron
Ménil-Mitry (le)	68	36	N	36	Haroué	7	Neuviller	Royer	(*Lebeuville*)	(*Lebeuville*)
Ménillot	284	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	François	(*Choloy*)	*Hénard
Méréville	282	14	N	14	Nancy (o.)	14	Flavigny	Marchand	Bridey	Bérot
Merviller	704	59	L	29	Baccarat	7	Baccarat	Bayard	Bonnabé	Vouaux
Messein	225	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Colin	(*Ludres*)	Denis
Métairies-St-Quir.	356	74	S	14	Lorquin	6	Lorquin	Kepplinger	(*St-Quirin*)	Jeune
Metting	425	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Bender	Meyer	*Metzger

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mignéville	508	55	L	25	Baccarat	12	Blâmont	Masson	Pierre	Marchand
Millery	463	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Beuvelot	Crousse	Jacquot
Minorville	389	31	T	18	Domêvre	3	Noviant	Blaise	Contal	Maujean
Mittelbronn	733	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Chable	Jacob	Mutz
Mittersheim	910	67	S	23	Fénétrange	8	Fénétrange	Grosse	Becker	Eschenbrenner, Klein
Moivrons	490	20	N	20	Nomeny	9	Nancy	Rousselot	Beurtin	Lacour
Molring	81	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Vébert	(*Guinzeling*)	*George
Moncel	628	19	V	10	Château-S.	11	Château-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-l.-Lunéville	341	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	*Lerat
Moncourt	268	42	V	13	Vic	13	Maizières	Poirel	Venner	Pidolot
Mont	359	29	L	7	Gerbéviller	10	Lunéville	Genay	Bailly	Digout
Montauville	594	34	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Laviole	Krempf	Charlemagne
Montdidier	183	61	V	30	Albestroff	5	Albestroff	Barbier	N. *Chap. vic.*	Prudhomme
Montenoy	265	15	N	15	Nomeny	14	Nancy	Servais	Duponcel	Collin
Montigny	293	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Vigneron	(*Mignéville*)	Ganot
Mont-l'Etroit	240	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Rayer	Potier
Mont-le-Vignoble	431	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Simonin	Rolle	Mayeur
Montreux	193	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Gondrexon	(*Nonhigny*)	*Thirion
Morey	223	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Dalençon	Mathieu
Moriviller	333	37	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Marin
Morville-les-Vic	304	34	V	5	Château-S.	4	Château S.	Riboulot	Harrouard	Collin
Morville-sur-Nied	476	42	V	25	Delme	10	Delme	Houzelle	Gauvillé	Marange
Morville-sur-Seille	352	32	N	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
Mouacourt	271	43	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Lunéville	Michaut	(*Parroy*)	Thomas
Moussey	505	62	S	25	Réchicourt	5	Réchicourt	Camon	Cholin	About
Mousson	190	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Lucot	(*Pont-à-M.*)	*George
Moutrot	205	33	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Henry	Chapelier	*Aubry
Moyen	1135	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Guillaume	Poirol	Kin
Moyenvic	1040	32	V	3	Vic	3	Moyenvic	Salmon	Barthélemy	Voirnot
Mulcey	388	39	V	10	Dieuze	5	Dieuze	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Munster	584	64	V	35	Albestroff	5	Albestroff	Kœnig	N.	Vagner
Nancy	48199	» »	N	» »	Nancy	» »	Nancy	Le b[on] Buquet, ✱	(V. page 176)	(V. page 198)
Nébing	367	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Maurice	Perrin	Vagner
Neufmaisons	675	62	L	32	Baccarat	10	Baccarat	Humbert	Gadat	Louis
Neufmoulins	53	69	S	11	Lorquin	3	Lorquin	Jeanmaire	(*Landange*)	(*Landange*)
Neufvillage	205	61	V	32	Albestroff	6	Altroff	Chateaux	(*Vahl*)	*Grosmaire
Neuves-Maisons	801	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Petitjean	Muths	Bacourt, Collin
Neuviller-l.-Bad.	276	61	L	31	Baccarat	15	Badonviller	Didierjean	Mouscet	Plaisance
Neuviller-sur-Mos.	559	29	N	29	Haroué	11	Neuviller	Berment	Frocot	Vigneron
Niderhoff	588	71	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Haumant	Jacques	Humbert
Niderstinzel	802	78	S	19	Fénétrange	3	Fénétrange	Zengerlé	Villers	*Rœser
Niderviller	668	90	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Deblaye	Thiébaut	Duchêne
Nitting	421	71	S	8	Lorquin	4	Lorquin	Rittner	Aubry	Parmentier
Nomeny	1291	28	N	28	Nomeny	» »	Nomeny	Dalbin	De Pardieu	Jacquemin
Nonhigny	310	60	L	30	Blâmont	7	Blâmont	Marchal	Galland	Collin
Norroy	688	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Remy	Jalle	Jacquelet
Noviant-aux-prés	430	35	T	22	Domèvre	5	Noviant	Robert	Gîmé	Thouvenin
Oberstinzel	252	75	S	7	Fénétrange	8	Sarrebourg	Nouffert	Bader	Becker
Obreck	158	38	V	10	Château-S.	8	Château-S.	Beaudoin	(*Hampont*)	*Jeanpierre
Ochey	490	26	T	14	Toul (s.)	14	Colombey	Crouzier	Dessez	Poirson
Ogéviller	555	49	L	19	Blâmont	11	Blâmont	Roussel	Crouvezier	Jolé
Ognéville	271	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Vigneron	Gondrexon	*Duvic
Omelmont	196	26	N	26	*Idem*	2	Vézelise	Florentin	Calot	Gérardin
Ommeray	442	44	V	15	Vie	5	Maizières	Mangenot	Picard	Godard
Oriocourt	137	30	V	16	Delme	4	Delme	Fasné	(*Laneuveville*)	*Guerpont
Ormes-et-Ville	415	25	N	25	Haroué	5	Haroué	Drappier	Colle	Dehan
Oron	478	41	V	10	Delme	9	Delme	Barbier	Henry	Maillard
Pagney-der.-Barine	504	28	T	4	Toul (n.)	4	Toul	Raison	Didermann	Plumet
Pagny-sur-Moselle	1014	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Thiébaut	Martin	Bourbon
Pannes	598	47	T	31	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Lombard	Gimé	Fronde



Raucourt	591	55	N	33	Nomeny	6	Nomeny	Marsal	Génois	Lamy
Raville	182	35	L	7	Lunéville (n.)	7	Lunéville	Marchal	(*Einville*)	Pillot
Réchicourt-la-Pet.	186	39	V	10	Vic	10	Moyenvic	Victorien	(*Bezange-la-P.*)	*Bauquel
Réchicourt-le-C.	944	68	S	20	Réchicourt	» »	Réchicourt	Germain	Dauphin	Georges
Reclonville	221	50	L	20	Blâmont	11	Blâmont	Marlier	(*Ogéviller*)	Vérelle
Reding	848	90	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Lévêque	Christmann	Kolopp
Régnéville	314	38	T	33	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Guérard	Laurent	Cayet
Rehainviller	492	33	L	3	Gerbéviller	10	Lunéville	Perrin	Piot	Ferry
Reherrey	301	55	L	25	Baccarat	9	Baccarat	Michel	Voisin	*Boquel
Reillon	169	53	L	23	Blâmont	9	Blâmont	Maire	(*Blémerey*)	Bonhomme
Rembercourt	374	50	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Robert	(*Jaulny*)	Maussée
Rémenauville	207	38	N	32	*Idem*	8	Thiaucourt	Lallement	Perrin	Deschiens
Réménoville	306	45	L	18	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Albert	Juville	Rolle
Réméréville	534	20	N	20	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Geoffroy	Miller	Corigeux
Remoncourt	185	55	L	25	Blâmont	12	Blâmont	Barthélemy	(*Xousse*)	*Pierron
Rening	243	68	V	39	Albestroff	5	Albestroff	Rapp	Haman	*Biache
Repaix	219	65	L	33	Blâmont	5	Blâmont	Bastien	Gérard	Parmentier
Rhodes	290	63	S	16	Sarrebourg	16	Sarrebourg	C. de Videlange	Louis	Venel
Richardménil	314	12	N	12	Saint-Nicolas	13	Flavigny	Choné	(*Flavigny*)	Colbert
Riche	290	44	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Poinsignon	(*Haboudange*)	Gérardin
Richeval	282	67	S	19	Réchicourt	7	Réchicourt	Jacquot	(*St-Georges*)	*Richy
Rodalbe	389	54	V	24	Albestroff	14	Altroff	Haman	Iunker	Grégoire
Rogéville	245	24	T	20	Domèvre	4	Noviant	Noel	(*Villers-en-H.*)	Laurent
Romain	77	29	L	16	Bayon	6	Bayon	Pernin	(*Méhoncourt*)	(*Méhoncourt*)
Romécourt	30	55	S	20	Réchicourt	7	Bourdonnay	De Martinprey	(*Azoudange*)	N.
Romelfing	585	78	S	13	Fénétrange	3	Fénétrange	Van-Deik	Hector	Godel
Rorbach	182	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Leblanc	(*Zommange*)	Sr Demeusy
Rosières-aux-Sal.	2136	21	N	21	Saint-Nicolas	8	Saint-Nicolas	Bocheron	Rochefort	Thiriet
Rosières-en-Haie	507	21	T	17	Domèvre	7	Noviant	Husson	Harrouard	Pierson
Rouves	214	30	N	30	Nomeny	2	Nomeny	François	(*Nomeny*)	Renard

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Roville	315	32	N	32	Haroué	11	Neuviller	Louis	Grillot	Cardot
Royaumeix	408	36	T	12	Domèvre	9	Toul	Tivital	Doyotte	Benoit
Rozelieures	585	45	S	21	Bayon	11	Gerbéviller	Marchal	Vincent	Bastien
Saffais	182	20	L	20	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Bailly	(*Ferrières*)	Madiesse
Saint-Baussant	269	44	T	27	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Bouton	Mellé	Bernage
Saint-Boing	289	44	L	25	Bayon	12	Bayon	Gillot	Bainville	Denis
Saint-Clément	837	42	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Rovel	Claude	Régnier
Saint-Epvre	194	46	V	29	Delme	14	Delme	Lagrange	Brice	*Bigeard
Saint-Firmin	463	36	N	36	Haroué	8	Haroué	Haye	Thiriet	Chaudeur
Saint-Georges	413	70	S	15	Réchicourt	7	Lorquin	Batelot	Poirat	Breton
Saint-Germain	415	39	L	28	Bayon	7	Bayon	Chatton	Guyot	Denys
St-J.-Kourtzerode	121	90	S	11	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Tromp	Hœffel	Wagner
St-Jean-de-Bassel	371	73	S	10	Fénétrange	6	Fénétrange	Hœsch	Larvette	Zimmermann
Saint-Louis	801	92	S	13	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Hegelbacker	Kœnig	Mayer
Saint-Mard	106	27	L	20	Bayon	5	Bayon	Cardot	(*Lorey*)	Pierron
Saint-Martin	264	52	L	22	Blâmont	10	Blâmont	Putegnat	Aubert	Persy
Saint-Maurice	206	59	L	29	Baccarat	13	Badonviller	Marsal	(*Sainte-Pôle*)	Barbier
Saint-Max	392	3	N	3	Nancy (e.)	3	Nancy	Gaucelle	Royer	Deschiens
Saint-Médard	376	38	V	9	Dieuze	6	Dieuze	De Bourcier	Désalme	Chaudeur
SAINT-NICOLAS	3591	13	N	13	Saint-Nicolas	» »	Saint-Nicolas	Marchal	De Girmont	Mienville
Saint-Quirin	1310	77	S	17	Lorquin	10	Lorquin	Auting	Jacquin	Auting père et fils
Saint-Remimont	457	27	N	27	Haroué	10	Neuviller	Perrin	Michel	Ruche
St-Remy-aux-Bois	426	44	L	27	Bayon	12	Bayon	Villaume	Petitmangin	Bauneraut
Saint-Sauveur	210	74	S	30	Lorquin	20	Cirey	Thirion	(*Petit-Mont*)	Guédon
Sainte-Geneviève	547	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Renaud	Beugnet	Humbert
Sainte-Pôle	397	58	L	28	Baccarat	12	Badonviller	Paul	Colon	Guise
Saizerais	816	17	T	21	Domèvre	11	Nancy	Thomas	Boiteux	Aubry. Morel
Salival	66	33	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Pargon	(*Morville-l.-V.*)	(*Morville-l.-V.*)
Salonnes	397	27	V	4	*Idem*	3	Château-S.	Thouvenel, *	Simonin	Jobert
Sanzey	273	36		12	Toul (n.)	12	Toul	Husson	Grandjacquot	*Dégand

[illegible]	[illegible]	[illegible]	S	5	Fénétrange	12	Sarrebourg	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sarrebourg	2929	85	S	» »	Sarrebourg	» »	Sarrebourg	Haumant	Griser	Simon
Saulxerotte	206	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Bonet	N.	*Thouvenin
Saulxures-l.-Nancy	421	6	N	6	Nancy (e)	6	Nancy	Renauld	Vulmont	Rigard
Saulxures-l.-Vannes	796	39	T	21	Colombey	8	Colombey	Bonin	Bigeard	*Jérôme*
Saxon-Sion	258	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Jannot	PP. Oblats	Collin
Schalbach	840	102	S	16	Fénétrange	15	Phalsbourg	Molia	Balèvre	Hechel. Faust
Schneckenbuch	261	87	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Seidel	(*Bühl*)	Manquin
Seichamps	370	7	N	7	Nancy (e)	7	Nancy	Perrin	Rougieux	Perrin
Seicheprey	297	42	T	26	Thiaucourt	13	Noviant	Blaise	Vermion	Etienne
Selaincourt	347	33	T	27	Colombey	7	Colombey	Simonet	Lacaille	Henry
Séranville	238	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Raidot	Travailleur	Bernard
Serres	551	29	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	Pierson	Royer	Mailland
Serrières	159	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Ferry	Phulpin	Codoré
Sexey-aux-Forges	428	16	T	17	Toul (s.)	17	Pont-St-V.	Duprey	Thiéry	Pierron
Sexey-les-Bois	456	14	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Davrainville	Mathieu	Corriger
Sionviller	112	37	L	7	Lun. (s.-e.)	7	Lunéville	Ory	(*Crion*)	*Mansuy
Sivry	301	20	N	20	Nomeny	8	Nomeny	Picard	(*Bratte*)	*Clément
Sommerviller	586	20	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	Noël	Rochefort	Munier
Sornéville	512	19	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Deloche	Humbert	Marchand
Sotzeling	160	44	V	14	*Idem*	14	Château-S.	Romain	(*Château-Voué*)	Pierson
Tanconville	311	67	S	20	Lorquin	10	Cirey	Marchal	Picard	Viry
Tantonville	533	28	N	28	Haroué	4	Haroué	Vigneron	Simonin	Cottel
Tarquimpol	151	50	V	21	Dieuze	7	Dieuze	Chauffeurt	Bigot	*About
Thélod	450	24	N	24	Vézelise	11	Vézelise	Berbain	Clément	Noel
They	66	39	N	39	*Idem*	11	Vézelise	Liégerot	(*Gugney*)	(*Gugney*)
Thézey-St-Martin	454	32	N	32	Nomeny	6	Nomeny	François	Chambille	Mangeot
Thiaucourt	1642	44	T	35	Thiaucourt	» »	Thiaucourt	Steff	Humbert	Duchâteau. Morize
Thiaville	570	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Bourguignon	(*Lachapelle*)	Ferry
Thiébauménil	441	41	L	11	Lun. (s.-e.)	11	Lunéville	Gérardot	Pierson	Vanier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Thorey	349	35	N	35	Vézelise	7	Vandeléville	Moine	Gillard	Vosgien
Thuilley-aux-Gros.	409	25	T	15	Colombey	10	Colombey	Mougenot	Chénot	Pothier
Tincry	348	35	V	22	Delme	3	Delme	Bergery, O. ✱	Poirel	Marange
Tomblaine	573	3	N	3	Nancy (o.)	3	Nancy	Hanset	Collin	Gillet
Tonnoy	741	19	N	19	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Jacquemin	Pernin	Duquesnoy
Torcheville	412	60	V	31	Albestroff	4	Albestroff	Houpert	Gérard	Coffe
Toul	8191	24	T	» »	Toul	» »	Toul	Drouard, O. ✱	Georges. Bagard	Maire
Tramont-Emy	116	39	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Rolin	(*Tra.-St-André*)	Charrée
Tramont-Lassus	236	39	T	35	Colombey	17	Vandeléville	Begin	(*Beuvezin*)	*Dardaine
Tramont-St-André	294	39	T	33	Colombey	15	Vandeléville	Poirson	André	Braux
Tremblecourt	302	27	T	17	Domêvre	2	Noviant	Pierre	Eroux	Humbert
Trois-Fontaines	730	88	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Chrétien	(*Bieberskirch*)	*David
Trondes	752	36	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Demange	Rolle	Maire
Turquestein	144	85	S	25	Lorquin	16	Lorquin	Sommert	(*Saint-Quirin*)	(*St-Quirin*)
Uruffe	920	42	T	18	Colombey	13	Colombey	Viard	Petitgand	Jancenelle
Vacqueville	669	59	L	29	Baccarat	8	Badonviller	Bertrand	Corriger	Didier
Vahl	331	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Peltre	Marsal	Francomme
Val-de-B.-Moutier	1214	71	S	27	Lorquin	17	Cirey	De Klopstein	Huber	Coulle
Valhey	286	33	L	11	Lunév. (n.)	11	Lunéville	Malgras	(*Einville*)	Dieudonné
Vallois	437	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Croizier	Frocot	Liéger
Valtembourg	129	91	S	12	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Boff	(*Bourscheid*)	*Kromenacker
Vandelainville	166	47	T	45	Thiaucourt	13	Pont-à-M.	Labriet	Dony	*Bel
Vandeléville	551	40	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Pierre	Rouyer	*Lallement
Vandières	730	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Munier	Bar	Bérard
Vandœuvre	953	6	N	6	Nancy (o).	6	Nancy	Bastien	Poirot	Marchal
Vannecourt	420	40	V	16	Château-S.	10	Château-S.	Gossel	Vanneson	Crattelet
Vannes	496	30	T	20	Colombey	9	Colombey	Derupt	Bannewarth	Rozet
Varangéville	771	15	N	15	Saint-Nicolas	2	Saint-Nicolas	Colson	Christophe	Vaimbois
Vasperviller	374	76	S	15	Lorquin	9	Lorquin	Poucher	(*Saint-Quirin*)	*Béjot
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Percy	Vaché

Vaucourt	500	52	L	22	Blâmont	18	Blâmont	Poirson	Dieulin	Brancard
Vaudémont	337	36	N	36	Vézelise	8	Vandeléville	Gabriel	Pierron	Chatin
Vaudeville	420	32	T	32	Haroué	2	Haroué	Thomassin	Jeanseing	Rittier
Vaudigny	177	34	N	34	*Idem*	4	Haroué	Eury	(*Vaudeville*)	*Chardard
Vaxainville	170	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Alison	(*Reherrey*)	Guise
Vaxy	415	35	V	11	Château-S.	5	Château-S.	Préel	Gandard	Stofflet
Veckersviller	390	103	S	19	Fénétrange	18	Phalsbourg	Berdel	Pfeiffer	Hoffmann
Vého	311	51	L	21	Blâmont	15	Blâmont	Liotté	Lempfritt	Bridey
Velaine-en-Haye	460	13	N	13	Nancy (n.)	13	Toul	Davrainville	(*Sexey-les-Bois*)	Bidu
Velaine-s.-Amance	364	13	N	13	Nancy (e.)	13	Nancy	Hurcy	Hachotte	Ququ
Velle-sur-Moselle	276	25	L	20	Bayon	8	Bayon	Josset	Rousselot	*Aubry
Veney	197	58	L	28	Baccarat	6	Baccarat	Cuny	(*Vacqueville*)	*Vouaux
Vennezey	105	48	L	21	Gerbéviller	8	Gerbéviller	Robert	(*Essey-la-Côte*)	*Lallement
Verdenal	353	58	L	28	Blâmont	5	Blâmont	Houillon	Claude	*Gutty
Vergaville	1144	48	V	18	Dieuze	5	Dieuze	Coulle	Catrain	Babel
Vescheim	201	98	S	19	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Schneider	(*Metting*)	Friang
Vézelise	1562	28	N	28	Vézelise	» »	Vézelise	Rollin	Klein	Pierson
Vibersviller	560	69	V	40	Albestroff	7	Albestroff	Verklé	Bordonné.	*Bertrand, Lermann
Vic	2579	29	V	» »	Vic	» »	Vic	Mayeur	Millot	Christophe
Vieux-Lixheim	385	96	S	11	Fénétrange	14	Sarrebourg	Klein	Dill	Hœffel
Viéville-en-Haie	301	39	T	35	Thiaucourt	6	Noviant	Pierre	Barthélemy	Raison
Vigneules	308	22	L	16	Bayon	12	Saint-Nicolas	Collet	(*Barbonville*)	Bel
Vilcey-sur-Trey	300	36	T	35	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Gaillemain	N.	Carel
Villacourt	991	37	L	24	Bayon	5	Bayon	Fruminet	Genet	Breton
Ville-au-Val	280	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Ragué	De Graffar	Mathieu
Ville-en-Vermois	321	13	N	13	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Bastien	(*Lupcourt*)	Florentin
Villers-aux-Oies	230	43	V	19	Delme	14	Delme	Antoine	(*Marthil*)	Maire
Villers-en-Haie	297	24	T	25	Domèvre	7	Noviant	Urion	Thirobois	Richy
Villers-les-Moivron	139	19	N	19	Nomeny	10	Nancy	Hautoy	(*Moivron*)	Jacquot
Villers-les-Nancy	664	5	N	5	Nancy (n.)	5	Nancy	Persion	Aubry	Potier

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Villers-sous-Prény	394	57	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Serrurier	Barbier	Beauzemont
Villey-le-Sec	401	20	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Peltier	Bègue	Michel
Villey-St-Etienne	763	17	T	9	Domèvre	12	Toul	Thibault	Maxé	Poignant
Vilsberg	344	97	S	18	Phalsbourg	2	Phalsbourg	André	Walter	*Beauvais
Vintersbourg	254	93	S	14	*Idem*	6	Phalsbourg	Burr	(*Metting*)	Bach
Virming	389	62	V	55	Albestroff	8	Altroff	Hensienne	Stock	Saffroy. Hoch
Virecourt	318	34	L	24	Bayon	2	Bayon	Martinet	(*Bayon*)	Jeampert
Vilerne	1100	20	N	20	Vézelise	16	Pont-St-V.	Burnot	Claude	Pierson
Vitrey	404	32	N	32	*Idem*	4	Vézelise	Vigneron	Rollin	Blansey
Vitrimont	375	26	L	4	Lunéville (n.)	4	Lunéville	Blaise	Jacques	Roch
Vittersbourg	502	71	V	41	Albestroff	6	Albestroff	Raffiaud	Bier	Vinckel
Vittonville	142	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	De Fréhaut	Rollin	Prétet
Viviers	274	36	V	16	Delme	4	Delme	Munier	(*Chap. vic.* N.)	Schmit
Voinémont	277	23	N	23	Haroué	8	Haroué	Duval	Thomassin	Nicolas
Voyer	488	75	S	15	Lorquin	8	Lorquin	Cartiser	Gomien	Demorieux
Vroncourt	206	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Najean	(*Forcelles-S.-G.*)	Laurent
Vuisse	264	45	V	14	Château-S.	14	Château-S.	Gaitz	Xardel	Déchez
Walscheid	1841	94	S	14	Sarrebourg	14	Sarrebourg	Chrétien	Bürkel	BouillonSchwartz
Xammes	357	47	T	38	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Fouillot	(*Thiaucourt*)	Georges
Xanrey	577	54	V	6	Vic	6	Moyenvic	Fauconnier	(*Juvricourt*)	Richard
Xermaménil	440	33	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Ducret	Masson	Vauthier
Xeuilley	280	19	N	19	Vézelise	12	Vézelise	Peignier	Eustache	Guy
Xirocourt	746	35	N	35	Haroué	5	Haroué	Regnault-Bertier	Colin	Fèvre
Xocourt	195	36	V	23	Delme	4	Delme	Sornette	Rouyer	Petit
Xouaxange	265	78	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Marchal	Humbert	Demange
Xousse	318	52	L	22	Blâmont	15	Blâmont	Bernard	Mareel	Cuny
Xures	287	46	V	17	Vic	17	Maizières	Barbier	Madiesse	Gondrexon
Zarbeling	204	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Champenois	(*Lidrezing*)	*Richard
Zilling	295	95	S	16	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Büchi	(*Mittelbronn*)	Rédig
Zommange	122	52	V	23	Dieuze	8	Dieuze	Gaillot	Georges	*Menoux

CHAPITRE II.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Cour impériale de Nancy. — Tribunaux de première instance; Tribunaux de commerce; Conseil des Prud'hommes; Bureaux d'assistance judiciaire; Avocats; Avoués; Huissiers; Notaires; Commissaires-priseurs; Justices de paix. — Tribunaux du ressort de la cour impériale. — Prisons civiles. — Dépôt de mendicité.

§ 1er. COUR IMPÉRIALE DE NANCY (*).

Premier président, LEZAUD, O. ✳, place des Dames, 8.

Premier président honoraire, Paillart, O. ✳, rue de la Constitution, 1.

Présidents de chambre : Riston, ✳, rue du Manége, 7. — Masson, ✳, à Auxonne, faub. de Boudonville, 10. — Garnier, ✳, rue de la Source, 8.

Conseillers : Collignon (*doyen*), ✳, rue Saint-Michel, 26. — Collinet de Lasalle, O. ✳, place de la Carrière, 35. — Pierson, ✳, cours Léopold, 3. — Blaize, ✳, rue Mably, 3. — De Bouvier, place de la Carrière, 24. — De Roguier, rue des Loups, 4. — Liouville, ✳, rue Sainte-Catherine, 5. — Corrard des Essarts, ✳, rue Lafayette, 13. — Jullien, ✳, pl. de Grève, 9. — Charlot, rue des Dominicains, 5. — Fabvier, rue d'Alliance, 12. — Beaupré, rue du faub. Stanislas, 2. — Pierrot, rue Stanislas, 57. — Laurent, ✳, pl. de la Carrière, 18. — De Saint-Vincent, ✳, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Jeanpierre, pl. des Dames, 19. — Briard, cours Léopold, 17. — Houdaille, rue du Haut-Bourgeois, 29. — Gast, rue des Loups, 1. — Leclerc, ✳, rue Girardet, 6.

Conseillers honoraires, d'Arbois de Jubainville, ✳, pl. de Grève, 16; de Comeau, rue de la Source, 6; Maurice, rue St-Dizier, 92.

(*) Tous les membres de la magistrature sont inscrits suivant l'ordre de leur réception.

PARQUET.

Procureur général impérial, Millevoye, ✻, rue Saint-Nicolas, 9.

1er *Avocat général :* Alexandre, ✻, rue des Loups, 4. — *Avocat général :* Souëf, place de la Carrière, 36.

Substituts : Simonin, faubourg Saint-Georges, 10. — Granié, place de la Carrière, 26.

Greffe. — *Greffier en chef*, Regnault, place de la Carrière, 13.—*Commis-Greffiers :* Gouvernel, rue de Metz, 40. — Simon, rue des Quatre-Eglises, 9. — Nollet, rue de Metz, 44. — Bourgon, rue Callot, 11.

Secrétaire du parquet, Maxant, rue Saint-Dizier, 161.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR IMPÉRIALE.

CHAMBRE CIVILE. — (Audiences les jeudi, vendredi et samedi, à 11 heures). Lezaud, premier président. — Garnier, président. — Conseillers : Collignon, doyen. — Pierson. — De Bouvier. — Jullien. — Charlot. — Pierrot. — Laurent. — De Saint-Vincent. — Jeanpierre. — Briard. — Greffier, Simon.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELS. — (Audiences à 11 heures : les mardi et mercredi, affaires civiles ; le lundi, affaires correctionnelles). — Riston, président. — Conseillers : Collinet de la Salle. — Blaize. — De Roguier. — Liouville. — Corrard des Essarts. — Fabvier. — Beaupré. — Houdaille. — Gast. — Leclerc. — Greffier, Bourgon.

CHAMBRE D'ACCUSATION. — (Audiences les mercredi et samedi, à 11 heures). — Masson, président. — Conseillers : Beaupré. — Pierrot. — Houdaille. — Leclerc. — Greffier, Nollet.

ASSISES. — Greffier, Gouvernel.

Bureau d'assistance judiciaire près la cour impériale. (La loi sur l'assistance judiciaire est du 22 janvier 1850. — Le greffier en chef près la cour impériale et les greffiers près les tribunaux sont secrétaires-nés des bureaux d'assistance.)

Président, Volland, avocat. — ***Membres :*** Mamelet, avocat. — Couvreur, receveur des domaines. — Xardel, ancien avoué. — Denis, ancien notaire. — De Saint-Remy, avocat. — Tisserant, avoué près la cour.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS PRÈS LA COUR IMPÉRIALE.

Avocats. — Braux, *doyen*, rue des Carmes, 30. — La Flize,

ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 83. — Mamelet, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 9. — D'Arbois de Jubainville, bâtonnier, cours Léopold, 20. — Volland, ancien bâtonnier, rue Montesquieu, 8. — Najotte, rue Callot, 9. — Catabelle, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 47. — Louis, rue des Quatre-Eglises, 48. — Meaume, ✱, rue Saint-Dizier, 1. — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65. — Guiot de Saint-Remy, rue des Loups, 6. — Gaillard, rue Girardet, 6. — Bonnaire, rue du Four, 1. — Collard, rue Stanislas, 27. — Noël, rue de la Salpétrière, 6. — Foblant, rue du Manége, 13. — Besval, place de la Carrière, 39. — Charon, place de la Carrière, 41. — Doyen, rue de la Visitation, 25. — Bougarre, rue du Pont-Mouja, 5. — Bernard, rue Saint-Nicolas, 27. — Claude, place de la Carrière, 43. — Lombard, rue des Ponts, 46. — Depéronne, rue des Quatre-Eglises, 44. — Romer aîné, rue des Tiercelins, 11. — Riston, rue des Tiercelins, 11. — Sarrazin, place de la Carrière, 29. — Gasse, rue du Pont-Mouja, 24. — Sacquin, rue des Ponts, 2. — Lévylier, rue Mably, 6 — Romer jeune, rue Stanislas, 78. — Poirson, faubourg Saint-Pierre, 21. — Bastien, rue des Michottes, 1. — Thouvenin, faubourg Saint-Pierre, 36. — Lallement, Grande-Rue (Ville-Vieille), 60. — Parisot, rue des Dominicains, 34. — Bastien, rue de la Pépinière, 33. — Welche, place de la Carrière, 30. — Poirel, rue des Quatre-Eglises, 52. — Lachasse, rue de la Salpétrière, 2. — Tisserant, place du Marché, 9. — Masson, cours Léopold, 7.

Avocats stagiaires. — Claude, rue Saint-Dizier, 34. — Marcot, Grande-Rue (Ville-Vieille), 13. — Pierrot, rue Stanislas, 57. — Poirel, rue des Carmes, 40. — Berthe de Pommery, rue de la Monnaie, 2. — François, Grande-Rue (Ville-Vieille), 74. — Gosset, place des Dames, 19. — Benoist, impasse du Lycée, 4. Lambert, rue Saint-Dizier, 138. — Chevalier, rue des Dominicains, 41. — Claude, place de la Carrière, 45. — Drouville, rue Saint-Dizier, 138. — Boursier, rue de la Poissonnerie, 25. — Beau, Grande-Rue (Ville-Vieille), 35. — Thomas, rue du Point-du-Jour, 9. — Larcher, rue Saint-Thiébaut, 12.

Conseil de l'ordre. — D'Arbois de Jubainville, *bâtonnier*. — La Flize. — Volland. — Catabelle. — Mamelet. — Guiot de Saint-Remy. — Besval, *Secrétaire*.

Bibliothèque. — Bibliothécaire, Bert, rue Notre-Dame, 13.

Extrait du règlement. — « La Bibliothèque de l'ordre des avocats près la Cour impériale de Nancy est ouverte chaque jour, les dimanches, fêtes et vacances du palais exceptés, de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi. — Les livres resteront à la Bibliothèque et ne pourront en être enlevés sous aucun prétexte. »

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Parey-St-Césaire	418	24	N	24	Vézelise	7	Vézelise	Royer	Claudel	Bernard
Parroy	705	45	L	18	Lun. (s.-e.)	18	Lunéville	Manneville	Pillot	Demange
Parux	417	70	S	32	Lorquin	22	Cirey	Georges	Colin	Pierron
Petitmont	892	71	S	27	*Idem*	17	Cirey	Thomassin	Barbier	Siette
Pettoncourt	272	22	V	12	Château-S.	10	Château-S.	Fagant	Lacaille	Jullier
Pettonville	205	55	L	25	Baccarat	11	Baccarat	Vouaux	(*Hablainville*)	Robinet
Pévange	97	46	V	17	Château-S.	16	Château-S.	Morifin	(*Achain*)	*Vanson
Pexonne	693	71	L	35	Baccarat	15	Badonviller	Maley	Gérard	Florentin
PHALSBOURG	4125	95	S	16	Phalsbourg	» »	Phalsbourg	Lelein	Heim	Vautrin. *Aubry
Phlin	195	33	N	33	Nomeny	6	Nomeny	De Domgermain	(*Thézey*)	Perrin
Pierre	480	26	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Davrainville	Bitsch	Bernard
Pierre-Percée	448	69	L	39	Baccarat	17	Allarmont	Caro	Henry	Guise
Pierreville	145	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Vilmin	(*Autrey*)	*Martel
Pixerécourt	85	6	N	6	Nancy (e.)	6	Nancy	Viriot	(*Lay-St-Christ.*)	Beauzemont
Plaine-de-Valsch	410	91	S	9	Sarrebourg	9	Sarrebourg	Baltz	Mutz	Brutto
Pompey	554	11	N	11	Nancy (n.)	11	Nancy	Maguin	Dagatte	Jacquot
PONT-A-MOUSSON	7709	30	N	30	Pont-à-M.	» »	Pont-à-M.	Le b^on Viard, ✱	Duval. Bastien	Claudon. Boubel
Pont-St-Vincent	822	14	N	14	Nancy (o.)	14	Pont-St-V.	Gérardin	Berseaux	Mairet
Port-sur-Seille	451	31	N	31	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Marcus	Fèvre	Lahaye
Postroff	461	80	S	17	Fénétrange	5	Fénétrange	Bur	Marchal	*Beauvais. *Wilk
Praye	487	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Breton	Noel	Tronquart
Prény	389	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Moncé	Petitmangin	Robert
Prévocourt	508	38	V	23	Delme	6	Delme	Petit	Brogard	Didillon
Pulligny	769	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Bassinot	Clément	Crépey
Pulney	214	47	T	39	Colombey	21	Vandeléville	Thomassin	Florentin	*Pernot
Pulnoy	118	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Beau	(*Seichamps*)	*Picard
Puttigny	257	36	V	11	Château-S.	6	Château-S.	Mélard	Henriot	Jacob
Puzieux	368	34	V	21	Delme	2	Delme	Choné	Thiéry	Huaux
Quevilloncourt	95	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Richard	(*Porcelles-St-G.*)	*Bernard
Raon-les-Leau	338	87	S	30	Lorquin	26	Raon-l'Etape	Simon	N.	Berson

Raucourt	391	33	N	33	Nomeny	6	Nomeny	Marsal	Génois	Lamy
Raville	182	33	L	7	Lunéville (n.)	7	Lunéville	Marchal	(*Einville*)	Pillot
Réchicourt-la-Pet.	186	39	V	10	Vic	10	Moyenvic	Victorien	(*Bezange-la-P.*)	*Bauquel
RÉCHICOURT-le-C.	944	68	S	20	Réchicourt	••	Réchicourt	Germain	Dauphin	Georges
Reclonville	221	50	L	20	Blâmont	11	Blâmont	Marlier	(*Ogéviller*)	Vérelle
Reding	848	90	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Lévêque	Christmann	Kolopp
Régnéville	314	38	T	33	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Guérard	Laurent	Cayet
Rehainviller	492	33	L	3	Gerbéviller	10	Lunéville	Perrin	Piot	Ferry
Reherrey	301	55	L	25	Baccarat	9	Baccarat	Michel	Voisin	*Boquel
Reillon	169	53	L	23	Blâmont	9	Blâmont	Maire	(*Blémerey*)	Bonhomme
Rembercourt	374	50	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Robert	(*Jaulny*)	Maussée
Rémenauville	207	38	N	32	*Idem*	8	Thiaucourt	Lallement	Perrin	Deschiens
Réménoville	306	45	L	18	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Albert	Juville	Rolle
Réméréville	534	20	N	20	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Geoffroy	Miller	Corigeux
Remoncourt	185	55	L	25	Blâmont	12	Blâmont	Barthélemy	(*Xousse*)	*Pierron
Rening	243	68	V	39	Albestroff	5	Albestroff	Rapp	Haman	*Biache
Repaix	219	65	L	33	Blâmont	5	Blâmont	Bastien	Gérard	Parmentier
Rhodes	290	63	S	16	Sarrebourg	16	Sarrebourg	C. de Videlange	Louis	Venel
Richardménil	314	12	N	12	Saint-Nicolas	15	Flavigny	Choné	(*Flavigny*)	Colbert
Riche	290	44	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Poinsignon	(*Haboudange*)	Gérardin
Richeval	282	67	S	19	Réchicourt	7	Réchicourt	Jacquot	(*St-Georges*)	*Richy
Rodalbe	389	54	V	24	Albestroff	14	Altroff	Haman	Iunker	Grégoire
Rogéville	245	24	T	20	Domèvre	4	Noviant	Noel	(*Villers-en-H.*)	Laurent
Romain	77	29	L	16	Bayon	6	Bayon	Pernin	(*Méhoncourt*)	(*Méhoncourt*)
Romécourt	30	55	S	20	Réchicourt	7	Bourdonnay	De Martinprey	(*Azoudange*)	N.
Romelfing	585	78	S	13	Fénétrange	3	Fénétrange	Van-Deik	Hector	Godel
Rorbach	182	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Leblanc	(*Zommange*)	Sr Demeusy
Rosières-aux-Sal.	2136	21	N	21	Saint-Nicolas	8	Saint-Nicolas	Bocheron	Rochefort	Thiriet
Rosières-en-Haie	307	21	T	17	Domèvre	7	Noviant	Husson	Harrouard	Pierson
Rouves	214	30	N	30	Nomeny	2	Nomeny	François	(*Nomeny*)	Renard

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Roville	315	52	N	32	Haroué	11	Neuviller	Louis	Grillot	Cardot
Royaumeix	408	36	T	12	Domèvre	9	Toul	Tivital	Doyotte	Benoit
Rozelieures	585	45	S	21	Bayon	11	Gerbéviller	Marchal	Vincent	Bastien
Saffais	182	20	L	20	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Bailly	(*Ferrières*)	Madiesse
Saint-Baussant	269	44	T	27	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Bouton	Mellé	Bernage
Saint-Boing	289	44	L	25	Bayon	12	Bayon	Gillot	Bainville	Denis
Saint-Clément	837	42	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Rovel	Claude	Régnier
Saint-Epvre	194	46	V	29	Delme	14	Delme	Lagrange	Brice	*Bigeard
Saint-Firmin	463	36	N	36	Haroué	8	Haroué	Haye	Thiriet	Chaudeur
Saint-Georges	413	70	S	15	Réchicourt	7	Lorquin	Batelot	Poirat	Breton
Saint-Germain	415	39	L	28	Bayon	7	Bayon	Chatton	Guyot	Denys
St-J.-Kourtzerode	121	90	S	41	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Tromp	Hœffel	Wagner
St-Jean-de-Bassel	371	73	S	10	Fénétrange	6	Fénétrange	Hœsch	Larvelle	Zimmermann
Saint-Louis	801	92	S	13	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Hegelbacker	Kœnig	Mayer
Saint-Mard	106	27	L	20	Bayon	5	Bayon	Cardot	(*Lorey*)	Pierron
Saint-Martin	264	52	L	22	Blâmont	10	Blâmont	Putegnat	Aubert	Persy
Saint-Maurice	206	59	L	29	Baccarat	13	Badonviller	Marsal	(*Sainte-Pôle*)	Barbier
Saint-Max	392	3	N	3	Nancy (e.)	3	Nancy	Gaucelle	Royer	Deschiens
Saint-Médard	376	38	V	9	Dieuze	6	Dieuze	De Bourcier	Désalme	Chaudeur
SAINT-NICOLAS	5591	13	N	13	Saint-Nicolas	» »	Saint-Nicolas	Marchal	De Girmont	Mienville
Saint-Quirin	1510	77	S	17	Lorquin	10	Lorquin	Auting	Jacquin	Auting père et fils
Saint-Remimont	457	27	N	27	Haroué	10	Neuviller	Perrin	Michel	Ruche
St-Remy-aux-Bois	426	44	L	27	Bayon	12	Bayon	Villaume	Petitmangin	Bauneraut
Saint-Sauveur	210	74	S	30	Lorquin	20	Cirey	Thirion	(*Petit-Mont*)	Guédon
Sainte-Geneviève	547	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Renaud	Beugnet	Humbert
Sainte-Pôle	397	58	L	28	Baccarat	12	Badonviller	Paul	Colon	Guise
Saizerais	816	17	T	21	Domèvre	11	Nancy	Thomas	Boiteux	Aubry. Morel
Salival	66	33	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Pargon	(*Morville-l.-V.*)	(*Morville-l.-V.*)
Salonnes	597	27	V	4	*Idem*	3	Château-S.	Thouvenel, *	Simonin	Jobert
Sanzey	273	38		12	Toul (n.)	12	Toul	Husson	Grandjacquot	*[illegible]

Sarraltroff	[illegible]	62	S	5	Fénétrange	12	Sarrebourg	Block	Aubry	[illegible]
SARREBOURG	2929	85	S	» »	Sarrebourg	» »	Sarrebourg	Haumant	Griser	Simon
Saulxerotte	206	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Bonet	N.	*Thouvenin
Saulxures-l.-Nancy	421	6	N	6	Nancy (e)	6	Nancy	Renauld	Vulmont	Rigard
Saulxures-l.-Vannes	796	39	T	21	Colombey	8	Colombey	Bonin	Bigeard	Jérôme
Saxon-Sion	258	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Jannot	PP- Oblats	Collin
Schalbach	840	102	S	16	Fénétrange	15	Phalsbourg	Molia	Balèvre	Hechel. Faust
Schneckenbuch	261	87	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Seidel	(*Bühl*)	Manquin
Seichamps	370	7	N	7	Nancy (e)	7	Nancy	Perrin	Rougieux	Perrin
Seicheprey	297	42	T	26	Thiaucourt	13	Noviant	Blaise	Vermion	Etienne
Selaincourt	347	33	T	27	Colombey	7	Colombey	Simonet	Lacaille	Henry
Séranville	238	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Raidot	Travailleur	Bernard
Serres	351	29	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	Pierson	Royer	Mailland
Serrières	159	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Ferry	Phulpin	Codoré
Sexey-aux-Forges	428	16	T	17	Toul (s.)	17	Pont-St-V.	Duprey	Thiéry	Pierron
Sexey-les-Bois	436	14	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Davrainville	Mathieu	Corriger
Sionviller	112	37	L	7	Lun. (s.-e.)	7	Lunéville	Ory	(*Crion*)	*Mansuy
Sivry	301	20	N	20	Nomeny	8	Nomeny	Picard	(*Bratte*)	*Clément
Sommerviller	586	20	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	Noël	Rochefort	Munier
Sornéville	312	19	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Deloche	Humbert	Marchand
Sotzeling	160	44	V	14	*Idem*	14	Château-S.	Romain	(*Château-Voué*)	Pierson
Tanconville	311	67	S	20	Lorquin	10	Cirey	Marchal	Picard	Viry
Tantonville	533	28	N	28	Haroué	4	Haroué	Vigneron	Simonin	Cottel
Tarquimpol	131	30	V	21	Dieuze	7	Dieuze	Chauffeurt	Bigot	*About
Thélod	450	24	N	24	Vézelise	11	Vézelise	Berbain	Clément	Noel
They	66	39	N	39	*Idem*	11	Vézelise	Liégerot	(*Gugney*)	(*Gugney*)
Thézey-St-Martin	454	32	N	32	Nomeny	6	Nomeny	François	Chambille	Mangeot
THIAUCOURT	1642	44	T	35	Thiaucourt	» »	Thiaucourt	Steff	Humbert	Duchâteau. Morize
Thiaville	370	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Bourguignon	(*Lachapelle*)	Ferry
Thiébauménil	441	41	L	11	Lun. (s.-e.)	11	Lunéville	Gérardot	Pierson	Vanier

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Thorey	349	35	N	35	Vézelise	7	Vandeléville	Moine	Gillard	Vosgien
Thuilley-aux-Gros.	409	25	T	15	Colombey	10	Colombey	Mougenot	Chénot	Pothier
Tincry	348	35	V	22	Delme	3	Delme	Bergery, O. ✱	Poirel	Marange
Tomblaine	873	3	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	Hanset	Collin	Gillet
Tonnoy	741	19	N	19	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Jacquemin	Pernin	Duquesnoy
Torcheville	412	60	V	31	Albestroff	4	Albestroff	Houpert	Gérard	Coffe
Toul	8191	24	T	» »	Toul	» »	Toul	Drouard, O. ✱	Georges. Bagard	Maire
Tramont-Emy	116	59	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Rolin	(*Tra.-St-André*)	Charrée
Tramont-Lassus	236	59	T	35	Colombey	17	Vandeléville	Begin	(*Beuvezin*)	*Dardaine
Tramont-St-André	294	59	T	33	Colombey	15	Vandeléville	Poirson	André	Braux
Tremblecourt	302	27	T	17	Domêvre	2	Noviant	Pierre	Eroux	Humbert
Trois-Fontaines	730	88	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Chrétien	(*Bieberskirch*)	*David
Trondes	752	36	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Demange	Rolle	Maire
Turquestein	144	85	S	25	Lorquin	16	Lorquin	Sommert	(*Saint-Quirin*)	(*St-Quirin*)
Uruffe	920	42	T	18	Colombey	15	Colombey	Viard	Petitgand	Jancenelle
Vacqueville	669	59	L	29	Baccarat	8	Badonviller	Bertrand	Corriger	Didier
Vahl	331	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Peltre	Marsal	Francomme
Val-de-B.-Moutier	1214	71	S	27	Lorquin	17	Cirey	De Klopstein	Huber	Coulle
Valhey	286	35	L	11	Lunév. (n.)	11	Lunéville	Malgras	(*Einville*)	Dieudonné
Vallois	437	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Croizier	Frocot	Liéger
Valtembourg	129	91	S	12	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Boff	(*Bourscheid*)	*Kromenacker
Vandelainville	166	47	T	45	Thiaucourt	13	Pont-à-M.	Labriet	Dony	*Bel
Vandeléville	551	40	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Pierre	Rouyer	*Lallement
Vandières	730	37	N	57	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Munier	Bar	Bérard
Vandœuvre	955	6	N	6	Nancy (o).	6	Nancy	Bastien	Poirot	Marchal
Vannecourt	420	40	V	16	Château-S.	10	Château-S.	Gossel	Vanneson	Crattelet
Vannes	496	30	T	20	Colombey	9	Colombey	Derupt	Bannewarth	Rozet
Varangéville	771	15	N	15	Saint-Nicolas	2	Saint-Nicolas	Colson	Christophe	Vaimbois
Vasperviller	374	76	S	15	Lorquin	9	Lorquin	Poucher	(*Saint-Quirin*)	*Iléjot
Vathiménil	[illegible]	[illegible]	L	[illegible]	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Thouvenin	Percy	Vaché

Lemainville, Leménil-Mitry, Mangonville, Neuviller-sur-Moselle, Ormes-et-Ville, Roville, Saint-Firmin, Saint-Remimont, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont, Xirocourt.

Juge de paix, Renard. — Suppléants, Regnault. — Maire. — Greffier, Can. — (Audiences, mercredi et jeudi.)

Canton de Nomeny.— Abaucourt, Armaucourt, Arraye-et-Han, Belleau, Bey, Bratte, Brin, Chenicourt, Clémery, Eply, Faulx, Jeandelaincourt, Lanfroicourt, Létricourt, Leyr, Lixières, Mailly, Malleloy, Manoncourt-sur-Seille, Moivron, Montenoy, Morey, NOMENY, Phlin, Raucourt, Rouves, Serrières, Sivry, Thézey-St-Martin, Villers-les-Moivrons.

Juge de paix, Antoine.— Suppléants, Bertrand.— Prud'homme. — Greffier, Fournier. — (Audiences, mercredi et vendredi, consultations sur citations, jeudi.)

Canton de Pont-à-Mousson. — Atton, Autreville, Belleville, Bezaumont, Blénod-les-Pont-à-Mousson, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Dieulouard, Jezainville, Landremont, Lesmesnils, Loisy, Maidières, Millery, Montauville, Morville-sur-Seille, Mousson, Norroy, Pagny-sur-Moselle, PONT-A-MOUSSON, Port-sur-Seille, Preny, Sainte-Geneviève, Vandières, Ville-au-Val, Villers-sous-Preny, Vittonville.

Juge de paix, Joly-Lehérard. — Suppléants, Vaudel. — Mougin. — Greffier, Bouchon. — (Audiences, vendredi et samedi.)

Canton de Saint-Nicolas. — Art-sur-Meurthe, Azelot, Buissoncourt, Burthecourt-aux-Chênes, Cercueil, Coiviller, Dombasle, Erbéviller, Ferrières, Flavigny, Fléville, Gellenoncourt, Haraucourt, Laneuveville-devant-Nancy, Lenoncourt, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Réméréville, Richardménil, Rosières-aux-Salines, Saffais, SAINT-NICOLAS, Tonnoy, Varangéville, Ville-en-Vermois.

Juge de paix, Quintard. — Suppléants, Génin. — N. — Greffier, Mienville. — (Audiences civiles, le vendredi; de police et de conciliation, le 1er et le 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Vézelise. — Autrey, Chaouilley, Clérey, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-Saint-Gorgon. Forcelles-sous-Gugney, Fraisnes-en-Saintois, Frolois, Goviller, Gugney, Hammeville, Houdelmont, Houdreville, Lalœuf, Marthemont, Ognéville, Omelmont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Praye, Pulligny, Quevilloncourt, Saxon-Sion, Thelod, They, Thorey, Vaudémont, VÉZELISE, Viterne, Vitrey, Vroncourt, Xeuilley.

Juge de paix, d'Arbois. — Suppléants, Contal. — Félix. — Greffier, Vernier. — (Audiences, samedi et mercredi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TOUL.

Président, De la Hausse. — *Juge d'instruction*, Anthoine. — *Juge*, Naquard. — *Juge suppléant*, Trousset. — *Procureur impérial*, Lestamy. — *Substitut*, Bouchon. — *Greffier*, Batelot. — *Commis-Greffier*, François. — Weber.

(Audiences : mardi, affaires ordinaires et de discussion ; mercredi, affaires de police correctionnelle, et jeudi, affaires commerciales, sommaires, licitations, expropriations.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin, notaire. — Deligny, avocat. — Croissant, avoué. — Ris, receveur de l'enregistrement. — Drouard, officier en retraite.

Avocats, Deligny. — De Tinseau.

Avocats stagiaires. — Claude. — Denis.

Avoués, Croissant*. — Chappuy. — Rampont. — Claude fils. — Latour*.

Huissiers à Toul, Pesman-Cahen. — Moureau aîné. — Vailly. — Simon. — Borice-Lévy. — Gaudin. — Bertrand. — Salles. Larcher. — *Colombey*, Georges. — Boileau. — *Domèvre-en-Haye*, Barry. — *Minorville*, Champvoux. — *Thiaucourt*, Charlemagne. — Fromage.

Notaires de l'arrondissement. — *Toul*, Gallot. — Daulnoy. — Latour. — Dubois. — Noël. — Viller. — *Foug*, Batail. — *Blénod-les-Toul*, Villare. — *Colombey*, Mény. — Montignault. — *Vandeléville*, Fontaine. — *Beaumont*, François. — *Noviant*, Mari. — *Rosières-en-Haye*, Jeanson. — *Thiaucourt*, Stef fils. — Jacques. — François. — *Notaires honoraires*, Stef père. — Vagnair.

Commissaire-Priseur de l'arrondissement. — *Toul*, Dieu.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Toul (*Nord*). — Aingeray, Boucq, Bouvron, Bruley, Dommartin-les-Toul, Ecrouves, Fontenoy, Foug, Gondreville. Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Remy, Lucey, Ménil-la-Tour, Pagney-derrière-Barine, Sansey, Sexey-les-Bois. TOUL, Trondes.

Juge de paix, Balland. — Suppléants, Croissant. — Rampont. — Greffier, Cahen. — (Audiences, lundi.)

Canton de Toul (*Sud*). — Bainville-sur-Madon, Bicqueley, Blénod-les-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Chaudeney, Choloy,

Crézilles, Domgermain, Gye, Maizières, Menillot, Mont-le-Vignoble, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Toul, Viller-le-Sec.

Juge de paix, Lachasse.— Suppléants, De Tinseau. — Ferry. — Greffier, Anthoine. — (Audiences, samedi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Toul. Le juge de paix de Toul (Nord) préside les audiences du 2e et du 4e trimestre, et celui du Sud, celles du 1er et du 3e. — Greffier, Lemaire.

Canton de Colombey. — Abancourt, Allain-aux-Bœufs, Allamps, Bagneux, Barizey-au-Plain, Barizey-la-Côte, Battigny, Beuvezin, Colombey, Courcelles, Crépey, Dolcourt, Favières, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Germiny, Gibeaumeix, Grimonviller, Housselmont, Mont-l'Etroit, Pulney, Saulxerotte, Saulxures-les-Vannes, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André, Uruffe, Vandeléville, Vannes.

Juge de paix, Humbert. — Suppléants, Rouyer. — Vagnair. — Greffier, Marchal. — (Audiences, samedi.)

Canton de Domèvre-en-Haye. — Andilly, Ansauville, Avrainville, Beaumont, Bernécourt, Domèvre-en-Haye, Francheville, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouve, Hamonville, Jaillon, Les-Saizerais, Liverdun, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Voivre, Manonville, Martincourt, Minorville, Noviant-aux-Prés, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Tremblecourt, Villers-en-Haye, Villers-Saint-Etienne.

Juge de paix, Poirson. — Suppléants, Jollain. — Mari. — Greffier, Louis. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Thiaucourt. — Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Jaulny, Limey, Lironville, Pannes, Regnéville, Rembercourt, Remenauville, Saint-Beaussant, Seicheprey, Thiaucourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.

Juge de paix, Didelot. — Suppléants, Remy. — De Chardin. — Greffier, Pardieu. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VIC.

Président, de Flers, ✻. — *Juge d'instruction*, Degoutin. — *Juge*, Lejeune. — *Juges suppléants*, Mayeur.

— Mesny. — *Procureur impérial*, Lemarquis. — *Substitut*, Lefebvre. — *Greffier*, Saunier. — *Commis-Greffier*, Feyler.

(Audiences, à neuf heures du matin ; mardi, rapports du juge d'instruction ; mercredi, affaires sommaires et de commerce ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles et rurales, et le premier samedi de chaque mois, affaires forestières.

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Bagré, conseiller général. — Mayeur, avoué. — Poinsignon, avoué. — Gerboin, notaire. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats. — Mesny. — Petit.

Avoués. — Mayeur*. — Poinsignon*. — Geoffroy*. — Lambert. — Lentheric*.

Huissiers à Vic, Contret fils. — Nicolas. — Michel. — Hanriot. — Rudeau. — Berguet. — *Albestroff*, Grandjean. — Comès. — *Château-Salins*, Benoist. — Bregand. — Macé. — *Dieuze*, Lange. — Leclerc. — *Delme*, Tribout. — Poinsignon fils.

Notaires de l'arrondissement. — *Vic*, Gerboin. — Messein. — Sarazin. — *Albestroff*, Thomas. — *Altroff*, Mayer. — *Bioncourt*, Lagrange. — *Bourdonnay*, Saunier. — *Château-Salins*, Gérard, — Broquard. — *Delme*, Didier. — *Dieuze*, Denis. — Guillemin. — Moye. — *Haboudange*, Brice. — *Lucy*, Petit. — *Moyenvic*, Gascard. — *Viviers*, Peupion.

Notaires honoraires : Château-Salins, Melin. — *Moyenvic*, Salmon.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Vic. — Arracourt, Athienville, Bathelémont-les-Bauzemont, Besange-la-Grande, Besange-la-Petite, Bourdonnay, Bures, Coincourt, Donnelay, Hellocourt, Juvelise, Juvrecourt, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Marsal, Moncourt, Moyenvic, Ommeray, Réchicourt-la-Petite, VIC, Xanrey, Xures.

Juge de paix, Thiriet. — Suppléants, Arnoux. — Salmon. — Greffier, George. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton d'Albestroff. — ALBESTROFF, Altroff, Bénestroff, Bermering, Givrecourt, Guinzeling, Hunskirich, Insming, Inswiller, Lening, Lhor, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Mondidier, Munster, Nebing, Neuf-Village, Rening, Rodalbe, Torcheville, Valh, Vibersviller, Virming, Vitersbourg.

Juge de paix, Thiébaut. — Suppléants, Thomas. — Duvivier. — Greffier, Piffert. — (Audiences, lundi.)

Canton de Château-Salins. — Aboncourt, Achain, Amelécourt, Atilloncourt, Bellange, Bioncourt, Burlioncourt, Chambrey, CHATEAU-SALINS, Château-Voué, Conthil, Coutures, Dalhain, Dédeling, Fresnes-en-Saulnois, Gerbécourt, Grémecey, Haboudange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Lidrequin, Lubécourt, Manhoué, Mazerulles, Moncel, Morville-les-Vic, Obreck, Pettoncourt, Pévange, Puttigny, Riche, Salival, Salonnes, Sornéville, Sotzeling, Vannecourt, Vaxy, Vuisse.

Juge de paix, Michaut. — Suppléants, Chardin. — Maniguet. — Greffier, Guérard. — (Audiences, lundi et samedi.)

Canton de Delme. — Ajoncourt, Alaincourt, Aulnois, Bacourt, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chenois, Chicourt, Craincourt, DELME, Donjeux, Faxe, Fonteny, Fossieux, Frémery, Hannocourt, Jallaucourt, Juville, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Lesse, Liocourt, Lucy, Malaucourt, Marthil, Morville-sur-Nied, Oriocourt, Oron, Prévocourt, Puzieux, Saint-Epvre, Tincry, Villers-aux-Oies, Viviers, Xocourt.

Juge de paix, Joly. — Suppléants, Fasné. — Petit, jeune. — Greffier, Blambois. — (Audiences civiles, jeudi, de police, 1er et 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Dieuze. — Bassing, Bidestroff, Blanche-Eglise, Bourgaltroff, Cutting, DIEUZE, Domnom, Gelucourt, Guébestroff, Guéblange, Guébling, Guénestroff, Kerprick-les-Dieuze, Lidrezing, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Saint-Médard, Tarquimpol, Vergaville, Zarbeling, Zommange.

Juge de paix, Pichon. — Suppléants, Renaut. — Humbert. — Greffier, Boulay. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SARREBOURG.

Président, Bossu. — *Juge d'instruction*, Germain. — *Juges*, Gadel. — Mortet. — *Juges suppléants*, Germain. — Ferbus. — *Procureur impérial*, Dumont. — *Substitut*, Gérardin. — *Greffier*, Gandon. — *Commis-Greffier*, Thomas.

(Audiences : mercredi, affaires de commerce et civiles sommaires ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles ; le 2e et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Colle père, avocat. — Reimel, avoué. — C. Colle. — Louis Bossu. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats. — Germain. — Gasse. — Limon. — Laurent. — Colle.

Avocats stagiaires. — Bossu. — Heitz. — Pignatel. — Picart. — Mongiolle.

Avoués. — Richard*. — Colle père*. — Haumant*. — Reimel*. Ferbus*. — Jacquel*.

Huissiers à Sarrebourg. — Coutret. — Ott. — Heinrich. — Schmidt. — Henry, — Kahn. — *Fénétrange,* Frédérick. — *Lorquin,* Benoît. — Jacquot. — *Phalsbourg,* Violand. — *Réchicourt-le-Château,* Voirin. — Virion.

Notaires de l'arrondissement. — *Sarrebourg,* Hertz. — Batho. — Girard. — *Cirey,* Ména. — *Fénétrange,* Hubert. — Bruch. — Ditsch. — *Lorquin,* Schott. — Ancel. — *Phalsbourg,* Weiss. — Antoni. — Hitschler. — *Réchicourt-le-Château,* Marcel. — Picart.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Sarrebourg. — Barchain, Bébing, Bieberskirck, Brouderdorff, Buhl, Dianne-Capelle, Harreberg, Hartzwiller, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Hommarting, Hommert, Imling, Kerprick-aux-Bois, Langatte, Niederviller, Plaine-de-Valsch, Reding, Rhodes, SARREBOURG, Schneckenbusch, Trois-Fontaines, Walscheid, Xouaxange.

Juge de paix, Colle. — Suppléants, Hertz. — Haumant. — Greffier, Grosse. — (Audiences, mardi et vendredi.)

Canton de Fénétrange. — Angviller, Berthelming, Bettborn, Bickenholtz, Bisping, Dolving, FÉNÉTRANGE, Flesheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Mittersheim, Niderstinzel, Oberstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel, Sarraltroff, Schalbach, Veckerswiller, Vieux-Lixheim.

Juge de paix, Petit. — Suppléants, Striffler. — Trionville. — Greffier, Houpert. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Lorquin, — Abreschwiller, Aspach, Bertrambois, Cirey, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Lafrimbolle, Landange, Laneuveville-les-Lorquin, LORQUIN, Métairies-de-St-Quirin, Neuf-Moulin, Niderhoff, Nitting, Parux, Petit-Mont, Raonles-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-de-Bon-Moutier, Vasperviller, Voyer.

Juge de paix, Jeanmaire. — Suppléants, Lhuillier. — Ména. — Greffier, Girard. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Phalsbourg. — Arschwiller, Berlingen, Bourscheid, Brouviller, Dabo, Danne-et-Quatre-Vents, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hangviller, Hazelbourg, Henridorff, Hérange,

Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Metting, Mittelbronn, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Saint-Louis, Valtembourg, Vescheim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.

Juge de paix, Schauffler. — Suppléants, Weiss. — N. — Greffier, Müller. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Réchicourt-le-Château. — Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Desseling, Foulcrey, Fribourg, Gondrexange, Guermange, Haye-des-Allemands, Herzing, Ibigny, Igney, Languimbert, Moussey, Réchicourt-le-Chateau, Richeval, Romécourt, Saint-Georges.

Juge de paix, Germain. — Suppléants, Germain. — Verdun. — Greffier, Lhuillier. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE LUNÉVILLE.

Président, Thomas, ✱. — *Juge d'instruction*, de Praneuf. — *Juges*, Ayet. — Hannezo. — *Juges suppléants*, Lalande. — Antoine. — *Procureur impérial*, Jeannequin. — *Substitut*, Labouille. — *Greffier*, Aviat. — *Commis-Greffier*, Pierre. — Persil.

(Audiences : mercredi, affaires ordinaires ; jeudi, affaires sommaires et commerciales ; vendredi, affaires correctionnelles ; et le premier mardi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Perrin, ancien juge de paix. — Maldémé, ancien notaire. — Hasselot, avocat. Michaut, avocat. — Depéronne, conservateur des hypothèques.

Avocats. — Antoine (bâtonnier). — Lalande. — Hamelin. — Basset. — Poirine. — Cosson.

Avocats stagiaires. — Martin. — Gerbaut. — Pignatel.

Avoués. — Becker*. — Aubry. — Houillon. — Ambroise*. — Lhuillier. — Thiéry.

Huissiers à Lunéville. — Michel. — Friet. — Bournique. — Bidot. — Lallemand. — Humbert. — Dussoul. — Lévy. — *Baccarat*, Combeau. — Gehin. — *Badonviller*, Michel. — *Bayon*, Evrard. — Gaye. — *Blâmont*, Marande. — Mayer. — *Gerbéviller*, Roville. — Bernard.

Notaires de l'arrondissement. — *Lunéville*, Ferry. — George. — Leclère. — Spire. — Ancel. — Hannezo. — Alizon. — *Einville*, Demange. — *Baccarat*, Martin. — Fasné. — *Badonviller*, Gérard. — Jacquel. — *Bayon*, Brionval. — Carnet. — *Blainville-sur-*

l'Eau, Motillard. — *Blâmont*, Thouvenel. — Dedenon. — Stingre. — *Gerbéviller*, Marcel. — Gaillot. — Godfrin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Lunéville*, Jeanneney.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Lunéville (nord). — Anthelupt, Beauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbesseaux, Crévic, Deuxville, Drouville, Einville, Flainval, Hoéville, Hudiviller, LUNÉVILLE, Maixe, Raville, Serres, Sommerviller, Valhey, Vitrimont.

Juge de paix, Muel. — Suppléants, Guérard. — N. — Greffier, Lecomte. — (Audiences, mercredi.)

Canton de Lunéville (sud-est). — Bénaménil, Chanteheux, Chenevières, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, LUNÉVILLE, Manonviller, Marainviller, Moncel-les-Lunéville, Mouacourt, Parroy, Saint-Clément, Sionviller, Thiébauménil.

Juge de paix, de Conigliano. — Suppléants, Ballet dit Chevalier. — Maire. — Greffier, Aubry. — (Audiences, vendredi.)

Service des Présidents du tribunal de police de Lunéville.

Le juge de paix de Lunéville-Nord préside les audiences du 1er et du 3e trimestre, et celui du Sud-Est, du 3e et du 4e. — Greffier, Munier.

Canton de Baccarat. — Angomont, Azerailles, BACCARAT, Badonviller, Bertrichamp, Bionville, Bréménil, Brouville, Deneuvre, Fenneviller, Fontenoy-la-Joûte, Gelacourt, Glonville, Hablainville, Lachapelle, Merviller, Mignéville, Montigny, Neuf-Maisons, Neuviller-les-Badonviller, Pettonville, Pexonne, Pierre-Percée, Reherrey, Sainte-Pôle, Saint-Maurice, Thiaville, Vacqueville, Vaxainville, Veney.

Juge de paix, Pitoux-Masson. — Suppléants, Brice. — Douvier. — Greffier, Carier. — (Audiences, lundi.)

Canton de Bayon. — Barbonville, BAYON, Blainville-sur-l'Eau, Borville, Brémoncourt, Charmois, Clayeures, Damelevières, Domptail, Einvaux, Froville, Haigneville, Haussonville, Landécourt, Lorey, Loromontzey, Méhoncourt, Romain, Roselieures, Saint-Boing, Saint-Germain, Saint-Mard, Saint-Remy-aux-Bois, Velle-sur-Moselle, Vigneules, Villacourt, Virecourt.

Juge de paix, Teinturier. — Suppléants, Martinet. — De l'Espée. — Greffier, Jeandel. — (Audiences, lundi.)

Canton de Blâmont. — Amenoncourt, Ancerviller, Autrepierre, Barbas, BLAMONT, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre-sur-Vezouse, Emberménil, Fréménil, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harboué, Herbéviller, Leintrey, Montreux, Nonhigny, Ogéviller, Réclonville, Reillon, Remoncourt, Repaix, Saint-Martin, Vaucourt, Vého, Verdenal, Xousse.

Juge de paix, Lafrogne. — Suppléants, De Grandseille. — Stingre. — Greffier, Charpentier. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Gerbéviller. — Essey-la-Côte, Flin, Fraimbois, Franconville, GERBÉVILLER, Giriviller, Haudonville, Hériménil, Lamath, Magnières, Mattexey, Mont, Moriviller, Moyen, Rehainviller, Remenoville, Seranville, Vallois, Vathiménil, Vennezey, Xermaménil.

Juge de paix, Jacquot. — Suppléants, Mangin. — Christophe. — Greffier, Rose. — (Audiences, vendredi.)

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BAR-LE-DUC.

Président, N.

Juges, Henriot. — Brion. — *Juges suppléants*, Vaaché fils. — Charlot (*remplissant les fonctions de juge d'instruction*). — *Procureur impérial*, Hussenot. — *Substitut*, Leroy. — *Greffier*, Brichart fils. — *Commis-Greffiers*, Mairel. — Claudat.

(Audiences : mercredi, jeudi et vendredi, affaires civiles; mardi, affaires correctionnelles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Monpoil, notaire. — Barrat, avoué. — Develle, avoué. — Millon, avocat. — Champeau, conseiller de préfecture. — N.

Avocats. — Vaaché. — Lombard. — Gillon (bâtonnier). — Parisot. — Mayeur. — Henry. — Grandpierre. — Millon. — Miller. — Varin.

Avocats stagiaires. — Remy. — Pointe. — Chastel.

Avoués. — Chastel. — Salleron. — Develle. — Mayeur. — Flot. — Villeroy. — Bonne. — Barrat.

Huissiers à Bar-le-Duc. — Burnet. — Bésville. — Joyeux. — Labrosse. — Drouet. — Thomas. — Parisot. — Levant. — Billet. — Claudat. — *Ancerville*, Trognon. — Gillet. — *Ligny*,

Garrez. — Chastel. — *Montiers-sur-Saulx*, Chastel. — *Revigny*, Regnault. — Aubertin. — *Stainville*. Lapique. — *Triaucourt*, Saguet. — *Vaubécourt*, Thenot. — Petiot. — *Varincourt*, Demangeot.

Notaires de l'arrondissement. — *Bar-le-Duc*, Dumesnil. — Chastel. — Demange. — Colin. — Robineau. — *Ancerville*, Petitjean. — *Condé*, Estienne. — *Dammarie*, Godin. —*Lahaycourt*, Balthasar. — *Ligny*, Mécusson. — Gauthier. — Caurier. — *Loisey*, Guinard. — *Montiers-sur-Saulx*, Harlin. —*Nubécourt*, Mouchot. — *Rembercourt*, Drouet. — *Revigny*, Jacquot. — Bouchenot. — *Saudrupt*, Parisot. — *Stainville*, Martin. — *Triaucourt*, Gaillet. — *Vaubécourt*, Garnier. — *Vavincourt*, Bridart.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Bar-le-Duc*, Mercier.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Bar-le-Duc*, Juge de paix, Henriot. — Greffier, Poinsignon. —*Ancerville*, *J*. Perrin. — *G*. Naudot. — *Ligny*, *J*. Collinet de La Salle. —*G*. Enchen. — *Montiers-sur-Saulx*, *J*. Simonet. — *G*. Henrion. — *Revigny*, *J*. Houzelot. — *G*. Petit. — *Triaucourt*, *J*. George. — *G*. Dorin. — *Vaubécourt*, *J*. Humblot. — *G*. Dida. — *Vavincourt*, *J*. Etienne. — *G*. Lecocq.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Picquot. — *Juges*, Hardiaux. — Jacquot. — Hermant-Steinhoffer. — Thomas. — *Juges suppléants*, Magron. — Villeroy. — Bompard. — Henry. — *Greffier*, Deforge.

(Audiences : lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-MIHIEL.

(*Chef-lieu de la Cour d'assises de la Meuse.*)

Président, Haba. — *Vice-Président*, Esnard. — *Juge d'instruction*, Denys. — *Juges*, Sauce. — Labouille. — Moreau. — Aast. — Dumont. — *Juge honoraire*, de Miscault. — *Juges suppléants*, Larzillière. — Connard. — Leblan. — Brion. — *Procureur impérial*, Lelong. — *Substituts*, Mathieu. — Châtillon. — *Greffier*, Ligier. — *Commis-Greffiers*, Hentz. — Baudot. — Boyé.

(Audiences : lundi, rapports du juge d'instruction ; mardi,

affaires de commerce et sommaires; mercredi, affaires ordinaires, du domaine et des ordres; jeudi, référé et affaires d'appels de police correctionnelle; vendredi, affaires correctionnelles; samedi, affaires forestières, adjucations et licitations, etc.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président,* Louis, avoué. — C. Larzillière, E. Larzillière, avocats. — Le conservateur des hypothèques. — Bazoche, avocat.

Avocats. — Brion (bâtonnier). — Collignon. — Hutin. — Leblan (Charles). — Rénel. — Viller. — Larzillière (Ernest). — Hémelot. — Larzillière (Charles).

Avocats stagiaires. — Denis. — Bazoche.

Avoués. — Larzillière-Beudent. — Rouyer. — Mercier. — Louis*. — Vicq fils. — Charles. — Bazoche. — Darcq.

Huissiers à Saint-Mihiel. — Lapoulle. — Hernet. — Rouyer. — Henry. — Pichon. — Bichebois. — Janin. — *Commercy,* Maujean. — Gérard. — Brochain. — *Gondrecourt,* Mourot. — Leclerc. — Ferise. — *Pierrefitte,* Mansuy. — *Vaucouleurs,* Etienne. — Floquet. — *Vigneules,* Galtier. — Jacquemot. — *Void,* Charles. — Charoy.

Notaires de l'arrondissement. — *Saint-Mihiel,* Monbled. — Hallot. — Damin. — *Apremont,* Vincenot. — *Commercy,* Hocmelle. — Dumont. — Bazoche. — *Dagonville,* Michel. — *Gondrecourt,* Olry. — Voivret. — *Heudicourt,* Grosdidier. — *Houdelaincourt,* Maréchal. — *Lacroix,* Franquin. — *Maxey-sur-Vaize,* Uriot. — *Pierrefitte,* Lemagny. — *Reffroy,* Giraudot. — *Saint-Aubin,* Heuillon. — *Saint-Maurice,* Hanriot. — *Sampigny,* Meunier. — *Sorcy,* Moutillard. — *Vaucouleurs,* Braulot. — Dislaire. — Jénin. — *Villotte,* Brouchot. — *Vigneules,* Gasson. — *Void,* Rousseau.

Commissaires-priseurs de l'arrondissement. — *Saint-Mihiel,* Marbotte. — *Commercy,* Haudot.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Saint-Mihiel,* Juge de paix, Letixerant. — Greffier, Joba. — *Commercy, J.* Bazoche. — *G.* Davion. — *Gondrecourt, J.* Ardouin. — *G.* Langlois. — *Pierrefitte, J.* Bardin. — *G.* Geoffroy. — *Vaucouleurs, J.* Arnould. — *G.* Bigeon. — *Vigneules, J.* Legagneur. — *G.* *Person.* — *Void, J.* Carmouche. — *G.* Paris.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MONTMÉDY.

Président, Jeantin, ✻. — *Juge d'instruction,* De Lachapelle. — *Juge,* E.-A. Offenstein. — *Juges suppléants,*

Jeantin. — Villeroi. — *Procureur impérial*, Henrion. — *Substitut*, Hannequin. — *Greffier*, Thieriet. — *Commis-Greffiers*, Grandjean. — Hingot. — Jacquet.

(Audiences : lundi, rapport du juge d'instruction ; mardi, affaires correctionnelles et rurales ; mercredi, affaires commerciales, sommaires, expropriations forcées et licitations ; jeudi, affaires civiles ; samedi, référés.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Guiot, avoué. — Chazal, avoué. — Paradis, notaire. — Le receveur de l'enregistrement. — N.

Avocats. — Jeantin. — Lallemand.

Avoués. — Guiot fils*. — Chazal*. — Dubois*. — Jacquemaire*. — Gilles. — N.

Huissiers à Montmédy. — Goffinet. — Laurent. — Rouyer. — Gabriel. — *Billy*, Henry. — *Damvillers*, Allin. — Rogie. — *Dun*, Thiébaut. — Richard. — *Monfaucon*, Lescuyer. — Julion. — *Spincourt*, De Laneuvais. — Michel. — *Stenay*, Guillaume. — Gillet. — *Léonard.*

Notaires de l'arrondissement. — *Montmédy*, Paradis. — Delaval. — *Billy*, Verdun. — *Damvillers*, Liégeois. — *Dannevoux*, Godard. — *Dun*, Vincent. — Rossignon. — *Ecurey*, Péchenard. — *Halles*, Evrard. — *Jametz*, Jobert. — *Marville*, Gérard. — *Merles*, Cailleteau. — *Montfaucon*, Colas-Paris. — Colas-Trecy. — *Montigny*, Villemet. — *Pillon*, Bastien. — *Sivry-sur-Meuse*, Touchebœuf. — *Spincourt*, Siterlet. — *Stenay*, Thiébault. — Bosson. — *Lambert.*

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Montmédy*, Clément.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Montmédy*, Juge de paix, Walter. — Greffier, Chenet. — *Damvillers*, *J.* Louis. — *G.* Buzy, — *Dun*, *J.* Offenstein. — *G.* Ville. — *Montfaucon*, *J.* Colas-Gatelot. — *G.* Leblan. — *Spincourt*, *J.* Chaudoye. — *G.* Mangin. — *Stenay*, *J.* Drappier, — *G.* Grurin.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VERDUN.

Président, Colin de Barisien. — *Juge d'instruction*, Geminel. — *Juge*, Hannequin. — *Juges suppléants*, Benoît. — E. Chadenet. — *Procureur impérial*, May. — *Substitut*, Morin. — *Greffier*, N. — *Commis-Greffiers*, Remy. — Tumerel.

(Audiences : mardi et mercredi, affaires civiles; vendredi, expropriations forcées et affaires correctionnelles; samedi, affaires correctionnelles et forestières; lundi, rapports à la chambre du Conseil et référés.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin. — Briot de Monremy, député au Corps législatif. — Dresch, avocat. — Bancelin, avoué. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats.—Benoît (bâtonnier). — Chadenet.—Morin.—Dresch.

Avoués. — Baudot*. — Pein*. — Bancelin*. — Collas. — Faure-Beaulieu. — Houdard.

Huissiers à Verdun. — Brandeis. — Hottelet. — Collardelle. — Antoine. — Chouilly. — Villard. — De Boulard. — *Charny*, Lefebvre. — Dupuy. — *Clermont*, Labrosse. — Bertrand. — *Etain*, Arnould. — Mangeard. — *Fresnes*, Crucy. — Marchal. — Lefebvre. — *Souilly*, Bernard. — Thiébaut. — *Varennes*, Souillier. — Guérard.

Notaires de l'arrondissement. — *Verdun*, Perroux. — Mauvais. — Chadenet. — Menut. — *Charny*, Lebrun. — Fourcard. — *Clermont*, Contant. — Collot. — Perinet. — *Esnes*, Braibant. — *Etain*, Baudot. — Vincent. — Huvelin. — Renard. — *Dieue*, Thiébaut. — *Fresnes-en-Woëvre*, Lefebvre. — Rohin. — *Harville*, Hautdidier. — *Hannoville*, Prevel. — *Souilly*, Monier. — Gauvain. — *Varennes*, Chanzy. — Person.

Notaire honoraire. — Godfrin, à Clermont.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Verdun*, Collet.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Verdun*, Juge de paix, Drouet. — Greffier. — Vallet. — (Audiences, samedi). — *Charny*, *J.* Poriquet. — *G.* Tripied. — (Audiences, mardi). — *Clermont*, *J.* Franquin. — *G.* Fiaux. — (Audiences, mercredi). —*Etain*, *J.* Jacqueminot.— *G.* Picard.—(Audiences, mercredi). — *Fresnes-en-Voëvre*, *J.* Macquard. — *G.* Toussaint. — (Audiences, mardi). — *Souilly*, *J.* Adnot. — *G.* Géminel. — (Audiences, mardi). — *Varennes*, *J.* Franquin. — *G.* Robin. — (Audiences, jeudi).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Tristant. — *Juges*, Calmet-Bancelin. — Blaise. — *Juges suppléants*, Dommartin. — Cécile fils aîné. — Beaudot-Mabile. — *Greffier*, Dresch.

(Audiences : jeudi.)

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NEUFCHATEAU.

Président, Lagabbe. — *Juge d'instruction*, Tulpain. — *Juge*, Deguerre. — *Juges suppléants*, Henrys. — Martin. — Edme. — *Procureur impérial*, Klecker. — *Substitut*, Ponton. — *Greffier*, Mélin. — *Commis-Greffiers*, Galtier. — Ternet.

(Audiences : mercredi, affaires correctionnelles ; vendredi et samedi, affaires civiles et autres.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Fleurey. — Edme. Decosse. — Millot. — Defoug, receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Henrys (bâtonnier). — Martin. — Cherpitel. — Delamontagne. — Masson. — Najean jeune. — Henrys (Paul). — Millot.

Avocats stagiaires, Lagabbe. — Bossu. — Mougenez.

Avoués. — Masson fils. — Millot. — Chéron. — Chaffaut. — Collignon. — Claude.

Huissiers à Neufchâteau. — Deleau. — Vouillemont. — Piedminot. — Deny. — Breton. — Fellmann. — Morlon. — Gérard. — *Bulgnéville*, Rochat. — Gaudé. — Thirion. — *Châtenois*, Bazelaire. — François. — *Coussey*, Thirion. — Etienne. Wolff. — *Lamarche*, Dufey. — Simonnet. — Poirson. — Durand. — Décosse.

Notaires de l'arrondissement. — *Neufchâteau*, Décosse. — Pougny. — Restignat. — *Bulgnéville*, Thiéry. — *Châtenois*, Alisant. — *Coussey*, Rouyer. — *Damblin*, Arragon. — *Houécourt*, Nicolle. — *Isches*, Clément. — *Lamarche*, Loisant. — Mousseau. — *Liffol-le-Grand*, Antoine. — *Maxey-sur-Meuse*, Bernard. — *Pompierre*, Maget. — *Punerot*, Level. — *Removille*, N. — *Saint-Remimont*, Maillet. — *Saint-Ouen*, Bassompierre. — *Vicherey*, Leclaire. — *Vrécourt*, Dauvoin,

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Neufchâteau*, Vaconnot.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Neufchâteau*, Juge de paix, Carré. — Greffier, Roussel. — *Bulgnéville*, *J.* Roussel. — *G.* Sacquin. — *Châtenois*, Sacquin. — *G.* Bertrand. — *Coussey*, *J.* Clément de Grandpré, ✱. — *G.* Bouchon. — *Lamarche*, *J.* Chantret. — *G.* Silvestre.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MIRECOURT.

Président, Bastien. — *Juge d'instruction,* Tassard.— *Juge,* Laprevotte. — *Juge suppléant,* Aubry. — *Procureur impérial,* Poirel. — *Substitut,* Tulpain. — *Greffier,* Bastien. — *Commis-Greffier,* Levolay.

(Audiences : jeudi, affaires correctionnelles et forestières; lundi et vendredi, affaires civiles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président,* Laprevotte, ancien notaire. — Perrin, avocat. — Derise, avoué. — N.— N.

Avocats. — Limouse. — Chappuy. — Aubry. — Fremiot. — Laurent (bâtonnier). — Perrin.

Avoués. — Derise. — Thouvenel. — Le Barbey de Beaumont. — Nicolas. — Coffe.

Huissiers à Mirecourt. — Etienne. — Mathieu. — Jacquin.— Simette. — *Charmes,* Jacquemard. — Vuillaume. — *Darney,* Gérard. — Fourier. — *Dompaire,* Demengel. — Alexandre. — *Monthureux,* Cherrière. — Henry. — *Vittel,* Rennepont. — Gérard.

Notaires de l'arrondissement. — *Mirecourt,* Payonne. — Tassard. — Hougues. — Aubry. — *Charmes,* Albert. — Grandjean. — Tanant. — *Darney,* Clément. — Gillet. — Martin fils. — *Dompaire,* Grandgeorge. — George. — *Monthureux,* Dufès. — Labrosse.— *Remoncourt,* Bonnet.— *Ville-sur-Illon,* Jacquot. — *Vittel,* Briquet. — Gérard.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Mirecourt,* Arnould.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Mirecourt,* Juge de paix, Lenfant. — *Greffier,* Saunier. — *Charmes, J.* Comte. — *G.* Munier.— *Darney, J.* Barjonet. —*G.* Bigot.— *Dompaire, J.* Legras. — *G.* Ferry. — *Monthureux-sur-Saône, J.* Noël. — *G.* Radez. — *Vittel, J.* Demangeon. — *G.* Richard.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Catel. — *Juges,* Mastenier. — Aubry-Deleau. — Thomassin-Aubel. — *Juges suppléants,* Pernot. — Harmand-Thomas. — *Greffier,* Rossignol.

(Audiences : mercredi, à 2 heures de relevée.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ÉPINAL.

(*Chef-lieu de Cour d'Assises des Vosges.*)

Président, Ragon. — *Vice-Président*, Perrin. — *Juge d'instruction*, Boulay. — *Juges*, Derazey. — Conigliano. — Gazin. — Cuny. — De Roton. — Mouton. — *Juge suppléant*, Maud'heux. — *Procureur impérial*, Duplessis. — *Substituts*, Thiriot. — Forjonnel. — *Greffier*, Depéronne. — *Commis-Greffiers*, De Condé. — Resal. — Sibien.

(Audiences : lundi et mardi et jours suivants, affaires civiles; vendredi, affaires correctionnelles; le 1er et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières; le 2e et le 4e samedi, affaires d'appel.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Leroy, avocat. — Pensée, avoué. — Didot, ancien avoué. — Merlin, conseiller de préfecture. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Colin (bâtonnier). — Jeanmaire. — Cuny. — C.-L. Bannerot. — Maud'heux. — Leroy. — Lhuillier. — Rambaud. — Merlin. — Maud'heux fils. — Derazey.

Avoués. — Pensée. — De Condé. — Rallier. — Foquet. — Drahon.

Huissiers à Épinal. — Jacquot (syndic). — Ballon. — Pilon. — Simus. — Aubry. — Bernard. — Humbert. — *Bains*, Daubié. — Barbier. — Choffé. — *Bruyères*, Ganaye. — Mathieu. — Henry. — *Châtel*, Marienne. — Philippe. — *Rambervillers*, Bédel. — Henrion. — Bannerot. — Antoine. — *Xertigny*, Carette. — Charton.

Notaires de l'arrondissement. — *Epinal*, Chevreuse. — Méline. — Payron. — Prugnot. — Laillet. — *Bains*, Guépet. — *Bruyères*, Didier-Georges. — Petit-Jean. — Lacour. — *Châtel*, Pernot. — Parisot. — Mengin. — Raguel. — *Fontenoy-le-Châtenois*, N. — *Rambervillers*, Triboulot. — Noël. — Balland. — Grandvallet. — *Xertigny*, Parisot. — Peutot.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Epinal*, Lesongeur.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Epinal*, Juge de paix, Honoré. — Greffier, Urguette. — *Bains*, *J.* Denis. — *G.* Benoît. — *Bruyères*, *J.* Lahache. — *G.* Constant. — *Châtel*, *J.* Gérard. — *G.* Masson. — *Rambervillers*, *J.* Liver. — *G.* Rouyer. — *Xertigny*, *J.* Mantrand. — *G.* Lecomte.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-DIÉ.

Président, Jennesson. — *Juges*, Chanzy. — Adam. *Juges suppléants*, Toussaint. — Collombier. — De Golbéry, remplissant les fonctions de juge d'instruction. — *Procureur impérial*, Benoît. — *Substitut*, Verdun. — *Greffier*, Frische. — *Commis-Greffiers*, Toussaint. — Claudel.

(Audiences : lundi, affaires forestières ; jeudi, affaires correctionnelles ; vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires sommaires et commerciales.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Blondin, avoué. — Sieg, notaire. — Didierjean, ancien notaire. — Jérôme, ancien avoué.

Avocats. — Toussaint (bâtonnier). — Apté. — Ferry. — Millon. — Romary. — Matelet. — Adam fils. — Queuche. — Richard. — Barbier. — Lung. — Poupar. — Ferry.

Avocats stagiaires. — Blondin. — Ruyer.

Avoués. — Blondin. — Hovasse. — Ferry. — Bazin. — Legros. — Gérardin. — Simon.

Huissiers à Saint-Dié. — Streicher. — Deffin. — Masson. — Marchand. — Colnat. — Gérardin. — *Brouvelieures*, Valentin. — *Corcieux*, Lecomte. — *Granges* (canton de Corcieux), Cugnot. — *Fraize*, Léonard. — Begel. — *Gérardmer*, Vincent. — *Raon-l'Etape*, Didion. — Aubrun. — *Saales*, Apté fils. — Cemond. — *Schirmeck*, Georgel. — Bastien. — *Senones*, Quinet. — Thouvenin.

Notaires de l'arrondissement. — *Saint-Dié*, Sieg. — Poupar. — Henry. — Gérard. — Griache. — *Brouvelieures*, Démange. — Lamat. — *Corcieux*, Quillot. — Mougeolle. — *Granges* (canton de Corcieux), Aubert. — *Fraize*, Mengin. — Batremeix. — *Gérardmer*, Marion. — Poupar. — *Raon-l'Etape*, Ferry. — Choub. — *Saales*, Gley. — Vauvray. — *Schirmeck*, Laurent. — Cament. *Senones*, Perrin. — Quinet.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Saint-Dié*, Dieudonné.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Saint-Dié*, Juge de paix, Chevresson. — Greffier, Bedo. — *Brouvelieures*, *J.* Radez. — *G.* Guyot. — *Corcieux*, *J.* Letresche. — *G.* Ory. — *Fraize*, *J.* Guibal. — *G.* Bastien. — *Gérardmer*, *J.* Noël. — *G.* Martin. — *Raon-l'Etape*, *J.* Antoine. — *G.* Gérardin. — *Saales*, *J.* Barret. — *G.* Chemitlin. — *Schirmeck*, *J.* Billot. — *G.* Colnet. — *Senones*, *J.* Lahaye. — *G.* Poirot.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE REMIREMONT.

Président, Thouvenel. — *Juge d'instruction*, Fachot. — *Juge*, Moreau. — *Juges suppléants*, Noël. — De Bruyères. — *Procureur impérial*, Joly. — *Substitut*, Félix. — *Greffier*, David. — *Commis-Greffiers*, Gérard. — Padox.

(Audiences : jeudi et vendredi, affaires civiles; samedi, affaires correctionnelles; lundi, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Danis, avoué. — Ballon, avoué. — Henry, notaire. — Thomas, avocat. — Chaillon, conservateur des hypothèques.

Avocats. — Thouvenel (bâtonnier). — L. de Bruyères. — Habert. — C. de Bruyères. — Friry. — Barbillat. — Judlin. — Danis. — Thomas.

Avocat stagiaire, Valdenaire.

Avoués. — Balon. — Danis. — Mareine. — Hanus. — Louis.

Huissiers à Remiremont. — Boubel. — Mourot. — Vairel. — Breton. — Houel. — *Plombières*, Bernard. — Reiber. — *Saulxures*, Lambert. — *Le Thillot*, Didier. — Houssemand. — *Vagney*, Thomas.

Notaires de l'arrondissement. — *Remiremont*, Richard. — Henry. — Pleux. — Magnien. — Delang. — *Cornimont*, Georgel. — *Plombières*, Parisot. — *Rupt*, Noël. — *Le Thillot*, Legros. — *Vagney*, Martin. — *Le Val-d'Ajol*, Hérisé.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Remiremont*, Tisserand.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Remiremont*, Juge de paix, Boulangier. — Greffier, Meline. — *Plombières*, *J*. Barthelémy. — *G*. Duroch. — *Ramonchamp*, *J*. Rollin. — *G*. Brallet. — *Saulxures*, *J*. Gerbaut. — *G*. Saint-Dizier.

§ 3. PRISONS CIVILES.

Service des prisons de Nancy (rue du Rempart).
Directeur. De Condé.
Gardien-chef, Desloy.

Commission de surveillance des prisons de Nancy.

Président-né, le Préfet.

Membres : Le premier président de la Cour impériale — Le procureur général. — Le Maire de Nancy. — Simon, curé de Saint-

Epvre. — Pierson, conseiller à la cour. — Mamelle, conseiller de Préfecture. — Brice, conseiller municipal. — Molitor, adjoint au Maire de Nancy. — V. Parisot, docteur médecin.

Aumônier, l'abbé Jeanmaire.

Médecins attachés à ces prisons. — Lemoine, *médecin titulaire*, — Grandjean, *adjoint*.

Il y a aussi une Commission de surveillance près des maisons d'arrêt de *Lunéville*, *Toul*, *Vic* et *Sarrebourg*, formée chacune du président du tribunal, du procureur impérial, du maire et du curé de la ville, et d'autres membres, savoir :

A Lunéville, Trouillet, curé de Saint-Maur. — Michaut, avocat. — Muel, juge de paix. — Guérin, propriétaire.

A Toul, Lachasse, juge de paix. — Colin, propriétaire. — Anthoine, juge. — Bagard, curé. — Chappuy, avoué. — Desloges, officier en retraite. — De Tinseau, avocat.

A Vic, Arnoux, licencié en droit. — Gazin, propriétaire. — Protche, propriétaire.

A Sarrebourg, le chevalier de la Barre. — Hertz, membre du Conseil général. — Jacquel, avoué. — Marsal, propriétaire. — Lippmann, banquier. — Henriet, propriétaire.

§ 4. Dépôt de mendicité, *rue du Château-Carré, à Nancy*.

Membres : De Jandin. — Boppe-Cabocel. — Pitoy. — N. — N., conseillers municipaux.

Directeur du dépôt, Petitcolas, à l'établissement.

Sœur (de Saint-Charles). Libaire Godard, à l'établissement.

Médecin, Parisot (Léon), rue des Quatre-Eglises, 6.

Le Dépôt de mendicité est destiné à recevoir les mendiants invalides des deux sexes ayant leur domicile de secours à Nancy. L'admission est prononcée par l'autorité municipale. Des mendiants valides sont aussi reçus au Dépôt, lorsque, domiciliés à Nancy depuis au moins un an, ils ont été traduits devant les tribunaux qui ont ordonné leur admission.

Chanoines honoraires résidants à Nancy.

Lafflize, rue Montesquieu, 9. — Bureaux, rue de la Poissonnerie, 13. — Charlot, rue Mably, 5. — Rosières, directeur des sacristies de la cathédrale, place de la Cathédrale, 54. — Miler, rue Saint-Nicolas, 26. — Barthélemy, rue des Ponts, 27. — Simon, rue Saint-Michel, 21. — Lange, rue de Grève, 26. — Blanc, au Lycée. — Maslats, rue des Artisans, 1 bis. — Mangin, rue de la Source. — Marchal, faubourg Saint-Pierre, 92. — Guillaume, ✻, Grande-Rue (Ville-Vieille), 35. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Simonin, administrateur de la cure de la Cathédrale. — Bridey, au Séminaire. — Firbach, rue Callot, 11. — Adrian, au Séminaire. — Poirine, rue de Belle-Vue. — Lallemand, place de Grève, 12. — Casiot, rue de Grève, 28.

Chanoines honoraires non résidants.

Chanoines d'honneur, Mgr. de Salinis, Archevêque d'Auch. — Mgr. Delalle, ✻, évêque de Rodez. — Mgr. Lacroix, à Rome. — Mgr. Tirmarche, évêque d'Adras.

Bagard. — Baracand. — Barthélemy. — Bastien. — Bastien. — Beaudoin. — Boussinet. — Bour. — Cherrier. — Claude. — Collot. — Corrieux. — Daunot. — Duplessy. — Duvalpoutrel. — Fénal. — Forêt. — Fressencourt. — Georges. — Georges. — Gondrexon. — Griser. — Guyot. — Heim. — Henry. — Humbert. — Jager. — Jandel. — Klein. — Lamblin. — Larvette. — Lebègue de Girmont. — Marsal. — Martin. — Mengin. — Michel. — De Pardieu. — Pfeiffer. — Pierson. — Polge. — Renaudin — Thiriet. — Thouvenin. — Tolier. — Trancard. — Trouillet. — Weiss.

MAISON DE RETRAITE DE BON-SECOURS, FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Lebon (doyen). — Benoît. — Jacquin. — Rolin. — Jacquemin. — Loutre. — Oms. — Boulard. — Gérard. — Mathieu.

Succursale à Saint-Ulrich. — Frédéric. — Clasquin. — Ferry.

SÉMINAIRE DE NANCY, FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Supérieur, Adrian. — *Econome*, Jeanpert.

Professeurs : Théologie dogmatique, Bridey. — Théologie morale, Boulenger. — Philosophie, Prévot. — Histoire ecclésiastique, Barnage. — Ecriture sainte, Barbier. — Sciences physiques, Simoutre.

PETIT SÉMINAIRE DE PONT-A-MOUSSON.

Supérieur, Richard. — *Censeur*, Michel. — *Sous-Censeur*, Lorrain.

Professeurs : Rhétorique, Gombervaux ; 2e, Thiriet ; 3e, Vaté ; 4e, Pardieu ; 5e, Bettenot ; 6e, Martin ; 7e, Vautrin ; 8e, Mathieu ; Histoire, Hans ; Mathématiques, Guyot, Populus ; Langue allemande, Michel, Lorrain.

PETIT SÉMINAIRE DE FÉNÉTRANGE.

Supérieur, Lhuillier, professeur de 3e.

Professeurs : 4e, Richet ; 5e, Wittmann ; 6e, Marchal ; 7e et 8e, Martin ; Cours primaire, Blanchet.

CURES DES PRINCIPALES VILLES.

Arrondissement de Nancy.

NANCY. — *Cure Notre-Dame.*—Administrateur, J. Simonin, rue des Chanoines, 6. — Vicaires, Harmand, Noël, Bailly, Masson. — Anciens Vicaires, Thiébeult, rue Primatiale, 26. — Blanc, rue Saint-Nicolas, 16. — Prêtres habitués, Mathieu. — Didedot. — Gérardin.

Cure de Saint-Epvre. — Curé, Simon, rue Saint-Michel, 21. — Vicaires, Grand'Eury, Oms, Humbert. — Prêtre habitué, Lahaye. — Chapelle ducale et église des Cordeliers, Aumônier, Guillaume, ✻, Grande-Rue (Ville-Vieille), 55.

Cure de Saint-Sébastien. — Curé, Barthelémy, rue des Ponts, 27. — Vicaires, Vauthier, Kauf, Cayet.

Cure de Saint-Nicolas. — Curé, Lange, rue de Grève, 26. — Vicaires, Charlemagne, Ricatte.

Succursale de Saint-Pierre. — Curé, Marchal, faubourg Saint-Pierre, 92. — Vicaires, Heymès, Marchal. — Prêtre habitué, Picard, rue du Montet.

Succursale de Saint-Vincent-Saint-Fiacre. — Curé, M. Simonin, faubourg des Trois-Maisons. — Vicaires, Lhuillier, N.

Succursale de Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Curé, Morel, rue du faubourg Saint-Pierre. — Vicaire, Vanson. — Prêtre habitué, Henry.

Succursale de Saint-Georges. — Curé, Harmand.

PONT-A-MOUSSON. — *Paroisse Saint-Martin.* — Curé, Bastien. — Vicaires, Fauconnier, Pierrefitte.

Paroisse Saint-Laurent. — Curé, Duvalpoutrel. — Vicaires, Missenard, Melnotte, Nader. — Prêtre habitué, Laurent.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville. — *Paroisse Saint-Jacques.* — Curé, Duplessy. — Vicaires, Moreaux. — Pernin. — Briel. — Paget. — N. — Prêtres habitués, Digout, ancien vicaire; Marquis.

Succursale Saint-Maur. — Curé, Trouillet. — Vicaire, Georges.

Arrondissement de Toul.

Toul. — *Paroisse Saint-Etienne.* — Curé, Georges. — Vicaires, Grandjacquot, Degoutin. — Prêtre habitué, Noirier.

Paroisse Saint-Gengoult. — Curé, Bagard. — Vicaire, Blau.

Arrondissement de Château-Salins.

Chateau-Salins. — Curé, Fénal. — Vicaires, Berger, Calté.

Dieuze. — Curé, Cherrier. — Vicaires, Masson, Humbert. — Prêtres habitués, Petitbon, Weiss.

Vic. — Curé, Millot. — Vicaire, Hovasse.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg. — Curé, Griser. — Vicaire, Griser. — Prêtre habitué, Oubert.

Phalsbourg. — Curé, Heim. — Vicaires, Wagner, Stricher. — Prêtre habitué, Zeller.

Fénétrange. — Curé, Thisse. — Vicaire, Martin.

CURÉS DES AUTRES PAROISSES.

(*Voir le tableau, page 123, 9e colonne, pour les Curés du département.*)

VICAIRES.

Abreschviller, Gaie. — *Altroff*, N. — *Baccarat*, Perrin. — Dufour. — *Badonviller*, Parisot. — *Bayon*, Maîtred'hotel. — *Blâmont*, Helluy. — *Blénod-les-Toul*, N. — *Bouxières-aux-Chênes*, Garo. — *Cirey*, François. — *Dabo*, Becker. — *Danne*, Haman, chapelain à Bonne-Fontaine. — *Delme*, Claude. — *Einville*, Barthélemy. — *Favières*, Vigneron. — *Flavigny*, Braunn. — *Foug*, Hoscheid. — *Gerbéviller*, Augustin. — *Gondreville*, Minoux. — *Haroué*, Doyotte. — *Lorquin*, N. — *Malleloy*, Laumont. — *Malzéville*, Mangin. — *Marsal*, Monin. — *Montdidier*, N. — *Nomeny*, Goblot. — *Ogéviller*, N. — *Rosières-aux-Salines*, Husson. — *Saint-Nicolas*, Bassinot. — Lap. — *Saint-Quirin*, Français. — *Thiaucourt*, Lamy. — *Vézelise*, Beaudoin. — *Viviers*, N. — *Walscheid*, N.

AUMÔNIERS. — PROFESSEURS.

(Voir aux hôpitaux, hospices, etc., au Lycée, aux collèges, aux pensionnats, etc.)

ADMINISTRATEURS ET PRÊTRES HABITUÉS.

Bouxières-aux-Dames, Philippe. — *Cutting*, Gomien. — *Dabo*, Dillenschneider. — *Guébling*, Humbert, administrateur. — *Insming*, Thiébaut. — *Laxou*, Clément. — *Maraineviller*, Litaize, administrateur. — *Moivron*, Feyen. — *Oberstinzel*, Steibel. — *Saint-Firmin*, Henry. — *Saint-Nicolas*, Dony, Steiner. — *Salonnes*, Mathis. — *Veckersviller*, Hæsch, administrateur. — *Verdenal*, Houillon. — *Vézelise*, Malglaive.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Chartreux, à Bosserville. — Prieur, Dom Rouvier.
Dominicains, à Nancy, rue Jeannot, 4. — Prieur, P. Melot.
Jésuites, à Nancy, Cours Léopold, 27. — Supér., P. Boulanger.
Oblats, rue du Montet, 19. — Supérieur, P. Soullier.
Rédemptoristes, à Saint-Nicolas. — Recteur, P. Ottemann.
Dames bénédictines, à Saint-Nicolas. — Aumônier, Bastien.
Dames bénédictines, à Flavigny. — Aumônier, Guyot.
Dames de la Congrégation, à Lunéville. — Aumônier, Roussel.
Dames de la Nativité, à Pont-à-Mousson. — Aumônier, Alix.
Dames de la Visitation, à Nancy. — Aumônier, Mangin.
Dames Dominicaines, à Nancy. — Directeur, P. Hue. — Aumônier, Heymès.
Dames du Bon Pasteur, à Nancy. — Aumônier, Husson.
Dames du S. Cœur de Marie, à Nancy. — Aumônier, Gérardin.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte institué par le Ministre des Cultes, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

COMMISSION DES ÉDIFICES RELIGIEUX,

Instituée par ordonnance de Mgr. l'Evêque, du 14 novembre 1845, pour la conservation, la restauration, la construction, l'ornementation et l'ameublement des édifices religieux.

Président, Gérard, vicaire général, à l'Evêché.
Vice-Président, Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.
Secrétaire, A. Digot, rue des Tiercelins, 30.
Membres, Alexandre Gény, rue des Chanoines, 5. — Bonnaire, avocat, rue du Four, 1. — Morey, architecte, place Carrière, 18. — Barbier, professeur au Séminaire.

CONSEIL DIOCÉSAIN DE L'OEUVRE DE LA SAINTE ENFANCE.

Président, Gomien, chanoine honoraire. — *Trésorier*, Rosières, chanoine honoraire. — *Secrétaire*, Noël, vicaire. — *Membres :* Poirine, aumônier au Sacré-Cœur ; Heymes, aumônier ; Vauthier, vicaire de Saint-Sébastien ; Grand'Eury, vicaire de Saint-Epvre ; Ricatte, vicaire de Saint-Nicolas ; Lhuillier, vicaire de Saint-Vincent-Saint-Fiacre ; Vanson, vicaire de Bon-Secours ; le Directeur des Frères des écoles chrétiennes ; Hinzelin, agent général des écoles.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OEUVRE DES BIBLIOTHÈQUES CANTONALES.

Cette œuvre a été instituée par mandement de Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul.

Président, abbé Casiot, chanoine honoraire, rue de Grève, 28.
Vice-président, comte Alexandre de Lambel.
Secrétaire, abbé Guyot.
Trésorier, Vagner, rue du Manége, 3.

COMITÉ D'INSPECTION,

Pour les établissements libres d'instruction secondaire, institué par ordonnance de Monseigneur l'Evêque, du 12 *août* 1853.

Président, Garot, chanoine.
Secrétaire, Lallemand, chanoine honoraire.
Membres : Gomien, chanoine honoraire ; Barnage, professeur ; Claude, chanoine honoraire, secrét. particulier de Monseigneur.

CONSEILS DE FABRIQUE DES PAROISSES DE NANCY.

PAROISSE NOTRE-DAME, CATHÉDRALE. — *Président*, Monseigneur l'Evêque de Nancy. — *Secrétaire*, de Myon, rue Mably, 7. — *Trésorier*, Rosières, place de la Cathédrale, 54. — *Membres :* Simonin, administrateur de la cure de la Cathédrale. — Mirguet, vicaire-général. — De Fontenelle, rue Primatiale, 26. — Manse, chanoine, rue de la Constitution, 19. — Alexandre Gény, rue des Chanoines, 3. — De Marchis, rue Saint-Dizier, 14. — Aug. Digot, rue des Tiercelins, 30. — Briande-Lamarche, rue Saint-Georges, 49.

PAROISSE SAINT-SÉBASTIEN. — *Président*, J Madelin, rue Stanislas, 49. — *Trésorier*, Préfontaine, avoué, rue des Quatre-Eglises, 28. — *Secrétaire*, Chautard, professeur à la Faculté des sciences, rue du Tapis-Vert, 8. — *Membres :* Barthélemy, curé

de la paroisse. — D'Arbois de Jubainville, père, cours Léopold, 20. — Renaux-Didion, place du Marché, 7. — Contal, docteur en médecine, rue de la Visitation, 10 bis. — Jacquemin, carrossier, rue Saint-Jean, 40. — Dusseaux, négociant, rue de l'Equitation, 9.

PAROISSE SAINT-EPVRE. — *Président*, Pierson, cours Léopold, 3. — *Secrétaire*, Quintard, rue Saint-Michel, 30. — *Trésorier*, Petitjean, rue de la Salpétrière. — *Membres :* Simon, curé de la paroisse. — Boulard, place de Grève. — Garnier, ✱, rue de la Source, 8. — Doncquer de T'serroeloffs, cours Léopold, 18. — De Gauvain, Grande-Rue-Ville-Vieille, 17. — De Warren, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Gormann, rue du Haut-Bourgeois, 27.

PAROISSE SAINT-NICOLAS. — *Président*, Elie père, rue Saint-Dizier, 121. — *Secrétaire*, Dusserre, rue Saint-Dizier, 114. — *Trésorier*, Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117. — *Membres :* Lange, curé de la paroisse. — Martin-Dugard, rue de la Salpétrière, 2. — Thomas, rue Saint-Dizier, 133.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Président*, Charles Gérardin, faubourg Saint-Pierre, 160. — *Secrétaire*, Kagnius, rue de Nabécor, 10. — *Trésorier*, Vanson, faubourg Saint-Pierre, 21. — *Membres :* Marchal, curé de la paroisse. — Blau, faubourg Saint-Pierre, 33. — Travailleur, faubourg Saint-Pierre, 45.

PAROISSE SAINT-FIACRE. — *Président*, Du Prel. — *Secrétaire*, Pays, rue Lafayette, 5. — *Trésorier*, Arnout, pépiniériste, rue de Metz, 4. — *Membres :* Simonin, curé de la paroisse. — Vulmont. — Bernard.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS. — *Président*, Jules Gouy, château de Renémont, à Jarville. — *Secrétaire*, Henrion, secrétaire de l'Académie, faubourg Saint-Pierre, 151. — *Trésorier*, Genet, faubourg Saint-Pierre, 171. — *Membres :* Morel, curé de la paroisse. — Lebon, chanoine à la Maison de retraite de Bon-Secours. — Leclerc, propriétaire à Jarville.

PAROISSE SAINT-GEORGES. — *Président*, Blaisse, Pont-d'Essey, 49. — *Secrétaire*, Burtin, faubourg Saint-Georges, 3. — *Trésorier*, Reitz, faubourg Saint-Georges, 23. — *Membres :* Harmand, curé de la paroisse. — Barbas aîné, Pont-d'Essey. — Thiry-Cousins, faubourg Saint-Georges, 28.

§ 2. Culte évangélique.

Eglise consistoriale de Nancy (Meurthe, Meuse, Moselle).

Le Consistoire se compose des Pasteurs et de membres laïques.

Pasteurs :

A Nancy, C. Schmidt, Président du Consistoire, rue Stanislas, 66. — Candidus, pour les arrondissements de Toul et de Lunéville, place Saint-Jean, 2.

A Sarrebourg, Schadé. — *A Hellering*, Huter. — *A Lixheim*, Krieger. — *A Metz*, O. Cuvier. — *A Courcelles-Chaussy*, Eberhardt. — *A Bar-le-Duc*, C. de Boinville.

Membres laïques du Consistoire, à Nancy, G. Muller, *Trésorier*, rue Saint-Jean, 18. — Holtz-Muller, rue Saint-Dizier, 62. — Liébing, rue des Dominicains, 22. — Binet, rue Stanislas, 74. — Karcher, rue Saint-Dizier, 140. — O. d'Adelswærd, à Boudonville. — Gœtzmann, à la côte de Toul. — Schoen, rue Saint-Dizier, 104. — N. — Miette, *Secrétaire*, rue des Ponts, 28. — Stieler, rue de la Source, 5.

A Lunéville, Bamès. — *A Sarraltroff*, J.-J. Muller. — *A Lixheim*, Lantz père. — *A Sarrebourg*, Geminder. — *A Metz*, Ackermann. — *A Boulay*, Somborn. — *A Bar-le-Duc*, Chèvre.

Chaque Eglise particulière est administrée par un conseil presbytéral, sous la surveillance du Consistoire.

Eglises de la confession d'Augsbourg.

Pasteurs. — *Phalsbourg*, Huter jeune. — *Fénétrange*, Bücksenchütz. — *Hangviller*, Jaggé. — *Postroff*, Günther. — *Vibersviller*, Bayer. — *Wintersbourg*, Zwilling.

§ 3. Culte israélite.

Consistoire de la Circonscription, à Nancy.

Président, Lévylier (Joseph), rue Mably, 9.

Vice-Président et Grand-Rabbin de la circonscription, membre-né du Consistoire, Libermann, rue de l'Equitation, 18.

Membres laïques. — *A Nancy*, Pierre Lévy. — Sylvain May. — N. — *A Lunéville*, Adolphe Trénel. — *A Toul*, Abraham Block.

Directeur du cours d'instruction religieuse, Haussmann, rue de l'Equitation, 18.

Rabbins. — *A Lunéville*, Lévy. — *A Phalsbourg*, Lippman. — *A Epinal*, Durckeim. — *A Verdun*, Lévy.

Ministres officiants. — *A Nancy*, Moïse. — *A Toul*, Beer. — *A Lixheim*, Théodore. — *A Blâmont*, Lévy. — *A Sarrebourg*, Jacob. — *A Pont-à-Mousson*, Cournicky.

CHAPITRE IV.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Académie de Nancy. — Instruction supérieure : Faculté des sciences et enseignement des sciences appliquées. Faculté des lettres. Ecole de médecine et de pharmacie. — Instruction secondaire : Lycées, colléges et institutions du ressort de l'Académie. — Instruction primaire : Ecoles communales mutuelles et d'adultes de Nancy. — Salles d'asile. — Maîtres et maîtresses de pensions et d'externats. — Société des sciences, lettres et arts. — Société de médecine de Nancy. — Société archéologique lorraine — Bibliothèque publique, Cabinet d'histoire naturelle, Jardin botanique, Musées, etc. — Société des Amis des Arts. — Monuments publics.

§ 1er. ACADÉMIE UNIVERSITAIRE DE NANCY.

(*Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges.*)

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur. Dunoyer, O. ✻, place de la Carrière, 4.

Inspecteurs d'Académie : A Nancy, Percin, ✻, rue de la Constitution, 2. — *A Bar-le-Duc*, Maggiolo. — *A Metz*, Beaulieu ; *Inspecteur honoraire*, Hanriot. — *A Epinal*, Malgras.

Secrétaire d'académie, Henrion, faub. St-Pierre, 151.

Commis d'académie, Millot, rue Montesquieu, 9.

Inspecteur honoraire, Hanriot, ✻, rue de la Poissonnerie, 13.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Président, le Recteur. — *Membres du Conseil*, les Inspecteurs d'Académie. — Les Doyens des Facultés. — Le Directeur de l'Ecole de médecine. — A. Lenglé, préfet. — L'Evêque de Nancy. — L'Evêque de Saint-Dié. — Lezaud, premier président. — Le prince de Beauvau. — Garnier, président de chambre. — L'abbé Bureaux.

Conseil départemental de l'instruction publique.

MEURTHE.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, l'Inspecteur d'Académie. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Nancy ou son délégué ; le Procureur général près la cour impériale ; Schmidt, Pasteur ; Libermann, Grand-Rabbin ; Garnier, président de chambre, Pierson, Conseiller à la Cour impériale, Magot, à Pont-à-Mousson ; Guérard, ancien notaire à Lunéville, N., tous quatre membres du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire appelé au chef-lieu pour seconder l'Inspecteur d'Académie.

MEUSE.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Verdun ou son délégué ; le Procureur impérial à Bar-le-Duc ; l'Inspecteur d'Académie ; Henriot, juge à Bar-le-Duc ; Bazoche, Brichard, Etienne, de Benoist, membres du Conseil général ; l'abbé Leroi, l'abbé Gallet, curé à Bar-le-Duc. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire.

MOSELLE.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Metz ou son délégué ; le Procureur général près la Cour impériale de Metz ; l'Inspecteur d'Académie ; Cuvier, pasteur protestant à Metz ; Aaron Cahen, Président du Consistoire israélite à Metz ; Woirhaye, Président à la Cour impériale à Metz ; Goulon, Hennaque, Jaunez, L. Marchal, membre du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire.

VOSGES.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Saint-Dié ou son délégué ; le Procureur impérial à Epinal ; l'Inspecteur d'Académie ; Wilt, Pasteur protestant à Epinal ; le Président du tribunal à Epinal ; Bresson, Resal, Robillot, Mougeot, membres du Conseil général. *Secrétaire*, — l'Inspecteur primaire.

§ 2. INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

I. *Faculté des sciences.*

1° COURS ORDINAIRES DE LA FACULTÉ.

Doyen, Godron, ✻, rue de la Monnaie, 4.
Professeurs : Mathématiques pures et appliquées, N.
— *Professeurs suppléants :* Calcul différentiel et calcul

intégral, Renard, rue Sainte-Catherine, 26 bis. — Mécanique rationnelle, Lafon, place de la Carrière, 23.

Chimie, Nicklès, rue Saint-Pierre, 10.

Physique, Chautard, rue du Tapis-Vert, 8.

Histoire naturelle, Godron, ✱, rue de la Monnaie, 4.

Préparateur du cours de chimie, Schneider, rue des Dominicains, 38.

Préparateur du cours de physique, Guineau, r. des Carmes, 18.

Préparateur du cours d'histoire naturelle, Vincent, rue Saint-Nicolas, 5.

Distribution des Cours (1er semestre).

Lundi, à 3 heures, physique. — *Mardi*, à 8 heures et demie du matin, mathématique rationnelle ; à 3 heures, chimie.—*Mercredi*, à 3 heures, zoologie. —*Jeudi*, à 1 heure et demie, physique ; à 3 heures, chimie. — *Vendredi*, à 8 heures et demie du matin, calcul différentiel et intégral. — *Samedi*, à 3 heures, zoologie.

2° COURS COMPLÉMENTAIRES DES SCIENCES APPLIQUÉES (1).

Géométrie descriptive. — Professeur, Renard, professeur suppléant, les mercredis et les samedis à 7 heures du soir.

Mécanique appliquée. — Professeur, Lafon, professeur adjoint à la Faculté des Sciences, les lundis et les vendredis à 6 heures du soir.

Physique appliquée. — Professeur, Chautard, étude de l'électro-magnétisme et de ses applications. — Les mardis à 7 heures du soir.

Chimie appliquée. — Professeur, Nicklès, enseignement de

---

(1) Le cours entier des études comprend 2 années. — Les candidats au *Brevet de capacité pour les sciences appliquées* sont tenus de prendre, au commencement de chaque trimestre, une inscription dont le prix est de 22 fr. 50 c. — Les rétributions obligatoires sont, pour la 1re année, de 150 fr. (4 inscriptions, 90 fr. ; examen de fin d'année, 60 fr.) ; et pour la 2e année de 250 fr. (4 inscriptions, 90 fr.; examen final, 60 fr.; droits de diplôme et de visa, 100 fr.). — Pour les rétributions facultatives, les aspirants qui suivent les exercices pratiques et les manipulations, auront à verser 45 fr. pour chacun des trois premiers trimestres, et 15 fr. pour le 4e. — Avant d'être admis à prendre leur première inscription, les candidats devront subir d'une manière satisfaisante un examen sur l'orthographe et la langue française, — l'arithmétique usuelle, — la géométrie élémentaire.

la métallurgie et de l'exploitation des mines, les vendredis à 7 heures du soir.

Physiologie comparée. — Professeur, Godron, étude de l'organisation et des fonctions des animaux, les lundis à 7 heures du soir.

Littérature française. — Professeur, Benoit, étude de la poésie et de ses différents genres, les mardis à 6 heures du soir.

Histoire. — Professeur, Lacroix, enseignement de l'histoire de France aux temps modernes, les jeudis à 6 heures du soir.

3° EXERCICES PRATIQUES.

Manipulations de chimie. — Sous la direction de M. Nicklès et de M. Schneider, préparateur de chimie, tous les quinze jours, le mercredi à 8 heures du matin.

Manipulations de physique. — Sous la direction de M. Chautard et de M. Guineau, préparateur de physique, tous les quinze jours, le samedi à 8 heures du matin.

Démonstrations de zoologie. — Sous la direction de M. Godron et de M. le docteur Vincent, préparateur d'histoire naturelle, tous les quinze jours, le jeudi à 8 heures du matin.

Travaux graphiques. — Sous la direction de MM. Renard et Lafon, et de M. Mélin, architecte, les jeudis à 7 heures du soir.

II. *Faculté des Lettres.*

Doyen, Benoit, rue Lafayette, 6.

Professeurs : Philosophie, Levêque (en Sorbonne à Paris); *Professeur suppléant*, de Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 2.

Littérature ancienne, Burnouf, rue Saint-Joseph, 41.

Littérature française, Benoit, rue Lafayette, 6.

Histoire, Lacroix, faubourg Saint-Georges, 5.

Littérature étrangère, Mézières, place de Grève, 3.

Distribution des Cours (1er semestre).

Lundi, à 4 heures, littérature étrangère. — *Mardi*, à 4 heures, histoire ; à 6 heures, littérature française. — *Mercredi*, à 4 heures, philosophie. — *Jeudi*, à 2 heures, littérature étrangère ; à 4 heures, littérature ancienne ; à 6 heures, histoire. — *Vendredi*, à 2 heures, philosophie ; à 8 heures 1/4 du matin, littérature ancienne. — *Samedi*, à 4 heures, littérature française.

Les cours des Facultés de Nancy sont publics.

Les candidats à la licence soit ès sciences, soit ès lettres, doivent suivre trois cours, pour lesquels ils prendront quatre inscriptions, et se pourvoir de certificats d'assiduité.

Les cours se font à l'Université, rue Stanislas.

Secrétaire, agent comptable des Facultés, Servan, rue de l'Hospice, 13.

III. *Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nancy.*

Directeur, Edmond Simonin, ☼, rue des Carmes, 29. — *Secrétaire*, Demange, petite rue des Carmes, 6. — *Agent comptable*, Servan, à l'Ecole de Médecine.

Professeurs titulaires : Edmond Simonin, ☼, rue des Carmes, 29. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — Roussel, rue des Carmes, 7. — Victor Parisot, rue Saint-Julien, 37. — Léon Parisot, rue des Quatre-Eglises, 6. — Laurens, rue de la Pépinière, 37. — Béchet, rue Stanislas, 34. — Demange, petite rue des Carmes, 6.

Professeurs suppléants, Grandjean, rue des Carmes, 31. — Delcominète, rue des Quatre-Eglises, 2. — Bastien. — Xardel, rue Saint-Dizier, 20.

Chef des Travaux anatomiques, Poincarré, rue Saint-Pierre, 2.

Directeur et professeur honoraire, Simonin père, ☼, rue Saint-Jean, 17.

Distribution des Cours.

1° Cours officiels.

Cours permanents à l'hôpital Saint-Charles. — Tous les jours, entrée des élèves à l'hôpital, à 8 heures du matin, pour la visite des blessés et des malades.

Clinique médicale. V. Parisot, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Clinique générale et clinique chirurgicale. Ed. Simonin, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Cours du semestre d'hiver à l'Université, à l'Ecole de Médecine. — Anatomie, L. Parisot, tous les jours à 11 heures. — Cours complémentaire, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures (pendant le 2e trimestre), Poincarré, chef des travaux anato-

miques. — Travaux anatomiques, Poincarré, tous les jours, de midi à 2 heures.—Cours d'accouchements, maladies des femmes et des enfants, Roussel, tous les jours, jeudi excepté, à midi. — Toxicologie, Blondlot, lundi, mercredi, vendredi, samedi à 3 heures. — Médecine opératoire, Béchet, mardi, jeudi à 4 heures. — Pathologie interne, Demange, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 4 heures.

Cours du semestre d'été. — Pharmacie, Delcominète, lundi, mercredi et vendredi, à 11 heures. — Physiologie, L. Parisot, tous les jours, jeudi excepté, à 11 heures. — Clinique d'accouchements, de maladies des femmes et des enfants, Roussel, à la Maison de Secours. — Matière médicale et thérapeutique, Laurens, tous les jours, jeudi excepté, à 1 heure et demie. — Pathologie interne, Demange, lundi, mercredi et vendredi à 4 heures. — Pathologie externe, Béchet, mardi, jeudi et samedi à 4 heures.

Le cours de chimie, de physique, de zoologie, de botanique, les manipulations chimiques et les herborisations sont faits à la Faculté des sciences. Le programme de la Faculté et celui de l'Ecole de médecine sont composés de manière qu'ils n'en forment qu'un seul pour les élèves de l'Ecole de médecine.

Par décret du 22 août 1854, l'Ecole est investie du droit de réception des officiers de santé, des pharmaciens de 2e classe, des sages-femmes et des herboristes de 2e classe.

2° *Enseignement auxiliaire.*

Hôpital Saint-Charles.— Service médical du docteur de Schacken.

Maison départementale de secours. — Service du docteur Béchet. (Affections chirurgicales, affections cutanées, scrofuleuses, affections contagieuses.) — Service du docteur Roussel (Femmes enceintes, femmes en couches, maladies des enfants nouveau-nés).

Hôpital militaire. — Service médical du docteur Chatelain. — Service chirurgical du docteur Capron.

Hospice Saint-Stanislas. — Service médico-chirurgical du docteur L. Parisot (Enfants).

Hospice Saint-Julien. — Service médico-chirurgical du docteur Grandjean (Vieillards).

Prix de chaque inscription prise par un élève en médecine ou par un élève en pharmacie, 30 fr. — Les inscriptions se prennent du 1er au 8 novembre, du 1er au 8 janvier, du 1er au 8 avril, du 1er au 8 juillet.

Les huit premières inscriptions prises à l'école préparatoire valent huit inscriptions de facultés. Celles qui suivent comptent comme inscription secondaire.

§ 3. INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycées impériaux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE NANCY.

Administration. — Proviseur, Davau. — Censeur, Roguet. — Aumônier, abbé Blanc. — Econome, Delannoy. — 1er Commis d'économat, Charé. — Médecin-chirurgien, Simonin père, ✻, rue Saint-Jean, 17. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Waille, rue Saint-Dizier, 10. — Sciences physiques, Forthomme, faubourg Saint-Georges, 10. — Mathématiques pures et appliquées, Munier, cours Léopold, 10. — Logique, Dupont, rue de la Pépinière, 38. — Histoire, Duvernoy, rue Bailly, 8 bis. — Rhétorique, Hémardinquer, rue des Quatre-Eglises, 55. — Seconde, Duchesne, rue des Ponts, 24. — Troisième, Fialon, rue de Metz, 1

Professeurs-adjoints, pour les sciences physiques et naturelles, Vaultrin, place d'Alliance, 4. — Migneaux, rue d'Amerval, 17.

Professeurs-adjoints, pour les mathématiques, Courcelles, rue de Metz, 5. — Husson, faubourg Stanislas, 7.

Professeurs. — Quatrième, Duvaux, rue des Quatre-Eglises, 87 bis. — Cinquième, 1re division, Thouvenin, rue St-Dizier, 89. — 2e division, Georgel, rue des Michottes, 11. — Sixième, Blau, faubourg Saint-Pierre, 35. — Septième, Camus, au Lycée. — Huitième, Jacoulet, au Lycée. — Cours préparatoire à la division élémentaire, Vouaux, au Lycée. — Langue anglaise, Réthoré, rue St-Dizier, 96. — Allemande, Riemann, rue de l'Hospice, 13.

Professeurs. — Travaux graphiques, Melin, rue du Château-Carré, 6. — Chant, Vital, rue Saint-Julien, 40. — Dessin, Casse, rue Stanislas, 20. — Ecriture, Tilliard, au Lycée. — Gymnastique, N.

Surveillant général, Kozlowski.

Maîtres répétiteurs. — Loyson. — Caré. — Levalloix. — Thouvenot. — Sajet. — Jacquot. — Bur. — Langrogne. — Mosle. — Schmidt. — Algrain. — Dominique. — Mathouillot. — Gamin.

Ecole préparatoire à l'industrie et au commerce annexée au Lycée.

1re Année. — *Professeurs.* — Mathématiques, Langrogne. — Physique, chimie, histoire naturelle, Vaultrin. — Comptabilité,

Jacquot. — Littérature française, Fialon. — Grammaire française, Thouvenot. — Allemand, Riemann. — Anglais, Réthoré. — Histoire et géographie de la France, Dominique.

2e Année. — *Professeurs.* — Mathématiques, Husson. — Physique et chimie, Husson. — Droit commercial, May, avocat et greffier du tribunal de commerce. — Comptabilité, Jacquot. — Littérature française, Duchesne. — Grammaire française, Caré. — Allemand, Riemann. — Anglais, Réthoré. — Histoire et géographie de la France, Dominique.

LYCÉE IMPÉRIAL DE METZ.

Administration : Proviseur, Hanriot, inspecteur honoraire d'Académie. — Censeur, Dufour. — Aumônier, l'abbé Pierre. — Econome, Biget. — Commis d'économat, 1er Mauchand; 2e Benoist.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Leyritz. — Physique, Wolff.

Professeurs-adjoints, Vincenot et Rochefort.

Professeurs. — Logique, Bourgeois. — Rhétorique, Delacoulonche. — Histoire, Klipffel. — Mathématiques élémentaires, Mauduit et Vignal.

Professeur-adjoint, Ziégel.

Professeurs. — Seconde, Salomon. — Troisième, Jonette. — Quatrième, Etienne. — Cinquième, Rochas. — Sixième, Texte.

Professeur adjoint de littérature, Mailfait.

Professeurs. — Langue allemande, Borner. — Langue anglaise, Baar.

Surveillants généraux, Sylvain. — Marchal.

LYCÉE IMPÉRIAL DE BAR-LE-DUC.

Administration : Proviseur, Feuillâtre. — Surveillant général, Garrez. — Aumônier, abbé Jeannin. — Econome, Delamarcodie.

Professeurs. — Logique, Charaux. — Mathématiques pures et appliquées, Weille; chargé des mathématiques pures et appliquées, Mathis. — Professeur adjoint de mathématiques, Larombardière. — Rhétorique, Jacque. — Chargé de l'histoire, Damourette. — Chargé de la classe de physique, Munier. — Professeur adjoint de physique, Appert.

Professeur de 2e, Baissey. — Chargé de la 3e, Mennehand. — Chargé de la 4e, Jamont. — Chargé de la 5e, Vaultrin. — Chargé

de la 6e, Rousselot. — Chargé de l'enseignement de l'allemand, Rauch. — Chargé de l'enseignement de l'anglais, Schlager. — Chargé de l'enseignement du dessin, Van Parys. — Chargés des classes élémentaires, Fransquin et Mienville.

Maîtres répétiteurs. — Panay. — Obermeyer.

Aspirants répétiteurs. — Maussey. — Fidel. — François. — Claudel. — Constant. — Chargés des cours annexés, Maxant, Marchal, Berthaux, Boni.

Colléges communaux.

MEURTHE.

Dieuze. — Principal, Agosse. — Régent de 4e et 5e, Gigleux; chargé de 6e et 7e, Agosse. — Maître de français, Prud'homme.

Lunéville. — Principal, Lemaire. — Régents : Logique, Saucerotte. — Mathématiques supérieures, Idoux. — Physique, Humbert. — Rhétorique, Brave. — 2e Mather. — 3e Bagard. — 4e Persil. — 5e Vaincker. — 6e Hergué. — Mathématiques, 3e chaire, Cosserat. — 7e Rouénel. — 8e Duprat.

Phalsbourg. — Principal, Sonrel. — Régents : Mathématiques, Sonrel fils. — Volck, 3e et 4e. — Hüter, 5e et 6e. — Maître d'allemand, Baur. — Aumônier protestant, Hüter.

Pont-à-Mousson. — Principal, Morel. — Régents : Mathématiques, Léré. — Grandjean. — Logique et rhétorique, 2e et 3e, Barbier. — 4e Clauda. — 5e et 6e, Vincenot. — 7e et 8e, Ladret.

Toul. — Principal et régent de rhétorique, Grébus. — Mathématiques, Martin. — Physique, Jeanjean. — Logique, Garnier. — 2e et maître d'allemand, Legoullon. — 3e Lacour aîné. — 4e Gaudeaux. — 5e Lacour jeune. — 6e Dassonville. — 7e Odille. — 8e Barette.

MEUSE.

Commercy. — Principal, Jannin. — Régents : 3e et 4e Gille. — 5e et 6e, Charles. — Classes élémentaires, Hautbout.

Etain. — Principal, Dermier. — Régents : 2e et 3e et maître d'allemand, Chevallier. — 4e et 5e, Guerre. — 6e et 7e, Mougeot.

Saint-Mihiel. — Principal, Duporcq. — Régents : Logique et Rhétorique, Hennequin. — Mathématiques, 1re chaire, Leroy. — 2e chaire, Duporcq. — 2e et 3e, Morin. — 4e, 5e et allemand, Tisserand. — 6e et 7e, Collin.

Verdun. — Principal, Collignon. — Régents : Mathématiques supérieures et physique, Lambert. — Logique, Clouët. — Ma-

thématiques élémentaires, Tremeau. — Rhétorique, Janin. — 2e et histoire, Aubert aîné. — 3e et histoire, Sarazin. — 4e Fauconnier. — 5e Dubreuil. — 6e et allemand, Rebsteck. — 7e Chaux. — 8e Henry.

MOSELLE.

Sarreguemines. — Principal, Box. — Régents : Logique et sciences physiques, le principal. — Mathématiques, D'héral, suppléant. — Rhétorique et 2e, Brulfer. — 3e et 4e, Prétrel. — 5e et 6e, Lundy. — 7e et 8e, Lamy.

Thionville. — Principal, Depardieu. — Régents : Mathématiques, Jennesson. — 2e chaire, Derenne. — Rhétorique et 2e, Husson. — 3e et 4e, André. — 5e Boul. — 6e Gouvenot. — 7e Bouvard. — Cours spéciaux : Thill et Calice.

VOSGES.

Epinal. — Principal, Joubin. — Régents : Logique, Jacquet. — Physique, Petitnicolas. — Rhétorique, Petit. — Mathématiques élémentaires, Maugey. — 2e, Conus. — 3e, Beauchet. — 4e, Gley. — 5e, Laurent. — 6e, Barroué. — 7e, Guyot. — 8e, Louis. — Maître d'allemand, Dusiewiez.

Mirecourt. — Principal, Pidoux. — Régents : Mathématiques, Reuss. — 2e et 3e, Dion. — 4e, Meizinq. — 5e et 6e, Jacquot. — 7e et 8e, George.

Neufchâteau. — Principal, Sirguey. — Régents : Mathématiques supérieures, le principal. — Rhétorique et 2e, Petitdidier. — Mathématiques élémentaires, Valroff. — 3e, Nicot. — 4e, Fenal. — 5e, Feunette. — 6e, Marne. — 7e et 8e, Vicq. — Maître d'allemand, Petitdidier.

Remiremont. — Principal, Groc. — Régents : Logique, Hemmerlé. — Mathématiques, 1re chaire, Biche. — 2e chaire, Treuvay. — Rhétorique et 2e, Boudey. — 3e, Petitmengin. — 4e, Duprat. — 5e, Mougey. — 6e, Muller. — 7e, Lambert.

Saint-Dié. — Principal, Cottin. — Régents : Rhétorique et 2e, Volfrom. — Mathématiques, Bruley. — Physique et chimie, Joffrès. — 3e et 4e, Vouaux. — 5e et 6e, Paulin. — 7e et 8e, Gille. — Maître d'allemand, Imbs.

Etablissements libres d'instruction secondaire.

MEURTHE.

Nancy. — L'abbé Henn, à Saint-Léopold ; professeurs, abbés Hoffer, Soulier, Thiébaut. — Abbé Limon, pensionnat Drouot, rue Mably, 1.

VILLE DE TOUL.

Dessez, bibliothécaire; Husson, pharmacien; Lachasse, juge de paix; Rampont, avoué; Ferry, notaire; Deligny, avocat; Trousset, adjoint; Baneel, fils, médecin; Block, négociant; Mathieu avocat; de Tinseau, avocat.

Ecole d'adultes.

Directeur : Maire. — Le cours est ouvert de 7 à 9 heures du soir, les dimanches et jeudis exceptés.

Cours industriel de dessin.

Directeur : Goblet, professeur de dessin.—Le cours est ouvert de 7 heures à 9 heures du soir, les dimanches et jeudis exceptés.

INSTITUTEURS COMMUNAUX.

Voir le tableau, page 123, dernière colonne.

§ 6. SALLES D'ASILE.

A NANCY.

Commission d'examen pour les aspirantes à la direction de salles d'asile.

Président, l'Inspecteur d'Académie.

Membres : Mme Elise Voïart, rue Montesquieu, 9.—Mlle Henrion-Bertier, rue Saint-Georges, 13. — Abbé Bureaux, rue de la Poissonnerie, 13. — Millot, Directeur de l'Ecole normale.— *Secrétaire*, N.

Comité de patronage.

Président, le Maire.

Membres : Les curés des paroisses. — Mmes Blaise, rue des Ponts, 16. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — La baronne Buquet, à l'Hôtel-de-Ville. — Chappuy, rue des Carmes, 31. — Conseil, rue Saint-Georges, 13. — Drouot, rue des Ponts, 6. — Dunoyer, place de la Carrière, 4. — Escalier, rue des Quatre-Eglises, 12. — Gagnon, faubourg Saint-Pierre, 65. — Genay, terrasse de la Pépinière, 38. — Gény, petite rue des Carmes, 1. — De Girmont, à Boudonville. — Guerrier de Dumast, place de la Carrière, 38. — Henrion Berthier, rue Saint-Georges, 13. — Lenglé, à la Préfecture. — Lévylier, rue des Tiercelins, 19. — Maggiolo, faubourg Saint-Pierre, 97. — De Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 4. — Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117.— Percin, rue de la Constitution, 2. — De Saint-Vincent, rue du

Haut-Bourgeois, 6. — Simonin, rue des Carmes, 29. -- Voïart, rue Montesquieu, 9. — Volland, rue Montesquieu, 8.

Secrétaire, A. Hinzelin, agent général des écoles.

Conditions d'admission des enfants (art. 44 du règlement.)

Pour être admis dans les salles d'asile, les enfants devront faire partie de la population de Nancy, être âgés de deux ans au moins et avoir moins de six ans accomplis. Les enfants ne pourront être conservés après cet âge sans une décision particulière et motivée du Comité de patronage.

Asile des Trois-Maisons, faubourg des Trois-Maisons, près l'église Saint-Fiacre.

Directrice, Mlle Sirejean (jeune), demeurant dans l'établissement.

Médecin, Grandjean, rue des Carmes, 31.

Asile Sainte-Anne, rue Sainte-Anne, au coin de la rue Didion.

Directrice, Sœur Zozime (Doct. Chrét.), à l'établissement.

Médecin, Winter, rue Saint-Nicolas, 2,

Asile Didion, rue de l'Equitation, 22.

Directrice, Mme veuve Charles, à l'établissement.

Médecin, Simonin (Adolphe), rue des Dominicains, 8.

Asile Saint-Pierre, rue du faubourg Saint-Pierre.

Directrice, Mlle Barbier, à l'établissement.

Médecin, Lévylier, rue Saint-Dizier, 102.

Asile Roberty, place de l'Arsenal.

Directrice, Mlle Sirejean (aînée), à l'établissement.

Médecin, Demange, petite rue des Carmes, 6.

A TOUL.

Salle d'asile de Toul.

Comité de patronage : Le maire, *Président;* les curés des deux paroisses; Mmes Aude, Balland, Comtesse de Brancion, Daulnoy, Drouard, Desloges, de la Hausse, Lhuillier, Husson, Ferry, Guerre, Trousset.

DANS LE DÉPARTEMENT.

Il y a en outre dans le département 58 salles d'asile, à Arnaville. — Arracourt. — Atton. — Baccarat. — Benney. — Blâmont. — Blénod. — Bourdonnay. — Bourgaltroff. — Bouxières. — Chaligny. — Champigneules. — Château-Salins. — Cirey.—

Instituteurs : Baccarat, Villaume, à la cristallerie. — *Blâmont,* Chappet (Frère Théodore de la Doctrine chrétienne). — *Delme* (école israélite), Wolff. — *Dieuze,* Fauquignon. — *Lunéville,* Franc. — Roussel. — Harchoux. — *Phalsbourg,* Dielenschneider; Halphen (école israélite). — *Pont-à-Mousson,* Boucher. — Lironville. — *Tonnoy,* Jacques. — *Toul,* Lécrivain (Nicolas). — Lécrivain (Hippolyte).

MAITRESSES DE PENSIONS ET D'EXTERNATS PRIVÉS.

Nancy. — Mme Antoine, rue de Grève, 15. — Mlle Blau, rue des Ponts, 22. — Mlle Breton, place de la Carrière, 7. — Mlle Clouqueur, rue du Pont-Mouja, 19. — Mlle Cunisset, rue des Quatre-Eglises, 69. — Les Dames de la Visitation, rue des Ponts : Aumônier, abbé Mangin. — Les Dames du Sacré-Cœur, à Nabécor : Aumônier, abbé Poirine. — Les Dames du Sacré-Cœur, rue Saint-Joseph, 45. — Les Dames Dominicaines, faubourg Saint-Pierre, 109 : Directeur, père Hue; Aumônier, abbé Heymès. — Mlle de Lasalle, rue des Dominicains, 2. — Mlle Ebert, rue du Haut-Bourgeois, 31. — Mlle Georgeot, rue du Pont-Mouja, 24. — Mlle Gondrat, Maison des Sœurs de l'Espérance. — Mlle Husson, faubourg Saint-Pierre, 92. — Mlle Husson (Estelle), rue de la Visitation, 10. — Mlle Jacquot, rue de la Monnaie, 7. — Mlle Kolh, rue Saint-Dizier, 21. — Mlle Laurent, faubourg des Trois-Maisons, 28. — Mme Mangin-Sizaret, rue des Ponts, 26. — Mlle Marcel, place Stanislas, 2. — Mlle Mersey, rue du Manége, 11. — Mme Michel, rue Saint-Julien, 31. — Mme Nollet, rue Bailly, 3. — Mlle Oster, rue de la Hache, 28. — Mlle Réber, rue du Château-Carré, 6. — Mme Sesselmann, rue Notre-Dame, 7. — Mme Toussaint, rue des Dominicains, 24. — Mlle Valentin, rue des Quatre-Eglises, 9. — Mlle Wanham, rue des Chanoines, 7.

Maison-mère des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, rue Saint-Dizier, 149.

Supérieure générale, Sœur Joséphine Cloutier. — Première assistante, Sœur Mélanie Chapleur. — Seconde assistante et économe, Sœur Basile Barret. — Supérieur général, abbé Casiot, chanoine honoraire. — Aumônier de la maison de retraite, dite de Saint-Joseph, faubourg Saint-Pierre, 115, abbé Bazin.

Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, rue Saint-Dizier, 147 et 149, et aux Orphelines, rue Jeannot.

Les Sœurs de Saint-Charles, à l'hôpital, rue Saint-Jean; au faubourg Saint-Pierre et à Saint-Fiacre, faubourg des Trois-Maisons.

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue de la Charité.

Dans le département.

Anthelupt. Mlle Monin. — *Bayon.* Mlle Kemper. — *Blâmont.* Mlle Tanche. — Les Sœurs de la Doctrine chrétienne. — *Dieuze.* Les Sœurs de Saint-Charles. — *Dommartin-la-Chaussée.* Les Sœurs de la Sainte enfance de Marie, Supérieur, abbé Daunot. — *Fénétrange.* Les Sœurs de Saint-Charles. — *Flavigny.* Les Dames Bénédictines : Aumônier, abbé Guyot. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Lafrimbolle.* Mlle Jusnel. — *Lunéville.* Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — Mlle Desgranges. — Mlle Doutreligne. — Mlle Travailleur. — Mlle Dercand. — Ve Raiment. — Les dames de la Congrégation, Aumônier, abbé Liteise. — *Nomeny.* — Mlle Guillaumin. — *Phalsbourg.* Mlle Diesdon. — Mlle Scherer. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Pont-à-Mousson.* Mlle Jeanjean. — Les Dames de la Nativité : Aumônier, abbé Alix. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — Les Sœurs de Saint-Charles. — *Saint-Jean-de-Bassel.* Les Sœurs de la Providence : Supérieur, abbé Larvette. — *Saint-Nicolas.* Les Dames Bénédictines : Aumônier, abbé N. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Sarrebourg.* Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Thiaucourt.* Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Toul.* Mlles Colin. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Vézelise.* Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame. — Les Sœurs de Saint-Charles. — *Vic.* Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

§ 8. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Stanislas.

Membres titulaires, par ordre de réception :

Lamoureux (Justin), ancien juge, pl. de l'Arsenal, 10.

Soyer-Willemet, ✻, bibliothécaire en chef de la ville, bibliothécaire-archiviste, rue des Dominicains, 29.

Baillard, ancien professeur, rue du Point-du-Jour, 7.

Guerrier de Dumast (P.), ✻, ancien sous-intendant militaire, place de la Carrière, 38.

Paul Laurent, ancien inspecteur des forêts.

Gérard-Grandville, secrétaire en chef de la mairie, à l'Hôtel-de-Ville.

Monnier, ✻, membre du Conseil général, à la petite Malgrange.

Piroux, directeur de l'institution des sourds-muets, faubourg Stanislas, 12.

Guibal, ancien juge de paix, rue Mazagran, 1.
Regneault, professeur à l'Ecole forestière, rue Saint-Dizier, 138.
Simonin père, ✻, docteur en méd., rue St-Jean, 17.
Godron, ✻, doyen de la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4.
Beaupré, conseiller à la Cour impériale, rue du faubourg Stanislas, 2.
Schütz, professeur d'humanités, rue de la Monnaie, 2.
Simonin (Edmond), ✻, secrétaire perpétuel, directeur de l'Ecole de médecine, rue des Carmes, 29.
Blondlot, professeur à l'Ecole de médecine, ruelle St-Antoine.
Digot (Aug.), docteur en droit, rue des Tiercelins, 30.
Lepage (Henri), ✻, archiviste du département, rue et hôtel de la Monnaie.
Warren (comte de), propriétaire, rue du Haut-Bourgeois, 6.
Morey, architecte de la ville, place de la Carrière, 18.
Marchal, curé de la paroisse Saint-Pierre, faubourg Saint-Pierre, 92.
Meaume, ✻, professeur à l'Ecole forestière, rue St-Dizier, 1.
Paillart, O. ✻, premier président honoraire près la Cour impériale, rue de la Constitution, 1.
Metz-Noblat (A. de), ancien avocat, rue de l'hôpital Saint-Julien, 17.
Saint-Vincent (baron de), ✻, conseiller à la Cour impériale, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.
Parisot (Léon), docteur en médecine, rue des Quatre-Eglises, 6.
Benoit, doyen de la Faculté des lettres, r. Lafayette, 6.
Nicklès, professeur à la Faculté des sciences, rue St-Pierre, 10.
Burnouf, professeur à la Faculté des lettres, rue St-Joseph, 41.
Mezières, professeur à la Faculté des lettres, secrétaire annuel, place de Grève, 3.
Lacroix, professeur à la Faculté des lettres, faubourg Saint-Georges, 5.

Chautard, professeur à la Faculté des sciences, rue du Tapis-Vert, 8.

Lemachois, ✱, homme de lettres, rue du Point-du-Jour, 9.

Saint-Mauris (comte de), ✱, ancien introducteur des ambassadeurs, place St-Georges, 78.

N.

Associés correspondants, domiciliés à Nancy :

Roguier (de), conseiller à la Cour impériale, rue des Loups, 4.
Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.
Elise Voïart (Mme), rue montesquieu, 9.
Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3.
Grillot, architecte, terrasse de la Pépinière.
Bonnaire, avocat, rue du Four, 1.
Guillaume, ✱, aumônier de la Chapelle ducale, Grande-Rue Ville-Vieille, 35.
Gillet, juge d'instruction au Tribunal de 1re instance, place de la Carrière, 30.
Mathieu, professeur à l'Ecole impér. forest., rue Stanislas, 46.
Denys, ancien notaire, rue Saint-Jean, 8.
Saint-Germain (comte de), rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.
Gény, propriétaire, rue de la Poissonnerie, 26.
Charpillet, rentier, rue Saint-Michel, 25.

Correspondants du ministère de l'instruction publique.

Soyer-Willemet, ✱, bibliothécaire de la ville de Nancy. — Henri Lepage, ✱, archiviste du département. — Lacroix, professeur d'Histoire à la Faculté des lettres. — G. de Dumast, ✱, membre de l'Académie de Stanislas.

Société de Médecine de Nancy.

Bureau de la onzième année, 1857-1858.

Président, Béchet. — *Vice-président*, Renaudin. — *Secrétaire de correspondance*, Bertin fils. — *Trésorier-Archiviste*, Demange. — *Secrétaire de bureau*, Poincarré.

§ 9. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, ETC., MUSÉES, ETC.

Bibliothèque publique, à l'Université.

Commission de surveillance.

Président, le Maire de Nancy.
Vice-Président, Simonin père, ✱, docteur en médecine.
Membres : Beaupré, conseiller à la cour impériale. — Gillet, juge d'instruction. — Thiriot, ancien notaire. — Meaume, ✱,

professeur à l'École forestière. — Lamoureux, ancien juge. — Digot, docteur en droit.

Secrétaire, Charon, ancien notaire.

Bibliothécaire, Soyer-Willemet, ✻, rue des Dominicains, 29.

Sous-bibliothécaires, Mehl. — Lafrance.

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Cabinet d'histoire naturelle, à l'Université.

Conservateur, Godron, ✻, doyen de la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4.

Le cabinet d'histoire naturelle, placé dans le bâtiment de l'Université, est ouvert au public les jeudis de chaque semaine, de midi à 2 heures.

Cet établissement s'est encore enrichi, pendant le cours de l'année dernière, d'une collection zoologique de plus de 200 sujets, provenant d'Egypte, de Nubie et d'Abyssinie.

Jardin botanique, rue Sainte-Catherine.

Un cours de botanique y est ouvert, dans la saison convenable, les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures du soir.

Directeur, Godron, ✻, doyen de la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4.

Directeur-adjoint, Laurens, rue de la Pépinière, 37.

Jardinier en chef, Ingelrelst, au jardin botanique.

Commission de surveillance du jardin botanique.

Président, le Maire de Nancy.

Vice-Président, Simonin père.

Membres : Grillot. — Guibal. — Mathieu. — Monnier. — De Saint-Florent. — Soyer-Willemet. — Henriot, architecte. — L. Parisot. — Laurens. — Simonin, ancien pharmacien. — Vincent.

Secrétaire, A. Hinzelin, Grande-Rue (Ville-Vieille), 85.

Musée de peinture et de sculpture.

(A l'Hôtel-de-Ville, place Stanislas.)

Commission administrative du musée de peinture et de l'école de dessin et de peinture de la ville de Nancy.

Président, le maire de la ville de Nancy.

Vice-Président, Alex. Gény.

Secrétaire, Jules Renauld, avoué.

Membres : Balbâtre aîné. — Chatelain, architecte. — De Prailly, *, président du tribunal. — Comte de Saint-Germain. — Meaume, *, professeur à l'Ecole forestière.

Conservateur du Musée, Leborne.

Le musée est ouvert au public les dimanches et jeudis, de 11 heures du matin à 4 heures du soir. — Pour les étrangers, le musée est ouvert tous les jours et à toutes les heures de la journée. — Pour les artistes et étudiants, le musée est ouvert, l'été, tous les jours, de 6 h. du matin à 6 heures du soir, excepté les jeudis et les dimanches.

Musée historique lorrain,

Etabli dans l'ancien palais des Ducs de Lorraine, Grande-Rue (Ville-Vieille).

Entrée publique les dimanches et les jeudis de 1 h. à 4 h.

Comité du Musée historique institué par décisions ministérielles des 5 avril 1849 et 30 janvier 1850.

Président-né, le Préfet de la Meurthe. — *Vice-Président-né,* le Maire de Nancy. — *Président,* Henri Lepage, *, archiviste du département. — *Vice-Président,* Alex. Gény. — *Secrétaire,* le comte de Landreville. — *Trésorier,* abbé Guillaume, *.

Membres titulaires : Guerrier de Dumast, *. — Auguste Digot. — Chatelain, architecte. — Meaume, *, professeur à l'Ecole forestière. — Leborne, directeur du Musée de peinture. — Morey, architecte. — Alex. De Metz-Noblat. — Beaupré, conseiller à la Cour. — Balbâtre aîné. — Vivenot, architecte. — Docteur Simonin père, *.

Dans la galerie du rez-de-chaussée qui avoisine le vestibule, du côté de la cour, sont placés les monuments druidiques, romains et gallo-romains trouvés dans le pays, à Scarpone, à Tarquimpol, etc. L'autre galerie, donnant sur la rue, est consacrée aux sculptures du moyen âge, de la renaissance et de l'époque moderne.

Au premier étage, en la vaste *Galerie des Cerfs,* où se tenaient autrefois les Etats-généraux du duché, et qui servait de salle funèbre dans les magnifiques cérémonies qui accompagnaient l'enterrement des Ducs de Lorraine, et à l'extrémité de cette salle, sont exposés les tableaux, portraits de princes lorrains et d'hommes illustres, vues de monuments nationaux, objets ayant appartenu à des souverains du pays, gravures, médailles et monnaies, objets d'art de tous genres recueillis jusqu'à ce jour par les soins du Comité.

Un registre de souscriptions est ouvert au Musée même,

afin d'arriver à la restauration de la Galerie des Cerfs. Les moindres offrandes sont reçues avec reconnaissance. Un exemplaire de l'ouvrage de M. Henri Lepage, intitulé : *La Galerie des Cerfs*, est donné à tous les souscripteurs.

Société d'Archéologie lorraine.

Président, H. Lepage, ✱. — *Vice-Président*, Alex. Gény. — *Secrétaire perpétuel*, Guerrier de Dumast, ✱. — *Secrétaire annuel*, Ch. de Rosières. — *Trésorier*, abbé Guillaume, ✱. — *Bibliothécaire*, abbé Marchal. — *Secrétaires-adjoints*, Bourgon et Wiener fils.

Pour être admis dans la Société d'archéologie lorraine, il faut en adresser la demande par lettre au président. Tout membre est tenu à une cotisation annuelle de 5 francs, qui lui donne le droit de recevoir le volume de *Bulletins* que la Société publie chaque année. En outre, la Société fait paraître un *journal* mensuel, dont le prix d'abonnement est de 3 francs par an. Enfin, un Comité choisi dans le sein de la Société publie tous les ans un volume de *Documents sur l'histoire de Lorraine*, contenant soit des pièces inédites, soit des réimpressions d'ouvrages très-rares et curieux. La souscription au Recueil de Documents est fixée à 5 francs par an. — La cotisation annuelle de 5 francs est seule obligatoire pour les membres de la Société. L'abonnement au Journal et au Recueil de Documents est facultatif.

Société des amis des arts.

Président, Comte de St-Germain. — *Vice-Président*, L. Mengin, avocat. — *Secrétaire*, J. Renauld, avoué. — *Trésorier*, A. Daubré, négociant.

Membres, De Prailly, ✱, président du Tribunal. — Chatelain, architecte. — Morey, architecte. — Guibal, ancien juge de paix. — Alex. de Metz-Noblat. — Leborne, directeur du musée.

§ 10. MONUMENTS PUBLICS.

Inspection des monuments.

Inspecteur, Jean Cayon, rue Stanislas, 10.

Conservation des édifices diocésains.

16e *Circonscription*. — Diocèses de Nancy et de Saint-Dié.
Conservateur, Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.

CHAPITRE V.

ORGANISATION MILITAIRE.

Autorités militaires. — Places du département; intendance militaire, génie militaire; hôpitaux militaires, poudres et salpêtres, subsistances militaires; recrutement. — Gendarmerie départementale. — Gîtes d'étapes.

§ 1er. 5e DIVISION MILITAIRE.

ÉTAT-MAJOR DE DIVISION, A METZ.

Général de division, Marey-Monge, G. O. ✱.

Capitaine d'état-major de 2e classe, aide-de-camp, Tranchard, ✱.

Colonel chef d'état-major, Desaint, C. ✱. — *Chef d'escadron d'état-major*, Lambert, O. ✱. — *Capitaine de 1re classe*, de Bonnefoux. — *Capitaine de 1re classe*, Grandjean. — *Capitaine de 2e classe*, Tinchant. — *Capitaine archiviste*, Guénard.

Intendant militaire, Gaillard, O. ✱.

Général commandant l'artillerie, de Sevelinges, C. ✱.

Capitaine aide-de-camp, Renard.

Général commandant l'école d'application d'artillerie et du génie, Mazure, O. ✱.

Capitaine aide-de-camp, Protch, ✱.

Colonel du génie, directeur des fortifications, Dupré, O. ✱.

Colonel directeur d'artillerie, de Lamothe, O. ✱.

3e ET 4e SUBDIVISIONS (*Meurthe et Vosges*).

Général de brigade, commandant à Nancy. — Baron Ambert, O. ✱, place de la Carrière, 8.

Capitaine d'état-major, aide-de-camp, Guillet.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 2 heures du soir.

PLACE DE NANCY.

Commandant de place. — Un des lieutenants-colonels ou chefs de bataillon de la garnison.

Garnison, 63e de ligne, colonel, Ferru, O. ✻. — Un escadron du 2e cuirassiers, capitaine commandant, Maurin. — 2 escadrons du 11e dragons, major, Nouvian, ✻. — Chef d'escadron, Lejuste, ✻.

Sous-intendant militaire. — Dupré, ✻, sous-intendant de 1re classe, bureaux rue Saint-Joseph, 4. — Adjudant en 1er, Derdaine, chef des bureaux; adjudant en 2e, Montigny.

Sous-intendant de 2e classe, de Maigret, ✻, faub. Stanislas, 35. — Chef des bureaux, Compain, adjudant en 1er; adjudant en 2e, Berge.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 4 heures.

Recrutement. — Pastol de Kéramelin, ✻, chef d'escadron, rue de la Source, 37. — Daniel, ✻, capitaine, pl. de la Carrière, 24.

Génie. — Trancart, O. ✻, chef de bataillon, à la Citadelle. — Garde principal, Mutelé, ✻. — Garde, Muon (2e classe).

Hôpital militaire (place Saint-Jean). — *Service de santé.* — Médecin principal en chef, Chatelain, ✻, rue Lafayette, 6. — Médecin major de 1re classe, Capron, ✻, rue des Ponts, 6. — Médecin aide-major de 1re classe, Hestaust, rue Saint-Dizier, 37. — Pharmacien principal en chef, Thomas dit Collignon, ✻, rue Saint-Dizier, 144. — Pharmacien aide-major de 1re classe, Poincelet, rue Saint-Jean, 48. — *Service administratif.* — Officier comptable de 1re classe, Albertini, ✻, à l'hôpital. — Adjudants (2e classe) : Klauer, Tombe, à l'hôpital.

Poudres et salpêtres, à la raffinerie, rue de la Salpêtrière, 3. — Commissaire, Rihouet, rue de Grève, 30. — Capitaine d'artillerie inspecteur, Chappuy, ✻, rue des Carmes, 31.

Subsistances militaires. — Vivres, Grégorj, officier comptable de 2e classe (à la Manutention). — Fourrages, Lamotte, entrepreneur, à Lunéville.

PLACE DE LUNÉVILLE.

Général de division commandant la division de cavalerie. — De Grammont, G. O. ✻. — *Capitaine aide-de-camp*, Thiéry.

Lieutenant-Colonel d'état-major, Camô, O. ✻.

Sous-intendant, Charlot (2e classe). — Adjudant en 2e de l'intendance, Clausener. — Chef du génie, Martin, O. ✻, chef de bataillon. — Gardes du génie, Champion, Pfeiffer, 2e classe.

Garnison, 2e dragons, colonel Decroix, O. ✻. — 5e dragons, colonel, Cardon, O. ✻. — 4e dragons, colonel, de Juniac, ✻. — 11e dragons, colonel, Damas, O. ✻.

Subsistances militaires. — Gagey, officier comptable de 1er classe. — Gourdez, adjudants en 1er; Villet, id.; Le Duc, id.

PLACE DE TOUL.

Commandant de place, Bollot de Chauvillevain, ✻, chef de bataillon. — Martenet, ✻, chef d'escadron, commandant l'artillerie.

— Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Chollier, ✱. — Chef d'escadron commandant le génie, Michon, ✱. — Garde pricipal du génie, Sueur. — Garde du génie, Villebonnet, ✱. — Garde d'artillerie, François.

Garnison, 2e cuirassiers, colonel, Taffin, O. ✱.

Subsistances militaires. — Vivres, Collard, comptable de 2e classe. — Fourrages, Jacquin, entrepreneur, à Metz.

PLACE DE PHALSBOURG.

Commandant de place, Dupost, O. ✱. — Chef d'escadron commandant l'artillerie, N. — Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Lauvray. — Garde du génie, Pantzer. — Garde d'artillerie, Demarcy.

Garnison, 32e de ligne, colonel, Teulat, O. ✱.

Hôpital militaire. — Médecin aide-major de 1re classe, en chef, Hanès, ✱. — Pharmacien aide-major de 1re classe, Quatrefages. — Officier d'administration comptable, Drouard. — Mestres, adjudant en 1er. — Deheaux, adjudant en 2e. — Aumônier, Ehalt.

Subsistances militaires. — Gorand, comptable de 2e classe.

PLACE DE PONT-A-MOUSSON.

Garnison, 6e cuirassiers, colonel, de La Barge, ✱.

Subsistances militaires. — Vivres, Dony, entrepreneur, à Verdun. — Fourrages, Lamôtte, entrepreneur, à Lunéville.

PLACE DE MARSAL.

Capitaine commandant, Meynaud, ✱. — Capitaine d'artillerie, Crosse, ✱. — Garde d'artillerie, Gardet. — Capitaine commandant du génie, N. — Garde du génie, de 2e classe, Kopf.

Garnison, école de dressage, chef d'escadron commandant, Lefèvre. — Mariot, vétérinaire.

PLACE DE SARREBOURG.

Garnison, une batterie du 4e d'artillerie.

§ 2. GENDARMERIE IMPÉRIALE.

22e LÉGION.

La 22e légion est formée de trois compagnies stationnées dans les départements de la Meurthe, des Vosges et de la Haute-Marne. Toutes les brigades du département de la Meurthe sont à cheval, excepté celles de *Badonviller*, *Walscheid*, et *Cirey*.

Colonel, chef de la légion.—A Nancy, Renard, O. ✱, place Lafayette, 15.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy. — Chef d'escadron commandant, Toucas, ✻, à l'hôtel de la Gendarmerie.

Capitaine trésorier, Ducrey, à la Gendarmerie.

Capitaine, Flambart, ✻, à la Gendarmerie.

Adjoint au trésorier, Payan, Maréchal-des-logis.

Secrétaire du chef de légion, Sauvage, brigadier.

Adjudant, Collin. — Brigadiers, Parent, Ferrand (médaille militaire).

Lunéville. Capitaine, Schwartz.

Toul. Capitaine, Sangline, ✻.

Château-Salins. Lieutenant, Mézin, ✻.

Sarrebourg. Lieutenant, Barbier.

Brigades de la compagnie de la Meurthe.

Nota. L'astérisque * indique les maréchaux-des-logis.

Arrondissement de Nancy. — *Flavigny*, Hatton. — *Nancy*, *Collin (Médaille militaire), Parent, Ferrand.—*Nomeny*, Gérard. — *Pont-à-Mousson*, *Cabossel. — *Saint-Nicolas*, Mirgon. — *Vézelise*, Parmentier. — *Haroué*, Frionnet.

Arrondissement de Lunéville. — *Bayon*, Varnerot. — *Baccarat*, *Guerriot. — *Badonviller*, Claudel. — *Blâmont*, *Gy. — *Gerbéviller*, Hanriot. — *Lunéville*, *Mordaing.

Arrondissement de Toul. — *Bernécourt*, Florentin. — *Colombey*, *Royer. — *Thiaucourt*, Léal. — *Toul*, *Emond, Durand.

Arrondissement de Château-Salins. — *Albestroff*, Morien. — *Château-Salins*, *Bruyer (Médaille militaire). — *Delme*, Bouchy. — *Dieuze*, *Jacmin. — *Vic*, *Masson, ✻ (Médaille militaire).

Arrondissement de Sarrebourg. — *Azoudange*, Vaché. — *Fénétrange*, Wagner. —*Phalsbourg*, *Duffort. — *Cirey*, *Rousse. —*Sarrebourg*, *Bader. — *Walscheid*, *Muller (Médaille militaire).

§ 3. LIEUX D'ÉTAPES, GÎTES, CONVOIS.

Arrondissement de Nancy. —Nancy, Pont-à-Mousson, Vézelise.

Arrondissement de Lunéville.— Baccarat, Blâmont, Lunéville.

Arrondissement de Toul. — Bernécourt, Colombey, Toul.

Arrondissement de Château-Salins. — Altroff, Dieuze, Maizières, Marsal, Vic.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg.

CHAPITRE VI.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Service des bois de la marine.

Ingénieur en chef, Sanial-Dufay, à Lyon.

Ingénieur en second, Schlumberger (Charles), rue Stanislas, 49, à Nancy.

Cet ingénieur a pour mission la surveillance des fournitures de bois de la marine.

CHAPITRE VII.

TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS.

Ponts et chaussées ; routes impériales et départementales. — Surveillance des travaux d'entretien. — Service hydraulique. — Chemin de fer de Paris à Strasbourg. — Canal de la Marne au Rhin. — Service du flottage. — Chemins vicinaux. — Architectes et arpenteurs. — Jury d'expropriation pour cause d'utilité publique.

§ 1er. PONTS ET CHAUSSÉES.

4e *Inspection divisionnaire.*

Cette inspection comprend le *Bas-Rhin*, le *Haut-Rhin*, la *Meurthe*, la *Moselle* et les *Vosges*.

Service ordinaire.

Ingénieur en chef, Guibal, ✱, rue Mazagran, 1.

Chef des bureaux, Miénville, rue du Montet, 6.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 8 à 4 heures.

Ingénieurs ordinaires, à Nancy : Volmerange, ✱ (1re classe), chargé de l'arrondissement du Centre, rue Primatiale, 30.

Dilschneider (1re classe), chargé de l'arrondissement de l'Ouest, cours Léopold, 9.

A Lunéville : Bizalion (2e classe), chargé de l'arrondissement de l'Est, rue des Bosquets.

Conducteurs embrigadés. — *Nancy,* Houard (1re classe). — Chatelain (3e classe). — Mathieu (3e classe). — Gerbaut (3e classe). — Viriot (4e classe). — Mosbach (4e classe).—*Baccarat,* Lallemant (2e classe). — *Dieuze,* Massenet (3e classe). — *Toul,* Loué (3e classe). — *Sarrebourg,* Henry (3e classe). — *Lunéville,* Brulfer (1re classe).— Bouttet (4e classe). — *Vézelise,* d'Herbel (4e classe).

Conducteurs auxiliaires. — *Nancy,* Mienville. — Minguin. — Liszewski. — *Vic,* Denape. — *Lunéville,* Griffel. — *Pont-à-Mousson,* Papillier.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES IMPÉRIALES ET DÉPARTEMENTALES.

Les commissaires voyers dont les noms suivent sont chargés d'exercer cette surveillance par arrêté préfectoral du 25 novembre 1856.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

Routes impériales : Comte de Riocour, à Aulnois, et Bailly, à Vic, pour la route no 55, de Metz à Strasbourg. — Maniguet, à Château-Salins, pour celle 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines.

Routes départementales : Baron du Prel, à Dieuze, pour la route no 1, de Nancy à Landau. — Thouvenin, à Moyenvic, pour celle 7, de Lunéville à Moyenvic. — Guyon, à Dieuze, pour celle 10, de Dieuze à Saint-Avold. — Cugnin, à Château-Salins, pour celle 11, communication pour Vic. — Mangenot, à Ommeray, pour celle 13, de Bourdonnay à Rambervillers.

ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE.

Routes impériales : Guérard, à Lunéville, et Vautrin, à Blâmont, pour la route no 4, de Paris à Strasbourg. — Brice, à Baccarat, pour celle 59, de Nancy à Schelestadt.

Routes départementales : Eby, à Einville, pour la route no 7, de Lunéville à Moyenvic. — Christophe, à Gerbéviller, pour celle 8, de Lunéville à Rambervillers. — Bagard, à Damelevières, pour celle 9, de Lunéville à Charmes. — Colle, à Blâmont, et de Fontenay, à Baccarat, pour celle 13, de Bourdonnay à Rambervillers. —Jacquel, à Badonviller, pour celle 16, d'Ogéviller à Allarmont.

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Routes impériales : Débuisson, à Nancy, pour la route no 4, de Paris à Strasbourg.—Magot, à Pont-à-Mousson, Mounier, à Nancy,

et Rollin, à Vézelise, pour celle 57, de Metz à Besançon. — Comte de Morville, à Mailly, pour celle 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines.

Routes départementales : Regnault-Berthier, à Xirocourt, pour la route n° 3, de Verdun à Epinal. — Boileau, à Viterne, pour celle 6, de Nancy à Mirecourt. — Rollin, à Vézelise, pour celle 12, de Nancy à Vézelise. — Comte de Riocour, à Aulnois, pour celle 14, de Nancy à Metz (par Nomeny). — Débuisson, à Nancy, pour celle 19, de Bayon à Vézelise.

ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG.

Routes impériales : E. Chevandier, à Cirey, et Colle, à Sarrebourg, pour la route n° 4, de Paris à Strasbourg. — Collignon de Videlange, à Rhodes, pour celle 55, de Metz à Strasbourg. — Hoffmann, à Phalsbourg, pour celle 61, de Strasbourg à Sarrebrück.

Routes départementales : Trionville, à Fénétrange, pour les routes n° 1, de Nancy à Landau, et n° 5, de Fénétrange à Phalsbourg ; Hoffmann, à Phalsbourg, pour cette dernière aussi. — Justin-Germain, à Réchicourt, pour celle 13, de Bourdonnay à Rambervillers. — Hertz, à Sarrebourg, pour celle 17, de Sarrebourg à Fénétrange.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

Routes impériales : Aubry, à Toul, et Duprey, à Gondreville, pour la route n° 4, de Paris à Strasbourg. — Thiéry, à Limey, pour celle 58, de Metz à Saint-Dizier. — Barbelin, à Toul, pour celle 60, de Nancy à Orléans. — Mény, à Colombey, et Debrod, à Maizières, pour celle 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines.

Routes départementales : Thibault, à Villey-Saint-Etienne, pour la route n° 2, de Toul à Pont-à-Mousson. — Chouvert, à Bernécourt, et Prugneaux, à Biequeley, pour celle 3, de Verdun à Epinal. — Graindépice, à Noviant, pour celle 4, de Nancy à Verdun par Saint-Mihiel. — Didelot, à Thiaucourt, pour celle 15, de Nancy à Verdun par Thiaucourt. — Panin, à Colombey, pour celle 18, de Vézelise à Vaucouleurs.

Service hydraulique dans le département de la Meurthe, comprenant les usines, irrigations, dessèchements et curages, drainages.

Ingénieur en chef, Guibal, ✻, rue Mazagran, 1.

Ingénieur ordinaire (1re classe), Lacroix, rue du Haut-Bourgeois, 31.

Conducteurs embrigadés. — Ogé. — Harbulot. — Rosaire, à Nancy.

Conducteurs auxiliaires. — Bontout, à Nancy. — Fisson, à Sarrebourg.

§ 2. TRAVAUX EXTRAORDINAIRES (*4e Inspection*).

Chemin de fer de Paris à Strasbourg (4e Section). — Canal de la Marne au Rhin. — Service du flottage dans le département de la Meurthe.

Ingénieur en chef, Jaquiné, O. ✻, à Nancy, place de la Carrière, 10.

Chef des bureaux, Mathieu, r. du faub. Stanislas, 33.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8 à 4 heures, à l'exception du dimanche.

I. *Chemin de fer de Paris à Strasbourg (4e section).*

Ingénieur ordinaire, Lyautey, ✻ (2e classe), à Nancy, rue Girardet, 10, section comprise entre la limite des départements de la Meuse et de la Meurthe, et celle de la Meurthe et du Bas-Rhin, à l'exception des travaux de la station de Nancy.

Architecte faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, Châtelain, rue de la Pépinière, 7, chargé des travaux de la station de Nancy.

Conducteur embrigadé. — Lhuillier, à *Nancy.*

Conducteurs auxiliaires. — Geoffroy (Joseph-Adolphe), Bic, André, à *Nancy.*

II. *Canal de la Marne au Rhin.*

Ingénieurs ordinaires, Malézieux, ✻, à Bar-le-Duc, 1re subdivision : entre Vitry et le pont fixe de Maxéville. — Lyautey, ✻, à Nancy, rue Girardet, 10, 2e subdivision : entre le pont fixe de Maxéville et l'entrée du canal dans l'Ill, à Strasbourg.

Conducteurs dans le département de la Meurthe.

Conducteurs embrigadés. Van-Rompa, à *Nancy.* — Denaulet, à *Moussey.* — Letellier, à *Héming.* — Etienne, Léal, Mathieu, à *Nancy.* — Hoffmann, à *Toul.* — Meusy, à *Einville.*

Conducteurs auxiliaires. Herry, à *Héming.* — Arnould, à *Nancy.* — Marchal, à *Sarrebourg.* — Noël, à *Nancy.*

Le canal de la Marne au Rhin s'étend de Vitry à Strasbourg, sa

longueur totale jusqu'à son entrée dans l'Ill, à 2 kil. en aval de Strasbourg, est de 315 kil. Il est livré sur toute sa longueur depuis le 10 octobre 1853. Il comprend 180 écluses, dont 73 sur le versant de la Marne, 30 sur le versant de la Moselle, 26 sur le versant de la Meurthe, 51 sur le versant du Rhin. — Les distances principales de son parcours sur toute son étendue sont : de Vitry à Bar-le-Duc, 51 kil. — De Bar-le-Duc à Ligny, 15 kil. — De Ligny à Demange-aux-Eaux, 22 kil. — De Demange-aux-Eaux à Toul, 47 kil. — De Toul à Nancy, 32 kil.—De Nancy à Hesse, 78 kil. — De Hesse à Lutzelbourg, 16 kil. — De Lutzelbourg à Strasbourg, 54 kil. — L'embranchement de Demange-aux-Eaux à Houdelaincourt a une longueur de 3250 mètres.

III. *Service du flottage.*

Ingénieurs ordinaires : Malézieux, ✻, à Bar-le-Duc, 1re subdivision, comprenant la rivière de Moselle dans toute la traversée du département de la Meurthe et celle de Meurthe, depuis la tête aval du pont de Malzéville jusqu'à son confluent avec la Moselle à Frouard.

Lyautey, ✻, à Nancy, rue Girardet, 10, 2e subdivision comprenant la rivière de Meurthe, depuis la limite du département des Vosges jusqu'à la tête aval du pont de Malzéville, la rivière de Vezouze et ses affluents, la rivière de Sarre et ses affluents jusqu'à l'entrée de cette rivière dans le département du Bas-Rhin, et le canal des salines de l'Est.

Conducteurs : Pour le service de la 1re subdivision, Cuquenelle, conducteur embrigadé de 2e classe, à *Toul*; — pour le service de la 2e subdivision, Arnould, conducteur auxiliaire, à *Nancy*, pour la rivière de Meurthe, depuis Vigneules, jusqu'à la tête aval du pont de Malzéville ; — Monin, conducteur auxiliaire, à *Lunéville*, pour l'autre partie de la rivière de Meurthe, comprise entre les Vosges et Vigneules, et pour la rivière de Vezouze ; — Bleichner, conducteur embrigadé de 3e classe, à *Sarrebourg*, pour le service de la rivière de Sarre et ses affluents jusqu'à l'entrée de cette rivière dans le département du Bas-Rhin et le canal des salines de l'Est.

§ 3. SERVICE DES CHEMINS VICINAUX.

Service central.

Agent voyer en chef, Henriot, à Nancy, rue Saint-Michel, 22.

Agent voyer ordinaire : Bottelin, rue de Malzéville, 19. — Hurcy (cantonal), place Saint-Epvre, 5).

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 5 heures.

AGENTS VOYERS DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Agent voyer principal, à Château-Salins, Bizet. — Agents voyers ordinaires : à Delme, Picart ; à Château-Salins, Remion ; à Albestroff, Thomas ; à Dieuze, Maxant. — Agents voyers cantonaux : à Vic, Leclère ; à Delme, Pierson ; à Château-Salins, Mathieu.

Arrondissement de Lunéville.

Agent voyer principal, à Lunéville, Gérard. — Agents voyers ordinaires : à Lunéville, Croizier ; à Bayon, Florentin. — Agents voyers cantonaux : à Lunéville, Drouard ; à Baccarat, Gang ; à Blâmont, Boris ; à Gerbéviller, Creusat.

Arrondissement de Nancy.

L'agent voyer en chef est chargé du service de l'arrondissement de Nancy. — Agents voyers ordinaires : à Nancy, Antoine, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76 ; à Saint-Nicolas, Jacquot ; à Nomeny, Courtois. — Agents voyers cantonaux : à Nancy, Louis, Grande-Rue (Ville-Vieille), 135, Rolle ; à Pont-à-Mousson, Ruche ; à Haroué, Lalloy ; à Vézelise, Mangeot.

Arrondissement de Sarrebourg.

Agent voyer principal, à Sarrebourg, Vilmette. — Agents voyers ordinaires : à Lorquin, George ; à Sarrebourg, Hinzelin. — Agents voyers cantonaux : à Sarrebourg, Fréyermouth ; à Réchicourt, Admant ; à Phalsbourg, Collot.

Arrondissement de Toul.

Agent voyer principal, à Toul, Polguère. — Agents voyers ordinaires : à Colombey, Montignault ; à Thiaucourt, Wannesson. — Agents voyers cantonaux : à Toul, Conrard ; à Noviant, Claude ; à Favières, Leroy.

Pour les listes des chemins de grande communication et des chemins vicinaux d'intérêt commun, voir l'Annuaire de 1851, page 244.

L'entretien des bâtiments départementaux est en outre confié pour le département à l'agent voyer en chef, rue Saint-Michel, 22. — A *Nancy*, Bottelin, rue de Malzéville, 19. — A *Lunéville*,

Gérard, agent voyer. — A *Toul*, Polguère, agent voyer. — A *Château-Salins*, Bizet, agent-voyer. — A *Sarrebourg*, Vilmette, agent voyer.

§ 4. ARCHITECTES ET ARPENTEURS.

ARCHITECTES.

Architecte des édifices diocésains, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

Edifices départementaux.

Architectes des prisons départementales, Corrard des Essarts, terrasse de la Pépinière, 38. — *Lunéville*, Cuny. — *Toul*, Mangeot. — *Chateau-Salins*, Remy. — *Sarrebourg*, Boudot.

Architectes des communes et des établissements publics reconnus par l'administration.

Arrondissement de Nancy.

Bonne, rue de la Source, 9.
Chatelain, architecte de la gare, rue de la Pépinière, 7.
Corrard des Essarts, architecte de la Préfecture, terrasse de la Pépinière, 38.
Descombes, rue Ste-Anne, 29.
Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14.
Genay, terrasse de la Pépinière, 38.
Grillot, terrasse de la Pépinière, 38.
Humbert, rue de Grève, 30.
Jean, rue de la Fayencerie, 16.
Lapierre, conducteur des travaux de la ville, r. de Metz, 10.
Mars, rue Saint-Dizier, 89.
Melin, rue du Château-Carré, 6.
Morey, architecte de la ville, place de la Carrière, 18.
Raison, rue Stanislas, 46.
Thiébert, r. de la Constitution, 1.
Thiéry-Desvarennes, cours Léopold, 29.
Vautrin, rue Saint-Dizier, 91.
Vivenot, rue des Ponts, 28.

Houdemont, Chatelain. — *Pont-à-Mousson*, architecte de la ville, Nicolas; Parisot; Bezel. — *Vézelise*, Lamorre.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins, Berthel. — *Dieuze*, Baudot-Millier. — *Moyenvic*, Thouvenin. — *Vic*, Remy, Grody, Thomassin.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville, architecte de la ville, Cuny; Jeanmaire; Pierson fils; Joly; Antoine.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg, architecte de la ville, Boudot; L'Etang; Pélissier. — *Lorquin*, Marchal.

Arrondissement de Toul.

Toul, architecte de la ville, Mangeot; Arnould; Bastien-Olrion; Saint-Omer. — *Favières*, L. Michel.

ARPENTEURS.

Nancy. Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14. — Nollet, rue Bailly, 3. — Laurent, rue du Montet, 19. — Barthelet, ruelle de la Rame, 11. — Can, ruelle de la Rame, 30. — *Gerbéviller*, Pfister. — *Lunéville*, Etienne-Prugneaux. — Lafleur. — *Château-Salins*, Klopstein. — *Nomeny*, Lallement. — *Hoff*, Engel. — *Phalsbourg*, Singuerlet. — *Rosières-aux-Salines*, Lachot. — *Sarrebourg*, Brulfer. — *Vic*, Grody. — Remy. — Bailly. — Monnier. — *Xirocourt*, Can.

§ 5. JURY D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Liste arrêtée par le Conseil général (session de 1857) des électeurs, parmi lesquels pourront être choisis jusqu'à la session de 1858, les membres du jury d'expropriation.

Arrondissement de Château-Salins.

Abel, négociant à Dieuze.
Badelot, cultivateur à Manhoué.
Bergery, capitaine d'artillerie en retraite à Tincry.
Bernard, prop. à Blanche-Eglise.
Bigaré, cultivateur à Fossieux.
Bizet, propriétaire à Vic.
Blahay, propriétaire à Dieuze.
Blahay, receveur particulier des finances à Château-Salins.
Bour, propriétaire à Mulcey.
Boursier (comte de), propriétaire à Saint-Médard.
Briot, marchand à Albestroff.
Demange, maire à Besange-la-Petite.
Denis, notaire à Dieuze.
Didier, notaire à Delme.
Didier, propr. à Oriocourt.
Dieulin, cultivateur à Xures.
Fasné, maire à Oriocourt.
Fauconnier, prop. à St.-Médard.
François, cultiv. à Malaucourt.
Gadel, maire à Lezey.
Gascard, notaire à Moyenvic.
Gerbois, notaire à Vic.
Guérard, greffier de justice de paix, à Château-Salins.
Guillemin, notaire à Dieuze.
Guingrick, cultivateur et maire à Haboudange.
Harmand, marchand de bois à Albestroff.
Herbuveaux, culti. à Albestroff.

Humbert, anc. nég. à Dieuze.
Janin, rentier à Albestroff.
Jardin, rentier à Vic.
Labroise, rentier à Sotzeling
Lallemand, propriétaire et maire à Bourdonnay.
Lebœuf, propriétaire et maire à Lagarde.
Lefebvre, cultiv. et maire à Lidrequin.
Mangenot, maire à Ommeray.
Marin, cultiv. à Inswiller.
Masson, maire à Coincourt.
Mathieu, propr. à Fossieux.
Mayette, meunier à Insming.
Mélard, rentier à Delme.
Mourot, maire à Jallaucourt.
Munier, cultivat. à Fresnes-en-Saulnois.
Pardieu, prop. à Aboncourt.
Parisot, prop. à Delme.
Poncin, rentier à Harraucourt.
Protche, propriétaire à Vic.
Reff, propriétaire à Lhor.
Remy, médecin à Tincry.
Remy, meunier à Altroff.
Remy, propriétaire à Insming.
Salmon, not. hon. à Moyenvic.
Suisse, maire à Juvrecourt.
Xardel, prop. à Ajoncourt.
Zabel, cultiv. à Arracourt.

Arrondissement de Lunéville.

Ancel, notaire à Lunéville.
André, rentier à Moyen.
Anguenot, perc. à Rozelieures.
Badel, propr. à Einville.
Bagard, maire à Damelevières.
Barbier, anc. maire à Villacourt.
Basselot, rentier à Baccarat.
Bertrand, rentier à Magnières.
Boyé, propr. à Lunéville.
Brice, membre du Conseil général, à Baccarat.
Brionval, notaire à Bayon.
Carnet, notaire à Bayon.
Charier, maire de Bertrichamp.
Chatelain, prop. à Lunéville.
Chaton, rentier à Marainviller.
Chatton, cultiv. à Ogéviller.
Christophe, maire à Gerbéviller.
Claude, rentier à Lunéville.
Claudel, prop. à Herbéviller.
Crépin, prop. à Blâmont.
Débuisson, maire à Bayon.
Dedenon, notaire à Blâmont.
Démange, rentier à Flin.
Douvier, adj. au maire de Baccarat.
Duchamp, prop. à Blâmont.
Durand, prop. à Lunéville.
Durand, cultiv. à Einville.
Evrat, manufact. à Lunéville.
Fasné, notaire à Baccarat.
Ferry, notaire à Gerbéviller.
Fleurent, prop. à Domèvre.
Fraye, marc. de bois à Baccarat.
Gadel, prop. à Ogéviller.
Gadel, propr. à Laneuveville-aux-Bois.
Gaillot, notaire à Gerbéviller.
Gellenoncourt (de), rentier à Beauzemont.
Gérard, prop. à Anthelupt.
Gérard, prop. à Ancerviller.
Gillot, maire à St-Boingt.
Grandeury, cult. à Moriviller.
Guébourg, ex-marchand de bois à Baccarat.
Guérard, prop. à Lunéville.
Guérin, prop. à Lunéville.
Guibaut, prop. à Lunéville.
Guillaume, cultiv. à Giriviller.
Hellé, cult. à Mignéville.
Jacquel, membre du Conseil d'arrond., à Badonviller.
Joly, aîné, rentier à Moriviller.
Joly, chevalier de la Légion d'honneur, à Loromontzey.

Josset, maire à Velle.
Keller, prop. à Lunéville.
Kesseler, négociant à Lunéville.
Lalande, avocat à Lunéville.
Lebœuf, rentier à Parroy.
Legendre, capitaine de cavalerie à Baccarat.
Lemant, prop. à Blâmont.
Maire, prop. à Lunéville.
Maire, aubergiste à Baccarat.
Marsal, prop. à St-Maurice.
Masson, meunier à Croismare.
Michaut, propr. à Lunéville.
Monin, maire à Flainval.
Pariset, rentier à Bénaménil.
Perret-Helluy, maire de la ville de Badonviller.
Pleure (de), rentier à Lunéville.
Receveur, prop. à Gelacourt.
Rovel, maire à St-Clément.
Stingre, notaire à Blâmont.
Thierry, prop. à Ste-Pôle.
Thouvenel, cultiv. à Harboney.
Troché, prop. à Ancerviller.

Arrondissement de Nancy.

André, fabr. de sucre à Pont-à-Mousson.
Bailly, cult. à Armaucourt.
Bailly, négociant à Vézelise.
Beaupré, rentier à Nancy.
Bécus, anc. not. à Nancy.
Benoît, cultivateur à Rouves.
Bertrand, anc. avoué à Nancy.
Bertrand, brasseur à St-Nicolas.
Bertrand, épicier à Flavigny.
Besval, notaire à Nancy.
Boileau, rentier à Viterne.
Bouchy, nég. à Pont-à-Mouss.
Bour, chapelier à Nancy.
Brice, prop. à Abaucourt.
Briot, prop. à Haraucourt.
Chamagne, prop. à Dombasle.
Charaux, tanneur à Pont-à-Mou.
Choné, cultivateur à Ludres.
Chrétien, prop. à Rosières-aux-Salines.
Clément, prop. à Forcelles-S.-G.
Collet, prop. à Dombasle.
Collet, prop. à Art-sur-Meurthe.
Colnot, jeune, prop. à Diarville.
Contal, rentier à Vézelise.
Dalbin, cultivateur à Nomeny.
Dard, anc. imprimeur à Nancy.
Daubrée, bijoutier à Nancy.
Davrainville, cult. à Velaine-en-Haye.
Desfossés, anc. chef de bureau à Nancy.
Digot, rentier à Nancy.
Doyen, avocat à Nancy.
Drouville, prop. à Nancy.
Dumaire, anc. not. à Nancy.
Feyen, anc. not. à Pont-à-Mou.
Franck, anc. pharm. à Nancy.
Gabriel-Mourquin, anc. négoc. à Nancy.
Gaignières, négoc. à Nancy.
Gebhart, prop. à Nancy.
Geisler, négoc. à Nancy.
Gény, rentier à Nancy.
Gérardin, prop. à Nancy.
Gomien, négoc. à Nancy.
Grillot, prop. à Lemainville.
Hamberger, capitaine en retraite à Lay-Saint-Christophe.
Huron, marc. d'étoffes à Nancy.
Huron, cultiv. à Ognéville.
Jeandidier, prop. à Maron.
Jolain, prop. à Varangéville.
Jourdy, prop. à Pont-à-Mousson.
Lamblin, prop. à Art-s -Meurthe.
Lamoureux, rentier à Nancy.
Lavolle, prop. à Pont-S.-Vincent.
Lhuillier, cultivateur à Sivry.
Maillefert, maire à Laneuveville.
Maisonneuve (de), colonel en retraite à Saint-Nicolas.

Marchal, maire à Saint-Nicolas.
Marchal, prop. à Tomblaine.
Mayeur, propriétaire à Leyr.
Moine, cultiv. à Marthemont.
Olry, prop. à Laneuveville-d.-N.
Poinsignon, cultiv. à Jeandelincourt.
Poirel, prop. à Rosières.
Quenette, cultivateur à Bouxières-sous-Froidmont.
Richelet, prop. à Saint-Nicolas.
Rouyer, prop. à Norroy.
Thiébault, cult. à Belleville.
Thouvenot, cult. à Montauville.
Vaultrin, rentier à Nancy.
Voinier, cultiv. à Houdemont.
Vuébatte, cultiv. à Jezainville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Bader, chevalier de la Légion d'honneur, rent. à Romelfing.
Barbier, cult. à Languimbert.
Benjamin, cult. à Arschwiller.
Boncourt, adjudant en ret. à Bühl.
Breton, jeune, cultivateur à Gondrexange.
Bricka, aubergiste à Fénétrange.
Burckhardt, doct. en médecine à Sarrebourg.
Cartiser, maire à Voyer.
Cherrier, maire à Héming.
Chrétien, chevalier de la Légion d'honn., maire à Walscheid.
Chrétien, maire à Trois-Fontaines,
Colin, cultivateur à Bisping.
Collignon, prop. à Berthelming.
Collignon de Videlange, maire à Rhodes.
Coutret, huissier à Sarrebourg.
Delhayes, officier supér. en retraite à Cirey.
Desfrères, cult. à St-Georges.
Didiot, négociant à Lorquin.
Dieudonné, pr. à Gondrexange.
Duponchel, direc. de la verr. de Wallerysthal, à Trois-Fontai.
Ellinger, mili. en r. à Phalsbourg.
Fort, prop. à Lorquin.
Germain, anc. not. à Sarrebourg.
Germain, propr. à Héming.
Gide, rentier à Sarrebourg.
Gœury, propr. à Héming.
Grosse, sellier à Langatte.
Hegelbacher, maire à St-Louis.
Heitz, propr. à Sarrebourg.
Heitz, maréc. ferr. à Sarrebourg.
Hertz, notaire à Sarrebourg.
Hitschler, not. à Phalsbourg.
Hœsch, maire à St-Jean-de-Bas.
Hœsch, maire à Langatte.
Hubert, capitaine en retraite à Gosselming.
Jacquot, entr. de bât. à Bisping.
Jespère, propr. à Lixheim.
Kinic, propr. à Hertzing.
Klopstein (de), propr. à Val-de-Bon-Moutier.
Kugler, sculpt. à Hommarting.
Lalbalétrier, marchand de vins en gros à Sarrebourg.
Lelein, anc. not. à Phalsbourg.
Limon, brasseur à Abreschwiller.
Marcel, notaire à Réchicourt.
Marchal, maire à Xouaxange.
Marchal, propr. à Hattigny.
Mariatte, pharm. à Sarrebourg.
Martimprey de Romécourt, maire à Romécourt.
Matton, négoc. à Fénétrange.
Ména, notaire à Cirey.
Ména, négociant à Bertrambois.
Moyette, cultiv. à Arschwiller.
Parmentier, colonel en retraite à Sarrebourg.
Perrin, fils, rentier à Héming.
Pigeot, commerç. à Sarrebourg.
Rouyer, rentier à Hesse.
Schely, cultivateur à Imling.

[illegible]

[illegible]	[illegible], maire à [illegible].
[illegible]	[illegible] à Fénétrange.
[illegible]	Wiss, maire à Berthelming.
[illegible]	Wiss, propr. à Sarrebourg.
[illegible]	Weise, notaire à Phalsbourg.
[illegible]	Weisse, négociant à Phalsbourg.
[illegible]	

Arrondissement de Toul.

[illegible], propr. à [illegible].	[illegible], propr. à Bruley.
[illegible]	[illegible], notaire à [illegible].
[illegible], à Toul.	[illegible], notaire à [illegible].
[illegible], propr. à [illegible].	[illegible], propr. à [illegible].
[illegible], maître de poste à [illegible].	[illegible], propr. à [illegible].
[illegible]	[illegible], propr. à [illegible].
[illegible]	[illegible], notaire à [illegible].
[illegible], maire à [illegible].	[illegible]
[illegible], propr. à [illegible].	[illegible], notaire à [illegible].
[illegible], propriétaire à [illegible].	[illegible]
[illegible]	[illegible], notaire à [illegible].
[illegible] à Toul.	[illegible], propriétaire à Bruley.
[illegible]	[illegible], propr. à [illegible].
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible], propriétaire à [illegible].
[illegible] à Toul.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] à Toul.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] à Toul.	[illegible]
[illegible]	[illegible]

CHAPITRE VIII.

INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre de commerce. — Chambre syndicale de la fabrique de broderies. — Commissions d'inspection du travail des enfants dans les manufactures. — Chambres d'agriculture du département.— Société d'agriculture de Nancy et Comices agricoles. — Haras, dépôt et stations d'étalons, commissions hippiques. — Commissions de statistique cantonale. — Société d'acclimatation. — Vétérinaires. — Poids et mesures. — Foires et marchés.

§ 1. CHAMBRE DE COMMERCE.

La Chambre de commerce de Nancy, instituée par décret impérial du 21 novembre 1855, est composée de neuf membres, choisis par l'élection, à laquelle concourent les commerçants notables.

Président, Elie-Baille, *, négociant, rue Drouot, 4.

Membres, Noël, fabricant, rue Stanislas, 64 ; — Marcot, négociant, Grande-Rue (Ville-Vieille), 13, à Nancy ; — Toussaint, administrateur de la cristallerie, à Baccarat ; — Tévanne, fabricant, rue des Carmes, 5, à Nancy ; — Saladin, fils, manufacturier, faubourg Saint-Pierre ; — Picard, fabricant de draps, rue du Montet, 3 ; Gébhart, ancien négociant, rue Saint-Dizier, 108 ; — Julien, marchand de bois, rue de la Poissonnerie, 36.
Secrétaire, Vaultrin, rue Montesquieu, 19.

§ 2. CHAMBRE SYNDICALE DE LA FABRIQUE DE BRODERIES DE NANCY.

Président, Barbe-Schmitz, rue Saint-Julien, 1.
Membres, Moat-Motel, rue Sainte-Catherine, 35. — L. Claudin, rue de la Poissonnerie, 26. — Vatin, rue des Ponts, 40.

§ 3. COMMISSIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

Arrondissement de Nancy.

Pour Nancy et Tomblaine. — Balbâtre aîné, propriétaire, *vice-président*. — Goudchaux-Picard fils, ancien fabricant. — E.

Denys, ancien notaire. — Henrion, agent voyer en chef. — Jacquet, inspecteur des écoles. — Boiselle, ancien vérificateur des poids et mesures. — Demange, médecin, *secrétaire*.

Pour Chavigny. — De Bonfils, officier en retraite à Pont-Saint-Vincent; N.

Pour Dieulouard. — Urion, maire de Dieulouard. — Millot, propriétaire à Belleville.

Pour l'usine de Phlin. — Le comte de Morville, maire de Mailly. — François, maire de Rouves.

Pour Saint-Nicolas. — Barrey, docteur médecin. — Henry, capitaine en retraite; — Gérardin, ✻, chirurgien-major en retraite, à Saint-Nicolas.

Arrondissement de Château-Salins. — Mélin, ancien notaire; De Schacken, docteur en médecine; Zugmayer, docteur en médecine; Henn, inspecteur des écoles; Royer, vérificateur des poids et mesures; Varaigne, inspecteur des contributions indirectes, à Château-Salins; Baron du Prel, ✻, maire; Ancelon, docteur médecin, à Dieuze.

Arrondissement de Lunéville. — Grégoire-Guérin, rentier; Galland, propriétaire; Belly, propriétaire, à Baccarat. — Jacques, adjoint; Licourt, ancien adjoint; Grandys, docteur-médecin, à Badonviller. — Mathis de Grandseille, maire; Gorius-Mezières, banquier; Stingre, notaire, à Blâmont. — Henry, adjoint; Claude, rentier; Simon, docteur médecin; N.; Gérard; agent voyer, à Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg. — De Klopstein, maire à Val-et-Châtillon. — Gasse, percepteur à Cirey. — Burckardt, docteur médecin; Trescases, contrôleur des contributions directes; N.; Grosse, vérificateur des poids et mesures; Vilmette, agent-voyer, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Henry, docteur en médecine; le général Duchemin, à Arnaville. — Rouyer (Emile), propriétaire, à Colombey. — Bastien (Gabriel), marchand de bois; Latour, propriétaire; Gérard, inspecteur des écoles; Polguère, agent voyer principal; Génot, vérificateur des poids et mesures, à Toul.

§ 4. CHAMBRES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Château-Salins.

Borner, pour le canton d'Albestroff. — De Schacken, ✻, pour le canton de Château-Salins. — Fasné, à Oriocourt, pour le canton de Delme. — Renaud, cultivateur à Dieuze, pour le canton de Dieuze. — Arnoux, à Vic, et de Montureux, à Arracourt, pour le canton de Vic.

Arrondissement de Lunéville.

Vigneron, à Montigny, pour le canton de Baccarat.—Martinet, à Virecourt, pour le canton de Bayon. — Mathis de Grandseille, pour le canton de Blâmont.— Ducret, à Xermaménil, pour le canton de Gerbéviller. — Noël, à Sommerviller, pour le canton de Lunéville (Nord).—Guérard, ✱, pour le canton de Lunéville (Sud-Est).

Arrondissement de Nancy.

Comte de Mitry, à Leménil-Mitry, pour le canton de Haroué. — Turck, à Sainte-Geneviève, pour le canton de Nancy (Est). — Dronot, pour le canton de Nancy (Nord). — Monnier, pour le canton de Nancy (Ouest). — Brice, à Abaucourt, pour le canton de Nomeny. — Baron Viard, pour le canton de Pont-à-Mousson. — Viriot, à Laneuveville, pour le canton de Saint-Nicolas. — Vigneron, à Vitrey, pour le canton de Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hertz, à Sarrebourg, pour le canton de Fénétrange.—Cherrier, pour le canton de Lorquin.—Mangenot-Touche, pour le canton de Phalsbourg. — J. Germain, pour le canton de Réchicourt-le-Château.—Baron de Klinglin, à Valérystal, et Eugène Chevandier, à Cirey, pour le canton de Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Panin, pour le canton de Colombey.—A. Mahalin ; Douzain, à Bruley, pour le canton de Domèvre-en-Haye. — Rollet, pour le canton de Thiaucourt.—Variot fils, pour le canton de Toul (Nord). — Aubry, adjoint à Toul, pour le canton de Toul (Sud).

§ 5. SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE NANCY ET COMICES AGRICOLES.

SOCIÉTÉ CENTRALE.

Réunions : Les séances ordinaires ont lieu le 1er jeudi de chaque mois. Les conférences agricoles se tiennent le 3e jeudi pour les trois premières sections, et le dernier jeudi de chaque mois pour la section d'horticulture. La Société publie un journal ayant pour titre : le Bon Cultivateur, recueil agronomique, in-8o. Par année : 6 francs.

Expositions :

D'animaux domestiques des races bovines et ovines, le jour de la séance publique ;

De juments poulinières et distribution des primes départementales, dans le mois d'août;

D'instruments d'agriculture et d'horticulture, et des produits de

l'horticulture (vernale), le jour de la séance publique (le dimanche après la saint Stanislas);

Des produits de l'horticulture (automnale), à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

Président-né, le Préfet. — *Président*, Monnier, ✻, membre du Conseil général, à la Malgrange. — *Vice-président*, de Scitivaux de Greische, ✻, propriétaire à Nancy. — *Secrétaire-archiviste-trésorier*, Soyer-Willemet, ✻, bibliothécaire de la ville. — *Secrétaire-adjoint*, Drouot, ✻, député de la Meurthe.

Commissions administratives : Commissions des fonds, Monnier, *président*. — Blondlot. — De Myon. — Regneault. — De Taillasson.

Commission des candidats, Gouy, *président*. — Arnaud. — Bécus. — Lecomte. — Vincent.

Commission des sujets de prix, Binger, *président*. — Bert-Mique. — Gœtzmann. — Martin. — Masson.

Commission des concurrents, de Scitivaux, *président*. — Brice. — Collard. — Henriet. — Turck.

Commission du journal, Soyer-Willemet, *rédacteur principal*. — Drouot. — Monnier.

Sections : — 1re. — Section de culture. — *Président*, Amédée Turck, à Sainte-Geneviève. — *Secrétaire*, Bécus.

2e. — Section d'amélioration des animaux domestiques. — *Président*, de Scitivaux. — *Secrétaire*, Jacob.

3e. — Section d'industrie, de statistique et de législation agricole. — *Président*, Regneault. — *Secrétaire*, Lepage (Henri).

Commission de mécanique agricole. — *Président*, Bert-Mique.
— des arts agricoles. — *Président*, Blondlot.
— de Statistique agricole. — *Président*, Soyer-Willemet.
— de législation agricole. — *Président*, Volland.

4e. — Section d'horticulture et de viticulture. — *Président*, Barbey. — *Vice-président*, Lemachois. — *Secrétaire*, Vincent. — *Secrétaire-adjoint*, Élie-Baille fils.

Commission des jardins potagers. — *Président*, de Lépinau.
— des pépinières et des arbres fruitiers. — *Président*, Gérardin-Hermite.
— des vignes et d'œnologie. — *Président*, Henrion-Barbesant.
— des serres et des jardins d'agrément. — *Président*, Martin.

5e. — Section des forêts et des plantations agricoles. — *Président*, Fliche. — *Secrétaire*, Gouy.

COMICES AGRICOLES.

Comice agricole de Nancy. — Ce comice est divisé en trois sections : la section nord, qui comprend les cantons de Pont-à-Mousson et de Nomeny ; la section centre, les cantons de Nancy et de Saint-Nicolas ; la section sud, les cantons de Vézelise et de Haroué. *Président*, Monnier ; *vice-président*, de Scitivaux ; *secrétaire*, Soyer-Willemet ; *secrétaire-adjoint*, Drouot.

Comice agricole de Château-Salins. — *Président-né*, le Sous-Préfet ; *président*, de Schacken ; *secrétaire*, N.

Comice agricole de Lunéville. — *Président-né*, le Sous-Préfet ; *président*, Guérard ; *secrétaire*, Noël, de Sommerviller.

Comice agricole de Sarrebourg. — *Président-né*, le Sous-Préfet ; *président*, E. Chevandier, de Cirey ; *vice-président*, Jules Colle ; *secrétaire*, Désiré Henriet.

Comice agricole de Toul. — *Président-né*, le Sous-Préfet ; *président*, Aubry ; *vice-président*, Cournault ; *secrétaire*, Albert ; *secrétaire-adjoint*, Wariot.

§ 6. HARAS, DÉPOT ET STATIONS D'ÉTALONS, ETC.

HARAS.

Inspection générale du premier arrondissement. — *Inspecteur divisionnaire*, Des Mazis, à Abbeville (Somme).

Dépôt d'étalons de Rosières-aux-Salines. — *Directeur*, Bocheron. — *Agent spécial*, Davy de Chavigné. — *Artiste vétérinaire*, Rougieux.

Stations d'étalons. — Des dépôts d'étalons du Haras de Rosières, pour le service de la monte, sont établis chaque année, du 1er janvier au 15 juillet, dans les localités ci-après : à Nancy, 5 étalons. — Rosières-aux-Salines, 10 étalons. — Vézelise, 6 étalons. — Nomeny, 3 étalons. — Dieuze, 3 étalons. — Château-Salins, 3 étalons. — Domèvre, 3 étalons. — Toul, 5 étalons.

COMMISSIONS HIPPIQUES.

Arrondissement de Château-Salins. — Fasné, cultivateur à Oriocourt. — De Schacken, docteur-médecin à Château-Salins. — Ancelon, chef d'escadron en retraite. — Remy-Bailly, maître de poste à Château-Salins. — Boulangier, ancien officier de cavalerie, à Bourgaltroff. — N.

Arrondissement de Lunéville. — Gusler, général en retraite. — Lhote, capitaine de cavalerie en retraite. — Dehan, vétérinaire à Lunéville. — Husson, propriétaire à Haussonville. — Collet fils aîné, à Vigneules. — Suisse, cultivateur à Moncel.

Arrondissement de Nancy. — Bocheron, directeur du dépôt

de Rosières. — Turck, propriétaire à Sainte-Geneviève. — Le comte Vilatte, à Nancy. — Gœtzmann, propriétaire à Nancy. — A. Viriot, propriétaire à Laneuveville. — Henriet, vétérinaire à Nancy.

Arrondissement de Sarrebourg. — E. Chevandier, directeur à Cirey. — G. Chevandier, à Saint-Quirin. — Touche, propriétaire à Sarrebourg. — N. Mangenot, propriétaire à Sarrebourg. — Mangenot, vétérinaire à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Desloges, capitaine de cavalerie en retraite. — Quinson, id. à Toul. — Régnier, vétérinaire. — Potier, id. à Toul. — Robert père, ancien maître de poste. — Robert fils, maître de poste à Toul.

§ 7. COMMISSIONS DE STATISTIQUE CANTONALES.

Les commissions de statistique cantonales ont été instituées par le décret du 1er juillet 1852, et M. le Préfet de la Meurthe, conformément à l'article 2, a composé ces commissions ainsi qu'il suit :

(*Les maires des communes sont membres des commissions.*)

Arrondissement de Château-Salins.

CANTON D'ALBESTROFF. — *Président,* Briot, maire d'Albestroff.

Membres : Albestroff, Borner, cultivateur ; Duvivier, docteur-médecin ; Melbeck, percepteur ; Poinsignon, receveur des contributions indirectes ; Thomas, notaire ; Thomas, agent voyer ; Bénestroff, Lallement, régisseur. Bermering, Jager, adjoint. Givrecourt, Christmann, cultivateur. Insming, Thiébaut, propriétaire ; Arnould, secrétaire de la mairie ; Lippert, instituteur. Inswillers, Marin, cultivateur. Léning, Becker, instituteur. Loudrefing, Kuntz, instituteur. Nébing, Collesson, percepteur. Rodalbe, Grégoire, instituteur.

CANTON DE CHATEAU-SALINS. — *Président,* de Schacken, maire à Château-Salins.

Membres : Achain, César, instituteur. Bellange, About, percepteur. Bioncourt, Rougieux jeune, cultivateur. Château-Salins, Bizet, agent voyer ; Blahay, percepteur particulier ; Boiselle, sous-inspecteur forestier ; Henn, inspecteur primaire ; Klopstein, arpenteur-géomètre ; Majorelle, directeur de la verrerie ; Royer, vérificateur des poids et mesures ; Vallet, secrétaire de la mairie ; Zugmayer, docteur-médecin. Fresnes-en-Saulnois, Cornet, commerçant. Hampont, Hugy, cultivateur. Lidrequin, Cantener, adjoint. Moncel, Remy, percepteur. Vaxy, Stofflet, instituteur.

CANTON DE DELME. — *Président,* Bastien, maire de Delme.

Membres : Aulnois, baron de Ravinel, rentier; Vincent, instituteur. Bacourt, Robin, instituteur. Craincourt, Michel, cultivateur. Delme, Didier, notaire; Gabel, arpenteur; Girard, percepteur; Joly, juge de paix; Thirobois, instituteur. Jallaucourt, Mathieu, percepteur. Lesse, de Vincent, rentier; Antoine, instituteur. Lucy, Petit, notaire; Richard, percepteur. Viviers, Pépion, notaire.

Canton de Dieuze. — *Président*, baron du Prel, membre du Conseil général.

Membres : Bourgaltroff, Huin, brasseur; Francomme, instituteur. Dieuze, Blahay, propriétaire; Bossu, directeur de la saline; de Marthes, percepteur; Guyon, propriétaire; Humbert, fabricant; Marin, receveur des contributions indirectes; Pichon, juge de paix; Renaut, ancien notaire; Renaut, secrétaire de la mairie; Riess, négociant. Kerprich-les-Dieuze, Maugard, instituteur; Lidrezing, Francomme, instituteur. Lindre-Basse, Desfrères, régisseur de l'étang. Vergaville, Durand de Lançon, percepteur.

Canton de Vic. — *Président*, Bagré, membre du Conseil général, à Vic.

Membres : Arracourt, Vachier de Gris, percepteur. Bourdonnay, Dieudonné, maître de poste; Collet, percepteur. Donnelay, Breton, instituteur. Maizières, Grillet, docteur-médecin. Marsal, Bastien, propriétaire; Vaussons, secrétaire de la mairie. Moyenvic, Gascard, notaire; Gazin, propriétaire. Vic, Arnoux, cultivateur; Collot, percepteur; Gazin, marchand de bois; Gerboin, notaire; Hinal, secrétaire de la mairie; Leclerc, docteur-médecin; Thiriet, juge de paix; Vauthier, inspecteur des forêts.

Arrondissement de Lunéville.

Canton de Baccarat. — *Président*, Pitoux-Masson, juge de paix à Baccarat.

Membres : Azerailles, Carrière, percepteur. Baccarat, Brice, membre du Conseil général; Guébourg, adjoint; Dufau, propriétaire; Trompette, propriétaire; Gand, agent voyer. Bertrichamp, Charier, propriétaire. Bréménil, Susier, propriétaire, tuilier. Hablainville, Gaudé, instituteur. Pettonville, Paquotte, instituteur. Sainte-Pôle, Guise, instituteur. Saint-Maurice, Phulpin, propriétaire.

Canton de Bayon. — *Président*, Débuisson, maire à Bayon.

Membres : Bayon, Teinturier, juge de paix; Jeandel, greffier; Florentin, agent voyer; Husson, cultivateur. Blainville, Nicolas, cultivateur. Froville, baron de l'Espée, propriétaire; Haussonville, Husson, cultivateur. Saint-Boingt, Peroux, cultivateur; Poirot, cultivateur. Villacourt, Barbier, propriétaire.

Canton de Blamont. — *Président*, Mathis de Grandseille, maire à Blâmont.

Membres : Blâmont, Choley, propriétaire ; Mézières, banquier; Robin, percepteur ; Brice, cultivateur ; Spire, négociant; Barthélemy, ancien instituteur ; Boris, agent voyer. Domèvre, Huraux, propriétaire. Emberménil, Aubin, instituteur. Fréménil, Manonviller, instituteur. Gogney, César, instituteur. Herbéviller, Aubry, instituteur. Ogéviller, Jolé, instituteur. Vaucourt, Braucart, instituteur. Verdenal, Mathis de Grandseille, propriétaire.

CANTON DE GERBÉVILLER. — *Président*, Christophe, maire à Gerbéviller.

Membres : Flin, Demange, adjoint. Fraimbois, Grandjacquot, instituteur. Franconville, Mercier, instituteur. Gerbéviller, Creuzat, agent voyer ; Gaillot, notaire ; Ferry, notaire ; Lotz, docteur-médecin ; Bernard, propriétaire. Haudonville, Marin, instituteur. Magnières, Marchal, instituteur. Rehainviller, Marchal, instituteur. Vathiménil, Vaché, instituteur. Xermaménil, Mangin, adjoint ; Vauthier, instituteur.

CANTONS DE LUNÉVILLE (NORD ET SUD). — *Président*, Guérard, membre du Conseil général, à Lunéville.

Membres : Laronxe, Vuillaume, instituteur. Laneuveville-aux-Bois, Harmand, instituteur. Lunéville, Roussel, adjoint ; Huel, juge de paix ; Meslier de Rocan, inspecteur des forêts ; de Pleurre, propriétaire ; Dehan, vétérinaire ; Claude, propriétaire ; Bruneau, vérificateur des poids et mesures ; Gérard, agent voyer. Parroy, Demange, instituteur. Sommerviller, Munier, instituteur.

Arrondissement de Nancy.

CANTON D'HAROUÉ. — *Président*, Renard, juge de paix à Haroué.

Membres : Affracourt, Laroche, instituteur. Crévéchamps, Biguet, instituteur. Diarville, Gérard, notaire. Haroué, Jacquet, percepteur ; Lalloy, agent voyer ; Maire, notaire ; Vosgien, instituteur. Leménil-Mitry, de Mitry, propriétaire. Neuviller-sur-Moselle, Didelot, percepteur ; Vigneron, instituteur. Tantonville, Tourtel, brasseur ; Cottel, instituteur. Vaudeville, Eury, propriétaire ; Rittier, instituteur. Xirocourt, Grandjean, propriétaire.

VILLE DE NANCY. Monnier, président de la Société d'agriculture ; Lacroix, ingénieur ; Henriot, agent voyer en chef ; Fliche, conservateur des forêts ; Ladrague, directeur des domaines ; Soyer-Willemet, bibliothécaire ; Pitat, chef de bureau à la mairie ; Mehl, percepteur.

CANTONS DE NANCY (EST, NORD, OUEST). — *Président*, baron Buquet, maire, à Nancy ; *vice-président*, Michaut, juge de paix, à Nancy.

Membres : Champigneules, Brice, fabricant de sucre. Dommartemont, Turck, agriculteur, à Ste-Geneviève. Essey, Lafrance, percepteur. Laxou, Duluc, instituteur. Lay-Saint-Christophe,

Gervaize, percepteur. Malzéville, Martin, ancien maire. Maxéville, Parisot, percepteur. Messein, Détreval, adjoint. Neuves-Maisons, Bacourt, instituteur. Pont-Saint-Vincent, Mairet, instituteur. Tomblaine, Gillet, instituteur. Vandœuvre, Feyen, percepteur.

CANTON DE NOMENY. — *Président*, Bertrand, maire, à Nomeny.

Membres : Arraye-et-Han, Mentré, instituteur. Faulx, Rambois, percepteur. Létricourt, Grison, adjoint. Leyr, Girard, percepteur. Nomeny, Antoine, juge de paix ; Marin, percepteur ; Prud'homme, notaire ; Masson, commissaire de police ; Courtois, agent voyer ; Dalbin, cultivateur ; Massonet, receveur de l'enregistrement. Thézey-Saint-Martin, Mangeot, instituteur.

CANTON DE PONT-A-MOUSSON. — *Président*, Baron Viard, député, à Pont-à-Mousson ; *vice-président*, Joly-Lahérard, juge de paix à Pont-à-Mousson.

Membres : Atton, Oudot, percepteur. Bezaumont, René, instituteur. Blénod, Chevillan, instituteur. Dieulouard, Mansuy, vétérinaire. Jezainville, Thomas, instituteur. Lesménil, Mathieu, instituteur. Pagny-sur-Moselle, Bourbon, instituteur. Pont-à-Mousson, Magot, propriétaire ; Tondon, adjoint ; Baudesson, receveur des domaines ; Salle, percepteur ; Lahalle, garde général des forêts ; Feyen, ancien notaire ; Collin, bibliothécaire de la ville ; Polguère-Thiery, propriétaire ; Thouvenin, vétérinaire. Vandières, Janin, percepteur.

CANTON DE SAINT-NICOLAS. — *Président*, Marchal, maire à Saint-Nicolas.

Membres : Burthecourt-aux-Chênes, Salzard, instituteur. Flavigny, Bruant, instituteur. Laneuveville-devant-Nancy, Viriot, propriétaire ; de Lapisse, percepteur. Lenoncourt, Demange, percepteur. Réméréville, Corrigeux, instituteur. Rosières-aux-Salines, Bocheron, directeur du dépôt d'étalons ; Dron, secrétaire de la mairie ; Génin, notaire. Saint-Nicolas, Durnesse, adjoint ; Quintard, juge de paix ; Stainville, percepteur ; Barrey, docteur-médecin ; Barthélemy, notaire ; Bourgeois, commissaire de police ; Moussu, receveur des contributions indirectes ; Jacquot, agent voyer ; Poirel, secrétaire de la mairie.

CANTON DE VÉZELISE. — *Président*, Rollin, maire et membre du Conseil général, à Vézelise.

Membres : Lalœuf, Petit, instituteur. Omelmont, Gérardin, instituteur. Vézelise, d'Arbois, juge de paix ; Grimardias, receveur de l'enregistrement ; Bègue, percepteur ; Boppe, garde général des forêts ; Fleur, notaire ; Maillard, notaire ; Poirson, secrétaire de la mairie. Viterne, Boileau, membre du Conseil d'arrondissement.

Arrondissement de Sarrebourg.

CANTON DE FÉNÉTRANGE. — *Président*, Petit, juge de paix, à Fénétrange.

Membres : Berthelming, Collignon, cultivateur; Benoît, cultivateur. Bisping, Vassereau, instituteur. Fénétrange, Westermann, propriétaire; Faigle, propriétaire; Michaux-Bellaire, docteur médecin; Trionville, propriétaire. Gosselming, Coffigny, instituteur. Hellering, Bertschy, fils, cultivateur; Hilhesheim, Griser, propriétaire; Mittersheim, Schmitt, cultivateur. Niderstinzel, Ehly, instituteur. Romelfing, Prud'homme, cultivateur; Bader, ancien meunier. Saint-Jean-de-Bassel, Zimmermann, instituteur. Schalbach, Faust, instituteur.

CANTON DE LORQUIN. — *Président*, de Klopstein, ancien inspecteur des forêts, à Val-et-Châtillon.

Membres : Abreschwiller, Aimé, brasseur; Duchateau, adjoint; Prantois, jeune, sous-directeur de forges. Bertrambois, Ména, propriétaire. Cirey, E. Chevandier, directeur des verreries; Bauquel, cultivateur. Hattigny, Marchal, cultivateur; Munier, instituteur. Héming, Tonnaire, brasseur. Hermelange, Cabocel, cultivateur. Landange, Schwœr, instituteur. Lorquin, Jeanmaire, juge de paix; Grillot, médecin; Gerl, percepteur; Henry, instituteur; Thiry, propriétaire. Niderhoff, Humbert, secrétaire de la mairie. Petitmont, Siette, secrétaire de la mairie. Saint-Quirin, G. Chevandier, propriétaire. Val-et-Châtillon, Cayet, adjoint; Masson, secrétaire de la mairie.

CANTON DE PHALSBOURG. — *Président*, Weisse, maire de Phalsbourg.

Membres : Arschwiller, Benjamin, cultivateur. Brouviller, Hauser, secrétaire de la mairie. Dabo, Klein, propriétaire; Letscher, instituteur. Danne-et-Quatre-Vents, Violland, secrétaire de la mairie. Henridorff, Deprey, instituteur. Hérange, Holtz, cultivateur. Lixheim, Jespère, propriétaire. Bloch, brasseur. Lutzelbourg, Veckel, propriétaire. Metting, Werbung, marchand de planches; Louis, instituteur. Mittelbronn, Lelein, propriétaire. Phalsbourg, Germain, propriétaire; Hoffmann, banquier; Maguin, garde général forestier; Schæffler, juge de paix. Saint-Jean-Kourtserode, Kintzel, cultivateur. Saint-Louis, Mayer, instituteur. Vintersbourg, Gerber, cultivateur.

CANTON DE RÉCHICOURT. — *Président*, Germain, juge de paix à Réchicourt.

Membres : Assenoncourt, Clément, cultivateur. Avricourt, Gadel, cultivateur; Marchal, aubergiste; Marchal, instituteur. Azoudange, Valten, cultivateur; Clément, ancien brigadier forestier. Desseling, Godfrin, instituteur. Foulcrey, Jambois, cultivateur. Fribourg, Arnette, propriétaire; Courbon, rentier. Gon-

drexange, Henriot, instituteur; Dieudonné, négociant. Hertzing, Callais, cultivateur. Igney, Oury, cultivateur. Languimberg, Barbier, cultivateur; Cadiot, instituteur. Moussey, Houillon, cultivateur. Réchicourt, Picart, notaire; Germain, propriétaire; Marcel, propriétaire; Georges, instituteur. Saint-Georges, Renac, propriétaire.

CANTON DE SARREBOURG. — *Président*, Colle, juge de paix à Sarrebourg.

Membres : Barchain, Perrin, colonel en retraite. Bébing, Callais, cultivateur. Bieberskirch. Didat, maréchal ferrant. Brouderdorff, Schneider, instituteur. Dianne-Capelle, Traiteur, tuilier. Harreberg, Barabino, manufacturier. Hartzviller, Bournique, cultivateur. Hesse, Jacquot, instituteur. Hoff, Engel, arpenteur. Hommarting, Mangenot-Touche, propriétaire; Germain, propriétaire. Hommert, Gœster, instituteur. Imling, Chély, cultivateur; Martin, instituteur. Kerprick-aux-Bois, Fourmann, cultivateur. Langatte, Grosse, sellier. Niderviller, Job-Bourgon, tuilier; Driander, manufacturier. Reding, Loutre, cultivateur; Naglé, garde particulier; Royer, tuilier; Rhodes, Feltin, agent d'assurance. Sarrebourg, Vilmette, architecte; Boudot, architecte; Thirion, receveur particulier; Henriet, propriétaire; Simon, instituteur; Pélissier, architecte. Trois-Fontaines, Duponchel, directeur de verrerie; baron de Klinglin, manufacturier. Walscheid, Iung, cultivateur; Bouillon, instituteur. Xouaxange, Jeanmaire, charron; Demange, instituteur.

Arrondissement de Toul.

CANTON DE COLOMBEY. — *Président*, Panin, maire à Colombey.

Membres : Allamps, Bidot, instituteur. Colombey, Humbert, juge de paix; Mény, notaire; Rouyer, adjoint; Maubon, directeur de la poste; Feissey, receveur de l'enregistrement; Charlot, garde général des forêts; Montignault, agent voyer; Marchal, greffier du juge de paix. Favières, Jacquet, percepteur. Germiny, Rouyer, propriétaire. Thuilley-aux-Groseilles, Latarche, adjoint. Vandeléville, Fontaine, notaire; Delunet, ancien maire.

CANTON DE DOMÈVRE. — *Président*, Poirson, juge de paix à Tremblecourt.

Membres : Bernécourt, Mahalin, propriétaire. Manoncourt, Rouyer, fils, cultivateur. Manonville, Rouyer, instituteur; Noviant-aux-Prés, Graind'épice, ancien notaire; Claude, agent voyer; Rosières-en-Haye, Jeanson, notaire.

CANTON DE THIAUCOURT. — *Président*, Didelot, juge de paix à Thiaucourt.

Membres : Arnaville, Henry, docteur-médecin. Essey-et-Maizerais, Rouyer, propriétaire. Fey-en-Haye, Jacquières, instituteur. Flirey, Varin, cultivateur. Pannes, Fondes, instituteur.

Remenauville, Deschiens, instituteur; Aubriot, propriétaire. Thiaucourt, Forel, propriétaire, membre du Conseil général; Pardieu, greffier du juge de paix; Jacques, notaire; Latour, receveur de l'enregistrement; Lequeux, percepteur; Rollet, propriétaire; Heymonet, négociant; Vanneson, agent voyer; Bouchon, propriétaire. Vilcey-sur-Trey, Duhamel, cultivateur.

CANTONS DE TOUL (NORD ET SUD). — *Président*, Drouard, maire à Toul.

Membres : Bicqueley, Prugneaux, propriétaire. Blénod-les-Toul, Vicherat, instituteur. Boucq, Mordier, propriétaire. Bruley, Douzain, membre du Conseil général; Mangin, instituteur. Ecrouves, Naudin, cultivateur. Foug, Botte, instituteur. Lagney, Magnion, instituteur. Ménil-la-Tour, Collin, membre du Conseil d'arrondissement. Toul, Aubry, manufacturier; Balland, juge de paix; Lachasse, juge de paix; Bataille, jeune, propriétaire; Collin, notaire honoraire; Grébus, principal du collége; Husson, pharmacien; Potier, vétérinaire; Chaucouillon, cultivateur au Libdo; François dit Albert, propriétaire; Variot, propriétaire; Briot, meunier.

§ 8. SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'ACCLIMATATION.

Il s'est fondé à Nancy une Société régionale, qui se propose pour but l'acclimatation des animaux et végétaux utiles. Sa circonscription, que l'on nomme *Zône du Nord-Est*, se compose des neufs départements suivants :

Ardennes, — Bas-Rhin, — Haute-Marne, — Haut-Rhin, — Haute-Saône, — Meurthe, — Meuse, — Moselle, — Vosges.

Si d'autres départements veulent se réunir à la Société, elle s'empressera, pour les admettre, d'élargir son cercle territorial. Dès à présent, elle possède des membres dans la Marne, et compte même déjà au nombre de ses affiliés le Comité central d'Agriculture de la Côte-d'Or.

Le minimum de sa cotisation annuelle est de 7 fr. Ses membres titulaires et payants sont aujourd'hui près du nombre de trois cents.

S'occupant de choses plus hardiment nouvelles, et faisant des expériences plus avancées que celles qui sont du domaine des cultivateurs proprement dits, elle n'en donne pas moins impulsion à des travaux analogues aux leurs. Aussi regarde-t-elle comme ses auxiliaires naturels les Sociétés d'Agriculture et les Comices agricoles de la Zône, lesquels peuvent d'ailleurs se placer à son égard en état d'affiliation, et jouissent alors d'avantages spéciaux.

Pour imprimer à sa direction un caractère vraiment large, et empêcher que jamais, dans l'intervalle que laissent entre elles les assemblées générales, l'action de son centre ne vienne à tenir trop de place aux dépens des extrémités de la Région, la Société

a décidé qu'elle ajoutait à ses six conseillers ordinaires, autant de *conseillers libres* qu'il y a de départements, dans la Zône, en dehors de la Meurthe. Représentants plus spéciaux de leur contrée, ces administrateurs, quoique non tenus de se rendre aux séances du Conseil, jouissent, quand ils veulent y assister, de la pleine voix délibérative.

Le siége de la société est le palais universitaire, rue Stanislas, à Nancy. La réunion des assemblées générales y a lieu ensuite d'une convocation arrêtée par le Conseil d'administration. Là se réunit aussi ce Conseil, dont les séances ont lieu le premier lundi de chaque mois, à 2 heures. Pour 1858, il est composé comme il suit :

Président, Parade, ✱, directeur de l'Ecole impériale forestière.

Vice-président, Aug. Monnier, ✱, président de la Société d'agriculture.

Secrétaire général, Dumast (le baron P, G.), ✱, ancien sous-intendant militaire.

Secrétaire du Conseil, Gauvain (Charles de), membre de la Société d'agriculture.

Secrétaire adjoint, Ernest Masson, avocat.

Trésorier, Soyer-Willemet, ✱, bibliothécaire de la ville de Nancy.

Conseillers ordinaires. — Binger, ancien notaire. — Godron, ✱, doyen de la Faculté des sciences. — Parmentier, à Lunéville. — Ernest Pierson, à Villers-les-Nancy. — Scitivaux de Greische (T. de), ✱, à Remicourt. — Viriot (Auguste), à la Neuveville.

Conseillers libres. — *Ardennes*, Oger, à la Grange-aux-Bois, près Mézières. — *Bas-Rhin*, Fée, professeur de botanique, à Strasbourg. — *Haut-Rhin*, Sace, docteur ès sciences, à Wesserling. — *Haute-Marne*, Renard (Athanase), ancien député, à Bourbonne. — *Haute-Saône*, Andelarre (le marquis d'), à Andelarre. — *Meuse*, Germay (A. de), à Ligny. — *Moselle*, Wendel (de), député, à Hayange. — *Vosges*, Paul Lormont, propriétaire, à Epinal.

Agent de la Société, pour les cotisations, Puel, rue des Quatre-Eglises, 51.

Il n'y a en France que deux sociétés d'acclimatation (celle de la *Zône du Nord-Est* et celle de la *région des Alpes*) qui soient AFFILIÉES à la société centrale ; les autres n'y sont qu'*agrégées* (1) ; et de ces deux, il n'y a que celle de Nancy qui publie un recueil périodique.

---

(1) *Affiliée* est le titre que décerne la Société impériale de Paris aux Sociétés nationales étrangères ; le mot dont elle se sert envers celle de Prusse, par exemple.

Elle a le projet de former, dans l'ancienne Pépinière, un *jardin de naturalisation* pour les arbres étrangers, et un *jardin zoologique*. Une oisellerie, prélude de la ménagerie future, est dès à présent établie au jardin botanique.

§ 9. VÉTÉRINAIRES.

Nancy, Werner, rue St-Jean, 1. — Jacob, rue d'Amerval, 8. — Henriet fils, impasse du Lycée, 2. — Voirin, rue St-Jean, 1.

Bayon, Joly. — *Blâmont,* J.-B. Mangenot. — Massot — *Delme,* Mouchot. — *Dieulouard,* Mansuy. — *Dieuze,* V.-E. Mangenot. — *Lunéville,* Dehan. — Gadel.— Poirson. — *Pont-à-Mousson,* Bernard.— Thouvenin. — Virlet. — *Rosières-aux-Salines,* Laroque. — Rougieux. — *Sarrebourg,* J. Mangenot. — M.-J.-L. Mangenot. — *Sornéville,* Deloche. — *Toul,* Potier. — *Vézelise,* Samson. — Perrin.

§ 10. POIDS ET MESURES.

Vérificateurs. — *Nancy,* Braulot, rue Lafayette, 3.

Lunéville, Bruneau. — *Toul,* Génot. — *Château-Salins,* Royer. — *Sarrebourg,* Grosse.

§ 11. MARCHÉS ET FOIRES DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Marchés. Château-Salins. — Vendredi.
Delme. — Vendredi.
Dieuze. — Mardi, vendredi ; aux grains, lundi.
Marsal. — Jeudi.
Vic. — Vendredi ; aux grains, jeudi.
Foires. Albestroff. — 26 juillet.
Altroff. — 3 novembre ou lundi suivant.
Château-Salins. — Lundi avant ou après le 24 juin.
Delme. — Aux bestiaux, 3e mardi d'avril et 2e mardi d'octobre.
Dieuze. — Le 1er lundi de chaque mois.
Insming. — Mardi après Pâques ; mardi après la Pentecôte ; 14 septembre.
Héming. — 25 août ou le lundi suivant.
Munster. — 9 mai ; 6 décembre.
Vergaville.— Jeudi avant les Rameaux ; jeudi après la Pentecôte ; 12 septembre.
Vic. — Jeudi de la Saint-Christophe ; jeudi gras ; 25 juillet ; 3e vendredi de septembre ; jeudi après la Toussaint.

Arrondissement de Lunéville.

Marchés. Baccarat. — Vendredi.
Badonviller. — Lundi, jeudi ; aux grains, lundi.
Blâmont. — Vendredi.
Lunéville. — Lundi, mercredi, vendredi ; aux grains, mercredi.

Foires. Baccarat. — Dimanche le plus rapproché du 17 juillet; le 25 juillet.
Badonviller. — Lundi de la Pentecôte; 1er lundi de septembre; lundi de la mi-carême; dernier lundi d'octobre.
Bayon. — Surlendemain de la Toussaint; lendemain de la Saint Marc; aux bestiaux, le 2e lundi de février et le 2e lundi d'août.
Bertrichamps. — 24 juin.
Blainville-sur-l'Eau.—Le 3e lundi de mai et le 2e lundi d'octobre.
Blâmont. — Lendemain de la Saint-Mathias, de la Saint-Jean et de la Saint-Michel.
Einville. — 1er lundi de mai; 1er lundi de septembre.
Fontenoy-la-Joute. — 25 juin ou le dimanche suivant.
Gerbéviller. — 15 février; 15 mai; 20 septembre; 18 octobre.
Lunéville. — Jeudi gras, jour de la Saint-Georges, de la Saint Jean et de la Saint-Remy.
Méhoncourt. — Jour de la Saint-Barthélemy.
Villacourt. — 1er lundi de février, de mai et d'août; 2e lundi de novembre.

Arrondissement de Nancy.

Marchés. Haroué — Jeudi.
Nancy. — Tous les jours, au Marché couvert. — Lundi, mercredi, vendredi, place Saint-Epvre.
Pont-à-Mousson. — Vendredi, samedi.
Saint-Nicolas. — Vendredi.
Vézelise. — Jeudi, samedi.
Foires. Custines. — Le dernier lundi d'août.
Diarville. — 24 mai; 22 octobre.
Dieulouard. — 2e lundi de juillet.
Flavigny. — 2e lundi d'avril; 2e lundi de décembre.
Frouard. — 1er lundi de Pâques; 3e lundi d'octobre.
Haroué. — 18 mai; 30 août; 8 novembre.
Nancy. — 20 mai; 2e lundi de février; laines, le 2e et le 3e samedi de juin; 2e lundi de novembre.
Nomeny. — 3e lundi de février; 1er lundi de juin; 1er lundi d'octobre.
Pagny-sur-Moselle. — Dernier mardi de février; 26 mars; 2e lundi d'août; dernier mardi de septembre.
Pont-à-Mousson. — 3e jeudi d'avril; 2e jeudi de septembre.
Pont-Saint-Vincent. — 1er lundi d'avril; dernier lundi de septembre.
Rosières-aux-Salines. — 9 mai; 1er septembre.
Saint-Nicolas. — Dernier vendredi de mars; samedi avant la Pentecôte; dernier vendredi de septembre.
Vézelise. — 22 janvier; 25 juin; 1er octobre; 1er mercredi de carême; 30 novembre; mardi après la Saint Remy; mardi de la mi-carême; 2 mai.

Arrondissement de Sarrebourg.

Marchés. Cirey. — Jeudi; aux grains, jeudi.
Lorquin. — Lundi; aux bestiaux, lundi de chaque quinzaine.
Phalsbourg. — Lundi; aux grains, mercredi.
Sarrebourg. — Mardi, vendredi.
Foires. Cirey. — Dimanche après le 29 janvier; 4e dimanche de carême; 20 août.
Dolving. — 4 juillet.
Fénétrange. — Lendemain de la Saint Nicolas; mardi après la Pentecôte.
Lixheim. — Lendemain de la Saint Simon ou le lundi suivant; le lundi après le 13 juin, jour de Saint Antoine de Padoue, fête patronale.
Lorquin. — Jour de la Saint Luc; le lundi avant Noël; le 4e lundi de février; le 1er lundi de mai; le 3e lundi de septembre.
Phalsbourg. — Jour de Saint Joseph; lundi après l'Assomption.
Réchicourt-le-Château. — 3 février; 1er mardi de septembre.
Sarrebourg. — Lundi de la Pentecôte; dimanche après la Saint Barthélemy, fête patronale de la ville; aux bestiaux, le 1er mardi de chaque mois.

Arrondissement de Toul.

Marchés. Blénod. — Jeudi.
Colombey. — Jeudi.
Foug. — Jeudi.
Thiaucourt. — Vendredi.
Toul. — Mercredi, vendredi.
Foires. Arnaville. — 3e dimanche de juillet.
Blénod-les-Toul. — 4e lundi de carême, 30 mai et 26 novembre.
Colombey. — 2e lundi de carême, mardi après la Pentecôte; 25 juillet; 25 octobre.
Domêvre-en-Haye. — Aux bestiaux, le lundi de Pâques et le 1er lundi d'octobre.
Essey-et-Maizerais. — 7 mai; 1er juin; 1er décembre.
Favières. — Lundi gras; 10 septembre.
Foug. — Jeudi gras; 25 novembre.
Liverdun. — 1er lundi de carême; 1er lundi après Noël.
Mandres-aux-Quatre-Tours. — 20 juillet.
Noviant-aux-Prés. — Lundi après la Saint Jean; lundi après la Saint Martin; 11 novembre.
Saiserais. — Le 1er lundi de mai.
Thiaucourt. — Lundi de la Pentecôte; 29 octobre.
Toul. — 3 septembre, jour de la Saint Mansuy, fête patronale de la ville; vendredi suivant; dimanche de Quasimodo; 3e lundi de juillet; 2e lundi de novembre.
Vandeléville. — Le 1er lundi de juillet et 1er septembre.
Uruffe. — 10 avril; 18 novembre.

CHAPITRE IX.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

Recettes générale et particulières des finances ; Percepteurs. — Payeur du département.—Enregistrement et domaines. – Contributions directes. — Contributions indirectes ; Garantie et monnaies ; Entrepôt des tabacs ; Octroi.— Ecole impériale forestière ; Conservation forestière. — Administration des postes ; Taxes. — Relais de poste. — Télégraphie électrique. — Banque de France.

§ 1er. RECETTE GÉNÉRALE.

(A Nancy, *ancien hôtel de Custines, place des Dames*, 11.)

Receveur général du département. — Akermann, ✱, place des Dames, 11.

Fondés de pouvoirs { Slawinski, chef de la comptabilité, cours Léopold, 15.
Lamy (Edouard), chargé de la correspondance.

Caissier, Chatelain, rue des Quatre-Eglises, 18.
Service des percepteurs, Deschappe.
Service de la caisse des dépôts, Marchal.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 3 heures.

Arrondissement de Château-Salins.

Receveur particulier des finances.—A Château-Salins, Blahay.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Albestroff, Melbech, fils. — (Albestroff, Altroff, Givrycourt, Hunskirich, Insming, Insviller, Léning, Lhor, Munster, Réning, Torcheville, Vibersviller, Vittersbourg.)

A Arracourt, Vachier - Degris. — (Arracourt, Athienville, Bathelémont, Bezange-la-Grande, Bezange-la-Petite, Bures, Coincourt, Juvrecourt, Réchicourt-la-Petite, Xanrey.)

A Bourdonnay, Collet. — (Bourdonnay, Donnelay, Hellocourt, Juvelize, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Moncourt, Ommerey, Xures.)

A Château-Salins, Ducret. — (Château-Salins, Amelécourt, Coutures, Fresnes, Gerbécourt, Hampont, Haraucourt, Lubécourt, Morville-les-Vic, Puttigny, Salival, Vaxy.)

A Delme, Girard. — (Delme, Alaincourt, Bacourt, Faxe, Fonteny, Hannocourt, Juville, Liocourt, Puzieux, Tincry, Viviers, Xocourt.)

A Dieuze, Demarthes. — (Dieuze, Blanche-Eglise, Gelucourt, Guéblange, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Tarquimpol, Zommange.)

A Haboudange, About. — (Haboudange, Achain, Bellange, Burlioncourt, Château-Voué, Conthil, Dalhain, Dédeling, Lidrequin, Obreck, Pévange, Riche, Sotzeling, Vannecourt, Vuisse.)

A Jallaucourt, Nepveu. — (Jallaucourt, Ajonconrt, Aulnois, Craincourt, Donjeux, Fossieux, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Mallaucourt, Oriocourt.)

A Lucy, Richard. — (Lucy, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chenois, Chicourt, Frémery, Lesse, Marthille, Morville, sur-Nied, Oron, Prévocourt, Saint-Epvre, Villers-aux-Oies.)

A Mòncel, Remy. — (Moncel, Aboncourt, Attilloncourt, Bioncourt, Chambrey, Grémecey, Manhoué, Mazerulles, Pettoncourt, Salonne, Sornéville.)

A Nébing, Collesson.— (Nébing, Bénestroff, Bermering, Guinzeling, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Montdidier, Neufvillage, Rodalbe, Vahl, Virming.)

A Vergaville, Durand de Lançon. — (Vergaville, Bassing, Bidestroff, Bourgaltroff, Cutting, Domnom, Guébestroff, Guébling, Guénestroff, Kerprich-les-Dieuze, Lidrezing, Saint-Médard, Zarbeling.)

A Vic, Collot. — (Vic, Marsal, Moyenvic.)

Arrondissement de Lunéville.

Receveur particulier des finances. — A Lunéville, Monnoyeur.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Anthelupt, Martelot. — (Anthelupt, Crévic, Deuxville, Flainval, Hudiviller, Maixe, Sommerviller, Vitrimont.)

A Azerailles, Carrière. — (Azerailles, Brouville, Gélacourt, Hablainville, Mignéville, Montigny, Pettonville, Reherrey, Sainte-Pôle, Vacqueville, Vaxainville, Veney.)

A Baccarat, Chatelain (Fr.-René).— (Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Fontenoy, Glonville, Lachapelle, Merviller, Thiaville.)

A Badonviller, Jacquel. — (Badonviller, Angomont, Bionville, Bréménil, Fenneviller, Neuf-Maisons, Neuviller, Pexonne, Pierre-Percée, Saint-Maurice.)

A Bayon, Heitz. — (Bayon, Brémoncourt, Froville, Haigneville, Lorey, Saint-Germain, Saint-Mard, Villacourt, Virecourt.)

A Bénaménil, Poirel. — (Bénaménil, Chenevières, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, Manonviller, Marainviller, Saint-Clément, Thiébauménil.)

A Blainville, Chatelain (Joseph).— (Blainville-sur-l'Eau, Barbonville, Charmois, Damelevières, Domptail, Einvaux, Haussonville, Landécourt, Méhoncourt, Romain, Velle-sur-Moselle, Vigneulles.)

A Blâmont, Robin. — (Blâmont, Ancerviller, Barbas, Frémonville, Gogney, Halloville, Harboney, Montreux, Nonhigny, Repaix, Verdenal.)

A Chanteheux, Mengin. — (Chanteheux, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Moncel, Monacourt, Parroy, Sionviller.)

A Einville, Bierry.—(Einville, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbesseaux, Drouville, Hoéville, Raville, Serres, Valhey.)

A Emberménil, Rayel. — (Emberménil, Amenoncourt, Autrepierre, Gondrexon, Leintrey, Reillon, Remoncourt, Vaucourt, Vého, Xousse.)

A Gerbéviller, Stael de Holstein. — (Gerbéviller, Fraimbois, Franconville, Haudonville, Hériménil, Lamath, Mont, Moriviller, Rehainviller, Xermaménil.)

A Herbéviller, Champeaux.—(Herbéviller, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre, Domjevin, Fréménil, Ogéviller, Reclonville, Saint-Martin.)

A Lunéville, Lallement de Liocourt.

A Moyen, Gigleux. — (Moyen, Essey-la-Côte, Flin, Giriviller, Magnières, Mattexey, Réménoville, Séranville, Vallois, Vathiménil, Vénezey.)

A Rozelieures, Delacroix. — (Rozelieures, Borville, Clayeures, Loromontzey, Saint-Boingt, Saint-Remy-aux-Bois.)

Arrondissement de Nancy.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Atton, Oudot. — (Atton, Autreville, Bezaumont, Landremont, Les-Ménils, Loisy, Millery, Morville-sur-Seille, Port-sur-Seille, Sainte-Geneniève, Ville-au-Val.)

A Essey-les-Nancy, Lafrance. — (Essey, Agincourt, Champenoux, Dommartemont, Laneuvellotte, Malzéville, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-les-Nancy, Seichamps, Velaine-sous-Amance.)

A Faulx, Rambois. — (Faulx, Belleau, Bratte, Chenicourt, Jeandelaincourt, Létricourt, Lixières, Malleloy, Morey, Serrières, Sivry.)

A Haroué, Jacquet. — (Haroué, Affracourt, Ceintrey, Crantenoy, Gerbécourt et Haplemont, Lemainville, Ormes-et-Ville, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont.)

A Laneuveville, de Lapisse de la Mothe. — (Laneuveville-devant-Nancy, Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coiviller, Ferrières, Flavigny, Fléville, Lupcourt, Richardménil, Saffais, Tonnoy, Ville-en-Vermois.)

A Lay-Saint-Christophe, Gervaize. — (Lay-Saint-Christophe, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Champigneules, Custines, Dommartin-sous-Amance, Eulmont, Laître-sous-Amance, Pixerécourt.)

A Lenoncourt, Sabotier. — (Lenoncourt, Art-sur-Meurthe, Buissoncourt, Cercueil, Erbéviller, Gellenoncourt, Haraucourt, Réméréville.)

A Leyr, Girard. — (Leyr, Armaucourt, Arraye-et-Han, Bey, Brin, Lanfroicourt, Moivrons, Montenoy, Villers-les-Moivrons.)

A Maxéville, Parisot.—(Maxéville, Chaligny, Frouard, Laxou, Marbache, Maron, Pompey, Velaine-en-Haye, Villers-les-Nancy.)

A Nancy, Mehl, place de Grève, 8.

A Neuviller-sur-Moselle, Demange. — (Neuviller-sur-Moselle, Bainville-aux-Miroirs, Benney, Crévéchamps, Laneuveville-devant-Bayon, Lebeuville, Leménil-Mitry, Mangonville, Roville, Saint-Remimont.)

A Nomeny, Mathieu. — (Nomeny, Abaucourt, Clémery, Eply, Mailly, Manoncourt-sur-Seille, Phlin, Raucourt, Rouves, Thézey-Saint-Martin.)

A Pont-à-Mousson, Salle.— (Pont-à-Mousson, Belleville, Blénod-les-Pont-à-Mousson, Dieulouard, Maidières, Mousson.)

A Praye, Collignon-Auguenot. — (Praye, Chaouilley, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-sous-Gugney, Forcelles-Saint-Gorgon, Fraisnes, Gugney, Saxon, They, Thorey, Vaudémont.)

A Pulligny, Didelot. — (Pulligny, Autrey, Frolois, Houdelmont, Marthemont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Thelod, Viterne, Xeuilley.)

A Saint-Nicolas, Stainville. — (Saint-Nicolas, Dombasle, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Varangéville.)

A Vandières, Janin. — (Vandières, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Jezainville, Montauville, Norroy, Pagny-sur-Moselle, Prény, Villers-sous-Prény, Vittonville.)

A Vandœuvre, Feyen. — (Vandœuvre, Chavigny, Heillecourt, Houdemont, Jarville, Ludres, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Tomblaine.)

A Vézelise, Bègue. — (Vézelise, Clérey, Goviller, Hammeville, Houdreville, Lalœuf, Ognéville, Omelmont, Quevilloncourt, Vitrey, Vroncourt.)

A Xirocourt, Grandjean.— (Xirocourt, Bouzanville, Bralleville, Diarville, Germonville, Gripport, Housséville, Jevoncourt, Saint-Firmin.)

Arrondissement de Sarrebourg.

Receveur particulier des finances. — A Sarrebourg, Thirion.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Azoudange, Grillot. — (Azoudange, Assenoncourt, Desseling, Fribourg, Guermange, Languimbert, Romécourt.)

A Cirey, Gasse. — (Cirey, Bertrambois, Lafrimbolle, Métairies-de-Saint-Quirin, Parux, Petit-Mont, Raon-les-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-et-Châtillon).

A Fénétrange, Gand.— (Fénétrange, Angviller, Berthelming, Bisping, Mittersheim, Niederstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel.)

A Lorquin, Gerl.— (Lorquin, Abreschwiller, Aspach, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Landange, Laneuveville-les-Lorquin, Neufmoulins, Niderhoff, Nitting, Vasperviller, Voyer.)

A Niederviller, Lagarde (Charles-Marie-Louis). — (Niederviller, Bieberskirch, Brouderdorff, Buhl, Harreberg, Hartzviller, Hommarting, Hommert, Plaine-de-Valsch, Réding, Schneckenbusch, Trois-Fontaines, Walscheid.)

A Phalsbourg, Singerlet. — (Phalsbourg, Berlingen, Bourscheid, Danne, Hangviller, Hérange, Metting, Mittelbronn, Vescheim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.)

A Réchicourt, Hemmerlé.— (Réchicourt-le-Château, Avricourt, Foulcrey, Gondrexange, Haie-des-Allemands, Hertzing, Ibigny, Igney, Moussey, Richeval, Saint-Georges.)

A Saint-Jean-Kourtzerode, Briot.—(Saint-Jean-Kourtzerode, Arschwiller, Brouviller, Dabo, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hazelbourg, Henridorff, Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Saint-Louis, Valtembourg.)

A Sarraltroff, Babillon.— (Sarraltroff, Bettborn, Bickenholtz, Dolving, Fleisheim, Gosselming, Hellering, Hillbesheim, Oberstinzel, Schalbach, Veckersviller, Vieux-Lixheim.)

A Sarrebourg, Marchal. — (Sarrebourg, Barchain, Bébing, Dianne-Capelle, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Imling, Kerprich-aux-Bois, Langatte, Rhodes, Xouaxange.)

Arrondissement de Toul.

Receveur particulier des finances.— A Toul, Aude.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Blénod-les-Toul, Poirson. — (Blénod-les-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Choloy-et-Val-de-Passey, Crézilles, Domgermain, Ménillot, Mont-le-Vignoble.)

A Colombey, Jacquet (Joseph). — Colombey-les-Belles, Allain-aux-Bœufs, Crépey, Dolcourt, Favières, Germiny, Saulxerotte, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles.)

A Euvezin, Prétavoine. — (Euvezin, Essey-et-Maizerais, Feyen-Haye, Flirey, Limey, Lironville, Pannes, Régniéville, Remenauville, Saint-Beaussant, Seicheprey.)

A Foug, Clément.—(Foug, Boucq, Bruley, Ecrouves-et-Grand-Ménil, Lagney, Lay-Saint-Remy, Laneuveville-derrière-Foug, Lucey, Pagney-derrière-Barine, Sansey, Trondes.)

A Gondreville, Deville. — (Gondreville, Aingeray, Bouvron, Dommartin-les-Toul, Fontenoy, Ménil-la-Tour, Sexey-les-Bois.)

A Maizières, Bouchon. — (Maizières, Bainville, Bicqueley, Chaudeney, Gye, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Villey-le-Sec.)

A Rosières-en-Haye, Rosaires.— (Rosières, Avrainville, Francheville, Gezoncourt, Griscourt, Jaillon, Liverdun, Manoncourt, Rogéville, Saizerais, Villers-en-Haye, Villey-Saint-Etienne.)

A Noviant-aux-Prés, Pellissier. — (Noviant-aux-Prés, Andilly, Ansauville, Beaumont, Bernécourt, Domêvre, Grosrouvre, Hamonville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manonville, Martincourt, Minorville, Royaumeix, Tremblecourt.)

A Thiaucourt, Lequeux.—(Thiaucourt, Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Jaulny, Rembercourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.)

A Toul, Husson.

A Vandeléville, Vanier. — (Vandeléville, Aboncourt, Battigny, Beuvezin, Courcelles, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Grimonviller, Pulney, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André.)

A Vannes, Dolot. — (Vannes-le-Châtel, Allamps, Bagneux, Barizey-au-Plain, Barizey-la-Côte, Gibeaumeix, Housselmont, Mont-l'Etroit, Saulxures-les-Vannes, Uruffe.)

PERCEPTEURS-SURNUMÉRAIRES.

Baraban, à Nancy. — Parisot, à Château-Salins. — Bastien, à Sarrebourg. — Grandjean, à Lunéville. — N., à Toul.

Commission d'examen pour l'emploi de percepteur-surnuméraire.

Cette commission, instituée par arrêté de M. le Préfet en date du 7 décembre 1857, est composée ainsi qu'il suit :

Président. Le secrétaire-général de la Préfecture; *Membres*, le receveur-général des finances, l'Inspecteur d'académie de la Meurthe.

§ 2. PAYEUR DU DÉPARTEMENT.

Payeur, Génin, ✻, rue d'Alliance, 6.

Chef de comptabilité, Gassendi, rue Sainte-Catherine, 23.
Caissier, Poirson, rue du faubourg Saint-Pierre, 106.
Vérificateur, Mangin, rue des Champs, 17.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4 heures, mais la caisse se ferme à 3 heures.

§ 3. ENREGISTREMENT, TIMBRE, HYPOTHÈQUES ET DOMAINES.

Directeur du département, Ladrague, r. du Manége, 13.
Inspecteur, Perrin (1re classe), rue de la Pépinière, 42.
Vérificateurs : à Nancy, Thomas, place de Grève, 4. — *Sarrebourg et Nancy*, Olivo, rue de la Monnaie, 2. — *Lunéville*, Gombault. — *Vic*, Dumaine, rue Saint-Pierre, 12, à Nancy. — *Toul*, Mangeon.

A Nancy. *Premier commis*, Duhaut, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76.
Chef de comptabilité, Poirier, à Dommartemont.
Garde-magasin contrôleur, Bernard, cours Léopold, 17.
Receveur du timbre à l'extraordinaire, Picard, rue Montesquieu, 21 bis.
Commis d'ordre, Tollin, rue Saint-Georges, 70.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 4 heures; ils sont situés rue des Tiercelins, à l'angle de la rue du Manége.

Arrondissement de Château-Salins.

Conservateur des hypothèques, Delavaud, à Vic.

Receveurs. — Enregistrement et domaines, actes judiciaires, Zugmayer, à Vic.

Enregistrement et domaines : — Guerrand, à Albestroff. —

Demonchaux, à Château-Salins.— Sauzay, à Delme. – Simoutre, à Dieuze.

Surnuméraire à Vic, Trousset.

Arrondissement de Lunéville.

Conservateur des hypothèques. Depéronne, à Lunéville.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Georges, à Lunéville. — Domaines et actes judiciaires, Grappin. — Enregistrement et domaines : — Guérin, à Baccarat. — Droin, à Bayon. — Clément, à Blâmont. — Bonniol, à Gerbéviller.

Surnuméraire à Lunéville, Hamelin.

Arrondissement de Nancy.

Conservateur des hypothèques. Bonnejoye, place de Grève, 5.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Brisson, rue Stanislas, 55 — Enregistrement des actes judiciaires, Couvreur, rue des Michottes, 11.—Domaines, Carmouche, rue Raugraff, 19.

Enregistrement et domaines : — Massonnet, à Nomeny. — Baudesson, à Pont-à-Mousson. — Delafournière, à Haroué. — Merle, à Saint-Nicolas. — Grimardias, à Vézelise.

Surnuméraires à Nancy, Berlet et Latour.

Arrondissement de Sarrebourg.

Conservateur des hypothèques et domaines. Marchal, à Sarrebourg.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils et judiciaires, Debay, à Sarrebourg.

Enregistrement et domaines : — Karcher, à Fénétrange. — Jeanbille, à Lorquin. — Carré, à Phalsbourg. — Salomon, à Réchicourt-le-Château.

Surnuméraire à Sarrebourg, Gérardin.

Arrondissement de Toul.

Conservateur des hypothèques. Noiret, à Toul.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Ris, à Toul.— Enregistrement des actes judiciaires, Lemonnier de la Haitrée.

Enregistrement et domaines : — Foissey, à Colombey. — Salmon, à Noviant. — Latour, à Thiaucourt.

Surnuméraire à Toul, Caro.

§ 4. CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeur du département, Guillot, rue St.-Dizier, 127.

Inspecteur, Carpentier, rue Montesquieu, 8.

1er *Commis,* Jacquemin, rue Saint-Dizier, 127.

Les bureaux s'ouvrent à 8 heures et se ferment à 3.

A Nancy, contrôleur principal, Contal.
Denizot (1re classe), rue de la Constitution, 3.
Doucet (1re classe), rue Saint-Georges, 69.
A Pont-à-Mousson, Fleuret, contrôleur (1re classe).
Lunéville, Bernard (1re classe). — Menusier (2e classe).
Toul, Jacquemin (Camille) (3e classe).
Château-Salins, Varaigne (2e classe).
Dieuze, Keller (3e classe).
Sarrebourg, Lorin (3e classe).
Surnuméraires à Nancy, Maréchal, Poyet.

§ 5. CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET TABACS.

Directeur du département, de Gérando, ✻, rue de la Source, 10, à Nancy.

1er *Commis de direction*, Lecouteux, rue d'Alliance, 21. — 2e *Commis*, Michelin, place de la Carrière, 39.
Surnuméraire de direction, Collin, rue de la Source, 5.

Les bureaux de la direction sont ouverts de 9 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Arrondissement de Nancy et de Toul.

Inspecteur divisionnaire, Reiter, rue St-Nicolas, 31, à Nancy.
Sous-inspecteur actif, Bresson, rue Raugraff, 23, à Nancy.

Recette principale.

Receveur principal, Dupuich, rue des Tiercelins, 34, à Nancy.

1er *Commis de recette principale*, Wollbrett, cours Léopold, 24, à Nancy. — 2e *Commis*, Grillot, rue Saint-Dizier, 83, à Nancy.
Surnuméraire de recette principale, Vermander, rue du Pont-Mouja, 8, à Nancy.

Recette particulière et buraliste.

Receveur particulier, Jambois, Grande-Rue (Ville-Vieille), 43, à Nancy.

Les bureaux sont ouverts, pour la recette principale et particulière, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, et pour la recette buraliste et de navigation du 1er avril au 1er octobre, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et du 1er octobre au 1er avril, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Entreposeur des tabacs, Gandelet, rue de la Charité, 23, à Nancy.

Contrôleurs, Cuénat, rue Saint-Julien, 23, à Nancy. — Lavault, rue de la Hache, 40, à Nancy.

Contrôleur à Pont-à-Mousson, Mayerhoffen.

Receveur particulier sédentaire à Pont-à-Mousson, Vaulot.

Recettes ambulantes. Neuves-Maisons, Receveur, Demougeot. Commis principal, Brégeot. *Champigneules*, Receveur, Martin, C. Spite. — *Saint-Nicolas*, Receveur, Moussu, C. Moreau. — *Nomeny*, Receveur, Saint, C. Gardot. — *Vézelise*, Receveur, Marchal, C. Davin.

Salines de Varangéville — Receveur particulier sédentaire, Amédée. Chef de service, Munetrez.

Salines de Saint-Nicolas-Varangéville. Contrôleur pour les deux salines, Lecocq, Receveur particulier sédentaire, Réant.

Contrôleur, à Toul, Crampon.

Receveur particulier entreposeur, à Toul, Dantessanty.

Recettes ambulantes. — *Colombey*, Receveur, Le Barbey de Beaumont. Commis principal. Prost. — *Ecrouves*, R. Bernardin. C. Etienne. — *Thiaucourt*, R. François. C. Sallou.

Arrondissement de Château-Salins.

Inspecteur divisionnaire, Varaigne, à Château-Salins.

Receveur principal entreposeur, Chaboz.

Commis de recette principale, Ris.

Recettes ambulantes. — *Dieuze*, Receveur, Marin. Commis principal, Poinsignon jeune — *Vic*, R. Parmentier, C. Sabotier. — *Albestroff*, R. Poinsignon aîné, C. Broquard. — *Delme*, R. Prost, C. Vitry.

Salines de Dieuze. — *Contrôleur*, Bailly. — *Receveur particulier*, Binger.

Salines de Moyenvic, Saléaux et Vic. — *Contrôleur*, Tincelin, à Moyenvic. — *Receveurs particuliers*, de Gisors, à Moyenvic; Barry, à Saléaux.

Arrondissement de Lunéville.

Sous-inspecteur divisionnaire, Clouët, à Lunéville.

Receveur principal entreposeur, Moussu-Belcour, à Lunéville.

Commis de la recette principale, Bresson, à Lunéville.

Contrôleur, Detz, à Lunéville.

Recettes ambulantes. — *Lunéville* (banlieue), Receveur, Petitmengin. Commis principal, Chané. — *Baccarat*, R. de Bigault du Granrut, C. Dufau. — *Blâmont*, R. Matton, C. Collas. — *Gerbéviller*, R. Lecomte, C. Munier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sous-inspecteur divisionnaire, Jouin, à Sarrebourg.
Receveur principal, Bérard, à Sarrebourg.

Commis près la recette principale, Royer.

Recettes ambulantes. — *Phalsbourg*, Receveur, Cyvoct. Commis principal, Martinot. — *Fénétrange*, R. Melchior, C. Simon. — *Lorquin*, R. Courier, C. Marquier. — *Héming*, R. Santaëlla, C. Bert.

Bureau de garantie.

Contrôleur, Beaufils, rue du Tapis-Vert, 8.
Essayeur, Mayeu, rue du Point-du-Jour, 7.

Le bureau, placé à la Mairie, entrée par la rue des Dominicains, est ouvert les mardi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi.

§ 6. OCTROI.

Nancy (régie simple), Bureau central, rue St-Jean, 54.
Préposé en chef, Breffort, rue Saint-Jean, 54.
Contrôleur, Coste, rue de la Pépinière, 31.
Sous-contrôleur, Jeanson, rue de l'Hospice, 11.
Receveur du bureau central, Lécrivain, rue de la Hache, 39.

Brigadier, Thoni, rue Notre-Dame, 52.
Commis aux écritures, Cochin, rue Saint-Nicolas, 35.
Le bureau central est ouvert de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.

Receveurs aux bureaux d'entrée. — Haye, rue du faubourg Saint-Georges, 18. — Frachet, rue du Montet, 44. — Colin, rue du faubourg Sainte-Catherine, 2. — Varenne, rue de Metz, 80. — Thomas, rue de Malzéville, 51. — Louis, rue du faubourg Stanislas, 27. — Lorrain, rue du faubourg Saint-Pierre, 135. — Bedon, rue du faubourg Stanislas, 2.—Marchal, rue du faubourg Saint-Jean, 2. — Blanchard, rue du Montet, 32.

Commis-ambulants. — Lestrehan, rue de Metz, 1. — Boulanger, rue Sainte-Catherine, 3. — Munier, rue de la Source, 1. — Hedrich, rue de Malzéville, 1. — Morlot, rue Stanislas, 63.— Lespiandel, rue Saint-Dizier, 152.—Marchand, rue Sainte-Anne,

16. — Fruitier, rue Stanislas, 7. — Kœssler, rue du faubourg Stanislas, 42. — Beaujard, rue du faubourg Saint-Georges, 14. — Bouteille, rue des Jardins, 1. — Breffort, rue Saint-Jean, 54. — Bourgeois, rue Saint-Thiébaut, 19. — Louviot, rue du faubourg Saint-Pierre, 216.—Prevot, rue du faubourg Saint-Pierre, 60.— Fournier, rue Saint-Nicolas, 59.—Picard, rue Primatiale, 18. — Maiaux, rue Saint-Nicolas, 70. — Fiessler, rue de la Pépinière, 28. — Quoyeser, rue Saint-Thiébaut, 15.

Commis surnuméraires. — Gillet, rue Saint-Dizier, 91. — Jean, rue Notre-Dame, 10.

§ 7. POSTES (ADMINISTRATION DES).

Notions générales sur le service des postes.

Les lettres pour les colonies françaises peuvent être expédiées affranchies ou non affranchies par les navires de commerce français partant des ports de France; la taxe est celle des lettres échangées entre les bureaux de poste de l'Empire, plus un droit fixe de 10 centimes pour voie de mer. Les lettres des ou pour les militaires et marins sont exemptes de ce droit.

Les lettres pour les colonies françaises de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyanne française, du Sénégal et des îles Saint-Pierre et Miquelon peuvent aussi être expédiées par la voie anglaise, avec ou sans affranchissement; à partir de 1857, elles payent, jusqu'à 7 grammes 1|2 inclusivement : les lettres affranchies, 50 centimes; celles non affranchies, 60 c.; elles doivent porter sur l'adresse les mots : *voie d'Angleterre*. Les lettres pour les établissements français dans l'Inde peuvent être expédiées par la voie de Suez, avec ou sans affranchissement; elles payent : les lettres affranchies, 60 c.; celles non affranchies, 70 c.; elles doivent porter sur l'adresse : *voie de Suez*.

Le *service entre la France et l'Algérie* se fait par des paquebots qui partent de Marseille pour Alger le mardi et le samedi; pour Oran le jeudi, et pour Stora le vendredi, à midi, et arrivent : à Alger, après 50 h. de traversée, le jeudi et le lundi à 2 h. du soir; à Oran, après une traversée de 70 h., le dimanche à 10 h. du matin; et à Stora, après 52 h. de traversée, le dimanche à 4 heures du soir.

Le retour s'opère d'Alger le mardi et le samedi, à midi, pour arriver à Marseille le jeudi et le lundi, à 2 h. du soir. — D'Oran le départ a lieu le jeudi à midi, et l'arrivée à Marseille, le dimanche à 10 h. du matin; de Stora le départ a lieu le mercredi à midi, pour arriver à Marseille le vendredi à 4 h. du soir.

La taxe et les conditions d'envoi *des lettres et des imprimés pour l'étranger* sont réglées par des décrets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste; ils se trouvent aussi dans l'*Annuaire des postes*.

TIMBRES-POSTES. — DE LEUR VALEUR. — DE LEUR EMPLOI.

Les timbres-postes sont de cinq couleurs différentes : couleur verte, valeur 5 centimes ; couleur bistre, valeur 10 c.; couleur bleue, valeur 20 c. ; couleur orange, valeur 40 c. ; couleur rouge, valeur 80 c. Ils sont vendus dans les bureaux de poste, dans les débits de tabac et par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les lettres échangées entre les bureaux de poste de l'intérieur de l'Empire, de la Corse et de l'Algérie, et les lettres des et pour les militaires et marins en garnison ou en station dans les colonies françaises, ou présents sous les drapeaux ou pavillons à l'étranger, demandent suivant leur poids, les affranchissements suivants : jusqu'à 7 grammes 1/2 inclus 20 c., non affranchies 30 c. ; au-dessus de 7 gr. 1/2 jusqu'à 15 gr. inclus 40 c., non affranchies 60 c. ; au-dessus de 15 gr. jusqu'à 100 gr. inclus 80 c., non affranchies 1 fr. 20 c. ; au-dessus de 100 gr. jusqu'à 200 gr. inclus 1 fr. 60, non affranchies 2 fr. 40 c.; au-dessus de 200 gr. jusqu'à 300 gr. inclus 2 fr. 40 c., non affranchies 3 fr. 60 c.; et ainsi de suite, en ajoutant par 10 gr. ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non affranchissement.

Les lettres de la ville pour la même ville affranchies ou non payent suivant leur poids, jusqu'à 15 gr. exclus 10 c.; de 15 gr. à 30 gr. 20 c. ; de 30 gr. à 60 gr. 30 c. ; de 60 gr. à 90 gr. 40 c.; de 90 gr. à 120 gr. 50 c. ; et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par chaque 30 gr. ou fraction de 30 gr.

Les lettres de la ville siége du bureau, pour les autres localités de l'arrondissement postal ; les lettres d'un bureau de poste pour une distribution dépendant de ce bureau, et réciproquement, affranchies ou non, payent suivant leur poids, jusqu'à 7 gr. 1/2 exclus 10 c. ; de 7 gr. 1/2 à 15 gr. 20 c. ; de 15 gr. à 30 gr. 30 c. ; de 30 gr. à 60 gr. 40 c. ; de 60 gr. à 90 gr. 50 c. ; et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par 30 gr. ou fraction de 30 gr. excédant.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-postes sur les lettres.

Toute lettre pour l'intérieur revêtue d'un timbre-poste insuffisant est considérée comme non affranchie et taxé comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 7 gr. 1/2 est affranchie avec un timbre bleu, valeur 20 c., elle est considérée comme non affranchie ; elle doit 60 c. : en déduisant 20 c. que représente le timbre bleu, il reste à payer 40 c.

Les lettres pour l'étranger sont affranchies au moyen de timbres-postes et jetées à la boîte ; ou bien en numéraire, au guichet des bureaux, et laissées entre les mains des agents des postes. Revêtues de timbres insuffisants, elles sont considérées comme

non affranchies et ne peuvent recevoir cours, si elles sont à destination de pays pour lesquels l'affranchissement est obligatoire.

Le poids des timbres-postes est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

L'emploi fait sciemment d'un timbre-poste ayant déjà servi est puni d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. (Loi du 16 octobre 1849.)

TAXE DES IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES.

(*Loi du 25 juin 1856.*)

La taxe de ces objets est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement en numéraire ou en timbres-postes. Leur poids ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, et leur dimension 45 centimètres. Ils ne doivent renfermer aucune lettre ou note manuscrite pouvant tenir lieu de correspondance, sous peine d'une amende de 150 francs à 300 francs, et, en cas de récidive, de 300 fr. à 3,000 fr.

Les imprimés sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface. Ils sont de trois classes :

1° *Les journaux politiques*, taxe 4 centimes par exemplaire de 40 grammes et au-dessous ; au-dessus de 40 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant ; moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié, ou pour les départements limitrophes.

2° *Les publications périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie*, taxe 2 centimes par exemplaire de 20 grammes et au-dessous ; au-dessus de 20 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant ; moitié de ces prix dans les cas indiqués au paragraphe ci-dessus.

3° *Les circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix courants, livres, gravures, lithographies, en feuilles, brochés ou reliés*, taxe 1 centime par paquet ou exemplaire isolé de 5 gr. et au-dessous, pour tout l'Empire ; 1 cent. en sus par chaque 5 gr. ou fraction de 5 gr. excédant jusqu'à 50 gr. ; de 50 gr. à 100 gr. 10 cent., uniformément ; au-dessus de 100 gr., 1 cent. en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr.

Les avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix courants et avis divers sont reçus sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes par exemplaire de 10 grammes et au-dessous, pour l'arrondissement du bureau, et 10 cent. pour le reste de l'Empire ; augmentation : 5 cent. ou 10 cent. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

Les cartes de visite sont reçues sous enveloppes non fermées, aux conditions ci-dessus. La même enveloppe peut renfermer deux cartes sans augmentation de prix.

Les échantillons sont affranchis au prix des imprimés de la 3e classe. Sont reçus comme échantillons tous objets du poids de 3 kilogrammes et au-dessous, qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances. Modes facultatifs d'expédition : bandes mobiles, sacs en toile ou en papier, boîtes, caisses, étuis fermés avec de simples ficelles faciles à dénouer, fioles transparentes assujetties convenablement dans des caisses solides.

Le port des papiers de commerce ou d'affaires est de 50 c. par paquet de 500 gr. et au-dessous. Au-dessus de 500 gr., un centime en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr.

Les objets qui précèdent sont taxés comme lettres s'ils ont été expédiés sans affranchissement ; s'ils ont été affranchis en timbres-postes et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de payement.

Articles d'argent. — La poste se charge, moyennant un droit de 2 p. 0/0, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans les bureaux. Il est remis aux déposants, en échange, des mandats qui peuvent être payés aux ayants droit dans tous les bureaux de l'Empire et de l'Algérie. Les envois d'argent sont encore reçus pour les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies françaises ou sur les bâtiments de l'État, et pour les transportés à Cayenne. Le minimum des dépôts est fixé à 50 centimes. Au-dessus de 10 francs, les mandats supportent un droit de 35 centimes pour timbre.

Transport illicite des correspondances. — La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes, des lettres *cachetées ou non cachetées* circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis, des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers, imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés. Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 francs, et, en cas de récidive, d'une amende de 300 francs à 3,000 francs (Arrêté du 27 prairial an IX et loi du 22 juin 1854).

De la suscription des lettres. — Le public ne saurait apporter trop de soin à la rédaction de l'adresse des lettres qu'il confie à la poste, afin d'éviter les fausses directions. Les noms doivent être écrits très-lisiblement, et surtout le nom du bureau de poste ou de distribution qui dessert le lieu de destination. Lorsque le lieu de destination a une dénomination commune, soit en France, soit à l'étranger, on doit indiquer le nom du pays étranger ou du département français ; par exemple : Valence (Espagne), Valence (Drôme) ; Grenade (Espagne), Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Le timbre d'affranchissement doit être placé sur l'angle droit supérieur de la lettre.

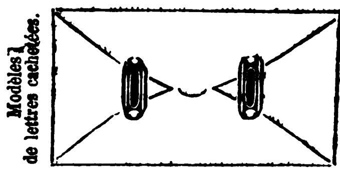
Modèle de la suscription d'une lettre.

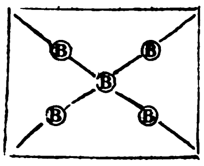
Monsieur Grandchamp,
négociant, *à Mavilly,*
(Côte-d'Or.) *par* **Beaune.**

Lettres chargées et chargements de valeurs cotées. — Les lettres auxquelles le public attache une importance particulière peuvent être chargées. Ces lettres doivent toujours être présentées au bureau de poste et affranchies. L'Administration en donne reçu aux déposants et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles payent, outre la taxe ordinaire, une surtaxe de 20 c.

Les lettres chargées doivent être placées sous enveloppe et cachetées au moins de deux cachets en cire fine; ces cachets doivent être placés de manière à retenir tous les plis de la lettre; ils doivent tous porter la même empreinte.

Modèles de lettres cachetées.





Les *valeurs cotées* sont des objets précieux de petite dimension qui payent 2 p. 0/0 de la valeur estimée. L'estimation ne peut être inférieure à 30 francs ni supérieure à 1,000 francs. Elles sont renfermées, en présence des directeurs, dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 centimèt. d'épaisseur. Poids maximum : 300 gr.

INSPECTION DE LA MEURTHE.

Inspecteur chef de service. A Nancy, Le Marquis d'Hautefort, rue de la Constitution, 2.

Directeur comptable des postes du département, à Nancy, Bernard, rue Saint-Nicolas, 2.

Sous-Inspecteur, Cerquand, rue de la Poissonnerie, 45.

Contrôleur, Wegelin, rue de l'Hospice.

Commis de la direction. — 1. Bichebois. — 2. Brisson. — 3. Fourie. — 4. Ulry. — 5. Girod. — 6. A. Quinet. — 7. Collenot.

Surnuméraire, de Sabatier. — *Aspirant,* Nimsguern.

Facteurs de ville.

1. Remy, facteur chef, rue Ste-Catherine, 37.
2. Antoine, rue de la Pépinière, 21.
3. Pelletier, rue de Grève, 35.
4. Ferry, rue de la Hache, 1.
5. Thouvenin, r. du Montet, 28.
6. Fiatte, rue St-Nicolas, 89.
7. Jackell, r. de la Hache, 47.
8. Jacquet, r. du Sapin-Sainte-Catherine, 10.
9. Pillon, r. des Maréchaux, 10.
10. Wolff, r. Saint-Nicolas, 73.
11. Valentin, r. du Montet.
12. Ferry jeune, rue Sainte-Catherine, 18.

Garçons de bureaux. 1. Mathis; — 2. Jeansin, à la direction.

Leveur de boîtes. Hallius.

Les bureaux sont ouverts de 7 heures du matin à 8 heures du soir en été, et de 8 heures du matin à 7 heures du soir en hiver.

Boîtes des postes aux lettres.

A la direction, r. St-Nicolas, 2.
A l'Hôtel-de-Ville.
Sur la place Saint-Epvre.
Au grand Séminaire.
Au faubourg de Metz.
A la porte Sainte-Catherine.
A la Porte-Neuve.
Rue Saint-Dizier, au Marché couvert.
Au faubourg Saint-Georges, 32.
Rue Saint-Jean, 56.
A la porte Stanislas.
A la Gare du Chemin de fer.

Les boîtes aux lettres supplémentaires placées dans les différents quartiers de la ville se lèvent une heure avant celle du bureau. — La boîte placée à la gare du chemin de fer est levée 10 minutes avant le départ de chaque train ; le public doit éviter d'y jeter la correspondance pour Nancy et la banlieue.

DIRECTEURS ET DIRECTRICES.

Arrondissement de Château-Salins.

A Albestroff. Mlle Curcly.
Château-Salins. Silice.
Moyenvic. Mme Colin.
Dieuze. Colin.
Vic. Mlle Schœrer.
A Delme. Mme Vve Grasse.
Altroff. Mlle Lejeune.
Aulnois. (Distribution) Mme Vincent.
Maizières. Mme David.

Arrondissement de Lunéville.

A Lunéville. Huron.
Baccarat. Mllé Voisin.
Blâmont. Mme Villermain.
A Gerbéviller. Mme Dolinski.
Bayon. Mme Demange.
Badonviller. Mlle Jeanpierre.

Arrondissement de Nancy.

A Pont-à-Mousson. Mayer.
Vézelise. Mlle Gillon.
Haroué. Mlle Barrey.
Neuviller. Mme Labrosse.
St-Nicolas. Mme Tyszkiewicz.
Nomeny. Mme Pelgrin.
A Pont-Saint-Vincent. Mme de Saint-Martin.
Flavigny (Distribution). Vuillaume.
Vandeléville (Distribution). Husson.

Arrondissement de Sarrebourg.

A Sarrebourg. Sido.
Phalsbourg. Mme Neuville.
Lorquin. Mme Sicard.
A Fénétrange. Mlle Baumann.
Réchicourt. Mlle Lavillatte.

Arrondissement de Toul.

A Toul. Baltzer.
Colombey. Maubon.
A Thiaucourt. Gallot.
Noviant. Rouyer.

(La septième colonne du tableau, page 123, indique le bureau de poste par lequel chaque commune est desservie.)

§ 8. EAUX ET FORÊTS.

Ecole impériale forestière.

Directeur, Parade, ✱, rue Girardet, 12.

Inspecteurs des études, Lanier, faubourg St-Pierre, 47. — Nanquette, rue Girardet, 10.

Professeurs. — Culture forestière, Lanier. — Aménagements, Nanquette. — Mathématiques, Regneault, rue Saint-Dizier, 138. — Histoire naturelle, Mathieu, rue Stanislas, 46. — Jurisprudence et législation, Meaume, ✱, rue Saint-Dizier, 1. — Travaux topographiques, Barré, rue de Metz, 4.

32e Promotion. — 1855. — Gardes généraux en application.

Cavaroz, à Strasbourg.
Desjobert, à Bourges.
Cabarrus, à Rennes.
Petit, à Beaune.
Bertrand, à Tours.
Baucheron, à Blois.
Barbier de la Serre, à Lyons-la-Forêt.
Jolivet, à Sarrebourg.
D'Arbois de Jubainville, à Epinal.
Guy, à Verdun.
Caussé, à Limoux.
Noël, au Mans.
Poulmaire, à Saint-Dié.
Cézard, à Senones.
Dubois, à Villers-Cotterets.
Thomas, à Grenoble.
D'Uzer, à Pau.
Maréchal, à Moulins.
De Monteil, à Montluçon.
Noisette, à Pontarlier.
Liébaut, à Beauvais.

33e Promotion. — 1856. — Elèves à l'Ecole forestière.

De la Berge.
De la Morinerie.
Ernst.
Crousse.
Lartigue.
Gomien.
Combrau.
Chatelain.
Chapelain.
Vanhoucke.
Sédillot.
Vernin.
Morel.
Champenois.
De Saint-Paul.
Vasselot de Regné.
Delaporte.
De Villeneuve.
Castel.
Duchalais.
De Douhet d'Auzers.
Prudot.
Ballin.
Beaumont (recommence sa 1re année).
Dincher.
De Lamothe.

Elève de la couronne :

Odent.

34e Promotion. — 1857. — Elèves à l'Ecole forestière.

Muel.	Lebouef.	Hériard.
Jaquiné.	Desprez.	François.
Pichon.	Bernard.	Guiraud.
Regneault.	De Traversay.	De Lamotte.
Lamblé.	Darcy.	Blandin.
Weyer.	Moyse.	Joly.
Cézard (Stanislas.)	Porché.	Duhamel.
Anthelme.	De Bormans.	Boniface.
Fliche.	De Neufville.	Mabaret.
Mathieu.	Levret.	Mignerot.
Davesne.	Phal.	De la Haye Jousselin.
Materre.	Cézard (Marius).	

§ 9. CONSERVATION FORESTIÈRE.

Conservateur, Fliche, ✻, rue de la Visitation, vis-à-vis la chapelle du Lycée.

Sous-Inspecteur sédentaire. Defaut, rue des Dominicains, 49.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

INSPECTION DE LUNÉVILLE.

Inspecteur, Meslier de Rocan.

Sous-Inspecteur, Daubrive, à Lunéville.

Gardes généraux, Darantière, à Lunéville. — Robillard, à Badonviller. — Gény, à Baccarat.

INSPECTION DE NANCY.

Inspecteur, De Frawemberg, cours Léopold, 36.

Sous-Inspecteur, Bresson, rue de l'Hospice, 12.

Garde général, à Nancy, Gromand, rue de la Pépinière, 15. — *Pont-à-Mousson*, Lahalle. — *Vézelise*, Boppe (Lucien).

INSPECTION DE SARREBOURG.

Inspecteur, Rolland.

Sous-Inspecteur, Mangin.

Gardes généraux, Roussel, à Phalsbourg. — Maguin, à Cirey.

Garde à cheval, Dhallet, à Sarrebourg.

Inspecteur, Caille, à Abreschwiller.

Sous-Inspecteur, Bernard, à Abreschwiller.

Garde général, Betting de Lancastel, à Valscheid.

INSPECTION DE TOUL.

Inspecteur, Micard.

Sous-Inspecteur, Huc de la Blanche.

Gardes généraux, Charlot, à Colombey. — De Ladonchamp, à Noviant. — De Dumast, à Toul.

INSPECTION DE VIC.

Inspecteur, Vautier.
Sous-Inspecteur, Boiselle, à Château-Salins.
Gardes généraux, Mathieu, à Dieuze.—Foissey, à Albestroff.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

Sous-Inspecteur, Morel, petite rue d'Alliance, 1.

§ 10. LOUVETERIE (LIEUTENANTS DE).

Arrondissement de Château-Salins.

Cantonnement de Château-Salins. — De Boursier, à Bathelémont.

Arrondissement de Lunéville.

Cantonnements de Lunéville, nord et sud.— De Lambertye, à Gerbéviller.

Cantonnements de Baccarat et de Badonviller. — Eugène Chevandier, ✻, à Cirey.

Arrondissement de Nancy.

Cantonnements de Nancy, est et ouest.—Lezay de Marnésia, à Nancy.

Cantonnements de Vézelise et de Colombey. — Rollin, de Vézelise.

Cantonnements de Pont-à-Mousson et de Noviant. — De Fréhau, de Vittonville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Cantonnements de Phalsbourg, Abreschwiller et Valscheid. — Georges Chevandier, à Saint-Quirin.

Cantonnements de Sarrebourg et de Cirey. — Eugène Chevandier, ✻, à Cirey.

Arrondissement de Toul.

Cantonnements de Toul, nord et sud. — Desloges, à Toul.

§ 11. RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX.

Arrondissement de Château-Salins.

A *Château-Salins*, Bailly.
Dieuze, Lorrain.
Altroff, Février.
Bourdonnay, Dieudonné.
A *Delme*, Bastien.
Loudrefing, Parentin.
Moyenvic, Démoyen.

Arrondissement de Lunéville.

A *Lunéville*, Burtin, fils.
Bénaménil, Mangin.
Blâmont, Helluy.
A *Ménil-Flin*, Demange.
Moyen, Choux.

Arrondissement de Nancy.

A Nancy, Ottenheimer, r. des Tiercelins, 42.
Pont-à-Mousson, Munier.
Belleville, Colson.
Champenoux, Demoyen.
A Dombasle, Gérardin.
Flavigny, Hergué.
Neuviller, N.
Velaine-en-Haye, Ottenheimer.

Arrondissement de Sarrebourg.

A Sarrebourg, Gasse.
Phalsbourg, Moye.
Fénétrange, Müller.
A Héming, Cherrière.
Hommarting, Touche.

Arrondissement de Toul.

A Toul, Robert, fils.
Bainville-sur-Madon, Bazin.
Beaumont, Grandidier.
A Colombey, Baudot.
Lay-St-Remy, De La Salle.
Rosières-en-Haye, Husson.

§ 12. TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

INSPECTION DE NANCY.

L'inspection de Nancy s'étend sur les départements de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle.

Inspecteur des lignes télégraphique, Beer.

DIRECTION DE NANCY.

La direction et les bureaux du télégraphe électrique sont installés à Nancy, hôtel de la Préfecture (côté de la Pépinière).

Du 1er avril au 30 septembre les bureaux sont ouverts au public de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Un service de nuit étant établi pendant la saison d'hiver, ils sont ouverts, jour et nuit, du 1er octobre au 31 mars.

Directeurs et chefs de station.

Rubichon, directeur à Nancy, hôtel de la Préfecture.
Chauvassaigne, directeur à Metz, au Palais de Justice.
Louis, chef de station à Lunéville.
Mombrun, chef de station à Thionville.

Stationnaires de la direction de Nancy. — Clouqueur. — Besnard. — Cuper. — Evrard. — Aubry. — Wette. — Estienne. — Pichon. — Lecomte.

Surnuméraires —Raybois.—Cézar.—Riotte.—Spetz.—Mutelé.

Stationnaires détachés à la garde du chemin de fer de Nancy.— Varin. — Picard. — Muller.

Surveillants des sections télégraphiques de l'inspection. — Defrance. — Josan. — Cotrel. — Hénin. — Brion. — Mamias. — Demenu.

Piéton de la direction de Nancy. — Cézard.

CHAPITRE X.

AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Docteurs en médecine; Officiers de Santé ; Pharmaciens, etc. — Jury de médecine. — Médecins des épidémies. — Médecins cantonaux. — Conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Comité central de vaccine et vaccinateurs.—Cours d'accouchement. — Etablissements départementaux; Hospices; Maisons de charité et Bureaux de bienfaisance. — Etablissements particuliers. — Monts-de-Piété. — Caisses d'épargne, de retraite et sociétés de prévoyance. — Sociétés charitables.

§ 1er. AGENTS SANITAIRES.

Arrondissement de Nancy.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE, A NANCY.

(On a indiqué, après le nom des docteurs, les heures auxquelles ils donnent audience chez eux.)

Béchet, rue Stanislas, 34. (Tous les jours de 2 à 3 heures.) — Bertin, rue Saint-Dizier, 89. (Tous les jours, de 2 à 3 heures, les dimanches exceptés.) — E. Bertin, fils, rue Saint-Dizier, 89. — Bertrand, rue de la Source, 10. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — Boppe, faubourg Saint-Pierre. — Castel, rue Saint-Dizier, 24.—V. Chatelain, ✱, rue Lafayette, 6. (Tous les jours, de midi à 2 heures 1/2.) —Ch. Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44. — Colin, chemin de la Garenne, 17. — Collin-Bouligny, rue de Grève, 32. — Collot, rue Stanislas, 27. — Contal, rue de la Visitation, 10 bis.—Dalien, rue Saint-Dizier, 53. (De 2 à 3 heures, dimanches exceptés.) — Demange, petite rue des Carmes, 6. — De Roche, faubourg Stanislas, 15. —Grandjean, rue des Carmes, 31. (Tous les jours, de 1 à 2 heures.) — Laurens, rue de la Pépinière, 37. — Lemoine, père, ✱, rue Saint-Dizier, 17. — Lemoine, fils, rue Saint-Dizier, 17.—Lévylier, rue Saint-Dizier, 102. — Parisot aîné, rue Saint-Julien, 37. — Parisot jeune, rue des Quatre-Eglises, 6.— Poincarré, rue St-Pierre (Ville-Vieille), 2. (De 1 heure à 2 heures.) — Roussel, rue des Carmes, 7. (De 3 à 4 heures.) — De Schacken, rue des Michottes, 3. — Simonin père, ✱, rue Saint-Jean, 17. — Edmond Simonin, ✱, rue des Carmes, 29. (Tous les jours de 1 à 2 heures, les dimanches

exceptés.) — Adolphe Simonin, rue des Dominicains, 8. — Xardel, rue Saint-Dizier, 20.

A Diarville, Regnault. — *Haroué*, Rouyer. — *Laxou, à Maréville*, Mérier.— Réber.— Renaudin. — *Lay-Saint-Christophe*, Vallois. — *Pont-à-Mousson*, Andreux. — Marchal. — Variot. — Sergent. — Zurkowski. — *Pont-Saint-Vincent*, Liébaut. — *Saint-Nicolas*, Danis. — Barrey. — *Vézelise*, Borom. — Cugnien. — Perot. — *Xirocourt*, Regnault.

OFFICIERS DE SANTÉ.

A Nancy. — Courtaillon de Mondoré, petite rue St-Pierre, 20. — Lesaing fils (dentiste), rue Montesquieu, 7.— Nollet, rue Saint-Georges, 14 (Tous les jours, de 3 à 4 heures.)— Scheffer (dentiste), rue de l'Hôpital Saint-Julien, 14. — Torio (dentiste), rue Sainte-Catherine, 23.— Winter, rue Saint-Nicolas, 2 (Tous les jours, de 2 à 4 heures, les dimanches exceptés).

A Custines, Camatte. — *Diarville*, Colnot. — *Dieulouard*, Bernard.— *Flavigny*, Joly. — *Fraisnes-en-Saintois*, Clément, —*Jarville*, Brasseur, à la Petite-Malgrange. — *Leyr*, Grandeury. — *Nomeny*, Claude, Gény. — *Pompey*, Golzard. — *Pont-à-Mousson*, Donoux. — *Pont-Saint-Vincent*, Chobaut. — *Rosières-aux-Salines*, Taillard.

PHARMACIENS.

Arnaud, rue des Michottes, 1. — Barbaut, rue Saint-Georges, 61. — Berteuil, faubourg Saint-Pierre, 16. — Brégeard, rue Saint-Dizier, 35. — Delcominète, rue des Quatre-Eglises, 2. — Demangeot, rue des Dominicains, 8. — Dreyfus, rue des Carmes, 19. — Ferry, trottoirs Stanislas, 21. — Gœury, rue Saint-Dizier, 21. — Leclerc, Grande-Rue (Ville-Vieille), 38. — Lefebure, faubourg Saint-Pierre, 20, angle de la rue du Montet. — Magnien, rue Saint-Dizier, 91. — Martin, rue Saint-Dizier, 65. — Thiébaut, rue Saint-Dizier, 102.—Spurzem, place Lafayette, 6. — Vesque, place de la Carrière, 29.

A Laxou, Goury, à l'hospice de Maréville.— *Haroué*, Contal. — *Nomeny*, Knecht. — *Pont-à-Mousson*, Lambert. — Duron. — Masson. — Thiry. — *Saint-Nicolas*, Muraille. — Fraisse. — *Vézelise*, Michel. — Salle.

Herboristes.

A Nancy, Mentré, rue Saint-Dizier, 35. — Pierrot, rue de la Faïencerie, 23.

Sages-femmes.

A Nancy. Mmes Blaise, rue Saint-Georges, 2. — Bourgeois,

rue des Quatre-Eglises, 77. — Dautrey, rue des Ponts, 29. — Etienne, rue des Tiercelins, 34. — Faure, Grande-Rue (Ville-Vieille), 96. — Gusse, rue Raugraff, 2. — Husson, rue de Grève, 6. — Mlle Jacquel, à la Maison de secours. — Jacquet, rue de la Fayencerie. — Jullié, rue Stanislas, 80. — Legros, faubourg Saint-Pierre, 45. — Liégaut, faubourg Saint-Pierre, 232. — Linge, faubourg Saint-Pierre, 73. — Marchand, faubourg Saint-Pierre, 149. — Martin, rue des Quatre-Eglises, 75. — Maige, rue de la Hache, 73. — Morel, rue Notre-Dame, 27. — Muller, rue St-Dizier, 141. — Mlle Richardin, rue Saint-Dizier, 90. — Veuve Simon, faubourg des Trois-Maisons, 1. — Mlle Simon, faubourg des Trois-Maisons, 1.

A Haroué, Femme Gérard. — *Nomeny*, F. Darbelet. — F. Carlier. — *Pont-à-Mousson*, F. Bérot. — F. Beaucourt. — Ve Cardot. — Cordier. — *Rosières-aux-Salines*, F. Fachat. — *Saint-Nicolas*, Veuve Clausse. — F. Marchal. — *Vézelise*, F. Bogard.

Arrondissement de Château-Salins.

Docteurs en médecine et en chirurgie. — *Château-Salins*, Zugmayer. — De Schacken, ✱. — De Schacken fils. — *Albestroff*, Duvivier. — *Delme*, Mathieu. — *Dieuze*, Ancelon — Moye. — *Jallaucourt*, Sulikowski. — *Tincry*, Remy. — Grosieux. — *Vic*, Bagré. — Lhuillier.

Officiers de santé. — *Altroff*, Brouland. — *Delme*, Foissey. — *Dieuze*, Pichon. — Josset. — *Maizières*, Aymès. — Grillet. — *Ommeray*, Mangenot.

Pharmaciens. — *Château-Salins*, Evrard. — *Delme*, Bérard. — *Dieuze*, Leprieur. — Parisot. — Berga. — *Vic*, Munier.

Sages-femmes. — *Château-Salins*, F. Berthel. — Anne-Mélanie Berthel. — *Delme*, F. Bion. — *Dieuze*, Michel. — Laval. — Croisé. — F. Philippe — *Marsal*, F. Chalot. — *Moyenvic*, F. Jacquot. — *Vic*, F. Guillaume. — Picard.

Arrondissement de Lunéville.

Docteurs en médecine et en chirurgie.—*Lunéville*, Castara. — Thomassin. — Saucerotte. — Puteguat. — Benoist. — Gueury, ✱. — Simon. — Monginot. — Saucerotte fils. — *Baccarat*, Mangin. — *Badonviller*, Grandys. — *Bayon*, Bastien. — Mergaut, fils. — *Blâmont*, Mayeur. — Virlet. — *Einville*, Eby. — *Gerbéviller*, Lotz. — Labrevoit.

Officiers de santé. — *Lunéville*, Didot. — De Tadini (pour les maladies des yeux). — Paulin. — *Azerailles*, Thiriet. —

Baccarat, Saucerotte. — *Blâmont,* Hovasse. — *Saint-Clément,* Paulin.

Pharmaciens. — *Lunéville,* Demange. — Joly. — Delcominète. — Spite. — Vazy. — Maire. — *Baccarat,* Blavier. — Mangin. — *Badonviller,* Chardin. — *Blâmont,* Migeot.

Sages-femmes. — *Lunéville,* F. Haberer. — F. Chaxel. — F. Husson. — F. Boucant. — F. Richard. — F. Vuillaume. — *Baccarat,* Delong. — Arnould. — *Badonviller,* F. Devinez. — F. Jacquemin. — F. Mangin. — *Bayon,* Ve Royer. — F. Didier. — *Blâmont,* Romer. — Pagny. — *Einville,* F. Henriet. — *Gerbéviller,* F. Hocquard. — F. Barbier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Docteurs en médecine et en chirurgie. — *Sarrebourg,* Burckhardt, père. — Burckhardt, fils. — Piel de Zabern. — Weiss. — *Fénétrange,* Michaux-Bellaire. — *Lorquin,* Marchal. — Grillet. — *Phalsbourg,* Leman. — Neubauer.

Officier de santé. — *Cirey,* Claude.

Pharmaciens. — *Sarrebourg,* Mariatte, fils aîné. — Mariatte, jeune. — *Fénétrange,* Lindner. — *Lorquin,* Lhuillier. — *Phalsbourg,* Rééb. — Quirin.

Sages-femmes. — *Sarrebourg,* Varlet. — F. Miller. — Loiseleux. — *Cirey,* Dumas. — Krémer. — *Fénétrange,* F. Wahart. — *Lorquin,* F. Haberer. — Lhospitalier. — *Phalsbourg,* Ehrard. — Boudinet. — *Réchicourt,* Hulard.

Arrondissement de Toul.

Docteur en médecine et en chirurgie. — *Toul,* Verger, ✱. — Denys. — Naquard. — Naquard, jeune. — Bancel, fils. — Petitmangin. — *Arnaville,* Henry. — *Bernécourt,* Brundsaux. — *Blénod-les-Toul,* Toussaint, père. — *Colombey,* Lebert. — *Foug,* Martel. — *Noviant-aux-Prés,* Lhuillier. — *Thiaucourt,* Valentin, fils. — *Vandeléville,* Cadiot.

Officiers de santé. — *Blénod-les-Toul,* Toussaint, fils. — *Colombey,* Didelon. — *Essey et Maizerais,* Hanus. — *Favières,* Magnien. — *Gibeaumeix,* Alliot. — *Liverdun,* Nicolas. — *Noviant,* Georges.

Pharmaciens. — *Toul,* Blanchard. — Dubois. — Husson. — Toussaint. — *Thiaucourt,* Laval. — *Colombey,* François.

Sages-femmes. — *Toul,* Marchal. — Vandeléville. — *Colombey,* Nagot. — *Thiaucourt,* Thiébaut. — Jostein.

JURY DE MÉDECINE DE NANCY.

Membres du jury, Simonin, père, ✻; Blondlot, médecins.—*Membres adjoints*, Simonin, Claude, anciens pharmaciens; Spurzem, pharmacien; Nicklès, professeur à la Faculté des sciences.

Médecins des épidémies dans les arrondissements.

Château-Salins, de Schacken, ✻. — Lunéville, Gueury. — Nancy, Victor Parisot. — Sarrebourg, Burckardt, fils. — Toul, Bancel.

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

Conseil d'hygiène du département et de l'arrondissement de Nancy.

Président, le Préfet.

Membres. Simonin, père, ✻, membre du jury de médecine, vice-président. — Edmond Simonin, ✻, directeur de l'école de médecine. — De Schacken, docteur en médecine. — Grandjean, docteur en médecine. — Barbaut, pharmacien. — Claude, ancien pharmacien. — Blondlot, professeur à l'Ecole de médecine. — Nicklès, professeur à la Faculté des sciences. — François Simonin, ancien pharmacien. — Jacob, ✻, médecin-vétérinaire. — Léon Parisot, docteur en médecine. — *Secrétaire*, Demange, fils, docteur en médecine, professeur.

Membres adjoints. Le médecin des épidémies. — L'ingénieur en chef des ponts et chaussées. — L'architecte du département. — Le chef du génie militaire de la place de Nancy.

Conseils d'hygiène d'arrondissement.

Arrondissement de Château-Salins. — Le Sous-Préfet, président. — De Schacken, ✻, médecin des épidémies, à Château-Salins. — Zugmayer, docteur en médecine, à Château-Salins. — Bagré, *id.*, à Vic. — Evrard, pharmacien, à Château-Salins. — Majorelle, fabricant de verre, à Château-Salins. — Blahay, receveur particulier des finances, à Château-Salins. — Remy, docteur en médecine, à Tincry. — Bossu, directeur de la Saline de Dieuze. — Michaut, juge de paix à Château-Salins.

Arrondissement de Lunéville. — Le Sous-Préfet, président. — Gueury, médecin des épidémies, à Lunéville. — Castara, docteur en médecine, à Lunéville. — Saucerotte, père, *id.*—Thomassin, *id.* — Delcominète, pharmacien, *id.* — Demange, pharmacien,

id. — Dehan, vétérinaire, *id.* — Parmentier, maire, *id.* — Guérard, ✱, membre du Conseil général, *id.* — Charles Guérin, membre du Conseil municipal de Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg. — Le Sous-Préfet, président. — Burckhardt, fils, médecin des épidémies, à Sarrebourg. — Burckhardt, père, docteur en médecine, *id.* — Marchal, *id.*, à Larquin. — Colle, juge de paix, à Sarrebourg. — Villemette, chimiste, *id.* — Mangenot, Léon, vétérinaire, *id.* — De Klinglin, propriétaire de la verrerie de Valérysthal. — Hertz, membre du Conseil général, à Sarrebourg. — Mariatte, pharmacien, à Sarrebourg. — Michaux-Bellaire, docteur-médecin, à Fénétrange.

Arrondissement de Toul. — Le Sous-Préfet, président. — Bancel, fils, médecin des épidémies, à Toul. — Blanchard, pharmacien, *id.* — Husson, pharmacien, *id.* — Potier, vétérinaire, *id.* — Mangeot, architecte, *id.* — Aubry, fabricant de fayence, *id.* — Dollot, entrepreneur de travaux publics, *id.* — Denis, docteur en médecine, *id.* — Petitmangin, docteur en médecine, *id.*

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE ET DE MÉDECINE CANTONALE.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, l'Evêque. — *Secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin*, Simonin (Edmond).

Membres titulaires. — Le premier président. — Procureur général impérial. — Recteur de l'Académie. — Maire de Nancy. — Curé de Notre-Dame. — Curé de Saint-Sébastien. — Curé de Saint-Epvre. — Pasteur du culte réformé. — Grand Rabbin. — Président de la chambre du Commerce. — Vice-Président du Conseil central d'hygiène. — Directeur de l'Ecole de Médecine. — Président du Conseil des Prud'hommes. — Inspecteur du service de la vaccine et de la médecine cantonale. — Les médecins des épidémies de chaque arrondissement.

MÉDECINS CANTONAUX POUR LE TRAITEMENT DES INDIGENTS DES CAMPAGNES.

Arrondissement de Château-Salins.

1re Circonscription d'Albestroff. Duvivier, docteur en médecine, à Albestroff. — 2e Brouland, officier de santé, à Altroff.

1re Circonscription de Château-Salins. Zugmayer, docteur en médecine, à Château-Salins. — 2e De Schacken (G.), docteur en médecine, à Château-Salins. — 3e De Schacken (Edmond), docteur en médecine, à Château-Salins.

1re Circonscription de Delme. Foissey, officier de santé, à Delme. — 2e Sulikowski, docteur en médecine, à Jallaucourt.

1re Circonscription de Dieuze. Pichon, officier de santé, à Dieuze. — 2e Josset, officier de santé, à Dieuze.

1re Circonscription de Vic. Bagré, docteur en médecine, à Vic. — 2e Lhuillier, docteur en médecine, à Vic.

Arrondissement de Lunéville.

1re Circonscription de Baccarat. Mangin, docteur en médecine, à Baccarat. — 2e Grandys, docteur en médecine, à Badonviller.

1re Circonscription de Bayon. Mergaut, docteur en médecine, à Bayon. — 2e Bastien, docteur en médecine, à Bayon.

1re Circonscription de Blâmont. Hovasse, officier de santé, à Blâmont. — 2e Mayeur, docteur en médecine, à Blâmont.

Circonscription de Gerbéviller. Lotz, docteur en médecine, à Gerbéviller.

Circonscription de Lunéville Nord. Eby, docteur en médecine, à Einville.

1re Circonscription de Lunéville Sud-Est. Simon, docteur en médecine, à Lunéville. — 2e Saucerotte, fils, docteur en médecine, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

1re Circonscription de Haroué. Rouyer, docteur en médecine, à Haroué. — 2e Colnot, officier de santé, à Diarville.

1re Circonscription de Nancy Est. Bertrand, docteur en médecine, à Nancy. — 2e Vallois, docteur en médecine, à Lay-Saint-Christophe.

Circonscription de Nancy Nord. Nollet, officier de santé, à Nancy.

Circonscription de Nancy Ouest. Boppe, docteur en médecine, à Nancy.

1re et 2e Circonscriptions de Nomeny. Gény, officier de santé, à Nomeny.

1re Circonscription de Pont-à-Mousson. Donoux, officier de santé, à Pont-à-Mousson. — 2e Bernard, officier de santé, à Dieulouard.

1re Circonscription de Saint-Nicolas. Barrey, docteur en médecine, à Saint-Nicolas. — 2e Joly, officier de santé, à Flavigny.

1re Circonscription de Vézelise. Cugnien, docteur en médecine, à Vézelise. — 2e Clément, officier de santé, à Fresnes-en-Saintois.

Arrondissement de Sarrebourg.

1re et 2e Circonscriptions de Fénétrange. Michaux-Bellaire, docteur en médecine, à Fénétrange.

1re Circonscription de Lorquin. Marchal, docteur en médecine, à Lorquin. — 2e Grillet, docteur en médecine, à Lorquin.

1re et 2e Circonscriptions de Phalsbourg. N.

1re Circonscription de Réchicourt. N. — 2e N.

1re et 2e Circonscriptions de Sarrebourg. Weiss, docteur en médecine, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

1re Circonscription de Colombey. Toussaint, officier de santé, à Blénod-les-Toul. — 2e Magnien, officier de santé, à Favières.

1re Circonscription de Domèvre. Brundseaux, docteur en médecine, à Bernécourt.—2e Nicolas, officier de santé, à Liverdun.

Circonscription de Thiaucourt. Valentin, docteur en médecine, à Thiaucourt.

1re Circonscription de Toul Nord. Bancel, fils, docteur en médecine, à Toul. — 2e Martel, docteur en médecine, à Foug.

1re Circonscription de Toul Sud. Toussaint, officier de santé, à Blénod-les-Toul.—2e Petitmengin, docteur en médecine, à Toul.

Vaccinateurs gratuits, à Nancy.

1re, 2e, 3e sections, Lévylier, rue Saint-Dizier, 102. — 4e, 5e, 6e, Winter, rue Saint-Nicolas, 2. — 7e et 8e, Grandjean, rue des Carmes, 31.

Vaccinateurs dans le département.

Arrondissement de Nancy. — Nancy (nord), Nicolas, à Liverdun. — Nancy (est), Poincarré. — Nancy (ouest), Chobaut, à Pont-Saint-Vincent. — Haroué, Joly. — Saint-Nicolas, Barrey. — Nomeny, Gény. — Pont-à-Mousson, Donoux. — Vézelise, Cugnien.

Arrondissement de Toul.— Toul (nord), Bancel. – Toul (sud), Toussaint. — Domèvre, Gimé. — Colombey, Lebert. — Thiaucourt, Valentin.

Arrondissement de Lunéville. — Lunéville (sud), Gueury. — Lunéville (nord), Eby. — Baccarat, Mangin. — Badonviller, Grandys. — Bayon, Mergaut. — Blâmont, Hovasse. — Gerbéviller, Lotz.

Arrondissement de Château-Salins. — Château-Salins, de Schacken. — Albestroff, Duvivier.— Delme, Foissey — Dieuze, Pichon. — Vic, Bagré.

Arrondissement de Sarrebourg. — Sarrebourg, Burckardt. — Phalsbourg, N. — Réchicourt, Bortkiewicz — Lorquin, Marchal. — Fénétrange, Hermann.

Cours théorique et pratique d'accouchement pour les sages-femmes du département, à la Maison de Secours de Nancy.

Professeur, Roussel. — Professeur adjoint, Bertin.

Gardes-malades à Nancy.

Mmes Antoine, rue Saint-Jean, 48. — Berre, faubourg Saint-Pierre, 14. — Daunot, faubourg Saint-Pierre. — François, rue des Ponts, 46. — Larminat, rue de la Hache, 41. — Mlle Méline, rue Stanislas, 92. — Nicolas, rue Stanislas, 50. — Parisot, rue des Fabriques, 2. — Ragon, rue Saint-Georges. — Simon, rue Primatiale, 16. — Sœurs de l'Espérance, place de la Cathédrale. — Thalevin, rue de la Hache, 13. — Mlle Victoire, rue de la Source, 29.

§ 2. ASILE PUBLIC D'ALIÉNÉS DE MARÉVILLE.

Cet établissement, devenu aujourd'hui l'une des principales institutions de ce genre en France, reçoit les aliénés de la Meurthe, des Vosges, de la Moselle, des Ardennes, de la Haute-Saône et de la Seine. Il admet en outre des pensionnaires placés par les familles aux prix de journée de 1 fr. 10 c., 1 fr. 45 c., 2 fr. et 2 fr. 75 c,

L'importance de cet établissement s'accroît chaque année, tant pour les améliorations de tous genres qui y sont introduites que par l'énergique impulsion qui a été donnée à son administration. On constate avec intérêt l'ordre et la régularité qui règnent dans une population aussi nombreuse dont le chiffre s'est élevé jusqd'à 1150 malades, et ce résultat atteste l'efficacité d'une surveillance permanente, active et intelligente, exclusive de toute coercition irritante.

Conformément à l'ordonnance du 18 décembre 1839, la surveillance de cet établissement est confiée à une commission de cinq membres.

Commission de surveillance. — *Président*, Leclerc, ancien notaire à Nancy. — *Secrétaire*, Mamelet, avocat, à Nancy. — *Membres :* Béchet, docteur en médecine; Drouot, ❋, député, à Nancy.

Direction : Directeur, Renaudin, docteur ès sciences et en médecine.

Service administratif : Receveur, Briquel. — *Econome*, Limon. — *Chef de bureau*, Tapin. — *Surveillant en chef*, Mariotte.

Architectes : Genay; Corrard des Essarts, à Nancy.

Service médical : Médecin en chef, le docteur Mérier. — *Médecin adjoint*, le docteur Réber. — *Pharmacien*. Goury. — *Internes*, Minel, Bailly, Kuhn.

Service religieux : Aumônier, abbé Dieulin. — *Desservant*, abbé Clément.

Les Sœurs de Saint-Charles, au nombre de 17, sont attachées au service des femmes, à celui des infirmeries et de la lingerie. Supérieure de la communauté, Sœur Adélaïde Reiber.

§ 3. HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Maison départementale de Secours,

rue des Quatre-Eglises, à Nancy.

Econome, Sœur (de St-Charles) Liduvine Cerfon.
Aumônier, Gomien.
Médecins, Béchet. — Bertin, père. — *Médecin adjoint*, Bertin, fils.
Médecins chargés du cours d'accouchement, Roussel, Bertin.

HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Arrondissement de Nancy.

Commission administrative des hospices de Nancy.

Président, le Maire.

Membres : Garnier, ✻, président de chambre à la cour impériale, rue de la Source, 8. — Leclerc, ancien notaire, rue des Carmes, 44. — De Marchis, rue Saint-Dizier, 14. — De Saint-Vincent, ✻, conseiller à la cour impériale, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Xardel, place de la Carrière, 27.

Secrétaire, Desfossez, père, rue Callot, 13.
Secrétaire-adjoint, Schœn, ✻, rue Saint-Dizier, 104.
Receveur, Gény, petite rue des Carmes, 1.
Econome, Guiard, rue de la Salpétrière, 2.

Hospice Saint-Charles (*rue Saint-Jean*).

On y reçoit les hommes, femmes et enfants, au-dessus de 6 ans, atteints de maladies aiguës ou blessés accidentellement. On n'y admet aucun individu ayant une maladie contagieuse. Les admis-

sions sont prononcées par l'administrateur surveillant; il prend, autant que possible, l'avis du médecin ou du chirurgien de l'établissement. La production d'un certificat d'indigence est nécessaire, excepté pour les cas fortuits de blessures graves, résultant de chutes, etc. — Cet établissement renferme 134 lits.

Les parents ou amis des malades ne sont admis à les visiter à l'hôpital Saint-Charles que les lundis et les jeudis, pour les quartiers des hommes, et les mardis et les vendredis pour les quartiers des femmes, de 3 heures à 4 heures.

Supérieure générale de la Congrégation de St-Charles, Sœur Mecthilde de Rozières.

Assistante, Sœur Euphémie Fervel.
Econome, Sœur Delphine Dupont.
Directeur de la Congrégation, Maslats.
Aumônier, Wassereau.
Médecin, De Schacken.
Médecin suppléant, Demangé.
Chirurgien en chef, Simonin (Edmond), ✱.
Chirurgien en chef honoraire et consultant, Simonin, père, ✱.
Chirurgien-dentiste, Lesaing, fils.

Hospice Saint-Julien (*rue de l'Hôpital Saint-Julien.*)

On y reçoit : 1° Les vieillards indigents, valides ou infirmes, des deux sexes; — 2° Les incurables indigents des deux sexes ; — 3° Des personnes valides ou infirmes, à titre de pensionnaires; — 4° Provisoirement et dans un local particulier, les individus qui sont adressés à l'hospice, en vertu des art. 8, 19 et 24 de la loi du 30 juin 1838, sur les aliénés.

Conditions d'admission à l'hospice Saint-Julien.

Cet hospice ne peut admettre que jusqu'à concurrence du nombre de lits affectés à chaque catégorie de vieillards et d'incurables.

Pour être admis, il faut faire les justifications suivantes : — 1° Etre né à Nancy, ou y résider depuis au moins 20 années; — 2° Avoir atteint l'âge de 70 ans; — 3° Etre indigent; — Etre célibataire, veuf ou veuve, ou étant marié, que le mari ou la femme, par son âge et ses infirmités, soit dans l'impuissance absolue de procurer aucun secours à son conjoint; — 5° Ne point avoir d'enfants; ou, s'il y en a, que ceux-ci soient eux-mêmes dans l'indigence.

150 lits existent à l'hospice Saint-Julien.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Julie Petitpoisson.
Aumônier, Guyot.
Médecin, Grandjean.

Médecin suppléant, Demange.
Chirurgien en chef, Simonin (Edmond), ✱.
Chirurgien-dentiste, Lesaing, fils.

Hospice des Orphelins *sous l'invocation de* **Saint-Stanislas** (*Rue Saint-Dizier*.).

Cet hospice reçoit 109 orphelins des deux sexes, et sert, aux termes du décret du 19 janvier 1811, de dépôt aux enfants trouvés et abandonnés pour tout le département. — L'admission gratuite a lieu, par délibération de la Commission des hospices, en faveur d'orphelins indigents appartenant exclusivement à la ville de Nancy. On reçoit aussi dans cet hospice, à titre de pensionnaires, des enfants des deux sexes, même étrangers au département, en payant le taux fixé par le règlement.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Adélaïde Sommerfogel.
Aumônier, Gouvernel, rue St-Nicolas, 31.
Médecin, Parisot (Léon).
Médecin suppléant, Demange.
Chirurgien en chef, Simonin (Edmond), ✱.
Chirurgien-dentiste, Lesaing, fils.

Maison des Orphelines (*rue Jeannot*, 1).

Commission administrative. — *Président*, le Maire. — *Membres :* Meaume, ✱, avocat, rue Saint-Dizier, 1. — Pernot-Dubreuil, ✱, ancien officier, rue des Jardins, 11. — Glaudel, fils, ancien notaire, cours Léopold, 38. — Gridel, chanoine titulaire de la Cathédrale. — Denys, ancien notaire, rue St-Jean, 8. — *Receveur*, Laguerre, place Stanislas, 3.

Supérieure-économe, Sœur (de la Doctrine Chrétienne) Emélie Houttement.
Aumônier, Gobin.
Médecin, Demange, petite rue des Carmes, 6.
Chirurgien, Blondlot, ruelle St-Antoine.
Médecin consultant, Simonin, père, ✱, rue St-Jean, 17.
Chirurgien-dentiste, Lesaing, fils, rue Montesquieu, 7.

Maisons de charité (*Secours et remèdes distribués à domicile*).

A Nancy : MAISON DE SAINT-EPVRE (*Rue de la Charité*). — *Econome*, Sœur (de St-Vincent-de-Paul) Marthe Pradine.

MAISON DE SAINT-FIACRE (*A Boudonville*). — *Econome*, Sœur (de St-Charles) Victoire Thouvenot.

MAISON DE SAINT-MATHIEU (*Au faubourg Saint-Pierre*). — *Econome*, Sœur (de Saint-Charles) Thérèse Petit. — *Aumônier*, abbé Vallet.

Hospice de Lay-Saint-Christophe.

Commission administrative. — *Président*, le Maire.
Membres : Vincent. — Bernel. — Sibille. — Mourot. — Dursus.
Receveur, Gervaize.

Hospices Saint-Joseph et Sainte-Thérèse, à Ludres.

Econome, Sœur (de St-Charles) Louise Liénard.
Aumônier, Pierre.

Hospice Saint-Charles, à Pont-à-Mousson.

Commission administrative. — *Président*, le Maire.
Membres : Colombé. — Salle. — Tondon. — G. De Lemud. — N.
Receveur, Salle.
Médecin, Marchal.
Chirurgien, Variot.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Dorothée Jacquemin.

Bureau de bienfaisance. — Casiot. — Magot. — Longuet. — Collin. — Duvidal de Montferrier.

Hospice Saint-Odile, à Rosières-aux-Salines.

Commission administrative. — *Président*, le Maire.
Membres : Genay. — Parisot. — Poirel. — Chrétien. — Habert.
Receveur, Stainville.
Supérieure, Sœur (de Saint-Charles) Euphrasie Vermillet.

Bureau de bienfaisance. — Poirel. — Perrot. — Habert. — Parisot. — Schwab.

Hospice Saint-François, à Saint-Nicolas.

Commission administrative. — *Président*, le Maire.
Membres : Lebègue de Girmont. — Girardin. — Bertrand. — Remy. — Laurent.
Receveur, Durnesse, fils.
Secrétaire, Barthélemy, ancien notaire.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Véronique Petitjean.
Aumônier, Guyot.
Médecin, Danis.
Médecin-adjoint, Barrey.

Hospice Saint-Charles, à Vézelise.

Commission administrative. — *Président*, le Maire.
Membres : Carbon. — Contal. — Deparis. — Olry. — Simoutre.
Receveur, Bègue. — *Econome*, Poirson.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Bathilde Delorme.
Aumônier, Carel.

INSPECTION DES ENFANTS ASSISTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DU DÉPARTEMENT.

Inspecteur, baron Henry, Grande-Rue (Ville-Vieille), 75, à Nancy.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE NANCY.

Président-né, le Maire.
Membres : Renaux-Didion, place du Marché, 9. — Hainglaise, ancien notaire, rue Stanislas, 67. — Prosper Lévylier, rue des Tiercelins, 19. — Pierson, Conseiller à la Cour impériale. — Mathieu-Pernet, rue St-Dizier, 117.

Receveur, Mathieu, au bureau de bienfaisance.
Secrétaire, Zablot, au bureau de bienfaisance.

Le bureau, situé impasse des Ecoles, est ouvert tous les jours, de 1 heure à 4 heures.

Comités de bienfaisance de Nancy.

PRÉSIDENTS DES HUIT COMITÉS.

Paroisse Saint-Sébastien, Brice, ✱, rue des Ponts, 8.
— *Saint-Epvre*, Boulard, rue de la Pépinière, 42.
— *Saint-Nicolas*, Nicolas, ✱, capitaine retraité, secrétaire faisant fonctions de président, rue Saint-Dizier, 117.
— *Saint-Pierre et Bonsecours*, Sommeillier-Carré, faubourg Saint-Pierre, 159.
— *Saint-Fiacre*, Blondin, rue de Malzéville.
— *Cathédrale*, Remy-Voirin, rue Saint-Nicolas, 18.
Protestants, Schœen, ✱, rue Saint-Dizier, 104.
Israélites, Joseph Lévy, rue des Quatre-Eglises, 6.

Service médical du bureau de bienfaisance et traitement gratuit à domicile.

Ce service est confié aux docteurs en médecine ci-après indiqués :
Winter, rue St-Nicolas, 2, pour les 1re et 8e sections. — Contal,

rue de la Visitation, 10 bis, pour les 2e et 6e sections.—Lévylier, rue Saint-Dizier, 102, pour les 3e et 7e sections. — Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44, pour les 4e et 5e sections. — Lesaing, dentiste, rue Montesquieu, 7.

Les consultations ont lieu au bureau de bienfaisance : les lundis, mercredis et vendredis à midi, pour la 1re et la 8e section ; — les mêmes jours à une heure, pour la 2e et la 6e section ; — les mardis, jeudis et samedis, à midi, pour la 3e et la 7e section ; — les mêmes jours, à une heure, pour la 4e et la 5e section.

Les chefs de service de chirurgie et de médecine de l'hôpital St-Charles sont médecins consultants du bureau de bienfaisance.

Œuvre du patronage des apprentis du bureau de bienfaisance.

Les administrateurs choisissent tous les 3 ans, au sein des 3,500 familles indigentes que le bureau assiste, 80 enfants pour les placer en apprentissage. Ces enfants, tant qu'ils restent apprentis, reçoivent un demi-kilo de pain par jour et sont soumis à la surveillance morale d'une commission prise parmi les administrateurs et les membres des Comités. Les membres de la commission font tous les mois une visite dans les ateliers pour stimuler le zèle des apprentis et prendre des notes spéciales sur leur travail, ainsi que sur leur conduite. Les dimanches, il y a dans la salle de l'école Saint-Nicolas une réunion de tous les apprentis, présidée par les membres de la Commission ; cette réunion est consacrée à l'examen des notes transmises par les chefs d'ateliers, et par les instituteurs ; la réunion se termine par une instruction morale et religieuse, sur les devoirs du bon apprenti et du bon ouvrier.

A la fin de chaque année scolaire des livrets de caisses d'épargne et des livres sont accordés en prix aux plus méritants.

Membres de la commission du patronage : Prosper Lévylier, *Président.* — Mathieu-Pernet, *Vice-Président.* — Alf. Digot, *Secrétaires.* — Renaux-Didion. — L'abbé Etienne Blanc.

Fourneaux économiques du Bureau de bienfaisance.

Les deux fourneaux qui fonctionnent tous les jours, le dimanche excepté, l'un dans le couvent de la Visitation, impasse Notre-Dame, et l'autre dans la maison de Saint-Epvre, rue de la Source, servent : 1° à des distributions gratuites faites aux indigents, sur la présentation d'une carte délivrée par les membres des comités ; 2° à la vente de portions à prix réduits aux ouvriers nécessiteux, à raison de 5 centimes la portion.

Les portions se composent de légumes cuits de première qualité, qui forment une nourriture saine et substantielle.

Des soupes grasses avec de la viande sont délivrées les mercredis et les samedis, moyennant dix centimes (deux sous) pour chaque portion.

Près de chaque fourneau est un réfectoire où sont admises les personnes qui désirent consommer sur place. Ces réfectoires servent aussi de chauffoirs publics.

Les distributions se font par les soins des membres du bureau, des Sœurs de la Visitation et des Sœurs de la Maison de Saint-Epvre.

Les fourneaux fonctionnent tous les jours, de 11 heures à midi. — La portion est de 50 centilitres.

Les personnes charitables font leurs aumônes avec des cartes de portions ; on s'en procure à la Mairie et au Bureau de bienfaisance, le cent se vend 5 fr.

COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DE L'ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Membres titulaires. — *Président,* Doyen, avocat, rue de la Visitation, 25. — Cuny, avocat, place de l'Arsenal. — D'Arbois de Jubainville, avocat, cours Léopold, 20.

Membres suppléants : Laflize, avocat, rue des Quatre-Eglises, 83.— Volland, avocat, rue Montesquieu, 8.— Catabelle, avocat, rue des Quatre-Eglises, 47.

Arrondissement de Château-Salins.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE CHATEAU-SALINS.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Blahay. — Darius. — Fénal. — Defays. — N.

Hospice Saint-Jacques, à Dieuze.

Commission administrative. — *Président-né,* le Maire. — *Membres :* Cherrier. — Humbert. — Guillemin. — Millier. — Riess.

Receveur, De Marthes.

Médecin en chef, Ancelon. — *Médecin-adjoint,* Moye.

Econome, Sœur (de St-Charles) Joseph Simonin.

Hospice Saint-Charles (*Hôtel-Dieu*).

Econome, Sœur (de St-Charles) Hippolyte Drouin.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE DIEUZE.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Pichon. — Guyon. — Millier. — Buquet. — Richer.

Hospice Sainte-Marie, à Vic.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Leclercq.— Saunier. — Arnoux.— Bailly. — Thiriet.

Receveur, Collot. — *Econome*, Sœur Bresson. — *Aumônier*, Ferry.

Médecin, Bagré.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE VIC.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Bagré. — Mayeur. — Gazin. — Millot. — Grody.

Hospice Saint-Augustin, à Marsal.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Beaudoin. — Gourieux. — Noirel. —Barthélemy. — Adam.

Receveur, Melbeck. — *Econome*, Sœur (de St-Charles) Pélagie Baudot.

Hospice Saint-Charles, à Saint-Epvre.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Messinger. — Lagrange. — Champigneul. — Collin. — Leroy.

Receveur, Richard. — *Econome*, Sœur (de St-Charles) Eléonore Colin.

Arrondissement de Lunéville.

Commission administrative des hospices de Lunéville.

Président-né, le Maire. — *Vice-Président*, Thomas. — *Membres :* Henry. — Thomas. — Guérin. — Saucerotte. — Mangin. — Muel. — *Secrétaire*, Vautrin.

Receveur-économe, Peitz. — *Architecte*, Jeanmaire.

Hospice Saint-Jacques, à Lunéville.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Cécile Vauthier.

Aumônier, Huraux.

Médecin, Saucerotte. — *Médecin-adjoint*, Thomassin.— *Chirurgiens-lythotomistes*, Castara. — Gueury.

Hospice des Vieillards et des Orphelins.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Colombe Gervais.

Aumônier, N.

BUREAU DE BIENFAISANCE ET DE CHARITÉ DE LUNÉVILLE.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Brisac. — Guérin. — Claude. — Roussel. — Muel. — *Secrétaire*, Vautrin. — *Receveur*, Peilz. — *Médecin*, Gueury, ✱.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Thérèse Adnesse.

BUREAU DE BIENFAISANCE A BACCARAT.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Hasselot. — Douvier. — Jacques. — Belly. — Toussaint.

BUREAU DE BIENFAISANCE A BAYON.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Brionval. — Gerdolle. — Carnet. — Quillé. — Robin.

Hospice Saint-Jean, à Blâmont.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Marin. — Vautrin. — Mezière. — Spire. — Stingre. — *Receveur*, Robin.

Econome, Sœur (de St-Charles) Denise Granier.

MAISON DE CHARITÉ DE GERBÉVILLER.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Ferry. — Renaux. — Adam. — Galland. — Vautrin.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Madeleine Barthélemy.

Hospice Saint-Antoine, à Moyen.

Econome supérieure, Sœur (de St-Charles) Arsène Defer.

Bureau de bienfaisance. — *Président*, le Maire. — *Membres :* Poirel. — D. Ga. — J. Ga. — André. — Briquet.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hospice Saint-Nicolas, à Sarrebourg.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* J. Colle. — Thirion. — Griser. — Houppert. — Vilmette.

Receveur, Marchal.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Ambroise Jacquinot.

Maison de Charité, à Fénétrange.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Huter. — C. Hoffmann. — Hoffmann-Forty.

Econome, Sœur (de St-Charles) Gonzague Starck.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE FÉNÉTRANGE.

Président-né, le Maire. — *Membres* : Tisse. — Trionville. — Vilhelm. — Hœchly. — Carra.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE PHALSBOURG.

Président-né, le Maire. — *Membres* : Heim. — Huter. — Lippmann. — De Garbini. — Hoffmann-Forty.

Arrondissement de Toul.

Hospice Saint-Charles, à Toul.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres* : Gallot. — Hussenot. — Dieu. — Lestamy. — Ferry.
Receveur, Durand. — *Aumônier*, Schneider.
Médecin en chef, Denis. — *Médecin-adjoint*, Prud'hon.
Chirurgien en chef, Bancel.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Joseph Robbé.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOUL.

Président-né, le Maire. — *Membres* : Lachasse. — Collin. — Trousset. — Georges. — Legagneur.

MAISON DE CHARITÉ — *Maison-Dieu.*

Econome, Sœur (de St-Charles) Stanislas Lecomte.

§ 4. ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS.

I. *Institution des Sourds-Muets, des Sourds-Parlants, des Entendants-Muets et des Enfants Arriérés des deux sexes, fondée le 1er février 1828, pour les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, de la Moselle, de la Haute-Marne, des Ardennes, de l'Aube et de la Côte-d'Or, sous l'invocation de Saint Gauzelin et sous la surveillance d'une Commission.*

A Nancy, rue du Faubourg Stanislas, 12.

On enseigne à tous les élèves la religion, la langue écrite et une profession, et on rend de plus la parole à ceux qui en sont susceptibles. — Le nombre des bourses entretenues par lesdits départements, l'Etat et la ville de Metz, est de 65 bourses entières et 6 demi-bourses. — La ville de Nancy accorde une subvention annuelle pour indemnité de logement et pour l'instruction gratuite des externes indigents. — La commission des hospices dispose d'une rente de 509 francs, fondée par M. Roberty. — Le bureau

de bienfaisance dispose aussi d'une rente de 270 francs, fondée par le général Drouot. — Plusieurs départements et plusieurs communes paient des trousseaux ou des parties de trousseaux aux élèves indigents. — Le gouvernement accorde annuellement à l'établissement un secours. On a même lieu d'espérer qu'il y entretiendra bientôt des bourses et l'érigera en école impériale d'après 84 vœux déjà émis par huit Conseils généraux. — Le nombre des élèves est actuellement de 102, dont 66 garçons et 36 filles. — Le directeur donne tous les renseignements qui lui sont demandés sur la manière de faire admettre les élèves, et de commencer leur éducation dans les familles et les écoles primaires.

Directeur-Fondateur, Piroux. — *Econome*, Mme Piroux. — *Aumônier honoraire*, abbé Simonin (Marin). — *Aumônier*, abbé Husson. — *Médecin*, Demange.

Maison des Garçons.

Surveillant général, N.
Instituteur, Richardin.
1er répétituteur, Ackermann.
2e répétiteur, Bézelin.
Professeur de dessin, Ryan.
Maître d'étude et de parole, Gaudard.
Instituteur des enfants arriérés, Larcelet.
Répétiteur, Olry.
Chefs d'atelier, 2 à l'établissement; 3 en ville.

Maison des Demoiselles.

Surveillante générale et maîtresse de parole, Mlle Drouard.
Institutrice, Mlle Ackermann.
1re répétitrice, Mlle Grenu.
2e répétitrice, Mlle Mousson.
Maîtres de dess., Mlle Jeandidier.
— de l'atelier, Mlle Leloup.

II. *Institution des jeunes aveugles.*

Le projet d'une institution de jeunes aveugles à Nancy a été préparé et mis au jour en 1852 par la Société de patronage. L'œuvre a reçu son commencement d'exécution sur la fin de cette même année, et l'établissement s'est ouvert aux premiers élèves le 1er janvier 1853. Il est situé côte de Toul, 15, dans une belle et vaste campagne, à 1 kilomètre de la porte Stanislas.

Les départements et les administrations qui envoient des boursiers à l'Institution de Nancy, sont : la Meurthe, la Meuse, la Moselle, les Vosges, les Ardennes, la Haute-Marne, la Mayenne, la Côte-d'Or, le Rhône ; les villes de Nancy, de Metz, de Remiremont et de Charmes, la Société de Patronage et le Bureau de Bienfaisance qui dispose en faveur de l'établissement d'une rente de 270 francs, fondée par le général Drouot. Le directeur donne tous les renseignements qui lui sont demandés sur la marche à suivre pour l'admission des élèves, et sur la manière de commencer leur éducation dans les familles et les écoles primaires.

Directeur, abbé Maxé. — *Econome et chef de l'enseignement*, abbé Laurent. — *Médecin*, R. Xardel.

Quartier des Garçons.

Surveillant général, abbé Laurent.

Professeurs de l'enseignement intellectuel, abbé Laurent ; A. Coquet.

Professeurs de l'enseignement musical, E. Blanchet, lauréat du Conservatoire. — A. Carmont, 1er prix de cor du Conservatoire.

Professeurs de l'enseignement industriel, A. Coquet. — J. Michel.

Surveillant, J.-F. Olry.

Quartier des demoiselles.

Institutrices, Sœurs (de la Sainte-Enfance de Marie) Rosalie Pernet ; Marie-Alexis Castillard.

Surveillante, Sœur (de la Sainte-Enfance de Marie) Eugénie Banard.

III. *Maison des Apprentis* (à Nancy, rue des Tiercelins, 36).

Les apprentis admis dans la maison y sont entretenus aux frais de l'établissement ou des personnes qui y ont demandé l'entrée des enfants. Ils sont placés en apprentissage chez des maîtres ouvriers de différentes professions ; ils reçoivent l'instruction aux écoles du soir, et sont entourés de tous les soins désirables, tant sous le rapport hygiénique que sous le rapport moral. — L'Œuvre des apprentis n'a de ressources que les dons qui lui sont faits, soit en argent, soit en nature. — Le Conseil général, dans sa session de 1857, a continué le vote d'une subvention pour l'entretien de cinq bourses qui sont distribuées entre les cinq arrondissements du département.

Directeur, abbé Boulanger, à l'établissement. — *Sous-Directeur,* Cunin.

Sœur supérieure (de St-Charles), Marie-Anne Bourdon.

Conseil d'administration. — *Président,* Elie-Baille, ✱, négociant. — *Vice-Président et Trésorier,* Wehrle, ancien négociant. — *Secrétaire,* Guérard, directeur de la caisse d'épargnes. — *Membres :* abbé Harmand, vicaire. — Claude Elie, ancien négociant — De Meixmoron-Dombasle, fabricant d'instruments aratoires. — Alexandre Gény, propriétaire. — Burtin, négociant. — Abbé Boulanger.

IV. *Maison des apprenties* (rue des Chanoines, 10).

Les petites filles admises dans la maison y sont entièrement aux frais de l'établissement. Cette maison, fondée à l'imitation de celle

des apprentis, n'a, comme celle-ci, d'autre ressource que les dons qui lui sont faits, soit en argent, soit en nature. — L'établissement est administré par un comité de dames, qui surveillent tout ce qui s'y fait.

V. *Maison Sainte-Marie des Allemandes* (rue des Chanoines, 1).

Supérieure, Sœur (de Saint-Charles) Marie-Anselme Berrba.

Cet asile reçoit momentanément les domestiques de la Lorraine allemande et de l'Alsace, qui se trouvent sans emploi à Nancy.

VI. *Ouvroir de Mme Molitor.*

Adopter des orphelines et des jeunes filles que leurs mères, forcées d'aller travailler au dehors, laissent toute la journée dans un isolement funeste; les moraliser par la religion et le travail, en faire des ouvrières honnêtes et laborieuses qui deviennent de bonnes femmes de ménage et de vertueuses mères de famille, tel est le but de l'œuvre fondée en 1849 par Mme la comtesse Molitor. Son caractère spécial est de ne pas se borner à secourir la misère, mais de la prévenir.

L'organisation de l'ouvroir répond à son but : 30 ouvrières sont logées gratuitement dans une maison achetée dès l'origine par la fondatrice ; elles y travaillent en commun dans un vaste atelier sous les yeux de deux surveillantes qui demeurent à l'établissement. On y fait de la broderie et de la couture.

L'ouvrage venant directement du fabricant ou des Dames de la ville, les ouvrières sont mieux payées, et comme elles reçoivent des leçons d'une habile maîtresse, c'est une raison de plus pour que leur salaire s'élève. Après une ou deux années, elles peuvent gagner suffisamment pour se nourrir, se vêtir, s'entretenir à leur frais et faire encore quelques économies qui sont déposées à la caisse d'épargne.

Enfin une direction religieuse, et l'action tutélaire du patronage leur font contracter de sérieuses habitudes de moralité, de travail et d'économie, qui les préserveront de la misère et du vice à leur sortie de l'ouvroir, et les mettront à même de vivre honorablement de leur état.

On ne prélève jamais rien sur leur salaire pour les dépenses de l'œuvre.

Siége de l'ouvroir faubourg des Trois-Maisons, rue de Malzéville, 30.

Dame patronnesse, Mme Genay-Grillot.

Directeur, l'abbé Et. Blanc, membre du Bureau de Bienfaisance.

VII. *Monastère du Bon-Pasteur* (à Turique, nouvelle route de Toul).

L'établissement du Bon-Pasteur, œuvre éminemment charitable, a pour but d'offrir un asile aux jeunes filles qui désirent se retirer des séductions du monde pour contracter, sous les salutaires influences de la religion, des habitudes d'ordre, de travail et de bonne conduite. Une fois entrées dans l'établissement, elles peuvent y rester toute leur vie.

A la maison du Bon-Pasteur, dans un local entièrement séparé, est annexé, sous le vocable de l'*Immaculée Conception*. un pensionnat de jeunes personnes que les parents confient aux soins des religieuses, pour diriger leur esprit et former leur cœur à la pratique des vertus chrétiennes.

L'éablissement du Bon-Pasteur est autorisé du Gouvernement, par décret impérial du 12 novembre 1854.

Supérieure, Sœur Marie de Saint-Léon.
Supérieur, Bourgeois, chanoine, rue de la Constitution, 19.
Aumônier, Husson, près de l'Eglise du Monastère.
Médecin, Contal, rue de la Visitation, 10 bis.

VIII. *Asile des pauvres vieillards.*

Cet asile est tenu par les *Petites Sœurs des Pauvres*, faubourg Saint-Pierre, 111.

Par un dévouement que la religion seule peut inspirer, ces saintes filles reçoivent les vieillards les plus abandonnés, les nourrissent et les entretiennent, sans avoir elles-mêmes d'autres ressources que les dons de la charité des fidèles, qu'elles vont solliciter, et recueillir chaque jour à domicile.

Supérieure, Sœur Françoise. — *Aumônier*, abbé Colle.

IX. *Maison des Sœurs de l'Espérance* (place de la Cathédrale).

Cet établissement envoie, sur demande, des Sœurs pour prendre soin des malades, et reçoit aussi des pensionnaires.

Supérieure, Sœur Saint-François-Régis.

X. *Maison du Très-Saint-Cœur de Marie.*

A Nancy, rue du Haut-Bourgeois. Supérieure, Sœur Clara-Marie de Gondrecourt. – Supérieur général, Chevallier, chanoine. — Aumônier, Gérardin.

Cet établissement reçoit comme pensionnaires de jeunes personnes qui désirent apprendre différents états.

A Vic, supérieure, Sœur Marie-Madeleine Duon. — Aumônier, N.

XI. *Maison de santé.*

A Saint-Nicolas, **Hospice Saint-François**, quartier des aliénés.

Cet hospice reçoit, dans un quartier particulier, des aliénés des deux sexes, à leurs frais.

(Voir pour le personnel de l'administration : hospice Saint-François, à Saint-Nicolas.)

A la Haute-Malgrange, **Maison de santé** particulière **de la Haute-Malgrange**, près Nancy, établie avec autorisation spéciale du Gouvernement. — Elle reçoit des pensionnaires des deux sexes, atteints d'aliénation mentale. Le prix des pensions varie de 600 à 1,200 fr. par an.

Directeur, Brasseur, médecin.
Médecin spécial, Bertin.
Médecin consultant, Simonin père, ✱.
Aumônier, Charpentier.

§ 4. MONTS DE PIÉTÉ.

Mont de piété de Nancy (rue de l'Hôpital militaire, 7).

Conseil d'administration. — *Président-né*, le Maire.

Membres : Hainglaise, membre du Conseil municipal. — Garnier, ✱, membre de la Commission des hospices. — Lévylier (Prosper), membre du bureau de bienfaisance. — Xardel, ancien avoué. — De Saint-Vincent, ✱, conseiller à la Cour. — N.

L'intérêt des sommes prêtées sur nantissement par le mont de piété a été réduit à 6 p. 0/0 depuis le 1er janvier 1854.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., à l'exception du dimanche, des jours fériés et du lundi, jour consacré aux ventes.

Guérard, *directeur*. — Clément, *caissier*. — Thirion, *garde-magasin*.

Mont de piété de Lunéville.

La commission des hospices et du bureau de charité contrôlent les opérations du Mont de Piété.

Directeur-caissier, Mangin.

§ 5. CAISSES D'ÉPARGNE, DE RETRAITE ET SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE.

Caisse d'épargne de Nancy (rue de l'Hôpital militaire, 7).

On peut y placer depuis 1 franc jusqu'à 300 francs par semaine, et chaque compte peut s'élever à 950 francs et arriver à 1,000 fr. par l'accumulation des intérêts qui sont servis à 3 1/2 p. 100. Ces intérêts courent pour les sommes versées dans la semaine, à partir du dimanche suivant, et ils ne cessent d'être comptés pour les remboursements, que du dimanche qui les précède.—Les sommes inscrites sur les comptes sont retirées en tout ou en partie à la volonté des titulaires.

Directeur, Guérard, rue de l'Hôpital militaire, 7.
Trésorier, Clément, rue de l'Hôpital militaire, 7.

La surveillance de la caisse d'épargne est exercée par le Conseil d'administration du Mont de piété.

Les bureaux sont ouverts de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., les dimanches, lundis et jours fériés exceptés.

Caisses d'épargne dans le département.

Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy à Château-Salins.

Commission de surveillance : Président, de Schacken, ✱, maire; Majorelle, manufacturier; Ris, conseiller municipal; Bizet, agent voyer; Cugnin, ancien greffier; Klopstein, géomètre; Mélin, rentier.

Caissier, Guérard, greffier du juge de paix.

Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy à Dieuze.

Commission administrative : Président, baron du Prel, ✱, maire; E. Blahay, propriétaire; Buquet, rentier; Bossu, directeur de la saline; Bossu, directeur-adjoint de la saline; Binger, receveur des contributions indirectes; Delaunay, receveur de la saline. — *Caissier*, Humbert, fabricant de gélatine.

Pont-à-Mousson. Caissier, Charaux.
Toul. Président, Drouard, ✱. — *Caissier*, Caro.
Lunéville. Président, Jannequin. — *Caissier*, Mangin.
Baccarat. Directeur, Toussaint. — *Caissier*, Brice.

Caisse de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse.

(Voir pour les renseignements sur l'objet de cette caisse, l'Annuaire de 1852, page 295.)

Depuis le 1er octobre 1855, la caisse d'épargne de Nancy a ouvert dans ses bureaux une caisse intermédiaire pour recevoir les dépôts destinés à être versés dans la caisse des retraites ou rentes viagères pour la vieillesse. — Les versements peuvent être faits aussi pour l'arrondissement de Nancy, chez le receveur général, et pour les autres arrondissements, chez les receveurs particuliers.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Nancy.

Cette société est pour la classe ouvrière une véritable assurance contre la maladie, l'infirmité et la vieillesse, et par conséquent constitue un excellent préservatif contre la misère. Elle est fondée sur le double principe de la prévoyance et de la bienfaisance. Son personnel se compose de sociétaires et d'associés libres ou membres honoraires. Les sociétaires sont des ouvriers et des ouvrières qui, au moyen d'une cotisation mensuelle de 2 francs 25 ou de 1 fr. 50, dont le payement régulier leur fait contracter l'habitude du travail, de l'économie, de la tempérance et de l'ordre, ont droit à des secours médicaux et pharmaceutiques, ainsi qu'à une indemnité de 1 fr. 25 par jour quand ils sont malades, et à une pension de retraite quand l'âge les rend incapables de travailler; à cet effet, le dividende de chaque exercice est versé en leur nom à la caisse des retraites de la vieillesse.

La Société, pour rendre son œuvre plus efficace, appelle à y concourir, sous le nom d'associés libres, tous les amis de l'humanité qui, sans prendre part aux secours, veulent contribuer par leurs souscriptions, leurs soins et leurs conseils, au succès et à la prospérité de l'Institution.

Le personnel de la société s'élève au chiffre de 697 sociétaires et de 205 associés libres. La gestion des affaires de la Société est confiée à un conseil d'administration. Le Président est nommé par l'Empereur, tous les autres membres du Conseil, sauf le Maire et le délégué de l'autorité épiscopale, sont élus par les sociétaires et les associés libres.

Conseil d'administration. — *Président,* le comte Molitor, O. ✱, adjoint au maire de Nancy, petite rue du Boulevard, 4.— Le baron Buquet, ✱, député au Corps législatif, maire de Nancy. — *Délégué de l'autorité épiscopale,* Blanc, aumônier du lycée impérial de Nancy.

Vice-président, Bossert, marchand-tailleur, rue des Ponts, 72.

—*Secrétaire*, le baron de Saint-Vincent, ✱, conseiller à la cour impériale.— *Notaire*, Besval, notaire.— *Chef du jury médical*, L. Parisot, docteur en médecine.— *Trésorier*, Gilbert, comptable, rue St-Nicolas, 63.

Administrateurs.

Associés libres. Grandjean, docteur en médecine. — Lévylier (Prosper), ancien officier, administrateur du bureau de bienfaisance. — Mathieu-Pernet, ancien négociant, administrateur du bureau de bienfaisance. — Michel, notaire. — Mangeot, fabricant de pianos.

Sociétaires, Benoist, facteur de pianos. — Bertrand, ferblantier. — Hottinger, marchand de faïence. — Kind, tapissier. — Kockler, ébéniste. — Lhuillier, cordonnier.

L'organisation de la Société s'est complétée par une bibliothèque qui a été fondée par son président, le comte Molitor ; elle est ouverte tous les dimanches de 1 heure à 2 heures, à l'Hôtel-de-Ville, angle de la rue des Dominicains.

Bibliothécaires. — L'abbé Et. Blanc, membre du bureau de bienfaisance. — Kockler, ébéniste.

Société de prévoyance de Delme.

Cette société, autorisée par décret du 12 janvier 1856, compte 60 membres participants et 65 membres honoraires.

Président, Bastien, maire.
Vice-président, Foret, curé.
Trésorier, Thirobois.
Secrétaires, Mouchot, Blambois.
Administrateurs : Bastien, marchand de fer ; Léveillé, négociant ; Francfort, ministre officiant israélite ; Saunier, tailleur d'habits.

Société des familles.

La société assure des secours durant leurs maladies aux sociétaires, lesquels versent chaque mois : 1 fr. pour les hommes, 0,40 c. pour les femmes, et 0,20 c. pour les enfants.

Président, De Saint-Vincent, ✱, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.
Vice-Président, Collin (Nicolas), rue Saint-Pierre, 21.
Trésorier, Lintermans, rue St-Pierre, 21.

Le bureau de l'Agent général est situé rue Saint-Pierre, 21.

§ 6. SOCIÉTÉS CHARITABLES.

I. SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Cette société a fondé des bibliothèques, dans lesquelles, le dimanche et le jeudi, à une heure, on donne en lecture des livres aux porteurs d'une carte délivrée sur la demande d'un patron ou d'une personne connue. Les bibliothèques sont situées place de la Cathédrale, place Saint-Epvre, et au faubourg Saint-Pierre, près l'église.

La Société de Saint Vincent de Paul visite pendant l'hiver environ 500 familles pauvres auxquelles elle donne du pain, du bois et des légumes, et s'occupe en outre de plusieurs autres œuvres intéressantes, telles que : œuvres des militaires, des apprentis, des ouvriers, des écoles, des loyers, de Saint François Xavier, etc.

Conseil central de l'Œuvre pour les départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges.

Président, comte de Lambel, membre du Conseil général, à Fléville.

Vice-Président, Wehrle, membre du tribunal de commerce, rue des Chanoines, 1.

Secrétaire général, Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3.

Trésorier, Causier, négociant, rue St-Nicolas, 31.

Conseillers, De Foblant, rue du Manége, 15. — Drouet, notaire, rue de la Poissonnerie, 25.—Digot, r. des Tiercelins, 30.

Conférence de Saint-Nicolas. — *Président*, Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Conférence de Saint-Epvre. — *Président*, Gény, rue des Chanoines, 3.

Conférence de Saint-Sébastien. — *Président*, Wehrle, rue des Chanoines, 1.

Conférence de Saint-Pierre.—*Président*, Briaude-Lamarche, rue St-Georges, 49

Conférence de Saint-Fiacre. — *Président*, de Margerie, professeur à la Faculté des lettres, rue du Haut-Bourgeois, 2.

Le Conseil central de Nancy a sous sa direction soixante-dix conférences qui exercent leur bienfaisance dans les trois départements lorrains.

II. SOCIÉTÉ CHARITABLE DE SAINT FRANÇOIS RÉGIS,

Pour favoriser le mariage civil et religieux des pauvres et la légitimation des enfants naturels.

(*Autorisée pour la Meurthe, la Meuse et les Vosges, le 19 février 1839.*)

Président, Dollard de Myon, rue Mably, 7.

Vice-Président, De Raigecourt, place St-Georges, 78.

Conseillers : le curé de la Cathédrale. — P. G. de Dumast, ancien sous-intendant, place de la Carrière, 38.

Secrétaire-trésorier-archiviste, Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3.

Secrétaire-adjoint, Vincent, ancien directeur du jardin botanique, rue St-Nicolas, 5.

La société a terminé jusqu'à ce jour plus de 3,000 mariages et fait légitimer 2,200 enfants.

III. SOCIÉTÉ DE PATRONAGE EN FAVEUR DES ALIÉNÉS INDIGENTS SORTIS GUÉRIS DE L'ASILE DE MARÉVILLE, DES SOURDS-MUETS, DES AVEUGLES ET DES JEUNES ORPHELINS.

Président, comte de Lambel, à Fléville.

Vice-Président, de Marchis, rue St-Dizier, 14.

Secrétaire général, abbé Gridel, chanoine.

Secrétaire-adjoint, abbé Barnage, professeur au Séminaire.

Secrétaire de la section des aliénés, N.

Secrétaire de la section des sourds-muets, Piroux, directeur de l'Institut des sourd-muets.

Secrétaire de la section des enfants trouvés, Gouvernel, aumônier, rue St-Nicolas, 31.

Secrétaire de la section des jeunes aveugles, abbé Maxé, à l'établissement, côte de Toul.

Administrateurs : Baron de Saint-Vincent, ✱, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Jambois, ancien chef de division à la Préfecture, rue Saint-Nicolas, 37. — Xardel, docteur-médecin, rue St-Dizier, 20, médecin de l'établissement des aveugles. — Du Pont de Romémont, rue des Carmes, 14. — Vaultrin, architecte pour l'établissement des aveugles.

Trésorier, Mathieu, receveur du bureau de bienfaisance.

IV. SOCIÉTÉ DE SAINTE-CATHERINE.

Cette société a pour but l'habillement gratuit des enfants pauvres. Les membres de la société confectionnent elles-mêmes une partie des vêtements à distribuer. — Des cotisations annuelles, fixées au minimum de cinq centimes par semaine, et le produit d'une loterie faite au profit de l'œuvre, constituent ses ressources. Elle a distribué, dans sa 14e année d'existence, 1856-1857, des secours en nature à 265 familles, à 185 garçons et à 204 filles.

Présidente de la commission d'administration, Mlle A. Cunisset. — *Vice-présidente,* Mlle Félicie Hilbert. — *Trésorière,* Mlle Félicie Grandville, à la Mairie.

V. ASSOCIATION DES DAMES DE LA PROVIDENCE.

L'œuvre des dames de la Providence consiste à recueillir de jeunes filles orphelines ou appartenant à des familles pauvres ; à les confier aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; et, après leur éducation professionnelle terminée, à s'occuper de leur établissement. L'association compte plus de 200 associés, dont la cotisation est de 10 fr. par an.

Conseil d'administration.

Présidente, Mme la comtesse de Ludre, rue du Haut-Bourgeois, 16.

Vice-Présidente, Mme la marquise de Vaurigaud, rue de l'hôpital Saint-Julien, 17.

Secrétaire, Mme Prosper Rolland de Malleloy, rue de la Monnaie, 4.

Trésorière, Mme de Vaudechamps (Auguste), rue de la Source, 35.

1re *Assistante*, Mme Gouy (Jules), place d'Alliance, 6.

2e *Assistante*, Mme Gény (Alexandre), rue des Chanoines, 3.

3e *Assistante*, Mme de Bouvier, place de la Carrière, 26.

VI. ASSOCIATION DES DEMOISELLES DE LA PROVIDENCE.

Cette association a pour but de placer en apprentissage de jeunes filles pauvres, après leur première communion. Depuis 1825, époque de la fondation de cette œuvre, plus de 600 jeunes filles ont été secondées dans leur apprentissage.

Conseil d'administration.

Présidente, Mlle Natalie de Chevilly, cours Léopold, 2.

Vice-présidente, Mlle Héléna de Gondrecourt, cours Léopold, 6.

Assistantes, Mlle Justine Collenot, rue de la Constitution, 5. — Mlle Stanie de Ravinel, place de Grève, 6.

Trésorière, Mlle Eugénie de Mont, rue Girardet, 1.

Secrétaire, Mlle Lacroix-Condé, place de l'Arsenal, 10.

Directeur, Abbé Gérard, grand vicaire à l'Evêché.

VII. ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS,

Fondée en janvier 1843, par M. le baron Taylor, membre de l'Institut.

Le but de l'association est de donner des secours et des pensions aux artistes qui sont dans le besoin ; — de soutenir leurs droits toutes les fois qu'ils sont méconnus ; — enfin de propager l'art musical et de donner des concerts, festivals, messes en mu-

sique, etc. — La cotisation annuelle pour les artistes et pour les amateurs est de six francs. — Toutes les demandes doivent être adressées au trésorier-secrétaire, place de la Carrière, 41, ou à M. *Bolle-Lasalle*, agent général de la Société, rue de Bondy, 68, à Paris.

Président, de Taillasson, faubourg Saint-Georges, 1.

Vice président, Kuschnick aîné, rue de la Pépinière, 27.

Trésorier-Secrétaire, Charon, place de la Carrière, 41.

Membres :

Comte D'Hennezel, rue des Loups, 1. — Moulins, rue du faub. Saint-Georges, 5 bis. — Gérolt, rue des Quatre-Eglises, 40. — Claudon, rue Stanislas, 60. — Hesse, rue Primatiale, 19. — Drouet, notaire, rue de la Poissonnerie, 25. — Mangeot père, fabricant de pianos, rue de la Constitution, 9. — Barbey, rue Sainte-Catherine, 5. — Pernot-Dubreuil, ✻, rue des Jardins, 11. — Kobler, rue de la Pépinière, 4. — Guibal père, rue Mazagran, 1. — Thomy, place Stanislas, 5.

VIII. SOCIÉTÉ CONFRATERNELLE MILITAIRE DE SAINT-MARTIN DE NANCY.

Cette Société a pour but : 1° de rendre d'une manière convenable les honneurs funèbres aux sociétaires défunts ; 2° de faire les diligences nécessaires pour obtenir la fixation de la pension des veuves et des orphelins, et le payement des arrérages ; 3° de donner à tout sociétaire en cas de maladie, et sur sa demande, le secours de l'un des médecins de la Société et les médicaments nécessaires

La cotisation annuelle est de 4, 6 ou 8 fr., suivant le montant de la pension de retraite.

Président. Massiet, C. ✻, colonel en retraite, r. d'Alliance, 11.

IX. SOCIÉTÉ CONFRATERNELLE DES MÉDAILLÉS DE SAINTE-HÉLÈNE DES CANTONS DE NANCY.

Cette Société, fondée dans le but de resserrer les liens de confraternité, qui unissent entre eux les anciens militaires de la République et de l'Empire, décorés de la médaille de Ste-Hélène, fait donner les soins du médecin et les médicaments aux membres participants malades ; elle leur paye une indemnité pendant le temps de leur maladie et leur fait rendre d'une manière convenable les honneurs funèbres. Les *membres participants* peuvent être au nombre de 500 et souscrivent l'engagement de se soumettre aux statuts de l'association ; les *membres libres* sont ceux qui, par leurs soins, leurs conseils et leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de l'association sans participer à ses avantages.

CHAPITRE XI.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

§ 1er. ABATTOIR PUBLIC ET MARCHÉS DE LA VILLE DE NANCY.

Inspecteur, Gérard, à l'abattoir, faubourg Sainte-Catherine.

Vétérinaire inspecteur des boucheries et marchés, Henriet, impasse du Lycée, 2.

Adjudicataire du droit d'abattage des porcs, Goutière, brossier.

Adjudicataire du droit de jouissance du fondoir, veuve Péchoin et Baradez, rue du Montet, 6.

Adjudicataire du droit d'occupation de places sur les marchés. N. Gérard, rue Didion, 3.

§ 2. ASSURANCES.

Assurances diverses contre l'incendie, sur la vie, contre la grêle, etc.

INCENDIE.

Compagnie d'ass. générales autorisée le 14 février 1819.

A Nancy, Haudeville et Langlard, agents principaux, rue du Pont-Mouja, 29. — Agent percepteur, J. Langlard, jeune, rue de la Constitution, 17.

Les agents d'arrondissements et de canton sont :

A Baccarat, Blâmont et *Lunéville*. Crépin Frères.
Château-Salins. Duhaut.
Dieuze. Gomien.
Jévoncourt, Nicolle.
Nomeny. Fort et Pierron.
A Phalsbourg. Bender.
Pont-à-Mousson. Maire.
Sarrebourg. Mangenot.
Toul. Fisson.
Vézelise. Poirson, secrétaire de la mairie.

Compagnie du Phénix autorisée le 1er septembre 1819.

Les agents principaux de cette compagnie sont :

A Nancy. Eury, r. de la Hache, 6. Agent comptable, Gobert.
Lunéville. Stutel.
Pont-à-Mousson. Guaye.
A Sarrebourg. Thomas.
Toul. Lardenois.
Vic. Grody.

La Nationale, autorisée le 11 février 1820.

A Nancy. Darnois, agent général, r. des Quatre-Eglises, 65. Agent percepteur, Leblanc.

Agents généraux : à *Château-Salins*, Mélin ; — à *Lunéville*, Saignes de Lacombes ; — à *Toul*, Choquin.

Agents particuliers : à *Pont-à-Mousson*, Ternaux ; — à *Nomeny*, Florentin, huissier ; — à *Haroué*, Mazelin ; — à *Vézelise*, Jonveaux ; — à *Houdreville*, Nagot.

L'Union, autorisée le 5 octobre 1828.

A Nancy. Agents principaux, d'Halle-Eloy et Roch, r. Ste-Catherine, 41. — Agent comptable : Helbig dit Jacob, rue St-Dizier, 132. — Commis aux écritures : Lamy, rue de Metz, 23. — Contrôleur-percepteur : Aubertin, rue de Malzéville, 27.

Agents principaux : à *Lunéville*, Brisac, négociant ; — à *Sarrebourg*, Tisserand, à Dianne-Capelle ; — à *Toul*, Royer.

Agents particuliers : à *Pont-à-Mousson*, Dupont, rue des Frontières ; — à *Rosières-aux-Salines*, Mathieu ; — à *Haroué*, Arnould ; — à *Thorey*, pour le canton de Vézelise, Errard fils ; — à *Diarville*, Drouot ; — à *Neuviller-sur-Moselle*, Dorin (Virgile) ; — à *Vic*, Gaillard ; — à *Dieuze*, Picard, négociant ; — à *Manoncourt-en-Voëvre*, Loppinet.

Le Soleil, autorisée le 16 décembre 1829.

Les agents principaux de cette compagnie sont :

A Nancy. Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis.

Noviant. Ognon.

Saint-Nicolas. Cropsal.

Château-Salins. Weisse (Martin).

Lunéville. Pierron.

Flavigny. Gerdolle.

Selaincourt. Prudhomme.

La France, autorisée le 27 février 1837, et la Sécurité.

A Nancy. Agent général, Médard, rue Saint-Dizier, 158.

Il y a des agents particuliers dans les arrondissements des principaux chef-lieux de canton du département.

L'Urbaine, autorisée le 4 mars 1838, l'Indemnité et la Bienfaisance.

A Nancy. Parisot, agent principal, place de Grève, 1.

A Toul, Lécrivain-Dinvaux.

La Providence, autorisée le 18 septembre 1838.

A Nancy, Directeur pour le département, Ferdinand Mourot, rue St-Dizier, 85.

Sous-directeur, Nippert, à la direction.

Tous les arrondissements sont pourvus d'agents.

L'Aigle, autorisée le 8 mai 1843 et le 18 septembre 1849.

A Nancy, André-Pierron, rue Saint-Dizier, 4.

Tous les cantons sont pourvus d'agents.

La Paternelle, autorisée le 2 octobre 1843, et le Sauveur.

A Nancy, Agent principal, H. Cotel, rue de Grève, 17.

Agent percepteur, Gabriel, rue du Montet, 14.

Agents : à Pont-à-Mousson, Conroux ; à Nomeny, Ferry ; à Baccarat, Pélissier ; à Badonviller, Pierron ; à Toul, Lévy ; à Colombey, Albert ; à Sarrebourg, Pierron.

La Confiance, autorisée le 16 septembre 1844.

A Nancy, Pierron, rue des Champs, 2.



SUR LA VIE.

Les quatre premières compagnies d'assurances contre l'incendie dont les noms suivent ont aussi une assurance sur la vie :

La Compagnie d'assurances générales. — Le Phénix. — La Nationale. — L'Union.

Elles ont pour objet d'assurer en cas de vie, des rentes viagères immédiates ou différées.

En cas de décès, des capitaux à des tiers désignés.

Ensemble (assurance mixte), pour soi-même en cas de vie et à des tiers en cas de décès.

Aussi les assurances tontinières et contre-assurances.

La Caisse paternelle (ordonnance du 9 septembre 1841, décrets des 19 mars 1850 et 12 mars 1856.)

Assurances sur la vie, à mutualité, à primes fixes, et contre les accidents sur les chemins de fer.

Mêmes agents que la Paternelle.

Le Défender.

Directeur, Cornet, rue St-Georges, 7 bis.

GRÊLE.

Compagnie d'assurances générales à primes fixes, autorisée par décret impérial du 25 octobre 1854.

La même déjà indiquée pour l'assurance contre l'incendie et représentée par les mêmes agents principaux, rue du Pont-Monja, 29, à Nancy, et pour les chefs-lieux d'arrondissement et de canton, page 297.

La Providence agricole, société d'Assurances mutuelles (à cotisations fixes), autorisée par ordonnance royale du 24 mai 1847, et par décret impérial du 29 août 1855, pour toute la France, établie à Paris, rue des Saints-Pères, 12.

Directions particulières. — *A Nancy*, d'Halle-Eloy et Roch, inspecteurs-divisionnaires, rue Sainte-Catherine, 41. — *A Lunéville*, Brisac, négociant; — *A Toul*, Victorion.

Tous les cantons sont pourvus d'agents.

L'Abeille bourguignonne, autorisée par décret impérial du 25 juin 1856.

Agent général à Nancy, Victor Nippert, rue Saint-Dizier, 85.

La Province et l'Iris (ordonnance et décrets des 8 novembre 1844, 31 décembre 1852 et 23 février 1856).

Agent général à Nancy, Cotel, rue de Grève, 17.
Mêmes agents que la Paternelle.

COMMERCE.

Sécurité commerciale, assurance contre les faillites.

La sécurité commerciale est une assurance mutuelle, mais à prime fixe, contre les faillites. Elle rembourse à ses assurés les sinistres qu'ils peuvent éprouver, et ainsi, elle les préserve de

pertes qui pourraient quelquefois entraîner leur ruine, ou au moins les gêner considérablement.

Directeur à Nancy, Vaultrin, rue Montesquieu, 19.

ASSURANCES FLUVIALES.

Compagnie de Mayence (navigation intérieure).

Aliaume, agent principal, faubourg Sainte-Catherine, 15.

ENTRETIEN ET RÉPARATION DES TOITURES.

Assurance à prime fixe et annuelle.
Directeur-Gérant, Gérard, rue Notre-Dame, 16.

§ 3. BEFFROI (V. SECTIONS DE NANCY).

§ 4. CABINETS D'AFFAIRES.

Davremon-Collinet, défenseur près les tribunaux de commerce, de paix et de simple police, rue Saint-Georges, 19.

Dormeckville, ancien Conseiller de préfecture et ancien Sous-Préfet, rue Saint-Dizier, 46, au premier étage, sur le derrière.

§ 5. CERCLES.

Casino Stanislas, place Stanislas, 1. Président, comte de Landreville.

Cercle de l'ancienne Préfecture, place Stanislas, 2. Président, de Banchamp.

Cercle du Commerce, place Stanislas, 3. Président, Pinat.

Cercle Stanislas, place Stanislas, 9. Président, Rouballet fils.

§ 6. CHEMINS DE FER DE L'EST.

Administration.

Président du Comité de direction, comte de Ségur, ✱, à Paris.

Exploitation.

Chef de l'exploitation, Hallopeau, ✱, à Paris.
Chef de mouvement, Lamoninari, à Paris.
Chef de service commercial, Van de Winckèle, à Paris.
Chef du contentieux, Desilles, à Paris.
Matériel et traction. — Ingén. en chef, Sauvage, ✱, à Paris.

A Nancy. — Service de l'exploitation.

Sous-chef de mouvement, D. de Laborie, bureaux à la gare.
Inspecteur du mouvement, Henry, —
— *de comptabilité,* Kiéner, —
— *du service commercial,* Dessans, hôtel de l'Europe, rue des Carmes, 1.

Directeu

Compagni
risée p

La même
représentée p
29, à Nancy,
ton, page 297

La Providen
(à cotisati
du 24 ma
1855, pou
des Saints-

Directions pa
inspecteurs-divi
***néville*, Brisac,**
Tous les can

L'Abeille bou

Agent génér

La Province
vembre 1
1856).

Agent génér
Mêmes age

Sécurité c

La sécurité
prime fixe, co
sinistres mutu

§ 7. COMMISSIONNAIRES A NANCY (*Voir* § 9 *Diligences et* § 12 *Roulage*.

Commissionnaires (dans le département).

Albaucourt, Lami, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arrivée vendredi, départ samedi.

Albrechwiller, Cuny, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. mardi et dép. mercredi.

Albestroff, Descarmes, r. Bailly, 5. Arr. et dép. lundi. — Thill, chez Wahl, faub. Saint-Georges, 11. Arr. jeudi, départ vendredi.

Altroff, Bitner, chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. irréguliers.

Ansauville (Voy. Saizerais).

Baccarat, Maubrée, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Millot, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi. — Spire, au Faisan, r. des Quatre-Eglises, 18. Arr. mardi et dép. mercredi.

Badonviller, Demenge, chez Baucourt, r. Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi. — Ferry, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.

Barbonville, Lelièvre, chez Mathieu, rue de la Hache, 45, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Bayon, Darnoy, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. vendredi et dép. samedi.

Beaumont (Voy. Saizerais).

Bernécourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 35. Arr. et dép. irréguliers. — Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irréguliers.

Blâmont, Thoubrants, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.

Château-Salins, Chalot, à la Chartreuse, pl. St-Georges, 101. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi. — Louis, chez Louis, place St-Georges. Arr. et dép. deux fois par sem. — Bernard, r. Bailly, 23, chez Claudon. Arr. et dép. 2 fois par semaine, mercredi et samedi. — A. Bitner, frères, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Cirey, Storhay, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.

Colombey, Rosalie Gingembre, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7.

Crévic, Laurençon, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. samedi.

Dinrville, Colson, à la Tète-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. jeudi.

Dieuze, Brandebourg, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi. — Michel, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. tous les deux jours. — Muller, chez Riethmuller, f. St-Georges, 26. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Chef de gare, Coqueron, à la gare.

Grande vitesse. — (Voyageurs et articles de messagerie).

Entrée de la gare rue du faubourg Stanislas et rue du faubourg Saint-Jean.

Sous-chefs de gare, Eberhardt. — Batancourt.

Receveuses aux billets, Mmes Husson. — Démaret.

Bureau succursale. — Articles de messagerie. — Factage. — Omnibus. — Rue des Carmes, à l'angle de la rue de la Poissonnerie. — Directeur, Gatouillat.

Petite vitesse. — (Marchandises, bestiaux, etc.)

Entrée de la gare, rue du faubourg St-Jean, à l'ancienne gare.

Sous-chef de gare, Adolphe Labori.

Camionnage et réexpédition par terre, Ottenheimer et Villaume, bureaux à la gare.

Matériel et traction.

Chef de dépôt, Priqueler, bureaux aux rotondes de la gare.

Sous-chef de dépôt, Bonnet, —

Voie et travaux.

Chef d'arrondissement, Blutel, bur. cours Léopold, 25.

Chef de section, Xenard, bureaux à la gare.

Sous-chef de section, Colas, —

Contrôle et surveillance de l'Etat.

Inspecteur particulier de l'exploitation commerciale, Teulon, rue St-Dizier, 138.

Commissaires de surveillance administrative, Lécuyer et Levavasseur, bureaux à la gare.

Conducteur des ponts et chaussées, Maucolin, à Nancy.

Gares et Stations du département.

Frouard. Chef de Gare, Boudrey. — Sous-chef, Bemlin. — *Liverdun*. Chef de Station, Rancy. — *Fontenoy*. Cousin.

Toul. Chef de Gare, Fontany. — Sous-chef, Martin de Saint-Riquet. — Receveuse aux billets, Mme Fontany. — *Foug*. Chef de Station, Paillon. — *Marbache*, Simorre. — *Dieulouard*, Perrine.

Pont-à-Mousson. Chef de Gare, Bullard. — *Pagny-sur-Moselle*. Chef de Station, Bailleau. — *Varangéville-Saint-Nicolas*. Pinet. — *Rosières-aux-Salines*. Richoux. — *Blainville*. Beauguillaume. — *Einvaux*. François. — *Bayon*. Sellier.

Lunéville. Chef de Gare, Venturaux. — Sous-chef, Meyer. — *Marainviller*. Chef de Station, Bethune. — *Emberménil*. Train. — *Avricourt*. Tendel. — *Réchicourt-le-Château*. Dédelet. — *Sarrebourg*. Grabeuil de Guiarde. — *Lutzelbourg*. Metzinger.

§ 7. COMMISSIONNAIRES A NANCY (*Voir* § 9 *Diligences* *et* § 12 *Roulage*.

Commissionnaires (dans le département).

Abaucourt, Lami, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arrivée vendredi, départ samedi.

Abreschwiller, Cuny, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. mardi et dép. mercredi.

Albestroff, Descarmes, r. Bailly, 5. Arr. et dép. lundi. — Thill, chez Wahl, faub. Saint-Georges, 11. Arr. jeudi, départ vendredi.

Altroff, Bitner, chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. irréguliers.

Ansauville (Voy. Saizerais).

Baccarat, Maubrée, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Millot, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi. — Spire, au Faisan, r. des Quatre-Eglises, 18. Arr. mardi et dép. mercredi.

Badonviller, Demenge, chez Baucourt, r. Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi. — Ferry, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.

Barbonville, Lelièvre, chez Mathieu, rue de la Hache, 45, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Bayon, Darnoy, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. vendredi et dép. samedi.

Beaumont (Voy. Saizerais).

Bernécourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 35. Arr. et dép. irréguliers. — Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irréguliers.

Blâmont, Thoubrants, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.

Château-Salins, Chalot, à la Chartreuse, pl. St-Georges, 101. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi. — Louis, chez Louis, place St-Georges. Arr. et dép. deux fois par sem. — Bernard, r. Bailly, 23, chez Claudon. Arr. et dép. 2 fois par semaine, mercredi et samedi. — A. Bitner, frères, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Cirey, Storhay, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.

Colombey, Rosalie Gingembre, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7.

Crévic, Laurençon, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. samedi.

Diarville, Colson, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. jeudi.

Dieuze, Brandebourg, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi. — Michel, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. tous les deux jours. — Muller, chez Riethmuller, f. St-Georges, 26. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Drouville, Saunier, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.
Faulx, Drouin, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. vendredi.
Favières, Picard, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. mercredi et dép. jeudi, et chez Vulmont, place du Marché, 7. — Mourant, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. mardi.
Fécocourt, Erhard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.
Fénétrange, Sutter, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. irréguliers.
Flavigny, Villaume, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.— Tabourin, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. mardi et vendredi. — Dègle, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.
Fraisnes, Renard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.
Frolois, Bras, chez Mathieu, rue de la Hache, 45, et chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. deux fois par semaine.
Gerbéviller, Richard, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. vendredi, dép. samedi.
Crosrouvre (Voy. Saizerais).
Haroué, Tabourin, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. mardi et vendredi.
Hamonville (Voy. Saizerais).
Haussonville, Courrier, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.
Insming, Thil, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. jeudi et dép. vendredi.
Lalœuf, Colin, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. irrég. une fois la sem.
Lemainville et lieux voisins, Latray, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.
Lorquin, Cuny, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. mardi, dép. mercredi.
Lunéville, Ferry, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi, jeudi, samedi.
Maizières-les-Vic, Jacquemin, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mardi, dép. merc.
Malleloy, Godfroy, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.
Mandres-aux-Quatre-Tours, Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.
Manonville, Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.
Marsal et *Moyenvic* (Voy. Vic).
Nomeny, Vincent, chez Claudon, r. Bailly, 23. Arr. lundi, mercredi, vendredi ; dép. mardi, jeudi, samedi, en hiver, et tous les jours en été.
Noviant, Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.
Ormes, Latray, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.
Pont-à-Mousson, Croquetaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours. — Lemoine, chez Riot aîné, rue des Carmes, 12. Arr. et dép. tous les jours.
Praye, Arnould, à la Croix-d'Or,

faub. St-Pierre, 35. Arr. et dép. 2 fois par semaine.

Pulnoy, Fournier, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. irréguliers.

Rosières, Chrétien, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi, mercredi et samedi.

Saint-Nicolas (Voyez § 9, diligences et omnibus).

Saint-Quirin, Cuny, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. mardi et dép. mercredi.

Saizerais, Gandiole, François, chez Martin, à la ville de Luxembourg, Gr.-Rue (V.-V.). et rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irréglièrement une fois par semaine.

Sivry, Julliac, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.

Thiaucourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 48. Arr. et dép. irrég. — Artigarède, au Grand-Cerf, r. Saint-Dizier, 84. Arr. jeudi, dép. vendredi.

Toul, François Flouve, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. el dép. mardi, jeudi, samedi. — François, chez Baucourt, r. N.-D., 12, arr. et dép. irréguliers. — Clément, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Tramont-Lassus, Erhard, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Royer, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Tremblecourt et les environs. Thirion, chez Martin, à la ville de Luxembourg, Grande-Rue (V.-V) et r. de l'Opéra, 2. Arrivée mardi et départ mercredi.

Vandeléville, Erhard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Vézelise, Perrin, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84. Arr. et dép. tous les jours, le dimanche excepté en hiver.

Vic, Mathis, à la Tête-d'Or, r. des Ponts, 12. Arr. mercredi et samedi et dép. les mêmes jours. — Meunier, chez Louis, pl. St-Georges. Arr. vendredi et dép. samedi.

Viterne, George, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Vitrey, George, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Xirocourt, Thomassin, chez Malgras-Collot, r. St-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép. samedi à midi. — Vautrin, au Faisan, r. des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi.

Xures, Marange, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. tous les 15 jours.

Commissionnaires (hors du département).

Arraincourt, Duchaux, chez Riethmuller, f. St-Georges, 26. Arr. et dép. irrég.

Arroff, Lefèvre jeune, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi. — Rollin, même adresse. Arr. et dép. jeudi.

Avouze, Rosalie Gingembre, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.

Ayenville, Brod, chez Mathieu,

rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Bains, Pernot, à la Croix-d'Or, faub. St-Pierre, 33. Arr. et dép. irrég. une fois par semaine.

Besançon, Parmentier, à la ville de Lyon, faub. St-Pierre, 22. Arr. et dép. irrég.

Bitche, Sutter, chez Wahl, f. St-Georges, 11. Arr. et dép. irréguliers.

Bouconville, Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.

Bourmont, Couterey et Foucault, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi.

Bruyères, Toussaint, rue Ste-Anne, 21. Arr. jeudi et dép. dimanche. — Victor Barthélemy, r. de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Bulgnéville, Picard, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mercredi, dép. jeudi. — Villaume, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Charmes, Durand, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi et vendredi.

Chatenois, Baret, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Ve Tacaille, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Thouvenin, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. jeudi.

Chaumont, Couterey et Foucault, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi et dép. mercredi et samedi.

Corcieux, V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Darney, Bailly, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irrég., une fois par semaine. — Georgeot, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. mardi et dép. mercredi.

Dompaire, Jeanmaire, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. irrég.

Druling, Sutter, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. irrég.

Epinal, Parmentier, à la Ville de Lyon, faub. St-Pierre, 22. Arr. mardi, dép. jeudi.

Fougerolles, Parmentier, à la Ville de Lyon, f. St-Pierre, 22. Arr. et dép. irrég.

Gérardmer, Simonin, à la Croix-d'Or, f. St-Pierre, 33. Arr. et dép. irr., chaque semaine. — Victor Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Gircourt, Mme Henry, à la Croix-d'Or, faubourg Saint-Pierre, 33. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Gironcourt, Marc, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84, et chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Gondrecourt, Sollier, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mardi et dép. mercredi.

Granges, V. Barthélemy, r. de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Hattigny, Noël, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et

dép. irrég. 3 fois par mois.

Houécourt, Bastien, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Langres, Couterey et Foucault. chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi.

Lures (Voyez Fougerolles).

Luxeuil (Voyez Fougerolles).

Metz, Croquetaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours.

Mirecourt, Dubessey, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Pernot, à la Croix-d'Or, faub. St-Pierre, 33. Arr. et dép. irr. — René, à la Croix-d'Or, faub. St-Pierre, 33. Arr. lundi et vendredi, dép. mardi et samedi.

Morel-Maison, Bastien, chez Vulmont, place du Marché, 7, et chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Morhange, Lhuillier, chez Wahl, f. St-Georges, 11. Arr. jeudi et dép. vendredi.—A. Bitner, frères, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Neufchâteau, Couterey et Foucault, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi, dép. mercr. et samedi.

Plombières (Voyez Fougerolles).

Puttelange, Lhuillier, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. mardi et dép. mercredi.

Rainville, Parisot et Bogard, chez Vulmont, pl. du Marché, 7, et chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Rambercourt, Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.

Raon-l'Etape, Maubrey, à la Poire-d'Or, r. St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi.— Pierrot, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Rambervillers, Tassin, au Faisan, r. des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. une fois par semaine. — Toussaint, rue Ste-Anne, 21. Arr. jeudi et dép. dimanche. — V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dim. en hiver.

Remiremont, Blaise (Pierre), au Gril-Saint-Laurent, faub. St-Pierre, 44. Arr. vendredi, dép. samedi. — Herry, à la Croix-d'Or, Grande-Rue, f. Saint-Pierre, 33. Arr. lundi et vendredi, dép. mardi et samedi.

Rorbach, Sutter, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. irrég.

Saar-Union, Sutter, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. irrég.

Saint-Dié et environs, Jacquel, rue St-Dizier, 105. Arr. mercredi et dép. dimanche. — Maubrey, à la Poire-d'Or, r. St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot-Renard, rue Ste-Anne, 26. Arr. mercredi et dép. dimanche.

Saint-Loup, Parmentier, à la Ville de Lyon, f. St-Pierre, 22. Arr. et dép. irrég. — Pernot, à la Croix-d'Or, faub. Saint-Pierre, 33. Arr. et dép. irr., une fois par semaine.

Saint-Mihiel, Henry, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. jeudi et dép. vendredi.

Sandocourt, Gardeur, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.

Sarreguemines, Lhuillier, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. mardi et dép. mercredi.
Schirmeck, Demange, chez Baucourt, rue Notre-Dame, 12. Arr. et dép. mercredi.
Val-d'Ajol (Voir Fougerolles).
Vaucouleurs, Harmand, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84. Arr. mardi et dép. mercredi.
Vesoul (Voir Fougerolles).
Vicherey, N. Lefèvre, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.
Void, Mme Blaise, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. lundi et dép. mardi. — Tallotte, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. irrég.
Xertigny (Voir Fougerolles).

§ 8. COMPAGNIE GÉNÉRALE DES AGENCES COMMERCIALES.

Directeur : Ed. Dehorter et Comp., rue Richelieu, 112, à Paris.

Comptoir commercial de la Meurthe.

Directeur : A. Noël et Comp. Siége social, faub. Stanislas, 29.
But de la Société : Commission, consignation, entrepôt et transit.

§ 9. DILIGENCES.

	Départ.	*Arrivée.*
DELME, rue Saint-Georges, tous les deux jours............	3 h. soir.	10 h. matin.
DIEUZE, CHATEAU-SALINS, VIC, MOYENVIC et MARSAL, hôtel du NORD..................	6 h. m. 2 h. s.	10 h. m. 7 h. s.
LUNÉVILLE, hôtel de l'Europe..	9 h. matin.	4 h. soir.
MIRECOURT, hôtels des Halles et de l'Europe..............	10 h. matin.	4 h. soir.
NOMENY, rue Bailly, 23, tous les deux jours...............	3 h. soir.	9 h. matin.
PONT-A-MOUSSON, r. des Carmes, 12.	3 h. soir.	9 h. matin.
TOUL, hôtel de l'Europe	4 h. soir.	8 h. matin.
VÉZELISE, hôtel du Grand-Cerf (Tous les jours, le dimanche excepté).................	3 h. soir.	8 h. matin.

Omnibus de la Vierge pour Saint-Nicolas, chez Barbier, cafetier, rue Saint-Dizier, 54. Départ à 10 h. du matin, 2 h., 4 h. et 6 h. du soir ; arrivée à 8 h. et 10 m. du matin ; 1 h. et 4 h. du soir.

§ 10. ÉCLAIRAGE AU GAZ.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ DE LA VILLE DE NANCY.

Directeurs-gérants, Constantin frères.

Commission de surveillance : Pene, président; Denys, secrétaire; Colin St-Michel, Lebègue et A. Perrot, membres.

Usine, bureau et magasins de houille et de coke, faubourg St-Georges, rue de l'Ile-de-Corse, 2.

Poste des allumeurs, rue de la Pépinière, touchant le magasin de décors du théâtre.

Le poste des allumeurs est ouvert tous les jours depuis la nuit jusqu'au matin, et les employés du gaz y stationnent dans les intervalles de leur service pour répondre à toutes les observations des consommateurs relativement à l'éclairage.

§ 11. JOURNAUX.

Le Bon Cultivateur. — Ce Recueil est publié par la Société d'Agriculture de Nancy, imprimerie de Grimblot, veuve Raybois et Cie. Il paraît tous les mois. Prix de l'abonnement, 6 fr. par an.

Bulletin de l'Instruction primaire de la Meurthe. — Gérants Grimblot, veuve Raybois et Cie, place Stanislas, 7. Ce Bulletin paraît tous les mois et contient : 1° Les actes officiels de l'autorité supérieure; 2° les décisions du Conseil départemental et de l'Administration; 3° des Instructions concernant la direction des Ecoles primaires; 4° les nominations, changements et révocations des Instituteurs. Prix de l'abonnement, 3 fr. par an.

Bulletin de la Société d'Acclimatation, paraissant trimestriellement. — Agent financier, Puel, rue des Quatre-Eglises, 51.

L'Echo de la Seille, feuille d'annonces. — Gérant, Mme ve Ancillon, à Vic. — (Cette feuille paraît une fois par semaine.)

L'Espérance, courrier de Nancy. — Gérant, Vagner, rue du Manége, 3. — (Cette feuille paraît tous les deux jours.)

L'Impartial. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours.)

Journal de la Meurthe. — Gérant, Lemachois, ✻, rue du Point-du-Jour, 9. Bureaux, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14. — (Paraît tous les deux jours.)

Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée

Lorrain. — (Paraît tous les mois.) Imp. Lepage. Président de la commission de rédaction, H. Lepage.

Le Moniteur de la Meurthe. — Gérant, Hayen, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours.)

Le Mussipontain, feuille d'annonces. — Gérant, Toussaint, à Pont-à-Mousson. — (Ce journal paraît une fois par semaine.)

Petites affiches de Lunéville. — Editeur, Pignatel. — (Paraît le samedi.)

§ 12. ROULAGE ET TRANSPORT PAR EAU.

Commissionnaires de roulage.

Demangeot, aîné, rue Saint-Nicolas, 55. — Accéléré et ordinaire pour tous pays. — Banque et recouvrements.

Croctaine, successeur de MM. Golzard aîné et Favier-Gervais-Voinier, rue Notre-Dame, 14; Roulage pour tout pays; Service accéléré sur Metz. — Camionage; grande vitesse. — Entrepôt des sels des salines de Dieuze. — Laines en consignation. — Ventes et achats à la commission.

Entrepreneurs de transports par eau.

Commissionnaire expéditeur : Aliaume, faubourg Sainte-Catherine, 15. — Service des canaux de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin; correspondance par bateaux à vapeur avec Rouen, le Hâvre, Bordeaux et la navigation de Lyon à Marseille. Société *E. Plasson et Comp.;* réexpédition par terre et par chemin de fer.

Lacombe fils, à Vitry-le-Français, et Lacombe aîné, à Saint-Dizier et Paris. — Correspondant, *Blaise*, faubourg Sainte-Catherine.

Matthiss, Ulrich, Hoffert et Cie, à Paris, Châlons-sur-Marne et Strasbourg. — Correspondant, *Hoffet*, rue du Tapis-Vert.

Emile Corbie, à Châlons. — Correspondant, *Pierre*, sur le port.

Outre le transport sur le canal et ses aboutissants, ces maisons font la consignation et la commission par toute voie, ayant des correspondants sur les places principales.

§ 13. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET SECTIONS DE NANCY.

L'administration municipale a décidé qu'une plaque portant *sapeur-pompier* serait placée au-dessus de la porte d'entrée de la

demeure de tous les sapeurs-pompiers. Cette indication permet de recourir, en cas d'incendie, au pompier le plus voisin.

La division de la ville en sections est faite, comme suit, pour chacun des cantons de Nancy, savoir :

Nancy-Est, qui comprend la 1re, la 2e et la 3e sections : — La 1re commence par la Pépinière, suit l'Evêché, la gauche des rues de la Constitution et Montesquieu, rejoint la gauche de la rue Saint-Nicolas, les faubourgs Saint-Georges, Sainte-Catherine, et se termine par la rue de ce nom. — La 2e comprend l'Hôtel de Ville, la droite des rues de la Constitution, Montesquieu et de la Hache ; prend la droite de la rue Saint-Dizier et de la rue de la Pépinière, depuis la rue d'Amerval. Enfin la 3e renferme le faubourg Saint-Pierre, les rues et propriétés y aboutissant.

Nancy-Ouest se compose de la 4e, de la 5e et de la 6e sections : — La 4e prend à la rue de la Hache, la droite de la rue Saint-Nicolas, la rue de la Salpétrière, celle de l'Equitation, en descendant à droite de la rue de la Hache, jusqu'au point de départ. — La 5e commence par la droite de la rue Saint-Dizier, en face de Saint-Roch, jusqu'à la rue de la Hache, monte cette rue à droite, la rue de l'Equitation, jusqu'à la porte Saint-Jean, la droite de la place et de la rue de ce nom, jusqu'au point de départ. — La 6e comprend les deux côtés de la rue Stanislas, depuis la rue Saint-Dizier, la gauche des rues d'Amerval, de la Pépinière et de la place de Grève, la rue de la Vénerie, la rue du Faubourg-Stanislas et le faubourg de ce nom, le faubourg Saint-Jean, la rue Saint-Joseph, la gauche de la place Saint-Jean et de la rue de ce nom jusqu'au coin de Saint-Roch, la gauche de la rue Saint-Dizier jusqu'à la rue Stanislas.

Nancy-Nord est formé de la 7e et de la 8e sections : — La 7e comprend la rue des Maréchaux, la place Lafayette, la droite de la rue de la Pépinière, les deux côtés de la place de Grève et du cours Léopold jusqu'à la rue Saint-Michel, la droite de cette rue, la gauche de la Grande-Rue (Ville-Vieille) et toute la place de la Carrière jusqu'à l'Arc-de-Triomphe ; et la 8e renferme la droite de la rue Saint-Michel, en montant les deux côtés du cours Léopold, Boudonville et sa gorge, le faubourg de Metz, les Trois-Maisons jusqu'au Crône, la rue de l'Opéra et la droite de la Grande-Rue (Ville-Vieille) jusqu'à la rencontre de la rue Saint-Michel.

Beffroi pour les incendies, à Nancy.— La sonnerie est d'*un* coup pour la première section, de *deux* pour la seconde, de *trois*, pour la troisième, etc. — Un tintement de coups ralentis indique un feu de cheminée ; les volées de coups tintés précipitamment annoncent un incendie. Lorsque ces volées se suivent sans indication de section, c'est que l'incendie a éclaté dans une commune voisine.

§ 14. SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE NANCY.

Commission administrative pour 1857.

Président, E. Barbey, ancien attaché aux affaires étrangères, rue Sainte-Catherine, 5.

Vice-Président, E. De Vienne, juge de paix, place Saint-Georges, 97.

Secrétaire-archiviste, Vaultrin, prof., place d'Alliance, 4. — *Secrétaire d'orchestre*, H. Costé, conseiller de préfecture, rue de la Monnaie, 4.—*Trésorier*, F. Guibal, r. des Quatre-Eglises, 2.

Commissaires d'orchestre, De Vienne, Costé, Drouet.

Administrateurs et Commissaires des chœurs, Pene, De Taillasson, Comte d'Hennezel, Lyautey, Alexandre, Dilschneider, Comte Molitor, E. Simonin, Chatelain.

Les souscripteurs seuls sont admis aux concerts donnés par la Société ; cependant sur la demande des Membres de la Société, il pourra leur être délivré une ou plusieurs cartes d'invitation, en faveur des personnes étrangères à la ville. (*Art. 26 du règlement.*)

§ 15. THÉATRE DE NANCY.

Opéra comique, Traduction, Comédie, Vaudeville. — *Directeur-gérant privilégié*, Bessières. — *Régisseur général chargé de parler au public*, Valé. — 1er *Chef d'orchestre*, Moulins. — 2e *Chef d'orchestre*, Brulé. — *Souffleur*, Burlet. — *Peintre décorateur*, Jacolot. — *Buraliste*, Mlle Rubin. — *Chef machiniste*, Carlier.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

DANS LE DÉPARTEMENT.

Aiguilles (fabr. d'). — L. Durand, O. ✱, et Cie; directeur, Flamm de Rebay (98 ouvriers), à Phlin, arrondissement de Nancy.

Allumettes chimiques (fabr. d'). — Camail, N., scierie mécanique à 5 couteaux, pour la fabrication des bois d'allumettes (20 ouv.), à Frémonville, arr. de Lunéville.

Mayer et Grody (92 ouv.), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Gagelin, frères (20 ouv.), à Fénétrange, arr. de Sarrebourg.

Appareils orthopédiques. — L. Didier; J. Mansuy; Mlle H. Tétard, à Haussonville, arr. de Lunéville.

Boutons de nacre (fabr. de). — Ganier-Bersot (30 ouv.), à Colombey, arr. de Toul.

Brasseries. — Betting, rue du Montet, 25; — Corrigeux, rue de Grève, 24; — Klein, Grande-Rue (Ville-Vieille), 74; — Maillart, rue St-Thiébaut; — Poirot (Mlle), rue de l'Equitation, 50; — Poirson, faub. St-Pierre, 23; — Schacken (de), Boulevard de la Pépinière; — Thouvenin, rue de Metz, 24; — Waywada, faubourg St-Pierre, 27, à Nancy.

Claude, à Champigneules; — Dron, à Dombasle; — Maisse, à Harraucourt; — Greff, à Nomeny; — Poirot, à Pont-à-Mousson; — Courtois, à St-Nicolas; — Bertaud, à St-Nicolas, arrond. de Nancy.

Schaeffer, à Delme; — Lizeur, à Donnelay, arr. de Château-Salins.

Aimé, Balezo, Dubois, Gauger, Klein, Leyder, Nicolas, Paulin, Thoret, Weyer fils, à Lunéville.

Bannwarth, Aug. Louis, Staemmel, à Baccarat; — Geoffroy, Gérard, à Badonviller; — Delor, Gogelein, Mansuy, à Blâmont; Verdenal, à Bréménil; — Lhuillier, Perken, à Einville arr. de Lunéville.

Frantz, Lecler, Maurice, Pierron, Rossel, à Sarrebourg.

Aimé, Limon, à Abreschwiller; — Veuve Pettman, Westerman, à Fénétrange; — Tonnaire, à Héming; — J. Block, D. Block, à Lixheim; — Barrabino, Callais, à Lorquin; — Schwerer, à Phalsbourg; — Demange, à Réchicourt-le-Château, arr. de Sarrebourg.

Barthélemy, Haudot, Mosbach, Riggozi, à Toul.

Cartes à jouer (Fab. de). — Bony (35 ouv.), à Lunéville; — Boucher (15 ouvr.), à Nancy; — Pierret (50 ouvr.), à Lunéville.

Chapeaux de paille. — Babin-Schmitt, Grande-Rue (V.-V.), 81; — Coanet, jeune, rue de la Hache, 23; — Donat, rue St-Dizier, 48; — Remy, frères, rue St-Dizier, 23; — J.-U. Wild, rue St-Nicolas, 41, à Nancy.

Marienne (Nicolas) et Marienne jeune, employant chacun 5 ouvriers, à Saint-Firmin, arr. de Nancy.

Clés (Fab. de) **et de tendeurs pour l'échalassement en fil de fer.** — Nauroy (30 ouv.), à Pagny-sur-Moselle, arr. de Nancy.

Coton (Filature et tissage de). — Saladin, frères (360 ouvr.), faub. St-Pierre à Nancy.

Mercier, à Flavigny-sur-Moselle, arr. de Nancy.

Humbert et Jeanpierre (maison à Lunéville), à Domêvre-sur-Vezouse (filature de coton pour broderies); — Lémann, frères, de Val-et-Châtillon (20 ouv.), à Bréménil; — Muller, fils, et Marotel (250 ouv.), à Badonviller; — Perret, frères, et comp. (60 ouv.), à Badonviller, et (55 ouv.), à Neufmaisons, arr. de Lunéville.

Lémann frères et comp. (200 ouv.), à Val-et-Châtillon, arr. de Sarrebourg.

Cristallerie. — Toussaint, administrateur de la Compagnie des cristalleries de Baccarat (1270 ouv.), à Baccarat et Deneuvre, arr. de Lunéville.

Cristallerie, verrerie et verres de couleur. — Duponchel, directeur de la Société anonyme des verreries de Plaine de Valsch et Vallérysthal (557 ouv.), à Vallérysthal, arr. de Sarrebourg.

Dentelles (application et guipures).— Colnot, aîné; — Florentin, frères (ces deux industries emploient plus de 400 ouvriers ou ouvrières), à Diarville; — Mathieu (emploie 300 ouvriers ou ouvrières), à Jevoncourt, arr. de Nancy.

Distillerie. (Voyez **Sucrerie.**)

Drainages et irrigations. — Legens, contrôleur-directeur de drainages et d'irrigations, à Torcheville, arr. de Château-Salins.

Draps (Fabr. de). — Cerfon, faubourg St-Pierre, 152 (30 ouv.); — Dorr et Lecomte, rue du Tapis-Vert, 18 (15 ouv.); — Goudchaux-Picard, rue du Montet, 3 (250 ouv.); — Lenormand et comp., rue du Tapis-Vert, 9 (50 ouv.); — Nathan, à Nabécor, 6; — Olry, faubourg St-Pierre, 160 (35 ouv.).

Effilochage de laines. — Thomassin, à Varangéville; — Gerbrand, à Rozières-aux-Salines, arr. de Nancy.

Faïenceries. — Armbruster (28 ouv.), Evrat (85 ouv.), Keller et Guérin (125 ouv.), à Lunéville.

Fénal, frères (30 ouv.), à Pexonne ; — Thomas, directeur (91 ouv.), à Saint-Clément; — Veuve Mathis, à Badonviller, arr. de Lunéville.

Driander (130 ouv.), à Niderviller ; — Boncourt, à Hablutz, commune d'Ibigny, arr. de Sarrebourg.

Aubry, aîné (55 ouv.), à Toul.

Féculeries, fabriques de glucose et d'amidon. — Dury (amidon), rue St-Thiébaut, 34 ; — Genet (amidon), faub. St-Pierre, 175, à Nancy.

Fricot et Galtié (féculerie, 10 ouv.), à Tonnoy ; — Messain (féculerie, (12 ouv.), à Dieulouard ; — Némis-Block (féculerie, glucose et amidon, 6 ouv.), à Tomblaine ; — Werhlin (féculerie, 10 ouv.), à Jarville ; — Thérin (glucose), à Dieulouard, arr. de Nancy.

Fonderies de seconde fusion (cuivre). — Bailly, rue des Ponts, 61 ; — Cotton, rue du Pont-Mouja. 31 ; — Déniau, rue St-Dizier, 124 ; — Laurent, rue Montesquieu, 10 ; — Poupard, rue Saint-Nicolas, 18, à Nancy. — Robillard, à Château-Salins. — Boulanger, fils ; — Lefrançois, à Lunéville.

Fonderie en caractères. — Constantin, aîné, rue de l'Ile-de-Corse, 4, à Nancy.

Forges, fonderie et martinets. — Mathis de Grandseille (10 ouv.), à Abreschwiller ; — Salin et comp., à Héming, arr. de Sarrebourg.

Fromageries. — Blaise, cultivateur aux Ervandes, commune de Moncel ; — Burtin, cultivateur à la Basse-Xirxange, commune de Maizières, arr. de Château-Salins.

Johannes, à Phlin, arr. de Nancy (fromages à la crême).

Bazin, cultivateur à la ferme de Freywald, commune de Romelfing, arr. de Sarrebourg (façon Gérardmer et Gruyère).

Mouton, Pœuf et Lebrun, à Saulxures-les-Vannes, arrond. de Toul (fromages façon Brie).

Ganteries. — Blaise, rue Stanislas, 9 ; — Coanet, rue des Dominicains, 61 ; — Marchand, rue des Dominicains, 28, à Nancy.

Kosel, frères (30 ouv.) ; — Nathan Berr, frères (50 ouv.), à Lunéville.

Gélatine (Fab. de). — Humbert et comp. (28 ouv.) ; — Riess (76 ouv.), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Glaces (Manufacture de). — E. Chevandier, ✱, directeur de la Compagnie de Saint-Quirin, Cirey et Monthermé (1260 ouv.), à Cirey, arr. de Sarrebourg.

Hauts-fourneaux. — Karcher, Henry Westermann et comp. (haut-fourneau au coke, 114 ouvriers ; moulage en 1re et 2e fusion, fonte pour affinage et pour seconde fusion, vente de minerai pour la fabrication de la fonte), à Champigneules ;

Mansuy et comp. (2 hauts-fourneaux, un au coke et l'autre au bois, 80 ouvriers, moulage et fonte pour affinage), à Pont-à-Mousson.

Salin, Lasson et comp. (haut-fourneau au bois, 40 ouvriers, fonte brute en saumons), à Chavigny.

Wuilmin et comp. (2 hauts-fourneaux, un au coke et l'autre au bois, 80 ouvriers, moulage et fonte pour affinage), à Frouard, arrond. de Nancy.

Instruments aratoires (Fab. d'). — De Meixmoron-Dombasle et Noel (52 ouv.), rue de la Prairie, 4, à Nancy.

Barthélemy, constructeur de charrues sans avant-train, à Bures, arr. de Château-Salins.

Laines (Filatures de). — Haillecourt (25 ouv.), aux Grands-Moulins, à Nancy.

Ancel et comp. (50 ouv.), à Saint-Nicolas ; — Barbier-Ravez (4 ouv.), à Tomblaine ; — Bussienne (42 ouv.), à Dieulouard, arr. de Nancy.

Fiers (16 ouv.), à Arnaville, arr. de Toul.

Fournier, à Domêvre-sur-Vezouse, arr. de Lunéville.

Limes (Fab. de). — Bouzonviller (30 ouv.), à Champigneules, arr. de Nancy ; — Prichler et Comp., à Badonviller, arr. de Lunéville ; — Mansuy, à Niderviller, arr. de Sarrebourg.

Moulinage de soie. — H. Hermite, à Marbache, arr. de Nancy.

Moulins à grains. — Belz, moulin Didion, aux Grands-Moulins ; — Burtin, rue Saint-Georges, 24 ; — Grégoire frères et comp., aux Grands-Moulins ; — Munich et fils, aux Grands-Moulins ; — Zirker, au moulin Saint-Thiébaut, rue Saint-Thiébaut, 39, à Nancy.

Zircker, à Champigneules ; — Godefroid, Sidrot, à Custines ; — Canel, à Diarville ; — Bussienne, à Dieulouard ; — Blaise, à Haroué ; — Vaillant, à Lay-Saint-Christophe ; — Neveu, à Pont-à-Mousson ; — Brunner, à Pont-Saint-Vincent ; — Mellez, à Rosières-aux-Salines ; — Belz, à Saint-Max ; — Brunner, à St-Nicolas ; — Burtin, à Tomblaine ; — Chatel, à Vézelise ; — Ehly, à Villers-les-Nancy ; — Metzelaire, à Viterne, arrond. de Nancy.

Remy (moulin à vapeur), à Altroff ; — Zert et Contal, à Arra-

court ; — Hannezo frères, à Maizières-les-Vic ; — Rivoiret, à Salonnes ; — Labrevoit, à Seraincourt (Salonnes), arr. de Château-Salins.

Virlet, aux Grands-Moulins ; — Clément, Roger, à Lunéville ; — Masson, à Azerailles ; — Eyer, à Baccarat ; — Gérard, Peyeur, Simonin, à Bréménil ; — Barbelin, Royer, Mohout, à Crévic ; — Krop, à Deneuvre ; — Payeur, Scelzer, à Domèvre ; — Dancourt, à Jolivet ; — Pariset, à Moyen ; — Baé, Veuve Ferry, à Neufmaisons ; — Lhôte, à Pexonne, arr. de Lunéville.

Faul, à Sarrebourg ; — Sommert, à St-Quirin ; — Zell, Kribs, Veuve Welsch, à Walscheid, arr. de Sarrebourg.

Thomas, Aug. Maljean, Jos. Maljean, à Allamps ; — Mondon, à Arnaville ; — A. Lippmann, à Chaudeney ; — Hergé, à Foug ; — Mansuy, à Liverdun ; — Kennel, à Pierre, arr. de Toul.

Parapluies (Fab. de). — Case-Castillon (40 ouv.), à Lunéville.

Papiers marbrés et de fantaisie (Fab. de). — Huin-Thervay (50 ouv.), à Nancy. — Blum (cartonnerie et papiers de couleurs), à Champigneules, arr. de Nancy.

Pipes en terre (Fab. de). — Testevuide (12 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Poteries, tuileries, drains, tuyaux de conduite. — Weissemberger (pots à fleurs, tuyaux de conduite), rue des Fabriques, 2, à Nancy.

Roche (Vve) (tuiles), à Champigneules ; — Grandjean et Guével fils (tuiles mécaniques et tuyaux de drainage et de conduite, 25 ouv.), à Lay-Saint-Christophe ; — Antoine (briques à réfraction très-estimées), au Charmois, commune de Vandœuvre ; — Neucom (drains et tuyaux de conduite), à Mon-Plaisir, près Nancy ; — Sillé (drains, briques, cheminées, (etc., à Vandœuvre ; — Toussaint (tuiles), à Vézelise, arr. de Nancy.

Barbier (drains), Dieudonné (poterie), à Vergaville, arr. de Château-Salins.

Kientzi (2 tuileries avec machine à broyer, tuiles de forme moderne et de forme ancienne, très-estimées, drains et briques réfractaires ; 15 ouvriers), à Frémonville ; — Husson (tuiles creuses et plates), à Pexonne, arr. de Lunéville.

Marchal (poterie), à Bertrambois ; Godfroy (tuiles) ; Bourgon (tuiles mécaniques et tuyaux de drainage), à Niderviller, arr. de Sarrebourg.

Douzain (tuiles mécaniques, briques ordinaires et à jours, carreaux, tuyaux de drainage), à Bruley ; — Dony (tuiles mécaniques), à Domgermain, arr. de Toul.

Potasse (Fab. de). — Claude, à Saint-Max ; — Viry et Arnold, à Jarville, arr. de Nancy.

Produits chimiques. — Bossu, directeur de la Société des salines (600 ouvriers, y compris ceux employés à la fabrication du sel), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Xardel (75 ouv.), à Malzéville, arr. de Nancy.

Sacs sans couture (Fab. de), Lévy, à Altroff, arr. de Château-Salins.

Savons (Fab. de). — Baradez frères, rue du Montet, 6, à Nancy.

Scieries mécaniques. — Robert, à Champigneules; — Paraux (placage), à Lay-Saint-Christophe, arr. de Nancy.

Divers propriétaires de onze scieries, à Abreschwiller; — Chevandier père, à Sainte-Catherine, commune de Bertrambois; — de Klopstein, Mathis de Grandseille, de Gonneville, Jacquot et Geisler (scieries hydrauliques), à Val-de-Bon-Moutier; — Chrétien et Comp., Iung, Schlosser, Meyer (scieries, cuvelerie, fabrication de sabots), à Walscheid, arr. de Sarrebourg.

Renard Remy, à Arnaville, arr. de Toul.

Sel blanc (Fab. de). — Bossu, directeur de la compagnie des salines (comprenant les salines de Dieuze, Salées-Eaux, Moyenvic et Vic, avec plus de 600 ouvriers, y compris ceux employés à la fabrication des produits chimiques), à Dieuze.

Daguin et comp., directeur Raspony (450 ouv.), à Varangéville, arr. de Nancy.

Jobert, directeur de la saline (200 ouv.), à Dombasle, arr. de Nancy.

Sucrerie et distillerie de betteraves. — Levylier (15 ouv.), rue de Boudonville, 24, à Nancy.

Brice (20 ouv.), à Champigneules;—André-Baudot (15 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Taillanderie et grosse quincaillerie. — Veuve Bathelot (60 ouv.), à Blâmont, arr. de Lunéville.

Vermicellerie. — Ed. Noel (40 ouv.), rue Stanislas, 64, à Nancy.

Verreries (Verres à vitres).—Majorelle et comp. (50 ouv.), à Château-Salins.

E. et C. Schmid, frères, et Mme C. Schmid (70 ouv.). à Allamps, arr. de Toul.

Verres de montre (Fab. de).—Lévy et comp. (325 ouv.), à Sarrebourg.

Avril et Chrétien (400 ouv.), à Trois-Fontaines, arr. de Sarrebourg.

Usines à gaz. — Constantin frères et comp. (70 ouv.), rue de l'Ile-de-Corse, 4, à Nancy.

Jeanmaire, directeur, à Lunéville.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS LIBÉRAUX.

VILLE DE NANCY.

Abonnement de Lecture.

Bibliothèque choisie, composée d'un choix de livres dont la lecture n'offre aucun danger et peut être faite par les jeunes personnes et les jeunes gens, rue Saint-Dizier, 125.
Charpin (Mlles), St-Dizier, 11.
Fisson (veuve), Maréchaux, 39.
Gonet (Mlle) (avec cabinet de lecture), Dominicains, 14.
Hinzelin, pl. du Marché, 67.
Perrin, St-Georges, 7 bis.
Thiéry, Pépinière, 23.
Vernier, Stanislas, 17.

Accordeurs de Pianos.

Bardy, de Grève, 34.
Benoit, Constitution, 9.
Kaiser, St-Julien, 57.
Martin, à Sainte-Marie.
Secker, Bailly, 8.

Afficheurs.

Bernard (Antoine), N.-Dame, 3.
Coquignot, pl. St-Jean, 41.
Figuel, f. des 3 Maisons.
Griffet, Stanislas, 28.

Agent de change.

A. Weille, Hache, 25.

Amidon (Fabricants d').

Dury, Saint-Thiébaut, 34.
Genet, faub. Saint-Pierre, 175.

Antiquités (Marchands d').

Dumont, trottoir Stanislas, 13.
Lazare-Lévy, père et fils, r. des Dames, 6.
Legay (Gustave), petite place de la Carrière, 55.

Arquebusiers.

Bernstheisen, Dominicains, 32.
Olry, Saint-Dizier, 120.
Rollin, Dominicains, 7.

Artistes peintres.

Alnot (restaurateur de tableaux), Dominicains, 1.
Casse, Stanislas, 20.
Dedome, Saint-Julien, 27.
Georges, Saint-Nicolas, 37.
Jacolot, d'Amerval, 8.
Leborne, Dominicains, 1.
Loyeux, Saint-Julien, 25 bis.
Paulus, pl. de la Carrière, 13.
Préfontaine, cours Léopold, 13.
Roy, St-Nicolas, 22.
Schurer, Drouot, 1.
Thorelle, Saint-Dizier, 140.
Voïart (Mlle), Montesquieu, 9.

Aubergistes

Benier-Brenet (V^{e}), (Gril-St-Laurent), faub. Saint-Pierre, 44.
Benier-Chabot (Croix-d'Or), f. Saint-Pierre, 29.
Claudot, Bailly, 23.
Didelot (Poire-d'Or), St-Dizier, 136.
Dieudonné (à la Galerie), faub. des Trois-Maisons, 45.
Florentin (à la Rose), faub. St-Pierre, 86.
Godin (à la Croix-Blanche), Dames, 26.
Godot (à la ville d'Epinal), faub. St-Pierre, 250.
Houppert (à la ville de Colmar), faub. Saint-Pierre, 25.
Jadelot, f. des Trois-Maisons, 38.
Louis (Chariot d'Or), rue et place Saint-Georges.
Martin (à la ville de Luxem-

bourg), Gr.-Rue V.-Vieille et de l'Opéra, 2.
Mathieu, Hache, 45.
Parmentier (à la ville de Lyon), faub. Saint-Pierre, 22.
Perrozet (au Faisan), 4 Eglises, 18
Riethmuller (Cheval-Blanc), f. Saint-Georges, 26.
Walh (au Faisan), faubourg St-Georges, 11.
Welche (à la ville de Gray), Montet, 15.

Bains (Etablissements de).

Gaignière, St-Dizier, 21 (bains du Casino).
Geoffroy, Hôpital St-Julien, 16 (bains du Petit-Paris).
Constantin, Tapis-Vert, 3 (bains du Tivoli).

Bains à domicile.

Bétis, Saint-Jean, 46.
Geoffroy, Hôpital-St-Julien, 16.

Bandagistes.

Muller, Saint-Dizier, 141.
Muller, Saint-Jean, 20.

Banquiers.

Banque de France (succursale de la), (p. 264).
Bourgon et Cie, St-Dizier, 24.
Jambois-Husson et Cie, Tiercelins, 4.
Lenglet et Cie, Montesquieu, 8.
Lévy-Bing et Cie, St-Nicolas, 27.
Villevieille (de) et Cie, Saint-Georges, 79.
Wolff et Cie, Dominicains, 44.

Bas à façon (Fab. de).

Chir, Saint-Michel, 10.
Husson, Pont-Mouja, 10.
Monchablon, Raugraff, 27.
Prinsler, Maréchaux, 31.
Riot, Pont-Mouja, 35.
Simon, pl. de l'Arsenal.

Bateaux (Constructeur de).

Viciot, faub. Ste-Catherine, près la gare du canal.

Bazar du Commerce.

Le Bazar est ouvert, rue des Dominicains, 46.

Bestiaux (Marchands de).

Bauer (Léon), St-Nicolas, 77.

Bijoutiers (V. Orfèvres).

Billards (Fab. de).

Dufour, Saint-Dizier, 130.
Riffel, Grande-Rue Ville-Vieille, 53.

Bimbeloterie et Jouets d'enfants.

Buinant, Stanislas, 36.
Desfossés, Saint-Dizier, 3.
Fawtier, Ponts, 28 et Tiercelins, 5 (en gros).
Guillaume (Mlle), St-Dizier, 68.
Guyot, Saint-Dizier, 92.
Mansuret, Quatre-Eglises, 77.
Mathieu, Pont-Mouja, 5.
Mathis, pl. du Marché, 12.

Bleu (Fab. de).

Bouillet, Drouot, 5.

Blondes et Dentelles.

Kauffer frère et sœur, St-Jean, 2.
Décisy, Saint-Dizier, 38.
Gueth et Drouin, St-Dizier, 20.
Lahaye, Saint-Georges, 4.
Tourtel-Julliac, Michottes, 4.

Bluteries.

Kramer, pl. de la Cathédrale.
Weber, Visitation, 19. (Confection et posage de garnitures de bluteries).

Bois à brûler.

Bouland, Montesquieu, 8.
Chalin, Equitation, 42.
Grandeury, f. Ste-Catherine.
Grandgeorge, porte St-Georges.
Morlot, Montesquieu, 6.
Paquet (Mme), à Boudonville.
Renold, p. rue des Carmes, 5.
Thincelin, r. de Malzéville, 20.

Bois de construction

(V. Planches et bois, March. de).

Boîtes de montres (Fab. de).

Binet, Stanislas, 76.

Bonneteries.

Andreux-Schmidt (Ve), Saint-Dizier, 123 (en gros).
Barbier, f. St-Pierre, 5 (fab.).
Brenas, Poissonnerie, 1 (march.)
Darbois, St-Nicolas, 20 (en gros).
Desfossés-Collenot, St-Dizier, 3 (march.).
Ducret-Feyen, St-Georges, 26 (march.).
Eblin, Dominicains, 57 (march.).
Esselin, pl. St-Epvre, 2 (march.).
Guyot, St-Dizier, 92 (march.).
Martin, Poissonnerie, 11 (mar.),
Mayer et Ohmer, Pont-Mouja, 21 (en gros).
Meffe, St-Dizier, 76 (march.).
Nathan-Picard, St-Nicolas, 44 (en gros).
Parfait et Cie, Carmes, 35 (march.).
Renaud, St-Dizier, 98 (en gros).
Riot, Raugraff, 29 (march.).
Schmitz, St-Dizier, 145 (march.).
Simonet, St-Dizier, 129 (march.).

Bouchers.

Aaron, Saint-Joseph, 7.
Bernard Dœrflinger, Saint-Georges, 48.
Bernheim, Quatre-Eglises, 15.
Block, f. des Trois-Maisons, 7.
Caen, St-Nicolas, 15.
Collignon, f. Saint-Pierre, 22.
Demange, f. Saint-Pierre, 116.
Eustache, Source, 39.
Finot, Grève, 5 (au marché couv.
Grosset. faub. St-Pierre, 216.
Guillaumé, Saint-Dizier, 134.
Jacob (David), St-Thiébaut, 6.
Jacob, faub. St-Pierre, 80.
Jacob, rue des Dames, 32.
Jacob, St-Thiébaut, 24.
Jacob, Raugraff, 4.
Jacob (Léon), Saint-Dizier, 56.
Jacob (Mathias), Dominicains, 51.
Jaillon, Stanislas, 26.
Jaillon, Hache, 69.
Kieffer (Bastien), Raugraff, 18.
Kieffer (Georges), St-Dizier, 60.
Latasse, Saint-Jean, 47.
Latasse fils, Saint-Georges, 66.
Motel, Hache, 32.
Najean, Saint-Michel, 11.
Netter, Ponts, 38.
Pierron, Pont-Mouja, 19.
Pierron, Gr.-Rue (V.-V.), 103.
Petit, pl. Saint-Epvre, 3.
Salmon, faub. Stanislas, 9.
Saucerotte, Stanislas, 30.
Stimbach, Maréchaux, 18.
Tsanten, faub. Stanislas, 19.
Vve Thiéry, ruelle St-Antoine, 8.
Thouvenin, f. St-Georges, 10.

Bouchons (March. de).

Victor (Jean), Poissonnerie, 9.

Boulangers.

Arnoud, St-Dizier, 106.
Bailly jeune, faub. St-Pierre, 4.
Bapst, Gr.-Rue (V.-V.), 82.
Barbier, pl. St-Epvre, 5.
Bastien, Montet, 32.
Bastien, Haut-Bourgeois, 2.
Belher, Sainte-Anne, 5.
Bodard, Saint-Georges, 42.
Boulangé, Poissonnerie, 22.
Bourlier, Dominicains, 13.
Campagne fils, St-Michel, 5.
Campagne, f. des 3 Maisons, 26.
Cardot, Hache, 54.
Caye, Source, 19.
Dalbain, Saint-Georges, 74.
Demange, Poissonnerie, 8.
Dratz, Saint-Nicolas, 74.
Eulriet, Artisans, 6.
Eulriet, de Metz, 49.
Ferry, Quatre-Eglises, 20.
Floquet, Hache, 59.
Forh, pl. du Marché, 3.
Fristot, f. des Trois-Maisons, 63.
Froment, Saint-Dizier, 134.
Gouy, Raugraff, 25.
Heckler, Hache, 71.
Heim, faub. Saint-Pierre, 48.
Henriot, Tiercelins, 7.

Holtzmuller, Saint-Dizier, 62.
Hubert, f. St-Pierre, 88.
Humbert, St-Michel, 3.
Humbert, de Metz, 38.
Isaïe, Saint-Dizier, 94.
Jacques, Maréchaux, 10.
Janot, Equitation, 35.
Joly, faub. Saint-Pierre, 206.
Joublin, St-Jean, 26.
Klein, Artisans, 54.
Koster, Saint-Georges, 2.
Lajoux, Sainte-Catherine, 24.
Laurent, Stanislas, 35.
Leclerc, f. St-Pierre, 178.
Loeffer, Saint-Thiébaut, 11.
Magniot, St-Dizier, 147.
Maîtredhotel, f. St-Pierre, 178.
Mantoue, Hache, 79.
Martin, pl. St-Jean, 4.
Maugus, Grève, 27.
Missenard, f. des 3 Maisons, 34.
Moreau, Pont-Mouja, 17.
Munier, Primatiale, 14.
Navatelle, rue de Metz.
Nicole, G.-R.-V.-Vieille, 78.
Moro, f. des 3 Maisons, 4.
Patenotte, faub. des Trois-Maisons, 57.
Percy, G.-R.-V.-Vieille, 37.
Perrin St-Jean, 51.
Pfeiffer, rue Derrière, 50.
Pierson, Pont-Mouja, 17.
Poirel, des Ponts, 4.
Rogé, f. Stanislas, 30.
Rolland, G.-R.-V.-Vieille, 31.
Rougieux, f. St-Pierre, 126.
Tacaille, f. Stanislas, 72.
Thiébaut, f. St-Pierre, 16.
Thirion, Sainte-Anne, 7.
Touchot, Stanislas, 13.
Touveny, Hache, 17.
Trutcher, St-Georges, 28.
Valser, Dominicains, 27.
Vaudré, f. St-Georges, 5.
Vautrin, f. St-Pierre, 216.
Villemin, Hache, 128.
Voinier, pl. Saint-Epvre, 6.
Voinier (Vve), St-Georges, 73.
Vuillaume, rue des Dames, 25.
Wéber, f. St-Jean, 25.
Zieber, Stanislas, 16.

Bourreliers.

Perrin, f. St-Pierre, 45, et f. St-Georges, 91.
Salagnat, St-Georges, 43.

Brasseurs.

Betting, route du Montet, 25.
Corrigeux, Grève, 24.
Klein, G.-R.-V.-Vieille, 74.
Maillard, St-Thiébaut.
Poirot (Mlle), Equitation, 25.
Poirson, faub. St-Pierre, 25.
Schacken (de), Boul. Pépinière.
Thouvenin, de Metz, 24.
Waywada, f. St-Pierre, 27.

Broderies.

Aron, Carmes, 54.
Aubry et de Mages, Stanislas, 46.
Aylé, St-Dizier, 2.
Balthazard, Carmes, 22.
Bapst, Poissonnerie, 11.
Barba, pl. St-Epvre, 4.
Barbe-Schmitz, St-Julien, 1.
Barthélemy, pl. Carrière, 20.
Benoit (Mme), Glacis, 6.
Béraud, Stanislas, 46.
Berment (Mme), Poissonner., 15.
Bern, Pépinière, 31.
Berr et fils, Poissonnerie, 7.
Berr (Salomon), Ste-Cather., 8.
Bert (Mlle), Notre-Dame, 15.
Berthaut (Mlle), Raugraff, 6.
Bertin (Mme Ve), St-Dizier, 14.
Bertrand, Ponts, 52.
Billa, nièce, Ponts, 50.
Blanchemain, Stanislas, 50.
Bloch, Hache, 11.
Bloch-Nathan, Stanislas, 31.
Blum-Franck, St-Dizier, 85.
Bœglin, Ponts, 58.
Boirayon, pl. Stanislas, 2.
Bonnefoi, Pépinière, 32.
Bordier (Mme), Poissonnerie, 20.
Bossener (Mme), imp. du Lyc., 5.

Bossener et Lemarchand, petite rue des Carmes, 3.
Bouchon (Mme Ve), Carmes, 22.
Bouchot, Opéra, 17.
Bouchy, St-Georges, 3.
Bouhon, Carmes, 22.
Boulangeot (Mmes), Pépin., 32.
Boulard, Pépinière, 42.
Bourgeois, Pépinière, 5.
Bourgon et Favier-Gay, pl. Carrière, 3.
Boyer-Eloy, Carmes, 1.
Brèche dit Labonté, Stanislas, 88.
Bréfort (Mlle), Pépinière, 33.
Briquel-Prinsler, Poissonne., 24.
Brisac, Ste-Catherine, 8.
Brisac-Berr, p. r. des Carmes, 5.
Brunet, St-Dizier, 21.
Caen dit Lajeunesse, Domin., 15.
Caen (Jonas), Stanislas, 13.
Cahen, Carmes, 23.
Chardard, aîné, p.r.d.Carmes, 13.
Chardin (Mme), 4 Eglises, 69.
Chatelain, faubourg Stanislas, 17.
Chatelain (Mlle), Stanislas, 50.
Chenel (Mme), p.r.d.Carmes, 13.
Chevin, jeune, St-Jean, 4.
Chrétien (Vve), f. St-Pierre, 148.
Classe (Vve), G.-R.-V.-Vieil., 23.
Claude, Raugraff, 8.
Claudin, Poissonnerie, 26.
Colin-Thierry, Stanislas, 42.
Collot, Pont-Monja, 10.
Conrard, Stanislas. 35.
Cornille, Quatre-Eglises, 79.
Coselle, Stanislas, 39.
Crappier, Carmes, 17.
Cunisset, St-Dizier, 92.
Dalancourt, Raugraff, 16.
Darcy, Carmes, 33.
Dardaine, f. St-Pierre, 148.
Daumal, Stanislas, 19.
David, Stanislas, 31.
Delaunay (Vve), Visitation, 12.
Delorme, Michottes, 1.
Demage, Stanislas, 46.
Deniau, Carmes, 3.
Desfaudais, d'Amerval.
Desfossez-Meyer, Stanislas, 52.
Desgrandchamps, 4 Eglises, 23.
Desgranges, c. Léopold, 30.
Desperrier, Raugraff, 29.
D'Halle-Eloy (Mlle), Ste-Catherine, 41.
Drouot (Mlle), Carmes, 34.
Ducourreau, Dominicains, 20.
Dublanchet, Pont-Mouja, 7.
Dubois-Bangofski, place de Grève, 4.
Ducret, p. rue des Carmes, 13.
Duperly, Pépinière, 15.
Duprey (Mlle), Michottes, 1.
Duprey, pl. Stanislas, 2.
Dupuis, Stanislas, 44.
Durand, Carmes, 22.
Durand, f. St-Pierre, 93.
Durbec, Pépinière, 27.
Dury-Gudin, St-Thiébaut, 34.
Fastinger, Carmes, 34.
Fidrit, pl. de Grève, 7.
Floquet, Hache, 59.
Fournier jeune, Poissonnerie, 47.
Fraisse, cours Léopold, 37.
Francfort, Raugraff, 15.
Franck, Stanislas, 29.
Gastaldy, Equitation, 58.
Genty (Mlle), 4 Eglises, 11.
Georges (Mlle), Dominic., 20.
Gerdolle, Stanislas, 7.
Germain, Source, 39.
Gesler, Stanislas, 49.
Gérardin-Mary, Stanislas, 31.
Gilbert (Mme), St-Jean, 34.
Gouthière (Mme), Sainte-Catherine, 39.
Grandin, Dominicains, 33.
Grisard (Mme), Carmes, 8.
Grosjean, Stanislas, 92.
Guillaume-Febvrel, Stanislas, 51.
Gudin, Hache, 98.
Guichard (Mme), c. Léopold, 13.
Guyon, f. Stanislas, 8.
Hanset, St-Dizier, 38.
Hardouin, St-Georges, 19.

[illegible], Equitation, 19.
[illegible], St-Georges, 18.
[illegible], pl. du Marché, 10.
[illegible], imp. du Lycée, 3.
[illegible], Quatre-Eglises, 45.
[illegible], St-Jean.
[illegible], Dominicains, 10.
[illegible], Ponts, 63.
[illegible], Stanislas, 52.
[illegible] (Mme), [illegible], 12.
[illegible], des Carmes, 9.
[illegible], Constitution, 8.
[illegible], Stanislas, 60.
[illegible], Stanislas, 27.
[illegible], Ste-Catherine, 10.
[illegible], Quatre-Eglises, 40.
[illegible], St-Georges, 19.
[illegible], Ponts, 38.
[illegible]
[illegible], 43.
[illegible]
[illegible], N.-Dame, 98.
[illegible]-Eglises, 69.
[illegible], Stanislas, 53.
[illegible], place Stanislas, 2.
[illegible], St-Joseph, 49.
[illegible] (Mlle), St-Georges, 7bis.
[illegible], Maréchaux, 23.
[illegible], Equitation, 3.
[illegible] et Comp., Pépinière, 27.
Lambert (Mme), Rangraff, 25.
Lanio, Ste-Catherine, 11.
Lapierre, Source, 33.
Lazard-Gougenheim, Ponts, 52.
Latourette (Mme), Pépinière, 37.
Lejeune (Mme), de Malzéville, 37.
Lemaire-Renold, p. r. d. Carm., 5.
Lemaire (Mme (Ve), Carmes, 1.
Léonard-Ducret, Stanislas, 6.
Leclerc, Stanislas, 80.
Lesnard (Mlles), Poissonn., 21.
Leterhos, pl. Carrière, 1.
Leveil, Stanislas, 13.
Ley (Mme), f. St-Pierre, 200.
Lhuillier, f. St-Jean.
Lintermans (Mlle), St-Geor., 23.
Lint, St-Jean.
Maguin, Stanislas, 56.
Marchal-Collot, Carmes, 33.
Marpon (Mlle), Poissonnerie, 3.
Mathieu (Mme), c. Léopold, 1.
Mathiot, Ponts, 59.
Mauchant (Mme) Constitution, 11.
Maurice (Mlle), St-Dizier, 15.
Max, St-Dizier, 110.
Meunier, Stanislas, 39.
Micauville, f. St-Pierre, 170.
Miller, Pépinière, 32.
Mirguet, Stanislas, 13.
Mont-Motel, Ste-Catherine, 35.
Moura, Carmes, 32.
Mouville, Dominicains, 35.
Nathan, St-Georges, 6.
Nathan frère et sœurs, Rangraff, 17.
Nave-[illegible] (Mme), Pépini., 33.
Nomet (Mlle), Stanislas, 21.
Oiry, Notre-Dame, 24.
Palares (Mlle), Poissonnerie, 4.
Paul (Mme Vve), Stanislas, 18.
Parisot (Mme), p. de Grève, 1.
Pascal (Mme), p. Stanislas, 5.
Payan de Paris, St-Dizier, 17.
Payen, St-Georges, 39.
Peiffer, Amerval, 2.
Pellerin (Mme Ve), Visitation, 25.
Perquel, St-Dizier, 110.
Perrel, Hache, 25.
Petit, place du Marché.
Petitjean (Mme), Visitation, 29.
Pfister (Mme), Ruisseau, 95.
Pierrot (Mlle), Ponts, 4.
Pitay, Stanislas, 53.
Poirson-Génin, Rangraff, 17.
Presantoine, Carmes, 20.
Prevost, St-Jean, 2.
Régis, Stanislas, 60.
Renard, Stanislas, 20.
Rief, pl. Stanislas, 2.
Risquet, Carmes, 22.
Rollet, Poissonnerie, 26.
Rosselange (de), c. Léopold, 15.
Ruben, Notre-Dame, 34.
Sabrier, Equitation, 26.

Salmon-Salmon, Ste-Catherine, 26 bis.
Samson, Carmes, 42.
Samuel-David, Hache, 90.
Sard, Grève, 17.
Savard, f. St-Jean, 7.
Schnetzer (Mme), Grande-Rue-Ville-Vieille, 119 (br. en or).
Schvab (Mlle), Stanislas, 44.
Schweich (Mlle), Dominicai., 37.
Senef (Mlle), 4 Eglises, 23.
Simonin (Mlle), pl. Carrière, 7.
Sobiratz, Ste-Catherine, 27.
Sonrier, faub. St-Pierre, 161.
Stelze (Louis) et Mme Gandoin-Thouvenin, Poissonnerie, 22.
Stern, Notre-Dame, 19.
Tévanne, Carmes, 7.
Thirion (Mme), Stanislas, 21.
Thomassin (Mlle), imp. du Lyc., 5.
Thomassin (Ve), Ste-Cather., 31.
Vatelle sœurs et Pilon, Poissonnerie, 3.
Vaultrin (Mlle), pl. d'Alliance, 4.
Venon (Mlle), Faïencerie, 16.
Villaume, Carmes, 34.
Vincent dit Saint-Dizier, Carmes, 21.
Vincent (Vve), H.-Bourgeois, 7.
Vincent-Veich, Lafayette.
Virion, Stanislas, 16.
Vivier, r. d'Alliance, 13.
Voillard, Ste-Anne, 14.
Wantelez frères, Michottes, 11.
Wéber, Poissonnerie, 2.
Weil, Ponts, 41.
Weissembach, Pépinière, 18.
Winandy, Dominicains, 20.
Wisnich, Vénerie, 9.
Wolff, Stanislas, 70.
Worms, Ponts, 32.
Yung, Pépinière, 21.

Broderies (Dessinateurs).

Bailly, Notre-Dame, 7.
Bardy, Hache, 29.
Barthelémy, imp. du Lycée, 11.
Berrier, Hache, 31.
Billa-Chambéry, pl. de Grève, 14.
Blampain, Poissonnerie, 9.
Bois, G.-R.-V.-Vieille, 62.
Bourgon, Ste-Catherine, 24.
Bourgon (Mme Vve), Stan., 46.
Brunet, passage du Casino.
Colin, Pépinière, 20.
Collot, Pont-Mouja, 10.
Collot, G.-R.-V.-Vieille, 62.
Deniau, Carmes, 35.
Flambeau, Poissonnerie, 14.
Fournichaux, Stanislas, 88.
Franconet, Grève.
Friou, St-Julien, 1.
Gérardin, imp. du Lycée, 5.
Grand-Bar, Hache, 21.
Habert, pl. du Marché.
Jacquot, Saint-Dizier.
Klein, Maréchaux, 2.
Koch, Pont-Mouja, 5 bis.
Lallemand, St-Julien, 33.
Lamblot, Pépinière, 37.
Léonard, Maréchaux.
Lhuillier, Saint-Dizier, 113.
Libertiot, Source.
Lint, Dominicains, 13.
Mansuy, Vénerie, 11.
Mathieu, Dominicains, 3.
Meunier, imp. du Lycée.
Mézin, Notre-Dame, 47.
Montcourant, Poissonnerie, 45.
Olry (Mme Vve), Stanislas, 46.
Panisset, p. r. des Carmes, 3.
Pellerin, tr. Stanislas, 28.
Petitdidier, Michottes, 7.
Picot, rue du Four.
Pierre, St-Julien, 1.
Piget, Ponts, 51.
Prouvé, frères, Ponts, 4.
Puth, St-Pierre, 20.
Robinet, Carmes, 35.
Schérer, Notre-Dame, 32.
Souron, Hache, 48.
Telle, Constitution, 13.
Thiéry, Pépinière, 21.

Hauser, Equitation, 49.
Haush, St-Georges, 48.
Heil, pl. du Marché, 10.
Heidweyer, imp. du Lycée, 3.
Held, Quatre-Eglises, 45.
Held fils, St-Jean.
Hemardinquer, Dominicains, 10.
Henriquel, Ponts, 63.
Henry, Stanislas, 52.
Henry (Mme), Montet, 12.
Herbser, p. r. des Carmes, 9.
Horrer, Constitution, 4.
Houard, Stanislas, 60.
Houbault, Stanislas, 37.
Houbre, Ste-Catherine, 30.
Hourdin, Quatre-Eglises, 40.
Huin-Martin, St-Georges, 19.
Jacob (Alexandre), Ponts, 58.
Jacob (Mme), Carmes, 34.
Jacot (Mlle), pl. Dombasle, 45.
Jacquemin, Charité, 1.
Jacques (Mlle), N.-Dame, 98.
Jacquet, 4 Eglises, 69.
Jeandel-Conrard, Stanislas, 53.
Joseph (S.), place Stanislas, 2.
Kahn, St-Joseph, 49.
Kauffer (Mlle), St-Georges, 7bis.
Kesler, Maréchaux, 23.
Kremer, Equitation, 3.
Kusnick et Comp., Pépinière, 27.
Lambert (Mme), Raugraff, 25.
Lanio, Ste-Catherine, 11.
Lapierre, Source, 53.
Lazard-Gougenheim, Ponts, 52.
Latourette (Mme), Pépinière, 37.
Lejeune (Mme), de Malzéville, 37.
Lemaire-Renold, p. r. d. Carm., 5.
Lemaire (Mme (Ve), Carmes, 1.
Léonard-Ducret, Stanislas, 6.
Leclerc, Stanislas, 80.
Lesnard (Mlles), Poissonn., 21.
Leterhos, pl. Carrière, 1.
Leveil, Stanislas, 13.
Ley (Mme), f. St-Pierre, 200.
Lhuillier, f. St-Jean.
Lintermans (Mlle), St-Geor., 23.
Liot, St-Jean.
Maguin, Stanislas, 56.
Marchal-Collot, Carmes, 33.
Marpon (Mlle), Poissonnerie, 3.
Mathieu (Mme), c. Léopold, 1.
Mathiot, Ponts, 59.
Mauchant (Mme) Constitution, 11.
Maurice (Mlle), St-Dizier, 15.
Max, St-Dizier, 110.
Meunier, Stanislas, 39.
Mienville, f. St-Pierre, 170.
Miller, Pépinière, 32.
Mirguet, Stanislas, 15.
Moat-Motel, Ste-Catherine, 35.
Monin, Carmes, 32.
Monville, Dominicains, 33.
Nathan, St-Georges, 6.
Nathan frère et sœurs, Raugraff, 17.
Nave-Husson (Mme), Pépini., 33.
Noblet (Mlle), Stanislas, 21.
Olry, Notre-Dame, 21.
Pallarès (Mlle), Poissonnerie, 4.
Paoli (Mme Vve), Stanislas, 18.
Parisot (Mme), pl. de Grève, 1.
Pascal (Mme), pl. Stanislas, 5.
Payan de Paris, St-Dizier, 17.
Payen, St-Georges, 59.
Peiffer, Amerval, 2.
Pellerin (Mme Ve), Visitation, 25.
Perquel, St-Dizier, 110.
Perrel, Hache, 25.
Petit, place du Marché.
Petitjean (Mme), Visitation, 29.
Pfister (Mme), Ruisseau, 93.
Pierrot (Mlle), Ponts, 4.
Pitay, Stanislas, 33.
Poirson-Génin, Raugraff, 17.
Presantoine, Carmes, 20.
Prevost, St-Jean, 2.
Régis, Stanislas, 60.
Renard, Stanislas, 20.
Rief, pl. Stanislas, 2.
Risquet, Carmes, 22.
Rollet, Poissonnerie, 26.
Rosselange (de), c. Léopold, 15.
Ruben, Notre-Dame, 34.
Sabrier, Equitation, 26.

.3, 10

Delchârd (vᵉ), pl. des Dames, 19.
Didelot, Saint-Jean, 12.
Lafontaine, Quatre-Eglises, 23.
Liégey, Ch. Sables, 10 (fabric.).
Luchézy, Fayencerie, 10.
Mangeot (Mme), d'Amerval, 2.
Munier, St-Nicolas, 39 (fabric.).
Musy, Saint-Dizier, 115.
Olry, Dominicains, 39.
Prévot (vᵉ), Saint-Jean, 8.
Reinaud, Saint-Jean, 12.
Riche, Saint-Jean, 1.

Charbon (march. de).

Bezier, Saint-Julien).
Cirey (Vve), Pont-Mouja, 18.
Duron, faub. Saint-Jean, 8.
Houdot, Saint-Thiébaut, 43.
Loquier, Maure-qui-Trompe, 29.
Louis, f. Saint-Nicolas, 46, et Manége, 6.
Morgard, Dauphine, 25.
Schilaneck, Notre-Dame, 86.

Charcutiers.

Barthélemy, Saint-Nicolas, 52.
Barthélemy, pl. Saint-Epvre, 7.
Breton, Gr.-Rue V.-V., 127.
Buisson, f. des 3 Maisons, 16.
Charbonnier, St-Georges, 34.
Chrétien, Poissonnerie, 16.
Doucet, Hache, 77.
Geoffroy, rue de Malzéville, 7.
Guironnet, Saint-Thiébaut, 7.
Jambille, Hache, 21.
Jourdain, Hache, 79.
Lamasse, Maréchaux, 9.
Leroy (Vve), Notre-Dame, 64.
Liégey, Dames, 25.
Maillot, faub. Saint-Pierre, 60.
Manquat, faub. Stanislas, 8.
Martinoty, Saint-Dizier, 118.
Masson, Gr.-Rue V.-V., 93.
Moriviller, f. Saint-Pierre, 68.
Paul, Saint-Georges, 63.
Prevot, Saint-Jean, 31.
Rappold, Fayencerie, 3.
Virling, Poissonnerie, 28.

Charpentiers.

Bouff, Montet, 94 (menuis.).
Charles, Grève, 48.
Darbelet, faub. Saint-Jean, 2.
Fort, Saint-Nicolas, 12.
Gracieux, Metz, 1.
Harmant, Metz, 2 (menuisier).
Laurette, Fabriques, 35.
Meunier, Fabriques, 21 (men.).
Patenotte, Equitation, 46.
Prudhomme, Sainte-Anne, 11.
Roussel, Hôpital-Militaire, 7.
Sidrot, Metz, 12 (menuisier).
Thomen, Opéra, 3.

Charrons.

Bernard, f. des 3 Maisons, 7.
Birck, Visitation, 27.
Boùvard, Saint-Nicolas, 26.
Bouvard, faub. Stanislas, 26.
Dupays, Hache, 5.
Gilles, Fabriques, 11.
Marchal, Jeannot, 15.
Marchal, Sainte-Anne, 10.
Mossu, f. Saint-Georges, 10.
Mouton, Notre-Dame, 25.
Valentin, Jardiniers, 23.

Chaudronniers.

Bertrand, Pont-Mouja, 26.
Faverotte, Saint-Dizier, 14.
Grégoire, Saint-Georges, 38.
Huin, aîné, f. Saint-Pierre, 15.
Humbert, Saint-Dizier, 58.

Chaussures confectionnées.

Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Bouyer, Saint-Dizier, 65.
Feyen (Mlle) spécialité), Saint-Georges, 21.
Guyot, Saint-Dizier, 92.
Hardouin, Saint-Dizier, 110.
Maire, Saint-Nicolas, 66 bis.
Picot (Mlle), Saint-Dizier, 65.
Sordoillet (spéc.), Dominicains, 43.

Chemisiers (et march.).

Batelot, Saint-Dizier, 77.
Belin (Vve), Dominicains, 12.

Brenas-Hackenberger, Poissonnerie, 1.
Martin, Poissonnerie, 11.

Chevaux (march. de).

Godchaux, faub. St-Pierre, 36.
Nathan, Saint-Anne, 1.
Weiller, Ponts, 37.

Chiffons en gros, Ferrailles, etc. (march. de).

Blaise, à la Citadelle.
Deschoux, Hache, 89.
Dureau, Fabriques, 10.
Favier-Gervais-Voinier et Ponel, Montet, 9.
Gerbrand, Equitation, 68.
Humbert, Saint-Dizier, 58.
Lévy, Sainte-Anne, 40.
Mandre et Cie, f. St-Pierre, 2.
Richier, Quatre-Eglises, 14.

Chocolat (fab. de).

Gardeil-Didelot, Lafayette, 1.
Queruel, de Paris, *dépôt* pl. Stanislas, 7, et r. St-Dizier, 125.
Vatelle, Poissonnerie, 5.
Vanazzi, Dominicains, 54.
Vanazzi-Berla, St-Georges, 30.

Ciment romain.

Fournel, faub. St-Pierre, 37.

Cirier.

Liégey, Saint-Dizier, 49.

Cloutiers.

Bernard, faub. St-Pierre, 30.
Chauvain, Artisans, 34.
Fleckinger, Equitation, 54.
Frideling, Boucherie, 10.
Serrière, Hache, 45.

Coiffeurs et Parfumeurs.

Alexandre-Morand, Dominic., 9.
Aubry, Stanislas, 30.
Baillon, Dominicains, 57.
Benoiton, Poissonnerie, 32.
Bideaux, Saint-Georges, 56.
Brod, Dames, 28.
Creusot, Fayencerie, 25.
Delaval, Lafayette, 4.
Demange, faub. Stanislas, 18.
Desloy, Saint-Georges, 57.
Garceaux, Saint-Jean, 19.
Gédéon, Quatre-Eglises, 19.
Laurent, Poissonnerie, 22.
Maire, St-Georges, 79.
Marlet, Raugraff, 14.
Marlet, Maréchaux, 12.
Mathieu, Gr.-Rue (V.-V.).
Moler, Maréchaux, 6.
Montigny, Stanislas, 27 (parfumerie en gros et en détail).
Morand, trottoir d'Amerval, 13.
Morand, Stanislas, 6 (parf., etc.).
Poyer, Stanislas, 42 (parfum.).
Prévot, Saint-Dizier, 5.
Protte, Saint-Dizier, 103.
Rabot, pl. St-Georges, 87.
Sublime, Saint-Jean, 10, et porte Saint-Jean.
Thouvenin, St-Dizier, 135.
Utz, Saint-Dizier, 109.
Vaillant, Dominicains, 10.

Colleurs de papier.

Chalvet, Maréchaux, 22.
Daniel, Dominicains, 38.
Kesler, Dominicains, 24.
Jolas, Poissonnerie, 11.
Lebel, Saint-Epvre, 10.
Renaud, Source.
Silvestre, Gr.-R. (V.-V.), 107.

Commissionnaires en marchandise.

Bouillet, Saint-Julien.
Braun, Ponts, 49.
Gay et Clément, f. St-Georges, 17.
Georgé et Villard, Bailly, 3.
Gérard, Notre-Dame, 16.
Grandœury, pl. des Dames, 19.
Hœner, Dominicains, 47.
Montigny, Stanislas, 27.
Parrois, Saint-Dizier, 142.
Reitz, faub. St-Georges, 23.
Stroecker-Gédéon. pl. St-Jean, 51.

Confiseurs.

Barbier, St-Dizier, 64 (et en gros).

Cartry, Dominicains, 59.
Cartry, trottoirs Stanislas, 24.
Colin, St-Dizier, 63 (et en gros).
Culmann, St-Georges, 29.
Lebègue, Dominicains, 4.
Lefèvre-Denise, St-Dizier, 55 (spécialité de pains d'épices).
Madelin, Dominicains, 40.
Virte, Fayencerie, 19.
Watelle, Poissonnerie, 3.
Wursthorn, Fabriques, 4 (en gr.).

Cordiers.

Drouin, f. des Tr.-Maisons, 32.
Jacquemin, faub. St-Pierre, 18.
Petitdidier, boul. Pépinière, 16.
Richard, Manége, 6.
Richard, Raugraff, 16.
Terlin, Saint-Dizier, 86.
Thiéry, Gr.-Rue (V.-V.), 115.

Cordonniers.

Aubertin, St-Georges, 53.
Barbotte, Hache, 38.
Bey, Pont-Mouja, 10.
Bloc, Fayencerie, 18.
Boichot, f. Saint-Pierre, 125.
Boulangeot, Pépinière, 31.
Boulanger, Poissonnerie, 14.
Boulogne, pl. du Marché, 32.
Brunel, Ponts, 1.
Buttier, Gr.-Rue (V.-V.), 33.
Caen, Saint-Georges.
Carlier, Stanislas, 9.
Castanier, Carmes.
Chambille, imp. St-Jean, 16.
Clévert, Saint-Michel, 30.
Courtois, Stanislas, 13.
Daras, Primatiale, 3.
Dauphin, Stanislas, 5.
Dieudonné, Gr.-Rue (V.-V.).
Dieudonné, Trois-Maisons, 25.
Dieudonné, Gr.-R. V.-V., 52.
Domergue, Mazagran, 6.
Fernbach, Pont-Mouja, 4.
Frichement, Saint-Nicolas, 4.
Gény, Hache, 27.
Georges, Saint-Georges, 17.
Guillaume, f. St-Pierre, 64.
Guillaume-Wæchter, Artisans, 13.
Harmand, St-Dizier, 73.
Heitz, Cimetière, 1.
Henry, Dames, 24.
Hilt, Notre-Dame, 88.
Hirt, Maréchaux.
Hugolin, f. des 3 Maisons, 40.
Huin, Malzéville, 26.
Jambille, St-Dizier, 143.
Jaûneau, Hache, 49.
Koehler, trottoirs d'Amerval, 6 bis.
Landauer, Notre-Dame, 28.
Lebrette dit Latour, Grève, 5.
Lemoine, Hache, 74.
Lhuillier, Bailly, 6.
Maltaner, Poissonnerie, 2.
Marc, Pépinière, 14.
Marin, Charité, 9.
Martin, Raugraff, 2.
Martin, Stanislas, 32.
Noel, St-Jean, 14.
Pauver, Poissonnerie, 14.
Picard, Maréchaux, 8.
Quillé, Pont-Mouja, 14-16.
Rayer, Stanislas, 88.
Rouyer, St-Jean, 13.
Soquet, Stanislas, 44.
Stein, Pépinière, 18.
Thiéry, Notre-Dame, 18.
Thiriet, Source, 49.
Thiriot, Hache, 28.
Thomas, Fayencerie, 8.
Thomas, Quatre-Eglises, 8.
Utz, Carmes, 11.
Vannière, St-Dizier, 11.

Corroyeurs et cuirs.

Blondeau, Ile-de-Corse.
Don, St-Jean, 55.
Don, Hache, 60.
Gérard, Ponts, 45.
Paquet, Visitation, 10.
Pierron, St-Julien, 25.
Pitoy, St-Nicolas, 84. 34.
Regnaut. Quatre-Eglises, 4.
Rollot-Salle, Cour, 2.

Corsets (March. de).
Blanpain (Mlle), Carmes, 46.
Laviron, G.-R.-V.-Vieille, 4.
Mesner, St-Dizier, 5.
Moulinet, Dominicains, 17.
Noé (Mme), St-Dizier, 6.
Poirson (Mme), Constitution, 17.

Coton (March. de).
Boppe, Ponts, 25 (teinture).
Elie-Baille, Drouot, 4 (teinture).
Paillot-Virlet (Vve), St-Jos., 41.

Cotonnades (Fab. de).
Guérin-Fillemin, Grève, 22.
Guérin, père, f. St-Pierre, 117.
Karcher-Luty, St-Dizier, 140.
Lamblin, Artisans, 76.

Cotons à broder (Fab. de).
Freys, pl. Lafayette, 17.
Schmitt, St-Dizier, 145.

Couleurs (March. de).
Budin, St-Jean, 37.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Laval-Percken, St-Dizier, 99.
Leclerc-Pays, Raugraff, 15.

Courtiers de commerce.
Balme, ruelle du chem. de fer, 2.
Braun, Ponts, 49.
Delcominète, St-Dizier, 99.
Levasseur, Dominicains, 10.
Olry, St-Georges, 9.
Schaeck, p. r. St-Pierre, 30.
Tachon, Carmes, 20 (tissus, mousselines).

Couteliers.
Duprey, St-Dizier, 39.
Gratian, Dames, 34.
Larivière, St-Dizier, 119.
Larivière aîné, St-Dizier, 78.
Larivière, sous la p. St-Nicolas.
Larivière, tr. d'Amerval, 9.
Louis, Hache.

Couvreurs.
Bernet, Ste-Anne, 13.
Blaën, St-Julien, 33.
Cousin, Équitation, 47.
Dure, Boucherie, V.-V., 9.
Germain, Ponts, 64.
Mourquin, Pépinière, 24.
Royer, Oratoire, 37.
Rozène, Saint-Julien, 3.
Virte, St-Joseph, 29.

Cribles (Fabr. de).
Wéber, Visitation, 25.

Crins et Duvets (March. de).
Terlin-Richard, St-Dizier, 86.
Richard, Raugraff, 16.
Voir tapissiers.

Cristaux, Porcelaine et Fayence (March. de).
Alexandre-Hottinger, place du Marché, 16.
Colle, Raugraff, 14.
Copin, pl. du Marché, 14.
Paquis (Vve), Stanislas, 3.
Gallé-Reinemer, Fayencerie, 1 et Primatiale, 1 (lustrerie d'église, lampes, suspensions, porcelaines blanches et décorées).
Stockam (Mlle), dépôt de la cristallerie de Baccarat, Dominicains, 37, au 1er.

Cuisinières allant en ville.
Chéry (Mme), Monnaie, 7.
Fénal (Mme), St-Thiébaut, 12.
Gérardin (Mme), du Ruisseau.

Daguerréotype (Portraits au).
Alcide, tr. Stanislas, 17.
Chatelain (Mlles), Dominic., 20.
Demange, Dominicains, 12.
Gesnel (Mlle), Poissonnerie, 5.
Kraff (professeur), St-Dizier, 77.

Danse et maintien (Maîtres de).
Gillet, pl. du Marché, 4.
Gillot, Callot, 5.
Kelle, Sainte-Anne.
Maré (Mlle), Dominicains, 6.

Déménagements (Entr. de).
Vuillaume, d'Amerval, 11.

Dentistes.
Gesnel, Poissonnerie, 5.
Lesaing, Montesquieu, 7.
Ninck, Grève, 30 (breveté pour

les dentiers en caoutchouc durci, vulcanisé par la vapeur).
Pitoy-Millot, f. St-Pierre, 14.
Schaeffer, hôp. St-Julien, 14.

Domestiques servant à table (V. Servants de table).

Doreurs.

Fischer, St-Dizier, 133.
Grandjean, Stanislas, 12.
Harfort, Stanislas, 38 (Verres opales et cadres pour miniatures).
Paulus, St-Michel, 33.
Platard, St-Dizier, 43.
Postel, Dominicains, 3.

Draps (Fab. de).

Cerfon, faub. St-Pierre, 152.
Dorr et Lecomte, Tapis-Vert, 18.
Drouot, Jardins, 7.
Goudchaux, du Montet, 3.
Lenormand et Comp., Tapis-Vert, 9.
Nathan, Nabécor, 6.
Olry, f. St-Pierre, 160.

Droguistes.

Streff, St-Dizier, 51.

Eaux minérales de Bussang.

Dépôt, r. de la Poissonnerie, 27.

Ébénistes.

Baure, Tiercelins, 8.
Cobé, Quatre-Eglises, 60.
Cropsal, Hache, 25.
Georges, Stanislas, 90.
Gottwallès, St-Michel, 19.
Gouvernel, St-Dizier, 68.
Humbert, Haut-Bourgeois, 25.
Humbert, fils, Ponts, 4.
Kappe, Hache, 27.
Lamour, St-Georges, 51.
Pérard, Source, 3.
Rouff, Baugraff, 12.
Sibille, St-Thiébaut, 26 bis.
Sommier, St-Dizier, 9.
Staub, Fabriques, 14.
Strazer, pl. des Dames.
Vincée, St-Nicolas, 24.
Wolff, Artisans, 28.

Emballeurs et Layetiers.

Colin, Hache, 42.
Letertre, impasse St-Julien, 3.
Mougenot, p. r. des Carmes, 6.

Entrepr. de bâtiments.

André, Alliance, 10.
Aubertin, Grève, 32.
Charmoy, Tapis-Vert, 10.
Descombes, Sainte-Anne, 29.
Gracieux frères, Metz, 1.
Legrand, f. Saint-Pierre, 228.
Saincère, Fabriques, 12.
Simette frèr., f. St-Pierre, 5 bis.
Simonin, f. Saint-Jean, 8.
Tierce, rue Bellevue, 2.
Thiéry, Quatre-Eglises, 70.
Thiéry-Desvarennes, Lafayet., 4.
Vivenot, f. Saint-Pierre, 48.

Épiciers.

Antoine, Quatre-Eglises, 75.
Bagard, f. St-Pierre, 202.
Balland, Primatiale, 9.
Balland, f. des Trois-Maisons, 42.
Barthélemy, Artisans, 65.
Beau et Mettra, Baugraff, 16.
Beau, jeune, St-Nicolas, 35.
Belharte, Gr.-R. V.-Vieille, 97.
Bernheim, Stanislas, 24.
Bouchon, f. Saint-Pierre, 112.
Brice, f. St-Pierre, 4.
Chambry, Metz, 42.
Chanoy, Opéra, 13.
Charmois, Ponts, 24 (en gros).
Charpentier-Fèvre, Saint-Dizier, 159.
Clément, pl. du Marché, 28-30.
Collieux, Dominicains, 3.
Collot (Vve), de la Cour, 1.
Delterme, Hache, 114.
Demangeat, Saint-Dizier, 144.
Denisot, faub. St-Pierre, 144.
Didelot, Saint-Georges, 7 bis (semences).
Didillon, Maréchaux, 14.
Didion, fils, rue St-Dizier, 108 (en gros).

Dubelloy, St-Georges, 77 (sabots).
Dufour, Stanislas, 88.
Eroux, Stanislas, 31.
Fèvre, Dames, 36.
Fourny, Hache, 116.
François, Saint-Jean, 24.
François, Fabriques, 37.
Galat, fauf. St-Pierre, 62.
Gardeil-Didelot, Lafayette, 1.
Garo-Constantin, Faïencerie, 16.
Garo, Grande-Rue Ville-V., 74.
Gille, Charité, 1.
Glotz, Artisans, 10.
Gougenheim et Anselme, Carmes, 42 (en gros, huiles et colle forte).
Goulette, Saint-Thiébaut, 26.
Goulette, Carmes, 8.
Guidot, faub. Stanislas, 8.
Guillaume, Gr.-Rue V.-V., 2.
Hoffet, Poissonnerie, 21.
Houssot, faub. St-Pierre, 56.
Hubert, Saint-Thiébaut, 9.
Huel, Dominicains, 21.
Hussenot, Gr.-Rue V.-V., 94.
Jambois-Fosse, St-Dizier, 135.
Jacquinot, faub. St-Pierre, 66.
Jeandel, place du Marché, 8.
Kirchner, Hache, 100.
Laval, Saint-Dizier, 99.
Leclerc-Pays, Raugraff, 15 (couleurs).
Lemoine, f. des Trois-Mais., 19.
Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre, 10 (en gros, pipes).
Loppinet-Boulay, Pont-Mouja, 7 (en gros).
Luchini, Saint-Joseph, 49.
Maginel, Gr. Rue V.-Vieille, 92.
Malgras, Saint-Georges, 49.
Malgras, St-Nicolas, 1 (from.).
Marc-Jeanpert, Pont-Mouja, 6.
Masson, Gr.-Rue V.-Vieille, 92.
Miller, Grève, 31.
Millot-Vincenot, St-Dizier, 131 (en gros).
Millot, Quatre-Eglises, 18.
Monet, f. St-Pierre, 166.
Monta, St-Nicolas, 70.
Parage, St-Georges, 46.
Papelier, St-Dizier, 109.
Parisot, G.-R. V.-V., 109.
Parmentier, Carmes, 9.
Peiffer, Hache, 94.
Peignier, St-Dizier, 57.
Pernet, St-Georges, 50.
Pierre-Pellorce, St-Nicolas, 82.
Poignié, Ste-Catherine, 5.
Prud'homme, Ponts, 82.
Raybois, St-Georges, 61 (sabots).
Raymond, f. St-Pierre, 228.
Renaud-Didion, pl. du Marché, 9.
Richarmé, Ste-Anne, 14.
Robinet, Ponts, 17.
Robinet, Quatre-Eglises, 25.
Rode, Ponts, 39.
Rogé, nouvelle route de Toul, 2.
Royé, Dominicains, 26 (comestibles).
Simon, Montet, 58.
Sizaret, porte St-Jean.
Streffe, St-Dizier, 61.
Thiéry et Vuébat, St-Dizier, 34 (en gros, eaux minérales).
Thiéry, f. St-Pierre, 226.
Torlotin, Stanis., 27 (semences).
Thoubhans, St-Dizier, 14.
Valot, pl. du Marché, 11.
Villacrosse, Orphelins, 4.
Villeneuve, St-Nicolas, 12.
Vulmont, pl. du Marché, 7.
Welsch, imp. de la Citadelle, 13.

Epingliers.

Serrière, Hache, 43.
Vincent, Lafayette, 3.

Estampes, tableaux et articles de dessin et peinture, etc.

Drouin, Dominicains, 24.
Grandjean, Stanislas, 12.
Peultier, Dominicains, 6.

Etoffes (March. d').

Anthoine, St-Diz., 59 (confect.)

Baugé, G.-R. V.-Vieille, 93.
Belleville, Tiercelins, 24 (soieries, rubans, fleurs).
Bentz-Pernet, pl. du Marché, 26 (en gros).
Bernet, Hache, 55 (toile).
Bossu, St-Nicolas, 3 (blanc en gros).
Cerf et Isaï, à la ville de Paris, Dominicains, 42 (nouveautés, toiles, trousseaux et layettes, confection pour dames).
Crappier, Carmes, 17 (mousselines pour broderies).
Croquetaine, St-Thiébaut, 12.
Décisy, Saint-Dizier, 58 (blanc, dentelles, toiles).
Demange-Crémel, St-Dizier, 50.
Dubost, pl. de Grève, 1 (mousselines pour broderies).
Ducret (Mme), Stanislas, 33.
Dussere, St-Dizier, 114 (en gros).
Fause (Vve), Fayencerie, 5.
Fèvre (Mlle), St-Dizier, 159.
Fourny, pl. du Marché (nouveautés).
Gaignière et Rollot, St-Dizier, 1 (schals, soieries, nouveautés, confections pour dames).
Gaillemin, St-Dizier, 69 (toiles).
Génie, Michottes, 11 (mousselines pour broderies).
Gueth et Drouin, St-Dizier, 20 (blanc, dentelles, toiles, en gros et en détail).
Guilgot, Pont-Mouja, 28.
Hainault-Thouvenin, Raugraff, 19 (draperie, toiles).
Huron, Pont-Mouja, 23 (nouveautés confectionnées pour dames, toiles blanches).
Houlé et Grison, f. St-Pierre, 33.
(nouveautés, toiles).
Joachim-Cochin (au bon Pasteur), Saint-Dizier, 109 (draperie, toiles).
Joseph, f. St-Pierre, 82 (cotonnades).
Josset de St-Julien, Hache, 40 (Gros et détail, draperies, rouenneries, lainages, impressions, toiles en fil et en coton, etc.).
Kauffer frère et sœur, St-Jean, 2 (blanc, dentelles, trousseaux et layettes, toiles blanches).
Klein-Simonet (Ve), Fayencerie, 3 (cotonnades, toiles).
Lambert et Cie (St-Nicolas), 30 (draperies, rouenneries, lainages en gros).
Lenglet et Valence, St-Nicolas, 28.
(blanc en gros, toiles).
Margo et Lagresille, Tiercelins, 16 (draperies, rouenneries, lainages, en gros).
Marx-Picard fils, Saint-Dizier, 32 et Saint-Jean, 5 (nouveautés, trousseaux et layettes, corbeilles de mariage, confections, toiles, tapis).
Mathieu frères, Saint-Nicolas, 11 (draperies, rouenneries, lainages, en gros).
Parisot-Lhuillière, pl. de Grève, 1 (mousselines).
Peraux et Colson, Saint-Dizier, 83 (nouveautés, draps pour billards).
Petitdidier, Hache, 90.
Pierre, pl. de la Carrière, 43 (tissus de Tarare, etc.).
Rinck (J.), aîné, St-Dizier, 85 bis (soieries, schals, lainages, en gros et en détail).
Ruffier-Leuther, Constitution, 17 (mousselines de Tarare).
Seligman frères, Saint-Nicolas, 4 (draperie, rouennerie, lainages, en gros).
Sienne-Barry, St-Georges, 27.
Sonrel-Pretot, f. St-Pierre, 150.

Tachon, Carmes, 20 (tissus de Saint-Quentin).
Tourtel-Julliac, Michottes, 4 (blanc, dentelles, toiles, en gros et en détail).
Viau, Fayencerie, 18 (draperie).

Escrime (Professeur d').

Gitareau, Sainte-Catherine.

Extrait pectoral.

Guérison infaillible des rhumes.

Ferry, pharm., tr. Stanislas, 21.

Farines, semoules, etc. (March. de).

Blaise, faub. Saint-Georges, 10.
Claude (Mlle), Saint-Dizier, 153.
Louis, Saint-Jean, 52.
Masson, Gr.-Rue.-V.-Vieille, 90.
Mienville, Saint-Dizier, 154.
Ravé, Saint-Dizier, 151.
Stroecker, Saint-Joseph, 51 (en gros).

Fer (March. de).

Demange, Gr.-Rue-V.-V., 89.
Gérardin, Saint-Dizier, 121.
Gomien-Cabocel, Stanislas, 46.
Olry, Saint-Dizier, 137.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
Schwartz, Saint-Georges, 83.

Ferblantiers.

Bala, Saint-Georges, 40.
Barachain, Charité, 17.
Bertrand, Ponts, 28.
Carlier, Gr.-R.-V.-V., 4 (lamp.).
Clément, Saint-Michel, 27.
Didier, Notre-Dame, 24.
Farnier, Stanislas, 24.
Faure, tr. d'Amerval, 13 (lamp.).
Fosse, Saint-Dizier, 141.
Fosse, Tiercelins, 6.
Gardel, Gr.-Rue-V.-Vieille, 21.
Gilbert, Montesquieu, 10.
Gille, Dames, 22.
Guinet, Dominicains, 16.
Henry, Pépinière, 13.
Leclerc, Poissonnerie, 16.
Liégey, Ponts, 5.
Logier dit Morin, Dominicains, 1.
Martin, Dominicains, 33.
Mercier, Saint-Dizier, 26.
Naudin, Gr.-Rue-Ville-V., 12.
Perrin, St-Georges, 70.
Petitdidier, faub. St-Pierre, 133.
Picot, Primatiale, 5.
Richy, Carmes, 20.
Riot, St-Michel, 27.
Schmitt, faub. Saint-Pierre, 61.
Tonnelier, Stanislas, 92.
Toussaint, St-Dizier, 72 (lamp.).

Filature de coton.

Saladin, frères, f. St-Pierre, 173.

Fils de lin, de chanvre et d'étoupes.

Salmon frères (fabricants à Gérardmer et à Granges, Vosges), Hache, 11.

Fleuristes (fleurs artificielles).

Broquet, Dominicains, 38.
Burlet, Stanislas, 11.
Grandjean (Mme), St-Dizier, 115.
Guillomet, Dominicains, 31.
Lorrain (Mlle), Hache, 28.
Schmidt, Saint-Georges, 26.

Fondeurs en cuivre.

Bailly, Ponts, 61.
Cotton, Pont-Mouja, 31.
Déniau, Saint-Dizier, 124.
Laurent, Montesquieu, 10.
Poupart, St-Nicolas, 18.

Fonderie en caractères d'imprimerie.

Constantin aîné, rue de l'Ile-de-Corse, 4. Médailles d'argent et de bronze et Mentions honorables.

Fontainiers.

Babillon, du Ruisseau, 95.
Boulard, imp. du Lycée, 2.
Schusler, Pépinière, 35.
Thiéry, Quatre-Eglises, 79.

Forgerons.

Boulogne, St-Nicolas, 79.
Dupont, pl. St-Georges, 89 (en équipages).

Henry, f. St-Georges, 19.
Melnotte, Hache, 15 (en équip.).
Valentin, rue des Jardiniers (en équipages).

Formiers.

Bourgeois, Pépinière, 5.
Vidard, Artisans, 77.

Fruits secs (Prunes de Lorraine).

Reitz, faub. St-Georges, 23 (en gros).

Gants (Fab. de).

Blaise, Stanislas, 9.
Blum, Dominicains, 55.
Coanet, Dominicains, 61.
Marchand, Dominicains, 28.
Salomon, Equitation, 23.

Gants (March. de).

Voir bonnetiers, chemisiers.

Glaces (March. de).

Harfort, Stanislas, 38.
Wagner-Remy, St-Georges, 24.

Voir tapissiers.

Grainetiers.

Aimez, St-Dizier, 88.
Dermier, Montet (graines forestières).
Dermier (Mme), f. St-Pierre, 8.
Jeanmaire, pl. du Marché, 2.
Pierrot, Faïencerie, 23.

Grains (March. de).

Aimez-Mougenot, rue St-Jean, 56.
Bouffin, faub. St-Georges, 45.
Reitz, faub. St-Georges, 23 (semences pour grosse culture).
Thiéry et comp., Tapis-Vert, 3.
Tirlet, f. St-Georges, 45.

Graniteur de façades.

Metz (Vve), f. Ste-Catherine, 11.

Graveurs.

Canivet, G.-R.-V.-V., 37 (sur bois).
Ducret, Stanislas, 33.
Lapaix aîné, St-Dizier, 25.
Lapaix (Constant), Stanislas, 22.
Marc, Pont-Mouja, 13.
Roch, Stanislas, 11.
Voïart (Mlle), Montesquieu, 11 (sur bois).

Horlogers.

Bouchy, Raugraff, 21.
Claude, Saint-Jean, 16.
Duron, Ponts, 15.
Gougenheim, Stanislas, 8.
Gresset, Dominicains, 25.
Hémardinquer, St-Dizier, 93.
Hæner, Dominicains, 33.
Liégey, Dominicains, 46.
Maxant, Saint-Jean, 25.
Mellingre, G.-R.-V.-V., 65.
Mienville, f. St-Pierre, 170.
Schmitt, St-Georges, 1-3.
Steffen, tr. Stanislas, 18.
Thiébaut, St-Dizier, 109.

Horticulteurs.

Crousse, Champ-d'Asile, 1.
Dulot (J.), de l'Atrie, 3.
Dulot (L.), r. du f. des Trois-Maisons.
Gloriot, ruelle St-Antoine, 6.
Husson, Jardiniers, 7.
Ingelrelst, au jardin botanique.
Jacquemin, route de Metz.
Lemoine, chemin de l'Etang, aux Vagnaux.
Lhuillier, Nabécor, 11.
Munier, Jardiniers, 13.
Rendatler, Hospice, 25.
Taillandier, ruelle Jacquinot, 1.
Wirthe, faub. Stanislas, 70.

Hôteliers.

Auburtin (hôtel du Commerce), Carmes, 4.
Bérard (hôtel du Grand-Cerf), Saint-Dizier, 84.
Boyer (hôtel de la Tête-d'Or), Ponts, 12.
Carême-Simon (hôtel de la Ville-de-Paris), f. Stanislas, 6.
Didelot (hôtel de la Poire-d'Or), Saint-Dizier, 136.
George (Mlles), (hôtel des Halles), Stanislas, 52.

Girard et Marginel (hôtel de la Chartreuse), pl. St-Georges, 101.
Hocquard et Petit (hôtel de Paris), St-Dizier, 10 (et hôtel de France), Poissonnerie, 49.
Keller (hôtel d'Angleterre), faubourg Stanislas, 1.
Lenoir (hôtel du Rocher de Cancale), Carmes, 11.
Léopold Heydweyer (hôtel de Francfort) imp. du Lycée, 3.
Mathis (Veuve) (hôtel de l'Europe), Carmes, 1 (table d'hôte à 10 et à 6 h.)
Porte (hôtel du Nord), Poissonnerie, 15.
Schneider (hôtel d'Allemagne). faub. Stanislas, 3.

Houblons (March. de).

E. Lejeune et Cie, G.-R.-V.-V., 11.
Thiriet, Tiercelins, 5.

Houille et coke (March. de).

Constantin, Ile-de-Corse, 2.
Haldy et comp., f. St-Jean, 8.
Josset de St-Julien, f. St-Jean, 2.
Lamarche et Schwartz, faub. St-Jean, 2.
Olry, St-Dizier, 137.
Porta, Raugraff, 2.
Quennec, associé de Schmidborn, de Sarrebruck, Saint-Nicolas, 38.

Huile (Fabr. et march.).

André, Equitation, 10.
André, Malzéville, 1.
Colson, Ponts, 8.
Dusseaux, Equitation, 9.
Gérardin (Vve), Equitation, 44.
Vlaine et Anthoine, St-Julien, 17 (huiles animales).

Imprimeurs.

Dard, Ponts, 4.
Grimblot, Vve Raybois et Cie, St-Dizier, 125.
Hinzelin et Cie, St-Dizier, 67.
Lepage, Gr.-R. V.-V., 14.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Vagner, Manége, 3.

Imprimeries en taille douce.

Christophe, Dominicains, 42.
Drouin, Dominicains, 24.
Hinzelin, St-Dizier, 67.

Ingénieurs-Mécaniciens.

Chatelain, Ponts, 49.
Lambry, Jardins, 1.

Instruments aratoires (Fab. d').

C. de Meixmoron-Dombasle et N. Noël, Prairie, 4.

Jardiniers maraîchers.

Auber, f. des 3 Maisons, 68.
Antoine, Ruisseau.
Bécherant, Boulevard, 1.
Bernet, Ruisseau, 56.
Beurson, Ruisseau, 102.
Bour (F.). Nabécor.
Bour (G.), Ruisseau, 36.
Bour (P.), de l'Atrie, 7.
Catelet (F.), Ruisseau, 83.
Catelet (N.), route de Toul.
Charton, Ruisseau, 59.
Chévrier, chem. de Saurupt, 15.
Ducard, Malzéville.
Dieudonné (F.), Ruisseau.
Dieudonné (J.), Ruisseau.
Ferbus, faub. Stanislas.
Florentin, f. des 3 Maisons, 66.
Gérard, f. des Tanneries.
Grosjean, Ruisseau, 81.
Hayard, r. de Metz.
Herbier, Nabécor.
Jean et Liégey, N.-D. des Anges.
Jacquot, f. des 3 Maisons, 74.
Juville, Ruisseau, 99.
Lambert, r. de Metz.
Laurent, Atrie, 7.
Maliveau (F.), 3 Maisons, 58.
Maliveau (J.), Ruisseau, 53.
Maliveau (J.), Ruisseau, 89.

Mathieu, Nabécor.
Nicolas, Prés, 9.
Pilloy, Ruisseau, 76.
Pierron (Vve), Ruisseau, 47.
Roy (C.), de l'Atrie, 1.
Roy (J.), f. des 3 Maisons, 70.
Roy (H.), Boulevard, 9.
Simonin (jard.-fleur.), Nabécor.
Sellier, Nabécor.
Tailleur, N.-D.-des-Anges.
Thiéry (A.), Ruisseau, 106.
Thiéry (N.), Ruisseau, 92.
Villaume, route de Toul.
Vulmont, Ruisseau, 110.

Jouets (V. Bimbeloterie).

Lampistes (V. Ferblantiers).

Lavoirs publics.

Au Casino, Dominicains, 42.
Clauss-Latasse, f. St-Pierre, 108.
Drouot, aux Grands-Moulins.
Kagnius, Nabécor, 10.
Kraut, Tapis-Vert, 16.
Mathiot, fossés de la Citadelle.
Sommeillier, p. de Tomblaine.
Vincent, f. St-Pierre, 83.

Libraires.

Cayon, Stanislas, 10.
Charpin (Mlle), St-Dizier, 11.
Contal, St-Dizier, 36.
Gonet (Mlle), Dominicains, 14.
Grimblot, Ve Raybois et Cie, pl. Stanislas, 7, r. St-Dizier, 125.
Gudin (Mme), St-Dizier, 45.
Hinzelin, St-Dizier, 67.
Peiffer, tr. Stanislas, 16.
Perrin, St-Georges, 7 bis.
Thomas, St-Dizier, 131.
Vagner, Manége, 3.
Vernier, Stanislas, 17.

Lingeries (March. de).

Bardat (Mlle), f. St-Pierre, 12.
Caillot (Mme), Pont-Mouja, 14.
Couchot (Mme), St-Nicolas, 6.
Couchot (Mlle), Stanislas, 37.
Delgréco (Mme), Hache, 24.
Ducoucher (Vve), Equitation, 5.
Esselin, pl. St-Epvre, 2.
Hamant, Stanislas, 37.
Martin (Mme), St-Georges, 11.
Huraux (Mme) (deuil), Carmes, 1.
Maire (Mme), 4 Eglises, 44.
Mayeur (Mme), St-Jean, 25.
Pierron (Mme), d'Amerval, 8.
Puel (Mme), Quatre-Eglises, 51.
Royal (Mme), Poissonnerie, 12.
Spiegel (Mme), St-Dizier, 42.
Thiébaut (Mme), St-Dizier, 2.
Thouvenin (Mlle), Pont-Mouja, 22.
Vidal, Fayencerie, 10.

Lithographes.

Christophe, Dominicains, 42.
Drouin, Dominicains, 24.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Prévot, Pont-Mouja, 18.
Vicaire, St-Nicolas, 21.

Lits en fer (Fab. de).

Mathieu, St-Nicolas, 72 (fourneaux de cuisine perfectionn.)

Loueurs de chevaux et voitures

Bulté, pl. des Dames, 20.
Claude, Raugraff, 9.
Défaut, hôp. St-Julien, 14.
Défaut (Pierre), Bon-Pays, 2.
Elie-Manuel, Visitation, 6.
Lhuillier, Gr.-R. V.-V., 29.
Mairemengin (Vve), dite Antoine, Bailly, 8.
Marchal, St-Nicolas, 69.
Moreau, Visitation, 3.
Nicolas, Visitation, 13.
Simonin, Source, 41.

Luthiers.

Colin, Stanislas, 15.
Jacquot, Poissonnerie, 19.

Macarons (Fabr. de).

Muller (maison des sœurs macarons), Hache, 10.

Machines à battre les grains.

Négler, f. St-Georges, 12.

Marbriers.

Genet, Notre-Dame, 80.
Levasseur, Drouot, 5.

Huyau dit Bosquet, 4 Eglises, 57.
Michel, Quatre-Eglises, 36.
Miller-Thiéry, f. Stanislas, 29.
Martin, f. Stanislas, 60.

Maréchaux-Ferrants.

Beauzelaire, f. St-Pierre, 32 bis.
Bezombe, f. St-Pierre, 9.
Blahay, Tiercelins, 20.
Blahay, St-Nicolas, 46.
Brod, f. St-Georges.
Charles-Klibestein, N.-Dame, 12.
Couchot, St-Jean, 44.
Ferriet, f. Stanislas.
Georges-Arnoldy, f. 3 Maisons, 21.
Henry, f. St-Georges.
Melnotte, Bailly, 21.
Renaud, f. St-Pierre, 23.
Stutel, Vénerie, 16.

Marée (March. de).

Goulon, Marché Couvert, 224.
Lenoir, Carmes, 11.
Maillon, f. Stanislas, 6.
Ogier, Callot, 3

Malletiers (V. Emballeurs).

Mécaniciens.

Chatelain, Ponts, 49.
Georgel, au Tapis-Vert.
Hoffmann, Stanislas, 53.
Lambry, des Jardins, 1.
Maire, Hache, 18.

Mégissiers (V. Tanneurs).

Menuisiers.

Alerme, Cathédrale, 56.
Baudra, Pépinière, 13.
Bicheler, G.-R. V.-V., 35.
Braun, f. Stanislas, 24.
Breton, Montet, 64.
Cachelin, hosp. St-Julien, 6.
Chateau, Poissonnerie, 10.
Claudot, Jeannot, 7.
Clausse, faub. St-Pierre, 18.
Clément, f. St-Pierre, 65 bis.
Comès, f. Saint-Georges, 8.
Comte, Montesquieu, 29.
Couchot, Saint-Nicolas, 6.
Courteaux, Gr.-R. (V.-V.), 46.
Darcy, Poissonnerie, 15.
Driant, Stanislas, 92.
Esselin, f. St-Pierre, 59.
Ferry, Sainte-Catherine, 18.
Ferry, Saint-Nicolas, 84.
Friderit, pl. de Grève, 7.
Gérard, St-Nicolas, 55 bis.
Gillet, St-Pierre, 4.
Grandœury, Gr.-R. (V.-V.), 30.
Guériot, Pépinière, 17.
Guillaume, f. Trois-Maisons, 52.
Guinet, Bailly, 8.
Guinet, Manége, 6.
Houdelot, Quatre-Eglises, 33.
Husson, faub. St-Pierre, 148.
Journal, au Crosne.
Journée, Grève, 53.
Krempff, Michottes, 1.
Lambert, faub. Stanislas, 15.
Leblanc, Quatre-Eglises, 1.
Leblanc, Montet, 17.
Leclerc, Jardiniers, 23.
Maire, Notre-Dame, 92.
Marchal, Drouot, 8.
Mathieu, Gr.-R. (V.-V.), 45.
Mathieu, pl. des Dames, 13.
Mayer, Pépinière, 5.
Meunier, Jardins, 9.
Meunier, Manége, 6.
Mosmann, St-Nicolas, 57.
Négler, f. Saint-Georges, 12.
Nocus, Tapis-Vert, 6.
Pellet, Saint-Nicolas, 76.
Rivière, Pichon, 4.
Roland, Gr.-Rue (V.-V.), 13.
Rospert, Jeannot, 13.
Sauvage, Quatre-Eglises, 26.
Sevelle, Hache, 42.
Tarillon, Hache, 95.
Thiébaut, Montet, 24.
Thouvenin, Primatiale, 8.
Vincée, Saint-Nicolas, 24.

Merciers.

Abler, St-Georges, 8.
Albert-Albert, Saint-Nicolas, 13 (en gros).
Antoine, f. Saint-Pierre, 188.

Batelot, Saint-Dizier, 77.
Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Borom (Mlle), Saint-Nicolas, 7 (demi-gros).
Brogard, Ponts, 4.
Buineau, tanislas, 36 (quincaill.).
Desfossez-Collenot, St-Dizier, 3.
Donnat, Saint-Dizier, 48.
Ducret, Stanislas, 33 (et blanc).
Durand (Vve), f. St-Pierre, 144.
E. Elie, St-Dizier, 18 (en gros et quincaillerie).
Favier, Pont-Mouja, 1.
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (en gros).
Gaiffe (Mmes), Gr.-R. V.-V., 76.
Georgé-Welter, Dominic., 15.
Grosdemange (Mlles), St-Dizier, 40.
Gudin (Mme), Saint-Dizier, 45.
Guyot, Saint-Dizier, 92.
Jacques, Fayencerie, 15.
Kraut, Saint-Epvre, 8.
Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Mathis, pl. du Marché, 12.
Maupin, Raugraff, 3.
Maxant, Dames, 23.
Maxant, Saint-Jean, 25.
Meyer, Larcheret Cie, St-Dizier, 127 (en gros et quincaillerie).
Nicolas-Mathieu, Pont-Mouja, 5 (quincaillerie).
Pierron, Gr.-Rue (V.-V.), 68.
Racadot, Pont-Mouja, 8.
Richelet, pl. du Marché, 22.
Sabde (Mme), Saint-Dizier, 138 (broderies sur étoffes et canevas, en tous genres).
Valentin, St-Dizier, 28 (quincaillerie).

Meuniers.

Belz, moulin Didion.
Burtin, Saint-Georges, 24.
Grégoire frères et Cie, aux Grands-Moulins.
Munich et fils, aux Grands-Moul.
Zirker, Saint-Thiébaut, 39.

Modes (March. de).

Alnon, Stanislas, 1.
Cayon (Mlles), Dominicains, 35.
Chatelain (Mlle A.), Constit., 15.
Chrétien (Mlle), Saint-Dizier, 97.
Demange, Saint-Dizier, 38.
Dudebout, pl. Lafayette, 15.
Jacques (Mlle), Stanislas, 19.
Kockler (Mme), St-Dizier, 104.
Lang-Roger (Mme), St-Dizier, 1.
Laure (Mlle), pl. Stanislas, 14.
Louis (Mlle), St-Georges, 7 bis.
Maire-Dardignier, 4 Eglises, 44.
Mercier (Mlles), St-Georges, 13.
Mézin (Mme), St-Georges, 7.
Moulin (Mlle), Raugraff, 3.
Munier (Mme), St-Dizier, 119.
Navarre et Soyer (Mlle), place Stanislas, 1.
Odille (Mlles), Saint-Jean, 3.
Poirier (Mme), trot. Stanislas, 17.
Rouballet-Bakes (Mme), Saint-Georges, 12.

Musique (Maîtresses de).

Mesdames :

Antoine, Grève, 15 (piano).
Barthélemy, Quatre-Eglises, 6. (piano).
Chardard, p. r. Carmes, 13 (piano).
Colin, p. r. Pichon (piano).
Dieudonné, Poisson., 49 (chant).
Gérold, 4 Eglises, 40 (piano).
Gilbert, cours Léopold, 8.
Hesse, Primatiale, 19 (piano).
Lallemant, St-Dizier, 96 (piano).
Lebrun, St-Georges, 5 (piano).
Lévis, Lafayette, 4 (piano, chant).
Legros, Haut-Bourg., 29 (piano).
Mathis, Carmes, 11 (piano).
Millet, Carmes, 20 (chant).

Musique (March. de).

Arnoud (Mme), tr. Stanislas, 25.

Musique (Professeurs de)

Batta, Girardet, 10 (piano).
Buroc, Saint-Nicolas, 34 (cor).
Champenois, Gr.-R. (V.-V.), (violon).

Chardard, Visitation, 10 (flûte).
Claudon, Stanislas, 60 (violon).
Dumont, d'Alliance, 19 (violon).
Gérold, Quatre-Eglises, 40 (flûte).
Hesse, Primatiale, 19 (piano).
Humbert, Derrière, 8 (piston).
Kœnig, Callot, 7 (piano).
Kohler, Pépinière, 4 (violoncelle et harmonie).
Kuschnick, Pépinière, 27 (piano et haut-bois).
Legros, Haut-Bourgeois, 29 (violoncelle).
Mangin, Ponts, 26 (violon).
Maurice, chemin de la Garenne, 10 (piano).
Moulins, f. Saint-Georges, 5 bis (violon).
Nicolaï, Gr.-R. (V.-V.), 76 (cor).
Picoré, Montet, 36 (trompe de chasse).
Poirson, Gr.-R. (V.-V.), 65 (violon).
Riesam, Pépinière, 16 (piston).
Ruben, N.-Dame, 32 (chant).
Thomy. pl, Stanislas, 5 (violon).
Thouvenot dit Mathieu, Dames, 23 (flûte).
Vital, Dominicains, 34 (chant).

Natation (Prof. de).

Antoine, Montet, 38.
Breton, Jeannot, 14.
Capelet, Ste-Anne, 15.

Naturalistes-Empailleurs.

Desfaudais, d'Amerval, 11.
Gustave-Mayer, p. de Grève, 7.

Opticiens et fab. d'instruments de précision, etc.

Brutslé aîné, Saint-Dizier, 93.
Deschiens, Dominicains, 35.
Gaiffe, père et fils, Stanislas, 18, et à Paris, rue de Savoie, 18.
Humblot, Poissonnerie, 19.
Lapaix, St-Dizier, 25.

Orfèvres.

Alexandre, Fayencerie, 25.
Blondin, Fayencerie, 6.
Butte, St-Georges, 26 (bronzes d'art et marbrerie, fabrique à Paris, rue de Bondy, 32).
Daubrée, St-Dizier, 2 (bronzes d'art, fabrique, à Paris, boulevard de Sébastopol, 12.
Georges, Saint-Sébastien, 7.
Kauffer, Saint-Nicolas, 10.
Krantz, St-Georges, 32.
Lutz, pl. Stanislas, 1.
Marchal, Saint-Dizier, 45.
Martin, Saint-Dizier, 37.
Péré, Pont-Mouja, 5 bis.
Pierron, Saint-Georges, 25.
Rolin, St-Dizier, 25.
Royal, Poissonnerie, 6.
Schmitt, Saint-Georges, 1-3.

Organistes.

Bardy (Mme), Grève, 34.
Collin, f. St-Pierre, 36.
Guillemin, Charité, 2.
Hesse, Primatiale 19.
Maurice, chemin de la Garenne, 10.

Orgues (Facteur d').

Cuviller-Chevalier, 4 Eglises, 49.

Orges de Brasseurs (M. d').

Parroy, Lorentz et Bonnette, Saint-Dizier, 142.

Ornements d'Eglise (M. d').

Anthoine, St-Dizier, 59.
Cauzier, Saint-Nicolas, 31.
Thomas, Saint-Dizier, 133.
Volfrom, Saint-Dizier, 117.

Pains-d'Epices.

Lefèvre-Denise (fab.), Saint-Dizier, 55.

Papiers (March. de).

Bontoux, St-Diz., 114 (en gros).
Contal, Saint-Dizier, 38.
Drouin, Dominicains, 24.
Ravaillier et Boulanger, Saint-Dizier, 101 (en gros et fournitures de bureau).

Serrière, Fayencerie, 18.
Valentin, Carmes, 31 (en gros).
Wiener aîné et fils, Domin., 53.
Wiener jeune, St-Dizier, 51.

Papier de couleur et de fantaisie (Fab. de).

Huin-Thervay, chemin de Saulrupt, 3 (papiers marbrés).

Papiers de tenture (March. de).

Adam, Quatre-Eglises, 21.
Friand, St-Georges, 52.
Lardenois, Stanislas, 19.
Simonin, St-Dizier, 1.
Sylvestre, Point-du-Jour, 2.

Parapluies (Fab. et M. de).

Berger, St-Jean, 11.
Chassant, Dominicains, 23.
Chassant, St-Dizier, 41.
Couchot, Stanislas, 31.
Faintreny, Dominicains, 45.
Giroudoux, f. des 3 Maisons, 44.
Grafouillère, tr. d'Amerval, 1.
Jeansin, St-Georges, 19.
Liberthiot, Dames, 23.
Renauld, St-Dizier, 71.
Taisse, St-Dizier, 55.
Thouvenin, St-Georges, 18.

Passementiers.

Charleville, Pont-Mouja, 25.
Claudin, Pépinière, 1.
Naudin (Vve), Dominicains, 20.

Pâtissiers.

Adam, f. St-Pierre, 26.
Bellot, St-Epvre, 4.
Blaise, Saint-Jean, 22.
Charles, Saint-Georges, 11.
Colin, Saint-Dizier, 79.
Calmann, St-Georges, 29.
Dubut, faub. Stanislas, 7.
Froment, Saint-Dizier, 27.
Gouy, pl. du Marché, 22.
Jacques Eblin, Stanislas, 7.
Louis, Dominicains, 36.
Madelin, Dominicains, 40.
Muller (Sœurs macarons), Hache, 10 (spécialité : macarons).
Pierrot, Carmes, 2.
Reuther, Drouot, 1.
Scherbeck, fils, Stanislas, 1.
Schweninger, Dominicains, 1 bis.
Tassin, Gr.-Rue (V.-V.), 76.
Vancaster, tr. Stanislas, 17 et place Saint-Epvre, 12.

Pédicures.

Eblin, Carmes, 16.

Peignes (Fabr. de).

Grocaut, faub. Saint-Pierre, 142 (réparat. : peignes d'écaille).

Peintres décorateurs et en bâtiments.

Balthazard, Manége, 15.
Balthazard, fils, Jeannot, 15.
Bastien, Sainte-Catherine, 14.
Beauzelaire, St-Nicolas, 32.
Bertaut, Derrière, 31.
Carlier (vitrerie et fabrique de stores), Salpêtrière, 1.
Carro, Pont-Mouja, 18.
Chappé, Stanislas, 92.
Charbonnier, Quatre-Eglises, 58.
Colombey, Saint-Nicolas, 96.
Demouzon-Panon, Pépin., 17.
Gény, Carmes, 28.
Gilté, Hache, 18.
Henry, Hache, 17 (stores).
Isaïe, père et fils, Drouot, 8.
Jeandelize, Pépinière, 35.
Laurent, Grève, 5.
Limon, Gr.-R. Ville-V., 18.
Mathieu, cours Léopold, 29.
Mathis, Saint-Nicolas, 72.
Parpaite, Cathédrale, 36.
Petitmengin, Monnaie, 5.
Pierron, Ponts, 62.
Ricard frères, Source, 19.
Sabry, Source, 15.
Schmitt, faub. St-Pierre, 84.
Weissembach, Boucherie, 7.
Weissembach fils, Pépinière, 18.

Peintres en équipages.

Bauzelaire, St-Nicolas, 32.
Balthazard, Manége, 15.
Laurent, Fabriques, 26.

Petitmengin, Monnaie, 5.

Peintres sur verre.

Harfort, Stanislas, 38.
Remy, Saint-Dizier, 140.
Rives, p. r. Saint-Pierre, 25.

Pelletiers-Fourreurs.

Dechevrand, Saint-Jean, 11.
Haas-Chevalier, Raugraff, 6.
Hoffmann, Saint-Dizier, 14.
Liebing, Dominicains, 22.

Pépiniéristes.

Arnoux, rue de Metz.
Calimbre-Husson, Jardiniers.
Dermier, Montet (Dessinateur de jardins).

Photographes (V. Daguerréotype).

Pianos (Facteurs de).

Folz, Pépinière, 26.
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Mangeot, Constitution, 9.
Staub-Warneck, St-Nicolas, 37.
Stezle, Stanislas, 41 (March.).

Pierres à rasoirs (March. de).

Wagner, faub. St-Pierre, 117.

Pipes (March. de).

Lapaix (Veuve), Carmes, 1.
Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre (gros et détail).
Schmer, Poissonnerie, 14.

Placement de domestiques.

André (Mlle), St-Georges, 54.
Haroux, Maréchaux, 35.
Jeandel, Quatre-Eglises, 15.
Sevé (Mme), Source, 15.

Planches et bois (March. de).

Barbas, Pont-d'Essey, 35.
Barbas, Pont-d'Essey, 57.
Blaisse, Pont-d'Essey, 49.
Claude, Equitation, 60.
Delsop, faub. St-Georges, 10.
Fournel, f. St-Pierre, 37.
François et Cie, de Rambervillers, rue St-Georges, 85.
Julien-Deschiens, Poissonn., 36.
Mangeot, r. de Toul, 12.
Poirier, Pont-d'Essey.

Plâtres (Fab. de).

Fournel, f. St-Pierre, 37 (plâtres pour constructions et pour engrais. — Tuiles mécaniques).

Plâtriers.

Canaux, Quatre-Eglises, 34.
Canaux fils, Equitation, 6.
Cheminade, Notre-Dame, 44.
Félix, Hache, 60.
Flageollet, pl. des Dames, 15.
Gillet, Gr.-Rue (V.-V.), 24.
Guillaume, Grève, 42.
Guillaume fils, Ponts, 94.
Laurent-Guillaume, Saint-Nicolas, 97.
Lhuillière, imp. Lycée, 19.
Marc, Charité, 12.
Martin, Ponts, 65.
Morius, f. des Trois-Maisons, 23.
Petit, Primatiale, 11.
Poirel, f. des Trois-Maisons, 42.
Tonichon, St-Michel, 16.

Poëliers.

Bouret, Pépinière, 1.
Bouret, Raugraff, 11.
Courcelles, Raugraff, 27.
Husson, Lafayette, 6.
Martin, Saint-Thiébaut, 12.
Pizzala, pl. Lafayette, 24.

Poterie (Fabr. de).

Weissemburger, Fabriques, 2.

Produits chimiques et couleurs.

A. Marcot, Gr.-R. (V.-V.), 11.
Budin, Saint-Jean, 37.
Grillon (veuve), St-Dizier, 125.
Patin, rue de Malzéville.

Professeurs et répétiteurs.

Barthélemy, Quatre-Eglises, 6 (littérature).
Benoit (Mlle), pl. des Dames, 14 (littérature).
Champion, Stanislas, 7 (dessin).
Cornet, Saint-Georges, 7 bis (comptabilité).

Decombejean (Mlle), Jeannot, 1 (littérature).
Forfillier, Opéra, 15 (latinité).
Fribourg (Mlle), Montet, 48 (allemand).
Garine (Mme), r. de l'Hospice, 13 (anglais).
Libermann, cours Léopold, 25 (langues étrangères).
Réthoré, St-Dizier, 56 (anglais).
Riemann, Hospice, 13 (allem.).
Rolle, H.-Bourgeois, 21 (allem.).
Schouver, Dom., 6 (all., dessin).
Sesselmann, N.-Dame, 10 (all.).
Vidard (Mlle), Saint-Nicolas, 3 (allem., dessin et littérature).

Quincailliers.

Barthélemy, Dominicains, 18.
Botta, Saint-Georges, 7.
Caye, Saint-Georges, 9.
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (demi-gros).
Lacour-Beurné, Stanislas, 34 (fine et objets d'art et de fantaisie).
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 80.
Travers-Jansen (Vve), Dominicains, 49 (réchauds à réserv. et fourneaux).
Vaxelaire, Fayencerie, 21.

Rampiste.

Sibille, St-Thiébaut, 28.

Relieurs.

Antoine, St-Nicolas, 75 (cartonnage et brochage).
Alizon, Quatre-Eglises, 41 (régl.)
Cayon jeune, Stanislas, 26 (spécialité de cartons p. broderies).
Contal, Saint-Dizier, 36.
Danzeisen (Louis), Drouot, 7.
Drouin, Dominic., 24 (registres).
Grandjean, Notre-Dame, 34.
Herbé, Saint-Dizier, 75.
Pierre, rue de la Cour, 3.
Senef, Grève, 30 bis.
Serrière, Fayencerie, 18 (regist.)
Uriet, frères, Notre-Dame, 62.

Vernier, Stanislas, 17.
Wiéner aîné et fils, Dominic., 53.
Wiéner jeune, Saint-Dizier, 51.

Restaurateurs.

Banna, Hospice, Saint-Julien, 1.
Barbier, Gr.-Rue (V.-V.), 59.
Borin (Vve), faub. Stanislas, 31.
Désiriez, Stanislas, 104.
Génin, Source, 5.
Guyot, au buffet de la gare.
Heuluy, Quatre-Eglises, 5.
Jacquet, Mazagran, 8.
Joly, Poissonnerie, 30.
Lairitz, Constitution, 19.
Lenoir, Saint-Nicolas, 14.
Quitteville, Pépinière, 13.
Schweininger, Saint-Jean, 34.

Rubaneries (V. soieries).

Savons (Fab. de).

Baradez frères, Montet, 6.

Sculpteurs.

Cornille, Montesquieu, 14.
Lépy, Gr.-Rue (V.-V.), 98.
Laurent, Montet, 19.
Paulus, Saint-Michel, 33.
Viard, Notre-Dame, 34.

Selliers-Carrossiers.

Benzenger, Amerval, 6.
Grandpierre, Saint-Dizier, 147.
Heim, Poissonnerie, 23.
Henry, Pépinière, 33.
Jacquemin, Saint-Jean, 40.
Ledez, Gr.-Rue (V.-V.), 91.
Liégey, Stanislas, 52.
Walter, Constitution, 7.
Walter, Visitation, 12 bis.

Serruriers.

Allard, Saint-Thiébaut, 25.
Bassinot, Notre-Dame, 36.
Benoît, Poissonnerie, 15 (ornements en fonte).
Bettinger, Saint-Nicolas, 40.
Blouet, Michottes, 5.
Buisson, Saint-Michel, 2
Choumack, Vénerie, 4.
Claudot, Jeannot, 7.
Cornibé, Ponts, 34.

Courbe, Montesquieu, 2.
Cuinat, Visitation, 31.
Dégu, Point-du-Jour, 3.
Goulette, f. des 3 Maisons, 46.
Grignon, Grève, 7.
Haillecourt, Saint-Jean, 30.
Henry, Bailly, 19.
Henry, Saint-Julien, 21.
Husson, Saint-Georges, 73.
Janin, Source, 9.
Journal, Visitation, 4.
Kuntz, Saint-Julien, 29.
Jacquet, Quatre-Eglises, 22.
Lacroix, Montet, 1.
Lallemand, St-Dizier, 128.
Larivière, Montet, 12.
Lebrun, Hôpital St-Julien, 5.
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 80.
Lefèvre, Tiercelins, 4.
Lestaudin, St-Dizier, 143.
Liégey, Malzéville, 5.
Mainbourg, St-Thiébaut, 33.
Malgras, Haut-Bourgeois, 11.
Marotte, faub. St-Pierre, 120.
Munier, faub. St-Pierre, 7.
Perrin, Hôpital Saint-Julien, 4.
Poirel-Kuntz, Pépinière, 19.
Renaud, Hache, 55.
Richard, Maréchaux, 13.
Rolland, Derrière, 37.
Thiébaut, faub. Ste-Catherine.
Thierry, cours Léopold, 25.
Tisserant, p. r. des Carmes, 11.
Weber, dit Simon, Grande-Rue (Ville-Vieille), 129.
Zimmermann, Pont-Mouja, 2.

Servants de table et de soirées.

Chérie, Monnaie, 7.
Alexandre, f. de Metz.
Huin (Pierre), Pépinière, 36.
Pierre, Montesquieu, 14.
Pierre, Alliance, 7.

Soieries, rubaneries et articles de modes (Marchands de).

André-Pierron, St-Dizier, 4.
Belleville, Tiercelins, 24 (en gr.).
Bourdon, trottoir d'Amerval, 4.
Grosdemange, Saint-Dizier, 40.
Joannès et Lhuillier, St-Georges, 7 bis (en gros).
Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Lahaye, Saint-Georges, 4.
Lévy (A.), frères, St-Nicolas, 4 (en gros).

Voir Marchands d'Etoffes.

Tailleurs.

Bappert, Poissonnerie, 2.
Barthelmé, Fayencerie, 18.
Beauguillaume, St-Dizier, 77.
Bée, Saint-Georges, 75.
Belhomme, Maréchaux, 31.
Bentz, Tiercelins, 5.
Bossert, Ponts, 72.
Bernauer, Saint-Dizier, 15.
Chrétien, Saint-Dizier, 97.
Demange, Saint-Dizier, 119.
Dick, Stanislas, 48.
Dron, Haut-Bourgeois, 25.
Etienne, Tiercelins, 14.
Félix-Mardochée, à la Belle Jardinière, St-Dizier, 52 (habillements confectionnés).
Franck, Dominicains, 2 (habillements confectionnés).
Gaillot, f. Saint-Pierre, 117.
Gantz, Saint-Michel, 17.
Garceaux, Saint-Dizier, 47.
Gauthier, Saint-Dizier, 29.
Gobert, faub. Stanislas.
Gobert, Saint-Georges, 19.
Grignon, tr. Stanislas, 28.
Grosse, Gr.-Rue (V.-V.), 73.
Heldmann, Drouot, 8.
Henry-Garceaux, Dominic., 23.
Helt, Source, 39.
Host, Stanislas, 24.
Houillon, Gr.-Rue (V.-V.), 8.
Jacquet, Gr.-Rue (V.-V.), 76.
Jeandidier, Stanislas, 40.
Laurent, Gr.-Rue (V.-V.), 16.
Leclerc, pl. St-Epvre, 14.
Lennert, Saint-Georges, 46.

Lescar, Notre-Dame, 34.
Malette, Fayencerie, 2.
Martin, Metz, 36.
Martin (Mayer dit), St-Dizier, 93 (habillem. confectionnés).
Martin (Mayer dit), Fayencerie, 9 (habillem. confectionnés).
Massenet, Gr.-Rue (V.-V.), 37.
Mathis, Pont-Mouja, 9.
Mayer, Saint-Dizier, 8.
Melnotte, d'Amerval, 2.
Meyer, Saint-Dizier, 112.
Olivier et Cie, Sainte-Catherine, 43.
Papé, Saint-Dizier, 17.
Parisot-Vallotte, Poissonnerie, 19, au 1er.
Pompey, Primatiale, 18.
Rignon, Saint-Georges, 23.
Rouget, Saint-Georges, 14.
Roussel, Saint-Jean, 16.
Schmitt-Valentin, St-Nicolas, 29.
Schmitt, Grève, 23.
Schmitt, Saint-Jean, 15.
Schmitt (Nicolas, Ponts, 15.
Schneider, p. r. Carmes, 11.
Schutz, Carmes, 14.
Sognies, Saint-Georges, 46.
Varangot, Stanislas, 28.
Vincent, Metz, 22.
Wanvetter, place Stanislas, 5, tailleur de l'Ecole imp. forestière (uniformes civils et militaires).

Tailleuses en robes.

Mesdames :

André-Schumack, Visitation, 25.
Antoine, Pépinière, 23.
Barateau, Dominicains, 37.
Blanzey, Saint-Nicolas, 18.
Bossu, Saint-Thiébaut, 9.
Daguet, Pépinière, 8.
Didion, Saint-Nicolas, 24.
Dolot, St-Georges, 17 (en chemises).
François, cours Léopold, 26.
François, St-Georges, 29.
François, Pont-Mouja, 14.
Frénot, Stanislas, 24.
Gauthier, Saint-Dizier, 29.
Gérard, St-Georges, 10 (en chemises).
Gennetiot, pl. Cathédrale, 67.
Georges, f. St-Pierre, 56.
Gigout, pl. Cathédrale, 54.
Grandgeot, Stanislas, 20.
Grignon (Vve), tr. Stanislas, 28.
Guérillot, Saint-Nicolas, 17.
Guinet, Saint-Julien, 25.
Henriot, Dominicains, 2.
Herman, Stanislas, 16.
Humbert, Carmes, 2.
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Kuntz, St-Nicolas.
Manvuisse, St-Dizier, 46 (en chemises).
Margonnet, pl. du Marché, 3.
Marlet, St-Nicolas, 61.
Moutardier, Saint-Georges, 19 (en chemises).
Neumayer, rue du Ruisseau.
Nicolas, Monnaie, 6.
Noé (Mlle), Saint-Dizier, 4.
Paquotte, Stanislas, 50.
Philinière, St-Nicolas, 18.
Richard, Saint-Nicolas, 12.
Salorgne, Saint-Dizier, 51.
Schwartz, Visitation, 12.
Tonnelier, Ponts, 74.
Viriot, Fayencerie, 16.

Tamisiers.

Kramer, pl. de la Cathédrale.
Milicher, Saint-Nicolas, 5.
Wéber, Visitation, 25.

Tanneurs.

Deshayes, fils, f. Ste-Catherine, 15.
Don, père, Ste-Catherine.
Gerbaut, à l'île Ste-Hélène (cuirs en poil).
Legrand, f. Ste-Catherine (mégissier et cuirs en poil en gr.).
Lejeune, à l'île Sainte-Hélène (mégissier).

Lejeune, faub. Ste-Catherine, 9 (mégissier).
Lejeune, f. Ste-Catherine (mégissier et cuirs en poil en gros).
Maubon, f. Ste-Catherine, 25.
Picard, faub. Ste-Catherine, 19 (mégissier).

Tapissiers (Ameublement).

Carrière, pl. Stanislas, 10.
Letourneur-Dubreuil, St-Dizier, 36 (étoffes, fournitures, lits en fer).
Montigny, Stanislas, 46.
Morot, Pépinière, 6.
Petihan, pl. Lafayette, 13.
Picot-Huin, Saint-Dizier, 75.
Pidolot, Saint-Dizier, 106.
Richard, Dominicains, 20.
Sommier, Saint-Dizier, 9.
Thiéry (veuve), Saint-Dizier, 44 (étoffes, fournit., lits en fer).
Verner-Stevenel, St-Dizier, 42.
Vilmin, Dominicains, 19.
Wagner-Remy, St-Georges, 16.

Teinturiers-Dégraisseurs.

Cordès, Gr.-Rue (V.-V.), 139.
Delor, Saint-Georges, 69.
Desnoës, imp. Saint-Julien, 3.
Gourieux, Pont-Mouja, 20.
Guilleminot, St-Dizier, 118.
Jacquot, Hache, 48.
Klein, faub. Saint-Pierre, 175.
Serrières, Fayencerie, 12.
Silhol, Stanislas, 20.
Thiéry-Beausamis, cours Léopold, 25.
Voignier, St-Georges, 85.
Zambaut, Pont-Mouja, 30.

Teneurs de livres.

Boucher, St-Georges, 53.
Debraux, Haut-Bourgeois, 25.
Dieudonné, pl. du Marché, 30.
Harmand, Prairie, 5.
Poirel, Grève, 8.

Tissus, façon tapisserie (Fabr. de).

Schmitt, Fabriques, 18.

Toile (March. de).

Barthélemy, Hache, 30.
Barthélemy, pl. St-Epvre, 7.
Craincelin (Mlle), St-Nicolas, 5.
George, Hache.
Salmon frères (linge de table et mouchoirs ; fabriques et blanchiment à Gérardmer et à Granges (Vosges), Hache, 11.
Thiémonge (Mlle), St-Nicolas, 16.
Toussaint, Ste-Anne, 21.
(*Voir étoffes* (*March. de*)).

Toiles métalliques.

Weber, Visitation, 25 (tamis et grillages, gases, bluteries, etc.)

Tonneliers.

Arnould, Montet.
Bickel, Fabriques, 12.
Didier, Notre-Dame, 92.
François, Hache, 130.
Grandjean, Dauphine, 3.
Hild, f. St-Pierre, 244.
Jacob, Morts, 5.
Jeanpert, Bailly, 13.
Joly, St-Michel, 7.
Laurent, Morts, 11.
Laurent, Source, 29.
Lémann, pl. St-Epvre, 17.
Linder, Equitation, 6.
Linder, Primatiale, 15.
Mangin, du Ruisseau.
Marchal, Grève, 19.
Maubré, St-Julien, 23.
Morlot, Hache, 87.
Paul, f. Stanislas
Pointe, St-Thiébaut, 1.
Quenelle, Montesquieu, 14.
Roos, Hache, 83.
Siffert aîné, de Metz, 8.
Siffert jeune, Haut-Bourgeois, 15.
Siffert, Maréchaux, 15.
Stocky, Fabriques, 12.
Thirion, pl. St-Georges, 99.
Virion, Citadelle, 11.
Vouaux, St-Julien, 8.
Yung, Hache, 39.
Zambeau, Ponts, 66.

Tourneurs et fabricants de Chaises.

Adinque, Notre-Dame, 17.
Barthélemy, Ponts, 42.
Biernet, Visitation, 13.
Blouet, Ponts, 10,
Collot, Pont-Mouja, 12.
Deltry, Saint-Nicolas, 52.
Fidrit, Quatre-Eglises, 11.
Gauthier, Ste-Anne, 48.
Joasem, Pépinière, 16.
Odendalle, St-Thiébaut, 17.
Pidolot, St-Dizier, 106.
Quillé, Stanislas, 76.

Traiteurs (V. Restaurateurs).

Tripiers.

Bastien Haas, Ponts, 55.
Cousin, Boul. de la Pépin., 24.
Hinzelin, Notre-Dame, 47.
Hotz, Hache, 91.
Krempf, Boucherie, V.-V., 10.
Krempf, f. Ste-Catherine.
Laharotte, Notre-Dame, 53.
L'huillier (Vve), Notre-Dame, 110.
Marchal, Charité, 25.
Martin, f. Ste-Catherine, 35.
Philbert, f. Ste-Catherine.

Tuiles, etc.

Gérard, dépôt de tuiles des Vosges, ardoises, briques et carreaux, r. Notre-Dame, 16.
L. Pant, f. des 3 Maisons, 18, dépositaire des tuiles mécaniques brevetées de Deyviller (Jolibois).

Vanniers et Boisseliers.

Babillon, Hache, 45.
François, St-Dizier, 75.
Fourny, St-Dizier, 53.
Karche (Vve), St-Michel, 8.
Lamontagne, Hache, 45 (fabr.).
Lehalle (Vve), G.-R. V.-V.,87.
Morlet, Quatre-Eglises, 35.
Morlet, Visitation, 3.
Pierson, Jardins, 9 (fabr.).
Roch, pl. du Marché, 10.

Vermicellier.

Noël, Stanislas, 64.

Verre à vitres (March. de).

André, St-Dizier, 110.
Harfort, Stanislas, 38.

Vidanges (Entrepr. de).

Kraut, Tapis-Vert, 14.

Vins (Marchands en gros) et liqueurs.

Blavier, Source.
Brieuselle et Chouleur, Lafayette, 3.
Chaffanel, Ponts, 20.
Didelot, St-Georges, 7 bis.
Gebhart-Voirin, Stanislas, 50.
Gille-Thérel, pl. des Dames, 14.
Hardouin, St-Georges, 19 (commissionnaire).
Henrion-Barbesant, f. St-Georges, 10.
Hoffet (dépôt des eaux de noyaux, etc., etc., de la maison Hoffmann-Forty de Phalsbourg), Poissonnerie, 21.
Lhuillier (Just), St-Dizier, 21.
Lhuillier, frères, Visitation, 10.
Marchal et Georges, Hache, 2.
Marchal, Grève, 19.
Marchand, St-Julien, 8.
Oudot et Simonin, St-Nicolas, 40.
Papelier, Hache, 50.
Pierre, Quatre-Eglises, 63.
Pongnon, r. de l'Etang, 61 bis.
Rebstock, Stanislas, 59.
Thiry, père et fils, f. St-Georges, 28.
Voirin, fils, Michottes, 3.
Wolff, St-Jean, 51.

Vitriers.

Caron, pet. pl Carrière, 61.
Casselin, St-Dizier, 70.
Demaria, Hache, 34.
Harfort, Stanislas, 38.
Mauvuisse, St-Dizier, 46.
Mourot, Charité, 14.
Netzmayer, St-Epvre, 2.
Netzmayer, St-Julien, 9.

Stocquard, St-Thiébaut, 14.
Thiébaut, Quatre-Eglises, 61.
Voitures de louage (Station de), à l'heure ou à la course.
Elle est située au commencement de la rue Ste-Catherine.
(*Voir loueurs de chevaux.*)

Voituriers.
Brassier, Haut-Bourgeois, 19.
Cherrière, rue de Metz.
Gaufin, Cheval-Blanc, 9.
Isaï, Montet, 28.
Martin, faub. des 3 Maisons.
Mauguy, rue de Malzéville, 2.
Pierre, vieille route de Toul, 62.
Welche, ruelle de la Rame, 14.

Volailles (March. de).
Marchais (Mme), Raugraff, 13.
Sommer dite La Gotte (Mme), pl. Mangin.

Voyages, chasse, etc. (Articles de).
Caye, Georges, 9.
Nicolas-Mathieu, Pont-Mouja, 5.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

Ville de Château-Salins. Armurier, Sensier. — Bijoutier-horloger, Marchal. — Bois, Boppe jeune. Chardin. Mathis. — Boulangers, P. Jeannequin. D. Jeannequin. André. Liégaut. — Chapeaux (fab.), Blampied. — Draps (fab.) et filat. de laine, Dorr jeune. — Draps et nouv. (mds), Bonneaux. Brille frères. Michel. Munier. Poncet. — Epiciers, Baudinet. Bailly. Dauphin. Desmangeot. Jeanpert. Mouchot. Salins-Drouin. — Fers (mds), Spitz père. — Ferblantiers, Salin. Tournaire. — Fondeur en cuivre, Robillard. — Grains en gros (mds), Cerf Lévi. Desnon. — Horlogers, Marchal. Sensier. — Hôtels, Couronne. Petite-Croix-d'or. Le Cigne. Le Cheval-Blanc. Chariot d'or. La Providence. — Houblon (culture), Mathis, Victor. Mathis, François. Cugnin. Poncet. Fischer. Jannequin (Ve). Baudinet (Ve). Simonet fils aîné. Mathieu. Marsal. — Libraires, Bailly. Baudinet (Ve). Menuisier. Vallière. — Plâtre (fabricants), Hadot. Mathis. — Quincall., Monange (et fonte). Spite (E.). — Sel (entrep.), Victorion. — Tanneurs, Hamant, Scheffler. — Teinturiers, Carlier. Perette. — Tuilerie, fours à chaux, Mathis (V.). — Verrerie à vitres à cylindre, Majorelle et Cie. — Vins, Desnon. Menuisier.

Albestroff. Boulangers, Iuncker. Kœnig. — Epiciers, Briot. Rodhain. — Aubergistes, Jean. Kœnig. — Cafetier, Bruno. — Charcutier, Rebb — Charpentiers, Boyon. Muller. Dorr. — Charrons, Godel. Meunier. — Commissionnaires, Descarmes. Thil. — Cordonniers, Ackermann. Gilquin. Klein. G. Mathis. P. Mathis. Pillot. — Fers (md de), Janin. — Maréchal-ferrant, Rodhain. — Menuisiers, Gilquin, Christophe. Steyer. — Planches et bois (md de), Harman, Aug. — Serrurier, Harman, François. — Tailleurs d'habits, Rodhain, Nicolas. Stutzmann. — Tonnelier, Rodhain, Augustin.

Altroff. Aubergiste, Hazotte. —

Boucher, Godchaux. — Boulanger, Kœnig. — Charcutier, Dorr. — Charpentier, Schiffler. — Charron, Scherer. — Epicier, Mme Hertrich. — Fabricant de sacs sans couture, Lévy. — Maçon, Riff. — Moulin à vapeur, Remy. — Serrurier, Fabry. — Tailleurs, J.-M. Streiff. J.-P. Streiff.

Arracourt. Aubergistes, Hazotte. Gougelin. — Bois (md de). Demoyen. — Boulanger, Delalle. — Bourreliers-Tanneurs, Vogin père et fils. — Charpentiers, Arnould. Maire. — Charrons, Thomas. Hinzelin. — Coquetiers, Simonin. Goudot. — Cordonniers, Jeandemange. Pariset. Noudier. — Epiciers et Merciers, Aubin. Lhobeth. Bricot. Janot. — Fabricant d'huile, Zert. — Maçon, Clausse. — Maréchaux, Guittin. Poirson. Lhobeth. — Menuisiers, Barthelémy. Schmit. Barbier. — Meuniers, Zert. Contal. — Tailleurs, Moncel. Bourdonnay. — Tisserands, Bauviley. Servel. Travaux. — Tonneliers, Goudot. Virrion.

Bures. Boulanger, Malgras. — Cabaretier et cafetier, Brincard. Roitel (Ve) — Charcutier épicier, Malgras. — Charron, Pierre. — Maréchaux-ferrant, Barthélemy, constructeur de charrues sans avant-train. Claude (J.). Morcel. — Tisserands, Hamant. Chatton

Château-Voué. Epicerie, etc., Petitétienne. Sémer.

Delme. Bois et planches, Bastien. — Boulangers, Bastien. Cahen. Hamel. — Brasseur, Schaeffer. — Draperie, rouennerie, Léveillé. Munier. — Entrepôt de sel, Klein. — Epicerie, mercerie, Abraham (Vve). Cahen. Désinde. Lapointe. Munier. — Fer, Bastien. — Ferblantier, Stoffels. — Pharmacien, Bérard. — Tourneurs en bois, Becker. Petitdidier.

Dieuze. Allumettes chimiques (fabrique d'), Mayer et Grody. — Banquiers, les fils Mayer et Cie. — Bois, Fauconnier. Fleuret. — Broderies, Culté. Victor. Idatte. Jacquin. Louis. Donel (Mlles). Laurens. Henry. — Cafés, Camon. Charpentier. Groseilles. Hubert. Idatte. Lapied. Stely. — Confiseurs et Pâtissiers, Calba. Gangloff. — Colle forte et gélatine (fab. de), Humbert et Cie. Riess. — Dessinateur en broderies, Coiseur. — Draperies, rouenneries, toiles, Abel frères. Aron. Barbier. Crousse. Culté. Moye-Guillaume. Parisot-Koun. Reynier-Crousse. — Effets confectionnés, Weiss. Lyon Joseph et Bernard. — Epicerie-mercerie, Baumgarten (Mlles). Brogard. Broquard. Bastien. Clément. Corniche. Demange (Mlles). Dinquer (Mlle). Gaillot. Grémel. Guillemin. Hans. Henry Humbert-Gorius. Idatte. Jacquin. Karst-Clément. Lescar-Grégoire. Lescar-Masson. Marchal. Massonnier (Ve). Mathieu. Mouchot. Picard. Pillard (Mles). Vécho. — Fer, fonte et quincaillerie, Homo. Soudieux. Temblaire et Cie. — Ferbl., Benoît. Pierre. Poupart. Salins. — Grains et farines, Baillet. Broquard. Husson. Mélard. Salmon. Schvab jeune. — Horlogers-orfèvres, Georges. — Poupart. — Hôtels, le Lion-d'Or; la Tête-d'Or. — Huilier,

Lorrain. — Imprimeur, Maimbourg. — Libraires, Idatte. Maimbourg. Maugard. — Parapluies (fab.de), Chauvet.—Roulage, Hans (C.), ag. des entrepositaires de la Saline et expéd. de ses produits. Muller et Cie. — Salines, Société anonyme, fab. de produits chimiq. et sel raffiné, etc., Bossu, directeur. — Selliers, Lejeune. Pierret. Thiriet. — Tanneurs-corroy., Henning. Scheffler. — Teinturiers, F. Hanzo. Henrion. Vécho. — Vanniers. Dumas. Vilman. — Vins, eaux-de-vie, Antmann, Bastien. Guillemin.

Donnelay. Brasserie, Lizeur. — Epicerie, David Ulric et ses sœurs. — Grains (March. de), Lévy Oury. Lévy Samuel.

Loudrefing. Aubergistes, Antoine (N.). Anthoine (F.). Fimayer. Puny. Wahl. — Boulangeries et farines, Blaising. Thoni. — Bourrelier, Brod. — Epiceries, Dlles Wahl. — Epiceries et mercerie, Mathieu. — Selliers, Picot frères. N. Picot

Marsal. Aubergi., Antoine. Létang. Vallet. — Boulangers, Pierre. Cherière. Fauquemont. Jacquot. Reignier. — Cafetiers, Adam. Gomien. Ledaim. — Entrepreneur de bâtiments, Davrainville. Epiciers, Colin. Grandjean. Lahaxe. Masson (Mlle). Roussel. — Maçon, Piant. — Menuisier, Barthélemy. — Serrurier, Goutman. — Tonneliers, Rivière. Shemé.

Maizières. Meuniers, Hannezo frères.

Moyenvic. Boulangers, Chardot, Grillot. Gauchier. Viette. — Bois, fer et quincaill., Lhôte.— Distillateurs, Gazin. Parterre. — Fontainier et fab. de pompes à incendie portatives, Lahalle. — Horloger, Viette. — Mercerie, Hanriot.— Plâtre (fab.), Favier. Carbonne (V^e). — Vins, Gomien. L'hôte.

Salonnes. Meunier négociant, Rivoiret. J.-B. Labrevoit, meunier à Seraincourt.

Torcheville. Constructeur de drainage et d'irrigations, Légens.

Vergaville. Boulanger, Pothier. — Drains (fab. de), Barbier. — Filat. de laine à la méc., Albert. — Poële en fonte (marc.), Kools. — Poterie en terre (fab.), Dieudonné. — Plâtre blanc et gris (fab.), Lefebvre. — Tanneur et corroyeur, Albert. — Tuiles et chaux (fab.), Gaillot.

Vic. Bois, Evrard. Gazin. Schefler. — Bonneterie de laine (fab.), Mayer-Salmon. — Bonneterie, Vve Toussaint — Broderies, Veil. — Cafés, Bazaille. Conrard. Charles. Schmitt. Scheffer. — Chandelles (fab.), Spite. — Char éboueur, machine adoptée par le génie des ponts et chaussées, de la force de 100 ouv., ébouant 1 kilom. de route par demi-heure, J. Chardot, inv. et const. — Draps, Goudchaud. Iung. Poirson.— Epiceries, mercerie, quincaillerie, Chardot. Collard. Vve Gueret. Lecœur. Vve Toussaint. Vallet. — Fers, Clément. Joly. — Grains, Jacob-Lévy. Marange aîné. — Horlog., Champion. — Hôtels, Couronne. Grand-Saint-Christophe. — Imprimerie, Ancillon (Vve). — Libraires, Baudot. Brouard. — Miroitier et quincaillier, Joly.— Orfèvre, Champion. — Para-

pluies (fab.), Bourguet. — Pipes et tabletterie, Mengin. — Tanneurs, Paté. Vallet. Veber. — Tuiles (fabr.), Grandjean. — Vinaigrier, Jacquot. — Vins en gros, Gazin. Girard. Jacquot. Marchal. Scheffler.

ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE.

Ville de Lunéville. Assur. mut., à cotisations fixes, contre la grêle, la Providence agricole, ag., Brisac. — Bains publics, Bigarré. Fiel. Prevost. — Balances, bascules, chaînes, étrilles, et clous à marteau (fabr.), Brionval. — Banque et recouvrements, Jambois-Husson et compagnie, maison à Nancy. Traxel (N.). — Blanc (articles de), Verdelet-Rebouché. Cailleau. — Bois de construction (négoc.), Briot. Martin-Leroy. Villemette, ✱. — de chauffage, Dussaux. Fleurant. Lemaire. Keller et Guérin. Reinstadler frères. Robart — Bonneterie (fab.), coton, soie, fils, Guyot (F.-J.-H.) fils. — Laine, Briel. — Brasseurs, Balézo. Dubois. Paulin. Thorin. Weyer fils. Aimé. Gouger. Klein. Leyder. Nicolas. — Broderies en t. g. (fab.), Berr (Vve) et co., Berr (A.) et co., à Paris, r. Cléry, 42. Berr (D.), et fr., ganterie. Caen (S.), à Paris, r. Bourbon-Villeneuve, 24. Grand-Georges (V,), maison à Paris, rue des Jeûneurs, 23. Thirion et fils, Emmanuel (L.) et co., à Paris, r. du Sentier, 12. — Brosse (fab.), Krentz. Winter. — Cafés : Comédie; Dinsenmeyer; Kaltenbacher ; de l'Europe ; Henry ; du Commerce; de France; Joseph; des Vosges; de l'Est; du Midi; de la Place-Neuve; Nancy. — Calicots (fab.), Humbert et Jeanpierre, filature et tissage à Domêvre. — Cartes (fab. de), Bony. Pierret. — Chamoiseurs, Perken. Husson — Chandelles (fa.), Cadiot-Hellé, et cirier. — Chandeliers, Decker Simon-Chaubert. — Chapeliers, Bapst. Laurent. Merciol. Michel-Cosel. Weil (S.). — Chapeaux de paille (fab.), Lerat. Noël frères. — Ciriers, fabr. de bougies, Cadiot-Hellé. Charpentier. Jeanjean. — Coiffeurs-parfumeurs, Rideau. Travailleur. Adam. Lamour. Serpe. Fachat. Huet. Munier. Matthon. Chaton. — Confiseurs, Bedel. Dumont. Mathieu. Venner. Terver. Ruelle. — Cordages, Prinsen. François. — Cristaux et porcelaine, Seyer et Fondrevaye. — Draperie, soierie, rouennerie, Boulangier. Clerc-Armbruster. Ficher. François. Grandbarre. Liégey. Massé et nouveautés. Michel. Verdelet. — Entrepren. de bâtiments, Cuinat. Florent. Masson-Masson. Reinstadler. Jardel. Maillard. Masson. — Epicerie et mercerie, Antoine-Magron. Cherrier, fr. Roche. Chrétien. Leblanc. Liégey. Baltazard. Thuot. Decker-Durand. Stutel. Galland. Gaureigt. Genay et Rouyer, en gros. Guérard. Joly fils. Lienhard. Rouyer. — Faïence (manuf.), Armbruster. Evrat. Keller et Guérin. — Farines, Clément. Dussaulx. Virlet. — Féculerie, Parmentier.

— Fer et quincaillerie (nég.), Brionval, fab. de clous. Ferry-Michel. Lasalle. Legros. Didier Urbain.— Fondeurs en métaux, Boulanger fils. Lefrançois. — Fondeurs de cloches, Courteaux. Monin.— Gants de peau (fab.), Kosel fr. Berr fr. — Habits confectionnés, Francfort. — Horlogers, Blattmann. Deny. Dédy. Feuillet. Radès. — Huiliers, Ducret. Galat.— Hôtels : Faisan. Vosges. — Houblon, Erard. Gazel. Jeanmaire. Joly fils. Laloy. Mouzein. Parmentier. Paulin.— Imprimeur, Pignatel. — Lithographe, Rolin.— Laine (filat.) et fab. de gants en laine pour fourrures, Fritz-Zilberzahn, et tissage, Henry. — Libraires, Chenoux. George (Ve). Lemoine (Ve). Lhomme. Waltrin. — Mécanicien, Molard.— Mégissiers, Jacquot-Salomon. Husson. — Modes, Boulanger (Mlle). Grandbarre (Mlles). Laruelle. Marquet. Vitel (Mme). Evon. Hypolite (Mlle). — Mercerie, Blanc. Genay et Rouyer. Lerat. Noël fr., jouets d'enfants et saboterie. Vautrin, successeur de Benoist Kesseler. rub., soierie, et art. de Paris. Hergué. — Meuniers, Virlet, aux Grands-Moulins. Clément. Royer. — Musique et instruments, Waltrin. Vautrin. — Orfèvres, Cousseaux. Mathieu. Passerel. Roussille. Chénoux. — Papiers de toutes couleurs (fab.), Bony. Pierret. — Parapluies, Ambroise. Caze-Castillon. Cuny.— Peignes (fab.), Irmann. Michalet. — Plâtre et chaux (usines), Virlet. — Poêlier, Evrat. — Quincaillerie, Bénard père et fils. Didier. Ersefvre. Ferry-Michlet. Legros. Lebœuf. Tanneurs, Briot. Mercier. Pauly. — Teinturiers, Kesseler. Kleinmann. Klesse. Sontay. — Toiles du pays, Gaspard. Jacquot. Jambel. Lacour. — de coton (fab.), Kesseler. — Vins, Bourgeois. Jacquet. Janin. Joseph. Lindenfelder. Simonin.

Azerailles. Aubergiste, Mourot. — Boulangers, Renaux. Guilleré. — Blatiers, Legrand. Boulanger (Mme).—Bourrelier, Parmentier. - Charrons, Aubertin. Martin. Servanton. — Cordonniers, George. Lemoine. — Epiciers, Noir-Claude. Renaux. Rolle. Voinot. — Maréchaux-ferrants, Close fils. Marchal. Philippe Nicolas. — Marchand de fer, Close père. — Menuisiers, Huin. Parmentier. — Meunier, Masson. — Serruriers, Drouot. Regnier.— Tonneliers, Potier. Labouret. — Tourneur, Aubertin. — Tuiles, briques et chaux blanche (fab. de), Thomas. Parmentel. — Vanniers, Nicolas. Marchal.

Baccarat. Bois en gros, Guébourg. — Bouchers, Brisac. Guébourg, C. Guébourg Blaise (Vve). Samuel. — Boulangers, Guébourg. Laurent. Mercier. Mougin. Renaux. Tisserand. Wood. — Bourreliers, Chaton. Gridel. — Brasseurs, Bannwart. Louis. Staemmel. — Chapeliers, Arnoux. — Commissionnaires de Baccarat à Nancy, Milot. Spire. — Cordonniers, Boudot. Colin. Devenay. Rèche (Vve). — Cristalleries, Toussaint, administrateur; Fontenay (de), directeur; Michaut, sous-directeur; Paquet, agent à Paris, faubourg Poissonnière, 13 (seul dépôt).

—Etoffes, Bonnabé. Culot. Galland-Mangin. Gayer-Mathieu. Munier-Pugin. — Epicerie, mercerie et quincaillerie, Haumant. Perrin. — Epicerie et mercerie, Bourly. Campion (Vve). Gérard. Marin. Martin (Vve). Mathieu (Vve). Michel. Remy. Renaux. Wood. — Entrepreneur de travaux publics, Voisin. — Entrepreneurs de broderies, Lévy (Vve). Lithart (Mlle). — Exploitants de carrières à ciel ouvert, Alison. Georges. Guérin. —Ferblantiers, Mansuy. Trunck Horloger, Martin. — Hôteliers, Grégoire. Maire. — Libraire, André. — Limonadiers, Alison. Guébourg. Joly. — Meunier, Eyer. — Modistes, Lejal (Mlle). Longfils (Mlle). — Serruriers, Dévaquet. Grisvard. — Société close, Maire. — Tanneur, Louis fils. — Vins en gros, Fischer (Vve). Guébourg. Louis.

Badonviller. Bouchers, Bruant. Délong (Ve). Ferry. Adam Lévy. —Brasseurs, Geoffroy. Gérard. —Draperie, Crouzier. Grilliet. —Epicerie, Clavé. Grilliet. Vigneron. Simon. Jacquemin. Sidel. Marchal. — Fab. de laine, Gérard. Marchal. Pierron. Cange. — Fab. de toiles de coton, Muller fils et Marotel, occupant 250 ouv. Perret frères et Cie, occupant 60 ouvr. — Faïence (fab. de), Mathis (Vve).— Horloger, Munier. — Huiles (fab. d'), Jacquel. — Laine (fil.) et fab. de bas, Jacquel. Mangin. Cuny. Siatte. — Limes (fab. de), Prichler et Cie. — Mégissier, Ferry fils. —Tannerie, Saunier. — Vins en gros, Marchal. Barad. Clavé.

Bénaménil. Aubergiste, Adrian. — Charpentier et entrepreneur de petits travaux, François. — Charrons, Cotel. Marchal. — Epiciers, Rénac. Coiseur. Smouts. Léger. — Maréchaux-ferrants, Antoine. Jacquot. — Menuisiers, François. Morcel.

Bayon. Auberges, Gerdolle. Peultier fils. Dehan et Quillé. — Broderie (entrepr. de), Meyer fils. Mmes Paul. Hergott. Darnois. Dehan. — Clouterie, Mathieu. André. — Epicerie, Dorion (Vve). Janot (Mlle). Lagrésille. Marchal. Xoual. — Mercerie, Saunier. — Tourneur-mécanicien, Thomas.

Blâmont. Banquier, Mézière et fils. — Brasseurs, Delor. Gogelein. Mansuy. Calicots, Lemant fr. et Cie. — Chapeliers, Debrie. Vannier. — Draperies, toiles, Birié. Bregeard (Vve). J.-N. Claudel Cloud et Jacques. — Epicerie, Bar. Breton. Charon. Colin. Hennequin. Petit. Poignon. Diter. — Fers, Bentz fr. — Hôtel, Brice. — Libraires, Bar. Rousselot (Vve). Vernier. — Quincaillerie (grosse), man. Ve Batelot jeune, médailles 1844 et exposition 1855. — Tailleurs (march.), Chambrey. Lambert. — Tanneurs, Delarue. Friant. Gogelin. Hertz. Marin aîné. Marin jeune. Pierre. Spire fr. — Vins en gros, Dagatte. Poignon fils.

Bréménil. Brasseur, Verdenal. — Broderies, Gone (entrepr.). — Cabaretiers, Marchal. Verdenal. — Calicot (tissage pour 60 métiers), propriétaires, les héritiers Verdenal et Thiaucourt, exploitants, Lamant frè. — Carriers, Michel. Redelberg. Charon, Thiaucourt. — Epicier,

Marchal. — Maréchaux-ferrants, Thiaucourt. Mansuy. — Meuniers, Gérard. Peyeur. Simonin. Tissage à façon, Marchal. Poussardin. — Tourneur en bois, Mathieu. — Tuillier, Susset.

Chanteheux. Distillateur, Collombier. — Tanneur, Thomas.

Crévic. Boulangers, Liégey. Laurençon. – Charrons, Boulanger. Hanné. Thomas. — Cordiers, Gobert. François. — Cordonniers, Labourel. Masson. Petit. Potier. — Epicerie, mercerie, Laurençon. Liégey. Labrevoit. — Etoffes (march. d'), Labrevoit. — Maréchaux-ferrants, Thiriet. Quillé. — Meuniers, Barbelin. Royer. Mohout.

Deneuvre. Fab. d'huile, Blaise.— Fabrique de cristaux sous l'administration de la compagnie des cristalleries de Baccarat. — Moulin ordinaire à deux tournants, meunier, Krop.

Domèvre-sur-Vezouse. Bois (md.), Fleurent. — Calicots (fab.), et filat. de cotons et cotons pour broderies, Humbert et Jeanpierre, maison à Lunéville. — Laines et ouates (filat. et foulon.), Fournie. — Moulins à grains, Payeur. Scelzer. – Tissage de couleurs (entrepren.), Breton fils. — Teinturerie, Remont fils.

Einville. Brasseurs, L'huillier. Perken. — Epicerie, étoffes, mercerie, Louis-Larcher. — Fabricant d'huile, L'huillier. — Fers, épicerie, mercerie, Gauçon-Morcel. — Fers (md), L'huillier.

Frémonville. Scierie mécanique à 5 couteaux pour la fabrication des allumettes. Les bois divisés en allumettes brutes sont envoyés à Paris, au patron N. Camaille, pour y être soufrées, etc. Cet industriel, originaire de Frémonville, médaille à l'exposition universelle, a fait construire cette fabrique pour y occuper ses parents. — Vingt ouvriers sont employés dans cette fabrique. — Tuilier, Kientzi (les deux tuileries sont pourvues d'une machine à broyer la terre) ; on y fabrique des tuiles du nouveau genre très-estimées, des anciennes creuses et plates, des tuyaux de drainage de toutes dimensions, des briques réfractaires. — Quinze ouvriers sont occupés à cette tuilerie.

Gerbéviller. Bois, Blaise, Borel, Clément. — Bonneterie (fabricants), André. Barbier. Gaté. Rochefort. Rochefort fils. Xaillé. Xaillé jeune.—Droguets (fab.), Harnichard. Mangin. — Cordier, Brisson-Bajot. — Eaux-de-vie (fab.), Bailly. Bernard. Blaise. Remy. Thomassin. — Etoffes et merciers, Cl. Demange. Creuzat-Didillon. Demange, père. Renaud. Louis. Choux. Xaillé. — Houblons, Barthélemy. Sechehaye, fils. — Huiles (fab.), Gonthier. — Libraire, Piérot (Mme). — Pierres de taille, Collin. Dombrot. Dubois frères. Holz. Margo. Martin. Piercy. Virion. Remy. — Tanneurs, Henry-Planté. Henry (Victor). — Vannerie. Roch. Roch fils.

Haussonville. Aubergistes, Dehant. Lap. Nivard. — Boulanger, Lap. — Charpentiers, Bougel. Fayot. — Charrons, Courier. Ogé. — Cordonniers, Pierson. Ricatte. — Epiciers, étoffes, Nicolas. Courier (Mlle). — Fabrique d'appareils ortho-

pédiques, Didier (Léonard). Mansuy (Isidore). Tétard Hortense (Mlle). — Maréchaux, Collet. Piermy. Pernin. — Mécanicien, Kauffmann. — Menuisiers, Courier. Gaudé. — Tailleurs, Carut. Fricot. Sellier. Lhomé. — Tonnelier-indicateur, Coché.

Jolivet. Entrepreneuses de broderies, Mathieu (Mme). Maire (Mme). Martin (Mme). — Moulin à moutures et à écorce, Dancourt.

Merviller. Extraction des carrières de pierres de taille à ciel ouvert, Beujot. Demange Finance. Houillon. Moinaux fils. Moinaux. La pierre de Merviller est de très-bonne qualité, elle est employée pour les bâtiments civils et militaires et pour les édifices, et s'extrait à grands blocs, ainsi que des pavés et des pierres à éguiser très-renommées. — Tuiles, briques et chaux blanche. Voignier.

Moriviller. Epicier, Génin (Mme).

Moyen. Aubergistes, Gaspard. Gérard. Vannier. — Blatier, Pierron. — Boucher-Charcutier, Marchand. Poinsard. Jacquot. — Boulangers, Gaspard. Lévêque. Poinsard. Bernier. — Entrepôt de broderies, Renard. Boulanger. — Buraliste, Maxant. — Cabaretiers, Prud'homme. Laurent. Jacquot. Gérard. Constant. — Cafetier, Adam. — Charrons, Gadel. Itard. Poirine. Guillaume. — Cordonniers, France. Poirine. Vigneron. Simonin. — Distillateurs, Lévêque (Joseph). Lévêque (Augustin). Lévêque-France — Epiciers, Prud'homme. Gadel. Gaspard. Gérard. Lévêque. Humbert. — Fers (march. de), Poinsard. — Huile (fab. d'), Gaspard. — Maréch.-ferrants, Gérardot. Poinsard. Beuvelot. Thiébert. — Mécanique à battre le grain (fab. de), Gadel dit Boin-Boin. — Menuisiers, Gouttier. Lamy. Beuvelot frères. Renard. Didier. Gilot. — Meunier et propriétaire du moulin, march. de farine, Pariset. — Selliers-bourreliers, Wolff père et fils. — Serrurier, André. — Tailleurs d'habits, Bontems, Mignel-Bouf. — March. d'étoffes, Bernier. — Tannerie, Rochotte. — Teinturiers, Maxant. Hinzelin. — Toiles en fil et coton blanc (march.). Martin. — Tonneliers, Boulanger. Prud'homme fils. — Tourneur en bois, Thomas. — Tuiles ordinaires et sous la forme de Deyviller (fab.), Boiseaux.

Neufmaisons. Boulanger, Mathieu. — Cabaretiers, Demetz. Valentin. Boulanger. — Calicot (fab.), Perret à Badonviller. — Charron, Ferry. — Cordonnier, Job. — Entrepôt de broderies, Feys. Crouvezier. Pitoblin. — Epiciers, Balland. Mathieu (Mlle). — Maréchal-ferrant, Balland. — Menuisiers, Boulanger. Genay. — Meuniers, Baé. Ferry (Ve). — Tourneur en bois, Délon. — Tuiles et chaux (fab.), Deveney.

Pexonne. Boulangers, Biétry. Biet. — Bourrelier, Vouaux. — Carrieur, Faraüs. — Charpentiers, Thiébaut. Zerlotte. — Charron, Baccus. Vouaux. — Cordonnier, Sauzer. — Entrepreneurs de Broderies, Biétry. Cadix. Chaudron. Chaxel. — Epiciers, Biétry. Chaudron.

Claulin. — Fabrique de fayence, Fenal frères. — Fabrique de tuiles, Husson. — Maréchaux-ferrant, Baë. Baccus (V.). — Menuisiers, Lécolier. Simon. Sommer. — Meunier, Lhôte. — Sabottiers, Cuny. Finance. Leclerc. Ségard. — Tailleurs. Duroux. Margo.

Saint-Clément. Etoffes et mer., Bregeot. Crouzier. J. Crouzier. Frémiot. Hinzelin. Magnière. Martin. Purel. Smouts (Mlle). Thiéry (V.). — Faïence (manufacture de), faïence commune, de terre de Cologne, de cailloutage, etc., une société, Thomas, directeur. — Gants de peau mécaniques, Purel. Smouts. Thiéry (Mlle). Mazurier (dépôt tenu par Mlle).

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Cointrey. Aubergiste, Vauthier. Petitjean. — Boucher, Grégoire. — Boulangers, Lesperlette. Riston. — Broderies (entrepreneurs de), Arnol et Poivre. — Cordonniers, Poivre. Dupuy. Marchand, père et fils. Antoine. — Distillateurs, Bourgeois, frères. Marchand. — Epicerie, Riston. — Etoffes, Arnol. — Saboterie, Epin. — Sellerie, Claude. — Serrurerie, Hocquard.

Champigneules. Bois (march. de), Bugnet. Claude. Mortal. — Brasserie, Claude. — Cartonnerie et papiers de couleurs, Blum. — Distillerie de betteraves et fabrication de sucre, Brice. — Fabrique de limes, Bouzonviller. — Meunier, Zirc-ker. — Scierie mécanique, Robert. — Taillandier, Lavocat. — Taillandier et maréchal-ferrant, Nimsgerns. — Tuilerie, Roche (Vve). — Usine à fer, hauts fourneaux, moulages en 1re et 2e fusion de toutes sortes, fonte pour affinage et pour 2e fusion, vente de mines pour la fabrication de la fonte, Karcher (Henry). Westermann et Compagnie.

Chavigny. Haut fourneau, Salin, Lasson et Compagnie.

Custines. Aubergistes, Bastien. Godchaux. Liébaut. — Boulangers, Brice. Clément. — Boucher, Rollin. — Charpentiers, Bastien (mécanicien). Bérain. Rambour. — Charron, Parisot. — Coquetier, Noisette. — Cordonniers, Brenner. Poteau. Stoulig. — Distillateurs, Chenique. Clément (ambulant). Simonin. — Epiciers, Brice. Clément. Gury. Petit. — Maréchaux, Bouffin. Georges. — Menuisiers, Jacques. Maçon. Malraison. — Meuniers, Godfroy. Sidrot. — Passeur sur la Moselle, Toussaint. — Planches (march. de), Lamy. — Tailleurs, Belleau. Boisseau. Hoffmann. — Tonneliers, Boutroul. Chenique. — Tourneur en bois, Martin.

Diarville. Aubergistes, Dufourd. Evrard. — Boulangers, Bastin. Haye J. — Charron, Berné. — Cordonniers, Tihaye. Jeandel-Xavier. — Dentelles, application et guipures, Colnot aîné (maison spéciale). Florentin fr. — Epiciers, Haye J. Bretonne-

che. Jeandel F.— Huile (fab.), Trévillot. — Maréchaux-ferrants, Evrard. Evrard E. — Meunier, Canel. — Tailleurs, Bergeron. Canel. Thiéry.

Dieulouard. Boulangers, Brocard. Grosjean. — Cafetiers, Brouet. Poirson fils. — Epiciers, Bil. Lucot. Picard. — Fabricant de glucose, Therin.— Féculiste, Messain. — Filateur de laine et meunier, Bussienne. — Huilier, Dalbin fils. — Planches (md de), Poirson aîné.

Dombasle. Aubergistes, Aubé. Breton. Dehan-Leroux. Roussel. — Bois en détail (mds de), Chamagne. Puttégnat. — Boucher, Müller. — Boulangers, Jeandel. Crémel. — Bourrelier, Marchal. — Brasseur, Dron. — Cafetiers, Michon. Genay. Panau. Kill. — Charron, Breton. — Cordonniers, Haudot. Leclerc. Leroux. — Entrepreneuses de broderies, Louviot (Mme). Visine (Mme). — Epiciers, Crémel. Jeandelle. Marchal. Perken (Ve). — Etoffes, Bagard. Breton. Leroux. Richy. Visine. — Huilier, Peultier. — Maçon avec ouvriers, Vincent. — Maréchaux-ferrants, Panau. Roublot. — Menuisiers, Kill aîné. Kill jeune. Lamoise. Thiriet. — Serruriers, Bergé. Chata. — Tonneliers-distillateurs, Brocard. Poirel. Puttégnat.

Flavigny-sur-Moselle. Bois (md de), Chompré. — Etoffes, Blanc. — Etoffes et mercerie, Gerdolle. Müller. — Filature mue par un cours d'eau, Mercier. — Huiliers, Aubert, Husson.

Frolois. Distillateur, Mangin. — Quincaillier, Claudel.

Goviller. Mds de grains, Thiébaut (J.). Thiébaut (N.).

Haraucourt. Aubergistes, Collot. Gervais fils. — Bâtiments (entrepreneurs de), Laguerre. — Bestiaux (md de), Ferry. — Boulanger, Briat. — Brasseur, Maisse. — Cabaretier, Godot. Charrons, Barbier. Aubert. Visine. — Chaux (fab. de), Erard. — Cordonniers, François. Thomas. — Maréchaux-ferrants, Brochin. Masson. Gervais. — Tonneliers, Henry. Steiner.

Haroué. Aubergiste, Devizot (Ve). Pauly. Roch. — Bouchers, Carel. Saucerotte. — Boulangers, Pauly. Legrand. — Cafetier, Legrand. — Charron, Froment. — Distillateur, Clément. — Epiciers, Génin. Gentilhomme. Lhuillier aîné (Mme). Marchal (Mlle). — Ferblantier, Poirot. — Huile (fab. d'), Suty. — Maréchal-ferrant, Quillé. — Menuisiers, Marchal. Chol. — Meunier, Blaise. — Pharmacien, Contal. — Plâtriers, Fresque. Tovany. — Serrurier, Dexemple.

Jarville. Cardes, Wehrlin, et féculerie. — Chaux (fabr. de), Hachotte. — Potasse (fab. de), Viry et Arnold. — Vinaigrier, Delagarde.

Jevoncourt. Bourrelier, Gaulard. — Cordonnier, Harmand. — Fab. de dentelles, Mathieu (300 ouvrières). — Sabotier, Oudot.

Laneuveville-devant-Nancy Aubergistes, Garo. Michelet. — Boulanger, Chevillot. — Boucher, et char. Oudile. — Cafetier, Desloy. Saucerotte, et épicier. — Charrons, Dron. Dugout. — Epicier, Granet. — Grains (mar. de), Voinier. — Maçons, Mayer

(J.-B.). Mayer (F.). Noirel. — Maréchaux-ferrants, Loué-Ouard. Panau. — Tisserand, Huin.

Laxou. Aubergistes, Crépin. Pierron. Schmitt. — Bois (ma. de), Colin. — Boulanger, Pierron. — Cafetiers, Dehouve. Rougieux. — Carton (fab. de), Briot. — Cordonnier, Vagner. — Epiciers, Rougieux. Mansuy. — Maîtres carriers, Bidot. Nicolas. J.-L. Nicolas. Stener. Thomassin. — Menuisiers, Grosjean. Gauvin. — Vinaigre (fab. de), Ranzenberger, à Sainte-Anne. — Fabrique de chapeaux de paille, à Sainte-Anne.

Lay-Saint-Christophe. Aubergiste, boulanger et march. de bois, Keinerknecht. Aubergiste, Tisserand. — Boulanger et épicier, Petit. — Entrepreneurs de bâtiments, Charles. Mathis. — Epicier-mercier, Olivier. — Meunier, Vaillant. — Scierie mécanique pour placage, Parraux. — Tanneur, Méline. — Tuilerie mécanique et tuyaux de conduite, Grandjean et Guével fils.

Létricourt. Huile (fabr.), Brice.

Loisy. Huile (fabr.), Robert.

Malzéville. Bois, Leclerc.—Bleu de Prusse et noir d'ivoire, Xardel.- Boulangers, Mellet. Thirion. Husson. Petitjean. Dupré. Chevalier. — Brasseur, Munich. — Broderies, Boursier. — Epiciers, Conrard. Dupré. Jacquot. Georges. Odinet. Oriol. Serrière. — Filature de laine, Vermandé. — Taillanderie, Deveaux, Serrière.

Marbache. Extraction de minerai de fer oolithique pour l'usine métallurgique, Mansuy et Cie, à Pont-à-Mousson. — Moulinage de soie, H. Hermite.

Maxéville. Brosses (fab.), Henry.

Nomeny. Brasseur, Greff. — Etoffes et mercerie, Lallemant. Borom. Laurent. Mauljean. Bousse. — Huile (fab.), Benoît (Ve). Laurent. — Mécaniciens, Houpin. Samson.

Pagny-sur-Moselle. Arpenteur, Courouve. — Aubergistes, Lorrain. Navel. — Boulanger, Lorrain. — Charcutier, Brichoux. — Distillateurs, Navel. Brunau. — Fabr. de clefs à la mécanique et de tendeurs pour l'échalassement en fil de fer, Nauroy. — Fabr. d'huile, Thiery. — Marchand de bois, Pouchrin.

Phlin. Aiguilles à coudre. Manufacture à l'anglaise, L. Durand O. ✱ et Cie, M. 2e classe 1855, Paris. Directeur, Flamm de Rebay. — Encres à copier et autres, P. Flamm ; fabr. à Paris, 54, f. du Temple. — Fromages à la crême, Johannes.

Pompey. Aubergistes, Croissant. Humbert. — Aubergiste et md de bois de chauffage, Paillier. — Epiciers, François. Harmand. Humbert.

Pont-à-Mousson. Bains publics, Colin (Vve). — Banque et recouvrement, V. Dieudonné. C. Husson. Michelet. — Bois à brûler de toutes essences et de service en chêne, Chalin, fils. — De construction et de planches de sapin, Brocard. Cartry. Lacaille. Mayeur. Cosserat. — Brasserie, Poirot. — Brosses en tous genres (fab. de), Débard. Mathion. Philippe-Mangin. Thirion. — Cabinets de lecture et librairies, Donoux, fils. Brocard. Huraux, père.

Maugard. — Cafés, Bové. Horne. Janin. Margalet. Redelberger. Rauch-Courte. Loison. Georgel. Humbert. Brocard. Prevot. — Chandelles (fab.), Dedelot. Husson. — Chapeliers, Butte. Franquin. Jourdan. Laurence. Lorrain. Naudin. — Charbon. de terre, Brocard. Cartry. Cosserat. Haldy et Cie. — Charrons (principaux), André. Barthelémy. Georges. Navel père. Navel fils. — Ciriers, Thomas. Didelot. Husson. — Cordage, J. Milet, fils aîné. Milet, jeune. — Couteliers, Royer, père et fils. André. Piraux. — Distillateurs, Oger-Gauthier. Oger-Munier. C. Oger. Thouvenot, jeune. Génin. — Draperie, rouennerie, Benoît-Lallement. Copigneaux. Lamaille. Bazin. Rouyer-Voignier. Voignier-Gauthier. Vve Pariselle-Remy. Mehl-Gaudron. Laboutelay. Chéry. Jacques fils. — Epiciers, eaux-de-vie, Bouchy. Empereur. Robert-Nicolas. Rimbaut. Laharote. Gimé. Vve Dupont. Vve Robert-Perrin. Pierré-Oger. Oger-Gauthier. Génot. Poirot. Bauzemont. Henry, successeur d'Aubry. Morizet. Legrand. — Farines, Mariatte Simon. Boudier. Bonnette et fils. — Fabrique de sucre de betteraves, André-Baudot. — Fabrique d'eaux-de-vie de betteraves. Clochette et Mettavent. — Ferblantiers-lampistes, Dumasse. Maison. Noel. Toussaint. — Fer et quincaillerie, Fristo (Mlle). Mahler. Remy-Noisette. Huin. Lequy. Thiébaut. — Forges et hauts fourneaux de la société nancéienne métallurgique, Mansuy et compagnie. — Grains, Bernette, aîné. Bonnette. Mettavent. — Horlogers, Roob père et fils. Legrand. — Hôtels, du Cygne. National. de France. de la Poste. — Huile en gros, Aubry. — Huiliers, Louyot. Lafleurs. Maire-Wannesson. — Imp., lith., Toussaint. Haguenthal. — Libr. et relieurs, Huraux père. Huraux fils. Maugard. — Maréchaux-ferrants (principaux), Roth. Gabriel. Landreville. Perrin. Bouffin. — Mécanicien, Neveu. — Mercerie et bonneterie, Thomas-Thomas. Thomas-Damblé. Remy (Mlle). Marion. Dardard. Hoffmann (Mme). — Meubles, Perrin. Penilon. Viriot. Hoff. Oger-Gauthier. — Moulin à vapeur, Neveu. — Orfèvres. Duron. Laviolle. Salomon (Vve). — Pierres factices pour conduite d'eau, Tournois. — Pipes (fab.), Testevuide. — Poterie (fab.) et de poëles, Kœnig dit Leroy. Robinet. Débard. Forestier. Hohn (Vve.) — Roulage, Boisseau. — Commission et service de diligence tous les jours de Pont-à-Mousson à Nancy. J. Lemoine. — Même service quotidien de Pont-à-Mousson à Metz. Brecker. — Selliers, Debordeaux aîné. Debordeaux, jeune. Banchelin, aîné. Banchelin, jeune. — Serruriers-mécaniciens, Serre. Lestaudin (vis à filets carrés, pour enrayoirs ou freins de voitures). David. Lestaudin, jeune. Melène. Tort. Robert. — Tailleurs et nouveautés, Heymann. Roman. Laharotte. — Tanneurs, Bédin. Charreau. Lemaire. Miquel. Perrin. Pierson. Pierron. —

Teinturiers, Dillon-Régnier. Dillon-Thouveny. Robert. Samson. — Vins et eaux-de-vies, Bram dit Saint-Amand et Thouvenot aîné. — Vinaigre (fab.), Borel-Rouge. Florange. Robert.

Pont-St-Vincent. Bois et planches, Moine. — Boulangers, Beaugé. Helluy. — Epiciers, Luyter. Dugrain. Choquard. — Ferblantier et chaudronnier, Hans. — Meunier, Brunner. — Tanneurs, Tourtel - Voirand. Tourtel-Masson. Florentin. — Teinturier, Caye. — Vinaigre (fabr. de), Gérardin.

Rosières-aux-Salines. Aubergistes, Dedenon. Rogovitz. Taillard. — Bains publics, L'hospice. — Coutelier, Aubert. — Eaux-de-vie (fab. de), Petit. Thomas. — Effilochage de chiffons de draps, Gerbrand. — Etoffes et mercerie, Blancheville. Collon. Courrier. — Fabricant de tissus de coton à métier sur commande, Bernard. — Four à chaux, Thouvenin. — Four à plâtre, Braquier. — Meunier, Mellez. — Ouate (fab. de), en laine et coton, mèches pour lampes, effilochures et bouts en laine, Ancel, jeune. — Sabots (fab. de), Roussel.

St-Firmin. Aubergistes, Bastien. Clément. — Boulanger, Bongard. — Blatier et cafetier, Vuillemin. — Blatier, Dupont. — Chapeaux de paille (fab. de), J.-N.-J. Marienne. N. Marienne. — Charpentier, Haye. — Charrons, A. Denis. L. Denis. — Cordonnier, Can. Maillard. — Epicier, Emont. — Maçon, Dupré. — Maréchal-ferrant, François. — Menuisier, Denis.

St-Max. Aubergistes-boulangers, Chrétien. Perrin. Richard. — Bois et planches (mds), Julien. Pierson-Bastien. — Boucher (md), Block. — Epiciers, Poirier. Lapierre. — Fayencerie et poterie (md), Tachet. — Grains (mds), Brunner. Lapostolet. Certeux. — Meunier, Nelz. — Potasse (fab. de), Claude.

St-Nicolas. Bois et planches, Levert. Villemin. Courtois. — Bonnets de coton (fab.), Claude (C.). Claude aîné. Reffort-Quentin. — Brasseurs, Bertrand. Courtois frères. — Couteliers, Croisier. Herpêche. — Eaux-de-vie (fab.), Harmand. Suisse. — Etoffes et mercerie, Barbier. Bussy-Beauregard. Lamidé. Levant. Mauriva. Poirel. Rayel. — Fers et quincaillerie, Valentin. — Foulon, Lenormand. — Huile (fab.), Richelet. — Imprimerie et librairie, Trenel. — Laine (filat. hydr.), Ancel et Cie. — Meunier et march. de farine, Brunner (E.). — Ouate, laine glacée (fab.), Ancel jeune. — Plâtre (fab.), Ancel aîné. — Tanneurs, Hocquard (A.). Hocquard-Guérin. Hocquard (J.). Stique.

Tomblaine. Fab. de draps, Hanset. — Féculerie et fab. de glucose et d'amidon, Bloch. — Filat. de coton, Paillot-Virlet (Vve). — de laine, Barbier-Ravez. — Meunier, Burtin. — Tuilerie, Caron.

Tonnoy. Aubergiste, Fricot. — Huile (fab.), Galtié. — Féculerie, Fricot et Galtié.

Vandœuvre. Commerce et germinaison de grains préparés pour les brasseurs, Lorentz et

Cie. — Au Charmois, fabr. de tuiles et briques réfractaires, propriétaire, Antoine; exploitant, Gobert. Cette tuilerie se recommande par la bonté et la beauté de ses produits résultant du mélange des terres employées. On y fabrique notamment des briques ayant un grand degré de réfraction, supportant une vive chaleur et faites pour toutes les conditions d'emploi. — Fabrique de poêles en faïence ingersable, J. Croué. — Fabrique de tuyau de conduite, de drainage, briques creuses, cheminées, poteries, etc., en terre cuite, Sillé. — Fabrique de vinaigres, Chaudin. — Teinture en coton, Paillot-Virlet (Vve).

Varangéville. Huile (fabr.) Dussaux-Méline et Dussaux (Nic.). — Salines, directeur, Jobert. Daguin et Cie, directeur, Raspony. — Usine d'effilochage, directeur, Thomassin.

Vézelise. Architecte, Lamorre. — Aubergistes, Florentin. Granjean. Laurent. Pillot. Thirion. Violon. — Bouchers, Carel (ve). Carel (je). Collin. Gaudel (H.). Gaudel (F.). Thouvenin. — Boulangers, Carel. Didon. Dufour. Humbert (J.). Humbert (J.-B.). Trévillot. Broderies (entrepreneurs de), Mahaut. Prud'homme. Salle (Mlle). Remy. — Cafetiers, Jouvaux. Thirion. Toussaint. Vincent. — Charcutiers, Violon. Ferry (ve). — Charrons, Villemin. Saint-Dizier. — Cloutiers (fab.), Durupt. Guillerey. Simonin. — Distillateurs, Grillot. Perrin. — Draps et étoffes (mds), Bailly. Noviant. — Epiciers, Borom (ve). Contal (Mlles). Gegout (Mlle). Gérardin. Hogard. Lachasse. Olry. Pernot. — Fer (md), Anting. — Ferblantier, Motteley. — Filature de laine, Salvin. — Fonderie de suif et blanchisserie de cire, Simontre. — Grains (md), Billoret. — Huile (fab.), Perrin. — Libraire, Gegout (Mlle). — Maréchaux-ferrants. Cousin. Florentin. — Menuisiers, Bettenot. Carin. Fremy. Grillot. Munier. Vinot. — Modistes, Grillot (Mme). Grillot (Mlle). — Moulin à farine, Chatel. — Orfèvre, Salle. — Parapluies (fab.), Vialette. — Pâtissier, Stourme. — Peintre en bâtiment, Palme. — Pharmaciens, Michel. Salle. — Plâtre, Salvin. Toussaint. — Serruriers, Girot. Méline. — Tailleurs de pierre, Eauclaire père et fils. Floupail. Lerat. Thirion. — Tailleurs d'habits, Reiss. Grillot. Humbert. — Tanneurs et corroyeurs, Gegout. Voiriot. — Tourneur en bois, Chaumont. — Tourneur sur métaux, Georges. — Tuiles (fab.), Toussaint. — Vétérinaires, Perrin, Samson. — Voitures publiques, Perrin.

Ville-en-Vermois. Marchand de bois, Ballon.

Villers-les-Nancy. Aubergistes, Bouf. Claude (Vve). Françonnet. — Bois (marchand de), Moriot. — Carrier, Jacquinet. — Charpentiers, Antoine. Girot. Martin. — Charron, Labaxe. — Cordonniers, Guédon. Guerin. Héron. Picoré. — Maréchaux-ferrants, Guerbeurt. Husson. — Epiciers, Thierry (Vve). Valet. — Meunier, Ebly. — Tuilier, May. —

Tailleur d'habits, Condé. — Tonnelier, Gruader. — Vinaigre (fab. de), Burtin.

Viterne. Aubergistes, Boulangé. Burnot. Pierson. — Bouchers, Conteaux. Poirot. — Boulangers, Colin. Pierson. — Cafetiers, Boulangé. Burnot. Georges. Parison. Pierson. — Carriers, Denis. Saulnier. — Charrons, Claude. Mota. — Chaudronnier, Dumas. — Commissionnaire, Georges. — Cordonniers, Aubert. Gatinois. Humbert. J. Nocus. L. Nocus. — Epiciers, Conteaux. Jeanson (Vve). Sencert. — Huile (fab. d'), Sencert. — Maréchaux-ferrants, Lallement. Rolin. — Menuisiers, Bridard. Gatinois. Maire. Mourot. Vincent. — Meunier, Metzelaire. — Plâtrier, Martel. — Sabots (fab. de), Laurent. — Serrurier, Marchal. — Taillandier, Oudenot. — Tailleurs d'habits, Bridard. Fousse. Maire. Marot. — Teinturiers-fileurs de laine, Jacquemin. Munier. — Tonneliers, Gatinois. Maire. Mourot.

Xirocourt. Aubergiste, Raoulx. — Bois (marchand de), Can père. — Boulangers, Chatel. Thirion. — Cafetiers, Raoulx. Ququ. Vuidard. — Chapeaux de paille (fab. de), Chevreux (Vve). Forget. — Charpentiers, Valence père et fils. J. Vuidard. J.-B. Vuidard. — Commissionnaires, Vaultrin. Vauthier. — Cordonniers, Falque. Royer. — Draps et nouveautés (marchand de), Mathieu (Vve). — Epiciers, Chatel. Défeux. Mathieu (Vve). Vaultrin. — Maréchaux-ferrants, Evrard. Royer. — Maçons, Nicolas. Vuidard. — Mécanicien, Guidat. — Menuisiers, Guidat. Heberlin. J. Raoulx. J.-B. Raoulx. — Merciers, Chatel. Défeux. — Serrurier, Thomassin. — Tailleur d'habits, Zapfel. — Tonnelier, Vuidard.

ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG.

Ville de Sarrebourg. Banque et recouvr., Clause fils aîné. Lipmann (L.), caisse de commerce. — Bois, Bonnet. Jehl. Reimel. Schneider. — Bonneterie (f.), Pierron. — Brasseurs, Frantz. Leclerc. Maurice. Pierron. Rossel. — Broderies, Vilain (V^{e}). Lazard (Mlle). — Cafés, Bastien. Bergmann. Henry. Kintzel. Vestermann. — Cafés restaurants, Amberger. Cahn. Thouplet. Deutsch. — Chamoiseur, Sambœuf. — Confiseurs, Thorel. Voinier. — Cuirs et corroyeurs, Pouret (L.). Uttenheim (V^{e}). Metz. — Draps et étoffes div., Berr-Berr. Blum-Michel. Elias. Jacob Lévy. Lévy. Lièvre. Philippe Lévy. Salomon (A.). Sudic-Deuch. Vautier (Ch.). — Droguistes, Kintzel. — Epiciers et quinc., Anthoni (Mlle). Colle. Jeanmaire (Mlle). Mathieu fils. Mordas. Pierron. Sins. Ziegler (V^{e}). — Fer, Heinrich, et quincaill., Abraham Lévy. Lazard Lévy. Klein. — Grains et farines, Stenger. Hamant. — Hôtel, Abondance. — Imprimeur et libraire, Gabriel. Westermann (Mlle). — Meunier, Faul. — Modes, Bonnet (Mlle). Léthe (Mlle). — Scul-

pteur et ornem. d'église, Lintz. — Tanneurs. Hutenheim (Ve). — Teinturiers, Bodrié (Ve). Guth. Hubert. — Tuiliers, Lévy à Maladry. Mathias. — Verres de montre (fab.), Lévy et Cie. — Vins, Kintzel. Larbalétrier. Pierron. Ruty.

Abreschwiller. Bois en gros (mds de), Bournique frères, ayant chantier à Paris. Ristroph (A.). Ristroph (C.). — Bouchers (mds), Clément. Duchateau. — Brasserie, Aimé. Limon. — Broderie, un atelier de fabrication pour MM. Drap (Louis, René, Alfred, de Paris). — Entrepreneur de bâtiments, Rossler. — Epicerie et mercerie, Arnould. Duchateau. Lang. Wincent. — Fer affiné, Mathis de Grandseille. — 2 polissoirs appartenant à la Compagnie de la manufacture de glaces, à Cirey. — 11 scieries situées dans la forêt de l'ancien comté de Dabo, ban d'Abreschwiller, à divers.

Bertrambois. Arpenteur, Losmain. — Broderies (entrepreneur de), Chainel, à Saucenrupt, écart de la commune. — Négociant, Poirot. — Poterie (fab. de), Marchal. — Vins en gros (md de), Ména. — Scierie mécanique appartenant à M. Chevandier père, à Sainte-Catherine, écart de la commune.

Cirey. Arpenteur, Aubry. — Brasseur, Delor. — Glaces coulées de la plus grande dimension (manuf.), la Compagnie des manuf. de glace et de verres de St-Quirin, Cirey et Monthermé, propriétaires : direct., Chevandier, ✱ ; entrepôt à Paris, r. St-Denis, 313. — Cafetier, Saulnier. — Epiciers, Dilenseger. Lempereur. Mathieu. — Exploitant de carrières. Cambas. Denis. — Ferblantiers, Poignon. Gaillard. — Hôteliers, Haumont, Masson. — Négociants, Aubry (Ant.). Chartreux-Colin. Chartreux-Delor. Dron. Egresteffer. Hauger-Gaillard. — Tailleurs, Feller. Collin. — Vins en gros (mds), Bouquet Demange. Hovasse. Louis.

Dabo. Cuvellerie. Scierie. Fabrication de douves, de sabots, d'échalas, boisselerie, pelles en bois et pétrins, petits bardeaux minces appelés dans la localité : *fletterling*, exportés dans la Lorraine et l'Alsace. Tissage de coton d'une trentaine de métiers. Sculpture de Christs et de têtes de cannes ; broderies ; gants de soie à jour.

Fénétrange. Allumettes chimiques (fab. de), Gagelein frères. — Blanchisseur de toile, Klein. — Bonneterie, Schild. Wagner. Yung. — Bouchers, Eiseli. L. Bricka. — Boulangers, Hérold. Heitz. Annesser. Lévy. — Brasseurs, Pettman (Vve). Westerman. — Cafés restaurant, Bricka. — Cloutiers, Pêcheur. Bachman. — Coutellerie, Vahl. — Dégraissage, G. Bricka — Draps (mds), Block. Godchaux-Block. Matton. Samuel. — Epiciers, Caïen-Godchaux. Klein. Matton. Protois. L. Block. Tonne (Vve). — Fers (mds), Klein. Vital. — Huile (fab.), Bricka frères. — Planches (m.), Bricka frères. E. Bricka. — Quincalliers, Klein. Vital. — Sellier-carrossier, H. Bricka. Serruriers mécaniciens, Scel. Tritz. — Taillandier, Deutsch. — Tanneurs, J. Bric-

ka. J. Bricka fils. J. Bricka. E. Bricka. L. Bricka. — Teinturiers, G. Bricka Freystætter.

Fribourg. Plâtre, Pléneurt.

Héming. Aubergistes, L'homme. Vve Hettmann. — Bois, Germain. Cherrier. — Boulanger, Callais. — Brasseur, Tonnaire. — Epiciers, Colvis. Renac. — Forges (maître de), Salin et cie. — Maréchaux, Marchal. Schmidt. — Serruriers, Loiseleux. Mebille. — Selliers, Gadel. Gérard. Volf.

Ibigny. Avoine (march. d'), Thiébaut. — Faïence (fab. de), Boncourt, propriétaire à Hablutz (Ibigny).

Languimbert. Bois (md de), Rhode. — Boulangers, Dieudonné. Mangin.— Cabaretiers, Dieudonné. Guerre. Mangin. Marchal. Marchal. Oppé. — Epiciers, Bientz. Dieudonné. Mangin. — Plâtrier, Guerre. — Vins en gros (md de), Michel.

Lixheim. Bonneterie (fab.), Ehalt frères. L. M. A. Schmidt. — Brasseurs, J. Block. D. Block. — Chapelier, Monzeler.—Couteliers, Krepper. Michel. Krepper. Philippe. Buhler. — Eaux minérales. — Entrepreneur de travaux publics, Martin.— Epicerie, Paxion fils. Heitz. Volmar. Heck. — Gants, Muller. — Poterie en terre, G. Nesseling. C. Nesseling. — Tanneur, Danober. — Teinturiers, Broder. Breuer.

Lorquin. Brasseurs, Barrabino. Callais. — Bois, Didiot.—Fer, Desfrères. — Marchand et négociants, J.-B. Charton. C. Charton. Conraux. Vve Evrard et Marchal. Vve Frécaut. Vve Geoffroy. Deveney. Vincent. — Tanneurs, Colin. Matz. Valet. — Vins en gros (march.), Charton. Marchal. François.

Niderviller. Belle carrière de pierres pour bâtiments et pour les tailleurs sur cristaux, Siegel.—Carrière de pierres pour bâtiments, Siegel et compagnie. — Fab. de limes, Mansuy. — Fab. d'orgues, Hesse. — Fab. de tuiles et entrepreneur de bâtiments, Godfroy. — Manufacturier de cailloutage et de faïence, Driander. — Planches (march.), Messang. — Entrepreneur de monuments funèbres, sculpteur sur pierres et sur marbre, Siegel. — Tuiles mécani. et tuyaux de drainage. Bourgon.

Phalsbourg. Banquiers, N.-A. Aron. I.-L. Aron. — Bois, Lang. — Brasseur, Schwerer. — Cabinet de lecture, Zaulin (Mme).— Cafés de la Réunion. Hoffmann (Joseph). Casino. Meyer Blum. Vve Dussot. — Chapelier, Heyl (Joseph). — Confiseurs, Durr. Volbrett. — Distillateur-liquoriste, F. Hoffmann-Forty, maison spéciale de liqueurs, fournisseur breveté de Sa Majesté le Roi des Belges et d'autres maisons princières; renommée surtout pour son eau de noyaux et son kirschenwasser, qui lui ont valu une médaille à l'exposition universelle de 1855. L'eau de noyaux est considérée par tous ceux qui l'ont goûtée comme le complément classique de tout bon dîner. Les dames lui accordent une préférence marquée sur toutes les autres liqueurs. Mêlée à l'eau, elle remplace avantageusement l'orgeat. Toute demande doit être

faite directement à la maison J. Hoffmann-Forty, à Phalsbourg, et à Nancy, au dépositaire, H. Hoffer, rue de la Poissonnerie, 21. – Draperie, étoffes, Bender. Hoffer. Lévy fr. Lévy jeune. Samuel. Weiss-Erckmann. Weyd. — Epiciers, Blanchot. Brody. Chôlet. Fontaine. Gruber. Weiss-Erckmann. — Horloger, Bord. — Hôtel, la Ville-de-Bâle. — Libraire, Weiss-Erckmann.— Planches (md de), A. Germain.— Roulage (comm. de), Surloppe (Vve). — Vins, Wittmann (Joseph).

Plaine-de-Valsch et Valléristhal (Société anonyme des verreries de). Médaille aux expositions de 1839, 1844, 1849 et médaille de 1re classe en 1855. Grande médaille d'or à l'exposition départementale de 1838. Médailles de platine, de bronze et grande médaille d'argent décernées par la Société d'encouragement. Duponchel, directeur. Cristaux blancs et coloriés. Maison à Paris, 52, rue de Paradis-Poissonnière, chez Toutain, Guérard et Cie.

Réchicourt-le-Château. Aubergistes, Devaux. Maire. Matnoy. — Boucher, Callot. — Boulanger, Paulé. — Brasseur, Demange. — Broderies (entrepr. de), Bastien (Vve). Louis (Mlle). Marcel aîné. Paulé. Petit (Ve). — Cabaretiers, Callot. Crouvezier. — Cafetiers, Maire. Marchal. — Epiciers, Paulé. Bourgnique. Jacques (Vve). — Sellier, Adrian.

Saint-Quirin. Aubergistes et cabaretiers, Wolff. Claude. Sonrier. Banquel. Laval. Perche.— Bois en gros (march. de), Auting. Bannerotte. G. Chevandier. Duhaut frères. — Boucher, Wolff. – Boulangers et march. de farines, Aubry. C. Laval. J.-C. Laval. — Bonnetiers et dégraisseurs, Thuillier. — Broderies (impress. de), Thiébaut frères.— Charpentiers, Mangin. Germain. — Charron, Bastien. — Cordonniers, Wolff. Bèche. — Epiciers, Durand. C. Laval. J.-C. Laval. Perche. — Mécaniciens et maréchaux-ferrants, Martin frères. Bour. — Menuisiers, Odinot. Jourdain.—Meunier, Sommert. — Tailleurs d'habits, Simonin père et fils. Sonrier père et fils. Reitz. Schreyer.

Trois-Fontaines. Aubergistes, Stenger. Didot. Schneider. — Cordonnier, Beaumgarten. — Epiciers, J. Stenger. Hardouin. Beaumgarten. — Maréchaux-ferrants, Bastien. Kribs. Didot. — Menuisiers, Berton. Stenger. — Verres de montres (fab. de), Avril et Chrétien.

Val-de-Bon-Moutier. Calicots (fab.), Lémann frères et Comp. — Scieries hydrauliques, de Klopstein. Mathis de Grandseille. De Gonneville. Jacquot et Geisler.

Walscheid. Aubergistes et cabaretiers, Souillié. Gérard. Sunday. Christophe. Heisslopf. — Bois, Chrétien et Cie. Iung. Schlosser. Meyer (scierie, cuvelerie, fabrication de sabots). — Boucher, Stinger. — Boulangers, Meyer. Christophe. Muller. — Charpentiers, les Rohr. — Charrons, Monneret. Soissong.— Cloutier. Dintzner. —Cordonniers, Masson. Muller. — Epiciers, Soissong. Girard.

Souillié. Sundag. — Maçons, Diller. Breyer. — Maréchaux-ferrants, A. Tonne. N. Tonne. — Menuisiers, Fousse. Vingert. Houpert. — Meuniers, Zell. Kribs. Velsch (Vve). — Tailleur d'habits, Guyon.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

Ville de Toul. Abonnement à tous les journaux, Bastien. Lardenois. Luxembourg. — Bains publics, Engel. Laurent. — Banquiers, Boyer. Husson fils. — Bijoutiers-joailliers, Cuny. Burnot. Longet. Picard. Sollier. — Bois (md), Dinvaut. Gravel. — Bonneterie, Borom (Ch.). Muller. Oudot. Sérard (Mlle). Bouchon. — Brasseurs, Barthelémy. Haudot. Mosbach. Riggezi. — Broderies (fabric.), Beauvalet fils. Marchand. Poulet. Ricard. Thouvenin. Valtersperger. — Cafés, Agnus. Bauzin. Bentz. Boulot, dit Bastien. Palme Verroux, Jobard. Bach. Morlot. — Cercle Toulois. — Chapellerie, Aaron. Colin. Lange. Manginot. Werner. — Chaux (fab.), Aubry de St.-Victor fils. — Confiseurs, Henry. Manginot. Morlot. Moureaux. Roch. — Cuirs (mds), Richardin-Leblon. Villaume fils. — Ebénistes, Dardé-Clairier (V^e^). Masson. — Epicerie, Antoine. Verdun. (V^e^). Maucorps. Chailley. Chéry Colson. Goffin (V^e^). Haudot. Henry. Mercier. Paul. Poirson. Thomas (V^e^). Vaudeville (L.). — Etoffes (marchands), Cahen-Olry (V^e^). Goujet. Kahn frères, Kahn (Michel). Olivier (V^e^). Ory (Mlle). Schleiter. Schubert. Weil (Alex.). — Faïence (manufact.) dite de Bellevue. Aubry aîné. — Faïence (mds de), Aubry. Clément. Joly (Vve). Petitdidier (Vve). — Ferblantiers, Gatot. Husson. Pierre. Roussel. Toussaint. — Fers (mds), Charpy Nicolas. — Grains et farines, Feuillet. Nicolas Marchand. Barbillon et Bernheim. — Horlogers, Bernard. Burnot. Cuny. Hacquin. Longet. Vautrin. — Hôtel d'Angleterre. — Houblons (mds), Bastien. Deligny fils. Gravel. Mangin. — Imprimeur, Bastien (Aug.). — Libraires, Bastien (Camille). Lamontagne. Luxembourg fils. — Lingerie, Bousanquet (Vve). Clément. Félix. Poitte. Varin. — Lithographe, Worms. — Mégissiers, Lange. Linge. Mercerie, Best (Vve). Bouchon (Mlle). Chéry. Sérard (Mlle). Vaudeville. Verdun (Vve). Meubles (mds), Charotte. Dainvaux. Mayer (J). Royer. — Miroitiers, Dardé. Labbe. — Modes, Bové (Mlle). Christophe (Mlle). Husson (Mlle). Marchal (Mme). — Quincaill. mercerie, Antoine. Chéry. Gérard. Lévy-Moyse. Roch (Vve). — Tailleurs (mds), Bardel. — Tanneurs-corroyeurs, Barbillon. Richardin-Leblond. Villaume. — Tourneurs, Briquet. Masson. — Traiteurs, Gérard (V^e^). Husson. — Tuiles (fab.), Aubry aîné. Bataille jeune. Cahen (M.-A.). — Vinaigre (fab.), Pierron fils. — Vins (mds), Bastien (F.).

Bezel. Loiselier jeune. Bruzelle-Haudot. Masseron de Rivières.

Allamps. Cafetiers, Masson. Petitjean. — Cordonniers, Godefrin. Petitjean. — Epicier et mercier, Masson. — Meuniers, A. Maljean. J. Maljean. Thomas. — Sabotier, Joly. — Verres (march. de), Henriot.

Arnaville Aubergistes, François. Haas. Jaccotin. René. — Boulangers, Collignon. Rolin. — Cordonniers, Collignon. Jaccotin. Jenson. Mathieu. — Distilleries, Etienne. Renaudin. — Epiciers, Barbé (Vve). Harang. Jacquin. Maillard. Royer. — Laine (filat. de), Fiers. — Maréchaux-ferrants, Antoine. Antoine. Rondo. — Menuisiers, Robert. Villaume. — Meunier, Mondon. — Miroitier, Laurillard. — Scierie, Renard.

Beaumont. Aubergistes, Bichebois. Rouyer. — Bourrelier, Villerot. — Charpentier-mécanicien, Henrion. — Charron, Salzard. — Cordonnier, Hache. Epicerie et mercerie, Salzard. — Huilier, Thirion. — Maréchal-ferrant, Galilée. — Négociants, Poirot. Thirion aîné. Thiébaut. Varin.

Bruley. Tuiles mécaniques, tuiles creuses, briques ordinaires et à jours, carreaux et tuyaux de drainage, fabrique très-renommée, Douzain.

Chaudeney. Moulin à mouture économique, Lippmann (Alfred).

Colombey. Boutons de nacre (f.), Ganier-Bersot. — Draps, toiles, Chatin-Collin. — Epiceries Manon. (V^{e}), Cuny. Moine. Mathieu Nicolas. Simon. — Horlogers-mécaniciens, Bersot. Serrière. — Plâtriers, Maljean. Marback.

Domèvre-en-Haye. Carriers, Dubois. Laurent. — Epiciers, Barthélémy. Brichon. Cabret. — Bois (march. de), Gruyer.

Domgermain. Aubergiste, Georgin. — Boulanger, Mengin. — Broderies (entrepreneurs de), Galand. Moyaux. — Cafetiers, Duhamel. Leclerc. Renard. — Epiceries et merceries, Bastien. Galland. Leclerc. Pagel. — Tuiles mécaniques, Dony.

Favières. Bois (Mds), Carel. Jacquet. Mirguet de Thiballier. Vetier. — Boutons de nacre (fab.), N. — Carriers, Mirguet. Pierre. Thomassin. — Chaux, Prunier. — Entr. de trav. publ., Carel. — Epiciers, Noël. Oudot. Picard. Poirson. — Etoffes, Carel. Convard. Denis. Dolot. Marchis. Oudot. Poirson. — Fayence (mds de), Aubertin. Goujeon. Grosjean. Maucotel. Morlon. Etienne. Oudard. Poirson. Royer. Toussaint. — Fabricant d'huile, Husson. Perin (A.). Perin. — Potiers de terre, Convard. Mathis. Pierson. — Saboterie, Convard. Lamiral. Marchand. Pierron Régent.

Foug. Arpenteurs, Botte. Thénot. — Aubergiste-limonadier, Nicolas. — Bois (marchands de), Braconnot. Janvier. Royer. — Bouchers, Mayer. Vagnier. — Boulangers, Fisson. Klaub. Lafoley. Rivière. — Chandelles (fab. de), Gournet. — Charcutier, Picard. — Chaudronnier, Chrétien. — Commissionnaire, Vicherat. — Epiciers, Beaujean, Crancier. Martin. Mestraud. Mestraud (Vve). Vernet (et confiseur). — Etoffes et merceries, Pagel. — Huile (fab. d'),

Braconnot. Vicherat. — Limonadier, Révelli. — Maçons, Combe. Toussaint. — Menuisiers, Garinet. Michel. Richet. — Meunier, Hergé. — Peintre en bâtiments, Dérident. — Plafonneur, Crancier. — Revendeur, Christophe. — Sabotier, Conrard. — Teinturier, Saunier. — Tonneliers, courtiers-gourmets, Michel. Saunier. Schneider.

Gondreville. Epiciers, Clavé. Crépin. Dessenon.

Liverdun. Aubergistes, Craboullet. Nicolas dit Bugnet. Vary. — Boulanger, Pierson. — Boucher, Pellé. — Cabaretiers, Mansuy. Pierron. — Charron, Renard. — Cordonniers, Marchal. Tarillon. — Epiciers, Bruant. Juge. Perrin (Mlles). Thiébaut. — Etoffes (marchand d'), Grandjean. — Maçons, J. Carbon. N. Carbon. — Maréchaux-ferrants, Cahez. Morel. — Meunier, Mansuy.

Pierre. Moulin à farin, machine à battre et à vanner, à la Rochotte, Kennel, fermier.

Saulxures-les-Vannes. Bois (mds de), Fringant. Join. — Epicerie, mercerie, étoffes, Boileaux. Bonin. Labé. Thouvenin. — Fromages, façon Brie, Lebrun, Mouton. Pœnf.

Sexey-aux-Forges. Chaux (fours à), Guion de St-Victor.

Thiaucourt. Aubergistes, Darnois. Gérardin. Mila (Vve). Vernier (Vve). Vernier fils. — Epiciers, Antoine. Artigarède. Barbé. Bouchon. Charbonnier. Claudin. Fiacre. Gallot, Holdrinet. Husson. Naudin. Nivalet. Remy. Richard (Melle). — Etoffes (mds), Clinchant. Crabos. Lenoir. Person. Kimmel. Simonin. — Féculerie, Vuillaumé. — Libraire, Person. — Merciers, Deviot. Lenoir. Person. — Pharmacien, Laval. — Quincaillier, Baurin. — Vins (propr. princ.), Bachelier Bouchon. Brundsaux. Collot. Forel. Gelhaye. Jacques. Joly (Vve). Latour. Laval. Marquis. Mangin. Picquant. Rollet (successeur de M. Antoine). Stef.

Uruffe. Bestiaux (mds de), François. Mercier. Simonin. — Cabaretier, charcutiers, Colas. François. Fringant. Royer. Simonin. — Carrieurs, François. Potier. — Chaux (four à) blanche et grise, Bon. Claude — Epiciers, Colas. François. Simonin. — Entrepreneurs de broderies, Lataille. Laurent. — Faïence (mds de), Bon. Domage. Mathieu. Jacquemin père et fils. — Maréchaux-ferrants, Claudel. Fougères. Montignon père et fils. — Menuisers, Garnier. Martin père et fils. — Plafonneurs, Bertin. Rambeaux. — Sculpteurs sur pierre, Martin. Pierson. — Tourneurs en bois, Laurent. Mercier.

Adresses de quelques habitants de Nancy.

Propriétaires, Rentiers, anciens Magistrats, anciens Militaires, etc., etc.

MM.

Ablaincourt (d'), chef d'esc. ret., rue St-Nicolas, 13.
Alleaume (d'), cap ret. Ponts, 60.
Amour, anc. not., f. St-Pierre, 92.
Ancel, cap. ret., Quatre-Eglises, 8.
André, a. nég., pl. St-Georges, 93.
Annequin, rent., d'Amerval, 6,
Anthoine, nég., St-Nicolas, 30.
Ardant, cap. ret., Metz, 17.
Arnaud, a. pharm., Vénerie, 9.
Audiat, chef d'esc. ret., Saint-Dizier, 28.
Auger, cap. ret., pl. de la Car., 20.
Bacourt (de) aîné, pl. de la Car., 8.
Baille, anc. nég., St-Nicolas, 27.
Baillot, cap. r., f. St-Pierre, 162.
Bailly, anc. not., Stanislas, 21.
Balbâtre-Verniory, rue des Dominicains, 46.
Balthazard, cap. r., Dominic., 39.
Bangofski, a. nég., Bailly, 9.
Baptiste, cap. ret., St-Georges, 6.
Barberot, rent., pl. de Grève, 7.
Barbey, rent., Ste-Catherine, 5.
Barbolin, sous-intendant en ret., pl. de la Carrière, 24.
Barbier fils, a. nég., rue de la Poissonnerie, 14.
Barbier, rentier, Carmes, 7.
Bastien, propr. Montesquieu, 19.
Bathelot, rentier, St-Nicolas, 39.
Bazin, anc. prof., Maréchaux, 37.
Beau, ret., Gr.-Rue (V.-V), 35.
Beauchamps (de), r., Carmes, 24.
Beaufort (de), Haut-Bourgeois, 6.
Beauminy (de), rent., St-Dizier, 40.
Beaupré fils, rent., f. Stanislas, 2.
Bécus, anc. not., St-Dizier, 137.
Belleville, a. nég., pl. Stanislas, 1.

MM.

Benaville (A. de), Loups, 12.
Bénit, doct. en méd., Stanislas, 49.
Benoit père, propr., Poissonn., 21.
Berment, cap. r., Poissonnerie, 13.
Bernard, a. nég., Boudonville, 25.
Bert, anc. arp. fore., pl. d'Al., 4.
Bert fils, rent., pl. d'Alliance, 4.
Bertrand, a. avoué, 4 Eglises, 65.
Bertrand, a. nég. St-Georges, 83.
Bertrand, rent., Montesquieu, 4.
Beurnier, cap. ret., Champs, 9.
Binger, anc. not., Source, 4.
Bizalion, chef de bataillon retraité, Pépinière, 15.
Bizemont (de), rent., Girardet, 8.
Blachier, chef d'esc. ret., Stanislas, 57.
Blaise-Finot, a. nég., Stanislas, 9.
Blaisse, a. nég.. Pont-d'Essey, 49.
Blanc, a. nég., St-Georges, 47.
Blancheur, anc. not., Hache, 9.
Blondel, cours Léopold, 25.
Blondin, fils, pl. d'Alliance, 2.
Boiselle, anc. vér., Maréchaux, 37.
Bonfils, a. nég., Montesquieu, 1.
Bonvié, rent., pl. d'Alliance, 8.
Boppe, anc. officier, à Boudonville, 23.
Boppe (Jules), Quatre-Eglises, 4.
Boppe-Hermite, propr., r. de Boudonville, 27.
Boppe, rent., Ponts, 25.
Bossu, administrateur des salines de Dieuze, Tiercelins, 5.
Botta, anc. nég., Constitution, 9.
Botta, anc. nég., St-Dizier, 133.
Bouillet (de), artiste, Hache, 48.
Boullet, cap. ret., f. St-Georges, 23.
Bourcier (de), p. de la Carrière, 49.

Bourgeois, cap. ret., Alliance, 6.
Bourgon père, p. de la Carrière, 3.
Bourgon (Jules), St-Dizier, 24.
Bourgon(Léonce),pl.de laCarrr.,3.
Boursier de Monthureux (comte Eug.), St-Pierre, 6.
Boutrel, rent., f. St-Pierre, 101.
Bouvier (de), r., pl. de la Carr., 28.
Briaude dit Lamarche, rentier, St-Georgee, 49.
Brice, command. ret., Ponts, 8
Brouillon, a. neg., Dominic., 14.
Bureau, rent., Ste-Catherine, 21.
Burtin, rent., St-Dizier, 119.
Butte, propr., Thiercelins, 15.
Cabasse, rent., f. St-Jean, 2.
Cabocel, anc. nég., Stanislas, 46.
Cahart, rentier, Stanislas, 82.
Caillard, of. ret., f. St-Pierre, 134.
Caron, chef d'esc. ret., Ste-Catherine, 41.
Carré (abbé), précepteur, route de Metz, 11.
Carré, rent., f. St-Pierre, 159.
Cartaux, rentier, Poissonnerie, 9.
Cartry,- père, propr., Côte des Chanoines, 10.
Cauyette, rent., Grande-Rue (V.-V.), 60.
Cavaly, cap. ret., p. r. Pichon, 10.
Caye, anc. nég., St-Georges, 9.
Cerf-Lajeunesse,prop.,Hache, 64.
Cézard, armateur, Girardet, 4.
Cézard fils, rentier, Manége, 1.
Chappé, Stanislas, 52.
Champouillon, cap. ret., Pépin., 4.
Chardard, anc. nég., p. rue des Carmes, 13.
Chardin, anc. not., Stanislas, 80.
Chardin, rentier, Monnaie, 6.
Charon, anc. not., Carrière, 41.
Charon (Emile) fils, Carrière, 41.
Charon (Eug.), rent., Carrière, 21.
Charpillet, rent., St-Michel, 25.
Chatel, anc. insp., Tiercelins, 24.
Chasseriaux, rent., tr. Stan., 24.
Chauvel (de), anc. contrôl., faub. des Trois-Maisons, 20.
Chenu, prop., Alliance, 21,
Chopinet, maj. ret., pl. de la Carrière, 24.
Christ, cap. ret., Ste-Anne, 2.
Claude, anc. bij., Jardiniers, 10.
Claude, anc. pharm, Ponts, 57.
Claude-Elie, a. nég., St-Dizier, 18.
Clément, chirurg. maj. ret., cours Léopold, 19.
Clément, anc. cond. des ponts et chaussées, Constitution, 9.
Clémeur, a. avoué, 4 Eglises, 87.
Clerc, a. dir. de la poste, à Boudonv.
Clerc, a. phar., Imp. du Lycée, 2.
Cléret, rent., pl. de la Carr. 34.
Collenot père, rent., Michottes, 11.
Conseil, chir. maj. ret., Gr.-Rue (V.-V.), 8.
Cornet, anc. dir. des cont. dir., Ste-Catherine, 7.
Corard des Essarts, anc. offic., place Lafayette, 15.
Courtois, rent., Cours Léopold. 8.
Courtois, prop., Ponts, 80.
Crapier, rent., Carmes.
Crespot, cap. ret., Stanislas, 38.
Cressoles (de), rent., Callot, 8.
Croizier, rent., Constitution, 9.
Cunisset, prop. St-Dizier, 92.
Cunisset, syndic, St-Georges, 83.
Damalix, vétérin. ret., Ponts, 17.
Dard, anc. imp., Carmes, 22.
Dauvé, anc. avoué, 4 Eglises, 53.
Del, chef d'esc. r., cours Léop., 32.
Delange aîné, rent, pl. de la Carrière, 33.
Delange j., rent., Monnaie, 2 bis.
Delcominète, a. nég., St-Diz., 99.
Demange, chef d'esc. retr., pl. de Grève, 8.
Denys, anc. not., St-Jean, 8.
Deranton, garde à chev., Jardiniers, 14.
Dérivaux, chef d'esc. retr., place Lafayette, 12.

Dérivaux, rent., pl. Dombasle, 45.
Desbuissons, anc. archit., Primatiale, 30.
Desbuissons, a. not., Primat., 30.
Desfossés, père, rent., Callot, 13.
Desfossés, anc. chef de div. à la préf., Pont-Mouja, 3.
Desrivages, a. nég., St-Diz., 69.
Digot (A), Tiercelins, 30.
Digot, aîné, propr., Ponts, 48.
Digot, rent., Ponts, 76.
Dietz, banquier, Monnaie, 4.
Dolard de Myon, prop., Mably, 7.
Domergue, rent., Cimetière, 44.
Donequer de T'serroeloffs, cours Léopold, 18.
Drouot, a. phar., f. St-Jean, 20.
Drouot, député, Ponts, 8.
Drouot de St-Mard, Poisson., 2.
Drouville, prop., St-Dizier, 138.
Drouville, rent., f. St-Pierre, 130.
Dubois, propr., Pépinière, 1.
Dubois, propr., St-Julien, 39.
Dubois, cap. ret., St-Georges, 79.
Dufour, cap. ret., du Cimetière, 16.
Dumaire, anc. not., Pépinière, 42.
Dumont, cult. pr., Champ-le-Bœuf.
Duparge, anc. not., 4 Eglises, 4.
Dupré, chef de batt. r., pl. Stan., 2.
Duroselle, a. prés., pl. Dames, 14.
Elie, père, a. nég., St-Diz., 121.
Elie-Baille, père, nég., Drouot, 4.
Elie-Baille, fils, nég., Drouot, 4.
Engellen, cap. ret., de Metz, 44.
Ernest, cap. ret., f. St-Jean, 8.
Escallier, rent., 4 Eglises, 12.
Estribaut, cap. ret., Stanislas, 15.
Fabert, rent., St-Dizier, 29.
Fabry, anc. not., hôtel de France.
Falkener (de), rent., Sapin, 1.
Faugie, anc. nég., Pichon, 3.
Fauvel, cap. ret., St-Dizier, 140.
Favre, rentier, Chemin-Blanc, 12.
Febvrel, rent., Haebe 4.
Fériet (de), anc. off., Bailly, 7.
Ferry, anc. not., St-Dizier, 142.
Ferry (Eug.), pr., St-Georges, 26.
Finot, anc. nég., Stanislas, 1.
Floquet, rent.. Ste-Catherine. 11.
Fontenelle (de), rent., Primat., 24.
Fossé, rent., 4 Eglises, 6.
Foulon de Douay, général ret., Haut-Bourgeois, 29.
Fraigeville (de), rent., Haut-Bourgeois, 4.
Franck, rent., imp. du Lycée, 1.
Franck, a. pharm., Ponts. 8.
Frawemberg (de), rent., Mich., 11.
Fromental, cap. ret., petite rue St-Pierre, 12.
Gabriel-Mourquin, rentier, Saint-Dizier, 106.
Galliard, propr., Girardet, 6.
Garrigues, adj. ret., Stanislas 18.
Gauvain (Charles de), rentier, Grande-Rue Ville-Vieille, 17.
Gellenoncourt (de), avocat, pl. de la Carrière, 33.
Gény, rent., pl. des Dames, 17.
Georges, rent., Ht-Bourgeois, 27.
Georgé, rent., pl. Lafayette, 15.
Georgin, rent., pl. de la Car., 31.
Gérard, cap. ret., pl. Car., 15.
Gérard, chef de bat. ret., faub. St-Pierre, 36.
Gérard, rentier, Malzéville, 34.
Gérardin, anc. fab., faub. Saint-Pierre, 160.
Gérardin, cap. ret., aux Gr.-Moul.
Gérardin-Hermite, de la Salp., 4.
Germain, cap. ret. des Ponts, 25.
Germain, rent., Monnaie 4.
Girard, lieut-col. ret., St-Jean, 5.
Gisancourt (de), of. ret., St-Nicolas, 7.
Glaudel, anc. not., c. Léop., 38.
Goguillot, cap. ret., Carrière, 21.
Gondrecourt (de), rentier, cours Léopold, 6.
Gonneville (de), rent., St-Pierre, 5.
Gonneville (le col. de), Carrière, 8.
Gorman, pr., Ht-Bourgeois, 27.
Gossel, anc. nég., St-Dizier, 12.
Goudchaux, anc. banq., Hache, 53.

Gougenheim, a. nég., Carmes, 42.
Goussaincourt (de), St-Michel, 22.
Gouy, pl. d'Alliance, 6.
Grandgeorge, nég., pl. Dames, 14.
Grandidier, cap. ret., Prairie, 3,
Gresset, anc. nég., Dominic., 25.
Grillot, cap. ret., Crosne, 3.
Guérin, père, a. not., Carmes, 44.
Guérin, fils, ancien notaire, Ste-Catherine, 5.
Guerrier de Dumast, propriétaire, pl. de la Carrière, 38.
Guibal, ancien juge de paix, Mazagran, 1.
Guyon (de), pl. de la Carrière, 18.
Gustave-Mayer, Saurupt, 1.
Guyot de St-Remy, com. d'enreg., Poissonnerie, 38.
Habrant, anc. nég., St-Dizier, 9.
Haldat (de), fils, St-Michel, 20.
Hainglaise, anc. not., Stanisl., 57.
Halle-Eloy (d'), anc. avoué, Ste-Catherine, 41.
Hanault, of. ret., c. Léopold, 19.
Harlaut, rent., Dominicains, 5.
Harmant, maître de forges, pl. Dames, 16.
Hausen (d'), prop., pl. d'All., 15.
Hennezel (A. d'), rent., Loups, 1.
Hennezel (Ch.d'), prop., St-Pierre.
Henriet, anc. nég., Lavoir Saint-Jean, 7.
Henry, anc. insp., Ste-Cath., 16.
Henry, anc. not., Montesquieu, 18.
Hermite, anc. nég., Montet, 49.
Herpers, cap. ret., Hospice, 67.
Hilbert, prop., Dominicains, 29.
Hoffmann, col. ret., Poissonn., 26.
Houbre, prop., f. St-Pierre, 164.
Houillon, cap. ret., Poissonn., 20.
Huron, insp. des postes, ret., de Metz, 29.
Husson, ancien tourneur, faub. Stanislas, 44.
Husson, prop,, f. St-Pierre, 67.
Jacquet, prop., Chanoines, 2.
Jambois, anc. chef de division à la Préfecture, St-Nicolas, 37.
Jambois, rentier, St-Joseph, 39.
Jeandin (de), anc. négociant, Montesquieu, 16.
Jeannequin, prop, St-Nicolas, 29.
Jeandel, Stanislas, 35.
Julliac père, anc. nég., Mich., 4.
Julien, cap. ret., pl. Carrière, 28.
Jouard (de), rec. des dom. ret., cours Léopold, 18.
Joybert (de), prop., Constitution, 3.
Kaeuffer, homme de lettres, Alliance, 11 bis.
Kagnius, prop., Nabécor, 10.
Knœrtzer dit Martin, rentier, Ponts, 74.
Lachasse, anc. not., Stanislas, 78.
Lachasse, col. ret., H.-Bourg. 17.
Lachasse, rent., Visitation, 14.
Lacoste (de), prop., pl. St-Epvre, 1.
Lacour, ancien orfèvre, f. Saint-Pierre, 154.
Lafrance, rent., c. Léopold, 14.
Lajeunesse fils, rent., Carmes, 38.
Lajeunesse père, pr., Carmes, 38.
Lalire, anc. off, Bailly, 8.
Lallemand, rent., Dames, 14.
Lallemand de Mont, anc. officier, Alliance, 15.
Lallemand de Mont père, rentier, rue Girardet, 1.
Lallemand, a. nég., St-Jean, 39.
Lallement (Ch.), rent., c. Léopold, 34.
Lalliaut, ancien rec. d'enregistr., Poissonnerie, 4.
Lambert, cont. ret., p. rue des Carmes, 1.
Lamiraux, rent., t. Stanislas, 19.
Lamoureux, anc. nég., Mich., 2.
Lamoureux, rentier, trottoir Stanislas, 28.
Lancelot, chef d'escadron retraité, Montesquieu, 19.
Landre (de), rent., Source, 35.

Landreville (de), rent., c. Léop. 8.
Landreville (de), rent , Stanis., 31.
Landrian du Montet (René), pr., St-Dizier, 21.
Lapoulle, nég., St-Nicolas, 30.
Larcher, cap. ret., de l'Etang, 2.
Larcher, anc. nég., St-Diz., 92.
Larcher, chef d'esc. en retraite, rue de l'Opéra, 5.
Larguillon, a. nég., P.-d'Essey, 41.
Larivière, rent., f. St-Jean, 6.
Larose, anc. nég., Dominic , 18.
Lartigue, anc. nég., Metz, 54.
Lasalle (de), ch. d'es. ret., Sapin, 3.
Latourette, Pépinière, 37.
Lebègue, pr., pl. Stanislas, 1.
Lebègue de Girmont, r., Sapin, 29.
Leclerc, anc. not., Carmes, 44.
Lécolier, anc. nég., P.-Mouja, 21.
Lecomte, rent., Hospice, 7.
Lecomte fils, rent., Stanislas, 43.
Leféburе, cap. ret., pl. St-Jean, 49.
Lelièvre, anc. gref., Ste-Cath., 16.
Lemachois, du Point-du-Jour, 9.
Lemarquis, anc. magistrat, Saint-Georges, 79.
Lemoine, chef de bataillon ret., Crosne, 11.
Lenthéric, cap ret., S.-Cath., 39.
Lepaige, rent., de la Source, 37.
Lepère, rent., c. Léopold, 28.
Lépinau (de), popr., Alliance, 4.
Lepoitevin, Source, 5.
Lesaing, trot. Stanislas, 18.
Lévy (Pierre), rent., Carmes, 36.
Lévylier (Eug.), Dominicains, 42.
Lévylier (Joseph), Mably, 9.
Lévylier (Prosper), anc. officier, Tiercelins, 17.
Lévylier (Salm.), Dominicains, 44.
Lezay de Marnézia (marquis de), pl. St-Georges, 95.
Liffort, prop , pl. des Dames, 8.
Lombard, anc. avoué, Constit., 9.
Madelin (Jules), rent., Stanis., 49.
Magnienville (de), pl. Carrière, 33.
Magnier, rent., Ste-Catherine, 5.
Maguin, rent., Stanislas, 36.
Mahuet (de), rent., Poissonn., 38.
Maisonneuve (H. de), anc. insp. des forêts, pl. Stanislas, 12.
Marchal, cap. ret., St-Diz., 144.
Marchal, anc. not., St-Michel, 23.
Marchal fils, St-Michel, 23.
Marchal-Butte, avoc., St-Nic., 22.
Marchis (de), rent., St-Dizier, 14.
Marcot, Grande-Rue Ville-V., 13.
Mardigny (de), rent., Monnaie, 4.
Marnézia (de), pl. St-Georges, 95.
Martenet, chirurgien major retraité, Constitution, 15.
Martin Dugarre, rec., Salpét., 2.
Marx-Picard, a. nég., St-Diz., 32.
Massiet, col. en ret., d'Allian., 11.
Masson, a. nég., St-Pierre, 92.
Masson, cap. ret., c. Léop., 22.
Masson, cap. ret., Metz, 52.
Masson, insp. des forêts retraité, Stanislas, 49.
Mathieu, rentier, Hache, 31.
Mathieu-Pernet, anc. négociant, St-Dizier, 117.
May, anc. nég., pl d'Alliance, 7.
Metz-Noblat (de), avocat, rue de la Constitution, 1 bis.
Michaux, rentier, Vénerie, 9.
Michel, anc. not., St-Dizier, 12.
Michelin, père, St-Dizier, 117.
Millot, anc. not., Carmes, 9.
Millot, propr., f. St-Pierre, 91.
Miscaut (de), pl. de la Carrière, 27.
Moineville, a. greff., Dominic., 14.
Moisson, rentier, à Boudonville.
Monnier, prop., 4 Eglises, 42.
Montauban, chef de bataillon ret., Dominicains, 14.
Montet (du), cap. r., H.-Bourg. 21.
Montangon (de), c. Léop., 27.
Moreau, vétérinaire retraité, Visitation, 10 bis.
Morand père, rent., Stanislas, 82.
Montarby (de), major au 5e chasseurs, Callot, 8.
Montureux (comte de), St-P., 6.

Morhange, rent., trottoirs Stanislas, 22.
Mortet, officier comptable ret., Boudonville, 6.
Morville (de), prop., Girardet, 10.
Mougenot, a. nég., St-Dizier, 9.
Montigny, cap. ret., pl. S-Epvre, 5.
Munier, propr., Drouot, 3.
Munier, recev. ret., Carrière, 49.
Nanot, propr., G.-R. (V.-V.), 13.
Nicolas, cap. ret., St-Diz., 117.
Noirel, propr., Primatiale, 16.
Noisette, anc. nég., St-Diz., 83.
Noël-Noël, a. nég., Amerval, 6.
Olry, a. nég., Montesquieu, 18.
Ory, rentier, Ste-Anne, 1.
Otteinheimer fils, Tiercelins, 42.
Papert, cap. retr., f. Stanislas, 4.
Paquet, prop., Boudonville, 33.
Pariset, anc. not., Carrière, 23.
Pariset, rent., d'Alliance, 9.
Parisot, avocat, Carmes 44.
Parisot, cap. retr., Carmes, 9.
Pays, rent, Lafayette, 5.
Peiffer, prop., St-Dizier, 135.
Pelet de Bonneville, pl. Cathéd., 36.
Pene, d. méd., Côte de Toul, 8.
Perquin-Manwuisse, ancien, nég., Montet, 76.
Perrin, avocat, Pépinière, 14.
Perrin, caiss., Montesquieu, 11.
Perrin, col. ret., c. Léopold, 19.
Perrot, père, Pont-Mouja, 30.
Perrot (Alex.), c. Léopold, 17.
Perrotey, rent., Montesquieu, 16.
Perruy, rent., Drouot, 5.
Petit, anc. cons. des hyp., cours Léopold, 19.
Petitjean, anc. not., Salpétrière, 2.
Picard, prop., Montet, 5.
Pierre, f. Stanislas, 26.
Pierson, offi. r., Poissonnerie, 13.
Pierson (de Villers), Visitation, 1.
Pillement, ch.-maj., Amerval, 6.
Pinat, anc. ch. de div. à la préf., Haut-Bourgeois, 31.
Pitat, cap. retr., Stanislas, 16.
Poincarré, a. pharm., St-Pierre, 2.
Poirel, anc. avoué, 4 Eglises, 52.
Poirel, cap. ret., Carmes, 40.
Poirson, avocat, f. St-Pierre, 21.
Pons, cap. ret., Grève, 22.
Pont de Romémont (du), rentier, Carmes, 24.
Porentru, rent., 4 Eglises, 40.
Pouget, chef d'esc. ret., à Boudonville.
Praneuf (Arnaud de), rent., cours Léopold, 7.
Prel (du), impasse du canal, 7.
Prez (de), Callot, 8.
Preusse, cap. ret., Champs, 1.
Prouvé, prop., f. Ste-Catherine, 5.
Provensal, rent., Léopold, 9.
Quintard, propr., St-Michel, 30.
Quintard, ancien sous-préfet, f. St-Georges, 1.
Raigecourt (marq. de), propr., pl. S.-Georges, 78.
Ramat, rent., cours Léopold, 24.
Rebstock, anc. nég., Hache, 2.
Regnault, col. ret., St-Dizier, 98.
Régnier, ex-dir. des contr., pl. des Dames, 18.
Reinhartz, chef d'esc. ret.; Constitution, 11.
Reitz, a. hôt., f. St-Georges, 23.
Remy, anc. nég., St-Nicolas, 18.
Renard, anc. gref., St-Dizier, 142.
Renauld, contrôleur des contr., ret., Ste-Catherine, 19.
Richard, cap. ret., Carrière, 31.
Riette, cap. ret., G.-R. V.-V., 76.
Riocourt (de), rent., Carrière, 38.
Riondelet, rent., c. Léopold, 12.
Ris, vétér. ret., imp. du Lycée, 2.
Robert, anc. bij., St-Nicolas, 31.
Robert, int. en ret., f. St-Pierre, 65.
Robert, rent., pl. de la Carrière, 37.
Rojweski, offi. polon., 4 Egl., 49.
Rolland de Malleloy, rent., Monnaie, 4.
Rollot, nég., pl. de la Carrière, 17.
Rollot, propr., pl. du Marché, 22.

Rondot-St-Cyr, pr., Montesquieu, 21.
Roquefeuil (de), rent., de la Pépinière, 42.
Roquefeuil (Vte de), Carrière, 12.
Rosa de Mandre, col. ret., Hosp., 9.
Rosselange (de), rent., Cours Léopold, 15.
Roussel, anc. nég., de l'Hopital St-Julien, 10.
Rozier, empl. ret., C. Léopold, 18.
Roxard de la Salle (Ludovic), rentier, cours Léopold, 40.
Sabatier, ch. d'esc. ret., Carm., 33.
Saladin (Baron), Carmes, 26.
Saint-Clet Marin, rent., faub. St-Georges, 5 bis.
Saint-Florent (Domergue de), Ste-Catherine, 27.
Saint-Germain (comte de), Haut-Bourgeois, 18.
Saint-Joire, rent., St-Dizier, 25.
Saint-Mars (le général du Poilloüe de), du Sapin, 9.
Saint-Vincent (de), Pichon, 4.
Savoye, propr., Stanislas, 80.
Schippel, avocat, c. Léopold, 14.
Schoen, cap. retr., St-Diz., 104.
Scitivaux (de) fils, Manége, 5.
Séligmann, rent., Carmes, 36.
Serra, chef d'esc., St-Michel, 22.
Simonin, anc. phar., Dominic., 8.
Simonet, anc, nég., Nabécor, 9.
Simoutre, prop., St-Dizier, 142.
Sommeillier, anc. nég., Pichon, 7.
Sommeillier-Carré, anc. nég, f. St-Pierre, 159.
Sonrel, propr., f. St-Pierre, 45.
Spire, rent., St-Nicolas, 31.
Steinbrenner, chef de bat. retr., Calot, 13.
Stiller, chef de bat. ret., Source, 5.
Stiller. S., propr., St-Nicolas, 31.
Suard, a. pharm., de la Pépin., 22.
Sucy d'Auteuil (de), offic. sup. ret., Monnaie, 2.
Suisse, rent., cours Léopold, 15.
Susleau de Malleroy, p. de Grève, 11.
Taillasson (de) f. St-Georges, 1.
Tardieu, rent., Stanislas, 38.
Thiébaut de Mombois, cap. retr., Quatre-Eglises, 91.
Thiébert, arch. ret., Ponts, 23.
Thierry, anc. not., imp. Lycée, 9.
Thierry-Solet, Quatre-Eglises, 54.
Thiriet-Gloxin, a. nég., Tierc., 5.
Thiriot, anc. not., St-Georges, 59.
Tholler, com. ret., c. Léopold, 11.
Thomas, anc. hor., Dominic., 79.
Thomas-Rampont, rentier, Dominicains, 28.
Thomassin, rent., St-Dizier, 144.
Thomy, rentier, pl. Stanislas, 5.
Thouvenel, rent., c. Léopold, 37.
Thouvenin, a. nég., St-Dizier, 1.
Thouvenin, cap., ret., St-Diz., 93.
Tonnoy (de), St-Michel, 24.
Torio, anc. dentiste, Sainte-Catherine, 23.
Tourtel, prop., 4 Eglises, 87.
Travailleur, rent., f. St-Pierre, 45.
Trottot, Pet.-Rue St-Pierre, 27.
Trousset, rec. des dom. ret., rue de l'Hospice, 42.
Turck (Ch.), Chemin de fer, 10.
Ubexy (d') rent., c. Léopold, 18.
Urion, rent., pl. de Grève, 11 bis.
Valdenaire, rent., pl. Dames, 19.
Vandale (de), prop., d'Alliance, 10.
Vandernoot, com. ret., Stan., 19.
Vanson, rent, fg St-Pierre, 21.
Vasset, cap. ret., Stanislas, 40.
Vaugiraud (marquis de), propr., rue de l'Hôpital St-Julien, 1.
Vautrin, ancien juge de paix, Montesquieu, 19.
Vautrin, prop., Girardet, 4.
Vichard, rent., H.-Bourg., 10.
Vieille, cap., ret., r. de Metz, 81.
Villate (comte), St-Michel, 26.
Viller, prop., Stanislas, 51.
Villevieille (marq. de), St-Pierre, 17.

Vincent, pharm. maj. ret., Saint-Nicolas, 9.
Vincent-Noël, rent., Stanisl., 98.
Viry, anc. fab., St-Dizier, 71.
Voirin père, f. St-Jean, 32.
Vuillaume, anc. nég., Carr., 17.
Vuillaume, anc. chef de bur. à la Préfecture, rue de Metz, 5.
Warren (de), rent., H.-Bourg., 6.
Wehrle, anc. nég., Chanoines, 1.
Winandy père, rent., Ponts, 31.
Winter, chir. maj. retr., Pont-Mouja, 5 bis.
Wolff, cap. ret., pl. de Grève, 1.
Wolff (Nathan), rent., St-Diz., 116.
Zamowsky, représentant de commerce, faubourg St-Pierre, 5.
Xardel. a. avoué, Carrière, 27.
Zéder, rent. f. des 3 Maisons, 23.
Zuffi, cap. ret., Monnaie, 5.

MESDAMES,

Adam, Tiercelins, 34.
Adelsværd, à Boudonville.
Albert (d'), St-Dizier, 98.
Alexandre, Dominicains, 42.
Argens (d'), Michottes, 11.
Avet, Ponts, 28.
Avocourt (d'), Carrière, 16.
Bailly, Stanislas, 66.
Balbâtre aîné, Stanislas, 58.
Barbier-Régnier, pl. Dames, 18.
Bastide, Dominicains, 14.
Baudot (de), des Jardiniers, 6.
Béchet, Stanislas, 34.
Bénaville (de), place de Grève, 4.
Boileau, Primatiale, 30.
Bonjean, Michottes, 2.
Borne, Girardet, 2.
Boroger (de), Carmes, 31.
Bouchon, place de la Carrière, 22.
Bour, faub. Saint-Pierre, 65.
Bourion, c. Léopold, 21.
Brouillon, Dominicains, 14.
Brunet (comtesse de), Constitution, 9.
Caumont (de) pl. de Grève, 3.
Champion, place Carrière, 28.
Chardin (de), St-Dizier, 51.
Charon, place Carrière, 21.
Chassigny, de Grève, 30.
Chaudron, Girardet, 2.
Chavernac, Ste-Catherine, 5.
Chevilly, c. Léopold, 24.
Claude-Bonfils, St-Dizier, 22.
Cléret, pl. de la Carrière, 34.
Clévert, Saint-Dizier, 135.
Cochin, pl. des Dames, 17.
Collinet de la Salle, Hache, 12.
Corbigny (de), Dominicains, 20.
Costé, Monnaie, 4.
Courand, Constitution, 5.
Curien, St-Michel, 22.
Curmieux (de), place Stanislas, 2.
Dalsace, Hache, 33.
Daulnoy, Ruisseau, 4.
Demange, Hache, 10.
Dérivaux, pl. Carrière, 21.
Didion, Carrière, 47.
Diettmann, pl. de la Carrière, 17.
Doffémont, Poissonnerie, 26.
Domergue, Michottes, 11.
Drague, cours Léopold, 3.
Duchatel, Stanislas, 46.
Escallier mère, 4 Eglises, 12.
Fabvier, pl. de la Carrière, 20.
Favier-Gervais, Ste-Catherine, 3.
Felix, Stanislas, 78.
Florentin, pl. de la Carrière, 49.
Florian (de), Poissonnerie, 34.
Foblant (de), Manége, 13.
Fournier, de l'Hospice, 44.
Frècheville, Haut-Bourgeois, 4.
Ganèt, Pépinière, 1.
Gagnion, f. St-Pierre, 65.
Gérardin, St-Dizier, 121.
Gény, Dominicains, 40.
Georgel, rue Stanislas, 34.
Gérard-Granville, pl. de Grève, 1.
Gomien, St-Dizier, 51.
Gondrecourt (de), c. Léop., 6.
Gonneville (de), de la Carrière, 8.
Gormann, place de la Carrière, 26.
Grouchy, pl. d'Alliance, 4.

Gouy, pl. d'Alliance, 6.
Grandjean, de Réméréville, Stanislas, 46.
Grenet, f. St-Pierre, 57.
Guichard, cours Léopold, 35.
Guibal, St-Dizier, 85 bis.
Gusse, Gr.-R. V.-V., 43.
Haldat (de), St-Michel, 20.
Harmand, pl. de Grève, 9.
Hanriot, Salpétrière, 8.
Hocquet, c. Léopold, 8.
H. d'Hofflize, H.-Bourgeois, 27.
Hofflize-Rurange (d'), St-Diz., 19.
Hulot, Stanislas, 62.
Houx (du) de Goret, Girardet, 8.
Jaquiné, pl. de la Carrière, 10.
Jorant, Carmes, 35.
Kirchberg (de), mère, pl. Saint-Georges, 95.
Kirchberg (de), jeune, pl. Saint-Georges, 95.
Lalance (de), pl. Stanislas, 2.
Lang, Monnaie, 4.
Lasnier, mère, f. St-Pierre, 47.
Laurens, Pépinière, 37.
Laurette, Jardiniers, 6.
Lebœuf, Carmes, 29.
Leclerc-Pays, Raugraff, 15.
Lefebvre, St-Michel, 18.
Ledùchat, c. Léopold, 3.
Legris, Dominicains, 26.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Lepère, c. Lépold, 28.
Leseure, c. Léopold, 18.
Lévylier (Lambert), Dominic., 44.
Lévysthal, Monnaie, 4.
Lignéville (de), c. Léopold, 8.
Lombardière (de la), du Pont-Mouja, 30.
Lombillon (de), pl. Carrière, 26.
Lotz, St-Dizier, 50.
Ludre (comtesse de), Lafayette, 2.
Ludre (de), Haut-Bourgeois, 16.
Maire, Stanislas, 78.
Maix, pl. de la Carrière, 35.
Mandel, pl. de la Carrière, 39.
Marin, f. St-Jean, 7.
Martz, Montet.
Massu, Constitution, 1.
Mathieu, Carmes, 9.
Meaume, St-Dizier, 1.
Mengin, Quatre-Eglises, 65.
Mercy (de), pl. de Grève, 11 bis.
Messine, Primatiale, 30.
Metz-Klopstein (de), Monnaie, 2.
Michel, r. des Dames, 4.
Mirabeau (de), Carrière, 8.
Montet (du), Lafayette, 2.
Mougenot mère, hôp. St-Julien, 10.
Noël, Salpétrière, 6.
Olry de Rheinval, Bailly, 3.
Othenin, c. Léopold, 21.
Pagnot, Pépinière, 31.
Passoncourt (de), Bellevue.
Paulet, mère, 4 Eglises, 38.
Picard, Drouot, 5.
Pichon, Source, 37.
Pierret, Salpétrière, 8.
Piquant, pl. de la Carrière, 21.
Pitt, Ponts, 30.
Pognion, pl. de la Carrière, 35.
Poirson, rent , f. St-Pierre, 21.
Pommery (de), rent., Monnaie, 2.
Posson (de), St-Pierre, 19.
Provensal, mère, c. Léopold, 19.
Quillard, Carmes, 9.
Raulecourt (Charles de), Haut-Bourgeois, 29.
Rayaux (des), Poissonnerie, 34.
Reinhartz, St-Michel, 25.
Révillon, Dominicains, 20.
Ricard, c. Léopold, 24.
Robert de Champal, Alliance, 8.
Bobin, Hôp. St-Julien, 10.
Roguier (de), St-Pierre, 19.
Rollin, Ponts, 48.
Rosières (de), mère, Jardins, 11.
Rutant (de), pl. de la Carrière, 49.
Saint-Ouen (de), Poissonnerie, 34.
Saint-Simon (de), pl. Dames, 11.
Sansonetti (de), c. Léopold, 18.
Saulge, d'Amerval, 10.
Séligmann, Dominicains, 48.
Serrières, Carmes, 29.

Souty, pl. de Grève, 7.
Thierry de Rembau, petite rue d'Alliance, 1.
Thumery (de), Haut-Bourgeois, 31.
Trobriant (de), pl. Stanislas, 2.
Toussaint (de), Dominicains, 10.
Trenel, St-Nicolas, 27.
Valmale (de), Michottes, 11.
Valentin-Rey, pl. de Grève, 4.
Vaudechamps (de), Source, 35.
Vaugiraud (de), Hôp. St-Julien, 7.
Vaultrin (conseiller), pl. St-Jean, 45.
Vautrin, Grande-Rue V.-V., 62.
Viallet des Liannes, pl. St-Georges, 95.
Villard, pl. de Grève, 4.
Villatte, St-Michel, 24.
Villemotte (de), Alliance, 8.
Vincent (baronne de), Alliance, 5.
Voïard (E.), Montesquieu, 9.
Welche, pl. de la Carrière, 30
Wolff, St-Dizier, 116.
Zincourt (de), Source, 10.

MESDEMOISELLES,

Aubert, St-Dizier, 25.
Berment, Haut-Bourgeois, 10.
Bonne (de), Constitution, 9.
Braux, Carmes, 30.
Cappe (de), pl. d'Alliance, 6.
Chatel, Tiercelins, 26.
Chevilly (de), c. Léopold, 2.
Collenot, Constitution, 5.
Contenot (de), pl. de la Carrière, 21.
Courville (de), pl. de la Carrière, 14.
Denizot de Thiriet, c. Léop., 25.
Desmarets, p. r. des Carmes, 1.
Dufour, St-Dizier, 20.
Fériet (de), St-Georges, 95.
Fischer, Faïencerie, 15.
Fromental (E.), anc. maîtresse de pension, f. St-Pierre, 47.
Fromental (Z. et A.), Nabécor, 7.
Gasser, Dominicains, 21.
Gironde, Stanislas, 38.
Gœury, des Ponts, 60.
Gœury, f. St-Pierre, 91.
Gondrecourt (de), c. Léopold, 6.
Goutt, Haut-Bourgois, 11.
Guerre de ste Odille, Carrière, 21.
Hallé, Constitution, 1 bis.
Hanriot, Ponts, 31.
Henrion-Bertier, St-Georges, 13.
Lacretelle, f. St-Jean, 20.
Laflize, St-Pierre, 5.
Lamothe (de), Carrière, 39.
Lamoureux, Montesquieu, 15.
Laroche, Hache, 32.
Leseure, 4 Eglises, 12.
Leseure, St-Dizier, 42.
Maggiolo, f. St-Pierre, 93.
Marin, r. d'Alliance, 4.
Mauvais, St-Dizier, 83.
Micard, Grève, 15.
Michel, Ponts, 46.
Michel, Ste-Catherine, 35.
Montauban (de), Dominicains, 18.
Olivier, Grève, 30.
Pattin, pl. de la Carrière, 14.
Plauss d'Amstel, Drouot, 6.
Roch, St-Georges, 52.
Rolland de Malleloy, d'Alliance, 1.
Rollin, Ponts, 50.
Rosselange (de), Bailly, 8.
Rouot (de), Monnaie, 2.
Simonin, Grève, 30.
Stockham, Dominicains, 37.
Suisse, c. Léopold, 17.
Thiballier (de), St-Michel, 22.
Vaultrin, pl. d'Alliance, 4.
Villers-Vaudey, H.-Bourgeois, 8.
Vouters, à l'Espérance.
Zaiguélius (de), r. de l'Hôpital-St-Julien, 7.

TABLES.

TABLE DES MATIÈRES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CALENDRIER.	5
CHAPITRE I. — Recherches sur l'ancienne population de la Lorraine.	11
CHAPITRE II. — Une coutume du carnaval en Lorraine.	31
CHAPITRE III. — Inventaire des archives de la Meurthe, 3e partie.	42
CHAPITRE IV. — Statistique météorologique. — Observations météorologiques faites à Nancy en 1856.	67
CHAPITRE V. — Statistique de la vaccine.	71
CHAPITRE VI. — Statistique de la population. — Mouvement de 1856.	74
CHAPITRE VII. — Statistique bibliographique.	75
CHAPITRE VIII. — Statistique nécrologique.	81
CHAPITRE IX. — Election des députés au corps législatif. — Recensement général des votes.	85
CHAPITRE X. — Analyse des travaux du Conseil général.	85

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE.

Administration générale.

Famille Bonaparte, 100.
Maison civile de l'Empereur, 105.
Maison militaire de S. M., 106.
Maison de S. M. l'Impératrice, 107.
Maison de S. A. le Prince Impérial, 107.
Ministères, 107.
Sénat, 108.
Corps législatif, 108.
Conseil d'état, 108.
Maréchaux de France, 108.

Administration du département.

Abattoir public, 297.
Abonnemeut de lecture, 319.
Académie de Nancy, 182.
Académie de Stanislas, 205.
Acclimatation (Société régionale d'), 238.
Accordeurs de pianos, 319.
Adresses de quelques habitants de Nancy, propriétaires, rentiers, anciens magistrats, anciens militaires, etc., etc., 370.
Afficheurs à Nancy, 120, 319.
Affranchissements à la poste, 255.
Agences commerciales (Comp. des), 308.
Agent de change, 319.
Agent général des écoles à Nancy, 198.
Agents de police, 117.
Agents voyers, 220.
Aiguilles (fab. d'), 313.
Allumettes chimiques (fab. d'), 313.
Amidon (fab. d'), 315, 319.
Annexes, 123.
Antiquités (march. d'), 319.
Appareils orthopédiques, 313.
Architecte de la gare de Nancy, 218. — des gares et stations du chemin de fer, 301. — de la ville de Nancy, 119.
Architectes du département, 221.
Archiviste du département, 114.
Arpenteurs, 222.
Arquebusiers, 319.
Artistes peintres, 319.
Asile d'aliénés de Maréville, 274.
Asile des pauvres vieillards, 288. — pour les domestiques allemandes, 287.
Association des artistes musiciens, 295. — des dames de la Providence, 295. — des demoiselles de la Providence, 295.
Assurances contre l'incendie, 297. — contre les faillites, 300. — contre la grêle, 300. — sur la vie, 299. — fluviales, 301. — pour l'entretien et la réparation des toitures, 301.
Attributions du Conseil de Préfecture, 110. — des bureaux de la Préfecture, 111. — de l'archiviste du département, 114.
Aubergistes, 319.
Aumôniers, 178.
Avocats à la cour impériale, 148. — du ressort (V. aux tribunaux).
Avoués près la cour impériale, 150. — près le tribunal de Nancy, 151. — du ressort (V. aux tribunaux.)
Bains à Nancy, 320.

Bandagistes, 320.
Banque de France, succursale de Nancy, 264.
Banquiers, 320.
Bas (fab. de), 320.
Bateaux (constr. de), 320.
Bazar du commerce, 320.
Beffroi (sonnerie du) à Nancy, 301.
Bestiaux (march. de), 320.
Bibliothèque publique, 207. — de l'ordre des avocats, 149.
Bibliothèques cantonales, 179.
Bijoutiers, 320.
Billards (fab. de), 320.
Bimbeloterie et jouets (md de), 320.
Bleu (fab. de), 320.
Blondes (march. de), 320.
Bluteries (fab. de), 320.
Bois à brûler (march. de), 320.
Bois de construction (md de), 320.
Boisseliers, 348.
Boîtes des postes à Nancy, 259.
Boîtes de montres (fab. de), 320.
Bon Pasteur (Monastère du), 288.
Bonneterie (fab. de), 321.
Bouchers, 321.
Bouchons (fab. de), 321.
Boulangers, 321.
Bourreliers, 322.
Boutons de nacre (fab. de), 313.
Brasseries, 313, 322.
Brigades de gendarmerie, 214.
Broderies (fabricants de), 322.
Broderies (dessinateurs en), 325.
Broderies (blanchisseurs de), 326.
Brosses (fab. de), 326.
Brosses (fab. de bois de), 326.
Bureau d'assistance judiciaire près la cour impériale, 148. — près le tribunal de Nancy, 151. — des autres tribunaux du ressort (V. aux tribunaux).
Bureau de bienfaisance de Nancy, 279. — de la garantie, 253.
Bureaux de bienfaisance dans le département, 281.
Bureaux de la Préfecture, 111. — de poste des communes, 7e colonne du tabl., 123. — et employés de la Mairie de Nancy, 119. — de Lunéville, 122.
Cabinet d'histoire naturelle, 208. — d'affaires, 301.
Cafetiers, 326.
Caisse de retraite ou rentes viagères pour la vieillesse, 291.
Caisse d'épargne, 290.
Calicots (fab. de), 327.
Calorifères (fab. de), 327.
Camionnage, 327.
Canal de la Marne au Rhin, 218.
Caoutchouc (art. de), 327.
Carrossiers, 344.
Cartes à jouer (fab. de), 314, 327.
Carton (fab. de), 317, 327.
Cartonniers, 327.
Casquettes (fab. de), 327.
Cercles, 301.
Chaises (fab. de), 348.
Chambre d'agriculture, 228. — du commerce, 227. — des avoués à la cour, 150. — au tribunal de Nancy, 151. — des notaires, 152. — de discipline des huissiers, 152. — syndicale de la fabrique de broderies de Nancy, 227.
Chamoiseurs, 327.
Chandelles (fab. de), 327.
Chanoines du diocèse, 174.
Chapeaux de paille (fab. de), 314, 327.
Chapeliers, 327.
Chapitre de la cathédrale, 174.
Charbon (march. de), 328.
Charcutiers, 328.
Charpentiers, 328.
Charrons, 328.
Chasse (art. de), 349.
Chaudronniers, 328.
Chaussures confectionnées, 328.
Chefs de division à la Préfecture, 111.
Chemin de fer de Paris à Stras-

bourg, 218. — Ligne de Paris à Strasbourg, 301.
Chemins vicinaux (service des), 219.
Chemisiers, 328.
Chevaux (march. de), 329.
Chiffons (march. de), 329.
Chirurgiens à Nancy et dans l'arrondissement, 266. — dans le département, 267.
Chocolat (fab. de), 329.
Circonscriptions électorales, 109.
Cirier, 329.
Clés (fab. de), 314.
Cloutiers, 329.
Coiffeurs, 329.
Colléges communaux dans la Meurthe, 190. — la Meuse, 190. — la Moselle, 191. — les Vosges, 191.
Colleurs de papier, 329.
Comices agricoles, 231.
Comité consultatif des établissements de bienfaisance, 281. — central de vaccine et de médecine cantonale, 271. — d'inspection des établissements *libres d'*instruction, 179. — du musée historique lorrain, 209.
Comités de bienfaisance, 281. — des écoles chrétiennes, 202. — de patronage des salles d'asile, 200.
Commerce, industrie et arts libéraux, dans la ville de Nancy, 319. — dans les communes de l'arrondissement de Nancy, 337. — dans l'arrondissement de Château-Salins, 349. — dans celui de Lunéville, 352. — dans celui de Sarrebourg, 363. — dans celui de Toul, 367.
Commissaire central de police, 117. — Commissaires de police cantonaux, 117.
Commissaires-priseurs de l'arrondissement de Nancy, 152. — du ressort (V. aux tribunaux).
Commissaires-répartiteurs, 119.
Commission administrative des hospices de Nancy, 275. — du département, 278. — de la maison des Orphelines, 277.
Commission départementale des bâtiments civils, 114 — des édifices religieux, 178. — de surveillance de l'asile de Maréville, 274 — de la bibliothèque de Nancy, 207. — de surveillance de l'école normale, 197. — de surveillance des prisons, 172. — de surveillance du dépôt de mendicité, 173. — du cabinet d'histoire naturelle et du jardin botanique de Nancy, 208. — du musée de Nancy, 208. — d'examen pour les aspirantes à la direction des salles d'asiles, 200. — d'examen pour les aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire, 198. — d'inspection du travail des enfants dans les manufactures, 227. — hippiques, 231.
Commissionnaires dans le département, 303. — hors du département, 305. — en marchandises, 329.
Commissions de la Société centrale d'agriculture, 230. — de statistique, 232.
Communes du département, 123.
Composition des chambres de la cour impériale, 148. — du tribunal de Nancy, 151.
Comptoir commercial, 308.
Conditions d'admission des enfants aux salles d'asiles, 198.
Conducteurs des ponts et chaussées, 215. — des canaux et chemins de fer, 218 — du service hydraulique, 217. — du flottage, 219.
Confiseurs, 329.
Conseil académique, 182. — départemental de l'instruction pu-

blique dans la Meurthe, 183. — la Meuse, 183. — la Moselle, 183. — les Vosges, 183. — Conseil de l'OEuvre de la Ste-Enfance, 179. — de l'OEuvre des bibliothèques cantonales, 179. — de préfecture, 110. — des prud'hommes, 153. — général de la Meurthe, 115. — municipal de Baccarat, 121. — municipal de Château-Salins, 121. — municipal de Dieuze, 121. — municipal de Lunéville, 122. — municipal de Nancy, 118. municipal de Phalsbourg, 122. — municipal de Pont-à-Mousson, 120. – municipal de St-Nicolas, 121. — municipal de Sarrebourg, 122. — municipal de Toul, 122. — municipal de Vic, 121.
Conseils d'arrondissements, 115. — de fabrique à Nancy, 179. — d'hygiène publique, 270. — de l'ordre des avocats, 149.
Conservateur des Hypothèques, 249.
Conservation des édifices diocésains, 210. — des forêts, 261.
Consistoire protestant, 181. — israélite, 181.
Contributions directes, 250. — indirectes, 251.
Contrôleur de la garantie, 253.
Contrôleurs des contributions directes 251. — indirectes, 252.
Cordiers, 330.
Cordonniers, 330.
Corps législatif, 109.
Correspondants du ministère de l'instruction publique, 207.
Corroyeurs, 330.
Corsets (fab. de), 331.
Coton (march. de), 331.
Coton (filature et tissage de), 314.
Cotonnades (fab. de), 331.
Cotons à broder (fab. de), 331.
Couleurs (march. de), 331.
Cour impériale de Nancy, 147.
Cours des facultés, 183. — de l'école de médecine, 186. — complémentaires des sciences appliquées, 184.
Cours d'accouchement, 274. — de botanique, 208. — de dessin et de peinture, 208.
Courtiers de commerce, 331.
Couteliers, 331.
Cribles (fab. de), 331.
Crins (march. de), 331.
Cristallerie, 314.
Cristaux (march. de), 331.
Cuirs (march. de), 330.
Cuisinières, 331.
Culte catholique, 174. — évangélique, 181. — israélite, 181.
Curés, 123.
Cures des villes, 176.
Daguerréotypes, 331.
Dames bénédictines à Flavigny, 205. — à Saint-Nicolas, 205. — de la Nativité à Pont-à-Mousson, 205. — de la Providence, 205. — de Notre-Dame, à Vézelise, 205. — de la Visitation, à Nancy, 205. — Dominicaines, 205. – du Sacré-Cœur, à Nancy, 205. — du T.-S. Cœur de Marie, 289.
Danse (prof. de), 381.
Dégraisseurs, 347.
Délégués pour la surveillance des écoles publiques et privées, 193, 199, 200.
Déménagements, 331.
Demoiselles de la Providence, 297.
Dentelles (fab. de), 314.
Dentistes, 331.
Députés au corps législatif, 109.
Dépôt de mendicité, 173. — d'étalons de Rosières, 231.
Diligences, 308.
Directeur des contributions di-

rectes, 250. — indirectes, 251. — des domaines, 249.
Directeurs des lignes télégraphiques, 263. — des postes, 258.
Direction de l'école impériale forestière, 260. — des postes, 258.
Distance des communes aux chefs lieux de canton, d'arrondissement et de département, 123.
Distilleries, 318.
Division militaire (5e), 211.
Domaines, 249.
Doreurs, 372.
Drainages, 314.
Drains (fab. de), 317.
Draps (fab. de), 314, 332.
Droguistes, 333.
Eaux minérales, 332.
Ebénistes, 332.
Eclairage au gaz, 309.
Ecole impériale forestière, 260. — normale primaire, 197. — de médecine et de pharmacie, 186. — préparatoire à l'industrie et au commerce, 188.
Ecole Lhomond, 197. — professionnelle Callot, 203.
Ecoles communales de Nancy, 198. — primaire supérieure, 198. — d'adultes, 199. — élémentaires de garçons, 199. — élémentaires de filles, 199. — chrétiennes, 202.
Edifices diocésains (conservation des), 178, 210. — départementaux, 221.
Effilochage de laines, 315.
Elèves de l'Ecole impériale forestière, 32e promotion, gardes généraux en application, 260. — 33e promotion, 1856, 260. — 34e promotion, 1857, 261. — de la Couronne, 260.
Emballeurs, 332.
Empailleurs naturalistes, 341.
Enregistrement, 249.
Enseignement supérieur des sciences appliquées, 184.
Entreposeurs des tabacs, 252.
Entrepreneurs de bâtiments, 332.
Envois d'argent par la poste, 257.
Epiciers, 332.
Epingliers, 333.
Essayeur de la garantie, 253.
Estampes (March. de), 333.
Etablissements libres d'instruction secondaire, 191.
Etablissements religieux, 178.
Etoffes (March. d'), 333.
Escrime (Maîtres d'), 333.
Evêché de Nancy, 174.
Expositions agricoles et horticoles, 229.
Extrait pectoral, 333.
Faïence (March. de), 331.
Faïenceries, 315.
Facteurs de la poste à Nancy, 258.
Faculté des sciences, 183. — des lettres, 185.
Farines (March. de), 333.
Féculeries, 315.
Fer (March. de), 333.
Ferblantiers, 333.
Filatures de coton, 314, 333.
Filatures de laine, 316.
Fils de lin, etc., 333.
Fleuristes (artificiels), 333.
Foires du département, 240.
Fonderie en caractères, 315, 333.
Fondeurs en cuivre et de seconde fusion, 315, 333.
Fontainiers, 333.
Forgerons, 333.
Forges, fonderies et martinets, 315.
Formiers, 334.
Fourneaux économiques, 280.
Fromageries, 315.
Fruits secs (March. de), 334.
Ganteries, 315, 334.
Gants (Fab. et march. de), 334.
Gardes champêtres à Nancy, 120.

Gardes généraux des forêts, 261. — à cheval, 261.
Gardes malades, 274.
Garnisons du département, 212.
Gaz (usines à), 318.
Gendarmerie départementale, 213.
Général commandant à Nancy, 211. — à Lunéville, 212.
Génie militaire, 212.
Gélatine (Fab. de), 315.
Gîtes d'étape, 214.
Glaces (Fab. de), 316.
Glaces (March. de), 336.
Glucose (Fab. de), 315.
Grainetiers, 336.
Grains (March. de), 336.
Graniteur, 336.
Graveurs, 336.
Haras (inspection des), 231.
Hauts-fourneaux, 316.
Herboristes, 267,
Hôpitaux militaires, 212.
Horlogers, 336.
Horticulteurs, 336.
Hospice St-Charles, à Nancy, 275. — Saint-Julien, à Nancy, 276. —des Orphelins, à Nancy, 277.
Hospices de l'arrondissement de Nancy, 278. — des autres arrondissements, 281.
Hôteliers, 336.
Houblons (march. de), 337.
Houille et coke (March. de), 337.
Huile (Fab. d'), 337.
Huissiers à la cour impériale, 150. — au tribunal de Nancy, 151. —au tribunal de commerce, 153. —aux justices de paix de Nancy, 154. — du ressort (voir aux tribunaux).
Hypothèques, 249.
Imprimeurs, 337.
Imprimeurs en taille douce, 337.
Industrie manufacturière, 313.
Ingénieur mécanicien, 337.
Ingénieurs des ponts et chaussées, 215. — du canal et du chemin de fer, 218. — du service hydraulique, 217. — du flottage, 219. — de la marine, 215.
Inhumations (service des), 120.
Inspecteurs d'académie, 182. — de la Meurthe, 195.
Inspecteurs des contributions directes, 250.—des contributions indirectes, 251. — des monuments publics, 210. — des domaines, 249.—des écoles, 195. des forêts, 261.
Inspection des écoles, 195.— des enfants trouvés, 279. — des lignes télégraphiques, 263.—des postes, 258.
Institut des jeunes aveugles, 285.
Instituteurs dans les communes, 123. — privés, à Nancy, 202. — dans le département, 203.
Institution des sourds-muets, 284.
Institutrices privées, 204.
Instruction supérieure, 184.— secondaire, 188. — primaire, 195.
Instruments aratoires, 316.
Intendances et Sous-Intendances militaires, 212.
Irrigations, 314.
Jardin botanique, 208.
Jardiniers maraîchers, 337.
Jouets, 338.
Journaux, 309.
Jours d'audience à la préfecture, 114.
Jury de médecine, 270. — pour l'examen des aspirants, instruction secondaire, 192. —d'expropriation pour cause d'utilité publique, 222.
Justices de paix de Nancy, 154.— du ressort (voir aux tribunaux).
Lampistes, 338.
Lavoirs publics, 338.
Layettiers, 332.
Lettres chargées ou recommandées à la poste, 258.
Libraires, 338.

Limes (fab. de), 316.
Lingeries, 338.
Liquoristes, 348.
Lithographes, 338.
Lits en fer (fab. de), 338.
Loueurs de voitures, 338.
Louveterie (lieutenants de), 262.
Luthiers, 338.
Lycée impérial de Nancy, 188. — de Metz, 189. — de Bar-le-Duc, 189.
Macarons (fab. de), 338.
Machines à battre (fab. de), 338.
Maires, 123.
Mairie de Baccarat, 121. — de Château-Salins, 121. — de Dieuze, 121. — de Lunéville, 122. — de Nancy, 128. — de Phalsbourg, 122. — de Pont-à-Mousson, 120. — de Saint-Nicolas, 121. — de Sarrebourg, 122. — de Toul, 122. — de Vic, 121.
Maison de Santé à St-Nicolas, 280. — à la Haute-Malgrange, 289.
Maison de retraite de Bonsecours, 175.—des apprentis, 286.—des apprenties, 287.— de secours, 275. — des orphelines à Nancy, 277. — du très-saint Cœur de Marie, 289. — Sainte-Marie des Allemandes, 287.
Maison-Mère des frères de la Doctrine chrétienne de Vézelise, 203. — des Sœurs de la Doctrine chrétienne, 204. — des Sœurs de St-Charles, 276.
Maisons de charité à Nancy, 277. — dans le département, 283.
Maîtres de pension, 191.
Maîtresses de pension, à Nancy, 204. — dans le département, 205.
Marbriers, 338.
Marchés du département, 240.
Maréchaux-ferrants, 339.
Marée (march. de), 339.
Malletiers, 339.
Mécaniciens, 339.
Médecins à Nancy et dans l'arrondissement, 266. — dans le département, 267. — de l'asile de Maréville, 276.
Médecins cantonaux, 271.
Médecins constatant les décès, 119.
Médecins des prisons, 172.
Médecins des épidémies, 270.
Mégissiers, 339.
Menuisiers, 339.
Merciers, 339.
Meuniers, 316, 340.
Modistes, 340.
Monts-de-piété, 289.
Moulinage de soie, 316.
Musée des tableaux, 208.
Musée lorrain, 209.
Musique (maîtresses de), 340.
Musique (march. de), 340.
Musique (professeurs de), 340.
Natation (professeurs de), 341.
Naturalistes-empailleurs, 341.
Notaires de l'arrondissement de Nancy, 152. — du ressort (voir aux tribunaux).
Octroi de Nancy, 253.
Œuvre de la sainte Enfance, 179.
Officiers de santé à Nancy et dans l'arrondissement, 266. — dans le département, 267.
Omnibus (service des), 308.
Opticiens, 341.
Orfèvres, 341.
Organistes, 341.
Orgues (fab. de), 341.
Orge de brasserie, 341.
Ornements d'église, 341.
Ouvroir de Mme Molitor, 287.
Pains d'épices (fab. de), 341.
Papiers (march. de), 341.
Papiers de couleur (fab. de), 317, 342.
Papiers de tenture (march. de), 342.

Parapluies (fab. et march. de), 317, 342.
Parfumeurs, 329.
Parquet de la cour impériale, 148.
Passementiers, 342.
Pâtissiers, 342.
Patronage des apprentis, 280.
Payeur du département, 249.
Pédicures, 342.
Peintres (artistes), 319.
Peintres décorateurs et en bâtiment, 342.
Peintres en équipages, 342.
Peintres sur verre, 343.
Pelletiers, 343.
Pensionnats pour l'instruction secondaire, 191.
Pépiniéristes, 343.
Percepteurs communaux, 243. — surnuméraires, 249.
Petit séminaire de Pont-à-M., 176. — de Fénétrange, 176.
Petites Sœurs des pauvres, 288.
Pharmaciens à Nancy et dans l'arrondissement, 266. — dans le département, 267.
Photographie, 343.
Pianos (fab. de), 343.
Pierres à rasoirs (march. de), 343.
Pipes (march. de), 343.
Pipes (fab. de), 317.
Place de Nancy (Administration et personnel militaires), 212. — de Lunéville, 213. — de Phalsbourg, 214. — de Pont-à-Mousson, 214. — de Marsal, 214. — de Sarrebourg, 214. — de Toul, 213.
Placement de domestiques, 343.
Planches (march. de), 343.
Plâtre (fab. de), 343.
Plâtriers, 343.
Poêliers, 343.
Poids et mesures, 240.
Police générale, 117. — de Nancy, 117.
Ponts et chaussées, 215.
Population des communes, 127.
Porcelaine (march. de), 331.
Postes aux chevaux, 262. — aux lettres, 254.
Potasse (fab. de), 317.
Poterie (fab. de), 317.
Poudres et salpêtres, 212.
Préfet de la Meurthe, 110.
Prêtres habitués, 177.
Prisons civiles, 172.
Procureur générale impérial, 147.
Procureur impérial près le tribunal de Nancy, 151. — du ressort (v. aux tribunaux).
Produits chimiques (fab. et march. de), — 318.-343.
Professeurs des facultés, 183. — de l'école de médecine, 186. — au Lycée, 188. — à l'école impériale forestière, 260.
Professeurs et répétiteurs, 343.
Quincaillerie (fab. de), 318.
Quincailliers, 344.
Rampistes, 344.
Recensement de la population à Nancy, 119.
Receveur général, 243. — municipal de Nancy, 119. — de Lunéville, 122.
Receveurs des contributions indirectes, 251.
Receveurs des domaines, 249. — particuliers, 243. — du timbre, 249.
Receveurs-percepteurs, 243.
Recrutement militaire, 212.
Relieurs, 344.
Restaurateurs, 344.
Roulage, 310.
Rubanneries, 344.
Sacs (fab. de), 318.
Sages-femmes à Nancy et dans l'arrondissement, 267, — dans le département, 268.
Salines, 252, 318.
Salles d'asile de Nancy, 200. — dans le départ., 201. — libres, 202.

Sapeurs-pompiers de Nancy, 120.
Savons (fab. de), 318, — 344.
Scieries mécaniques, 318.
Sculpteurs, 344.
Sciences appliquées (enseignement des), 184.
Secrétaire général de la préfecture, 110. — de l'Evêché, 174. — particulier de l'Evêché, 174. — de l'académie, 182. — des facultés, 186.
Secrétariat et cab. du préfet, 111.
Secours contre l'incendie, 310.
Sections de Nancy, 301.
Sel (fab. de), 318.
Selliers-carrossiers, 344.
Séminaire de Nancy, 175.
Serruriers, 344.
Servants de table, 345.
Service des bois de marine, 215.
Service des postes, 254.
Service des Présidents du tribunal de police de Nancy, 154. — de Toul, 157. — de Lunéville, 162.
Service forestier des travaux d'art, 262. — hydraulique, 217. — du flottage, 219.
Société centrale d'agriculture, 229. — d'Archéologie lorraine, 210. — Confraternelle militaire de St-Martin de Nancy, 296. — Confraternelle des médaillés de Ste-Hélène, 296. — de médecine, 207. — de patronage des aliénés, des sourds-muets, etc., 294. — de prévoyance, 291. — régionale d'acclimatation, 238. — de Ste-Catherine, 294. — de Saint--François--Régis, 293. — de Saint-Vincent-de-Paul, 293. — des Amis des arts, 210. — des Familles, 292. — philharmonique, 312.
Sociétés charitables, 293. — savantes, 205.
Sœurs de la Doctrine chrétienne, 204. — de la Providence, 205. — de l'Espérance, 288. — de Saint-Charles, 275. — de Saint-Vincent-de-Paul, 205.
Soieries (march. de), 345.
Sourds-muets, 284.
Sous-inspecteurs des contributions indirectes, 251. — des forêts, 261. — des postes, 258.
Sous-préfectures, 117.
Stations d'étalons, 231.
Subdivisions militaires (3e et 4e), 211.
Subsistances militaires, 212.
Succurs. de la banq. de Fr., 264.
Sucreries, 318.
Surveillance des routes impériales et départementales, 216.
Tabacs, 251.
Taillanderies, 318.
Tailleurs, 345.
Tailleuses, 346.
Tambour de ville à Nancy, 120.
Tanneurs, 346.
Tapissiers, 346.
Tarif des dépêches télégraphiques, 264.
Taxe des lettres, 254. — des imprimés, etc., 256.
Teinturiers, 347.
Télégraphie électrique, 263.
Teneurs de livres, 347.
Théâtre de Nancy, 312.
Timbre, 249.
Timbres-postes, 255.
Tissage de coton, 314.
Tissus (fab. de), 347.
Toile (march. de), 347.
Toiles métalliques, 347.
Tonneliers, 347.
Tourneurs, 348.
Traitement gratuit à domicile, 279.
Traitement des indigents dans les communes rurales, 271.
Traiteurs, 348.
Transport par eau sur le canal, 310.
Tribunal de Commerce de Nancy, 153. — de Bar-le-Duc, 164. —

de Mirecourt, 169. — de Verdun, 167.
Tribunal de 1re instance de Nancy, 150. — Toul, 156. — Vic, 157. — Sarrebourg, 159. — Lunéville, 161. — Bar-le-Duc, 163. — Saint-Mihiel, 164. — Montmédy, 165. — Verdun, 166. — Neufchâteau, 168. — Mirecourt, 169. — Epinal, 170 — Saint-Dié, 171. — Remiremont, 172.
Tripiers, 348.
Tuileries, 317, 348.
Tuyaux de conduite (fab. de), 317.
Usine à gaz, 318.
Vaccinateurs, à Nancy, 119. — dans le département, 273. — gratuits, 273.
Vanniers, 348.
Vérificateurs des Domaines, 249
— des poids et mesures, 240
Vermicelliers, 318, 348.
Verres à vitres (march. de), 348
Verreries, 314, 318.
Verres de montres (fab. de), 318
Vétérinaires, 240.
Vicaires généraux, 174.
Vicaires des principales villes, 176
— des autres paroisses, 177.
Vidanges (entrepreneur de), 348
Vins (march. de), 348.
Vitriers, 348.
Voitures de louage, 349.
Voitures publiques, 308.
Voituriers, 349.
Volailles (march. de), 349.
Voyages (art. de), 349.

FIN DE LA TABLE.

Nancy, imprimerie de veuve Raybois et Comp.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de prendre l'initiative d'une mesure qui doit, dans sa pensée, exciter au plus haut degré l'émulation parmi les cultivateurs. Il s'agit de la création d'une prime d'honneur à décerner, dans chaque concours régional, entre tous les agriculteurs du département de la ville où siége le concours pour

Dans la séance du lundi 6 octobre de l'Académie des sciences, M. Faye, recteur de l'Académie de Nancy et membre de l'Institut, a signalé son retour momentané à Paris par quelques communications, les unes de son propre fait, les autres qu'il avait bien voulu patronner. Parmi ces dernières, se trouvait un travail sur les ondes à la mer et les constructions maritimes, de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées dans le département des Basses-Pyrénées. Ce travail est d'autant plus intéressant, que son auteur y traite quelques questions à l'ordre du jour, entre autres celle de la barre de Bayonne, en ce moment l'objet de sérieuses études.

Un autre mémoire, rédigé par un professeur de l'Ecole forestière, s'occupait de la turbine et de quelques phénomènes ou variations particulières que l'on a eu occasion de remarquer et d'étudier dans leur mécanisme.

Ce que M. Faye a rapporté pour son propre compte, c'est d'abord un problème de stéréotomie qu'il croit avoir résolu d'une manière complète et dans l'intérêt des constructeurs; puis un nouveau stéréoscope, mais d'une construction si simple, si économique, d'un usage si facile, qu'il ne peut tarder d'être à la portée de toutes les bourses, de toutes les intelligences. Il s'agit de percer deux trous dans une carte ou un morceau de papier, de les placer devant ses yeux, de regarder un dessin quelconque. On ne tarde pas à voir ce dessin en relief. Cette invention, dont on peut prendre l'habitude en quelques minutes, permet surtout de voir les dessins de minéralogie sous un aspect tout particulier.

nant la région, c'est-à-dire tous les huit ou neuf ans.

Pour 1857, le concours de la région du nord-est aura lieu à Verdun ou à Bar-le-Duc (Meuse), pour les départements de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Saône, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Doubs et du Jura.

de Mirecourt, 169. — de Verdun, 167.
Tribunal de 1re instance de Nancy, 150. — Toul, 156. — Vic, 157. — Sarrebourg, 159. — Lunéville, 161. — Bar-le-Duc, 163. — Saint-Mihiel, 164. — Montmédy, 165. — Verdun,
Vanniers, 348.
Vérificateurs des Domaines, 240.
— des poids et mesures, 240.
Vermicelliers, 318, 348.
Verres à vitres (march. de), 348.
Verreries, 314, 318.
Verres de montres (fab. de), 318.
Vétérinaires, 240.

aux Etats pontificaux. « On a donc dit à Rome, raconte l'*Univers*, et cela ne pouvait manquer, ajoute-t-il, que l'Autriche envoyait dans les légations et dans les Marches de nouveaux régimens, et que la France, de son côté, tenait une division toute prête à venir renforcer notre petite armée de Rome. Tout le monde, d'ailleurs, est d'accord que cette attitude des deux puissances ne serait point déterminée par la situation des Etats romains et en vue de peser sur le gouvernement pontifical, mais uniquement dans la prévision des éventualités qui pourraient surgir dans le royaume des Deux-Siciles. Inquiète de l'immixtion des deux puissances maritimes dans les affaires de ce pays et de l'envoi si bruyamment annoncé d'une flotte combinée, l'Autriche serait naturellement amenée à renforcer les troupes qu'elle tient sur la frontière napolitaine; et la France, de son côté, ne pourrait pas voir cette augmentation des forces autrichiennes sans renforcer également sa petite armée d'Italie, réduite, comme nous avons eu occasion de le dire récemment, à deux régimens d'infanterie, deux batteries d'artillerie et un détachement insignifiant du génie et de gendarmerie. Ces deux mesures, on le conçoit, se tiennent, et l'une entraîne forcément l'autre. — Barrier.

Les autres journaux sont sans intérêt. — Bullier.

LE COMMERCE FRANÇAIS A GREY-TOWN.

Nancy, imprimerie de veuve Raybois et Comp.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de prendre l'initiative d'une mesure qui doit, dans sa pensée, exciter au plus haut degré l'émulation parmi les cultivateurs. Il s'agit de la création d'une prime d'honneur à décerner, dans chaque concours régional, entre tous les agriculteurs du département de la ville où siége le concours pour l'année, à celui dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles.

Cette prime d'honneur consistera en une somme de *cinq mille francs et une coupe d'argent d'une valeur de trois mille francs.*

Une somme de cinq cents francs et des médailles d'argent seront mises à la disposition du jury, qui pourra les distribuer entre les divers agents de l'exploitation qui aura obtenu la prime d'honneur.

Les domaines concourant pour la prime d'honneur seront visités à l'avance par une commission désignée par le ministre ; cette commission fera un rapport sur les exploitations examinées. Les deux sections du jury régional (section des animaux, section des instruments et produits) prendront connaissance de ce rapport et décerneront la prime d'honneur.

Les agriculteurs du département siége du concours régional qui voudraient concourir pour la prime d'honneur devront adresser, avant le 1er janvier 1857, au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, une demande spéciale, conforme au modèle qui sera déposé à la préfecture.

On sait que la France a été partagée jusqu'ici, pour les concours, en huit régions ; mais, à partir de 1858, cette division sera de dix régions : par conséquent, il y aura dix concours régionaux au lieu de huit.

La déclaration pour concourir à la prime d'honneur en 1858 devra être faite avant le 1er mars 1857.

Chaque concours régional se tient dans une ville et dans un département différents ; de cette manière, la prime d'honneur reviendra périodiquement dans chacun des départements formant la région, c'est-à-dire tous les huit ou neuf ans.

Pour 1857, le concours de la région du nord-est aura lieu à Verdun ou à Bar-le-Duc (Meuse), pour les départements Meuse, de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de la Moselle Meurthe, des Vosges, de la Haute-Saône, du Bas-Rhin, du Rhin, du Doubs et du Jura.

de Mirecourt, 169. — de Ver-Vanni[illegible]
garçon de chantier par le sieur Collet, marchand de planches, quai de Passy, 28, à Paris. Vendredi dernier, vers trois heures de l'après-midi, il était monté sur une pile de planches de sept mètres de hauteur, afin d'opérer le chargement d'une voiture pour le sieur Chauvin, entrepreneur de roulage. Perdant tout à coup l'équilibre, il tomba sur le sol, où il resta étendu sans connaissance.

On s'empressa de le relever et de lui donner des secours. Le docteur Delavaux, appelé à la hâte près de lui, l'examina et déclara que la colonne vertébrale était brisée, et qu'il n'y avait aucun espoir de guérison. Quelques instans après, cet infortuné expirait sans avoir pu proférer une parole.

Mercuriale de la deuxième quinzaine de septembre 1856.

VILLES.	FROMENT.	MÉTEIL.	SEIGLE	ORGE.	AVOINE	FOIN.	PAILLE
Château-Salins	29 50	» »	» »	13 »	7 »	6 »	2 50
Dieuze	28 50	» »	» »	15 »	6 50	5 »	2 40
Vic	28 »	» »	» »	11 50	6 »	6 »	3 »
Lunéville	30 77	25 »	18 12	13 »	6 50	5 75	4 »
Blâmont	30 41	26 50	21 25	13 40	7 »	6 25	4 »
Badonviller	31 20	» »	18 60	» »	7 10	5 »	4 »
Nancy	28 33	» »	» »	13 87	7 66	8 20	3 80
Pont-à-Mousson	32 14	» »	» »	13 33	7 59	6 »	3 »
Vézelise	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Sarrebourg	31 42	» »	21 4[illegible]	16 50	7 5[illegible]	6 »	4 »
Lorquin	34 29	24 »	10 »	15 »	7 »	» »	» »
Phalsbourg	30 34	20 »	18 »	14 »	8 »	5 »	3 50
Toul	30 43	» »	» »	13 27	7 50	7 50	3 60
Prix moyen de l'hect.	31 19	23 87	19 39	14 32	7 11	6 06	3 44

Poids légal de l'hectolitre de froment, récolte de 1855.. 75 k. 72 déc.

VOSGES.

Le conseil municipal d'Epinal, dans sa séance du 1er courant sur la proposition des instituteurs et institutrices des écol

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE, JUDICIAIRE

ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE,

PAR HENRI LEPAGE,

Archiviste du département,

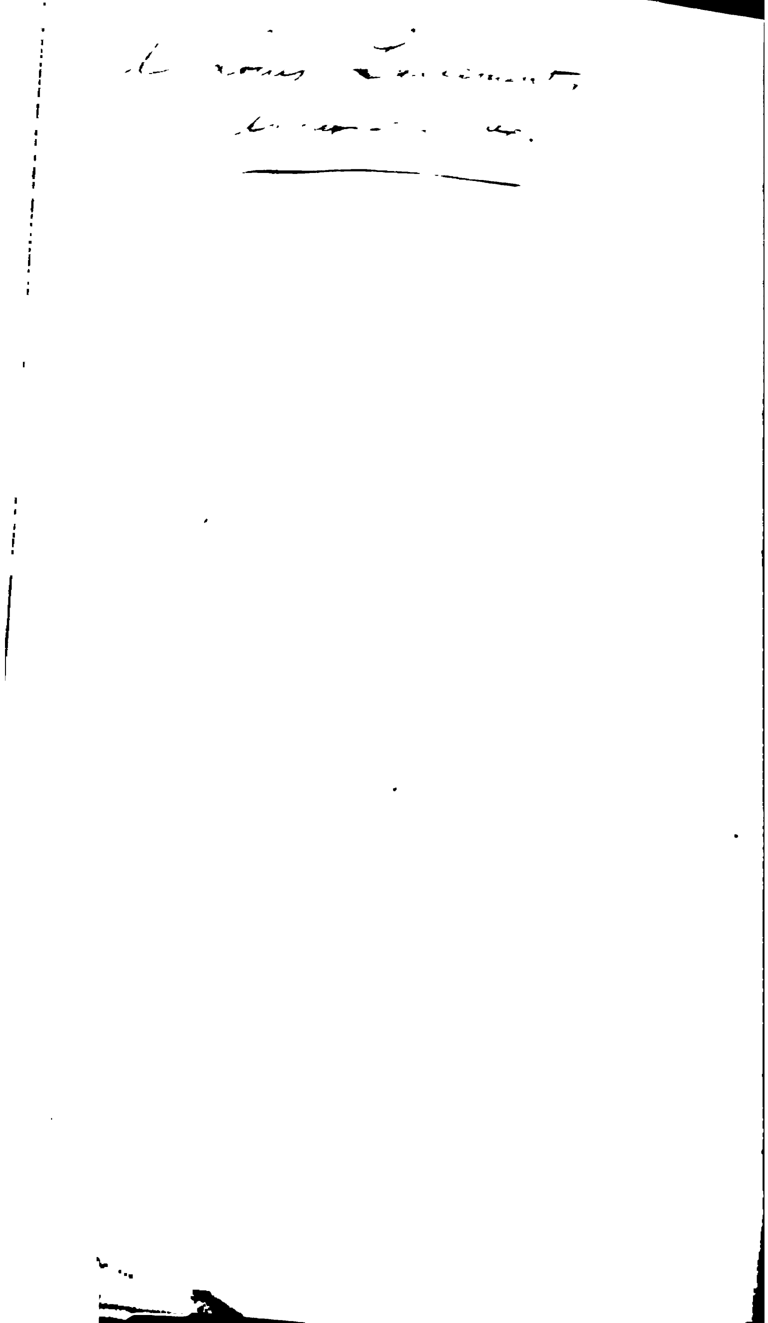
ET C. A. GEORGE-GRIMBLOT.

1859.

NANCY,

GRIMBLOT, Vᵉ RAYBOIS ET Cᴵᴱ, IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.



ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE,

PAR HENRI LEPAGE,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT,

ET C.-A. GEORGE-GRIMBLOT.

1859.

NANCY,

CHEZ GRIMBLOT, VEUVE RAYBOIS ET Cie,

Libraires-éditeurs, place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.

CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1859.

Janvier.

N. L. le 4 à 5 h. 35 m. du m.
P. Q. le 12 à 7 h. 52 m. du m.
P. L. le 18 à 11 h. 58 m. du s.
D. Q. le 25 à 8 h. 54 m. du s.

---

1 sam. CIRCONCISION.
2 DIM. s. Fulgence, évêque.
3 lun. ste. Geneviève, vier.
4 mar. s. Tite, évêque.
5 mer. ste. Emilienne.
6 jeu. L'ÉPIPHANIE.
7 ven. s. Théodore, moine.
8 sam. ste. Gudule, relig.
9 DIM. s. Severin, évêque.
10 lun. s. Petrone, évêque.
11 mar. s. Palémon, abbé.
12 mer. s. Alcas, év. de Toul.
13 jeu. ste. Véronique.
14 ven. s. Hilaire, évêque.
15 sam. s. Maur, abbé.
16 DIM. SACRÉ-COEUR.
17 lun. s. Antoine, abbé.
18 mar. Chaire de s. Pierre.
19 mer. s. Siméon, stylite.
20 jeu. s. Fabien, s. Sébast.
21 ven. ste. Agnès, v. et mar.
22 sam. s. Vincent, m.
23 DIM. s. Alphonse.
24 lun. s. Thimothée, évêq.
25 mar. Conv. de s. Paul.
26 mer. ste. Paule, veuve.
27 jeu. Jean Chrysostôme.
28 ven. s. Cyrille, docteur.
29 sam. s. François de Sales.
30 DIM. FÊTE DE S. SIGISBERT.
31 lun. ste. Marcelle, veuve.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 56 m.— à 4 h. 12.
le 10 à 7 h. 54 m.— à 4 h. 22.
le 20 à 7 h. 47 m.— à 4 h. 36.

Février.

N. L. le 3 à 1 h. 14 m. du m.
P. Q. le 10 à 7 h. 49 m. du s.
P. L. le 17 à 10 h. 51 m. du m.
D. Q. le 24 à 2 h. 31 m. du s.

---

1 mar. s. Ignace, év. et mar.
2 mer. LA PURIFICATION.
3 jeu. s. Blaise, év. et m.
4 ven. s. Isidore, prêtre.
5 sam. ste Agathe, v. et m.
6 DIM. ste Dorothée, v. et m.
7 lun. s. Richard, roi.
8 mar. s. Jean de Matha.
9 mer. ste. Apolline, v. et m.
10 jeu. ste. Scholastique, v.
11 ven. s. Adolphe, év.
12 sam. s. Ursin, év. de Toul.
13 DIM. s. Polyeucte, mart.
14 lun. s. Valentin, p. et m.
15 mar. s. Faustin, martyr.
16 mer. ste Julienne, v. et m.
17 jeu. s. Evremode, évêq.
18 ven. s. Flavien, évêque.
19 sam. s. Bessarion, sol.
20 DIM. *Sept.* ste. Gunthilde.
21 lun. s. Gundelbert, év.
22 mar. ste. Isabelle, vierge.
23 mer. ste. Milburge, v.
24 jeu. s. Mathias, apôt.
25 ven. s. Victorin, martyr.
26 sam. s. Nestor, év. et m.
27 DIM. *Sex.* s. J. de Gorze.
28 lun. s. Léandre, évêque.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 33 m.— à 4 h. 55.
le 10 à 7 h. 20 m.— à 5 h. 10.
le 20 à 7 h. 2 m.— à 5 h. 27.

Mars.

N.L. le 4 à 7 h. 20 m. du s.
P.Q. le 12 à 4 h. 49 m. du m.
P.L. le 18 à 9 h. 55 m. du s.
D.Q. le 26 à 9 h. 37 m. du m.

---

1 mar. ste. Eudoxie, mart.
2 mer. ste. Astère, m.
3 jeu. *Gr*. ste. Camille, v.
4 ven. s. Casimir, juste.
5 sam. s. Théophile, évêq.
6 Dm. *Quinq*. ste. Colette, v.
7 lun. stes Perpétue et Fél.
8 mar. *Gr*. s. Jean de Dieu.
9 mer. *Cend*. ste. Françoise.
10 jeu. Les 40 soldats mart.
11 ven. s. Constantin, mart.
12 sam. s. Théophane, abbé.
13 Dm. ste. Euphrasie.
14 lun. ste Mathilde, reine.
15 mar. s. Aristobule, m.
16 mer. *Q.-T.* ste Viteburge.
17 jeu. ste Gertrude, v.
18 ven. *Q.-T.* s. Edouard, roi.
19 sam. *Q.-T.* s. Joseph.
20 Dm. s. Vulfran, év.
21 lun. ste. Photine, m.
22 mar. s. Octavien, m.
23 mer. ste Théodosie, v., m.
24 jeu. ste. Hildelitte, v.
25 ven. *Ann. de N.-D.*
26 sam. s. Théodose, mart.
27 Dm. s. Rupert, évêque.
28 lun. s. Humbert, abbé.
29 mar. s. Eustase, abbé.
30 mer. s. Félix, pape.
31 jeu. s. Benj. ste. Cornélie.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 45 m.—à 5 h. 41.
le 10 à 6 h. 27 m.—à 5 h. 55.
le 20 à 6 h. 6 m.—à 6 h. 10.

Avril.

N. L. le 3 à 10 h. 27 m. du m.
P. Q. le 10 à 11 h. 50 m. du m.
P. L. le 17 à 9 h. 15 m. du m.
D.Q. le 25 à 4 h. 55 m. du m.

---

1 ven. s. Hugues, évê.
2 sam. s. Fr. de Paule.
3 Dm. s. Nicétas, abbé.
4 lun. s. Isidore, évêque.
5 mar. s. Vincent Ferrier.
6 mer. s. Prudence, év.
7 jeu. s. Hégésippe.
8 ven. s. Herman.
9 sam. ste. Ursule, vierge.
10 Dm. *Pas*. s. Fulbert, év.
11 lun. ste. Lidwine, vierge.
12 mar. s. Jules, pape.
13 mer. s. Justin, martyr.
14 jeu. s. Tiburce.
15 ven. La Compassion.
16 sam. le vén. J.-B. Labre.
17 Dm. *Ram*. s. Anicet, pape.
18 lun. s. Apollonius, sén.
19 mar. s. Léon, év. de Toul.
20 mer. s. Théotyme, évêq.
21 jeu. *S*. s. Anselme, évê.
22 ven. *S*. s. Léonide, mart.
23 sam. *S*. s. Georges, m.
24 Dm. PAQUES.
25 lun. s. Marc, évangéliste.
26 mar. s. Clet, pape.
27 mer. ste. Zitte, servante.
28 jeu. s. Didyme, martyr.
29 ven. s. Hugues, abbé.
30 sam. ste. Catherine de S.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 5 h. 41 m.—à 6 h. 28.
le 10 à 5 h. 22 m.—à 6 h. 42.
le 20 à 5 h. 2 m.—à 6 h. 56.

Mai.

N. L. le 2 à 10 h. 14 m. du s.
P. Q. le 9 à 5 h. 8 m. du s.
P. L. le 16 à 9 h. 16 m. du s.
D. Q. le 24 à 10 h. 59 m. du s.

---

1 Dim. ss. Jacques et Philip.
2 lun. s. Athanase, doct.
3 mar. Invention de la S.-C.
4 mer. ste. Monique, veuve.
5 jeu. ste. Serène.
6 ven. s. Jean Porte-Latine.
7 sam. ste Domitille, v. et m.
8 Dim. Annonciation.
9 lun. Transl. de s. Nicolas.
10 mar. s. Grégoire de N.
11 mer. s. Gengoult, mart.
12 jeu. s. Epiphane, évêque.
13 ven. s. Mammert, évêque.
14 sam. ste. Aglaé, martyre.
15 Dim. s. Hermas, disciple.
16 lun. s. Jean Népomucène.
17 mar. s. Pascal.
18 mer. s. Eric, roi.
19 jeu. s. Yves, prêtre.
20 ven. s. Bernardin de S.
21 sam. ste Estelle, vierge.
22 Dim. s. Emile et ste Julie.
23 lun. s. Didier, ste Esther.
24 mar. ste. Jeanne.
25 mer. s. Urbain, pape.
26 jeu. s. Philippe de Néri.
27 ven. s. Jean, pape et m.
28 sam. s. Germain, évêque.
29 Dim. s. Maximin, évêque.
30 lun. s. Félix, pape.
31 mar. ste. Pétronille, vier.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 42 m.—à 7 h. 13.
le 10 à 4 h. 28 m.—à 7 h. 25.
le 20 à 4 h. 15 m.—à 7 h. 39.

Juin.

N. L. le 1 à 7 h. 19 m. du m.
P. Q. le 7 à 10 h. 37 m. du s.
P. L. le 15 à 10 h. 27 m du m.
D. Q. le 23 à 2 h. 41 m. du s.
N. L. le 30 à 2 h. 50 m. du s.

---

1 mer. ste Laure, martyre.
2 jeu. ASCENSION.
3 ven. ste. Clotilde, reine.
4 sam. s. Quirin, martyr.
5 Dim. s. Boniface, év. et m.
6 lun. s. Claude. s. Norbert.
7 mar. s. Eustache, évêque.
8 mer. s. Médard, évêque.
9 jeu. ste. Pélagie, vierge.
10 ven. s. Diomède, martyr.
11 sam. s. Barnabé, apôtre.
12 Dim. PENTECOTE.
13 lun. s. Antoine de Pad.
14 mar. Tr. de s. Mansuy.
15 mer. *Q.-T.* s. Basile-le-G.
16 jeu. s. François Régis.
17 ven. *Q.-T.* s. Marcien, m.
18 sam. *Q.-T.* s. Fortuné, év.
19 Dim. TRINITE.
20 lun. ste. Florentine, v.
21 mar. s. Louis de Gonzag.
22 mer. s. Paulin, évêque.
23 jeu. Fête-Dieu.
24 ven. s. *Jean-Baptiste.*
25 sam. s. Prosper, docteur.
26 Dim. s. Jean et s. Paul, m.
27 lun. s. Adelin, juste.
28 mar. s. Irénée, évê. et m.
29 mer. s. *Pierre et s. Paul.*
30 jeu. Com. de s. Paul, ap.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 3 m.—à 7 h. 52.
le 10 à 3 h. 59 m.—à 8 h. 0.
le 20 à 3 h. 58 m.—à 8 h. 4.

Juillet.	Août.
P.Q. le 7 à 6 h. 3 m. du m.	P. Q. le 5 à 3 h. 31 m. du s.
P. L. le 15 à 1 h. 2 m. du m.	P. L. le 13 à 4 h. 44 m. du s.
D.Q. le 23 à 3 h. 35 m. du m.	D. Q. le 21 à 1 h. 55 m. du s.
N. L. le 29 à 9 h. 53 m. du s.	N. L. le 28 à 5 h. 23 m. du m.
1 ven. s. Thiébaut, solitaire	1 lun. s. Pierre-ès-liens.
2 sam. Visitati. de la Ste.-V.	2 mar. s. Alph. de Liguori.
3 Dim. s. Anatole, évêque.	3 mer. ste. Lydie, veuve.
4 lun. ste. Philomène.	4 jeu. s. Dominique, prêtre
5 mar. ste. Zoé, martyre.	5 ven. N.-D. des Neiges.
6 mer. ste. Godolève, mar.	6 sam. Transfigur. de N.-S.
7 jeu. B. père Fourier.	7 Dim. s. Gaétan, prêtre.
8 ven. s. Auspice, év. de T.	8 lun. s. Cyriaque, martyr.
9 sam. s. Ephrem, moine.	9 mar. s. Romain, soldat, m.
10 Dim. ste. Félicité, marty.	10 mer. s. Laurent, martyr.
11 lun. s. Benoît, abbé.	11 jeu. ste. Suzanne, vierge.
12 mar. s. Hidulphe, évêque.	12 ven. ste. Claire, vierge.
13 mer. s. Eugène, évêque.	13 sam. *V.* et *J.* s. Hippolyte.
14 jeu. s. Bonaventure, évê.	14 Dim. ste Anastasie, vierge.
15 ven. s. Henry, ste. Aprône	15 lun. ASSOMPTION.
16 sam. Le Scapulaire.	16 mar. s. Roch, juste.
17 Dim. s. Alexis, juste.	17 mer. s. Mammès, martyr.
18 lun. s. Thomas d'Aquin.	18 jeu. ste. Hélène, impéra.
19 mar. s. Vincent de Paul.	19 ven. s. Agapet, martyr.
20 mer. ste. Marguerite.	20 sam. s. Bernard, abb. doct.
21 jeu. s. Victor, martyr.	21 Dim. ste. J.e-F.e Chantal.
22 ven. ste. Marie-Magdelai.	22 lun. s. Symphorien, m.
23 sam. s. Apollinaire, év. m.	23 mar. s. Théonas, évêque.
24 Dim. ste. Christine, vier.	24 mer. s. Barthelémy, apôt.
25 lun. s. Jacques, s. Christo.	25 jeu. s. Louis, roi.
26 mar. s. Joachim, ste. Anne.	26 ven. s. Zéphirin, p. et m.
27 mer. s. Marin, soldat et m.	27 sam. s. Césaire, év. et doc.
28 jeu. s. Lazare. ste Marthe.	28 Dim. s. Augustin, docteur
29 ven. s. Loup, évêque.	29 lun. ste. Sabine, v. et m.
30 sam. s. Germain, évêque.	30 mar. s. Fiacre, ste. Rose.
31 Dim. s. Ignace de Loyola.	31 mer. s. Gauzelin, év. de T.
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 2 m.—à 8 h. 5.	le 1 à 4 h. 34 m.—à 7 h. 37.
le 10 à 4 h. 9 m.—à 8 h. 1.	le 10 à 4 h. 46 m.—à 7 h. 23.
le 20 à 4 h. 19 m.—à 7 h. 52.	le 20 à 5 h. 0 m.—à 7 h. 5.

Septembre.

P. Q. le 4 à 4 h. 14 m. du m.
P. L. le 12 à 8 h. 41 m. du m.
D. Q. le 19 à 10 h. 23 m. du s.
N. L. le 26 à 2 h. 5 m. du s.

---

1 jeu. s. Grégoire-le-Grand
2 ven. s. Marcel, s. Valérien.
3 sam. s. Mansuy, év. de T.
4 Dim. ste. Rosalie, vierge.
5 lun. s. Bertin, abbé.
6 mar. s. Cloud, prêtre.
7 mer. ste. Reine, v. et m.
8 jeu. LA NATIVITÉ.
9 ven. s. Gorgon, martyr.
10 sam. ste. Pulchérie, imp.
11 Dim. s. Bodon, évê.
12 lun. ste. Bone, vierge.
13 mar. s. Amé, abbé.
14 mer. Exalta. de la Ste-Cr.
15 jeu. s. Epvre, évê.
16 ven. s. Cyprien, év.
17 sam. s. Lambert, év.
18 Dim. ste. Stéphanie, v. m.
19 lun. ste. Constance, m.
20 mar. s. Eustache, martyr.
21 mer. *Q.-T.* s. Mathieu, ap.
22 jeu. s. Maurice et ses com.
23 ven. *Q.-T.* ste. Thècle, v.
24 sam. *Q.-T.* ste. Salaberge.
25 Dim. s. Firmin, évêque.
26 lun. ste. Justine, vierge.
27 mar. s. Côme, s. Damien.
28 mer. s. Venceslas, martyr
29 jeu. s. Michel, s. Gabriel.
30 ven. s. Jérôme, docteur.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 5 h. 17 m.—à 6 h. 42.
le 10 à 5 h. 30 m.—à 6 h. 23.
le 20 à 5 h. 44 m.—à 6 h. 2.

Octobre.

P. Q. le 3 à 8 h. 41 m. du s.
P. L. le 12 à 0 h. 1 m. du m.
D. Q. le 19 à 5 h. 52 m. du m.
N. L. le 26 à 0 h. 42 m. du m.

---

1 sam. s. Remy, évêque.
2 Dim. s. Léger, év. et mar.
3 lun. ste. Candide, m.
4 mar. s. François d'Assise.
5 mer. s. Denis l'aréopagite.
6 jeu. s. Bruno, moine.
7 ven. s. Serge, martyr.
8 sam. ste. Brigitte, veuve.
9 Dim. s. Denis et ses comp.
10 lun. ss. Tarrach, Andronic
11 mar. ste. Placide, vierge.
12 mer. Les anges gardiens.
13 jeu. s. Ludolf, évêque.
14 ven. ss. Martial, Calixte.
15 sam. ste. Thérèse, vierge.
16 Dim. s. Elophe, martyr.
17 lun. ste. Hedwige, mar.
18 mar. s. Luc, évangéliste.
19 mer. s. Ptolomée, martyr.
20 jeu. s. Euchaire, martyr.
21 ven. s. Hilarion, abbé.
22 sam. ste. Ursule et ses c.
23 Dim. s. Amon, év. de Toul
24 lun. s. Florentin.
25 mar. ss. Crépin, Crépinien
26 mer. s. Amand, évêque.
27 jeu. s. Salvien, prêtre.
28 ven. s. Simon, s. Jude.
29 sam. s. Maxime, prêtre.
30 Dim. s. Léon-le-Grand.
31 lun. *Vig. etj.* ste. Lucille.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 0 m.—à 5 h. 39.
le 10 à 6 h. 13 m.—à 5 h. 20.
le 20 à 6 h. 29 m.—à 5 h. 0.

Novembre.

P. Q. le 2 à 4 h. 28 m. du s.
P. L. le 10 à 2 h. 14 m. du s.
D. Q. le 17 à 1 h. 15 m. du s.
N. L. le 24 à 1 h. 52 m. du s.

1	mar.	LA TOUSSAINT.
2	mer.	*Les Trépassés.*
3	jeu.	s. Hubert, évêque.
4	ven.	s. Charles Borromée.
5	sam.	ste. Berthilde, v.
6	Dim.	s. Léonard, abbé.
7	lun.	s. Ernest, ab. et m.
8	mar.	Les saintes Reliques.
9	mer.	s. Oreste, martyr.
10	jeu.	s. Triphon, s. Respice
11	ven.	s. Martin, év.
12	sam.	s. René, évêque.
13	Dim.	LA DEDICACE.
14	lun.	s. Théodore, martyr.
15	mar.	s. Léopold, juste.
16	mer.	ste. Othilde, vier.
17	jeu.	s. Grégoire, thaum.
18	ven.	s. Odon, abbé.
19	sam.	ste. Elisabeth, reine.
20	Dim.	s. Edmond, roi.
21	lun.	Présent. de la ste. V.
22	mar.	ste. Cécile, vierge.
23	mer.	s. Clément, pape.
24	jeu.	ste. Flore, v. et m.
25	ven.	ste. Catherine, vier.
26	sam.	ste. Victorine, mart.
27	Dim.	s. Vital, s. Agricole.
28	lun.	s. Sosthènes, discip.
29	mar.	s. Saturnin, évêque.
30	mer.	s. André, apôtre.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le à 6 h. 48 m.—à 4 h. 39.
le 10 à 7 h. 3 m.—à 4 h. 25.
le 20 à 7 h. 18 m.—à 4 h. 13.

Décembre.

P. Q. le 2 à 1 h. 59 m. du s.
P. L. le 10 à 3 h. 22 m. du m.
D. Q. le 16 à 9 h. 25 m. du s.
N. L. le 24 à 5 h. 56 m. du m.

1	jeu.	s. Eloy, évêque.
2	ven.	s. Chrysologue, év.
3	sam.	s. François-Xavier.
4	Dim.	ste. Barbe, v. et m.
5	lun.	s. Sabas, abbé.
6	mar.	s. *Nicolas, évêque.*
7	mer.	s. Ambroise.
8	jeu.	La Conception.
9	ven.	s. Romaric.
10	sam.	ste. Eulalie, v. et m.
11	Dim.	s. Damase, pape.
12	lun.	ste. Denise, mar.
13	mar.	ste. Luce, v. et m.
14	mer.	*Q.-T.* s. Nicaise, év.
15	jeu.	s. Eusèbe, év.
16	ven.	*Q.-T.* ste. Adélaïde.
17	sam.	*Q.-T.* ste. Colombe.
18	Dim.	s. Gatien, évê.
19	lun.	s. Timoléon, diacre.
20	mar.	s. Philogone, évêq.
21	mer.	s. Thomas, apôtre.
22	jeu.	s. Chérémon, év.
23	ven.	ste. Victoire, v. et m.
24	sam.	*Vig.* ste Tharsille.
25	Dim.	NOEL.
26	lun.	s. Etienne, 1er mar.
27	mar.	s. Jean l'évangéliste.
28	mer.	les saints Innocents.
29	jeu.	s. Thomas de Canto.
30	ven.	s. Roger, évêque.
31	sam.	s. Sylvestre, évêq.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 34 m. —à 4 h. 4.
le 10 à 7 h. 44 m. —à 4 h. 1.
le 20 à 7 h. 53 m. —à 4 h. 5.

PREMIÈRE PARTIE.

Archives communales et hospitalières de la Meurthe. — Archives départementales de la Meurthe. — Statistique météorologique. — Statistique de la vaccine. — Statistique de la population. — Statistique bibliographique. — Statistique nécrologique.

CHAPITRE PREMIER.

Archives communales et hospitalières de la Meurthe.

A diverses époques, l'autorité supérieure s'est préoccupée de la situation des Archives communales et a prescrit des mesures propres à assurer leur arrangement et leur conservation ; mais ces prescriptions, dont on n'a pas voulu comprendre l'importance, n'ont reçu qu'une exécution imparfaite, et des dépôts publics ont été dépouillés de titres qui intéressaient non-seulement la science, mais encore les communes et les particuliers.

Ces soustractions, si regrettables à tous égards, ont éveillé l'attention du Gouvernement de l'Empereur, et il a pris des moyens énergiques pour arrêter et prévenir des fraudes semblables à celles qui ont été trop souvent commises. Les administrations municipales ont pu se plaindre de la tâche nouvelle dont elles étaient momentanément chargées ; elles se féliciteront plus tard de l'avoir remplie, surtout si elles l'ont fait avec la conscience et le soin qu'on réclamait d'elles.

Le travail de classement et d'inventaire des Archives communales touche à son terme dans notre département; il ne m'appartient pas de dire ici comment il a été exécuté, mais je dois me féliciter d'avoir été, par un témoignage de confiance qui m'honore, placé à la tête de ce service, car ces attributions nouvelles m'ont permis d'apprendre bien des choses qui m'étaient inconnues, de recueillir des notes, copier des pièces, rassembler enfin un assez grand nombre de documents curieux pour notre histoire locale.

Ces notes et ces documents, qui sont la propriété de tous et qu'une circonstance heureuse a seule mis à ma disposition, je crois devoir les faire connaître; ils peuvent être utiles à quelques-uns, et ils montreront aux autres que la peine qu'ils se sont donnée n'a pas été tout-à-fait sans fruit.

Nos Archives communales sont loin d'être, sans doute, ce qu'elles furent autrefois : les guerres et les révolutions dont notre pays fut le théâtre, jointes à l'ignorance et au vandalisme, les ont généralement mutilées; néanmoins, on rencontre encore plusieurs collections qui ont une véritable importance, et, répandus çà et là, des titres intéressants au point de vue des études historiques.

J'aurais voulu pouvoir, dès cette année, présenter un travail qui embrassât un certain nombre de communes; mais, pour suivre l'ordre alphabétique, le seul que je puisse adopter, j'ai vu que je serais arrêté fréquemment, mes notes n'ayant pu se compléter encore comme je l'eusse désiré. Il m'a donc fallu me borner à présenter une sorte de spécimen du travail que j'ai l'intention de publier.

J'ai commencé par la ville de Toul. Appelé à classer et à inventorier ses Archives, je les ai étudiées avec soin et j'y ai puisé beaucoup de renseignements qui me semblent bons à mettre au jour.

Chaque localité possédant quelque titre ancien aura successivement son tour : j'analyserai ou je reproduirai ces titres, selon leur intérêt, après avoir donné, dans un tableau sommaire qui suivra immédiatement l'examen des Archives de Toul, les dates auxquelles remontent, pour toutes nos communes, les premiers actes de l'état civil.

Archives de Toul.

I.

Archives municipales.

Quand on étudie un dépôt comme celui que possède la ville de Toul, on apprécie toute l'importance de la mesure prise par le Gouvernement touchant le classement et l'inventaire des Archives communales. Si le travail qu'il a prescrit est parfois long et pénible, en revanche, il a pour résultat de faire découvrir une foule de documents précieux, restés jusqu'à présent inconnus.

Au reste, et je dois m'empresser de le dire pour être juste, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'utilité de ce classement a été comprise : il y a plus d'un siècle qu'elle avait été sentie par les magistrats de la cité de Toul, et que ceux-ci avaient donné des preuves de leur sollicitude pour la conservation et la mise en ordre des titres dont la garde leur était confiée. Les registres des « résultats » de l'Hôtel de-Ville contiennent, à cet égard, plusieurs délibérations qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler comme se rattachant intimement à l'histoire du dépôt que je veux essayer de faire connaître. La première de ces délibérations remonte à l'année 1742 ; elle est ainsi conçue :

« Cejourd'huy 30 avril 1742, Messieurs les maire, échevins » et officiers de l'Hôtel commun de la ville de Toul assemblez » en la manière ordinaire, le procureur syndic a représenté » qu'il conviendroit, pour le bien commun de cette ville, de » mettre en ordre les papiers, titres et documens qui sont dans les » Archives de l'Hôtel-de-Ville et d'en dresser un inventaire qui » puisse servir d'instruction à la postérité ; que ce travail avoit » été déjà entrepris par les officiers actuellement en place, mais » qu'il n'avoit pu être mis dans sa perfection parce qu'il se » trouve d'anciens titres dont les caractères sont très-difficiles à » lire, qu'il y en a un grand nombre en caractère gothique, que » d'autres sont écrits en langue allemande ; qu'il seroit néces- » saire de s'adresser à un archiviste, avec qui on conviendroit » d'un salaire raisonnable, pour transcrire tous les anciens titres » qui pourroient servir aux affaires communes de ladite ville.

» Sur quoy, la matière mise en délibération, il a été convenu, » sous le bon plaisir de Mgr l'Intendant, que, pour le bien et » avantage de la ville, on feroit venir un archiviste avec lequel

» on travailleroit de concert et à qui il seroit accordé un sa-
» laire raisonnable, pour mettre en ordre et interprêter lesdits
» anciens titres, pour ensuite en être dressé un inventaire qui
» sera déposé ez Archives de ladite ville. »

Il paraît que les magistrats ne purent trouver d'archiviste pour faire le travail en question, car, en 1749, ils prenaient une nouvelle délibération dans le même sens que la précédente :

« Cejourd'huy 10e janvier 1749,.... le maire et le procureur
» syndic ayant représenté qu'avant de s'immiscer dans la con-
» noissance des biens de la ville, il étoit préalablement néces-
» saire d'examiner dans quel état étoient les titres et les papiers
» qui en concernent la propriété, Messieurs se sont, à cet ef-
» fect, sur-le-champ transportés dans la chambre des Archives
» où, ayant reconnu que tous ces titres et papiers étoient épars
» partout et sans ordre de matière ni de date, ils ont, d'un
» commun avis, résolu, pour le plus grand bien et utilité de la
» ville, qu'il sera incessamment fait un inventaire de tous les-
» dits titres et papiers par un archiviste, conformément et rela-
» tivement à la délibération du 30 avril 1742, vue et approuvée
» par Mgr l'Intendant le 14 mai suivant; suivant à l'effect de
» quoy, M. Daulnoy, procureur syndic, est prié d'écrire et de
» s'informer s'il n'y auroit pas, dans les villes voisines, quel-
» qu'archiviste assez au fait pour pouvoir déchiffrer chacun des-
» dits titres. »

« Et à l'instant, le secrétaire greffier en chef a remontré que,
» de peur qu'on ne puisse luy imputer dans la suite le dérange-
» ment des titres et papiers dont il est parlé dans la délibéra-
» tion cy-dessus, il déclare que, depuis qu'il est pourvu de son
» office, il n'a jamais été chargé des clefs, non seulement de la
» chambre des Archives, mais même que n'ayant jamais été le
» maître d'entrer seul dans son greffe, où sont tous les registres
» des affaires courantes, parce que M. Michel, maire perpétuel
» avoit une clef, il n'en pourroit demeurer garant, d'autant que
» ledit sieur Michel a transporté chez luy beaucoup des registres
» et papiers. »

Cette seconde résolution des officiers municipaux demeura sans effet, pour des raisons qu'on ne connaît pas, et ce fut seulement en 1779 que les Archives de Toul purent enfin sortir du cahos où elles étaient depuis si longtemps et recevoir un classement méthodique. La délibération prise à ce sujet reproduit les motifs qu'on avait fait valoir, mais sans résultat, en 1742 et 1749 :

« Cejourd'huy 8 juin 1779,.... le procureur du roy a dit et
» représenté qu'il conviendroit, pour le bien de cette ville, de
» profiter du moment où le sieur Moinc, archiviste, se trouve
» en cette ville, pour mettre en ordre les papiers, titres et do-

» cumens qui sont dans les Archives de l'Hôtel-de-Ville, et d'en
» dresser un inventaire qui puisse servir d'instruction à la pos-
» térité ; qu'il se trouve d'anciens titres dont les caractères sont
» très-difficiles à lire ; qu'il y en a un grand nombre en carac-
» tère gothique, et qu'il est de toute nécessité de s'adresser à
» cet archiviste, avec lequel on conviendroit d'un salaire rai-
» sonnable, pour transcrire tous les anciens titres qui pourroient
» servir aux affaires de ladite ville ; pourquoi il a requis qu'il
» en soit délibéré.

» Sur quoi, la matière mise en délibération, il a été arretté,
» sous le bon plaisir de Mgr l'Intendant, que, pour le bien et
» avantage de ladite ville, le sieur François Lemoine, archiviste,
» seroit invité de travailler le plutôt possible, moiennant les ho-
» noraires de 750 livres, suivant le projet qu'il en a pré-
» senté... »

(Suivent les signatures des officiers de l'hôtel commun et celle de « Le Moine, archiviste. »)

Cette délibération fut approuvée, le 7 juillet, par M. Depont, intendant au département de Metz, à charge qu'un double de l'inventaire lui serait envoyé pour être déposé dans les bureaux de son secrétariat.

Le Moine se mit aussitôt à l'œuvre : il rangea tous les papiers des Archives et transcrivit une partie des anciens titres. Cette opération préliminaire, terminée à la satisfaction des magistrats, leur suggéra l'idée de la faire compléter, et ils passèrent aussitôt avec Le Moine un second traité dont le texte accompagne la délibération suivante :

« Cejourd'huy 3 may 1780, MM. les maire, lieutenant de
» maire, échevins et officiers municipaux de la ville de Toul
» assemblés en la manière ordinaire, le procureur du roy a dit
» et représenté qu'ayant examiné l'arrangement que le sieur Le-
» moine, fils, a fait des archives de cet Hôtel commun, en exé-
» cution de la délibération du 8 juin 1779, et ayant considéré
» le dépouillement qui a été fait des titres, il a remarqué qu'il
» y en a de très-intéressants concernant les droits et les anciens
» privilèges de la ville ; que plusieurs pourroient contribuer, soit
» à l'éclaircissement de plusieurs faits historiques pour le pays,
» soit à constater la propriété de plusieurs biens dépendant du
» domaine de la ville ; mais que la pluspart de ces titres étant
» déjà fort anciens, mal écrits et en mauvais ordre, il estimoit
» qu'il conviendroit, pour completter l'objet qu'on s'est pro-
» posé par la délibération du 8 juin dernier, de faire un nou-
» veau traité avec ledit sieur Lemoine, fils, par lequel il s'enga-
» geroit : 1° de transcrire toutes les chartres et anciens diplômes
» concernant les droits et privilèges de cette cité, ainsi que les

» lettres de protection des rois de France et en faire toutes les
» copies dans un registre particulier ;

» 2° De cotter et numérotter tous les registres, à commencer
» par les plus anciens ;

» 3° De mettre en marge de chaque acte ce dont il y est fait
» mention et son objet ; si ce sont des anciennes ordonnances,
» règlemens ou baux jusqu'en 1770, en faire des copies ;

» 4° De faire des extraits de chaque acte de délibération, ad-
» judication, lettres ou autres, avec l'indication du numéro et
» de la page de chaque registre ou liasse ;

» 5° De faire de pareils extraits des comptes anciens et mo-
» dernes, concernant les objets de recette dont il y est fait men-
» tion, d'indiquer la date et la page du compte ;

» 6° De dresser une table générale de toutes les matières dont
» il sera parlé, soit dans les anciens titres déjà démêlés en vertu
» du premier traité fait avec ledit sieur Lemoine, soit dans les
» anciens et nouveaux registres, soit dans tous les comptes, soit
» enfin dans les lettres, et toutes ces matières seront distribuées
» par ordre cronologique, alphabétique, indicatif du lieu où il
» est question de chaque objet.

» Il sera fait et dressé un remembrement ou détail général
» de tous les biens et droits qui ont appartenu et qui appartien-
» nent encore à la ville, avec un arpentage et un plan lavé de
» chaque prayerie ou pasquis dont elle jouit et a droit de jouir,
» et la description de leur état actuel, sur l'indication qui en
» sera faite par mesdits sieurs.

» Que de toutes ces opérations il en résulteroit un avantage
» considérable à la ville, en ce qu'indépendamment des faits his-
» toriques, on seroit pleinement instruit de tous les biens qui
» ont appartenu et appartiennent à la ville, ce qui pourroit évi-
» ter bien des difficultés à l'avenir et même donner lieu à ré-
» cupérer plusieurs terrains abandonnés ou usurpés sur la ville.

» Sur quoi, la matière mise en délibération, mesdits sieurs,
» unanimement convaincus de l'avantage [illegible] résulteroit des opé-
» rations indiquées dans la remontrance du [illegible]reur du roy,
» ont, sous le bon plaisir de Mgr l'Intenda[illegible] été qu'il sera
» traité à cet effet avec le sieur Lemoine, [illegible] dont mesdits
» sieurs sont contents et satisfaits. En cons[illegible] ledit sieur
» Lemoine ayant été appelé, et celui-cy [illegible] sur le
» projet cy-dessus, s'est obligé de se conform[illegible]ement à
» ce qui est indiqué et prescrit dans la remon[illegible] procu-
» reur du roy, à charge par mesdits sieurs de [illegible] les pa-
» pier[illegible] frais de bureau, et de lui [illegible] une
» so[illegible] lui sera délivrée par [illegible]
» un[illegible]vrage, un second [illegible]

» quarts, et le dernier tiers en remettant le tout, comme il est » dit cy-devant... »

Cette délibération fut approuvée par M. Depont, le 7 mai 1780, à charge encore de déposer dans ses bureaux un double du registre qui contiendrait les anciens diplômes et autres actes concernant les droits et priviléges de la ville.

Je reviendrai sur le travail de Le Moine en étudiant les différentes séries de pièces qui composent aujourd'hui les Archives de Toul ; je dois me borner, quant à présent, à ce qui concerne l'ensemble de ce dépôt. Malheureusement les documents me font défaut pour en tracer un historique complet et satisfaisant, et j'en serai souvent réduit à de simples conjectures.

Si l'on considère l'ancienneté de la capitale des Leukes, l'importance dont elle jouit dès les temps les plus reculés, on doit s'étonner de ne trouver dans ses Archives aucun titre remontant au-delà du XIVe siècle. Que sont devenus les diplômes, les bulles, les chartes antérieurs à cette époque, qu'elle devait nécessairement posséder ? Le Moine ne semble pas s'être préoccupé de cette question, qui dut cependant lui venir à l'esprit, surtout en transcrivant la Bulle d'or, laquelle n'est qu'une confirmation des priviléges octroyés aux bourgeois de Toul par les prédécesseurs de l'empereur Charles IV ; et les historiens de cette ville ne nous fournissent pas, du moins que je sache, de renseignements à cet égard. Il faut supposer que les titres anciens, renfermés probablement dans l'*arche* dont parle la Bulle d'or, furent détruits durant les guerres que la cité eut à soutenir ou au milieu des agitations politiques dont elle fut si fréquemment le théâtre dans les siècles qui précédèrent la promulgation de ce diplôme impérial.

Aux époques postérieures, les Archives de Toul firent encore des pertes regrettables, ainsi que paraît l'attester la note suivante empruntée au compte de l'année 1554-1555 : « Rem- » boursé le sire Jacquin Mydart de vingt-cinq frans sept gros et » demi qu'il a supporté à recouvrer certaines chartres de la cité » qu'estoient ésguarées durant ces temps de guerre. »

Toutes les chartes égarées alors furent-elles recouvrées ? Il est assez présumable que plusieurs disparurent, et qu'il en fut de même, quelques années plus tard, lors des troubles qui agitèrent la ville ; c'est du moins ce qu'on peut supposer d'après les termes d'une résolution de l'Hôtel-de-Ville : « Le 3e jour du » mois d'octobre 1571, le sire Jehan Mengeot et le procureur » de la cité, par ordonnance de Messieurs, ayantz estez envoyez » à Nancy pour les affaires de la cité, ce pendant leur donné » charge de faire ramener le coffre où furent mis les tiltres et » lettres de la cité pendant les troubles, lequel, ce jourd'huy, a » esté apporté en l'hostel commun, et les pièces et lettres y

» mises revestues au contenu des inventaires sur ce faitz, moiennant quoy lesdits commis en demeurent deschargez, ensemble le sire Colin Florentin, à la charge duquel premièrement avoient esté mises. »

Que se passa-t-il au XVIIe siècle, c'est-à-dire durant la peste qui désola la ville, et surtout pendant le passage et le séjour des armées françaises et étrangères ? Des spoliations, ou plutôt des destructions, furent-elles commises dans ses Archives ? Il est assez permis de le supposer ; ce qui est au moins certain, c'est que des enlèvements, dont on ne peut préciser la date, eurent lieu au préjudice de la ville, antérieurement à 1739. A cette époque, celle-ci, lésée dans ses intérêts par la disparition de titres qui établissaient des droits de propriété, crut devoir recourir à l'autorité ecclésiastique, et en obtint un Monitoire, dont j'ai trouvé plusieurs exemplaires imprimés, et qui me semble assez curieux pour être reproduit textuellement :

MONITOIRE.

« JACQUES DE BOSCHENRY Prêtre, Docteur de Sorbonne, Prevôt de l'Eglise Collégiale de Saint Gengoul, Grand Archidiacre, Chanoine de la Cathédrale, Vicaire General et Official de Toul. A tous les Curés et Vicaires de notre jurisdiction dans le ressort du Bailliage et Siege Présidial de cette Ville. Salut en notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

» DE LA PART de Messieurs les Echevins et Officiers de cette Ville ; Nous a été exposé que l'on a fait plusieurs anticipations tant dans les Forêts que dans d'autres parties du Domaine de ladite Ville ; Que partie des grands chemins et sentiers du Ban et Finage de cette Ville étoient depuis quelques tems considérablement diminués ; Que les Bornes qui en doivent fixer la largeur, sont cassées et enlevées ; Qu'ils ont, pour satisfaire au devoir de leur commission, fait différentes visites dans toutes les parties dudit Domaine, et de suite ont fait une recherche exacte de tous les titres, papiers et documens concernans le Domaine de la Ville ; mais comme les plus essentiels se trouvent adhirés, et qu'il n'est point possible de découvrir par les voïes ordinaires les Auteurs et Complices de l'enlevement desdits papiers, titres et documens concernant le Domaine de la même Ville, ceux qui ont anticipé sur les Forêts, Terres, Preys et autres héritages dépendans du Domaine de cette Ville, ceux qui ont anticipé sur les chemins et sentiers dudit Ban et Finage, cassé et enlevé les Bornes des mêmes chemins ; Pourquoi ils Nous ont suplié de leur acorder un Monitoire, ensuite de la permission qu'ils ont obtenu de M. le Lieutenant General au Bailliage et Siege Présidial de cette Ville en datte du 27 du mois de May dernier.

» A CES CAUSES, ayant égard à ladite permission, Nous vous
» mandons et ordonnons très-expressément qu'à la premiére
» réquisition qui vous en sera faite de la part des Sieurs Expo-
» sans, vous aïez à avertir et admonêter de notre part et de notre
» autorité à voix haute et intelligible, en face de vos Eglises, par
» trois divers jours de Dimanches consecutifs, lorsque le peuple
» y sera assemblé pour assister au Service Divin, tous ceux et
» celles qui ont pris, enlevé, soustrait, diverti, latité, et détien-
» nent des tîtres, papiers, enseignemens et documens concernans
» les Forêts et Héritages dépendans du Domaine de cette Ville,
» et autres tels ils puissent être, à ce que dans la huitaine après
» la troisiéme publication du present Monitoire, ils aïent à ren-
» dre et remettre ausdits sieurs Exposans ces mêmes tîtres et
» papiers, par eux ou par personnes interposées de leur part,
» sous peine d'excommunication.

» QUE vous aïez pareillement à avertir et admonêter de notre
» part et autorité tous ceux et celles qui connoissent les Au-
» teurs, Fauteurs, Complices, Adhérans de l'enlevement desdits
» tîtres et papiers, les Détenteurs d'iceux, qui ont connoissance
» des héritages dépendans dudit Domaine de la Ville, dont Elle
» ne joüit plus, et par qui ils sont aujourd'huy possédés, qui
» sçavent chose quelconque des anticipations faites sur lesdits
» héritages, grands chemins et sentiers du Ban et finage de
» cette Ville, et par qui elles ont été faites, qui sçavent dans
» quels endroits des héritages on a cassé et enlevé des Bornes,
» et par qui elles ont été cassées et enlevées, qui ont connois-
» sance de tout ou en partie, circonstances et dépendances, à ce
» que dans la huitaine, après la troisiéme publication du pre-
» sent Monitoire, ils aïent à dire et déclarer entre vos mains la
» verité de ce qu'ils en sçavent et en ont apris autrement que par
» la confession, en sorte que lesdits sieurs Exposans puissent du
» tout avoir connoissance suffisante, sous la même peine d'ex-
» communication.

» AUTREMENT et à faute de venir à restitution ou révélation
» suffisante dans le tems prescrit, il sera par Nous procedé tant
» contre les uns que contre les autres à l'exécution, déclaration
» et fulmination de la peine d'excommunication par Nous commi-
» née, ainsi qu'à droit et justice apartiendra, et à leur retranche-
» ment et séparation de la sainte Eglise et de la sainte Communion.

» APRÉS les trois publications faites du présent Monitoire,
» qui serviront de premiére, seconde et troisiéme Monitions Ca-
» noniques, vous en ferez votre raport au bas des présentes, et
» marquerez s'il y aura restitution ou révélation ; et s'il y a des
» révélations, vous les adresserez au Greffe du Bailliage et Siege
» Présidial de cette Ville. Donné à Toul le 3 Juin 1739.

» DE BOSCHENRY. LAMANT, *Greffier Commis* »

Cinquante ans après la publication de ce Monitoire, la Révolution venait, à son tour, passer sur les Archives de Toul. Est-ce à cette époque ou bien plus tard que des soustractions nouvelles y furent opérées ? Toujours est-il qu'il y en eut, et d'importantes, depuis la rédaction du travail de Le Moine jusqu'aujourd'hui ; et il n'est pas moins positif que ce dépôt fut bouleversé et en partie rejeté dans l'état de confusion où il se trouvait avant 1779. Fort heureusement que, si les titres originaux n'ont pas tous été respectés, l'Inventaire a été épargné, peut-être uniquement grâce à son volume qui en rendait l'enlèvement difficile.

Quoiqu'on l'ait dit et répété bien des fois, on ne doit pas, si l'on veut être juste, accuser la Révolution de toutes les pertes qu'ont faites les Archives, soit municipales, soit départementales. Il n'y a pas longtemps que ces dépôts ont commencé à être entourés de quelques soins ; pendant bien des années, ils sont restés plus ou moins livrés au pillage, non pas seulement des destructeurs, mais encore et surtout peut-être, à celui des conservateurs de vieux parchemins, et c'est ainsi que des collections particulières se sont formées ou enrichies au détriment des collections publiques. Je ne dis pas qu'il en ait été ainsi pour Toul ; je me borne à constater un fait dont il y a de trop nombreux exemples.

Il faut donc apprécier la mesure qui a prescrit le classement et l'inventaire des Archives dans toute l'étendue de la France : elle aura pour résultat et d'empêcher de regrettables spoliations, et de fournir un nouvel aliment aux études historiques. L'examen rapide des Archives de Toul fera mieux sentir encore l'importance de cette mesure d'ordre et de conservation.

J'ai suivi, dans la rédaction de mon travail, le mode de classification indiqué par les instructions ministérielles, c'est-à-dire que j'ai rangé les pièces par série, depuis la lettre A jusqu'à la lettre I, en m'efforçant d'atténuer autant que possible la sécheresse qui résulte de ces divisions. Cet inconvénient est d'ailleurs compensé, et au-delà, par la facilité que présente, pour les investigations, un cadre tracé d'une façon méthodique.

Série AA.

Lorsque Le Moine exécuta le second traité passé entre lui et les magistrats de Toul, les Archives de cette ville renfermaient un certain nombre de documents originaux précieux dont plusieurs ont disparu depuis ; c'étaient, notamment : 1° un Cartulaire du XVIe siècle, sur lequel j'aurai à revenir ;

2° Des diplômes confirmatifs des priviléges de la cité, émanés des empereurs Charles IV (1367), Wenceslas (1396 et 1398), Sigismond (1425), Frédéric IV (1451), Maximilien Ier (1513), Charles-Quint (1534) et Ferdinand Ier (1564) ;

3° Des patentes des rois de France Charles VI (1401), Charles VII (1445), Louis XII (1498), François Ier (1514), Henri II (1547, 1559), François II (1559), Charles IX (1560, 1562, 1569, 1574), Henri IV (1581, 1596, 1599), Louis XIII (1615) et Louis XIV, aussi confirmatives des priviléges de la cité;

4° Des lettres de sauvegarde et de protection données aux habitants de Toul par les comtes et ducs de Bar et par les ducs de Lorraine;

5° Des chartes des évêques et d'autres actes passés entre eux et la ville;

Il faut ajouter à cette nomenclature, pour compléter la première série :

1° Un grand nombre de pièces en allemand touchant les rapports de la cité avec les empereurs.

2° Des pièces diverses qui n'ont pas été inventoriées par Le Moine, et que j'ai trouvées éparses dans diverses liasses.

3° Un registre des édits, déclarations, ordonnances royales et arrêts du Conseil, relatifs à la ville de Toul, et rendus depuis 1765 jusqu'à 1789;

4° Enfin, le Cartulaire fait par Le Moine en 1780.

Tels sont les documents formant la première série; il me reset à faire connaître avec quelques détails ceux qui existent encore et à signaler en même temps ceux dont on doit regretter la perte.

1° Le Cartulaire que j'ai placé en tête de cette nomenclature, est un petit in-folio, de 77 feuillets, couvert en parchemin; il est intitulé : « Priviléges de la cité de Toul, ensemble les traictez » faictz par les Srs duc (*sic*) de Lorraine et chapitre de l'église » dudict Toul avec ladicte cité. » Il renferme, entr'autres pièces intéressantes[1] :

Confirmation par Charles-Quint d'un traité fait entre le chapitre et la ville (6 mars 1544).

Interprétation de l'article des ministériaux fait depuis le précédent traité, remis en débat par Messieurs de l'église (10 mai 1544).

Confirmation des priviléges de la cité par l'empereur Charles-Quint (1534).

Traité entre Charles II, duc de Lorraine, et la cité (21 avril 1406).

Différend entre les officiers de la cité et l'abbé de Saint-Epvre au sujet de la barrière mise devant la porte Malpertuis (dernier mars 1505).

Serment du duc Antoine, devant le grand autel de l'église de

1. J'indique ces pièces suivant l'ordre qu'elles occupent dans le Cartulaire.

Toul, de maintenir les habitants dans leurs droits, franchises et libertés (pénultième janvier 1508).

Accord entre le duc de Lorraine Charles II et la cité de Toul au sujet des bâtards fils de prêtres natifs des pays dudit duc, etc. (20 juillet 1420).

Sentence de l'empereur Frédéric III entre Guillaume Filâtre, évêque de Toul, et les habitants de cette ville, au sujet de la seigneurie utile que l'évêque prétendait lui appartenir, tandis que les habitants soutenaient qu'elle appartenait à l'empereur (avril 1451).

Donation par l'empereur Guillaume à Gilles de Sorcy, évêque de Toul, du droit de régale de l'église de cette ville (1253).

Règlement au sujet des mesures et pougnets sur les grains qui se vendront en la ville de Toul (1354).

Règlement de l'évêque Antoine de Neufchâtel sur la boucherie (25 janvier 1485).

Droits des gabelles et usines de cette cité (1er avril 1595) : — Gabelle de l'huile, — des harengs, — du sel à manger, — des aunages et toillages, — des boucheries, — des vins, etc.

Ordonnance de l'évêque Philippe de Ville concernant les drapiers (1406).

Ordonnance de police concernant les boulangers (1588).

Déclaration des droits appartenant à la mairie de Toul : Election du maître des bouchers ; — assemblée du corps des fèvres ; — foires de Saint-Mansuy ; — coupel ; — droit de moucherelle à la vendange ; — droits prélevés sur les marchandises entrant dans la ville.

Au folio 59 du Cartulaire se trouve, sous ce titre : « Thomas, » princier de Verdun, voulant surprendre la ville de Toul, est » repoussé (1284), » une page d'histoire locale qui mérite d'être reproduite :

« L'an de Nostre Seigneur mil ijc iiijxx iiij, Thomas, princier de Verdun, frère de Monsr de Blanmont et nepveu de Alph. comte de Bar, avec armes et multitude d'armez, la vigile de la St. Mathieu, apostre, emmy la nuict, quant on chantoit les matines, avec nefz mises aux fossez et par ung lieu des murs lors désert, qui est entre les murs de l'église et le palais, entra en ladicte cité de Toul pour icelle subjecter ; mais quasi divinement ce révélé aux citeins, iceulx citeins avec armes y résistèrent, renversèrent les portes de la maison de l'évesque et entrèrent dans ladicte maison, repoulsèrent les ennemys quasi au point du jour, et d'iceulx ennemys les ungs furent noyez et les aultres tuez, en nombre des mors occis xl et noyez sept ; plusieurs des tuez estoient de Liverdun. Et fut dict meisme des forains que le jour advint plus tôt que de coustume par deux lieuz. Et fut tiré d'un traict d'arbalestre en la cuysse Monsieur de Blanmont dans

les fossez en resortant. Bénict soit Dieu qui délivra la cité! »

2° Des huit diplômes impériaux, un seul, heureusement le plus curieux sous un rapport, a échappé à la destruction : c'est celui de Charles IV, connu sous le nom de *Bulle d'or*, parce que le sceau qui y est appendu est en or [1]. Ce diplôme est du 13 des kalendes de mars, ou du 17 février 1367; l'empereur y confirme tous les priviléges que ses prédécesseurs avaient accordés à la cité de Toul; il permet aux citoyens de fortifier leur ville; il donne aux magistrats le pouvoir de punir les malfaiteurs, d'imposer des tailles, corvées et contributions, de faire des statuts municipaux; il confirme le droit qu'ont eu les habitants, de temps immémorial, d'avoir un lieu pour s'assembler, des consuls, une université, une arche, une cloche et un sceau (*collegium licitum, consules et universitatem, cum archa, campana et sigillo*).

3° Les patentes des rois de France ont été encore moins heureuses que les diplômes des empereurs : elles ont toutes disparu.

4° Les lettres des comtes et ducs de Bar et des ducs de Lorraine ont été détruites pour la plupart; on possède néanmoins, entr'autres, un traité passé, en 1393, entre le duc Robert et la ville de Toul, par lequel le duc prend cette ville sous sa sauvegarde et protection, et une ordonnance de Jean II, duc de Lorraine, défendant aux receveurs des hauts-conduits de Nancy d'exiger aucun droit de passage des habitants de Toul.

5° Il ne reste qu'une charte épiscopale, remarquable par ses dimensions (110 c. de hauteur sur 90 de largeur) et portant encore, mais dégradés, trois des sept sceaux qu'elle avait autrefois[2] : c'est une transaction passée, le 28 octobre 1405, entre l'évêque

1. Ce sceau a été publié par mon confrère, M. Georges Boulangé, dans le *Journal de la Société d'Archéologie;* il pèse environ 37 grammes. (Voir, p. 25, la description qu'en donne Le Moine.)

2. Parmi ces sceaux, s'en trouvait un de la ville de Toul, dont la perte est d'autant plus regrettable qu'il n'en existe aucun autre dans ses Archives. M. Natalis de Wailly a publié, dans ses *Eléments de paléographie* (t. II, p. 367 et 368, pl. Q), un sceau de la cité de Toul, qui est appendu à un titre de 1300, conservé aux Archives de l'Empire, section hist. J 585. Ce sceau est de forme circulaire; il représente le martyre de saint Etienne et porte pour légende : S [igillum] VNIVERSITATIS CIVIVM TVLLENSIVM.

Il paraît que ce sceau fut modifié plus tard, car Le Moine s'exprime ainsi dans sa *Diplomatique pratique :* « Le sceau de l'université des citoyens de Toul, de l'année 1418 (encore le même en 1453), offre à la vue une porte de ville fortifiée; et comme

Philippe de Ville et les bourgeois de Toul au sujet des droits de haute, moyenne et basse justice[1]. Il y en a un vidimus fait en 1450.

Voici maintenant ce qui concerne les documents non mentionnés dans l'Inventaire de Le Moine, et dont j'ai formé une catégorie à part.

1° La plupart des pièces allemandes ne portant point, au dos, d'analyse en français, je ne puis dire à quoi elles sont relatives; quant aux autres, ce sont des lettres ou des mandements de l'empereur Maximilien Ier, des années 1508 à 1514.

2° Parmi les pièces diverses dont j'ai cru devoir former des articles particuliers, se trouvent des mémoires et requêtes adressés par la ville de Toul aux empereurs, aux rois de France, aux ducs de Lorraine et presque tous relatifs aux privilèges et franchises de la cité; des lettres de ces souverains; la prestation de serment de fidélité des habitants au roi Henri IV; un journal de l'entrée de Maximilien Ier, dans la ville de Toul, en 1498[2], etc., etc.

Les lettres de la cité et celles qui lui sont adressées renferment des formules assez curieuses; ainsi, une lettre écrite, probablement à Réné Ier, se termine de la manière suivante :

« Très-hault, puissant prince et redoubté seigneur, le benoît » fils de Dieu vous ait en sa sainte garde, que vous donne bonne » vie et longe et escomplissement de vos désirs.

» Les maistres eschevin et justice de la cité de Toul,
» tous en vos services et commandemens. »

Une autre lettre, sans date de même que la précédente, et envoyée aux habitants de Toul par Frédéric, duc de Bavière, lieutenant; les électeurs, prélats et autres députés au régime et gouvernement du saint royaume de l'Empire, commence ainsi :

« Aux honnoraibles et saiges noz très-chiers et bons amis » les maistre des bourgeois, maistre eschevin et gouverneurs de » la cité de Toul, du sainct Empire romain.

» Noz très-chiers et féaulx, honnorables, saiges et bons » amis... »

En 1523, Charles, roi des Romains, qualifie seulement les habitants de Toul de « honnorables, très-chiers et féaulx. »

il est de forme ovale, dans le triangle inférieur on voit le martyre de saint Etienne, patron de la ville; ce sujet remplissait en grand l'ancien sceau de l'an 1304. Depuis, les armoiries de la ville de Toul (un T gothique) sont le seul sujet du sceau. »

1. J'ai publié cette pièce dans les *Communes de la Meurthe*, t. II, p. 570.

2. Je l'ai donné dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, numéro d'avril 1858.

Une lettre, sans date, mais qui paraît de la fin du xve siècle, et adressée au roi, contient cette formule assez remarquable :

« Vos très-humbles et très-obéissans les M^{e} eschevin, justi- » ciers et gouverneurs de la république de Toul. »

Enfin, une lettre écrite de Metz, en 1593, par un personnage dont je n'ai pu lire la signature, porte sur l'adresse :

« A Messieurs les M^{e} eschevin et sénat de la ville de Toul. »

3° et 4° Je n'analyserai pas le registre des édits, déclarations et ordonnances, etc. ; mais je dois mentionner le Cartulaire rédigé par Le Moine, en exécution du traité passé entre lui et les officiers municipaux. Il forme un registre in-folio, contenant 72 feuillets écrits, et intitulé : « Carthulaire ou copies des an- » ciens titres de l'Hôtel-de-Ville de Toul. Fait par C. J. F. Le » Moine, fils, archiviste et feudiste. 1780. »

L'écriture de Le Moine est remarquable par sa netteté, mais je n'oserais pas garantir la scrupuleuse exactitude de ses transcriptions. Quoiqu'il en soit, la perte des originaux rend son Cartulaire extrêmement précieux. Celui-ci se compose de quatre parties , intitulées :

1. Les deux premières se retrouvent encore dans le registre intitulé : « Extraits des titres, etc., de l'Hôtel-de-Ville », dont je parlerai plus loin.

Diplômes des empereurs;

Patentes des rois ;

Aveux et dénombrements (des droits, rentes et revenus appartenant à la ville de Toul) ;

Chapitre de la Cathédrale. — Cette dernière partie contient seulement la copie d'un traité fait, le 11 juillet 1485, entre le chapitre et les magistrats au sujet des mesures des grains et du droit de pougnet sur ceux qui se vendront dans la ville.

Le diplôme de Charles IV, qu'on pourrait appeler le titre constitutif des libertés touloises, porte, en regard de sa transcription, une traduction française empruntée au Cartulaire dont j'ai parlé en tête de ce chapitre ; mais Le Moine a donné, du magnifique sceau appendu à cette pièce, une description que je crois devoir reproduire ici : « Le scel de ce diplôme, dit-il, est en or, attaché à un lac de cuir; il a 27 lignes de diamètre ; il pèse aux environs de 8 pistoles. Sur le type est représenté l'empereur assis sur un trône ou chaire avec un marchepied devant, tenant à la main droite un sceptre orné et de la gauche un globe impérial surmonté d'une croix simple; pour légende, dans le grand cercle ovale du type, on lit : KAROLVS. QUARTVS. DIVINA. FAVENTE. CLEMENCIA. ROMANORVM. IMPERATOR. SEMPER. AVGVSTVS, et dans le petit cercle intérieur est écrit (en achevant) : ET. BOEMIE. REX.

» Le revers représente une porte d'entrée de la ville de

» à Petit Jehan la trompette, parmentier, et seureley pour luy » Regnauldin, vigneron, son frère... » Chacun des ménétriers fournissait caution lorsque l'insigne de son office lui était remis, et il rendait celui-ci aux magistrats à l'expiration de ses fonctions.

A la date du 7 avril 1514, se trouve la note suivante : « Warrin, orfeyvre, a receu de messieurs (les maître échevin, *justice* et gouverneurs de la cité) ij marcz trois treselz et demi » pour reffaire une aultre couppe pour monsieur l'archidyacre » qui en a faict plaisir à la cité de vendre la sienne qu'a estée » présentée à Madame de Guise. »

Marché pour l'entretien de l'horloge de la ville (1526).

Permission à deux personnes de mettre une croix d'or devant leur maison (1528).

1529. Réception d'une femme au droit de bourgeoisie — Permission aux bouchers d'enterrer une vache trouvée défectueuse. — Ordre de livrer le vin au muid. — Nomination d'un barbier pour sergent, à condition qu'il visitera les malades de peste, le cas échéant. — Taux du droit d'entrée pour les vins de Bourgogne, Alsace et Allemagne.

Voici le texte d'une ordonnance de police rendue en cette même année 1529 : « Le dixhuictiesme jour de juillet, messieurs les maistre eschevin, justice, conseils et gouverneurs » de ceste cité de Toul, assemblez pour ce faire en l'hostel » commun de ladicte cité, considérans les vies et estat désordonnez de plusieurs femmes impudiques et dissolues estans » parmy cestedicte cité, mesmes faisans leurs résidences ès rues » et entre gens honnestes, engendrans bruits indécens à cestedicte cité, scandal et mauvais exemple au peuple ; en l'honneur de Dieu le créateur, pour acquict et descharge de leur » serment, police et estat d'icelle cité, ont statué et ordonné, » statuent et ordonnent que toutes icelles femmes impudiques » faisans leursdictes résidences ès rues et entre gens honnestes, » mesmes hors les lieux où d'ancienneté elles doivent faire leursdictes résidences, cy après dénommez, se retirent et résident, » huict jours après que le commandement leur sera fait, ès rues » du Moulin à vent et des Terraulx, lieux d'ancienneté à gens » de leur estat député et accoustumé, ou qu'elles s'en voisent » hors de ceste dicte cité. Et affin que icelles femmes impudiques soient congnues, elles porteront sur l'ung des bras une » pièce de drap jaulne, de la largeur de trois doitz et d'ung » de longueur, et ce sur peine d'estre à la mercy de ladicte cité. »

En 1567, nouvelle ordonnance sur les femmes impudiques ; elle porte : « Le xxe jour du mois d'octobre, le » sire Jean Claudel, du nombre de la justice, a esté commis à » donner ordre que les femmes impudicques que l'on dict estre » en ceste cité ne facent chose qui tourne à scandale au peuple,

« avec puissance de leur deffendre l'entrée de la cité, sy le cas
» le requiert. »

Il paraît que cette ordonnance ne fut pas du goût de tout le monde, car quelqu'un eut la hardiesse de la barrer sur le registre. Mais les magistrats municipaux la firent transcrire une seconde fois, en faisant précéder sa copie de cette observation :
« Le xxj[e] jour du mois d'octobre 1567, Messieurs, qui ont
» trouvé fort maulvais qu'on ayt osé effacer l'ordonnance es-
» cripte d'aultre part, ont ordonné qu'elle seroit escripte de re-
» chef, en mesmes termes, sous mesme date, et par celluy mes-
» mes qui l'avoit signée par leur commandement. »

Je reprends la nomenclature des délibérations :

Bail des étuves du pont de Vaux et des huches sur l'Ingressin (1531).

Taxe des vins. — Ordonnance portant que tout bourgeois doit être receveur de la ville (1537).

Défense de tirer des armes à feu (1538).

Règlement pour le poids des pains des boulangers (1540).

Création d'un garde des bois. — Ordonnance pour la garde des portes (1542).

Privation de l'office de revenderesse. — Amende pour vente de mauvais vin. — Boulanger abusant du poids condamné à l'amende au profit de l'aumône des pauvres. — Défense d'entrer armé en la cité (1546).

Règlement pour le métier des couturiers. — Réception de revenderesse publique. — Incendiaire fustigée et marquée d'un fer chaud à la marque de la cité. — Nomination de gouverneur de la « table et bourse commune » de la cité. — Nomination de sergent à verge (1547).

Amende pour délit commis dans les bois. — Disposition des biens des criminels. — Défense aux maîtres couturiers de s'assembler sans permission (1548).

Fixation du douaire des femmes (1549).

Gages des clochetiers (1551).

Taxe du prix de la viande (1553).

Exécution d'un individu qui s'était pendu (1555).

Nomination du lieutenant de mayeur (1556).

Vente de la maison des Lombards (1557).

Nomination de l'échevin des pelletiers (1559).

Maquerelles fustigées et bannies pour 61 ans et un jour (1561).

Adoption d'un enfant. — Permission de pendre enseigne (1562).

Droits du mayeur sur les criminels (1563).

Thiébaut Massel nommé maître d'œuvres (ou architecte) de la cité. — Etablissement d'une fontaine sur la place Saint-Gengoult.

Aux dates de 1564, 1565 et 1566 se trouvent les mentions suivantes : « L'an mil v^{c} lxiiij, que l'on n'espéroit gellée pour » ce que l'yver estoit passé sans grande froidure jusques après » Noël, survint une très-grande froidure, gellée et neiges en » plus grande habondance que oncques on n'avoit entendu, et » rechargea la gellée quand on estimoit icelle estre passée, tel- » lement que environ la Purification Nostre Dame, les bois des » vignes quasi partout furent engellez et coppez ; et à la deffaicte » de la première gellée, l'eau de l'Haingressain vint à si grande » force et habondance, qu'elle passa au travers de la grande rue » et emplit tous les celliers plus loing que oncques ne fust » veu. »

« On xxixe jour du mois d'aoust 1565, pour la grande pé- » nurie et chièreté, a esté ordonné que l'on ne cuyra pains » blancz, sinon pain tout à tout, ny tartes, corbions, pasticerie, » pastez gros ne petitz, saulf que deux boulangers par tour et » ordre pourront faire pain blanc chacun deux bichetz par jour, » et les pasticiers pourront mettre en pasté la venaison et gibié » d'aultruy en gaingnantz leur salaire. »

« L'année 1565, y eust telle faulte de tous grains que quasy » du loing de l'année le bled valut x fr. et xj fr. et plus le bi- » chet, l'avoine iij fr. et plus, l'orge vj fr. et vij fr., le vin l et » lx fr. la quewe. Fut distribuée grande somme de deniers aux » povres par chacune sepmaine, provenantz des aulmosnes des » particuliers qui s'estoient cottisez, du chapitre de Toul xl fr. » par sepmaine pour partie de l'année, et pour l'autre partie » xxx fr. ; Sainct-Gengoult x fr. et viij fr. par sepmaine ; Sainct- » Léon un tallart, le seigneur évesque six fr. Les deniers des- » dictz particuliers montant par sepmaine à plus de xxx fr. Et » n'eust esté qu'il vint des bledz d'Allemagne, la fin de l'année » on heust failly à grain. »

« Le xxiij^{e} aoust mil v^{c} lxvj, fut par messieurs aggréé que » chacun jour seront faictes prières généralement et particuliè- » rement en tous lieux où l'on se trouvera, aux champs et à la » ville, au son des cloches qui, à certaine heure, seront son- » nées, affin que Dieu veulle estre en ayde à la Majesté de l'Em- » pereur en la furieuse guerre que le Turc, ennemy de la chres- » tienté, mesne en Hongrie. »

Une délibération prise, le 5 mars de l'an 1568, touchant la création d'inspecteurs des hôpitaux, contient un préambule et des dispositions qui attestent la sollicitude des magistrats pour les pauvres : « Les maistre eschevin, dix de la justice, enqué- » reurs, bannerelz et université de la cité de Toul, à tous ceulx » à qui ces présentes seront monstrées, salut en Nostre Seigneur. » Sçavoir faisons que nous, assemblez en l'hostel commun de la- » dicte cité pour traicter et adviser aux négoces et affaires d'i-

» celles, entre lesquelles se seroit présentée la grande indigence
» et nécessité des pauvres advenues tant par la cherté des an-
» nées passées que par les guerres et troubles présens, et con-
» sidérans qu'il n'y a chose plus recommandée de Dieu en ad-
» ministration de républicque que l'hospitalité et traictement des
» pauvres, et que telle charge et sollicitude principalement ap-
» partient aux magistratz, estans lesdits pauvres membre et
» partie plus foible et misérable de la républicque ; à ceste cause,
» ouy sur ce les remontrances du procureur général de ladicte
» cité, après avoir induict nos concitoyens et aultres habitans de
» ladicte cité à contribuer argent avec nous, chacun selon sa
» puissance, qui est distribué ausdits pauvres par chacune sep-
» maine pour emploier à leurs alimens et substantation, nous a
» semblé que, pour achever telle œuvre pieuse et méritoire et ne
» rien laisser de ce que requiert nostre charge en cest endroict
» et le serment qu'avons au bien publicque, debvions aussy
» pourveoir aux hospitaulx de ladicte cité, desquelz nos prédé-
» cesseurs et aultres bons citeins de ce lieu ont estez bienfac-
» teurs ; parquoy nous, les maistre eschevin, dix de la *justice*,
» enquéreurs, banneretz et université de la cité de Toul, deu-
» ment informez des suffisances, preudhomie... de honnorables
» personnes...., avons iceulx commis aux resgard et visitation
» desdits hospitaux pour humainement y faire recepvoir, traic-
» ter et gouverner les pauvres, tant de ceste cité que d'aultre
» part, leur faire administrer feu, liet, giste, boire, manger et
» aultres alimens et choses nécessaires pour leurs maladies et
» substantation, avoir soing et cure que les biens et héritaiges
» desdits hospitaux, députez ausdits pauvres, ne soient gastez,
» dissipez, mal entretenus ou aliénez, ny les rentes qui en pro-
» viennent retenues ou appliquées à aultre us ou proffit qu'à la
» norriture, aide et entretenement desdits pauvres... »

De 1569 à 1574, le registre que j'analyse contient les documents ci-après : Nomination de douze arquebusiers aux gages de 2 francs par an. — Création du doyen des bannerets. — Permission à un individu de pendre devant son logis, pour enseigne de taverne, une sainte Barbe peinte. — Réceptions de paveurs et de messager de la cité. — Condamnation à la prison pour blasphème contre le saint nom de Dieu. — Ordonnance contre les taverniers tenant brelans. — Accord avec les Jacobins pour la prédication du carême. — Nominations de conservateurs des biens des pupiles, de livreur juré, d'ermite à l'ermitage de Saint-Jean-Froide-Terre.

En 1576, la disette avait forcé les magistrats à prendre des mesures analogues à celles que j'ai précédemment rappelées :
« Messieurs, considérans la stérilité et cherté du temps présent,
» font deffense à tous pasticiers et aultres personnes de ceste

» cité faire aucune pasticerie, de quelque sorte que soit, pour
» exposer en vente, jusques il en sera aultrement ordonné, à
» peine de confiscation de la pasticerie et de tenir prison, sauf
» qu'il leur est permis de faire pastez de chair et poisson. »

Les délibérations de 1576 et 1577 sont relatives, pour la plupart, aux mesures prises pendant la peste, qui sévit violemment, à ce qu'il paraît, dans la ville de Toul. En 1582, le fléau avait reparu, et on nommait un individu pour « vaquer au fait et soulagement des pestiférés, tant de la ville que de dehors. »

L'année suivante, il fut promulgué une ordonnance sur la milice bourgeoise, et en 1586, on publia un nouveau tarif du droit de bourgeoisie dans la cité.

C'est à cette dernière date que s'arrête le registre que je viens d'essayer de faire connaître. Je suis bien loin d'avoir donné l'intitulé de toutes les pièces qu'il renferme; je me suis borné à signaler celles que j'ai jugées les plus intéressantes.

A cette époque, les officiers municipaux de Toul étaient non-seulement les administrateurs de la cité, mais encore ses magistrats : ils la gouvernaient et y rendaient la justice ; ils veillaient à sa police intérieure et à sa sûreté contre les ennemis du dehors ; ils formaient un corps composé, comme on l'a vu, des maître échevin, dix de la justice, enquéreurs et bannerets, lesquels avaient chacun leurs attributions déterminées, mais dont les résolutions émanaient d'eux tous, réunis en assemblée à l'Hôtel commun. C'est ce qui explique la diversité des matières auxquelles ont rapport leurs délibérations.

Les registres qui contiennent ces dernières ne présentent pas une suite complète : ils sautent de 1586 à 1641, et il existe ainsi une lacune d'autant plus regrettable que les délibérations prises entre ces deux époques doivent contenir des détails sur divers événements, notamment la venue de Henri IV à Toul.

A partir de 1641, une modification s'était introduite dans l'organisation judiciaire de cette ville : un Bailliage y avait été établi en vertu de l'édit de Louis XIII, du mois d'août 1634, et l'ancienne justice avait été supprimée. Aussi, les registres de l'Hôtel-de-Ville ne contiennent-ils plus que des actes d'administration municipale et de police; néanmoins ils sont loin d'être dépourvus d'intérêt et l'on y pourrait puiser encore de précieux renseignements historiques.

Ils forment plusieurs catégories distinctes : les délibérations proprement dites, les baux et adjudications, les publications, la correspondance, et se continuent, sans interruption, jusqu'en 1790.

Il ne m'est pas possible, on le comprendra, d'analyser chacun de ces registres ; je me contenterai, en recourant à l'Inventaire

qu'en a dressé Le Moine, de faire connaître sommairement les matières principales qui y sont traitées.

Administration. MM. de l'Hôtel-de-Ville choisissent deux d'entr'eux pour faire les logements militaires. — Fixation du nombre et des gages des officiers subalternes de l'Hôtel-de-Ville, des jours d'assemblées ordinaires des officiers municipaux, des attributions des maire et échevins en matière de comptabilité, etc.

Assesseurs. Provisions des offices héréditaires (au nombre de quatre) de conseillers assesseurs du maire de Toul; priviléges et exemptions attachés à cet office; attributions des conseillers assesseurs, etc.

Avocats du roi à l'Hôtel-de-Ville de Toul.

Avocats stipendiés par la ville.

Bailliage royal; son établissement, ses attributions; construction d'un bâtiment pour y établir son siége, etc.

Bornes. Abornement des chemins de la ville.

Bouchers et Boucheries. Création d'inspecteurs des boucheries; droits perçus sur les bestiaux tués dans les boucheries; construction d'une boucherie et tuerie publique, etc.

Bourgeoisie. Réception au droit de bourgeoisie; ordonnances au sujet des étrangers qui viennent s'établir dans la ville, pour les faire contribuer aux charges publiques, etc.

Cadets-Dauphin. Compagnie de milice bourgeoise, formée, en 1744, à l'occasion du passage du Dauphin à Toul; ses priviléges.

Casernes. Leur construction.

Cens dus à la ville.

Changeurs royaux. Provisions de cet office.

Chapitre de la cathédrale. Difficultés entre le chapitre et les officiers municipaux au sujet de certaines impositions et du logement des gens de guerre, etc.

Charité. Cotisation volontaire des habitants pour venir au secours des pauvres et faire cesser la mendicité.

Chasse. Ordonnances de police sur la chasse; contestations au sujet du droit des habitants de chasser sur les terres de l'Evêché.

Chirurgiens. Commissions de greffiers de la communauté des chirurgiens; gages du chirurgien de l'hôpital.

Colléges. Traités avec les Chanoines régaliers pour tenir le collége de la ville; provisions de régent dans la paroisse Saint-Amand; établissement du collége Saint-Claude, etc.

Commerce. Priviléges de la ville au sujet des droits de passage et haut-conduit; tarif des droits des marchandises conduites en Lorraine, etc.

Compliments. Félicitations adressées par la ville aux intendants, gouverneurs, etc., lors de leur nomination.

Comptes et comptabilité. Mode de reddition et de correction des comptes rendus par les receveurs de la ville.

Contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octrois de la ville.

Corvées imposées aux habitants.

Cuves et cuvelles. Etalonnage de celles qui servaient à conduire du raisin.

Domaine. Location des propriétés appartenant à la ville : boutiques, maisons, granges, étuves, pressoirs, jardins, prés, vignes, etc.

Députés. Députations envoyées par la ville.

Disette. Mesures prises touchant la disette des grains.

Don gratuit (paiement du). Requêtes et arrêts à ce sujet.

Echevins. Le Moine a placé, en tête de cet article, la notice suivante sur l'ancienne et nouvelle magistrature de la ville de Toul, composée, au siècle dernier, par M. Vaultrin, avocat; malgré quelques erreurs, elle est assez intéressante pour que je la reproduise :

« Depuis la cession que fit Charles-le-Simple des Trois-Evêchés à Henry-l'Oiseleur, empereur, jusqu'en 1251, les bourgeois élisoient entr'eux dix justiciers et cinq enquéreurs pour régir et gouverner la ville. Afin d'éviter l'effet des brigues, ils nommoient trente personnes pour être justiciers et quinze pour être enquéreurs, et s'en rapportoient à l'évêque, aux deux chapitres de la cathédrale et de la collégiale Saint-Gengoult, aux trois abbés de Saint-Epvre, de Saint-Mansuy et de Saint-Léon pour choisir dans les trente dix justiciers ou échevins, dont le premier étoit maître échevin, et dans les quinze les cinq enquéreurs. Les dix justiciers rendoient spécialement la justice, et les enquéreurs instruisoient seulement les procédures criminelles. Les justiciers et enquéreurs nommoient un receveur ou gouverneur, un secrétaire ou greffier de la bourse, et dix bannerets qui faisaient les simples fonctions de commissaires de quartiers et d'huissiers.

» Depuis 1251 jusqu'en 1634, les évêques se sont, malgré nombre de tentatives où échouèrent les bourgeois, arrogé et maintenu par différents traités le droit de choisir seuls les maître échevin et échevins, dix justiciers et cinq enquéreurs; mais ces traités ont souvent été annulés et cassés par les empereurs.

» En 1552, Henry II, roy de France, ayant pris la ville sous sa protection, Louis XIII, en 1634, y établit un Bailliage composé d'un lieutenant-général, de plusieurs conseillers et d'un procureur du roy, et supprima la justice des dix. Par édit du mois de décembre 1640, il forma un nouveau corps municipal consistant en un maître échevin et trois échevins qui devoient être élus par les notables habitants de la ville et des faubourgs, nobles, officiers, marchands et non exerçant arts mécaniques et établis dans la ville depuis trente ans.

» Cette élection se devoit faire en vertu d'un ordre du gouverneur ou du maître échevin ou du premier échevin de s'assembler chacun dans les paroisses le 23 avril.

» La paroisse Saint-Jean avoit droit d'avoir dix députés, celle de Saint-Amand douze, celle de Saint-Léon huit, celle de Sainte-Geneviève six, et les faubourgs chacun deux. Ces quarante députés, transportés en l'Hôtel-de-Ville, prestoient serment, entre les mains du président, de procéder fidèlement à l'élection, après quoi ils mettoient les noms des personnes qu'ils choisissoient pour remplir les différentes places, sur des bulletins qu'ils ont signés pendant longtemps; sur ces bulletins étoient désignées douze personnes, et le roy choisissoit quatre d'entre elles, une pour maître échevin et trois pour échevins pendant deux ans.

» Depuis 1662, afin que les échevins ne sortissent pas tous à la fois, il fut ordonné que tous les ans on n'en éliroit que deux, en la même forme et aux mêmes conditions.

» Ces quatre échevins, dépouillés du droit de rendre la justice au peuple, l'avoient cependant conservé en fait de police, suivant un arrêt du Conseil, du 17 décembre 1665; mais ils en furent totalement privés par l'édit de création des officiers de police, dès l'année 1699; en sorte que de toute la juridiction qu'avoient autrefois les échevins et dix justiciers, il ne leur reste plus que la police champêtre, dans laquelle ils ont été seulement maintenus, par arrêt du Parlement de Metz, du 21 décembre 1741, en la juridiction sur les bois de la ville concurremment avec les officiers de la maîtrise de Metz, et le droit d'être convoqués aux polices générales.

» Dans le temps des élections, la magistrature n'étoit composée que d'un maître échevin, trois ou quatre échevins, d'un receveur, d'un secrétaire et d'un procureur-syndic choisis par les officiers de la ville seuls, et tous nommoient six sergents de ville, trois capitaines des portes et un valet de ville; mais, depuis 1692, les rois ont créé par édit un maire, des échevins, des assesseurs et autres officiers pour remplacer les électifs. »

L'aperçu qui précède peut facilement se rectifier et se compléter par l'inventaire des délibérations relatives à l'ancienne magistrature touloise. Le Moine a, pour ce qui la concerne, divisé son travail en trois chapitres : le premier contient les titres communs aux anciens et aux nouveaux échevins; le second est consacré aux échevins par élection, et le troisième aux échevins par provision.

Ecole de mathématiques. Traité avec un professeur de l'école des Arts, de Paris, pour venir s'établir à Toul et y enseigner les mathématiques.

Ecole d'écriture et d'arithmétique (création d'une).

Etat major. Provisions de gouverneurs, lieutenants du roi,

majors, aides-majors et autres officiers commandants; hôtel du Gouvernement; gages et étrennes de l'état-major.

Evêques. Députations nommées pour aller complimenter les nouveaux évêques; leur réception dans la ville; présentation du vin d'honneur, etc.

Fontaines. Construction et entretien des fontaines.

Fief du poids de la ville. Notice historique sur l'origine, la nature et la transmission de ce fief; délibérations y relatives.

Fortifications. Travaux pour les réparations des fortifications.

Gardes des bois de la ville et des héritages situés sur son ban.

Hôtel-de-Ville. Vente de l'ancien et construction du nouveau.

Incendies. Mesures prises à ce sujet.

Logements. Officier municipal commis aux logements des gens de guerre; règlements concernant la distribution de ces logements. Logements des officiers d'état-major. Exemptions de logement des gens de guerre.

Maires. Maires royaux par provisions; maires par élection; priviléges et droits des maires de la ville; nominations de lieutenants de maire.

Médecins pensionnés par la ville.

Milice bourgeoise. Son organisation; nominations d'officiers; exemption prétendue par différents corps de faire le service de la milice bourgeoise, etc.

Octrois. Levées et tarifs des octrois; droits d'entrée; moulins et mouture des grains, etc.

Ouvrages publics. Publications et adjudications d'ouvrages à faire dans les bâtiments communaux.

Police. Ordonnances diverses tant pour la police intérieure de la ville que pour la police champêtre.

Prédicateurs du carême.

Priviléges. Délibérations, requêtes, etc., au sujet du maintien des priviléges des habitants.

Prières et processions publiques.

Procureurs-syndics de l'Hôtel-de-Ville; procureurs du roi en l'Hôtel-de-Ville. Provisions de ces offices.

Promenades publiques. Leur entretien et embellissement.

Receveurs et contrôleurs de la ville. Leurs attributions; nomination à ces emplois; règlements de comptes, etc.

Réjouissances publiques. *Te Deum*, feux de joie à l'occasion de la naissance des princes ou princesses, des sacres des rois, des prises de villes ou châteaux, des batailles gagnées, etc.

Rentes dues à la ville ou par elle.

Secrétaires-greffiers et sergents de l'Hôtel-de-Ville. Nominations à ces offices.

Services et pompes funèbres des rois, princes, etc., même des magistrats de la ville.

Vaine pâture. Règlements, rapports, amendes.

Ville. Lettre de Messieurs de l'Hotel-de-Ville (21 mars 1709) écrite au ministre pour le prier de détourner le roi de céder la ville au duc de Lorraine.

Quoique fait avec beaucoup de soin, quoique aussi complet que possible, l'Inventaire de Le Moine ne donne pas l'analyse de toutes les délibérations, ne mentionne pas toutes les particularités historiques intéressantes que renferment les registres où sont consignées ces délibérations : j'y ai trouvé, entr'autres, une lettre écrite par la ville à Louis XIII, en 1649, pour l'assurer de sa fidélité ; de nombreuses lettres de cachet ordonnant des réjouissances publiques à l'occasion des événements arrivés en France ; la copie d'une lettre adressée, le 28 juin 1667, par les président et conseillers de la ville de Nancy, aux magistrats de Toul, pour les remercier des « honnêtetés et bontés » avec lesquelles ils y ont été reçus pendant les guerres ; etc.

Je dois mentionner aussi des registres de Correspondance, de 1718 à 1790, dans lesquels ne se trouvent pas seulement des copies de lettres, ainsi que leur intitulé pourrait le faire supposer, mais encore plusieurs documents utiles à consulter pour l'histoire de Toul ; tels sont, entr'autres : un « Etat de l'Hôtel-de-Ville avant l'édit du mois d'août 1764, ordonnant sa suppression » ; des « Questions concernant l'administration des officiers de l'Hôtel-de-Ville » ; un « Etat des miliciens de la ville et des faubourgs de Toul » ; un récit de l'entrée de M. de Champorcin dans sa cité épiscopale ; etc., etc.

Outre les registres des délibérations et autres, dont il vient d'être parlé, les Archives de Toul renfermaient d'autres documents sur les offices municipaux de cette ville, les prérogatives, droits, exemptions, etc., attachés à ces fonctions. Malheureusement, la plupart de ces documents ont disparu, et il n'en reste de trace que dans l'Inventaire ; tout ce qu'on possède encore, c'est une liasse de pièces qui, presque toutes, se rapportent aux matières indiquées dans l'analyse des délibérations. Je signalerai, toutefois, comme ne rentrant pas dans cette catégorie, des « Procès-verbaux (imprimés) de ce qui s'est passé aux assemblées de MM. les officiers municipaux et des quarante députés des paroisses de la ville et cité de Toul et des faubourgs d'icelle, les 7 et 14 janvier 1789. »

Série CC.

Cette série, la plus considérable des archives de Toul, contient plus de 400 articles, tant liasses de pièces que registres. Les pièces ne remontent pas au-delà du XVIe siècle : elles ont rapport au don gratuit, aux octrois, aux droits de mouture, aux contributions et impositions, etc. Les registres sont plus anciens d'un siècle :

ce sont, pour la majeure partie, des comptes des receveurs de la cité. Quelques-uns seulement, dont je vais parler d'abord, ont un autre objet.

Dans l'analyse du premier registre des délibérations (série BB), j'ai indiqué, à la date de 1547, une nomination de gouverneur de la *Table et bourse commune* de la cité. Quelle était l'origine de cette institution, et jusqu'à qu'elle époque subsista-t-elle? L'Inventaire ne renferme pas une ligne qui puisse aider à résoudre ces questions, et les documents que l'on possède ne fournissent point de renseignements précis à cet égard; ce qui paraît en résulter, c'est que cette *Table* était tout à la fois une maison de banque et de change et un mont-de-piété où l'on prêtait sur gages ou sur billets, selon la solvabilité des emprunteurs.

La pièce la plus ancienne qui y soit relative est de l'année 1446; c'est un cahier, de deux feuillets seulement, portant pour intitulé : « Si après s'ensuient les receptes receheus par honestes hons » (homme) Mengin Abri, gouverneur de la table nummulaire de » la cité de Toul, des sommes d'argent si après désignées, » comme s'ensuit. »

Les mentions suivantes feront connaître la nature des recette dont il vient d'être question :

« Et premier, receut ledit Mengin par la main de Aubri, le » mercier, le xvij^e jour du mois de septembre l'an mil quatre » cens quarante seix, la somme que s'ensuit que honeste hons » Waurin, secrétaire de très-puissant et redoubté signeur » monsigneur de Calabre, mit en la main dudit Aubri, pour » cause de censive, desquelz iij^c incontinant fuit paié par l'or» denance de messigneurs de justice à noble signeur le demoi» seul de Comercey c et l florins d'or valisant ij^c francs, » comme appert par quictance dudit demoiseul. Et lxxv à pré» vost de Liverdun, comme appert auxi par quictance.

» Item, l'an mil iiij^c xlvj, le xxvij^e jour de jun, receut ledit » Mengin, par la main dudit Aubri, le mercier, de l'argent de » monssieur Symon de Sainct Menge, chevalier, pour mecttre à » proffit de ladite table, xl florins d'or que vallent, à monnoie » cursable, liij fr. iiij gr. »

Aux dates de 1481, 1482, 1517 et 1520, on trouve, touchant la Table nummulaire, des documents plus complets que les précédents; ce sont des inventaires écrits sur des cahiers ayant le format de nos agenda. Voici le titre de celui de 1482 : « Inven» toire des biens estans à la table nummulaire de la cité de » Toul, fait par nous Nicolas Grantviller et Gérardin Bour» gette, de Voy, demorant audit Toul, clercs, notaires jurez » des courts ecclésiastiques dudit Toul, ez présences de honno» rables personnes Jehan Poirresson et Jehan Daulnoy, du

» nombre de la justice, et de Hugues le Sane, secrétaire de la» dite cité, ad ce commis et députés par messeigneurs de » justice. »

L'Inventaire est divisé en plusieurs chapitres, dont le premier contient l'indication des valeurs en espèces appartenant à la Table nummulaire; on y voit figurer, avec leur réduction en francs, des monnaies de toute espèce : florins, salus, nobles Henricus, nobles à la rose, ducats, florins et gros de Bourgogne, chattons, tiers de lyon, demi-florins d'Arragon, gros de Metz, patars doubles et « sangles, » demi-gros de Bavière, etc., etc.

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux lettres et cédules, c'est-à-dire aux billets sur lesquels des sommes ont été prêtées; voici la forme et le texte d'une de ces lettres :

xxiij gr. Une lettre de Mengin Iolyer (l'huilier) et Manette, sa femme, demorant à S. Mansuy, principalz debteurs; Colas de France, demorant audit S. Mansuy, et Gérard Godot, vigneron, son gendre, demorant à Toul, plesges (cautions) et principaulx rendeurs, doient par comput fait le mardi ij^{e} jour d'octobre mil iiij^{c} iiij^{xx}j, pour lettre et pour tout. . . . . iij fr. x gr.

Le quatrième chapitre, le plus considérable, contient le détail des objets mis en dépôt, comme gages, dans les différentes salles de l'établissement : « à l'entour de la Table nummulaire, » c'est-à-dire, probablement, dans la pièce principale où se tenaient les employés; en « la chambre dessus la Table, au colombier, en la saule aux deux pilliers, en la chambre dessus la porte. »

Les nombreuses abréviations et les signes conventionnels dont se servaient les comptables, rendent à peu près incompréhensibles les mentions qui remplissent leurs registres; ce qu'on peut deviner, c'est que la somme prêtée est écrite en marge; vient ensuite le nom du déposant avec l'indication de l'objet mis en gage, puis l'estimation de la valeur de cet objet; voici les deux notes les plus intelligibles que j'ai découvertes dans la partie de l'argenterie :

iij fr. iiij gr. P. fre. une Nostre Dame d'argent xx aug. me. sr. . . . . iiij^{xx} fr.

iij fr. j gr. Mess. coler d'or. tax. xiiij. aug. me... pour d'icy à la Toussaint. . . . . lx fr.

La récapitulation placée à la suite du registre de 1482 prouve que, dès la fin du xve siècle, le mont-de-piété de Toul faisait des opérations importantes :

« Grosse somme de toutes les parties et principal devant dites » monte à v^{m} vij^{c} fr. x g. (5,700 fr. 10 gr.).

« Et les courtoisies (sans doute les intérêts) dudit principal
» monte à ix^c vj fr. x gr. xiij d. ob. (906 fr. 10 gr. deniers
» oboles).

» Somme universale tant dudit principal comme des cour-
» toisies que demeure à ladite table, monte à vj^m vj^c vij fr.
» viij gr. xiij d. ob. (6,607 fr. 8 gros 13 deniers oboles). »

Après un délai déterminé, et sans doute lorsque les déposants n'avaient pas rempli les formalités prescrites par les règlements, les gages étaient vendus aux enchères, ainsi que l'indique suffisamment l'intitulé ci-après d'un registre resté inachevé :

« L'an mil v^c xxj, le viij^e jour du mois de jung, furent ven-
» duz aux changes de la cité les gaiges escheuz à la table num-
» mulaire de ladite cité, ez présences de Gérard de Bonc,
» maistre des dix, Jehan Meingier, du nombre de la justice, et
» Hugue le Sane, secrétaire d'icelle cité, et proclamez par Coli-
» gnon, sergent juré de ladite cité, et iceulx délivré par Thou-
» venin Maire, gouverneur de ladite table. »

La Table nummulaire de Toul était donc, on le voit, organisée comme nos monts-de-piété actuels, et on doit bien regretter que ses règlements ne nous aient pas été conservés; ils pourraient donner matière à une curieuse étude sur cette ancienne institution.

Je passe aux comptes des receveurs de la cité; ils commencent à 1478, reprennent à partir de 1512 et se continuent, sauf quelques interruptions, jusqu'en 1790. A dater du XVIIe siècle, des pièces justificatives accompagnent les registres ; ce qu'elles ont de curieux, c'est qu'on y trouve les rôles des habitants par bannière ou quartier, la levée des impôts se faisant par les bannerets.

Il m'est impossible, on le comprendra, d'analyser ici les 400 et quelques articles relatifs aux comptes de la ville; j'en prendrai seulement deux, à des époques fort éloignées l'une de l'autre (1512 et 1700), et je donnerai l'intitulé des principaux chapitres qu'ils contiennent; on aura ainsi une idée de la manière dont ces comptes étaient tenus et des renseignements divers qu'on peut y puiser :

Compte de 1512-1513.

Papier de compte de Guillemin Roder, recepveur général de la cité, pour ceste année commenceant au jour de feste Sainct Remy mil v^c xij et finissant à semblable feste l'an révolu v^c xiij[1].

Cy après s'ensuyvent les receptes que Guillemin Roder, recepveur général de la cité de Toul, a receu et mys pour icelle cité, pour ung an commenceant ...., et ce par commandement des

1. Ce titre est celui que porte la couverture du registre; le second se trouve à la première page.

seigneurs cy après nommez, maistre eschevin, justice, enquéreurs, bannaretz de ladicte cité pour ledit an.

Primo. . . . . . maistre eschevin.

Les dix de justice.
(Suivent les noms.)

Les dix bannerets.
(Suivent les noms.)

Les enquéreurs.
(Suivent les noms.)

Recette.

Et premier. Gabelles.

Deniers du Tombel.

Gabelle de l'huile, — des harengs, — du sel à manger, — du seel des draps, aunage et étalage.

Deniers des portes.

Gabelle des boulangers, — de la grande boucherie, — de la petite boucherie, — de la double et courte mesure des vins vendus en la cité.

Deniers des bas étaux.

Profits et émoluments des places communes à nettoyer.

Recettes des huges à mettre poissons.

Autres recettes.

Location des loges des sauniers à vendre sel, — de places à vendre les cordes.

Permission de filer sur les murs (donnée à des cordiers).

Location de boutiques attenant à l'hôtel commun de la cité, — de la maison ès étuves appartenant à la cité, — de chambres et de maisons, — de meix, — de vignes.

Recette de la garde des vaches, — des porcs.

Recette de la maîtrise des bouchers, — des pelletiers, — des cordonniers ; — recette du moulin de la porte la Place, — du moulin à vent ; — du loyer de pièces de terre ; — d'une boutique devant la Maison-Dieu.

Recettes extraordinaires.

—

Mises et dépenses.

Dépenses des censives ordinaires.

Pour la garde du Roi de France (400 livres tournois par année, valant 600 fr. monnaie de Lorraine).

Au bailli de Vitry, comme sous-gardien (100 l. t. réduites à 100 fr.).

Pour la garde du duc de Lorraine (1,000 fr.).

Rentes dues par obligations à diverses personnes.

Au chapelain de la chapelle la Bombarde fondée à l'autel Saint-Gérard, en la croisée en la partie senestre du chœur de l'église de Toul.

Aux abbayes de Saint-Mansuy et de Saint-Léon pour loyer de maisons.

Gages ordinaires.

Gages de messeigneurs les dix, — du receveur de la cité, — du procureur général, — du secrétaire, — des trois sergents, — du barrier de la porte au Weid, — du barrier de la porte la Place, — des quatre gardes des clochettes des tours de la porte au Weid, la Place, de Mureaulx et de Quiquengrogne, — des douze compagnons arbalétriers jurés, — des douze compagnons coulevriniers jurés, — des deux doyens des arbalétriers et coulevriniers, — du doyen des couples, — des dix bannerets devant minuit, — des dix doyens desdits bannerets, — des dix bannerets d'après minuit.

Pour les robes et chapeaux des sergents et du messager.

Pour faire sonner la ban-cloche par les coutres de Saint-Gengoult à la renovation de la justice.

Gages des deux coutres de Saint-Gengoult pour avoir sonné la première et dernière de nuit.

Pour les cierges dus aux deux fêtes Saint-Etienne.

Dépense extraordinaire des censives rachetables.

Censives à vie tant seulement.

Mises et dépenses extraordinaires faites par l'ordonnance de messeigneurs de justice par cédules, mandement et vive voix, selon les « maistries » des maîtres des dix.

Premier en la maîtrie de.... premier maître des dix. (Et ainsi de suite, par chapitres.)

Compte de 1700.

Compte que rend par devant vous Nosseigneurs de Parlement, Chambre des Comptes, Aides et Finances de Metz, Me Jean Denison, conseiller du roi, receveur des deniers patrimoniaux et d'octrois de la ville de Toul, de la recette et dépense par lui faite desdits deniers pendant l'année de son exercice 1700, à charge de reprise.

(L'autre registre de la même année porte : Compte que rend par devant vous Messieurs les maire, échevins et officiers de l'Hôtel-de-Ville de Toul, Me J. Denison....)

Chapitre de recette de la ferme des moulins, de la ferme des droits d'entrée.

Chapitre de recette des cens.

Chapitre de recette ordinaire des droits appartenant à la ville, qui sont d'une bûche à l'entrée de chacune voiture de bois.

Chapitre de recette des loyers des maisons et autres héritages appartenant à la ville.

Chapitre de recette de ce qui est dû par le corps des boulangers

et pâtissiers de la ville et par ceux qui entrent et se font recevoir maîtres audit corps.

Dépenses.

Gages des officiers de l'hôtel commun : du maire perpétuel,— du premier échevin et greffier, — du 2e échevin et commis aux ouvrages publics, — de l'échevin commis aux logements des gens de guerre, — des cinq assesseurs, — du procureur du roi de la ville, — du greffier et secrétaire de la ville, — des six sergents de ville, — du sergent des pauvres, — du sergent du tombel, — du tambour de ville, — des poseur de lanternes, baleyeur de l'Hôtel-de-Ville et fontainier de la ville.

Dépenses des ustensiles, logements, fournitures, ameublements et étrennes des officiers de l'état-major.

Dépense ordinaire de ce qui se paie à différents particuliers : au maître de la fabrique de la cathédrale pour la cote-part de la ville de la rétribution du prédicateur du carême ; — à l'évêque, pour le droit de banvin ; — aux six sergents de ville pour la rétribution ordinaire à eux due pour assister aux processions des Rogations, sur laquelle somme ils distribuent 34 sols 3 deniers tournois aux pauvres ; — pour la rétribution des experts qui vont reconnaître le temps propre pour vendanger ; — pour la rétribution ordinaire des gardes des vignes ; — à J. Borde, traiteur de la ville de Toul, pour le repas ordinaire qui se fait le jour des Fontaines, comme d'ancienneté.

Gages de l'avocat de la ville.

Dépense pour le logement du commissaire des guerres à la résidence de Toul.

A un traiteur pour la dépense ordinaire du feu de joie le jour de la Saint-Louis ; — aux six sergents de ville, tambour et douze gardes des vignes pour avoir servi et assisté audit feu de joie.

A l'imprimeur ordinaire de la ville.

Habit fourni au messager de la ville ; etc., etc.

Dépenses extraordinaires.

. . . .

Ainsi qu'on peut en juger par ces indications très-sommaires, les comptes d'une ville ne sont pas sans intérêt, et on aurait grand tort de les rejeter dans la catégorie des *papiers inutiles*. Le chapitre des dépenses extraordinaires, surtout, renferme presque toujours des particularités curieuses qu'on chercherait vainement ailleurs, et que les historiens ont rarement connues. S'il m'était permis d'en donner quelques exemples, je n'aurais qu'à puiser, presque au hasard, dans les notes nombreuses que m'ont fournies les comptes des receveurs de Toul, et je ferais comprendre combien on se trompe sur la valeur et l'importance

de ces vieux registres, trop longtemps dédaignés. On y verrait d'abord les noms des fonctionnaires de tout ordre qui ont été chargés de l'administration de la cité, puis la constatation de tous les événements, heureux ou malheureux, dont celle-ci a été le théâtre ; car tous ces événements se traduisaient autrefois, comme ils se traduisent encore aujourd'hui, par des dépenses. Ainsi, les mentions consacrées aux réjouissances publiques fourniraient une liste complète des victoires remportées par la France, depuis l'époque où Toul fut réuni à la couronne. Mais ces détails ne sauraient trouver place dans un simple aperçu, et je dois renvoyer à l'Inventaire qui en sera prochainement dressé, les personnes désireuses de les connaître.

SÉRIE DD.

La série qui a pour objet les propriétés communales, les édifices et travaux publics, les ponts et chaussées et la voirie, n'offre que peu d'importance au point de vue historique, mais elle en a beaucoup sous un autre rapport, puisqu'elle renferme les titres de propriété de la ville et les plans de plusieurs de ses bâtiments communaux.

Cette série se divise en deux parties : la première se compose d'un registre de Le Moine, intitulé : « Copies des ordonnances, baux et autres titres concernant les domaines et censives, insérés dans les registres de l'Hôtel-de-Ville de Toul ; » la seconde partie comprend des pièces et des plans relatifs aux biens de toute nature que possédait la ville. Ces pièces, dont je ne puis donner ici la nomenclature, remontent seulement, pour la plupart, au siècle dernier.

SÉRIE EE.

Les affaires militaires occupent une place notable dans les Archives de Toul : cette ville, en effet, n'a pas seulement servi longtemps de passage et d'étape aux armées françaises se dirigeant sur l'Allemagne, elle a encore eu des garnisons plus ou moins nombreuses selon les événements politiques, et, par conséquent, des bâtiments destinés au logement des troupes. Sous tous ces rapports, on trouve, dans ses Archives, des documents en assez grand nombre, et dont quelques-uns ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire de notre pays. Mais les plus curieux sont ceux qui concernent la milice bourgeoise de Toul, ses compagnies d'arbalétriers et d'arquebusiers, et celle des Cadets-dauphins, d'une origine toute moderne relativement aux autres.

Les noms de bannières et de bannerets donnés aux quartiers et aux commissaires des quartiers de la ville, dénotent à eux seuls l'organisation toute militaire de la bourgeoisie touloise ; organisation qui tenait à la constitution même de la cité, et devait remonter à une époque fort éloignée. Je n'ai pas trouvé de rensei-

gnements à cet égard, si ce n'est pour le XVII[e] et le XVIII[e] siècle. Il n'en est pas de même en ce qui touche aux compagnies des arquebusiers et des arbalétriers : leurs règlements nous ont été conservés, et je crois devoir les faire connaître comme documents historiques. Ceux des arquebusiers sont les plus anciens ; au dos du placard manuscrit qui les contient, on lit : « Vers 1430 ; » en voici la copie textuelle :

Estat de l'ordre, police et règlement qui s'observera entre ceulx de la compagnie des arquebuziers de la cité de Toul, tant pour l'entretenement de ladicte compagnie que pour la manière et forme de se comporter à l'exercice de leur traict, soit entre eulx ou les assistans et arrivans.

1. Premièrement, que d'entre ceulx de la compagnie seront eslcus six hommes, desquelz l'un sera maistre, l'autre lieutenant et les aultres quattre eschevins ; au mandement desquelz tous et ung chacun des compagnons sera tenu obéir pour toute chose quelconque concernant ledit traict, sur peine de trois gros, sauf excuse légitime à l'arbitraige desdits maistre et eschevins.

2. Que lesdits maistre et eschevins, lieutenant, ne pourront commander chose de conséquence sans au préalable l'avoir communicqué à la compagnie, que pour cest effect sera assemblée.

3. Que lesdits maistre et eschevins pourront faire gager lesdits compagnons par leur sergent, qui pour se faire sera députté, pour toutes amendes, faulte et désobéissance qu'ilz pourroient avoir faicte.

4. Que les compagnons se trouveront le dimanche, à heure de midi ou demy heure après, pour tirer la quinzainne et joiaux qui pour se faire seront présentés.

5. Item, pour tirer la quinzainne, les compagnons se mespartiront la moityé l'ung contre l'aultre, et la partie qui tirera au plus près de la broche durant les trois allées qui seront ordonnées pour ladicte quinzainne, l'aultre partie sera tenue de paier chacun six deniers, qui seront mis en la boette pour apliquer à ce que sera nécessaire au corps de l'estat.

6. Item, à chacune quinzainne sera forny quattre frans six gros par trois compagnons de ladicte compagnie, qu'est pour chacun d'eux dixhuict gros, que seront applicqués pour achepter des joiaux ; et se prendront lesdits compagnons chacun à son tour de rolle pour iceulx paier et fornir. Le contrevenant sera gagé par le sergent ou par aulcuns des compagnons, sans figure d'aulcuns procès, affin de donner ordre et police à ladicte compagnie et courage de tirer tousjours de bien en mieulx.

7. Item, après avoir tiré lesdictes trois allées, le rolle se lira haultement, et advenant que aulcun de ladicte compagnie arrivàt après lesdictes trois allées, sera marqué pour deffaillant, perdra pour deffault un gros.

8. Item, que en tirant la première allée ou aultres suivantes, advenant qu'aulcun desdits compagnons arrivât après son tour de rolle (encor qu'il n'y en eust qu'ung passé devant), ledit deffaillant perdra son coup pour ladicte allée, atendant l'aultre suivante, à laquelle il sera remis en son tour comme du premier.

9. Item, en chacune quinzainne se fornira un chapeau de fleurs et un bouequet, selon le temps, qui serviront, sçavoir : pour celuy qui tirera le plus près de la broche durant ladicte quinzainne, aura le chapeau de fleurs affin de congnoistre celuy qui aura faict le plus beau coup, et le bouequet servira pour celuy qui aura faict le plus beau coup après ; lesquels gagnans seront tenus de rapporter un chacun d'eulx des nouveaulx au jour de quinzainne suivante, et ainsy d'ung à l'aultre, et les contrevenans seront tenus paier un chacun d'eulx deux sols au proffict de la boette.

10. Item, ceulx qui seront enroullés pour tirer à la quinzainne seront tenus venir tirer avec arquebuzes qui seront à eux et non à aultre, et ne se pouront présenter en ladicte compagnie sans estre bien fornis de munition et de quattre balles pour le moins ; et s'il advenoit qu'il fût trouvé ou raporté que l'ung desdits compagnons se présentast sans estre forny desdictes munitions, et aiant tiré quelque coup, seront de nulle valeur, et paiera pour amende deux gros.

11. Item, s'il est trouvé que aulcuns desdits compagnons face prest desdictes munitions, soit de poudre, basle ou mesche, à ung desdits de la compagnie sans premièrement estre enquis du requérant s'il en est forny, et n'en ait la congnoissance, sera le contrevenant à ce amendable d'ung gros.

12. Item, quant l'ung desdits compagnons sera présenté à lieu ordonné pour tirer, nul d'iceux ne luy poura dire mot ny faire empesche en quelque manière que ce soit, sur peine de deux gros d'amende.

13. Item, celuy mesme qui vouldra tirer, estant audit lieu, sera tenu sonner la clochette qui sera illect affin d'advertir le doien d'estre sur ses gardes et que aulcun inconvéniant n'en puisse advenir, le tout sur peine d'ung gros.

14. Item, celuy qui vouldra tirer sans apuy quelconques, et cas advenant qu'il faille un coup ou deux à feu, ne pourra sortir hors de la place ordonnée pour tirer jusques au troiziesme coup, et faillant lesdits trois coups, son coup sera perdu, et sortira dudit lieu pour ladicte allée.

15. Si d'adventure aulcuns desdits compagnons estant forny de munition non propre pour tirer allast à l'emprunt à sesdits compagnons, et il en puisse recouvrir, luy sera pardonné pour la première fois.

Item, qu'en tirant ne sera permis aux compagnons d'aller à la

xibe ou muraille jusques après l'allée tirer, et s'il advenoit qu'il y heust quelcun qui heust double d'avoir tiré dedans le rondeau, requerra au maistre ou à son lieutenant d'y envoier l'ung des députés sermenté à ce faire, et non aultres, ce que sera octroié audit requerrant, et sera le raport d'iceulx bon et valable; et après l'allée tirée, sera permis à ceulx qui auront mis dedans le rondeau aller avec les députés et maistre et non aultres, à peine de six deniers d'amende.

16. Item, advenant difficulté de quelque coups estant tirés, le maistre sera tenu assembler les eschevins députés pour en juger, avec luy, son lieutenant et greffier, si mestier faict, aultrement ne les pouvans accorder, ledit maistre sera tenu faire prendre la voix de tous les compagnons assistans pour en juger ce qui se trouvera de raison et équité.

17. Il est défendu à toute personne, de quelque qualité qu'il soit, soit dedans le parc ou dehors ès environs, de blasphémer le nom de Dieu en sorte que soit, comme : la mort, la vertu, le sang et aultres exécrables blasphêmes, sur peine de trois gros, sans préjudice des ordonnances de messieurs les maistre eschevin et dix justiciers de la cité sur le faict des blasphèmes.

18. Celuy semblablement qui jurera par Dieu, la vierge Marie, sa foid, parlera du diable ou aultre parolles infâmes, payera pour amende six deniers.

19. Quiconque fera faulx raports paiera ung gros.

20. Il ne se prandra querelle en ladicte compagnie en sorte que ce soit sur peine de trois gros d'amende pour la première fois, et pour la seconde six gros, et pour la troisiesme chassé et expulsé hors de ladicte compagnie, sans préjudice des actious qui reviendroient desdictes querelles si les parties les vouloient poursuivre par justice.

21. Toutes amendes et deffault se paieront à la première interpellation du maistre ou de son lieutenant, dedans quinze jours au plus tard, pour les deniers qui en proviendront estre mis en la boette pour l'entretenement du corps de l'estat.

22. Item, les compagnons seront tenus, pour chacun joiaulx qu'ilz gagneront, paier au sergent huict deniers, tant pour ses peinnes que pour l'entretenement du rondeau.

23. Item, si quelcun se fâche de quelques propos ou de mal tirer, aura le chaperon en tête durant l'allée et tirera avec iceluy, au rachapt de deux gros, et celuy qui l'aura ainsi en tète ne luy sera loisible de donner occasion à ung aultre de ladicte compagnie de se fascher à peine de tenir ledit chapperon en teste durant une aultre allée, ou paiera la susdicte amende de deux gros. Ne luy sera aussy loisible ny permis de blasphêmer, jurer ou user de vilains propos, à peinne des amendes susdictes.

24. Ne sera aussi loisible à aulcuns de ladicte compagnie

charger son arquebuze à balle en la ville, ains aura patience de charger sadicte harquebuze jusques au lieu ordonné, sur peine d'ung gros d'amende.

25. Item, tous compagnons qui se présenteront pour estre de ladicte compagnie seront receus en paiant pour l'entrée six gros aplicables à la boette.

26. Item, tous enfans des maistre et compagnons qui vouldront estre de ladicte compagnie paieront trois gros seullement.

27. Item, les compagnons estans assemblés en la loge pour tirer, advenant quelques affaires pour le corps de l'estat, le maistre ou son lieutenant pouront faire ou faire faire deffense à tous et ung chacun d'iceulx de ladicte compagnie de ne sortir de la loge pour s'en aller sans congé dudit maistre ou son lieutenant, affin que ung chacun ait congnoissance des affaires, le tout à peinne de deux gros d'amende.

28. Et à icelle fin que la compagnie se puisse mieulx entretenir, il ne sera loisible à celuy qui sera esté receu en ladicte compagnie s'en pouvoir desmestre ny la laisser sans premièrement avoir pris congé du maistre et des compagnons et paier pour sa sortie dixhuict gros ; ce faisant, seront raclés et biffés hors du roolle. Et s'il advient que celuy-là, après quelque temps, heust envie de retourner en ladicte compagnie, sera tenu paier nouvelle entrée de six gros.

29. Item, quiconque sera esté pour tirer en une quinzainne et s'il n'est de ladicte compagnie, sera tenu, à la première fois, déclarer s'il veut estre de ladicte compagnie, aultrement ne luy sera loisible n'y permis de tirer, à peinne de six gros d'amende.

30. Il est défendu aussy à toutes personnes d'entrer en la loge s'il n'est de ladicte compagnie, sur peinne de six deniers.

31. Item, si quelcun faict dificulté de paier ce à quoy il sera tenu, le maître ou son lieutenant aura puissance le faire gager par son sergent ou par aultres de ladicte compagnie, et au cas qu'ilz facent refus d'estre gagé par lesdits esleus, ledit maistre ou son lieutenant demandera congé à monsieur le maistre des dix pour avoir aide et force de ses sergens affin de le gager sans figure de procès, pourveu que ce soit pour le faict dudit traict.

32. Item, le maistre et son lieutenant, ensemble leur greffier, seront tenus rendre compte, au jour de feste sainct Anthoine, auquel jour se célébrera une messe aux despens de la compagnie, à laquelle seront tenus les compagnons assister, sur peinne d'ung gros, et après ladicte messe, les quattre eschevins entendront diligemment ausdits comptes avec les compagnons, affin qu'ils aient cognoissance des affaires des receptes et despenses intervenues pendant le temps de l'intermission dudit maistre, auquel ayant rendu compte bon et juste, lesdits eschevins feront quictance et descharge.

33. Item, ledit jour de Sainct-Anthoine, lesdics maistre, lieutenant et compagnons seront tenus faire élection (si besoing est) de l'un d'entre eulx qu'ilz verront estre le plus capable pour exercer l'estat de maistre; avec ce esliront semblablement un lieutenant, greffier et quattre eschevins, entre les mains desquelz et du nouveau maistre seront mis tous les tiltres et lettres.

Le tout soubz le bon plaisir de messieurs les maistres eschevin et dix justiciers de la cité.

Les arbalétriers, dont l'existence a dû cependant précéder celle des arquebusiers, ne paraissent avoir fait rédiger leurs règlements qu'en 1472; telle est du moins la date écrite à la fin de leurs statuts, dont on ne possède plus que la copie suivante, faite en 1684, et qui semble renfermer beaucoup de fautes et d'inexactitudes.

STATUTS DE LA COMPAGNIE DES ARBALÉTRIERS.

Copie tirée sur une lettre en parchemin qui a esté dès longtemps faicte pour servir de statuts à messieurs les arbalestriers de la ville de Toul, ainsi que s'ensuit :

Et premier.

Les maistres et compagnons accordent que, le jour des Bures, se tirera le papegay pour faire un maistre ou prévost, et celuy que ledit papegay abattera, ne l'ayant attaint au col, en la teste ou autre lieu suffisamment, ne sera prévost; et s'il venoit à tumber, il doibt estre prévost tout le long de l'année, et doibt avoir cest accord près de luy tous les jours que l'on s'assemble, ou, en son absence, son lieutenant.

2. Le prévost doibt aux compagnons, le jour de la mi-caresme, un pain ou gasteau vallant douze deniers, et le jour du Saint-Sacrement, un chapeau ausdits compagnons, de mesme prix de douze deniers.

3. Ledit prévost doibt soutenir tous les blans qu'il fault au baixault ou plan à tirer, c'est asscavoir les jours d'osterie ou assemblée, à toutes les festes, vuaudailles aussy.

4. Item, ledit prévost doit remettre un neuf papegay au bout de son année, au lieu où les compagnons seront d'accord, à ses coutenges, sans malengin.

5. Item, ledit prévost ou son lieutenant doibt estre le premier jeu au baixault pour les blans, et s'ils n'y estoient, ils ne seroient point franc de leur estat celuy jour, et seroient à l'amande de neuf deniers.

6. Le prévost ou son lieutenant doibvent faire leur hosterie l'un après l'autre et tous les compagnons ensuivant.

7. Item, aussi que les quattres premiers compagnons qui viendront audit baixault le dimanche ou le jour qu'on fera hoste-

rie, se pourront présenter tantost pour les trois jeus, c'est assçavoir quand les douze heures du bel horloge seront passées, peuvent lesdits compagnons mettre ledit blan là où il leur plaist dedans le baixault, à profondeur d'un pied et demy, les trois premiers jeus durant, et doibt chacun jeu valloir sept dernies, c'est assçavoir celui qui gaignera, sept deniers.

8. Plus lesdits compagnons présents après la marande doibvent mettre par accord un nouveau blan au lieu où il leur plaist, un pied et demy audit baixault, sans malangin.

9. Que s'il y venoit un coup à mesurer, on doibt prendre deux compagnons de chacun parson, un pour en mesurer et juger dudit coup, et ne s'en doibt mesler aucun autre sy n'estoit qu'ils eussent grand débat, lesquels des deux qu'on prend doibt estre creu dudit coup à juger, sans nul serment asseuré.

10. Toutes mesures se doibvent prendre au plus près de la broche, sans nulle fallace ny sans abattre motte ny terre, et ne doibt on point mesurer à plumes, fors qu'à droit bout de la visse, sans nul malangin.

11. Item aussy que sy nul desdits compagnons n'estoit au baixault dedans le premier jeu desdits trois jeux, il debvroit par chacun à la compagnie un denier, et s'il n'estoit à la marande, il debvroit une maille d'amande.

12. Que toutes demandes que lesdits compagnons feront se doibvent passer et asseurer par le plus de la compagnie.

13. Tous compagnons faisans acte de vilenie devant le baixault, en la loge ou en la chambre, comme de maugréer Dieu, de péter, de roper ou autrement faire serment de salut, estant rapporté par l'un desdits compagnons, celuy en deffault seroit punis par chacune fois de deux deniers d'amande.

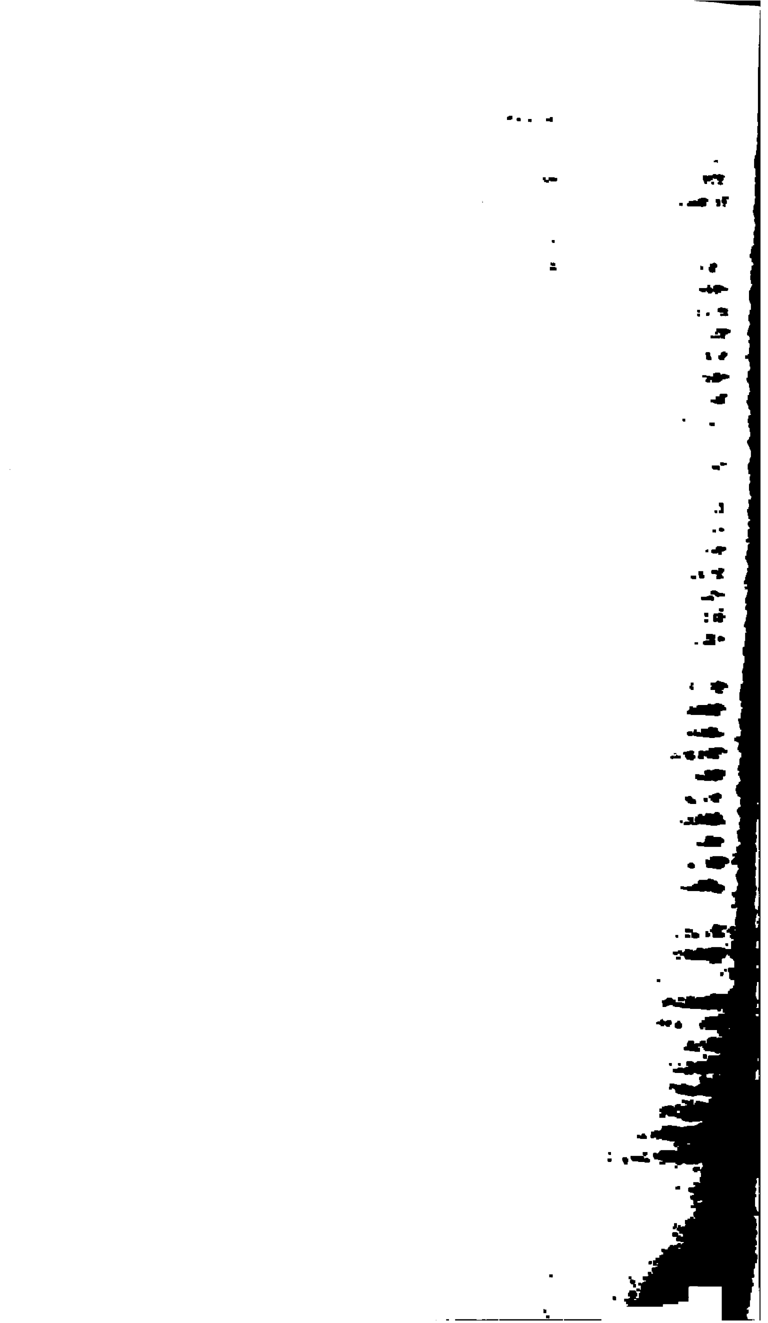
14. Item, toutes semonces se doibvent faire la nuit pour le lendemain, sur peine de trois deniers d'amande.

15. Les compagnons qui désireront entrer en notre compagnie doibvent pour chacun, à leur entree, quattre sols toullois.

16. Item, aussy que touttes hosterie se doibvent faire, et celuy qui le fait doibt soigner pommes, poires et fromages suffisamment, sans nul malangin; et en cas que quelques-uns desdits compagnons ne feroit son hosterie, il debvroit à la compagnie douze deniers toullois et n'en seroit encore quitte, mesme seroit jetté tout hors de la compagnie après qu'il auroit paié tout ce qu'il pouroit debvoir à la compagnie et aux compagnons, et à deux sols six deniers pour son vivre.

17. Tous compagnons se voulant déporter de la compagnie devant le papegay tiré, doit deux sols six deniers pour son vivre, et payer tout ce qu'il doibt aux compagnons et à la compagnie.

18. Pareillement, que nul de nosdits compagnons ne se peult mettre hors de la compagnie qu'au préalable il n'ait paié tout



et ledit compagnon que ledit jeu auroit gaigné, et il y eut discord, comme il se voit par lesdits compagnons, s'y est-il asscavoir que celuy que ledit jeu auroit gaigné en doibt avoir et emporter le tier dudit jeu, aussi que les autres compagnons de laditte compagnie en doibvent rendre et payer les frais qu'il auroit faict en gaignant ledit jeu, par le rouard de la compagnie, sans nul malaugin; et doibt estre les autres deux part à toutte la compagnie. Et s'il avenoit que nul de nosdits compagnons allassent tirer audit jeu sans le consentement de laditte compagnie, et ils gaignassent le jeu, il est asscavoir que ledit jeu seroit à toutte la compagnie, et on ne luy payeroit rien des frais qu'il auroit faict à tirer ledit jeu.

23. Item, aussy s'il y avoit ou advenoit que nul de nos compagnons qui relevassent ou descendissent ceux dessusdit par dessus de nostre compagnie à nul estranger compagnon, fors qu'à ceux de nostre compagnie, et qu'il soit rapporté au prévost ou à son lieutenant, il payeroit pour chacune fois deux sols et seroit mis hors de la compagnie, sy dont n'estoit par le consentement de laditte compagnie.

24. Que s'il adveuoit qu'aucun de nos compagnons vienne à manquer à la marande, il payeroit un sol pour la marande du prévost.

25. Et touttes les choses cy-devant dittes ont tous les compagnons de la compagnie promis et jurés sur la croix de l'arbalestre, en la main du prévost, et ledit prévost en la main desdits compagnons de tenir ferme et stable, et que toutes les querelles et débatz que lesdits compagnons pourroient avoir ensemble, tant au baixault qu'en la chambre, doibvent demeurer assoupis entre eulx, mesme qu'aucuns d'eulx, quels ils soient, ne se doibt aller plaindre à nulle autre justice qu'au prévost ou à la compagnie, sinon au contraire tous les compagnons seront contre luy, et le clameroit faux et parjure, puis à l'instant jette hors de laditte compagnie, sans y pouvoir rentrer. Et ont encore lesdits prévost et les compagnons ce faict et ordonné, sauf à faire par nous le droit et puissance de nos sieurs de la cité, lesquels nous veullent soutenir.

Et au bas des statuts les quattres lignes escriptes en lettres rouges portent ce qui suit :

En l'année mil quattre cents soixante et douze, ont fit faire ce rollet par Louis le Loup, marchant, pour la compagnie, ensuitte du moyen à lui baillé le vingtiesme juillet ditte année.

Quant à la compagnie des Cadets-Dauphin, voici sa courte histoire, d'après des extraits puisés dans les registres des délibérations de l'Hôtel-de-Ville :

Au mois de septembre 1744, les magistrats de Toul ayant

voulu donner des preuves de leur zèle et de leur attachement pour la personne du Dauphin, qui devait faire son entrée dans cette ville, il fut formé une compagnie de jeunes gens et bourgeois, au nombre de soixante, non compris les officiers, tous en habits uniformes, dont le prince fut si satisfait qu'il daigna leur confier sa personne et leur permettre de porter le nom de *Cadets-Dauphin*.

Cette compagnie, formée sous le consentement de M. de Castoja, gouverneur de Toul, devait subsister, tant pour accompagner les officiers de l'Hôtel-de-Ville, dans toutes les cérémonies publiques où ils assistaient en corps, de même que dans toutes les occasions « de distinction » où on jugerait à propos de les employer, que pour servir à relever les postes au départ ou à l'arrivée des troupes royales.

Mais la depense qu'ils étaient tenus de faire pour entretenir leur uniforme, dégoûta plusieurs Cadets-Dauphin, faute de priviléges et de quelques droits distinctifs.

En 1751, les magistrats municipaux jugèrent que rien n'était plus propre pour soutenir cette compagnie dans sa splendeur, que de rétablir l'usage où l'on était autrefois dans la ville de tirer le *papegay*, et de donner à celui qui aurait le mieux réussi un prix ou médaille d'une valeur modique, qui lui serait offerte par le maire ou autres officiers en forme de récompense et de distinction ; que le rétablissement de cet usage, qui avait lieu autrefois dans la compagnie des arquebusiers, lorsqu'elle subsistait, ne manquerait pas d'engager les Cadets-Dauphin à se piquer d'ardeur et d'émulation dans l'accomplissement de leur devoir ; que d'ailleurs ce serait le moyen de soutenir la réputation d'adresse dont tous les auteurs du pays font honneur à nos ancêtres, et satisfaire aux vœux du maréchal de Belle-Isle et du comte de Tressan, lieutenant-général des armées du roi et commandant dans le Pays toulois.

L'affaire mise en délibération, il fut arrêté, sous le bon plaisir de Mgr l'Intendant, que les officiers et les soixante cadets qui composeraient ci-après la compagnie des Cadets-Dauphin, seraient exempts de guet et de garde, comme le détermina le gouverneur de la ville en 1744 ; que, pour exciter encore davantage l'émulation dans leur devoir et pour entretenir leur adresse, l'ancien usage de tirer le papegay serait rétabli en leur faveur, sans que pas un autre bourgeois pût y être admis, et qu'il serait donné, aux frais de la ville, par le maire ou autres officiers, à celui qui aurait remporté le prix, une médaille d'argent de la valeur de 24 livres, représentant un papegay, et pour légende : PSITTACI PRÆMIUM, avec le milliaire de l'année; au revers, les armes de la ville, c'est-à-dire un T entre trois fleurs de lys, et pour légende : SOLERTI DEDICAVERUNT MAGISTRATUS

TULLENSES, avec exemption de logement de gens de guerre pendant deux années, et pendant toute la vie de celui qui aurait remporté le prix trois fois ; qu'à cet effet, il serait fait annuellement, aux frais de la ville, une figure en bois représentant un papegay ayant ses ailes déployées et posé sur un chandelier de hauteur convenable ; à condition que lesdits Cadets-Dauphin s'entretiendraient d'habits bleus avec six boutons et boutonnières d'or, d'une veste et culotte même couleur et pareilles boutonnières et boutons, d'un chapeau brodé d'or fin, cocarde blanche et gants blancs, d'un fourniment soutenu par un cordon blanc, et de guêtres blanches, le tout uniforme, et de se trouver, au premier commandement, à toutes les assemblées publiques et générales où les officiers municipaux jugeraient à propos de les faire mettre sous les armes.

Les priviléges dont jouissaient les Cadets-Dauphin, leur sorte d'organisation aristocratique, étaient incompatibles avec les idées et les principes de la Révolution : aussi, dès le 22 avril 1790, un arrêté du Conseil général de la commune supprimait leur compagnie, leur défendant de porter l'uniforme et de s'assembler en armes, et il était statué que le prix d'arquebuse ou papegay était également aboli, sauf à pourvoir ainsi qu'il appartiendrait aux récompenses et encouragements du service de la garde citoyenne.

Série FF.

Cette série est une de celles où l'on rencontre la plus grande variété de documents; aussi, afin de pouvoir les faire connaître, suis-je obligé de les ranger en plusieurs catégories, sous les titres suivants : 1° Exercice de la justice et de la police; 2° procès intentés ou soutenus par la cité; 3° procédures civiles; 4° procédures criminelles; 5° police municipale, champêtre et forestière.

1° Dans la première catégorie se trouvent diverses pièces relatives à l'exercice de la justice par les officiers de l'Hôtel-de-Ville; un arrêt du Conseil attribuant au président du Parlement de Metz le jugement des appellations interjetées des sentences rendues par les officiers de l'évêque et du chapitre et par les autres officiers de Toul; des arrêts maintenant ces derniers dans l'exercice de la police; etc., etc.

2° La seconde catégorie renferme quatre liasses de pièces de procédure : 1° entre les magistrats et les évêques au sujet des priviléges de la cité; 2° entre les mêmes magistrats et le chapitre de la cathédrale touchant la part que celui-ci voulait prendre à leur élection, ses prétentions d'assister à la reddition des comptes, aux assemblées générales, et d'être exempt des charges pu-

bliques; 3° entre les officiers de l'Hôtel-de-Ville et le chapitre de Saint-Gengoult pour la propriété d'une cloche. On me permettra quelques détails sur ce procès qui, par sa longueur, mériterait presque de trouver place dans les fastes de la justice civile en France.

On a vu que l'empereur Charles IV, par sa Bulle d'or, confirme aux habitants de Toul le droit d'avoir une cloche (*campana*). C'était un des priviléges des villes libres, un de leurs attributs distinctifs ; la *ban-cloche,* comme on disait, appelait les bourgeois tantôt aux armes, tantôt à l'exercice de leurs droits de citoyens, soit pour élire les magistrats, soit pour assister aux assemblées publiques lorsqu'il s'agissait de délibérer sur quelque affaire importante ; c'était, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme l'écho de toutes les pulsations du cœur de la cité.

A quelle époque Toul avait-il commencé à posséder une ban-cloche, et où, dans l'origine, celle-ci se trouvait-elle placée ? c'est ce qu'on ignore ; ce qu'on sait seulement, c'est qu'en 1396, on fit poser dans la tour à droite du portail de l'église Saint-Gengoult, une cloche sur « la rotondité » de laquelle étaient écrits ces vers :

Gengoul ay nom,
Cloche touloise,
Qui trois mille et cinq cens poise,
L'an mil trois cens quatre-vingt et seize,
On mois d'avril, fuy icy assise
Par maistre Guillaume Poitras
Du bourg Sainte-Marie Dheas. Amen. A. et A.

En 1561, le chapitre de Saint-Gengoult voulant faire refondre ses cloches dont plusieurs, même les plus grosses, étaient « cassées, rompues et froissées dès longtemps, » les magistrats s'y opposèrent, prétendant que, parmi ces cloches, il y en avait une qui se disait et nommait la ban-cloche, laquelle appartenait à la cité et non au chapitre Après avoir allégué leurs raisons réciproques, les parties, voulant eviter plaits et procès et vivre en paix et amour, passèrent, le 23 juin, une transaction dont voici la substance : Le chapitre de Saint-Gengoult renonce à tous les droits qu'il peut prétendre sur la ban-cloche en faveur de la cité, laquelle pourra en disposer et user en toutes ses affaires et la faire transporter où bon lui semblera ; elle devra délivrer au chapitre dix-huit cent livres de bon et loyal métal propre et utile à faire cloche, et comme elle n'a aucun lieu commode pour y placer la ban-cloche, le chapitre consent à ce que celle-ci soit posée dans la tour assise à la partie dextre du portail de son église.

En vertu d'une délibération prise en l'Hôtel commun, le 9 février 1570, il fut décidé que la ban-cloche serait remontée plus

haut; ce qui provoqua déjà de l'opposition de la part du chapitre; néanmoins, cette affaire ne paraît pas avoir eu de suite. Mais, en 1709, la charpente de la tour de leur église menaçant ruine, les chanoines, invoquant un article de la transaction de 1561, sommèrent les magistrats de faire réparer cette tour. Ceux-ci laissèrent d'abord la sommation sans réponse, et ce fut seulement en l'année 1710 qu'ils se décidèrent à faire descendre la ban-cloche, qui resta déposée dans le cloître de Saint-Gengoult.

Les choses restèrent dans ce nouvel état jusqu'en 1780. A cette époque, la ville, désirant utiliser la cloche restée si longtemps inactive, demanda au chapitre de la lui laisser reprendre; ce dernier s'y refusa et fut assigné à comparaître devant le Bailliage de Toul. L'affaire était encore pendante devant cette juridiction, lorsque la Révolution vint supprimer le Bailliage, dissoudre le chapitre et faire oublier complètement le procès. Ce fut seulement en l'an X que la ville, ayant besoin d'argent pour payer la reconstruction de ses fontaines, songea à revendiquer de nouveau la ban-cloche. Elle s'adressa, à cet effet, par l'entremise de son maire, au Préfet de la Meurthe. Mais elle rencontra tout-à-coup un adversaire sur lequel elle n'avait pas compté : le Domaine, qui se déclara substitué au chapitre et prétendit que le Gouvernement étant resté chargé des dettes de la ville, avait le droit de revendiquer la cloche comme sa propriété. Enfin, après bien des pourparlers, un arrêté préfectoral, en date du 12 fructidor an XIII, autorisa la municipalité de Toul à mettre la ban-cloche à la disposition du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Etienne, lequel en employa le métal à la formation de la nouvelle sonnerie de cette église. Ainsi, après avoir appelé longtemps les citoyens aux armes et à l'exercice de leurs droits politiques, la ban-cloche est redevenue aujourd'hui un instrument de paix : elle appelle maintenant les fidèles à la prière sous les voûtes de la vieille basilique si tristement mutilée.

Je m'empresse d'en finir avec cette digression beaucoup trop longue, et je passe aux autres catégories de la série dont je m'occupe.

3° La troisième, relative aux procédures civiles, ne comprend qu'un très-petit registre des causes d'audience de l'Hôtel commun de la ville de Toul, en l'année 1746.

4° En revanche, la catégorie relative aux procédures criminelles contient des documents nombreux et intéressants. Le premier est un manuscrit intitulé : « Registre des criminels jugés » en cette cité de Toul, colligé sur divers actes et procès par » Jo. Baillivi, jadis secrétaire de ladite cité, en cette 1569, par » ordre de messieurs de justice, qui ont commandé que doré-

» avant les sentences exécutoires de tous criminels jugés en » cettedite cité seraient registrées en cestuy registre. » Les » actes et procès » consignés dans ce recueil remontent jusqu'à l'année 1524 et se continuent jusqu'en 1627 : c'est donc, en quelque sorte, l'histoire de la justice criminelle à Toul pendant une période d'un siècle.

Outre le registre dont je viens de parler, les Archives de Toul renferment trois liasses de pièces de procédures, du XVIe au XVIIIe siècle, pour des crimes de tout genre : sortilége, outrages à la justice, maléfices, fausse monnaie, vol, prostitution de filles par leurs mères, assassinats, scandales publics, troubles suscités dans la cité, etc.

5° Les affaires de police forment une catégorie considérable et dans laquelle se trouvent des documents extrêmement précieux : je citerai, notamment, un volume in-4° manuscrit, partie en parchemin, partie en papier, enrichi de plusieurs miniatures, et que j'appellerai le *Livre des Enquéreurs*. Ces derniers étaient les magistrats chargés de l'instruction des procédures criminelles et de l'exercice de certaines branches de la police, principalement en ce qui concernait les boulangers. Leur Livre se compose de deux parties, l'une ancienne, l'autre plus moderne ; la première comprend : un règlement de police, en 82 articles, donné par l'évêque Thomas de Bourlémont, en 1330 ; les armes de l'Empire, c'est-à-dire l'aigle au naturel sur un champ de sable ; l'evangile selon saint Jean et, en regard, une miniature représentant le Christ en croix (c'était sur ces deux pages que les enquéreurs apposaient les mains lorsqu'ils prêtaient serment au moment de leur élection) ; les noms de ces magistrats pour l'année 1496-1497, et enfin une miniature représentant le martyre de saint Sébastien. Les autres feuillets du manuscrit, placés avant ou après cette première partie, contiennent les noms des enquéreurs jusqu'en 1633, tantôt au milieu, tantôt de côté des pages, sans aucun ordre chronologique, avec des vers satiriques sur ces officiers, des sentences, épigrammes, bons mots, en vers ou en prose, en latin ou en français, des éphémérides locales, le récit d'événements contemporains ; un Etat des sergents de l'Hôtel commun de la ville de Toul, de 1552 à 1770 ; enfin, la Descendance généalogique de M. Thouvenin, conseiller du roi, premier échevin de l'Hôtel commun.

Je me borne à ces indications touchant le *Livre des Enquéreurs* ; il faudrait l'analyser en entier pour faire bien connaître ce recueil, où l'on trouve le mélange le plus piquant de choses de toute nature[1].

1. Je l'ai décrit et en ai donné de longs extraits dans le tome VIII des *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*.

Vient ensuite une liasse d'ordonnances et règlements de police dans laquelle se trouvent plusieurs pièces que j'ai cru devoir reproduire en entier comme documents historiques curieux ; ce sont des cris publics faits à son de trompe par les rues de la cité; il y en a quatre, des années 1543, 1556 et 1561 :

« Oyez

» On deffend en général et particulier

» Que personne ne parle des princes, sinon en bien.

» Que personne ne s'entremesle ny tiengne propos du faict
» des guerres ny des choses qui en dépendent, à peine d'estre
» à la mercy de la cité.

» Que personne n'achapte danrée disposée à vanre au mar-
» chié, sinon en plain marchié.

» Que personne n'achapte grains au marchié sinon pour la
» forniture de sa maison compétemment.

» Que personne n'achapte au marchié par sepmaine oultre
» deux bichotz d'aveines.

» Que personne ne loue maison ny chambre à gens forains
» sans licence de la cité, à peine de l'amende.

» Publié à son trompe vendredi vingt ungiesme jour de sep-
» tembre mil v^c xliij par la cité aux lieux acoustumez.

» Jo. Baillivi. »

« Oyez ! Oyez ! Oyez !

» De par monsieur l'évesque, son maistre échevin, la justice
» et université de la cité de Toul,

» On deffend à tous en général que personne, de quelle estat
» elle soit, ne jure, blasphème ou faice villain serement, sur
» peine de six gros pour la première foys, la seconde estre mis
» au serchant carcan, et la tierce avoir la langue percée.

» Que personne ne soustiengne jeux deffendus publicquement
» ni secrètement, porte espées ny aultres bastons de deffense, à
» peine de perdre ledit baston et puis six gros d'emende.

» Que personne ne loue maison à aultre s'il ne veult res-
» pondre du prest et droict de ville pour ceulx à qui ilz loue-
» ront maison.

» Que chacun tiengne sa maison, cheminée et rue nettes, le
» tout à peine de l'emende

» Que nul soustiengne escreugnes, à peine d'emende.

» Publié en la manière acoustumée, aux quarefours de la cité,
» par Didier Courtault, sergent, le xvij^e de décembre mil
» v^c xliij.

» Jo. Baillivi. »

« Oyez !

» Que personne n'aille par la cité de nuict, après la cloche
» sonnée, sans chandelle.

» Que personne ne face cry, bruyt ou rumeur de nuict ne de » jour par la cité.

» Que personne ne porte espées ne aultres bastons de nuict » s'il n'est des ordonnances.

» Que personne ne blasphème ou face villain serment.

» Que personne ne soustienne jeux défenduz, le tout à peine » de prison.

» Que personne n'achate vivres en la cité ou venant au mar- » ché, pour revendre, à peine de vj gros.

» Que personne n'ouvre sac ne achate grains au marché avant » le panon osté, à peine de six gros.

» Que personne n'achate vivres ne autres denrées le samedy, » sinon en plain marché, à peine d'amende

» Que personne ne loge soldatz ne autres gens quelconques » sans ordonnance, bulletins et enseigne des commis, à peine » d'estre puny.

» Que chacune tienne la rue, maison et cheminées nettes, à » peine d'amende.

» Jo. Baillivi.

» Publié par maistre Aubry Daffinicourt, sergent, le xxx[e] » jour d'octobre mil v[c] lvj. »

» Cry pour les ymaiges abbatues, forains non advouez, des » conventicules.

» Oyez! Oyez! Oyez!

» De par monsieur l'évesque, son maistre eschevin, la » justice et université de la cité.

» Il est commandé à toutes personnes de ceste cité, de quel » estat ou qualité qu'ilz soient, de dire et déclairer, dedans » vingt-quatre heures après le crys présent, à monsieur le » maistre des dix, par noms et surnoms, si faire le peuvent » ceulx ou celles qui auroient dernièrement en ceste cité abbatu » et brisé aucunes ymages de Dieu le créateur et de ses sainctz, » et tout ce entièrement qu'ils en sçavent et qu'ilz ont peu » veoir, ouyr et entendre en publicque ou secrètement, sur » peine d'estre tenus pour fauteurs et coulpables de tel maléfice » et scandal, et pour telz estre punis publicquement et à rigueur » de justice.

» Est faict commandement à tous vacabons, gens non ayant » maistre, vocation ny adveu en ceste cité, de quelle qualité ou » condition qu'ilz soient, qu'ilz aient à vuyder ladite cité de- » dans huict jours et eulx retirer en leurs maisons et pays, sur » peine de prison et d'estre mis hors de la cité.

» Est deffendu à toutes personnes de ceste cité, de quelle » qualité ou condition qu'ilz soient, qu'ilz n'ayent à faire con-

» venticules et assemblées, abbattre croix et images, tenir pro-
» pos et semer papiers réprouvez, ny faire autres actes qui tour-
» nent à scandal et soient pour troubler la tranquillité publie-
» que, à peine d'estre punis corporellement à exemple d'aultres.
» Publiez à son de trompe par les carefours de ceste cité, par
» Mathis, sergent, lundy xve décembre 1561.

» Jo. BAILLIVI. »

Parmi les ordonnances de police, il en est une, du 25 janvier 1756, touchant le respect dû aux églises et l'observation des fêtes et dimanches, dont les trois premiers articles sont assez curieux :

« Enjoignons à toutes personnes de se comporter dans les
» églises avec la décence et le respect dus à la sainteté du lieu ;
» leur défendons d'y commettre aucunes indécences, à peine de
» 50 livres d'amende, même de plus grandes peines, suivant
» l'exigence des cas.
» Faisons défenses à toutes personnes de conduire des chiens
» dans lesdites églises, d'y passer avec aucunes denrées ou mar-
» chandises, à peine de 10 livres d'amende.
» Défendons à tous artisans, ouvriers et autres, d'y paroître
» en tabliers, avec des bonnets de nuict, et d'y raper du tabac,
» sous pareilles peines. »

La série dont je m'occupe comprend encore :

1° Deux registres d'ordonnances et arrêtés de police, de 1710 à 1780;

2° Nominations d'officiers de police : commissaires, sergents, etc. ;

3° Registres d'audiences de police, de 1685 à 1779 ;

4° Information faite, en 1773, par les officiers de police au sujet d'une émeute et sédition pour le transport des grains ;

5° Audiences de police, de 1698 à 1790;

6° Rapports et procès-verbaux de police champêtre, de 1700 à 1762 ;

7° Rapports de gruerie, de 1735 à 1791 ;

8° Deux registres que j'ai cru devoir laisser avec les documents antérieurs à 1790, en raison de leur caractère historique, et qui sont intitulés : Bureau de police. Police, surveillance des inspecteurs, ordre et tranquillité publics, subsistances, approvisionnements, distribution du pain, réception et remise des paquets, permissions, passeports, etc., du 6 mai 1790 au 15 frimaire an II. — Registre servant à l'inscription des passeports accordés aux prêtres et religieux exportés et non assermentés ; prestation de serment d'ecclésiastiques, de 1793 à l'an VIII.

SÉRIE GG.

Avant la Révolution, Toul, sans compter ses maisons religieuses, possédait six églises paroissiales, plus les chapelles de

l'hôpital militaire, de l'hôpital général et de la Maison-Dieu. Les plus anciens registres de l'état civil provenant de ces églises datent de l'année 1593, pour Saint-Jean-du-Cloître; de 1594, pour Sainte-Geneviève; de 1598, pour Saint-Amand; les actes des paroisses Saint Agnan ou Saint-Léon, Saint-Pierre, du faubourg Saint-Mansuy, et Saint-Maximin, du faubourg Saint-Epvre, ne remontent qu'au XVIIe siècle, et ceux des hôpitaux qu'au XVIIIe. Des tables alphabétiques, rédigées avec beaucoup de soin, accompagnent les registres de la plupart des églises; celle des registres de Sainte-Geneviève, composée, en 1768, par M. Robert, curé de cette paroisse, est un véritable chef-d'œuvre de calligraphie; le frontispice est orné de miniatures fort artistement exécutées, encadrant la devise : *Nasci, laborare, mori.*

La série dont je m'occupe renferme quelques titres concernant la chapelle, l'ermitage et la confrérie de Saint-Jean-Froide-Terre ou des Vignes, la chapelle et l'ermitage de Valcourt, vulgairement appelé Gare-le-Cou, et la confrérie de Notre-Dame et de Sainte-Marie-Madelaine, érigée dans cette chapelle. Tout le monde connaît la légende relative à la fondation de l'oratoire de Valcourt, que les anciens documents désignent sous les noms de *Vallecot*, *Vualcol*, *Valcol* et *Valco;* mais, s'il faut en croire une note consignée dans un inventaire de production fourni, au siècle dernier, par les confrères de la confrérie Notre-Dame, cette légende, quasi consacrée par la tradition, ne serait autre chose qu'une invention romanesque; on lit, en effet, dans l'inventaire dont je viens de parler : « La chapelle de Valcourt » est si ancienne, que l'historiographe du pays (sans doute le » P. Benoît Picart), quoique très-habile homme, n'a pu dire son » origine ; ce qui est certain et constant, c'est qu'elle a été édi- » fiée par les anciens bourgeois de cette ville, qui l'ont toujours » eue en si grande vénération, qu'ils avoient fait un fonds suffi- » sant pour l'entretien de douze pauvres malades et d'un chape- » lain; ce qui a été abandonné dans la suite aux religieux de » Saint-Epvre, sous les mêmes charges. »

Le Moine mentionne, dans son Inventaire, un bail à vie passé par les maître échevin et quatorze gouverneurs de la cité de Toul à Guarins Romont, écuyer, et à Ybourg, sa femme, de la maison de Valcourt et de toutes ses dépendances, à charge d'entretenir et soigner dix-huit pauvres de l'un et l'autre sexe avec un prêtre.

Ce titre n'existe plus; le plus ancien qui nous ait été conservé est de l'année 1404 : c'est l'érection de la confrérie Notre Dame et Sainte-Marie-Madelaine, dont les membres obtinrent, en 1486, pour la chapelle de Valcourt (*Sanctæ Mariæ de Walco*), une bulle d'indulgences qui, outre son intérêt historique, est extrêmement curieuse en raison des charmantes miniatures qui la décorent.

Après les documents relatifs à ces pieux établissements, viennent ceux qui concernent la fondation d'un séminaire de prêtres ecclésiastiques séculiers par M. de Fieux, dans sa ville épiscopale, et celle faites par M. Claude Drouas, d'un séminaire d'humanités en forme de collége, lequel jouit longtemps, sous le nom de collége Saint-Claude, d'une grande réputation.

Toul, la ville sainte, comme on l'appelait, devait posséder tous les genres d'institutions que peut inspirer le sentiment religieux ; aussi y trouvons-nous, dès la seconde moitié du XVIe siècle, l'organisation régulière de la charité publique, sous le contrôle et avec la participation des magistrats et du clergé. Je ne puis mieux faire connaître la manière dont fonctionnait cette espèce de bureau de bienfaisance, qu'en donnant un extrait des comptes qu'il nous a laissés. Celui que je citerai est de l'année 1562 ; c'est un cahier in-4°, de 15 feuillets, sur la couverture duquel on lit :

Papier des paovres pour la seconde année commençant dès le 19 *jour de juillet* 1562, *continuant de cest an* 1562 *en l'année* 1563, *et toujours ainsi d'an en an consécutivement.*

L'intitulé du registre donne l'historique de l'institution, et les pages qui le suivent expliquent comment elle était organisée :

Papier et comte pour le faict des paovres.

S'ensuyt les comtes et papiers, réduictz en forme d'extraict et abrégé, de tous les deniers receus en la cité de Toul pour distribuer, pour l'honneur de Dieu et en aulmosne, aux paovres de ladite cité, à chascun selon sa nécessité, et à aucuns autres forains venans et passans extraordinairement par icelle ; et ce pour la deuxiesme année depuis que cest estat a esté mis dessus en ladite cité ; commençant iceux comtes et papiers dès le dimanche dixneufiesme jour de juillet 1562.

Lesquelz deniers se sont prins et levés, se prennent et se lièvent ordinairement par sepmaine, en partie sur le clergé et en partie sur la meilleure part des bourgeois de ladite cité, qui tous, pour ce faire (à ce premièrement exhortés de Messieurs de la justice d'icelle cité, pour plus grande tranquillité garder en icelle cité, et en tous temps y éviter toutes sortes d'inconvéniens et de danger, et de plus aysément nourrir et soubleager lesdits paovres) se sont volontairement cottisés et déclarés donner chascun charitablement sa pièce d'argent par chascun dimenche, les uns plus, les autres moins, selon leur puissance et dévotion, pour l'honneur de Dieu et pour et à fin de mieux ayder à la nourriture et nécessité d'iceux, comme plus amplement il est écrit et par le menu ès libvres sur ce faictz, que l'on peut tousjours veoir.

Et pour lever iceux deniers desdits bourgeois, sont esté commis à ce faire, de par mesdits sieurs de justice, unze hommes, tant de ceux qui sont ou soient esté de ladite justice, comme enquerreurs ou autres prudhommes de ladite cité, par chacun dimenche, chacun ayant son petit papier et sachant par iceluy où doit commencer et finir, pour par après estre mis entre les mains du sire Joseph Baillard, à fin de consécutivement en faire la distribution par chascun vendredy, après disner, ausdits pouvres, en les allant trouver, selon l'ordre des bannières, en certains lieux et carrefours des rues de ladite ville; ledit Baillard assisté (par l'ordonnance de mesdits sieurs) de Colin Florentin, pour fidèlement tenir le comte desdits deniers ainsi receus que des distribués et despendus; conduitz aussy eux deux et assistés d'un sergent de ladite cité pour apprester lesdits pouvres à recevoir leur argent. A laquelle distribution faire a encore esté commis semblablement et assembléement, de la part dudit clergé, vénérable personne Me Claude Girardy, chanoynne et aulmosnier de Messieurs les vénérables doyen et chapitre de la cathédrale dudit Toul, pour en faire et tenir mesmes comtes que ledit Colin; lesquelz comtes et papiers tiennent au long et par le menu (comme tousjours se pourra veoir) tout le receu et despendu desdits deniers.

Et le sire Joseph Baillard a toujours receu particulièrement les deniers dudit clergé,

A sçavoir, par sepmaine et en ordinaire :

Du seigneur Evesque..	6 fr.	qui sont 23 fr.
De Sainct-Estienne....	12 fr.	
De Sainct-Gengoult....	3 fr.	
De Sainct-Léon.......	1 fr.	
De la Maison-Dieu....	1 fr.	

A encor receu semblablement et finalement les deniers desdits bourgeois par les mains desdits unze hommes; lesquelz deniers ne peuvent faire ny ne font jamais une somme ordinaire, comme dudit clergé : aussi comme venans de plusieurs bourgeois qu'on ne trouve tousjours chez eux (que faict attendre à recevoir jusqu'à un autre tour), parquoy, parfois, ilz [illegible] et avallent comme ici et par le menu tousjours se pourra [illegible]

Or, a l'on commencé à faire ceste pétition des [illegible] comme dessus est dit, dès le dimenche dixneufiesme d[illegible]2, et commencé à faire ladite distribution (qu'est o[illegible] desdits pouvres de ladite ville dès le vendredy prochain [illegible], 24e dudit mois ; et est pour la première sepmaine [illegible] treizaine de ceste seconde année (car l'année [illegible] quatre treizeines). Mais, quant à la distribution [illegible] faicte aux susdicts venans et passans (commencée [illegible] dès ledit 24e [illegible]) elle se comtera cy-après [illegible] comme on v[illegible]

Receu doncques, pour cestedite première sepmaine, audit dimenche, 19 dudit juillet 1562,

A sçavoir :

Du clergé... 23 fr. |
Des bourgeois 18 fr. 10 gr. 8 d. | qu'est en tout 41 fr. 10 gr. 8 d.

La distribution.

Et distribué audit vendredy, 24e dudit mois, 37 fr. 9 gr. 12 d.

Parquoy plus receu que despendu, en cestedite première sepmaine, la somme de 4 fr. 12 d.

(*Et ainsi de suite pour chaque semaine.*)

A la fin se trouve une récapitulation qui porte la somme totale reçue du clergé, pendant les 52 semaines, à 299 fr., et celle reçue des bourgeois à 224 fr. 9 gr. 14 d.; en tout 523 fr. 9 gr. 14 d.

La distribution ordinaire se monte à 563 fr. 7 gr. 8 deniers, et la distribution extraordinaire à 15 fr. 7 gr. 4 d. ; en tout 579 fr. 2 gros 12 deniers.

Puis vient cette note additionnelle : « Fault encor mettre en recette (qu'estoit oublié) la somme de vint frans que Mansuy l'olier (l'huilier) a fourny à la bourse des pouvres pour une faulte faicte par luy. Sic. . . . . 20 fr.

Le compte est arrêté en l'Hôtel commun de la cité et signé par les magistrats.

Série HH.

La série concernant l'agriculture, l'industrie et le commerce, est plus considérable que la précédente, mais ne renferme que des pièces relativement modernes : ce sont, d'abord, des ordonnances sur l'exportation des grains, la plantation des vignes sur le ban de Toul, la foire Saint-Mansuy, la mesure des grains, etc.; un règlement pour le corps des vanniers, des documents divers ayant rapport aux corps des drapiers, boulangers, bouchers, tonneliers, cordonniers, fondeurs et chaudronniers, menuisiers et tourneurs, perruquiers, tanneurs, chirurgiens, marchands, charpentiers, teinturiers, tisserands, cordiers, bonnetiers, orfèvres, apothicaires, chamoiseurs, plâtriers, paveurs, ciriers et tailleurs d'habits. Puis viennent un certain nombre de registres dont je vais seulement donner l'intitulé :

Réceptions de maîtres dans les corps de métiers et prestations de serment, de 1708 à 1780.

Réceptions des particuliers aux communautés d'arts et métiers en vertu de l'édit du roi, du mois de juillet 1780; de 1781 à 1790.

Registre concernant les noms des agrégés des différents corps

et communautés de métiers, en vertu de l'arrêt du roi, du 30 juin 1787.

Registre des procès-verbaux des dépôts et renonciations aux corps de métiers, de 1780 à 1790.

Délibérations du corps des marchands, de 1693 à 1728.

Enregistrements des commerçants en grains, en vertu de l'édit du roi, du 27 décembre 1770; de 1771 à 1780.

Délibérations du corps des perruquiers, baigneurs et étuvistes, de 1721 à 1790.

SÉRIE II.

Parmi les documents divers qui se trouvent dans les Archives de Toul et n'ont pu être classés dans les séries précédentes, il y a un certain nombre de placards imprimés, de toute nature, des testaments de particuliers, un marché de cloche pour l'église de Mont-l'Etroit, une requête des habitants de ce lieu, en 1659, à l'effet d'être exempts de contributions, et dans laquelle ils disent qu'ils ont été contraints d'abandonner leur village pendant seize ans à cause du malheur des guerres, etc.; un journal des délibérations et actes des députés des communes de France depuis l'ouverture des Etats-Généraux du 5 mai 1789; un registre des décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le roi; enfin, et quoique postérieur à 1790, mais placé ici comme document historique curieux, un Registre destiné à inscrire les délibérations de la Société des Amis de l'égalité et de la liberté, séante à Toul.

Mais la partie importante de cette dernière série, c'est l'Inventaire rédigé par Le Moine, dont j'ai déjà parlé plus d'une fois, et qui mérite une mention détaillée.

Cet Inventaire se compose de quatre registres in-folio, d'une très-belle écriture et reliés avec soin; voici leurs intitulés :

1° Inventaire des titres, chartes et diplômes de l'Hôtel-de-Ville de Toul, fait par F.-J. Le Moine, fils, archiviste de plusieurs chapitres et monastères, élève de l'auteur de la Diplomatique pratique; MM. Contault, maire; La Capelle l'aîné, lieutenant de maire; Thouvenin, 1er échevin; La Capelle le jeune, 2e échevin; Collot, 3e échevin; Naquard, 4e échevin; Raison, 1er assesseur; Châlons, 2e assesseur; Donzé, 3e assesseur; Desbroux, procureur du Roy; Grégeois, receveur; Vaultrin, contrôleur; Borde, secrétaire-greffier. MVCCLXXX. Au-dessous les armes de la ville : d'or au T fleuronné de sable[1]. En tête du registre est une table par ordre alphabétique de matières, puis vient

[1]. Je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, trouver quelles sont les véritables armoiries de Toul. Dom Calmet les donne : D'OR AU T FLEURONNÉ D'AZUR;

l'analyse des titres, qui permet de constater les pertes trop nombreuses qu'ont faites les Archives de Toul. Cette analyse peut, jusqu'à un certain point, remplacer les documents originaux; mais, dans plus d'un cas, elle ne sert qu'à rendre leur disparition plus regrettable.

2° Table des matières contenues dans les registres des délibérations et autres[1] de l'Hôtel commun de la ville de Toul. 1780-1781. C'est dans ce registre que j'ai puisé le sommaire des délibérations, donné à la série DD.

3° Extraits des titres, registres et comptes de l'Hôtel-de-Ville de Toul, et copies des principaux diplômes et patentes des empereurs et rois, concernant les priviléges, etc. 1781. Ce registre, que précède une table alphabétique des matières, est divisé en cinq parties dont chacune contient la reproduction de registres précédents; elles ont pour titre: Inventaire des titres, chartes et diplômes de l'Hôtel-de-Ville; — Déclaration générale des domaines de l'Hôtel-de-Ville; — Copies des anciens titres de la ville de Toul, concernant les priviléges, domaines et cens; — Extraits des comptes de l'Hôtel-de-Ville concernant les domaine et censives; — Table des matières contenues dans les registres des délibérations et autres.

4° L'Inventaire est complété par une Table générale des matières contenues dans les quatre volumes des titres de l'Hôtel-de-Ville de Toul.

Telles sont, autant qu'il m'a été possible de les faire connaître dans une analyse rapide, les Archives communales de Toul. On

Stemer (*Traité du département de Metz*) : DE GUEULES AU T FLEURONNÉ D'OR;

Le Moine : D'OR AU T FLEURONNÉ DE SABLE;

Le *Dictionnaire des Communes de France* : DE GUEULES AU T D'ARGENT.

J'avais pensé qu'il existait à Toul quelque monument authentique à l'aide duquel je pourrais démêler la vérité au milieu des contradictions des historiens; je me suis adressé à M. le Maire de cette ville, qui a eu l'obligeance de me transmettre les renseignements suivants : « Il résulte des recherches que j'ai fait » faire, que la plupart des anciens cachets existant portent un T » sablé sur fond barré perpendiculairement, ce qui indiquerait » que le T est d'or sur un champ de gueules; cette opinion » semble confirmée d'ailleurs par un vestige de T couleur d'or » qu'on aperçoit très-distinctement encore dans le fronton au- » dessus de l'Hôtel-de-ville, où étaient représentées, incrustées » dans la pierre, les armoiries de la ville de Toul. »

1. Cette désignation s'applique aux registres cotés sur la couverture : *Cartulaires*.

voit qu'elles sont loin de manquer d'importance, malgré les mutilations qu'on leur a fait subir, et qu'il serait possible d'y puiser encore des documents neufs et curieux pour l'histoire de cette vieille cité.

II.

Archives hospitalières.

Les Archives hospitalières de Toul n'ont qu'une importance très-secondaire, si on les compare aux Archives communales. Je ne les ai pas eues entre les mains, mais l'Inventaire qu'en a dressé, avec beaucoup de soin, M. le Receveur des hospices, m'a mis suffisamment à même de les connaître. Les plus anciens titres que renferment ces Archives ne remontent pas au-delà du XVIe siècle ; les autres, qui en forment le plus grand nombre, sont des XVIIe et XVIIIe : ce sont des donations, constitutions de rentes, titres de propriété, etc., sans intérêt historique. Une seule pièce m'ayant paru devoir en offrir, j'en ai demandé communication, et je la reproduis ici comme résumant tout ce que je pourrais dire sur les Archives hospitalières de Toul ; elle atteste que ce dépôt a dû renfermer autrefois des documents anciens et curieux, qui ont disparu j'ignore à quelle époque :

« Mémoire dressé pour l'hôpital général de Toul en exécution de celui adressé par la Cour à tous les hôpitaux du royaume, au mois de janvier 1750.

» Cet hôpital doit son établissement à la piété des bourgeois de la ville qui, par des aumônes réglées, fournissoient de quoi faire élever les enfants trouvés et soulager les pauvres vieillards infirmes[1]. Les magistrats de la ville, sentant que ces secours, entièrement libres et qui n'avoient rien de certain, pouvoient manquer tout-à-coup, établirent, au commencement du XIIIe siècle, l'hôpital auquel ils assignèrent des revenus certains, et ordonnèrent que les enfants trouvés, les pauvres vieillards et les malades y seroient reçus et soulagés; ils l'unirent à la commanderie du Saint-Esprit, et les religieux hospitaliers de cette maison se chargèrent de l'administration temporelle et spirituelle de l'hôpital; ce qui a duré jusqu'en 1637.

» Le commandeur du Saint-Esprit jouissoit de tous les re-

1. On lit dans un autre Mémoire, rédigé en 1766, que l'hôpital de la Charité a été fondé originairement, en 1238, par Némeric Barrat, maître échevin, qui lui donna des biens considérables. D'autres bourgeois suivirent son exemple...

venus de la commanderie et de l'hôpital et acquittoit toutes les charges de l'un et de l'autre.... Le 17 mars 1637, il y eut transaction passée entre MM. les procureurs du roi, promoteur général de l'évêché, les maître échevin et magistrats de Toul et le sieur Antoine Collée, prêtre, procureur de Me Jean de Horgny, commandeur et administrateur des église, maison et hôpital du Saint-Esprit de Toul, portant qu'à l'avenir et pour toujours ledit hôpital, avec ses dépendances, ... sera et demeurera désuni, démembré et séparé de ladite maison et commanderie du Saint-Esprit, pour être icelui hôpital et tout ce qui en dépendra régi, administré et gouverné privativement du Me recteur et tous autres supérieurs religieux ou prêtres habitués en ladite maison du Saint-Esprit, sous la direction et autorité de Mgr l'évêque comte de Toul, M. le lieutenant-général en la justice dudit Toul et le sieur maître échevin de la ville, auxquels ou à leur députés appartiendra de commettre audit hôpital tels administrateurs et pour tel temps que bon leur semblera, recevoir et ouïr les comptes desdits administrateurs à la fin de chacune année, et généralement ordonner et prescrire tel règlement qu'ils jugeront expédient pour la direction dudit hôpital, le tout en présence de M. le procureur du roi ou de son substitut, et que, pour supporter les charges dont ledit hôpital est attenu,... icelui hôpital aura et percevra... la troisième partie des biens... dépendant de ladite maison et hôpital, même les quêtes de Saint-Hubert... Depuis ce temps, la maison du Saint-Esprit n'a plus rien de commun avec l'hôpital.

» Les prêtres de la congrégation de la Mission ont obtenu, au mois de décembre 1657, des lettres patentes qui unissent la maison du Saint-Esprit à leur congrégation... Le partage des biens des deux maisons fut fait conformément à ce qui étoit arrêté par la transaction dont on vient de parler. L'hôpital eut dans son partage une maison sise rue du Saint-Esprit, où on logea les enfants trouvés et les pauvres qui étoient à la charge de l'hôpital. En 1680, M. l'intendant de la Généralité de Metz ordonna que partie de cette maison, qui appartenoit en propriété à l'hôpital, serviroit à y loger les soldats infirmes, dont le nombre augmenta tellement dans l'espace de plusieurs années, que l'hôpital général fut absolument obligé, par ordre de M. l'intendant, d'abandonner cette maison pour servir d'hôpital militaire, et de réfugier ses pauvres dans un village qui est à un quart de lieue de la ville (à Dommartin)...

» Les charges de l'hôpital, qui se multiplioient tous les jours, avoient déjà paru bien fortes en 1696. Pour faciliter les moyens d'y subvenir, le Roi, par arrêt de son Conseil, du 11 mai de cette année, unit à l'hôpital de la ville de Toul la maladrerie et hôpital de Void, la maladrerie de Valco, l'hôpital de Blénod et

celui de Gondreville... (qui en fut désuni à la rentrée du duc Léopold dans ses États).

« Les directeurs et administrateurs, voyant que le nombre des enfants trouvés, des vieillards et infirmes, devenoit de jour en jour plus considérable, et désirant que cet hôpital, par une autorisation encore plus authentique (que les actes précédents), fût érigé en hôpital général, obtinrent, au mois de février 1715, des lettres patentes qui érigent l'hôpital de la ville de Toul en hôpital général et lui accordent la permission d'accepter et recevoir tous dons, legs et fondations, comme aussi de posséder et acquérir tous biens tant meubles qu'immeubles, nobles et roturiers. Ce n'est pas là la seule grâce qui ait été accordée à l'hôpital. Les pauvres, qu'on avait réfugiés à Dommartin, étoient augmentés de façon à ne pouvoir être logés dans la maison de ce village; Sa Majesté, par ses lettres patentes du mois de juillet 1720, accorda à l'hôpital général le terrain sur lequel on a bâti la maison qu'il occupe présentement; et par autres lettres patentes du 18 juin 1741,... elle a autorisé ledit hôpital à posséder les biens fonds qui lui ont été donnés ou légués ou par lui acquis durant les trente années précédentes... »

Vient ensuite un état des revenus de l'hôpital, où l'on voit que les filles étaient occupées à faire de la dentelle et les hommes employés aux ouvrages de la maison; puis la composition du bureau, qui avait l'évêque pour président, et dont les autres membres étaient le lieutenant-général du Bailliage, le lieutenant-général de police, le maire maître échevin de la ville, le procureur du roi au Bailliage, le procureur-syndic de l'Hôtel-de-Ville et le sieur Lamy Gaillepand, ancien assesseur, en sa qualité de bienfaiteur de l'hôpital.

J'avais terminé cette courte notice sur les Archives hospitalières de Toul, lorsque j'ai appris que la Maison-Dieu, dont la fondation remonte jusqu'à saint Gérard [1], devait posséder

1. Parmi les papiers de la Cathédrale de Toul, déposés aux Archives du département, se trouve une liasse assez volumineuse de pièces relatives à la Maison-Dieu. Dans le nombre est un mémoire fort intéressant sur cette maison, où sont consignées les particularités suivantes :

« Saint Gérard ayant tâché de rétablir son église qui avait souffert de grandes pertes sous ses prédécesseurs, et voulant même en augmenter le fonds et la dotation pour mettre son clergé en état de subsister et de faire l'aumône, donna, le 10 octobre 971, aux princier, doyen et chanoines de la cathédrale plusieurs biens, déclarant qu'il les leur donnait pour leur entretien et celui des pauvres : *ad sustentationem vestram et pauperum*. Ces pieux ecclésiastiques, animés du même esprit que

leur saint évêque et voulant se mettre, ainsi que leurs successeurs, dans la nécessité de satisfaire à ses intentions et à leur devoir, détachèrent la meilleure partie des biens que le saint prélat leur avait donnés et en firent un fonds qu'ils consacrèrent pour toujours à l'assistance et au soulagement de leurs pauvres. C'est là l'établissement de la Maison-Dieu, ainsi qu'il paraît par une bulle du pape Lucius III, de l'an 1182. Le chapitre ayant considéré que ce fonds ne suffisait pas, et voulant l'augmenter, ordonna que chaque chanoine donnerait, en mourant, son lit à la Maison-Dieu. Il régla l'usage et la dispensation de ces biens, voulant qu'ils fussent employés à nourrir et entretenir ses pauvres et six prêtres prébendés, un desquels desservirait la paroisse Sainte-Geneviève... »

Les Archives renferment plusieurs copies et traductions de la bulle de Lucius III, des titres relatifs à la fondation, au xve siècle, de la chapelle Saint-Gérard à la Maison-Dieu, des mémoires sur cette maison, etc. L'un de ces mémoires porte que « en 1554, le roi Henri II, ayant pris la ville de Toul, la fit fortifier de remparts et que, pour ce, on prit une grande partie des bâtiments de la Maison-Dieu. Le terrain où étaient ces bâtiments formait une rue appelée la rue Saint-Gérard, un des premiers évêques de cette ville et bienfaiteur de la Maison-Dieu. »
des titres beaucoup plus anciens et plus précieux que ceux dont j'avais eu connaissance. Je me suis empressé de prendre des renseignements à cet égard, et, sur ma demande, Mme la Supérieure de cette maison a bien voulu me communiquer ce qu'elle possède encore. Malheureusement mes espérances ont été déçues, et j'ai pu constater seulement que, si ce qui m'a été dit est vrai, les Archives de la Maison-Dieu ont été pillées ou détruites.

Leur importance matérielle est bien peu de chose, puisqu'elles ne remplissent qu'une malle de grandeur moyenne ; quant à leur valeur historique, elle est à peu près nulle ; elles renferment bien plusieurs titres en parchemin du xive et du xve siècle, mais la plupart ne sont relatifs qu'aux propriétés de la maison.

J'ai cependant trouvé quelques restes d'une série de documents d'un véritable intérêt, et dont on doit regretter vivement la perte : ce sont des comptes rendus devant les doyen, chanoines et chapitre de la cathédrale, supérieurs de la Maison-Dieu, par les administrateurs de cet hôpital. A quelle époque remontaient ces comptes? je l'ignore complètement ; ceux qui restent se rapportent aux années 1547-1548 (du 1er juin de l'une à l'autre année), 1561-1562, 1564-1565, 1582-1583, 1608-1609, 1617-1618, 1629-1630, 1643, 1681 et 1694, en tout dix registres, quelques-uns incomplets, et tous impitoyablement dépouillés de leurs couvertures, dont le parchemin a servi sans doute à des usages domestiques.

Ces comptes, tenus avec un soin extrême, contiennent les recettes et les dépenses de la maison et se terminent par des inventaires des meubles et de la vaisselle que celle-ci possédait. La partie consacrée à la dépense renferme souvent des particularités curieuses : ainsi, en 1582-1583, il y a deux chapitres relatifs aux frais extraordinaires faits durant la peste, qui paraît avoir sévi cruellement à Toul; un autre concernant le neuf hôpital construit dans cette ville, et dont le plan fut donné par un nommé Jean de Gondreville, maçon. En 1608-1609, une somme est délivrée pour contribuer à la réfection de l'église de Reffroy, « ruinée de fond en comble par le feu au passage du prince de Condé. »

D'autres mentions, consignées dans ces registres ou dans les suivants, concernent les dépenses pour les nourrices des enfants trouvés aux portes, pour les individus chez qui des enfants de l'hôpital étaient placés afin d'apprendre des métiers, etc. Le chapitre des « médecins et barbiers » contient des noms et des détails curieux pour l'histoire de la médecine dans notre pays. Malheureusement, les lacunes qui existent dans ces comptes ne permettent pas d'y puiser des documents suivis, et ce qu'on y trouve ne fait que plus amèrement déplorer la perte des registres qui ont disparu. Il faut savoir se résigner et tirer tout le parti possible de ce que le temps ou la main des hommes, beaucoup plus cruelle que le temps, ont bien voulu épargner.

En consacrant aux Archives de Toul le travail qui précède, je ne me suis pas laissé entraîner par la vaine satisfaction de tracer une monographie qui m'a semblé intéressante; j'ai voulu faire connaître de quoi se compose un dépôt d'archives communales, quels documents de toute nature on peut y puiser, et surtout montrer combien sont utiles les mesures d'ordre et de conservation que le Gouvernement a prescrites.

Pendant bien longtemps ces collections publiques ont été profondément dédaignées : c'est à peine si on les a consultées au point de vue des intérêts matériels, et les historiens même des villes où il en existe n'ont pas toujours cru devoir y recourir; aussi ai-je entendu des hommes ne manquant ni de savoir ni d'intelligence vouer à la destruction ces papiers qui ne servent, disent-ils, qu'à occuper dans les maisons communes un local dont on pourrait beaucoup plus utilement disposer.

D'où provient cette idée de l'inutilité ou, si l'on veut seulement, du peu d'utilité des archives? Pour les uns, de l'ignorance où ils sont de ce qu'elles contiennent; pour les autres, d'une indifférence que je ne veux pas qualifier. Le mot utile a

deux sens : celui-ci vulgaire et commun, celui-là plus large et plus élevé; c'est ce dernier qu'il faudrait savoir choisir.

Ceux qui nous ont conservé par leurs écrits les traditions des siècles passés ; ceux qui nous ont appris ce qu'ont fait les peuples anciens dans la Grèce, dans l'Italie, plus loin de nous encore; ceux-là n'ont-ils produit que des œuvres inutiles? Personne, à coup sûr, n'oserait le dire. Eh bien! est-il plus inutile de conserver le souvenir de ce qu'ont fait, de ce qu'ont été nos pères? L'histoire locale est-elle sans utilité, et faut-il faire impitoyablement disparaître les documents qui peuvent seuls servir à la tracer avec exactitude et fidélité?

Dans les vieilles familles on garde précieusement et on continue de jour en jour des arbres généalogiques sur lesquels les derniers rejetons de ces familles apprendront d'où ils tirent leur origine, quelle a été la succession de leurs ancêtres, ce que ceux-ci ont accompli de noble et de glorieux. Les archives des communes sont comme les arbres généalogiques des familles plébéiennes : c'est là qu'est écrite leur histoire; c'est là que leurs descendants pourront apprendre ce qu'ont fait leurs ayeux dans la sphère modeste où ils furent placés, quelle part ils ont prise à la chose publique, quelles institutions ils ont fondées, quels monuments ils ont élevés, quels souvenirs s'attachent à leur nom.

Sachons donc entourer de quelque respect ces vieux papiers que nous dédaignons, uniquement peut-être parce que nous ne les connaissons pas, et loin de faire des vœux pour leur destruction, faisons-en, au contraire, pour leur conservation. Les communes y gagneront, sous le rapport de leurs intérêts matériels, bien souvent; sous celui de leur illustration, toujours.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 21, ligne 4, au lieu de : *Henri IV* (1581, 1596, 1599), lisez : HENI III (1581), HENRI IV (1596, 1599).

Page 22, ligne 2, après ces mots : pénultième janvier 1508, ajoutez : 1509, *nouveau style*.

Page 39, ligne 3e et 6e, au lieu de *deniers oboles*, lisez : DENIERS OBOLE.

Page 53, ligne 9, au lieu de : *brodé d'or*, lisez : BORDÉ D'OR.

CHAPITRE II.

Inventaire des Archives de la Meurthe.

Quatrième partie. — Annexe du rapport présenté à M. A. Lenglé, préfet du département, au mois de juillet 1858.

Cette quatrième partie de l'Inventaire des Archives départementales n'embrassera pas un aussi grand nombre de documents que les parties précédentes : malgré tout mon désir de presser, je n'ose pas dire l'achèvement de cet immense travail, car la vie d'un homme n'y suffira peut-être pas, mais au moins sa continuation, je n'ai pu, dans l'année qui vient de s'écouler, dépouiller que quelques catégories de registres. Des opérations extraordinaires, notamment celles qui se rattachent au service des archives communales, ont absorbé une portion considérable de mon temps et m'ont forcé à ralentir ma marche. Je crains qu'il n'en soit encore ainsi pour l'année prochaine, car il me reste à rédiger l'inventaire de plusieurs archives municipales qui ne sont pas sans importance, principalement celles de Toul, Vézelise et Lunéville.

Néanmoins, désirant que mes rapports historiques annuels ne souffrent pas de ce ralentissement momentané, j'ai suppléé au petit nombre de catégories qu'ils comprennent par des détails dont j'avais été précédemment obligé de m'abstenir. Ces détails feront voir combien l'investigation minutieuse d'un dépôt comme celui que nous possédons fait découvrir de renseignements précieux, de particularités intéressantes.

XVI. — Comptes de la terre et seigneurie de Bérain ou Bérus.

Le village de Bérus (autrefois Bérain, Belrain ou Beaurain), cédé à la Prusse par le traité du 20 novembre 1815, et situé à une lieue au midi de Sarrelouis, était autrefois le chef-lieu d'une prévôté et une localité de quelque im-

portance. En 1248, le duc de Lorraine Matthieu II le donna à Catherine de Limbourg, sa femme, en échange de Sarreguemines, qui appartenait en propre à cette princesse.

Les comptes de Bérus ne forment qu'une série de huit registres, pour les années 1543, 1581, 1607, 1633, 1634, 1644, 1680-1681 et 1691; les huit derniers sont en allemand; le premier renferme plusieurs mentions concernant les réparations des portes de la ville et une autre portant que le château est brûlé.

XVII. — Comptes du domaine de Bitche.

Ces comptes, qui comprennent 155 articles, tant registres que liasses, remontent à 1558 et vont jusqu'en 1703. Les premiers sont en allemand, et je n'ai pu les dépouiller; les autres m'ont fourni un assez grand nombre de mentions dont j'ai essayé de former diverses catégories, sous les titres suivants : 1° Bâtiments du domaine; 2° industrie; 3° affaires militaires; 4° justice criminelle; 5° population et dépopulation; 6° documents divers.

1° Presque chaque compte du domaine de Bitche contient des notes sur des travaux de construction ou de réparation exécutés au château; j'ai relevé seulement les plus intéressantes : Travaux faits au vieux château de Bitche par Claude de Saint-Jean, architecte (1577). — Mandement du duc Charles III à Thierry Marchal, maître maçon du duché de Lorraine, et à Benedicte Ambrosio, ingénieur des fortifications, pour se transporter à Bitche et voir les réparations à faire au château (1578). — Procès-verbal de la visite faite par Didier Jardin (ou des Jardins), maître maçon tailleur de pierre, demeurant à Nancy, maître maçon de Monseigneur (le duc Charles III), des réparations exécutées à la tour du château de Bitche faisant pointe vers la ville (1580). — Déclaration de la dépense supportée par Claudin Hanss, ingénieur pour le service du duc, en faisant deux moulins et un engin à tirer l'eau du puits du château de Bitche (1584). — Réparations aux six tours du même château (1589); à la maison de l'étuve de Walschbronn (1609). — Ouvrages au château de Mouterhausen (1611). — Procès-verbal de visite des écuries du château de Bitche, par Jean La Hière, architecte des bâtiments de Son Altesse (1617).

2° Les mentions relatives à l'industrie sont plus importantes et plus nombreuses que celles de la catégorie précédente :

Recette d'argent provenant de ceux qui travaillent à la verrerie de Munsthall. — Mandement de la Chambre des Comptes pour le fait de la verrière de Holbach (1584). — Recette d'argent provenant de bois vendus au maître de la forge de Zintzwiller (1589). — Mandement du duc Henri II aux officiers de Bitche pour faire des épreuves du fer provenant de la mine découverte en la montagne de Widerschall. — Dépense pour travaux au moulin à scie (scierie) érigé en la vallée de Meisenthal. — Somme payée au doyen des mines de Sainte-Marie, envoyé à Bitche pour découvrir quelque apparence de mine (1609). — Permission à Jean-Valentin Dithmar, receveur du domaine de Bitche, de construire une forge sur le ruisseau de Mouterhausen (1614). — Recette en deniers provenant de la scierie érigée en la vallée de Meisenthal ou Andernheim (1619). — Permission au sieur Dithmar d'établir une batterie à cuivre et fonderie près du château de Mouterhausen (1624). — Procès-verbal de visite de cette usine (1632). — Mandement de la Chambre des Comptes aux receveur et contrôleur de Bitche pour qu'ils aient à faire faire perquisition par tout le comté de la mine de fer qui s'y peut retrouver, afin d'alimenter les fourneaux et fonderie de Jean-Valentin Dithmar. — Sommes payées à plusieurs mineurs pour avoir fait perquisition des mines de fer en divers lieux du comté (1627). — Redevance payée pour la verrerie de la Soucht, érigée l'an 1629.

A ces mentions sur l'industrie, j'en ajouterai quelques autres, qui ont un certain intérêt de curiosité : Somme payée à un preneur de loutres pour quatorze pièces de loutres qu'il a prises cette année (1610). En 1612, une nouvelle somme est payée au même individu pour dix-sept pièces de loutres prises ès étangs et ruisseaux de la seigneurie. — En 1614, au chapitre de la dépense « pour papier, cire et mattériaulx pour faire de l'ancre, » on trouve la note suivante : « Le comptable faict despenze icy comme ses prédécesseurs ayants faict, pour cinq potz de vin à raison de six gros chacun, cinq libvres de noys de Gall, deux libvres et demy de gomme à raison d'un fran la libvre, et pour trois libvres de couperoze ou victril, à raison de six gros, pour faire de l'ancre... »

En 1661, le contrôleur remontre que le foulant à draps au-dessous de Walschbronn est ruiné, ainsi que le moulin de Kalhausen et la verrerie de Munsthal. Il est probable que la plupart des autres usines du comté de Bitche eurent

le même sort, et que l'industrie de cette contrée eut beaucoup à souffrir pendant les guerres du XVIIe siècle. C'est ce qui arriva, d'ailleurs, sur tous les points de la Lorraine, auparavant si riche et si florissante.

3° Les notes relatives aux affaires militaires : logements de gens de guerre, mouvements et passages de troupes, etc., occupent une large place dans les comptes du domaine de Bitche, et quelques-unes de ces notes pourraient servir de renseignements précieux sur l'organisation de l'armée en Lorraine au XVIIe siècle : Sommes payées à Antoine de Tavagny et aux soldats de sa compagnie pour leur entretenement à Bitche (1579) ; — à Hubert de Bildstein, gouverneur de Bitche, pour l'entretien des garnisons de Bitche et de Lemberg. — Dépense pour la mise en état de défense du château de Bitche (1585). — Mandement du duc Charles III enjoignant au receveur de Bitche de cotiser les sujets de la seigneurie pour fournir à l'entretenement des troupes italiennes et espagnoles venues à son secours (1589). — Ouvrages au château de Bitche pour le logement des soldats que S. A. (le duc Henri II) a commandé d'être placés en icelui pour la tuition du comté (1619). — Mandement au receveur de délivrer du blé à faire pain de munition pour les compagnies d'infanterie des sieurs de Salins et de Saint-Félix tenant garnison à Bitche (1625). — Rations délivrées au régiment de chevaux-légers de M. le baron d'Anglure pendant huit jours qu'il a logé au faubourg de Bitche. — Rôles et déclarations de la compagnie colonelle du baron d'Anglure ; des compagnies de chevaux-légers du marquis de Blainville, du baron de Choiseul, du baron de Meuze, de M. de Beaulieu. — État et pied ordinaire des rations pour hommes et pour chevaux d'un régiment de 500 chevaux (1631). — Bois délivré aux habitants du Rozeau (faubourg de Bitche) pour remplacer les palissades de leurs jardins et héritages, brûlées par les gens de guerre (1632). — Compte des contributions payées aux garnisons de Bitche, Hombourg, Landstoul et Mussy. — Rôles du régiment du sieur des Pilliers, du régiment du colonel Luillier et de la garnison de Landstoul ; des compagnies des sieurs de La Chaussée et de La Teulère. — Solde des officiers et soldats du régiment du colonel de Silly (de 1660 à 1664). — Pain de munition délivré aux compagnies des sieurs Baillivy, Rattel, Luillier, des Pilliers, Kop ; à celle des mousquetaires de S. A. (le duc Charles IV)

et autres logées à Bitche (1671). — Somme payée à un messager envoyé à Sarrewerden au-devant de M. de Coulange, commandant des troupes françaises sur la Sarre, qui venait loger au comté de Bitche (1693). — Pain de munition délivré à la compagnie de M. de Schoss, lieutenant-colonel et commissaire commandant au château de Bitche (1674). — Pain délivré aux compagnies tenant garnison au château de Bitche (1677). — Dépense faite par ceux qui ont assisté à la prise de possession du comté de Bitche lorsque les troupes du roi très-chrétien (Louis XIV) en sont sorties. — Repas donné par M. Merlin au comte du Repaire, gouverneur de Bitche, et à l'état-major, lors de l'évacuation de cette place (1698). — Grains fournis pour la subsistance des troupes du duc Léopold ès détachements de Tholey et Sarreguemines (1700). — Somme payée à M. le baron Fournier de Macheville, commandant la gendarmerie de S. A. R. à Bitche (1703).

4° En ce qui concerne la justice criminelle, voici les mentions que j'ai choisies parmi beaucoup d'autres : Remontrance du comptable portant qu'en 1588, quinze personnes prévenues du crime de sortilége ont été enfermées dans les prisons de Bitche et exécutées. — Dépense pour la procédure instruite contre deux individus de Schweix prévenus de blasphèmes et d'avoir injurié, outragé et mutilé atrocement leur père, condamnés à être conduits en chemise par l'exécuteur des hautes œuvres, la corde au cou, tenant une torche ardente du poids de deux livres, au-devant de l'église paroissiale, et là crier merci à Dieu, à justice et à leur père, puis être conduits au signe patibulaire et pendus et étranglés (1610). — Exécution à mort d'un individu accusé d'avoir battu son père (1613). — Procédure instruite contre une femme de Bitche accusée d'inceste et d'adultère avec son frère germain, condamnée à avoir le poing droit coupé, puis pendue et étranglée et son corps réduit en cendres. — Individu accusé de vol fouetté et marqué (1618). — Exécutions à mort d'individus accusés de sodomie (1621 et 1682); d'un individu accusé de vol de chevaux (1623). — Procédure instruite contre un individu de Rimeling accusé de bestialité, condamné à être pendu, puis jeté bas et son corps ars et brûlé (1629).

5° Chaque compte renferme des renseignements relatifs à la population, puisque, chaque année, la levée de l'aide ordinaire est basée sur le nombre des habitants ; aussi, je

me contente de citer quelques documents spéciaux : Nombre des conduits des villages de la seigneurie de Bitche, pour l'aide général (1616). — Déclaration des sujets qui se trouvent au comté de Bitche en 1673, 1676 et 1677. — État des bourgeois et habitants qui se trouvent, en 1701, dans la ville de Bitche et les villages de la mairie, comme aussi des charrues et demi-charrues et des manouvriers qui ont payé les droits de schafft et de corvées.

Dans le comté de Bitche, comme dans toute la Lorraine, les guerres du XVIIe siècle, jointes à la peste et à la famine, amenèrent une dépopulation qui est attestée par une foule de mentions des comptables ; en voici quelques-unes : Il ne reste que deux sujets aux villages de Bousseveiller et Breidenbach ; il n'y a plus de marché depuis longtemps à Rimeling ; les étangs du comté de Bitche sont tous ruinés (1661). — La maison des ducs de Lorraine dans le bourg de Bitche, celle de Mouterhausen et celle de l'étuve de Walschbronn ont été brûlées (1667) ; les villages de Weiller et de Neuf-Église, office de Sarreguemines, sont déserts (1669). — L'office de Bitche est dépeuplé et il n'y a plus de papeterie aux environs ; les terres situées sur le ban de Bousseveiller et qui payaient rentes pour acensement, sont pour la plupart en friches (1675). — Réduction accordée aux amodiateurs des dîmes du comté à cause des dégat, prise et fourragement des grains, qui ont eu lieu audit comté, en 1677, par les troupes impériales qui y ont passé et séjourné. — La cense de Waldelck a été abandonnée à cause des partis de gens de guerre qui y passaient continuellement ; les censes d'Eguelshard et de Mouterhausen sont délaissées par le malheur des guerres (1680). — Mention du comptable, en 1703, portant que l'office de Bitche est encore dépeuplé.

6° J'aurais pu former une catégorie considérable avec les documents divers que m'ont fournis les comptes du domaine de Bitche ; mais j'ai cru devoir me borner à recueillir les principaux : Don de cent francs aux habitants de Réderching à cause que leur village a été brûlé (1578). — Recette d'argent provenant de ceux qui ont leurs habitations hors de la seigneurie de Bitche, mais néanmoins de serve condition ou en propre de corps, dit en allemand *liebaigen*. — Exemption des corvées de charroi pour les habitants de Kalhausen (1514). — Redevance payée par les habitants de Bitche pour l'exemption des corvées (1677). — Recette en deniers provenant des droits d'affouage

payés par les habitants de Wiswiller, Wolfing, Escheviller, Loutzweiller, etc. (1661).

Recette d'argent provenant des tailles, droits de garde, rachat de serve condition, miel et cire des mouches à miel sauvages, etc. — Somme payée à un individu pour certaine poudre à faire mourir les rats et les souris (1608). — Rôle du prix auquel les grains se sont vendus au marché de Bitche en l'année 1614. — Somme payée à la bourgeoisie de Bitche, comme d'ancienneté, pour des harengs le jour des Cendres (1614). — Recette d'argent provenant d'aucuns curés trépassés, appelé *marcum domini* ou marc du seigneur, à cause que leurs hoirs ou héritiers *ab intestat* ont la succession sans empêchement, en payant, au lieu d'un marc d'argent, trente francs, selon leurs priviléges (1619). — Déclaration du prix auquel se sont vendus les grains en la ville de Bitche en 1632. — Résolutions des monnaies et mesures des grains du compte. — Somme payée au directeur de la poste de Bitche pour le messager qu'il envoie toutes les semaines, une ou deux fois, à Phalsbourg, porter les lettres et rapporter celles de la poste dudit lieu (1702).

Je dois citer aussi, parmi les documents divers, un registre, malheureusement en allemand, qui doit renfermer des renseignements précieux, mais dont je ne puis donner que l'intitulé : « Enquête faite par commission de la Chambre impériale de Spire, en l'an 1588, à la poursuite d'un comte de Hanau, au procès qu'il intenta contre le duc de Lorraine qui s'était emparé du château et dépendances de Bitche qu'il avait tenus en gage ; dans laquelle furent ouïs les principaux officiers des lieux, chefs de chacun des offices et villages de la dépendance dudit Bitche, qui furent interrogés sur grande quantité de chefs, et notamment sur la nature et qualité desdits lieux et sur les droits, autorités, rentes et revenus que les parties y avoient, mouvant dudit Bitche, et de plusieurs changements arrivés par ledit comte de Hanau pour le fait de la religion catholique, et vexations à eux faites par ledit comte pour les rendre luthériens, notamment contre les abbé et religieux de Sturzelbronn. »

XVIII. — Comptes des rentes ecclésiastiques de la terre et seigneurie de Bitche.

Voici des comptes d'une nature spéciale, les seuls de ce genre qui existent aux Archives : ils sont consacrés à la

recette des rentes appartenant aux églises et chapelles de la seigneurie de Bitche et aux dépenses faites sur le produit de ces rentes. Ces comptes remontent à l'année 1578 et vont jusqu'en 1632; ils forment 50 articles, tant registres que liasses de pièces justificatives. Les notes, assez nombreuses, que j'ai cru devoir en extraire, feront voir que cette catégorie présente un intérêt tout particulier.

En tête du compte de 1608, le premier qui me fournit une mention, on lit une note portant que les rentes ecclésiastiques de la seigneurie de Bitche sont constituées en pricottes de Heidelberg, à raison de sept pour un gros; puis vient le chapitre de la dépense en deniers pour les gages ordinaires des curés, maîtres d'école et autres officiers; « et on avoit coutume de payer lesdits gages aux curés annuellement *propter angaria, anniversaria, patrocinia, dedicationes templorum et alios dies festos anni.* »

Parmi les autres mentions, beaucoup se rapportent, comme on va voir, à des ouvrages d'art exécutés dans les églises par des peintres ou des sculpteurs dont les noms sont probablement depuis longtemps oubliés :

Sommes payées à Me Bernard Falck, tailleur d'images à Sarrebrück, pour avoir fait un grand crucifix et la croix et lui avoir baillé les couleurs en huile ; ladite image pour mettre en l'église de Bitche, au travers d'icelle, en façon de jubé; au maître d'école de Bitche pour avoir peint la pièce de bois destinée à soutenir ladite croix, avec des couleurs et de belles lettres d'écriture en latin : *O vos omnes qui transitis per viam*, etc. (1611). — Marché pour la reconstruction de l'église de Rolbing (1612). — Somme délivrée à la communauté de Rimeling pour lui donner moyen de parachever la tour de son église (1614). — Achat de deux tableaux, l'un de la Sainte-Trinité, l'autre de l'Ascension de Notre-Seigneur, pour mettre sur les deux autels en l'église de Réderching (1615). — Sommes payées à Philippe Trænbell, peintre à Wissembourg, pour avoir fait deux tableaux de peinture à mettre sur deux bannières en l'église de Bitche, d'un côté un crucifix et de l'autre sainte Catherine; — à Me Didier, organiste, demeurant à Strasbourg, pour être venu à Bitche raccommoder l'orgue de l'église (1616). — L'année suivante, une nouvelle somme est payée à Philippe Trænbell, pour avoir fait un grand tableau où la Sainte-Trinité et plusieurs anges sont peints en huile, pour mettre sur le grand autel de l'église de Bitche. — Somme délivrée à Bénédict Halbmeister,

maître d'école à Bitche, pour avoir fait et peint une image de sainte Catherine, patronne de Bitche, pour mettre sur le grand autel de l'église dudit lieu, et peint plusieurs autres images. — Somme donnée en aumône pour faire un petit bâtiment et toiture au-dessus d'une image de sainte Anne, proche de Guiderkirch, laquelle fait journellement grands miracles (1618). — Sommes payées à Me Jean Ott, organiste à Haguenau, pour avoir raccommodé l'orgue de l'église de Bitche ; — à Bénédict Halbmeister pour avoir peint une image de saint Pierre à cette église (1619). — Marché passé avec le même (en 1621) pour peindre, dorer et argenter le grand autel de l'église de Wiswiller, avec l'image du crucifix au milieu, de Notre-Dame à dextre et de saint Barthélemy à senestre ; aussi un grand crucifix pour la nef, un panonceau fait de camelot, d'un côté un crucifix avec deux autres images, et de l'autre côté l'image de saint Barthélemy. — Achat d'un tableau d'un crucifix avec plusieurs images où est la Passion de Notre-Seigneur, et d'un autre tableau d'une descente de croix, pour l'église de Loutzwiller. — Achat d'un tableau de l'Annonciation Notre-Dame, peint en huile, et d'un autre tableau de la Sainte-Trinité, avec quatre anges, aussi peint en huile, pour l'église de Wiswiller (1622). — Somme payée à Me Louis Homck, tailleur d'images à Haguenau, pour un grand crucifix avec quatre anges tenant chacun un calice en main, les images de Notre-Dame, saint Jean et sainte Catherine, pour mettre sur le grand autel de l'église de Bitche (1625).

Les autres notes recueillies dans les comptes des rentes ecclésiastiques, se rapportent à divers sujets :

Somme payée aux Jésuites de Haguenau qui se sont employés, pendant le carême, à catéchiser et instruire les sujets de Bitche (1623). — Gages des maîtres d'école de Volmunster, Rohrbach, Betwiller et Achen. — Somme payée au maître d'école de Bitche pour la pension de six pauvres écoliers (1628). — Don fait aux Capucins pour acheter une maison et s'établir à Bitche (1629). — Vin délivré aux paroissiens de Schorbach et de Bitche pour les communiants desdites paroisses qui ont fait leurs bons jours à cause de la contagion qui régnait au comté de Bitche (1626). — Remontrance du comptable portant que les héritages appartenant à diverses églises et chapelles n'ont pu être amodiés à cause de la contagion et des guerres (1627).

XIX. — Comptes de la gruerie de Bitche.

Cette série ne se compose que de 24 registres, de 1602 à 1632; elle m'a fourni un bien petit nombre de mentions intéressantes : Recette d'argent pour le droit d'affouage des habitants de Wolfing, Wiswiller, Eschwiller, Loutzwiller, etc. — Recette de deniers provenant de cire et miel et jetons de mouches à miel trouvés. — Bois vendu (en 1611) aux ouvriers travaillant à la nouvelle forge de Mouterhausen, pour faire des lavoirs. — Bois vendu au maître de la verrerie de Munsthal (1613) ; — au maître de la forge de Zintzwiller (1614). — Taux des amendes de gruerie en la seigneurie de Bitche (1617). — Bois délivré aux communautés d'Achen, Etting et Réderching pour bâtir en plusieurs endroits aux environs desdits villages (1620) ; — au maître de la monnaie de Deux-Ponts pour réfectionner la neuve batterie qu'il a fait ériger audit lieu (1621) ; — pour accommoder la neuve batterie à cuivre au lieu de Mouterhausen (1623) ; — à un individu de Munsthal pour bâtir une verrerie (1630).

XX. — Comptes du domaine de Blâmont.

Ces comptes remontent à l'année 1506 et se continuent jusqu'en 1669 ; ils forment 162 articles et renferment beaucoup de particularités intéressantes, tant sur la ville de Blâmont que sur les villages du comté. J'ai divisé les notes plus spécialement relatives à la ville en trois paragraphes : le premier contient des renseignemsnts divers ; le second est consacré aux édifices publics ; le troisième aux personnages marquants qui sont venus à Blâmont à différentes époques.

1° Rôle des habitants de Blâmont devant rentes à la Saint-Georges et à la Saint-Martin, et desquelles sont exempts les échevins, vingt-cinq arbalétriers et vingt-cinq coulevriniers (1511). — Somme payée pour les dépens du plaid annal de la Saint-Martin d'hiver, auquel jour on fait la justice par élection des « hembulles » (1513). — Requête des habitants de Blâmont pour être maintenus dans les usages, franchises et libertés à eux accordés par le duc René II (1526). — Somme payée à un individu pour avoir porté lettres à Nancy à l'effet de pourvoir au marché de Blâmont, à cause de la peste (1528). — Quittance de taille, pour trois ans, aux habitants de Blâmont, afin de repeupler cette ville qui s'en allait à ruine (1535). — Dépenses pour le repas des prévôt, contrôleur, châtelain,

clerc juré, maire, deux échevins, trois jurés, deux « heymbelles » qui ont assisté à l'exécution d'un individu mis à mort à Blâmont (1549); — pour l'envoi à Blâmont du prieur de Notre-Dame de Nancy pour secourir les pestiférés, comme personnage fort expert en cela (1563). — Recette à cause des nouveaux venus (droit de bourgeoisie) en la ville de Blâmont (1577). — Gages de Nicolas Raoul, maître d'école à Blâmont (1585). — Somme payée aux maître et compagnons arquebusiers de Blâmont pour les occasionner à continuer l'exercice des armes (1614).

2° Dépenses pour les portes et ponts-levis et pour la halle de Blâmont (1508); pour faire le pont de pierre qui passe la rivière de Blâmont (1511); — pour réparations à la porte de Waize (1521); — pour la construction de la porterie de Blâmont (1526); — pour la façon de la bancloche et son baptisement, et l'avoir placée dans le clocher de l'église (1530); — pour réfection des deux ponts des portes de la ville (1538). — Somme payée à Jean Paris, dit Thouvenin, maître maçon des ouvrages du duché de Lorraine, pour être venu à Blâmont voir ce qui était à réfectionner au château (1541). — Dépenses pour réparations à la halle (1549); — à la prison près de l'entrée du château (1550); — au four du vieux marché (1582), etc.

Je n'ai consigné ici que quelques-unes des mentions relatives aux travaux faits au château de Blâmont; il s'en trouve presque dans les comptes de chaque année, et on pourrait, en les rassemblant, tracer une intéressante monographie de cette ancienne et magnifique résidence princière qui, comme on va le voir, eut l'honneur d'abriter tant de personnages marquants.

3° Dépenses pour ouvrages aux ponts de la ville de Blâmont à la venue du duc Antoine (1532); pour poisson fourni à la venue du duc de Bar, François (1540); pour réparations faites au château à cause de l'arrivée de la reine de Hongrie (1548); — pour les trains et gens de M. le comte d'Egmont et sa femme pendant leur séjour à Blâmont, accompagnés de M. le comte de Vaudémont (Nicolas de Lorraine) et sa femme (1558). — Dépense faite pendant le temps que la duchesse Christine de Danemark séjourna à Blâmont pour y faire ses pâques (1559). — Deniers dépensés pour les réfections du château de Blâmont à l'occasion du festin des noces de M. le prince Guillaume de Bavière et de Mme la princesse Renée de Lorraine (1567) : travaux faits par Claude Marjollet et Claude

Villon, architectes; Claude Crox, Médart Chuppin, Didier de Vic, etc., peintres de Nancy. — Blé délivré pour subvenir à la dépense de bouche de S. A. (Charles III) et du cardinal archiduc d'Autriche (André) pendant leur séjour à Blâmont (1596). — Blé délivré au marchand boulanger de S. A. pendant le séjour à Blâmont de Mme la duchesse de Mantoue (Marguerite de Gonzague), au mois de juin 1606; etc.

Il faudrait ajouter à cette liste de grands personnages les noms des gouverneurs du comté de Blâmont, qui firent leur résidence au château : Gaspard de Haussonville (1528); Jean de Lénoncourt (1548); Hugues de Vilhelme, seigneur de Montbardon (1550); — les sieurs de Saint-Baslemont (1591), de Villeparoy (1600), de Barbas (1619), de Buffegnicourt (1631), de Speltz (1662).

Les mentions qui se rattachent à l'histoire de la justice criminelle sont nombreuses :

Dépenses pour la procédure instruite contre un fauxmonnoyeur, qui fut exécuté à Nancy (1530); — pour l'exécution de deux femmes de Domjevin accusées de sortilége (1531); — de deux femmes d'Autrepierre, d'individus de Blémerey et de Leintrey (1594); d'une femme de Blâmont (1599), accusés du même crime. — Procédure instruite contre une femme de cette ville prévenue de blasphème contre la sacrée vierge Marie, sortilége et vénéfice, condamnée à être appliquée au carcan, puis attachée à un poteau, étranglée après avoir senti l'ardeur du feu, et son corps brûlé et réduit en cendres (1599). — Procédures instruites contre un individu d'Hablainville accusé d'adultère, condamné à être exposé au carcan, battu de verges trois tours à l'entour du pilori et banni pour trois ans; — contre une femme de Blâmont accusée du crime d'encie (infanticide), condamnée à être exposée au carcan l'espace d'un quart d'heure, travaillée aux mamelles de tenailles ardentes, puis pendue et étranglée (1601). — Confiscation des biens d'un individu banni pour cause de larcins et faux-passeports. — Procédure instruite contre un individu condamné à faire amende honorable et à être pendu entre deux quenouilles pour avoir épousé deux femmes. — Permission donnée à une femme de Blâmont dont le fils s'était pendu, d'enterrer celui-ci, mais en terre profane, sans que le maître des hautes œuvres y fût employé (1603). — Procédures instruites contre une femme de Leintrey, accusée d'avoir meurtri son fruit, con-

damnée à être pendue et étranglée (1607) ; — contre un individu de Remoncourt accusé de plusieurs furts, larcins et actes d'impudicité, condamné à être exposé au carcan, puis pendu et étranglé (1613) ; — contre un individu accusé de vols, larcins, violement de filles, meurtres et sacrilége, condamné à être couché sur une roue pour avoir les bras et jambes rompus d'une barre de fer, puis pendu et étranglé (1618) ; contre des individus accusés de larcins, fouettés et bannis (1619).

J'aurais pu multipler les notes relatives à des exécutions pour crime de sortilége, car presque tous les villages du comté de Blâmont fournirent, sous ce rapport, un triste contingent à la justice.

Les affaires militaires m'ont fourni un assez grand nombre de mentions :

Mandement au prévôt de Blâmont de fournir vivres aux gens de guerre de l'empereur Charles-Quint étant aux environs de Sarrebourg (1543-1544). — Somme payée à des individus envoyés savoir si les gens d'armes qui étaient près de Bayon venaient du côté de Blâmont (1553). — Avoine délivrée au prévôt des maréchaux de Lorraine et sa bande venus au comté de Blâmont en l'année 1555 à cause de plusieurs gens de guerre passant et repassant par ledit comté. — Sommes payées à plusieurs individus pour être allés tant à Haguenau et Nancy qu'autre part lorsque les Allemands passèrent par la Lorraine (1561). — Somme payée à un individu envoyé à Nancy avertir les superintendants au comté de Blâmont des gens de guerre qui étaient à Gondrexange (1579). — Blé délivré pour la munition des lansquenets étant à Baccarat ; — pour celle des gens de guerre de S. A. (le duc Charles III) allant en « Alsatie » pour le service de Mgr le cardinal de Lorraine (1592). — Réduction accordée aux fermiers des moulins de Blâmont à cause des guerres qui ont régné au pays d'Alsace, et pendant lesquelles les sujets du comté de Blâmont ont été contraints s'y acheminer par quatre diverses fois en armes (1593). — Blé délivré pour la munition des lansquenets conduits en France par M. de Sancy. — Lettres patentes de Charles III autorisant l'établissement d'une gabelle à Blâmont en raison de la pauvreté où sont réduits les habitants à cause des guerres qui ont régné depuis six ans. — Réductions accordées aux habitants de Chazelles sur l'aide ordinaire Saint-Remy parce que presque tout leur village a été brûlé au passage de l'ar-

mée conduite par le cardinal archiduc d'Autriche (1597); — aux fermiers de la vente de Blâmont en considération des grandes pertes à eux causées par les soldats du régiment de M. de Lémont pendant qu'ils étaient en garnison dans cette ville (1622). — Rations fournies aux régiments d'infanterie de MM. les marquis de Bassompierre et de Blainville, barons de Lémont, Clinchamp, Couvonges et Gournay pendant le temps qu'ils ont été à Avricourt, Domèvre, Verdenal, Petitmont, Autrepierre et Repaix. —Somme payée au sieur du Plessis, lieutenant des gardes du duc Charles IV, et à dix desdits gardes envoyés en garnison à Blâmont. — Rôle et déclaration des chefs et soldats de la compagnie de chevau-légers de M. de Chavanges. — État des régiments de M. de Gournay de Friauville, de M. de Couvonges et des sept compagnies du régiment de M. de Bassompierre (1633). — Blé délivré à sept compagnies du régiment du colonel Bellerose logées à Blâmont; au régiment du colonel d'Ourches logé à Ogéviller (1667).

Les documents relatifs à l'industrie sont peu nombreux :

Produit des scieries de la prévôté de Blâmont (1526). — Dépense pour réfections à la « meule à moudre taillants et en taix » et au battant à fouler draps de la ville de Blâmont (1540). — Somme payée à un charpentier venu à Blâmont pour voir un lieu sur la rivière à y faire un battant à draps (1548). — Sommes données, de 1617 à 1621, à Claude Barthe Jacquemin, maître faiseur de miroirs en bosse, demeurant à Hattigny, tant pour construire que pour entretenir et réparer son usine.

En ce qui concerne la population, il existe plusieurs registres spéciaux où l'on pourrait puiser d'utiles renseignements :

Nombre des conduits de la ville de Blâmont et des villages du comté, pour l'aide d'un écu par feu octroyé au duc Antoine le 25 février 1526. — Déclaration des conduits des ville et villages de la prévôté pour l'aide général de l'an 1552. — Registre des conduits des comté de Blâmont et seigneurie de Deneuvre pour l'aide général de trois francs par conduit accordé par les États assemblés à Nancy le 1er août 1569. — Compte des deux écus sols levés sur tous les conduits, francs et non francs, du comté de Blâmont en l'année 1585. — Compte des quatre francs levés, en 1586, sur tous les conduits et demi-conduits du comté, sauf sur les francs alleus, officiers, châtelains, etc.

et ce pour subvenir au premier paiement d'un million accordé à S. A. (le duc Charles III) par les États de ses pays. — Compte de l'aide des cheminées du comté de Blâmont (1590). — Déclaration des charrues et des feux des villages du comté (1596). — Compte des conduits de l'office de Blâmont pour les années 1658 et 1660. — Rôle et déclaration de tous les ecclésiastiques, gens de noblesse et habitants résidant ès ville et villages du comté 1668).

Les quelques mentions ci-après attestent que le comté de Blâmont souffrit, comme le reste de la Lorraine, des fléaux qui désolèrent ce pays au XVIIe siècle :

Somme délivrée à des habitants de Domjevin pour rebâtir leurs maisons incendiées (1635). — Mentions du comptable portant que les fours banaux de Blâmont ont été brûlés, en 1636, lors de l'incendie de la ville ; que le village de Halloville est abandonné ; qu'il n'y a aucun habitant à Frémonville, un seul à Barbas, Autrepierre, Blémerey et Repaix (1637).

Je terminerai ce chapitre par des notes diverses, dont les premières se rapportent, pour la plupart, à l'histoire des villages du comté, et les secondes à des artistes, dont l'un était complétement inconnu jusqu'à ce jour :

Recette d'avoine pour les gerbages de Remoncourt, les ansanges de Barbas, les rentes de Frémonville, Domèvre, Blémerey, Repaix, etc. (1509). — Dépense pour la réfection du moulin de Blémerey (1531). — Blé délivré aux habitants de Mignéville, Montreux et Verdenal à cause qu'ils sont tenus garder les portes de Blâmont quand on fait exécution par justice. — Redevance due par les habitants de Domjevin pour leurs fours (1538). — Acensement aux habitants de Laneuveville-au-Bois d'une portion du bois de Panthonviller ; aux habitants de Reillon d'une pièce de terre près dudit village (1563). — Etat des tailles ordinaires dues par les habitants des villages du comté. — Droit de bourgeoisie à Frémonville. — Réduction sur le don gratuit accordée aux religieux de Domèvre en considération des frais qu'ils ont supportés pour la réparation et édification de leur nouvelle église et monastère (1578). — Blé délivré en aumône au gardien du couvent des Cordeliers de Raon-l'Etape (1581) ; à l'ermite de Notre-Dame de Lorette, demeurant à Deneuvre (1586). — Réductions accordées au fermier du gagnage de Blâmont à cause de la foudre et des grandes pluies qui sont tombées sur les terres dudit gagnage (1608) ; — à cause

des inondations arrivées en 1618 ; — aux habitants de Repaix, Igney, Reillon, Gondrexon, etc., à cause de la grêle qui est tombée sur leur finage (1622). — Mandement de la Chambre des Comptes enjoignant aux maires des villes et villages du comté de Blâmont d'avertir le receveur et son contrôleur, sous peine d'amende, de tous ceux qui font profession de la nouvelle religion, prétendue réformée, possédant biens de fief et de roture (1665).

Somme payée (en 1506) à Me Gille, imagier du Neufchâteau, à cause de la sépulture de feu Monsieur (l'évêque) de Toul (Olry de Blâmont)[1]. — Avoine délivrée à Jacques Callot sur et en déduction de 900 paires à lui assignées sur la recette de Blâmont pour lui donner sujet de s'arrêter au pays, en considération de son art de graveur en taille douce (1624). — Un mandement du duc Henri II, joint aux pièces justificatives du compte de l'année 1625, porte qu'il a accordé 900 paires de resaux, moitié blé et avoine, à « son cher et bien aimé Jacques Callot, graveur en taille douce, en considération de l'estime qu'il s'est acquise dans cet art tant en Italie qu'en autres provinces. » — Somme de 1,600 francs payée à Claude « des Ruetz » (Deruet), chevalier de l'ordre de Portugal et l'un des peintres de S. A. (le duc Charles IV), et ce pour et au lieu de 200 resaux de blé qu'il avait ci-devant d'assignat sur la recette de Marsal (1632).

XXI. — Comptes de la gruerie de Blâmont.

Les comptes de la gruerie de Blâmont commencent à 1551, et vont jusqu'en 1668 ; ils forment 136 articles. Voici les mentions les plus intéressantes que j'y ai puisées :

Carpes délivrées aux arquebusiers de Blâmont. — Amodiation des scieries du comté (1554). — Avoine due par les habitants de Frémonville pour un bois dit Hassegney (ou Essegney) qu'ils ont pour leur affouage. — Recette d'argent dû, à cause de vain pâturage, par les habitants de Barbas, Verdenal, Saint-Sauveur, Saint-Martin, Barville et Cirey (1557). — Somme payée à Nicolas, verrier de Blâmont, pour une verrière armoyée posée en une chambre du château dudit lieu (1558). — Dépense pour la conduite à Nancy, lors de la venue du comte d'Egmont, de chevreuils et sangliers pris dans les bois du comté de Blâmont (1550). — Services de poissons dus

1. Il fut inhumé, conformément à ses dernières volontés, dans l'église collégiale de Deneuvre.

chaque année par les pêcheurs du comté, aux fêtes de l'Assomption Notre-Dame, Toussaint et Noël. — Mandement du maître d'hôtel de la duchesse Christine de Danemark enjoignant au gruyer de Blâmont d'envoyer à Nancy, pour le festin que doit donner S. A., toutes sortes de venaisons : cerfs, biches, bêtes noires, chevreuils et autres « vollilles, » (1565). — Dépenses faites par Guilio Ferrarii, ingénieur de la duchesse, avec Me François, maître maçon au château de Blâmont, pour faire et prendre le modèle dudit château (1571). — Réduction accordée au jardinier du parterre du château à cause des dégats faits par les ennemis pendant qu'ils tenaient la ville assiégée. — Dépense pour réparations aux étangs du comté, à cause des dégats causés par les gens de guerre (1587). — Inventaire des meubles et munitions de guerre trouvés au château de Blâmont (1590).—Dépense faite à l'occasion de la venue à Blâmont des ambassadeurs de l'empereur et du cardinal de Lorraine.—Dépense pour réparations au château à la venue du duc de Bavière (Maximilien) et de la princesse Elisabeth de Lorraine (1594); — pour avoir fait approprier les chambres du château et tendre les tapisseries de cuir pour la venue du duc Charles III et de tous les princes, lorsqu'ils allèrent à Sarrebourg. — Requête d'une femme de Blâmont demandant une somme pour reconstruire sa maison détruite par les reîtres lorsqu'ils allèrent en France (1595). — Dépense pour ouvrages faits au château à la venue de la duchesse de Bavière (Elisabeth de Lorraine), du duc (Henri) et de la duchesse de Bar (Catherine de Bourbon), du cardinal de Lorraine et du prince François de Vaudémont (1599). — Acensement aux habitants de Domêvre et de Nitting de bois sis au finage de Barville. — Bois délivré pour la réfection du prieuré de Fricourt, « lieu de grand pèlerinage et de dévotion » (1600). — Somme payée à Nicolas La Hière, maître et conducteur des bâtiments de S. A. (Charles III), pour cinq journées qu'il a vaqué à la visitation des réfections nécessaires à faire au château de Blâmont (1601). — Dépense faite par le comptable à la poursuite des oiseaux des aires des bois et forêts du comté de Blâmont (1603). — Concession aux habitants de Blâmont du droit de grasse et vaine pâture, en toutes saisons, au bois de Trion, situé près des faubourgs de cette ville (1605). — Dépenses pour ouvrages faits au château de Blâmont pour l'entrée de la duchesse de Bar (Marguerite de Gonzague) dans cette ville (8606); à la venue du duc Vincent Ier) de Mantoue (8608). — Dépenses de bouche et autres faites par le chevalier de Bar, fils naturel du duc

Henri II, pendant le séjour qu'il a fait au château de Blâmont (1610). — Dépenses pour le rétablissement des deux ponts du château à la venue de l'archiduc d'Autriche Léopold (1612); — pour ouvrages faits au château pendant le séjour de la duchesse Marguerite de Gonzague (1613). — Mandement du duc Henri II portant qu'il a envoyé à Blâmont le sieur La Rose, lieutenant de son artillerie, pour reconnaître ce qu'il faut faire afin de mettre la ville et le château en meilleur état de défense (1621). — Dépense pour travaux faits à l'école de Blâmont, qui doit servir d'hôpital. — Somme payée à quatre pères Jésuites envoyés dans cette ville, de l'ordonnance de la duchesse Marguerite de Gonzague, pour assister le peuple aux prédications et confessions, aux Rameaux, à Pâques et à l'Assomption (1627). — Dépenses pour ouvrages faits au château à l'arrivée du duc Charles IV et de la duchesse Nicole (1628); — pour réparations aux murailles du château pendant que les Français étaient logés aux environs de Blâmont (1632). — Remontrance du comptable portant que, lorsqu'il prit possession de la charge de châtelain, en 1656, il ne trouva aucuns meubles au château, la plus grande partie ayant été brûlée pendant l'incendie arrivé audit château, et ce qui restait enlevé par les gens de guerre. — Mention portant que les scieries du comté sont toutes ruinées (1661). — Mandement du duc Charles IV du 24 octobre 1665) enjoignant aux gruyer et contrôleur de Blâmont de s'armer, équiper et mettre en état de le servir où il trouvera à propos de les employer, et d'avertir les forestiers de la gruerie de s'armer aussi d'épées et de fusils et d'attendre sa volonté. — Requête des chanoines de la collégiale de Blâmont demandant que la cire et l'huile à eux dues par fondation, soient converties en argent, pour aider à la réparation de leur église, qui a été entièrement ruinée par les gens de guerre (1666).

XXII. — Comptes du domaine et de la gruerie de Boulay.

Les comptes du domaine et ceux de la gruerie de Boulay sont rendus par le même officier; ils remontent à l'année 1490 et se continuent jusqu'en 1669, mais avec de nombreuses lacunes, puisqu'ils ne comprennent que 105 articles. Cette série est une de celles qui m'ont fourni le moins de documents curieux, ainsi qu'on peut en juger par le petit nombre de notes que j'ai cru devoir en tirer :

Somme payée aux douze arbalétriers sermentés de Bou-

lay (ils furent remplacés, en 1586, par des arquebusiers). — Dépense faite par le bailli d'Allemagne et les gens d'armes qu'il avait avec lui au lieu de Boulay quand les lansquenets venaient de France (1517). — Achat de poisson pour donner à M. l'amiral de France lorsqu'il vint à Boulay (1519). — Dépense faite par le bailli d'Allemagne à Boulay quand les lansquenets gueldrois passèrent par les pays. — Blé fourni pour l'armée du duc Antoine quand il s'en allait à l'encontre des assemblées des « bures » (1525). — Dépense faite pendant que le bailli d'Allemagne était à Boulay quand les gens d'armes de Flandres passaient par devant Thionville et Metz (1528). — Inventaire de l'artillerie et des munitions de guerre étant au château de Boulay (1544). — Rôles des conduits des villages de l'office de Boulay (1557). — Amodiation des offices de maître des ménétriers, de maître des châtreux, de clemeister, autrement maître écorcheur. — Amende contre un individu pour n'avoir voulu donner sa fille en mariage à un autre, selon sa promesse (1569). — Déclaration de la monnaie du compte et des mesures de Boulay (9584). — Permission aux drapiers de Boulay de faire ériger un nouveau moulin à foulant sur le ruisseau dudit lieu (1588). — Compte des munitions de vivres ordonnées aux gens de guerre tenant garnison à Boulay durant la guerre de Metz (1590). — Réparations à la porte du château de Boulay que l'ennemi avait dérompue (1591). — Dépenses pour l'exécution de deux femmes accusées, l'une de sortilége, l'autre de parricide. — Rôle des conduits de la ville de Boulay et des villages en dépendant, pour l'aide ordinaire Saint-Remy. — — Déclaration des grains que le receveur de Vaudrevange a reçus des officiers de Boulay pour subvenir aux munitions de l'armée espagnole passant par le bailliage d'Allemagne (1596). — Somme payée à Me Nicolas La Hière, maître maçon des ouvrages de S. A. (le duc Charles III), pour avoir réparé les murailles de la ville de Boulay sur lesquelles les greniers de S. A. sont appuyés (1597). — Dépense faite par les commissaires envoyés à Boulay pour instruire la procédure contre noble Jacques de Bassy, contrôleur dudit lieu, accusé de sortilége (1598). — Acensement de terres et concession de droits d'usage dans certains bois aux habitants de Coume (1603). — Taxe du vin et des grains par les échevins en la justice de Boulay (1605). — Commission donnée à Nicolas La Hière et à Didier des Jardins, architectes, pour voir les réfections à faire à la chapelle du château de Boulay, qui tendait à ruine (1611). — Rôle des conduits de l'office de Boulay en 1669.

CHAPITRE III.

Statistique météorologique.

Résumé des observations météorologiques faites à Nancy, pendant l'année 1857, par M. le docteur Simonin père.

Observations météorologiques. — Le vent dominant a été le nord-est qui a soufflé 98 fois ; d'après leur fréquence décroissante, les autres vents sont venus des divers points de l'horizon, savoir : l'ouest 70 fois ; le sud 66 ; le sud-ouest 41 ; le nord 37 ; le nord-ouest 17 ; l'est 16 ; le sud-est 14 ; le sud-sud-est 4 ; le nord-nord-ouest 2 et l'est-nord-est 1

Le ciel a été pur 35 fois, presque pur 24, nuageux 251 et couvert 50. Il y a eu 141 jours de brouillard, 20 de brume, 138 de pluie, 9 de grêle, 18 de neige, 15 de gelée blanche, 79 de gelée, 26 de tonnerre et 26 d'éclairs.

La plus grande élévation du mercure dans le baromètre a été, le 8 décembre, de		756^{mm}, ..
Le plus grand abaissement, le 11 janvier, de		714 ,..
Hauteur moyenne		738 ,10
Le maximum de la température a été, le 4 août, de	+	26°
Le minimum, le 6 février, de	—	7°
Température moyenne du 1er trimestre	+	1° 79
Du second	+	10° 38
Du troisième	+	15° 70
Enfin du quatrième	+	4° 20
Température moyenne de l'année	+	7° 61

Il y a eu des tempêtes les 11 janvier, 15 mars, 13 et 23 avril et 24 novembre. Un vent froid a soufflé avec violence le 21 mars et le 8 octobre.

Les brouillards les plus remarquables par leur durée, leur épaisseur et leur odeur désagréable se sont produits les 22, 23 et 27 février, 17 septembre et 15 octobre.

Les 138 jours de pluie n'ont produit que 559 millimètres d'eau, quantité inférieure de 267^{mm} à la moyenne annuelle. Il y a eu un seul débordement des rivières, le 13 janvier, et un grand nombre de fontaines et de puits ont été taris.

A l'intérieur de l'appartement, l'hygromètre a varié de 45 à 53°; mais à l'extérieur il n'a marqué, le 7 mai, que 30°.

La grêle de petit calibre et mêlée à beaucoup d'eau n'a pas occasionné de dommages. La neige, en général peu abondante, s'est accumulée dans les premiers jours de mars et n'a commencé à disparaître que le 10 de ce mois.

Il n'a paru ni aurore boréale, ni météores lumineux ou ignés, mais un phénomène rare dans nos contrées a été observé par M. le docteur Marchal, de Lorquin. Le 11 octobre, à six heures du soir, je sortais, dit M. Marchal, de la commune de Foulcrey, canton de Réchicourt-le-Château ; je suivais le chemin qui conduit à Saint-Georges, et qui longe une prairie très-étendue et traversée par un ruisseau bordé de deux longues rangées de saules élancés. Le soleil venait de se coucher, le ciel était très-pur et cette prairie était recouverte d'un brouillard moins élevé que les saules qui bordaient le ruisseau. Ce brouillard m'a offert l'apparence d'une pièce d'eau dans laquelle les têtes des saules m'ont paru nettement réfléchies et dans une position renversée, comme ils auraient pu l'être par la surface d'un étang. L'illusion était telle, l'image renversée était d'une telle pureté, que j'ai cru devoir me diriger vers les saules, afin de m'assurer que le phénomène était réellement produit par le brouillard et que le pied des saules ne baignait pas dans l'eau. Le phénomène de mirage se présentait dans toute sa beauté au sommet d'un petit coteau qui domine toute la prairie, et il est devenu moins prononcé pour moi à mesure que descendant de ce coteau, je m'approchais des saules et m'enfonçais dans le brouillard.

L'hiver de 1856 à 1857, sans être très-froid, a été prolongé ; la gelée a commencé le 28 octobre 1856, et n'a cessé que le 26 avril 1857. On a compté 3 jours de gelée au-dessous de zéro, en octobre, 14 en novembre, 13 en décembre, 15 en janvier, 17 en février, 12 en mars et 2 en avril. L'été et l'automne ont été secs et chauds ; de bonnes récoltes en tout genre ont ramené l'abondance et fait cesser le mal-être des classes pauvres.

Observations médicales. — En 1857, la bronchite, la rougeole et la scarlatine ont constitué des épidémies étendues et de longue durée. La bronchite a régné depuis le 20 janvier jusqu'à la fin d'avril ; elle a été souvent compliquée par la pneumonie, maladie qui s'est terminée 70 fois d'une manière funeste. La rougeole, dont l'apparition datait du mois de novembre de l'année précédente, s'est prolongée jusqu'en août ; régulière dans sa marche, elle n'a frappé mortellement que onze individus. La scarlatine a sévi pendant plusieurs mois ; elle n'a porté le deuil dans aucune famille.

Depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août, le croup a été fréquent ; 10 enfants ont succombé.

De juillet en septembre, le choléra-morbus a fait périr 7 individus ; la dyssenterie et la diarrhée ont été fatales pour un grand nombre de jeunes sujets ; enfin, pendant les huit premiers mois de l'année, sur 796 décès, 100 ont été causés par la phthisie pulmonaire ; 47 par l'apoplexie cérébrale ; 31 par la méningite et 10 par la fièvre typhoïde.

CHAPITRE IV.

Statistique de la vaccine pour 1857.

Arrondissements.	Naissances.	Vaccinations gratuites pratiq.
Château-Salins..........	1368	1144
Lunéville..............	1762	1575
Nancy................	2238	2059
Sarrebourg............	1944	1758
Toul..................	1444	1468
Totaux......	8756	8004
Service communal de Nancy.	1221	
Total......	9977	

De ces 9,777 enfants nés en 1857, sont morts, avant la vaccination :

Dans le service départemental........................	1,105
Dans le service communal............................	»
	1,105
Restaient donc à vacciner, approximativement	8,872

VACCINATIONS.

Service départemental	8,004
Service communal de Nancy...........................	911
Pratique civile, au dehors des services établis par l'administration	570
Vaccinations opérées par MM. les chirurgiens militaires	20
Total général..........	9,505

Des 8,004 sujets vaccinés dans le département, 5,553 étaient âgés de moins d'une année, et 2,401 avaient plus d'un an.

Ces chiffres dénotent qu'il y a progrès soutenu dans la présentation des enfants à la vaccination dans la première année de leur vie.

CHAPITRE V.

Statistique de la population.

Mouvement de 1857.

Arrondissements.	Naissances.		Mariages.	Décès.		
Château-Salins	Garçons.	687	534	Masculin	584	1264
	Filles...	681		Féminin	680	
		1368				
Lunéville.....	Garçons.	853	716	Marculin	842	1745
	Filles...	829		Féminin	903	
		1682				
Nancy.......	Garçons.	1726	1313	Masculin	1584	3327
	Filles...	1721		Féminin	1743	
		3447				
Sarrebourg...	Garçons.	1006	574	Masculin	658	1421
	Filles...	932		Féminin	763	
		1938				
Toul.........	Garçons.	742	562	Masculin	542	1083
	Filles...	735		Féminin	541	
		1477				
Total...	Garçons.	5014	3699	Masculin	4210	8840
	Filles...	4898		Féminin	4630	
		9912				

DIFFÉRENCE AU PROFIT DES NAISSANCES.

Arrondissement de	Château-Salins.....	104	Total au profit des naissances 1072.
—	Nancy............	120	
—	Sarrebourg........	517	
—	Toul.............	394	

DIFFÉRENCE AU PROFIT DES DÉCÈS.

Arrondissement de Lunéville........... 63

CHAPITRE VI.

Statistique bibliographique.

Liste des principaux ouvrages imprimés dans le département de la Meurthe, du 1er novembre 1857 au 1er novembre 1858.

Galerie des Ducs de Lorraine au château de Fléville, par le comte A. de Lambel. In-12. Vagner.

Noëls et cantiques anciens et nouveaux. In-16. Hinzelin.

Nouvelles études sur la raison et les rapports de la philosophie et de la foi, par l'abbé Garo. In-8°. Vagner.

Sur la manière d'agir du suc gastrique, par M. Blondlot. In-8°. Ve Raybois.

Bluettes pour un touriste, par A. de Metz-Noblat. In-12. Vagner.

Discours d'ouverture prononcé, le 23 novembre 1857, à la Faculté des Lettres de Nancy, par A. Mezières. In-8°. A. Lepage.

Réfutation de la brochure de M. C.-E. Schmidt, élève en théologie protestante, par un ancien Supérieur du grand séminaire de Nancy. In-12. Ve Raybois.

Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine (7e vol.). In-8°. A. Lepage.

Rentrée solennelle des Facultés des Sciences et des Lettres de Nancy. In-8°. Ve Raybois.

Quelle est l'origine des congrégations sous le patronage de la Sainte-Vierge établies en Lorraine ? par l'abbé Deblaye. In-8°. A. Lepage.

Philosophie mathématique et médicale de la vaccine, par E.-A. Ancelon. In-8°. Mainbourg (Dieuze).

Les Psaumes traduits en vers français, par P. G. du Mast. In-8°. Vagner.

Cantonnement des droits d'usage, par Grimblot. In-4°. Ve Raybois.

Sur le changement de demeure des autorités rendu nécessaire par l'érection d'un maréchalat à Nancy, par P. G. du Mast. In-8°. A. Lepage.

Le maréchal au palais du Gouvernement, etc., par A. de Metz-Noblat. In-8°. A. Lepage.

Quelques mots sur la situation de l'industrie métallurgique dans la Meurthe, par Vivenot-Lamy. In-8°. A. Lepage.

Confréries à Gondreville, Rosières-aux-Salines et Lénoncourt, par l'abbé Guillaume. In-8°. A. Lepage.

Description des échantillons recueillis à Essey-la-Côte, par F. Lebrun. In-8°. Ve Raybois.

Derniers documents sur la nécessité de rétablir l'Ecole de droit à Nancy, par P. G. du Mast. In-8°. Vagner.

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, publié par la Société d'Archéologie. In-8°. A. Lepage.

Histoire du culte de la Très-Sainte-Vierge en Lorraine, par l'abbé Guillaume. In-32. Hinzelin.

Histoire du comté de Chiny et des pays Haut-Wallons, par Jeantin. In-8°. Ve Raybois.

Exercices d'arithmétique à l'usage des sourds-muets, par Piroux. In-16. Ve Raybois.

Histoire sainte et ancien et nouveau Testament, par l'abbé Bénard. In-18. Vagner.

Note sur le panthéon buddique au royaume de Siam, par E. Burnouf. In-8°. Ve Raybois.

Nouvelles recherches sur les propriétés optiques des différentes espèces de camphre, etc., par J. Chautard. In-8°. Ve Raybois.

Notice historique sur le faubourg et la paroisse Saint-Pierre de Nancy, par l'abbé Marchal. In-8°. A. Lepage.

Résumé des observations météorologiques et médicales faites à Nancy en 1857, par le docteur J.-B. Simonin, père. In-8°. Ve Raybois.

Flore forestière de France, par Mathieu. In-8°. Ve Raybois.

Enseignement pratique des sourds-muets, des sourds-parlants, etc., par Piroux. In-8°. Ve Raybois.

Notice nécrologique sur l'abbé Ferry, chanoine du diocèse de Nancy, par l'abbé Guillaume. In-8°. Vagner.

Eloge de M. de Haldat, par J. Chautard. In-8°. Ve Raybois.

Le général Fabvier en Grèce, par A. Mézières. In-8°. Ve Raybois.

Académie de Stanislas. Réponse de M. Paillart, président, aux discours de MM. Chautard et Mézières. In-8°. Ve Raybois.

Compte-rendu annuel de l'Académie de Stanislas, année 1857, par A. de Metz-Noblat. In-8°. Ve Raybois.

Notice biographique de Joseph Gautherot, hydroscope de Nancy, par Gautherot. In-8° Hinzelin.

Le 10 juin 1858 sur la montagne de Sion, par Vagner. In-8°. Vagner.

Compte-rendu des travaux de la Société de Médecine de Nancy, par E. Bertin. In-8°. Ve Raybois.

Etude sur M. de Caumont, par Salmon. In-8°. Ve Raybois.

Quelques observations sur l'aliénation mentale dans le département de la Meurthe, par Renaudin. In-8°. Ve Raybois.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. In-8°. Ve Raybois

Esquisse de l'histoire de la médecine et de la chirurgie en Lorraine, par le docteur J.-B. Simonin, père. In-8°. A. Lepage.

De la liberté de l'intérêt, par J. Liégeois. In-8°. Ve Raybois.

Société de bienfaisance pour l'extinction de la mendicité à Toul, par M. Drouard. In-18. Bastien.

Nouvelle méthode pour calculer les perturbations des planètes, par M. Lafon. In-8°. Ve Raybois.

Travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité de la Meurthe. In-8°. A. Lepage.

Rapport sur le service médical des circonscriptions rurales de la Meurthe, par le docteur E. Simonin. In-8°. Ve Raybois.

Toul et Florac comparés au point de vue de l'hygiène, par Husson. In-8°. A. Lepage.

Traité de littérature à l'usage des maisons d'éducation (5e édition), par l'abbé Gomien. In-12. Vagner.

Archives communales et hospitalières de la Meurthe, par Henri Lepage. In-8°. A. Lepage.

Archives de Toul. Inventaire et documents, par Henri Lepage. In-8°. A. Lepage.

Nouvelles expériences sur l'ægilops triticoïdes. — Description d'une nouvelle espèce du genre sorbus, par M. Godron. In-8°. Ve Raybois.

Mathieu Husson l'Ecossais, simple crayon de la noblesse de Lorraine et Barrois, par J. Cayon. In-plano. Trénel.

Construction d'une nouvelle église au faubourg Saint-Pierre de Nancy, par le curé de la paroisse. In-4°. Vagner.

Gravures et lithographies.

Galerie des Ducs de Lorraine au château de Fléville. Christophe.

La Bulle d'or de l'empereur Charles IV. *Id.*

La Médaille du papegai, à Toul. *Id.*

Otton-le-Grand. *Id.*

Portail de l'ancien prieuré Notre-Dame de Nancy. *Id*

Vue de Maréville. *Id.*

CHAPITRE VII.

Statistique nécrologique.

1857-1858.

Décembre 1857. — RENAULT D'UBEXI (François-Joseph), ancien officier supérieur, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis ; 87 ans.

MASSU (Jean-Germain), colonel du génie en retraite, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis ; 68 ans.

MASSON (Georges-Timothée), propriétaire ; 83 ans.

BALBATRE (Louis-François-Stanislas), ancien adjoint au maire de Nancy ; 68 ans.

MARECHAL (Jacques-Joseph), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 84 ans.

Janvier 1858. — THIÉBERT (Euclide-Justinien), ancien architecte de la ville de Nancy ; 55 ans.

BOURCIER DE MONTUREUX (le comte Adolphe de), ancien capitaine d'état-major, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne ; 71 ans (à Arracourt).

THIRIOT (Benjamin-Franklin), notaire honoraire, ancien membre du Conseil municipal de Nancy ; 64 ans.

MENEVAL (la baronne DE), née JEANNEQUIN (Marie-Joséphine-Camille), épouse du baron de Meneval, ministre de France près la cour de Bavière ; 29 ans (à Munich).

VAUGIRAUD (le marquis Paul DE), ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis ; 63 ans.

Février. — DERIVAUX (Alexandre-Barthélemy), chef d'escadron en retraite, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Louis ; 78 ans.

LE FEBVRE comte DE SAINT-GERMAIN (Charles-Félicité), correspondant de l'Académie de Stanislas ; 54 ans.

Avril. — RIETTE (Jean-Pierre), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 59 ans.

LE BÈGUE DE GIRMONT (Jules-Laurent-Antoine) ; 49 ans.

Mai. — RICHARD (l'abbé), supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson, vicaire-général honoraire du diocèse de Nancy.

CAVALLY (Napoléon-Désiré), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 56 ans.

BERNARD (Lubin-Xavier), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne ; 75 ans.

FERRY (l'abbé Jean-Nicolas), ancien supérieur du séminaire de Nancy, chanoine de la Cathédrale ; 68 ans.

MAGUIN (Charles), de Pompey, lieutenant au 3e régiment de zouaves (à Sétif, Algérie).

MONNIER (Aglaé-Louise), épouse de M. le baron DE L'ESPÉE, ancien député de la Meurthe ; 55 ans.

Juin. — LIOUVILLE (Dominique-Claude), conseiller à la Cour impériale de Nancy, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Etoile-Polaire de Suède ; 69 ans.

GRANDIDIER (Joseph-François), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis ; 73 ans.

LACHASSE (Pierre-Antoine-Pascal), ancien notaire ; 71 ans.

Juillet. — MICHEL (Jean-Baptiste-François), notaire honoraire ; 75 ans.

TONNOY (Théodore-Humbert DE), ancien capitaine d'infanterie ; 69 ans.

DUPARGE (Jean-René), ancien notaire ; 59 ans.

LOUIS, de Lunéville, major au 7e régiment de cuirassiers ; 46 ans (à Haguenau).

Août. — POIROT (François-Justin), président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Nancy ; 45 ans.

CHERRIER (l'abbé), curé de Dieuze ; 64 ans.

TINET (Jean Marc-Saturnin), chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 93 ans.

Septembre. — JEANROY (Antoine-Victor), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur ; 75 ans (à Pulligny).

JACQUET, ancien inspecteur des écoles primaires de la Meurthe, officier d'académie ; 62 ans.

Octobre. — VILLATTE (le général baron), grand officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint Louis, commandeur de l'ordre de l'Epée de Suède, chevalier des ordres de Saint-Wladimir de Russie et de Saint-Ferdinand d'Espagne ; 78 ans (à Paris).

TOUSSAINT, directeur de la cristallerie de Baccarat.

MARIN (Adolphe), de Flavigny, capitaine au 7e cuirassiers ; 44 ans.

SAINT-AMAND-LALLEMENT (Pierre-Henri DE), né à Nancy, ex-officier dans l'armée, chevalier de la Légion-d'Honneur, ingénieur civil, employé au service du gouvernement brésilien ; 39 ans (à Cazias, province de Maragnan (Brésil).

SECONDE PARTIE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

MAISONS DE LL. MAJESTÉS L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE ET DE S. A. LE PRINCE IMPÉRIAL.

Ministre de la maison de l'Empereur : S. Exc. M. Achille Fould (G ✻).

Grande aumônerie : MM. Morlot, grand aumônier ; — Menjaud (O ✻), évêque de Nancy, premier aumônier (chargé du service) ; — Tirmarche ✻, second aumônier ; — l'abbé Mullois, premier chapelain ; — l'abbé Versini, chapelain ; — l'abbé Liabeuf, idem ; — l'abbé Laine, idem ; — l'abbé Devèze de la Joyeuse, maître des cérémonies ; — l'abbé Onin la Croix, secrétaire général.

Grand maréchal du palais : S. Exc. le maréchal comte Vaillant (G C ✻), sénateur, ministre de la guerre.

Adjudant général du palais : M. le général Rolin (G O ✻).

Préfets du palais : MM. le baron Varaigne ✻ ; — le baron de Montbrun ✻ ; — le baron de Maussion (O ✻) ; le comte de Valabrègue de Lawœstine ✻.

Maréchaux des logis : MM. le comte Lepic ✻, premier maréchal des logis ; — le baron Morio de l'Isle ; — le baron Emile de Tascher de la Pagerie ; — le général Alexandre, gouverneur des Tuileries.

Palais de Saint-Cloud : M. le colonel comte Thiérion (C ✻), député, gouverneur.

Grand chambellan : S. Exc. M. le duc de Bassano (G O ✻), sénateur.

Premier chambellan : M. le comte Bacciochi (O ✻), surintendant des spectacles de la cour, de la musique de la chapelle et de la chambre.

Chambellans ordinaires : MM. le duc de Tarente (O ✻), député ; — le comte d'Arjuzon ✻, député ; — le vicomte Olivier Walsh ; — le marquis de Gricourt ✻ ; — le marquis de Chaumont-Quitry ✻ ; — le comte Rodolphe d'Ornano (O ✻) ;

— le comte de Labédoyère, député ; — le marquis de Conégliano ; — le baron de Bulach ; — le vicomte de Laferrière.

Cabinet particulier de l'Empereur : MM. Mocquard (O ✱), secrétaire de l'Empereur, chef du cabinet ; — M. de Dalmas ✱, sous-chef du cabinet.

Grand écuyer : N.......

Premier écuyer : M. le général Fleury (C ✱), aide-de-camp de l'Empereur.

Ecuyers : MM. Bachon ✱ ; — le baron de Bourgoing ; — le comte d'Ayguesvives ; — le vicomte de Grammont ; — le comte Roger de Riancourt ; — le baron Edgard Lejeune ; — le comte Gaston de Castelbajac ; — le comte d'Aure, écuyer, inspecteur des écuries impériales.

Ecuyer honoraire : M. de Borgh.

Grand veneur : S. Exc. M. le maréchal Magnan (G C ✱).

Premier veneur : M. Edgard Ney, prince de la Moskowa (C ✱), aide-de-camp de l'Empereur.

Commandant des chasses à tir : M. le marquis de Toulongeon ✱.

Lieutenants de vénerie : MM le baron Lambert✱; — le marquis de Latour-Maubourg ✱.

Lieutenant des chasses à tir : M. le baron de Lâge (O ✱).

Grand maître des cérémonies : S. Exc. M. le duc de Cambacérès (G O ✱), sénateur.

Introducteurs des ambassadeurs, maîtres des cérémonies : MM. le baron Feuillet de Conches (C ✱) ; — le baron de La Jus.

Aides des cérémonies, secrétaires à l'introduction des ambassadeurs : MM. Jules Lecocq ; — le baron Sibuet.

Trésorier général de la couronne : M. Bure ✱.

Trésorier de la cassette particulière de S. M. : M. Charles Thélin ✱.

Musique de la chapelle et de la chambre : M. Auber (C ✱), membre de l'Institut, directeur ; — MM. Allary et Labarre, pianistes accompagnateurs.

Service de santé de LL. MM. : M. le docteur Conneau (C ✱), premier médecin de l'Empereur.

Médecins et chirurgiens ordinaires : MM. Andral (O ✱) ; — Rayer (C ✱) ; — Jobert de Lamballe (C ✱) ; — le baron Hippolyte Larrey (O ✱) ; — Darralde.

Chirurgiens accoucheurs : MM. le baron Paul Dubois (C ✱) ; — Barthez, médecin ordinaire des Enfants de France.

Médecins et chirurgiens consultants : MM. Lévy (O ✱) ; — Bouillaud (O ✱) ; — Bérard (O ✱) ; — Cloquet (O ✱); —

Bégin (C ✱) ; — Velpeau (O ✱) ; — Vernois ✱ ; — Mélier ; — Alquié ; — Fleury ✱.

Médecins et chirurgiens par quartier : MM. de Larroque fils ✱ ; — Corvisart ; — Tenain ; — Longet (O ✱) ; — Boulu ✱ ; — Arnal ✱ ; — Pietra Santa ; — Maffei.

Chirurgien dentiste : M. Evans.

Premier pharmacien : M. Acar ✱.

Maison militaire de S. M. : S. Exc. M. le maréchal comte Vaillant (G C ✱), sénateur, grand maréchal du palais, commandant la maison militaire ; — M. Rolin (G O ✱), général de division, adjudant général du palais.

Aides-de-camp de l'Empereur : MM. le comte Roguet (C ✱), sénateur, général de division ; — Niel (G ✱), sénateur, général de division ; — le comte de Goyon (C ✱), général de division ; — De Cotte (G ✱), général de division ; — Espinasse (O ✱), sénateur, général de division ; — de Failly (O ✱), général de division ; — le comte de Montebello (C ✱), général de division ; — le baron de Béville (O ✱), général de brigade ; — Edgard Ney, prince de la Moskowa (C ✱), général de brigade, 1er veneur ; — Fleury (O ✱), général de brigade, 1er écuyer.

Officiers d'ordonnance de l'Empereur : MM. le marquis de Toulongeon ✱, lieutenant-colonel d'état-major, commandant des chasses à tir ; — Le comte Lepic ✱, lieutenant-colonel d'état-major, 1er maréchal-des-logis ; — Favé ✱, lieutenant-colonel d'artillerie ; — le baron de Méneval ✱, chef d'escadron d'artillerie ; — Schmitz (O ✱), chef d'escadron ; — Brady ✱, capitaine d'artillerie ; — le baron Tascher de la Pagerie, capitaine d'infanterie, maréchal-des-logis ; — le prince de la Tour-d'Auvergne, capitaine d'infanterie ; — Ed. Davillier ✱, capitaine de cavalerie ; — le marquis Nompère de Champagny de Cadore, lieutenant de vaisseau ; — le prince Joachim Murat, lieutenant de cavalerie ; — le vicomte Friant, capitaine ; — le baron d'Arguesse, capitaine ; — Verly, commandant l'escadron des cent-gardes.

MAISON DE S. M. L'IMPÉRATRICE.

Grande maîtresse de la maison : Mme la princesse d'Essling.

Dame d'honneur : Mme la duchesse de Bassano.

Dames du palais : Mmes la comtesse de Montebello ; — la comtesse de Lezay-Marnezia ; — la baronne de Pierres ; — la baronne de Malaret ; — la marquise de Las Marismas ; — la marquise de Latour-Maubourg ; — la comtesse de Lourmel, —

la comtesse de Labédoyère ; — la comtesse de la Poèze ; — la comtesse de Rayneval ; — de Sancy, née Lefèvre-Desnouettes ; — de Saulcy.

Dame lectrice : Mme la comtesse de Pons de Wagner.

Grand maître de la maison : M. le comte Tascher de la Pagerie (G ✱), sénateur.

Premier chambellan : M. le comte Charles Tascher de la Pagerie ✱.

Chambellan : M. le comte de Lezay-Marnezia ✱.

Premier écuyer : M. le baron de Pierres ✱.

Ecuyer : M. le marquis de Lagrange.

Secrétaire des commandements : M. Damas-Hinard ✱.

Bibliothécaire particulier : M. de Saint-Albin.

MAISON DE S. A. LE PRINCE IMPÉRIAL.

Gouvernante : Mme l'amirale Bruat.

Sous-gouvernantes : Mmes Bizot et de Brancion.

MINISTÈRES.

Ministre d'Etat, M. Fould.
— de l'Intérieur, M. Delangle.
— de la Guerre, M. le maréchal comte Vaillant.
— des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, M. Rouher.
— de l'Instruction publique et des Cultes, M. Rouland.
— de la Marine, M. l'amiral Hamelin.
— de la Justice, M. de Royer.
— des Affaires étrangères, M. le comte Walewski.
— des Finances, M. Magne.

Ministère de l'Algérie et des Colonies, S. A. I. le prince Napoléon.

M. Baroche, président du Conseil d'Etat, ayant rang de ministre.

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT.

SÉNAT.

Bureau.

Président, M. Troplong.

Premier Vice-Président, M. Mesnard.

Vice-Présidents, MM. le maréchal Baraguey-d'Hilliers. — Le général comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff.

Grand Référendaire, M. le général marquis d'Hautpoul.

Secrétaire, M. le baron Lacrosse.

CORPS LÉGISLATIF.

Bureau.

Président, M. de Morny.

Vice-Présidents, MM. Schneider. — Reveil.

Secrétaires, MM. le comte Murat (Joachim). — Dalloz (Edouard). — Le marquis de Chaumont-Quitry. — Tesmière.

Questeurs, MM. le général baron Vast-Vimeux. — Hébert.

CONSEIL D'ÉTAT.

Bureau.

Président, M. Baroche. — *Vice-Président*, M. de Parieu. — *Présidents des sections*, MM. Général Allard (guerre et marine). — Boudet (contentieux). — Vuillefroy (travaux publics, agriculture et commerce). — Boinvillers (intérieur, instruction publique). — Vuitry (finances).

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Prince Jérôme Napoléon. — Comte Reille. — Comte Vaillant. — Magnan. — Comte de Castellane. — Comte Baraguey-d'Hilliers. — Pélissier, duc de Malakoff. — Comte Randon. — Canrobert. — Bosquet.

ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE. — ORGANISATION JUDICIAIRE. — ORGANISATION RELIGIEUSE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — ORGANISATION MILITAIRE. — SERVICE DES BOIS DE LA MARINE. — TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS. — INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE. — ORGANISATION FINANCIÈRE. — ETABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE. — INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE. — COMMERCE, INDUSTRIE, BEAUX-ARTS. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Députés au Corps législatif. — Préfecture de la Meurthe. — Conseil de préfecture. — Bureaux de la préfecture. — Conseil général du département, Conseils d'arrondissements. — Sous-Préfectures. — Police générale. — Mairies, Conseils municipaux, Commissaires de police. — Tableau des communes, avec l'indication du nom des maires et de la population. —Télégraphie électrique.

§ 1er. CORPS LÉGISLATIF.

1re Circonscription électorale (cantons de Toul-nord, Toul-sud, Colombey, Domèvre-en-Haye, Thiaucourt, Nancy-nord, Nancy-ouest, Haroué et Vézelise). *Député :* A. Drouot, ✱, propriétaire à Nancy.

2e Circonscription électorale (cantons de Nancy-est, Saint-Nicolas, Lunéville-nord, Lunéville-sud-est, Baccarat, Bayon, Blâmont, Gerbéviller, Réchicourt et Lorquin). *Député :* le baron Buquet, ✱, maire de Nancy.

3e Circonscription électorale (cantons de Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg, Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic, Nomeny et Pont-à-Mousson). *Député :* le baron Viard, ✱, maire à Pont-à-Mousson.

§ 2. Préfecture de la Meurthe (1).

Préfet, Albert Lenglé, O. ✱, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, de Rome, et de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

Secrétaire-général, Eigenschenck, ✱, rue Callot, 9.

§ 3. Conseil de préfecture.

Conseillers. — Mamelle, Cours Léopold, 26. — Boidin, place de la Carrière, 22. — Costé, rue de la Monnaie, 4. — Carette, rue de la Poissonnerie, 26.

Attributions. — Contentieux des contributions foncière, mobilière, personnelle, portes et fenêtres et des patentes. — Contentieux des communes, des établissements publics et des particuliers. — Apurement des comptes des receveurs municipaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des fabriques et de l'école normale. — Décision sur la validité des élections des conseillers de département et des conseillers municipaux. — Décisions sur les contraventions en matière de grande voirie, de police du roulage et de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière d'affouage et d'allotissement de biens communaux. — Décisions sur les contestations relatives à l'exécution des travaux publics et des travaux communaux. — Décisions sur l'exercice du droit de pâturage dans les forêts impériales. — Avis sur les réclamations en matière d'inscriptions sur les listes électorales. — Avis sur les acquisitions et les aliénations faites par les communes. — Avis sur la validité des cautionnements fournis par les entrepreneurs des travaux militaires. — Avis sur les adjudications des travaux publics. — Décisions sur l'interprétation des ventes domaniales et des actes administratifs. — Avis sur les demandes en établissement d'ateliers incommodes ou insalubres. — Décisions sur les autorisations d'ester en justice faites par les communes, les établissements de charité et de bienfaisance, les fabriques des églises et les particuliers contre les communes, les hospices, les bureaux de bienfaisance et les fabriques. — Avis sur les transactions entre les communes, les établissements publics et les partiliers. — Décisions sur le règlement des indemnités en matière de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière de curage des rivières non navigables et des ruisseaux. — Décisions

(1) Voir l'Annuaire de 1856, pour la liste de MM. les Préfets de la Meurthe depuis la création des Préfectures.

en main-levée d'inscriptions prises au profit des hospices, des bureaux de bienfaisance et des fabriques. — Enfin, avis sur toutes les questions que le gouvernement et les préfets peuvent soumettre aux conseils de préfecture.

§ 4. Bureaux de la Préfecture.

Cabinet du Préfet.

Chef. Liégeois, chef de division, rue Saint-Georges, 11.
Secrétaire particulier. Paul Lenglé, hôtel de la Préfecture.

Attributions. — Ouverture et classement de la correspondance. — Personnel de l'administration départementale et des autres administrations publiques. — Personnel des bureaux de la Préfecture. — Nominations des percepteurs et des percepteurs-surnuméraires, des directeurs et facteurs des postes, des débitants de tabac et de poudre. — Personnel des commissaires de police. — Affaires confidentielles. — Télégraphe. — Imprimerie et librairie : concessions de brevets, dépôt légal. — Presse : autorisation et surveillance des journaux. — Demandes de secours par la voie gracieuse. — Demandes de places et recommandations. — Police politique, autorisation et surveillance des associations. — Légion d'honneur, demandes de décorations. — Récompenses pour belles actions. — Cérémonies publiques, honneurs et préséances. — Loteries. — Théâtres. — Beaux-Arts. — Musées et Sociétés savantes. — Affaires que le Préfet se réserve.

1re division. *Administration générale, militaire et de police.*

Chef de division. Bourgeois, rue de la Pépinière, 5.
Sous-chef. Deppig, Grande-Rue (Ville-Vieille), 84.

Attributions. — Recrutement, affaires militaires, colonisation de l'Algérie. — Marine, école navale, invalides et militaires de la marine. — Légion d'honneur, états de décès des légionnaires. — Demandes de secours des anciens militaires de la République et de l'Empire. — Police générale, municipale et rurale. — Prisons. — Colporteurs, musiciens ambulants et saltimbanques. — Passeports. — Etat civil, transmission des actes de décès, — Réfugiés étrangers. — Gendarmerie, répartition des brigades. — Chasse et pêche. — Sociétés de secours mutuels. — Election des députés, des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement. — Douanes, transit, saisies dans l'intérieur

réclamations. — Sociétés anonymes d'industrie, d'assurance, et autres. — Naturalisations. — Jury. — Chambres et tribunaux de commerce. — Police médicale. — Santé publique : service des épidémies, médecine cantonale, vaccine, cours d'accouchement. — Subsistances : réglementation et production de renseignements. — Chambres et Sociétés d'agriculture. — Haras. — Commissions hippiques. — Conseils des Prud'hommes. — Brevets d'invention. — Exposition des produits de l'industrie. — Examens pour les Ecoles Impériales polytechnique, de Saint-Cyr et de la Flèche.— Bourses impériales, départementales et communales dans les lycées et colléges. — Statistique agricole et industrielle. — Renseignements dans l'intérêt des familles. — Etablissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Envoi du recueil des actes administratifs. — Police de la ville de Nancy : passeports à l'intérieur, livrets, cartes de sûreté, lieux publics.

2e DIVISION. *Administration départementale et travaux publics.*

Chef de division. Liégeois, rue Saint-Georges, 11.

Sous-chefs. Aubry, place de la Carrière, 11. — Charbonnier, rue Bailly, 5.

Attributions. — Administration départementale, acquisitions, aliénations, échanges des propriétés départementales, travaux départementaux, emprunts et impositions extraordinaires du département, etc. — Archives. — Comptabilité départementale et de tous les ministères. — Contributions directes, répartement de l'impôt, réclamations. —Cadastre. — Contributions indirectes, réclamations, droits sur les sels, sur le sucre indigène, droits de navigation, bacs et passages d'eau. — Percepteurs, congés ; secours aux anciens percepteurs. — Porteurs de contraintes. — Caisses publiques. — Dette publique. — Récépissés. — Crédit foncier. — Caisse de retraites départementale. — Pertes et secours par suite d'incendies, grêle, inondations, etc. — Travaux publics : chemins de fer, canaux et rivières navigables, routes impériales et départementales : personnel, nominations des agents inférieurs, travaux, dépenses, acquisitions de terrain, alignements, plantations, etc. — Service hydraulique, réglementation des usines hydrauliques, curage des cours d'eau navigables, irrigations, desséchements, marais, drainage. — Service des mines, concessions, exploitations, usines métallurgiques, salines. — Police du roulage, de la navigation, de la grande voirie et des chemins de fer. — Aliénés. — Enfants trouvés. — Maison de secours : — Sourds-muets. — Aveugles. — Caisse de retraites pour la vieillesse. — Poids et mesures.

3e DIVISION. *Administration communale, hospitalière et des domaines.*

Chef de division. Duhaut jeune, rue Stanislas, 62.
Chef de division honoraire. Duhaut aîné, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76.
Sous-chefs. Pèlerin, à Laneuveville. — Garnier, rue Saint-Pierre, 13.

Attributions. — Organisation municipale : nomination, suspension et révocation des Maires et Adjoints ; suspension et dissolution des Conseils municipaux. — Administration communale. — Formations, divisions et réunions des communes ; revenus communaux, octrois, droits de toute nature, acquisitions, aliénations, échanges, travaux communaux, cimetières, etc. — Budgets et comptes des communes, impositions et emprunts. — Cotisations municipales et particulières. — Répartition du fonds des amendes de police correctionnelle ; attribution aux communes de la part leur revenant dans les amendes de police municipale, de chasse, etc. — Taxe municipale sur les chiens. — Dépenses des commissariats de police. — Placements de fonds disponibles. — Contentieux des communes, actions judiciaires, transactions, dons et legs. — Gardes champêtres communaux et particuliers, parcours, vaine-pâture, troupeaux communs, bans de récolte. — Voirie urbaine, plans d'alignements des villes et communes, droits de voirie. — Chemins vicinaux, personnel des agents voyers, classement, direction, construction et rectification des chemins, alignements, fixation des contingents des communes, répartition de la subvention départementale, prestations en nature, approbation des rôles, états de cotes irrécouvrables, etc. — Domaine de l'Etat, acquisitions, aliénations, échanges, actions judiciaires, domaines engagés, etc. — Remise au domaine des parcelles non employées pour les travaux publics et aliénation de ces parcelles. — Forêts de l'Etat, des communes et des établissements publics ; personnel des gardes-forestiers communaux : délimitations, aménagements, exploitation des forêts, droits d'usage, cantonnements, affouages ; constructions à distance prohibée des forêts ; défrichements des bois particuliers. — Cultes : Culte catholique. — Fabriques. — Congrégations religieuses. — Création des cures, succursales, chapelles simples, chapelles vicariales et chapelles de secours. — Cultes non catholiques. — Instruction primaire : maisons d'école communales, salles d'asile, ouvroirs, secours du département et de l'Etat, règlement des dépenses, rétribution scolaire, etc. — Lycées et colléges communaux, budgets et comptes. — Hospices et bureaux de bienfaisance, mont-de-piété,

caisses d'épargnes et dépôts de mendicité communaux ; administration, comptabilité, régime intérieur, nomination des commissions administratives, travaux, budgets et comptes, etc. — Admission des malades indigents dans les hospices communaux. — Monuments historiques.

Bureau de l'Instruction publique.

(Ce bureau est sous la direction de M. l'Inspecteur d'Académie.)

Attributions. — Personnel de l'instruction primaire : nominations, avancements, suspensions et révocations des instituteurs primaires et des institutrices. — Salles d'asile, ouvroirs. — Plaintes et réclamations contre le personnel. — Mouvement général de l'instruction primaire. — Enseignement secondaire : lycées et colléges communaux. — Enseignement supérieur : facultés, écoles préparatoires. — Conseil départemental de l'instruction publique.

Archives départementales.

Archiviste. Henri Lepage, ✵, à l'hôtel de la Monnaie.

Attributions. — Classement et conservation des titres et des papiers qui ne sont pas nécessaires au travail journalier des bureaux ; délivrance des expéditions de ces pièces. — Le bureau des Archives est ouvert tous les jours non fériés, *de huit heures du matin jusqu'à une heure après midi.*

Jours d'audiences et heures d'ouverture des bureaux.

Le Préfet reçoit le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, de midi à deux heures : il reçoit également les autres jours, sur une demande écrite, motivant l'objet de la conférence et indiquant le lieu où la réponse doit être adressée.

Le Secrétaire général reçoit tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à midi et demi.

Les Conseillers de préfecture tiennent leurs séances ordinaires le *mardi* et le *vendredi* à midi.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours non fériés, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure : il n'y a d'exception à cette règle que pour les chefs ou premières autorités des administrations.

Commission départementale des batiments civils.

Président. Guibal, ✵, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Membres. Mamelle, doyen des Conseillers de Préfecture ;

Percin, ✻, inspecteur d'Académie ; Lacroix, ingénieur du service hydraulique ; Chatelain, architecte diocésain ; Grillot, Morey et Corrard-des-Essarts, Mélin, architectes.

§ 5. Conseil général du département et conseils d'arrondissements.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Château-Salins.

Albestroff, Thiébaut, à Insming. — *Château-Salins*. Comte de Landreville, à Nancy. — *Delme*. Comte de Riocour, ✻, à Aulnois.— *Dieuze*. Baron du Prel, ✻, à Dieuze.—*Vic*. Bagré, à Vic.

Arrondissement de Lunéville.

Baccarat. Brice, ✻, à Baccarat.—*Bayon*. Débuisson, à Nancy. — *Blâmont*. Vaultrin, ✻, à Blâmont. — *Gerbéviller*. Drouot, ✻, député, à Nancy. — *Lunéville* (nord). Guérard, ✻, à Lunéville. — *Lunéville* (sud-est). Michaut, à Nancy.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. Le prince de Beauvau, ✻, Sénateur, à Haroué. — *Nancy* (est). Baron Buquet, ✻, député, maire de Nancy. — *Nancy* (nord). Monnier, ✻, à Nancy. — *Nancy* (ouest). Volland, à Nancy. — *Nomeny*. Baron de Mahuet, ✻, à Létricourt. — *Pont-à-Mousson*. Magot, à Pont-à-Mousson. — *Saint-Nicolas*. Comte de Lambel, à Fléville. — *Vézelise*. Rollin, à Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Fénétrange. Hertz, à Sarrebourg.—*Lorquin*. E. Chevandier, ✻, à Cirey. — *Phalsbourg*. Comte Villatte, ✻, à Hellocourt. — *Réchicourt*. Collignon de Videlange, à Rhodes. — *Sarrebourg*. Garnier, ✻, à Nancy.

Arrondissement de Toul.

Colombey. Baron de Prailly, ✻, à Nancy. — *Domèvre*. Thibault, ✻, à Villey-Saint-Etienne. — *Thiaucourt*. Forel, à Thiaucourt. — *Toul* (nord). Douzain, à Bruley. — *Toul* (sud). Didelot, à Toul.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Château-Salins.

Albestroff. — Poirel, procureur impérial à Mirecourt.

Château-Salins — De Schacken, ✻, médecin à Château-Salins. — Thouvenel, ✻, propriétaire à Burthecourt.

Delme. — Bastien, maire à Delme. — Didier, notaire à Delme.

Dieuze. — Blahay, propriétaire à Dieuze. — Bossu, directeur des salines à Dieuze.

Vic. — Arnoux, avocat à Vic. — Salmon, maire de Moyenvic.

Arrondissement de Lunéville.

Baccarat. — Jacquel, propriétaire à Badonviller.—De Fontenay, directeur des cristalleries à Baccarat.

Bayon. — Bagard, maire à Damelevières.

Blâmont. — Colle, ✻, officier en retraite à Blâmont.

Gerbéviller. — Hasselot, juge de paix à Gerbéviller.

Lunéville (nord). — Keller, manufacturier à Lunéville. — Noël, propriétaire à Sommerviller.

Lunéville (sud-est).— Hamelin, avocat à Lunéville.— Guérard, notaire à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. — Regnault-Berthier, à Xirocourt.

Nancy (est). — De Lasalle, ✻, conseiller à la Cour. — Hainglaise, ancien notaire.

Nancy (ouest). — Meaume, ✻, professeur à l'Ecole impériale forestière.

Nancy (nord). — Lemoine, ✻, médecin.

Nomeny. — Comte de Morville, maire à Mailly.

Pont-à-Mousson. — D'Autrecourt, maire de Champey.

Saint-Nicolas. — Bertrand, propriétaire à Saint-Nicolas.

Vézelise. — Boileau, propriétaire à Viterne.

Arrondissement de Sarrebourg.

Fénétrange. — Faigle, propriétaire à Fénétrange. — Benoit, propriétaire à Berthelming.

Lorquin. — Schott, maire à Lorquin. — Ména, notaire à Cirey.

Phalsbourg. — A. Germain, maire de Phalsbourg. — Dubost, commandant de place à Phalsbourg.

Réchicourt-le-Château.—J. Germain, propriétaire à Réchicourt.

Sarrebourg.— Colle, juge de paix.— Haumant, avoué à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Colombey. —Roussel, maire à Gémonville. — Mény, notaire à Colombey.

Domèvre-en-Haye. — François, notaire, maire de Beaumont. — Urion, propriétaire à Villers-en-Haie.

Thiaucourt. — Pierre, maire à Viéville-en-Haie.

Toul (nord). Saunier, maire à Lucey. — Collin, propriétaire à Ménil-la-Tour.

Toul (sud). — Aubry, manufacturier, adjoint, à Toul. — Thouvenin, maire à Domgermain.

§ 6. Sous-Préfecture.

Château-Salins. — Sous-Préfet, Mazerat. — Chef des bureaux, N.

Lunéville. — Sous-Préfet, baron de Vaux, ✱. — Chef des bureaux, Gérardin.

Nancy. — (La préfecture est chargée de l'administration des communes de cet arrondissement.)

Sarrebourg. — Sous-Préfet, de Villeréal. — Chef des bureaux, Poirot.

Toul. — Sous-Préfet, Lambert, ✱. — Chef des bureaux, Dèdenon.

§ 7. Police générale.

Commissaire central de police à Nancy, Henry, ✱, place Stanislas, 3.

Commissaires de police cantonaux :

Nancy (est), Meyrel.
Nancy (ouest), Leroyer.
Nancy (nord), Moussieau.
Haroué, Schleiter.
Nomeny, Vincent.
Pont-à-Mousson, Bègue.
Saint-Nicolas, Masson.
Vézelise, Lambert, ✱.
Toul, Gindre.
Thiaucourt, Hyolle.
Lunéville, Paulus, Potor.
Baccarat, Saintlot.
Blâmont, Icard, ✱.
Vic, Gasz.
Dieuze, Knaff.
Sarrebourg, Streicher.
Phalsbourg, Baüer.

Police de la ville de Nancy.

Commissaire central, Henry, ✱, place Stanislas, 3.
Commissaires de police : — canton de Nancy-est, Meyrel, faubourg Saint-Georges, 15.
— canton de Nancy-ouest, Leroyer, rue de l'Equitation, 20.
— canton de Nancy-nord, Moussieau, rue de l'Opéra, 15.
Inspecteur de police, Lamontagne, rue Stanislas, 104.
Agents attachés au bureau central :
Brigadier, Gueuleux, rue Saint-Dizier, 77.
Sous-brigadier, Humbert, rue de la Pépinière, 13.
Sergents de ville, Grandjean, rue Montesquieu, 12.
— Jardel, rue du Cimetière, 8.
— Richard, rue des Morts, 1.
— Haye, rue Notre-Dame, 84.

§ 2. Préfecture de la Meurthe (1).

Préfet, Albert Lenglé, O. ✠, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, de Rome, et de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

Secrétaire-général, Eigenschenck, ✠, rue Callot, 9.

§ 3. Conseil de préfecture.

Conseillers. — Mamelle, Cours Léopold, 26. — Boidin, place de la Carrière, 22. — Costé, rue de la Monnaie, 4. — Carette, rue de la Poissonnerie, 26.

Attributions. — Contentieux des contributions foncière, mobilière, personnelle, portes et fenêtres et des patentes. — Contentieux des communes, des établissements publics et des particuliers. — Apurement des comptes des receveurs municipaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des fabriques et de l'école normale. — Décision sur la validité des élections des conseillers de département et des conseillers municipaux. — Décisions sur les contraventions en matière de grande voirie, de police du roulage et de voirie vicinale. —Décisions sur les réclamations en matière d'affouage et d'allotissement de biens communaux. — Décisions sur les contestations relatives à l'exécution des travaux publics et des travaux communaux. — Décisions sur l'exercice du droit de pâturage dans les forêts impériales. — Avis sur les réclamations en matière d'inscriptions sur les listes électorales. — Avis sur les acquisitions et les aliénations faites par les communes. — Avis sur la validité des cautionnements fournis par les entrepreneurs des travaux militaires. — Avis sur les adjudications des travaux publics. — Décisions sur l'interprétation des ventes domaniales et des actes administratifs. — Avis sur les demandes en établissement d'ateliers incommodes ou insalubres. — Décisions sur les autorisations d'ester en justice faites par les communes, les établissements de charité et de bienfaisance, les fabriques des églises et les particuliers contre les communes, les hospices, les bureaux de bienfaisance et les fabriques. — Avis sur les transactions entre les communes, les établissements publics et les partiliers. — Décisions sur le règlement des indemnités en matière de voirie vicinale. —Décisions sur les réclamations en matière de curage des rivières non navigables et des ruisseaux. — Décisions

---

(1) Voir l'Annuaire de 1856, pour la liste de MM. les Préfets de la Meurthe depuis la création des Préfectures.

en main-levée d'inscriptions prises au profit des hospices, des bureaux de bienfaisance et des fabriques. — Enfin, avis sur toutes les questions que le gouvernement et les préfets peuvent soumettre aux conseils de préfecture.

§ 4. Bureaux de la Préfecture.

Cabinet du Préfet.

Chef. Liégeois, chef de division, rue Saint-Georges, 11.
Secrétaire particulier. Paul Lenglé, hôtel de la Préfecture.

Attributions. — Ouverture et classement de la correspondance. — Personnel de l'administration départementale et des autres administrations publiques. — Personnel des bureaux de la Préfecture. — Nominations des percepteurs et des percepteurs-surnuméraires, des directeurs et facteurs des postes, des débitants de tabac et de poudre. — Personnel des commissaires de police. — Affaires confidentielles. — Télégraphe. — Imprimerie et librairie : concessions de brevets, dépôt légal. — Presse : autorisation et surveillance des journaux. — Demandes de secours par la voie gracieuse. — Demandes de places et recommandations. — Police politique, autorisation et surveillance des associations. — Légion d'honneur, demandes de décorations. — Récompenses pour belles actions. — Cérémonies publiques, honneurs et préséances. — Loteries. — Théâtres. — Beaux-Arts. — Musées et Sociétés savantes. — Affaires que le Préfet se réserve.

1re division. *Administration générale, militaire et de police.*

Chef de division. Bourgeois, rue de la Pépinière, 5.
Sous-chef. Deppig, Grande-Rue (Ville-Vieille), 84.

Attributions. — Recrutement, affaires militaires, colonisation de l'Algérie. — Marine, école navale, invalides et militaires de la marine. — Légion d'honneur, états de décès des légionnaires. — Demandes de secours des anciens militaires de la République et de l'Empire. — Police générale, municipale et rurale. — Prisons. — Colporteurs, musiciens ambulants et saltimbanques. — Passeports. — Etat civil, transmission des actes de décès, — Réfugiés étrangers. — Gendarmerie, répartition des brigades. — Chasse et pêche. — Sociétés de secours mutuels. — Election des députés, des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement. — Douanes, transit, saisies dans l'intérieur

réclamations. — Sociétés anonymes d'industrie, d'assurance, et autres. — Naturalisations. — Jury. — Chambres et tribunaux de commerce. — Police médicale. — Santé publique : service des épidémies, médecine cantonale, vaccine, cours d'accouchement. —Subsistances : réglementation et production de renseignements. — Chambres et Sociétés d'agriculture. — Haras. — Commissions hippiques. — Conseils des Prud'hommes. — Brevets d'invention. — Exposition des produits de l'industrie. — Examens pour les Ecoles Impériales polytechnique, de Saint-Cyr et de la Flèche.— Bourses impériales, départementales et communales dans les lycées et colléges. —Statistique agricole et industrielle. — Renseignements dans l'intérêt des familles. — Etablissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Envoi du recueil des actes administratifs. — Police de la ville de Nancy : passeports à l'intérieur, livrets, cartes de sûreté, lieux publics.

2e DIVISION. *Administration départementale et travaux publics.*

Chef de division. Liégeois, rue Saint-Georges, 11.

Sous-chefs. Aubry, place de la Carrière, 11. — Charbonnier, rue Bailly, 5.

Attributions. — Administration départementale, acquisitions, aliénations, échanges des propriétés départementales, travaux départementaux, emprunts et impositions extraordinaires du département, etc. — Archives. — Comptabilité départementale et de tous les ministères. — Contributions directes, répartement de l'impôt, réclamations. —Cadastre. — Contributions indirectes, réclamations, droits sur les sels, sur le sucre indigène, droits de navigation, bacs et passages d'eau. — Percepteurs, congés ; secours aux anciens percepteurs. — Porteurs de contraintes. — Caisses publiques. — Dette publique. — Récépissés. — Crédit foncier. — Caisse de retraites départementale. — Pertes et secours par suite d'incendies, grêle, inondations, etc. — Travaux publics : chemins de fer, canaux et rivières navigables, routes impériales et départementales ; personnel, nominations des agents inférieurs, travaux, dépenses, acquisitions de terrain, alignements, plantations, etc. — Service hydraulique, réglementation des usines hydrauliques, curage des cours d'eau navigables, irrigations, desséchements, marais, drainage. — Service des mines, concessions, exploitations, usines métallurgiques, salines. — Police du roulage, de la navigation, de la grande voirie et des chemins de fer. — Aliénés. — Enfants trouvés. — Maison de secours : — Sourds-muets. — Aveugles. — Caisse de retraites pour la vieillesse. — Poids et mesures.

3e DIVISION. *Administration communale, hospitalière et des domaines.*

Chef de division. Duhaut jeune, rue Stanislas, 62.

Chef de division honoraire. Duhaut aîné, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76.

Sous-chefs. Pèlerin, à Laneuveville. — Garnier, rue Saint-Pierre, 13.

Attributions. — Organisation municipale : nomination, suspension et révocation des Maires et Adjoints ; suspension et dissolution des Conseils municipaux. — Administration communale. — Formations, divisions et réunions des communes ; revenus communaux, octrois, droits de toute nature, acquisitions, aliénations, échanges, travaux communaux, cimetières, etc. — Budgets et comptes des communes, impositions et emprunts. — Cotisations municipales et particulières. — Répartition du fonds des amendes de police correctionnelle ; attribution aux communes de la part leur revenant dans les amendes de police municipale, de chasse, etc. — Taxe municipale sur les chiens. — Dépenses des commissariats de police. — Placements de fonds disponibles. — Contentieux des communes, actions judiciaires, transactions, dons et legs. — Gardes champêtres communaux et particuliers, parcours, vaine-pâture, troupeaux communs, bans de récolte. — Voirie urbaine, plans d'alignements des villes et communes, droits de voirie. — Chemins vicinaux, personnel des agents voyers, classement, direction, construction et rectification des chemins, alignements, fixation des contingents des communes, répartition de la subvention départementale, prestations en nature, approbation des rôles, états de cotes irrécouvrables, etc. — Domaine de l'Etat, acquisitions, aliénations, échanges, actions judiciaires, domaines engagés, etc. — Remise au domaine des parcelles non employées pour les travaux publics et aliénation de ces parcelles. — Forêts de l'Etat, des communes et des établissements publics ; personnel des gardes-forestiers communaux : délimitations, aménagements, exploitation des forêts, droits d'usage, cantonnements, affouages ; constructions à distance prohibée des forêts ; défrichements des bois particuliers. — Cultes : Culte catholique. — Fabriques. — Congrégations religieuses. — Création des cures, succursales, chapelles simples, chapelles vicariales et chapelles de secours. — Cultes non catholiques. — Instruction primaire : maisons d'école communales, salles d'asile, ouvroirs, secours du département et de l'Etat, règlement des dépenses, rétribution scolaire, etc. — Lycées et colléges communaux, budgets et comptes. — Hospices et bureaux de bienfaisance, mont-de-piété,

caisses d'épargnes et dépôts de mendicité communaux; administration, comptabilité, régime intérieur, nomination des commissions administratives, travaux, budgets et comptes, etc. — Admission des malades indigents dans les hospices communaux. — Monuments historiques.

Bureau de l'Instruction publique.

(Ce bureau est sous la direction de M. l'Inspecteur d'Académie.)

Attributions. — Personnel de l'instruction primaire : nominations, avancements, suspensions et révocations des instituteurs primaires et des institutrices. — Salles d'asile, ouvroirs. — Plaintes et réclamations contre le personnel. — Mouvement général de l'instruction primaire. — Enseignement secondaire : lycées et colléges communaux. — Enseignement supérieur : facultés, écoles préparatoires. — Conseil départemental de l'instruction publique.

Archives départementales.

Archiviste. Henri Lepage, ✡, à l'hôtel de la Monnaie.

Attributions. — Classement et conservation des titres et des papiers qui ne sont pas nécessaires au travail journalier des bureaux; délivrance des expéditions de ces pièces. — Le bureau des Archives est ouvert tous les jours non fériés, *de huit heures du matin jusqu'à une heure après midi.*

Jours d'audiences et heures d'ouverture des bureaux.

Le Préfet reçoit le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, de midi à deux heures : il reçoit également les autres jours, sur une demande écrite, motivant l'objet de la conférence et indiquant le lieu où la réponse doit être adressée.

Le Secrétaire général reçoit tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à midi et demi.

Les Conseillers de préfecture tiennent leurs séances ordinaires le *mardi* et le *vendredi* à midi.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours non fériés, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure : il n'y a d'exception à cette règle que pour les chefs ou premières autorités des administrations.

Commission départementale des bâtiments civils.

Président. Guibal, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Membres. Mamelle, doyen des Conseillers de Préfecture;

Percin, ✱, inspecteur d'Académie ; Lacroix, ingénieur du service hydraulique ; Chatelain, architecte diocésain ; Grillot, Morey et Corrard-des-Essarts, Mélin, architectes.

§ 5. Conseil général du département et conseils d'arrondissements.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Château-Salins.

Albestroff, Thiébaut, à Insming. — *Château-Salins*. Comte de Landreville, à Nancy. — *Delme*. Comte de Riocour, ✱, à Aulnois.— *Dieuze*. Baron du Prel, ✱, à Dieuze.—*Vic*. Bagré, à Vic.

Arrondissement de Lunéville.

Baccarat. Brice, ✱, à Baccarat.—*Bayon*. Débuisson, à Nancy. — *Blâmont*. Vaultrin, ✱, à Blâmont. — *Gerbéviller*. Drouot, ✱, député, à Nancy. — *Lunéville* (nord). Guérard, ✱, à Lunéville. — *Lunéville* (sud-est). Michaut, à Nancy.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. Le prince de Beauvau, ✱, Sénateur, à Haroué. — *Nancy* (est). Baron Buquet, ✱, député, maire de Nancy. — *Nancy* (nord). Monnier, ✱, à Nancy. — *Nancy* (ouest). Volland, à Nancy. — *Nomeny*. Baron de Mahuet, ✱, à Létricourt. — *Pont-à-Mousson*. Magot, à Pont-à-Mousson. — *Saint-Nicolas*. Comte de Lambel, à Fléville. — *Vézelise*. Rollin, à Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Fénétrange. Hertz, à Sarrebourg.—*Lorquin*. E. Chevandier, ✱, à Cirey. — *Phalsbourg*. Comte Villatte, ✱, à Hellocourt. — *Réchicourt*. Collignon de Videlange, à Rhodes. — *Sarrebourg*. Garnier, ✱, à Nancy.

Arrondissement de Toul.

Colombey. Baron de Prailly, ✱, à Nancy. — *Domèvre*. Thibault, ✱, à Villey-Saint-Etienne. — *Thiaucourt*. Forel, à Thiaucourt. — *Toul* (nord). Douzain, à Bruley. — *Toul* (sud). Didelot, à Toul.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Château-Salins.

Albestroff. — Poirel, procureur impérial à Mirecourt.

Château-Salins — De Schacken, ✱, médecin à Château-Salins. — Thouvenel, ✱, propriétaire à Burthecourt.

Delme. — Bastien, maire à Delme. — Didier, notaire à Delme.

Dieuze. — Blahay, propriétaire à Dieuze. — Bossu, directeur des salines à Dieuze.
Vic. — Arnoux, avocat à Vic. — Salmon, maire de Moyenvic.

Arrondissement de Lunéville.

Baccarat. — Jacquel, propriétaire à Badonviller. — De Fontenay, directeur des cristalleries à Baccarat.
Bayon. — Bagard, maire à Damelevières.
Blâmont. — Colle, ✱, officier en retraite à Blâmont.
Gerbéviller. — Hasselot, juge de paix à Gerbéviller.
Lunéville (nord). — Keller, manufacturier à Lunéville. — Noël, propriétaire à Sommerviller.
Lunéville (sud-est). — Hamelin, avocat à Lunéville. — Guérard, notaire à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. — Regnault-Berthier, à Xirocourt.
Nancy (est). — De Lasalle, ✱, conseiller à la Cour. — Hainglaise, ancien notaire.
Nancy (ouest). — Meaume, ✱, professeur à l'Ecole impériale forestière.
Nancy (nord). — Lemoine, ✱, médecin.
Nomeny. — Comte de Morville, maire à Mailly.
Pont-à-Mousson. — D'Autrecourt, maire de Champey.
Saint-Nicolas. — Bertrand, propriétaire à Saint-Nicolas.
Vézelise. — Boileau, propriétaire à Viterne.

Arrondissement de Sarrebourg.

Fénétrange. — Faigle, propriétaire à Fénétrange. — Benoit, propriétaire à Berthelming.
Lorquin. — Schott, maire à Lorquin. — Ména, notaire à Cirey.
Phalsbourg. — A. Germain, maire de Phalsbourg. — Dubost, commandant de place à Phalsbourg.
Réchicourt-le-Château. — J. Germain, propriétaire à Réchicourt.
Sarrebourg. — Colle, juge de paix. — Haumant, avoué à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Colombey. — Roussel, maire à Gémonville. — Mény, notaire à Colombey.
Domèvre-en-Haye. — François, notaire, maire de Beaumont. — Urion, propriétaire à Villers-en-Haie.
Thiaucourt. — Pierre, maire à Viéville-en-Haie.
Toul (nord). Saunier, maire à Lucey. — Collin, propriétaire à Ménil-la-Tour.
Toul (sud). — Aubry, manufacturier, adjoint, à Toul. — Thouvenin, maire à Domgermain.

§ 6. Sous-Préfecture.

Château-Salins. — Sous-Préfet, Mazerat. — Chef des bureaux, N.

Lunéville. — Sous-Préfet, baron de Vaux, ✻. — Chef des bureaux, Gérardin.

Nancy. — (La préfecture est chargée de l'administration des communes de cet arrondissement.)

Sarrebourg. — Sous-Préfet, de Villeréal. — Chef des bureaux, Poirot.

Toul. — Sous-Préfet, Lambert, ✻. — Chef des bureaux, Dedenon.

§ 7. Police générale.

Commissaire central de police à Nancy, Henry, ✻, place Stanislas, 3.

Commissaires de police cantonaux :

Nancy (*est*), Meyrel.
Nancy (*ouest*), Leroyer.
Nancy (*nord*), Moussieau.
Haroué, Schleiter.
Nomeny, Vincent.
Pont-à-Mousson, Bègue.
Saint-Nicolas, Masson.
Vézelise, Lambert, ✻.
Toul, Gindre.
Thiaucourt, Hyolle.
Lunéville, Paulus, Potor.
Baccarat, Saintlot.
Blâmont, Icard, ✻.
Vic, Gasz.
Dieuze, Knaff.
Sarrebourg, Streicher.
Phalsbourg, Baüer.

Police de la ville de Nancy.

Commissaire central, Henry, ✻, place Stanislas, 3.
Commissaires de police : — canton de Nancy-est, Meyrel, faubourg Saint-Georges, 15.
— canton de Nancy-ouest, Leroyer, rue de l'Equitation, 20.
— canton de Nancy-nord, Moussieau, rue de l'Opéra, 15.
Inspecteur de police, Lamontagne, rue Stanislas, 104.
Agents attachés au bureau central :
Brigadier, Gueuleux, rue Saint-Dizier, 77.
Sous-brigadier, Humbert, rue de la Pépinière, 13.
Sergents de ville, Grandjean, rue Montesquieu, 12.
— Jardel, rue du Cimetière, 8.
— Richard, rue des Morts, 1.
— Haye, rue Notre-Dame, 84.

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Arnaville	749	45	T	45	Thiaucourt	17	Pont-à-M.	De Valhausen	Viard	Grégoire
Arracourt	760	31	V	8	Vic	8	Moyenvic	De Montureux, ✱	Valentin	Michel
Arraye-et-Han	511	20	N	20	Nomeny	10	Nomeny	Grillet	Gauzelin	Lemoine. Bel
Arschwiller	531	90	S	11	Phalsbourg	10	Phalsbourg	Gœrtner	Griser	Schœffler
Art-sur-Meurthe	544	8	N	8	Saint-Nicolas	6	Saint-Nicolas	Lamblin	Picot	Labriet
Aspach	213	67	S	13	Lorquin	3	Lorquin	Callais	(*Landange*)	Florentin
Assenoncourt	499	54	S	23	Réchicourt	15	Maizières	Sonnette	Antoine	Bridey
Athienville	361	29	V	10	Vic	10	Moyenvic	Villemin	Gomien	*Louyot
Atilloncourt	185	22	V	13	Château-S.	12	Château-S.	Pardieu	(*Bioncourt*)	Marchal
Atton	498	28	N	28	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	René	Voinier	Darmois
Aulnois	406	24	V	23	Delme	8	Aulnois	N.	(*Craincourt*)	Vincent
Autrepierre	301	60	L	30	Blâmont	3	Blâmont	Dedenon	Bois	Guisse
Autreville	340	19	N	19	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	(*Millery*)	*Anxionnat
Autrey	195	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Bagard	Duprey	*Jacquières
Avrainville	402	30	T	12	Domèvre	6	Noviant	Gauvillez	Guyot	Richard
Avricourt	728	66	S	24	Réchicourt	4	Réchicourt	Cuny	Gérard	Mazal
Azelot	216	17	N	17	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Colin	(*Burth.-a.-C.*)	Michel
Azerailles	786	52	L	22	Baccarat	6	Baccarat	Nicolas	Boulanger	Gérardin
Azoudange	477	54	S	21	Réchicourt	10	Maizières	Laurent	Mathias	Parmentier
Baccarat	3565	58	L	28	Baccarat	» »	Baccarat	Grégoire	Jacques	Perrin. *Pécheur
Bacourt	521	37	V	23	Delme	5	Delme	Bouchy	Girard	Robin
Badonviller	2111	66	L	36	Baccarat	15	Badonviller	Perret	Mansuy	Benoit. Mozimann
Bagneux	272	32	T	15	Colombey	5	Colombey	Michel	(*Allain-a.-B.*)	Coffigny
Bainville-aux-Mir.	428	37	N	37	Haroué	10	Neuviller	Trompette	Jeanmaire	Didelot
Bainville-sur-Madon	374	16	T	21	Toul (s.)	12	Pont-St V.	Viard	(*Maizières*)	Basselin
Barbas	367	60	L	30	Blâmont	3	Blâmont	Colin	Beau	Vouaux
Barbonville	374	23	L	15	Bayon	11	Rosières	Pellet	Dumas	Huart
Barchain	196	77	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Tétard	(*Héming*)	Richy
Barisey-au-Plain	444	37	T	20	Colombey	5	Colombey	Richard	Hassard	Colin

Bassing	295	54	V	25	Dieuze	10	Dieuze	Mouchot	Girard	*Poirson
Bathelémont-Bauz.	243	51	V	15	Vic	13	Moyenvic	Renaud	(*Beauzemont*)	Thouvenot
Battigny	345	40	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Pernot	Fuchs	Henry
Baudrecourt	325	44	V	26	Delme	12	Delme	Go	Casse	Pécheur
Bauzemont	392	35	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	George	Simonin	Grenier
BAYON	960	32	L	22	Bayon	» »	Bayon	Mergaud	Robin	Cunin
Bayonville	374	47	T	45	Thiaucourt	14	Pont-à-M.	Rollin	Caresme	Dégand
Beaumont	178	41	T	25	Domèvre	13	Noviant	François	(*Mandres*)	*Beaudoin
Bébing	236	80	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Fortier	(*Xouaxange*)	Renaud
Bellange	242	43	V	17	Château-S.	13	Château-S.	Leroy	Augustin	*Robert
Belleau	305	19	N	19	Nomeny	9	Nomeny	Mangeot	Claude	Claudon
Belleville	488	17	N	17	Pont-à-M.	13	Pont-à-M.	Millot	Fagot	Comte
Bénaménil	631	45	L	15	Lunév. (s.-e.)	15	Lunéville	Mangin	Renaux	Adam
Bénestroff	345	57	V	28	Albestroff	10	Altroff	Zingerlé	Brice	About
Benney	665	25	N	25	Haroué	8	Neuviller	Ducrot	Pagel	Antoine
Berlingen	238	99	S	20	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Wéber	(*Metting*)	Will
Bermering	506	60	V	30	Albestroff	13	Altroff	Kalbfeist	Renaudin	Dax
Bernécourt	330	55	T	20	Domèvre	7	Noviant	Chouvert	Gavard	René
Berthelming	640	72	S	11	Fénétrange	5	Fénétrange	Wies	Nisse	Hector
Bertrambois	1178	73	S	18	Lorquin	4	Cirey	Poirot	Bourson	Pauly
Bertrichamps	1001	63	L	33	Baccarat	7	Baccarat	Charier	Pierre	Boulin
Bettborn	380	74	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Risy	Weber	Baumgarten
Beuvezin	351	46	T	40	Colombey	20	Vandeléville	Thirion	Garo	L'homme
Bey	236	21	N	21	Nomeny	15	Nancy	Lecaque	(*Lanfroicourt*)	Peignier
Bezange-la-Grande	534	26	V	7	Vic	7	Moyenvic	Zabel	Bailly	Jespérier
Bezange-la-Petite	367	39	V	10	*Idem*	10	Moyenvic	Demange	Grandmougin	Georges
Bezaumont	230	23	N	23	Pont à-M.	9	Pont-à-M.	Dalbin	(*Loisy*)	René
Bickenholtz	220	100	S	14	Fénétrange	14	Phalsbourg	Dimmert	(*Flesheim*)	*Bohn
Bicqueley	608	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Hobin	Loué	Sidan
Bidestroff	410	55	V	23	Dieuze	8	Dieuze	Coiseur	Parvillez	Dardaine

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bieberskirch	559	88	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Schlernitzauer	Amereine	Bertrand
Bienville-la-Petite	92	34	L	6	Lunév. (n.)	6	Lunéville	Simon	(*Bonviller*)	(*Bonviller*)
Bioncourt	467	22	V	14	Château-S.	14	Château-S.	Lemoine	Contal	Didillon
Bionville	584	72	L	42	Baccarat	25	Allarmont	Lalevée	Martin	Volff
Bisping	610	61	S	16	Fénétrange	13	Fénétrange	Collin	Schmitt	Bridey
Blainville-sur-l'Eau	1107	27	L	9	Bayon	12	Lunéville	Gillet	Charles	Digout
Blamont	2404	60	L	30	Blâmont	» »	Blâmont	Spire	Mengin	Barthélemy-Jacquot
Blanche-Eglise	200	43	V	13	Dieuze	4	Dieuze	Bernard	Lhuillier	Pidolot
Blémerey	189	52	L	22	Blâmont	12	Blâmont	Carrier	Bassinot	*Guérin
Blénod-les-Toul	1301	36	T	12	Toul (s.)	12	Toul	Bouchon	Breton	Vicherat
Blénod-l.-P.-à-M.	485	27	N	27	Pont-à-M.	3	Pont-à-M.	Blaise	L'hôte	Chevillon
Bonviller	509	35	L	5	Lunéville (n.)	5	Lunéville	Midon	Doué	Geoffroy
Borville	353	40	L	23	Bayon	8	Bayon	Delapierre	Margalet	Maldémé
Boucq	887	38	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Noisette	Lataille	Aubry
Bouillonville	274	45	T	35	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Morel	(*Pannes*)	Maire
Bourdonnay	865	47	V	18	Vic	18	Maizières	Lallement	Décrion	Noel
Bourgaltroff	503	53	V	24	Dieuze	8	Dieuze	Boulanger	Klein	Francomme
Bourscheid	225	92	S	13	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Griser	Muller	Neurohr
Bouvron	359	28	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Marc	Blau	Jean
Bouxières-aux-Ch.	1040	13	N	13	Nancy (e.)	13	Nancy	Didelon	Cayens	Florentin
Bouxières-aux-D.	509	8	N	8	*Idem*	8	Nancy	Henry	Claude	Vogin
Bouxières-s.-Froid.	602	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Burtaire	Charlemagne	Collin
Bouzanville	199	43	N	43	Haroué	14	Haroué	Drouot	Bausson	Breton
Bralleville	261	39	N	39	*Idem*	9	Haroué	Barbier	(*Germonville*)	Gerdole
Bratte	142	18	N	18	Nomeny	11	Nancy	Munier	Cuny	Navé
Brehain	293	42	V	18	Delme	14	Delme	Matte	Laurent	Brusson
Bréménil	630	67	L	37	Baccarat	19	Badonviller	Verdenal	Mienville	Bastien
Brémoncourt	276	33	L	18	Bayon	4	Bayon	Fleurant	Jeandidier	Collin
Brin	432	20	N	20	Nomeny	18	Nancy	Digot	Blau	Thirion

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Brouville	292	54	L	24	Baccarat	7	Baccarat	Gridel	Colin	Michel
Brouviller	514	90	S	11	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Dill	Iung	*Lahaxe
Bruley	544	29	T	5	Toul (n.)	5	Toul	Douzain	Larché	Mangin
Buhl	614	88	S	3	Sarrebourg	3	Sarrebourg	Geoffroy	Kauf	Kern
Buissoncourt	378	15	N	15	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Coqueron	Gérard	Boullin
Bulligny	750	37	T	15	Toul (s.)	15	Toul	Piérot	Morel	Dieudonné
Bures	202	56	V	13	Vic	13	Moyenvic	Barthélemy	Gérard	*Barbe
Buriville	151	49	L	19	Blâmont	13	Blâmont	Dumas	(*Ogéviller*)	*Dourdein
Burlioncourt	484	39	V	12	Château-S.	9	Château-S.	Mouchot	Antoine	Pierron
Burthecourt-a.-C.	260	16	N	16	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Colin	Bernard	Salzard
Ceintrey	780	22	N	22	Haroué	9	Haroué	Rochefort	Barthélemy	Prud'homme
Cercueil	260	15	N	15	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Vigneron	Henry	Lahaxe
Chaligny	794	13	N	13	Nancy (n.)	13	Pont-St-V.	Joly	Christophe	Potier
Chambrey	693	24	V	6	Château-S.	7	Château-S.	Saffroy	Barbaut	Coiseur
Champenoux	582	15	N	15	Nancy (e.)	15	Nancy	Démoyen	Séverin	Collin père et fils
Champey	259	36	N	36	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	D'Autrecourt	(*Vittonville*)	Louis
Champigneules	1062	5	N	5	Nancy (e.)	5	Nancy	Galas	Sandré	Raison
Chanteheux	328	33	L	3	Lun. (s.-e.)	3	Lunéville	Admant	Ancillon	Alexandre
Chaouilley	292	34	N	34	Vézelise	6	Vandeléville	Munier	Nicolas	David
Charey	365	53	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Fercot	Georges	George
Charmes-la-Côte	517	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Jacques	Saunier	Villaume
Charmois	143	27	L	12	Bayon	10	Lunéville	Cunin	(*Dameleviéres*)	*David
Château-Brehain	381	42	V	18	Delme	13	Delme	Stémar	(*Brehain*)	*Bigerel
CHATEAU-SALINS	2242	30	V	6	Château-S.	»»	Château-S.	De Schaken, ✱	Fénal	Mentré
Château-Voué	300	42	V	13	*Idem*	13	Château-S.	Barbier	Petitjean	Guillaume
Chaudeney	430	26	T	4	Toul (s.)	4	Toul	Roussel	Moitrier	Henriet
Chavigny	414	10	N	10	Nancy (o.)	10	Pont-St-V.	Voirand	Prévost	Jandel
Chazelles	128	56	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Stourm	Harmand	Homant
Chenevières	390	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Antoine	Belloy	Renaud
Chenicourt	270	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Choné	(*Létricourt*)	Racadot

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chétois	189	47	V	25	Delme	14	Delme	Vidémont	(*Lesse*)	Saunier
Chicourt	322	43	V	19	*Idem*	11	Delme	Matte	(*Brehain*)	Petitjean
Choloy	475	29	T	05	Toul (s.)	5	Toul	Brunet	Mathieu	Mangeot
Cirey	2377	69	S	23	Lorquin	14	Cirey	Delhaye	Trévillot	Marchal. Cadiot
Clayeures	462	35	L	17	Bayon	7	Bayon	Rouyer	Georges	Didot
Clémery	567	29	N	29	Nomeny	4	Nomeny	Franiatte	Cuny	Thiébaut
Clérey	132	23	N	23	Vézelise	5	Vézelise	Deville	Barthélemy	Génin
Coincourt	458	41	V	13	Vic	13	Moyenvic	Masson	Mathis	Fauconnier
Coiviller	178	17	N	17	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Chrétien	(*Manoncourt*)	Vuillaume
COLOMBEY	1010	32	T	20	Colombey	» »	Colombey	Panin	Cauzier	Richard
Conthil	417	47	V	19	Château-S.	17	Château-S.	Laurent	Godot	Criplot
Courbesseaux	310	22	L	15	Lunév. (n.)	15	Lunéville	Geoffroy	(*Réméréville*)	Vosgin
Courcelles	285	45	T	44	Colombey	24	Vandeléville	Clochette	Thomassin	Bottin
Coutures	259	30	V	8	Château-S.	2	Château-S.	Bernard	(*Amelécourt*)	Boileau
Craincourt	458	26	V	24	Delme	7	Aulnois	Bastien	Gerdolle	René
Crantenoy	195	31	N	31	Haroué	5	Haroué	Gérard	(*Vaudeville*)	Legras
Crépey	880	30	T	20	Colombey	7	Colombey	Jénin	Cherier	Froment
Crévéchamps	523	26	N	26	Haroué	12	Neuviller	Genay	Dorget	Martel
Crévic	696	22	L	10	Lunév. (n.)	10	Lunéville	Humbert	Limon	Bérard
Crézilles	335	34	T	12	Toul (s.)	12	Toul	Fournier	(*Bulligny*)	Colombey
Crion	260	36	L	8	Lunév. (s.-e.)	8	Lunéville	Malgras	Deranton	Thiéry
Croismare	866	37	L	7	*Idem*	7	Lunéville	Calais	Harmand	Pécheur
Custines	750	11	N	11	Nancy (e.)	11	Nancy	Thiébault	Brunet	Floquet
Cutting	411	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Demange	Friant	Richard
Dabo	2387	99	S	20	Phalsbourg	18	Phalsbourg	Ruffenach	Klein	Letscher
Dalhain	477	41	V	17	Château-S.	11	Château-S.	Calba	Messager	Francomme
Damelevières	465	25	L	11	Bayon	13	Lunéville	Bagard	Cremel	Duval
Danne-et-4-Vents	691	98	S	19	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Violland	Engel	Violland
Dannelbourg	548	95	S	16	*Idem*	6	Phalsbourg	Keyser	(*Henridorff*)	Muller
Dédeling	115	42	V	12	Château-S.	2	Château-S.	Petitétienne	(*Château-Voué*)	(*Château-Voué*)

Delme	666	52	V	19	Delme	» »	Delme	Bastien	Forest	Thirobois
Deneuvre	1008	58	L	28	Baccarat	1	Baccarat	Virriat	Bazin	Boyer
Desseling	271	55	S	24	Réchicourt	16	Maizières	Girard	Chrisment	Godfrin
Deuxville	508	28	L	4	Lunév. (n.)	4	Lunéville	Bouvier	Lachambre	Drouin
Dianne-Capelle	404	65	S	12	Phalsbourg	12	Sarrebourg	Tisserand	Claudon	Jacquot
Diarville	610	39	N	39	Haroué	11	Haroué	Colnot	Simonin	Collin
Dieulouard	1460	21	N	21	Pont-à-M.	9	Pont-à-M.	Urion	Gascard	Vinot
Dieuze	3596	45	V	15	Dieuze	» »	Dieuze	Du Prel, ✻	Georges	Jacquemin. Henrion
Dolcourt	257	33	T	25	Colombey	9	Colombey	Huin	(*St-laincourt*)	*Harang
Dolving	414	78	S	6	Fénétrange	10	Sarrebourg	Ohmer	Klein	Kolck
Dombasle	1235	18	N	18	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Gérardin	Collot	Munier
Domèvre-s.-V.	937	55	L	25	Blâmont	5	Blâmont	Colin	Gérard	Simon
Domèvre-en-Haye	402	28	T	18	Dom.-en-Hay.	» »	Noviant	Petit	Bazin	Convard
Dongermain	1093	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Thouvenin	L'huillier	Banvoy
Domjevin	535	49	L	19	Blâmont	15	Lunéville	Dulcy	Claude	Thiaucourt
Dommarie-Eulmont	229	37	N	37	Vézelise	9	Vandeléville	Houbaut	Coutret	*Mayeur
Dommartemont	175	4	N	4	Nancy (e.)	4	Nancy	Poirier	Collin	Harmand
Dommartin-la-Ch.	166	51	T	42	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Labriet	(*Charrey*)	Mlle E. Louis
Dommartin-l.-T.	560	22	T	2	Toul (n.)	2	Toul	Henriet	Deblaye	Marchal
Dommartin-s.-Am.	124	9	N	9	Nancy (e.)	9	Nancy	Florentin	(*Laitre s.-Am.*)	*Charlemagne
Domnom	296	56	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Becker	Bernard	Hautdidier
Domptail	92	27	L	18	Bayon	5	Bayon	Perrin	(*Haussonville*)	*Liégey
Donjeux	200	31	V	17	Delme	2	Delme	Blanpied	(*Delme*)	Gonet
Donnelay	724	43	V	14	Vic	14	Moyenvic	Christophe	Gossel	Boura
Drouville	572	24	L	14	Lunév. (n.)	14	Lunéville	Vuillemin	Bervillé	Garo
Ecrouves	660	29	T	5	Toul (n.)	5	Toul	Tacaille	Colas	Blaison
Einvaux	560	34	L	15	Bayon	7	Bayon	Richard	Déprez	Antoine
Einville	1153	32	L	7	Lunév. (n.)	7	Lunéville	Eby	Martin	Jacob
Emberménil	362	49	L	19	Blâmont	15	Blâmont	Lambelin	Erard	Aubin
Eply	656	32	N	32	Nomeny	6	Pont-à-M.	Chéry	Picard	Lacroix

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Erbéviller	111	18	N	18	Saint-Nicolas	15	Saint-Nicolas	Zabel	(*Champenoux*)	*Delaigle
Essey-et-Maizerais	838	45	T	31	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Remy	Gerdolle	Prétot
Essey-les-Nancy	655	4	N	4	Nancy (e.)	4	Nancy	Munier	Phulpin	Godfroy
Essey-la-Côte	295	46	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Martin	Deny	*Thiriat
Etreval	189	33	N	33	Vézelise	5	Vandeléville	Marquel	(*Thorey*)	*Mangenot
Eulmont	557	9	N	9	Nancy (e.)	9	Nancy	Martin	Thellot	Paris
Euvezin	384	45	T	31	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Udot	Bigel	Gillet
Faulx	815	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Cuisset	Thirion	Marchal
Favières	1059	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Thiballier	Petit	Golé
Faxe	135	39	V	17	Delme	7	Delme	Jeanpierre	(*Fonteny*)	(*Fonteny*)
Fécocourt	463	37	T	38	Colombey	20	Vandeléville	Deleau	Clément	Louviot
Fénétrange	1179	75	S	16	Fénétrange	» »	Fénétrange	Faigle	Thisse	Lix. Morville
Fenneviller	237	66	L	36	Baccarat	14	Badonviller	Duvic	(*Pexonne*)	Bauquel
Ferrières	237	19	N	19	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Collenot	Florentin	Jean
Fey-en-Haye	204	38	T	35	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Charlemagne	Peltier	Jacquière
Flainval	149	23	L	9	Luneville (n.)	9	Lunéville	Monin	(*Hudiviller*)	*Digout
Flavigny-sur-Mos.	1487	16	N	16	Saint-Nicolas	14	Flavigny	Prétot	Vincent	Bruant
Fleisheim	200	98	S	12	Fénétrange	15	Phalsbourg	Munier	Krommenacker	Godel
Fléville	359	9	N	9	Saint-Nicolas	9	Nancy	De Lambel	Bastien	Michel
Flin	658	49	L	19	Gerbéviller	12	Lunéville	Simon	Barbier	Aubry
Flirey	463	38	T	25	Thiaucourt	13	Noviant	Marchal	Klein	Cary
Fontenoy-la-Joute	634	35	N	25	Baccarat	7	Baccarat	Villaume	Michel	Thiébaut
Fontenoy-s.-Moselle	261	18	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Geoffroy	(*Gondreville*)	Gruyer
Fonteny	434	37	V	17	Delme	7	Delme	Sarazin	Caye	Forich
Forcelle-St-Gorgon	295	32	N	32	Vézelise	4	Vézelise	Parisot	Simon	Pierson
Forcelle-s.-Gugney	312	40	N	40	*Idem*	12	Vandeléville	Florentin	Camus	Morizot
Fossieux	337	25	V	19	Delme	7	Aulnois	Jardin	Gény	*Vanson
Foug	1240	32	T	8	Toul (n.)	8	Toul	Serrière	Claude	Botte
Foulcrey	724	66	S	22	Réchicourt	4	Réchicourt	Muller	Poirine	Lavalska
[illegible]	501	10	L	10	Gerbéviller	8	Lunéville	Georgeat	Rousselot	Grandjacquot

Fraisnes-en-Saint.	307	42	N	42	Vézelise	14	Vandeléville	Vézelise	Vautard	Gratel
Francheville	421	22	T	8	Domèvre	10	Toul	Thiébault	Vigneron	Laviol
Franconville	122	43	L	13	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Fleurence	(*Mortviller*)	Mercier
Fraquelfing	237	70	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Bénad	(*Halligny*)	Finot
Fréménil	278	48	L	18	Blâmont	15	Blâmont	Grandclaude	(*Domjevin*)	Lerat
Frémery	271	41	V	20	Delme	9	Delme	Lavieille	(*Oron*)	Stoffel
Frémonville	616	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Legrand	Gascon	Richard
Fresnes-en-Saulnois	525	30	V	12	Château-S.	7	Château-S.	Fleuret	Lebon	Jacob
Fribourg	464	59	S	20	Réchicourt	14	Maizières	Dieudonné	Parisot	Marchal
Frolois	821	20	N	20	Vézelise	12	Vézelise	Lallemand	Mathieu	Colin
Frouard	984	10	N	10	Nancy (n.)	10	Nancy	Courtois	Duvic	Martin
Froville	252	36	L	22	Bayon	4	Bayon	Genay	Scadot	Denis
Garrebourg	622	95	S	16	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Stiltz	Klock	Muller
Gélacourt	225	53	L	23	Baccarat	4	Baccarat	Lambert	Mengin	*Royer
Gélaucourt	110	30	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Ruotte	(*Battigny*)	*Blaise
Gellenoncourt	93	18	N	18	Saint-Nicolas	10	Saint-Nicolas	Burtin	(*Drouville*)	*Richard-Molard
Gélucourt	664	46	V	17	Dieuze	7	Dieuze	Marchal	Georges	Déchez
Gémonville	508	48	T	35	Colombey	15	Colombey	Roussel	Poirot	Richet
Gerbécourt	267	34	V	10	Château-S.	4	Château-S.	Déhant	(*Vuxy*)	*Georges
Gerbécourt-Hapl.	229	26	N	26	Haroué	5	Haroué	Gaspard	(*Tantonville*)	Guyot
GERBÉVILLER	2120	40	L	13	Gerbéviller	» »	Gerbéviller	Henry	Adam	Morel
Germiny	572	26	T	19	Colombey	10	Colombey	Déthorey	Contaux	Michel
Germonville	260	59	N	39	Haroué	9	Vandeléville	Welche	Bagard	Fèvre
Gézoncourt	244	26	T	22	Domèvre	6	Noviant	Grandpierre	Pinoit	Gérard
Gibaumeix	340	41	T	17	Colombey	15	Colombey	Georgin	Villaume	Durouaux
Giriviller	284	47	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Simon	Royer	Chatelain
Givrycourt	200	65	V	56	Albestroff	5	Albestroff	Nemsgern	(*Munster*)	Baumgarten
Glonville	627	52	L	22	Baccarat	7	Baccarat	Magnier	Maugenot	Jeanpert
Gogney	266	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Petit	Mugnier-Pugin	Cézar
Gondreville	1442	16	T	6	Toul (n.)	6	Toul	Geoffroy	Vuillaume	Denis

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gondrexange	1001	72	S	12	Réchicourt	8	Lorquin	Masson	Calot	Henriot
Gondrexon	102	57	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Cotel	(*Chazelles*)	*Melnotte
Gosselming	599	72	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Seyer	Magée	Coffigny
Goviller	736	50	N	50	Vézelise	7	Vézelise	Paulnier	Béguin	Tocquard
Grémecey	228	23	V	11	Château-S.	9	Château-S.	Dalbin	(*Pettoncourt*)	*Liégaut
Grimonviller	290	44	T	42	Colombey	22	Vandeléville	Cherpitel	Suisse	Oudin
Gripport	438	40	N	40	Haroué	10	Neuviller	Rose	Carrier	Lacaille
Griscourt	181	25	T	23	Domèvre	7	Noviant	Guérard	(*Gezoncourt*)	Clochette
Grosrouvre	191	35	T	18	*Idem*	7	Noviant	Marchal	(*Bernécourt*)	*Wannesson
Guébestroff	72	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Hamant	(*Kerprick-les-D.*)	*Gauthier
Guéblange	501	44	V	15	*Idem*	5	Dieuze	Bauqué	Lély	Aubertin
Guébling	352	52	V	23	*Idem*	7	Dieuze	Cointin	Marchal	Trottmann
Guénestroff	505	47	V	17	*Idem*	2	Dieuze	Bentz	(*Kerp.-les-D.*)	Maugard
Guermange	505	55	S	27	Réchicourt	19	Maizières	Colin	Govillé	Petvrel
Gugney-s.-Vaudém.	196	40	N	40	Vézelise	12	Vandeléville	Raoult	Clément	Berry
Guinzeling	207	59	V	29	Albestroff	9	Albestroff	Mélard	Desalm	Dessey
Guntzviller	428	91	S	12	Phalsbourg	11	Phalsbourg	Hickenbick	Faust	Nusang
Gye	228	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Ledur	(*Moutrot*)	Richet
Hablainville	505	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Bastien	Boudot	Gaudé
Haboudange	518	43	V	16	Château-S.	13	Château-S.	Guingrich	Hovasse	Grégoire
Haigneville	109	32	L	19	Bayon	2	Bayon	Jeanmaire	(*Brémoncourt*)	*Perette
Halloville	178	59	L	29	Blâmont	5	Blâmont	Bridey	(*Ancerviller*)	Dieudonné
Hammeville	192	31	N	31	Vézelise	3	Vézelise	Laurent	Petitpoisson	Cunin
Hamonville	122	38	T	19	Domèvre	10	Noviant	Gardeur	(*Ansauville*)	Jeanpierre
Hampont	473	37	V	8	Château-S.	7	Château-S.	Thiriet	Houpert	*Pardieux
Hangviller	571	99	L	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Rœser	(*Lutzelbourg*)	Will
Hannocourt	57	59	V	18	Delme	7	Delme	Conter	(*Prévocourt*)	*Hanriot
Haraucourt	856	18	N	18	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Burtin	Anselme	Finance
Harraucourt-s.-Seille	383	56	V	7	Château-S.	10	Château-S.	Cézard	Jacquot	Pomme
Harbouey	555	65	L	55	Blâmont	4	Blâmont	Colin	Bouton	*Jacquemin

HAROUÉ	610	30	N	30	Haroué	..	Haroué	Lhuillier	Finck	Vosgien
Harreberg	313	94	S	14	Sarrebourg	14	Sarrebourg	Schwaller	(*Hommert*)	Sr Xavier
Hartzviller	659	85	S	10	*Idem*	10	Sarrebourg	Schmitt	Betting	Firtion
Hattigny	483	67	S	15	Lorquin	5	Lorquin	Saunier	Royer	Pierron
Haudonville	124	40	L	13	Gerbéviller	1	Gerbéviller	Aubry	(*Gerbéviller*)	*François
Haussonville	501	25	L	18	Bayon	7	Bayon	Pierson	Lacasse	Husson
Haut Clocher	437	86	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Loux	Klein	Guth
Haie-des-Allemands	114	66	S	18	Réchicourt	10	Réchicourt	Georges	(*Saint-Georges*)	Ferry
Hazelbourg	520	58	S	16	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Fiack	Hœsch	Baumgarten
Heillecourt	276	5	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	Husson	Charpentier	Bagard
Hellering	378	76	S	10	Fénétrange	7	Sarrebourg	Fichter	Kuhn	*Kuhn
Hellocourt	28	51	V	22	Vic	22	Bourdonnay	Comte Villatte, ✱	(*Maizières*)	N.
Héming	408	67	S	8	Lorquin	5	Sarrebourg	Cherrier	Démonet	Morizot
Hénaménil	532	37	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Busselot	Pierron	Bernard
Henridorff	720	92	S	13	Phalsbourg	7	Phalsb urg	Mathis	Unterreiner	Desprez
Hérange	179	91	S	12	*Idem*	6	Phalsbourg	Matt	Dille	W.gner
Herbéviller	553	51	L	21	Blâmont	9	Blâmont	Toulon	Mangin	Collette
Hériménil	541	34	L	4	Gerbéviller	10	Lunéville	Winger	Mathieu	Huin
Hermelange	227	69	S	7	Lorquin	2	Lorquin	Voinçon	(*Héming*)	*David
Hertzing	217	75	S	11	Réchicourt	10	Lorquin	Raccadot	(*Nilli.g*)	Cherrier
Hesse	654	85	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Gérardin	Lapierre	Jacquot
Hilbesheim	506	86	S	7	Fénétrange	15	Sarrebourg	Règle	Chable	Gassmann
Hoéville	339	26	L	15	Lunév. (n.)	15	Lunéville	Voirin	Miller	Bonnechoux
Hoff	515	87	S	2	Sarrebourg	2	Sarrebourg	Poirot	Benjamin	Daubinet
Hommarting	640	94	S	9	*Idem*	9	Sarrebourg	Mangenot-Touche	Diviné	Wechter
Hommert	612	94	S	14	*Idem*	14	Sarrebourg	Schmitt	Anstett	Gœster
Houdelmont	230	23	N	25	Vézelise	7	Vézelise	Georges	Cabocel	Grandury
Houdemont	278	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Colin	Petitpoisson	*Quqa
Houdreville	745	25	N	24	Vézelise	3	Vézelise	Vincent	Humbert	Poirson
Housselmont	58	59	T	19	Colombey	7	Colombey	Richard	(*Allamps*)	(*Allamps*)

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Housséville	326	58	N	58	Haroué	10	Haroué	Perrin	Toussaint	Lejeune
Hudiviller	521	22	L	8	Lunév. (n.)	8	Lunéville	Babon	Thouvenel	Génin
Hultenhausen	472	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Muller	N.	*Wernert
Hunskirich	441	70	V	41	Albestroff	7	Albestroff	Helleringer	Nisse	Thony
Ibigny	205	68	S	19	Réchicourt	6	Réchicourt	Desfrères	Huber	Marc
Igney	184	65	S	25	*Idem*	5	Réchicourt	Cuny	(*Repaix*)	*Sivadon
Imling	659	82	S	3	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Velker	Mangel	Martin
Insming	808	68	V	38	Albestroff	5	Albestroff	Imhoff	Heymes	Lippert
Inswiller	498	65	V	33	*Idem*	8	Albestroff	Fimeyer	Wassereau	Resche
Jaillon	308	22	T	12	Domèvre	9	Toul	Perrin	Noël	Gillet
Jallaucourt	484	26	V	15	Delme	7	Delme	Mourot	Duvergé	Grosjean
Jarville	740	5	N	5	Nancy (o.)	3	Nancy	De Vaugiraud, ✱	(*Bonsecours*)	Jacques
Jaulny	475	47	T	38	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Curéli	Onion	Château
Jeandelaincourt	596	22	N	22	Nomeny	7	Nomeny	Brice	Saleur	Dubois
Jevoncourt	161	37	N	37	Haroué	7	Haroué	Mathieu	(*Xirocourt*)	Barbier
Jezainville	659	25	N	25	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Parisot	Simonin	Thomas
Jolivet	498	32	L	2	Lunév. (s.-e.)	2	Lunéville	Villemin	Chappé	Guillin
Juvelize	425	40	V	11	Vic.	11	Moyenvic	Cézard	Capitaine	Clabaux
Juville	336	39	V	26	Delme	7	Delme	Grandidier	Cherrier	Jolivad
Juvrecourt	242	33	V	6	Vic	6	Moyenvic	Suisse	Husson	Boncourt
Kerprick-aux-Bois	320	82	S	8	Sarrebourg	8	Sarrebourg	Germain	Marchal	Mansuy
Kerprick-l.-Dieuze	412	45	V	15	Dieuze	3	Dieuze	Conraux	Mathieu	Maugard
La Chapelle	265	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Divoux	Morlot	Roch
Lafrimbolle	749	75	S	28	Lorquin	12	Cirey	Léonard	Hancet	Paris
Lagarde	705	49	V	20	Vic	20	Maizières	Lebœuf	Lorrain	About
Lagney	687	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Boussard	Perrin	Maguyon
Laitre-s.-Amance	359	12	N	12	Nancy (e.)	12	Nancy	Voignier	Bégel	Tolin
Lalœuf	493	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Vigneron	Jacquière	*Florentin *Moine
Lamath	236	55	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Gérard	(*Xermaménil*)	Royer
Landange	346	65	S	15	Lorquin	5	Lorquin	Ména	Mouche	Schvoer

[illegible]court	255	[illegible]	L	15	Bayon	9	Bayon	Noël	([illegible])	[illegible]
Landremont	500	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Favier	(*Ville-au-Val*)	Rigard
La Neuvelotte	240	11	N	11	Nancy (e.)	11	Nancy	Deranton	Lhuillier	*Menet
Laneuveville-a.-B.	532	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Gadel	Bar	Harmand
Laneuveville-der.-F.	378	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Batail	Caré	Laurent
Laneuveville-d.-B.	340	32	N	32	Haroué	9	Neuviller	Ququ.	Saucerotte	Ponce
Laneuveville-d.-N.	821	7	N	7	Saint-Nicolas	6	Nancy	Mailfert	Benoît	Mayeur
Laneuveville-en-S.	391	32	V	14	Delme	5	Delme	Girard	Lambert	Niclausse
Laneuveville-l.-Lor.	166	69	S	11	Lorquin	2	Lorquin	Thomasset	(*Lorquin*)	Henry
Lanfroicourt	290	21	N	21	Nomeny	14	Nancy	Gérardin	Simonin	Grandemange
Langatte	713	85	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Hœsch	Schleininger	Danner
Languimbert	596	59	S	18	Réchicourt	13	Réchicourt	Verdun	About	Cadiot
Laronxe	556	41	L	11	Lunév. (s.-e.)	11	Lunéville	Gerbé	N.	Villaume
Laxou	2110	4	N	4	Nancy (n.)	4	Nancy	Ferry	Claude	Lacour
Lay-St-Christophe	985	8	N	8	Nancy (e.)	8	Nancy	Gillant	Bernel	Janin
Lay-St-Remy	375	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	De Lasalle	Pinoit	Claudon
Lebeuville	350	38	N	38	Haroué	8	Neuviller	Gletz	Calot	Bergé
Leintrey	597	54	T	25	Blâmont	10	Blâmont	Masson	Robinet	Finance
Lemainville	389	24	N	24	Haroué	6	Haroué	Renard	Coqueron	Laroche
Lemoncourt	203	29	V	17	Delme	4	Delme	Marsal	Bérot	Parmentier
Léning	468	62	V	55	Albestroff	5	Altroff	Hazotte	Stenger	Becker
Lenoncourt	486	11	N	11	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeanmaire	Gérard	Ducloux
Lesménils	506	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Boqué	Antoine	Mathieu
Lesse	394	47	V	27	Delme	15	Delme	Pierson	Leroy	Antoine
Létricourt	416	23	N	23	Nomeny	6	Nomeny	De Mahuet, ✱	Robin	Noirel
Ley	326	41	V	12	Vic	12	Moyenvic	Louis	(*Lezey*)	Godard
Leyr	818	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Racadot	Marchal	Noel
Lezey	291	39	V	9	Vic	9	Moyenvic	Gadel	Noirclaude	Maugard
Lhor	310	61	V	31	Albestroff	31	Albestroff	Schmitt	Renaudin	Pfend
Lidrequin	74	45	V	18	Château-S.	15	Château-S.	Lefebvre	(*Conthil*)	(*Conthil*)

12

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lidrezing	258	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Pinet	Bourdon	Francomme
Limey	506	56	T	28	Thiaucourt	9	Noviant	Thiéry	Henry	Raison
Lindre-Basse	410	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Vergeront	Humbert	Marchal
Lindre-Haute	131	48	V	18	*Idem*	3	Dieuze	Lallemand	(*Lindre-Basse*)	Bernier
Liocourt	301	34	V	24	Delme	5	Delme	Vuillaume	Lefebvre	Boulanger
Lironville	316	35	T	25	Thiaucourt	12	Noviant	Marchal	Jacquemin	Idoux
Liverdun	1069	16	T	20	Domèvre	15	Nancy	Pierson	Collin	Clochette
Lixheim	840	89	S	10	Phalsbourg	9	Sarrebourg	Limon	Jacques	*Fourlemann. *Bau-
Lixières	318	22	N	22	Nomeny	6	Nomeny	Franiatte	(*Serrières*)	Bouvelot [mann].
Loisy	307	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Maujean	Crousse	Morel [*Hermann]
Lorrey	280	29	L	22	Bayon	3	Bayon	Lemblin	Baillot	Crémel
Loromontzey	350	39	L	26	*Idem*	7	Bayon	Malhorty	Pultier	Didry
Lorquin	1120	68	S	10	Lorquin	» »	Lorquin	Schott	Pierson	Henry. Parmentier
Lostroff	247	57	V	27	Albestroff	11	Dieuze	Orgel	Guénaire	*Ory
Loudrefing	698	61	V	28	*Idem*	12	Dieuze	Tissier	Berman	Wassereau
Lubécourt	187	33	V	9	Château-S.	3	Château-S.	Hazotte	(*Amelécourt*)	*Lahaxe
Lucey	817	31	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Saunier	Barroyer	Duponcel
Lucy	323	41	V	22	Delme	9	Delme	Xardel	Verdun	Maujean
Ludres	510	9	N	9	Nancy (o.)	9	Flavigny	Nicolas	Aubert	Lesperlette
Lunéville	15301	30	L	» »	Lunéville	» »	Lunéville	Parmentier	Duplessy. Trouillet	Carême. Franç. Va-
Lupcourt	274	12	N	12	St-Nicolas	6	St-Nicolas	Vincent	Grevier	Simon [lentin]
Lutzelbourg	429	97	S	18	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Hœffel	Dannemarck	Eschenbrenner
Magnières	748	50	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Henry	François	Marchal
Maidières	334	32	F	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Messain	Lenternier	Perrin
Mailly	502	32	N	32	Nomeny	4	Nomeny	De Morville	Franiatte	Lavallée
Maixe	496	25	L	7	Lunév. (n.)	7	Lunéville	Liégey	Gazin	Tavard
Maizières-les-Vic	1269	51	V	22	Vic	22	Maizières	Clément	Galand	Breton
Maizières-les-Toul	584	18	T	18	Toul (s.)	18	Pont-St-V.	Debrod	Chéry	Hénard
Malaucourt	414	25	V	17	Delme	8	Delme	Grosjean	Marsal	Masson
Malleloy	555	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Godfroid	Laumont	Mariet

Malzéville	1775	2	N	2	Nancy (e.)	2	Nancy	Mathieu	Charpentier	Masson
Mamey	374	30	T	26	Domèvre	8	Noviant	Deyotte	Berapaux	Anenot
Mandres-aux-4-T.	442	40	T	24	*Idem*	12	Noviant	Charlemagne	Bovée	Thouvenin
Mangonville	308	35	N	35	Haroué	10	Neuviller	Petitdidier	(*Roville*)	Bernard
Manhoué	356	22	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Badelot	Martin	Merle
Manoncourt-en-Ver.	282	15	N	15	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeansing	Masson	Vuillaume
Manoncourt-en-Voi.	272	32	T	14	Domèvre	4	Noviant	Loppinet	(*Avrainville*)	Godfroy
Manoncourt-s.-S.	288	25	N	25	Nomeny	3	Nomeny	Colson	(*Clémery*)	Jacquemin
Manonville	297	30	T	20	Domevre	2	Noviant	Jollain	Igier	Rouyer
Manonviller	366	43	L	13	Lun. (s.-e.)	13	Lunéville	François	Friant	Poirine
Marainviller	704	39	L	9	*Idem*	9	Lunéville	Legrand	Bresse	Leclerc
Marbache	689	15	N	15	Nancy (n.)	15	Nancy	Godefroy	Michel	Hémonet
Marimont	156	55	V	26	Albestroff	9	Dieuze	Launoy	Carmentrez	*Lambert
Maron	648	15	N	15	Nancy (n.)	15	Pont-St-V.	Urion	Roget	Gany
Marsal	1225	36	V	7	Vic	7	Moyenvic	Rifau	Baudoin	Christophe
Marthemont	78	22	N	22	Vézelise	12	Vézelise	Messin	(*Thélod*)	Poirson
Marthille	600	44	V	20	Delme	16	Delme	Brandebourg	Boquel	Marchand
Martincourt	291	29	T	24	Domèvre	6	Noviant	Petit	Gérard	Minot
Mattexey	190	46	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Raidot	(*Seranville*)	Perrin
Maxéville	512	2	N	2	Nancy (n.)	2	Nancy	Bentz	Barbier	Larivière
Mazerulles	356	18	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Simonin	Bertrand	Grosset
Méhoncourt	341	31	L	16	Bayon	6	Bayon	Renault	Humbert	Guillaume
Ménil-la-Tour	282	35	T	11	Toul (n.)	11	Toul	Salzard	Martin	Souron
Ménil-Mitry (le)	68	36	N	36	Haroué	7	Neuviller	Royer	(*Lebeuville*)	(*Lebeuville*)
Ménillot	284	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	François	(*Choloy*)	*Hénard
Méréville	282	14	N	14	Nancy (o.)	14	Flavigny	Marchand	Bridey	Bérot
Merviller	704	59	L	29	Baccarat	7	Baccarat	Bayard	Bonnabé	Vouaux
Messein	225	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Détreval	(*Ludres*)	Denis
Métairies-St-Quir.	356	74	S	14	Lorquin	6	Lorquin	Kepplinger	(*St-Quirin*)	Cuny
Metting	425	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Bender	Ingold	*Metzger *Muller

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mignéville	308	35	L	25	Baccarat	12	Blâmont	Masson	Pierre	Marchand
Millery	463	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Beuvelot	Crousse	Jacquot
Minorville	389	31	T	18	Domèvre	5	Noviant	Blaise	Contal	Maujean
Mittelbronn	733	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Chable	Jacob	Mutz
Mittersheim	910	67	S	23	Fénétrange	8	Fénétrange	Grosse	Becker	Eschenbrenner, Klein
Moivrons	490	20	N	20	Nomeny	9	Nancy	Rousselot	Beurtin	Kihl
Molring	81	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Vébert	(*Guinzeling*)	*George
Moncel-les-Vic	628	19	V	10	Château-S.	11	Château-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-l.-Lunéville	341	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	*Dardaine
Moncourt	268	42	V	15	Vic	13	Maizières	Poirel	Venner	Pidolot
Mont	359	29	L	7	Gerbéviller	10	Lunéville	Genay	Bailly	Digout
Montauville	594	34	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Laviole	Krempf	Charlemagne
Montdidier	183	61	V	30	Albestroff	5	Albestroff	Barbier	N. *Chap. vic.*	*Grandsire
Montenoy	265	15	N	15	Nomeny	14	Nancy	Servais	Duponcel	Collin
Montigny	295	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Thiéry	(*Mignéville*)	Ganot
Mont-l'Etroit	240	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Rayer	Potter
Mont-le-Vignoble	431	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Simonin	Rolle	Mayeur
Montreux	193	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Gondrexon	(*Nonhigny*)	*Thirion
Morey	223	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Dalençon	Mathieu
Moriviller	333	57	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Marin
Morville-les-Vic	304	34	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Riboulot	Harrouard	Collin
Morville-sur-Nied	476	42	V	25	Delme	10	Delme	Houzelle	Perrin	Murange
Morville-sur-Seille	352	32	N	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
Mouacourt	271	43	L	18	Lun. (s.-e.)	18	Lunéville	Michaut	(*Parroy*)	Thomas
Moussey	505	62	S	25	Réchicourt	5	Réchicourt	Camon	Cholin	About
Mousson	190	32	N	32	Pont-à-M,	2	Pont-à-M.	Lucot	(*Pont-à-M.*)	*Louis
Montrot	205	55	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Henry	Chapelier	*Aubry
Moyen	1155	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Guillaume	Poirel	Kin
Moyenvic	1040	52	V	5	Vic	5	Moyenvic	Salmon	Barthélemy	Valmot
Mulcey	388	59	V	10	Dieuze	5	Dieuze	Clément	Antoine	Pierre

Munster	584	64	V	55	Albestroff	5	Albestroff	Kœnig	Kœnig	Vagner
NANCY	48199	..	N	..	Nancy	..	Nancy	Le bon Buquet, #	(V. page 172)	(V. page 196)
Nébing	567	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Maurice	Perrin	Vagner
Neufmaisons	675	62	L	32	Baccarat	10	Baccarat	Humbert	Parisot	Louis
Neufmoulins	53	69	S	11	Lorquin	3	Lorquin	Richard	(Landange)	(Landange)
Neufvillage	205	61	V	32	Albestroff	6	Altroff	Chateaux	(Kahl)	Beugnet
Neuves-Maisons	801	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Petitjean	Muths	Bacourt, Collin
Neuviller-l.-B.	276	61	L	31	Baccarat	15	Badonviller	Didierjean	Mouscet	Guise
Neuviller-s.-Mos.	559	29	N	29	Haroué	11	Neuviller.	Berment	Frocot	Vigneron
Niderhoff	588	71	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Haumant	Jacques	Humbert
Niderstinzel	802	78	S	19	Fénétrange	3	Fénétrange	Zengerlé	Vitters	Rœser
Niderviller	668	90	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Deblaye	Thiébaut	Duchêne
Nitting	421	71	S	8	Lorquin	4	Lorquin	Rittner	Aubry	Parmentier
NOMENY	1291	28	N	28	Nomeny	..	Nomeny	Dalbin	De Pardieu	Jancenelle
Nonhigny	310	60	L	30	Blâmont	7	Blâmont	Marchal	Galland	Collin
Norroy	688	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Remy	Jalle	Jacquelet
Noviant-aux-Prés	430	35	T	22	Domèvre	5	Noviant	Robert	Gimé	Thouvenin
Oberstinzel	252	75	S	7	Fénétrange	8	Sarrebourg	Nouffert	Bader	Becker
Obreck	158	38	V	10	Château-S.	8	Château-S.	Beaudoin	(Hampont)	*Jeanpierre
Ochey	490	26	T	14	Toul (s.)	14	Colombey	Crouzier	Dessez	Poirson
Ogéviller	555	49	L	19	Blâmont	11	Blâmont	Roussel	Crouvezier	Jolé
Ognéville	271	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Vigneron	Gondrexon	Menoux
Omelmont	196	26	N	26	*Idem*	2	Vézelise	Florentin	Câlot	Gérardin
Ommeray	442	44	V	15	Vic	5	Maizières	Mangenot	Picard	Godard
Oriocourt	137	30	V	16	Delme	4	Delme	Fasné	(Laneuveville)	*Guerpont
Ormes-et-Ville	415	25	N	25	Haroué	5	Haroué	Drappier	Colle	Dehan
Oron	478	41	V	10	Delme	9	Delme	Barbier	Henry	Maillard
Pagney-der.-Barine	504	28	T	4	Toul (n.)	4	Toul	Raison	Didermann	Plumet
Pagny-sur-Moselle	1014	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Thiebaut	Martin	Bourbon
Pannes	598	47	T	31	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Lombard	Gimé	Fronde

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Parey-St-Césaire	418	24	N	24	Vézelise	7	Vézelise	Royer	Clandel	Bernard
Parroy	705	45	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Lunéville	Manneville	Pillot	Demange
Parux	417	70	S	32	Lorquin	22	Cirey	Georges	Colin	Pierron
Petitmont	892	71	S	27	*Idem*	17	Cirey	Thomassin	Barbier	Sielte
Pettoncourt	272	22	V	12	Château-S.	10	Château-S.	Fagant	Lacaille	Jullier
Pettonville	205	55	L	25	Baccarat	11	Baccarat	Vouaux	(*Hablainville*)	Robinet
Pévange	97	46	V	17	Château-S.	16	Château-S.	Morifin	(*Achain*)	*Pierre
Pexonne	693	71	L	33	Baccarat	13	Badonviller	Maley	Gérard	Florentin
Phalsbourg	4125	95	S	16	Phalsbourg	» »	Phalsbourg	Germain	Heim	Vautrin. *Vinkler
Phlin	195	33	N	33	Nomeny	6	Nomeny	Dé Domgermain	(*Thézey*)	Perrin
Pierre	480	26	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Davrainville	Français	Bernard
Pierre-Percée	448	69	L	39	Baccarat	17	Allarmont	Caro	Henry	Mouzin
Pierreville	145	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Vilmin	(*Autrey*)	*Martel
Pixerécourt	85	6	N	6	Nancy (e.)	6	Nancy	Viriot	(*Lay-St-Christ.*)	Beauzemont
Plaine-de-Valsch	410	91	S	9	Sarrebourg	9	Sarrebourg	Baltz	Mutz	Schlosser
Pompey	554	11	N	11	Nancy (n.)	11	Nancy	Maguin	Dagatte	Jacquot
Pont-à-Mousson	7709	30	N	30	Pont-à-M.	» »	Pont-à-M.	Le bon Viard, ✱	Duval. Bastien	Claudon. Bonbel
Pont-St-Vincent	822	14	N	14	Nancy (o.)	14	Pont-St-V.	Gérardin	Boulanger	Mairet
Port-sur-Seille	431	31	N	31	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Marcus	Fèvre	Lahaye
Postroff	461	80	S	17	Fénétrange	5	Fénétrange	Bur	Marchal	*Beauvais. *Will
Praye	487	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Harmand	Noel	Tronquart
Preny	389	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Moncé	Petitmangin	Robert
Prévocourt	308	38	V	23	Delme	6	Delme	Petit	Brogard	Didillon
Pulligny	769	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Bassinot	Clément	Crépey
Pulney	214	47	T	39	Colombey	21	Vandeléville	Thomassin	Florentin	*Pernot
Pulnoy	118	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Beau	(*Seichamps*)	*Morel
Putigny	257	36	V	11	Château-S.	6	Château-S.	Mélard	Henriot	Ory
Puzieux	368	34	V	21	Delme	2	Delme	Choné	Thiéry	Huaux
Quevilloncourt	95	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Richard	(*Forcelles-St-G.*)	*Aubry
Raon-les-Leau	358	87	S	36	Lorquin	26	Raon-l'Etape	Simon	N.	Betson

Raucourt	521	55	N	55	Nomeny	6	Nomeny	Mansel	Génois	Lemax
Raville	182	53	L	7	Lunév. (n.)	7	Neuviller	Marchal	(Einville)	Pillot
Réchicourt-la-Pet.	186	59	V	10	Vic	10	Moyenvic	Victorien	(Bezange-la-P.)	*Gazin
Réchicourt-le-C.	944	68	S	20	Réchicourt	» »	Réchicourt	Germain	Dauphin	Georges
Reclonville	221	50	L	20	Blâmont	11	Blâmont	Dieudonné	(Ogéviller)	Vérelle
Reding	848	90	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Lévêque	Christman	Kolopp
Régnéville	314	38	T	33	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Guérard	Laurent	Cayet
Rehainviller	492	33	L	3	Gerbéviller	10	Lunéville	Perrin	Piot	Ferry
Reherrey	301	55	L	25	Baccarat	9	Baccarat	Tisserand	Voisin	*Bastien
Reillon	169	53	L	23	Blâmont	9	Blâmont	Maire	(Blémerey)	Bonhomme
Rembercourt	374	50	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Robert	(Jaulny)	Maussée
Remenauville	207	38	N	32	*Idem*	8	Thiaucourt	Lallement	Perrin	Deschiens
Reménoville	306	45	L	18	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Albert	Juville	Rolle
Réméréville	534	20	N	20	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Geoffroy	Miller	Corigeux
Remonçourt	185	55	L	25	Blâmont	12	Blâmont	Barthélemy	(Xousse)	*Pierron
Rening	243	68	V	39	Albestroff	3	Albestroff	Rapp	Haman	*Biache
Repaix	219	63	L	33	Blâmont	3	Blâmont	Bastien	François	Parmentier
Rhodes	290	63	S	16	Sarrebourg	16	Sarrebourg	C. de Videlange	Louis	Venel
Richardménil	314	12	N	12	Saint-Nicolas	13	Flavigny	Choné	(Flavigny)	Roch
Riche	290	44	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Poinsignon	(Haboudange)	Gérardin
Richeval	282	67	S	19	Réchicourt	7	Réchicourt	Jacquot	(St-Georges)	Egly
Rodalbe	389	54	V	24	Albestroff	14	Altroff	Haman	Iunker	Francomme
Rogéville	245	24	T	20	Domèvre	4	Noviant	Noel	(Villers-en-H.)	Laurent
Romain	77	29	L	16	Bayon	6	Bayon	Pernin	(Mékoncourt)	(Mékoncourt)
Romécourt	30	55	S	20	Réchicourt	7	Bourdonnay	De Martinprey	(Azoudange)	N.
Romelfing	585	78	S	13	Fénétrange	3	Fénétrange	Van-Deik	Hector	Stein
Rorbach	182	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Leblanc	(Zommange)	St Demensy
Rosières-aux-Sal.	2136	21	N	21	Saint-Nicolas	8	Rosières	Bocheron	Rochefort	Thiriet
Rosières-en-Haie	307	21	T	17	Domèvre	7	Noviant	Husson	Harrouard	Pierson
Rouves	214	30	N	30	Nomeny	2	Nomeny	François	(Nomeny)	Renard

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Roville	315	32	N	32	Haroué	14	Neuviller	Louis	Grillot	Cardot
Royaumeix	408	36	T	12	Domèvre	9	Toul	Tivital	Doyotte	Benoît
Rozélieures	583	43	S	21	Bayon	11	Gerbéviller	Didon	Vincent	Bastien
Saffais	182	20	L	20	Saint-Nicolas	9	Rosières	Bailly	(*Ferrières*)	Madiesse
Saint-Baussant	269	44	T	27	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Bouton	Mellé	Lombard
Saint-Boingt	289	44	L	25	Bayon	12	Bayon	Gillot	Bainville	Denis
Saint-Clément	837	42	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Rovel	Bailly	Régnier
Saint-Epvre	194	46	V	29	Delme	14	Delme	Lagrange	Brice	*Bigeard
Saint-Firmin	463	36	N	36	Haroué	8	Haroué	Haye	Thiriet	Chaudeux
Saint-Georges	413	70	S	15	Réchicourt	7	Lorquin	Batelot	Poirat	Payeur
Saint-Germain	415	39	L	28	Bayon	7	Bayon	Bétis	Guyot	Denys
St-Jean-Kourtzer.	121	90	S	11	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Tromp	Hœffel	Wagner
St-Jean-de-Bassel	371	73	S	10	Fénétrange	5	Fénétrange	Hœsch	Larvette	Brutto
Saint-Louis	801	92	S	15	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Hegelbacker	Kœnig	Mayer
Saint-Mard	106	27	L	20	Bayon	5	Bayon	Cardot	(*Lorey*)	Pierron
Saint-Martin	264	52	L	22	Blâmont	10	Blâmont	Putegnat	Aubert	Plaisance
Saint-Maurice	206	59	L	29	Baccarat	15	Badonviller	Marsal	(*Sainte-Pôle*)	Barbier
Saint-Max	392	3	N	3	Nancy (e.)	3	Nancy	Gaucelle	Royer	Deschiens
Saint-Médard	376	38	V	9	Dieuze	6	Dieuze	De Bourcier	Désalme	Chaudeur
SAINT-NICOLAS	3591	13	N	13	Saint-Nicolas	» »	Saint-Nicolas	Marchal	De Girmont	Mienville
Saint-Quirin	1510	77	S	17	Lorquin	10	Lorquin	Auting	Jacquin	Auting père et fils
Saint-Remimont	457	27	N	27	Haroué	10	Neuviller	Perrin	Michel	Ruche
St-Remy-aux-Bois	426	44	L	27	Bayon	12	Bayon	Villaume	Petitmangin	Bannerant
Saint-Sauveur	210	74	S	30	Lorquin	20	Cirey	Thirion	(*Petit-Mont*)	Mansuy
Sainte-Geneviève	547	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Renaud	Beugnet	Humbert
Sainte-Pôle	397	58	L	28	Baccarat	12	Badonviller	Breton	Colon	Guise
Saizerais	816	17	T	21	Domèvre	11	Nancy	Thomas	Boiteux	Aubry. Catrain.
Salival	66	33	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Pargon	(*Morville-l.-V.*)	(*Morville-l.-V.*)
Salonnes	397	27	V	4	*Idem*	5	Château-S.	Thouvenel, *	Simonin	Jobert
Sanzey	275	56	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Lemoy	Grandjacquot	*Grandjacquot

[illegible]	650	82	S	8	Fénétrange	12	Sarrebourg	Stock	Aubry	Saint-Eve
SARREBOURG	2929	85	S	» »	Sarrebourg	» »	Sarrebourg	Burckhardt	Griser	[illegible] *Fuss *Lehmann
Saulxerotte	206	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Bonet	N.	*[illegible]
Saulxures-l.-Nancy	421	6	N	6	Nancy (e)	6	Nancy	Renauld	Vulmont	Rigard
Saulxures-l.-Vannes	796	39	T	21	Colombey	8	Colombey	Raison	Bigeard	Jérôme
Saxon-Sion	258	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Jannot	PP. Oblats	Colin
Schalbach	840	102	S	16	Fénétrange	15	Phalsbourg	Molin	Balèvre	Hechel. Faust
Schneckenbuch	261	87	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Seidel	(*Bühl*)	Manquin
Seichamps	370	7	N	7	Nancy (e)	7	Nancy	Perrin	Rougieux	Perrin
Seicheprey	297	42	T	26	Thiaucourt	13	Noviant	Blaise	Vermion	André
Selaincourt	547	33	T	27	Colombey	7	Colombey	Simonet	Lacaille	Henry
Seranville	238	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Raidot	Travailleur	Plaisance
Serres	551	29	L	12	Lunév. (n)	12	Lunéville	Pierson	Royer	Mailland
Serrières	159	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Ferry	Phulpin	Godoré
Sexey-aux-Forges	428	16	T	17	Toul (s.)	17	Pont-St-V.	Duprey	Thiéry	Pierron
Sexey-les-Bois	456	14	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Davrainville	Mathieu	Corriger
Sionviller	112	37	L	7	Lun. (s.-e.)	7	Lunéville	Ory	(*Crion*)	*Soudant
Sivry	301	20	N	20	Nomeny	8	Nomeny	Picard	(*Bratte*)	*Clément
Sommerviller	586	20	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	Noël	Rochefort	Munier
Sornéville	512	19	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Deloche	Humbert	Marchand
Sotzeling	160	44	V	14	*Idem*	14	Château-S.	Romain	(*Château-Voué*)	Pierson
Tanconville	311	67	S	20	Lorquin	10	Cirey	Marchal	Picard	Viry
Tantonville	533	28	N	28	Haroué	4	Haroué	Vigneron	Simonin	Cottel
Tarquimpol	151	50	V	21	Dieuze	7	Dieuze	Chauffeurt	Monin	*About
Thélod	450	24	N	24	Vézelise	11	Vézelise	Berbain	Clément	Noël
They	66	39	N	39	*Idem*	11	Vézelise	Liégerot	(*Gugney*)	(*Gugney*)
Thézey-St-Martin	454	32	N	32	Nomeny	6	Nomeny	François	Chambille	Mangeot
THIAUCOURT	1642	44	T	33	Thiaucourt	» »	Thiaucourt	Rollet	Humbert	Duchâteau. Morize
Thiaville	570	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Bourguignon	(*Lachapelle*)	Ferry
Thiébauménil	441	41	L	11	Lun. (s.-e.).	11	Lunéville	Gérardot	Pierson	Vanier

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Housséville	526	58	N	52	Haroué	10	Haroué	Perrin	Toussaint	Lejeune
Hudiviller	521	22	L	8	Lunév. (n.)	8	Lunéville	Babon	Thouvenel	Génin
Hultenhausen	472	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Muller	N.	*Wernert
Hunskirich	441	70	V	41	Albestroff	7	Albestroff	Helleringer	Nisse	Thouy
Ibigny	205	68	S	19	Réchicourt	6	Réchicourt	Desfrères	Huber	Marc
Igney	184	65	S	25	*Idem*	5	Réchicourt	Cuny	(*Repaix*)	*Sivadon
Imling	659	82	S	3	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Velker	Mangel	Martin
Insming	808	68	V	38	Albestroff	5	Albestroff	Imhoff	Heymes	Lippert
Inswiller	408	65	V	33	*Idem*	8	Albestroff	Fimeyer	Wassereau	Resche
Jaillon	308	22	T	12	Domèvre	9	Toul	Perrin	Noël	Gillet
Jallaucourt	484	26	V	15	Delme	7	Delme	Mourot	Duvergé	Grosjean
Jarville	710	5	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	De Vaugiraud, ✱	(*Bonsecours*)	Jacques
Jaulny	475	47	T	38	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Curéli	Onion	Château
Jeandelaincourt	596	22	N	22	Nomeny	7	Nomeny	Brice	Saleur	Dubois
Jevoncourt	161	37	N	37	Haroué	7	Haroué	Mathieu	(*Xirocourt*)	Barbier
Jezainville	639	25	N	25	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Parisot	Simonin	Thomas
Jolivet	498	32	L	2	Lunév. (s.-e.)	2	Lunéville	Villemin	Chappé	Guillin
Juvelize	425	40	V	11	Vic.	11	Moyenvic	Cézard	Capitaine	Clabaux
Juville	336	30	V	26	Delme	7	Delme	Grandidier	Cherrier	Jolivad
Juvrecourt	242	33	V	6	Vic	6	Moyenvic	Suisse	Husson	Boncourt
Kerprick-aux-Bois	320	82	S	8	Sarrebourg	8	Sarrebourg	Germain	Marchal	Mansuy
Kerprick-l.-Dieuze	412	45	V	15	Dieuze	5	Dieuze	Conraux	Mathieu	Maugard
La Chapelle	265	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Divoux	Morlot	Roch
Lafrimbolle	749	75	S	28	Lorquin	12	Cirey	Léonard	Hancet	Paris
Lagarde	705	49	V	20	Vic	20	Maizières	Lebœuf	Lorrain	About
Lagney	687	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Boussard	Perrin	Maguyon
Laître-s.-Amance	339	12	N	12	Nancy (e.)	12	Nancy	Voignier	Bégel	Tolin
Lalœuf	495	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Vigneron	Jacquière	*Florentin *Moine
Lamath	236	35	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Gérard	(*Xermaménil*)	Royer
Lan[illegible]	749	[illegible]	S	47	Lorquin	5	Lorquin	Mé[illegible]	Mouche[illegible]	Schwoer[illegible]

[illegible]court	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Noël	(Hilbidium)	[illegible]
Landremont	500	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Favier	(*Ville-au-Val*)	Rigard
La Neuvelotte	240	11	N	11	Nancy (e.)	11	Nancy	Deranton	Lhuillier	*Menet
Laneuveville-a.-B.	532	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Lunéville	Gadel	Bar	Harmand
Laneuveville-der.-F.	378	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Batail	Caré	Laurent
Laneuveville-d.-B.	340	32	N	32	Haroué	9	Neuviller	Ququ.	Saucerotte	Ponce
Laneuveville-d.-N.	821	7	N	7	Saint-Nicolas	6	Nancy	Mailfert	Benoît	Mayeur
Laneuveville-en-S.	391	32	V	14	Delme	5	Delme	Girard	Lambert	Niclausse
Laneuveville-l.-Lor.	166	69	S	11	Lorquin	2	Lorquin	Thomasset	(*Lorquin*)	Henry
Lanfroicourt	290	21	N	21	Nomeny	14	Nancy	Gérardin	Simonin	Grandemange
Langatte	713	85	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Hœsch	Schleininger	Danner
Languimbert	596	59	S	18	Réchicourt	13	Réchicourt	Verdun	About	Cadiot
Laronxe	556	41	L	11	Lunév. (s.-e.)	11	Lunéville	Gerbé	N.	Villaume
Laxou	2110	4	N	4	Nancy (n.)	4	Nancy	Ferry	Claude	Lacour
Lay-St-Christophe	985	8	N	8	Nancy (e.)	8	Nancy	Gillant	Bernel	Janin
Lay-St-Remy	375	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	De Lasalle	Pinoit	Claudon
Lebeuville	350	38	N	38	Haroué	8	Neuviller	Gletz	Calot	Bergé
Leintrey	597	54	T	25	Blâmont	10	Blâmont	Masson	Robinet	Finance
Lemainville	389	24	N	24	Haroué	6	Haroué	Renard	Coqueron	Laroche
Lemoncourt	203	29	V	17	Delme	4	Delme	Marsal	Bérot	Parmentier
Léning	468	62	V	53	Albestroff	5	Altroff	Hazotte	Stenger	Becker
Lenoncourt	486	11	N	11	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeanmaire	Gérard	Ducloux
Lesménils	506	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Boqué	Antoine	Mathieu
Lesse	394	47	V	27	Delme	15	Delme	Pierson	Leroy	Antoine
Létricourt	416	23	N	23	Nomeny	6	Nomeny	De Mahuet, ✱	Robin	Noirel
Ley	326	41	V	12	Vic	12	Moyenvic	Louis	(*Lezey*)	Godard
12 Leyr	818	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	Racadot	Marchal	Noel
Lezey	291	39	V	9	Vic	9	Moyenvic	Gadel	Noirclaude	Maugard
Lhor	310	61	V	31	Albestroff	31	Albestroff	Schmitt	Renaudin	Pfend
Lidrequin	74	45	V	18	Château-S.	15	Château-S.	Lefebvre	(*Conthil*)	(*Conthil*)

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lidrezing	258	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Pinet	Bourdon	Francomme
Limey	506	56	T	28	Thiaucourt	9	Noviant	Thiéry	Henry	Raison
Lindre-Basse	410	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Vergeront	Humbert	Marchal
Lindre-Haute	131	48	V	18	*Idem*	3	Dieuze	Lallemand	(*Lindre-Basse*)	Bernier
Liocourt	301	34	V	24	Delme	5	Delme	Vuillaume	Lefebvre	Boulanger
Lironville	316	35	T	25	Thiaucourt	12	Noviant	Marchal	Jacquemin	Idoux
Liverdun	1069	16	T	20	Domèvre	13	Nancy	Pierson	Collin	Clochette
Lixheim	840	89	S	10	Phalsbourg	9	Sarrebourg	Limon	Jacques	*Fourlemann. *Bau-
Lixières	318	22	N	22	Nomeny	6	Nomeny	Fraulatte	(*Serrières*)	Bouvelot [mann].
Loisy	307	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Maujean	Crousse	Morel [*Hermann]
Lorrey	280	29	L	22	Bayon	3	Bayon	Lemblin	Baillot	Crémel
Loromontzey	350	39	L	26	*Idem*	7	Bayon	Malhorty	Pultier	Didry
Lorquin	1120	68	S	10	Lorquin	» »	Lorquin	Schott	Pierson	Henry. Parmentier
Lostroff	247	57	V	27	Albestroff	11	Dieuze	Orgel	Guénaire	*Ory
Loudrefing	698	61	V	28	*Idem*	12	Dieuze	Tissier	Berman	Wassereau
Lubécourt	187	33	V	9	Château-S.	5	Château-S.	Hazotte	(*Amelécourt*)	*Lahaxe
Lucey	817	31	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Saunier	Barroyer	Duponcel
Lucy	523	41	V	22	Delme	9	Delme	Xardel	Verdun	Maujean
Ludres	510	9	N	9	Nancy (o.)	9	Flavigny	Nicolas	Aubert	Lesperlette
Lunéville	15501	30	L	» »	Lunéville	» »	Lunéville	Parmentier	Duplessy. Trouillet	Carême. Franc. Va-
Lupcourt	274	12	N	12	St-Nicolas	6	St-Nicolas	Vincent	Grevier	Simon [lentin]
Lutzelbourg	429	97	S	18	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Hœffel	Dannemarck	Eschenbrenner
Magnières	748	50	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Henry	François	Marchal
Maidières	334	32	F	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Messain	Lenternier	Perrin
Mailly	502	32	N	32	Nomeny	4	Nomeny	De Morville	Franiatte	Lavallée
Maixe	496	25	L	7	Lunév. (n.)	7	Lunéville	Liégey	Gazin	Tavard
Maizières-les-Vic	1269	51	V	22	Vic	22	Maizières	Clément	Galand	Breton
Maizières-les-Toul	554	18	T	18	Toul (s.)	18	Pont-St-V.	Debrod	Chéry	Hénard
Malaucourt	414	25	V	17	Delme	8	Delme	Grosjean	Marsal	Masson
Malléloy	[illegible]	14	N	14	Nomeny	14	Nancy	[illegible]froid	[illegible]	[illegible]

Malzéville	1775	2	N	2	Nancy (c.)	2	Nancy	Mathieu	Charpentier	Masson
Mamey	374	30	T	26	Domevre	8	Noviant	Doyotte	Bersaux	Attenot
Mandres-aux-4-T.	442	40	T	24	*Idem*	12	Noviant	Charlemagne	Bovée	Thouvenin
Mangonville	308	35	N	35	Haroué	10	Neuviller	Petitdidier	(*Roville*)	Bernard
Manhoué	356	22	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Badelot	Martin	Merle
Manoncourt-en-Ver.	252	15	N	15	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeansing	Masson	Vuillaume
Manoncourt-en-Voi.	272	32	T	14	Domèvre	4	Noviant	Loppinet	(*Avrainville*)	Godfroy
Manoncourt-s.-S.	288	25	N	25	Nomeny	3	Nomeny	Colson	(*Clémery*)	Jacquemin
Manonville	297	30	T	20	Domevre	2	Noviant	Jollain	Igier	Rouyer
Manonviller	366	43	L	13	Lun. (s.-e.)	13	Lunéville	François	Friant	Poirine
Marainviller	704	39	L	9	*Idem*	9	Lunéville	Legrand	Bresse	Leclerc
Marbache	689	15	N	15	Nancy (n.)	15	Nancy	Godefroy	Michel	Hémonet
Marimont	156	55	V	26	Albestroff	9	Dieuze	Launoy	Carmentrez	*Lambert
Maron	648	15	N	15	Nancy (n.)	15	Pont-St-V.	Urion	Roget	Gany
Marsal	1225	36	V	7	Vic	7	Moyenvic	Rifau	Baudoin	Christophe
Marthemont	78	22	N	22	Vézelise	12	Vézelise	Messin	(*Thélod*)	Poirson
Marthille	600	44	V	20	Delme	16	Delme	Brandebourg	Boquel	Marchand
Martincourt	291	29	T	24	Domèvre	6	Noviant	Petit	Gérard	Minot
Mattexey	190	46	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Raidot	(*Seranville*)	Perrin
Maxéville	512	2	N	2	Nancy (n.)	2	Nancy	Bentz	Barbier	Larivière
Mazerulles	356	18	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Simonin	Bertrand	Grosset
Méhoncourt	341	31	L	16	Bayon	6	Bayon	Renault	Humbert	Guillaume
Ménil-la-Tour	282	35	T	11	Toul (n.)	11	Toul	Salzard	Martin	Souron
Ménil-Mitry (le)	68	36	N	36	Haroué	7	Neuviller	Royer	(*Lebeuville*)	(*Lebeuville*)
Ménillot	284	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	François	(*Choloy*)	*Hénard
Méréville	282	14	N	14	Nancy (o.)	14	Flavigny	Marchand	Bridey	Bérot
Merviller	704	59	L	29	Baccarat	7	Baccarat	Bayard	Bonnabé	Vouaux
Messein	225	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Détreval	(*Ludres*)	Denis
Métairies-St-Quir.	356	74	S	14	Lorquin	6	Lorquin	Kepplinger	(*St-Quirin*)	Cuny
Metting	425	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Bender	Ingold	*Metzger *Muller

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mignéville	308	35	L	25	Baccarat	12	Blâmont	Masson	Pierre	Marchand
Millery	463	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Beuvelot	Crousse	Jacquot
Minorville	389	31	T	18	Domèvre	3	Noviant	Blaise	Contal	Maujean
Mittelbronn	733	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Chable	Jacob	Mutz
Mittersheim	910	67	S	23	Fénétrange	8	Fénétrange	Grosse	Becker	Eschenbrenner, Klein
Moivrons	490	20	N	20	Nomeny	9	Nancy	Rousselot	Beurtin	Kihl
Molring	81	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Vébert	(*Guinzeling*)	*George
Moncel-les-Vic	628	19	V	10	Château-S.	11	Château-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-l.-Lunéville	341	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	*Dardaine
Moncourt	268	42	V	13	Vic	13	Maizières	Poirel	Venner	Pidolot
Mont	359	29	L	7	Gerbéviller	10	Lunéville	Genay	Bailly	Digout
Montauville	594	34	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Laviole	Krempf	Charlemagne
Montdidier	183	61	V	30	Albestroff	5	Albestroff	Barbier	N. *Chap. vic.*	*Grandsire
Montenoy	265	15	N	15	Nomeny	14	Nancy	Servais	Duponcel	Collin
Montigny	293	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Thiéry	(*Mignéville*)	Ganot
Mont-l'Etroit	240	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Rayer	Potier
Mont-le-Vignoble	431	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Simonin	Rolle	Mayeur
Montreux	193	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Gondrexon	(*Nonhigny*)	*Thirion
Morey	225	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Dalençon	Mathieu
Moriviller	333	37	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Marin
Morville-les-Vic	304	34	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Riboulot	Havrouard	Collin
Morville-sur-Nied	476	42	V	25	Delme	10	Delme	Houzelle	Perrin	Marange
Morville-sur-Seille	352	32	N	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
Mouacourt	271	43	L	18	Lun. (s.-e.)	18	Lunéville	Michaut	(*Parroy*)	Thomas
Moussey	505	62	S	25	Réchicourt	5	Réchicourt	Camon	Cholin	About
Mousson	190	32	N	32	Pont-à-M,	2	Pont-à-M.	Lucot	(*Pont-à-M.*)	*Louis
Montrot	205	35	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Henry	Chapelier	*Aubry
Moyen	1135	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Guillaume	Poirel	Kin
Moyenvic	1040	52	V	5	Vic	5	Moyenvic	Salmon	Barthélemy	Voirnot
Mulcey	538	39	V	10	Dieuze	5	Dieuze	Clément	Antoine	Pierre

Munster	584	64	V	55	Albestroff	5	Albestroff	Kœnig	Kœnig	Vagner
Nancy	48199	» »	N	» »	Nancy	» »	Nancy	Le bon Buquet, #	(V. page 172)	(V. page 196)
Rébing	567	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Maurice	Perrin	Vagner
Neufmaisons	675	62	L	32	Baccarat	10	Baccarat	Humbert	Parisot	Louis
Neufmoulins	55	69	S	11	Lorquin	3	Lorquin	Richard	(*Landange*)	(*Landange*)
Neufvillage	205	61	V	32	Albestroff	6	Altroff	Chateaux	(*Vahl*)	Beugnet
Neuves-Maisons	801	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-St-V.	Petitjean	Muths	Bacourt, Collin
Neuviller-l.-B.	276	61	L	31	Baccarat	15	Badonviller	Didierjean	Mouacet	Guise
Neuviller-s.-Mos.	559	29	N	29	Haroué	11	Neuviller.	Berment	Frocot	Vigneron
Niderhoff	588	71	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Haumant	Jacques	Humbert
Niderstinzel	802	78	S	19	Fénétrange	3	Fénétrange	Zengerlé	Vitters	Rœser
Niderviller	668	90	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Deblaye	Thiébaut	Duchêne
Nitting	421	71	S	8	Lorquin	4	Lorquin	Rittner	Aubry	Parmentier
Nomeny	1291	28	N	28	Nomeny	» »	Nomeny	Dalbin	De Pardieu	Jancenelle
Nonhigny	310	60	L	30	Blâmont	7	Blâmont	Marchal	Galland	Collin
Norroy	688	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Remy	Jalle	Jacquelet
Noviant-aux-Prés	430	35	T	22	Domèvre	5	Noviant	Robert	Gimé	Thouvenin
Oberstinzel	282	75	S	7	Fénétrange	8	Sarrebourg	Nouffert	Bader	Becker
Obreck	158	38	V	10	Château-S.	8	Château-S.	Beaudoin	(*Hampont*)	*Jeanpierre
Ochey	490	26	T	14	Toul (s.)	14	Colombey	Crouzier	Dessez	Poirson
Ogéviller	555	49	L	19	Blâmont	11	Blâmont	Roussel	Crouvezier	Jolé
Ognéville	271	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Vigneron	Gondrexon	Menoux
Omelmont	196	26	N	26	*Idem*	2	Vézelise	Florentin	Calot	Gérardin
Ommeray	442	44	V	15	Vic	5	Maizières	Mangenot	Picard	Godard
Oriocourt	137	30	V	16	Delme	4	Delme	Fasné	(*Laneuveville*)	*Guerpont
Ormes-et-Ville	415	25	N	25	Haroué	5	Haroué	Drappier	Colle	Dehan
Oron	478	41	V	10	Delme	9	Delme	Barbier	Henry	Maillard
Pagney-der.-Barine	504	28	T	4	Toul (n.)	4	Toul	Raison	Didermann	Plumet
Pagny-sur-Moselle	1014	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Thiébaut	Martin	Bourbon
Pannes	598	47	T	31	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Lombard	Gimé	Fronde

10

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Parey-St-Césaire	418	24	N	24	Vézelise	7	Vézelise	Royer	Clandel	Bernard
Parroy	705	45	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Lunéville	Manneville	Pillot	Demange
Parux	417	70	S	32	Lorquin	22	Cirey	Georges	Colin	Pierron
Petitmont	892	71	S	27	*Idem*	17	Cirey	Thomassin	Barbier	Sielte
Pettoncourt	272	22	V	12	Château-S.	10	Château-S.	Fagant	Lacaille	Jullier
Pettonville	205	55	L	25	Baccarat	11	Baccarat	Vouaux	(*Hablainville*)	Robinet
Pévange	97	46	V	17	Château-S.	16	Château-S.	Morifin	(*Achain*)	*Pierre
Pexonne	693	71	L	33	Baccarat	13	Badonviller	Maley	Gérard	Florentin
PHALSBOURG	4125	95	S	16	Phalsbourg	» »	Phalsbourg	Germain	Heim	Vautrin. *Vinkler
Phlin	195	33	N	33	Nomeny	6	Nomeny	Dé Domgermain	(*Thézey*)	Perrin
Pierre	480	26	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Davrainville	Français	Bernard
Pierre-Percée	448	69	L	39	Baccarat	17	Allarmont	Caro	Henry	Mouzin
Pierreville	145	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Vilmin	(*Autrey*)	*Martel
Pixerécourt	85	6	N	6	Nancy (e.)	6	Nancy	Viriot	(*Lay-St-Christ.*)	Beauzemont
Plaine-de-Valsch	410	91	S	9	Sarrebourg	9	Sarrebourg	Baltz	Mutz	Schlosser
Pompey	554	11	N	11	Nancy (n.)	11	Nancy	Maguin	Dagatte	Jacquot
PONT-A-MOUSSON	7709	30	N	30	Pont-à-M.	» »	Pont-à-M.	Le bon Viard, ✱	Duval. Bastien	Clandon. Bonbel
Pont-St-Vincent	822	14	N	14	Nancy (o.)	14	Pont-St-V.	Gérardin	Boulanger	Mairet
Port-sur-Seille	431	31	N	31	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Marcus	Fèvre	Lahaye
Postroff	461	80	S	17	Fénétrange	5	Fénétrange	Bur	Marchal	*Beauvais. *Will
Praye	487	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Harmand	Noel	Tronquart
Preny	389	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pont-à-M.	Moncé	Petitmangin	Robert
Prévocourt	308	38	V	23	Delme	6	Delme	Petit	Brogard	Didillon
Pulligny	769	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Bassinot	Clément	Crépey
Pulney	214	47	T	39	Colombey	21	Vandeléville	Thomassin	Florentin	*Pernot
Pulnoy	118	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Beau	(*Seichamps*)	*Morel
Puttigny	257	36	V	11	Château-S.	6	Château-S.	Mélard	Henriot	Ory
Puzieux	368	34	V	21	Delme	2	Delme	Choné	Thiéry	Huaux
Quevilloncourt	95	50	N	50	Vézelise	2	Vézelise	Richard	(*Forcelles-St-G.*)	*Aubry
Raon-lès-Leau	358	87	S	56	Lorquin	26	Raon-l'Etape	Simon	N.	Berson

Raucourt	391	55	N	55	Nomeny	6	Nomeny	Mansal	Génois	Lemy
Raville	182	55	L	7	Lunév. (n.)	7	Neuviller	Marchal	(*Einville*)	Pillot
Réchicourt-la-Pet.	186	59	V	10	Vic	10	Moyenvic	Victorien	(*Bezange-la-P.*)	*Gazin
Réchicourt-le-C.	944	68	S	20	Réchicourt	» »	Réchicourt	Germain	Dauphin	Georges
Reclonville	221	50	L	20	Blâmont	11	Blâmont	Dieudonné	(*Ogéviller*)	Vérelle
Reding	848	90	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Lévêque	Christman	Kolopp
Régnéville	314	38	T	33	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Guérard	Laurent	Cayet
Rehainviller	492	33	L	3	Gerbéviller	10	Lunéville	Perrin	Piot	Ferry
Reherrey	301	55	L	25	Baccarat	9	Baccarat	Tisserand	Voisin	*Bastien
Reillon	169	53	L	23	Blâmont	9	Blâmont	Maire	(*Blémerey*)	Bonhomme
Rembercourt	374	50	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Robert	(*Jaulny*)	Maussée
Remenauville	207	38	N	32	*Idem*	8	Thiaucourt	Lallement	Perrin	Deschiens
Réménoville	306	45	L	18	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Albert	Juville	Rolle
Réméréville	534	20	N	20	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Geoffroy	Miller	Corigeux
Remoncourt	185	55	L	25	Blâmont	12	Blâmont	Barthélemy	(*Xousse*)	*Pierron
Rening	243	68	V	39	Albestroff	3	Albestroff	Rapp	Haman	*Biache
Repaix	219	63	L	33	Blâmont	3	Blâmont	Bastien	François	Parmentier
Rhodes	290	63	S	16	Sarrebourg	16	Sarrebourg	C. de Videlange	Louis	Venel
Richardménil	314	12	N	12	Saint-Nicolas	13	Flavigny	Choné	(*Flavigny*)	Roch
Riche	290	44	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Poinsignon	(*Haboudange*)	Gérardin
Richeval	282	67	S	19	Réchicourt	7	Réchicourt	Jacquot	(*St-Georges*)	Egly
Rodalbe	389	54	V	24	Albestroff	14	Altroff	Haman	Iunker	Francomme
Rogéville	245	24	T	20	Domèvre	4	Noviant	Noel	(*Villers-en-H.*)	Laurent
Romain	77	29	L	16	Bayon	6	Bayon	Pernin	(*Méhoncourt*)	(*Méhoncourt*)
Romécourt	30	55	S	20	Réchicourt	7	Bourdonnay	De Martinprey	(*Azoudange*)	N.
Romelfing	585	78	S	13	Fénétrange	3	Fénétrange	Van-Deik	Hector	Stein
Rorbach	182	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Leblanc	(*Zommange*)	St Demensy
Rosières-aux-Sal.	2136	21	N	21	Saint-Nicolas	8	Rosières	Bocheron	Roebelort	Thiriet
Rosières-en-Haie	307	21	T	17	Domèvre	7	Noviant	Husson	Harrouard	Pierson
Rouves	214	30	N	30	Nomeny	2	Nomeny	François	(*Nomeny*)	Renard

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Roville	315	32	N	32	Haroué	14	Neuviller	Louis	Grillot	Cardot
Royaumeix	408	36	T	12	Domèvre	9	Toul	Tivital	Doyotte	Benoit
Rozélieures	383	43	S	21	Bayon	13	Gerbéviller	Didon	Vincent	Bastien
Saffais	182	20	L	20	Saint-Nicolas	9	Rosières	Bailly	(*Ferrières*)	Madiesse
Saint-Baussant	269	44	T	27	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Bouton	Mellé	Lombard
Saint-Boingt	289	44	L	25	Bayon	12	Bayon	Gillot	Bainville	Denis
Saint-Clément	837	42	L	12	Lun. (s.-e.)	12	Lunéville	Rovel	Bailly	Régnier
Saint-Epvre	194	46	V	29	Delme	14	Delme	Lagrange	Brice	*Bigeard
Saint-Firmin	463	36	N	36	Haroué	8	Haroué	Haye	Thiriet	Chaudeus
Saint-Georges	413	70	S	15	Réchicourt	7	Lorquin	Batelot	Poirat	Payeur
Saint-Germain	415	39	L	28	Bayon	7	Bayon	Bétis	Guyot	Denys
St-Jean-Kourtzer.	121	90	S	11	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Tromp	Hœffel	Wagner
St-Jean-de-Bassel	371	73	S	10	Fénétrange	5	Fénétrange	Hœsch	Larvette	Brutto
Saint-Louis	801	92	S	13	Phalsbourg	12	Phalsbourg	Hegelbacker	Kœnig	Mayer
Saint-Mard	106	27	L	20	Bayon	5	Bayon	Cardot	(*Lorey*)	Pierron
Saint-Martin	264	32	L	22	Blâmont	10	Blâmont	Putegnat	Aubert	Plaisance
Saint-Maurice	206	39	L	29	Baccarat	13	Badonviller	Marsal	(*Sainte-Pôle*)	Barbier
Saint-Max	392	3	N	3	Nancy (e.)	3	Nancy	Gaucelle	Royer	Deschiens
Saint-Médard	376	38	V	9	Dieuze	6	Dieuze	De Bourcier	Désalme	Chaudeur
SAINT-NICOLAS	3591	13	N	13	Saint-Nicolas	••	Saint-Nicolas	Marchal	De Girmont	Mienville
Saint-Quirin	1510	77	S	17	Lorquin	10	Lorquin	Auting	Jacquin	Auting père et fils
Saint-Remimont	457	27	N	27	Haroué	10	Neuviller	Perrin	Michel	Ruche
St-Remy-aux-Bois	426	44	L	27	Bayon	12	Bayon	Villaume	Petitmangin	Banneraut
Saint-Sauveur	210	74	S	30	Lorquin	20	Cirey	Thirion	(*Petit-Mont*)	Mansuy
Sainte-Geneviève	547	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Renaud	Beugnet	Humbert
Sainte-Pôle	397	38	L	28	Baccarat	12	Badonviller	Breton	Colon	Guise
Saizerais	816	17	T	21	Domèvre	11	Nancy	Thomas	Boiteux	Aubry. Catrain.
Salival	66	33	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Pargon	(*Morville-l.-V.*)	(*Morville-l.-V.*)
Salonnes	397	27	V	4	*Idem*	5	Château-S.	Thonvenel, *	Simonin	Jobert
Sanzey	275	36	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Lemoy	Grandjacquot	*Grandjacquot

[illegible]	[illegible]	[illegible]	S	[illegible]	Fénétrange	13	Sarrebourg	Stock	Aubry	Saint-Eve
SARREBOURG	2929	85	S	» »	Sarrebourg	» »	Sarrebourg	Burckhardt	Griser	Simon *Fuss *Leh-[mann]
Saulxerotte	206	55	T	28	Colombey	10	Colombey	Bonet	N.	*[illegible]
Saulxures-l.-Nancy	421	6	N	6	Nancy (e)	6	Nancy	Renauld	Vulmont	Rigard
Saulxures-l.-Vannes	796	39	T	21	Colombey	8	Colombey	Raison	Bigeard	Jérôme
Saxon-Sion	258	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Jannot	PP. Oblats	Colin
Schalbach	840	102	S	16	Fénétrange	15	Phalsbourg	Molin	Balèvre	Hechel. Faust
Schneckenbuch	261	87	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Seidel	(*Bühl*)	Manquin
Seichamps	370	7	N	7	Nancy (e)	7	Nancy	Perrin	Rougieux	Perrin
Seicheprey	297	42	T	26	Thiaucourt	13	Noviant	Blaise	Vermion	André
Selaincourt	547	33	T	27	Colombey	7	Colombey	Simonet	Lacaille	Henry
Seranville	238	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Raidot	Travailleur	Plaisance
Serres	551	29	L	12	Lunév. (n)	12	Lunéville	Pierson	Royer	Mailland
Serrières	159	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Ferry	Phulpin	Godoré
Sexey-aux-Forges	428	16	T	17	Toul (s.)	17	Pont-St-V.	Duprey	Thiéry	Pierson
Sexey-les-Bois	456	14	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Davrainville	Mathieu	Corriger
Sionviller	112	37	L	7	Lun. (s.-e.)	7	Lunéville	Ory	(*Crion*)	*Soudant
Sivry	301	20	N	20	Nomeny	8	Nomeny	Picard	(*Bratte*)	*Clément
Sommerviller	586	20	L	12	Lunév. (n.)	12	Lunéville	Noël	Rochefort	Munier
Sornéville	512	19	V	13	Château-S.	14	Château-S.	Deloche	Humbert	Marchand
Sotzeling	160	44	V	14	*Idem*	14	Château-S.	Romain	(*Château-Voué*)	Pierson
Tanconville	511	67	S	20	Lorquin	10	Cirey	Marchal	Picard	Viry
Tantonville	533	28	N	28	Haroué	4	Haroué	Vigneron	Simonin	Cottel
Tarquimpol	151	50	V	21	Dieuze	7	Dieuze	Chauffeurt	Monin	*About
Thélod	450	24	N	24	Vézelise	11	Vézelise	Berbain	Clément	Noël
They	66	39	N	39	*Idem*	11	Vézelise	Liégerot	(*Gugney*)	(*Gugney*)
Thézey-St-Martin	454	32	N	32	Nomeny	6	Nomeny	François	Chambille	Mangeot
THIAUCOURT	1642	44	T	55	Thiaucourt	» »	Thiaucourt	Rollet	Humbert	Duchâteau. Morize
Thiaville	570	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Bourguignon	(*Lachapelle*)	Ferry
Thiébauménil	441	41	L	11	Lun. (s.-e.).	11	Lunéville	Gérardot	Pierson	Vanier

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Thorey	349	35	N	35	Vézelise	7	Vandeléville	Meine	Gillard	Vosgien
Thuilley-aux-Gros.	409	25	T	15	Colombey	10	Colombey	Mougenot	Carel	Rothier
Tincry	348	35	V	22	Delme	5	Delme	Bergery, O. ✱	Poireb…	Marange
Tomblaine	573	3	N	3	Nancy (o.)	3	Nancy	Hanset	Collin	Gillet
Tonnoy	741	19	N	19	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Jacquemin	Pernin	Duquesnoy
Torcheville	412	60	V	31	Albestroff	4	Albestroff	Blavier	Gérard	Coffe
Toul	8191	24	T	» »	Toul	» »	Toul	Drouard, O. ✱	Georges. Bagard	Maire
Tramont-Emy	116	39	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Rolin	(Tra.-St-André)	Charrée
Tramont-Lassus	256	39	T	35	Colombey	17	Vandeléville	Begin	(Benvezin)	*Legros
Tramont-St-André	294	39	T	33	Colombey	15	Vandeléville	Poirson	André…	Braux
Tremblecourt	302	27	T	17	Domèvre	2	Noviant	Pierre	Eroux	Humbert
Trois-Fontaines	730	88	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Chrétien	(*Bieberskirch*)	*About
Trondes	752	36	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Demange	Rolle	Maire
Turquestein	144	85	S	25	Lorquin	16	Lorquin	Sommert	(*Saint-Quirin*)	(*St-Quirin*
Uruffe	920	42	T	18	Colombey	13	Colombey	Viard	Petitgand	Grosmaire
Vacqueville	669	59	L	29	Baccarat	8	Badonviller	Bertrand	Corriger	Didier
Vahl	331	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Peltre	Marsal	Francomme
Val-de-B.-Moutier	1214	71	S	27	Lorquin	17	Cirey	De Klopstein	Huber	Coulle
Valhey	286	33	L	11	Lunév. (n.)	11	Lunéville	Malgras	(*Einville*)	Dieudonné
Vallois	437	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Croizier	Robinet	Liéger
Valtembourg	129	91	S	12	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Boff	(*Bourscheid*)	*Kromenacker
Vandelainville	166	47	T	45	Thiaucourt	13	Pont-à-Mouss.	Labriet	Dony	*Bel
Vandeléville	551	40	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Pierre	Rouyer	*Martin
Vandières	730	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Munier	Bar	Bérard
Vandœuvre	953	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Bastien	Poirot	Marchal
Vannecourt	420	40	V	16	Château-S.	10	Château-S.	Gössel	Vanneson	Crattelet
Vannes	496	30	T	20	Colombey	9	Colombey	Derupt	Bannewarth	Rozet
Varangéville	771	15	N	15	Saint-Nicolas	2	Saint-Nicolas	Colson	Christophe	Vaimbois
Vasperviller	374	76	S	15	Lorquin	9	Lorquin	Poucher	(*Saint-Quirin*)	*Béjot
Vathiménil	[illegible]	[illegible]	L	18	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Thouvenin	Pesay	Vaché

[illegible]	[illegible]	[illegible]	L	[illegible]	Blâmont	18	Blâmont	Poirson	Didelin	Brancard
Vaudémont	337	36	N	36	Vézelise	8	Vaudeville	Gabriel	Pierron	Chatin
Vaudeville	420	32	T	32	Haroué	2	Haroué	Thomassin	Jeanseing	Ritter
Vaudigny	177	34	N	34	*Idem*	4	Haroué	Bury	(*Vaudeville*)	*Chardard
Vaxainville	170	34	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Alison	(*Reherrey*)	*Vaché
Vaxy	415	35	V	11	Château-S.	5	Château-S.	Clause	Gandard	Stoffiet
Veckersviller	390	103	S	19	Fénétrange	18	Phalsbourg	Jacob	Pfeiffer	Hoffmann
Vého	311	51	L	21	Blâmont	15	Blâmont	Liotté	Lempfritt	Breton
Velaine-en-Haye	760	13	N	13	Nancy (n.)	13	Toul	Davrainville	(*Sexey-les-Bois*)	Bidu
Velaine-s.-Amance	364	13	N	13	Nancy (e.)	13	Nancy	Hurey	Hachotte	Ququ
Velle-sur-Moselle	276	25	L	20	Bayon	8	Bayon	Josset	Rousselot	*Barthement
Vennezey	197	58	L	28	Baccarat	6	Baccarat	Cuny	(*Vacqueville*)	*Richel
Vennezey	105	48	L	21	Gerbéviller	8	Gerbéviller	Robert	(*Essey-la-Côte*)	*Lallement
Verdenal	353	58	L	28	Blâmont	5	Blâmont	Houillon	Claude	*Gutty
Vergaville	1144	48	V	18	Dieuze	5	Dieuze	Coullé	Catrain	Babel
Vescheim	201	98	S	19	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Schneider	(*Metting*)	Friang
VÉZELISE	1562	28	N	28	Vézelise	» »	Vézelise	Rollin	Klein	Pierson
Vibersviller	560	69	V	40	Albestroff	7	Albestroff	Yerklé	Bordonné	*Lollignon. Lermann
Vic	2579	29	V	» »	Vic	» »	Vic	Mayeur	Millot	Christophe
Vieux-Lixheim	385	96	S	11	Fénétrange	14	Sarrebourg	Klein	Dill	Hœffel
Viéville-en-Haie	301	39	T	35	Thiaucourt	6	Noviant	Pierre	Barthélemy	Raison
Vigneules	308	22	L	16	Bayon	12	Rosières	Collet	(*Barbonville*)	Bel
Vilcey-sur-Trey	300	36	T	35	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Guillemain	N.	Carel
Villacourt	991	37	L	24	Bayon	5	Bayon	Fruminet	Genet	Biguet
Ville-au-Val	280	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Bagué	De Graffar	Mathieu
Ville-en-Vermois	321	13	N	13	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Bastien	(*Lupcourt*)	Florentin
Villers-aux-Oies	230	43	V	19	Delme	14	Delme	Antoine	(*Marthil*)	Maire
Villers-en-Haie	297	24	T	23	Domèvre	7	Noviant	Urion	Thirobois	Richy
Villers-les-Moivron	139	19	N	19	Nomeny	10	Nancy	Hautoy	(*Moivron*)	Abbut
Villers-les-Nancy	664	5	N	5	Nancy (n.)	5	Nancy	Poncelet	Aubry	Briel

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Villers-sous-Prény	894	57	N	57	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Serrurier	[illegible]	Beudaemont
Villey-le-Sec	401	20	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Peltier	Bégue	Michel
Villey-St-Etienne	708	17	T	9	Domèvre	12	Toul	Thibault	Maxé	Poignant
Vilsberg	844	97	S	18	Phalsbourg	2	Phalsbourg	André	Walter	*Beauvais
Vintersbourg	284	93	S	14	*Idem*	6	Phalsbourg	Burr	(*Metting*)	Bach
Virming	889	62	V	33	Albestroff	8	Altroff	Hensienne	Stock	Saffroy. Hoch
Virecourt	818	54	L	24	Bayon	2	Bayon	Martinet	(*Bayon*)	Voirlot
Viterne	1100	20	N	20	Vézelise	10	Pont-St-V.	Burnot	Claude	Pierson
Vitrey	404	32	N	32	*Idem*	4	Vézelise	Vigneron	Rollin	Blansey
Vitrimont	878	26	L	4	Lunéville (n.)	4	Lunéville	Blaise	Jacques	Thouvenin
Vittersbourg	802	71	V	41	Albestroff	6	Albestroff	Raffaud	Bier	Vinckel
Vittonville	142	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Mangenot	Rollin	Prélot
Viviers	274	36	V	16	Delme	4	Delme	Munier	(*Chap. ste. N.*)	Schmit
Voinémont	277	23	N	23	Haroué	8	Haroué	Duval	Thomassin	Nicolas
Voyer	488	75	S	13	Lorquin	8	Lorquin	Cartiser	Gomien	Demorieux
Vroncourt	906	30	N	30	Vézelise.	2	Vézelise	Najean	(*Forcelles-S.-G.*)	Laurent
Vuisse	264	43	V	14	Château-S.	14	Château-S.	Gaitz	Xardel	Steph
Walscheid	1841	94	S	14	Sarrebourg	14	Sarrebourg	Chrétien	Bürkel	Bouillon Schwartz
Xammes	537	47	T	38	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Pouillot	(*Thiaucourt*)	Georges
Xanrey	877	34	V	6	Vic	6	Moyenvic	Fauconnier	(*Juvrecourt*)	Richard
Xermaménil	440	33	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Ducret	Masson	Vauthier
Xeuilley	280	19	N	19	Vézelise	12	Vézelise	Peignier	Eustache	Guy
Xirocourt	746	35	N	35	Haroué	5	Haroué	Grillot	Colin	Pierson
Xocourt	198	36	V	23	Delme	4	Delme	Sornette	Rouyer	Petit
Xouaxange	268	78	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Marchal	Humbert	Demange
Xousse	518	52	L	22	Blâmont	13	Blâmont	Bernard	Marcel	Cuny
Xures	287	46	V	17	Vic	17	Maizières	Dieulin	N.	Gondrexon
Zarbeling	204	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Champenois	(*Lidrezing*)	*Richard
Zilling	208	98	S	16	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Büchi	(*Mittelbronn*)	Hédig
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

CHAPITRE II.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Cour impériale de Nancy. — Tribunaux de première instance ; Tribunaux de commerce ; Conseil des Prud'hommes ; Bureaux d'assistance judiciaire ; Avocats ; Avoués ; Huissiers ; Notaires ; Commissaires-priseurs ; Justices de paix. — Tribunaux du ressort de la cour impériale. — Prisons civiles. — Dépôt de mendicité.

§ 1er. COUR IMPÉRIALE DE NANCY (*).

Premier président, LEZAUD, O. ✳, place des Dames, 8.

Premier président honoraire, Paillart, O. ✳, rue des Quatre-Eglises, 42.

Présidents de chambre : Riston, ✳, rue du Manége, 7. — Masson, ✳, à Auxonne, faub. de Boudonville, 10. — Garnier, ✳, rue de la Source, 8.

Conseillers : Collignon (*doyen*), ✳, rue de Boudonville, 25. — Collinet de Lasalle, O. ✳, place de la Carrière, 35.—Pierson, ✳, cours Léopold, 3.—Blaize, ✳, rue Mably, 3. — De Bouvier, place de la Carrière, 24.— De Roguier, rue des Loups, 4.—Corrard des Essarts, ✳, rue Lafayette, 13. — Jullien, ✳, place de Grève, 9. — Charlot, rue des Dominicains, 5. — Fabvier, rue d'Alliance, 12. — Beaupré, rue du faub. Stanislas, 2. — Pierrot, rue Stanislas, 57. — De Saint-Vincent, ✳, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.— Jeanpierre, place des Dames, 19. — Briard, cours Léopold, 17. — Houdaille, rue de la Source, 10.— Gast, rue des Loups, 1.— Leclerc, ✳, rue Girardet, 6. — Simonin, faub. Saint-Georges, 10.— De Flers, ✳, rue du Haut-Bourgeois, 13.

Conseillers honoraires : d'Arbois de Jubainville, ✳, pl. de Grève, 16 ; de Comeau, rue de la Source, 27 ; Maurice ; Laurent, ✳, à Saint-Mihiel.

(*) Tous les membres de la magistrature sont inscrits suivant l'ordre de leur réception.

PARQUET.

Procureur général impérial, Millevoye, ✻, rue Saint-Nicolas, 9.

1er *Avocat général* : Alexandre, ✻, rue des Loups, 4. — *Avocat général* : Souëf, place de la Carrière, 36.

Substituts : Granié, place de la Carrière, 26. — Benoit, rue Stanislas, 46.

Greffe.—Greffier en chef, Régnault, place de la Carrière, 13. — *Commis-Greffiers* : Gouvernel, rue de Metz, 40. — Simon, rue des Quatre-Eglises, 9. — Nollet, rue de Metz, 44. — Bourgon, rue Sainte-Catherine, 25.

Secrétaire du parquet, Maxant, rue Saint-Dizier, 159.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR IMPÉRIALE.

CHAMBRE CIVILE. — (Audiences les jeudi, vendredi et samedi, à 11 heures). Lezaud, premier président. — Masson, président. — Conseillers : Collignon, doyen. — Pierson. — Cottard des Essarts. — Jullien. — Charlot. — Pierrot. — De Saint-Vincent. — Jeanpierre. — Gast. — Deflers. — Greffier, Simon.

CHAMBRE DE APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE. — (Audiences à 11 heures : les mardi et mercredi, affaires civiles ; le lundi, affaires correctionnelles). — Garnier, président. — Conseillers : Collinet de Lasalle. — Blaize. — De Bouvier. — De Roguier. — Fabvier. — Beaupré. — Briard. — Houdaille. — Leclerc. — Simonin. — Greffier, Bourgon.

CHAMBRE D'ACCUSATION. — (Audiences les mercredi et samedi, à 11 heures). — Riston, président. — Conseillers : Collinet de Lasalle. — Charlot. — Simonin. — Deflers. — Greffier, Nollet.

ASSISES. — Greffier, Gouvernel.

Bureau d'assistance judiciaire près la cour impériale. (La loi sur l'assistance judiciaire est du 22 janvier 1850. — Le greffier en chef près la cour impériale et les greffiers près les tribunaux sont secrétaires-nés des bureaux d'assistance.)

Président, Volland, avocat. — *Membres* : Mamelet, avocat. — Couvreur, receveur des domaines. — Xardel, ancien avoué. — Denis, ancien notaire. — De Saint-Remy, avocat. — Tisserant, avoué près la cour.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS PRÈS LA COUR IMPÉRIALE.

Avocats. — Braux, *doyen*, rue des Carmes, 30. — La Flize,

ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 83. — Mamelet, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 9. — D'Arbois de Jubainville, bâtonnier, cours Léopold, 20. — Volland, ancien bâtonnier, rue Montesquieu, 8. — Najotte, rue Callot, 9. — Catabelle, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 47. — Louis, rue des Quatre-Eglises, 48. — Meaume, ✱, rue Saint-Dizier, 138. — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65. — Guiot de Saint-Remy, rue des Loups, 6. — Galliard, rue Girardet, 6. — Bonnaire, rue du Four, 1. — Collard, rue Stanislas, 27. — Noël, rue de la Salpétrière, 6. — Foblant, rue du Manége, 13. — Besval, place de la Carrière, 39. — Charon, place de la Carrière, 41. — Doyen, rue de la Visitation, 25. — Bougarse, rue du Pont-Mouja, 5. — Bernard, place de la Carrière, 16. — Claude, place de la Carrière, 43. — Lombard, rue des Ponts, 46. — Depéronne, rue des Quatre-Eglises, 44. — Riston, rue des Tiercelins, 11. — Sarrazin, place de la Carrière, 29. — Sacquin, rue des Ponts, 2. — Lévylier, rue Mably, 6. — Romer jeune, rue Stanislas, 78. — Bastien, rue des Michottes, 1. — Thouvenin, faubourg Saint-Pierre, 36. — Lallement, Grande-Rue (Ville-Vieille), 60. — Parisot, rue des Dominicains, 34. — Welche, place de la Carrière, 30. — Poirel, rue des Quatre-Eglises, 52. — Lachasse, rue Saint-Dizier, 145. — Tisserant, place du Marché, 9. — Masson, rue Stanislas, 40. — Marcot, Grande-Rue (Ville-Vieille), 13. — Gosset, place des Dames, 19. — Poirel, rue des Carmes, 40.

Avocats stagiaires. — Claude, rue Saint-Dizier, 34. — Berthe de Pommery, rue de la Monnaie, 2. — François, rue Stanislas, 48. — Benoist, impasse du Lycée, 4. — Lambert, rue Saint-Dizier, 138. — Chevalier, rue des Dominicains, 41. — Drouville, rue Saint-Dizier, 138. — Bourcier, rue de la Poissonnerie, 25. — Beau, Grande-Rue (Ville-Vieille), 35. — Thomas, rue du Point-du-Jour, 9. — Larcher, rue Saint-Thiébaut, 12. — Mottet, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Berlet, rue de la Hache, 25. — De Feriet, rue Bailly, 7.

Conseil de l'ordre. — D'Arbois de Jubainville, *bâtonnier*. — La Flize. — Volland. — Catabelle. — Mamelet. — Guiot de Saint-Remy. — Besval, *Secrétaire*.

Bibliothèque. — Bibliothécaire, Bert, rue Notre-Dame, 13.

Extrait du règlement. — « La Bibliothèque de l'ordre des avocats près la Cour impériale de Nancy est ouvert chaque jour, les dimanches, fêtes et vacances du palais exceptés, de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi. — Les livres resteront à la Bibliothèque et ne pourront en être enlevés sous aucun prétexte. »

Avoués près la Cour impériale (*). — Bert, rue Callot, 1 (7

janvier 1828. Prédécesseurs : Lelièvre, Philbert). — Xardel (*), rue des Tiercelins, 11 (2 janvier 1840. Prédécesseurs : Xardel, Jacquinet). — Poirel (*), rue d'Alliance, 13 (5 juin 1841. Prédécesseurs : Poirel, Lesnard, Barbier). — Thouvenel, rue de l'Equitation, 42 (26 juin 1847. Prédécesseurs : Danis, Dufour). — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65 (29 avril 1850. Prédécesseurs : Hilbert, Gérardy). — Cornefert (*), rue Saint-Dizier, 28 (4 septembre 1851. Prédécesseurs : Cabasse, Poirel, Bresson). — Tisserant (*), rue de la Pépinière, 40 (23 septembre 1851. Prédécesseurs : Legros, Pariset, Hallé, Boulay). — Thiry (*), rue des Quatre-Eglises, 53 (8 décembre 1852. Prédécesseurs : Antoine, Simonin). — Chollet (*), rue des Quatre-Eglises, 28 (4 septembre 1853. Prédécesseurs : Georges, Ducret, fils, Ducret, père). — Grillot (*), terrasse de la Pépinière, 38 (22 septembre 1854. Prédécesseurs : Claude, Cuny, André, Platel, Contal frères). — Gasse (*), place ~~de la Carrière, 45~~ (31 août 1858). Prédécesseurs : (Claude, Lombard, Collardez, Cossin, Tisserant, Patin).

d'alliance, 5 bis.

Chambre de discipline des avoués.—Thiry, président.— Cornefert, syndic. — Bert, rapporteur. — Grillot, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers. — Ducret, ✱, rue Drouot, 1. — Becker, rue des Quatre-Eglises, 55. — Collin, rue Saint-Dizier, 48. — Jacques, rue des Quatre-Eglises, 24.

Distance légale des communes à leurs chefs-lieux.

Pour la distance légale de chaque commune au chef-lieu de la cour impériale, au chef-lieu de l'arrondissement judiciaire et au chef-lieu de canton, voir le tableau des communes, page 121, colonnes, 2, 4 et 6.

§ 2. Tribunaux de 1re instance; tribunaux de commerce; justices de paix, etc.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NANCY.

(*Rue et Hôtel de la Monnaie.*)

Président, Husson de Prailly, ✱, rue du Manége, 9. — *Vice-Président*, Berlet, rue d'Alliance, 8. — *Juge d'instruction*, Gillet, place de la Carrière, 30. — *Juges*,

(*) L'astérisque qui suit le nom d'un avoué indique que cet avoué est licencié en droit.

Maffioli, place des Dames, 7. — Paulet, rue des Quatre-Eglises, 38. — De Luxer, place de Grève, 2.— Mathieu de Vienne, place Saint-Georges, 97.— *Juges suppléants*, Meaume, ✵, rue Saint-Dizier, 138. — Cuny, place de l'Arsenal, 12. — De Saint-Remy, rue des Loups, 6.

Juge honoraire, Lamoureux, place de l'Arsenal, 10.

Procureur impérial, Bompard, ✵, place de la Carrière, 25. — *Substituts*, Riston, place de la Carrière, 14. — Audiat, place de la Carrière, 33.

Greffier en chef, Simonin, rue des Dominicains, 57. — *Commis-Greffiers assermentés*, Fisson, rue du Haut-Bourgeois, 9.— Marchal, Grande-Rue (Ville-Vieille), 21.

Composition des Chambres du Tribunal. — 1re *Chambre :* De Prailly, président. — Maffioli, juge. — Gillet, juge d'instruction. — De Vienne, juge. — De Saint-Remy, juge suppléant. — (Audiences à 11 heures ; lundi, affaires ordinaires ; mardi, affaires sommaires ; mercredi, expropriations, adjudications devant les juges-commissaires et rapports du juge d'instruction ; lundi et mardi, prestation de serment de gardes forestiers particuliers, etc.) 2e *Chambre :* Berlet, vice-président. — Paulet. — De Luxer, juges. — Meaume.— Cuny, juges suppléants — (Audiences à 11 heures : jeudi, affaires civiles, et à 10 heures, vendredi, affaires correctionnelles ; 4e samedi de chaque mois, affaires forestières).

Bureau d'assistance judiciaire près du tribunal. — *Président.* Bernard, avocat. — *Membres :* D'Arbois de Jubainville, avocat. — Glaudel fils, ancien notaire. — Renauld, avoué. — Carmouche, receveur des domaines. — *Secrétaire*, Marchal.

Avoués près du tribunal. — Munier, rue des Quatre-Eglises, 75. — Contal, rue des Michottes, 11. — De Beauminy (*), Grande-Rue (Ville-Vieille), 54. — Préfontaine, rue des Quatre-Eglises, 28. — Renauld (*), rue Callot, 9. — Martz (*), rue des Quatre-Eglises, 67. — Miette (*), rue des Ponts, 28. — Bailly, rue Montesquieu, 4. — Renard, rue des Quatre-Eglises, 50. — Caye, rue des Michottes, 7. — Baraban, rue Saint-Georges, 50. — Antoine, rue des Maréchaux, 18.

Chambre des avoués. — Munier, président. — De Beauminy, syndic. — Bailly, rapporteur. — Renauld, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers : Jeannoël, rue Saint-Dizier, 91. — Drouot, rue Saint-Dizier, 112. — Saunier, place du Marché, 20. — Achin, rue de la Faïencerie, 10.

Chambre de discipline des huissiers. — Ducret, ✵, syndic. —

Becker, trésorier. — Drouot, rapporteur. — Collin, secrétaire. — Lemoine, Lagrange, membres.

Huissiers non audienciers. — *A Nancy* : Ducret, ✱, rue Drouot, 1. — Becker, rue des Quatre-Eglises, 55. — Roubalet père, rue des Dominicains, 31-33. — Lemoine, rue Notre-Dame, 32. — Leclerc, rue de la Hache, 50. — Roubalet fils, rue des Dominicains, 31-33. — Collin, rue Saint-Dizier, 48. — Lagrange, rue Saint-Dizier, 87. — Jacques, rue des Quatre-Eglises, 24. — Liborom, rue des Quatre-Eglises, 45. — Dron, rue Stanislas, 32. — Wolff, rue Saint-Dizier, 73.

A Haroué, Mazelin. — Poirson. — *Nomeny*, Florentin. — Fort. — *Pont-à-Mousson*, Soyer. — Claudon. — Lombard. — *Saint-Nicolas*, Bussy. — Mienville. — *Vézelise*, Maucotel. Rouyer.

Notaires à Nancy. — Bastien (1843), rue des Dominicains, 42. — Besval (1838), place de la Carrière, 27.—Blancheur fils (1845), rue des Quatre-Eglises, 57. — Brunement (1846), rue St-Georges, 26. — Drouet (1842), rue de la Poissonnerie, 25. — Fèvre (1841), rue des Quatre-Eglises, 2. — François (1841), rue des Dominicains, 3. — Goury (1843), rue Saint-Dizier, 51. — De Lallemant de Liocourt (1845), rue Saint-Dizier, 85. — Lotz (1833), rue Saint-Georges, 79. — Michel fils (1845), Petite rue des Carmes, 1. — Vergne (1847), rue Saint-Georges, 13. — Viriot (1838), rue de la Poissonnerie, 34.

Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement : Drouet, président. — Michel, syndic. — Blancheur, rapporteur. — Dieudonné, à Pont-à-Mousson, trésorier. — Vergne, secrétaire. — Berment, à Neuviller-sur-Moselle, N., membres.

Notaires de l'arrondissement. — *A Haroué* : Maire. — Moine. — *Ceintrey*, Soyer. — *Diarville*, Gérard. — *Neuviller-sur-Moselle*, Berment. — *Nomeny*, Montignault. — Lang. — *Faulx*, Cuisset. — *Pont-à-Mousson*, Cabaret. — Stique. — Dieudonné. — Chardard. — *Saint-Nicolas*, Barthélemy. — Valentin. — Keller. — *Rosières-aux-Salines*, Habert. — Génin. — *Vézelise*, Lhuillier. — Maillard. — Tribout. — Guillaume.

Notaire honoraire. — *Pont-à-Mousson*, Lacretelle.

Commissaires-priseurs de l'arrondissement. — *Nancy*, Collignon, place de Grève, 2. — Guibal, rue des Quatre-Eglises, 2. — Thouvenin, rue d'Amerval, 6 bis.—*Pont-à-Mousson*, Brunel.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY.

(*Place de la Carrière, 5.*)

Président, Elie-Baille, ✱, rue Drouot, 4. — *Juges* : De Jeandin, rue Montesquieu, 16. — Lecomte, à Malzéville. — Madelin, rue Stanislas, 49. — Brouillon, rue des Dominicains, 14. — *Juges suppléants* : Werhle, rue des Chanoines, 1. — Burtin, faubourg Saint-Georges, 24. — George-Grimblot, place Stanislas, 7. — Huron, rue du Pont-Mouja, 23.

Greffier, May, place Carrière, 5. — *Commis-Greffier*, Guérard.

Les membres sortants pour l'élection de 1859, *sont MM. De Jeandin et Lecomte*, juges (non rééligibles), *George-Grimblot et Huron*, juges suppléants (rééligibles).

Huissiers audienciers : Roubalet père, rue des Dominicains, 31-33. — Leclere, rue de la Hache, 50. — (Audiences : le mercredi et le samedi, à 2 heures de relevée.)

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Patrons.

Président, Corrard des Essarts, architecte, terrasse de la Pépinière, 38. — *Vice-Président*, Barbe-Schmitz, fabricant de broderies, rue St-Julien, 1. — Clément, ferblantier, rue Saint-Michel, 27. — Mathieu, aîné, menuisier, place des Dames, 13. — Olry-Joly, fabricant de broderies, rue Notre-Dame, 21.—Cerfon, fabricant de drap, rue du faubourg Saint-Pierre, 152. — Charmois, entrepreneur, rue du Tapis-Vert, 10. — Claudin, fabricant de broderies, rue de la Poissonnerie, 26. — Moat-Motel, fabricant de broderies, rue Ste-Catherine, 35. — Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3. — Vagner-Remy, tapissier, rue Saint-Georges, 18.

Ouvriers.

Lhuillier, ouvrier vermicellier. — Rousselot, ouvrier serrurier. — Monta, jeune, ouvrier drapier. — Lacour, ouvrier en broderies. — Vatin, dessinateur en broderies. — Erhard, ouvrier tailleur de pierres. — Caron, ouvrier ébéniste.

Secrétaire, Renard, rue Saint-Dizier, 142. — *Huissier*, Lemoine, rue Notre-Dame, 32.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT.

Canton de Nancy (Est). — Agincourt, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Champenoux, Champigneules, Custines, Dommartemont, Dommartin-sous-Amance, Essey-les-Nancy, Eulmont, Laître-sous-Amance, Laneuvelotte, Lay-saint-Christophe, Malzéville, Nancy (1re, 2e et 3e sections), Pixérécourt, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-les-Nancy, Seichamp, Velaine-sous-Amance.

Juge de paix, Muel, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 18. — Suppléants, Munier, rue des Quatre-Eglises, 75. — Drouet, rue de la Poissonnerie, 25.

Greffier, Peignier, rue des Dominicains, 39. — Huissiers audienciers, Lagrange, rue St-Dizier, 87; Dron, rue Stanislas, 32. — (Audiences, au Palais de Justice, les mercredi et jeudi.)

Canton de Nancy (Nord). — Chaligny, Frouard, Laxou, Marbache, Maron, Maxéville, Nancy (7e et 8e sections), Pompey, Velaine-en-Haye, Villers-les-Nancy.

Juge de paix, Maire, rue Stanislas, 78. — Suppléants, Glaudel, place de Grève, 7. — De Beauminy, Grande-Rue (Ville-Vieille), 28.

Greffier, E. Veltin, rue Callot, 4. — Huissiers audienciers, Leclerc, rue de la Hache, 50. — Liborom, rue Saint-Dizier, 115. — (Audiences, au Palais de Justice, le mardi et le vendredi.)

Canton de Nancy (Ouest). — Chavigny, Heillecourt, Houdemont, Jarville, Ludres, Méréville, Messein, Nancy (4e, 5e et 6e sections), Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Tomblaine, Vandœuvre.

Juge de paix, Michaut, rue du Point-du-Jour, 9. — Suppléants, Catabelle, rue des Quatre-Eglises, 47. — Blancheur, rue des Quatre-Eglises, 57.

Greffier, Raybois, rue des Quatre-Eglises, 13. — Huissiers audienciers, Roubalet, rue des Dominicains, 31-33. — Collin, rue Saint-Dizier, 48. — (Audiences, au Palais de Justice : civiles, le samedi ; de police, le mercredi.)

Service des Présidents du tribunal de police de Nancy. — Le juge de paix du canton de Nancy-est présidera les audiences de police du 2e trimestre de 1859 ; celui du nord présidera pendant le 1er et le 4e trimestre ; et celui de l'ouest pendant le 3e trimestre de 1859. — Greffier, Germain, rue Callot, 9.

Canton de Haroué. — Affracourt, Bainville-aux-Miroirs, Benney, Bouzanville, Bralleville, Ceintrey, Crantenoy, Crévéchamps, Diarville, Gerbécourt-Haplemont, Germonville, Gripport, Haroué,

Housséville, Jevoncourt, Laneuveville-devant-Bayon, Lebeuville, Lemainville, Leménil-Mitry, Mangonville, Neuviller-sur-Moselle, Ormes-et-Ville, Roville, Saint-Firmin, Saint-Remimont, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont, Xirocourt.

Juge de paix, Renard. — Suppléants, Regnault. — Maire. — Greffier, Can. — (Audiences, mercredi et jeudi.)

Canton de Nomeny.—Abaucourt, Armaucourt, Arraye-et-Han, Belleau, Bey, Bratte, Brin, Chenicourt, Clémery, Eply, Faulx, Jeandelaincourt, Lanfroicourt, Létricourt, Leyr, Lixières, Mailly, Malleloy, Manoncourt-sur-Seille, Moivron, Montenoy, Morey, Nomeny, Phlin, Raucourt, Rouves, Serrières, Sivry, Thézey-St-Martin, Villers-les-Moivrons.

Juge de paix, Guibal.—Suppléants, Bertrand.—Prud'homme. — Greffier, Fournier. — (Audiences, mercredi et vendredi, conciliations sur citations, jeudi.)

Canton de Pont-à-Mousson. — Atton, Autreville, Belleville, Bezaumont, Blénod-les-Pont-à-Mousson, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Dieulouard, Jezainville, Landremont, Lesmesnils, Loisy, Maidières, Millery, Montauville, Morville-sur-Seille, Mousson, Norroy, Pagny-sur-Moselle, Pont-a-Mousson, Port-sur-Seille, Preny, Sainte-Geneviève, Vandières, Ville-au-Val, Villers-sous-Preny, Vittonville.

Juge de paix, Villeroy. — Suppléants, Vaudel. — Thévenin. — Greffier, Baraban. — (Audiences, vendredi et samedi.)

Canton de Saint-Nicolas —Art-sur-Meurthe, Azelot, Buissoncourt, Burthecourt-aux-Chênes, Cercueil, Coiviller, Dombasle, Erbéviller, Ferrières, Flavigny, Fléville, Gellenoncourt, Haraucourt, Laneuveville-devant-Nancy, Lenoncourt, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Réméréville, Richardménil, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Nicolas, Tonnoy, Varangéville, Ville-en-Vermois.

Juge de paix, Quintard. — Suppléants, Génin. — N. — Greffier, Mienville. — (Audiences civiles, le vendredi ; de police et de conciliation, le 1er et le 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Vézelise. — Autrey, Chaouilley, Clérey, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-Saint-Gorgon, Forcelles-sous-Gugney, Fresnes-en-Saintois, Frolois, Goviller, Gugney, Hammeville, Houdelmont, Houdreville, Lalœuf, Marthemont, Ognéville, Omelmont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Praye, Pulligny, Quevilloncourt, Saxon-Sion, Thelod, They, Thorey, Vaudémont, Vézelise, Viterne, Vitrey, Vroncourt, Xeuilley.

Juge de paix, d'Arbois. — Suppléants, Contal. — Félix. — Greffier, Vernier. — (Audiences, samedi et mercredi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TOUL.

Président, De la Hausse. — *Juge d'instruction*, Anthoine. — *Juge*, Naquard. — *Juge suppléant*, Trousset. — *Procureur impérial*, Lestamy. — *Substitut*, Bouchon. — *Greffier*, Batelot. — *Commis-Greffiers*, François. — Weber.

(Audiences : mardi, affaires ordinaires et de discussion ; mercredi, affaires de police correctionnelle, et jeudi, affaires commerciales, sommaires, licitations, expropriations.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin, notaire. — Deligny, avocat. — Croissant, avoué. — Ris, receveur de l'enregistrement. — Drouard, officier en retraite.

Avocats, Deligny. — De Tinseau.

Avocats stagiaires. — Claude. — Denis. — Ferry.

Avoués, Croissant*. — Chappuy. — Rampont. — Claude fils. — Latour*.

Huissiers à Toul, Pesman-Cahen. — Moureau aîné. — Vailly. — Simon. — Borice-Lévy. — Gaudin. — Bertrand. — Salles. Larcher. — *Colombey*, Georges. — N. — *Domèvre-en-Haye*, Barry. — *Minorville*, Champvoux. — *Thiaucourt*, Charlemagne. — Fromage.

Notaires de l'arrondissement. — *Toul*, Gallot. — Daulnoy. — Latour. — Dubois. — Noël. — Viller. — *Foug*, Batail. — *Blénod-les-Toul*, Villare. — *Colombey*, Mény. — Montignault. — *Vandeléville*, Fontaine. — *Beaumont*, François. — *Noviant*, Mari. — *Rozières-en-Haye*, Jeanson. — *Thiaucourt*, Stef fils. — François. — Martin. — *Notaires honoraires*, Stef père. — Vagnair.

Commissaire-Priseur de l'arrondissement. — *Toul*, Dieu.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Toul (Nord). — Aingeray, Boucq, Bouvron, Bruley, Dommartin-les-Toul, Ecrouves, Fontenoy, Foug, Gondreville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Remy, Lucey, Ménil-la-Tour, Pagney-derrière-Barine, Sanzey, Sexey-les-Bois, Toul, Trondes.

Juge de paix, Balland. — Suppléants, Croissant. — Rampont. — Greffier, Cahen. — (Audiences, lundi.)

Canton de Toul (Sud). — Bainville-sur-Madon, Bicqueley, Blénod-les-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Chaudeney, Choloy,

Crézilles, Domgermain, Gye, Maizières, Mesnillot, Mont-le-Vignoble, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Toul, Villers-le-Sec.

Juge de paix, Lachasse. — Suppléants, De Tinseau. — Ferry. — Greffier, Anthoine. — (Audiences, samedi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Toul. Le juge de paix de Toul (Nord) préside les audiences du 2e et du 4e trimestre, et celui du Sud, celles du 1er et du 3e. — Greffier. Lemaire.

Canton de Colombey.— Abaucourt, Allain-aux-Bœufs, Allamps, Bagneux, Barizey-au-Plain, Barizey-la-Côte, Battigny, Beuvezin, Colombey, Courcelles, Crépey, Dolcourt, Favières, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Germiny, Gibeaumeix, Grimonviller, Housselmont, Mont-l'Etroit, Pulney, Saulxerotte, Saulxures-les-Vannes, Selaincourt, Tuilley-aux-Groseilles, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André, Uruffe, Vandeléville, Vannes.

Juge de paix, Humbert. — Suppléants, Rouyer. — Vagnair. — Greffier, Marchal. — (Audiences, samedi.)

Canton de Domèvre-en-Haye. — Andilly, Ansauville, Avrainville, Beaumont, Bernécourt, Domèvre-en-Haye, Francheville, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouve, Hamonville, Jaillon, Les-Saizerais, Liverdun, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Voivre, Manonville, Martincourt, Minorville, Noviant-aux-Prés, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Tremblecourt, Villers-en-Haye, Villers-Saint-Etienne.

Juge de paix, Poirson. — Suppléants, Jollain. — Mari. — Greffier, Louis. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Thiaucourt. — Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Jaulny, Limey, Lironville, Pannes, Regnéville, Rembercourt, Remenauville, Saint-Beaussant, Seicheprey, Thiaucourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.

Juge de paix, Didelot. — Suppléants, Remy. — De Chardin. — Greffier, Pardieu. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VIC.

Président, Tassard. — *Juge d'instruction*, Degoutin. — *Juge*, Lejeune. — *Juges suppléants*, Maveur. —

Mesny. — *Procureur impérial,* Lemarquis. — *Substitut,* Pierrot. — *Greffier,* Saunier. — *Commis-Greffier,* Feyler.

(Audiences, à neuf heures du matin ; mardi, rapports du juge d'instruction ; mercredi, affaires sommaires et de commerce ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles et rurales, et le premier samedi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président,* Bagré, conseiller général. — Mayeur, avoué. — Poinsignon, avoué. — Gerboin, notaire. — Zugmayer, receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Mesny. — Petit.

Avoués. — Mayeur*. — Poinsignon*. — Geoffroy*. — Lambert. — Doley.

Huissiers à Vic, Coutret fils. — Nicolas. — Michel. — Hanriot. — Rudeau. — Berguet. — *Albestroff,* Grandjean. — Comès. — *Château-Salins,* Benoist. — Bregand. — Macé. — *Dieuze,* Lange. — Leclerc. — *Delme,* Tribout. — Poinsignon fils.

Notaires de l'arrondissement. — *Vic,* Gerboin. — Messein. — Sarazin. — *Albestroff,* Thomas. — *Altroff,* Mayer. — *Bioncourt,* Lagrange. — *Bourdonnay,* Saunier. — *Château-Salins,* Gérard. — Broquard. — *Delme,* Didier. — *Dieuze,* Denis. — Guillemin. — Moye. — *Haboudange,* Brice. — *Lucy,* Poirot. — *Moyenvic,* Gascard. — *Viviers,* Peupion.

Notaires honoraires : Château-Salins, Melin. — *Moyenvic,* Salmon.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Vic. — Arracourt, Athienville, Bathelémont-les-Bauzemont, Besange-la-Grande, Besange-la-Petite, Bourdonnay, Bures, Coincourt, Donnelay, Hellocourt, Juvelise, Juvrecourt, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Marsal, Moncourt, Moyenvic, Ommeray, Réchicourt-la-Petite, Vic, Xanrey, Xures.

Juge de paix, Thiriet. — Suppléants, Arnoux. — Salmon. — Greffier, George. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton d'Albestroff. — Albestroff, Altroff, Bénestroff, Bermering, Givrecourt, Guinzeling, Hunskirich, Insming, Inswiller, Lening, Lhor, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Mondidier, Munster, Nébing, Neuf-Village, Rening, Rodalbe, Torcheville, Valh, Vibersviller, Virming, Vittersbourg.

Juge de paix, Thiébaut. — Suppléants, Thomas. — Duvivier. — Greffier, Piffert. — (Audiences, lundi.)

Canton de Château-Salins.—Aboncourt, Achain, Ameléecourt, Attilloncourt, Bellange, Bioncourt, Burlioncourt, Chambrey, CHATEAU-SALINS, Château-Voué, Conthil, Coutures, Dalhain, Dédeling, Fresnes-en-Saulnois, Gerbécourt, Grémecey, Haboudange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Lidrequin, Lubécourt, Manhoué, Mazerulles, Moncel, Morville-les-Vic, Obreck, Pettoncourt, Pévange, Puttigny, Riche, Salival, Salonnes, Sornéville, Sotzeling, Vannecourt, Vaxy, Vuisse.

Juge de paix, Michaut. — Suppléants, Chardin. — Maniguet. — Greffier, Guérard. — (Audiences, lundi et samedi.)

Canton de Delme.—Ajoncourt, Alaincourt, Aulnois, Bacourt, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chenois, Chicourt, Craincourt, DELME, Donjeux, Faxe, Fonteny, Fossieux, Frémery, Hannocourt, Jallaucourt, Juville, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Lesse, Liocourt, Lucy, Malaucourt, Marthil, Morville-sur-Nied, Oriocourt, Oron, Prévocourt, Puzieux, Saint-Epvre, Tincry, Villers-aux-Oies, Viviers, Xocourt.

Juge de paix, Joly. — Suppléants, Fasné. — Jardin. — Greffier, Blambois. — (Audiences civiles, jeudi, de police, 1er et 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Dieuze. — Bassing, Bidestroff, Blanche-Eglise, Bourgaltroff, Cutting, DIEUZE, Domnom, Gelucourt, Guébestroff, Guéblange, Guébling, Guénestroff, Kerprick-les-Dieuze, Lidrezing, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Saint-Médard, Tarquimpol, Vergaville, Zarbeling, Zommange.

Juge de paix, Pichon. — Suppléants, Renaut. — Humbert.— Greffier, Boulay. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SARREBOURG.

Président, Bossu. — *Juge d'instruction*, Germain. — *Juges*, Gadel. — Mortet. — *Juges suppléants*, Germain. — Ferbus. — *Procureur impérial*, Dumont. — *Substitut*, Gérardin. — *Greffier*, Boyé. — *Commis-Greffier*, Thomas.

(Audiences : mercredi, affaires de commerce et civiles sommaires; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles ; le 2e et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Colle père, avocat. — Reimel, avoué. — C. Colle. — Louis Bossu. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats. — Germain. — Limon. — Laurent. — Colle.

Avocats stagiaires. — Bossu. — Pignatel. — Picart.

Avoués. — Richard*. — Colle père*.—Haumant*.—Reimel*. Ferbus*. — Jacquel*.

Huissiers à Sarrebourg. — Coutret. — Ott. — Heinrich. — Schmidt. — Henry. — Kahn. — *Fénétrange,* Frédérick. — Levy. — *Lorquin,* Benoît. — Jacquot. — *Phalsbourg,* Violand. — *Réchicourt-le-Château,* Voirin. — Virion.

Notaires de l'arrondissement. — *Sarrebourg,* Hertz. — Batho. — Girard. — *Cirey,* Colmant. — *Fénétrange,* Hubert. — Bruch. — Ditsch. — *Lorquin,* Schott. — Ancel. — *Phalsbourg,* Weiss. — Antoni. — Hitschler. — *Réchicourt-le-Château,* Marcel. — Picart.

Notaire honoraire, Ména, à Cirey.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Sarrebourg. — Barchain, Bébing, Bieberskirck, Brouderdorff, Buhl, Dianne-Capelle, Harreberg, Hartzwiller, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Hommarting, Hommert, Imling, Kerprick-aux-Bois, Langatte, Niederviller, Plaine-de-Valsch, Reding, Rhodes, SARREBOURG, Schneckenbusch, Trois-Fontaines, Walscheid, Xouaxange.

Juge de paix, Colle. — Suppléants, Hertz. — Haumant. — Greffier, Grosse. — (Audiences, mardi et vendredi.)

Canton de Fénétrange. — Angviller, Berthelming, Bettborn, Bickenholtz, Bisping, Dolving, FÉNÉTRANGE, Flesheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Mittersheim, Niderstinzel, Oberstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel, Sarraltroff, Schalbach, Veckerswiller, Vieux-Lixheim.

Juge de paix, Petit. — Suppléants, Striffler. — Trionville. — Greffier, Houpert. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Lorquin. — Abreschwiller, Aspach, Bertrambois, Cirey, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Lafrimbolle, Landange, Laneuveville-les-Lorquin, LORQUIN, Métairies-de-St-Quirin, Neuf-Moulin, Niderhoff, Nitting, Parux, Petit-Mont, Raon-les-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-de-Bon-Moutier, Vasperviller, Voyer.

Juge de paix, Jeanmaire. — Suppléants, Lhuillier. — Ména. — Greffier, Girard. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Phalsbourg.— Arschwiller, Berlingen, Bourscheid, Brouviller, Dabo, Danne-et-Quatre-Vents, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hangviller, Hazelbourg, Henridorff, Hérange,

Holtenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Metting, Mittelbronn, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Saint-Louis, Valtembourg, Vescheim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.

Juge de paix, Schauffler. — Suppléants, Weiss. — N. — Greffier, Müller. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Réchicourt-le-Château. — Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Desseling, Foulcrey, Fribourg, Gondrexange, Guermange, Haye-des-Allemands, Herzing, Ibigny, Igney, Languimbert, Moussey, Réchicourt-le-Chateau, Richeval, Romécourt, Saint-Georges.

Juge de paix, Germain. — Suppléants, Germain. — Verdun. — Greffier, Lhuillier. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE LUNÉVILLE.

Président, Thomas, ✻. — *Juge d'instruction*, de Praneuf. — *Juges*, Ayet. — Hannezo. — *Juges suppléants*, Lalande. — Antoine. — *Procureur impérial*, Jeannequin. — *Substitut*, Labouille. — *Greffier*, Aviat. — *Commis-Greffier*, Pierre. — Persil.

(Audiences : mercredi, affaires ordinaires; jeudi, affaires sommaires et commerciales; vendredi, affaires correctionnelles; et le premier mardi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Michaut, avocat. — Maldémé. — Ferry, ancien notaire. — Basset, avocat. — Grappin, receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Antoine. — Lalande. — Hamelin. — Basset. — Poirine. — Cosson.

Avocats stagiaires. — Martin. — Gerbaut. — Pignatel.

Avoués. — Becker*. — Aubry. — Houillon. — Ambroise*. — Lhuillier. — Thiéry.

Huissiers à Lunéville. — Michel. — Friet. — Bournique. — Bidot. — Arnould. — Humbert. — Dussoul. — Lévy. — *Baccarat*, Spitz. — Gehin. — *Badonviller*, Michel. — *Bayon*, Evrard. — Gaye. — *Blâmont*, Marande. — Mayer. — *Gerbéviller*, Roville. — Bernard.

Notaires de l'arrondissement. — *Lunéville*, George. — Leclère. — Spire. — Ancel. — Hannezo. — Alizon. — Parisot. — *Einville*, Demange. — *Baccarat*, Martin. — Fasné. — *Badonviller*, Gérard. — Jacquel — *Bayon*, Brionval. — Car-

net. — *Blainville-sur-l'Eau,* Motillard. — *Blâmont,* Thouvenel. — Dedenon. — Stingre. — *Gerbéviller,* Marcel. — Gaillot. — Godfrin.

Commissaire-Priseur de l'arrondissement. — *Lunéville,* Jeanneney.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Lunéville (nord). — Anthelupt, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbesseaux, Crévic, Deuxville, Drouville, Einville, Flainval, Hoéville, Hudiviller, LUNÉVILLE, Maixe, Raville, Serres, Sommerviller, Valhey, Vitrimont.

Juge de paix, Joly-Lahérard. — Suppléants, Guérard. — Ambroise. — Greffier, Lecomte. — (Audiences, mercredi.)

Canton de Lunéville (sud-est). — Bénaménil, Chanteheux, Chenevières, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, LUNÉVILLE, Manonviller, Marainviller, Moncel-les-Lunéville, Mouacourt, Parroy, Saint-Clément, Sionviller, Thiébeauménil.

Juge de paix, de Conigliano. — Suppléants, Ballet dit Chevalier. — Maire. — Greffier, Aubry. — (Audiences, vendredi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Lunéville.

Le juge de paix de Lunéville-Nord préside les audiences du 1er et du 3e trimestre, et celui du Sud-Est, du 2e et du 4e. — Greffier, Munier.

Canton de Baccarat. — Angomont, Azerailles, BACCARAT, Badonviller, Bertrichamp, Bionville, Bréménil, Brouville, Deneuvre, Fenneviller, Fontenoy-la-Joûte, Gelacourt, Glonville, Hablainville, Lachapelle, Merviller, Mignéville, Montigny, Neuf-Maisons, Neuviller-les-Badonviller, Pettonville, Pexonne, Pierre-Percée, Reherrey, Sainte-Pôle, Saint-Maurice, Thiaville, Vacqueville, Vaxainville, Veney.

Juge de paix, Pitoux-Masson. — Suppléants, Brice, ✱. — Douvier. — Greffier, Carier. — (Audiences, lundi.)

Canton de Bayon. — Barbonville, BAYON, Blainville-sur-l'Eau, Borville, Brémoncourt, Charmois, Clayeures, Damelevières, Domptail, Einvaux, Froville, Haigneville, Haussonville, Landécourt, Lorey, Loromontzey, Méhoncourt, Romain, Roselieures, Saint-Boing, Saint-Germain, Saint-Mard, Saint-Remy-aux-Bois, Velle-sur-Moselle, Vigneules, Villacourt, Virecourt.

Juge de paix, Teinturier. — Suppléants, Martinet. — De l'Espée. — Greffier, Jeandel. — (Audiences, lundi.)

Canton de Blâmont. — Amenoncourt, Ancerviller, Autrepierre, Barbas, BLAMONT, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre-sur-Vezouse, Emberménil, Fréménil, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harboué, Herbéviller, Leintrey, Montreux, Nonhigny, Ogéviller, Réclonville, Reillon, Remoncourt, Repaix, Saint-Martin, Vaucourt, Vého, Verdenal, Xousse.

Juge de paix, Lafrogne. — Suppléants, de Grandseille. — Stingre. — Greffier, Charpentier. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Gerbéviller. — Essey-la-Côte, Flin, Fraimbois, Franconville, GERBÉVILLER, Giriviller, Haudonville, Hériménil, Lamath, Magnières, Mattexey, Mont, Moriviller, Moyen, Rehainviller, Remenoville, Seranville, Vallois, Vathiménil, Vennezey, Xermaménil.

Juge de paix, Hasselot. — Suppléants, Christophe. — N. — Greffier, Rose. — (Audiences, vendredi.)

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BAR-LE-DUC.

Président, Noël. — *Juges,* Henriot. — Brion. — *Juges suppléants,* Vaaché fils. — Charlot (*remplissant les fonctions de juge d'instruction*). — *Procureur impérial,* Hussenot. — *Substitut,* Lefebvre. — *Greffier,* Brichart fils. — *Commis-Greffiers,* Mairel. — Claudat. — *Juge honoraire,* Brion jeune.

(Audiences : mercredi, jeudi et vendredi, affaires civiles; mardi, affaires correctionnelles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président,* Monpoil, notaire. — Barrat, avoué. — Develle, avoué. — Millon, avocat. — Champeau, conseiller de préfecture. — N.

Avocats. — Vaaché. — Lombard. — Gillon. — Parisot. — Mayeur. — Henry. — Grandpierre. — Millon. — Miller. — Varin.

Avocats stagiaires. — Remy. — Pointe. — Chastel.

Avoués. — Chastel. — Salleron. — Develle. — Mayeur. — Flot. — Villeroy. — Bonne. — Barrat.

Huissiers à Bar-le-Duc : Audienciers. — Besville. — Lapique. — Laveuve. — Glauda. — *Non audienciers,* Burnet. — Labrosse. — Billet. — Thomas. — Porson. — Nicolas. — *An-*

cerville, Gillet. — N. — *Ligny*, Garrez. — Chastel. — *Montiers-sur-Saulx*, Chastel. — *Revigny*, Regnault. — Aubertin. — *Stainville*, Lapique. — *Triaucourt*, Saguet.—*Vaubécourt*, Thenot. — Petiot. — *Varincourt*, Demangeot.

Notaires de l'arrondissement. — *Bar-le-Duc*, Vinchon. — Chastel. — Demange. — Colin. — Robineau. — *Ancerville*, Petitjean. — *Condé*, Estienne. — *Dammarie*, Godin.—*Lahayecourt*, Balthasar. — *Ligny*, Mécusson. — Gauthier. — Caurier. — *Loisey*, Guinard. — *Montiers-sur-Saulx*, Gérard. — *Nubécourt*, Mouchot. — *Rembercourt*, Drouet. — *Revigny*, Jacquot. — Bouchenot. — *Saudrupt*, Parisot. — *Stainville*, Martin. — *Triaucourt*, Gaillet. — *Vaubécourt*, Garnier. — *Vavincourt*, Bridart.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Bar-le-Duc*, Mercier.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Bar-le-Duc*, Juge de paix, Henriot. — Greffier, Poinsignon. — *Ancerville, J.* Perrin. — *G.* Naudot. — *Ligny, J.* Collinet de La Salle. — *G.* Enchen. — *Montiers-sur-Saulx, J.* Simonet. — *G.* Henrion.— *Revigny, J.* Houzelot. — *G.* Petit. — *Triaucourt, J.* George. — *G.* Dorin. — *Vaubécourt, J.* Humblot. — *G.* Dida. — *Vavincourt, J.* Etienne. — *G.* Lecoq.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Varin-Bernier. — *Juges*, Hardiaux. — Jacquot. — Hermant-Steinhoffer. — Thomas. — *Juges suppléants*, Magron. — Villeroy. — Bombard.—Henry. — *Greffier*, Deforge.

(Audiences : lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-MIHIEL.

(*Chef-lieu de la Cour d'assises de la Meuse.*)

Président, Haba. — *Vice-Président*, Esnard.— *Juge d'instruction*, Denys. — *Juges*, Sauce. — Moreau. — Aast. — Dumont. — *Juges honoraires*, de Miscault. — Labouille. — *Juges suppléants*, Larzillière. — Connard. — Leblan. — Brion. — *Procureur impérial*, Lelong. — *Substituts*, Châtillon. — Leroy. — *Greffier*, Ligier. — *Commis-Greffiers*, Hentz. — Baudot.

(Audiences : lundi, rapports du juge d'instruction; mardi,

affaires de commerce et sommaires; mercredi, affaires ordinaires, du domaine et des ordres; jeudi, référé et affaires d'appels de police correctionnelle; vendredi, affaires correctionnelles; samedi, affaires forestières, adjudications et licitations, etc.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Louis, avoué. — C. Larzillière, E. Larzillière, avocats. — Le conservateur des hypothèques. — Bazoche, avocat.

Avocats. — Brion. — Collignon. — Hutin. — Leblan (Charles). — Rénel. — Viller. — Larzillière (Ernest). — Hémelot. — Larzillière (Charles). — Denis. — Bazoche.

Avocat stagiaire. Toussaint.

Avoués. — Larzillière-Beudent. — Rouyer. — Mercier. — Louis*. — Vicq fils. — Charles. — Bazoche. — Darcq.

Huissiers à Saint-Mihiel. — Lapoulle. — Hernet. — Rouyer. — Henry. — Pichon. — Bichebois. — Janin. — *Commercy,* Maujean. — Gérard. — Brochain. — *Gondrecourt,* Mouret. — Leclerc. — Ferise. — *Pierrefitte,* Mansuy. — *Vaucouleurs,* Etienne. — Floquet. — *Vigneules,* Galtier. — Jacquemot. — *Void,* Charles. — Charoy.

Notaires de l'arrondissement. — *Saint-Mihiel,* Monbled. — Hallot. — Damin. — *Apremont,* Dumoulin. — *Commercy,* Hocmelle. — Dumont. — Bazoche. — *Dagonville,* Michel. — *Gondrecourt,* Olry. — Voivret. — *Heudicourt,* Grosdidier. — *Houdelaincourt,* Maréchal. — *Lacroix,* Franquin. — *Maxey-sur-Vaize,* Uriot. — *Pierrefitte,* Lemagny. — *Reffroy,* Giraudot. — *Saint-Aubin,* Heuillon. — *Saint-Maurice,* Hanriot. — *Sampigny,* Meunier. — *Sorcy,* Moutillard. — *Vaucouleurs,* Braulot. — Dislaire. — Jénin. — *Villotte,* Brouchot. — *Vigneules,* Vauthier. — *Void,* Rousseau.

Notaire honoraire.—Pelletier, à Maxey-sur-Vaise.

Commissaires-priseurs de l'arrondissement. — *Saint-Mihiel,* Marbotte. — *Commercy,* Haudot.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Saint-Mihiel,* Juge de paix, Letixerant. — Greffier, Joba. — *Commercy, J.* Bazoche. — *G.* Davion. — *Gondrecourt, J.* Ardouin. — *G.* Langlois. — *Pierrefitte, J.* Bardin. — *G.* Geoffroy. — *Vaucouleurs, J.* Arnould.—*G.* Bigeon.—*Vigneules, J.* Legagneur. — *G.* Person. — *Void, J.* Carmouche. — *G.* Paris.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MONTMÉDY.

Président, Jeantin, ✻. — *Juge d'instruction,* De Lachapelle. — *Juge,* E.-A. Offenstein. — *Juges suppléants,*

Jeantin. — N. — *Procureur impérial*, Henrion, ✻. — *Substitut*, Bastien. — *Greffier*, Thieriet. — *Commis-Greffiers*, Grandjean. — Hingot. — Jacquet.

(Audiences : lundi, rapports du juge d'instruction ; mardi, affaires correctionnelles et rurales ; mercredi, affaires commerciales, sommaires, expropriations forcées et licitations ; jeudi, affaires civiles ; samedi, référés.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Guiot, avoué. — Chazal, avoué. — Paradis, notaire. — Le receveur de l'enregistrement. — N.

Avocats. — Jeantin. — Lallemand.

Avoués. — Guyot fils*. — Chazal*. — Dubois*. — Jacquemaire*. — Gilles. — N.

Huissiers à Montmédy. — Goffinet. — Laurent. — Rouyer. — Gabriel. — *Billy*, Henry. — *Damvillers*, Allin. — Rogie. — *Dun*, Thiébaut. — Richard. — *Monfaucon*, Lescuyer. — Julion. — *Spincourt*, De Laneuvais. — Michel. — *Stenay*, Guillaume. — Gillet. — Léonard.

Notaires de l'arrondissement. — *Montmédy*, Paradis. — Delaval. — *Billy*, Verdun. — *Damvillers*, Liégeois. — *Dannevoux*, Godard. — *Dun*, Vincent. — Rossignon. — *Ecurey*, Péchenard. — *Halles*, Evrard. — *Jametz*, Jobert. — *Marville*, Gérard. — *Merles*, Cailleteau. — *Montfaucon*, Colas-Paris. — Colas-Trecy. — *Montigny*, Villemet. — *Pillon*, Bastien. — *Sivry-sur-Meuse*, Toucheboeuf. — *Spincourt*, Siterlet. — *Stenay*, Thiébault. — Bosson. — Lambert.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Montmédy*, Clément.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Montmédy*, Juge de paix, Walter. — Greffier, Chenet. — *Damvillers*, *J.* Donzé. — *G.* Buzy. — *Dun* *J.* Offenstein. — *G.* Ville. — *Montfaucon*, *J.* Chevalier. — *G.* Leblan. — *Spincourt*, *J.* Chaudoye. — *G.* Mangin. — *Stenay*, *J.* Drappier. — *G.* Grurin.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VERDUN.

Président, Colin de Barisien. — *Juge d'instruction*, Geminel. — *Juge*, Hannequin. — *Juges suppléants*, Benoît. — E. Chadenet. — *Procureur impérial*, May. — *Substitut*, Morin. — *Greffier*, Grillot. — *Commis-Greffiers*, Remy. — Tumerel.

(Audiences : mardi et mercredi, affaires civiles ; vendredi, expropriations forcées et affaires correctionnelles ; samedi, affaires correctionnelles et forestières ; lundi, rapports à la chambre du Conseil et référés.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin. — Briot de Monremy, député au Corps législatif. — Dresch, avocat. — Bancelin, avoué. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats. — Benoit. — Chadenet. — Morin. — Dresch.

Avoués. — Baudot*. — Pein*. — Bancelin*. — Collas. — Faure-Beaulieu. — Houdard.

Huissiers à Verdun. — Brandeis. — Hottelet. — Collardelle. — Antoine. — Chouilly. — Villard. — De Boulard. — *Charny*, Lefebvre. — Dupuy. — *Clermont*, Labrosse. — Bertrand. — *Etain*, Arnould. — Mangeard. — *Fresnes*, Crucy. — Marchal. — Lefebvre. — *Souilly*, Bernard. — Thiébaut. — *Varennes*, Souillier. — Guérard.

Notaires de l'arrondissement. — *Verdun*, Perroux. — Mauvais. — Chadenet. — Menut. — *Charny*, Lebrun. — Fourcard. — *Clermont*, Contant. — Collot. — Perinet. — *Esnes*, Braibant. — *Etain*, Baudot. — Vincent. — Huvelin. — Renard. — *Dieue*, Thiébaut. — *Fresnes-en-Woëvre*, Lefebvre. — Robin. — *Harville*, Hautdidier. — *Hannoville*, Prevel. — *Souilly*, Monier. — Gauvain. — *Varennes*, Chanzy. — Person.

Notaire honoraire. — Godfrin, à Clermont.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Verdun*, Collet.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Verdun*, Juge de paix, Drouet. — Greffier, Vallet (Audiences, samedi). — *Charny*, *J.* Poriquet. — *G.* Tripied (Audiences, mardi). — *Clermont*, *J.* Franquin. — *G.* Fiaux (Audiences, mercredi). — *Etain*, *J.* Jacqueminot. — *G.* Picard (Audiences, mercredi). — *Fresnes-en-Woëvre*, *J* Macquard. — *G.* Toussaint (Audiences, mardi). — *Souilly*, *J.* Adnot. — *G.* Géminel (Audiences, mardi). — *Varennes*, *J.* Franquin. — *G.* Robin (Audiences, jeudi).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Tristant. — *Juges*, Calmet-Bancelin. — Blaise. — *Juges suppléants*, Dommartin. — Cécile fils aîné. — Beaudot-Mabile. — *Greffier*, Dresch.

(Audiences, jeudi.)

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NEUFCHATEAU.

Président, Lagabbe. — *Juge d'instruction*, Tulpain. — *Juge*, Deguerre. — *Juges suppléants*, Henrys. — Martin. — Edme. — *Procureur impérial*, Liffort. — *Substitut*, Ponton. — *Greffier*, Mélin. — *Commis-Greffiers*, Galtier. — Ternet.

(Audiences : mercredi, affaires correctionnelles; vendredi et samedi, affaires civiles et autres.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Fleurey. — Edme. — Décosse. — Chaffaut. — Defoug, receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Henrys. — Cherpitel. — Delamontagne. — Najean jeune. — Millot.

Avocats stagiaires, Mougenez. — Poirel.

Avoués. — Masson fils. — Millot. — Chéron. — Chaffaut. — Collignon. — Claude.

Huissiers à Neufchâteau. — Deleau. — Vouillemont. — Piedminot. — Breton. — Fellmann. — Morlon. — Gérard. — *Bulgnéville*, Rochat. — Gaudé. — Thirion. — *Châtenois*, Bazelaire. — François. — *Coussey*, Thirion. — Etienne. — N. — *Lamarche*, Dufey. — Simonnet. — Poirson. — Durand. — Décosse.

Notaires de l'arrondissement. — *Neufchâteau*, Décosse. — Paturet. — Restignat. — *Bulgnéville*, Thiéry. — *Châtenois*, Alisant. — *Coussey*, Rouyer. — *Damblin*, Arragon. — *Houécourt*, Nicolle. — *Isches*, Clément. — *Lamarche*, Loisant. — Mousseau. — *Liffol-le-Grand*, Antoine. — *Maxey-sur-Meuse*, Bernard. — *Pompierre*, Maget. — *Punerot*, Level. — *Removille*, Pierron. — *Saint-Remimont*, Maillet. — *Saint-Ouen*, Bassompierre. — *Vicherey*. Leclaire. — *Vrecourt*, Dauvoin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Neufchâteau*, Vaconnot.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Neufchâteau*, Juge de paix, Carré. — Greffier, Roussel. — *Bulgnéville*, *J.* Roussel. — *G.* Sacquin. — *Châtenois*, *J.* Sacquin. — *G.* Bertrand. — *Coussey*, *J.* Clément de Grandpré, ✱. — *G.* Bouchon. — *Lamarche*, *J.* Chantret. — *G.* Silvestre.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MIRECOURT.

Président, Bastien. — *Juge d'instruction*, Mathieu. — *Juge*, Laprevotte. — *Juge suppléant*, Aubry. — *Procureur impérial*, Poirel. — *Substitut*, Tulpain. — *Greffier*, Bastien. — *Commis-Greffier*, Levolay.

(Audiences : jeudi, affaires correctionnelles et forestières ; lundi et vendredi, affaires civiles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Laprevotte, ancien notaire. — Perrin, avocat. — Derise, avoué. — N. — N.

Avocats. — Limouse. — Chappuy. — Aubry. — Fremiot. — Laurent. — Perrin.

Avoués. — Derise. — Thouvenel. — Le Barbey de Beaumont. — Nicolas. — Coffe.

Huissiers à Mirecourt. — Etienne. — Mathieu. — Jacquin. — Simette. — *Charmes*, Jacquemard. — Vuillaume. — *Darney*, Gérard. — Fourier. — *Dompaire*, Demengel. — Alexandre. — *Monthureux*, Cherrière. — Henry. — *Vittel*, Rennepont. — Gérard.

Notaires de l'arrondissement. — *Mirecourt*, Payonne. — Tassard. — Hougues. — Aubry. — *Charmes*, Albert. — Grandjean. — Tanant. — *Darney*, Clément. — Gillet. — Martin fils. — *Dompaire*, Grandgeorge. — Parisot. — *Monthureux*, Dufès. — Labrosse. — *Remoncourt*, Bonnet. — *Ville-sur-Illon*, Jacquot. — *Vittel*, Briquet. — Gérard.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Mirecourt*, Arnould.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Mirecourt*, Juge de paix, Lenfant. — Greffier, Saunier. — *Charmes*, *J.* Comte. — *G.* Munier. — *Darney*, *J.* Barjonet. — *G.* Bigot. — *Dompaire*, *J.* Legras. — *G.* Ferry. — *Monthureux-sur-Saône*, *J.* Noël. — *G.* Radez. — *Vittel*, *J.* Demangeon. — *G.* Richard.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Moitessier. — *Juges*, Bastien-Aubry. — Thomassin-Aubel. — Harmand-Thomas. — *Juges suppléants*, Pernot. — Bourdot. — *Greffier*, Rossignol.

(Audiences : mercredi, à 2 heures de relevée.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ÉPINAL.

(*Chef-lieu de Cour d'Assises des Vosges.*)

Président, Ragon. — *Vice-Président*, Perrin. — *Juge d'instruction*, Boulay. — *Juges*, Derazey. — Conigliano. — Gazin. — Cuny. — De Roton. — Mouton. — *Juge suppléant*, Maud'heux. — *Procureur impérial*, Duplessis. — *Substituts*, Fourjonnel. — Hannequin. — *Greffier*, Goussel. — *Commis-Greffiers*, De Condé. — Resal. — Sibien.

(Audiences : lundi et mardi et jours suivants, affaires civiles ; vendredi, affaires correctionnelles ; le 1er et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières ; le 2e et le 4e samedi, affaires d'appel.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Leroy, avocat. — Pensée, avoué. — Didot, ancien avoué. — Merlin, conseiller de préfecture. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Colin. — Jeanmaire. — Cuny. — C.-L. Bannerot. — Maud'heux. — Leroy. — Lhuillier. — Rambaud. — Merlin. — Maud'heux fils. — Derazey.

Avoués. — Pensée. — De Condé. — Rullier. — Foquet. — Drahon.

Huissiers à Epinal. — Jacquot (syndic). — Ballon. — Pilon. — Simus. — Aubry. — Bernard. — Humbert. — *Bains*, Daubié. — Barbier. — Choffé. — *Bruyères*, Ganaye. — Mathieu. — Collot. — *Châtel*, Marienne. — Philippe. — *Rambervillers*, Bedel. — Brevel. — Bannerot. — Antoine. — *Xertigny*, Charton — Richard.

Notaires de l'arrondissement. — *Epinal*, Chevreuse. — Payrou. — Prugnot. — Laillet. — Christophe. — *Bains*, Guépet. — *Bruyères*, Didier-Georges. — Petit-Jean. — Lacour. — *Châtel*, Pernot. — Mengin. — Raguel. — *Fontenoy-le-Château*, Grandury. — *Rambervillers*, Triboulot. — Noël. — Balland. — *Xertigny*, Parisot. — Peutot.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Epinal*, Lesongeur.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Epinal*, Juge de paix, Honoré. — Greffier, Poirot. — *Bains*, *J.* Denis. — *G.* Benoît. — *Bruyères*, *J.* Lahache. — *G.* Constant. — *Châtel*, *J.* Gérard. — *G.* Masson. — *Rambervillers*, *J.* Liver. — *G.* Rouyer. — *Xertigny*, *J.* Morice-Gèrdolle. *G.* Lecomte.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-DIÉ.

Président, Jennesson. — *Juges*, Chanzy.— Adam. — *Juges suppléants*, Toussaint. — Collombier. — De Golbéry, remplissant les fonctions de juge d'instruction.— *Procureur impérial*, Thiriot. — *Substitut*, Mathieu. — *Greffier*, Frische. — *Commis-Greffiers*, Toussaint. — Claudel.

(Audiences : lundi, affaires forestières ; jeudi, affaires correctionnelles ; vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires sommaires et commerciales.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Blondin, avoué. — Sieg, notaire. — Didierjean, ancien notaire. — Jérôme, ancien avoué.

Avocats. — Toussaint (bâtonnier). — Apté. — Ferry-Millon. Romary. — Matelet. — Adam fils. — Queuche. — Barbier. — Richard. — Lung. — Poupar. — Ferry. — Blondin. — Ruyer.

Avoués. — Blondin. — Hovasse. — Ferry. — Bazin. — Legros. — Gérardin. — Simon.

Huissiers à Saint-Dié. — Streicher. — Deflin. Masson. — Marchand. — Colnat. — Gérardin. — *Brouvelieures*, Valentin. — *Corcieux*, Lecomte. — *Granges* (canton de Corcieux), Cugnot. — *Fraize*, Léonard. — Begel. — *Gérardmer*, Vincent. — *Raon-l'Etape*, Didion. — Aubrun. — *Saales*, Apté fils. — Comond.— *Schirmeck*, Georgel. — Bastien. — *Senones*, Quinet. — Thouvenin.

Notaires de l'arrondissement. — *Saint-Dié*, Sieg. — Poupar. — Henry. — Gérard.— Griache. — *Brouvelieures*, Demange.— Lamet. — *Corcieux*, Quillot. — Mougeolle. — *Granges* (canton de Corcieux), Aubert. — *Fraize*, Mengin. — Batremeix. — *Gérardmer*, Marion. — Poupar. — *Raon-l'Etape*, Ferry. — Choub. — *Saales*, Gley.— Vauvray. — *Schirmeck*, Laurent.— Cament. *Senones*, Perrin. — Quinet.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Saint-Dié*, Dieudonné.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Saint-Dié*, Juge de paix, Chevresson. — Greffier, Bedo. — *Brouvelieures*, *J.* Radez. — *G.* Guyot. — *Corcieux*, *J.* Letresche. — *G.* Ory. — *Fraize*, *J.* Henrys. — *G.* Bastien. — *Gérardmer*, *J.* Noël. — *G.* George. — *Raon-l'Etape*, *J.* Antoine. — *G.* Gérardin. — *Saales*, *J.* Barret.

— *G.* Chemitlin. — *Schirmeck*, *J.* Billot. — *G.* Colnet. — *Senones*, *J.* Lahaye, — *G.* Perrin.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE REMIREMONT.

Président, Thouvenel. — *Juge d'instruction*, Fachot. — *Juge*, Moreau. — *Juges suppléants*, Noël. — De Bruyères. — *Procureur impérial*, Joly. — *Substitut*, Félix. — *Greffier*, David. — *Commis-Greffiers*, Gérard. — Padox.

(Audiences : jeudi et vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires correctionnelles ; lundi, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Danis, avoué.— Ballon, avoué.— Henry, notaire.— Thomas, avocat. — Chaillon, conservateur des hypothèques.

Avocats. — Thouvenel (bâtonnier). — L. de Bruyères. — Habert. — C. de Bruyères. — Friry. — Barbillat. — Judlin. — Danis. — Thomas.

Avocat stagiaire, Valdenaire.

Avoués.—Balon.—Mareine.— Hanus. —Louis.— Wuillemin.

Huissiers à Remiremont. — Boubel. — Mourot. —Vairel. — Breton.—Houel.— *Plombières*, Bernard.—Reiber.— *Saulxures*, Lambert. — *Le Thillot*, Savignac. — Houssemand. — *Vagney*, Thomas.

Notaires de l'arrondissement. — *Remiremont*, Richard. — Henry. — Pleux. — Magnien. — Delang. — *Cornimont*, Valdenaire. — *Plombières*, Parisot. — *Rupt*, Noël. — *Le Thillot*, Legros. — *Vagney*, Martin. — *Le Val-d'Ajol*, Hérisé.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — *Remiremont*, Tisserand.

Justices de paix de l'arrondissement. — *Remiremont*, Juge de paix.— Boulangier.— Greffier, Meline.— *Plombières*, *J.* Barthelémy. — *G.* Duroch. — *Ramonchamp*, *J.* Rollin. — *G.* Brallet. — *Saulxures*, *J.* Gerbaut. — *G.* Saint-Dizier.

§ 3. PRISONS CIVILES.

Service des prisons de Nancy (rue de l'Equitation).
Directeur des prisons départementales. De Condé.
Gardien-chef, Desloy.

Commission de surveillance des prisons de Nancy.

Président-né, le Préfet.

Membres : Le premier président de la Cour impériale.—Le procureur général. — Le Maire de Nancy. — Simon, curé de Saint-Epvre. — Pierson, conseiller à la cour. — Mamelle, conseiller de Préfecture. — Brice, conseiller municipal. — Molitor, adjoint au Maire de Nancy. — V. Parisot, docteur médecin.

Aumônier, P. Conrard.

Médecins attachés à ces prisons. — Lemoine, *médecin titulaire.* — Lemoine fils, *médecin adjoint.*

Il y a aussi une Commission de surveillance près des maisons d'arrêt de *Lunéville, Toul, Vic* et *Sarrebourg*, formée chacune du président du tribunal, du procureur impérial, du maire et du curé de la ville, et d'autres membres, savoir :

A Lunéville, Trouillet, curé de Saint-Maur.— Michaut, avocat. — Guérin, propriétaire. — N.

A Toul, Lachasse, juge de paix. — Colin, propriétaire. — Antboine, juge. —Bagard, curé. — Chappuy, avoué.— Desloges, officier en retraite. — De Tinseau, avocat.

A Vic, Arnoux, licencié en droit. — Gazin, propriétaire. — Protche, propriétaire.

A Sarrebourg, le chevalier de la Barre.— Hertz, membre du Conseil général. — Jacquel, avoué. — Marsal, propriétaire. — Lippmann, banquier. — Henriet, propriétaire.

§ 4. Dépôt de mendicité, *rue du Château-Carré.*

Commission de surveillance. Président. Le Maire de Nancy. — *Membres :* De Jandin. — Boppe-Cabocel. — Pitoy.— N. — N., conseillers municipaux.

Directeur du dépôt, Petitcolas, à l'établissement.

Sœur (de Saint-Charles). Libaire Godard, à l'établissement.

Médecin, Parisot (Léon), rue des Quatre-Eglises, 6.

Le Dépôt de mendicité est destiné à recevoir les mendiants invalides des deux sexes ayant leur domicile de secours à Nancy. L'admission est prononcée par l'autorité municipale. Des mendiants valides sont aussi reçus au Dépôt, lorsque, domiciliés à Nancy depuis au moins un an, ils ont été traduits devant les tribunaux qui ont ordonné leur admission.

CHAPITRE III.

ORGANISATION RELIGIEUSE.

Evêché de Nancy-Toul; Séminaire; Cures du département; personnel ecclésiastique.— Culte protestant. — Culte israélite.

§ 1er. Culte catholique.

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

Cardinal-Archevêque, Mathieu, ✻, à Besançon.

ÉVÊCHÉ DE NANCY.

Evêque, *Alexis-Basile* Menjaud, C. ✻, primat de Lorraine, comte romain, assistant au trône pontifical, premier aumônier de la maison de l'Empereur, chanoine honoraire du premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis, à l'Evêché, place Stanislas, 4.

Vicaires généraux agréés par le Gouvernement, Mirguet, ✻, archidiacre de Toul, rue Saint-Nicolas, 26. — Gérard, archidiacre de Nancy, à l'Evêché.

Secrétaire général de l'Evêché, Jambois, chanoine honoraire, rue Montesquieu, 5.

Secrétaire particulier, Boulenger, chanoine honoraire.

Vicaires généraux honoraires, Marguet. — Duplessy.

Jours d'audiences : tous les jours, de 9 heures à 2 heures, les jours de dimanches et de fêtes exceptés.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE.

Chanoines titulaires. Manse, doyen, rue de la Constitution, 19. — Bourgeois, rue de la Constitution, 19. — Garot, place Saint-Georges, 93. — Thouvenin, rue Primatiale, 24. — Gridel, rue Primatiale, 26. — Chevalier, rue Sainte-Anne, 2. — Marguet, rue de la Fayencerie, 23. — Silvain, rue de la Constitution, 2.— Simonin, rue des Chanoines, 6.

Chanoines honoraires résidants à Nancy.

Lafflize, rue Montesquieu, 9. — Bureaux, rue de la Poissonnerie, 13. — Charlot, rue Mably, 5. — Rosières, directeur des sacristies de la cathédrale, place de la Cathédrale, 54. — Barthélemy, rue des Ponts, 27. — Simon, rue Saint-Michel, 21. — Lange, rue de Grève, 26. — Blanc, au Lycée. — Maslats, rue des Artisans, 1 bis. — Mangin, rue de la Source, 29. — Marchal, faubourg Saint-Pierre, 92. — Guillaume, ✻, Grande-Rue (Ville-Vieille), 35. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Adrian, au Séminaire. — Bridey, au Séminaire. — Firbach, rue Callot, 11. — Poirine, rue de Belle-Vue. — Lallemand, rue Mably, 1. — Casiot, rue de Grève, 28. — Gobin, rue des Tiercelins, 24. — Harmand, faubourg Saint-Georges. — Connard, rue Saint-Pierre, 6. — Gérardin, rue Saint-Michel, 14.

Chanoines honoraires non résidants.

Chanoines d'honneur, Mgr. de Salinis, Archevêque d'Auch. — Mgr. Delalle, ✻, évêque de Rodez. — Mgr. Lacroix, à Rome. — Mgr. Tirmarche, évêque d'Adras.

Aubert. — Bagard. — Baracand. — Barthélemy. — Bastien. — Bastien. — Beaudoin. — Bernard. — Bloëme. — Bour. — Claude. — Collot. — Corrieux. — Daunot. — Duvalpoutrel. — Fénal. — Fliche. — Forêt. — Fréderic. — Gaumet. — F. Georges. — F. A. Georges. — Gombervaux. — Gondrexon. — Griser. — Guyot. — Heim. — Henry. — Humbert. — Jager. — Jandel. — Joliclère. — Jousselin. — Klein. — Lamblin. — Larvette. — Lebègue de Girmont. — Loutre. — Marsal. — Martin. — Mengin. — Michel. — Millot. — Moitrier. — De Pardieu. — Perrot. — Pfeiffer. — Pierson. — Polge. — Renaudin. — Thiriet. — Thouvenin. — Tolier. — Trancard. — Trouillet. — Weiss.

MAISON DE RETRAITE DE BON-SECOURS, FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Lebon (doyen). — Benoît. — Jacquin. — Rolin. — Jacquemin. — Loutre. — Oms. — Boulard. — Gérard. — Mathieu. — L. Marchal.

Succursale à Saint-Ulrich. — Frédéric. — Chasquin. — Ferry.

SÉMINAIRE DE NANCY, FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Supérieur, Adrian. — *Econome*, Jeanpert.

Professeurs : Théologie dogmatique, Berseaux. — Théologie morale, Bridey. — Philosophie, Prévot. — Histoire ecclésiastique, Barnage. — Ecriture sainte, Barbier. — Sciences physiques, Simoutre.

PETIT SÉMINAIRE DE PONT-A-MOUSSON.

Supérieur, Claude.— *Censeur*, Michel.— *Econome*, Lorrain.

Professeurs : Rhétorique, Gombervaux ; 2e, Thiriet ; 3e, Vaté ; 4e, Pardieu ; 5e, Bettenot ; 6e, Martin ; 7e, Christophe ; 8e, Mathieu ; Histoire, Hans ; Mathématiques, Guyot, Populus ; Langue allemande, Michel, Lorrain.

PETIT SÉMINAIRE DE FÉNÉTRANGE.

Supérieur, Lhuillier, professeur de 3e.

Professeurs : 4e, Richet ; 5e, Marchal ; 6e, N. ; 7e et 8e, Martin ; Cours primaire, Deblaye.

CURES DES PRINCIPALES VILLES.

Arrondissement de Nancy.

NANCY. — *Cure Notre-Dame.* — Administrateur, J. Simonin, rue des Chanoines, 6. — Vicaires, Harmand, Noël, Masson, Melnotte. — Anciens Vicaires, Thiébeult, rue Montesquieu, 18. — Blanc, rue ~~Saint-Nicolas, 16~~. — Prêtres habitués, Mathieu.— Didedot. — Gérardin.

Cure de Saint-Epvre. — Curé, Simon, rue Saint-Michel, 21. — Vicaires, Grand'Eury, Oms, Humbert. — Prêtre habitué, Lahaye. — Chapelle ducale et église des Cordeliers, Aumônier, Guillaume, ✱, Grande-Rue (Ville-Vieille), 35.

Cure de Saint-Sébastien.— Curé, Barthelémy, rue des Ponts, 27. — Vicaires, Vauthier, Kauf, Cayet.— Prêtre habitué, Blanc.

Cure de Saint-Nicolas.— Curé, Lange, rue de Grève, 26. — Vicaires, Ricatte, Boulangier.

Succursale de Saint-Pierre. — Curé, Heymès, faubourg Saint-Pierre, 92. — Vicaire, Sorlat. — Prêtre habitué, Picard, rue du Montet.

Succursale de Saint-Vincent-Saint-Fiacre. —Curé, M. Simonin, faubourg des Trois-Maisons.—Vicaires, Lhuillier, Leloup.

Succursale de Notre-Dame-de-Bon-Secours.— Curé, Morel, rue du faubourg Saint-Pierre. — Vicaire, Calté. — Prêtre habitué, Madiesse.

Succursale de Saint-Georges. — Curé, Har[illegible]d.

PONT-A-MOUSSON. — *Paroisse Saint-Martin.*— Curé, Bastien. — Vicaires, Fauconnier, Pierrefitte.

Paroisse Saint-Laurent. — Curé, Duvalpoutrel. — Vicaires, Missenard, Nader, Vourion. — Prêtre habitué, Laurent.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville. — *Paroisse Saint-Jacques.* — Curé, Duplessy. — Vicaires, Pernin, Briel, Paget, Doyotte. — Prêtres habitués, Digout; Marquis, ancien vicaire.

Succursale Saint-Maur. — Curé, Trouillet. — Vicaire, Lhuillier.

Arrondissement de Toul.

Toul. — *Paroisse Saint-Etienne.* — Curé, Georges. — Vicaires, Grandjacquot, Degoutin. — Prêtre habitué, Noirier.

Paroisse Saint-Gengoult. — Curé, Bagard. — Vicaire, Vincent.

Arrondissement de Château-Salins.

Chateau-Salins. — Curé, Fénal. — Vicaires, Berger, N.

Dieuze. — Curé, Georges. — Vicaires, Masson, Bassinot. — Prêtre habitué, Petitbon.

Vic. — Curé, Millot. — Vicaire, Hovasse. — Prêtre habitué, Weiss.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg. — Curé, Griser. — Vicaire, Griser. — Prêtre habitué, Oubert.

Phalsbourg. — Curé, Heim. — Vicaires, Stricher, N. — Prêtre habitué, Zeller. — Paroisse des Trois-Maisons, curé, Wagner.

Fénétrange. — Curé, Thisse. — Vicaire, Martin.

CURÉS DES AUTRES PAROISSES.

(*Voir le tableau, page 121, 9e colonne, pour les Curés du département.*)

VICAIRES.

Abreschviller, Gaie. — *Baccarat,* Dufour. — Thiébaut. — *Badonviller,* Rousselot. — *Bayon,* Maîtred'hotel. — *Blâmont,* Helluy. — *Bouxières-aux-Chênes,* Garo. — *Cirey,* Gerbaut. — *Dabo,* Becker. — *Danne,* Haman, chapelain à Bonne-Fontaine. — *Delme,* Claude. — *Einville,* Vuillaume. — *Favières,* Coulle. — *Flavigny,* Braunn. — *Foug,* Colin. — *Gerbéviller,* Thiébaut. — *Gondreville,* Minoux. — *Haroué,* Doyotte. — *Lorquin,* N. — *Malleloy,* Laumont. — *Malzéville,* Mangin. — *Marsal,* Valentin. — *Nomeny,* Lehmann. — *Pompey,* Lepage. — *Rosières-aux-Salines,* Husson. — *Saint-Nicolas,* Lap. — N. — *Saint-Quirin,* Mangenot. — *Thiaucourt,* Lamy. — *Vézelise,* Beaudoin.

AUMÔNIERS. — PROFESSEURS.

(Voir aux Cures des principales villes, Hôpitaux, Hospices, etc., au Lycée, aux Colléges, aux Pensionnats, etc.)

ADMINISTRATEURS, CHAPELAINS ET PRÊTRES HABITUÉS.

Bayon, Robin. — *Bouxières-aux-Dames*, Philippe. — *Cutting*, Gomien. — *Dabo*, Dillenschneider. — *Danne*, Steibel. — *Guébling*, Humbert, administrateur. — *Haroué*, Doyotte. — *Insming*, Thiébaut. — *Laxou*, Clément. — *Ludres*, Thiriot. — *Maraînviller*, Litaize, administrateur. — *Moivron*, Feyen. — *Norroy*, Villemet. — *Saint-Firmin*, Henry. — *Saint-Nicolas*, Dony, Steiner. — *Salonnes*, Mathis. — *Sornéville*, Lallement. — *Vézelise*, Malglaive.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Chartreux, à Bosserville. — Prieur, Dom Rouvier.
Dominicains, à Nancy, rue Jeannot, 4. — Prieur, P. Faussillot.
Jésuites, à Nancy, Cours Léopold, 27. — Supér., P. Boulanger.
Oblats, rue du Montet, 19. — Supérieur, P. Guinet.
Rédemptoristes, à Saint-Nicolas. — Recteur, P. Ottemann.
Dames bénédictines, à Saint-Nicolas. — Aumônier, Bastien.
Dames bénédictines, à Flavigny. — Aumônier, Guyot.
Dames de la Congrégation, à Lunéville. — Aumônier, Roussel.
Dames de la Nativité, à Pont-à-Mousson. — Aumônier, Alix.
Dames de la Visitation, à Nancy. — Aumônier, Mangin.
Dames de St Vincent de Paul, rue de la Charité, à Nancy.
Dames Dominicaines, à Nancy. — Directeur, P. Hue. — Aumônier, Goblot.
Dames du Bon Pasteur, à Nancy. — Aumônier, Husson.
Dames du S. Cœur de Marie, à Nancy. — Aumônier, Gérardin.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte institué par le Ministre des Cultes, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

COMMISSION DES ÉDIFICES RELIGIEUX,

Instituée par ordonnance de Mgr. l'Evêque, du 14 novembre 1845, pour la conservation, la restauration, la construction, l'ornementation et l'ameublement des édifices religieux.

Président, Gérard, vicaire général, à l'Evêché.
Vice-Président, Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.
Secrétaire, A. Digot, rue des Tiercelins, 30.
Membres, Alexandre Geny, rue des Chanoines, 3. — Bonnaire, avocat, rue du Four, 1. — Morey, architecte, place de la Carrière, 18. — Barbier, professeur au Séminaire.

COMITÉ DIOCÉSAIN POUR L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Président. Le comte de Saint-Mauris. — *Trésorier,* abbé Jeanpert, économe du Séminaire. — *Secrétaire,* O'Gorman. — *Membres :* Briaude-Lamarche ; Maurice de Foblan ; Jules Madelin ; de Margerie ; le comte de Myon ; Gérard, vicaire général ; Gomien, chanoine honoraire ; Rolin, chanoine de Bon-Secours ; Gérardin, aumônier du Sacré-Cœur de Marie.

CONSEIL DIOCÉSAIN DE L'OEUVRE DE LA SAINTE ENFANCE.

Président, Gomien, chanoine honoraire. — *Trésorier,* Rosières, chanoine honoraire. – *Secrétaire,* Noël, vicaire. — *Membres :* Poirine, aumônier au Sacré-Cœur ; Sorlat, aumônier ; Vauthier ; vicaire de Saint-Sébastien ; Grand'Eury, vicaire de Saint-Epvre ; Boulangier, vicaire de Saint-Nicolas ; Lhuillier, vicaire de Saint-Vincent-Saint-Fiacre ; Calté, vicaire de Bon-Secours ; le Directeur des Frères des écoles chrétiennes ; Hinzelin, agent général des écoles.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OEUVRE DES BIBLIOTHÈQUES CANTONALES.

Cette œuvre a été instituée par mandement de Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul.

Président, abbé Casiot, chanoine honoraire, rue de Grève, 28.
Vice-président, comte Alexandre de Lambel.
Secrétaire, abbé Guyot.
Trésorier, Vagner, rue du Manége, 3.

COMITÉ D'INSPECTION

Pour les établissements libres d'instruction secondaire, institué par ordonnance de Monseigneur l'Evêque, du 12 août 1853.

Président, Garot, chanoine.
Secrétaire, Lallemand, chanoine honoraire.
Membres : Gomien, chanoine honoraire ; Barnage, professeur.

CONSEILS DE FABRIQUE DES PAROISSES DE NANCY.

PAROISSE NOTRE-DAME, CATHÉDRALE. — *Président,* Monseigneur l'Evêque de Nancy. — *Secrétaire,* de Myon, rue Mably, 7. — *Trésorier,* Rosières, place de la Cathédrale, 34. — *Membres :* Simonin, archiprêtre, curé de la Cathédrale. — Mirguet, vicaire général. —De Fontenelle, rue Primatiale, 26. —Manse, chanoine, rue de la Constitution, 19. —Alexandre Geny, rue des Chanoines, 3. — De Marchis, rue Saint-Dizier, 14. — Aug. Digot, rue des Tiercelins, 30. — Briaude-Lamarche, rue Saint-Georges, 49.

PAROISSE SAINT-SÉBASTIEN. — *Président*, Contal, docteur-médecin, rue de la Visitation, 10 bis. — *Trésorier*, Bouchon, rue Notre-Dame, 11. — *Secrétaire*, A. Digot, rue des Ponts, 46. — *Membres :* Barthélemy, curé de la paroisse. — Renaux-Didion, place du Marché, 7.— Jacquemin, carrossier, rue Saint-Jean, 40. — Dusseaux, négociant, rue de l'Equitation, 9. — Voirin, rentier, faubourg Saint-Jean, 14. — Ory, rentier, rue du Château-Carré, 6.—Simon, rentier, rue des Quatre-Eglises, 9.

PAROISSE SAINT-EPVRE. — *Président*, Pierson, cours Léopold, 3. — *Secrétaire*, Quintard, rue Saint-Michel, 30.— *Trésorier*, comte de Warren, ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6. — *Membres :* Simon, curé de la paroisse. — Boulard, place de Grève. — Garnier, ✻, rue de la Source, 8. — Doncquer de T'serroeloffs, cours Léopold, 18. — De Gauvain, Grande-Rue (Ville-Vieille), 17. — O'Gorman, rue du Haut-Bourgeois, 27. — De Saint-Vincent, ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.

PAROISSE SAINT-NICOLAS. — *Président*, Elie père, rue Saint-Dizier, 121. — *Secrétaire*, Dusserre, rue Saint-Dizier, 114. — *Trésorier*, Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117. — *Membres :* Lange, curé de la paroisse. — Thomas, rue Saint-Dizier, 133.— Munier, fabricant de chapeaux, rue Saint-Nicolas, 39.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Président*, Charles Gérardin, faubourg Saint-Pierre, 160.—*Secrétaire*, Kagnius, rue de Nabécor, 10. — *Trésorier*, Vanson, faubourg Saint-Pierre, 21. — *Membres :* Heymès, curé de la paroisse. — Blau, faubourg Saint-Pierre, 33. — Travailleur, petite rue Saint-Pierre, 27.

PAROISSE SAINT-VINCENT-SAINT-FIACRE. — *Président*, baron Du Prel. — *Secrétaire*, Hanus, capitaine en retraite. — *Trésorier*, Arnould, propriétaire, rue du Ruisseau. — *Membres :* Simonin, curé de la paroisse. — Bernard. — Vulmont.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS. — *Président*, de Vaugiraud, à Montaigu. — *Secrétaire*, Henrion, ancien secrétaire de l'Académie, faubourg Saint-Pierre, 151.— *Trésorier*, Genet, faubourg Saint-Pierre, 171. — *Membres :* Morel, curé de la paroisse. — Lebon, chanoine à la Maison de retraite de Bon-Secours. — Saladin, père, faubourg Saint-Pierre, 248.

PAROISSE SAINT-GEORGES. — *Président*, Blaisse, Pont-d'Essey, 49. — *Secrétaire*, Burtin, faubourg Saint-Georges, 3. — *Trésorier*, Reitz, faubourg Saint-Georges, 23.—*Membres :* Harmand, curé de la paroisse. — Barbas aîné, Pont-d'Essey. — Thiry-Cousins, faubourg Saint-Georges, 28.

§ 2. Culte évangélique.

Eglise consistoriale de Nancy (Meurthe, Meuse, Moselle).

Le Consistoire se compose des Pasteurs et de membres laïques.

Pasteurs :

A Nancy, C. Schmidt, Président du Consistoire, officier de l'Instruction publique, rue Stanislas, 66. — N., pour les arrondissements de Toul et de Lunéville.

A Sarrebourg, Schadé.— *A Hellering,* Huter.—*A Lixheim,* Krieger. — *A Metz,* O. Cuvier. — *A Courcelles-Chaussy,* Eberhardt. — *A Bar-le-Duc,* C. de Boinville.

Membres laïques du Consistoire, à Nancy, G. Muller, *Trésorier,* rue Saint-Jean, 18.—Koltz-Muller, rue Saint-Dizier, 62. — Liébing, rue des Dominicains, 22. — Binet, rue Stanislas, 74. — Karcher, rue Saint-Dizier, 140.— O. d'Adelswærd, à Boudonville. — Gœtzmann, à la côte de Toul.— Schoen, rue des Ponts. — N. — Miette, *Secrétaire,* rue des Ponts, 27. — Stieler, rue de la Source, 5.

A Lunéville, Bamès. — *A Sarraltroff,* J.-J. Muller. — *A Lixheim,* Lantz père. — *A Sarrebourg,* Geminder.— *A Metz,* Ackermann. — *A Boulay,* Somborn. — *A Bar-le-Duc,* Chèvre.

Chaque Eglise particulière est administrée par un conseil presbytéral, sous la surveillance du Consistoire.

Eglises de la confession d'Augsbourg.

Pasteurs.— *Phalsbourg,* Huter jeune. — *Fénétrange,* Bücksenchütz. — *Hangviller,* Jaggé. — *Postroff,* Günther. — *Vibersviller,* Bayer. — *Wintersbourg,* Zwilling.

§ 3. Culte israélite.

Consistoire de la Circonscription, à Nancy.

Président, Levylier (Joseph), ✱, rue Mably, 9.

Vice-Président et Grand-Rabbin de la circonscription, membre-né du Consistoire, Libermann, rue de l'Equitation, 18.

Membres laïques.— *A Nancy,* Sylvain May. —Pierre Lévy. — S. Wolff. — *A Lunéville,* Adolphe Trenel. — *A Toul,* Abraham Blocq.

Directeurs du cours d'instruction religieuse, Haussmann, rue de l'Equitation, 18.

Rabbins. — *A Lunéville,* Lévy.—*A Phalsbourg,* Lippman. — *A Epinal,* Durckeim. — *A Verdun,* Lévy.

Ministres officiants. — *A Nancy,* Moïse. — *A Toul,* Beer. — *A Lixheim,* Théodore. — *A Blâmont,* Lévy. — *A Sarrebourg,* Jacob. — *A Pont-à-Mousson,* Cournicky.

CHAPITRE IV.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Académie de Nancy. — Instruction supérieure : Faculté des sciences et enseignement des sciences appliquées. Faculté des lettres. Ecole de médecine et de pharmacie. — Instruction secondaire : Lycées, colléges et institutions du ressort de l'Académie. —Instruction primaire : Ecoles communales mutuelles et d'adultes de Nancy. — Salles d'asile. — Maîtres et maîtresses de pensions et d'externats. — Société des sciences, lettres et arts. — Société de médecine de Nancy. — Société archéologique lorraine. — Bibliothèques publiques, Cabinet d'histoire naturelle, Jardin botanique, Musées, etc. — Société des Amis des Arts. — Monuments publics.

§ 1er. ACADÉMIE UNIVERSITAIRE DE NANCY.

(*Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges.*)

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur. Dunoyer, O. ✵, place de la Carrière, 4.

Inspecteurs d'Académie : A Nancy, Percin, ✵, rue de la Constitution, 2. — *A Bar-le-Duc*, Maggiolo. — *A Metz*, Hanriot. — *A Epinal*, Malgras.

Secrétaire d'académie, Millot, rue Montesquieu, 9.

Commis d'académie, Huet, rue Saint-Georges, 47.

Inspecteur honoraire, Hanriot, ✵, rue de la Poissonnerie, 13.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Président, le Recteur. — *Membres du Conseil*, les Inspecteurs d'Académie. — Les Doyens des Facultés. — Le Directeur de l'Ecole de médecine. — A. Lenglé, préfet. — L'Evêque de Nancy. — L'Evêque de Saint-Dié. — Lezaud, premier président. — Le prince de Beauvau. — Garnier, président de chambre. — L'abbé Bureaux.

Conseil départemental de l'instruction publique.

MEURTHE.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, l'Inspecteur d'Académie. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Nancy ou son délégué; le Procureur général près la cour impériale; Schmidt, Pasteur; Libermann, Grand-Rabbin; Pierson, Conseiller à la Cour impériale; Garnier, président de chambre; Magot, à Pont-à-Mousson; Guérard, ancien notaire à Lunéville; le comte de Landreville, tous quatre membres du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MEUSE.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Verdun ou son délégué; le Procureur impérial à Bar-le-Duc; l'Inspecteur d'Académie; Henriot, juge à Bar-le-Duc; Bazoche, Richart, Etienne, de Benoist, membres du Conseil général; l'abbé Gallet, curé à Bar-le-Duc, délégué de l'Evêque. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MOSELLE.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Metz ou son délégué; le Procureur général près la Cour impériale de Metz; l'Inspecteur d'Académie; Cuvier, pasteur protestant à Metz; Aaron Cahen, Président du Consistoire israélite à Metz; Woirhaye, premier Président à la Cour impériale à Metz; Goulon, Hennoque, Jaunez, F. Marchal, membres du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

VOSGES.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Saint-Dié ou son délégué; le Procureur impérial à Epinal; l'Inspecteur d'Académie; le Président du tribunal à Epinal, Resal, Robillot, Mougeot, de Pruines, membres du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

§ 2. INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

I. *Faculté des Sciences.*

1° COURS ORDINAIRES DE LA FACULTÉ.

Doyen, Godron, ✵, rue de la Monnaie, 4.

Professeurs : Mathématiques pures et appliquées, N. — *Professeurs suppléants :* Calcul différentiel et calcul

intégral, Renard, rue Sainte-Catherine, 26 bis. — Mécanique rationnelle, Lafon, place de la Carrière, 23.

Chimie, Nicklès, rue Saint-Pierre, 10.

Physique, Chautard, rue du Tapis-Vert, 8.

Histoire naturelle, Godron, ✻, rue de la Monnaie, 4.

Préparateur du cours de chimie, Monal, pl. de la Carrière, 23.

Préparateur du cours de physique, Guineau, r. des Carmes, 18.

Préparateur du cours d'histoire naturelle, Vincent, rue Saint-Nicolas, 5.

Distribution des Cours (1er *semestre*).

Lundi et *samedi*, à 8 heures et demie du matin, mécanique rationnelle. — *Lundi*, à 10 heures et *jeudi*, à 1 heure et demie, physique. — *Mardi* et *jeudi*, à 3 heures, chimie. — *Lundi* et *jeudi*, à 7 heures du soir, zoologie. — *Samedi*, à 3 heures, anatomie et physiologie comparées.

2° COURS COMPLÉMENTAIRES DES SCIENCES APPLIQUÉES (1).

Géométrie descriptive. — Professeur, Renard, professeur suppléant, les mercredis, à 7 heures du soir.

Mécanique appliquée. — Professeur Lafon, professeur suppléant, les samedis, à 7 heures du soir.

Physique appliquée. — Professeur, Chautard, étude des applications de l'électricité (électro-moteurs, télégraphie et horlogerie électriques). Les mardis, à 7 heures du soir.

Chimie appliquée. — Professeur, Nicklès, enseignement de la métallurgie et de l'exploitation des mines, les vendredis à 7 heures du soir.

---

(1) Le cours entier des études comprend 2 années. — Les candidats au *Brevet de capacité pour les sciences appliquées* sont tenus de prendre, au commencement de chaque trimestre, une inscription dont le prix est de 22 fr. 50 c. — Les rétributions obligatoires sont, pour la 1re année, de 150 fr. (4 inscriptions, 90 fr.; examen de fin d'année, 60 fr.); et pour la 2e année de 250 fr. (4 inscriptions, 90 fr.; examen final, 60 fr.; droits de diplôme et de visa, 100 fr.). — Pour les rétributions facultatives, les aspirants qui suivent les exercices pratiques et les manipulations, auront à verser 45 fr. pour chacun des trois premiers trimestres, et 15 fr. pour le 4e. — Avant d'être admis à prendre leur première inscription, les candidats devront subir d'une manière satisfaisante un examen sur l'orthographe et la langue française, — l'arithmétique usuelle, — la géométrie élémentaire.

Littérature française. — Professeur, Benoit, étude des règles de l'art d'écrire, les mardis à 6 heures du soir.

Histoire. — Professeur, Lacroix, enseignement de l'histoire de France, depuis ses origines jusqu'à la fin du moyen âge, les samedis à 2 heures du soir.

3° EXERCICES PRATIQUES.

Manipulations de chimie. — Sous la direction de M. Nicklès et de M. Monal, préparateur de chimie, tous les quinze jours, le mercredi à 8 heures du matin.

Manipulations de physique. — Sous la direction de M. Chautard et de M. Guineau, préparateur de physique, tous les quinze jours, le samedi à 8 heures du matin.

Conférences de zoologie. — Sous la direction de M. Godron et de M. le docteur Vincent, préparateur d'histoire naturelle, tous les quinze jours, le jeudi à 8 heures du matin.

Travaux graphiques. — Sous la direction de MM. Renard et Lafon, et de M. Mélin, architecte, le vendredi à 4 heures et demie du soir.

II. *Faculté des Lettres.*

Doyen, Benoit, ✻, rue de la Monnaie, 4.

Professeurs : Philosophie, Levêque (en Sorbonne à Paris) ; *Professeur suppléant*, de Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 2.

Littérature ancienne, Burnouf, rue Saint-Joseph, 41.

Littérature française, Benoit, ✻, rue de la Monnaie, 4.

Histoire, Lacroix, faubourg Saint-Georges, 5.

Littérature étrangère, Mézières, place de Grève, 3.

Distribution des Cours (*1er semestre*).

Lundi, à 4 heures et *jeudi*, à 2 heures, littérature étrangère. —*Mardi*, à 4 heures et *samedi*, à 2 heures, histoire ; *mardi*, à 6 heures et *samedi*, à 4 heures, littérature française. — *Mercredi*, à 4 heures et *vendredi*, à 2 heures un quart, philosophie. — *Jeudi*, à 4 heures et *vendredi*, à 8 heures un quart du matin, littérature ancienne.

Les cours des Facultés de Nancy sont publics.

Les candidats à la licence soit ès sciences, soit ès lettres, doivent suivre trois cours, pour lesquels ils prendront quatre inscriptions, et se pourvoir de certificats d'assiduité.

Les cours se font à l'Université, rue Stanislas.

Secrétaire, agent comptable des Facultés, Servan, rue de l'Hospice, 13.

III. *Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nancy.*

Directeur, Edmond Simonin, ☼, rue des Carmes, 29. — *Secrétaire*, Demange, petite rue des Carmes, 6. — *Agent comptable*, Servan, à l'Ecole de Médecine.

Professeurs titulaires : Edmond Simonin, ☼, rue des Carmes, 29. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — Roussel, rue des Carmes, 7. — Victor Parisot, rue Saint-Julien, 37. — Léon Parisot, rue des Quatre-Eglises, 6. — Laurens, rue de la Pépinière, 37. — Béchet, rue Saint-Jean, 45. Demange, petite rue des Carmes, 6.

Professeurs adjoints, Grandjean, rue des Carmes, 31. — Poincarré, rue Saint-Pierre, 2. — Xardel, rue Saint-Dizier, 20. — Deleominète, rue des Quatre-Eglises, 2.

Chef des Travaux anatomiques, E. Parisot, rue de la Pépinière, 27.

Directeur et professeur honoraire, Simonin père, ☼, rue Saint-Jean, 17.

Distribution des Cours.

1° *Cours officiels.*

Cours permanents à l'hôpital Saint-Charles. — Tous les jours, entrée des élèves à l'hôpital, à 8 heures du matin, pour la visite des blessés et des malades.

Clinique médicale. V. Parisot, professeur titulaire; Xardel, professeur adjoint, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Clinique chirurgicale. Ed. Simonin, professeur titulaire; Grandjean, professeur adjoint, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Cours du semestre d'hiver (9 *novembre au* 1[er] *avril*), *à l'Université, à l'Ecole de Médecine.* — Anatomie, L. Parisot, tous les jours à 11 heures. — Cours complémentaire, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures, E. Parisot, chef des travaux anatomiques. — Travaux anatomiques, E. Parisot, tous les jours, de midi à 2 heures. — Cours et clinique d'accouchements, maladies des femmes et des enfants, Roussel, professeur titulaire, tous les jours, jeudi excepté, à midi. — Toxicologie, Blondlot, professeur titulaire, lundi, vendredi, à 3 heures. — Médecine opératoire, Béchet, professeur titulaire, mardi, jeudi à 4 heures. — Pathologie interne, Demange, professeur titulaire, lundi, mercredi, vendredi, à 4 heures.

Cours du semestre d'été (1er *avril au* 31 *août*). — Pharmacie, Blondlot, professeur titulaire ; Delcominète, professeur adjoint ; lundi, mercredi et vendredi, à 11 heures. — Physiologie, Poincarré, professeur adjoint, tous les jours, jeudi excepté, à 11 heures. — Clinique d'accouchements, de maladies des femmes et des enfants, Roussel, professeur titulaire, à la Maison de Secours. — Matière médicale et thérapeutique, Laurens, professeur titulaire, tous les jours, jeudi excepté, à 1 heure. — Pathologie interne, Demange, professeur titulaire, lundi, mercredi et vendredi à 4 heures. — Pathologie externe, Béchet, professeur titulaire, mardi, jeudi et samedi à 4 heures.

Cours permanents obligatoires professés à la Faculté des sciences : Chimie, zoologie, botanique, physique.

Exercices facultatifs : Manipulations chimiques et herborisations.

Le programme de la Faculté des sciences et celui de l'École de médecine sont composés de manière qu'ils n'en forment qu'un seul pour les élèves de l'École de médecine.

Par décret du 22 août 1854, l'École est investie du droit de réception des officiers de santé, des pharmaciens de 2e classe, des sages-femmes et des herboristes de 2e classe.

2° *Enseignement auxiliaire.*

Hôpital Saint-Charles. — Service médical du docteur de Schacken.
Maison départementale de secours. — Service du docteur Béchet. (Affections chirurgicales, affections cutanées, scrofuleuses, affections contagieuses.) — Service du docteur Roussel (Femmes enceintes, femmes en couches, maladies des enfants nouveau-nés).
Hôpital militaire. — Service médical du docteur Chatelain. — Service chirurgical du docteur Capron.
Hospice Saint-Stanislas. — Service médico-chirurgical du docteur L. Parisot (Enfants).
Hospice Saint-Julien. — Service médico-chirurgical du docteur Grandjean (Vieillards).

Prix de chaque inscription prise par un élève en médecine ou par un élève en pharmacie, 30 fr. — Les inscriptions se prennent du 1er au 8 novembre, du 1er au 8 janvier, du 1er au 8 avril, du 1er au 8 juillet.

Les huit premières inscriptions prises à l'école préparatoire valent huit inscriptions de facultés. Celles qui suivent comptent comme inscriptions secondaires.

§ 3. INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycées impériaux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE NANCY.

Administration. — Proviseur, Davau. — Censeur, Roguet. — Aumônier, abbé Blanc. — Econome, Delannoy. — 1er Commis d'économat, Charé. — Médecin-chirurgien, Edmond Simonin, ✱, rue des Carmes, 29. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Waille, rue Saint-Dizier, 10. — Sciences physiques, Forthomme, faubourg Saint-Georges, 10. — Mathématiques pures et appliquées, Munier, cours Léopold, 10. — Lecomte, rue des Carmes, 16. — Logique, Dupont, rue de la Pépinière, 38. — Histoire, Duvernoy, rue Bailly, 8 bis. — Rhétorique, Hémardinquer, rue des Quatre-Eglises, 53. — Seconde, Duchesne, rue des Ponts, 24. — Troisième, Fialon, rue de Metz, 1.

Professeurs-adjoints, pour les sciences physiques et naturelles, Vaultrin, place d'Alliance, 4. — Migneaux, impasse du Lycée, 5.

Professeur-adjoint, pour les mathématiques, Husson, faubourg Stanislas, 39.

Professeurs. — Quatrième, 1re division, Duvaux, rue des Quatre-Eglises, 87 bis. — Quatrième, 2e division, Thouvenin, rue Saint-Dizier, 89. — Cinquième, Georgel, rue des Michottes, 11. — Sixième, Hague, rue de Metz, 5. — Septième, Camus, au Lycée. — Huitième, Vouaux, au Lycée. — Cours préparatoire à la division élémentaire, Thouvenot, au Lycée. — Langue anglaise, Réthoré, rue Saint-Dizier, 56. — Allemande, Riemann, rue de l'Hospice, 13.

Professeurs. — Travaux graphiques, Melin, rue du Château-Carré, 6. — Chant, N. — Dessin, Casse, rue Stanislas, 20. — Ecriture, Tilliard, au Lycée. — Gymnastique, N.

Surveillant général, Koslowski.

Maîtres répétiteurs. — Caré. — Sajet. — Jacquot. — Bur. — Langrogne. — Mosle. — Schmidt. — Algrain. — Mathouillot. — Montignot. — Quenette. — Loumont. — Schox. — Friant. — Jacquenod.

Ecole préparatoire à l'industrie et au commerce annexée au Lycée.

1re ANNÉE. — *Professeurs.* — Mathématiques, Montignot. — Physique, chimie, histoire naturelle, Vaultrin. — Comptabilité,

Jacquot. — Grammaire française, Bar. — Allemand, Riemann. — Anglais, Réthoré. — Histoire et géographie de la France, Schmidt.

2e ANNÉE. — *Professeurs.* — Mathématiques, Husson. — Physique et chimie, Migneaux. — Droit commercial, May, avocat et greffier du tribunal de commerce. — Comptabilité, Jacquot. — Grammaire française, Caré. — Allemand, Riemann. — Anglais, Réthoré. — Histoire et géographie de la France, Schmidt.

LYCÉE IMPÉRIAL DE METZ.

Administration : Proviseur, Grenier. — Censeur, Dufour. — Aumônier, l'abbé Pierre. — Econome, Biget. — Commis d'économat, 1er Marchand ; 2e Benoist.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Leyritz. — Physique, Terquem. — Mathématiques pures et appliquées, Vignal.

Professeurs-adjoints, Vincenot et Rochefort.

Professeurs. — Logique, Bourgeois. — Rhétorique, Aderer. — Histoire, Klipffel. — Mathématiques élémentaires, Bezodis.

Professeur adjoint, Ziégel.

Professeurs. — Seconde, Salomon. — Troisième, Jodette. — Quatrième, Etienne. — Cinquième, Rochas. — Sixième, Texte.

Professeur adjoint de littérature, Mailfait.

Professeurs. — Langue allemande, Borner. — Langue anglaise, Baar.

Surveillants généraux, Sylvain. — Marchal.

LYCÉE IMPÉRIAL DE BAR-LE-DUC.

Administration : Proviseur, Feuillâtre. — Surveillant général, Garrez. — Aumônier, abbé Jeannin. — Econome, Martines.

Professeurs. — Logique, Charaux. — Mathématiques pures et appliquées, Weille ; chargé des mathématiques pures et appliquées, Mathis. — Professeur adjoint de mathématiques, Larombardière. — Rhétorique, Jacque. — Chargé de l'histoire, Damourette. — Physique, Munier. — Professeur adjoint de physique, Appert.

Professeur de 2e, Baissey. — Chargé de la 3e, Meinchand. — Professeur de 4e, Jamont. — Chargé de la 5e, Vautrin. — Chargé de la 6e, Rousselot. — Chargé de l'enseignement de l'allemand, Rauch. — Chargé de l'enseignement de l'anglais, Schlager. — Chargé de l'enseignement du dessin, Van Parys. — Chargés des classes élémentaires, Fransquin et Mienville.

Maîtres répétiteurs. — Panay. — Obermeyer. — Mansuy. — Fidel.

Aspirants répétiteurs. — François. — Claudel. — Constant. — Marguerie. — Chargés des cours annexés, Maxant, Marchal, Berthaux, Botti.

Colléges communaux.

MEURTHE.

Dieuze. — Principal, Agosse. — Régent de 4e et 5e, Gigleux ; chargé de 6e et 7e, Agosse. — Maître de français, Prud'homme.

Lunéville. — Principal, Lemaire. — Régents : Logique, Saucerotte. — Mathématiques supérieures, Idoux. — Physique, Humbert. — Rhétorique, Brave. — 2e Mather. — 3e Bagard. — 4e Persil. — 5e Vaincker. — 6e Hergué. — Mathématiques, 3e chaire, Cosserat. — 7e Rouénel. — 8e Duprat.

Phalsbourg. — Principal, Sonrel. — Régents : Mathématiques, Sonrel. — Volck, 3e et 5e. — Hûter, 5e et 6e. — Maître d'allemand, Baur. — Aumônier protestant, Hûter.

Pont-à-Mousson. — Principal, Morel. — Régents : Mathématiques, Foth ; Grandjean. — Logique et rhétorique, 2e et 3e, Barbier. — 4e Clauda. — 5e et 6e, Vincenot. — 7e et 8e, Ladret. — Enseignement primaire, Noël.

Toul. — Principal et régent de rhétorique, Grébus. — Mathématiques, Martin. — Physique, Jeanjean. — Logique, Garnier. — 2e et maître d'allemand, Legoullon. — 3e Lacour aîné. — 4e Garell. — 5e Lacour jeune. — 6e Dassonville. — 7e Odille. — 8e Barette.

MEUSE.

Commercy. — Principal, Jannin. — Régents : 3e et 4e Gille. — 5e et 6e, Charles. — Classes élémentaires, Massius.

Etain. — Principal, Javanaux. — Régents : Mathématiques, Javanaux. — 2e et 3e et maître d'allemand, N. — 4e et 5e, Guerre. — 6e et 7e, Mougeot.

Saint-Mihiel. — Principal, Dermier. — Régents : Logique et Rhétorique, Hennequin. — Mathématiques, 1re chaire, Leroy. — 2e chaire, Dermier. — 2e et 3e, Morin. — 4e, 5e et allemand, Tisserand. — 6e et 7e, Vieq.

Verdun. — Principal, Collignon. — Régents : Mathématiques supérieures et physique, Lambert. — Logique, Clouët. — Mathématiques élémentaires, Tremeau. — Rhétorique, Janin. — 2e et histoire, Aubert aîné. — 3e et histoire, Chevalier. — 4e Fau-

connier. — 5e Dubreuil. — 6e et allemand, Rebstock. — 7e Chaux. — 8e Henry.

MOSELLE.

Sarreguemines. — Principal, Box. — Régents : Logique et sciences physiques, le principal. — Mathématiques, Weill, suppléant. — Rhétorique et 2e, Brulfer. — 3e et 4e, Francatel. — 5e et 6e, Lundy. — 7e et 8e, Gérard.

Thionville. — Principal, Depardieu. — Régents : Mathématiques, Jennesson. — 2e chaire, Leré. — Rhétorique et 2e, Pellegrin. — 3e et 4e, André. — 5e Gouvenot. — 6e Bouvard. — 7e Morel. — Cours spéciaux : Kell, Lhuilier.

VOSGES.

Epinal. — Principal, Joubin. — Régents : Logique, Jacquet. — Physique, Petitnicolas. — Rhétorique, Conus. — Mathématiques élémentaires, Maugey. — 2e, Beauchet. — 3e, Joly. — 4e, Gley. — 5e, Laurent. — 6e, Barroué. — 7e, Guyot. — 8e, Haudebout. — Maître d'allemand, Dusiewiez.— Cours spéciaux, Noël.

Mirecourt. — Principal, Pidoux. — Régents : Mathématiques, Reuss. — 2e et 3e, Dion. — 4e, Meizinq. — 5e et 6e, Jacquot. — 7e et 8e, George. — Cours spéciaux, Mougel.

Neufchâteau. — Principal, Petit. — Régents : Mathématiques supérieures, Tissot-Rosset. — Rhétorique et 2e, le principal. — Mathématiques élémentaires, Yalroff. — 3e, Nicot. — 4e, Fenal. — 5e, Feunette. — 6e, Marne. — 7e et 8e, Louis. — Maître d'allemand, Louis.

Remiremont. — Principal, Groc. — Régents : Logique, Hemmerlé. — Mathématiques, 1re chaire, Dieulafait. — 2e chaire, Treuvay. — Rhétorique et 2e, Petitdidier. — 3e, Petitmengin. 4e, Duprat. — 5e, Mougey. — 6e, Muller. — 7e, Lambert.

Saint-Dié. — Principal, Cottin. — Régents : Rhétorique et 2e, Volfrom. — Mathématiques, Bruley. — Physique et chimie, Joffrès. — 3e et 4e, Vouaux. — 5e et 6e, Paulin. — 7e et 8e, Gillé. — Maître d'allemand, Imbs.

Etablissements libres d'instruction secondaire.

MEURTHE.

Nancy. — L'abbé Spoulier, directeur des Ecoles Saint-Léopold et Saint-Alexis ; professeur, Vincent, rue Sainte-Catherine et rue Mably, 1.

Blâmont, Collége Saint-Louis-de-Gonzague, supérieur, abbé Haudeville ; directeur, abbé Voinot ; professeurs, abbés Guyon, Prétot. — *Château-Salins,* abbé Henn, directeur ; professeurs, Blaison, Dormagen. — *Jarville,* pensionnat de la Malgrange, supérieur, l'abbé Lamblin ; professeurs, abbés Noel, directeur, Aubert, Cayet, Hennequin, Husson, Albert, Florentin, Messin, Charpentier, Greffin, Schœffer, Gaillemin, Floquet, Charpentier, André, Maire ; économe, abbé Potier. — *Sarrebourg,* pensionnat Saint-Léon, directeur, l'abbé Bénard ; professeur, abbé Bénard. — *Vic,* l'abbé Petitcolas, directeur ; professeurs, abbés Ferry, Grandeury, Odinot, Valentin, Marin, Prégaldin.

MEUSE.

Bar-le-Duc, Chéry. — *Clermont,* Henry. — *Commercy,* Paquel. — *Vaucouleurs,* Defoug.

MOSELLE.

— *A Metz,* l'abbé Bach ; — Lecomte ; — Lang ; — De Gaudel ; — l'abbé Ledain.

Longwy, Dupont. — *Bitche,* l'abbé Guépratte. — *Saint-Avold,* Ruault. — *Sarralbe,* Tridant. — *Sierck,* Médinger.

VOSGES.

Bruyères, Fleuret. — *Bulgnéville,* Héméry. — *Charmes,* Morel. — *Châtel,* l'abbé Morquin. — *Lamarche,* l'abbé Henry. — *Rambervillers,* l'abbé Morel. — *Senaide,* l'abbé Sergent.

JURY POUR L'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Meurthe.

Président, Percin, ✱, inspecteur. — *Membres :* Abbé Lamblin, à la Malgrange. — Davau, proviseur au Lycée. — N. — N.

Meuse.

Gillon, ancien président du tribunal à Bar-le-Duc ; l'abbé Fontaine, curé de Révigny ; Bonne, avoué ; Vaultrin, professeur au Lycée ; Larombardière, professeur au Lycée, à Bar-le-Duc.

Moselle.

Thiel, inspecteur honoraire d'académie ; l'abbé Wonner, curé de Notre-Dame ; Lasaulce, directeur de l'école normale ; Bourgeois, professeur de logique au Lycée ; l'abbé Chaussier, supérieur du petit séminaire ; N.

§ 4. INSTRUCTION PRIMAIRE.

(Voir le tableau, page 121, dernière colonne, pour les instituteurs communaux.)

La loi du 14 juin 1854 a placé l'instruction primaire publique ou libre dans les attibutions de l'autorité préfectorale, chargée de tout ce qui est relatif au personnel et à l'enseignement, sur les rapports et propositions de l'Inspecteur d'Académie.

Inspecteur d'Académie. Percin, ✻, rue de la Constitution, 2.

Secrétaire de l'Inspection. Floris, place de la Carrière, 15.

INSPECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MEURTHE.

Arrondissement de Château-Salins. Henn (4e classe), à Château-Salins.

Arrondissement de Lunéville. René (3e classe), à Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg. Creutzer (5e classe), à Sarrebourg.

Arrondissement de Nancy. L'inspection de cet arrondissement, qui était répartie précédemment entre plusieurs inspecteurs, forment maintenant une circonscription spéciale, N.

Arrondissement de Toul. Gérard (5e classe), à Toul.

DÉLÉGUÉS POUR LA SURVEILLANCE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES.

Arrondissement de Château-Salins.

Canton d'Albestroff. — A Albestroff, Duvivier, médecin, *président ;* Briot, maire ; Thomas, notaire ; Pfeiffer, curé ; — Altroff, Britsch, curé ; Fevier, propriétaire. — Bénestroff, Zinguerlé, maire. —Insming, Heymès, curé : Thiébaut, membre du Conseil général. — Léning, Hazotte, maire. — Munster, Gouy, curé.

Canton de Château-Salins.—A Château-Salins : De Schae'en, *président ;* Michaud, juge de paix ; Chardin, propriétaire ; Fénal, curé ; Maniguet ; Zugmayer, médecin. — Abaucourt, Mathieu, maire. Achain, Paris, curé. — Chambrey, Barbeau, curé. — Fresnes-en-Saulnois, Lebon, curé. — Vuisse, Gaitz, maire.

Canton de Delme. — N., *président.* — Craincourt, Gerdolle, curé. — Delme, Bastien, maire ; Didier, notaire ; Forét, curé. — Fossieux, Jardin, maire. — Lesse, de Vincent, propriétaire.

— Lucy, Xardel, maire. — Marthille, Boquel, curé. — Pusieux, Thiéry, curé. — Tincry, Bozon propriétaire.

Canton de Dieuze. — A Dieuze : Guyon, *président;* Pichon, médecin; Bossu (Eugène); Binger, receveur des contributions; Masson, vicaire; Blahay; Du Prel, maire. — Bourgaltroff, Boulangier, maire. — Vergaville, Coulle, maire; Catrain, curé.

Canton de Vic. — A Vic : Thiriet, juge de paix, *président;* Bagré, membre du Conseil général; Lemarquis, procureur impérial. — Bourdonnay, Décrion, curé. — Lagarde, Lebeuf, maire. — Moyenvic, Salmon, maire.

Arrondissement de Lunéville.

Canton de Baccarat. — A Baccarat : Pitoux-Masson, juge de paix, *président;* Saucerotte, médecin; Brice, caissier de la cristallerie; Michaut, sous-directeur; Hasselot, propriétaire. — Azerailles, Carrière, percepteur. — Deneuvre, Bazin, curé. — Merviller, Ferry, propriétaire. — Mignéville, Pierre, curé. — Pexonne, Gérard, curé. — Vacqueville, Corriger, curé.

Canton de Bayon. — A Clayeures : Teinturier, juge de paix, *président.* — Bayon, Heitz, percepteur; Robin, curé. — Blainville, Charles, curé; Chatelain, percepteur.—Clayeures, Georges, curé. — Damelevières, Bagard, maire. — Haussonville, Lacasse, curé. — Loromontzey, Joly, ancien militaire. — Villacourt, Barbier, propriétaire; Genet, curé.

Canton de Blâmont. — A Blâmont, Vaultrin, membre du Conseil général, *président;* Colle, capitaine en retraite; Mathis de Grandseille (Gust.), propriétaire; Mathis de Grandseille, maire; Lafrogne, juge de paix; Ch. Lafrogne, propriétaire; Gorius-Mezières, négociant; Barthélemy, aîné. — Domèvre, Gérard, curé. — Frémonville, Gascon, curé. — Xousse, Marcel, curé.

Canton de Gerbéviller. — A Gerbéviller : Jacquot, juge de paix, *président;* Lotz, médecin; Adam, curé; Collesson, propriétaire; Rose, greffier du juge de paix; Labrevoit. — Moyen, Poirel, curé.

Canton de Lunéville-Nord. — A Lunéville : Roussel, ancien principal, *président;* Ferd. Michaut; Keller fils. — Beauzemont, Simonin, curé. — Einville, Colombier, propriétaire; Martin curé. — Serres, Royer, curé. — Sommerviller, Noël, propriétaire.

Canton de Lunéville Sud-Est. — A Lunéville, Hannezo, juge, *président;* Conégliano, juge de paix; Lalande, avocat; Guérard, membre du Conseil général. — Bénaménil, Renault, curé. — Crion, Deranton, curé.

Arrondissement de Nancy.

Canton de Haroué. — A Haroué : Renard, juge de paix, *président*; Gentilhomme, ancien instituteur.— Bainville-aux-Miroirs, Binger. — Gripport, Carrier, curé. — Neuviller-sur-Moselle, Berment, maire. — Roville, Petitjean, ancien greffier. — Saint-Firmin, Thiriet, curé.— Vaudeville, Jeansing, curé.—Xirocourt, Colin, curé ; Regnault-Bertier.

Canton de Nancy. — A Nancy : Le maire de Nancy, *président;* De Lasalle, conseiller à la Cour ; Mathieu-Pernet ; Lombard, avocat; Henry, ancien inspecteur. — Bouxières-aux-Chênes, Cayens, curé. — Bouxières-aux-Dames, Toussaint. — Chaligny, Mansuy, curé. — Champenoux, Séverin, curé. — Pompey, Dagalle, curé. — Pont-Saint-Vincent, Berseaux, curé.—Saulxures, Renaut, cultivateur; Vulmont, curé.— Vandœuvre, Poirot, curé.

Canton de Nomeny. — A Nomeny : Depardieu, curé, *président;* Bertrand; Fournier, greffier du juge de paix. — Armaucourt, Vincent, curé. — Custines, Laumont, vicaire. — Faulx, Cuisset, maire ; Thirion, curé. — Lanfroicourt, Gérardin, maire. — Mailly, de Morville, maire. — Moivrons, Feyen, curé. — Rouvres, François, maire.

Canton de Pont-à-Mousson. — Pont-à-Mousson : Magot, membre du Conseil général, *président;* Mougin, propriétaire ; Bastien, curé ; Duval-Poutrel, curé ; Longuet, officier en retraite ; Réné-Vaudel, officier en retraite ; Collin, propriétaire.—Bouxières-sous-Froidmont, Dieudé, officier en retraite. — Dieulouard, Gascard, curé.—Morville-sur-Seille, Bour, maire. — Vandières, Bar, curé.

Canton de Saint-Nicolas — Saint-Nicolas : Quintard, juge de paix, *président;* de Girmont, curé; Barrey, médecin ; Mienville, greffier du juge de paix. — Burthecourt-aux-Chênes, Bernard, curé. — Fléville, Bastien, curé ; Paul de Lambel.— Haraucourt, Anselme, curé; Hœner, propriétaire. — Laneuveville-devant-Nancy, Olry, prop. ; Benoît, curé.—Richardménil, Tribout, prop.

Canton de Vézelise. — Vézelise : Klein, curé, *président ;* Rollin, membre du Conseil général ; d'Arbois, juge de paix ; Carbon, greffier du juge de paix ; Jacquot, ancien notaire ; Cugnin, médecin. — Gugney, Clément, curé. — Hammeville, Petitpoisson, curé. — Houdreville, Humbert, curé. — Praye, Noël, curé. — Viterne, Boileau, ancien maire.

Arrondissement de Sarrebourg.

Canton de Fénétrange. — A Fénétrange : Petit, juge de paix, *président ;* Faigle, propriétaire ; Thisse, curé ; Muller, maître de postes ; Trionville, notaire ; le Pasteur protestant. — Berthelming. Benoit, propriétaire. — Bisping, Schmitt, curé. — Romelfing, Nicod, curé.

Canton de Lorquin. — A Lorquin : Pierson, curé, *président ;* Parmentier, propriétaire ; Gérard, greffier du juge de paix ; Schott, maire. — Cirey, Delhaye, maire ; Ména, notaire ; Pacotte, propriétaire. — Saint-Quirin, Georges Chevandier. — Val-et-Châtillon, A. de Klopstein, propriétaire ; Louis de Klopstein, maire. — Voyer, Gomien, curé.

Canton de Phalsbourg. — A Phalsbourg : Schauffler, juge de paix, *président ;* Heim, curé ; A. Germain, propriétaire ; Roussel, garde général ; Antony, notaire ; Lippmann, rabbin. — Dabo, Klein, curé. — Guntzviller, Faust, curé. — Lixheim, Passiou, adjoint. — Mittelbronn, Jacob, curé. — Wintersbourg, Swiling, pasteur.

Canton de Réchicourt. — A Réchicourt : Germain, juge de paix, *président ;* Germain (Justin), maire ; Dauphin, curé ; Salmon, receveur des domaines, — Azoudange, Mathias, curé. — Foulcrey, Müller, maire. — Languimberg, Verdun, maire.

Canton de Sarrebourg. — A Sarrebourg : Griser, curé, *président ;* Bossu, président du tribunal ; Dumont, procureur impérial ; Gérardin, substitut ; Ferbus, maire ; Henriet ; Hertz, notaire ; Colle, juge de paix ; Haumant, avoué. — Langatte, Schleininger, curé. — Trois-Fontaines, Chrétien, maire. — Valérysthal, de Klingling.

Arrondissement de Toul.

Canton de Colombey. — A Colombey : Cauzier, curé, *président ;* Rouyer fils, propriétaire ; Lebert, médecin ; Mény, notaire. — Allamps, Blanc, curé. — Beuvezin, Garo, curé. — Favières, Maugien, médecin ; Petit, curé ; Thibaulier, maire. — Gémonville, Roussel, maire. — Vandeléville, Rouyer, curé.

Canton de Domèvre. — A Beaumont : François, notaire, *président.* — Bernécourt, Chouvart, propriétaire. — Noviant, Mari, notaire ; Georges fils, propriétaire. — Royaumeix, Deyotte, curé. — Toul, Comte de Brancion. — Villey-Saint-Étienne, Thiébaut, maire.

Canton de Thiaucourt. — A Thiaucourt : Humbert, curé, *président ;* Lequeux, percepteur ; Chardin, suppléant du juge de

paix. — Bayonville, Caresme, curé ; Rollin, maire. — Euvezin, Bigel, aîné. — Flirey, Warin, propriétaire. — Jaulny, Curéli, maire.

Canton de Toul-Nord. — A Toul : Daulnoy, notaire, *président;* Nacquard, juge ; Georges, curé ; de Tinseau, avocat ; Anthoine, juge. — Boucq, Lataille, curé. — Foug, Batail, notaire. — Gondreville, Duprey (Alphonse), propriétaire. — Ménil-la-Tour, Salzard, propriétaire.

Canton de Toul-Sud. — A Toul : Husson, pharmacien, *président;* Bagard, curé ; De Lahausse, président du tribunal ; Aude, receveur particulier ; Cournault, ancien Sous-Préfet ; Desloges, officier retraité ; Dubois, notaire ; Jordy, notaire. — Bicqueley, Georges, ancien avoué.

Ecole normale primaire de la Meurthe.

Commission de surveillance. — *Président,* Garnier, ✱, président à la Cour. — *Membres,* Mehl, percepteur. — Fonhomme, professeur. — Drouot, ✱, député. — Godron, ✱, doyen de la Faculté des Sciences. — *Secrétaire,* Millot, ✱, directeur de l'Ecole.

Directeur, Millot, ✱.
Aumônier, Connard.
Premier maître adjoint, Huguet.
Deuxième maître adjoint, Barbier.
Agriculture pratique, maître, Didelot.
Musique et plain chant, maître, Thomas.
Maître auxiliaire, Leclerc.

Ecole Lhomond, annexe de l'Ecole normale, Grande-Rue (Ville-Vieille), 66.

Cette école, destinée aux enfants de 6 à 12 ans, est fondée pour servir à l'application des meilleures méthodes d'enseignement et d'éducation ; elle est ouverte en été de 9 heures du matin à 6 heures du soir, et en hiver, de 8 heures du matin à 4 et demie du soir.

Maître spécial, Hasse.

COMMISSION D'EXAMEN POUR LES BREVETS DE CAPACITÉ, POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Vaultrin, professeur au Lycée, *président.* — Abbé Blanc, aumônier du Lycée. — Schmitt, Pasteur. — Le Grand Rabbin. — Gérard, inspecteur. — Henry, ancien inspecteur. — Hinzelin, agent général. — Georgel, professeur au Lycée. — N.

§ 3. ÉCOLES COMMUNALES.

VILLE DE NANCY.

Comité des délégués communaux pour la surveillance des écoles primaires.

Président, le Maire.

Secrétaire, Levylier (Prosper), ancien officier, rue des Tiercelins, 19.

Membres : Les curés des paroisses. — Le pasteur protestant. — Le grand rabbin. — Bastien, notaire. — Bureaux, chanoine honoraire. — Catabelle, avocat. — Claude, ancien pharmacien. — Forthomme, professeur au Lycée. — Fricotel, ancien principal. — Hainglaise, membre du Conseil municipal. — Hanriot, ancien inspecteur d'Académie. — Henry, ancien inspecteur. — Hinzelin, agent général des écoles. — Houdaille, conseiller à la Cour. — Maire, juge de paix. — De Marchis, ancien professeur. — Mathieu-Pernet, ancien négociant. — Mehl, percepteur. — Regneault, colonel en retraite. — Romer (Edmond), avocat. — De Vienne, juge au tribunal civil.

Agent général, A. Hinzelin, Grande-Rue (V.-V.), 85.

Le bureau de l'Agence générale des écoles, à l'Hôtel de Ville, est ouvert tous les jours, de onze heures à une heure.

Les personnes qui désirent faire admettre leurs enfants, soit aux écoles communales, soit aux salles d'asile de Nancy, doivent les présenter à l'Agence générale des écoles, pour recevoir le billet d'admission prescrit par le règlement.

Ecole primaire supérieure, rue Callot, 2.

Directeur, Fourche, rue du Pont-Mouja, 7.

Professeurs adjoints, l'abbé Grand'Eury, vicaire, à la paroisse Saint-Epvre. — Crémel, rue Stanislas, 23. — Sesselmann, rue Notre-Dame, 7. — Melin, rue du Château-Carré, 6. — Gérold, rue des Quatre-Eglises, 40. — Maître d'études, Hinzelin, à l'établissement.

(Voir pour le but de cette école, le mode et les conditions d'admission, et les bourses ou places gratuites, l'Annuaire de 1849, page 252.)

Ecoles d'adultes.

Ecole supérieure du soir, tenue à la porte Saint-Georges. Professeur de français, Crémel. — Professeur de mathématiques, Lemoine. — Professeur de dessin, Melin.

Ecoles élémentaires du soir. — Ecole Saint-Nicolas, Directeur, Petit. — Ecole des Cordeliers, Directeur, Marchal. — Ecole Didion, Directeur, Pierron ; ce cours est spécialement destiné aux apprentis du Bureau de bienfaisance.

Cours de dessin et de peinture.

Professeur, Leborne, conservateur du Musée. Cours tous les jours, le jeudi et le dimanche exceptés, de midi à deux heures en hiver, et de six à huit heures du matin en été.

Ecoles élémentaires de garçons.

Ecole mutuelle Saint-Georges, Directeur, Lemoine. — Médecin inspecteur, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Ecole mutuelle Didion, Directeur, Pierron. — Médecin inspecteur, A. Simonin, rue des Dominicains, 8.

Ecole mutuelle Saint-Nicolas, Directeur, Petit. — Médecin inspecteur, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Ecole mutuelle Saint-Pierre, Directeur, Bertinet. — Médecin inspecteur, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Ecole mutuelle des Cordeliers, Directeur, Marchal. — Médecin inspecteur, Demange, petite rue des Carmes, 6.

Ecole de l'hospice des enfants trouvés, Directeur, Fontaine.

Ecole protestante, place Saint-Jean, Directeur, Zimmermann. — Médecin inspecteur, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Un cours de musique est fait aux élèves des écoles mutuelles, d'après la méthode Wilhem. — Professeur, Gérold, rue des Quatre-Eglises, 40.

Ecoles élémentaires de jeunes filles.

Ecole Didion, rue de l'Equitation, 19. — Directrice, Mlle Louise Feillu. — Médecin inspecteur, A. Simonin, rue des Dominicains, 8.

Ecole Roberty, place de l'Arsenal. — Directrice, Mlle Karquel. — Médecin inspecteur, Demange, petite rue des Carmes, 6.

Ecole Sainte-Anne, rue Jeannot, 8. — Directrice, Mlle Sophie Feillu. — Médecin inspecteur, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Délégués communaux pour la surveillance des Ecoles primaires.

A Lunéville. — Hannezo, juge ; Michaut, avocat ; Poirine, avocat ; Roussel, adjoint ; C. Saucerotte ; D. Henry ; Maire, adjoint ; Duplessy, curé ; Trouillet, curé ; Lévy, rabbin ; Lalande, avocat ; Lemaire, principal du collége.

A Toul. — Dessez, bibliothécaire ; Husson, pharmacien ; Lachasse, juge de paix ; Rampont, avoué ; Ferry, notaire ; Deligny, avocat ; Trousset, adjoint ; Bancel, fils, médecin ; Blocq, négociant ; Mathieu, avocat ; de Tinseau, avocat ; Chappuis, avocat.

Ecole d'adultes à Toul.

Directeur : Maire. — Le cours est ouvert de 7 à 9 heures du soir, les dimanches et jeudis exceptés.

Cours industriel de dessin à Toul.

Directeur : Goblet, professeur de dessin.—Le cours est ouvert de 7 heures à 9 heures du soir, les dimanches et jeudis exceptés.

INSTITUTEURS COMMUNAUX.

Voir le tableau, page 121, dernière colonne.

§ 6. SALLES D'ASILE.

A NANCY.

Commission d'examen pour les aspirantes à la direction de salles d'asile.

Président, l'Inspecteur d'Académie.

Membres : Mme Elise Voïart, rue Montesquieu, 11.—Mlle Henrion-Bertier, rue Saint-Georges, 13. — Abbé Bureaux, rue de la Poissonnerie, 13. — Millot, ✱, Directeur de l'Ecole normale. — *Secrétaire*, N.

Comité de patronage.

Président, le Maire.

Membres : Les curés des paroisses. — Mmes Blaise, rue des Ponts, 16. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — La Baronne Buquet, à l'Hôtel de Ville. — Chappuy, rue des Carmes, 31. — Drouot, rue des Ponts, 6. — Dunoyer, place de la Carrière, 4. — Escalier, rue des Quatre-Eglises, 12. — Gagnon, faubourg Saint-Pierre, 65. — Genay, terrasse de la Pépinière, 38. — Geny, petite rue des Carmes, 1. — De Girmont, place de la Carrière, 12. — Guerrier du Mast, place de la Carrière, 38. — Henrion-Berthier, rue Saint-Georges, 13.—Lenglé, à la Préfecture. — Levylier, rue des Tiercelins, 19. — Maggiolo, faubourg Saint-Pierre, 97.— De Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 4. — Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117. — Percin, rue de la Constitution, 2. — De Saint-Vincent, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Simonin, rue des Carmes, 29. — Sommeillier (Emile), faubourg Saint-Pierre, 145. — Voïart, rue Montesquieu, 11. — Volland, rue Montesquieu, 8.

Secrétaire, A. Hinzelin, agent général des écoles.

Conditions d'admission des enfants (*art. 3 du règlement.*)

Pour être admis dans les salles d'asile, les enfants doivent faire partie de la population de Nancy, être âgés de deux ans au moins et avoir moins de six ans accomplis. Les pièces à fournir pour obtenir le billet d'admission, sont : 1° l'extrait de naissance de l'enfant, sur papier libre ; 2° un certificat du médecin constatant

que l'enfant n'est atteint d'aucune maladie contagieuse, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole.

Asile des Trois-Maisons, faubourg des Trois-Maisons, près l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre.

Directrice, Mlle Sirejean (jeune), demeurant dans l'établissement.
Médecin, Grandjean, rue des Carmes, 31.

Asile Sainte-Anne, rue Sainte-Anne, au coin de la rue Didion.

Directrice, Sœur Zozime (Doct. Chrét.), à l'établissement.
Médecin, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Asile Didion, rue de l'Equitation, 22.

Directrice, Mme veuve Charles, à l'établissement.
Médecin, Simonin (Adolphe), rue des Dominicains, 8.

Asile Saint-Pierre, rue du faubourg Saint-Pierre.

Directrice, Mlle Barbier, à l'établissement.
Médecin, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Asile Roberty, place de l'Arsenal.

Directrice, Mlle Sirejean (aînée), à l'établissement.
Médecin, Demange, petite rue des Carmes, 6.

DANS LE DÉPARTEMENT.

A Lunéville. — *Comité de patronage des salles d'asile.* Le maire, *Président*; les curés des paroisses; Mmes Gaillardot, Bontoux, Brisac-Spire, Jenny Brisac, Depéronne, C. Guérin, Hannezo, Liot, E. Maire, Mengin, Monnoyeur, Thomas, E. Parmentier, S. Febvrel.

A Toul. — *Comité de patronage de la salle d'asile.* Le maire, *Président*; les curés des deux paroisses; Mmes Aude, Balland, Comtesse de Brancion, Daulnoy, Drouard, Desloges, de la Hausse, Lhuillier, Husson, Ferry, Guerre, Trousset, Deligny-Bancel.

Il y a en outre dans le département 63 salles d'asile, à Albestroff. — Altroff. — Arnaville. — Arracourt. — Atton. — Baccarat. — Benney. — Blâmont. — Blénod. — Bourdonnay. — Bourgaltroff. — Bouxières-aux-Chênes. — Chaligny. — Champigneules. — Château-Salins. — Cirey. — Custines. — Delme. — Diarville. — Dieulouard. — Dieuze. — Dombasle. — Domèvre-sur-Vezouse. — Einville. — Essey-les-Nancy. — Fénétrange. — Frémonville. — Frouard. — Gerbéviller. — Gondreville. — Gosselming. — Guénestroff. — Haussonville. — Insming. —

Jarville. — Lagarde. — Langatte. — Laxou. — Liverdun. — Loudrefing. — Lucey. — Lunéville (3). — Malzéville. — Marbache. — Marsal. — Moyen. — Neuves-Maisons. — Neuviller-sur-Moselle. — Nomeny. — Norroy. — Pagny-sur-Moselle. — Phalsbourg. — Pompey. — Pont-à-Mousson (2). — Pont-Saint-Vincent. — Pulligny. — Rehainviller. — Rosières-aux-Salines. — Sarrebourg. — Saint-Nicolas. — Thiaucourt. — Tomblaine. — Trois-Fontaines. — Vandières. — Vandœuvre. — Vic. — Villers-les-Nancy.

Salles d'asile libres.

A Nancy, M[lles] Despaze, faubourg Saint-Pierre. — M[lle] Warain, rue Notre-Dame, 66.

A Lunéville, M[me] Biot.

§ 7. INSTITEURS PRIVÉS.

A NANCY.

Ecoles chrétiennes, dirigées par 15 Frères, dits des Ecoles chrétiennes.

Ces écoles, fréquentées par plus de 1000 élèves, sont au nombre de cinq, dont quatre de jour pour les enfants, savoir : rue Callot, 10; place de la Cathédrale; faubourg Saint-Pierre, près de l'église Saint-Pierre; faubourg de Boudonville, rue de Metz; et rue Callot, 10, école du soir pour les adultes. — Des cours particuliers ont lieu tous les jours de 7 à 9 heures du matin, de 11 heures à midi, et de 5 à 7 heures du soir pour les élèves les plus avancés. — Ces écoles sont gratuites et soutenues par une subvention de 3,000 fr. de la caisse municipale, et par des souscriptions particulières.

Les comités des écoles chrétiennes de Nancy sont ainsi composés :

Membres du bureau. — *Président,* Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul. — *Vice-Président,* Mirguet, vicaire général du Diocèse. — *Trésorier général,* Firbach, chanoine, rue Callot, 11. — *Secrétaire général,* Lallement (Louis), Grande-Rue (Ville-Vieille), 60.

Outre la quête qui se fait annuellement à domicile, les offrandes sont reçues à toute époque par les personnes désignées ci-dessous :

Paroisse de la Cathédrale. — Simonin, curé de la Cathédrale, rue des Chanoines, 6. — Caye, rue de la Constitution, 9.

Paroisse Saint-Epvre. — Simon, curé, rue Saint-Michel, 21. — D'Arbois de Jubainville, cours Léopold, 20.

Paroisse Saint-Sébastien. — Barthélemy, curé, rue des Ponts, 27. — Renaux-Didion, place du Marché, 9.

Paroisse Saint-Nicolas. — Lange, curé, rue de Grève, 26. — Elie, père, rue Saint-Dizier, 121.

Paroisse Saint-Vincent-Saint-Fiacre. — Simonin, curé, route de Metz. — Gouvernel, rue de Metz, 30.

Paroisse Saint-Pierre. — Heymès, curé, faubourg Saint-Pierre, 65. — Blau, faubourg Saint-Pierre, 55.

Paroisse Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Morel, curé. — Genet, faubourg Saint-Pierre, 175.

Paroisse Saint-Georges. — Harmand, curé. — Barbas (Achille), au Pont-d'Essey.

Comité de comptabilité et d'administration.

D'Arbois de Jubainville, *Président.* — Firbach, rue Callot, 11, *Trésorier.* — Rolland de Malleloy, rue de la Monnaie, 4. — Renaux-Didion.

Comité de surveillance et d'examen.

Les curés des 8 paroisses. — Boiselle, rue des Maréchaux, 37. — Briaude-Lamarche, rue Saint-Georges, 49. — Carré, rue Saint-Georges. — Claude-Elie, rue Saint-Dizier, 18. — Digot (Auguste), rue des Tiercelins, 30. — Geny (Alexandre), rue des Chanoines, 3. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Guyot, rue Saint-Julien, à l'Hospice. — Lesaing, rue Montesquieu, 7. — Madelin (Jules), rue Stanislas, 49. — Ory, rue du Tapis-Vert. — Vagner, rue du Manége, 3. — Vanson, rue du faubourg Saint-Pierre, 21. — Vichard, rue du Haut-Bourgeois, 10. — Vincent, rue Saint-Nicolas, 9. — Wehrle (Alexandre), rue des Chanoines, 1.

Ecole professionnelle Callot, rue du Tapis-Vert, faubourg Saint-Georges. Directeur-fondateur, *Loritz*, à l'établissement. — Cours d'instruction morale et religieuse, abbé *Blanc (Et.)*, professeur.

Landreville, rue Bailly, 9.

Lefumeur, rue du Four, 1.

Leupol, rue Sainte-Catherine, 17.

Dans le département.

Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne du diocèse de Nancy. Maison-Mère à Vézelise. Supérieur, abbé J.-P. Gondrexon. — Directeur, abbé Chenot. — Directeur du pensionnat, abbé C. Gondrexon.

Pensionnat primaire. — A Flavigny, directeur, abbé Vincent.

Instituteurs : Baccarat, Villaume, à la cristallerie. — *Blâmont*, Chappet (Frère Théodore de la Doctrine chrétienne). — *Delme* (école israélite), Wolff. — *Dieuze*, Fauquignon. — *Lunéville*, Roussel. — Harchoux. — *Phalsbourg*, Dielenschneider. — *Pont-à-Mousson*, Boucher.—Lironville.— *Tonnoy*, Jacques. — *Toul*, Lécrivain (Nicolas). — Lécrivain (Hippolyte).

MAÎTRESSES DE PENSIONS ET D'EXTERNATS PRIVÉS.

Nancy. — Mme Antoine, rue de Grève, 15. — Mlle Blau, rue des Ponts, 22. — Mlle Breton, rue Callot, 7.— Mlle Clouqueur, rue du Pont-Mouja, 19. — Mlle Cunisset, rue des Quatre-Eglises, 69. — Les Dames de la Visitation, rue des Ponts : Aumônier, abbé Mangin. — Les Dames du Sacré-Cœur, à Nabécor : Aumônier, abbé Poirine. — Les Dames du Sacré-Cœur, rue St-Joseph, 43. — Les Dames Dominicaines, faubourg Saint-Pierre, 109 : Directeur, père Hue ; Aumônier, abbé Goblot.— Mlle de Lasalle, rue des Dominicains, 2. — Mlle Ebert, rue du Haut-Bourgeois, 31. — Mlle Husson, faubourg Saint-Pierre, 92. — Mlle Husson (Estelle), place Stanislas, 2. — Mlle Jacquot, rue de la Monnaie, 7. — Mlle Kolb, rue Saint-Dizier, 21. — Mlle Laurent, faubourg des Trois-Maisons, 28. — Mme Mangin-Sizaret, rue des Ponts, 26. — Mlle Mersey, rue du Manége, 11. —Mme Michel, rue Saint-Julien, 31.—Mme Nollet, place de la Carrière, 16.—Mlle Oster, rue de la Hache, 48. — Mlle Réber, rue du Château-Carré, 6. — Mme Sesselmann, rue Notre-Dame, 7.—Mme Toussaint, rue des Dominicains, 24. — Mlle Valentin, rue des Quatre-Eglises, 9.— — Mlle Wanham, rue des Chanoines, 7.

Maison-mère des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, rue Saint-Dizier, 149.

Supérieure générale, Sœur Joséphine Cloutier. — Première assistante, Sœur Mélanie Chapleur. — Seconde assistante et économe, Sœur Basile Barret. — Supérieur général, abbé Casiot, chanoine honoraire, rue de Grève, 28. — Aumônier de la maison de retraite, dite de Saint-Joseph, faubourg Saint-Pierre, 115, abbé Bazin.

Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, rue Saint-Dizier, 147 et 149, et aux Orphelines, rue Jeannot.

Les Sœurs de Saint-Charles, à l'hôpital, rue Saint-Jean ; au faubourg Saint-Pierre et à Saint-Fiacre, faubourg des Trois-Maisons.

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue de la Charité.

Dans le département.

Anthelupt. Mlle Monin. — *Bayon.* Mlle Kemper. — *Blâmont.* Mlle Tanche. — Les Sœurs de la Doctrine chrétienne. — *Dieuze.* Les Sœurs de Saint-Charles. — *Dommartin-la-Chaussée.* Les Sœurs de la Sainte Enfance de Marie, Supérieur, abbé Daunot. — *Fénétrange.* Les Sœurs de Saint-Charles. — *Flavigny.* Les Dames Bénédictines : Aumônier, abbé Guyot. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Lafrimbolle.* Mlle Jusnel. — *Lunéville.* Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — Mlle Desgranges. — Mlle Doutreligne. — Mlle Travailleur. — Mlle Bereand. — Veuve Raimont. — Les dames de la Congrégation, Aumônier, abbé Litaise. — *Nomeny.* Mlle Guillaumin. — *Phalsbourg.* Mlle Diesdon. — Mlle Scherer. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Pont-à-Mousson.* Mlle Jeanjean. — Les Dames de la Nativité : Aumônier, abbé Alix. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — Les Sœurs de Saint-Charles. — *Saint-Jean-de-Bassel.* Les Sœurs de la Providence : Supérieur, abbé Larvette. — *Saint-Nicolas.* Les Dames Bénédictines : Aumônier, abbé N. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Sarrebourg.* Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Thiaucourt.* Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Toul.* Mlles Colin. — Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — *Vézelise.* Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame. — Les Sœurs de Saint-Charles. — *Vic.* Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Les écoles des filles dans les autres communes du département sont dirigées par des Sœurs des diverses congrégations enseignantes.

§ 8. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Stanislas.

Membres titulaires, par ordre de réception :

Lamoureux (Justin), ancien juge, pl. de l'Arsenal, 10.

Soyer-Willemet, ✻, bibliothécaire en chef de la ville, bibliothécaire-archiviste, rue des Dominicains, 29.

Baillard, ancien professeur, rue du Point-du-Jour, 7.

Guerrier du Mast (P.), ancien sous-intendant militaire, place de la Carrière, 38.

Gérard-Grandville, secrétaire en chef de la mairie, à l'Hôtel-de-Ville.

Mounier, ✻, membre du Conseil général, à la petite Malgrange.

Piroux, directeur de l'Institution des sourds-muets, faubourg Stanislas, 12.

Guibal, ancien juge de paix, rue Mazagran, 1.

Regneault, professeur à l'Ecole forestière, rue Girardet, 2.

Simonin père, ✵, docteur en méd., rue St-Jean, 17.

Godron, ✵, doyen de la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4.

Beaupré, conseiller à la Cour impériale, rue du faubourg Stanislas, 2.

Schütz, professeur d'humanités, rue de la Monnaie, 2.

Simonin (Edmond), ✵, secrétaire perpétuel, directeur de l'Ecole de médecine, rue des Carmes, 29.

Blondlot, professeur à l'Ecole de médecine, ruelle St-Antoine.

Digot (Aug.), docteur en droit, rue des Tiercelins, 30.

Lepage (Henri), ✵, archiviste du département, rue et hôtel de la Monnaie.

Warren (comte de), ✵, propriétaire, rue du Haut-Bourgeois, 6.

Morey, architecte de la ville, place de la Carrière, 18.

Marchal, abbé, faubourg Saint-Pierre, 165.

Meaume, ✵, professeur à l'Ecole forestière, rue St-Dizier, 138.

Paillart, O. ✵, premier président honoraire de la Cour impériale, rue des Quatre-Eglises, 42.

Metz-Noblat (A. de), ancien avocat, rue de la Constitution, 1 bis.

Saint-Vincent (baron de), ✵, conseiller à la Cour impériale, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.

Parisot (Léon), docteur en médecine, rue des Quatre-Eglises, 6.

Benoit, ✵, doyen de la Faculté des lettres, rue de la Monnaie, 4.

Nicklès, professeur à la Faculté des sciences, rue St-Pierre, 10.

Burnouf, professeur à la Faculté des lettres, rue St-Joseph, 41.

Mezières, professeur à la Faculté des lettres, secrétaire annuel, place de Grève, 3.

Lacroix, professeur à la Faculté des lettres, faubourg Saint-Georges, 5.

Chautard, professeur à la Faculté des sciences, rue du Tapis-Vert, 8.

Lemachois, ✻, homme de lettres, rue du Point-du-Jour, 9.

Saint-Mauris (comte de), ✻, ancien introducteur des ambassadeurs, place Saint-Georges, 78.

De Margerie, professeur à la Faculté des lettres, rue du Haut-Bourgeois, 4.

Associés correspondants, domiciliés à Nancy :

Roguier (de), conseiller à la Cour impériale, rue des Loups, 4.
Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.
Elise Voïart (Mme), rue Montesquieu, 11.
Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3.
Grillot, architecte, terrasse de la Pépinière.
Bonnaire, avocat, rue du Four, 1.
Guillaume, ✻, aumônier de la Chapelle ducale, Grande-Rue (Ville-Vieille), 35.
Gillet, juge d'instruction au Tribunal de 1re instance, place de la Carrière, 30.
Mathieu, professeur à l'Ecole impér. forest., rue Stanislas, 46.
Denys, ancien notaire, rue Saint-Jean, 8.
Geny, propriétaire, rue de la Poissonnerie, 26.
Charpillet, rentier, rue Saint-Michel, 25.
Lafon, professeur adjoint à la Faculté des sciences, place de la Carrière, 23.
Duchesne, professeur au Lycée impérial, rue des Ponts, 24.
Cournault (Charles), peintre à Malzéville, près Nancy.
Mélin, architecte, professeur de travaux graphiques, rue du Château-Carré, 6.

Correspondants du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Godron, ✻, doyen de la Faculté des sciences. — Lacroix, professeur d'histoire à la Faculté des lettres. — Henri Lepage, ✻, archiviste du département. — G. du Mast, ✻, membre de l'Académie de Stanislas. — Nicklès, professeur de chimie à la Faculté des sciences.

Société de Médecine de Nancy.

Bureau de la douzième année, 1858-1859.

Président, Renaudin. — *Vice-président*, Bertin fils. — *Secrétaire de correspondance*, Poincarré.—*Trésorier-Archiviste*, Bertin, père.—*Secrétaire de bureau*, Aubouy.

§ 9. BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, ETC., MUSÉES, ETC.

Bibliothèque publique, à l'Université, à Nancy.

(35,000 volumes.)

Commission de surveillance.

Président, le Maire de Nancy.

Vice-Président, Simonin, père, ✱, docteur en médecine.

Membres : Beaupré, conseiller à la Cour impériale. — Gillet, juge d'instruction.— Meaume, ✱, professeur à l'Ecole forestière. — Lamoureux, ancien juge. —Digot, docteur en droit. — Mehl, percepteur.

Secrétaire, Charon, ancien notaire.

Bibliothécaire, Soyer-Willemet, ✱, rue des Dominicains, 29.

Sous-bibliothécaires, Mehl. — Lafrance.

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Bibliothèque publique à Lunéville.

(5,000 volumes.)

Commission de surveillance :

Parmentier.— Lhotte.— Thomas. — Saucerotte. — E. Maire. — Lalande. — Guérard, jeune. — Lebrun. — Viox.— Cosson. — Germain-Charrier. — Keller, fils.

Bibliothécaire, Joly.

Jours d'ouverture : tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, de 2 à 5 heures. Vacances pendant la quinzaine de Pâques, et du 1er septembre au 1er novembre.

Bibliothèque publique à Pont-à-Mousson.

(8,200 volumes et 8 manuscrits.)

Commission de surveillance :

Le marquis de Monferrier. — Nantil.

Bibliothécaire, Collin-Melot.

Jours d'ouverture : le mardi et le jeudi de 2 heures à 4 heures après midi ; le dimanche de 10 heures et demie du matin à midi.

Cabinet d'histoire naturelle, à l'Université.

Conservateur, Godron, ✻, doyen de la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4.

Le cabinet d'histoire naturelle, placé dans le bâtiment de l'Université, est ouvert au public les jeudis de chaque semaine, de midi à 2 heures.

Cet établissement s'est encore enrichi, pendant le cours de l'année dernière, d'une magnifique collection de coquilles des mers de l'Océanie, d'un lion mâle, d'un squelette de lion, d'un serpent à sonnettes de très-grande taille, etc., etc.

Jardin botanique, rue Sainte-Catherine.

Le cours de botanique se fait à la Faculté des sciences.

Directeur, Godron, ✻, doyen de la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4.

Directeur-adjoint, Laurens, rue de la Pépinière, 37.

Jardinier en chef, Ingelrelst, au jardin botanique.

Commission de surveillance du jardin botanique.

Président, le Maire de Nancy.

Vice-Président, Simonin, père.

Membres : Grillot. — Guibal. — Mathieu. — Monnier. — De Saint-Florent. — Soyer-Willemet. — Henriot, architecte. — L. Parisot. — Laurens. — Simonin, ancien pharmacien. — Vincent.

Secrétaire, A. Hinzelin, Grande-Rue (Ville-Vieille), 85.

Musée de peinture et de sculpture.

(A l'Hôtel de Ville, place Stanislas.)

Commission administrative du musée de peinture et de l'école de dessin et de peinture de la ville de Nancy.

Président, le maire de la ville de Nancy.

Vice-Président, Alex. Geny.

Secrétaire, Jules Renauld, avoué.

Membres : Chatelain, architecte. — De Prailly, ✻, président du tribunal.— Meaume, ✻, professeur à l'Ecole forestière.

Conservateur du Musée, Leborne.

Le musée est ouvert au public les dimanches et jeudis, de 11 heures du matin à 4 heures du soir. — Pour les étrangers, le musée est ouvert tous les jours et à toutes les heures de la journée. — Pour les artistes et étudiants, le musée est ouvert, l'été, tous les jours, de 6 h. du matin à 6 heures du soir, excepté les jeudis et les dimanches.

Musée historique lorrain,

Etabli dans l'ancien palais des Ducs de Lorraine, Grande-Rue (Ville-Vieille, 62).

Entrée publique les dimanches et les jeudis de 1 h. à 4 h.

Comité du Musée historique institué par décisions ministérielles des 5 avril 1849 et 30 janvier 1850.

Président-né, le Préfet de la Meurthe. — *Vice-Président-né*, le Maire de Nancy. — *Président*, Henri Lepage, ✻, archiviste du département. — *Vice-Président*, Alex. Geny. — *Secrétaire*, Jules Renauld, avoué. — *Trésorier*, abbé Guillaume, ✻.

Membres titulaires : Guerrier du Mast, ✻. — Augute Digot. — Chatelain, architecte. — Meaume, ✻, professeur à l'Ecole forestière. — Léborne, directeur du Musée de peinture. — Morey, architecte. — Alex. de Metz-Noblat. — Beaupré, conseiller à la Cour. — Vivenot, architecte. — Docteur Simonin, père, ✻. — Gillet, juge d'instruction. — Comte de Landreville.

Dans la galerie du rez-de-chaussée qui avoisine le vestibule, du côté de la cour, sont placés les monuments druidiques, romains et gallo-romains trouvés dans le pays, à Scarpone, à Tarquimpol, etc. L'autre galerie, donnant sur la rue, est consacrée aux sculptures du moyen âge, de la renaissance et de l'époque moderne.

Au premier étage, dans la *Galerie des Cerfs*, et à l'extrémité de cette salle, sont exposés les tableaux, portraits de princes lorrains et d'hommes illustres, vues de monuments nationaux, objets ayant appartenu à des souverains du pays, gravures, médailles et monnaies, objets d'art de tous genres recueillis jusqu'à ce jour par les soins du Comité.

Un registre de souscriptions est ouvert au Musée même, afin d'arriver à la restauration de la Galerie des Cerfs. Les moindres offrandes sont reçues avec reconnaissance. Un exemplaire de l'ouvrage de M. Henri Lepage, intitulé : *La Galerie des Cerfs*, est donné à tous les souscripteurs.

Société d'Archéologie lorraine.

Président, H. Lepage, ✱. — *Vice-Président*, Alex. Geny. — *Secrétaire perpétuel*, Guerrier du Mast, ✱. — *Secrétaire annuel*, Ch. de Rosières. — *Trésorier*, abbé Guillaume, ✱. — *Bibliothécaire*, abbé Marchal. — *Secrétaires-adjoints*, Wiener fils et Maxant.

Pour être admis dans la Société d'archéologie lorraine, il faut en adresser la demande par lettre au président. Tout membre est tenu à une cotisation annuelle de 5 francs, qui lui donne le droit de recevoir le volume de *Bulletins* que la Société publie chaque année. En outre, la Société fait paraître un *journal* mensuel, dont le prix d'abonnement est de 3 francs par an. Enfin, un Comité choisi dans le sein de la Société publie tous les ans un volume de *Documents sur l'histoire de Lorraine*, contenant soit des pièces inédites, soit des réimpressions d'ouvrages très-rares et curieux. La souscription au Recueil de Documents est fixée à 5 francs par an. — La cotisation annuelle de 5 francs est seule obligatoire pour les membres de la Société. L'abonnement au Journal et au Recueil de Documents est facultatif.

Société des amis des arts.

Président honoraire, Baron Buquet, ✱, maire de Nancy.

Président, Alex. de Metz-Noblat. — *Vice-Président*, Forel. — *Secrétaire*, Cournault. — *Trésorier*, A. Daubré, négociant.

Membres, Mengin, avocat. — Chatelain, architecte. — Morey, architecte. — Alex. Geny. — J. Renauld, avoué. — Guibal, ancien juge de paix. — Anatole de Scitivaux. — Leborne, directeur du musée.

§ 10. MONUMENTS PUBLICS.

Inspection des monuments.

Inspecteur, Jean Cayon, rue Stanislas, 10.

Conservation des édifices diocésains.

16e *Circonscription*. — Diocèses de Nancy et de Saint-Dié.

Conservateur, Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.

CHAPITRE V.

ORGANISATION MILITAIRE.

Autorités militaires. — Places du département; intendance militaire, génie militaire; hôpitaux militaires, poudres et salpêtres, subsistances militaires; recrutement. — Gendarmerie départementale. — Gîtes d'étapes.

§ 1er. COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES DIVISIONS MILITAIRES DE L'EST.

(4e, 5e, 6e ET 7e DIVISIONS MILITAIRES.)

Quartier général à Nancy.

(Palais du Gouvernement, place de la Carrière.)

Commandant supérieur, LE MARÉCHAL DE FRANCE, CANROBERT, G. C. ✵.

Aides de camp : De Cornély, O. ✵, lieutenant-colonel d'état-major. — Berthaut, O. ✵, chef d'escadron d'état-major, rue de la Source, 4.

Officiers d'ordonnance : De Molènes, ✵, capitaine au 6e lanciers. — De Lostanges, ✵, sous-lieutenant au 8e chasseurs, rue Sainte-Catherine, 24.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Chef d'état-major général, De Senneville, C. ✵, colonel d'état-major, rue Callot, 6. — Faisant fonction de Sous-Chef, Clémeur, O. ✵, chef d'escadron d'état-major, rue de la Monnaie, 2.

Capitaines d'état-major, Bourgeois, capitaine de 1re classe, place de la Carrière, 23. — Vanson, ✵, capitaine de 2e classe, rue de la Pépinière, 35.

4e DIVISION MILITAIRE (*Marne, Aisne, Ardennes*).

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION A CHALONS.

Général de division, d'Autemarre d'Ervillé, G. O. ✵.

Chef d'état-major, lieutenant-colonel d'état-major, de Susleau de Malroy, O. ✵.

Généraux de brigade : De Villiers, C. ✻, commandant la 1re subdivision, à Châlons. — De Lioux, C. ✻, commandant la 2e subdivision, à Laon. — De Marguenat, O. ✻, commandant la 3e subdivision, à Mézières. — D'Aboville, O. ✻, commandant l'artillerie, à La Fère.

Intendant militaire à Châlons, Fournier, C. ✻.

5e DIVISION MILITAIRE.

ÉTAT-MAJOR DE DIVISION, A METZ.

Général de division, Marey-Monge, G. O. ✻.

Capitaine d'état-major de 2e classe, aide de camp, Tranchard, ✻.

Colonel chef d'état-major, Desaint, C. ✻. — *Chef d'escadron d'état-major,* Lambert, O. ✻. — *Capitaine de 1re classe,* de Bonnefoux. — *Capitaine de 1re classe,* Grandjean. — *Capitaine de 2e classe,* Tinchant. — *Capitaine archiviste,* Delattre.

Intendant militaire, Gaillard, O. ✻.

Général commandant l'artillerie, Didion, ✻.

Capitaine aide de camp, Tardif de Moidrey.

Général commandant l'école d'application d'artillerie et du génie, Mazure, O. ✻.

Capitaine aide de camp, Protch, ✻.

Colonel du génie, directeur des fortifications, Dupré, O. ✻.

Colonel directeur d'artillerie, de Lamothe, O. ✻.

Généraux de brigade : Guy de La Villette, C. ✻, commandant la 1re subdivision à Metz. — Salle, C. ✻, commandant la 2e subdivision à Verdun.

3e ET 4e SUBDIVISIONS (*Meurthe et Vosges*).

Général de brigade, commandant à Nancy, Baron Ambert, O. ✻, place de la Carrière, 8.

Capitaine d'état-major, aide de camp, N.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 2 heures du soir.

PLACE DE NANCY.

Commandant de place. — Un des lieutenants-colonels ou chefs de bataillon de la garnison.

Garnison, 63e de ligne, colonel, Ferru, C. ✱. — 2e cuirassiers, colonel, de Taffin, G. ✱.

Sous-intendant militaire. — Dupré, ✱, sous-intendant de 1re classe, bureaux rue Saint-Joseph, 4. — Adjudant en 1er, Derdaine, chef des bureaux; adjudant en 2e, Montigny.

Sous-intendant de 2e classe, de Maigret, ✱, faub. Stanislas, 35. — Chef des bureaux, adjudant en 2e, Bergé.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 4 heures.

Recrutement. Prudent, ✱, major, route de Metz, 8 (bureau rue de l'Opéra, 29).—Papion, ✱, capitaine, rue des 4 Eglises, 73.

Génie. — Trancart, O. ✱, chef de bataillon, à la Citadelle.— Garde principal, Mutelé, ✱. — Garde, Muon (2e classe).

Hôpital militaire (*place Saint-Jean*). — *Service de santé*. — Médecin principal en chef, Chatelain, ✱, rue Lafayette, 6. — Médecin major de 1re classe, Capron, ✱, rue des Ponts, 6. — Médecin aide-major de 1re classe, Hestaust, rue St-Dizier, 37.— Médecins sous-aides requis, Bouchon, Morin, Pétrement. — Pharmacien major, 2e classe, en chef, Rodemaker, rue St-Jean, 39. — Pharmaciens aides-majors, Poincelet, de 1re classe, rue Saint-Jean, 38. — Séguinaud, de 2e classe, rue Saint-Jean, 46. — Musculus, de 2e classe. — *Service administratif*. — Officier comptable de 1re classe, Albertini, ✱, à l'hôpital. — Adjudants (2e classe) : en 1er, Plome, rue Notre-Dame, 2. — Klauer, rue de la Visitation, 8.

Poudres et salpêtres, à la raffinerie, rue de la Salpêtrière, 3. — Commissaire, Rihouet, rue de Grève, 30. — Capitaine d'artillerie inspecteur, Chappuy, ✱, rue des Carmes, 31.

Subsistances militaires. — Vivres, Grégorj, officier comptable de 2e classe (à la Manutention). — Fourrages, Brisac-Mayer, entrepreneur, à Lunéville.

PLACE DE LUNÉVILLE.

Général de division commandant la division de cavalerie, Daumas, G. O. ✱.

Capitaine aide de camp, Le Pippre.

Chef d'état-major, Camô, O. ✱, lieutenant-colonel.

Généraux de brigade : Duhesme, O. ✱. — D'Oullenbourg, O. ✱.

Sous-intendant, Méquillet, ✱ (2e classe). — Adjudant en 2e de l'intendance, Clausener. — Chef du génie, Martin, O ✱, chef de bataillon; Coûtent. ✱, capitaine. — Gardes du génie, Marnot, de 1re classe ; Champion, Pfeiffer, 2e classe.

Garnison, 6e lanciers, colonel d'Azemar, O. ✱. — 8e lanciers, colonel de Cheffontaines, O. ✱. — 8e dragons, colonel

Bruno, O. ✱. — 12e dragons, colonel Petit, ✱. — 7e batterie du 16e d'artillerie, capitaine de Kerhor.

Subsistances militaires. — Gagey, officier comptable de 1re classe. — Adjudants en 1er : Villet, Huguet, Le Du.

PLACE DE TOUL.

Commandant de place, Toucas, ✱, chef d'escadron. — Martenet, ✱, chef d'escadron, commandant l'artillerie. — Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Chollier, ✱. — Chef d'escadron commandant le génie, Michon, ✱. — Garde principal du génie, Sueur. — Garde du génie, Villebonnet, ✱. — Garde d'artillerie, François.

Garnison, 1 bataillon du 35e de ligne, 2 escadrons du 2e cuirassiers, dépôt du 6e lanciers.

Subsistances militaires. — Vivres, Briot, entrepreneur. — Fourrages, Blocq, frères, à Toul.

PLACE DE PHALSBOURG.

Commandant de place, Dubost, O. ✱.— Chef d'escadron commandant l'artillerie, N. — Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Lauvray. — Garde du génie, Kopff. — Garde d'artillerie, Demarcy.

Garnison, 32e de ligne, colonel, Teulat, O. ✱.

Hôpital militaire. — Médecin aide-major de 1re classe, en chef, Hanès, ✱.— Pharmacien aide-major de 1re classe, Quatrefages.— Officier d'administration comptable, Drouard.—Mestres, adjudant en 1er. — Debeaux, adjudant en 2e. — Aumônier, Ehalt.

Subsistances militaires. — Collard, comptable de 2e classe.

PLACE DE PONT-A-MOUSSON.

Garnison, 6e cuirassiers, colonel, de La Barge, ✱.

Subsistances militaires. — Vivres, Bonnette, entrepreneur, boulanger à Pont-à-Mousson. — Fourrages, Brisac-Mayer, entrepreneur à Lunéville.

PLACE DE MARSAL.

Capitaine commandant, Meynaud, ✱. — Capitaine d'artillerie, Crosse, ✱. — Garde d'artillerie, Gardet.— Capitaine commandant du génie, N. — Garde du génie, de 2e classe, Kopf.

Garnison, 2 compagnie du 32e de ligne.

PLACE DE SARREBOURG.

Garnison, un escadron du 6e cuirassiers.

6e DIVISION MILITAIRE (*Haut-Rhin, Bas-Rhin*).

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION A STRASBOURG.

Général de division, Reibell, C. ✻.

Chef d'état-major, Plée, O. ✻, lieutenant-colonel d'état-major.

Généraux de brigade : Mavet, O. ✻, commandant la 1re subdivision à Strasbourg. — Pierre, C. ✻, commandant la 2e subdivision à Colmar. — Borgella, O. ✻, commandant l'artillerie à Strasbourg.

7e DIVISION MILITAIRE (*Doubs, Haute-Saône, Côte-d'Or, Haute-Marne, Jura*).

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION A BESANÇON.

Général de division, Bourbaki, C. ✻.

Chef d'état-major, de Joinville, O. ✻, lieutenant-colonel d'état-major.

Généraux de brigade : De Serre, C. ✻, commandant la 1re subdivision à Besançon. — Sencier, O. ✻, commandant la 2e subdivision à Dijon. – De Lorencey, O. ✻, commandant la 3e subdivision à Vesoul. — Auger, O. ✻, commandant l'artillerie à Besançon.

§ 2. GENDARMERIE IMPÉRIALE.

22e LÉGION.

La 22e légion est formée de trois compagnies stationnées dans les départements de la Meurthe, des Vosges et de la Haute-Marne. Toutes les brigades du département de la Meurthe sont à cheval, excepté celles de *Badonviller*, *Walscheid* et *Cirey*.

Colonel, chef de la légion. — A Nancy, Renard, O. ✻, place Lafayette, 15.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy. — Chef d'escadron commandant, Godey de Mondésert, ✻, à l'hôtel de la Gendarmerie.

Capitaine trésorier, Cliquot, ✻, à la Gendarmerie.

Capitaine, Flambart, ✻, à la Gendarmerie.

Adjoint au trésorier, Payan, Maréchal-des-logis.

Secrétaire du chef de légion, Sauvage, brigadier.

Adjudant, Collin. — Brigadiers, Parent, Ferrand (médaille militaire).

Lunéville. Capitaine, Schwartz, ✱.

Toul. Capitaine, Sangline, ✱.

Château-Salins. Lieutenant, Thiéry, ✱.

Sarrebourg. Lieutenant, Lemoine, ✱.

Brigades de la compagnie de la Meurthe.

Nota. L'astérisque * indique les maréchaux-des-logis.

Arrondissement de Nancy. — *Flavigny*, Hatton (Médaille militaire). — *Nancy*, *Collin, Parent, Ferrand (méd. mil.). — *Nomeny*, Gérard. — *Pont-à-Mousson*, *Cabossel (méd. mil.). — *Saint-Nicolas*, Mirgon. — *Vézelise*, Rallet. — *Haroué*, Carette.

Arrondissement de Lunéville.— *Bayon*, Varnerot.— *Baccarat*, *Guéniot. — *Badonviller*, Laurent. — *Blâmont*, *Gy.— *Gerbéviller*, Hanriot. — *Lunéville*, *Mordaing.

Arrondissement de Toul. — *Bernécourt*, N. — *Colombey*, *Royer. — *Thiaucourt*, Léal. — *Toul*, *Durand, Baillet.

Arrondissement de Château-Salins. — *Albestroff*, Moricn — *Château-Salins*, *Bruyer (méd. mil.). — *Delme*, Bouchy (méd. mil.). — *Dieuze*, *Jacmin. — *Vic*, N.

Arrondissement de Sarrebourg. — *Azoudange*, Vaché. — *Fénétrange*, Wagner. — *Phalsbourg*, *Duffort. — *Cirey*, *Rousse. — *Sarrebourg*, *Bader. — *Walscheid*, *Muller (méd. mil.).

§ 3. LIEUX D'ÉTAPES, GÎTES, CONVOIS.

Arrondissement de Nancy. — Nancy, Pont-à-Mousson, Vézelise.

Arrondissement de Lunéville. — Baccarat, Blâmont, Lunéville.

Arrondissement de Toul. — Bernécourt, Colombey, Toul.

Arrondissement de Château-Salins. — Altroff, Dieuze, Maizières, Marsal, Vic.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg.

CHAPITRE VI.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Service des bois de la marine. — Bassin du Rhône.

Ingénieur en chef, Sanial-Dufay, à Lyon.

Ingénieur en second, Schlumberger (Charles), rue Stanislas, 49, à Nancy.

Cet ingénieur a pour mission la surveillance des fournitures et la recette des bois de la marine.

CHAPITRE VII.

TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS.

Ponts et chaussées; routes impériales et départementales.—Surveillance des travaux d'entretien. — Service hydraulique. — Chemin de fer de Paris à Strasbourg. — Canal de la Marne au Rhin. — Service du flottage. — Chemins vicinaux. — Architectes et arpenteurs. — Jury d'expropriation pour cause d'utilité publique.

§ 1er. PONTS ET CHAUSSÉES.

4e inspection divisionnaire.

Cette inspection comprend le *Bas-Rhin*, le *Haut-Rhin*, la *Meurthe*, la *Moselle* et les *Vosges*.

Service ordinaire.

Ingénieur en chef, Guibal, ✱, rue Mazagran, 1.
Chef des bureaux, Mienville, rue du Montet, 6.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8 à 4 heures.

Ingénieurs ordinaires, à Nancy : Volmerange, ✱ (1re classe), chargé de l'arrondissement du Centre, rue St-Georges, 79.

Dilschneider (1re classe), chargé de l'arrondissement de l'Ouest, cours Léopold, 11.

A Lunéville : Bizalion (2e classe), chargé de l'arrondissement de l'Est.

Conducteurs embrigadés. — *Nancy,* Houard (1[re] classe). — Chatelain (2e classe). — Mathieu (3e classe). — Gerbaut (3e classe). — Viriot (4e classe). — Mosbach (4e classe). — *Lunéville,* Brulfer (1re classe). — Bouttet (4e classe). — *Baccarat,* Lallemant (2e classe). — *Blâmont,* Royer (3e classe). — *Dieuze,* Massenet (3e classe). — *Toul,* Loué (3e classe). — *Sarrebourg,* Henry (3e classe). — *Vézelise,* d'Herbel (4e classe).

Conducteurs auxiliaires. — *Nancy,* Mirville. — Minguin. — Liszewski. — *Vic,* Denape. — *Lunéville,* Griffel. — *Pont-à-Mousson,* Papillier.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES IMPÉRIALES ET DÉPARTEMENTALES.

Les commissaires voyers dont les noms suivent sont chargés d'exercer cette surveillance par arrêté préfectoral du 25 novembre 1856.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

Routes impériales : Bailly, à Vic, pour la route n° 55, de Metz à Strasbourg. — Maniguet, à Château-Salins, pour celle 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines.

Routes départementales : Baron du Prel, à Dieuze, pour la route n° 1, de Nancy Landau. — Thouvenin, à Moyenvic, pour celle 7, de Lunéville à Moyenvic. — Guyon, à Dieuze, pour celle 10, de Dieuze à Saint-Avold. — Cugnin, à Château-Salins, pour celle 11, communication pour Vic. — Mangenot, à Ommeray, pour celle 13, de Bourdonnay à Rambervillers.

ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE.

Routes impériales : Guérard, à Lunéville, et Vaultrin, à Blâmont, pour la route n° 4, de Paris à Strasbourg. — Brice, à Baccarat, pour celle 59, de Nancy à Schelestadt.

Routes départementales : Eby, à Einville, pour la route n° 7, de Lunéville à Moyenvic. — Christophe, à Gerbéviller, pour celle 8, de Lunéville à Rambervillers. — Bagard, à Damelevières, pour celle 9, de Lunéville à Charmes. — Colle à Blâmont, et de Fontenay à Baccarat, pour celle 13, de Bourdonnay à Rambervillers. — Jacquel, à Badonviller, pour celle 16, d'Ogéviller à Allarmont.

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Routes impériales : Débuisson, à Nancy, pour la route n° 4, de Paris à Strasbourg. — Magot, à Pont-à-Mousson, Monnier, à Nancy, et Rollin, à Vézelise, pour celle 57, de Metz à Besançon. — Comte de Morville, à Mailly, pour celle 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines.

Routes départementales : Regnault-Berthier, à Xirocourt, pour la route n° 3, de Verdun à Epinal. — Boileau, à Viterne, pour celle 6, de Nancy à Mirecourt. — Rollin, à Vézelise, pour celle 12, de Nancy à Vézelise. — N., pour celle 14, de Nancy à Metz (par Nomeny). — Débuisson, à Nancy, pour celle 19, de Bayon à Vézelise.

ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG.

Routes impériales : E. Chevandier, à Cirey, et Colle, à Sarrebourg, pour la route n° 4, de Paris à Strasbourg. — Collignon de Videlange, à Rhodes, pour celle 55, de Metz à Strasbourg. — Hoffmann, à Phalsbourg, pour celle 51, de Strasbourg à Sarrebrück.

Routes départementales : N., pour les routes n° 1, de Nancy à Landau, et n° 5, de Fénétrange à Phalsbourg; Hoffmann, à Phalsbourg, pour cette dernière aussi. — Justin-Germain, à Réchicourt, pour celle 13, de Bourdonnay à Rambervillers. — Hertz, à Sarrebourg, pour celle 17, de Sarrebourg à Fénétrange.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

Routes impériales : Aubry, à Toul, et Duprey, à Gondreville, pour la route n° 4, de Paris à Strasbourg. — Thiéry, à Limey, pour celle 58, de Metz à Saint-Dizier. — Barbelin, à Toul, pour celle 60, de Nancy à Orléans. — Mény, à Colombey, et Debrod, à Maizières, pour celle 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines.

Routes départementales : Thibault, à Villey-Saint-Etienne, pour la route n° 2, de Toul à Pont-à-Mousson. — Chouvert, à Bernécourt, et Prugneaux, à Bicqueley, pour celle 3, de Verdun à Epinal. — Graindépice, à Noviant, pour celle 4, de Nancy à Verdun par Saint-Mihiel. — Didelot, à Thiaucourt, pour celle 15, de Nancy à Verdun par Thiaucourt. — Panin, à Colombey, pour celle 18, de Vézelise à Vaucouleurs.

Service hydraulique dans le département de la Meurthe, comprenant les usines, irrigations, dessèchements et curages, drainages.

Ingénieur en chef, Guibal, ✻, rue Mazagran, 1.

Ingénieur ordinaire (1re classe), Lacroix, rue du Haut-Bourgeois, 31.

Conducteurs embrigadés. — Ogé, rue de Metz, 44. — Harbulot, rue de la Charité, 16. — Rosaire, rue Saint-Michel, 27.

Conducteurs auxiliaires. — Bontout, rue Stanislas, 53, à Nancy. — Fisson, à Sarrebourg.

§ 2. TRAVAUX EXTRAORDINAIRES (*4e Inspection*).

Chemin de fer de Paris à Strasbourg (4e Section). — Canal de la Marne au Rhin. — Service du flottage dans le département de la Meurthe.

Ingénieur en chef, Jaquiné, O. ✻, à Nancy, place de la Carrière, 10.

Chef des bureaux, Mathieu, r. du faub. Stanislas, 33.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8 à 4 heures, à l'exception du dimanche.

I. *Chemin de fer de Paris à Strasbourg (4e section).*

Ingénieur ordinaire, Lyautey, ✻ (2e classe), à Nancy, rue Girardet, 10, section comprise entre la limite des départements de la Meuse et de la Meurthe, et celle de la Meurthe et du Bas-Rhin, à l'exception des travaux de la station de Nancy.

Architecte faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, Chatelain, rue de la Pépinière, 7, chargé des travaux de la station de Nancy.

Conducteurs embrigadés.—Lhuillier, Geoffroy (Joseph-Adolphe), à *Nancy*.

Conducteurs auxiliaires. — André, à *Nancy*; Bic, à *Réchicourt-le-Château*.

(Voir pour le service d'exploitation du *Chemin de fer de l'Est*, le § 6 du Chapitre XI.)

II. *Canal de la Marne au Rhin.*

Ingénieurs ordinaires, Malézieux, ✻, à Bar-le-Duc, 1re subdivision : entre Vitry et le pont fixe de Maxéville. — Lyautey, ✻, à Nancy, rue Girardet, 10, 2e subdivision : entre le pont fixe de Maxéville et l'entrée du canal dans l'Ill, à Strasbourg.

Conducteurs dans le département de la Meurthe.

Conducteurs embrigadés. — Van-Rompa, à *Nancy*. — Denaulet, à *Moussey*. — Letellier, à *Héming*. — Etienne, Léal, Mathieu, à *Nancy*. — Hoffmann, à *Toul*. — Meusy, à *Einville*. — Marchal, à *Sarrebourg*.

Conducteurs auxiliaires.—Herry, à *Héming.*— Noël, à *Nancy.*

Le canal de la Marne au Rhin s'étend de Vitry à Strasbourg, sa longueur totale jusqu'à son entrée dans l'Ill, à 2 kil. en aval de Strasbourg, est de 315 kil., non compris ses trois embranchements navigables de Domange-aux-Eaux, de Toul et de Frouard. Il est livré à la navigation sur toute sa longueur depuis le 10 octobre 1853. Il comprend 180 écluses, dont 73 sur le versant de la Marne, 30 sur le versant de la Moselle, 26 sur le versant de la Meurthe, 51 sur le versant du Rhin. — Les distances principales de son parcours sur toute son étendue sont : de Vitry à Bar-le-Duc, 51 kil. — De Bar-le-Duc à Ligny, 15 kil. — De Ligny à Domange-aux-Eaux, 22 kil. — De Domange-aux-Eaux à Toul, 47 kil. — De Toul à Nancy, 32 kil. — De Nancy à Hesse, 78 kil. — De Hesse à Lutzelbourg, 16 kil. — De Lutzelbourg à Strasbourg, 54 kil. — L'embranchement de Domange-aux-Eaux à Houdelaincourt a une longueur de 3250 mètres ; celui de Toul de 2160 mètres ; et celui de Frouard de 1095 mètres.

III. *Service du flottage.*

Ingénieurs ordinaires : Malézieux, ✻, à Bar-le-Duc, 1re subdivision, comprenant la rivière de Moselle dans toute la traversée du département de la Meurthe et celle de Meurthe, depuis la tête aval du pont de Malzéville jusqu'à son confluent avec la Moselle à Frouard.

Lyautey, ✻, à Nancy, rue Girardet, 10, 2e subdivision comprenant la rivière de Meurthe, depuis la limite du département des Vosges jusqu'à la tête aval du pont de Malzéville, la rivière de Vezouze et ses affluents, la rivière de Sarre et ses affluents jusqu'à l'entrée de cette rivière dans le département du Bas-Rhin, et le canal des salines de l'Est.

Conducteurs : Pour le service de la 1re subdivision, Cuquenelle, conducteur embrigadé de 2e classe, à *Toul;* — pour le service de la 2e subdivision, Arnould, conducteur embrigadé de 4e classe, à *Nancy*, pour la rivière de Meurthe, depuis Vigneules, jusqu'à la tête aval du pont de Malzéville ; — Monin, conducteur embrigadé de 4e classe, à *Lunéville,* pour l'autre partie de la rivière de Meurthe, comprise entre les Vosges et Vigneules, et pour la rivière de Vezouze ; — Bleichner, conducteur embrigadé de 2e classe, à *Sarrebourg,* pour le service de la rivière de Sarre et ses affluents jusqu'à l'entrée de cette rivière dans le département du Bas-Rhin, et du canal des salines de l'Est.

§ 3. SERVICE DES CHEMINS VICINAUX.

Service central.

Agent voyer en chef, Henriot, à Nancy, rue Saint-Michel, 22.

Agent voyer ordinaire : Bottelin, rue de Malzéville, 19.
— Hurcy (cantonal), place Saint-Epvre, 5.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 5 heures.

AGENTS VOYERS DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Agent voyer principal, à Château-Salins, Bizet. — Agents voyers ordinaires : à Delme, Picart ; à Château-Salins, Remion ; à Albestroff, Thomas ; à Dieuze, Maxant. — Agents voyers cantonaux : à Vic, Leclère ; à Delme, Hurcy, jeune ; à Château-Salins, Mathieu.

Arrondissement de Lunéville.

Agent voyer principal, à Lunéville, Gérard. — Agents voyers ordinaires : à Lunéville, Croizier ; à Bayon, Florentin. — Agents voyers cantonaux : à Lunéville, Drouard ; à Baccarat, Gand ; à Blâmont, Boris ; à Gerbéviller, Creusat.

Arrondissement de Nancy.

L'agent voyer en chef est chargé du service de l'arrondissement de Nancy. — Agents voyers ordinaires : à Nancy, Louis, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76 ; à Saint-Nicolas, Antoine ; à Nomeny, Courtois. — Agents voyers cantonaux : à Nancy, Hurcy, place Saint-Epvre, 5, Rolle ; à Pont-à-Mousson, Ruche ; à Haroué, Lalloy ; à Vézelise, Mangeot.

Arrondissement de Sarrebourg.

Agent voyer principal, à Sarrebourg, Vilmette. — Agents voyers ordinaires : à Lorquin, George ; à Sarrebourg, Hinzelin. — Agents voyers cantonaux : à Sarrebourg, Fréyermouth ; à Réchicourt, Admant ; à Phalsbourg, Collot.

Arrondissement de Toul.

Agent voyer principal, à Toul, Polguère. — Agents voyers ordinaires : à Colombey, Pierson ; à Thiaucourt, Wannesson. — Agents voyers cantonaux : à Toul, Conrard ; à Noviant, Claude ; à Favières, Leroy.

Pour les listes des chemins de grande communication et des chemins vicinaux d'intérêt commun, voir l'Annuaire de 1851, *page* 244.

L'entretien des bâtiments départementaux est en outre confié pour le département à l'agent voyer en chef, rue Saint-Michel, 22. — A *Nancy*, Bottelin, rue de Malzéville, 19. — A *Lunéville*, Gérard, agent voyer. — A *Toul*, Polguère, agent voyer. — A *Château-Salins*, Bizet, agent voyer. — *A Sarrebourg*, Vilmette, agent voyer.

§ 4. ARCHITECTES ET ARPENTEURS.

ARCHITECTES.

Architecte des édifices diocésains, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

Edifices départementaux.

Architectes des prisons départementales, Corrard des Essarts, terrasse de la Pépinière, 38. — *Lunéville*, Cuny. — *Toul*, Mangeot. — *Château-Salins*, Remy. — *Sarrebourg*, Boudot.

Architectes des communes et des établissements publics reconnus par l'administration.

Arrondissement de Nancy.

Bonne, rue de la Source, 9.
Chatelain, architecte de la gare, rue de la Pépinière, 8.
Corrard des Essarts, architecte de la Préfecture, terrasse de la Pépinière, 38.
Descombes, rue Ste-Anne, 29.
Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14.
Génay, terrasse de la Pépinière, 38.
Gigout, place de la Cathédrale, 54.
Grillot, terr. de la Pepinière, 38.
Humbert, rue de Grève, 30.
Jean, rue de la Fayencerie, 16.
Lapierre, conducteur des travaux de la ville, r. de Metz, 10.
Mars, rue Saint-Dizier, 89.
Melin, rue du Château-Carré, 6.
Morey, architecte de la ville, place de la Carrière, 18.
Raison, rue Stanislas, 46.
Thiéry-Desvarennes, cours Léopold, 29.
Vautrin, rue Saint-Dizier, 91.
Vivenot, rue des Ponts, 28.

Pont-à-Mousson, Nicolas; Parisot; Bezel. — *Vézelise*, Lamorre.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins, Berthel. — *Dieuze,* Baudot-Millier.—*Moyenvic,* Thouvenin. — *Vic,* Remy, Grody, Thomassin.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville, architecte de la ville, Cuny ; Jeanmaire ; Pierson fils ; Joly ; Antoine.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg, architecte de la ville, Boudot ; L'Etang ; Pélissier. — *Lorquin,* Marchal.

Arrondissement de Toul.

Toul, architecte de la ville, Mangeot ; Arnould ; Bastien-Olrion ; Saint-Omer. — *Favières,* L. Michel.

ARPENTEURS.

Nancy. Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14. — Nollet, place de la Carrière, 16. — Laurent, rue du Montet, 19. — Barthelet, ruelle de la Rame, 11. — Can, ruelle de la Rame, 30.—Franck, rue de la Poissonnerie, 23.—*Gerbéviller,* Pfister. — *Lunéville,* Lafleur. — *Château-Salins,* Klopstein. — *Nomeny,* Lallement. — *Hoff,* Engel. — *Phalsbourg,* Singuerlet. — *Rosières-aux-Salines,* Lachot. — *Sarrebourg,* Brulfer. — *Vic,* Grody. — Remy. — Bailly. — Monnier. — *Xirocourt,* Can.

§ 5. JURY D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Liste arrêtée par le Conseil général (session de 1858) des électeurs, parmi lesquelles pourront être choisis jusqu'à la session de 1859, les membres du jury d'expropriation.

Arrondissement de Château-Salins.

Abel, négociant à Dieuze.
Badelot, cultivateur à Manhoué.
Bergery, capitaine d'artillerie en retraite à Tincry.
Bernard, prop. à Blanche-Eglise.
Bigaré, cultivateur à Fossieux.
Bizet, propriétaire à Vic.
Blahay, propriétaire à Dieuze.
Blahay, receveur particulier des finances à Château-Salins.
Bour, propriétaire à Mulcey.
Bourcier (comte de), propriétaire à Saint-Médard.
Briol, marchand à Albestroff.
Demange, maire à Bezange-la-Petite.

Denis, notaire à Dieuze.
Didier, notaire à Delme.
Didier, prop. à Oriocourt.
Dieulin, cultivateur à Xures.
Fasné, maire à Oriocourt.
Fauconnier, prop. à St.-Médard.
François, cultiv. à Malaucourt.
Gadel, maire à Lezey.
Gascard, notaire à Moyenvic.
Gerboin, notaire à Vic.
Guérard, greffier de justice de paix à Château-Salins.
Guillemin, notaire à Dieuze.
Guingrick, maire à Haboudange.
Harmand, marchand de bois à Albestroff.
Herbuveaux, cultiv. à Albestroff.
Humbert, ex nég. à Dieuze.
Janin, rentier à Albestroff.
Jardin, rentier à Vic.
Labroize, rentier à Sotzeling.
Lallemand, maire à Bourdonnay.
Lebœuf, maire à Lagarde.
Lefebvre, maire à Lidrequin.
Mangenot, maire à Ommeray.
Marin, cultivateur à Inswiller.
Masson, maire à Coincourt.
Mathieu, propriétaire à Fossieux.
Mayette, meunier à Insming.
Mélard, rentier à Delme.
Mourot, maire à Jallaucourt.
Munier, cultivateur à Fresnes-en-Saulnois.
Pardieu, prop. à Aboncourt.
Parisot, propriétaire à Delme.
Poncin, rentier à Haraucourt.
Protche, propriétaire à Vic.
Reff, propriétaire à Lhor.
Remy, médecin à Tincry.
Remy, meunier à Altroff.
Remy, propriétaire à Insming.
Salmon, notaire honoraire à Moyenvic.
Suisse, maire à Juvrecourt.
Xardel, propriétaire à Ajoncourt.
Zabel, cultivateur à Arracourt.

Arrondissement de Lunéville.

Ancel, notaire à Lunéville.
André, rentier à Moyen.
Anguenot, perce. à Rozelieures.
Badel, prop. à Einville.
Bagard, maire à Damelevières.
Barbier, anc. maire à Villacourt.
Bertrand, rentier à Magnières.
Boyé, prop. à Lunéville.
Brice, membre du Conseil général à Baccarat.
Brionval, notaire à Bayon.
Carnet, notaire à Bayon.
Charier, maire à Bertrichamp.
Chatelain, prop. à Lunéville.
Chaton, rentier à Marainviller.
Chatton, cult. à Ogéviller.
Christophe, maire à Gerbéviller.
Claude, rentier à Lunéville.
Claudel, prop. à Herbéviller.
Crépin, prop. à Blâmont.
Débuisson, maire à Bayon.
Dedenon, not. à Blâmont.
Demange, rentier à Flin.
Douvier, adj. au maire de Baccarat.
Duchamp, prop. à Blâmont.
Durand, prop. à Lunéville.
Durand, cult. à Einville.
Evrat, manuf. à Lunéville.
Fasné, notaire à Baccarat.
Ferry, not. à Gerbéviller.
Fleurent, prop. à Domèvre.
Fraye, marchand de bois à Baccarat.
Gadel, prop. à Ogéviller.
Gadel, prop. à Laneuveville-a.-B.
Gaillot, not. à Gerbéviller.
Gellenoncourt (de), rentier à Beauzemont.
Gérard, prop. à Anthelupt.

Gérard, prop. à Ancerviller.
Gillot, maire à Saint-Boingt.
Grandeury, cult. à Moriviller.
Guébourg, ex-march. de bois à Baccarat.
Guérard, prop. à Lunéville.
Guérin, prop. à Lunéville.
Guibaut, prop. à Lunéville.
Guillaume, prop. à Giriviller.
Hasselot, rentier à Baccarat.
Hellé, cult. à Mignéville.
Jacquel, membre du Conseil d'arrond. à Badonviller.
Joly, aîné, rent. à Moriviller.
Joly, chevalier de la Légion d'honneur, à Loromontzey.
Josset, maire à Velle.
Keller, prop. à Lunéville.
Kesseler, négociant à Lunéville.
Lalande, avocat à Lunéville.
Lebœuf, rentier à Parroy.
Legendre, cap., de cav. retraité à Baccarat.
Lémann, prop. à Blâmont.
Maire, prop. à Lunéville.
Marsal, prop. à Saint-Maurice.
Masson, meunier à Croismare.
Michaut, prop. à Lunéville.
Michaut, sous-dir. de la cristall. à Baccarat.
Monin, maire à Flainval.
Pariset, rent. à Bénaménil.
Perret-Helluy, maire à Badonviller.
Pleure (de), rent. à Lunéville.
Receveur, prop. à Gélacourt.
Rovel, maire à St-Clément.
Stingre, notaire à Blâmont.
Thierry, prop. à Ste-Pôle.
Thouvenel, cult. à Harbouey.
Troché prop. à Ancerviller.
Villaume, maire à St-Remy.

Arrondissement de Nancy.

Bailly, cult. à Armaucourt.
Bailly, négoc. à Vézelise.
Bastien, notaire à Nancy.
Bécus, ex-notaire à Nancy.
Benoît, cult. à Rouves.
Berment, not. à Neuviller.
Binger, ex-notaire à Nancy.
Bertrand, maire à Nomeny.
Bertrand, prop. à Nancy.
Bertrand, brass. à St-Nicolas.
Bertrand, épicier à Flavigny.
Besval, notaire à Nancy.
Boiselle, anc. vérific. à Nancy.
Bour, chapelier à Nancy.
Bouchy, nég. à Pont-à-Mousson.
Brice, prop. à Baucourt.
Briot, prop. à Haraucourt.
Chamagne, prop. à Dombasle.
Charaux, tanneur à Pont-à-Mou.
Catabello, avocat à Nancy.
Carbon, prop. à Vézelise.
Choné, cult. à Ludres.
Chrétien, prop. à Rosières-a.-S.
Clément, prop. à Forcelles-S.-G.
Collet, prop. à Dombasle.
Collet, cult. à Art-s.-Meurthe.
Collenot, prop. à Diarville.
Cornefert, avoué à Nancy.
Dalbin, cult. à Nomeny.
Dard, ex-imprimeur à Nancy.
Davrainville, cult. à Velaine-en-Haye.
Desfossés, anc. chef de bureau à la préfecture de Nancy.
Digot, rentier à Nancy.
Doyen, avocat à Nancy.
Drouet, notaire à Nancy.
Drouville, prop. à Nancy.
Dumaire, ex-notaire à Nancy.
Feyen, ex-not. à Pont-à-Mouss.
François, maire à Rouves.
Geissler, négoc. à Nancy.
Geny, rentier à Nancy.
Gérardin, prop. à Nancy.

Gérardin, maire à Lanfroicourt.
Gomien, négoc. à Nancy.
Grandjean, prop. à Rosières.
Henry, anc. not. à Nancy.
Husson, cult. à Ognéville.
Jeandidier, prop. à Maron.
Jolain, prop. à Varangéville.
Lamblin, prop. à Art-s.-Meurthe.
Landreville (de), membre du Conseil général, à Nancy.
Lavolle, prop. à Pont-St-Vince.
Lhuillier, cult. à Sivry.
Lombard, anc. avoué à Nancy.
Maillefert, maire à Laneuveville-devant-Nancy.
Magot, membre du Conseil général à Pont-à-Mousson.
Martin, prop. à Tomblaine.
Mayeur, prop. à Leyr.
Moine, cult. à Marthemont.
Pinat, anc. chef de division à la préfecture de Nancy.
Poinsignon, cultiv. à Jandelaincourt.
Quenette, cult. à Bouxières-s.-Froidmont.
Richelet, prop. à St-Nicolas.
Rouyer, prop. à Norroy.
Thouvenot, cult. à Montauville.
Urion, maire à Dieulouard.
Viriot, prop. à Laneuveville-d.-Nancy.
Voinier, cult. à Houdemont.
Vuébatte, rentier à Jezainville.
Vaultrin, ancien Juge de paix à Nancy.
Leclerc, anc. not. à Nancy.
Ottenheimer, anc. adj. à Nancy.

Arrondissement de Sarrebourg.

Bader, chev. de la Lég. d'honn., rentier à Romelfing.
Benjamin, cult. à Arschwiller.
Boncourt, adj. en ret. à Bühl.
Breton, cult. à Gondrexange.
Bricka, prop. à Fénétrange.
Burckhardt, doct. en médecine à Sarrebourg.
Cartiser, prop. à Voyer.
Cherrier, prop. à Héming.
Chrétien, manuf. à Trois-Fonta.
Colin, prop. à Bisping.
Collignon, prop. à Berthelming
Collignon de Videlange, propr. à Rhodes.
Delhayes, officier supér. retraité à Cirey.
Desfrères, cult. à St-Georges.
Didiot, négoc. à Lorquin.
Dieudonné, prop. à Gondrexange.
Duponchel, direc. de la verrerie à Trois-Fontaines.
Fort, entrepreneur de broderies à Lorquin.
Germain, prop. à Héming.
Gœury, prop. à Héming.
Grosse, sellier à Langatte.
Hegelbacher, maire à St-Louis.
Heitz, rentier à Sarrebourg.
Heitz, maré.-ferr. à Sarrebourg.
Hertz, notaire à Sarrebourg.
Hitschler, notaire à Phalsbourg.
Hœsch, maire à Langatte.
Hubert, capitaine ret. à Gosselming.
Jacquot, entrepr. à Bisping.
Jespère, prop. à Lixheim.
Kinic, prop. à Hertzing.
Klopstein (de), prop à Val-de-Bon-Moutier.
Kugler, sculpt. à Hommarting.
Larbalétrier, march. de vins à Sarrebourg.
Lelein, anc. not. à Phalsbourg.
Limon, brass. à Abreschwiller.
Marcel, not. à Réchicourt.
Marchal, maire à Xouaxange.
Marchal, prop. à Hattigny.

Martimprey de Romécourt, maire à Romécourt.
Masson, négoc. à Fénétrange.
Mena, ancien notaire à Cirey.
Mena, négoc. à Bertrambois.
Parmentier, colonel en retraite à Sarrebourg.
Pigeot, commerç. à Sarrebourg.
Rouyer, rentier à Hesse.
Schely, cultiv. à Imling.
Sellier, prop. à Phalsbourg.
Speth, aubergiste à Langatte.
Tétard, maire à Barchain.
Thébault, prop. à Sarrebourg.
Theuret, march. à Imling.
Tonnaire, brasseur à Héming.
Vandeick, maire à Romelfing.
Verdun, prop. à Languimberg.
Westermann, pro. à Fénétrange.
Viss, prop. à Sarrebourg.
Wies, maire à Berthelming.
Weiss, not. à Phalsbourg.
Weisse, négoc. à Phalsbourg.

Arrondissement de Toul.

Barry, prop. à Bernécourt.
Bastien, prop. à Saulxures-l.-V.
Bastien, rentier à Toul.
Bataille prop. à Toul.
Bazin, maître de poste à Bainville-sur Madon.
Bernard, rentier à Courcelles.
Blaize, maire à Minorville.
Bouchon, prop. à Thiaucourt.
Bovée, prop. à Trondes.
Brancion (le comte de), prop. à Toul.
Bruant, rent. à Villey-St-Etien.
Brundsaux, prop. à Thiaucourt.
Buez, prop. à Blénod-les-Toul.
Burnod, horloger à Toul.
Carel, march. de bois à Favières.
Caro, prop. à Toul.
Chaux, cult. à Francheville.
Clairier, rentier à Toul.
Claude, rentier à Toul.
Connard, prop. à Bernécourt.
Croissant, avoué à Toul.
Dégoutin, prop. à Vandelainville.
Douzain, prop. à Bruley.
Fontaine, notaire à Vandeléville.
François, notaire à Baumont.
Génot, prop. à Pulney.
Grosdidier, prop. à Pulligny.
Husson, prop. à Sansey.
Jacques, notaire à Thiaucourt.
Janson, not. à Rosières-en-Haye.
L'huillier, rent à Noviant-a.-P.
Liébaut, rentier à Crépey.
Louis, prop. à Bruley.
Mahalin, prop. à Bernécourt.
Maitresse, prop. à Domgermain.
Mangeot, rentier à Vannes.
Perrin, cult. à Jaillon.
Remy, prop. à Charrey.
Remy, prop. à Essey-en-Woëvre.
Rollet, prop. à Thiaucourt.
Salsard, prop. à Menil-la-Tour.
Stef, notaire à Thiaucourt.
Thibault, maire à Villey-Saint-Etienne.
Thierry, march. de bois à Limey.
Tinceau (de), avocat à Toul.

CHAPITRE VIII.

INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre de commerce. — Chambre syndicale de la fabrique de broderies. — Commissions d'inspection du travail des enfants dans les manufactures. — Chambres d'agriculture du département. — Société d'agriculture de Nancy et Comices agricoles. — Haras, dépôt et stations d'étalons, commissions hippiques. — Commissions de statistique cantonale. — Société d'acclimatation. — Vétérinaires. — Poids et mesures. — Foires et marchés. — Exposition de Nancy, en 1860.

§ 1. CHAMBRE DE COMMERCE.

La Chambre de commerce de Nancy, instituée par décret impérial du 21 novembre 1855, est composée de neuf membres, choisis par l'élection, à laquelle concourent les commerçants notables.

Président, Elie-Baille, ✠, négociant, rue Drouot, 4.

Membres : Noël, fabricant, rue Stanislas, 64; — Marcot, négociant, Grande-Rue (Ville-Vieille), 13, à Nancy; — Tévanne, fabricant, rue des Carmes, 5, à Nancy; — Saladin fils, manufacturier, faubourg Saint-Pierre, 248; — Picard, fabricant de draps, rue du Montet, 3; — Gébhart, ancien négociant, rue St-Dizier, 108; — Julien, marchand de bois, rue de la Poissonnerie, 36; — Margo, négociant, rue des Tiercelins, 16.

Secrétaire, Vautrin, rue Montesquieu, 19.

§ 2. CHAMBRE SYNDICALE DE LA FABRIQUE DE BRODERIES DE NANCY.

Président, Barbe-Schmitz, rue St-Julien, 1.

Membres : Moat-Motel, rue Sainte-Catherine, 35. — L. Claudin, rue de la Poissonnerie, 26. — Vatin, rue des Ponts, 40.

§ 3. COMMISSIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

Arrondissement de Nancy.

Pour Nancy et Tomblaine. — Goudchaux-Picard fils, ancien fabricant. — E. Denys, ancien notaire. — Henriot, agent voyer

en chef. — Braulot, vérificateur des poids et mesures. — Mathieu-Pernet, propriétaire. — Demange, médecin, *secrétaire.*

Pour Chavigny. — De Bonfils, officier en retraite à Pont-St-Vincent ; N.

Pour Dieulouard. — Urion, maire de Dieulouard. — Millot, propriétaire à Belleville.

Pour l'usine de Phlin. — Le comte de Morville, maire de Mailly. — François, maire de Rouves.

Pour Saint-Nicolas. — Barrey, docteur-médecin. — Henry, capitaine en retraite. — Gérardin, ✱, chirurgien-major en retraite, à Saint-Nicolas.

Arrondissement de Château-Salins.—De Schacken, ✱, docteur en médecine; Zugmayer, docteur en médecine ; Henn, inspecteur des écoles; Royer, vérificateur des poids et mesures ; Varaigne, inspecteur des contributions indirectes; Bizet, agent voyer principal, à Château-Salins; Baron du Prel, ✱, maire ; Ancelon, docteur-médecin, à Dieuze.

Arrondissement de Lunéville — Grégoire-Guérin, rentier ; Galland, propriétaire ; Belly, propriétaire à Baccarat. — Jacques, adjoint; Licourt, ancien adjoint; Grandys, docteur-médecin, à Badonviller. — Mathis de Grandseille, maire ; Gorius-Mezières, banquier ; Stingre, notaire, à Blâmont. — Simon, docteur-médecin ; Gérard, agent voyer ; Cobus, chef d'escadron en retraite ; René, inspecteur des écoles primaires ; Bruneau, vérificateur des poids et mesures, à Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg. — De Klopstein, maire à Val-et-Châtillon. — Gasse, percepteur à Cirey. — Burckardt, docteur-médecin ; Vilmette, agent voyer ; Schott, notaire ; Creutzer, inspecteur des écoles primaires ; Froment, capitaine en retraite, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Henry, docteur en médecine ; le général Duchemin, à Arnaville. - Rouyer (Emile), propriétaire, à Colombey. — Bastien (Gabriel), marchand de bois ; Barbelin, ancien conservateur des hypothèques ; Gérard, inspecteur des écoles ; Polguère, agent voyer principal ; Génot, vérificateur des poids et mesures, à Toul.

§ 4. CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Château-Salins.

Borner, pour le canton d'Albestroff.—De Schacken, ✱, pour le canton de Château-Salins. —Fasné, à Oriocourt, pour le canton de

20

Delme.—Renaud, cultivateur à Dieuze, pour le canton de Dieuze. — Arnoux, à Vic, et N., pour le canton de Vic.

Arrondissement de Lunéville.

Vigneron, à Montigny, pour le canton de Baccarat.—Martinet, à Virecourt, pour le canton de Bayon. — Mathis de Grandseille, pour le canton de Blâmont.—Ducret, à Xermaménil, pour le canton de Gerbéviller. — Noël, à Sommerviller, pour le canton de Lunéville (Nord).—Guérard, ✱, pour le canton de Lunéville (Sud-Est).

Arrondissement de Nancy.

Comte de Mitry, à Leménil-Mitry, pour le canton de Haroué. — Turck, à Sainte-Geneviève, pour le canton de Nancy (Est). — Drouot, ✱, pour le canton de Nancy (Nord).—Monnier, ✱, pour le canton de Nancy (Ouest). — Brice, à Abaucourt, pour le canton de Nomeny.—Baron Viard, ✱, pour le canton de Pont-à-Mousson. — Viriot, à Laneuveville, pour le canton de Saint-Nicolas. — Vigneron, à Vitrey, pour le canton de Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hertz, à Sarrebourg, pour le canton de Fénétrange.—Cherrier, pour le canton de Lorquin.—Mangenot-Touche, pour le canton de Phalsbourg.— J. Germain, pour le canton de Réchicourt-le-Château. — Baron Klinglin, à Valérystal, et Eugène Chevandier, ✱, à Cirey, pour le canton de Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Panin, pour le canton de Colombey.—A. Mahalin ; Douzain, à Bruley, pour le canton de Domèvre-en-Haye. — Rollet, pour le canton de Thiaucourt. — Variot fils, pour le canton de Toul (Nord). — Aubry, adjoint à Toul, pour le canton de Toul (Sud).

§ 5. SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE NANCY ET COMICES AGRICOLES.

SOCIÉTÉ CENTRALE.

Réunions : Les séances ordinaires ont lieu le 1er jeudi de chaque mois. Les conférences agricoles se tiennent le 3e jeudi pour les trois premières sections, et le dernier jeudi de chaque mois pour la section d'horticulture. La Société publie un journal ayant pour titre : le Bon Cultivateur, recueil agronomique, in-8°. Par année : 6 francs.

Expositions :

D'animaux domestiques des races bovines et ovines, le jour de la séance publique ;

D'étalons et distribution des primes départementales, dans le mois de mars ;

D'instruments d'agriculture et d'horticulture, et des produits de l'horticulture (vernale), le jour de la séance publique (le dimanche après la saint Stanislas) ;

Des produits de l'horticulture (automnale), à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

Président-né, le Préfet. — *Président*, Monnier, ✻, membre du Conseil général, à la Malgrange. — *Vice-président*, de Scitivaux de Greische, ✻, propriétaire à Nancy. — *Secrétaire-archiviste-trésorier*, Soyer-Willemet, ✻, bibliothécaire de la ville. — *Secrétaire-adjoint*, Drouot, ✻, député de la Meurthe.

Commissions administratives : Commission des fonds, Monnier, *président*. — Blondlot. — De Myon. — Regneault. — De Taillasson.

Commission des candidats, Gouy, *président*. — Arnaud. — Bécus. — Lecomte. — Vincent.

Commission des sujets de prix, Binger, *président*. — Bert-Mique. — Gœtzmann. — Martin. — Nicklès.

Commission des concurrents, de Scitivaux, *président*. — Brice. — Collard. — Henriet. — Turck.

Commission du journal, Soyer-Willemet, *rédacteur principal*. — Drouot. — Monnier.

Sections : — 1re. — Section de culture. — *Président*, Amédée Turck, à Sainte-Geneviève. — *Secrétaire*, Bécus.

2e. — Section d'amélioration des animaux domestiques. — *Président*, de Scitivaux. — *Secrétaire*, Jacob.

3e. — Section d'industrie, de statistique et de législation agricole. — *Président*, Regneault. — *Secrétaire*, Lepage (Henri).

Commission de mécanique agricole. — *Président*, Bert-Mique.
— des arts agricoles. — *Président*, Blondlot.
— de Statistique agricole. — *Président*, Soyer-Willemet.
— de législation agricole. — *Président*, Volland.

4e. — Section d'horticulture et de viticulture. — *Président*, Barbey. — *Vice-président*, Lemachois. — *Secrétaire*, Vincent. — *Secrétaire-adjoint*, Elie-Baille fils.

Commission des jardins potagers. — *Président*, de Lépinau.
— des pépinières et des arbres fruitiers. — *Président*, Gérardin-Hermite.

Commission des vignes et d'œnologie. — *Président,* Henrion-Barbesant.

— des serres et des jardins d'agrément.—*Président,* Martin.

5e. — Section des forêts et des plantations agricoles. — *Président,* Fliche. — *Secrétaire,* Gouy.

COMICES AGRICOLES.

Comice agricole de Nancy. — Ce comice est divisé en trois sections : la section nord, qui comprend les cantons de Pont-à-Mousson et de Nomeny; la section centre, les cantons de Nancy et de Saint-Nicolas; la section sud, les cantons de Vézelise et de Haroué. *Président,* Monnier; *vice-président,* de Scitivaux; *secrétaire,* Soyer-Willemet; *secrétaire-adjoint,* Drouot.

Comice agricole de Château-Salins. — *Président-né,* le Sous-Préfet; *président,* de Schacken; *vice-présidents,* Thouvenel, Blahay; *secrétaire,* Crétaille.

Comice agricole de Lunéville. — *Président-né,* le Sous-Préfet; *président,* Guérard; *secrétaire,* Noël, de Sommerviller.

Comice agricole de Sarrebourg. — *Président-né,* le Sous-Préfet; *président,* E. Chevandier, de Cirey; *vice-président,* Mangenot-Touche; *secrétaire,* Désiré Henriet.

Comice agricole de Toul. — *Président-né,* le Sous-Préfet; *président,* Drouot, député; *vice-président,* Thibault; *secrétaire,* Albert; *secrétaire-adjoint,* Wariot.

§ 6. HARAS, DÉPÔT ET STATIONS D'ÉTALONS, ETC.

HARAS.

Inspection générale du premier arrondissement. — *Inspecteur divisionnaire,* Des Mazis, à Abbeville (Somme).

Dépôt d'étalons de Rosières-aux-Salines.—*Directeur,* Bocheron.—*Agent spécial,* Davy de Chavigné.— *Artiste vétérinaire,* Rougieux.

Stations d'étalons. — Des dépôts d'étalons du Haras de Rosières, pour le service de la monte, sont établis chaque année, du 1er janvier au 15 juillet, dans les localités ci-après : à Nancy, 5 étalons. — Rosières-aux-Salines, 10 étalons. — Vézelise, 6 étalons. — Nomeny, 3 étalons. — Dieuze, 3 étalons. — Château-Salins, 3 étalons. — Domèvre, 3 étalons.—Toul, 3 étalons.

COMMISSIONS HIPPIQUES.

Arrondissement de Château-Salins. — Fasné, cultivateur à Oriocourt. — De Schacken, docteur-médecin à Château-Salins.—

Ancelon, chef d'escadron en retraite. — Remy-Bailly, maître de poste à Château-Salins.—Boulangier, ancien officier de cavalerie, à Bourgaltroff. — N.

Arrondissement de Lunéville. — Gusler, général en retraite. — Lhote, capitaine de cavalerie en retraite. — Dehan, vétérinaire à Lunéville. — Husson, propriétaire à Haussonville. — Collet fils aîné, à Vigneules. — Suisse, cultivateur à Moncel.

Arrondissement de Nancy. — Bocheron, directeur du dépôt de Rosières. — Turck, propriétaire à Sainte-Geneviève. — Le comte Vilatte, à Nancy. — Gœtzmann, propriétaire à Nancy. — A. Viriot, propriétaire à Laneuveville. — Henriet, vétérinaire à Nancy.

Arrondissement de Sarrebourg. — E. Chevandier, directeur à Cirey. — G. Chevandier, à Saint-Quirin. — Touche, propriétaire à Sarrebourg. — N. Mangenot, propriétaire à Sarrebourg. — Mangenot, vétérinaire à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Desloges, capitaine de cavalerie en retraite. — Quinson, id. à Toul. — Régnier, vétérinaire. — Potier, id. à Toul. — Robert père, ancien maître de poste. — Robert fils, maître de poste à Toul.

§ 7. COMMISSIONS DE STATISTIQUE CANTONALES.

Les commissions de statistique cantonales ont été instituées par le décret du 1er juillet 1852, et M. le Préfet de la Meurthe, conformément à l'article 2, a composé ces commissions ainsi qu'il suit :

(*Les maires des communes sont membres des commissions.*)

Arrondissement de Château-Salins.

CANTON D'ALBESTROFF. — *Président,* Briot, maire d'Albestroff. *Membres :* Albestroff, Borner, cultivateur; Duvivier, docteur-médecin ; Melbeck, percepteur; Poinsignon, receveur des contributions indirectes ; Thomas, notaire ; Thomas, agent voyer. Bénestroff, Lallement, régisseur. Bermering, Jager, adjoint. Givrecourt, Christmann, cultivateur. Insming, Thiébaut, propriétaire ; Arnould, secrétaire de la mairie ; Lippert, instituteur. Inswillers, Marin, cultivateur. Léning, Becker, instituteur. Loudrefing, Kuntz, instituteur. Nébing, Collesson, percepteur. Rodalbe, Grégoire, instituteur.

CANTON DE CHATEAU-SALINS. — *Président,* de Schacken, maire à Château-Salins.

Membres : Achain, César, instituteur. Bellange, About, percepteur. Bioncourt, Rougieux jeune, cultivateur. Château-Salins, Bizet, agent voyer; Blahay, receveur particulier; Boiselle, sous-inspecteur forestier; Henn, inspecteur primaire; Klopstein, arpenteur-géomètre; Majorelle, directeur de la verrerie; Royer, vérificateur des poids et mesures; Vallet, secrétaire de la mairie; Zugmayer, docteur-médecin. Fresnes-en-Saulnois, Cornet, commerçant. Hampont, Hugy, cultivateur. Lidrequin, Cantener, adjoint. Moncel, Remy, percepteur. Vaxy, Stofflet, instituteur.

Canton de Delme. — *Président*, Bastien, maire de Delme.

Membres : Aulnois, baron de Ravinel, rentier; Vincent, instituteur. Bacourt, Robin, instituteur. Craincourt, Michel, cultivateur. Delme, Didier, notaire; Gabel, arpenteur; Girard, percepteur; Joly, juge de paix; Thirobois, instituteur. Lesse, de Vincent, rentier; Antoine, instituteur. Lucy, Petit, notaire; Richard, percepteur. Viviers, Pépion, notaire.

Canton de Dieuze. — *Président*, baron du Prel, membre du Conseil général.

Membres : Bourgaltroff, Huin, brasseur; Francomme, instituteur. Dieuze, Blahay, propriétaire; Bossu, directeur de la saline; de Marthes, percepteur; Guyon, propriétaire; Humbert, fabricant; Marin, receveur des contributions indirectes; Pichon, juge de paix; Renaut, ancien notaire; Renaut, secrétaire de la mairie; Riess, négociant. Kerprich-les-Dieuze, Maugard, instituteur; Lidrezing, Francomme, instituteur. Lindre-Basse, Desfrères, régisseur de l'étang. Vergaville, Durand de Lançon, percepteur.

Canton de Vic. — *Président*, Bagré, membre du Conseil général, à Vic.

Membres : Arracourt, Vachier de Gris, percepteur. Bourdonnay, Dieudonné, maître de poste; Collet, percepteur. Donnelay, Breton, instituteur. Maizières, Grillet, docteur-médecin. Marsal, Adam, cultivateur; Vaussons, secrétaire de la mairie. Moyenvic, Gascard, notaire; Gazin, propriétaire. Vic, Arnoux, cultivateur; Collot, percepteur; Gazin, marchand de [illegible]; Gerhola, notaire; Hinal, secrétaire de la mairie; Leclère, [illegible]; Thiriet, juge de paix; Vauthier, inspecteur des [illegible]

Arrondissement de Lunéville.

Canton de Baccarat. — *Président*, Pitoux-[illegible] paix à Baccarat.

Membre[illegible]rière, percepteur. [illegible] membre d[illegible]ébourg, adjoint; [illegible]taire; Tro[illegible]nd, agent voyer. [illegible]

Charier, propriétaire. Bréménil, Susier, propriétaire, tuilier. Hablainville, Gaudé, instituteur. Pettonville, Paquotte, instituteur. Sainte-Pôle, Guise, instituteur. Saint-Maurice, Phulpin, propriétaire.

CANTON DE BAYON. — *Président*, Débuisson, maire à Bayon.

Membres : Bayon, Teinturier, juge de paix ; Jeandel, greffier; Florentin, agent voyer ; Husson, cultivateur. Blainville, Nicolas, cultivateur. Froville, baron de l'Espée, propriétaire. Haussonville, Husson, cultivateur. Saint-Boingt, Peroux, cultivateur ; Poirot, cultivateur. Villacourt, Barbier, propriétaire.

CANTON DE BLAMONT. — *Président*, Mathis de Grandseille, maire à Blâmont.

Membres : Blâmont, Choley, propriétaire ; Mézières, banquier; Robin, percepteur ; Brice, cultivateur ; Spire, négociant; Barthélemy, ancien instituteur ; Boris, agent voyer. Domèvre, Huraux, propriétaire. Emberménil, Aubin, instituteur. Fréménil, Manonviller, instituteur. Gogney , César , instituteur. Herbéviller, Aubry, instituteur. Ogéviller, Jolé, instituteur. Vaucourt, Brancart, instituteur. Verdenal, Mathis de Grandseille, propriétaire.

CANTON DE GERBÉVILLER. — *Président*, Hasselot, juge de paix à Gerbéviller.

Membres : Flin, Demange, adjoint. Fraimbois, Grandjacquot, instituteur. Franconville , Mercier , instituteur. Gerbéviller , Creuzat, agent voyer ; Gaillot, notaire; Ferry, notaire ; Lotz, docteur-médecin ; Bernard, propriétaire. Haudonville , Marin, instituteur. Magnières, Marchal, instituteur. Rehainviller, Marchal, instituteur. Vathiménil, Vaché, instituteur. Xermaménil, Mangin, adjoint ; Vauthier, instituteur.

CANTONS DE LUNÉVILLE (NORD ET SUD). — *Président*, Guérard, membre du Conseil général, à Lunéville.

Membres : Laronxe, Vuillaume, instituteur. Laneuveville-aux-Bois, Harmand, instituteur. Lunéville, Roussel, adjoint ; Huel, juge de paix ; Meslier de Rocan, inspecteur des forêts ; de Pleurre, propriétaire ; Dehan, vétérinaire ; Claude, propriétaire ; Bruneau, vérificateur des poids et mesures ; Gérard, agent voyer. Parroy, Demange, instituteur. Sommerviller, Munier, instituteur.

Arrondissement de Nancy.

CANTON D'HAROUÉ. — *Président*, Renard , juge de paix à Haroué.

Membres : Affracourt, Laroche , instituteur. Crévéchamps, Biguet, instituteur. Diarville, Gérard, notaire. Haroué, Jacquet, percepteur ; Lalloy, agent voyer ; Maire, notaire ; Vosgien, instituteur. Leménil-Mitry, de Mitry, propriétaire. Neuviller-sur-

Moselle, Vigneron, instituteur. Roville, Eulriat, cultivateur. Tantonville, Tourtel, brasseur; Cottel, instituteur. Vaudeville, Eury, propriétaire; Rittier, instituteur. Xirocourt, Grandjean, propriétaire.

Ville de Nancy. Monnier, président de la Société d'agriculture; Lacroix, ingénieur; Henriot, agent voyer en chef; Fliche, conservateur des forêts; Ladrague, directeur des domaines; Soyer-Willemet, bibliothécaire; Pitat, chef de bureau à la mairie; Mehl, percepteur.

Cantons de Nancy (est, nord, ouest). — *Président*, baron Buquet, maire, à Nancy; *vice-président*, Michaut, juge de paix, à Nancy.

Membres : Champigneules, Brice, fabricant de sucre. Dommartemont, Turck, agriculteur, à Ste-Geneviève. Essey, Lafrance, percepteur. Lay-Saint-Christophe, Gervaize, percepteur. Malzéville, Martin, ancien maire. Maxéville, Parisot, percepteur. Messein, Détreval, adjoint. Neuves-Maisons, Bacourt, instituteur. Pont-Saint-Vincent, Mairet, instituteur. Tomblaine, Gillet, instituteur. Vandœuvre, Feyen, percepteur.

Canton de Nomeny. — *Président*, Bertrand, maire, à Nomeny.

Membres : Faulx, Rambois, percepteur. Létricourt, Grison, adjoint. Leyr, Husson, percepteur. Nomeny, Antoine, juge de paix; Prud'homme, notaire; Masson, commissaire de police; Courtois, agent voyer; Dalbin, cultivateur; Massonet, receveur de l'enregistrement. Thézey-Saint-Martin, Mangeot, instituteur.

Canton de Pont-a-Mousson. — *Président*, baron Viard, député, à Pont-à-Mousson; *vice-président*, N.

Membres : Atton, Oudot, percepteur. Bezaumont, René, instituteur. Blénod, Chevillan, instituteur. Dieulouard, Mansuy, vétérinaire. Jezainville, Thomas, instituteur. Lesménil, Mathieu, instituteur. Pagny-sur-Moselle, Bourbon, instituteur. Pont-à-Mousson, Magot, propriétaire; Tondon, adjoint; Bandesson, receveur des domaines; Salle, percepteur; Lahalle, garde général des forêts; Feyen, ancien notaire; Collin, bibliothécaire de la ville; Polguère-Thiery, propriétaire; Thouvenin, vétérinaire. Vandières, Janin, percepteur.

Canton de Saint-Nicolas. — *Président*, Marchal, maire à Saint-Nicolas.

Membres : Burthecourt-aux-Chênes, Salzard, instituteur. Flavigny, Bruant, instituteur. Laneuveville-devant-Nancy, Viriot, propriétaire; de Lapisse, percepteur. Réméréville, Corrigeux,

instituteur. Rosières-aux-Salines, Bocheron, directeur du dépôt d'étalons; Dron, secrétaire de la mairie; Génin, notaire. Saint-Nicolas, Durnesse, adjoint; Quintard, juge de paix; Stainville; percepteur; Barrey, docteur-médecin; Barthélemy, notaire, Moussu, receveur des contributions indirectes; Jacquot, agent voyer; Poirel, secrétaire de la mairie.

Canton de Vézelise. — *Président,* Rollin, maire et membre du Conseil général, à Vézelise.

Membres : Lalœuf, Petit, instituteur. Omelmont, Gérardin, instituteur. Vézelise, d'Arbois, juge de paix; Grimardias, receveur de l'enregistrement; Bègue, percepteur; Boppe, garde général des forêts; Fleur, notaire; Maillard, notaire; Poirson, secrétaire de la mairie. Viterne, Boileau, membre du Conseil d'arrondissement.

Arrondissement de Sarrebourg.

Canton de Fénétrange. — *Président,* Petit, juge de paix, à Fénétrange.

Membres : Berthelming, Collignon, cultivateur; Benoit, cultivateur. Bisping, Vassereau, instituteur. Fénétrange, Faigle, propriétaire; Michaux-Bellaire, docteur-médecin; Karcher, receveur des Domaines. Gosselming, Coffigny, instituteur. Hellering, Bertschy, fils, cultivateur. Hilbesheim, Griser, propriétaire. Mittersheim, Schmitt, cultivateur. Niderstinzel, Ehly, instituteur. Niderviller, Meffe, capitaine en retraite. Romelfing, Prud'homme, cultivateur; Bader, ancien meunier. Saint-Jean-de-Bassel, Zimmermann, instituteur. Schalbach, Faust, instituteur.

Canton de Lorquin. — *Président,* de Klopstein, ancien inspecteur des forêts, à Val-et-Châtillon.

Membres : Abreschwiller, Aimé, brasseur; Duchateau, adjoint; Prantois, jeune, sous-directeur de forges. Bertrambois, Ména, propriétaire; Pauly, instituteur. Cirey, E. Chevandier, directeur des verreries; Bauquel, cultivateur. Hattigny, Marchal, cultivateur; Munier, instituteur. Héming, Tonnaire, brasseur. Hermelange, Cabocel, cultivateur. Landange, Schwœr, instituteur. Lorquin, Jeanmaire, juge de paix; Henry, instituteur; Thiry, propriétaire. Niderhoff, Humbert, secrétaire de la mairie. Petitmon, Sielte, secrétaire de la mairie. Saint-Quirin, G. Chevandier, propriétaire. Val-et-Châtillon, Cayet, adjoint; Masson, secrétaire de la mairie.

Canton de Phalsbourg. — *Président,* Germain, maire de Phalsbourg.

Membres : Arschwiller, Benjamin, cultivateur. Brouviller, Hauser, secrétaire de la mairie. Dabo, Klein, propriétaire ; Letscher, instituteur. Danne-et-Quatre-Vents, Violland, secrétaire de la mairie. Henridorff, Deprey, instituteur. Hérange, Holtz, cultivateur. Lixheim, Jespère, propriétaire ; Bloch, brasseur. Lutzelbourg, Veckel, propriétaire. Metting, Werhung, marchand de planches ; Louis, instituteur. Mittelbronn, Lelein, propriétaire. Phalsbourg, Germain, propriétaire ; Hoffmann, banquier ; Maguin, garde général forestier ; Schæffler, juge de paix. Saint-Jean-Kourtzerode, Kintzel, cultivateur. Saint-Louis, Mayer, instituteur. Vintersbourg, Gerber, cultivateur.

Canton de Réchicourt. — *Président*, Germain, juge de paix à Réchicourt.

Membres : Assenoncourt, Clément, cultivateur. Avricourt, Gadel, cultivateur ; Marchal, aubergiste ; Marchal, instituteur. Azoudange, Valten, cultivateur ; Clément, ancien brigadier forestier. Desseling, Godfrin, instituteur. Foulcrey, Jambois, cultivateur. Fribourg, Arnette, propriétaire ; Courbon, rentier. Gondrexange, Henriot, instituteur ; Dieudonné, négociant. Hertzing, Callais, cultivateur. Igney, Oury, cultivateur. Languimberg, Barbier, cultivateur ; Cadiot, instituteur. Moussey, Houillon, cultivateur. Réchicourt, Picart, notaire ; Germain, propriétaire ; Marcel, propriétaire ; Georges, instituteur. Saint-Georges, Renac, propriétaire.

Canton de Sarrebourg. — *Président*, Colle, juge de paix à Sarrebourg.

Membres : Barchain, Perrin, colonel en retraite ; Renaud, instituteur. Bébing, Callais, cultivateur ; Payeur, instituteur. Bieberskirch, Didat, maréchal-ferrant ; Baumgarten, instituteur. Brouderdorff, Schneider, instituteur. Buhl, Kern, instituteur ; Boncourt, officier en retraite. Dianne-Capelle, Traiteur, tuillier ; Jacquot, instituteur. Harreberg, Barabino, manufacturier. Hartzviller, Bournique, cultivateur. Haut-Clocher, Gantner, cultivateur ; Firtion, instituteur. Hesse, Piénon, cultivateur ; Jacquot, instituteur. Hoff, Engel, arpenteur. Hommarting, Mangenot-Touche, propriétaire ; Germain, propriétaire ; Vechter, instituteur. Hommert, Gœster, instituteur. Imling, Chély, cultivateur ; Martin, instituteur. Kerprich-aux-Bois, Fourmann, cultivateur ; Mansuy, instituteur. Langatte, Grosse, sellier ; Mazerand, cultivateur. Niderviller, Job-Bourgon, tuilier ; Driander, manufacturier ; Duchène, instituteur. Plaine-de-Valsch, Brutto, instituteur. Reding, Loutre, cultivateur ; Naglé, garde particulier ; Royer, tuilier ; Rhodes, Feltin, agent d'assurance ; Venel, instituteur. Sarrebourg, Vilmette, architecte ; Boudot, architecte ; Thirion, receveur particulier ; Henriet, propriétaire ; Simon, instituteur ; Pélissier, ar-

chitecte. Sneckenbusch, Mauquin, instituteur. Trois-Fontaines, Duponchel, directeur de verrerie; baron de Klinglin, manufacturier; About, instituteur. Walscheid, Iung, cultivateur; Bouillon, instituteur. Xouaxange, Jeanmaire, charron; Demange, instituteur.

Arrondissement de Toul.

Canton de Colombey.— *Président*, Panin, maire à Colombey.

Membres : Allamps, Bidot, instituteur. Colombey, Humbert, juge de paix; Mény, notaire; Rouyer, adjoint; Maubon, directeur de la poste; Foissey, receveur de l'enregistrement; Charlot, garde général des forêts; Montignault, agent voyer; Marchal, greffier du juge de paix; Jacquet, percepteur. Germiny, Rouyer, propriétaire, Thuilley-aux-Groseilles, Latarche, adjoint. Vandeléville, Fontaine, notaire; Delunet, ancien maire.

Canton de Domèvre. — *Président*, Poirson, juge de paix à Tremblecourt.

Membres : Bernécourt, Mahalin, propriétaire. Manoncourt, Rouyer fils, cultivateur. Manonville, Rouyer, instituteur; Noviant-aux-Prés, Graind'épice, ancien notaire; Claude, agent voyer; Rosières-en-Haie, Jeanson, notaire.

Canton de Thiaucourt. — *Président*, Didelot, juge de paix à Thiaucourt.

Membres : Arnaville, Henry, docteur-médecin. Essey-et-Maizerais, Rouyer, propriétaire. Fey-en-Haye, Jacquières, instituteur. Flirey, Varin, cultivateur. Pannes, Fondes, instituteur. Remenauville, Deschiens, instituteur; Aubriot, propriétaire. Thiaucourt, Forel, propriétaire, membre du Conseil général; Pardieu, greffier du juge de paix; Jacques, notaire; Latour, receveur de l'enregistrement; Lequeux, percepteur; Rollet, propriétaire; Heymonet, négociant; Vannesson, agent voyer; Bouchon, propriétaire. Vilcey-sur-Trey, Duhamel, cultivateur.

Cantons de Toul (nord et sud). — *Président*, Drouard, maire à Toul.

Membres : Bicqueley, Prugneaux, propriétaire. Blénod-les-Toul, Vicherat, instituteur. Boucq, Merdier, propriétaire. Brûley, Douzain, membre du Conseil général; Mangin, instituteur. Ecrouves, Naudin, cultivateur. Foug, Botte, instituteur. Lagney, Magnon, instituteur. Ménil-la-Tour, Collin, membre du Conseil d'arrondissement. Toul, Aubry, manufacturier; Balland, juge de paix; Lachasse, juge de paix; Bataille, jeune, propriétaire; Collin, notaire honoraire; Grébus, principal du collége; Husson, pharmacien; Potier, vétérinaire; Chaucouillon, cultivateur au Libdo; François dit Albert, propriétaire; Variot, propriétaire; Briot, meunier.

§ 8. SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'ACCLIMATATION.

Il s'est fondé à Nancy une Société régionale, qui se propose pour but l'acclimatation des animaux et végétaux utiles. Sa circonscription, que l'on nomme *Zone du Nord-Est*, se compose des neufs départements suivants :

Ardennes, — Bas-Rhin, — Haute-Marne, — Haut-Rhin, — Haute-Saône, — Meurthe, — Meuse, — Moselle, — Vosges.

Si d'autres départements veulent se réunir à la Société, elle s'empressera, pour les admettre, d'élargir son cercle territorial. Dès à présent, elle possède des membres dans la Marne, et compte même déjà au nombre de ses affiliés le Comité central d'Agriculture de la Côte-d'Or.

Le minimum de sa cotisation annuelle est de 7 fr. Ses membres titulaires et payants sont aujourd'hui au nombre de près de trois cents.

S'occupant de choses plus hardiment nouvelles, et faisant des expériences plus avancées que celles qui sont du domaine des cultivateurs proprement dits, elle n'en donne pas moins impulsion à des travaux analogues aux leurs. Aussi regarde-t-elle comme ses auxiliaires naturels les Sociétés d'Agriculture et les Comices agricoles de la Zone, lesquels peuvent d'ailleurs se placer à son égard en état d'affiliation, et jouissent alors d'avantages spéciaux.

Pour imprimer à sa direction un caractère vraiment large, et empêcher que jamais, dans l'intervalle que laissent entre elles les assemblées générales, l'action de son centre ne vienne à tenir trop de place aux dépens des extrémités de la Région, la Société a décidé qu'elle ajoutait à ses six conseillers ordinaires, autant de *conseillers libres* qu'il y a de départements, dans la Zone, en dehors de la Meurthe. Représentants plus spéciaux de leur contrée, ces administrateurs, quoique non tenus de se rendre aux séances du Conseil, jouissent, quand ils veulent y assister, de la pleine voix délibérative.

Le siége de la Société est le palais universitaire, rue Stanislas, à Nancy. La réunion des assemblées générales y a lieu ensuite d'une convocation arrêtée par le Conseil d'administration. Là se réunit aussi ce Conseil, dont les séances ont lieu le premier lundi de chaque mois, à 2 heures. Pour 1859, il a été composé comme il suit :

Président, Parade, ✻, directeur de l'Ecole impériale forestière.

Vice-président, Aug. Monnier, ✻, président de la Société d'agriculture.

Secrétaire général, du Mast (le baron P.-G.), ✻, ancien sous-intendant militaire.

Secrétaire d'administration, Gauvain (Charles de), membre de la Société d'agriculture.

Secrétaire de rédaction, Maurice de Foblant.

Trésorier, Soyer-Willemet, ✱, bibliothécaire de la ville de Nancy.

Conseillers ordinaires. — Binger, ancien notaire. — Godron, ✱, doyen de la Faculté des sciences. — Parmentier, à Lunéville. — Mathieu, professeur à l'Ecole forestière. — Scitivaux de Greische (T. de), ✱, à Remicourt. — Viriot (Auguste), à Laneuveville.

Conseillers libres. — *Ardennes*, Oger, à la Grange-aux-Bois, près Mézières. — *Bas-Rhin*, Fée, professeur de botanique, à Strasbourg. — *Haut-Rhin*, Sacc, docteur ès sciences, à Wesserling. — *Haute-Marne*, Renard (Athanase), ancien député, à Bourbonne. — *Haute-Saône*, Andelarre (le marquis d'), à Andelarre. — *Meuse*, Gerardy (A. de), à Ligny. — *Moselle*, Wendel (de), député, à Hayange. — *Vosges*, Paul Lormont, propriétaire, à Epinal.

Agent de la Société, pour les cotisations, Puel, rue des Quatre-Eglises, 31.

§ 9. VÉTÉRINAIRES.

Nancy, Werner, rue St-Jean, 1. — Jacob, rue d'Amerval, 8. — Henriet, impasse du Lycée, 2. — Voirin, rue St-Jean, 1. — Talloir, à la Chartreuse.

Blâmont, J.-B. Mangenot. — Massot. — *Delme*, Mouchot. — *Dieulouard*, Mansuy. — *Dieuze*, V.-E. Mangenot. — *Lunéville*, Dehan. — Gadel. — Laroque. — Joly. — *Nomeny*, Bailly. — *Pont-à-Mousson*, Thouvenin. — *Rosières-aux-Salines*, Henry. — Rougieux. — *Sarrebourg*, J. Mangenot. — M.-J.-L. Mangenot. — *Sornéville*, Deloche. — *Toul*, Potier. — *Vézelise*, Samson. — Perrin. — *Vic*, Dieudonné.

§ 10. POIDS ET MESURES.

Vérificateurs. — *Nancy*, Braulot, rue de la Pépinière, 22. *Lunéville*, Bruneau. — *Toul*, Génot. — *Château-Salins*, Royer. — *Sarrebourg*, Bonfils.

§ 11. MARCHÉS ET FOIRES DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Marchés. Château-Salins. — Vendredi. = Delme. — Vendredi. = Dieuze. — Mardi, vendredi; aux grains, lundi. = Marsal. — Jeudi. = Vic. — Vendredi; aux grains, jeudi.

Foires. Albestroff. — 26 juillet. = Altroff. — 3 novembre ou lundi suivant. = Château-Salins. — Lundi avant ou après le

24 juin. = Delme. — Aux bestiaux, 3e mardi d'avril et 2e mardi d'octobre. = Dieuze. — Le 1er lundi de chaque mois. = Insming. — Mardi après Pâques; mardi après la Pentecôte; 14 septembre. = Heming. — 25 août ou le lundi suivant. = Munster. — 9 mai; 6 décembre. = Vergaville. — Jeudi avant les rameaux; jeudi après la Pentecôte; 12 septembre. = Vic. — Jeudi de la Saint-Christophe; jeudi gras; 25 juillet; 3e vendredi de septembre; jeudi après la Toussaint.

Arrondissement de Lunéville.

Marchés. Baccarat. — Vendredi. = Badonviller. — Lundi, jeudi; aux grains, lundi. = Blâmont. — Vendredi. = Lunéville. — Lundi, mercredi, vendredi; aux grains, mercredi.

Foires. Baccarat. — Dimanche le plus rapproché du 17 juillet; le 25 juillet. = Badonviller. — Lundi de la Pentecôte; 1er lundi de septembre; lundi de la mi-carême; dernier lundi d'octobre. = Bayon. — Surlendemain de la Toussaint; lendemain de la Saint-Marc; aux bestiaux, le 2e lundi de février et le 2e lundi d'août. = Bertrichamps. — 24 juin. = Blainville-sur-l'Eau. — Le 3e lundi de mai et le 2e lundi d'octobre. = Blâmont. — Lendemain de la Saint-Mathias, de la Saint-Jean et de la Saint-Michel. = Einville. — 1er lundi de mai, 1er lundi de septembre. = Fontenoy-la-Joûte. — 25 juin ou le dimanche suivant. = Gerbéviller. — 15 février; 15 mai; 20 septembre; 18 octobre. = Lunéville. — Jeudi gras; jour de la Saint-Georges, de la Saint-Jean et de la Saint-Remy. = Moncourt. — Jour de la Saint-Barthélemy. = Villacourt. — 1er lundi de février, de mai et d'août; 2e lundi de novembre.

Arrondissement de Nancy.

Marchés. Haroué. — Jeudi. = Nancy. — Tous les jours, au Marché-Couvert. — Lundi, mercredi, vendredi, place St-Epvre. = Pont-à-Mousson. — Vendredi, samedi. = Saint-Nicolas. — Vendredi. = Vézelise. — Jeudi, samedi.

Foires. Custines. — Le dernier lundi d'août. = Dierville. — 24 mai; 22 octobre. = Dieulouard. — 2e lundi de juillet. = Flavigny. — 2e lundi d'avril; 2e lundi de décembre. = Frouard. — 1er lundi de Pâques; 3e lundi d'octobre. = Haroué. — 18 mai; 30 août; 8 novembre. = Nancy. — 20 mai; 2e lundi de février; laines, le 2e et le 3e samedi de juin; 2e lundi de novembre. = Nomeny. — 3e lundi de février; 1er lundi de juin; 1er lundi d'octobre. = Pagny-sur-Moselle. — Dernier mardi de février; 26 mars; 2e lundi d'août; dernier mardi de septembre. = Pont-à-Mousson. — 3e jeudi d'avril; 2e jeudi de septembre. = Pont-Saint-Vincent. — 1er lundi d'avril; dernier lundi de septembre. = Rosières-aux-Salines. — 9 mai; 1er sep-

tembre. = Saint-Nicolas. — Dernier vendredi de mars; samedi avant la Pentecôte; dernier vendredi de septembre. = Vézelise. — 22 janvier; 25 juin; 1er octobre; 1er mercredi de carême; 30 novembre; mardi après la Saint-Remy; mardi de la mi-carême; 2 mai.

Arrondissement de Sarrebourg.

Marchés. Cirey. — Jeudi; aux grains, jeudi. = Lorquin. — Lundi; aux bestiaux, lundi de chaque quinzaine. = Phalsbourg. — Lundi; aux grains et aux bestiaux, mercredi. = Sarrebourg. — Mardi, vendredi.

Foires. Cirey. — Dimanche après le 20 janvier; 4e dimanche de carême; 20 août. = Dolving. — 4 juillet. = Fénétrange. — Lendemain de la Saint-Nicolas; mardi après la Pentecôte. = Lixheim. — Lendemain de la Saint-Simon ou le lundi suivant; le lundi après le 13 juin, jour de saint Antoine de Padoue, fête patronale. = Lorquin. — Jour de la Saint-Luc; le lundi avant Noël; le 4e lundi de février; le 1er lundi de mai; le 3e lundi de septembre. = Phalsbourg. — Jour de Saint-Joseph; lundi après l'Assomption. = Réchicourt-le-Château. — 3 février; 1er mardi de septembre. = Sarrebourg. — Lundi de la Pentecôte; dimanche après la Saint-Barthélemy, fête patronale de la ville; aux bestiaux, le 1er mardi de chaque mois.

Arrondissement de Toul.

Marchés. Blénod. — Jeudi. = Colombey. — Jeudi. = Foug. — Jeudi. = Thiaucourt. — Vendredi. = Toul. — Mercredi, vendredi.

Foires. Arnaville. — 3e dimanche de juillet. = Blénod-les-Toul. — 4e lundi de carême, 10 mai et 26 novembre. = Colombey. — 2e lundi de carême, mardi après la Pentecôte; 23 juillet; 25 octobre. = Domèvre-en-Haye. — Aux bestiaux, le lundi de Pâques et le 1er lundi d'octobre. = Essey-et-Maizerais. — 7 mai; 1er juin; 1er décembre. = Favières. — Lundi gras; 10 septembre. = Foug. — Jeudi gras; 25 novembre. = Liverdun. — 1er lundi de carême; 1er lundi après Noël. = Mandres-aux-Quatre-Tours. — 20 juillet. = Noviant-aux-Prés. — Lundi après la Saint-Jean; lundi après la Saint-Martin; 11 novembre. = Saizerais. — Le 1er lundi de mai. = Thiaucourt. — Lundi de la Pentecôte; 29 octobre. = Toul. — 3 septembre, jour de la Saint-Mansuy, fête patronale de la ville; vendredi suivant; dimanche de Quasimodo; 3e lundi de juillet; 2e lundi de novembre. = Vandeléville. — Le 1er lundi de juillet et 1er septembre. = Uruffe. — 10 avril; 18 novembre.

§ 12. EXPOSITION ARTISTIQUE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE NANCY.

1er mai 1860.

Sous l'inspiration de l'administration municipale de Nancy, les délégués de l'Académie de Stanislas, de la Société lorraine des Amis des Arts, de la Chambre de Commerce, de la Société centrale d'Agriculture, ont sollicité l'autorisation d'ouvrir à Nancy, le 1er mai 1860, une exposition des œuvres d'art et des produits de l'industrie et de l'agriculture; et le Gouvernement a donné son approbation à ce projet, en applaudissant à l'initiative prise par l'administration municipale et par les sociétés, pour la réalisation d'une œuvre qui a pour but de contribuer au développement de l'industrie nationale.

Par arrêté de M. le Maire de Nancy, l'EXPOSITION DE NANCY s'ouvrira le 1er mai 1860, dans les bâtiments destinés au service de l'Académie et des Facultés, et les Commissions ont été composées comme suit :

COMMISSION DE L'EXPOSITION.

Présidents d'honneur : Son Exc. le Maréchal CANROBERT, commandant supérieur des provinces de l'Est. — Albert LENGLÉ, Préfet du département de la Meurthe.

Président, le Baron Buquet, député au Corps législatif, maire de Nancy.

Vice-président, P. Collenot, adjoint au maire de Nancy.

Secrétaires généraux : le Baron du Mast, membre de l'Académie de Stanislas. — De Foblant, ancien représentant.

Trésorier, Pene, adjoint au maire de Nancy.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

Président, Paillart, président de l'Académie de Stanislas.

Vice-président, de Cournault, vice-président de la Société des Amis des Arts.

Secrétaire, de Metz-Noblat, membre de l'Académie de Stanislas.

Membres : Barbey, président de la Société philharmonique. — Benoit, doyen de la Faculté des lettres. — De Carcy, chef d'escadron d'état-major. — Chatelain, conseiller municipal. — Costé, conseiller de préfecture. — Baron du Mast, membre de l'Académie de Stanislas. — De Foblant, ancien représentant. - Geny, conseiller municipal. — Guibal, ingénieur des ponts et chaussées. — P. Levylier, propriétaire. — Leborne, conservateur du musée. — Comte Molitor, adjoint au maire. — Morey, architecte de la ville. - E. Pierson, propriétaire à Villers-les-Nancy. — Renauld, secrétaire de la Société des Amis des Arts. — A. de Scitivaux, membre de la même Société. — E. Simonin, directeur de l'Ecole

de médecine. — De Vienne, vice-président de la Société philharmonique.

SECTION DE L'INDUSTRIE.

Président, Elie-Baille, président de la chambre du commerce.

Vice-Président, Cézard, armateur, conseiller municipal.

Secrétaire, Dilschneider, ingénieur des ponts et chaussées.

Membres : Aubertin, entrepreneur de bâtiments. — Barbe-Schmitz, président du syndicat de la broderie. — Bossu, négociant. — Corrard des Essarts, président du Conseil des prud'hommes. — Godard, directeur des cristalleries à Baccarat. — Gebhart, membre de la chambre de commerce. — Harmant, ancien maître de forges. — Liautey, ingénieur. — Marcot, membre de la chambre de commerce. — De Meixmoron, propriétaire. — Nicklès, professeur à la faculté des sciences. — Pene, adjoint. — Saladin, membre de la chambre du commerce. — Schlumberger, ingénieur de la marine. — Trancart, chef de bataillon du génie.

SECTION DE L'AGRICULTURE.

Président, Monnier, président de la Société d'agriculture.

Vice-Président, de Scitivaux, vice-président de cette Société.

Secrétaire, Dronot, député, secrétaire de cette Société.

Membres : Binger, de la Société d'agriculture. — E. Chevandier, Conseiller général à Cirey. — Collenot, père, de la Société d'agriculture. — J. Elie, propriétaire. — De Gauvain, de la Société d'agriculture. — Godron, doyen de la faculté des sciences. — Gœtzmann, de la Société d'agriculture. — Guérard, conseiller général à Lunéville. — Lemachois ; de l'Epineau ; Marquis de Marnézia ; Mathieu-Pernet, de la Société d'agriculture. — Ottenheimer, ancien adjoint. — Parade, président de la Société d'acclimatation. — Rolland de Malleloy, de la Société d'agriculture. — De Schaken, président du comice agricole de Château-Salins. — De Taillasson ; Vincent, de la Société d'agriculture.

COMMISSION D'EXÉCUTION.

Président, le baron Buquet, maire.

Vice-Président, P. Collenot, adjoint.

Secrétaires, le baron du Mast. — De Foblant.

Trésorier, Pene.

Membres : Paillart. — Cournault. — De Metz-Noblat. — Elie-Baille. — Cézard. — Dilschneider. — Monnier. — De Scitivaux. — Dronot. — Barbey. — Binger. — De Carcy. — Lemachois. — De Marnézia. — Nicklès. — E. Simonin. — Benoit.

Il sera pourvu aux frais de l'exposition par la création d'actions bénévoles de 5 fr. chacune, portant un numéro d'ordre et donnant droit au tirage de lots d'objets achetés ou donnés. Une liste de souscription des actions est ouverte dès à présent à la mairie de Nancy.

CHAPITRE IX.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

Recettes générale et particulières des finances ; Percepteurs. — Payeur du département. — Enregistrement et domaines. — Contributions directes. — Contributions indirectes ; Garantie et monnaies ; Entrepôt des tabacs ; Octrois municipaux. — École impériale forestière ; Conservation forestière. — Administration des postes ; Taxes. — Relais de poste. — Banque de France.

§ 1er. RECETTE GÉNÉRALE.

(A Nancy, *ancien hôtel de Custines, place des Dames, 11.*)

Receveur général du département, Baron de Soubeyran, O. ✱, place des Dames, 11.

Fondés de pouvoirs { Slawinski, chef de la comptabilité, cours Léopold, 15. Lamy (Edouard), chargé de la correspondance.

Caissier, Chatelain, rue des Quatre-Eglises, 18.

Service des percepteurs, Deschappe.

Service de la caisse des dépôts, Marchal.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 3 heures.

Arrondissement de Château-Salins.

Receveur particulier des finances. — *A Château-Salins*, Blahay.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Albestroff, Melbech fils. — (Albestroff, Altroff, Givrycourt, Hunskirich, Insming, Insviller, Léning, Lhor, Munster, Réning, Torcheville, Vibersviller, Vittersbourg.)

A Arracourt, Vachier-Degris. — (Arracourt, Athienville, Bathelémont, Bezange-la-Grande, Bezange-la-Petite, Bures, Coincourt, Juvrecourt, Réchicourt-la-Petite, Xanrey.)

A Bourdonnay, Collet. — (Bourdonnay, Donnel[illegible] Juvelize, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, M[illegible] Xures.)

A Château-Salins, Ducret. — (Château-Sa[illegible] Coutures, Fresnes, Gerbécourt, Hampont, [illegible] court, Morvill[illegible] Salival, Vaxy.)

A Delme, Girard. — (Delme, Alaincourt, Bacourt, Faxe, Fonteny, Hannocourt, Juville, Liocourt, Puzieux, Tincry, Viviers, Xocourt.)

A Dieuze, Demarthes. — (Dieuze, Blanche-Eglise, Gelucourt, Guéblange, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Tarquimpol, Zommange.)

A Haboudange, About. — (Haboudange, Achain, Bellange, Barlioncourt, Château-Voué, Conthil, Dalhain, Dédeling, Lidrequin, Obreck, Pévange, Riche, Sotzeling, Vannecourt, Vuisse.)

A Jallaucourt, Baraban. — (Jallaucourt, Ajoncourt, Aulnois, Craincourt, Donjeux, Fossieux, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Mallaucourt, Oriocourt.)

A Lucy, Richard. — (Lucy, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chenois, Chicourt, Frémery, Lessé, Marthille, Morville-sur-Nied, Oron, Prévocourt, Saint-Epvre, Villers-aux-Oies.)

A Moncel, Remy. — (Moncel, Aboncourt, Attilloncourt, Bioncourt, Chambrey, Grémecey, Manhoué, Mazerulles, Pettoncourt, Salonne, Sornéville.)

A Nébing, Collesson. — (Nébing, Bénestroff, Bermering, Guinzeling, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Montdidier, Neufvillage, Rodalbe, Vahl, Virming.)

A Vergaville, Durand de Lançon. — (Vergaville, Bassing, Bidestroff, Bourgaltroff, Cutting, Domnom, Guébestroff, Guébling, Guénestroff, Kerprich-les-Dieuze, Lidrezing, Saint-Médard, Zarbeling.)

A Vic, Collot. — (Vic, Marsal, Moyenvic.)

Arrondissement de Lunéville.

Receveur particulier des finances. — A Lunéville, Monnoyeur.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Anthelupt, Martelot. — (Anthelupt, Crévic, Deuxville, Flainval, Hudiviller, Maixe, Sommerviller, Vitrimont.)

A Azerailles, Carrière. — (Azerailles, Brouville, Gélacourt, Hablainville, Mignéville, Montigny, Pettonville, Reherrey, Sainte-Pôle, Vacqueville, Vaxainville, Veney.)

A Baccarat, Chatelain (Fr.-René). — Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Fontenoy, Glonville, Lachapelle, Merviller, Thiaville.)

A Badonviller, Jacquel. — (Badonviller, Angomont, Bionville, Bréménil, Fenneviller, Neuf-Maisons, Neuviller, Pexonne, Pierre-Percée, Saint-Maurice.)

A Bayon, Heitz. — (Bayon, Brémoncourt, Froville, Haigneville, Lorey, Saint-Germain, Saint-Mard, Villacourt, Virecourt.)

A Bénaménil, Poirel. — (Bénaménil, Chenevières, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, Manonviller, Marainviller, Saint-Clément, Thiébauménil.)

A Blainville, Chatelain (Joseph). — Blainville-sur-l'Eau, Barbonville, Charmois, Damelevières, Domptail, Einvaux, Haussonville, Landécourt, Méhoncourt, Romain, Velle-sur-Moselle, Vigneulles.)

A Blâmont, Robin. — (Blâmont, Ancerviller, Barbas, Frémonville, Gogney, Halloville, Harbouey, Montreux, Nonhigny, Repaix, Verdenal.)

A Chanteheux, Mengin. — (Chanteheux, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Moncel, Mouacourt, Parroy, Sionviller.)

A Einville, Bierry. — (Einville, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbesseaux, Drouville, Hoéville, Raville, Serres, Valhey.)

A Emberménil, Rayel. — (Emberménil, Amenoncourt, Autrepierre, Gondrexon, Leintrey, Reillon, Remoncourt, Vaucourt, Vého, Xousse.)

A Gerbéviller, Stael de Holstein. — (Gerbéviller, Fraimbois, Franconville, Haudonville, Héréménil, Lamath, Mont, Moriviller, Rehainviller, Xermaménil.)

A Herbéviller, Champeaux. — (Herbéviller, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre, Domjevin, Fréménil, Ogéviller, Reclonville, Saint-Martin.)

A Lunéville, Lallement de Liocourt.

A Moyen, Gigleux. — (Moyen, Essey-la-Côte, Flin, Giriviller, Magnières, Mattexey, Réménoville, Seranville, Vallois, Vathiménil, Vennezey.)

A Rozelieures, Delacroix. — (Rozelieures, Borville, Clayeures, Loromontzey, Saint-Boingt, Saint-Remy-aux-Bois.)

Arrondissement de Nancy.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Atton, Oudot. — (Atton, Autreville, Bezaumont, Landremont, Les-Ménils, Loisy, Millery, Morville-sur-Seille, Port-sur-Seille, Sainte-Geneviève, Ville-au-Val.)

A Essey-lès-Nancy, Lafrance. — (Essey, Agincourt, Champenoux, Dommartemont, Laneuvelotte, Malzéville, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Velaine-sous-Amance.)

A Faulx, Rambois. — (Faulx, Belleau, Bratte, Chenicourt, Jeandelaincourt, Létricourt, Lixières, Malleloy, Morey, Serrières, Sivry.)

A Haroué, Jacquet. — (Haroué, Affracourt, Ceintrey, Crantenoy, Gerbécourt et Haplemont, Lemainville, Ormes-et-Ville, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont.)

A Laneuveville, de Lapisse de Lamothe. — (Laneuveville-devant-Nancy, Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coiviller, Ferrières, Flavigny, Fléville, Lupcourt, Richardménil, Saffais, Tonnoy, Ville-en-Vermois.)

A Lay-Saint-Christophe, Gervaize.—(Lay-Saint-Christophe, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Champigneules, Custines, Dommartin-sous-Amance, Eulmont, Laître-sous-Amance, Pixerécourt.)

A Lenoncourt, Sabotier. — (Lenoncourt, Art sur-Meurthe, Buissoncourt, Cercueil, Erbéviller, Gellenoncourt, Haraucourt, Réméréville.)

A Leyr, Husson. — (Leyr, Armaucourt, Arraye-et-Han, Bey, Brin, Lanfroicourt, Moivrons, Montenoy, Villers-les-Moivrons.)

A Maxéville, Pariset. — (Maxéville, Chaligny, Frouard, Laxou, Marbache, Maron, Pompey, Velaine-en-Haye, Villers-lès-Nancy.)

A Nancy, Mehl, place de Grève, 8.

A Neuviller-sur-Moselle, Demange.—(Neuviller-sur-Moselle, Bainville-aux-Miroirs, Benney, Crévéchamps, Laneuveville-devant-Bayon, Lebeuville, Leménil-Mitry, Mangonville, Roville, Saint-Remimont.)

A Nomeny, Mathieu. — (Nomeny, Abaucourt, Clémery, Eply, Mailly, Manoncourt-sur-Seille, Phlin, Raucourt, Rouves, Thézey-Saint-Martin.)

A Pont-à-Mousson, Salle. — (Pont-à-Mousson, Belleville, Blénod-les-Pont-à-Mousson, Dieulouard, Maizières, Mousson.)

A Praye, Collignon-Anguenot. — (Praye, Chaouilley, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-sous-Gugney, Forcelles-Saint-Gorgon, Fraisnes, Gugney, Saxon, They, Thorey, Vaudémont.)

A Pulligny, Didelot. — (Pulligny, Autrey, Frolois, Houdelmont, Marthemont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Thelod, Viterne, Xeuilley.)

A Saint-Nicolas, Stainville. — (Saint-Nicolas, Dombasle, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Varangéville.)

A Vandières, Janin. — (Vandières, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Jezainville, Montauville, Norroy, Pagny-sur-Moselle, Prény, Villers-sous-Prény, Vittonville.)

A Vandœuvre, Feyen. — (Vandœuvre, Chavigny, Heillecourt, Houdemont, Jarville, Ludres, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Tomblaine.)

A Vezelise, Bègue. — (Vézelise, Clérey, Goviller, Hammeville, Houdreville, Lalœuf, Ognéville, Omelmont, Quevilloncourt, Vitrey, Vroncourt.)

A Xirocourt, Grandjean. — (Xirocourt, Bouzanville, Bralleville, Diarville, Germonville, Gripport, Housséville, Jevoncourt, Saint-Girmin.)

Arrondissement de Sarrebourg.

Receveur particulier des finances. — A Sarrebourg, Thirion.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Azoudange, Grillot. — (Azoudange, Assenoncourt, Desseling, Fribourg, Guermange, Languimbert, Romécourt.)

A Cirey, Gasse. — (Cirey, Bertrambois, Lafrimbolle, Métairies-Saint-Quirin, Parux, Petit-Mont, Raon-les-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-et-Châtillon).

A Fénétrange, Gand. — (Fénétrange, Angviller, Berthelming, Bisping, Mittersheim, Niederstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel.)

A Lorquin, Singerlet. — (Lorquin, Abreschwiller, Aspach, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Landange, Laneuveville-les-Lorquin, Neufmoulins, Niderhoff, Nitting, Vasperviller, Voyer.)

A Niederviller, Lagarde (Charles-Marie-Louis). — (Niederviller, Bieberskirch, Brouderdorff, Buhl, Harreberg, Hartzviller, Hommarting, Hommert, Plaine-de-Valsch, Réding, Schneckenbusch, Trois-Fontaines, Walscheid.)

A Phalsbourg, Sapey — (Phalsbourg, Berlingen, Bourscheid, Danne, Hanhviller, Hérange, Metting, Mittelbronn, Vescheim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.)

A Réchicourt, Hemmerlé.—(Réchicourt-le-Château, Avricourt, Foulcrey, Gondrexange, Haie-des-Allemands, Hertzing, Ibigny, Igney, Moussey, Richeval, Saint-Georges.)

A Saint-Jean-Kourtzerode, Briot. — (Saint-Jean-Kourtzerode, Arschwiller, Brouviller, Dabo, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hazelbourg, Henridorff, Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Saint-Louis, Valtembourg.)

A Sarraltroff, Babillon. — (Sarraltroff, Bettborn, Bickenholtz, Dolving, Fleisheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Oberstinzel, Schalbach, Veckersviller, Vieux-Lixheim.)

A Sarrebourg, Marchal. — (Sarrebourg, Barchain, Bébing, Dianne-Capelle, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Imling, Kerprich-aux-Bois, Langatte, Rhodes, Xouaxange.)

Arrondissement de Toul.

Receveur particulier des finances.—*A Toul*, Aude.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Blénod-les-Toul, Poirson. — (Blénod-les-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Choloy-et-Val-de-Passey, Crézilles, Domgermain, Ménillot, Mont-le-Vignoble.)

A Colombey, Jacquet (Joseph). — (Colombey-les-Belles, Allain-aux-Bœufs, Crépey, Dolcourt, Favières, Germiny, Saulxerotte, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles.)

A Essey-et-Maizerais, Perced. — (Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Limey, Lironville, Pannes, Régniéville, Remenauville, Saint-Beaussant, Seicheprey.)

A Foug, Clément.—(Foug, Boucq, Bruley, Ecrouves-et-Grand-Ménil, Lagney, Lay-Saint-Remy, Laneuveville-derrière-Foug, Lucey, Pagney-derrière-Barine, Sansey, Trondes.)

A Gondreville, Enaux. — (Gondreville, Aingeray, Bouvron, Dommartin-lès-Toul, Fontenoy, Ménil-la-Tour, Sexey-les-Bois.)

A Maizières, Bouchon. — (Maizières, Bainville, Bicqueley, Chaudeney, Gye, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Villey-le-Sec.)

A Rosières-en-Haye, Rosaires. — (Rosières, Avrainville, Francheville, Gezoncourt, Griscourt, Jaillon, Liverdun, Manoncourt, Rogéville, Saizerais, Villers-en-Haye, Villey-Saint-Etienne.)

A Noviant-aux-Prés, Pellissier. — (Noviant-aux-Prés, Andilly, Ansauville, Beaumont, Bernécourt, Domèvre, Grosrouvre, Hamonville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manonville, Martincourt, Minorville, Royaumeix, Tremblecourt.)

A Thiaucourt, Lequeux. — (Thiaucourt, Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Jaulny, Rembercourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.)

A Toul, Nepveu.

A Vandeléville, Vanier.—(Vandeléville, Aboncourt, Battigny, Beuvezin, Courcelles, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Grimonviller, Pulney, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André.)

A Vannes, Girard. — (Vannes-le-Châtel, Allamps, Bagneux, Barizey-au-Plain, Barizey-la-Côte, Gibeaumeix, Housselmont, Mont-l'Etroit, Saulxures-les-Vannes, Uruffe.)

PERCEPTEURS-SURNUMÉRAIRES.

Parisot, à Nancy. — Paixhans, à Château-Salins. — Boyé, à Sarrebourg. — Grandjean, à Lunéville. — Bastien, à Toul.

Commission d'examen pour l'emploi de percepteur-surnuméraire.

Cette commission, instituée par arrêté de M. le Préfet en date du 7 décembre 1857, est composée ainsi qu'il suit :

Président. Le secrétaire-général de la Préfecture ; *Membres*, le receveur-général des finances, l'Inspecteur d'académie de la Meurthe.

§ 2. PAYEUR DU DÉPARTEMENT.

Payeur, Génin, ✻, rue d'Alliance, 6.

Chef de comptabilité, Gassendi, rue Sainte-Catherine, 23.
Caissier, Poirson, rue du faubourg Saint-Pierre, 106.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4 heures, mais la caisse se ferme à 3 heures.

§ 3. ENREGISTREMENT, TIMBRE, HYPOTHÈQUES ET DOMAINES.

Directeur du département, Ladrague, r. du Manége, 13.
Inspecteur, Perrin (1re classe), rue de la Pépinière, 42.
Vérificateurs : à Nancy, Thomas, place de Grève, 4. — Dumaine, rue Saint-Pierre, 12. — Mangeon, rue Callot, 11. — *Lunéville*, Gombault. — *Sarrebourg*, Olivo.

A Nancy. *Premier commis*, Duhaut, Grande-Rue (Ville-Vieille), 76.
Chef de comptabilité, Poirier, à Dommartemont.
Garde-magasin contrôleur, Bernard, cours Léopold, 19.
Receveur du timbre à l'extraordinaire, Picard, rue Montesquieu, 21 bis.
Commis d'ordre, Jacquard, rue de l'Equitation, 62.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 4 heures ; ils sont situés rue des Tiercelins, à l'angle de la rue du Manége.

Arrondissement de Château-Salins.

Conservateur des hypothèques, Delavaud, à Vic.
Receveurs. — Enregistrement et domaines, actes judiciaires, Zugmayer, à Vic.
Enregistrement et domaines : — Antoine, à Albestroff. —

Demonchaux, à Château-Salins.— Pinoche, à Delme.—Simoutre, à Dieuze.

Surnuméraire à Vic, Trousset.

Arrondissement de Lunéville.

Conservateur des hypothèques. Depéronne, à Lunéville.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Georges, à Lunéville. — Domaines et actes judiciaires, Grappin. — Enregistrement et domaines : — Guérin, à Baccarat. — Droin, à Bayon. — Descolis, à Blâmont. — Rovel, à Gerbéviller.

Surnuméraire à Lunéville, Hamelin.

Arrondissement de Nancy.

Conservateur des hypothèques. Bonnejoy, place de Grève, 5.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Brisson, rue Stanislas, 55. — Enregistrement des actes judiciaires, Couvreur, rue des Michottes, 11.—Domaines, Carmouche, r. St-Dizier, 51.

Enregistrement et domaines : — Massonnet, à Nomeny. — Baudesson, à Pont-à-Mousson. — Delafournière, à Haroué. — Merle, à Saint-Nicolas. — Grimardias, à Vézelise.

Surnuméraires à Nancy, Berlet et Latour.

Arrondissement de Sarrebourg.

Conservateur des hypothèques et domaines. Marchal, à Sarrebourg.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils et judiciaires, Debay, à Sarrebourg.

Enregistrement et domaines : — Drouhard, à Fénétrange. — Morel, à Lorquin. — Carré, à Phalsbourg. — Douillet, à Réchicourt-le-Château.

Surnuméraire à Sarrebourg, Gérardin.

Arrondissement de Toul.

Conservateur des hypothèques. Collot, à Toul.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Ris, à Toul. — Enregistrement des actes judiciaires, Lemonnier de la Haitrée.

Enregistrement et domaines : — Foissey, à Colombey. — Salmon, à Noviant. — Latour, à Thiaucourt.

Surnuméraire à Toul, Ris.

§ 4. CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeur du département, Guillot, rue St.-Dizier, 127.

Inspecteur, Carpentier, rue Montesquieu, 8.

1er *Commis,* Jacquemin, rue Saint-Dizier, 127.

Les bureaux s'ouvrent à 8 heures et se ferment à 3.

A Nancy, contrôleur principal, Contal, cours Léopold, 11.
Denizot (1re classe), rue de la Constitution, 3.
Doucet (1re classe), rue Saint-Georges, 69.
Willemin (2e classe), trottoirs Stanislas, 18.
A Pont-à-Mousson, Fleuret, contrôleur (1re classe).
Lunéville, Bernard (1re classe). — Menusier (1re classe).
Toul, Jacquemin (Camille) (3e classe).
Château-Salins, Varaigne (2e classe).
Dieuze, Keller (3e classe).
Sarrebourg, Lorin (3e classe).
Surnuméraires à Nancy, Carlier, Lemarquis.

§ 5. CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET TABACS.

Directeur du département, de Gérando, ✻, rue de la Source, 10, à Nancy.

1er *Commis de direction*, Lecouteux, rue d'Alliance, 21. — 2e *Commis*, Michelin, place de la Carrière, 30.
Surnuméraire de direction, Lorta, rue Sainte-Catherine, 15.

Les bureaux de la direction sont ouverts de 9 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Arrondissement de Nancy et de Toul.

Inspecteur divisionnaire, Pélissier, rue de la Vénerie, 9, à Nancy.
Sous-inspecteur actif, Bresson, rue Raugraff, 23, à Nancy.

Recette principale.

Receveur principal, Willemin, rue des Tiercelins, 34, à Nancy.

1er *Commis de recette principale*, Wollbrett, cours Léopold, 24, à Nancy. — 2e *Commis*, Grillot, rue Saint-Dizier, 83, à Nancy.
Surnuméraire de recette principale, Vermander, rue du Pont-Mouja, 8, à Nancy.

Recette particulière et buraliste.

Receveur particulier, Jambois, Grande-Rue (Ville-Vieille), 44, à Nancy.

Les bureaux sont ouverts, pour la recette principale et particulière, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, et pour la recette buraliste et de navigation du 1er avril au 1er octobre, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et du 1er octobre au 1er avril, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Entreposeur des tabacs, Gandelet, rue de la Charité, 23, à Nancy.

Contrôleurs, Cuénat, rue Saint-Julien, 23, à Nancy. — Lavault, rue de la Hache, 40, à Nancy.

Contrôleur à Pont-à-Mousson, Mayerhoffen.

Receveur particulier sédentaire à Pont-à-Mousson, Vaulot.

Recettes ambulantes. Neuves-Maisons, Receveur, Demougeot. Commis principal, Brégeot. *Champigneulles*, Receveur, Martin, C. Spite. — *Saint-Nicolas*, Receveur, Moussu, C. Moreau. — *Nomeny*, Receveur, Saint, C. Cardot. — *Vézelise*, Receveur, Marchal, C. Davin.

Salines de Varangéville. — Receveur particulier sédentaire, Amédée. Chef de service, Munetrez.

Salines de Saint-Nicolas-Varangéville. Contrôleur pour les deux salines, Lecocq, Receveur particulier sédentaire, Réant.

Contrôleur, à Toul, Crampon.

Receveur particulier entreposeur, à Toul, Dantessanty.

Recettes ambulantes. — *Toul extra muros*, Receveur, Bernardin. Commis principal, Etienne. — *Colombey*, R. Le Barbey de Beaumont. C. Prost. — *Thiaucourt*, R. François. C. Sallou.

Arrondissement de Château-Salins.

Inspecteur divisionnaire, Varaigne, à Château-Salins.

Receveur principal entreposeur, Chaboz.

Commis de recette principale, Ris.

Recettes ambulantes. — *Dieuze*, Receveur, Marin. Commis principal, Poinsignon jeune. — *Vic*, R. Poinsignon, C. Sabotier. — *Albestroff*, R. Broquard, C. Roblot. — *Delme*, R. Prost, C. Vitry.

Salines de Dieuze. — *Contrôleur*, Bailly. — *Receveur particulier*, Binger.

Salines de Moyenvic, Saléaux et Vic. — *Contrôleur*, Tincelin, à Moyenvic. — *Receveurs particuliers*, de Gisors, à Moyenvic; Barry, à Saléaux.

Arrondissement de Lunéville.

Sous-inspecteur divisionnaire, Clouët, à Lunéville.

Receveur principal entreposeur, Moussu-Belcour, à Lunéville.

Commis de la recette principale, Bresson, à Lunéville.
Contrôleur, Detz, à Lunéville.

Recettes ambulantes.—*Lunéville* (banlieue), Receveur, Petitmengin. Commis principal, Chané. — *Baccarat*, R. de Bigault du Granrut, C. Zugmayer.— *Blâmont*, R. Matton, C. Collas.— *Gerbéviller*, R. Lecomte, C. Munier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sous-inspecteur divisionnaire, Jouin, à Sarrebourg.
Receveur principal, Bérard, à Sarrebourg.

Commis près la recette principale, Joublin.
Recettes ambulantes.—*Phalsbourg*, Receveur, Cyvoct. Commis principal, Martinot. — *Fénétrange*, R. Melchior, C. Simon. — *Lorquin*, R. Courier, C. Paillard. — *Héming*, R. Santaëlla, C. Bert.

Service de la culture des tabacs.

Contrôleur de culture, Dinichert, rue de la Vénerie, 7, à Nancy. — *Garde-magasin*, N. — *Contrôleur de magasin*, N.
Le magasin des tabacs en feuilles est établi rue du faubourg St-Georges, 23, à Nancy.

Bureau de garantie.

Contrôleur, Beaufils, rue du Tapis-Vert, 8.
Essayeur, Mayeu, rue du Point-du-Jour, 7.

Le bureau, rue de la Source, 10, est ouvert les mardi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi. Les essais ont lieu de 10 à 11 heures.

§ 6. OCTROIS MUNICIPAUX.

Nancy (régie simple), Bureau central, rue St-Jean, 54.
Préposé en chef, Breffort, rue St-Jean, 54.
Contrôleur, Coste, rue de la Pépinière, 31.
Sous-Contrôleur, Haye, rue du faubourg St-Georges, 17.
Receveur du bureau central, Lécrivain, rue de la Hache, 39.

Brigadier, Thoni, rue Notre-Dame, 52.
Commis aux écritures, Cochin, rue St-Nicolas, 35.

Le bureau central est ouvert de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.

Receveurs aux bureaux d'entrée. — Marchal, rue du faub. Saint-Georges, 18. — Frachet, rue du Montet, 44. — Colin, rue

du faubourg Sainte-Catherine, 2. — Vareńne, rue de Metz, 80. — Thomas, rue de Malzéville, 51. — Louis, rue du faubourg Stanislas, 27. — Lorrain, rue du faubourg Saint-Pierre, 135. — Bedon, rue du faubourg Stanislas, 2.—Beaujard, rue du faubourg Saint-Jean, 2. — Blanchard, rue du faub. St-Georges, 62.

Commis ambulants. — Lestrehan, rue de Metz, 1. — Munier, rue de la Source, 1. — Hedrich, rue de Malzéville, 1. — Morlot, rue Stanislas, 63. — Lespiandel, rue Sainte-Catherine, 3. — Marchand, rue Sainte-Anne, 16. — Kœssler, rue du faub. Stanislas, 42. — Bouteille, rue des Jardins, 1. — Breffort, rue Saint-Jean, 54. — Louviot, rue du faubourg Saint-Pierre, 216. — Prevot, rue du faubourg Saint-Pierre, 60. — Fournier, rue Saint-Nicolas, 59. — Maiaux, rue Saint-Nicolas, 70. — Fiessler, rue de la Pépinière, 28. — Quoyeser, rue Saint-Thiébaut, 15. — Ravelet, place St-Jean, 18. — Jean, rue Notre-Dame, 10.

Commis surnuméraire. — Chanot, rue du Manége, 4.

Lunéville, *préposé en chef*, Travailleur.

Receveur central, Ladret.

Receveurs aux bureaux, Boulet, Baudinot, Guérin, Fougère, Carlu, Urbain.

§ 7. POSTES (ADMINISTRATION DES).

Notions générales sur le service des postes.

Les lettres pour les colonies françaises peuvent être expédiées affranchies ou non affranchies par les navires de commerce français partant des ports de France; la taxe est celle des lettres échangées entre les bureaux de poste de l'Empire, plus un droit fixe de 10 centimes pour voie de mer. Les lettres des ou pour les militaires et marins sont exemptes de ce droit.

Les lettres pour les colonies françaises de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane française, du Sénégal et des îles Saint-Pierre et Miquelon peuvent aussi être expédiées par la voie anglaise, avec ou sans affranchissement; à partir de 1857, elles payent, jusqu'à 7 grammes 1|2 inclusivement : les lettres affranchies, 50 centimes; celles non affranchies, 60 c.; elles doivent porter sur l'adresse les mots : *voie d'Angleterre*. Les lettres pour les établissements français dans l'Inde peuvent être expédiées par la voie de Suez, avec ou sans affranchissement; elles payent : les lettres affranchies, 60 c.; celles non affranchies, 70 c.; elles doivent porter sur l'adresse : *voie de Suez*.

Le service entre la France et l'Algérie se fait par des paquebots qui partent de Marseille pour Alger le mardi et le samedi; pour Oran le jeudi, et pour Stora le vendredi, à midi, et arrivent : à Alger, après 50 h. de traversée, le jeudi et le lundi à 2 h. du

soir; à Oran, après une traversée de 70 h., le dimanche à 10 h. du matin; et à Stora, après 52 h. de traversée, le dimanche à 4 heures du soir.

Le retour s'opère d'Alger le mardi et le samedi, à midi, pour arriver à Marseille le jeudi et le lundi, à 2 h. du soir. — D'Oran le départ a lieu le jeudi à midi, et l'arrivée à Marseille, le dimanche à 10 h. du matin; de Stora le départ a lieu le mercredi à midi, pour arriver à Marseille le vendredi à 4 h. du soir.

La taxe et les conditions d'envoi *des lettres et des imprimés pour l'étranger* sont réglées par des décrets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste; ils se trouvent aussi dans l'*Annuaire des postes.*

TIMBRES-POSTES. — LEUR VALEUR. — LEUR EMPLOI.

Les timbres-postes sont de cinq couleurs différentes : couleur verte, valeur 5 centimes: couleur bistre, valeur 10 c.; couleur bleue, valeur 20 c.; couleur orange, valeur 40 c.; couleur rouge, valeur 80 c. Ils sont vendus dans les bureaux de poste, dans les débits de tabac et par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les lettres échangées entre les bureaux de poste de l'intérieur de l'Empire, de la Corse et de l'Algérie, et les lettres des et pour les militaires et marins en garnison ou en station dans les colonies françaises, ou présents sous les drapeaux ou pavillon à l'étranger, demandent suivant leur poids les affranchissements suivants : jusqu'à 7 grammes 1/2 inclus 20 c., non affranchies 30 c.; au-dessus de 7 gr. 1/2 jusqu'à 15 gr. inclus 40 c., non affranchies 60 c.; au-dessus de 15 gr. jusqu'à 100 gr. inclus 80 c., non affranchies 1 fr. 20 c.; au-dessus de 100 gr. jusqu'à 200 gr. inclus 1 fr. 60, non affranchies 2 fr. 40 c.; au-dessus de 200 gr. jusqu'à 300 gr. inclus 2 fr. 40 c., non affranchies 3 fr. 60 c.; et ainsi de suite, en ajoutant par 10 gr. ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non affranchissement.

Les lettres de la ville pour la même ville affranchies ou non payent suivant leur poids, jusqu'à 15 gr. exclus 10 c.; de 15 gr. à 30 gr. 20 c.; de 30 gr. à 60 gr. 30 c.; de 60 gr. à 90 gr. 40 c.; de 90 gr. à 120 gr. 50 c.; et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par chaque 30 gr. ou fraction de 30 gr.

Les lettres de la ville siége du bureau, pour les autres localités de l'arrondissement postal; les lettres d'un bureau de poste pour une distribution dépendant de ce bureau, et réciproquement, affranchies ou non, payent suivant leur poids, jusqu'à 7 gr. 1/2 exclus 10 c.; de 7 gr. 1/2 à 15 gr. 20 c.; de 15 gr. à 30 gr. 30 c.; de 30 gr. à 60 gr. 40 c.; de 60 à 90 gr. 50 c.; et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par 30 gr. ou fraction de 30 gr. excédant.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-postes sur les lettres.

Toute lettre pour l'intérieur revêtue d'un timbre-poste insuffisant est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 7 gr. 1/2 est affranchie avec un timbre bleu, valeur 20 c., elle est considérée comme non affranchie ; elle doit 60 c. : en déduisant 20 c. que représente le timbre bleu, il reste à payer 40 c.

Les lettres pour l'étranger sont affranchies au moyen de timbres-postes et jetées à la boîte ; ou bien en numéraire, au guichet des bureaux, et laissées entre les mains des agents des postes. Revêtues de timbres insuffisants, elles sont considérées comme non affranchies et ne peuvent recevoir cours, si elles sont à destination de pays pour lesquels l'affranchissement est obligatoire.

Le poids des timbres-postes est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

L'emploi fait sciemment d'un timbre-poste ayant déjà servi est puni d'une amende de 50 fr. à 1,000 fr. (Loi du 16 octobre 1849.)

TAXE DES IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES.

(Loi du 25 juin 1856.)

La taxe de ces objets est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement en numéraire ou en timbres-postes. Leur poids ne doit pas dépasser 300 gr., et leur dimension 25 centimètres en tout sens. Ils ne doivent renfermer aucune lettre ou note manuscrite pouvant tenir lieu de correspondance, sous peine d'une amende de 150 fr. à 300 fr., et, en cas de récidive, de 300 fr. à 3,000 fr.

Les imprimés sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface. Ils sont de trois classes :

1° *Les journaux politiques*, taxe 4 centimes par exemplaire de 40 grammes et au-dessous ; au-dessus de 40 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant ; moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié, ou pour les départements limitrophes.

2° *Les publica*[illegible] *uniquement consacrées aux lettres, aux scie*[illegible] *culture et à l'industrie*, taxe 2 centimes pa[illegible]us ; au-dessus de 20 gram[illegible] 10 gr. ou fraction de[illegible] les cas indiqués au pa[illegible]

3° *Les circulaire*[illegible]

prix courants, livres, gravures, lithographies, en feuilles, brochés ou reliés, taxe 1 centime par paquet ou exemplaire isolé de 5 gr. et au-dessous, pour tout l'Empire ; 1 cent. en sus par chaque 5 gr. ou fraction de 5 gr. excédant jusqu'à 50 gr. ; de 50 gr. à 100 gr. 10 cent., uniformément ; au-dessus de 100 gr. 1 cent. en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr.

Les avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix courants et avis divers sont reçus sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes par exemplaires de 10 grammes et au-dessous, pour l'arrondissement du bureau, et 10 cent. pour le reste de l'Empire ; augmentation : 5 cent. ou 10 cent. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

Les cartes de visite sont reçues sous enveloppes non fermées aux conditions ci-dessus. La même enveloppe peut renfermer deux cartes sans augmentation de prix.

Les échantillons sont affranchis au prix des imprimés de la 3e classe. Sont reçus comme échantillons tous objets du poids de 300 grammes et au-dessous, qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances, et qui sont déclarés de nulle valeur. Modes facultatifs d'expédition : bandes mobiles, sacs en toile ou en papier, boîtes, caisses, étuis fermés avec de simples ficelles faciles à dénouer, fioles transparentes assujetties convenablement dans des caisses solides.

L'adresse des échantillons doit être revêtue de la *marque imprimée* du fabricant ou du marchand expéditeur.

Le port des papiers de commerce ou d'affaires est de 50 c. par paquet de 500 gr. et au-dessous. Au-dessus de 500 gr., un centime en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr.

Les objets qui précèdent sont taxés comme lettres s'ils ont été expédiés sans affranchissement ; s'ils ont été affranchis en timbres-postes et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de payement.

Articles d'argent. — La poste se charge, moyennant un droit de 2 p. 0/0, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans les bureaux. Il est remis aux déposants, en échange, des mandats qui peuvent être payés aux ayants droit dans tous les bureaux de l'Empire et de l'Algérie. Les envois d'argent sont encore reçus par les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies françaises ou sur les bâtiments de l'Etat, et pour les transportés à Cayenne. Le minimum des dépôts est fixé à 50 cent. Au-dessus de 10 fr., les mandats supportent un droit de 35 cent. pour timbre.

Transport illicite des correspondances. — La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes, des lettres *cachetées ou non cachetées* circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis, des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers, imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés. Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 francs, et, en cas de récidive, d'une amende de 300 fr. à 2,000 fr. (Arrêté du 27 prairial an IX et loi du 29 juin 1854).

De la suscription des lettres. — Le public ne saurait apporter trop de soin à la rédaction de l'adresse des lettres qu'il confie à la poste, afin d'éviter les fausses directions. Les noms doivent être écrits très-lisiblement, et surtout le nom du bureau de poste ou de distribution qui dessert le lieu de destination. Lorsque le lieu de destination a une destination commune, soit en France, soit à l'étranger, on doit indiquer le nom du pays étranger ou du département français ; par exemple : Valence (Espagne), Valence (Drôme) ; Grenade (Espagne), Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Le timbre d'affranchissement doit être placé sur l'angle droit supérieur de la lettre.

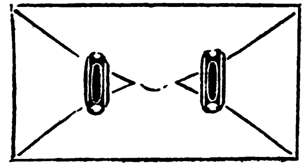
Modèle de la suscription d'une lettre.

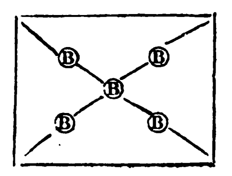
※
Monsieur Grandchamp,
négociant, *à Mavilly,*
(Côte-d'Or.) *par* **Beaune.**

Lettres chargées et chargements de valeurs cotées — Les lettres auxquelles le public attache une importance particulière peuvent être chargées. Ces lettres doivent toujours être présentées au bureau de poste et affranchies. L'Administration en donne reçu aux déposants et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles payent, outre la taxe ordinaire, une surtaxe de 20 c.

Les lettres chargées doivent être placées sous enveloppe et cachetées au moins de deux cachets en cire fine ; ces cachets doivent être placés de manière à retenir tous les plis de la lettre ; ils doivent tous porter la même empreinte.







Les *valeurs cotées* sont des objets précieux de petite dimension qui payent 2 p. 0/0 de la valeur estimée. L'estimation ne peut être inférieure à 30 francs, ni supérieure à 1,000 francs. Elles sont renfermées, en présence des directeurs, dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur. Poids maximum : 300 gr.

INSPECTION DE LA MEURTHE.

Inspecteur chef de service. A Nancy, le marquis d'Hautefort, ✱, rue de la Constitution, 2.

Directeur comptable des postes du département, à Nancy, Bernard, rue Saint-Nicolas, 2.

Contrôleur, Wegelin, rue du Tapis-Vert, 2.

Commis de la direction. — 1. Bichebois. — 2. Brisson. — 3. Fourie. — 4. Masson. — 5. Ulry père. — 6. Ulry fils. — 7. Ehrmann. — 8. Collenot. — 9. Martin. — 10. Sabatier.

Facteurs de ville.

1. Remy, facteur chef, rue Ste-Catherine, 37.
2. Pelletier, rue de Grève, 35.
3. Ferry, rue de la Hache, 1.
4. Thouvenin, r. du Montet, 28.
5. Fiatte, rue St-Nicolas, 89.
6. Jackell, r. de la Hache, 47.
7. Jacquet, r. du Sapin-Sainte-Catherine, 10.
8. Pillon, r. des Maréchaux, 10.
9. Wolff, rue St-Nicolas, 73.
10. Valentin, r. du Montet.
11. Ferry jeune, rue Ste-Catherine, 18.
12. Haillius, place Saint-Jean, 41.

Garçons de bureaux. 1. Mathis ;— 2. Jeansin, à la direction.
Leveur de boîtes, Gillet.

Les bureaux sont ouverts de 7 heures du matin à 7 heures du soir en été, et de 8 heures du matin à 7 heures du soir en hiver.

Boîtes des postes aux lettres.

A la direction, r. St-Nicolas, 2.
A l'Hôtel de Ville.
Sur la place Saint-Epvre.
Au grand Séminaire.
Au faubourg de Metz.
A la porte Sainte-Catherine.
A la Porte-Neuve.
Rue Saint-Dizier, au Marché couvert.
Au faubourg Saint-Georges, 52.
Rue Saint-Jean, 56.
A la porte Stanislas.
A la Gare du Chemin de fer.

Les boîtes aux lettres supplémentaires placées dans les différents quartiers de la ville se lèvent une heure avant celle du bureau. — La boîte placée à la gare du chemin de fer est levée 10 minutes avant le départ de chaque train ; le public doit éviter d'y jeter la correspondance pour Nancy et la banlieue.

DIRECTEURS ET DIRECTRICES.

Arrondissement de Château-Salins.

A Albestroff. Mlle Curely.
Château-Salins. Silice.
Moyenvic. Mme Colin.
Dieuze. Colin.
Vic. Mlle Schœrer.
A Delme. Mme Vve Grasse.
Altroff. Mlle Lejeune.
Aulnois. (Distribution) Mme Vincent.
Maizières. Mme David.

Arrondissement de Lunéville.

A Lunéville. Huron.
Baccarat. Mlle Voisin.
Blâmont. Mme Villermain.
A Gerbéviller. Mme Dolinski.
Bayon. Mme Demange.
Badonviller. Mlle Jeanpierre.

Arrondissement de Nancy.

A Pont-à-Mousson. Mayer.
Vezelise. Mlle Gillon.
Haroué. Mlle Barrey.
Neuviller. Mme Labrosse.
St-Nicolas. Mme Tyszkiewicz.
Nomeny. Mme Pelgrin.
Pont-Saint-Vincent. Mme de Saint-Martin.
A Flavigny (Distribution). Vuillaume.
Rosières-aux-Salines (Distribution). Husson.
Vandeléville (Distribution). Husson.

Arrondissement de Sarrebourg.

A Sarrebourg. Sido.
Phalsbourg. Mme Neuville.
Lorquin. Mme Sicard.
A Fénétrange. Mlle Baumann.
Réchicourt. Mlle Lavillatte.

Arrondissement de Toul.

A Toul. Baltzer.
Colombey. Maubon.
A Thiaucourt. Gallot.
Noviant. Rouyer.

(La septième colonne du tableau, page 121, indique le bureau de poste par lequel chaque commune est desservie.)

§ 8. EAUX ET FORÊTS.

Ecole impériale forestière.

Directeur, Parade, ✻, conservateur des forêts, rue Girardet, 12.

Professeurs. — Economie forestière, Nanquette, inspecteur des études, inspecteur des forêts, rue Girardet, 10. — Mathématiques appliquées, Regneault, inspecteur

des forêts, rue Girardet, 2. — Histoire naturelle, Mathieu, inspecteur des forêts, rue Stanislas, 46. — Législation et jurisprudence, Meaume, ✻, inspecteur des forêts, rue Saint-Dizier, 138. — Travaux topographiques et de constructions, Barré, inspecteur des forêts, rue Saint-Jean, 41. — Répétiteur du cours d'économie forestière, Bagneris, sous-inspecteur des forêts, rue des Ponts, 6.

Agent comptable, Collot, rue des Carmes, 32.

Adjudants de surveillance. Vendredy; Santigny, gardes-généraux adjoints des forêts, logés à l'école.

33e Promotion. — 1856. — Gardes généraux en application.

De la Berge, à Villers-Cotterets.
De Villeneuve, à l'administration centrale.
De la Morinerie, à Beaune.
Prudot, à Sens.
Crousse, à l'administration centrale.
Gomien, à l'administration centrale.
Ernst, à Saint-Dié.
Vanhouke, à Grenoble.
Duchalais, à Blois.
Chatelain, à Haguenau.
Vernin, à Moulins.
Morel, à l'administration centrale.
Champenois, à Laon.
Vasselot de Regné, au Mans.
Ballin, à Alençon.
Lartigue, à Epinal.
Chapelain, à Luxeuil.
Combeau, à Tours.
Sédillot, à Dijon.
Delpéré de Cardaillac-de-Saint-Paul, à Pau.
Dincher, à Colmar.
De Lamothe, à Metz.
Delaporte, à Besançon.
De Douhet d'Auzers, à Bourges.

34e Promotion. — 1857. — Elèves à l'Ecole forestière.

Muel.
Jaquiné.
Pichon.
Regncault.
Lamblé.
Weyer.
Cézard (Stanislas.)
Anthelme.
Fliche.
Mathieu.
Davesne.
Lebouef.
Desprez.
Bernard.
De Traversay.
Darcy.
Moyse.
De Bormans.
Levret.
Phal.
Cézard (Marius).
Hériard.
François.
Guiraud.
De Lamotte.
Blandin.
Joly.
Boniface.
Mabaret.
Mignerot.
De la Haye Jousselin.
Castel (3e année).

35e Promotion. — 1858. — Elèves à l'Ecole forestière.

Houël.	Gomont.	Palliot.
Baraban.	De Valicourt.	De Villeneuve.
Masson.	Rousseau.	Dubus.
Garreau.	Arloing.	Delamarche.
Guinier.	Poinsignon.	De Boixo.
Bourgaut.	Teulair-Labrousse.	Fétet.
Durocher.	Carrière.	Chassaigne.
Bertucat.	De Farey.	
Bodin.	Braesch.	

Elèves de la couronne, Guérin. Maingaut.

§ 9. CONSERVATION FORESTIÈRE.

Conservateur, Fliche, ✵, rue du Haut-Bourgeois, 29.

Sous-Inspecteur sédentaire. Defaut, rue des Dominicains, 40.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

INSPECTION DE LUNÉVILLE.

Inspecteur, Meslier de Rocan.

Sous-Inspecteur, Daubrive, à Lunéville.

Gardes généraux, Darantière, à Lunéville. — Robillard, à Badonviller. — Geny, à Baccarat.

INSPECTION DE NANCY.

Inspecteur, De Frawemberg, cours Léopold, 36.

Sous-Inspecteur, Bresson, rue de l'Hospice, 12.

Garde général, à Nancy, Roussel, rue Montesquieu, 2. — *Pont-à-Mousson*, Laballe. — *Vézelise*, Boppe (Lucien).

INSPECTION DE SARREBOURG.

Inspecteur, Rolland.

Sous-Inspecteur, Mangin.

Gardes généraux, Roussel, à Phalsbourg. — Maguin, à Cirey.

Garde à cheval, Dhallet, à Sarrebourg.

Inspecteur, Caille, à Abreschwiller.

Sous-Inspecteur, Bernard, à Abreschwiller.

Garde général, Betting de Lancastel, à Valscheid.

INSPECTION DE TOUL.

Inspecteur, Micard.

Sous-Inspecteur, Huc de la Blanche.

Gardes généraux, Charlot, à Colombey. — Forêst, à Noviant. — De Dumast, à Toul.

INSPECTION DE VIC.

Inspecteur, Vautier.
Sous-Inspecteur, Boiselle, à Château-Salins.
Gardes généraux, Mathieu, à Dieuze. — Foissey, à Albestroff.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

Sous-Inspecteur, Morel, faubourg Stanislas, 6.

§ 10. LOUVETERIE (LIEUTENANTS DE).

Arrondissement de Château-Salins.

Cantonnement de Château-Salins. — De Boursier, à Bathelémont.

Arrondissement de Lunéville.

Cantonnements de Lunéville, nord et sud. — De Lambertye, à Gerbéviller.

Cantonnements de Baccarat et de Badonviller. — Eugène Chevandier, ✻, à Cirey.

Arrondissement de Nancy.

Cantonnements de Nancy, est et ouest. — Lezay de Marnézia, à Nancy.

Cantonnements de Vézelise et de Colombey. — Rollin, de Vézelise.

Cantonnements de Pont-à-Mousson et de Noviant. — De Fréhau, de Vittonville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Cantonnements de Phalsbourg, Abreschwiller et Valscheid. — Georges Chevandier, à Saint-Quirin.

Cantonnements de Sarrebourg et de Cirey. — Eugène Chevandier, ✻, à Cirey.

Arrondissement de Toul.

Cantonnements de Toul, nord et sud. — Desloges, à Toul.

§ 11. RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX.

Arrondissement de Château-Salins.

A Château-Salins, Bailly.
Dieuze, Lorrain.
Altroff, Février.
Bourdonnay, Dieudonné.
A Delme, Bastien.
Loudrefing, Parentin.
Moyenvic, Démoyen.

Arrondissement de Lunéville.

A Lunéville, Burtin, fils.
Bénaménil, Mangin.
Blâmont, Helluy.
A Ménil-Flin, Demange.
Moyen, Choux.

Arrondissement de Nancy.

A Nancy, Ottenheimer, r. des Tiercelins, 42.
Pont-à-Mousson, Munier.
Belleville, Colson.
Champenoux, Demoyen.
A Dombasle, Gérardin.
Flavigny, Hergué.
Neuviller, N.
Velaine-en-Haye, Ottenheimer.

Arrondissement de Sarrebourg.

A Sarrebourg, Gasse.
Phalsbourg, Moye.
Fénétrange, Müller.
A Héming, Cherrière.
Hommarting, Touche.

Arrondissement de Toul.

A Toul, Robert, fils.
Bainville-sur-Madon, Bazin.
Beaumont, Grandidier.
A Colombey, Baudot.
Lay-St-Remy, De La Salle.
Rosières-en-Haye, Husson.

§ 12. BANQUE DE FRANCE.

Succursale de Nancy (Autorisée par décret du 28 avril 1853, en conformité de l'ordonnance du 25 mars 1841), place d'Alliance, 2.

Directeur, Blondin, hôtel de la Banque, place d'Alliance, 2.

Censeurs, Cézard (Nicolas), rue Girardet, 4. — Elie-Baille, ✻, rue Drouot, 4. — N.

Administrateurs, Boppe-Cabocel, rue des Ponts, 25. — Botta (Georges), rue de la Constitution, 9. — Burtin (Nicolas), faubourg Saint-Georges, 24. — Edouard Noël, rue Stanislas, 64. — Gebhart, rue Saint-Dizier, 108. — Lamoureux, rue des Michottes, 2. — Madelin (Jules), rue Stanislas, 49. — Rondot-Saint-Cyr, rue Montesquieu, 21. — Quintard (Ferdinand), rue Saint-Michel, 30.

Caissier, Guérin, hôtel de la Banque.
1er *Employé*, A. Boucher, rue de la Poissonnerie, 4.
2e *Employé*, Lebègue, place Stanislas, 1.
3e *Employé*, Dubuisson, rue de la Poissonnerie, 32.
Garçons de recette. — Talard, rue Saint-Georges, 89. — Chovin, rue de l'Opéra, 25. — Oliot, rue Drouot, 8.

Caisses. — Elles sont ouvertes de 9 heures du matin à 3 heures du soir (dimanches et fêtes exceptés).

Jours d'escompte. — Les lundis, mercredis et vendredis.

Les opérations de la succursale, comme celles de la banque de France, consistent à :

1° Escompter, à un taux déterminé par la banque, les effets de commerce timbrés, à 3 signatures et à échéance, dont le délai est fixé par elle, sur Paris et villes où la banque a des succursales. Elle admet à 2 signatures, moyennant un transfert d'actions de banque ou effets publics français pour valeurs créées pour fait de marchandises ;

2° Faire avance sur effets publics français à échéance déterminée ;

3° Id. — Id. Non déterminée ;

4° Id. Sur actions et obligations des compagnies de chemins de fer français ;

5° Id. Sur obligations de la ville de Paris ;

6° Id. Sur lingots et monnaies or et argent (l'intérêt de ces avances (jamais au-dessous de 10,000 fr.) est de 2 p. 0/0 l'an) ;

7° Délivrer billets à ordre, à vue ou à jour de vue transmissibles par endos et payables à Paris ;

8° Recevoir en compte courant les sommes versées ;

9° Délivrer récépissés nominatifs remboursables à vue, payables sur acquit du titulaire ;

10° Recevoir en garde titres, effets publics français ou étrangers, au porteur ou nominatifs, diamans.

La banque ne reçoit pas d'argenterie en garde. — L'admission à l'escompte et au compte courant doit être demandée par lettre au directeur, accompagnée d'un certificat de 3 personnes connues qui déclarent connaître parfaitement le demandeur et sa signature, et qu'il fait honneur à ses engagements. — La banque ne reçoit pas d'oppossition sur les sommes qu'elle a en compte. — On peut céder l'usufruit des actions de la banque et disposer séparément de la nue-propriété ; elles peuvent être immobilisées par déclaration du propriétaire, devenant sujettes aux lois qui régissent les immeubles ; les actions immobilisées peuvent être remboursées.

La Banque de France a des succursales dans les villes de : Agen, Amiens, Angers, Angoulême, Arras, Avignon, Bar-le-Duc, Bastia, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Carcassonne, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Dijon, Dunkerque, Grenoble, La Rochelle, Laval, Le Hâvre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nevers, Nîmes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Lô, Saint-Quentin, Sedan, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes.

CHAPITRE X.

AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Docteurs en médecine ; Officiers de Santé ; Pharmaciens, etc. — Jury de médecine. — Médecins des épidémies. — Médecins cantonaux. — Conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Comité central de vaccine et vaccinateurs.— Cours d'accouchement. — Etablissements départementaux ; Hospices ; Maisons de charité et Bureaux de bienfaisance. — Etablissements particuliers. — Monts de Piété. — Caisses d'épargne de retraite et sociétés de prévoyance. — Sociétés charitables.

§ 1er. AGENTS SANITAIRES.

Arrondissement de Nancy.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE, A NANCY.

(On a indiqué, après le nom des docteurs, les heures auxquelles ils donnent audience chez eux.)

Béchet, rue St-Jean, 45. (Tous les jours, de 2 à 3 heures.) — Bertin, rue Saint-Dizier, 89. (Tous les jours, de 2 à 3 heures, les dimanches exceptés.) — E. Bertin, fils, rue Saint-Dizier, 89. — Bertrand, rue de la Source, 10. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — Boppe, faubourg Saint-Pierre. — Castel, rue Saint-Dizier, 24. — V. Chatelain, ✱, rue Lafayette, 6. (Tous les jours, de midi à 2 heures 1/2.) — Ch. Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44. — Colin, chemin de la Garenne, 17. — Collin-Bouligny, rue de Grève, 32. — Collot, rue Stanislas, 27. — Contal, rue de la Visitation, 10 bis.—Dalien, rue Saint-Dizier, 53. (De 2 à 3 heures, dimanches exceptés.) — Demange, petite rue des Carmes, 6. — De Roche, faubourg Stanislas, 33.—Grandjean, rue des Carmes, 31. (Tous les jours, de 1 à 2 heures.) — Laurens, rue de la Pépinière, 37. — Lemoine, père, ✱, rue Saint-Dizier, 17. — Lemoine, fils, rue Saint-Dizier, 17.— Levylier, rue Saint-Dizier, 102. — Parisot aîné, rue Saint-Julien, 37. — Parisot jeune, rue des Quatre-Eglises, 6. — E. Parisot, rue de la Pépinière, 27.— Poincaré, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 2. (De 1 heure à 2 heures.) — Roussel, rue des Carmes, 7. (De 3 à 4 heures.) — De Schacken, rue des Michottes, 3. — Simonin, père, ✱, rue Saint-Jean, 17 (n'exerce plus). — Edmond Simonin, ✱, rue des Carmes, 29. (Tous les jours, de 1 à 2 heures, les di-

manches exceptés.)— Adolphe Simonin, rue des Dominicains, 8. — Xardel, rue Saint-Dizier, 20.

A Diarville, Regnault. — *Haroué*, Rouyer. — *Laxou, à Maréville*, Auzouy.—Teilleux.—Renaudin. — *Lay-Saint-Christophe*, Vallois. — *Pont-à-Mousson*, Andreux. — Marchal. — Variot. — Sergent. — Zurkowski. — *Pont-Saint-Vincent*, Liébaut. — *Saint-Nicolas*, Danis. — Barrey. — *Vézelise*, Borom. — Cugnien. — Thouvenin. — *Xirocourt*, Regnault.

OFFICIERS DE SANTÉ.

A Nancy. — Courtaillon de Mondoré, petite rue St-Pierre, 20. — Godfroy, rue de la Monnaie, 5. — Lesaing fils (dentiste), rue Montesquieu, 7. — Nollet, rue Saint-Georges, 14 (Tous les jours, de 3 à 4 heures.) — Scheffer (dentiste), rue de l'Hôpital Saint-Julien, 14. — Winter, rue Saint-Nicolas, 2 (Tous les jours, de 2 à 4 heures, les dimanches exceptés).

A Custines, Camatte. — *Diarville*, Colnot. — *Dieulouard*, Bernard. — *Flavigny*, Joly. — *Fraisnes-en-Saintois*, Clément. — *Jarville*, Brasseur, à la Petite-Malgrange.—*Leyr*, Grandeury. — *Nomeny*, Claude, Gény. — *Pompey*, Golzard. — *Pont-à-Mousson*, Donoux.—*Pont-Saint-Vincent*, Chobaut. — *Rosières-aux-Salines*, Taillard.

PHARMACIENS.

(L'astérisque placé devant le nom des pharmaciens, indique ceux qui ont accepté le tarif des médicaments pour le service de la médecine cantonale.)

*Arnaud (1re classe), rue des Michottes, 1. — *Barbaut (1re classe), rue Saint-Georges, 59. — Berthod, rue Saint-Dizier, 35. — *Delcominète (1re classe), rue des Quatre-Eglises, 2. — *Demangeot, rue des Dominicains, 8. — *Dreyfus, rue des Carmes, 19. — *Ferry (1re classe), trottoirs Stanislas, 21. — Gœury, rue St-Dizier, 21.—*Leclerc, Grande-Rue (Ville-Vieille), 28. — *Lefebure, faubourg Saint-Pierre, 20, angle de la rue du Montet. — *Magnien (1re classe), rue Saint-Dizier, 91.—Martin (1re classe), rue Saint-Dizier, 65. — Thiébaut, rue Saint-Dizier, 102. — Spurzem (1re classe), place Lafayette, 6. — Vesque, place de la Carrière, 29. — Vigot, faubourg Saint-Pierre, 16.

A Laxou, Goury, à l'hospice de Maréville. — *Haroué*, Comtal (1re classe).— *Nomeny*, Knecht (1re classe).— *Pont-à-Mousson*, Duron. — Masson. — Thiry. — Marchal. — *Saint-Nicolas*, Fraisse (1re classe). — Moncel. — *Vézelise*, Michel. — Salle.

Herboristes.

A Nancy, Eloy-Mentré, rue Saint-Dizier, 35. — Pierrot, rue de la Faïencerie, 23.

Sages-femmes.

A Nancy. Mmes Blaise, rue Saint-Georges, 2. — Bourgeois, rue des Quatre-Eglises, 77. — Dautrey, rue des Ponts, 29. — Etienne, rue des Tiercelins, 34. — Faure, Grande-Rue (Ville-Vieille), 96. — Gusse, rue Raugraff, 2. — Houillon, rue des Quatre-Eglises, 57. — Husson, rue de Grève, 6. — Mlle Jacquel, à la Maison de secours. — Jacquel, rue de la Fayencerie. — Jullié, rue Stanislas, 80. — Legros, faubourg Saint-Pierre, 45. — Liégaut, faubourg Saint-Pierre, 232. — Linge, faubourg Saint-Pierre, 73. — Marchand, faubourg Saint-Pierre, 149. — Martin, rue des Quatre-Eglises, 75. — Maige, rue de la Hache, 73. — Morel, rue Notre-Dame, 27. — Muller, rue Saint-Dizier, 141. — Mlle Richardin, rue Saint-Dizier, 90. — Veuve Simon, faubourg des Trois-Maisons, 1. — Mlle Simon, faubourg des Trois-Maisons, 1.

A Haroué, Femme Gérard. — *Nomeny*, F. Darbelet. — F. Carlier. — *Pont-à-Mousson*, F. Bérot. — F. Beaucourt. — Ve Cardot. — Cordier. — *Rosières aux-Salines*, F. Fachat. — *Saint-Nicolas*, Veuve Clausse. — F. Marchal. — *Vézelise*, F. Bogard.

Arrondissement de Château-Salins.

Docteurs en médecine et en chirurgie. — *Château Salins*, Zugmayer. — De Schacken, *. — De Schacken fils. — *Albestroff*, Duvivier. — *Delme*, Mathieu. — *Dieuze*, Ancelon. — Moye. — *Tincry*, Remy. — Grosieux. — *Vic*, Bagré. — Bailly.

Officiers de santé. — *Altroff*, Brouland. — *Delme*, Foissey. — *Dieuze*, Pichon. — Josset. — *Maizières*, Aymès. — Grillet. — *Ommeray*, Mangenot.

Pharmaciens. — *Château-Salins*, *Evrard. — *Delme*, *Bérard (1re classe). — *Dieuze*, *Leprieur. — *Parisot (1re classe). — *Berga. — *Vic*, *Guibal (1re classe).

Sages femmes. — *Château-Salins*, F. Berthel. — Anne-Mélanie Berthel. — *Delme*, F. Bion. — *Dieuze*, Michel. — Laval. — Croisé. — F. Philippe. — *Marsal*, F. Chalot. — *Moyenvic*, F. Jacquot. — *Vic*, F. Guillaume. — Picard.

Arrondissement de Lunéville.

Docteurs en médecine et en chirurgie. — *Lunéville*, Castara. — Thomassin. — Saucerotte. — Putegnat. — Benoist. —

Gueury, ✱. — Simon. — Mougirot. — Saucerotte fils. — *Baccarat*. Mangin. — *Badonviller*, Grandys. — *Bayon*, Bastien. — Mergaut, fils. — *Blâmont*, Mayeur. — Virlet. — *Einville*, Eby. — *Gerbéviller*, Lotz. — Labrevoit.

Officiers de santé. — *Lunéville*, Didot. — De Tadini (pour les maladies des yeux). — Paulin. — *Azerailles*, Thiriet. — *Baccarat*, Saucerotte. — *Blâmont*, Hovasse. — *Saint-Clément*, Paulin.

Pharmaciens. — *Lunéville*, *Demange. — *Joly. — *Delcominète (1re classe). — *Spite (1re classe). — *Vazy. — *Maire. — *Baccarat*, Blavier. — *Mangin. — *Badonviller*, *Chardin. — *Blâmont*, *Migeot (1re classe).

Sages-femmes. — *Lunéville*, F. Haberer. — F. Chaxel. — F. Husson. — F. Boucant. — F. Richard. — F. Vuillaume. — *Baccarat*, Delong. — Arnould. — *Badonviller*, F. Devinez. — F. Jacquemin. — F. Mangin. — *Bayon*, Ve Royer. — F. Didier. — *Blâmont*, Romer. — Pagny. — *Einville*, F. Henriet. — *Gerbéviller*, F. Hocquard. — F. Barbier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Docteurs en médecine et en chirurgie. — *Sarrebourg*, Burckhardt, père. — Burckhardt, fils. — Piel de Zabern.—Weiss. — *Fénétrange*, Michaux-Bellaire. — *Lorquin*, Marchal. — Chrétien. — *Phalsbourg*, Leman. — Neubauer.

Officier de santé. — *Cirey*, Claude.

Pharmaciens. — *Sarrebourg*, Mariatte (1re classe). — *Mariatte, jeune (1re classe). — *Fénétrange*, *Lindner. — *Lorquin*, *Lhuillier. — *Phalsbourg*, *Réeb. — *Quirin (1re classe).

Sages-femmes. — *Sarrebourg*, Varlet. — F. Miller. — Loiseleux. — *Cirey*, Dumas.— Krémer,—*Fénétrange*, F. Wahart. — *Lorquin*, F. Haberer. — Lhospitalier.— *Phalsbourg*, Ehrard. — Boudinet. — *Réchicourt*, Hulard.

Arrondissement de Toul.

Docteurs en médecine et en chirurgie. — *Toul*, Verger, ✱. — Denys. — Naquard. — Naquard, jeune. — Bancel, fils. — Petitmangin. - *Arnaville*, Henry. — *Bernécourt*, Brundsaux. — *Blénod-les-Toul*, Toussaint, père. — *Colombey*, Lebert. — *Foug*, Martel. — *Noviant-aux-Prés*, Lhuillier. — *Thiaucourt*, Valentin, fils. — *Vandeléville*, Cadiot.

Officiers de santé. — *Blénod-les-Toul*, Toussaint, fils. — *Colombey*, Didelon. — *Essey et Maizerais*, Hanns. — *Favières*, Magnien. — *Gibeaumeix*, Alliot. — *Liverdun*, Nicolas. — *Noviant*, Georges.

Pharmaciens. — *Toul*, *Blanchard. — *Dubois. — *Husson. — *Toussaint. — *Thiaucourt*, *Laval (1re classe). — *Colombey*, *François.

Sages-femmes. — *Toul*, Marchal. — Vandeléville. — *Colombey*, Nagot. — *Thiaucourt*, Thiébaut. — Jostein.

JURY DE MÉDECINE DE NANCY.

Membres du jury, Simonin, père, ✻; Blondlot, médecins. — *Membres adjoints*, Simonin, Claude, anciens pharmaciens; Spurzem, pharmacien; Nicklès, professeur à la Faculté des sciences.

Médecins des épidémies dans les arrondissements.

Château-Salins, de Schacken, ✻. — Lunéville, Gueury. — Nancy, Victor Parisot. — Sarrebourg, Burckardt, fils. — Toul, Bancel.

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

Conseil d'hygiène du département et de l'arrondissement de Nancy.

Président, le Préfet.

Membres. Simonin, père, ✻, membre du jury de médecine, vice-président. — Edmond Simonin, ✻, directeur de l'école de médecine. — De Schacken, docteur en médecine. — Grandjean, docteur en médecine. — Barbaut, pharmacien. — Claude, ancien pharmacien. — Blondlot, professeur à l'Ecole de médecine. — Nicklès, professeur à la Faculté des sciences. — François Simonin, ancien pharmacien. — Jacob, ✻, médecin-vétérinaire. — Léon Parisot, docteur en médecine. — *Secrétaire*, Demange, docteur en médecine, professeur à l'école de médecine.

Membres adjoints. Le médecin des épidémies. — L'ingénieur en chef des ponts et chaussées. — L'architecte du département. — Le chef du génie militaire de la place de Nancy.

Conseils d'hygiène d'arrondissement.

Arrondissement de Château-Salins. — Le Sous-Préfet, président. — De Schacken, ✻, médecin des épidémies, à Château-Salins. — Zugmayer, docteur en médecine, à Château-Salins. — Bagré, *id.*, à Vic. — Evrard, pharmacien, à Château-Salins. — Blahay, receveur particulier des finances, à Château-Salins. — Remy,

docteur en médecine, à Tincry. — Bossu, directeur de la Saline de Dieuze. — Michaut, juge de paix à Château-Salins.

Arrondissement de Lunéville. — Le Sous-Préfet, président. — Gueury, médecin des épidémies, à Lunéville. — Castara, docteur en médecine, à Lunéville. — Saucerotte, père, *id.* — Thomassin, *id.* — Delcomintète, pharmacien, *id.* — Demange, pharmacien, *id.* — Dehan, vétérinaire, *id.* — Parmentier, maire, *id.* — Guérard, ✱, membre du Conseil général, *id.* — Charles Guérin, membre du Conseil municipal de Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg. — Le Sous-Préfet, président. — Burckhardt, fils, médecin des épidémies, à Sarrebourg. — — Marchal, *id.*, à Lorquin. — Colle, juge de paix, à Sarrebourg. — Villemette, chimiste, *id.* — Weiss, docteur en médecine, *id.* — De Klinglin, propriétaire de la verrerie de Valérysthal. — Hertz, membre du Conseil général, à Sarrebourg. — Mariatte, pharmacien, à Sarrebourg. — Michaux-Bellaire, docteur-médecin, à Fénétrange.

Arrondissement de Toul. — Le Sous-Préfet, président. — Bancel fils, médecin des épidémies, à Toul. — Blanchard, pharmacien, *id.* — Husson, pharmacien, *id.* — Potier, vétérinaire, *id.* — Mangeot, architecte, *id.* — Aubry, fabricant de fayence, *id.* — Dollot, entrepreneur de travaux publics, *id.* — Denis, docteur en médecine, *id.* — Petitmengin, docteur en médecine, *id.*

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE ET DE MÉDECINE CANTONALE.

Président, le Préfet. — *Vice-président,* l'Evêque. — *Secrétaire* Simonin (Edmond), Inspecteur du service de la médecine cantonale et de la vaccine.

Membres titulaires. — Le premier président. — Procureur général impérial. — Recteur de l'Académie. — Maire de Nancy. — Curé de Notre-Dame. — Curé de Saint-Sébastien. — Curé de Saint-Epvre. — Pasteur du culte réformé. — Grand Rabbin. — Président de la chambre du Commerce. — Vice-Président du Conseil central d'hygiène. — Directeur de l'Ecole de Médecine. — Président du Conseil des Prud'hommes. — Inspecteur du service de la vaccine et de la médecine cantonale. — Les médecins des épidémies de chaque arrondissement.

MÉDECINS CANTONAUX POUR LE TRAITEMENT DES INDIGENTS DES CAMPAGNES.

Arrondissement de Château-Salins.

1re Circonscription d'Albestroff. Duvivier, docteur en médecine, à Albestroff. — 2e Brouland, officier de santé, à Altroff.

1re Circonscription de Château-Salins. Zugmayer, docteur en médecine, à Château-Salins. — 2e De Schackon (G.), docteur en médecine, à Château-Salins. — 3e De Schacken (Edmond), docteur en médecine, à Château-Salins.

1re Circonscription de Delme. Foissey, officier de santé, à Delme. — 2e Mathieu, docteur en médecine, à Jallaucourt.

1re Circonscription de Dieuze. Pichon, officier de santé, à Dieuze. — 2e Josset, officier de santé, à Dieuze.

1re Circonscription de Vic. Bagré, docteur en médecine, à Vic. — 2e Bailly, docteur en médecine, à Vic.

Arrondissement de Lunéville.

1re Circonscription de Baccarat. Mangin, docteur en médecine, à Baccarat. — 2e Grandys, docteur en médecine, à Badonviller.

1re Circonscription de Bayon. Mergaut, docteur en médecine, à Bayon. — 2e Bastien, docteur en médecine, à Bayon.

1re Circonscription de Blâmont, Hovasse, officier de santé, à Blâmont. — 2e Mayeur, docteur en médecine, à Blâmont.

Circonscription de Gerbéviller. Lotz, docteur en médecine, à Gerbéviller.

Circonscription de Lunéville Nord. — Eby, docteur en médecine, à Einville.

1re Circonscription de Lunéville Sud-Est. Simon, docteur en médecine, à Lunéville.—2e Saucerotte fils, docteur en médecine, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

1re Circonscription de Haroué. Rouyer, docteur en médecine, à Haroué. — 2e Colnot, officier de santé, à Diarville.

1re Circonscription de Nancy Est. Bertrand, docteur en médecine, à Nancy. — 2e Vallois, docteur en médecine, à Lay-Saint-Christophe.

Circonscription de Nancy Nord. Nollet, officier de santé, à Nancy.

Circonscription de Nancy Ouest. Boppe, docteur en médecine, à Nancy.

1re et 2e Circonscriptions de Nomeny. Gény, officier de santé, à Nomeny.

1re Circonscription de Pont-à-Mousson. Donoux, officier de santé, à Pont-à-Mousson. — 2e. Bernard, officier de santé, à Dieulouard. — 3e Henry, docteur en médecine, à Arnaville.

1re Circonscription de Saint-Nicolas. Barrey, docteur en médecine, à Saint-Nicolas. — 2e Joly, officier de santé, à Flavigny.

1re Circonscription de Vézelise. Cugnien, docteur en médecine, à Vézelise.— 2e Clément, officier de santé, à Fresnes-en-Saulnois.

Arrondissement de Sarrebourg.

1re et 2e Circonscriptions de Fénétrange. Michaux-Bellaire, docteur en médecine, à Fénétrange.

1re Circonscription de Lorquin. Marchal, docteur en médecine, à Lorquin. — 2e Chrétien, docteur en médecine, à Lorquin.

1re Circonscription de Phalsbourg. Leman, docteur en médecine à Phalsbourg. — 2e Neubauer, docteur en médecine à Phalsbourg.

1re Circonscription de Réchicourt. Virlet, docteur en médecine, à Blâmont — 2e Nord, Josset, médecin cantonal, à Dieuze. — 3e Sud, Marchal, médecin cantonal, à Lorquin.

1re et 2e Circonscriptions de Sarrebourg. Weiss, docteur en médecine, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

1re Circonscription de Colombey. Toussaint, officier de santé, à Blénod-les-Toul. — 2e Magnien, officier de santé à Favières.

1re Circonscription de Domêvre. Brundsaux, docteur en médecine, à Bernécourt. — 2e Nicolas, officier de santé, à Liverdun.

Circonscription de Thiaucourt. Valentin, docteur en médecine, à Thiaucourt.

1re Circonscription de Toul Nord. Bancel fils, docteur en médecine, à Toul. — 2e Martel, docteur en médecine, à Foug.

1re Circonscription de Toul Sud. Toussaint, officier de santé, à Blénod-les-Toul.—2e Petitmengin, docteur en médecine, à Toul.

Vaccinateurs gratuits, à Nancy.

1re, 2e et 3e sections, Levylier, rue Saint-Dizier, 102. — 4e, 5e, 6e, Winter, rue St-Nicolas, 2. — 7e et 8e, Grandjean, rue des Carmes, 31.

Vaccinateurs dans le département.

Arrondissement de Nancy.—Nancy (nord), Nollet, à Nancy. -Nancy (est), Bertrand, à Nancy; Vallois, à Lay-St-Christophe. — Nancy (ouest), Boppe, à Nancy. — Haroué, Rouyer; Colnot. — Saint-Nicolas, Barrey; Joly. — Nomeny, Gény. — Pont-à-Mousson, Donoux; Bernard. — Vézelise, Cugnien; Clément.

Arrondissement de Toul. — Toul (nord), Bancel; Martel. — Toul (sud), Toussaint; Petitmengin. — Domêvre, Brundsaux; Nicolas.—Colombey, Toussaint; Magnien.—Thiaucourt, Valentin.

Arrondissement de Lunéville. — Lunéville (sud), Simon; Saucerotte. — Lunéville (nord), Eby. — Baccarat, Mangin. — Badonviller, Grandys. — Bayon, Mergaut; Bastien. — Blâmont, Hovasse; Mayeur. — Gerbéviller, Lotz.

Arrondissement de Château-Salins. — Château-Salins, de

Schacken. — Albestroff, Duvivier. — Delme, Foissey. — Dieuze, Pichon. — Vic, Bagré.

Arrondissement de Sarrebourg.—Sarrebourg, Burckardt.— Phalsbourg, N. — Réchicourt, N. — Lorquin, Marchal. — Fénétrange, Hermann.

Cours théorique et pratique d'accouchement pour les sages-femmes du département, à la Maison de Secours de Nancy.

Professeur, Roussel. — Professeur adjoint, Bertin.

Gardes-malades à Nancy.

Mmes Antoine, rue Saint-Jean, 48. — Berre, faubourg Saint-Pierre, 14. — Daunot, faubourg Saint-Pierre. — François, rue des Ponts, 46. — Larminat, rue de la Hache, 41. — Mlle Méline, rue Stanislas, 92. — Nicolas, rue Stanislas, 50.— Parisot, rue des Fabriques, 2. — Ragon, rue Saint-Georges. — Simon, rue Primatiale, 16. — Sœurs de l'Espérance, place de la Cathédrale. — Thalevin, rue de la Hache, 15. — Mlle Victoire, rue de la Source, 29.

§ 2. ASILE PUBLIC D'ALIÉNÉS DE MARÉVILLE.

Cet établissement, devenu aujourd'hui l'une des principales institutions de ce genre en France, reçoit les aliénés de la Meurthe, des Vosges, de la Moselle, des Ardennes et de la Haute-Saône. Il admet en outre des pensionnaires placés par les familles aux prix de journée de 1 fr. 10 cent., 1 fr. 45 cent., 2 fr. et 2 fr. 75 c.

L'importance de cet établissement s'accroît chaque année, tant par les améliorations de tous genres qui y sont introduites que par l'énergique impulsion qui a été donnée à son administration. On constate avec intérêt l'ordre et la régularité qui règnent dans une population aussi nombreuse dont le chiffre s'est élevé jusqu'à 1200 malades, et ce résultat atteste l'efficacité d'une surveillance permanente, active et intelligente, exclusive de toute coercition irritante. — Un règlement, approuvé par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, a fixé tous les détails du service.

Conformément à l'ordonnance du 18 décembre 1839, la surveillance de cet établissement est confiée à une commission de cinq membres.

Commission de surveillance. — *Président,* Leclerc, ancien notaire à Nancy. — *Secrétaire,* Mamelet, avocat,

à Nancy. — *Membres :* Béchet, docteur en médecine; Drouot, ❋, député; le comte de Landreville, à Nancy.

Direction : Directeur, Renaudin, docteur ès sciences et en médecine.

Service administratif : Receveur, Briquel. — *Econome,* Limon. — *Chef de bureau,* Tapin. — *Surveillant en chef,* Mariotte.

Architectes : Genay; Corrard des Essarts, à Nancy.

Service médical : Médecins en chef (division des hommes), le docteur Auzouy; (*Division des femmes*), le docteur Teilleux. — *Pharmacien,* Goury. — *Internes,* Kuhn, Schœlhammer, Mahalin, Menuau.

Service religieux : Aumônier, abbé Dieulin. — *Desservant,* abbé Clément.

Les Sœurs de Saint-Charles, au nombre de 17, sont attachées au service des femmes et à celui de la lingerie, de la buanderie et du vestiaire.

Supérieure de la communauté, Sœur Adélaïde Reiber.

§ 3. HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Maison départementale de Secours,

rue des Quatre-Eglises, à Nancy.

Econome, Sœur (de St-Charles) Liduvine Cerfon.

Aumônier, Gomien.

Médecins, Béchet. — Bertin, père. — *Médecin adjoint,* Bertin, fils.

Médecins chargés du cours d'accouchement, Roussel, Bertin.

HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Arrondissement de Nancy.

Commission administrative des hospices de Nancy.

Président, le Maire.

Membres : Garnier, ❋, président de chambre à la cour impériale, rue de la Source, 8. — Leclerc, ancien notaire, rue des Carmes, 44. — De Marchis, rue Saint-Dizier, 14. — De Saint-Vincent, ❋, conseiller à la cour impériale, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Xardel, place de la Carrière, 27.

Secrétaire, Desfossez, père, rue Callot, 13.
Secrétaire-adjoint, Schœn, ✱, rue des Ponts, 41.
Receveur, Geny, petite rue des Carmes, 1.
Econome, Guiard, rue de la Salpétrière, 2.

Hospice Saint-Charles (*rue St-Jean*).

On y reçoit les hommes, femmes et enfants, au-dessus de 6 ans, atteints de maladies aiguës ou blessés accidentellement. On n'y admet aucun individu ayant une maladie contagieuse. Les admissions sont prononcées par l'administrateur surveillant; il prend, autant que possible, l'avis du médecin ou du chirurgien de l'établissement. La production d'un certificat d'indigence est nécessaire, excepté pour les cas fortuits de blessures graves, résultant de chutes, etc. — Cet établissement renferme 134 lits.

Les parents ou amis des malades ne sont admis à les visiter à l'hôpital Saint-Charles que les lundis et les jeudis, pour les quartiers des hommes, et les mardis et les vendredis pour les quartiers des femmes, de 3 heures à 4 heures.

Supérieure générale de la Congrégation de St-Charles, Sœur Mecthilde de Rozières.

Assistante, Sœur Euphémie Fervel.
Econome, Sœur Delphine Dupont.
Directeur de la Congrégation, Maslats.
Aumônier, Wassereau.
Médecin, De Schacken.
Médecin suppléant, Demange.
Chirurgien en chef, Simonin (Edmond), ✱.
Chirurgien en chef honoraire et consultant, Simonin père, ✱.
Chirurgien-dentiste, Lesaing fils.

Hospice Saint-Julien (*rue de l'Hôpital-Saint-Julien*).

On y reçoit : 1° les vieillards indigents, valides ou infirmes, des deux sexes;—2° les incurables indigents des deux sexes ; — 3° Des personnes valides ou infirmes, à titre de pensionnaires; — 4° Provisoirement et dans un local particulier, les individus qui sont adressés à l'hospice, en vertu des art. 8, 19 et 24 de la loi du 30 juin 1838, sur les aliénés.

Conditions d'admission à l'hospice Saint-Julien.

Cet hospice ne peut admettre que jusqu'à concurrence du nombre de lits affectés à chaque catégorie de vieillards et d'incurables.

Pour être admis, il faut faire les justifications suivantes : — 1° Etre né à Nancy, ou y résider depuis au moins 20 années ; — 2° Avoir atteint l'âge de 70 ans ; — 3° Etre indigent ;—4° Etre céli-

Caisses. — Elles sont ouvertes de 9 heures du matin à 3 heures du soir (dimanches et fêtes exceptés).

Jours d'escompte. — Les lundis, mercredis et vendredis.

Les opérations de la succursale, comme celles de la banque de France, consistent à :

1° Escompter, à un taux déterminé par la banque, les effets de commerce timbrés, à 3 signatures et à échéance, dont le délai est fixé par elle, sur Paris et villes où la banque a des succursales. Elle admet à 2 signatures, moyennant un transfert d'actions de banque ou effets publics français pour valeurs créées pour fait de marchandises ;

2° Faire avance sur effets publics français à échéance déterminée ;

3° Id. — Id. Non déterminée ;

4° Id. Sur actions et obligations des compagnies de chemins de fer français ;

5° Id. Sur obligations de la ville de Paris ;

6° Id. Sur lingots et monnaies or et argent (l'intérêt de ces avances (jamais au-dessous de 10,000 fr.) est de 2 p. 0/0 l'an) ;

7° Délivrer billets à ordre, à vue ou à jour de vue transmissibles par endos et payables à Paris ;

8° Recevoir en compte courant les sommes versées ;

9° Délivrer récépissés nominatifs remboursables à vue, payables sur acquit du titulaire ;

10° Recevoir en garde titres, effets publics français ou étrangers, au porteur ou nominatifs, diamans.

La banque ne reçoit pas d'argenterie en garde. — L'admission à l'escompte et au compte courant doit être demandée par lettre au directeur, accompagnée d'un certificat de 3 personnes connues qui déclarent connaître parfaitement le demandeur et sa signature, et qu'il fait honneur à ses engagements. — La banque ne reçoit pas d'oppossition sur les sommes qu'elle a en compte. — On peut céder l'usufruit des actions de la banque et disposer séparément de la nue-propriété ; elles peuvent être immobilisées par déclaration du propriétaire, devenant sujettes aux lois qui régissent les immeubles ; les actions immobilisées peuvent être remboursées.

La Banque de France a des succursales dans les villes de : Agen, Amiens, Angers, Angoulême, Arras, Avignon, Bar-le-Duc, Bastia, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Carcassonne, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Dijon, Dunkerque, Grenoble, La Rochelle, Laval, Le Hâvre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nevers, Nîmes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Saint-Lô, Saint-Quentin, Sedan, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes.

CHAPITRE X.

AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Docteurs en médecine ; Officiers de Santé ; Pharmaciens, etc. — Jury de médecine. — Médecins des épidémies. — Médecins cantonaux. — Conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Comité central de vaccine et vaccinateurs.— Cours d'accouchement. — Etablissements départementaux ; Hospices ; Maisons de charité et Bureaux de bienfaisance. — Etablissements particuliers. — Monts de Piété. — Caisses d'épargne de retraite et sociétés de prévoyance. — Sociétés charitables.

§ 1er. AGENTS SANITAIRES.

Arrondissement de Nancy.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE, A NANCY.

(On a indiqué, après le nom des docteurs, les heures auxquelles ils donnent audience chez eux.)

Béchet, rue St-Jean, 45. (Tous les jours, de 2 à 3 heures.) — Bertin, rue Saint-Dizier, 89. (Tous les jours, de 2 à 3 heures, les dimanches exceptés.) — E. Bertin, fils, rue Saint-Dizier, 89. — Bertrand, rue de la Source, 10. — Blondlot, ruelle Saint-Antoine. — Boppe, faubourg Saint-Pierre. — Castel, rue Saint-Dizier, 24. — V. Chatelain, ✱, rue Lafayette, 6. (Tous les jours, de midi à 2 heures 1/2.) — Ch. Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44. — Colin, chemin de la Garenne, 17. — Collin-Bouligny, rue de Grève, 32. — Collot, rue Stanislas, 27. — Contal, rue de la Visitation, 10 bis.—Dalien, rue Saint-Dizier, 53. (De 2 à 3 heures, dimanches exceptés.) — Demange, petite rue des Carmes, 6. — De Roche, faubourg Stanislas, 33.—Grandjean, rue des Carmes, 31. (Tous les jours, de 1 à 2 heures.) — Laurens, rue de la Pépinière, 37. — Lemoine, père, ✱, rue Saint-Dizier, 17. — Lemoine, fils, rue Saint-Dizier, 17.— Levylier, rue Saint-Dizier, 102. — Parisot aîné, rue Saint-Julien, 37. — Parisot jeune, rue des Quatre-Eglises, 6. — E. Parisot, rue de la Pépinière, 27.— Poincaré, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 2. (De 1 heure à 2 heures.) — Roussel, rue des Carmes, 7. (De 3 à 4 heures.) — De Schacken, rue des Michottes, 3. — Simonin, père, ✱, rue Saint-Jean, 17 (n'exerce plus). — Edmond Simonin, ✱, rue des Carmes, 29. (Tous les jours, de 1 à 2 heures, les di-

Receveur, Durnesse, fils.
Secrétaire, Durnesse, fils.
Econome, E. Bertrand.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Véronique Petitjean.
Aumônier, Guyot.
Médecin, Danis.
Médecin-adjoint, Barrey.

Hospice Saint-Charles, à Vézelise.

Commission administrative. — *Président*, le Maire.
Membres : Contal. — Simoutre. — Perquin. — Vernier. — Carbon.
Receveur, Bègue.
Econome, Poirson.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Bathilde Delorme.
Aumônier, Chenot.

INSPECTION DES ENFANTS ASSISTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DU DÉPARTEMENT.

Inspecteur, baron Henry, Grande-Rue (Ville-Vieille), 75, à Nancy.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE NANCY.

Président-né, le Maire.
Membres : Hainglaise, ancien notaire, rue Stanislas, 67. — Prosper Levylier, rue des Tiercelins, 19. — Pierson, Conseiller à la Cour impériale. — Mathieu-Pernet, rue St-Dizier, 117. — Renaux-Didion, place du Marché, 9.

Receveur, Mathieu, au bureau de bienfaisance.
Secrétaire, Zablot, au bureau de bienfaisance (à demeure).

Le bureau, situé impasse des Ecoles, est ouvert tous les jours de 1 heure à 4 heures.

Comités de bienfaisance de Nancy.

PRÉSIDENTS DES HUIT COMITÉS.

Paroisse Saint-Sébastien, Brice, ✻, rue des Ponts, 8.
— *Saint-Epvre*, Boulard, rue de la Pépinière, 42.
— *Saint-Nicolas*, Nicolas, ✻, capitaine retraité, rue St-Dizier, 117.
— *Saint-Pierre et Bonsecours*, Sommeillier-Carré, faub. Saint-Pierre, 159.

Paroisse Saint-Fiacre, Bernard, rue de Metz, 13.
— *Cathédrale*, Remy-Voirin, rue St-Nicolas, 18.
Protestants, Schœn, ✻, rue des Ponts, 41.
Israélites, Joseph Lévy, rue des Quatre-Eglises, 6.

Service médical du bureau de bienfaisance et traitement gratuit à domicile.

Ce service est confié aux docteurs en médecine ci-après indiqués :

Winter, rue St-Nicolas, 2, pour les 1re et 8e sections. — Contal, rue de la Visitation, 10 bis, pour les 2e et 6e sections. — Levylier, rue Saint-Dizier, 102, pour les 3e et 7e sections. — Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44, pour les 4e et 5e sections. — Lesaing, dentiste, rue Montesquieu, 7.

Les consultations ont lieu au bureau de bienfaisance : les lundis, mercredis et vendredis à midi, pour la 1re et la 8e section ; — les mêmes jours à une heure, pour la 2e et la 6e section ; — les mardis, jeudis et samedis, à midi, pour la 3e et la 7e section ;— les mêmes jours, à une heure, pour la 4e et la 5e section.

Les chefs de service de chirurgie et de médecine de l'hôpital St-Charles sont médecins consultants du bureau de bienfaisance.

Œuvre du patronage des apprentis du bureau de bienfaisance de Nancy.

Le bureau de bienfaisance patronne et secourt constamment cent jeunes apprentis pris au sein des familles indigentes de la ville.

Pendant les trois années de leur apprentissage, il leur donne un demi-kilo de pain par jour.

Non content de ce secours matériel, il les soumet à la surveillance d'une Commission spéciale prise parmi les administrateurs et les membres des comités.

Les membres de cette commission les visitent tous les mois à l'atelier et prennent des notes sur leur conduite et sur leur travail.

Ces notes sont lues dans une réunion générale, qui a lieu ordinairement le premier dimanche de chaque mois, et qui se tient à l'école Didion, rue de l'Equitation, 22.

Les apprentis sont obligés, sous peine de radiation, de suivre une école qui leur est ouverte deux fois par semaine et pendant toute l'année.

Ils sont tenus également, du moins ceux qui professent la religion catholique, d'assister à une messe qui est dite pour eux tous les dimanches.

A la fin de chaque année scolaire, des livrets de caisse d'épargnes ou des livres sont donnés à ceux qui s'en sont rendus dignes, dans le cours de l'année, par leur bonne conduite et leur travail.

MEMBRES DE LA COMMISSION DU PATRONAGE.

Président, Mathieu-Pernet. — *Secrétaire,* Alfred Digot. — *Trésorier,* Nicolas, capitaine en retraite, ✱.

Membres : Et. Blanc, abbé ; Courtois ; Tonnelier.

COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DE L'ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Membres titulaires. — *Président,* Doyen, avocat, rue de la Visitation, 25. — Cuny, avocat, place de l'Arsenal. — D'Arbois de Jubainville, avocat, cours Léopold, 20.

Membres suppléants : Laflize, avocat, rue des Quatre-Eglises, 83. — Volland, avocat, rue Montesquieu, 8. — Calabelle, avocat, rue des Quatre-Eglises, 47.

Arrondissement de Château-Salins.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE CHATEAU-SALINS.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Darius. — Fénal. — Dufays. — Bizet. — Blahay.

Hospice Saint-Jacques, à Dieuze.

Commission administrative. — *Président-né,* le Maire. — *Membres :* Humbert. — Guillemin. — Millier. — Riess. — Georges.

Receveur, De Marthes.

Médecin en chef, Ancelon. — *Médecin-adjoint,* Moye.

Econome, Sœur (de St-Charles) Joseph Simonin.

Hospice Saint-Charles (*Hôtel-Dieu*).

Econome, Sœur (de St-Charles) Hippolyte Drouin.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE DIEUZE.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Guyon. — Millier. — Buquet. — Richer. — Pichon.

Hospice Sainte-Marie, à Vic.

Commission administrative. — *Président-né,* le Maire. — *Membres :* Arnoux. — Bailly. — Thiriet. — Remy. — Saunier.

Receveur, Collot. — *Econome,* Sœur Bresson. — *Aumônier,* Ferry.

Médecin, Bagré.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE VIC.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Mayeur. — Millot. — Grody. — Munier. — Gazin.

Hospice Saint-Augustin, à Marsal.

Commission administrative. — *Président-né,* le Maire. — *Membres :* Gourieux. — Barthélemy. — Adam. — Germain. — Beaudouin.

Receveur, Collot. — *Econome,* Sœur (de St-Charles) Pélagie Baudot.

Hospice Saint-Charles, à Saint-Epvre.

Commission administrative. — *Président-né,* le Maire. — *Membres :* Lagrange. — Champigneul. — Collin. — Leroy. — Messinger.

Receveur, Richard. — *Econome,* Sœur (de St-Charles) Eléonore Colin.

Arrondissement de Lunéville.

Commission administrative des hospices de Lunéville.

Président-né, le Maire. — *Vice-président,* Thomas. — *Membres :* Henry. — Thomas. — Guérin. — Saucerotte. — Cobus. — *Secrétaire,* Uttenweiler.

Receveur, Peitz. — *Econome,* C. Hamant. — *Architecte,* Joly.

Hospice Saint-Jacques, à Lunéville.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Cécile Vauthier.

Aumônier, Huraux.

Médecin, Saucerotte. — *Médecin-adjoint,* Thomassin. — *Chirurgiens-lythotomistes,* Castara. — Gueury.

Hospice des Vieillards et des Orphelins.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Thérèse Adnesse.

Aumônier, N.

BUREAU DE BIENFAISANCE ET DE CHARITÉ DE LUNÉVILLE.

Président-né, le Maire. — *Vice-Président,* Roussel. — *Membres :* Brisac. — Claude. — F. Michaut. — Colris. — *Secrétaire,* Uttenweiler. — *Receveur,* Peitz. — *Médecin,* Gueury, ✻.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Augustine.

BUREAU DE BIENFAISANCE A BACCARAT.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Hasselot. — Douvier. — Jacques. — Belly. — Godard-Desmarest.

BUREAU DE BIENFAISANCE A BAYON.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Villaume. — Carnet. — Quillé. — Robin. — Gerdolle.

Hospice Saint-Jean, à Blâmont.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Vautrin. — Mezières. — Spire. — Stingre. — Lafrogne. — *Receveur*, Robin.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Denise Granier.

MAISON DE CHARITÉ DE GERBÉVILLER.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Renaux. — Adam. — Vautrin. — Bernard. — Hasselot.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Madeleine Barthélemy.

Hospice Saint-Antoine, à Moyen.

Commission administrative. — *Président*, le Maire. — *Membres :* Poirel. — Ga. — Briquet. — Choux. — André.

Econome supérieure, Sœur (de St-Charles) Arsène Defer.

Bureau de bienfaisance. — *Président*, le Maire. — *Membres :* D. Ga. — J. F. Ga. — André. — Briquet. — Poirel.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hospice Saint-Nicolas, à Sarrebourg.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Thirion. — Griser. — Vilmette. — Dumont. — J. Colle.

Receveur, Marchal.

Supérieure, Sœur (de St-Charles) Ambroise Jacquinot.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE PHALSBOURG.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Heim. — Huter. — Lippmann. — Hoffmann-Forty. — Klein.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE FÉNÉTRANGE.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Vilhelm. — Hœchly. — Carra. — Vestermann. — Tisse.

Arrondissement de Toul.

Hospice Saint-Charles, à Toul.

Commission administrative. — *Président-né*, le Maire. — *Membres :* Gallot. — Lestamy. — Ferry. — Quaine. — Dieu.

Receveur, Durand. — *Aumônier*, Schneider.

Médecin en chef, Denis. — *Médecin-adjoint*, Petitmengin.
Chirurgien en chef, Bancel.
Supérieure, Sœur (de St-Charles) Joseph Robbé.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOUL.

Président-né, le Maire. — *Membres :* Collin. — Trousset. — Georges. — Legagneur. — Lachasse.

MAISON DE CHARITÉ — *Maison-Dieu.*

Econome, Sœur (de St-Charles) Stanislas Lecomte.

§ 4. ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS.

I. *Institution des Sourds-Muets, des Sourds-Parlants, des Entendants-Muets et des Enfants Arriérés des deux sexes, fondée le 1er février 1828, pour les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, de la Moselle, de la Haute-Marne, des Ardennes, de l'Aube et de la Côte-d'Or, sous l'invocation de Saint Gauzelin et sous la surveillance d'une Commission.*

A Nancy, rue du Faubourg Stanislas, 12.

On enseigne à tous les élèves la religion, la langue écrite et une profession, et on rend de plus la parole à ceux qui en sont susceptibles. — Le nombre des bourses entretenues par lesdits départements, l'Etat et la ville de Metz, est de 65 bourses entières et 8 demi-bourses. — La ville de Nancy accorde une subvention annuelle pour indemnité de logement et pour l'instruction gratuite des externes indigents. — La commission des hospices dispose d'une rente de 500 francs, fondée par M. Roberty. — Le bureau de bienfaisance dispose aussi d'une rente de 270 francs, fondée par le général Drouot. — Plusieurs départements et plusieurs communes paient des trousseaux ou des parties de trousseaux aux élèves indigents. — Le gouvernement accorde annuellement à l'établissement un secours. On a même lieu d'espérer qu'il y entretiendra bientôt des bourses et l'érigera en école impériale d'après 86 vœux déjà émis par huit Conseils généraux. — Le nombre des élèv[illegible] 116, dont 68 garçons et 48 filles. — Le [illegible] renseignements qui lui sont demandés su[illegible] des élèves, et de commencer leur [illegible]maires.

Directeur-Fond[illegible] —
Aumônier honoraire, [illegible]bé
Husson. — *Médecin*, [illegible]

Maison des Garçons.
Surveillant général, N.
Instituteur, Richardin.
1er répétiteur, Ackermann.
2e répétiteur, Duménil.
Professeur de dessin, Ryan.
Maître d'étude et de parole, Gaudard.
Instituteur des enfants arriérés, Robinet.
Chefs d'atelier, 2 à l'établissement ; 3 en ville.

Maison des Demoiselles.
Surveillante générale et maîtresse de parole, Mlle Rolin.
Institutrice, Mlle Ackermann.
1re répétitrice, Mlle Grenu.
2e répétitrice, Mlle Mousson.
Maîtres de dess., Mlle Jeandidier.
— de l'atelier, Mlle Leloup.

II. *Institution de jeunes aveugles et de demi-voyants.*

Cet utile établissement ouvert en 1852, est situé côte de Toul, 15, à Nancy, dans une belle et vaste campagne, à l'extrémité d'une avenue charmante, interdite aux équipages et aux cavaliers, à un kilomètre du chemin de fer et de la porte Stanislas.

Les départements et les administrations qui envoient des élèves à l'institution de Nancy, sont : la Meurthe, la Meuse, la Moselle, les Vosges, les Ardennes, la Haute-Marne, la Mayenne, la Côte-d'Or, le Rhône, les Landes, la Marne ; les villes de Nancy, de Metz, de Remiremont, de Saint-Dizier et de Charmes ; la Société de Patronage et le Bureau de Bienfaisance qui dispose d'une rente de 270 francs, fondée par le général Drouot. Le gouvernement accorde aussi un secours annuel à l'établissement. Le nombre des élèves est actuellement de 53. Le directeur donne tous les renseignements qui lui sont demandés sur la marche à suivre pour l'admission des élèves dans l'établissement. Nul enfant ne peut y être admis comme boursier, s'il n'est âgé de 7 ans accomplis, ni s'il a dépassé sa seizième année. Mais les familles peuvent y placer leurs enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de 6 ans.

Le prix ordinaire de la pension est de 500 francs, payables par semestre et d'avance.

Le trousseau et l'uniforme sont à la charge des administrations ou des parents.

Directeur, abbé Maxé. — *Econome et chef de l'enseignement et surveillant général*, abbé Laurent. — *Médecin*, R. Xardel.

Quartier des Garçons.

Surveillants ordinaires : E. Lutz. — J. Colin.

Cours d'instruction religieuse, professeurs : abbés Maxé et Laurent.

Cours intellectuels, professeurs : abbé Laurent ; A. Coquet.

Cours de musique, professeurs : P. Espent, chef d'orchestre et maître de chapelle, lauréat du Conservatoire. — A. Carmont, 1er prix de cor du conservatoire. — F. Duranton. — E. Lutz.

Cours industriels, chefs d'ateliers : A. Coquet. — J. Michel.
Professeur aspirant : J. Colin.

Quartier des Demoiselles.

Surveillance ordinaire : une religieuse.

Cours d'instruction religieuse : professeur, abbé Maxé.

Cours intellectuels, professeurs : une religieuse, Marguerite Marteau.

Cours de musique, professeurs : P. Espent. — Julie Bert. — Marguerite Marteau.

Cours industriels, chefs d'ateliers : une religieuse, Marguerite Marteau.

Trois religieuses de l'*ordre de la Charité* de Strasbourg sont attachées à l'établissement pour les soins de l'infirmerie, du ménage, de la lingerie et du vestiaire.

III. *Maison des Apprentis* (à Nancy, rue des Tiercelins, 36).

Les apprentis admis dans la maison y sont entretenus aux frais de l'établissement ou des personnes qui y ont demandé l'entrée des enfants. Ils sont placés en apprentissage chez des maîtres ouvriers des différentes professions ; ils reçoivent l'instruction aux écoles du soir, et sont entourés de tous les soins désirables, tant sous le rapport hygiénique que sous le rapport moral. —L'Œuvre des apprentis n'a de ressources que les dons qui lui sont faits, soit en argent, soit en nature. — Le Conseil général, dans sa session de 1858, a continué le vote d'une subvention pour l'entretien de cinq bourses qui sont distribuées entre les cinq arrondissements du département.

Conseil d'administration, — Président, Elie-Baille, ✱, négociant. — *Vice-Président et Trésorier,* Wehrle, ancien négociant. — *Secrétaire,* Guérard, directeur de la caisse d'épargnes. — *Membres :* abbé Harmand, vicaire. — Claude Elie, ancien négociant. — De Meixmoron-Dombasle, fabricant d'instruments aratoires. — Alexandre Geny, propriétaire. — Burtin, négociant.

Directeur, abbé Grandemange, à l'établissement. — *Sous-Directeur,* Küchly.

Sœur supérieure (de St-Charles), Marie-Anne Bourdon.

IV. *Maison des apprenties* (rue des Chanoines, 10).

Les petites filles admises dans la maison y sont entièrement aux frais de l'établissement. Cette maison, fondée à l'imitation de celle des apprentis, n'a, comme celle-ci, d'autre ressource que les dons qui lui sont faits, soit en argent, soit en nature.—L'établissement est administré par un comité de dames, qui surveillent tout ce qui s'y fait.

Directrice, Sœur Valérie.

V. *Maison Sainte-Marie des Allemandes* (rue des Chanoines, 1).

Supérieure, Sœur (de Saint-Charles) Marie-Anselme Berrha.

Cet asile reçoit momentanément les domestiques qui se trouvent sans emploi à Nancy.

VI. *Ouvroir de Mme Molitor*.

Adopter des orphelines et des jeunes filles que leurs mères, forcées d'aller travailler au dehors, laissent toute la journée dans un isolement funeste; les moraliser par la religion et le travail, en faire des ouvrières honnêtes et laborieuses qui deviennent de bonnes femmes de ménage et de vertueuses mères de famille, tel est le but de l'œuvre fondée en 1849 par Mme la comtesse Molitor. Son caractère spécial est de ne pas se borner à secourir la misère, mais de la prévenir.

L'organisation de l'ouvroir répond à son but : 30 ouvrières sont logés gratuitement dans une maison achetée dès l'origine par la fondatrice; elles y travaillent en commun dans un vaste atelier sous les yeux de deux surveillantes qui demeurent à l'établissement. On y fait de la broderie et de la couture.

L'ouvrage venant directement du fabricant ou des Dames de la ville, les ouvrières sont mieux payées, et comme elles reçoivent des leçons d'une habile maîtresse, c'est une raison de *plus pour* que leur salaire s'élève. Après une ou deux années, elles peuvent gagner suffisamment pour se nourrir, se vêtir, s'entretenir à leur frais et faire encore quelques économies qui sont déposées à la caisse d'épargne.

Enfin une direction religieuse, et l'action tutélaire du patronage leur font contracter de sérieuses habitudes de moralité, de travail et d'économie, qui les préserveront de la misère et du vice à leur sortie de l'ouvroir, et les mettront à même de vivre honorablement de leur état.

On ne prélève jamais rien sur leur salaire pour les dépenses de l'œuvre.

Siége de l'ouvroir faubourg des Trois-Maisons, rue de Malzéville, 30.

Dame patronnesse, Mme Genay-Grillot.

Directeur, l'abbé E. Blanc, professeur d'instruction religieuse à l'école professionnelle Loritz.

VII. *Monastère du Bon-Pasteur* (à Turique, nouvelle route de Toul).

L'établissement du Pon-Pasteur, œuvre éminemment charitable, a pour but d'offrir un asile aux jeunes filles qui désirent se retirer des séductions du monde pour contracter, sous les salutaires influences de la religion, des habitudes d'ordre, de travail et de bonne conduite. Une fois entrées dans l'établissement, elles peuvent y rester toute leur vie, si cela leur convient

A la maison du Bon-Pasteur, dans un local entièrement séparé, est annexé, sous le vocable de *l'Immaculée Conception*, un pensionnat de jeunes personnes que les parents confient aux soins des religieuses, pour diriger leur esprit et former leur cœur à la pratique des vertus chrétiennes.

L'établissement du Bon-Pasteur est autorisé du Gouvernement, par décret impérial du 12 novembre 1854.

Supérieure, Sœur Marie de Saint-Léon.
Supérieur, Bourgeois, chanoine, rue de la Constitution, 19.
Aumônier, Husson, près de l'Eglise du Monastère.
Médecin, Contal, rue de la Visitation, 10 bis.

VIII. *Asile des pauvres vieillards.*

Cet asile est tenu par les *Petites Sœurs des Pauvres*, faubourg Saint-Pierre, 111.

Par un dévouement que la religion seule peut inspirer, ces saintes filles reçoivent les vieillards les plus abandonnés, les nourrissent et les entretiennent, sans avoir elles-mêmes d'autres ressources que les dons de la charité des fidèles, qu'elles vont solliciter, et recueillir chaque jour à domicile.

Supérieure, Sœur Paul-Joseph. — *Aumônier*, abbé Colle.

IX. *Maison des Sœurs de l'Espérance* (place de la Cathédrale).

Cet établissement envoie, sur demande, des Sœurs pour prendre soin des malades, et reçoit aussi des pensionnaires.

Supérieure, Sœur Saint-François-Régis.

X. *Maison du Saint-Cœur de Marie.*

A Nancy, rue du Haut-Bourgeois. *Supérieure*, Sœur Clara-Marie de Gondrecourt. — *Aumônier*, Gérardin.

Cet établissement reçoit comme pensionnaires des jeunes personnes qui désirent apprendre différents états.

A Vic, **supérieure, Sœur Marie-Madeleine Duon. — Aumônier, N.**

XI. *Maisons de santé.*

A Saint-Nicolas, **Hospice Saint-François, quartier des aliénés.**

Cet hospice reçoit, dans un quartier particulier, des aliénés des deux sexes, à leurs frais.

(Voir, pour le personnel de l'administration : hospice Saint-François, à Saint-Nicolas.)

A la Haute-Malgrange, **Maison de santé** particulière **de la Haute-Malgrange**, près Nancy, établie avec autorisation spéciale du Gouvernement. — Elle reçoit des pensionnaires des deux sexes, atteints d'aliénation mentale. Le prix des pensions varie de 600 à 1,200 fr. par an.

Directeur, Brasseur, médecin. — *Médecin spécial*, Bertin. — *Aumônier*, Charpentier.

§ 4. MONTS DE PIÉTÉ.

Mont de piété de Nancy (rue de l'Hôpital-Militaire, 7).

Conseil d'administration. — *Président-né*, le Maire.

Membres : Hainglaise, membre du Conseil municipal. — Garnier, ✻, membre de la Commission des hospices. — Levylier (Prosper), membre du bureau de bienfaisance. — Xardel, ancien avoué. — De Saint-Vincent, ✻, conseiller à la Cour. — A. Geny, membre du Conseil municipal.

L'intérêt des sommes prêtées sur nantissement par le mont de piété a été réduit à 6 p. 0/0 depuis le 1er janvier 1854.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., à l'exception du dimanche, des jours fériés et du lundi, jour consacré aux ventes.

Guérard, *directeur*. — Clément, *caissier*. — Thirion, *garde-magasin*.

Mont de piété de Lunéville.

La commission des hospices et du bureau de charité contrôlent les opérations du Mont de Piété.

Directeur-caissier, Ramonot.

§ 5. CAISSES D'ÉPARGNES, DE RETRAITE ET SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE.

Caisse d'épargnes de Nancy (r. de l'Hôpital militaire, 7).

On peut y placer depuis 1 franc jusqu'à 300 fr. par semaine, et chaque compte peut s'élever à 950 fr. et arriver à 1,000 fr. par l'accumulation des intérêts qui sont servis à 3 1/2 p. 0/0. Ces intérêts courent, pour les sommes versées dans la semaine, à partir du dimanche suivant, et ils ne cessent d'être comptés pour les remboursements, que du dimanche qui les précède. — Les sommes inscrites sur les comptes sont retirées en tout ou en partie, à la volonté des titulaires.

Directeur, Guérard, rue de l'Hôpital militaire, 7.
Trésorier, Clément, rue de l'Hôpital militaire, 7.

La surveillance de la caisse d'épargnes est exercée par le Conseil d'administration du Mont de Piété.

Les bureaux sont ouverts de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., les dimanches, lundis et jours fériés exceptés.

Caisses d'épargnes dans le département.

CAISSE D'ÉPARGNES DE BACCARAT.

Commission administrative : Président, le Maire; *Vice-président*, de Fontenay; *Secrétaire*, Pitoux-Masson; Douvier, Gridel, Martin, Guébourg fils. — *Caissier*, Brice, ✱; *Suppléant*, Bourion.

CAISSE D'ÉPARGNES DE CHATEAU-SALINS.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission de surveillance : Président, de Schacken, ✱, maire; Ris, conseiller municipal; Bizet, agent voyer; Cugnin, ancien greffier; Klopstein, géomètre; Mélin, rentier; Chardin, négociant.
Caissier, Guérard, greffier du juge de paix.

CAISSE D'ÉPARGNES DE DIEUZE.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission administrative : Président, baron du Prel, ✱, maire; E. Blahay, propriétaire; Buquet, rentier; Bossu, directeur de la saline; Binger, receveur des contributions indirectes; Delaunay, receveur de la saline; Osther, rentier; Millier, employé de la saline. — *Caissier*, Humbert, fabricant de gélatine.

CAISSE D'ÉPARGNES DE LUNÉVILLE.

Commission administrative : Président, le Maire; Lhotte, Jeannequin, Peitz, Guérin père, E. Maire, Muet père, D. Henry, Keller, Martin, Roussel, Ambroise, Brisac-Mayer, Bruno, Depéronne, E. Guérin, C. Maire, Maldémé, Michaut, de Pleurre, Cobus. — *Caissier*, H. Hamant.

CAISSE D'ÉPARGNES DE PONT-A-MOUSSON.

Commission administrative : Président, le Maire; *Vice-président*, Longuet père; *Secrétaire*, Casiot; Marmod, Villiaumé, Lacretelle, notaire honoraire, Vandel, Chalin, A. Noisette, Rouyer-Voignier, H. Collin, Vincenot, Nantil, Lacretelle, capitaine. — *Caissier*, Munier.

CAISSE D'ÉPARGNES DE TOUL.

Commission administrative : Président, le Maire; *Vice-président*, Quaine; Delannoy, Dollot, Dieu, de Fostenburg, Bataille, Desloges, Daulnoy, Collin, Gallot, Vincent, Lestamy, Baptiste, Anthoine. — *Caissier*, Caro, rue des Teinturiers, 11.

Caisse de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse.

(Voir pour les renseignements sur l'objet de cette caisse, l'Annuaire de 1852, p. 295.)

Depuis le 1er octobre 1855, la caisse d'épargnes de Nancy a ouvert dans ses bureaux une caisse intermédiaire pour recevoir les dépôts destinés à être versés dans la caisse des retraites ou rentes viagères pour la vieillesse. — Les versements peuvent être faits aussi pour l'arrondissement de Nancy, chez le receveur général, et pour les autres arrondissements, chez les receveurs particuliers.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Nancy.

Cette société est pour la classe ouvrière une véritable assurance contre la maladie, l'infirmité et la vieillesse, et par conséquent constitue un excellent préservatif contre la misère. Elle est fondée sur le double principe de la prévoyance et de la bienfaisance. Son personnel se compose de sociétaires et d'associés libres ou membres honoraires. Les sociétaires sont des ouvriers et des ouvrières qui, au moyen d'une cotisation mensuelle de 2 francs 25 ou de 1 fr. 50, dont le payement régulier leur fait contracter l'habitude du travail, de l'économie, de la tempérance et de l'ordre, ont droit à des secours médicaux et pharmaceutiques, ainsi qu'à une in-

demnité de 1 fr. 25 par jour quand ils sont malades, et à une pension de retraite quand l'âge les rend incapables de travailler; à cet effet, le dividende de chaque exercice est versé en leur nom à la caisse des retraites de la vieillesse.

La Société, pour rendre son œuvre plus efficace, appelle à y concourir, sous le nom d'associés libres, tous les amis de l'humanité qui, sans prendre part aux secours, veulent contribuer par leurs souscriptions, leurs soins et leurs conseils, au succès et à la prospérité de l'Institution.

Le personnel de la société s'élève au chiffre de près de 700 sociétaires et de plus de 200 associés libres. La gestion des affaires de la Société est confiée à un conseil d'administration. Le Président est nommé par l'Empereur, tous les autres membres du Conseil, sauf le Maire et le délégué de l'autorité épiscopale, sont élus par les sociétaires et les associés libres.

Conseil d'administration. — *Président,* le comte Molitor, O. ✱, adjoint au maire de Nancy, petite rue du Boulevard, 4. — Le baron Buquet, ✱, député au Corps législatif, maire de Nancy. — *Délégué de l'autorité épiscopale,* Blanc, aumônier du lycée impérial de Nancy.

Vice-président, Bossert, marchand-tailleur, rue des Ponts, 72. —*Secrétaire,* le baron de Saint-Vincent, ✱, conseiller à la cour impériale.—*Notaire,* Besval, notaire.— *Chef du jury médical,* L. Parisot, docteur en médecine.—*Trésorier,* Gilbert, comptable, rue St-Nicolas, 68.

Administrateurs.

Associés libres. Grandjean, docteur en médecine. — Levylier (Prosper), ancien officier, administrateur du bureau de bienfaisance. — Mathieu-Pernet, ancien négociant, administrateur du bureau de bienfaisance. — Michel, notaire.—Mangeot, fabricant de pianos.

Sociétaires, Benoist, facteur de pianos. —Marotte, serrurier. — Hottinger, marchand de faïence. — Verpy, dessinateur en broderies. — Kockler, ébéniste. — Lhuillier, cordonnier.

L'organisation de la Société s'est complétée par une bibliothèque qui a été fondée par son président, le comte Molitor; elle est ouverte tous les dimanches de 1 heure à 2 heures, à l'Hôtel de Ville, angle de la rue des Dominicains.

Bibliothécaires. — L'abbé Et. Blanc, membre du bureau de bienfaisance. — Kockler, ébéniste.

Société de secours mutuels de Toul.

Président, le Maire. — *Vice-président*, Geoffroy. — *Secrétaire archiviste*, de Fostenburg. — *Secrétaire-trésorier*, Bongrand. — *Administrateurs :* De Labausse, Blocq aîné, Bagard, Petitmengin, Nicolas, Millot, Chevillon, Casse.

Société de prévoyance de Delme.

Cette société, autorisée par décret du 12 janvier 1856, compte 60 membres participants et 65 membres honoraires.

Président, Bastien, maire. — *Vice-président*, Forest, curé. — *Trésorier*, Thirobois. — *Secrétaires*, Mouchot, Blambois. — *Administrateurs :* Bastien, marchand de fer; Léveillé, négociant; Francfort, ministre officiant israélite; Saunier, tailleur d'habits.

Société de secours de Baccarat.

Président, le Curé; Mmes Michaut, de Fontenay, Gridel, Grégoire, Guérin, Mlle Drouet. — *Comité consultatif*, Gridel, Hasselot, Belly. — *Caissier*, Brice, ✻.

Société des familles à Nancy.

La société assure des secours durant leurs maladies aux sociétaires, lesquels versent chaque mois : 1 fr. pour les hommes, 0,40 c. pour les femmes, et 0,20 c. pour les enfants.

Président, De Saint-Vincent, ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.
Vice-président, Collin (Nicolas), rue St-Pierre, 21.
Administrateurs : Associés libres, Huron, de Beauminy, E. d'Ubexi. — *Sociétaires*, Vinaire, Grandjean, Collin (Christophe).
Médecin administrateur, A. Simonin.
Secrétaire, Nollet, médecin.
Trésorier, Lintermans, rue St-Pierre, 21.

Le bureau de l'Agent général est situé rue St-Pierre, 21.

§ 6. SOCIÉTÉS CHARITABLES.

I. SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Cette société a fondé des bibliothèques, dans lesquelles, le dimanche et le jeudi, à une heure, on donne en lecture des livres aux porteurs d'une carte délivrée sur la demande d'un patron ou d'une personne connue. Les bibliothèques sont situées place de

la Cathédrale, place Saint-Epvre, et au faubourg St-Pierre, près l'église.

La Société de Saint Vincent de Paul visite pendant l'hiver environ 500 familles pauvres auxquelles elle donne du pain, du bois et des légumes, et s'occupe en outre de plusieurs autres œuvres intéressantes, telles que : œuvres des militaires, des apprentis, des ouvriers, des écoles, des loyers, de Saint François Xavier, etc.

Conseil central de l'Œuvre pour les départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges.

Président, comte de Lambel, membre du Conseil général, à Fléville.

Vice-président, Wehrle, membre du tribunal de commerce, rue des Chanoines, 1.

Secrétaire général, Vagner, imprimeur, rue du Manége, 5.

Trésorier, Cauzier, négociant, rue St-Nicolas, 31.

Conseillers, De Foblant, rue du Manége, 13. — Drouet, notaire, rue de la Poissonnerie, 25.— Digot, r. des Tiercelins, 30.

Conférence de Saint-Nicolas. — *Président,* Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Conférence de Saint-Epvre. — *Président,* Geny, rue des Chanoines, 3.

Conférence de Saint-Sébastien. — *Président,* Wehrle, rue des Chanoines, 1.

Conférence de Saint-Pierre.—*Président,* Briaude-Lamarche, rue St-Georges, 49.

Conférence de Saint-Fiacre. — *Président,* de Margerie, professeur à la Faculté des lettres, rue du Haut-Bourgeois, 2.

Le Conseil central de Nancy a sous sa direction soixante-quinze conférences qui exercent leur bienfaisance dans les trois départements lorrains.

II. SOCIÉTÉ CHARITABLE DE SAINT FRANÇOIS RÉGIS,

Pour favoriser le mariage civil et religieux des pauvres et la légitimation des enfants naturels.

(*Autorisée pour la Meurthe, la Meuse et les Vosges, le 19 février 1839.*

Président, Dollard de Myon, rue Mably, 7.

Vice-président, De Raigecourt, place St-Georges, 78.

Conseillers : le curé de la Cathédrale. — P.-G. du Mast, ancien sous-intendant, place de la Carrière, 38. — De Vienne, juge au tribunal civil, place St-Georges, 97.

Secrétaire-trésorier-archiviste, Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3.

Secrétaire-adjoint, Vincent, ancien directeur du jardin botanique, rue St-Nicolas, 9.

La société a terminé jusqu'à ce jour plus de 3,300 mariages et fait légitimer 2,500 enfants.

III. SOCIÉTÉ DE PATRONAGE EN FAVEUR DES ALIÉNÉS INDIGENTS SORTIS GUÉRIS DE L'ASILE DE MARÉVILLE, DES SOURDS-MUETS, DES AVEUGLES ET DES JEUNES ORPHELINS.

Président, comte de Lambel, à Fléville.

Vice-président, N.

Secrétaire général, abbé Gridel, chanoine.

Secrétaire-adjoint, abbé Barnage, professeur au Séminaire.

Secrétaire de la section des sourds-muets, Piroux, directeur de l'Institut des sourds-muets.

Secrétaire de la section des enfants trouvés, Gouvernel, aumônier, rue St-Nicolas, 31.

Secrétaire de la section des jeunes aveugles, abbé Maxé, à l'établissement, côte de Toul.

Administrateurs : Baron de Saint-Vincent, *, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Du Pont de Romémont, rue des Carmes, 14. — Vagner, rue du Manége, 3. — L'abbé Dieulin, aumônier de Maréville. — De Foblant, rue du Manége, 13. — Auzouy, médecin en chef de la division des hommes, à Maréville. — Teilleux, médecin en chef de la division des femmes, à Maréville.

Trésorier, Mathieu, receveur du bureau de bienfaisance.

IV. SOCIÉTÉ DE SAINTE-CATHERINE.

Cette société a pour but l'habillement gratuit des enfants pauvres. Les membres de la société confectionnent elles-mêmes une partie des vêtements à distribuer. — Des cotisations annuelles, fixées au minimum de cinq centimes par semaine, et le produit d'une loterie faite au profit de l'œuvre, constituent ses ressources. Elle a distribué, dans sa 15e année d'existence, 1857-1858, des secours en nature à 271 familles, à 171 garçons et à 179 filles.

Présidente de la commission d'administration, Mlle A. Cunisset. — *Vice-présidente*, Mlle Félicie Hilbert. — *Trésorière*, Mlle Félicie Grandville, à la Mairie.

V. ASSOCIATION DES DAMES DE LA PROVIDENCE.

L'œuvre des dames de la Providence consiste à recueillir de jeunes filles orphelines ou appartenant à des familles pauvres ; à les confier aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; et, après leur éducation professionnelle terminée, à s'occuper de leur établissement. L'association compte plus de 200 associés, dont la cotisation est de 10 fr. par an.

Conseil d'administration.

Présidente, Mme la comtesse de Ludre, rue du Haut-Bourgeois, 16.

Vice-Présidente, Mme la marquise de Vaugiraud, rue de l'hôpital Saint-Julien, 7.

Secrétaire, Mme Prosper Rolland de Malleloy, rue de la Monnaie, 4.

Trésorière, Mme de Vaudechamps (Auguste), rue de la Source, 35.

1re *Assistante*, Mme Gouy (Jules), place d'Alliance, 6.

2e *Assistante*, Mme Geny (Alexandre), rue des Chanoines, 3.

3e *Assistante*, Mme de Bouvier, place de la Carrière, 26.

VI. ASSOCIATION DES DEMOISELLES DE LA PROVIDENCE.

Cette association a pour but de placer en apprentissage de jeunes filles pauvres, après leur première communion. Depuis 1825, époque de la fondation de cette œuvre, plus de 600 jeunes filles ont été secondées dans leur apprentissage.

Conseil d'administration.

Présidente, Mlle Natalie de Chevilly, cours Léopold, 2.

Vice-présidente, Mlle Héléna de Gondrecourt, cours Léopold, 6.

Assistantes, Mlle Justine Collenot, rue de la Constitution, 5.— Mlle Stanie de Ravinel, place de Grève, 6.

Trésorière, Mlle Eugénie de Mont, rue Girardet, 1.

Secrétaire, Mlle Lacroix-Condé, place de l'Arsenal, 10.

Directeur, Abbé Gérard, grand vicaire à l'Evêché.

VII. ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS,

Fondée en janvier 1843, par M. le baron Taylor, membre de l'Institut.

Le but de l'association est de donner des secours et des pensions aux artistes qui sont dans le besoin ; — de soutenir leurs droits toutes les fois qu'ils sont méconnus ; — enfin de propager l'art musical et de donner des concerts, festivals, messes en mu-

sique, etc. — La cotisation annuelle pour les artistes et pour les amateurs est de six francs. — Toutes les demandes doivent être adressées au trésorier-secrétaire, place de la Carrière, 41, ou à M. *Bolle-Lasalle*, agent général de la Société, rue de Bondy, 68, à Paris.

Président, de Taillasson, faubourg Saint-Georges, 1.
Vice-président, Kuschnick aîné, rue de la Pépinière, 27.
Trésorier-Secrétaire, Charon, place de la Carrière, 41.

Membres :

Comte D'Hennezel, rue des Loups, 1.— Moulins, rue du faub. Saint-Georges, 5 bis. — Gérolt, rue des Quatre-Eglises, 40. — Chaudon, rue Stanislas, 60. — Hesse, rue Primatiale, 19. — Drouet, notaire, rue de la Poissonnerie, 25. — Mangeot, père, fabricant de pianos, rue de la Constitution, 9. — Barbey, rue Sainte-Catherine, 5. —Pernot-Dubreuil, *, rue des Jardins, 11. — Kohler, rue de la Pépinière, 4. — Guibal, rue des Quatre-Eglises, 2. — Thomy, place Stanislas, 5.

VIII. SOCIÉTÉ CONFRATERNELLE MILITAIRE DE SAINT-MARTIN DE NANCY.

Cette Société a pour but : 1° de rendre d'une manière convenable les honneurs funèbres aux sociétaires défunts ; 2° de faire les diligences nécessaires pour obtenir la fixation de la pension des veuves et des orphelins, et le payement des arrérages ; 3° de donner à tout sociétaire en cas de maladie, et sur sa demande, le secours de l'un des médecins de la Société et les médicaments nécessaires.

La cotisation annuelle est de 4, 6 ou 8 fr., suivant le montant de la pension de retraite.

Président, Massiet, C. *, colonel en retraite, r. d'Alliance, 11.

IX. DAMES DE CHARITÉ.

Quartiers de la Ville-Neuve de Nancy :

Dame supérieure, Mlle Rolland de Malleloy, rue d'Alliance.
Trésorière, Mlle Leseure, rue des Ponts, 24.
Garde meuble, Mlle Kunkel, rue de Grève, 13.

Mesdames : Adam, rue des Tiercelins, 34. — Argence (d'), rue des Michottes, 11. — Bertrand, rue des 4 Eglises, 65. — Courant, rue de la Constitution, 5.—Déguilly, rue d'Alliance, 1. — Domergue, rue des Michottes, 11. — Geny, rue des Chanoines, 5. — Georges, faub. St-Georges. — Grosjean, rue des Ponts, 25.—Lasalle (de), rue de la Hache, 12. — Leclerc-Pays,

rue Raugraff, 15. — Madelin, rue Stanislas, 49. — Mamelet, rue des Quatre-Eglises, 9. — Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117.— Maxant, rue des Dominicains, 59. — Munich, faubourg Saint-Georges. — Pierret, rue de la Salpêtrière, 8. — Ratzen (baronne de), rue Sainte-Catherine, 27. — Taillasson (de), faubourg Saint-Georges, 1.

Mesdemoiselles : Desmaretz, petite rue des Carmes, 1. — Ducret, rue des Dominicains, 19. — Dufour, rue St-Dizier, 20. — Georgel, rue du Tapis-Vert. — Kunkel, rue de Grève, 15. — Marin, rue Saint-Geerges, 79. — Micard, rue de Grève, 15. — Wehrle, rue Mably, 2.

Syndic : D'Arbois de Jubainville, père, place de Grève, 16.

Quartiers de la Ville-Vieille de Nancy :

Présidente, Mme de Jouard du Maignon, cours Léopold, 18.

Trésorière, Mlle de Villersvaudey, rue du Haut-Bourgeois, 8.

Mesdames : Cochin, place des Dames, 17. — Diettmann, place de la Carrière, 17. — Ramat, cours Léopold, 18.— Saulge, rue d'Amerval, 10. — Villard, place de Grève, 4. — Xardel, place de la Carrière, 19.

Mesdemoiselles : Chevilly (de), cours Léopold, 2. — Gondrecourt (Héléna de), cours Léopold, 6. — Knochel, rue de la Citadelle, 4. — Lacroix Condé, place de l'Arsenal, 10. — Lamotte (de), place de la Carrière, 39. — Ravinel (de), place de Grève, 6.

Syndic, d'Ubexy de Jouard, cours Léopold, 18.

CHAPITRE XI.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

§ 1er. ABATTOIR PUBLIC ET MARCHÉS DE LA VILLE DE NANCY.

Inspecteur, Gérard, à l'abattoir, faubourg Sainte-Catherine.

Vétérinaire inspecteur des boucheries et marchés, Henriet, impasse du Lycée, 2.

Adjudicataire du droit d'abattage des porcs, Goutière, brossier.

Adjudicataire du droit de jouissance du fondoir, Baradez frères, rue du Montet, 6.

Adjudicataire du droit d'occupation de places sur les marchés. N. Gérard, rue Didion, 3.

§ 2. ASSURANCES.

Assurances diverses contre l'incendie, sur la vie, contre la grêle, etc.

INCENDIE.

Compagnie d'ass. générales autorisée le 14 février 1819.

A Nancy, Haudeville et Langlard, agents principaux, rue du Pont-Mouja, 29. — Agent percepteur, Aubertin, rue de Malzéville, 27.

Les agents d'arrondissements et de canton sont :

A Baccarat et Blâmont. Crépin frères.
Chât.-Sal. et Dieuze. Duhaut.
Jévoncourt. Nicolle.
Lunéville. Gérardin.
Nomeny. Fort et Pierron.
A Phalsbourg. Bender.
Pont-à-Mousson. Gille.
Surrebourg. Mangenot.
Toul. Fisson.
Vézelise. Poirson, secrétaire de la mairie.

Compagnie du Phénix autorisée le 1er septembre 1819.

Les agents principaux de cette compagnie sont :

A Nancy. Eury, r. de la Hache, 6. Agent comptable, Gobert.
Lunéville. Stutel.
Pont-à-Mousson. Guaye.
A Sarrebourg. Thomas.
Toul. Lardenois.
Vic. Grody.

La Nationale, autorisée le 11 février 1820.

A Nancy. Darnois, agent général, r. des Quatre-Eglises, 65. Employé-comptable, Villaume. Agent percepteur, Leblanc.
Agents généraux : à *Château-Salins*, Mélin ; — à *Lunéville*, Saignes de Lacombes ; — à *Toul*, Choquin.
Agents particuliers : à *Pont-à-Mousson*, Ternaux ; — à *Nomeny*, Florentin, huissier ; — à *Haroué*, Mazelin ; — à *Vézelise*, Jonveaux ; — à *Houdreville*, Nagot ; — à *Saint-Nicolas*, Mienville, huissier.

L'Union, autorisée le 5 octobre 1828.

A Nancy.. Agents principaux, d'Halle-Eloy et Roch, r. Ste-Catherine, 41. — Agent comptable, Helbig dit Jacob, rue Saint-Dizier, 132.
Agents principaux : à *Lunéville*, Brisac, négociant ; — à *Sarrébourg*, Tisserand, à Dianne-Capelle ; — à *Toul*, Royer.
Agents particuliers : Tous les chefs-lieux de canton du département en sont pourvus.

Le Soleil, autorisée le 16 décembre 1829.

Les agents principaux de cette compagnie sont :
A Nancy Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis.
Noviant. Ognon.
Saint-Nicolas, Cropsal.
Château-Salins. Maré.
Lunéville. Pierron.
Flavigny. Gerdolle.
Selaincourt. Prudhomme.

La France, autorisée le 27 février 1837, et la Sécurité.

A Nancy. Agent général, Médard, rue Saint-Dizier, 138.
Il y a des agents particuliers dans les arrondissements et les principaux chefs-lieux de canton du département.

L'Urbaine, autorisée le 4 mars 1838, l'Indemnité et la Bienfaisance.

A Nancy. Parisot, agent principal, place de Grève, 1.
A Toul. Laurent.

La Providence, autorisée le 18 septembre 1838.

A Nancy, Directeur pour le département, Ferdinand Mourot, rue Saint-Dizier, 85.
Sous-directeur, Nippert, à la direction.
Tous les arrondissements sont pourvus d'agents.

L'Aigle, autorisée le 8 mai 1843 et le 18 septembre 1849.

A Nancy, André-Pierron, rue Saint-Dizier, 4.

Tous les cantons sont pourvus d'agents.

La Paternelle, autorisée le 2 octobre 1843, et le Sauveur.

A Nancy, Agent principal, H. Cotel, rue des 4 Eglises, 71.
Agent percepteur, Gabriel, rue du Montet, 14.
Agents : à Pont-à-Mousson, Conroux ; à Nomeny, Ferry ; à Baccarat, Pélissier ; à Badonviller, Pierron ; à Toul, Lévy ; à Colombey, Albert ; à Sarreboerg, Pierron.

La Confiance, autorisée le 16 septembre 1844.

A Nancy, Pierron, rue des Champs, 2.

SUR LA VIE.

Les quatre premières compagnies d'assurances contre l'incendie dont les noms suivent ont aussi une assurance sur la vie :

La Compagnie d'assurances générales. — Le Phénix. — La Nationale. — L'Union.

Elles ont pour objet d'assurer en cas de vie, des rentes viagères mmédiates ou différées.
En cas de décès, des capitaux à des tiers désignés.
Ensemble (assurance mixte), pour soi-même en cas de vie et à des tiers en cas de décès.
Aussi les assurances tontinières et contre-assurances.

La Caisse paternelle (ordonnance du 9 septembre 1841, décrets des 19 mars 1850 et 12 mars 1856.)

Assurances sur la vie, à mutualité, à primes fixes, et contre les accidents sur les chemins de fer.
Mêmes agents que la Paternelle.

Le Défender.

Directeur, Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis.

GRÊLE.

Compagnie d'assurances générales à primes fixes, autorisée par décret impérial du 25 octobre 1854.

La même déjà indiquée pour l'assurance contre l'incendie et représentée par les mêmes agents principaux, rue du Pont-Mouja, 29, à Nancy, et pour les chefs-lieux d'arrondissements et de canton, page 302.

La Providence agricole, société d'Assurances mutuelles (à cotisations fixes), autorisée par ordonnance royale du 24 mai 1847, et par décret impérial du 29 août 1855, pour toute la France, établie à Paris, rue des Saints-Pères, 12.

Directions particulières. — *A Nancy*, Auger, rue de Nabécor, 3.

Tous les chefs-lieux d'arrondissements et de cantons sont pourvus d'agents.

L'Abeille bourguignonne, autorisée par décret impérial du 25 juin 1856.

Agent général à Nancy, Victor Nippert, rue Saint-Dizier, 85.

La Province et l'Iris (ordonnance et décrets des 8 novembre 1844, 31 décembre 1852 et 23 février 1856).

Agent général à Nancy, Cotel, rue des 4 Eglises, 71.
Mêmes agents que la Paternelle.

ASSURANCES FLUVIALES.

Compagnie de Mayence (navigation intérieure).
Aliaume, agent principal, faubourg Sainte-Catherine, 15.

ENTRETIEN ET RÉPARATION DES TOITURES.

Assurance à prime fixe et annuelle.
Directeur-Gérant, Gérard, rue Notre-Dame, 16.

§ 3. BEFFROI (V. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET SECTIONS DE NANCY).

La sonnerie pour les incendies est confiée aux gardiens des clochers de *Saint-Epvre* et de *Saint-Sébastien*.

§ 4. CABINETS D'AFFAIRES.

Davremon-Collinet, défenseur près les tribunaux de commerce, de paix et de simple police, rue St-Georges, 19.

Dormechville, ancien Conseiller de préfecture et ancien Sous Préfet, rue Saint-Dizier, 46, au premier étage, sur le derrière.

§ 5. CERCLES.

Casino Stanislas, place Stanislas, 1. Président, comte de Landreville.

Cercle de l'ancienne Préfecture, place Stanislas, 2. Président, Doyen, avocat.

Cercle du Commerce, place Stanislas, 3. Président, Pinat.

Cercle Stanislas, place Stanislas, 9. Président, Rouhallet fils.

§ 6. CHEMINS DE FER DE L'EST.

Les lignes principales partent : — 1° De PARIS pour STRASBOURG, avec embranchement d'Epernay sur Rhéims ; de Châlons sur Mourmelon ; de Blesmes sur Gray ; de Frouard sur Metz, Thionville et Forbach ; de Blainville sur Epinal ; de Vendenheim sur Wissembourg ; de Strasbourg sur Mulhouse et Bâle, et de Mulhouse sur Thann ; — 2° de PARIS pour BALE, avec embranchement de Flamboin sur Montereau ; de Longueville sur Provins, et de Chalindrey sur Gray.

Administration.

Président du comité de direction, comte de Ségur, ✱, à Paris.

Exploitation.

Chef de l'exploitation, Hallopeau, ✱, à Paris.
Chef de mouvement, Lamoninari, à Paris.
Chef de service commercial, Van de Winckèle, à Paris.
Chef du contentieux, Desilles, à Paris.
Matériel et traction. — *Ingén. en chef*, Sauvage, ✱, à Paris.

A Nancy. — Service de l'exploitation.

Sous-chef de mouvement, D. de Laborie, bureaux à la gare.
Inspecteurs du mouvement, Henry, de Baine. —
— *de comptabilité*, Kiéner, Thevenin. —

Inspecteur du service commercial, Dessans, hôtel de l'Europe, rue des Carmes, 5.

Chef de Gare, Coqueron, à la gare.

Grande vitesse. — (Voyageurs et articles de Messagerie.)

Entrée de la gare rue du faubourg Stanislas et rue du faubourg Saint-Jean.

Sous-chef de gare, Batancourt.

Receveuses aux billets, Mmes Husson. — Démaret.

Bureau succursale. — Articles de messagerie. — Factage. — Omnibus. — Rue des Carmes, à l'angle de la rue de la Poissonnerie; Directeur, Gatouillat.

Omnibus pour les voyageurs.

Les stations sont placées : faub. Saint-Pierre, à la Croix-d'Or; place du Marché, à la Vierge; rue Saint-Georges, 63, chez Mangin, aubergiste; rue des Carmes, à l'angle de la rue de la Poissonnerie; place Saint-Èpvre, au Café national; rue des Tiercelins, à la poste aux chevaux. — Il faut prévenir à l'avance pour que l'omnibus vienne prendre à domicile.

Petite vitesse. — (Marchandises, bestiaux, etc.)

Entrée de la gare, rue du faub. Saint-Jean, à l'ancienne gare.

Sous-chef de gare, N.

Camionnage et réexpédition par terre, Ottenheimer et Villaume, bureaux à la gare.

Matériel et traction.

Chef de dépôt, Bonnet, bureaux aux rotondes de la gare.

Sous-chef de dépôt, Gérard.

Voie et travaux.

Chef d'arrondissement, Blätel, bureau Cours Léopold, 25.

Chef de section, Xenard, bureaux à la gare.

Sous-chef de section, Colas.

Contrôle et surveillance de l'État.

Inspecteur particulier de l'exploitation commerciale, Bauquet, ✱, rue des Ponts, 8.

Commissaires de surveillance administrative, Lécuyer et Lévavasseur, bureaux à la gare.

Conducteur des ponts et chaussées, Maucolin, à Nancy.

Gares et Stations du département.

Frouard. Chef de Gare, Derosier. — Sous-chef, Bemlin. — *Liverdun.* Chef de Station, Martin. — *Fontenoy*, Cousin.

Toul. Chef de Gare, Fontany. — Receveuse aux billets, Mme Fontany. — *Foug.* Chef de Station, Paillon. — *Marbache.* De Pontaud. — *Dieulouard.* Train.

Pont-à-Mousson, Chef de Gare, Bullard. — *Pagny-sur-Moselle*, Chef de Station, Bailleau. — *Varangéville-Saint-Nicolas*, Pinet. — *Rosières-aux-Salines*, Richoux. — *Blainville*, Remauville. *Einvaux*, François. — *Bayon*, Sellier.

Lunéville, Chef de Gare, Venturaux. — Sous-chef, Meyer. — *Marainviller*, Chef de Station, Bethune. — *Embermémil*, Rigot. — *Avricourt*, Tendel. — *Réchicourt-le-Château*, Dédelet. — *Sarrebourg*, Grabeuil de Guiarde. — *Lutzelbourg*, Metzinger.

§ 7. COMMISSIONNAIRES A NANCY (*Voir* § 8 *Diligences et* § 11 *Roulage*.)

Commissionnaires (dans le département).

Abaucourt, Lami, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arrivée vendredi, départ samedi.

Abreschwiller, Cuny, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi et dép. mercredi.

Aingeray, Poinsignon, chez Goulette aîné, rue St-Thiébaut, 26. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Albestroff, Descarmes, rue Bailly, 5. Arr. et dép. lundi. — Thill, chez Wahl, faub. Saint-Georges, 11. Arr. jeudi, départ vendredi. — V. Altroff

Altroff, Bitner frères, chez Riethmuller, f. St-Georges, 26. Arr. mercr. et dép. jeudi.

Ansauville (Voy. Saizerais).

Baccarat, Maubrée, à la Poire-d'Or, r. St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Millot, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi. —

Badonviller, Demenge, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi. — Ferry, chez le même. Arr. et dép. mercredi.

Barbonville, Lelièvre, chez Mathieu, rue de la Hache, 45, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Bayon, Darnoy, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. vendredi et dép. samedi.

Beaumont (Voy. Saizerais).

Bernécourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 55. Arr. et dép. irréguliers. — Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.

Blâmont, Thoubance, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Château-Salins, Papelier, à la Chartreuse, pl. St-Georges, 101. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi. — Louis, chez Louis, pl. Saint-Georges, 76. Arr. et dép. deux

fois par semaine. — Bernard, r. Bailly, 23, chez Claudon. Arr. et dép. deux fois par semaine, mercredi et samedi. — Bitner frères, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Cirey, Storhay, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Crévic, Laurençon, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. samedi.

Diarville, Colson, à la Tête-d'Or, r. des Ponts, 12. Arr. et dép. jeudi.

Dieuze, Brandebourg, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi. — Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép tous les deux jours. — Muller, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Drouville, Saunier, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Faulx, Drouin, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.

Favières, Picard, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. mercredi et dép. jeudi, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. — Mourant, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. mardi. — Toussaint, chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.

Fécocourt, Erhard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Fénétrange, Sutter, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. irr. — Sermonet, chez Louis, place St-Georges, 76. Arr. jeudi et dép. vendredi.

Flavigny, Villaume, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Tabourin, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. mardi et vendredi. — Dègle, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép mardi, jeudi et samedi.

Fraisnes, Renard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45, et chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. jeudi.

Frolois, Bras, chez Mathieu, rue de la Hache, 45, et chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Gerbéviller, Richard, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. vendredi, dép. samedi.

Grosrouvre (Voy. Saizerais).

Haroué, Tabourin, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. mardi et vendredi.

Hamonville (Voy. Saizerais).

Haussonville, Courrier, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Igney, Connot, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. et dép. irrég.

Insming, Thil, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. jeudi et dép. vendredi.

Lalœuf, Colin, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. irréguliers une fois la semaine.

Lemainville et lieux voisins, Latray, chez Goulette, aîné, rue St-Thiébaut, 26. Arr. et dép. samedi.

Liverdun, Robert, chez Valot,

place du Marché, 11. Arr. et dép. 2 fois par semaine.

Lorquin, Cuny, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi, dép. mercredi.

Lucy, Adam, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. et dép. une fois par semaine.

Lunéville, Ferry, chez Mathieu, rue de la Hache, 45 Arr. et dép. mardi, jeudi, samedi.

Maizières-les-Vic, Jacquemin, au Grand-Cerf. r. St-Dizier, 84. Arr. mardi, dép. mercr.

Malleloy, Godfroy, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.

Mandres-aux-Quatre-Tours. (Voir Saizerais.)

Manonville. (V. Saizerais.)

Marsal et *Moyenvic*. (V. Vic.)

Nomeny Vincent, chez Claudon, r. Bailly, 23. Arr. lundi, mercredi, vendredi; dép. mardi, jeudi, samedi, en hiver, et tous les jours en été.

Noviant (V. Saiserais).

Ormes (V. Lemainville).

Pont-à-Mousson, Croctaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours. — Lemoine, chez Riot aîné, rue des Carmes, 12. Arr. et dép. tous les jours.

Rembercourt (V. Saizerais).

Rosières-aux-Salines, Chrétien, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi, mercredi et samedi

Rouves. Noël, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12 Arr. mercredi, dép. jeudi.

Saint-Nicolas (Voyez gences et omnibus).

Saint-Quirin, Cuny, c[illegible] mann, rue Notre-D[illegible]

Arr. mardi et dép. mercredi.

Saizerais. Gandiole (François), chez Martin, à la ville de Luxembourg, Gr.-Rue (V.-V.) et rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég. une fois par sem.

Sivry, Julliac, chez Jadelot, f. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.

Thiaucourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 45. Arr. et dép irrég. — Artigarède, au Grand-Cerf, r. Saint-Dizier, 84. Arr. jeudi, dép. vendredi.

Toul, François Flouve, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mardi, jeudi, samedi. — Clément, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Tramont-Lassus, Erhard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Royer, chez Renaud-Didion, *pl.* du Marché, 9. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Vandeléville, Erhard, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép jeudi. — François, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9.

Vézelise, Peïgnier, chez Mathieu rue de la Hache, 45 Arr [illegible] dép. mardi et vendredi [illegible] Perrin, au Grand-Cerf, r. [illegible] Dizier, 84. Arr. et dép [illegible] les jours, le dimanche [illegible] en hiver.

[illegible] Mathis, à la Tête-d'Or [illegible] 12. Arr. et [illegible] samedi. — [illegible] pl. [illegible] vendr[illegible]

Viterne, George, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.
Vitrey (V. Viterne).
Xirocourt, Thomassin, chez Malgras-Collot, r. St-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép. samedi à midi. — Gouvillot, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vend., dép. samedi.
Xures, Marange, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. tous les 15 jours.

Commissionnaires (hors du département).

Arraincourt, Duchaux, chez Riethmuller, f. St-Georges, 26. Arr. et dép. irrég.
Arroff, Lefèvre jeune, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi. — Rollin, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.
Attignéville, Prévot, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.
Bains, Pernot, à la Croix-d'Or, faub. St-Pierre, 33. Arr. et dép. irréguliers.
Bar-le-Duc, Stilet, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.
Belfort, Parmentier, à la ville de Lyon, faub. St-Pierre, 22. Arr et dép. irrég.
Besançon (Voir Belfort).
Bitche, Sutter, chez Wahl, f. St-Georges, 11. Arr. et dép. irréguliers.
Bouconville, Gandiole, à la ville de Luxembourg, rue de l'Opéra, 2. Arr. et dép. irrég.
Bourmont, Couterey et Foucault, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi.
Bruyères, Toussaint, rue Ste-Anne, 21. Arr. jeudi et dép. dimanche. — Victor Barthélemy, r. de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.
Bulgnéville, Picard, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mercredi, dép. jeudi. — Villaume, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et dép. jeudi.
Charmes, Durand, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi et vendredi.
Chatenois, Baret, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mercredi et dép. jeudi. — V[e] Tacaille, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 22. Arr. mercredi et dép. jeudi.—Mme Gérard, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. mercredi, dép. jeudi.
Chaumont, Couterey et Foucault, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi et dép. mercredi et samedi.
Corcieux, V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.
Darney, Bailly, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irrég., une fois par semaine.—Georgeot, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. mardi et dép. mercredi.
Dompaire, Jeanmaire, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. irrég.
Druling (Voir Bitche).
Epinal (Voir Belfort).

Fougerolles (Voir Belfort).

Gérardmer, Simonin, à la Croix-d'Or, f. St-Pierre, 33. Arr. et dép. irr., chaque semaine. — Victor Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Gironcourt, Marc, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84, et chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Granges, V. Barthélemy, r. de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Gray (Voir Belfort).

Haillainville, Boulangé, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. et dép. samedi tous les 15 jours. — Brod, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Hattigny, Noël, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irrég. 3 fois par mois.

Houécourt, Bastien, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Langres, Couterey et Foucault, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi, dép. mercredi et samedi.

Lures (Voyez Belfort).

Luxeuil Voyez Belfort).

Marainville, Thomassin, chez Malgras-Collot, r. St-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép. samedi.

Metz, Croctaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours.

Mirecourt, Dubessey, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Pernot, à la Croix-d'Or, faub. St-Pierre, 33. Arr. et dép. gulier.

Morel-Maison, Bastien, chez Vulmont, place du Marché, 7, et chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Morhange, Lhuillier, chez Wahl, f. St-Georges, 11. Arr. jeudi et dép. vendredi. — Bitner, frères, chez Riethmuller, f. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Neufchâteau, Couterey et Foucault, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. mardi et vendredi, dép. mercr. et samedi.

Plombières (Voyez Belfort).

Puttelange (Voyez Morhange).

Rainville, Parisot, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi. – Bogard, chez Vulmont, pl. du Marché, 7, et chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Raon-l'Etape, Maubrey, à la Poire-d'Or, r. St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot, chez Mathieu, r. de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Rambervillers, Tassin, au Faisan, r. des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi. — Toussaint, rue Ste-Anne, 21. Arr. jeudi et dép. dimanche. — V. Barthélemy, r. de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Remiremont (Voir Belfort).

Rorbach (Voir Bitche).

Saar-Union (Voir Bitche).

Saint-Dié et environs, Jacquel, rue St-Dizier, 105. Arr. mercredi et dép. dimanche. — Maubrey, à la Poire-d'Or, r. St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot-Renard, rue

Ste-Anne, 26. Arr. mercredi et dép. dimanche.
Saint-Loup, Parmentier, à la Ville de Lyon, f. St-Pierre, 22. Arr. et dép. irrég. — Pernot, à la Croix-d'Or, faub. Saint-Pierre, 33. Arr. et dép. irrég.
Saint-Mihiel, Henry, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. jeudi et dép. vendredi.
Sandocourt, Gardeur, chez Valot, pl. du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.
Sarreguemines (Voir Morhange).
Schirmeck, Demange, chez Schirmann, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.
Val-d'Ajol (Voir Saint-Loup).
Vaucouleurs, Harmand, au Grand-Cerf, r. St-Dizier, 84. Arr. mardi et dép. mercredi.
Vesoul (Voir Saint-Loup).
Vicherey, N. Lefèvre, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.
Void, Mme Blaise, chez Mathieu, rue de la Hache, 45. Arr. lundi et dép. mardi. — Tallotte, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. irrég.
Xertigny (Voir Saint-Loup).

§ 8. DILIGENCES.

	Départ.	*Arrivée.*
DELME, rue Saint-Georges, tous les deux jours	5 h. soir.	10 h. matin.
DIEUZE, CHATEAU-SALINS, VIC, MOYENVIC et MARSAL, hôtel du NORD	6 h. m. 2 h. s.	10 h. m. 7 h. s.
LUNÉVILLE, hôtel de l'Europe	9 h. matin.	4 h. soir.
NEUFCHATEAU, hôtel de l'Europe	11 h. matin	10 h. 1/2 soir.
NOMENY, rue Bailly, 23, tous les deux jours	3 h. soir.	9 h. matin.
PONT-A-MOUSSON, r. des Carmes, 12	3 h. soir.	9 h. matin.
TOUL, hôtel de l'Europe	4 h. soir.	8 h. matin.
VÉZELISE, hôtel du Grand-Cerf (Tous les jours, le dimanche excepté)	3 h. soir.	8 h. matin.

Omnibus de la Vierge pour Saint-Nicolas, chez Barbier, cafetier, rue Saint-Dizier, 54. Départ à 10 h. du matin, 2 h., 4 h. et 6 h. du soir; arrivée à 8 h. et 10 h. du matin; 1 h. et 4 h. du soir.

§ 9. ÉCLAIRAGE AU GAZ.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ DE LA VILLE DE NANCY

Directeurs-gérants, Constantin frères.

Commission de surveillance : Pene, président; Denys, secrétaire; Colin St-Michel, Lebègue et A. Perrot, membres.

Usine, bureaux et magasins de houille et de coke, faubourg St-Georges, rue de l'Ile-de-Corse, 2.

Poste des allumeurs, rue de la Pépinière, touchant le magasin de décors du théâtre.

Le poste des allumeurs est ouvert tous les jours depuis la nuit jusqu'au matin, et les employés du gaz y stationnent dans les intervalles de leur service pour répondre à toutes les observations des consommateurs relativement à l'éclairage.

§ 10. JOURNAUX.

Le Bon Cultivateur. — Ce Recueil est publié par la Société d'Agriculture de Nancy, imprimerie de Grimblot, veuve Raybois et Cie. Il paraît tous les mois. Prix de l'abonnement, 6 fr. par an.

Bulletin de l'Instruction primaire de la Meurthe. — Gérants Grimblot, veuve Raybois et Cie, place Stanislas, 7. Ce Bulletin paraît tous les mois et contient : 1° Les actes officiels de l'autorité supérieure ; 2° les décisions du Conseil départemental et de l'Administration ; 3° des Instructions concernant la direction des Ecoles primaires ; 4° les nominations, changements et révocations des Instituteurs. Prix de l'abonnement, 3 fr. par an.

Bulletin de la Société d'Acclimatation, paraissant trimestriellement. — Agent financier, Puel, rue des Quatre-Eglises, 51.

L'Espérance, courrier de Nancy. — Gérant, Vagner, rue du Manége, 3. — (Paraît tous les deux jours. — 22 fr. par an.)

L'Estafette lorraine, journal littéraire et anecdotique. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît le samedi. — 6 fr. par an.)

L'Impartial de la Meurthe et des Vosges, journal politique. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours. — 20 fr. par an.)

Journal de la Meurthe. — Gérant, Lemachois, *, rue du Point-du-Jour, 9. Bureaux, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14. — (Paraît tous les deux jours. — 24 fr. par an.)

Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée Lorrain. — (Paraît tous les mois.) Imp. Lepage, Président de la commission de rédaction, H. Lepage.

Le Moniteur de la Meurthe, journal politique et administratif, désigné pour recevoir les annonces judiciaires de tout le département. — Gérant, Hayen, rue St-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours. — 15 fr. par an.)

Petites affiches de Lunéville. — Editeur, Pignatel. — (Paraît le samedi.)

Les Récréations des familles, recueil hebdomadaire. — Gérant, Hinzelin, rue St-Dizier, 67. — (2 fr. 50 par an).

§ 11. ROULAGE ET TRANSPORT PAR EAU.

Commissionnaire de roulage.

Demangeot, aîné, rue Saint-Nicolas, 55. — Accéléré et ordinaire pour tous pays. — Banque et recouvrements.

Croclaine, successeur de MM. Golzard aîné et Favier-Gervais-Voinier, rue Notre-Dame, 14; Roulage pour tous pays; Service accéléré sur Metz. — Camionnage; grande vitesse. — Entrepôt des sels des salines de Dieuze. — Laines en consignation. — Entrepôt pour les liquides. — Ventes et achats à la commission.

Entrepreneurs de transports par eau.

L'*Alliance*, Wéber, Spielmann, Aliaume et Cie, faubourg Sainte-Catherine, 15 (siége social à Strasbourg, place du Corbeau, 6). — Service des canaux de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin; correspondance par bateaux à vapeur avec Rouen, le Hâvre, Bordeaux et la navigation de Lyon à Marseille (Société *E. Plasson et Comp.*); réexpédition par terre et par chemin de fer.

Lacombe fils, à Vitry-le-Français, et Lacombe aîné, à Saint-Dizier et Paris. — Correspondant, Bonnette et Paroy, rue Saint-Georges, 7 bis.

Guillaume, Hoffet et Cie, à Paris, Châlons-sur-Marne et Strasbourg. — Correspondant, *Hoffet*, rue du Tapis-Vert.

Emile Corbie, à Châlons. — Correspondant, *Pierre*, sur le port.

Outre le transport sur le canal et ses aboutissants, ces maisons font la consignation et la commission par toute voie, ayant des correspondants sur les places principales.

§ 12. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET SECTIONS DE NANCY.

L'administration municipale a décidé qu'une plaque portan *sapeur-pompier* serait placée au-dessus de la porte d'entrée de la demeure de tous les sapeurs-pompiers. Cette indication permet de recourir, en cas d'incendie, au pompier le plus voisin.

La division de la ville en sections est faite, comme suit, pour chacun des cantons de Nancy, savoir ;

Nancy-Est, qui comprend la 1re, la 2e et la 3e sections : — La 1re commence par la Pépinière, suit l'Evêché, la gauche des

rues de la Constitution et Montesquieu, rejoint la gauche de la rue Saint-Nicolas, les faubourgs Saint-Georges, Sainte-Catherine, et se termine par la rue de ce nom. — La 2e comprend l'Hôtel de Ville, la droite des rues de la Constitution, Montesquieu et de la Hache, prend la droite de la rue Saint-Dizier et de la rue de la Pépinière, depuis la rue d'Amerval. Enfin la 3e renferme le faubourg St-Pierre, les rues et propriétés y aboutissant.

Nancy-Ouest se compose de la 4e, de la 5e et de la 6e sections : — La 4e prend à la rue de la Hache, la droite de la rue Saint-Nicolas, la rue de la Salpétrière, celle de l'Equitation, en descendant à droite de la rue de la Hache, jusqu'au point de départ. — La 5e commence par la droite de la rue Saint-Dizier, en face de Saint-Roch, jusqu'à la rue de la Hache, monte cette rue à droite, la rue de l'Equitation, jusqu'à la porte Saint-Jean, la droite de la place et de la rue de ce nom, jusqu'au point de départ.— La 6e comprend les deux côtés de la rue Stanislas, depuis la rue Saint-Dizier, la gauche des rues d'Amerval, de la Pépinière et de la place de Grève, la rue de la Vénerie, la rue du Faubourg Stanislas et le faubourg de ce nom, le faubourg Saint-Jean, la rue Saint-Joseph, la gauche de la place Saint-Jean et de la rue de ce nom jusqu'au coin de Saint-Roch, la gauche de la rue Saint-Dizier jusqu'à la rue Stanislas.

Nancy-Nord est formé de la 7e et de la 8e sections : — La 7e comprend la rue des Maréchaux, la place Lafayette, la droite de la rue de la Pépinière, les deux côtés de la place de Grève et du cours Léopold jusqu'à la rue Saint-Michel, la droite de cette rue, la gauche de la Grande-Rue (Ville-Vieille) et toute la place de la Carrière jusqu'à l'Arc-de-Triomphe ; et la 8e renferme la droite de la rue Saint-Michel, en montant les deux côtés du cours Léopold, Boudonville et sa gorge, le faubourg de Metz, les Trois-Maisons jusqu'au Crône, la rue de l'Opéra et la droite de la Grande-Rue (Ville-Vieille) jusqu'à la rencontre de la rue Saint-Michel.

Beffroi pour les incendies, à Nancy. — La sonnerie est d'*un* coup pour la première section, de *deux* pour la seconde, de *trois* pour la troisième, etc. — Un tintement de coups ralentis indique un feu de cheminée ; les volées de coups tintés précipitamment annoncent un incendie. Lorsque ces volées se suivent sans indication de section, c'est que l'incendie a éclaté dans une commune voisine.

§ 13. SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE NANCY.

Commission administrative pour 1859.

Président, E. Barbey, ex-attaché aux affaires étrangères, rue Sainte-Catherine, 5.

Vice-Président, E. De Vienne, juge au tribunal de première instance, place Saint-Georges, 97.

Secrétaire-archiviste, Vaultrin, prof., place d'Alliance, 4. — *Secrétaire d'orchestre*, H. Costé, conseiller de préfecture, rue de la Monnaie, 4.—*Trésorier*, F. Guibal, r. des Quatre-Eglises, 2.

Commissaires d'orchestre, De Vienne, Costé, Drouet.

Administrateurs et Commissaires des chœurs, Pene, comte d'Hennezel, Lyautey, Alexandre, Dilschneider, comte Molitor, E. Simonin, Guibal, Mangeot.

Les souscripteurs seuls sont admis aux concerts donnés par la Société ; cependant sur la demande des membres de la Société, il pourra leur être délivré une ou plusieurs cartes d'invitation, en faveur des personnes étrangères à la ville. (*Art.* 26 *du règlement.*)

§ 14. THÉATRE DE NANCY.

Opéra comique, Traduction, Comédie, Vaudeville. — *Directeur-gérant privilégié*, Thony. — *Régisseur général chargé de parler au public*, Baptiste, — *Second régisseur*, Deschamps. — 1er *Chef d'orchestre*, Moulins.—2e *Chef d'orchestre*, Champenois. — *Costumier*, Michel. — *Souffleur*, Burlet. — *Peintre décorateur*, Jacolot. — *Buraliste*, Mlle Rubin. — *Chef machiniste*, Rondet.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

DANS LE DÉPARTEMENT.

Aiguilles (fabr. d'). — L. Durand, O. *, et Cie; directeur, Flamm de Rebay (120 ouvriers), à Phlin, arrondissement de Nancy.

Allumettes chimiques (fabr. d'). — Canail, N., scierie mécanique à 5 couteaux, pour la fabrication des bois d'allumettes (20 ouv.), à Frémonville, arr. de Lunéville.

Mayer et Grody (92 ouv.), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Gogelin frères (20 ouv.), à Fénétrange, arr. de Sarrbourg.

Appareils orthopédiques. — L. Didier; Mlle H. Tétard, à Haussonville, arr. de Lunéville.

Boutons de nacre (fab. de). — Ganier-Persot (10 ouv.), à Colombey; Bertoreilly, Clet, Granjean, E. et S. Mirguet, à Favières, arr. de Toul.

Brasseries. — Betting; — Corrigeux; — Dalstein; — Klein; — Poirot (Mlle); — Poirson; — Schacken (de); — Thouvenin; — Waywada, à Nancy. = Claude, à Champigneules; Dron, à Dombasle; — Maisse, à Haraucourt; — Munich, à Malzéville; — Greff, à Nomeny; — Poirot, à Pont-à-Mousson; — Bertrand; Courtois, à St-Nicolas; — Tourtel frères, à Tantonville, arr. de Nancy.

Schaeffer, à Delme; — Lizeur, à Donnelay, arr. de Château-Salins.

Aimé, Balezo, Dubois, Gauger, Klein, Nicolas, Paulin, Thoret, Weyer fils, à Lunéville. = Bannwarth, Aug. Louis, Staemmel, à Baccarat; — Gérard, Lhuillier, à Badonviller; — Delor, Gogelcin, à Blâmont; — Verdenal, à Bréménil; — Lhuillier, Perken, à Einville, arr. de Lunéville.

Frantz, Lecler, Maurice, Pierron, Rossel, à Sarrebourg. = Aimé, Limon, à Abreschwiller; — Veuve Pettmann, Westerman, à Fénétrange; — Tonnaire, à Héming; — J. Block; D. Block, à Lixheim; — Barrabino, Callais, à Lorquin; — Schwerer, à Phalsbourg; — Demange, à Réchicourt-le-Château, arr. de Sarrebourg.

Barthélemy, Haudot, Mosbach, Riggozi, à Toul.

Cardes (fabr. de). — Wehrlin (24 ouv. avec la féculerie), à Jarville, arr. de Nancy.

Cartes à jouer (Fab. de). — Boucher (15 ouv.), à Nancy. = Bony (40 ouv.); — Pierret (55 ouvr.), à Lunéville.

Chapeaux de paille. — Babin-Schmitt; — Coanet, jeune; — Donat et Babin; — Remy, frères; — I.-U. Wild, à Nancy. = Marienne (J.-N.-J.) et Marienne (A.), employant chacun 6 ouvriers, à St-Firmin, arr. de Nancy.

Chaux (fab. de). — Hatbotte (6 ouv.), à Jarville, arr. de Nancy.

Clés (fab. de) **et de tendeurs pour l'échalassement en fil de fer.** — Nauroy (18 ouv.), à Pagny-sur-Moselle, arr. de Nancy.

Coton (filature et tissage de). — Saladin, frères (560 ouvr.), faub. St-Pierre, à Nancy. = Mercier (6 ouv.), à Flavigny-sur-Moselle; Bernard, à Rosières-aux-Salines; — Paillot-Virlet (Ve) (24 ouv.), à Tomblaine; arr. de Nancy.

Humbert et Jeanpierre (tissage, maison à Lunéville) (55 ouv.), à Domèvre-sur-Vezouse (filature de coton pour broderies (27 ouv.); — Muller fils et Marotel (25 métiers), à Bréménil; — Perret frères et Cie (60 ouv.), à Badonviller, et (55 ouv.), à Neufmaisons, arr. de Lunéville.

Lemann frères et comp. (200 ouv.), à Val-et-Châtillon, arr. de Sarrebourg.

Cristallerie. — Compagnie des cristalleries de Baccarat, administrateur, Emile Godard (1400 ouv.), 4 fours chauffés au charbon de bois et 2 à la houille, à Baccarat et Deneuvre, arr. de Lunéville.

Dentelles (application et guipures). — Colnot aîné; — Florentin frères (40 ouv.), à Diarville; — Mathieu (30 ouv.), à Jevoncourt, arr. de Nancy.

Distillerie. Voyez **Sucrerie.**

Drainages et irrigations. — Legens, contrôleur-directeur de drainages et d'irrigations, à Torcheville, arr. de Château-Salins. (Voir **Poteries,** etc., pour la fabrication des drains.)

Draps (fab. de). — Cerfon (30 ouv.); — Dorr et Lecomte (15 ouv.); — Goudchaux-Picard (250 ouv.); — Lenormand et Cie (50 ouv.); — Nathan; — Olry (35 ouv.); — Hanriot, à Tomblaine (2 ouv.).

Effilochage de laines. — Thomassin, à Varangéville; — Gerbrand (12 ouv.), à Rosières-aux-Salines, arr. de Nancy.

Faïenceries. — Bernard (et poterie), à Saint-Max, arr. de Nancy.

Armbruster (28 ouv.); — Evrat (75 ouv.); — Keller et Guérin

(140 ouv.), à Lunéville. — Fenal, frères (30 ouv.), à Pexonne ; — Thomas, directeur (92 ouv.), à Saint-Clément ; — Veuve Mathis (12 ouv.), à Badonviller, arr. de Lunéville.

Boncourt (2 ouv.), à Hablutz, commune d'Ibigny, arr. de Sarrebourg.

Aubry aîné (50 ouv.), à Toul.

Féculeries, fabriques de glucose et d'amidon. — Dury (amidon) ;— Genet (amidon), à Nancy. — Fricot et Galtié (féculerie, 3 ouv.), à Tonnoy ; — Messain (féculerie, 12 ouv.), à Dieulouard ; — Némis-Block (féculerie, glucose et amidon, 10 ouv.), à Tomblaine ; — Werhlin (féculerie, 24 ouv., avec la fabrique de cardes), à Jarville ; — Thérin (glucose), à Dieulouard, arr. de Nancy.

Parmentier, à Lunéville.

Fonderies de seconde fusion. — Bailly (cuivre) ; — Constantin fils (cuivre et bronze sur tous modèles ; robinets, coussinets et ajustages) ; — Cotton (cuivre) ;—Déniau (cuivre) ;— Laurent (cuivre) ; — Liégey, chemin de la Prairie, faub. Saint-Pierre (fonte) ; — Poupard (cuivre), à Nancy.

Robillard (cuivre), à Château-Salins.

Boulanger fils (cuivre) ; — Lefrançois (cuivre), à Lunéville.

Fonderie en caractères. — Constantin fils, à Nancy.

Forges, fonderies et martinets.—Mathis de Grandseille (30 ouv.), à Abreschwiller ; — Salin et Cie, à Héming, arr. de de Sarrebourg (Voyez **Hauts-fourneaux.**)

Fromageries. — Blaise, cultivateur aux Ervandes, commune de Moncel ; — Burtin, cultivateur à la Basse-Xirxange, commune de Maizières, arr. de Château-Salins.

Johannes, à Phlin, arr. de Nancy (fromages à la crême).

Bazin, cultivateur à la ferme de Freywald, commune de Romelfing, arr. de Sarrebourg (façon Gérardmer et Gruyère).

Mouton, Pœuf et Lebrun, à Saulxures-les-Vannes, arr. de Toul (fromages façon Brie).

Ganteries. — Blaise ; — Coanet, à Nancy.

Kosel, fr. (6 ouv.) ; — Nathan Berr, fr. (70 ouv.), à Lunéville.

Gélatine (fabr. de). — Humbert et Cie (50 ouv.) ; — Riess (180 ouv.), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Glaces (Manufacture de). — Compagnie de Saint-Quirin, Cirey et Monthermé, directeur, E. Chevandier, * (1500 ouv.), à Cirey, arr. de Sarrebourg ; 2 polissoirs à Abreschwiller (48 ouv.),

Hauts-fourneaux. — Karcher, Henry, Westermann et Cie (haut-fourneau au coke, 150 ouvriers ; moulage en 1re et 2e fu-

[illegible]

son, à Azerailles ; — Eyer, à Baccarat ; — Poirel, à Badonviller ; — Gérard, Peyeur, Simonin, à Bréménil ; — Barbelin, Royer, Mohout, à Crévic ; — Krop, à Deneuvre ; — Payeur, Scelzer, à Domèvre ; — Dancourt, à Jolivet ; — Pariset, à Moyen ; — Baé, Poirel, à Neufmaisons, arr. de Lunéville.

Faul, Germain, à Sarrebourg ; = Sommert, à Saint-Quirin ; — Chrétien, Kribs, Veuve Welsch, à Walscheid, arr. de Sarrebourg.

Thomas, Aug. Maljean, Jos. Maljean, à Allamps ; — Mondon, à Arnaville ; — A. Lippmann (4 paires de meules), à Chaudeney; — Hergi, à Foug ; — Mansuy, à Liverdun ; — Kennel, à Pierre, arr. de Toul.

Orgues (Fab. d'). — Hesse (2 ouv.), à Niderviller, arr. de Sarrebourg.

Ouate (Fab. de). — I.-U. Wild, à Nancy ; = Ancel, jeune (9 ouv.), à Rosières-aux-Salines, arr. de Nancy.

Fournie (7 ouv.), à Domêvre-sur-Vezouse, arr. de Lunéville.

Parapluie s Fab. de). — Case-Castillon (20 ouv.), à Lunéville.

Papiers marbrés et de fantaisie (Fab. de). — Huin-Thervay (50 ouv.), à Nancy. = Blum (cartonnerie et papiers de couleurs, 4 ouv.), à Champigneules, arr. de Nancy.

Pipes en terre (Fab. de). — Testevuide (12 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Porcelaine opaque et cailloutage. — Driander (130 ouv.), à Niderviller, arr. de Sarrebourg.

Poteries, tuilleries, drains, tuyaux de conduite. — Weissemberger (pots à fleurs, tuyaux de conduite), à Nancy. = Roche (Vve) (tuiles), à Champigneules ; — Enclin (tuiles et briques), à Frouard ; — Grandjean et Guével fils (tuiles mécaniques et tuyaux de drainage et de conduite, 37 ouv.), à Lay-Saint-Christophe ; —Antoine (briques à réfraction très-estimées), au Charmois, commune de Vandœuvre ; — Neucom (drains et tuyaux de conduite), à Mon-Plaisir, près Nancy ; — Kœnig dit Leroy (poterie, 8 ouv.), à Pont-à-Mousson ; — Caron (9 ouv.), à Tomblaine ; — Sillé (drains, briques, cheminées, etc.), à Vandœuvre ; — Toussaint (tuiles), à Vézelise, arr. de Nancy.

Barbier (drains), Dieudonné (poterie), à Vergaville, arr. de Château-Salins.

Kienzi (2 tuileries avec machine à broyer, tuiles de forme moderne et de forme ancienne, très-estimées, drains et briques réfractaires ; 15 ouvriers), à Frémonville ; — Colin (tuiles Deyviller), à Magnières ; — Boiseaux (tuiles Deyviller), à Moyen ; — Deveney (et chaux), à Neufmaisons ; — Husson (tuiles creuses et plates, 16 ouv.), à Pexonne, arr. de Lunéville.

Marchal (poterie), à Bertrambois ; — C. et G. Nesseling (poterie), à Lixheim ; — Godfroy (4 ouv., tuiles), Bourgon (14 ouv., tuiles mécaniques et tuyaux de drainage), à Niderviller, arr. de Sarrebourg.

Aubry aîné, Bataille jeune, Cahen (tuiles et drains), à Toul ; — Douzain (tuiles mécaniques, briques ordinaires et à jours, carreaux, tuyaux de drainage), à Bruley ; — Dony (tuiles mécaniques), à Domgermain, arr. de Toul.

Potasse (Fab. de). — Arnold ; Claude, à Jarville, arr. de Nancy.

Produits chimiques. — Société des anciennes salines de l'est, Bossu, directeur (600 ouvriers, y compris ceux employés à la fabrication du sel), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Xardel (75 ouv.), à Malzéville et à Lay-Saint-Christophe (sel ammoniac), arr. de Nancy.

Becquet, directeur (cristaux de soude), à Sommerviller, arr. de Lunéville.

Quincaillerie. — Veuve Bathelot, jeune (médaille, expositions de 1844 et 1855), (40 ouvriers et 40 manœuvres).

Sacs sans couture (Fab. de). — Lévy, à Altroff, arr. de Château-Salins.

Savons (Fab. de). — Baradez, frères, à Nancy.

Scieries mécaniques.—Mayer (4 ouv.), à Champigneules ; — Paraux (placage), à Lay-Saint-Chistophe, arr. de Nancy.

Divers propriétaires de onze scieries (52 ouv.), à Abreschwiller ; — Chevandier, père, à Sainte-Catherine, commune de Bertrambois ; — de Klopstein, Mathis de Grandseille, de Gonneville, Jacquot et Geisler (scieries hydrauliques) (25 ouv.), à Val-de-Bon-Moutier ; — Chrétien, Iung, Schlosser, Meyer (scieries (40 ouv.), cuvelerie (90 ouv.), fabrication de sabots (70 ouv.), à Walscheid, arr. de Sarrebourg.

Renard Remy, à Arnaville, arr. de Toul.

Sel blanc (Fab. de). — Compagnie des salines, Bossu, directeur (comprenant les salines de Dieuze, Salées-Eaux, Moyenvic et Vic, avec plus de 600 ouvriers, y compris ceux employés à la fabrication des produits chimiques), à Dieuze.

Dagnin et comp., directeur Raspony (465 ouv.), à Varangéville ; — Jobert, directeur (140 ouv.), à Dombasle, arr. de Nancy.

Becquet, directeur, à Sommerviller, arr. de Lunéville.

Sucrerie et distillerie de betteraves.—Brice (30 ouv.), à Champigneules ; — Veuve André née Baudot (sucrerie, 15 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Taillanderie et grosse quincaillerie. — Veuve Bathelot (60 ouv.), à Blâmont, arr. de Lunéville.

Usines à gaz. — Constantin frères et comp. (70 ouv.), à Nancy.

Jeanmaire, directeur (8 ouv.), à Lunéville.

Vans. — Marchal frères, à Saint-Max, arr. de Nancy.

Mayon, à Maizières, arr. de Château-Salins.

Vermicellerie. — Ed. Noel (40 ouv.), à Nancy.

Verreries et verres de couleur. — Société anonyme des verreries de Plaine de Valsch et Vallérysthal, directeur. Duponchel (750 ouv.), à Valérysthal, arr. de Sarrebourg.

E. et C. Schmid, frères, et Mme C. Schmid (75 ouv.), à Allamps, arr. de Toul.

Verreries (Verres à vitres). — Germain-Thomas et comp. (35 ouv.), à Château-Salins.

Verres de montre (Fab. de). — Lévy et comp. (30 ouv.), à Sarrebourg.

Avril (250 ouv.), à Trois-Fontaines, arr. de Sarrebourg.

Vinaigriers. — Hanrion-Barbesant; Wolff, à Nancy. = Delagarde (4 ouv.), à Jarville. — Rauzenberger, à Ste-Anne-Laxou ; — Borel-Rouge ; Floranges ; Robert, à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Vis pour enrayoirs et freins de voitures. — Lestaudin, aîné (19 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS LIBÉRAUX.

VILLE DE NANCY.

Abonnement de lecture.
Bibliothèque choisie de livresdont la lecture n'offre aucun danger et peut être faite par les jeunes personnes et les jeunes gens, rue St-Dizier, 125.
Charpin (Mlles), St-Dizier, 11.
Fisson (Vve), Maréchaux, 39.
Gonet (Mlle) (avec cabinet de lecture), Dominicains, 14.
Hinzelin, pl. du Marché, 67.
Perrin, St-Georges, 7 bis.
Thiéry, Pépinière, 27.
Vernier, Stanislas, 17.

Accordeurs de pianos.
Bardy, Grève, 34.
Benoît, Constitution, 9.
Fecker, Bailly, 8 bis (etréparat. de pianos).
Kaiser, Montesquieu, 29.
Martin, à Sainte-Marie.
Ranclair, de l'Hospice, 10.

Afficheurs.
Bernard (Antoine), N.-Dame, 3.
Coquignot, pl. St-Jean, 41.
Griffet, Stanislas, 28.

Agent de change.
A. Weille, Hache, 25.

Amidon (Fabricants d').
Dury, St-Thiébaut, 34.
Genet, faub. St-Pierre, 175.

Antiquités (Marchands d').
Dumont, tr. Stanislas, 13.
Georges, 4-Eglises, 11.
Lazare Lévy, père et fils, r. des Dames, 6.
Legay (Gustave), petite place de la Carrière, 53.

Arquebusiers.
Bernstheisen, Dominicains, 32.
Olry, St-Dizier, 120.
Renaud, pl. St-Epvre, 1.
Rollin, Dominicains, 7.

Artificier.
Corberon, pl. St-Georges, 87.
(V. illuminations publiques.)

Artistes peintres.
Alnot (restaurateur de tableaux), Dominicains, 1.
Casse, Stanislas, 20.
Dedome, St-Julien, 27.
Georges, St-Nicolas, 37.
Georges, N.-Dame, 13.
Jacolot, Ste-Catherine, 26.
Leborne, Dominicains, 1.
Loyeux, St-Julien, 25 bis.
Olivier, Stanislas, 91.
Paulus, pl. de la Carrière, 13.
Préfontaine, cours Léopold, 15.
Risquet, Carmes, 22.
Rouchier (Mme), pl.d'Alliance, 1.
Roy, St-Nicolas, 22.
Schurer, Drouot, 1.
Voïart (Mlle), Montesquieu, 11.

Aubergistes.
Barré (à la ville de Gray), Montet, 15.
Benier-Brenet (Ve) (Gril-St-Laurent), faub. St-Pierre, 44.
Benier-Chabot (Croix-d'Or), f. St-Pierre, 29.
Briat (à la ville de Nancy), St-Georges, 68.
Claudon (Invalides), Bailly, 23.
Didelot (Poire-d'Or), St-Dizier, 136.

Dieudonné (à la Galerie), faub. des Trois-Maisons, 45.
Florentin (à la Rose), faub. St-Pierre, 86.
Godin (à la Croix-Blanche), Dames 26.
Godot (à la ville d'Epinal), faub. St-Pierre, 250.
Jadelot, f. des Trois-Maisons, 38.
Louis (Chariot-d'Or), rue et pl. St-Georges, 76.
Martin (à la ville de Luxembourg), G.-Rue (V.-Vieille) et de l'Opéra, 2.
Mathieu, Hache, 45.
Parmentier (à la ville de Lyon), faub. St-Pierre, 22.
Perrozet (au Faisan), Quatre-Eglises, 18.
Riethmuller (au Cheval-Blanc), f. St-Georges, 26.
Wahl (au Faisan), faub. Saint-Georges, 11.

Bains (Etablissements de).

Gaignière, St-Dizier, 21 (bains du Casino).
Geoffroy, Hôpital St-Julien, 16 (bains du Petit-Paris).
Constantin, Tapis-Vert, 3 (bains du Tivoli).

Bains à domicile.

Bétis, St-Jean, 46.
Geoffroy, Hôpital-St-Julien, 16.

Bandagistes.

Muller, St-Dizier, 141.
Muller, St-Jean, 20.

Banquiers.

Banque de France (succursale de la), voir p. 267.
Bourgon et Cie, St-Dizier, 24.
Jambois-Husson et Cie, St-Nicolas, 22.
Lenglet et Cie, Montesquieu, 8.
Lévy-Bing et Cie, St-Nicolas, 27.
Wolff et Cie, Dominicains, 44.
Zeider-Ferry, pl. Lafayette, 15.

Bas à façon (Fab. de).

Chir, St-Michel, 10.
Husson Pont-Mouja, 10.
Monchablon, Raugraff, 27.
Prinsler, Maréchaux, 31.
Riot, Pont-Mouja, 35.
Simon, pl. de l'Arsenal, 7.

Bascules (Fab de).

Mainbourg et Vitzikau, St-Thiébaut, 33.

Bateaux (Constructeur de).

Viciot, faub. Ste-Catherine, près la gare du canal

Bazar du Commerce.

Au Bazar, Dominicains, 46.

Bestiaux (March. de).

Bauer (Léon), St-Nicolas, 77.

Bijoutiers (V. Orfèvres).

Billards (Fab. de).

Dufour, St-Dizier, 130.
Riffel, Gr.-Rue Ville-Vieille, 92.

Billets de faire part, Cartes de visite, etc. (Porteurs de).

Bernard (Antoine), N.-Dame, 8.
Malaisé, Stanislas, 30.
Thiriot, trott. Stanislas, 15.

Bimbeloterie et Jouets d'enfants.

Buinaut, Stanislas, 36.
Desfossés, St-Dizier, 3.
Fawtier, Tiercelins, 5 (en gros).
Fourny, St-Dizier, 53.
Guillaume (Mlle), St-Dizier, 68.
Guyot, St-Dizier, 92.
Mansuret, Quatre-Eglises, 77.
Mathieu, Pont-Mouja, 5.
Mathis, pl du Marché, 12.
Pierre, Gr.-Rue V.-V.

Bitumes et Asphaltes.

Constantin frères, Ile-de-Corse, 2 (applications pour dallages de trottoirs, terrasses, cours, cuisines, remises, étables, écuries, caves d'usines, etc.) —

Huiles essentielles, goudrons et brais.

Blanchisseuses.

(Voyez aussi Lavoirs publics.)
Clermont (Niniche), Pépinière, 2.
Forquignon, au Crône.
Thomassin, Maréchaux, 8.
Vaultrin, f. des 3 Maisons, 7.

Blanchisseuses de dentelles.

(V. Dentelles (blanchisseuses de).

Bleu (Fab. de).

Bouillet, St-Julien, 15.

Blondes et Dentelles.

Kauffer frère et sœur, St-Jean, 2.
Décisy, St-Dizier, 38.
Gueth et Drouin, St-Dizier, 20.
Lahaye, St-Georges, 3 et 6.

Bluteries.

Kramer, pl. de la Cathédrale.
Weber, Visitation, 10. (Confection et posage de garnitures de bluteries.)

Bois à brûler et sciages.

Bouland, Montesquieu, 8.
Chalin, Equitation, 42.
Grandeury, faub. Ste-Catherine.
Grandgeorge, porte St-Georges.
Morlot, des Jardiniers, 3.
Paquet (Mme), rue de Metz, 3.
Paquet fils, r. de Malzéville, 20.
Renold, p. r. des Carmes, 5.

Bois de construction

(V. Planches et bois, March. de).

Boîtes de montres (Fab. de).

Binet, Stanislas, 76.

Bonneteries.

Andreux-Schmidt (Ve), Saint-Dizier, 123 (en gros).
Barbier, f. St-Pierre, 5 (fab.).
Brenas, Poissonnerie, 1 (march.).
Darbois, St-Nicolas, 20 (en gros).
Desfossés-Collenot, St-Dizier, 3 (march.).
Donat, Saint-Dizier, 48 (marchand).
Ducret-Feyen, St-Georges, 26 (march.).
Eblin, Dominicains, 57 (march.).
Esselin, pl. St-Epvre, 2 (march.).
Guyot, St-Dizier, 92 (march.).
Krauth, St-Epvre, 8 (march.).
Martin, Poissonnerie, 11 (mar.).
Mayer, Pont-Mouja, 5 bis (en gros).
Meffe, St-Dizier, 76 (march.)
Nathan-Picard, St-Nicolas, 44 (en gros).
Parfait et Cie, St-Nicolas, 31 (en gros.).
Renaud, St-Dizier, 98 (en gros).
Riot, Raugraff, 29 (march.).
Schmitz, St Dizier, 145 march.).
Simonet, St-Dizier, 129 (march.).

Bouchers.

Aaron, St-Joseph, 7.
Bernard Dœrflinger, St-Georges, 48.
Bernheim, Quatre-Eglises, 15.
Block, f. des Trois-Maisons, 7.
Caen, St-Nicolas, 15.
Collignon, f St-Pierre, 22.
Demange, f. St-Pierre, 116.
Dreyfuss, Hache, 69.
Eustache, Source, 39.
Finot, Grève, 5.
François, de Malzéville, 7.
Grosset, faub. St-Pierre, 216.
Guillaumé, St-Dizier, 134.
Jacob, faub. St-Pierre, 80.
Jacob, Dames, 32.
Jacob, Notre-Dame, 28.
Jacob, Raugraff, 6.
Jacob (Léon), St-Dizier, 56.
Jaillon, Stanislas, 26.
Jaillon fils, Hache, 19.
Kieffer (Bastien), Raugraff, 18.
Kieffer (Georges), St-Dizier, 60.
Latasse, St-Jean, 47.
Latasse fils, St-Georges, 68.
Lévy (Gabriel), St-Thiébaut, 6.
Motel, Hache, 32.

Majean, St-Michel, 11.
Netter, Ponts, 38.
Pierron, Pont-Mouja, 19.
Pierron, Gr.-Rue V.-V., 103.
Petit, pl. St-Epvre, 3.
Salmon, faub. Stanislas, 5.
Saucerotte, Stanislas, 30.
Stimbach, Maréchaux, 18.
Tsanten, faub. Stanislas, 19.
Thiéry (Ve), ruelle St-Antoine, 8.
Thouvenin, f. St-Georges, 10.

Bouchons (Fab. de).

Victor (Jean), Poissonnerie, 9 (dépôt d'huile d'olives).

Boulangers.

Arnould, St-Dizier, 106.
Bailly jeune, faub. St-Pierre, 4.
Barbier, pl. St-Epvre, 5.
Bastien, Montet, 52.
Bastien, Haut-Bourgeois, 2.
Belher, Ste-Anne, 5.
Bodard, St-Georges, 42.
Boudinet, G.-Rue V.-Vieille, 82.
Boulangé, Poissonnerie, 22.
Bourlier, Dominicains, 13.
Campagne, f. des 3 Maisons, 26.
Cardot, Hache, 34.
Caye, Source, 19.
Dalbain, St-Georges, 74.
Demange, Poissonnerie, 8.
Dratz, St-Nicolas, 74.
Eulriet, Artisans, 6.
Eulriet, de Metz, 49.
Floquet, Hache, 59.
Foltz, St-Michel, 5.
Fristot, f. des 3 Maisons, 63.
Froment, St-Dizier, 134.
Gouy, Raugraff, 25.
Heckler, Hache, 71.
Heim, faub. St-Pierre, 48.
Henriot, Tiercelins, 7.
Holtzmuller, St-Dizier, 64.
Houlard, Quatre-Eglises, 20.
Humbert, de Metz, 38.
Isaïe, St-Dizier, 94.
Jacques, Maréchaux, 10.
Janot, Equitation, 55.
Joly, faub. Saint-Pierre, 206.
Klein, Artisans, 54.
Koster, St-Georges, 2.
Lajoux, Ste-Catherine, 26.
Laurent, Stanislas, 37.
Leclerc, f. St-Pierre, 178.
Loeffer, St-Thiébaut, 11.
Lœmann, pl. du Marché, 5.
Maguiot, St-Dizier, 147.
Maîtredhotel, faub. St-Pierre, 178.
Mantoue, Hache, 79.
Martin, pl. St-Jean, 4.
Mangus, Grève, 27.
Missenard, faub. des 3 Maisons, 34.
Moreau, Pont-Mouja, 17.
Moro, f. des 3 Maisons, 7.
Munier, Primatiale, 14.
Nicole, Gr.-R. V.-Vieille, 78.
Parisot, St-Jean, 26.
Patenotte, f. des 3 Maisons, 57.
Percy, Gr.-Rue V.-V., 37.
Perrin, St-Jean, 51.
Pfeiffer, rue Derrière, 50.
Pierson, Pont-Mouja, 17.
Poirel, des Ponts, 4.
Rogé, f. Stanislas, 30.
Rolland, G.-Rue V.-V., 31.
Rougieux, f. St-Pierre, 126.
Tacaille, f. Stanislas, 72.
Thiébaut, f. St-Pierre, 16.
Thirion, Ste-Anne, 7.
Touchot, Stanislas, 25.
Toussaint, des Dames, 25.
Touveny, Hache, 17.
Trutcher, St-Georges, 28.
Valser, Dominicains, 27.
Vaudré, St-Georges, 5.
Vautrin, f. St-Pierre, 216.
Villemin, Hache, 128.
Voinier, pl. St-Epvre, 6.
Voinier (Ve), St-Georges, 75.
Wéber, f. St-Jean, 25.
Zieber, Stanislas, 16.

Bourreliers.

Caps, f. St-Pierre, 45, et f. St-Georges, 91.
Salagnat, St-Georges, 45.

Brasseurs.

Betting, route du Montet, 25.
Corrigeux, Grève, 24.
Dalstein, St-Thiébaut, 37.
Klein, G.-Rue V.-V., 74.
Poirot (Mlle), Equitation, 25.
Poirson, f. St-Pierre, 23.
Schacken (de), Boul. Pépinière.
Thouvenin, de Metz, 24.
Waywada, f. St-Pierre, 27.

Broderies (Fab. de).

André, Carmes, 23.
Angelin, Ste-Catherine, 22.
Aron, Carmes, 34.
Aubry et de Mages, Stanislas, 46.
Aylé-Idoux, St-Dizier, 2.
Balthazard-Lesaing, Carmes, 22.
Bannévarth, Maréchaux, 8.
Bapst, Poissonnerie, 11.
Baraban, Monnaie, 2.
Barbe-Schmitz, St-Julien, 1.
Barjon-Deperrier, Ponts, 60.
Barthélemy, pl. Carrière, 20.
Béraud, Stanislas, 46.
Berment (Mme), Poissonner., 13.
Bernheim et Hulman, trott. Stanislas, 26.
Berr (Léon), Pépinière, 31.
Berr et fils, Poissonnerie, 7.
Berr (Salomon), Ste-Cather., 8.
Bert (Mlle), Notre-Dame, 13.
Berthaut (Mlle), Raugraff, 6.
Bertin (Mme Ve), St-Dizier, 14.
Bertrand, Ponts, 52.
Billa-Chambéry, nièce, Ponts, 52.
Blanchemain, Stanislas, 50.
Bloch, Hache, 40.
Bloch-Nathan, Stanislas, 31.
Blum-Franck, St-Dizier, 85.
Bœglin, Ponts, 58.
Boirayon, pl. Stanislas, 2.
Boiselle, Maréchaux, 37.
Bonnefoi, Pépinière, 52.
Bordier (Mme), Poissonnerie, 20.
Bossener et Lemarchand, p. rue des Carmes, 3.
Bouchot, Opéra, 17.
Bouchy, St-Georges, 3.
Bouhon, Carmes, 22.
Boulangeot (Mmes), Pépin., 32.
Boulard, Pépinière, 42.
Bourgeois, Pépinière, 5.
Bourgon et Favier-Gay, pl. Carrière, 3.
Boursier, à Malzéville.
Boyer-Eloy, Carmes, 1.
Brèche dit Labonté, Stanislas, 82.
Briquel-Prinsler, Poissonne., 24.
Brisac, Ste-Catherine, 8.
Brisac-Berr, p. r. des Carmes, 5.
Brullard, St-Georges, 14.
Brunet, St-Dizier, 21.
Caen dit Lajeunesse, Stanislas, 60.
Caen (Jonas), Stanislas, 15.
Cahen, Carmes, 23.
Chardard aîné, p.r.d.Carmes, 13.
Chatelain (Mlle), Stanislas, 50.
Chenel (Mme), p.r.d.Carmes, 13.
Chevin jeune, St-Jean, 4.
Classe (Vve), G.-Rue V.-V., 23.
Claude, Raugraff, 8.
Claudin, Poissonnerie, 26.
Clément (Vve), Stanislas, 39.
Coblentz, pl. St-Jean, 51.
Colin-Thierry, Stanislas, 42.
Collot, Carmes, 32.
Conrard, Stanislas, 35.
Coselle-Lemercier, Stanislas, 39.
Crappier, Carmes, 17.
Dalancourt, Raugraff, 16.
Darcy, Carmes, 33.
Daumal, Stanislas, 19.
David, Stanislas, 31.
Delaunay (Vve), Visitation, 12.
Delorme, Michottes, 1.
Demage, Stanislas, 46.
Desfossez-Meyer, Stanislas, 52.

Desgrandchamps, 4 Eglises, 23
Desgranges, c. Léopold, 30.
Deshayes-Maubon, Carmes, 13.
Desperrier, 4 Eglises, 30.
Deville-Bidot, f. des 3 Maisons, 22.
Drouot (Mlle), p.r.d. Carmes, 3.
Ducourreau, Dominicains, 20.
Dublanchet, Pont-Mouja, 7.
Dubois-Bangofski, pl. Grève, 4.
Ducret, p. r. des Carmes, 13.
Duperly, Pépinière, 15.
Duprey (Mlle), Michottes, 11.
Duprey, pl. Stanislas, 2.
Durand, Carmes, 22.
Durand, Vénerie, 9.
Durbec, pl. de Grève, 8.
Dury-Gudin, St-Thiébaut, 34.
Fastinger (Mme), Stanislas, 42.
Fastinger, Carmes, 34.
Fidrit, pl. de Grève, 7.
Floquet, Hache, 59.
Fournier jeune, Poissonnerie, 35.
Fraisse, cours Léopold, 37.
Francfort, Raugraff, 11.
Frank, Stanislas, 29.
Frécot, Stanislas, 3.
Gandoin-Thouvenin, Poissonnerie, 22.
Genty (Mlle), 4 Eglises, 11.
Georges (Mlle), Dominic., 20.
Gerdolle (Mlle), Stanislas, 7.
Gesler, Stanislas, 49.
Gérardin-Mary, Stanislas, 31.
Gilbert (Mme), St-Jean, 34.
Grandin-Nonville, Dominic., 33.
Grisard (Mme), Poissonnerie, 33.
Grosjean, Stanislas, 92.
Grossy (Mme), Stanislas, 55.
Guillaume-Febvrel, Stanislas, 51.
Guichard, c. Léopold, 13.
Guinet-Hoffer, St-Julien, 29.
Guyot, Carmes, 20.
Hanset, St-Dizier, 58.
Hardouin, St-Georges, 19.
Haush, St-Georges, 48.
Heil, pl. du Marché, 10.
Heidweyer, imp. du Lycée, 3.
Held fils, St-Jean.
Henriquel, Visitation, 12.
Henry, Dominicains, 20.
Henry, Raugraff, 27.
Henry, Stanislas, 52.
Herbser, p. r. des Carmes, 9.
Hocquard (Mme), tr. Stanislas, 26.
Horrer, Constitution, 4.
Houard, Stanislas, 60.
Houbault, Stanislas, 57.
Houbre, Ste-Catherine, 30.
Hourdin, Quatre-Eglises, 40.
Huin (Dlle), 4 Eglises, 11.
Isay (Mme), impasse du Lycée.
Jacob (Alexandre), Ponts, 58.
Jacob (Mme), Carmes, 34.
Jacot (Mlle), Poissonnerie, 36.
Jacques (Mlle), N.-Dame, 98.
Jeandel-Conrard, Stanislas, 55.
Joachim, pl. Lafayette, 17.
Jonas, Stanislas, 13.
Jonquère (Mme), Stanislas, 29.
Joseph (S), pl. Stanislas, 2.
Kahn, pl. St-Jean, 47.
Kauffer (Mlle), St-Georges, 7 bis.
Kesler, Pépinière, 6.
Kremer, Equitation, 5.
Kusnick et Cie, Pépinière, 27.
Lafleur, Raugraff, 27.
Lambert (Mme), Raugraff, 25.
Lanio, Ste-Catherine, 9.
Lapierre, Source, 33.
Lazard-Gougenheim, Ponts, 52.
Latourette (Mme), Pépinière, 57.
Lemaire-Renold, p. r.d.Carm., 5.
Lemaire (Mme Vve), Carmes, 3.
Lémoun et Cie, Vénerie, 9.
Léonard-Ducret, Stanislas, 6.
Leclerc-Bouvier, Stanislas, 80.
Lesnard (Mlles), Raugraff.
Leterhos, pl. Carrière, 1.
Leveil, Stanislas, 15.
Levy-Jonas, Carmes, 19.
Lévy (Mlle), Stanislas, 2.

Lhuillier, Carmes, 5.
Lhuillier, Saint-Dizier, 115.
Liot, St-Jean, 5.
Maguin, Stanislas, 56.
Mantoux (frères), Stanislas, 80.
Marchal-Collot, Carmes, 33.
Marpon (Mlle), Poissonnerie, 3.
Mathieu (Mme, c. Léopold, 3.
Mathiot, Ponts, 59.
Mauchant (Mme), Constitution, 11.
Maurice (Mlle), St-Dizier, 15
Max (Théodore), St-Dizier, 110.
Meunier, Stanislas, 59.
Michel, Hache, 90.
Miller, Pépinière, 32.
Mirguet, Stanislas, 15.
Moat-Motel, Ste-Catherine, 35.
Morlet, St-Jean, 36.
Mozanger, Carmes, 42.
Nathan, St-Georges, 6.
Nathan frère et sœurs, Raugraff, 17.
Natscheim, Hache, 92.
Nave-Husson (Mme), Pépin., 33.
Olry, petite pl. Carrière.
Olry, Notre-Dame, 21.
Pallarès (Mlle), Poissonnerie, 4.
Paoli (Mme Vve), Stanislas, 18.
Parisot-Lhuillère (Mme), pl. de Grève, 1.
Pascal (Mme), pl. Stanislas, 5.
Payan de Paris, St-Dizier, 17.
Payen, Stanislas, 72.
Peiffer, Amerval, 2.
Pellerin (Mme Ve), Visitation, 25.
Perquel, St-Dizier, 110.
Perrel, Hache, 25.
Petit, pl. du Marché.
Petitjean (Mme), Visitation, 29.
Pierrot (Mlle), Ponts, 4.
Pilay, Stanislas, 35.
Poirson-Génin, Raugraff, 17.
Presantoine, Carmes, 20.
Prévet, Stanislas, 1.
Prevost, St-Jean, 2.

Régis, pl. Lafayette, 15.
Reiner, Poissonnerie, 27.
Renard, Stanislas, 20.
Rief, pl. Stanislas, 2.
Risquet, Carmes, 22.
Rollet, Poissonnerie, 26.
Rosselange (de), c. Léopold, 17.
Ruben, Poissonnerie, 17.
Sabrier, Equitation, 20.
Salmon, Carmes, 27.
Salmon-Salmon, Carmes, 27.
Salmon-Weille, Ponts, 34.
Samuel, pl. Carrière, 9.
Samuel-David, Hache, 90.
Samuel (frères), Ponts, 32.
Sard, Grève, 17.
Savard, f. St-Jean, 7.
Schnetzer (Mme), Grande-Rue-Ville-Vieille, 119 (br. en or).
Schvab (Mlle), Stanislas, 44.
Senef (Mlle), 4 Eglises, 23.
Siméon, pl. Dombasle, 15.
Simon, Poissonnerie, 6.
Simonin (Mlle), pl. Carrière, 7.
Sobinatz, f. Ste-Catherine, 37.
Sonrel-Prétot, f. St-Pierre, 150.
Stelze (Louis), et Mme Gandoin-Thouvenin, Poissonnerie, 22.
Stern-Schvab, Carmes, 17.
Tévanne, Carmes, 7.
Thiébaut-Wolff, St-Jean, 56.
Thirion (Mme), Stanislas, 21.
Thomassin (Ve), Ste-Cather., 31.
Tourny, Dominicains, 1.
Tourtel-Julliac, Michottes, 1.
Touzin-Malherbe, St-Dizier, 44.
Valentin, Hache, 28.
Vatelle, St-Dizier, 94.
Vatelle sœurs et Pilon, Poissonnerie, 3.
Vaultrin (Mlle), pl. d'Alliance, 4.
Veiller (sœur), Carmes, 42.
Venon (Mlle) et Dehoux, Faïencerie, 16.
Vernolle (Mme), Ste-Cath., 50.
Villaume, Carmes, 36.

Vincent dit Saint-Dizier, Carmes, 21.
Vincent, Haut-Bourgeois, 7.
Virion, Stanislas, 16.
Vivier, r. d'Alliance, 13.
Wantelét frères, Michottes, 11.
Wéber, impasse du Lycée, 1.
Weil, Ponts, 41.
Weissembach, Pépinière, 18.
Westermann-Callot, Michottes, 1.
Winandy, Dominicains, 20.
Wolff, Stanislas, 70.
Wolff-Jacob, Stanislas, 3.
Worms, Carmes, 7.
Yung, Pépinière, 21.

Broderies (Dessinateurs).

Bailly, Notre-Dame, 7.
Barail, Quatre-Eglises, 59.
Barthelémy, imp. du Lycée, 11.
Barthelémy, jeune, Poissonnerie, 25.
Billa-Chambéry, Charité, 2.
Blampain, Poissonnerie, 9.
Bourgon, Ste-Catherine, 24.
Bourgon (Mme Vve), Stanislas, 46.
Bredenstein et Laurent, Pépinière, 18.
Brunet, passage du Casino.
Colin, Citadelle, 6.
Collot, G.-R.-V.-Vieille, 62.
Cayon et Franconnet, Equitation, 41.
Deniau, Carmes, 38.
Dubon et Lhuillier, Drouot, 5.
Flambeau, Carmes, 2.
Fournichaux, Stanislas, 88.
Franconet, Grève.
Friou, Maréchaux, 18.
Gérardin, imp. du Lycée, 5.
Grandbar, Hache, 21.
Hubert, Quatre-Eglises, 7.
Jacquot, Saint-Dizier.
Klein, Maréchaux, 2.
Koch, Pont-Mouja, 24.
Lallemand, St-Julien, 33.
Lamarche (Mlle), Notre-Dame, 47.
Lamblot, Pépinière, 28.
Leclerc, St-Michel, 17.
Legout, d'Amerval, 8.
Lemaire, Drouot, 5.
Léonard, Maréchaux.
Libertiot, Charité, 6.
Lint, Dominicains, 13.
Locquin, St-Jean, 28.
Mansuy, Vénerie, 6.
Meunier, imp. du Lycée.
Mézin, Notre-Dame, 47.
Montcourant, Poissonnerie, 45.
Mouchette, frères, St-Jean, 29.
Olry (Mme Vve), Stanislas, 46.
Panissey, Equitation, 1.
Pellerin, tr. Stanislas, 26.
Pititdidier, Michottes, 7.
Picot, Four.
Pierre, St-Julien, 1.
Piget, Ponts, 51.
Prouvé, frères, Ponts, 4.
Robinet, Carmes, 35.
Rossinot, Point-du-Jour, 19.
Souron, St-Julien, 12.
Telle, Constitution, 13.
Thiéry, Pépinière, 21.
Thiriot, tr. Stanislas, 15.
Vatin, Ponts, 52.

Broderies (Blanchisseurs).

Berviller-Henry (Mme), Stanislas, 96.
Bœs (Mme), imp. St-Julien, 3.
Bouret (Mlle), Pépinière, 1.
Brunet, passage du Casino.
Chatelain (Mme), pl. de Grève, 4.
Chevry (Mme), imp. du Lycée.
Degoin (Mlle), Carmes, 35.
Fedenheim (Mme), Pépinière, 30.
Fest (Mlle), Vénerie, 1 bis.
Henry, Pépinière, 26.
Jolivet (Mlle), Pépinière, 25.
Kromberger (Mlle), Source, 15.
Lacour-Griffon, des Champs, 13.

Lenoir (Mme), pl. du Marché, 7.
Loison, Saint-Thiébaut, 37.
Mallézieux (Mlle), Visitation, 16.
Mollière (Mme), petite rue Carmes, 9.
Morius, Maréchaux, 51.
Nicolas (Mlle), Ponts, 4.
Perrin, Poissonnerie, 16.
Poirson, Pépinière, 25.
Venel (Mme), Constitution, 5.
Titière (Mlle), Cheval-Blanc, 12 bis.

Brosses (Fab. de).

Cénrard, St-Dizier, 45.
Gillant et Leheu, Raugraff, 8.
Housseaux (march.), Dominicains, 11.

Brosses (fab. de bois de).

Cordier, rue du Ruisseau, 91 (machine à vapeur).

Cafetiers.

Barbara (c. Belle-vue), Saint-Georges, 83.
Barbier, pl. du Marché, 1.
Barthelémy (c. de Lunéville), f. St-Pierre, 3.
Basoche (c. de l'Opéra), place Stanislas, 6.
Beaucourt (c. St-Nicolas), r. St-Nicolas, 51.
Beck (c. d'Alsace), faubourg Stanislas.
Berthaut (c. de la Paix), Stanislas, 4.
Betcher (Jean), café du Midi, pl. Lafayette.
Beyel, faub. Stanislas, 6.
Biqueron (c. de Foix), pl. Stanislas, 1.
Blouer, Ste-Catherine, 24.
Boës (c. du Débarcadère), f. St-Jean, 6.
Camon, trot. Stanislas, 22.
Carpentier, f. Stanislas, 5.
Charles (c. du Globe), Saint-Géorges, 55.
Clerc, Ste-Catherine, 45.
Crépin, f. St-Georges, 7.
Despierres (c de Paris), Poissonnerie, 27.
Dufour, Saint-Dizier, 128.
Dusseau, f. St-Pierre, 22.
Génin, f. Saint-Pierre, 42.
Geoffroy (c. de la Brasserie), pl. Carrière, 1.
George (c. de Metz), r. Metz, 28.
Gérard (c. National), pl. Saint-Epvre, 4.
Henriet (c. de la Brasserie Stanislas), Pépinière, 34.
Huin et Petitcolas (c. du Chalet), Boulevard de la Pépinière.
Jullian, St-Georges, 69.
Justin Sauvage (c. de l'Esplanade), Stanislas, 2.
Larousse, pl. du Marché, 39.
Legay, faub. Stanislas, 16.
Legros, pet. pl. Carrière.
Lenoir (c. du rocher de Cancale), Carmes, 11.
Maire, St-Dizier, 126.
Marbach (c. de France), f. Saint-Jean, 14.
Marc (c. de l'Abattoir), faub. Sainte-Catherine, 1.
Meunier (c. Jacquot), St-Dizier, 113.
Michel, Quatre-Eglises, 5.
Mosbach (c. de la Citadelle), imp. de la Citadelle, 5.
Noirel (c. des Messageries), Carmes, 1.
Patenotte (c. de la Croix), faub. des Trois-Maisons).
Pierre, Notre-Dame, 33.
Poirel, St-Epvre.
Remy, Grande-Rue V.-V., 74.
Renaut (c. Laurent), St-Dizier, 80.
Richard (c. des Halles), Stanislas, 37.
Richomme (c. Stanislas), place

Stanislas, 11. — (C. de la Comédie), pl. Stanislas 3 et rue de la Pépinière.
Roussel (c. de la Douane), Saint-Jean, 36.
Roy (c. du Port), f. St-Georges, 15.
Saunier (c. Parisien), Dominicains, 47.
Schneider (c. d'Allemagne), f. Stanislas, 3.
Schiltz (c. de la Seille), Saint-Georges, 60.
Suisse (c. du Marché), place du Marché, 28.
Thiriet, St-Jean, 41.
Trottmann, faub. Stanislas, 21.
Valentin et Boës (c. du Commerce), pl Stanislas, 1.
Valentin (c. Nancy), Pont-Mouja, 15.
Welsch, Saint-Dizier, 143.
Yvon (c. François), Ponts, 9.

Calorifères (Constructeur de).
Husson, Lafayette, 6.

Calicots, cretonnes et percales.
Saladin frères (fab.), f. Saint Pierre, 173.
Salmon frères (fab.), à Gérardmer, à Gerbépal et à Granges (Vosges). Hache, 11.

Camionnage (Entrep. de).
Ottenheimer et Villaume, pour la Compagnie du chemin de fer, rue des Tiercelins, 42, à la poste aux chevaux.
E. Villaume, Michottes, 11.

Caoutchouc (Articles de).
Botta, Saint-Georges, 7.
Caye fils, Saint-Georges, 9.
Koehler-Oster (pour chaussures en caoutchouc, véritable américain), d'Amerval, 6 bis.
Marx-Picard, Saint-Dizier, 32 (habillements).
(Voy. Tailleurs, habillements confectionnés.)

Cartes à jouer (Fab. de).
Boucher, Poissonnerie, 4.

Carton (Fab. de).
Briot, à Ste-Anne (Laxou).
Crémel, aux Grands-Moulins; entrepôt, Gr.-Rue V.-V., 84.

Cartonniers.
Beaucourt, Notre-Dame, 12.
Cayon jeune, Stanislas, 26 (cartons de broderies).
Christophe-Collin, pl. Carr., 7.
Humblot, trottoir d'Amerval, 9.
Mayer, Hache, 124.
Pierre, Cour, 3.
Thorelle, Quatre-Eglises, 27.

Casquettes (Fab. et marc. de).
Dominici, pl. du Marché, 22.
Houpert, Faïencerie, 4.
Pardiny, St-Georges, 71.
Rachaque, Hache, 84.

Chamoiseurs (V. Tanneurs).

Chandelles (Fab. de).
Baradez frères, Montet, 6.
Bastien, Saint-Nicolas, 94.
Chrétien, Saint-Julien, 13.
Jeandel, Hache, 43.
Lenoble, Saint-Dizier, 122.

Chaises (Fab., v. Tourneurs).

Chapeaux de paille (March. de).
Babin, Gr.-R. V.-V., 81 (d.-gros).
Coanet jeune, Hache, 23 (en gr.).
Donat et Babin, Quatre-Eglises, 36 (en demi-gros).
Donat, Saint-Dizier, 48.
Kaderlet, Saint-Dizier, 73.
Picot (Mlle), Saint-Dizier, 63.
Remy frères, Saint-Dizier, 25 (en demi-gros).
Spelty, Saint-Dizier, 90.
I. U. Wild, St-Nicolas, 41 (en demi-gros).

Chapeliers.
Alexandre-Kamuf, St-Diz., 107.

Babin, place Stanislas, 14 (passementerie, fourbisserie).
Beaup, Saint-Georges, 12.
Bour, Raugraff, 25.
Bureau fils, Dominicains, 10 (passementerie, fourbisserie).
Delchard (v^e^), pl. d. Dames, 19.
Didelot, Saint-Jean, 12.
Lafontaine, Quatre-Eglises, 23.
Lance père, Boucherie V.-V.
Lance fils, St-Michel.
Liégey, Ch. Sables, 10 (fabric.).
Luchézy, Fayencerie, 10.
Mangeot (Mme), d'Amerval, 2.
Munier, St-Nicolas, 39 (fabric.).
Musy, Saint-Dizier, 115.
Olry, Dominicains, 29.
Prévot (v^e^), Saint-Jean, 8.
Reinaud, Saint-Jean, 12.
Riche, Saint-Jean, 1.

Charbon (march. de).

Bezier, Saint-Julien.
Cirey (Vve), Pont-Mouja, 18.
Houdot, Saint-Thiébaut, 43.
Loquier, Maure-qui-Trompe, 49.
Lotain, Cheval-Blanc.
Louis, f. Saint-Nicolas, 46, et Manége, 6.
Michel, Raugraff, 10.
Morgard, Dauphine, 25.
Perret (Vve), Hache, 71.
Schilaneck, Notre-Dame, 86.

Charcutiers.

Barthélemy, Saint-Nicolas, 52.
Barthélemy, pl. Saint-Epvre, 7.
Breton, Gr.-Rue V.-V., 127.
Buisson, Cimetière, 17.
Charbonnier, St-Georges, 34.
Chrétien, Poissonnerie, 16.
Doucet, Hache, 102.
Guironnet, Saint-Thiébaut, 7.
Jambille, Hache, 21.
Jourdain, Hache, 79.
Damasse, Maréchaux, 9.
Leroy (Vve), Notre-Dame, 64.
Liégey, Dames, 25.
Lubert, St-Thiébaut, 18.
Maillot, faub. Saint-Pierre, 60.
Manquat, faub. Stanislas, 8.
Martinoty, Saint-Dizier, 118.
Masson, Gr.-Rue V.-V, 93.
Morisot, St-Georges, 32.
Morivillier, f Saint-Pierre, 68.
Paul, Saint-Georges, 65.
Prevot, Saint-Jean, 31.
Rappold, Fayencerie, 5.
Virling, Poissonnerie, 28.

Charpentiers.

Bouff, Montet, 94 (menuis.).
Charles, Grève, 48.
Darbelet, faub. St-Jean, 2.
Fort, Saint-Nicolas, 12.
Gracieux, Metz, 1.
Harmant, Metz, 2 (menuisier).
Laurette, Fabriques, 35.
Meunier, Fabriques, 21 (men.).
Nocus, Tapis-Vert, 6.
Patenotte, Equitation, 46.
Piloy, Glacis, 9.
Prudhomme, Sainte-Anne, 11.
Roussel, Hôpital-Militaire, 7.
Sidrot, Metz, 12 (menuisier).
Thomen, Opéra, 3.

Charrons.

Bellanger (et Forgeron), Notre-Dame, 12.
Bernard, f. des 3 Maisons, 7.
Birck, Visitation 27.
Bouvard, Saint-Nicolas, 26.
Bouvard, faub. Stanislas, 26.
Dupays, Hache, 5.
Gilles, Fabriques, 11.
Haus, r. de Malzéville, 7.
Marchal, Jeannot, 15.
Marchal, Sainte-Anne, 10.
Mossu, f. Saint-Georges, 10.
Mouton, Notre-Dame, 25.
Rambourg, Raugraff, 10.
Valentin, Jardiniers, 23.

Chaudronniers.

Bertrand, Pont-Mouja, 26.
Faverotte, Saint-Dizier, 14.

Grégoire, Saint-Georges, 38.
Huin, aîné, f. Saint-Pierre, 15.
Humbert, Saint-Dizier, 58.
Leclerc, Hache, 126.
Poirson, Gr.-Rue V.-V., 121.

Chaussures confectionnées.

Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Bouyer, Saint-Dizier, 65.
Didion (Mlle), St-Georges, 1.
Feyen (Mlle) (spécialité), Saint-Georges, 21.
Guyot, Saint-Dizier, 92.
Maire, Saint-Nicolas, 66 bis.
Picot (Mlle), Saint-Dizier, 65.
Salins (spéc.), Saint-Dizier, 100.
Sordoillet (spéc.), Domin., 45.

Chemisiers (et march.).

Belin (Vve), Dominicains, 12.
Brenas-Hackenberger, Poissonnerie, 1.
Labaye, St-Georges, 4 et 6.
Martin, Poissonnerie, 11.

Chevaux (march. de).

Godchaux, faub. St-Jean, 2.
Nathan, Sainte-Anne, 1.
Nathan fils, St-Georges, 69.
Weiller, Ponts, 37.

Chiffons en gros, Ferrailles, etc. (march. de).

Blaise, à la Citadelle.
Brunelière, d'Amerval, 7.
Colin, Gr.-Rue V.-V., 46.
Deschoux, Hache, 89.
Dureau, Fabriques, 10.
Gerbrand, Equitation, 68.
Humbert, Saint-Dizier, 58.
Lévy, Sainte-Anne, 40.
Mandre et Cie, f. St-Pierre, 2.
Michel, Raugraff, 10.
Ponel, Montet, 9.
Richier, Quatre-Eglises, 14.

Chocolat (Fab. de).

Gardeil-Didelot, Lafayette, 1.
Gaudel, Poissonnerie, 5.
Queruel, de Paris, *dépôt* pl. Stanislas, 7, et r. St-Dizier, 129.
Vatelle, Poissonnerie, 3.
Vanazzi, Dominicains, 34.
Vanazzi-Berla, St-Georges, 30.

Ciment romain.

Fournel, faub. St-Pierre, 37.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Lavalle, St-Dizier, 99.
Patin, rue de Malzéville, 13.
Stroecker, pl. St-Jean, 51.

Cirier.

Liégey, Saint-Dizier, 49.

Cloutiers.

Bernard, faub. St-Pierre, 30.
Chauvain, Artisans, 34.
Fleckinger, Equitation, 54.
Frideling, Boucherie, 10.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
Serrière, Hache, 45.

Coffres-forts (Fab. de).

Poirel-Kuntz, Pépinière, 19.

Coiffeurs et coiffeuses pour dames.

Baillon, Dominicains, 37.
Coblence, Stanislas, 14.
Jambille (Mme), rue de l'Hôpital-Saint-Julien, 3.
Levèque (Mlles), Monnaie, 5.
Maire (Mme), St-Georges, 79.
Petitmengin (Mme), Monnaie, 5.
Prévost (Mme), St-Dizier, 5.

Coiffeurs et Parfumeurs.

Alexandre-Morand, Dominic., 9.
Aubry, Stanislas, 30.
Baillon, Dominicains, 37.
Benoiton, Poissonnerie, 32.
Bideaux, Saint-Georges, 36.
Brod, Dames, 28.
Creusot, Fayencerie, 25.
Delaval, Lafayette, 4.
Demange, faub Stanislas, 18.
Desloy, Saint-Georges, 37.
Garceaux, Saint-Jean, 49.
Gédéon, Quatre-Eglises, 19.
Laurent, Poissonnerie, 22.
Maire, St-Georges, 79

Maillot, pl. du Marché, 1.
Marlet, Raugraff, 14.
Mertz, Gr.-Rue V.-V., 14.
Moler, Maréchaux, 6.
Montigny, Stanislas, 27 (parfumerie en gros et en détail).
Morand, trottoir d'Amerval, 13.
Morand, Stanislas, 6 (parf., etc.).
Odinot, Saint-Jean, 10, et porte Saint-Jean, 24.
Poyer, Stanislas, 42 (parfum.).
Prévot, Saint-Dizier, 5.
Protte, Saint-Dizier, 103.
Rabot, pl. St-Georges, 87.
Renaudin, Gr.-Rue V.-V., 102.
Thouvenin, St-Dizier, 155.
Utz, Saint-Dizier, 109.
Vaillant, Dominicains, 10.

Colleurs de papier.

Chalvet, Maréchaux, 22.
Gilbaut, Hache, 76.
Kesler, Dominicains, 24.
Jolas, Poissonnerie, 11.
Lebel, Saint-Epvre, 10.
Renaud, Source, 19.
Silvestre, Gr.-Rue (V.-V.), 107.

Commissionnaires en marchandise.

Bouillet, Saint-Julien, 35.
Braun, Ponts, 49.
Chevreux, Notre-Dame, 46.
Gay et Clément, f. St-Georges, 17.
Gérard, Notre-Dame, 16.
Grandœury, pl. des Dames, 19
Hœner, Dominicains, 47.
Levavasseur, Dominicains, 10.
Millot, faub. St-Pierre, 4.
Montigny, Stanislas, 27.
Parrois, Saint-Dizier, 142.
Reitz, pl. de la Carrière, 19.
Stroecker-Gédéon, pl. St-Jean, 51.

Confiseurs.

Barbier, Saint-Dizier, 64 (et en gros).
Cartry, Dominicains, 59.
Cartry, trottoirs Stanislas, 24.
Colin, St-Dizier, 63 (et en gros).
Culmann, St-Georges, 29.
Gaudel, Poissonnerie, 5.
Lebègue, Dominicains, 4.
Lefèvre-Denise, Saint-Dizier, 55 (spécialité de pains d'épices).
Madelin, Dominicains, 40.
Virte, Fayencerie, 19.
Wursthorn, Fabriques, 4 (en gr.).

Cordiers.

Drouin, f. des Tr.-Maisons, 32.
Jacquemin, faub. St-Pierre, 18.
Petitdidier, boul. Pépinière, 16.
Richard, Manége, 6.
Richard, Raugraff, 16.
Terlin, Saint-Dizier, 86.
Thiéry, Gr.-Rue (V.-V.), 115.

Cordonniers.

Aubertin, St-Georges, 53.
Barbotte, Hache, 38.
Bey, Pont-Mouja, 10.
Bloc, Fayencerie, 18.
Boichot, f. Saint-Pierre, 129.
Boulanger, Poissonnerie, 14.
Brunel, Ponts, 1.
Buttier, Gr.-Rue (V.-V.), 35.
Caen, Saint-Georges, 77.
Carlier, Stanislas, 9.
Castanier, Carmes, 19.
Chambille, imp. St-Jean, 16.
Courtois, Stanislas, 13.
Daras, Primatiale, 3.
Dauphin, Stanislas, 5.
Delahaye, St-Dizier, 50.
Dieudonné, Gr.-Rue (V.-V.).
Dieudonné, Trois-Maisons, 25.
Dieudonné, Gr.-R. (V.-V.), 52.
Domergue, Mazagran, 6.
Fernbach, Pont-Mouja, 4.
Frichement, Saint-Nicolas, 4.
Gény, Hache, 27.
Georges, Saint-Georges, 17.
Guillaume, f. St-Pierre, 64.
Guillaume-Wæchter, Artis., 13.

Harmand, St-Dizier, 73.
Heitz, Cimetière, 1.
Henry, Dames, 24.
Hilt, Ponts, 4.
Hirt, Maréchaux.
Hugolin, f. des 3 Maisons, 40.
Jambille, St-Dizier, 143.
Jauneau, Hache, 49.
Koehler, trottoirs d'Amerval, 6 bis.
Landauer, Notre-Dame, 28.
Laroche, Poissonnerie, 14.
Lebrette dit Latour, Grève, 5.
Lemoine, Hache, 74.
Lhuillier, Bailly, 8.
Marc, Pépinière, 14.
Marin, Charité, 9.
Martin, Raugraff, 2.
Martin, Stanislas, 32.
Noel, St-Jean, 14.
Picard, Maréchaux, 8.
Quillé, Pont-Mouia, 14-16.
Rayer, Stanislas, 88.
Rouyer, St-Jean, 13.
Salins, St-Dizier, 100.
Soquet, Stanislas, 44.
Thiéry, Notre-Dame, 18.
Thiriet, Source, 49.
Thiriot, Hache, 28.
Thomas, Fayencerie, 8.
Thomas, Quatre-Eglises, 8.
Urmer, St-Dizier, 31.
Utz, Carmes, 11.
Vannière, Poissonnerie, 10.
Vautrin, pl. du Marché, 6.

Corroyeurs et cuirs.

Blondeau, fr., Ile-de-Corse, 6.
Don, St-Jean, 55.
Don, Quatre-Eglises, 21.
Gérard, Ponts, 45.
Paquet, Visitation, 10.
Pierron, St-Julien, 25.
Pitoy, St-Nicolas, 54.
Regnaut, Quatre-Eglises, 4.
Rollot-Salle, Grande-Rue (V.-V.), 57.

Corsets (March de).

Blanpain (Mlle), Carmes, 46.
Laviron (Mme), Poissonnerie, 2.
Mesner, St-Dizier, 5.
Moulinet, Dominicains, 17.
Noé (Mme), St-Dizier, 6.
Poirson (Mme), Constitution, 17.
Viriot (Mlle), pl. Stanislas, 2.

Coton (March. de).

Boppe, Ponts, 25 (teinture).
Elie-Baille, Drouot, 4 (teinture).
Paillot-Virlet (Vve), St-Jos., 41.

Cotonnades (Fab. de).

Guérin-Fillemin, Grève, 22.
Guérin père, f. St-Pierre, 117.
Karcher-Luty, St-Dizier, 140.
Lamblin, Artisans, 76.

Cotons à broder (Fab. de).

Feys, pl. Lafayette, 17.
Schmitt, St-Dizier, 145.

Couleurs (March. de).

Budin, St-Jean, 37.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Laval-Percken, St-Dizier, 90.
Leclerc-Pays, Raugraff, 15.

Courtiers de Commerce.

Balme, ruelle du chem. de fer, 2.
Braun, Ponts, 49.
Delcominète, St-Dizier, 99.
Levavasseur, Dominicains, 10.
Olry, St-Georges, 9.
Schaeck, p. r. St-Pierre, 30.
Tachon, Carmes, 20 (tissus, mousselines).

Couteliers.

Duprey, St-Dizier, 39.
Gratian, Dames, 34.
Larivière, St-Dizier, 119.
Larivière aîné, St-Dizier, 78.
Larivière, sous la p. St-Nicolas.
Larivière, tr. d'Amerval, 9.

Couvreurs.

Bernet, Ste-Anne, 13.
Blaën, St-Julien, 35.
Cousin, Equitation, 47.
Dure, Boucherie, V.-V., 9.

Germain, Ponts, 74.
Mourquin, Pépinière, 24.
Royer, Oratoire, 27.
Rozène, St-Julien, 3.
Virte, St-Joseph, 29.

Cribles (Fab. de).
Wéber, Visitation, 25.

Crins et duvets (March. de).
Humbert, St-Dizier, 58.
Richard, Raugraff, 16.
Terlin-Richard, St-Dizier, 86.
Voir Tapissiers.

Cristaux, Porcelaine et Fayence (March. de).
Alexandre-Hottinger, place du Marché, 16.
Colle, Raugraff, 14.
Copin, pl. du Marché, 14.
Paquis (Vve), Stanislas, 3.
Gallé-Reinemer, Fayencerie, 1 et Primatiale, 1 (lustrerie d'église, lampes, suspensions, porcelaines blanches et décorées).
Stockum (Mlle), dépôt de la cristaillerie de Baccarat, Dominicains, 37, au 1er.

Cuisinières allant en ville.
Chéry (Mme), c. Léopold, 14.
Fénal (Mme), St-Thiébaut, 12.
Gérardin (Mme), du Ruisseau.

Daguerréotype (Portraits au).
Chatelain (Mlles), Dominic., 20.
Demange, Dominicains, 12.
Gesnel (Mlle), Poissonnerie, 5.
Kraff (professeur), St-Dizier, 77.
Peultier, Dominicains, 6.
Peyrelongue, tr. Stanislas, 17.

Danse et maintien (Maîtres de).
Gillot, St-Dizier, 51.
Kelle, Ste-Anne.
Maré (Mlle), Dominicains, 6.

Débarrasseuses.
Bourin (Mme), Hache, 21.
Françoise, Stanislas, 9.
Giquel (Mme), St-Nicolas, 45.
Legras (Mme), Artisans, 17.
Legay, Gr.-Rue V.-V., 23.
Marie Schtein, Pépinière, 33.

Déménagements (Entr. de).
Darcy, Poissonnerie, 11.
Lamour, St-Georges, 51.
Vuillaume, d'Amerval, 11, et Jeannot, 12.

Dentelles (Blanchisseuses de).
Gérard, Carmes, 23.
Giraudeau, Constitution, 5.
Simon, Pont-Mouja, 4.

Dentistes.
Gesnel, Poissonnerie, 5.
Jacquet, Pépinière, 36.
Jacquot, tr. Stanislas, 23.
Lesaing, Montesquieu, 7.
Ninck, Girardet, 6 (breveté pour les dentiers en caoutchouc durci, vulcanisé par la vapeur).
Pitoy-Millot, faub. Saint-Pierre, 14.
Schaeffer, hôp. St-Julien, 14.

Domestiques servant à table (V. Servants de table).

Doreurs et argenteurs sur métaux.
Georges, St-Sébastien, 7.
Kauffer, St-Nicolas, 10.
Krantz, St-Georges, 32.
Rollin, St-Dizier, 25.

Doreurs sur bois.
Fitscher, St-Dizier, 133.
Grandjean, Stanislas, 12.
Harfort, Stanislas, 38 (Verres opales et cadres pour miniatures).
Paulus, St-Michel, 33.
Platard, St-Dizier, 43.
Postel, St-Julien, 1.

Draps (Fab. de).
Cerfon, faub. St-Pierre, 142.
Dorr, Tapis-Vert, 18.
Drouot, Jardins, 7.

Goudchaux, Montet, 3.
Lecomte, Tapis-Vert, 18.
Lenormand et Cie, Tapis-Vert, 9.
Nathan, f. St-Pierre, 73.
Olry, faub St-Pierre, 160.

Droguerie médicale.

Delcominète, ph., 4 Eglises, 2.
Eloy-Mentré, St-Dizier, 35 (produits chimiques pour les arts et la photographie).
Martin-Barbier, ph., St-Dizier, 61 (produits chimiques pour les arts et la photographie; spécialités médicinales).

Droguistes.

Streff, St-Dizier, 51.

Eaux gazeuses (V. Limonades gazeuses).

Eaux minérales.

Dépôt, r. de la Poissonnerie, 27.

Ebénistes.

Baure, Tiercelins, 8.
Cobé, Quatre-Eglises, 60.
Cropsal, Hache, 25.
Georges, Stanislas, 90.
Gottwallès, St-Michel, 19.
Gouvernel, St-Dizier, 68.
Humbert, Haut-Bourgeois, 25.
Humbert fils, Ponts, 4.
Kappe, Hache, 27.
Lamour (et revendeur), Saint-Georges, 51.
Pérard, Source, 3.
Rouff, Pont-Mouja, 34.
Sibille, St-Thiébaut, 26 bis.
Sommier, St-Dizier, 9.
Staub, Fabriques, 14.
Strazer, pl. des Dames.
Vincée, St-Nicolas, 24.
Wolff, Artisans, 28.

Emballeurs et Layetiers.

Colin, Hache, 42.
Letertre, imp. St-Julien, 3.
Mougenot, petite rue des Carmes, 6.
Rosier, St-Nicolas, 54.

Entrepr. de bâtiments.

André, Alliance, 10.
Aubertin, Grève, 32.
Charmoy, Tapis-Vert, 10.
Gracieux, Metz, 1.
Legrand, f. St-Pierre, 228.
L'hulière, des Fabriques, 6.
Simette fr., f. St-Pierre, 5 bis.
Simonin, f. St-Jean, 8.
Tierce, rue Bellevue, 2.
Thiéry-Desvarennes, Haut-Bourgeois, 6 bis.
Vivenot, f. St-Pierre, 48.

Epiciers.

Antoine, Quatre-Eglises, 75.
Aubertin (Vve) St-Nicolas, 70.
Balland, Primatiale, 9.
Balland, f. des 3 Maisons, 42.
Barthélemy, Artisans, 65.
Beau et Mettra, Visitation, 12 (en gros).
Beau, jeune, St-Nicolas, 36.
Belharte, Gr.-Rue V.-V., 97.
Blaise-Jeanpert, Stanislas, 21.
Bouchon, f. St-Pierre, 112.
Brice, f. St-Pierre, 4.
Chambry, Metz, 42.
Charmois, Ponts, 24 (en gros).
Charpentier-Fèvre, Saint-Dizier, 159.
Clément, pl. du Marché, 28-30.
Collieux, Dominicains, 3.
Collot (Vve), de la Cour, 1.
Demangeat. St-Dizier, 144.
Denisot, f. St-Pierre, 144.
Didelot, St-Georges, 7 bis (semences).
Didillon, Maréchaux, 14.
Didion fils, St-Dizier, 108 (en gros).
Dubelloy, St-Georges, 77 (sabots).
Dufour, Stanislas, 88.
Eroux, Stanislas, 31.
Fèvre, Dames, 26 et pl. Saint-Epvre.
Fourny, Hache, 116.

François, St-Jean, 24.
François, Fabriques, 27.
Galat, f. St-Pierre, 62.
Gardeil-Didelot, Lafayette, 1.
Garo-Constantin, Faïencerie, 16.
Garo, Gr.-Rue V.-V., 74.
Gille (Martin), Charité, 1.
Glotz, Artisans, 10.
Gougenheim et Anselme, Carmes, 42 (en gros, huiles et colle forte).
Goulette, St-Thiébaut, 26.
Goulette, Carmes, 8.
Guidot, f. Stanislas, 8.
Guillaume, Gr.-Rue V.-V., 2.
Hoffet, Poissonnerie, 21.
Houssot, f. St-Pierre, 56.
Hubert, St-Thiébaut, 9.
Huel, Dominicains, 21.
Hussenot, Gr.-Rue V.-V., 94.
Jacquinot, f. St-Pierre, 66.
Jeandel, pl. du Marché, 8.
Kirchner, Hache, 100.
Laval-Perken, St-Dizier, 99.
Leclerc-Pays, Raugraff, 15 (couleurs).
Lemoine, f. des T.-Maisons, 19.
Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre, 10 (en gros, pipes).
Loppinet-Boulay, Pont-Mouja, 7 (en gros).
Louis Bergner, Poissonnerie, 49.
Maginel, Gr.-Rue V.-V., 17.
Malgras, St-Georges, 40.
Malgras, St-Nicolas, 1 (from.).
Marc-Jeanpert, Pont-Mouja, 6.
Masson, Gr.-Rue V.-V., 92.
Miller, Grève, 31.
Millot-Vincenot, St-Dizier, 151 (en gros).
Millot, Quatre-Eglises, 18.
Monet, f. St-Pierre, 166.
Parage, St-Georges, 46.
Pelletier, St-Dizier, 109.
Parisot, Gr.-Rue V.-V., 109.
Parmentier, Carmes, 9.
Peiffer, Hache, 94.
Peigner, St-Dizier, 87.
Pernet, St-Georges, 50.
Pierre-Pelloroe, St-Nicolas, 82.
Poigné, Ste-Catherine, 5.
Prud'homme, Ponts, 82.
Raybois, St-Georges, 61 (sabots).
Raymond, f. St-Pierre, 228.
Renaud-Didion, pl. du Marché, 9.
Richarmé, Ste-Anne, 14.
Robinet, Ponts, 17.
Robinet, Quatre-Eglises, 25.
Rode, Ponts, 39.
Rogé, nouv. route de Toul, 2.
Royé, Dominicains, 26 (comestibles).
Simon, Montet, 58.
Simonet, Primatiale, 9.
Simonet, St-Thiébaut, 9.
Sizaret, porte St-Jean.
Steingel, Hache, 114.
Streffe, St-Dizier, 61.
Stroecker-Gédéon, pl. St-Jean, 51.
Thiéry, f. St-Pierre, 226.
Torlotin, Stanisl., 27 (semences).
Toussaint (Vve), Fabriques, 22.
Valot, pl. du Marché, 11.
Villacrose, Orphelins, 4.
Villeneuve, St-Nicolas, 12.
Vnébat, St-Dizier, 54 (en gros, eaux minérales).
Vulmont, pl. du Marché, 7.
Welsch, imp. de la Citadelle, 15, et rue du Haut-Bourgeois, 2.

Epingliers.

Serrière, Hache, 43.
Vincent, Lafayette, 3.

Estampes, tableaux et articles de dessin et peinture, etc.

Contal, St-Dizier, 36.
Drouin, Dominicains, 29.
Grandjean, Stanislas, 12.
Peultier, Dominicains, 6.
Wiener aîné, Dominicains, 15.

Wiener jeune, St-Dizier, 51.

Etoffes (March. d').

Anthoine, St-Dizier, 59 (confect.).
Baugé, G.-Rue V.-V., 93.
Bauvoy, Dominicains, 21 (blanc et tissus pour broderies).
Belleville, Tiercelins, 24 (en gros; soieries, rubans, fleurs).
Bentz-Pernet, pl. du Marché, 26 (en gros).
Bernet, Hache, 55 (toile).
Bossu et Bonneaux, St-Nicolas, 11 (blanc en gros).
Cerf et Cie, à la ville de Paris, Dominicains, 42 (nouveautés, toiles, trousseaux et layettes, confection pour dames).
Crappier, Carmes, 17 (tissus pour broderies).
Crocquetaine, St-Thiébaut, 12.
Décisy, Saint-Dizier, 38 (confection, lingerie, blanc, dentelles, toiles).
Demange-Crémel, St-Dizier, 50.
Dubost, pl. de Grève, 1 (mousselines pour broderies).
Ducroq (Alfred), Stanislas, 46 (tissus pour broderies et commissionnaire en brod.).
Ducret (Mme), Stanislas, 33.
Dusserre, St-Dizier, 114 (draperies, rouenneries, lainages, en gros).
Fause (Vve), Fayencerie, 5.
Fèvre (Mlle), St-Dizier, 159.
Fourny, place du Marché (nouveautés).
Gaignière et Rollot, St-Dizier, 1 (schals, soiries, nouveautés, confection pour dames).
Gaillemin, St-Dizier, 69 (toiles).
Génie, Michottes, 11 (tissus pour broderies).
Gueth et Drouin, St-Dizier, 20 (blanc, dentelles, toiles, en gros et en détail).
Guilgot, Pont-Mouja, 25.
Hainault-Thouvenin, Raugraff, 19 (draperies, toiles).
Huron, Pont-Mouja, 23 (nouveautés confectionnées pour dames, toiles blanches).
Houlé et Grison, f. St-Pierre, 33 (nouveautés, toiles).
Joachin-Cochin (au Bon-Pasteur), Saint-Dizier, 109 (draperie, toiles).
Goujon-Jolain, St-Dizier, 96.
Kauffer frère et sœur, St-Jean, 2 (confection, lingerie, blanc, dentelles, trousseaux et layettes, toiles blanches).
Klein-Simonet (Ve), Fayencerie, 3 (cotonnades, toiles).
Lahaye, St-Georges, 4 et 6 (blanc, dentelles, toiles, trousseaux, layettes et spécialités d'articles pour enfants).
Lambert et Cie, St-Nicolas, 30 (draperies, rouenneries, lainages en gros).
Lamblin, au Marché-Couvert.
Lardenoy-Maxant, Dames, 24.
Lenglet et Valence, St-Nicolas, 28 (blanc en gros, toiles).
Margo et Lagresille, Tiercelins, 16 (draperies, rouenneries, lainages, en gros).
Marx-Picard fils, St-Dizier, 32 et Saint-Jean, 5 (nouveautés, trousseaux et layettes, corbeilles de mariage, confections, toiles; ameublements, tapis).
Mathieu frères, St-Nicolas, 11 (draperies, rouenneries, lainages, en gros).
Parisot-Lhuillière, pl. de Grève, 1 (tissus pour broderies).
Peraux et Colson, St-Dizier, 85 (nouveautés, draps pour billards).
Petitdidier, Hache, 98.

Pierre, pl. de la Carrière, 43 (tissus pour broderies).
Rinck (J.) aîné, St-Dizier, 85 bis (soiries, schals, lainages, draperies et rouenneries; en gros et en détail).
Ruffier-Leuther, Constitution, 17 (mousselines de Tarare).
Seligman frères, St-Nicolas, 4 (draperies, rouenneries, lainages, en gros).
Sienne-Barry, St-Georges, 27.
Sonrel-Pretot, f. St-Pierre, 150.
Tachon, Carmes, 20 (tissus de Saint-Quentin).
Wurtz, St Dizier, 62 (sarreaux et confection).

Escrime (Professeur d').

Gitareau, Ste-Catherine et Poissonnerie, 19 (salle d'escrime).
Terme, St-Jean, 46.

Extrait pectoral.

Guérison infaillible des rhumes.
Ferry, pharm., tr. Stanislas, 21.

Farines, semoules, etc. (March. de).

Blaise, faub. St-Georges, 10.
Claude (Mlle), St-Dizier, 153.
Louis, St-Jean, 52.
Masson, G.-Rue V.-V., 90.
Mienville, St-Dizier, 154.
Ravé, St-Dizier, 151.
Sroecker, St-Joseph, 51 (en gros)

Fer (March. de).

Demange, Gr.-Rue V.-V., 89.
Gérardin, St-Dizier, 121.
Gomien-Cabocel, Stanislas, 46.
Leclerc, Gr.-Rue V.-V., 80 (fourneaux).
Olry, St-Dizier, 131.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
Schwartz, St-Georges, 83.

Ferblantiers.

Bala, St-Georges, 40.
Barachain, Charité, 17.
Bertrand, Ponts, 28.
Carlier, Poissonnerie, 23 (lamp.)
Clément, St-Michel, 27.
Didier, Notre-Dame, 24.
Faure, tr. d'Amerval, 15 (lamp.).
Fosse, St-Dizier, 141.
Fosse, Tiercelins, 6.
Gardel, Gr.-Rue V.-V., 21.
Gilbert, Montesquieu, 10.
Gille, pl. des Dames, 22.
Guinet, Dominicains, 16.
Leclerc, Poissonnerie, 16.
Lhenry, Pépinière, 13.
Liégey, Ponts, 5.
Martin, Dominicains, 33.
Mercier, St-Dizier, 26.
Naudin, Gr.-Rue V.-V., 12.
Perrin, St-Georges, 70.
Petitdidier, f. St-Pierre, 135.
Picot, Primatiale, 5.
Richy, Carmes, 20.
Riot, St-Michel, 27.
Roussel, Gr.-Rue V.-V., 97.
Schmitt, f. St-Pierre, 61.
Tonnelier, Hache, 42 (lamp.)
Toussaint, Saint-Dizier, 72 (lampiste; zinc estampé; réparation des appareils pour eaux gazeuses).

Filature de coton.

Saladin frères, f. St-Pierre, 175.

Fils de lin, de chanvre et d'étoupes.

Salmon frères (fabricants à Gérardmer, à Gerbépal et à Granges (Vosges), Hache, 11.

Fleuristes (fleurs artificielles).

Broquet, Dominicains, 38.
Burlet, Stanislas, 11.
Grandjean (Mme), St-Diz., 115.
Guillomet, Dominicains, 31.
Lorrain (Mlle), Hache, 28.
Schmidt, St-Georges, 26.

Fondeurs en cuivre.

Bailly, Equitation, 68.
Constantin fils, Ile-de-Corse, 4 (en cuivre et bronze, sur tous

modèles; robinets, coussinets et ajustages).
Cotton, Pont-Mouja, 31.
Déqueu, St-Dizier, 124.
Laurent, Montesquieu, 10.
Poupart, St-Nicolas, 18.

Fondeur en fonte.

Liégey, chemin de la Prairie, f. St-Pierre.

Fonderie en caractères d'imprimerie.

Constantin fils, successeur de son père, r. de l'Ile-de-Corse, 4. Médailles d'argent et de bronze et Mentions honorables. — (Caractères français, étrangers et anciens; vignettes, fleurons; stéréotypie).

Fontainiers.

Babillon, Ruisseau, 95.
Boulard, imp. du Lycée, 2.
Schuster, Pépinière, 35.
Thiéry, Quatre-Eglises, 79.

Forgerons.

Boulogne, St-Nicolas, 79.
Dupont, pl. St-Georges, 89 (en équipages).
Henry, f. St-Georges, 19.
Marchal, imp. de l'Etang, f. St-Jean (en équipages).
Melnotte, Hache, 15 (en équip.).
Valentin, rue des Jardiniers (en équipages).

Formiers.

Bourgeois, Pépinière, 5.
Comte, Quatre-Eglises, 35.
Vidard, Artisans, 77.

Frotteurs (pour appartem.).

Gérvigny, Charité, 9.

Fruits secs (Prunes de Lorraine).

Reitz, pl. de la Carrière, 17 (en gros).

Gants (Fab. de).

Blaise, Stanislas, 9.
Gosset, Dominicains, 61.
Marchand, Dominicains, 28.
Salomon, Equitation, 23.

Gants (March. de).

Voir bonnetiers, chemisiers.

Glaces (March. de).

Harfort, Stanislas, 38 (étamage).
Platard, St-Dizier, 43 (étamage).
Wagner-Remy, St Georges, 24.
Voir tapissiers.

Grainetiers.

Arnould aîné, de Metz, 34.
Arnould jeune, de Metz, 15.
Dechevrand, St-Jean, 11.
Depuis, Saint-Dizier, 88.
Dermier, Montet (graines forestières).
Dermier (Mme), f. St-Pierre, 8.
Jeanmaire, pl. du Marché, 2.
Pierrot, Faïencerie, 23.

Grains (March. de).

Aimez-Mougenot, St-Jean, 96.
Bouffin, f. St-Georges, 45.
Reitz, pl. de la Carrière, 17 (semences pour grosse culture).
Thiéry et Cie, Tapis-Vert, 5.
Tirlet, f. St-Georges, 45.

Graniteur de façades.

Metz (Vve), f. Ste-Catherine, 11.

Graveurs.

Ducret, Stanislas, 35.
Lapaix (Constant), Stanislas, 22.
Marc, Pont-Mouja, 15.
Roch, Stanislas, 11.
Voïart (Mlle), Montesquieu, 11 (sur bois).

Horlogers.

Bartel, Gr-Rue V. V. 95.
Bouchy, Raugraff, 21.
Duron, Ponts, 15.
Gouguenheim, Stanislas, 8.
Gresset, Dominicains, 25.
Hémardinquer, St-Dizier, 93.
Hæner, Dominicains, 51.
Liégey, Dominicains, 46.
Maxant, St-Jean, 25.
Mellingre, G.-Rue V.-V., 65.

Mienville, f. St-Pierre, 170.
Schmitt, St-Georges, 1-3.
Steffen, tr. Stanislas, 18.
Suisse, Stanislas, 42.
Thiébaut, St-Dizier, 109.
Tuffier, St-Dizier, 51.

Horticulteurs.

Crousse, Champ-d'Asile, 1.
Defaut, chem. de Saurupt, sur le chemin de fer.
Dulot (J.), de l'Atrie, 3.
Dulot (L.), rue du f. des Trois-Maisons.
Gloriot, ruelle St-Antoine, 6.
Husson, Jardiniers, 7.
Ingelrelst, au jardin botanique.
Jacquemin, route de Metz.
Lemoine, chemin de l'Etang, aux Vagnaux.
Lhuillier, Nabécor, 11.
Munier, Jardiniers, 13.
Rendatler, Hospice, 25.
Taillandier, ruelle Jacquinot, 1.

Hôteliers.

Aubrtin (hôtel du Commerce), Carmes, 4.
Bérard (hôtel du Grand-Cerf), St-Dizier, 84.
Carême-Simon (hôtel de la Ville-de-Paris), f. Stanislas, 6.
Didelot (hôtel de la Poire-d'Or), St-Dizier, 136.
Girard et Magimel (h. Chartreuse), pl. St-Georges, 101.
Hocquard et Petit (hôtel de Paris), St-Dizier, 10 (et hôtel de France), Poissonnerie, 49.
Keller (hôtel d'Angleterre), faubourg Stanislas, 1.
Leclerc (hôtel de la Tête-d'Or), Ponts, 12.
Lenoir (hôtel du Rocher de Cancale), Carmes, 11.
Léopold Heydweyer (hôtel de Francfort), imp. du Lycée, 3.
Mathis (Veuve) (hôtel de l'Europe), Carmes, 5 (table d'hôte à 10 et à 6 h.)
Porte (h. du Nord), Poisson., 15.
Schneider (hôtel d'Allemagne), faub. Stanislas, 3.

Houblons (March. de).

E. Lejeune et Cie, G.-R. V.-V., 11.
Thiriet, Tiercelins, 5.

Houille et coke (March. de).

Bentz frères, f. St-Jean, 2.
Constantin, Ile-de-Corse, 2.
Haldy et comp., f. St-Jean, 8.
Lamarche et Schwartz, f. Saint-Jean, 6.
Olry, St-Dizier, 137.
Porta, Raugraff, 2.
Quennec, ass. de Schmidborn, de Sarrebruck, St-Nicolas, 38.

Huile (Fabr. et march.).

André, Equitation, 10.
André, Malzéville, 1.
Colson, Ponts, 8.
Dusseaux, Equitation, 9.
Gérardin (Vve), Equitation, 44.
Vlaine et Anthoine, St-Julien, 17 (huiles animales).

Illuminations publiques (entrepreneurs d').

Carlier, Poissonnerie, 23 (verres de couleur, globes, etc.).
Corberon, pl. Saint-Georges, 87 (verres végétaux, globes, et réflecteurs de son invention).

Imprimeurs.

Dard, Ponts, 4.
Grimblot, Vve Raybois et Cie, St-Dizier, 125.
Hinzelin et Cie, St-Dizier, 67.
Lepage, Gr.-R. V.-V., 14.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Vagner, Manége, 3.

Imprimeries en taille douce.

Christophe, Dominicains, 42.
Drouin, Dominicains, 29.

Hinzelin (sur bois), St-Diz., 67.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Prévot, Pont-Mouja, 18.

Ingénieurs-Mécaniciens

Chatelain, Ponts, 49.
Poirson fils, St-Jean.

Instruments aratoires (Fab. d').

C. de Meixmoron-Dombasle et N. Noël, Prairie, 4.
Négler, faub. St-Pierre, 24.

Jardiniers maraîchers.

Aubier, f. des 3 Maisons, 68.
Antoine, Ruisseau.
Bécherant, Boulevard, 1.
Bernet, Ruisseau, 56.
Beurson, Ruisseau, 102.
Bour (F.), Nabécor.
Bour (G.), Ruisseau, 36.
Bour (P.), de l'Atrie, 7.
Catelet (F.), Ruisseau, 83.
Catelet (N.), route de Toul.
Charlon, Ruisseau, 59.
Chévrier, chem. de Saurupt, 15.
Dieudonné (F.), Ruisseau.
Dieudonné (J.), Ruisseau.
Ferbus, faub. Stanislas.
Florentin, f. des 3 Maisons, 66.
Gérard, f. des Tanneries.
Grosjean, Ruisseau, 81.
Hayard, r. de Metz.
Herbier, Nabécor.
Jean et Liégey, N.-D. des Anges.
Jacquot, f. des 3 Maisons, 74.
Juville, Ruisseau, 99.
Lambert, r. de Metz.
Laurent, Atrie, 7.
Maliveau (F.), 3 Maisons, 58.
Maliveau (J.), Ruisseau, 53.
Maliveau (J.). Ruisseau, 89.
Mathieu, Nabécor.
Nicolas, Prés, 9.
Pilloy, Ruisseau, 76.
Pierron (Vve), Ruisseau, 47.
Roy (C.), de l'Atrie, 1.
Roy (J.), f. des 3 Maisons, 70.
Roy (H.), boulevard de la Pépinière, 9.
Simonin (jardinier-fleuriste), Nabécor.
Sellier, Nabécor.
Tailleur, N.-D.-des-Anges.
Thiéry (A.), Ruisseau, 106.
Thiéry (N.), Ruisseau, 92.
Villaume, route de Toul.
Vulmont, Ruisseau, 110.

Jouets (V. Bimbeloterie).

Lampistes (V. Ferblantiers).

Lavoirs publics.

Au Casino, Dominicains, 42.
Clauss-Latasse, f. St-Pierre, 108.
Drouot, aux Grands-Moulins.
Kagnius, Nabécor, 10.
Kraut, Tapis-Vert, 16.
Mathiot, fossés de la Citadelle, par la Porte-Neuve.
Sommeiller, pr. de Tomblaine.
Vincent, f. St-Pierre, 84.

Librairies.

Cayon, Stanislas, 10.
Charpin (Mlle), St-Dizier, 11.
Contal, St-Dizier, 36.
Gonet (Mlle), Dominicains, 14.
Grimblot, Ve Raybois et Cie, pl. Stanislas, 7, r. St-Dizier, 125.
Gudin (Mme), St-Dizier, 45.
Hinzelin, St-Dizier, 67.
Peiffer, tr. Stanislas, 16.
Perrin, St-Georges, 6 bis.
Thomas, St-Dizier, 131.
Vagner, Manége, 3.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiener aîné, Dominicains, 53.

Limonades gazeuses (Fab. de), et eaux minérales.

Corberon, St-Georges, 87.
Demangeot, pharmacien, Dominicains, 8.
Garo-Constantin, Fayencerie, 16.
Gœury, pharmacien, St-Dizier, 21 (eaux minérales [illegible]
Martin-Barbier, pharmacien

St-Dizier, 61 (entrepôt d'eaux minérales).
Streff, St-Dizier, 61 (eaux minérales naturelles).
Vuébat, St-Dizier, 34 (eaux minérales naturelles).

Lingeries (March. de).

Bardat (Mlle), f. St-Pierre, 12.
Caillot (Mme), Pont-Mouja, 14.
Couchot (Mme), St-Nicolas, 6.
Couchot (Mlle), Stanislas, 37.
Delgréco (Mme), Hache, 84.
Ducoucher (Vve), Equitation, 5.
Esselin, pl. St-Epvre, 2.
Hamant, Stanislas, 37.
Hocquel (Mme), pl. St-Epvre, 6.
Humbert (Mme), Hache, 84.
Huraux (Mme) (deuil), Poissonnerie, 9.
Lahaye, St-Georges, 4 et 6 (spécialité de deuil).
Maire (Mme), 4 Eglises, 44.
Martin (Mme), St-Georges, 11.
Mayeur (Mme), St-Jean, 23.
Pierron (Mme), d'Amerval, 8.
Puel (Mme), Quatre-Eglises, 51.
Royal (Mme), St-Georges, 31.
Spiegel (Mme), St-Dizier, 42.
Thouvenin (Mlle), P.-Mouja, 22.

Lithographes.

Christophe, Dominicains, 42.
Drouin, Dominicains, 29.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Prévot, Pont-Mouja, 18.
Vicaire, St-Nicolas, 21.

Lits en fer et meubles de jardin (Fab. de).

Mathieu, St-Nicolas, 72 (fourneaux de cuisine perfectionnés).

Loueurs de chevaux et voitures.

Bulté, pl. des Dames, 20.
Claude, Raugraff, 9.
Défaut, hôp. St-Julien, 14.
Défaut (Pierre), Bon-Pays, 2.
Lhuillier, Gr.-Rue V.-V., 29.
Mairemengin (Vve), dite Antoine, Bailly, 8.
Marchal, St-Nicolas, 69.
Moreau, Visitation, 3.
Nicolas, Visitation, 13.
Simonin, Source, 41.

Luthiers.

Colin, Stanislas, 15.
Jacquot, Poissonnerie, 19.

Macarons (Fab. de).

Muller (maison des Sœurs macarons), Hache, 10.

Machines à battre les grains.

Hoffmann fr., Stanislas, 53.
Mossu, f. St-Georges, 12.
Négler, f. St-Pierre, 24.

Marbriers.

Genet, Notre-Dame, 80.
Levasseur, Drouot, 5.
Huyau dit Bosquet, 4 Eglises, 57.
Michel, Quatre-Eglises, 36.
Miller-Thiéry, f. Stanislas, 24.
Martin, f. Stanislas, 60.

Maréchaux-ferrants.

Beauzelaire, f. St-Pierre, 32 bis.
Bellanger, Notre-Dame, 12.
Bezombe, f. St-Pierre, 9.
Blahay, Tiercelins, 20.
Blahay, St-Nicolas, 46.
Brod, f. St-Georges.
Couchot, St-Jean, 44.
Ferriet, f. Stanislas.
Georges-Arnoldy, f. 3 Maisons, 21.
Henry, f. St-Georges.
Melnotte, Bailly, 21.
Renaud, f. St-Pierre, 23.
Stutel, Vénerie, 16.

Marée (March. de).

Bordier, fils, Equitation, 28.
Goulon, Marché couvert, 224.
Lenoir, Carmes, 11.
Maillon, f. Stanislas, 6.
Ogier, Callot, 5.

Malletiers (V. Emballeurs).

Mécaniciens.

Chatelain, Ponts, 49.
Georgel, au Tapis-Vert.
Hoffmann, Stanislas, 53.
Karst et fils, Jardiniers, 14.
Lambry, Jardins, 1.
Maire, Jeannot, 19.

Mégissiers (V. Tanneurs).

Menuisiers.

Alerme, Cathédrale, 56.
Baudra (jalousies), Pépinière, 13.
Bicheler, Gr.-Rue V.-V., 35.
Bodin, pl. des Dames, 15.
Braun, f. Stanislas, 24.
Breton, Montet, 64.
Cachelin, hôp. St-Julien, 6.
Chateau, Primatiale, 8.
Claudot, Jeannot, 7.
Clausse, Jardins, 7 (en équip.)
Clément, f. St-Pierre, 65 bis.
Comès, f. St-Georges, 8.
Comte, Montesquieu, 29.
Couchot, St-Nicolas, 6.
Courteaux, Gr.-Rue V.-V., 46.
Darcy, Poissonnerie, 15.
Driant, Stanislas, 92.
Esselin, f. St-Pierre, 39.
Ferry, Ste-Catherine, 18.
Ferry, St-Nicolas, 84.
Friderit, pl. de Grève, 7.
Gérard, St-Nicolas, 35 bis.
Grandœury, Gr.-Rue V.-V., 30.
Guériot, Pépinière, 17.
Guillaume, f. 3 Maisons, 52.
Guinet, Bailly, 8.
Guinet, Manége, 6.
Hoquart, des Morts, 11.
Houdelot, Quatre-Eglises, 77.
Husson, St-Nicolas, 98.
Journal, de Malzéville.
Journée, Grève, 33.
Krempff, Michottes, 1.
Leblanc, Quatre-Eglises, 1.
Leblanc, Montet, 17.
Leclerc, Jardiniers, 23.
Maire, Notre-Dame, 92.
Marchal, Drouot, 8.
Mathieu, Gr.-Rue V.-V., 45.
Mathieu, pl. des Dames, 13.
Mayer, Pépinière, 5,
Meunier, Jardins, 9.
Meunier, Manége, 6.
Mosmann, St-Nicolas, 57.
Nocus, Tapis-Vert, 6.
Pellet, St-Nicolas, 76.
Pilloy, de Metz, 3.
Rivière, Pichon, 4.
Ro land, Gr.-Rue V.-V., 75.
Rospert, Jeannot, 13.
Sauvage, Quatre-Eglises, 26.
Sevelle, Hache, 42.
Simon, de l'Hospice, 6 (en équipages).
Tarillon, Hache, 95.
Thiébaut, Montet, 24.
Vincée, St-Nicolas, 24.

Merciers.

Abler, St-Georges, 8.
Albert-Albert, St-Nicolas, 13 (en gros).
Batelot, St-Dizier, 77.
Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Borom (Mlle), Saint-Nicolas, 7 (demi-gros).
Brogard, Ponts, 4.
Buineau, Stanislas, 36 (quinc.).
Desfossez-Collenot, St-Dizier, 3.
Donnat, St-Dizier, 48.
Ducret, Stanislas, 33 (et blanc).
Durand (Vve), f. St-Pierre, 144.
E. Elie, St-Dizier, 38 (en gros et quincaillerie).
Favier, Pont-Mouja, 1.
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (en gros).
Gaiffe (Mmes), G.-Rue V.-V., 76.
Georgé-Welter, Dominic., 15.
Grosdemange (Mlles), St-Diz., 40.
Gudin (Mme), St-Dizier, 45.
Guyot, St-Dizier, 92.
Jacques, Faïencerie, 15.
Kraut, St-Epvre, 8.

Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Mathis, pl. du Marché, 12.
Maupin, Raugraff, 3.
Maxant, Dames, 23.
Maxant, St-Jean, 25.
Meyer, Larcher et Cie, St-Dizier, 127 (en gros et quincaillerie).
Nicolas-Mathieu, Pont-Mouja, 5 (quincaillerie).
Pierron, Gr.-Rue V.-V., 68.
Racadot, Pont-Mouja, 8.
Richelet, pl. du Marché, 22.
Sabde (Mme), St-Dizier, 138 (broderies sur étoffes et canevas, en tous genres).
Valentin, St-Dizier, 28 (quincaillerie).

Meuniers.

Belz, moulin Didion.
Burtin, St-Georges, 24.
Busch, moulin de la Poudrerie.
Grégoire frères et Cie, aux Grands-Moulins.
Munich et fils, aux Grands-Moul.
Zirker, St Thiébaut, 39.

Modes (March de).

Alnon, Stanislas, 1.
Cayon (Mlles), Dominicains. 35.
Chatelain (Mlle A.), Constit., 15.
Chrétien (Mlle), St-Dizier, 97.
Demange, St-D zier, 38.
Dudebout, pl. Lafayette, 15.
Humbert (Mme), Hache, 84.
Jacques (Mlle), Stanislas, 19.
Kockler (Mme), St-Dizier, 104.
Lang-Roger (Mme), St-Dizier, 1.
Laure (Mlle), pl. Stanislas, 14.
Lenoir (Mlle). Dominicains, 43.
Louis (Mlle), St-Georges, 7 bis.
Maire-Dardignier, 4 Eglises, 44.
Mercier (Mlles), St-Georges, 13.
Moulin (Mlle), Raugraff, 3.
Munier (Mme), St-Dizier, 119.
Navarre et Soyer (Mlle), place Stanislas, 1.
Odille (Mlles), St-Jean, 3.
Poirier (Mme), tr. Stanislas, 17.
Rollin (Mlle), Dominicains, 10.
Rouballet-Bakes (Mme), Saint-Georges, 12.

Mouleur en plâtre.

Luchini, Visitation, 3.

Musique (copistes de).

Dumont, Alliance, 19.
Fidel, imp. St-Julien, 2.

Musique (Maîtresses de).

Mesdames :
Antoine, Grève, 15 (piano).
Barthélemy, Quatre-Eglises, 6 (piano).
Chardard, p. r. Carmes, 13 (piano).
Colin, faub. Saint-Pierre, 105 (piano).
Dieudonné, Poisson., 49 (chant).
Gérold, 4 Eglises, 40 (piano).
Gilbert, c. Léopold, 8 (piano).
Hesse, Primatiale, 19 (piano).
Lallemant, St-Dizier, 96 (piano).
Lebrun, St-Georges, 5 (piano).
Lévis; Lafayette, 4 (piano, chant).
Legros, Haut-Bourgeois, 29 (piano).
Masson, f. St-Pierre, 92 (piano).
Mathis, Carmes, 11 (piano).
Millet, Carmes, 20 (chant).

Musique (March. de).

Arnould (Mme), tr. Stanislas, 23.

Musique (Professeurs de).

Alexandre, Pépinière, 34 (alto).
Batta, Pépinière, 33 (piano).
Buroc, St-Nicolas, 34 (cor).
Champenois, pl. St-Epvre, 3 (violon).
Chardard, Visitation, 10 (flûte).
Claudon, Stanislas, 60 (violon).
Dumont, d'Alliance, 19 (violon).
Gérold, 4 Eglises, 40 (flûte).
Gitaro, Ste-Cather. (ophicléide).
Hesse, Primatiale, 19 (piano).
Humbert, Derrière, 8 (piston).
Kohler, Pépinière, 34 (violoncelle et harmonie).

Kuschnick, Pépinière, 37 (piano et haut-bois).
Legros, Haut-Bourgeois, 29 (violoncelle).
Mangin, Ponts, 26 (violon).
Moulins, f. St-Georges, 5 bis (violon).
Nicolaï, G.-Rue V.-V., 76 (cor).
Picoré, Montet, 36 (trompe de chasse).
Riesam, Pépinière, 16 (piston).
Ruben, Poissonnerie, 2 (chant).
Thomy, pl. Stanislas, 5 (violon).
Thouvenot dit Mathieu, Saint-Joseph, 17 (flûte).
Vital, Saint-Pierre, V.-V., 15 (flûte).

Natation (Prof. de).

Antoine, Montet, 58.
Capelet, Ste-Anne, 15.

Naturalistes-Empailleurs.

Desfandais, d'Amerval, 5.
Gustave-Mayer, pl. de Grève, 7.

Opticiens et fab. d'instruments de précision, etc.

Deschiens, Dominicains, 35.
Gaiffe, père et fils, Stanislas, 18, et à Paris, r. de Savoie, 18.
Humblot, Poissonnerie, 19.
Lapaux, Stanislas, 32.

Orfèvres.

Alexandre, Faïencerie, 25.
Blondin, Faïencerie, 6.
Butte, St-Georges, 26 (dépositaire de la maison Christofle de Paris; éditeur de bronzes d'art et marbrerie, fabr. à Paris, rue de Bondy, 32).
Daubrée, St-Dizier, 2 (bronzes d'art, fabrique à Paris, boulevard de Sébastopol, 12.)
Georges, St-Sébastien, 7.
Kauffer (raccommodage), St-Nicolas, 10.
Krantz, St-Georges, 52.
Lutz, pl. Stanislas, 2.
Marchal. St-Dizier, 45.
Martin, St-Dizier, 37.
Péré (raccommodage), Pont-Mouja, 5 bis.
Pierron, St-Georges, 55.
Rolin, St-Dizier, 25.
Royal, St-Georges, 31.
Schmitt, St-Georges, 1-3.
Tuffier, ancienne maison Claude aîné, St-Dizier, 51 (horlogerie, bijouterie, bronzes d'art).

Organistes.

Bardy (Mme), Grève, 34.
Collin, f. St-Pierre, 36.
Guillemin, Charité, 2.
Hesse, Primatiale, 19.
Rigaud, Source.

Orgues (Facteur d').

Cuviller-Chevalier, 4 Eglises, 49.

Orges de brasseurs (M. d').

Parroy, Lorentz et Bonnette, St-Dizier, 142.

Ornements d'église (M. d').

Anthoine, St-Dizier, 59.
Cauzier-Lahaye, St-Nicolas, 31.
Thomas, St-Dizier, 133.
Volfrom, St-Dizier, 137.

Ornements d'architecture en relief.

Briot-Détroit f. St-Pierre, 103.
Canaux fils, Equitation, 6.

Paillassons ou tapis de pailles et joncs (Fab. de).

Troyard, p. r. St-Pierre, 6.

Pains-d'Epices.

Lefèvre Denise (Fab.), St-Dizier, 55.

Papetiers (V. Relieurs).

Bontoux, St-Dizier, 114 (en gros).
Contal, St-Dizier, 38.
Drouin, Dominicains, 29.
Ravaillier et Boulangé, St-Dizier, 101 (en gros et fournitures de bureau).
Serrière, Fayencerie, 18.

Valentin, Carmes, 31 (en gros).
Wiener aîné et fils, Domin., 53.
Wiener jeune, St-Dizier, 49.

Papiers de couleur et de fantaisie (Fab. de).

Huin-Thervay, chemin de Saulrupt, 5 (papiers marbrés).

Papiers de tenture (March de).

Adam, Quatre-Eglises, 21.
Lardenoy, Stanislas, 19.
Royer, St-Georges, 52.
Simonin, St-Dizier, 1.
Sylvestre, Point-du-Jour, 2.

Parapluies (Fab. et M. de).

Berger, St-Jean, 11.
Chassant, Dominicains, 23.
Chassant, St-Dizier, 41.
Couchot, Stanislas, 31.
Faintreny, Dominicains, 45.
Fresch, tr. d'Amerval, 1.
Giroudoux, f. des 3 Maisons, 44.
Jeansin, St-Georges, 19.
Liberthiot, Dames, 23.
Renauld, St-Didier, 71.
Taisse, St-Dizier, 55.
Thouvenin, St-Georges, 18.

Parfumeurs (V. Coiffeurs).

Passementiers.

Charleville, Pont-Mouja, 25.
Claudin, d'Amerval, 8.
Naudin (Vve), Dominicains, 20.

Pâtissiers.

Adam, f. St-Pierre, 26.
Bellot, St-Epvre, 4.
Briam, f. St-Pierre, 32.
Charles, St-Georges, 11.
Colin, St-Dizier, 79.
Culmann, St-Georges, 28.
Dubut, f. Stanislas, 7.
Froment, St-Dizier, 27.
Gouy, pl. du Marché, 22.
Jacques Eblin, Stanislas, 7.
Lebègue-Courbe, Dominicains, 4.
Louis, Dominicains, 36.
Madelin, Dominicains, 40.
Muller (Sœurs macarons), Hache, 10 (spécialité : macarons).
Pierrot, Carmes, 2.
Reuther, Drouot, 1.
Scherbeck fils, Stanislas, 1.
Schweninger, Dominicains, 1 bis.
Tassin, Gr.-Rue V.-V., 76.
Vancaster, tr. Stanislas, 17, et pl. St-Epvre, 12.

Pédicure.

Eblin, Carmes, 16.

Peignes (Fabr. de).

Grocaut, f. St-Pierre, 142 (réparation : peignes d'écaille).

Peintres (V. Artistes peintres).

Peintres décorateurs et en bâtiments.

Balthazard, Manége, 15.
Bastien, Ste-Catherine, 14.
Beauzelaire, St-Nicolas, 32.
Bertaut, Derrière, 31.
Carlier (vitrerie et fabrique de stores), Salpétrière, 1.
Carro, Pont-Mouja, 18.
Chappé, Stanislas, 92.
Charbonnier, Quatre-Eglises, 58.
Demouzon-Panon, Pépinièr., 17.
Durandel, G.-Rue V.-V., 93.
Gandoin, St-Julien, 21.
Gillé, Hache, 18.
Henry, Hache, 17 (stores).
Isaïe, père et fils, Drouot, 8.
Jacolot, Ste-Catherine, 26.
Jeandelize, Pépinière, 55.
Joly (et vitrier), Hache, 20.
Laurent, Grève, 5.
Limon, Gr.-Rue V.-V., 18.
Mathis, St-Nicolas, 72.
Parpaite, Cathédrale, 56.
Peigner, pl. St-Epvre.
Petitmengin, Monnaie, 5.
Pierron, Ponts, 62.
Ricard frères, Source, 19.
Sabry, Source, 15.
Schmitt, faub. St-Pierre, 84.

Vincent, Ponts, 53.
Weissembach, Boucherie, 7.
Weissembach fils, Chev.-Blanc, 8

Peintres en cheveux.

Delaval fils, Lafayette, 4.
Duplessis (Mlle, Dominic., 15.
Paquot, Stanislas, 46.
Thiriot jeune (Mme), trot. Stanislas, 15.

Peintres en équipages.

Bauzelaire, St-Nicolas, 52.
Balthazard, Manége, 15.
Laurent, Fabriques, 26.

Peintres sur verre.

Harfort, Stanislas, 38.
Hœner, f. St-Pierre, 31.
Remy, St-Dizier, 140.
Rives, p. r. St-Pierre, 25.

Pelletiers-Fourreurs.

Dechevrand, St-Jean, 11.
Haas-Chevalier, Raugraff, 6.
Hoffmann, St-Dizier, 14.
Liebing, Dominicains, 22.

Pépiniéristes.

Arnould aîné, Metz, 34.
Arnould jeune, Metz, 15.
Calimbre-Husson, Jardiniers.
Dermier, Montet (Dessinateur de jardins).

Photographes (V. Daguerréotype).

Pianos (Facteurs de).

Folz, Pépinière, 26
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Mangeot, Constitution, 9.
Staub-Warneck, St-Nicolas, 37.
Stezle, St-Jean, 58 (March.).

Pierres à rasoir (March. de).

Wagner, f. St-Pierre, 117.

Pipes (March. de).

Lapaix (Vve), Carmes, 1.
Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre (gros et détail).

Placages (March. de).

Martin, Ponts, 92 (placages et bois d'ébénisterie).

Placement de domestiques.

Haroux, Maréchaux, 35.
Jeandel, Quatre-Eglises, 15.
Sevé (Mme), Source, 15.

Planches et bois (March. de).

Barbas, Pont-d'Essey, 35.
Barbas, Pont-d'Essey, 57.
Blaisse, Pont-d'Essey, 49.
Claude, Equitation, 60.
Delsop, f. St-Georges, 10.
Fournel, f. St-Pierre, 37.
François et Cie, de Rambervillers, St-Georges, 83.
Jullien-Dechiens, Poissonn., 36.
Mangeot, r. de Toul, 12.
Paquet, r. de Malzéville, 20.

Plâtres (Fab. de).

Fournel, f. St-Pierre, 37 (plâtres pour constructions et pour engrais. — Tuiles mécaniques).

Plâtriers.

Canaux, Quatre-Eglises, 34.
Canaux fils, Equitation, 6.
Cheminade, Notre-Dame, 44.
Félix, Hache, 60.
Flageollet, pl. des Dames, 15.
Gillet, Gr.-Rue V.-V., 24.
Guillaume, Grève, 42.
Guillaume fils, Ponts, 94.
Laurent-Guillaume, St-Nicolas, 97.
Lhuillière, imp. du Lycée, 19.
Marc, Charité, 12.
Martin, Ponts, 63.
Méline, Charité, 17.
Morius, f. des 3 Maisons, 23.
Petit, Primatiale, 11.
Poirel, f. des 3 Maisons, 42.
Tonichon, St-Michel, 16.

Poëliers.

Bouret, Pépinière, 1.
Bouret, Raugraff, 11.
Courcelles, Raugraff, 27.
Husson, Lafayette, 6.
Martin, St-Thiébaut, 12.

Pompiers (V. Ferblantiers).
Bala, Saint-Georges, 40.
Tonnelier, Hache, 42.

Poterie (Fab. de).
Weissemburger, Fabriques, 2.

Produits chimiques et couleurs.
A. Marcot, Gr.-Rue V.-V., 11.
Budin, St-Jean, 37.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Patin, rue de Malzéville, 13.

Professeurs et répétiteurs.
Barthélemy, Quatre-Eglises, 6 (littérature).
Base, c. Léopold, 16 (littérature et langues anciennes, préparation au baccalauréat).
Benoit (Mlles), pl. des Dames, 14 (littérature).
Cornet, Saint-Georges, 7 bis (comptabilité).
Decombejean (Mlle), Jeannot, 4 (littérature).
De Roche (Alexandre), faub. Stanislas, 33 (littérature et langues anciennes, lettres).
Diné, St-Dizier, 56 (anglais).
Dupeux, f. St-Pierre, 73 (sciences et lettres).
Floris, pl. de la Carrière, 15 (préparation au baccalauréat ès lettres).
Forfillier, Opéra, 15 (calligraphie).
Fribourg (Mlle), Montet, 48 (allemand).
Gaville (Mme), r. de l'Hospice, 13 (anglais).
Orny (Mlle), f. Stanislas, 39 (littérature).
Ratisbonne, Carmes, 42 (allem., anglais).
Riemann, Hospice, 13 (allem.).
Rigaud (traducteur juré pour l'allemand), Source.
Rolle, H.-Bourgeois, 21 (allem.).
Schouver, Domi., 6 (all., dessin).
Sesselmann, N.-Dame, 10 (all.).
Vidart (Mlle), Saint-Nicolas, 3 (all., dessin et littérature).

Quincailliers.
Barthélemy, Dominicains, 18.
Botta, St-Georges, 7.
Caye, St-Georges, 9.
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (demi-gros).
Larour-Beurné, Stanislas, 34 (fine et objets d'art et de fantaisie).
Leclerc, Gr.-Rue V.-V., 80.
Travers-Jansen (Vve), Dominicains, 49 (réchauds à réserv. et fourneaux).
Vaxelaire, Fayencerie, 21.

Rampistes.
Pierron, Gr.-Rue V.-V., 5.
Sibille, St-Thiébaut, 28.

Relieurs.
Antoine, St-Nicolas, 75 (cartonnage et brochage).
Cayon jeune, Stanislas, 26 (spécialité de cartons p. broderies).
Contal, St-Dizier, 36.
Danzeisen (Louis), St-Julien, 37.
Drouin, Dominic., 29 (registres).
Grandjean, Notre-Dame, 34.
Herbé, St-Dizier, 75.
Lallement, 4 Eglises, 41 (régl.).
Pierre, Gr.-Rue V.-V.
Senef, Grève, 30 bis.
Serrière, Faïencerie, 18 (regist.).
Uriet, Notre-Dame, 62.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiener aîné et fils, Dominic., 53.
Wiener jeune, St Dizier, 51.

Repasseuses. (Mesdames)
Brémac (Cécile), Carrière, 1.
Bruffard, Poissonnerie, 17.
Chicard, Faïencerie, 23.
Clausse, Pépinière.
Génin (Amélie), Equitation, 14.
Gillet, Gr.-Rue V.-V., 24.

Mirguet, Gr.-Rue V.-V.
Nicolas-Picot, pl. Stanislas, 2 (conciergerie du théâtre.
Péhan, Stanislas, 16.
Picot, St-Nicolas, 6.

Repriseuse de dentelles.

Lécrivain (Mme), Hache, 39.

Restaurateurs.

Banna, Hosp. St-Julien, 1.
Borin (Vve), f. Stanislas, 31.
Cauvain, Poissonnerie, 29.
Désiriez, Stanislas, 104.
Dumaine, St-Jean, 52.
Géain, Source, 5.
Gouzeler, pl. St-Epvre.
Granger, f. St-Jean, 14.
Guilminot, f. St-Jean, 12.
Heuluy, Quatre-Eglises, 5.
Jacquet, Mazagran, 8.
Joly, Poissonnerie, 30.
Lairitz, St-Jean, 39.
Lavocat, Gr.-Rue V.-V., 59.
Lecuy, f. Stanislas, 14.
Lenoir, St-Nicolas, 14.
Mouton, f. St-Jean, 18.
Roger, Poissonnerie, 35.
Vassord, au buffet de la gare.

Rubaneries (V. soieries).

Sangsues (March. de).

Beffeyte, St-Dizier, 153 (gros et détail).

Savons (Fab. de).

Baradez frères, Montet, 6.

Sculpteurs.

Antoine, Gr.-Rue V.-V. (sur bois)
Cornille, Montesquieu, 14.
Lépy, Gr.-Rue V.-V., 98.
Laurent frères, Montet, 19.
Paulus, St-Michel, 55.

Jomé Viard, rue de la Pépinière, 10.

Selliers-Carrossiers.

Benzenger, Amerval, 6.
Grandpierre, St-Dizier, 147.
Henry, Pépinière, 35.
Jacquemin, St-Jean, 40.
Ledez, Gr.-Rue V.-V., 91.
Liégey, Stanislas, 52.
Maitred'hotel, St-Dizier, 126.
Walter, Constitution, 7.
Walter, Visitation, 12 bis.

Serruriers.

Allard, St-Thiébaut, 25.
Aubron, Stanislas, 43.
Bassinot, Notre-Dame, 36.
Benoît, Poissonnerie, 15 (ornements en fonte).
Blouet, Michottes, 5.
Buisson, St-Michel, 2.
Claudot, Jeannot, 7.
Cornibé, Ponts, 34.
Courbe, Montesquieu, 2.
Cuinat, Visitation, 31.
Dégu, Point-du-Jour, 3.
Goulette, f. des 3 Maisons, 46.
Grignon, Grève 7 (tôlerie pour brasseries et autres usines).
Haillecourt, Saint-Jean, 30.
Henry, Bailly, 19.
Henry, Saint-Julien, 21.
Husson, Saint-Georges, 73.
Janin, Source, 9.
Journal, Visitation, 4.
Journal fils, Cheval-Blanc, 7.
Kuntz, Saint-Julien, 29.
Jacquet, Quatre-Eglises, 22.
Lacroix, Montet, 1.
Lallemand, St-Dizier, 128.
Larivière, Montet, 12.
Lebrun, Hôpital St-Julien, 5.
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 80.
Lefèvre, Tiercelins, 4.
Lestaudin, St-Dizier, 145.
Liégey, Malzéville, 5.
Mainbourg, St-Thiébaut, 33.
Malgras, Haut-Bourgeois, 11.
Marotte, f. St-Pierre, 120.
Mathieu frères, St-Nicolas, 72.
Munier, faub. St-Pierre, 7.
Perrin, Hôpital St-Julien, 4.
Poirel-Kuntz, Pépinière, 19 (coffres-forts).
Renaud, Hache, 55.
Richard, Maréchaux, 13.

Rolland, Derrière, 37.
Royer, St-Nicolas, 40.
Thiébaut, faub. Ste-Catherine.
Thierry, cours Léopold, 25.
Tisserant, p. r. des Carmes, 11.
Weber, dit Simon, Grande-Rue (Ville-Vieille), 129.
Zimmermann, Hache, 18.
Zimmermann, Pont-Mouja, 2.

Servants de table et de soirées.

Chérie, cours Léopold, 14.
Alexandre, f. de Metz.
Huin (Pierre), Pépinière, 36.
Pierre, Montesquieu, 14.
Pierre, Alliance, 7.

Soieries, rubanneries et articles de modes (Marchands de).

André-Pierron, St-Dizier, 4.
Belleville, Tiercelins, 24 (en gr.).
Bourdon, trottoir d'Amerval, 4.
Grosdemange, Saint-Dizier, 40.
Joannès et Lhuillier, St-Georges, 7 bis (en gros).
Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Lahaye, Saint-Georges, 4 et 6.
Lévy (A.), frères, St-Nicolas, 4 (en gros).

Voir Marchands d'étoffes.

Tailleurs.

André, Ponts, 6 bis.
Bappert, Poissonnerie, 2.
Barthelmé, Faïencerie, 18.
Beauguillaume, St-Dizier, 77.
Bée, Saint-Georges, 75.
Belhomme, Maréchaux, 31.
Bentz, Tiercelins, 5.
Bossert, Ponts, 72.
Bernauer, Saint-Dizier, 15.
Chrétien, Saint-Dizier, 97.
Demange, Saint-Dizier, 119.
Dick, Stanislas, 48.
Dreu, Haut-Bourgeois, 23.
Etienne, Tiercelins, 14.
Félix-Mardochée, à la Belle Jardinière, St-Dizier, 52 (habillements confectionnés).
Franck, Dominicains, 2 (habillements confectionnés).
Gaillot, f. Saint-Pierre, 117.
Gantz, Saint-Michel, 17.
Garceaux, Saint-Dizier, 47.
Gauthier, Saint-Dizier, 29.
Gobert, faub. Stanislas.
Gobert, Saint-Georges, 19.
Grignon, tr. Stanislas, 28.
Grosse, Gr.-Rue (V.-V.), 73.
Heldmann, Drouot, 8.
Henry-Garceaux, Dominic., 25.
Helt, Source, 39.
Host, Stanislas, 24.
Houillon, Maréchaux, 8.
Jacquet, Gr.-Rue (V.-V.), 76.
Jeandidier, Stanislas, 40.
Jenger, Stanislas, 28.
Laurent, Gr.-Rue (V.-V.), 16.
Leclerc, pl. St-Epvre, 14.
Lennert, pl. du Marché, 5.
Lescar, Artisans, 23.
Lichtemberger, père, St-Dizier, 82.
Lichtemberger, fils, Hache. 72.
Malette, Faïencerie, 2.
Martin, Metz, 36.
Martin (Mayer dit), St-Dizier, 93 (habillem. confectionnés).
Martin (Mayer dit), Faïencerie, 9 (habillem. confectionnés).
Massenet, Gr.-Rue (V.-V.), 37.
Mathis, Pont-Mouja, 9.
Mayer, Saint-Dizier, 8.
Melnotte, d'Amerval, 2.
Meyer, Saint-Dizier, 112.
Olivier et Cie, Sainte-Catherine, 43.
Papé, Saint-Dizier, 17.
Parisot-Vallotte, Poissonnerie, 19, au 1er.
Pompey, Primatiale, 18.
Remy, d'Amerval (uniformes).
Rignon, Saint-Georges, 23.

Roussel, Saint-Jean, 16.
Schmitt-Valentin, St-Nicolas, 29.
Schmitt, Grève, 23.
Schmitt, Saint-Jean, 15.
Schmitt (Nicolas), Ponts, 15.
Schneider, p. r. Carmes, 11.
Schutz, Carmes, 14.
Sognies, Saint-Georges, 46.
Varangot, Poissonnerie, 29.
Vincent, Metz, 42.
Wanvetter, place Stanislas, 5, tailleur de l'École imp. forestière (uniformes civils et militaires).

Tailleuses en robes.

Mesdames :

André-Schumack, Visitation, 25.
Antoine, Pépinière, 23.
Barateau, Dominicains, 37.
Blanzey, Saint-Nicolas, 18.
Bossu, Saint-Thiébaut, 9.
Caulet (Vve), Charité, 1.
Daguet, Pépinière, 8.
Dégu, Point-du-Jour, 3.
Didion, Saint-Nicolas, 24.
Dolot, St-Georges, 17 (en chemises).
François, cours Léopold, 26.
François, Montesquieu, 11.
François, Carmes, 17.
Frénot, Stanislas, 24.
Gauthier, Saint-Dizier, 29.
Gérard, St-Georges, 10 (en chemises).
Genneliot, pl. Cathédrale, 67.
Georges, f. St-Pierre, 56.
George (Mlle), Notre-Dame, 9.
Gigout, pl. Cathédrale, 54.
Godin (Vve), pl. St-Epvre, 14.
Grandgeot, Stanislas, 20.
Grignon (Vve), Stanislas, 28.
Guérillot, Saint-Nicolas, 17.
Guinet, Saint-Julien, 25.
Henriot, Dominicains, 12.
Herman, Stanislas, 16.
Humbert, Carmes, 2.
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Kuntz, St-Nicolas.
Manvuisse, St-Dizier, 41 (en chemises).
Margonnet, pl. du Marché, 3.
Mariet, St-Nicolas, 61.
Moutardier, Saint-Georges, 99 (en chemises).
Neumayer, rue du Ruisseau, 37.
Nicolas, Monnaie, 6.
Nicolas (Mlle), Notre-Dame, 17.
Noé (Mlle), Saint-Dizier, 4.
Paquotte, Stanislas, 50.
Philinière, St-Nicolas, 18.
Richard, Saint-Nicolas, 12.
Salorgne, Saint-Dizier, 51.
Schwartz, cours Léopold, 12.
Tonnelier, Ponts, 71.
Viriot, place Stanislas, 2.

Tamisiers.

Kramer, pl. de la Cathédrale, 56.
Mlicher, Saint-Nicolas, 5.
Wéber, Visitation, 25.

Tanneurs.

Deshayes, fils, f. Ste-Catherine, 15.
Don, père, f. Ste-Catherine.
Gerbaut, à l'île Ste-Hélène (cuirs en poil).
Legrand, f. Ste-Catherine (mégissiers et cuirs en poil en gr.).
Lejeune, à l'île Sainte-Hélène (mégissier).
Lejeune, faub. Ste-Catherine, 9 (mégissier).
Lejeune, f. Ste-Catherine (mégissier et cuirs en poil en gros).
Maubon, f Ste-Catherine, 23.
Picard, faub. Ste-Catherine, 19 (mégissier).

Tapissiers (Ameublement).

Carrière, pl. Stanislas, 10.
Godard, des Dames, 26.
Lenoir, pl. du Marché, 7 (sommiers élastiques, fauteuils, ameublements à domicile).

Mary, Poissonnerie, 13.
Marx-Picard fils, St-Dizier, 34 (étoffes,fournitures, meubles).
Montigny, Stanislas, 46.
Morot, Pépinière, 6.
Picot-Huin, St-Dizier, 75.
Pidolot, St-Dizier, 106.
Richard, Dominicains, 20.
Thiébault (Mlle), St-Dizier, 36 4(succ. de Letourneur-Dubreuil).
Sommier, St-Dizier, 9.
Thiéry (veuve), Saint-Dizier, 44 (étoffes, fournit., lits en fer).
Tissot, St-Dizier, 91 (réparations des sommiers).
Verner-Stevenel, St-Dizier, 42.
Vilmin, Dominicains, 17.
Vincé, Pont-Mouja.
Wagner-Remy, St-Georges, 16.

Teinturiers-Dégraisseurs.

Cordès, Gr.-Rue (V,-V.), 139.
Delor, Saint-Georges, 69.
Desnoës, imp. Saint-Julien, 3.
Gourieux, Pont-Mouja, 20.
Guilleminot, St-Dizier, 118.
Jacquot, Hache, 48.
Klein, faub. Saint-Pierre, 175.
Serrière, Faïencerie, 12.
Silhol, Stanislas, 20.
Voignier, St-Georges, 85.
Zambaut, Pont-Mouja, 30.

Teneurs de livres.

Boucher, St-Georges, 53.
Debraux, Haut-Bourgeois, 25.
Dieudonné, pl. du Marché, 30
Harmand, Prairie, 5.
Poirel, Grève, 8.

Tissus, façon tapisserie (Fabr. de).

Schmitt, Fabriques, 18.

Toile (March. de).

Barthélemy, Hache, 30.
Barthélemy, pl. St-Epvre, 7.
Craincelin (Mlle), St-Nicolas, 5.
Georges, Hache, 74.
Salmon frères (linge de table et mouchoirs; fabriques et blanchiment à Gérardmer, à Gerbépal et à Granges (Vosges), Hache, 11.
Thiémonge (Mlle), St-Nicolas, 16.
Toussaint, Ste-Anne, 21.

(*Voir étoffes* (*March. de*))

Toiles métalliques.

Weber, Visitation, 25 (tamis et grillages, gases, bluteries, etc.)

Tonneliers.

Arnould. Moulet, 18.
Bickel, Fabriques, 12.
Didier, Notre-Dame, 92.
François, Hache, 130.
Grandjean, Dauphine, 3.
Hild, f. St-Pierre, 244.
Jacob, Morts, 5.
Jeanpert, Bailly, 13.
Joly, St-Michel, 7.
Léonard dit Laurent, Morts, 11.
Léonard dit Laurent, Source, 29.
Lémann, pl. St-Epvre, 17.
Linder, Equitation, 6.
Linder, Primatiale, 15.
Mangin, du Ruisseau.
Marchal, Grève, 19.
Maubré, St-Julien, 23.
Merlot, Hache, 87.
Paul, f. Stanislas.
Pointe, St-Thiébaut, 1.
Quenelle, Montesquieu, 14.
Roos, Hache, 83.
Siffert aîné, de Metz, 8.
Siffert jeune, Haut-Bourgeois, 15.
Siffert, Maréchaux, 15.
Stocky, Fabriques, 12.
Thirion, pl. St-Georges, 99.
Virion, Citadelle, 11.
Vouaux, St-Julien, 8.
Yung, Hache, 39.
Zambeau, Ponts, 66.

Tourneurs et fabricants de Chaises.

Adinque, Notre-Dame, 17.

Barthélemy, Ponts, 42.
Biernet, Visitation, 13.
Blouet, Ponts, 10.
Collot, Pont-Mouja, 12.
Deltry, St-Nicolas, 52.
Fidrit, Quatre-Eglises, 11.
Gauthier, Ste-Anne, 48.
Joasem, Pépinière, 16.
Odendalle, St-Thiébaut, 17.
Pidolet, St-Dizier, 106.
Quillé, Stanislas, 76.
Trcneau, Drouot, 5.

Traiteurs (V. Restaurateurs).

Tripiers.

Bastien Haas, Ponts, 55.
Cousin, Boul. de la Pépinière, 24.
Hinzelin, Notre-Dame, 47.
Holz, Hache, 91.
Krempf, f. Ste-Catherine.
Labarotte, Notre-Dame, 110.
Marchal, Charité, 25.
Martin, f. Ste-Catherine, 55.
Philbert, f. Ste-Catherine.

Tuiles, etc.

Gérard, dépôt de tuiles des Vosges, ardoises, briques et carreaux, r. Notre-Dame, 16
L. Pant, f. des 3 Maisons, 18, dépositaire des tuiles mécaniques brevetées de Deyviller (Jolibois).

Vanniers et boisseliers.

Babillon, Hache, 45.
Clévert fils, St-Michel, 8.
François. St-Dizier, 75.
Fourny, St-Dizier, 55.
Lamontagne, Hache, 45 (fabr.).
Lehalle (Vve), G.-R. V.-V., 87.
Masson, St-Epvre, 1.
Morlet, Quatre-Eglises, 35.
Morlet, Visitation, 3.
Pierson, Jardins, 9 (fabr.).
Roch, pl. du Marché, 10.

Vermicellier.

Noël, Stanislas, 64.

Verre à vitres (March. de).

André, St-Dizier, 110.
Harfort, Stanislas, 38.

Vidanges (Entrepr. de).

Kraut, Tapis-Vert, 14.

Vins (Marchands en gros) et **liqueurs.**

Blavier, Source.
Brieuselle et Chouleur, du Point-du-Jour, 15, place de l'Arsenal.
Chaffanel, Ponts, 20.
Didelot, St-Georges, 7 bis.
Gebhart-Voirin, Stanislas, 50.
Gille-Thérel, place des Dames, 14.
François, Hache, 130.
Hardouin, St-Georges, 19 (commissionnaire).
Henrion-Barbesan, f. St-Georges, 10 (et vinaigres).
Hoffel (dépôt des eaux de noyaux, etc., etc., de la maison Hoffmann-Forty de Phalsbourg), Poissonnerie, 21
Léonard fils et Jaillon, Source, 29.
Lhuillier (Just), St-Dizier, 21.
Lhuillier, frères, Visitation, 10.
Marchal et Georges, Notre-Dame, 1.
Marchal, Grève, 19.
Marchand, St-Julien, 8.
Oudot et Simonin, Saint-Nicolas, 49.
Papelier, Hache, 50.
Rebstock, Stanislas, 59.
Thiry, père et fils, f. St-Georges, 28.
Voirin, fils, Michottes, 3.
Wolff (vinaigres), St-Jean, 51.

Vitriers.

Caron, pet. pl. Carrière, 61.
Casselin, St-Dizier, 70.
Demaria, Hache, 34.
Harfort, Stanislas, 58.

Joly (et peintre), Hache, 20.
Manvuisse, St-Dizier, 46.
Mourot, Charité, 14.
Netzmayer, Gr.-R (V.-V.), 73.
Netzmayer, St-Julien, 9.
Stocquard, St-Thiébaut, 14.
Thiébaut, Quatre-Eglises, 61.
Voitures de louage (Station de), à l'heure ou à la course.
Elle est située au commencement de la rue Ste-Catherine.
(*Voir loueurs de chevaux.*)
Voituriers.
Brassier, Haut-Bourgeois, 19.
Cherrière, rue de Metz, 21.
Gaufin, Cheval-Blanc, 9.
Isaï, Montet, 28.
Martin, faub. des 3 Maisons.
Mauguy, rue de Malzéville, 2.
Pierre, vieille route de Toul, 62.
Welche, ruelle de la Rame, 14.
Volailles (March. de).
Marchais (Mme), Raugraff, 13.
Marchais fils, N.-Dame, 55.
Pellet, Equitation, 28.
Pellet, Hôpital militaire, 4.
Sommer dite La Gotte (Mme), pl. Mangin.
Voyages, chasse, etc. (Articles de).
Buineau, Stanislas, 36.
Caye, Georges, 9.
Nicolas-Mathieu, Pont-Mouja, 5.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

Ville de Château-Salins. Armurier, Sensier. — Bijoutier-horloger, Marchal. — Bois, Boppe jeune. Chardin. Mathis. — Boulangers, P. Jeannequin. D. Jeannequin. André. Desnon. — Chapeaux (fab.), Blampied. — Draps (fab.) et filat. de laine, Dorr jeune. - Draps et nouv. (mds), Brille frères. Macé et Jeanmaire. Michel. Munier. Poncet. — Epiciers, André. Baudinet. Bailly. Dauphin. Desmangeot. Jeanpert. Michel. Mouchot. Salins-Drouin. — Fers (mds), Spitz père. — Ferblantiers, Salin. Tournaire. — Fondeur en cuivre, Robillard. — Grains en gros (mds), Cerf Lévi. Desnon. — Horlogers, Marchal. Sensier. — Hôtels, Petite-Croix-d'or. Le Cigne. Le Cheval-Blanc. Chariot d'or. La Providence. — Houblon (culture), Mathis, Victor. Mathis, François. Cugnin. Poncet. Fischer. Jannequin (V^{e}). Baudinet (V^{e}). Simonet fils aîné. Mathieu. Marsal. — Libraires, Bailly. Baudinet (V^{e}). Menuisier. Vallière. — Plâtre (fabricants), Hadot. Mathis. — Quincail., Monange (et fonte). Spite (E.). — Sel (entrep.), Victorion. — Tanneurs, Hamant, Scheffler. — Teinturiers, Carlier. Perette. — Tuilerie, fours à chaux, Mathis (V.). - Verrerie à vitres à cylindre, Germain-Thomas et Cie; gérant Baudinet. — Vins, Desnon. Menuisier.
Albestroff. Boulangers, Heydel. Herbuvaux. — Epiciers, Briot. Rodhain — Aubergistes, Jean. Kœnig. — Cafetier, Brino. — Charcutier, Rebb — Charpen-

tiers, Boyon. Muller. Dorr. — Charrons, Godel. Meunier. — Commissionnaires, Descarmes. Thil. — Cordonniers, Ackermann. Gilquin. Klein. G. Mathis. P Mathis. Pillot — Faïence (md), Kœnig. - Fers (md de), Janin. — Maréch.-ferrants, Lallement. Rodhain. — Menuisiers, Gilquin, Christophe. Steyer. — Planches et bois (md de), Harman, Aug. — Tailleurs d'habits, Rodhain, Nicolas. Stutzmann. — Tonnelier, Rodhain, Augustin. — Vins (mds de), F. Harman. Koch. Kœnich.

Altroff. Aubergiste, Hazotte. — Boucher, Godchaux. — Boulanger, Kœnig. - Charcutier, Dorr. — Charpentier, Schiffler. — Charron, Scherer. - Epicier, Mme Hertrich. — Fabricant de sacs sans couture, Lévy. — Maçon, Riff. — Moulin à vapeur, Remy. — Serrurier, Fabry. — Tailleurs, J.-M Streiff. J.-P. Streiff.

Arracourt. Aubergistes, Hazotte. Gougelin. — Bois (md de), Demoyen. — Boulanger, Delalle. — Bourreliers-Tanneurs, Vogin père et fils. — Charpentiers, Arnould. Maire. Poirson. — Charron, Thomas. — Coquetiers, Simonin. Goudot. — Cordonniers, Jeandemange. Pariset. Noudiers. — Epiciers et Merciers, Aubin. Lhobeth. Bricot. Janot. — Fabricant d'huile, Zert. — Maçon, Clausse. — Maréchaux, Guittin. Poirson. Lhobeth. — Menuisiers, Barthelémy. Schmit. Barbier. - Meuniers, Zert. Contal. - Tailleurs, Moncel. Bourdonnay. — Tisserands, Bauviley. Servel. Travaux. — Tonneliers, Goudot. Virrion.

Bures. Boulanger, Malgras. — Cabaretier et cafetier, Brincard. Roitel (Ve). — Charcutier-épicier, Malgras. — Charron, Pierre. — Maréchaux-ferrants, Barthélemy, constructeur de charrues sans avant-train, Claude (J.). Morcel. — Tisserands, Hamant. Chatton.

Château-Voué. Epicerie, etc., Petitétienne. Denis.

Delme. Bois et planches, Bastien. — Boulangers, Bastien. Cahen. Hamel. — Brasseur, Schaeffer. — Draperie, rouennerie, Léveillé. Munier. — Entrepôt de sel, Klein. — Epicerie, mercerie, Abraham (Vve). Cahen. Désinde. — Lapointe. Munier. Fer, Bastien. — Ferblantiers, Rétienne. Stoffels. - Pharmacien, Bérard. — Tourneurs en bois, Becker. Petitdidier.

Dieuze. Allumettes chimiques (fabrique d'), Mayer et Grody. — Banquiers, les fils Mayer et Cie. — Bois, Fauconnier. Fleuret. — Broderies, Colté. Victor. Idatte. Jacquin. Louis Donel (Mlles). Laurens. Henry. — Caffés, Camon. Charpentier. Groseilles. Hubert. Idatte. Lapied. Stely. — Confiseurs et Pâtissiers, Calba. Gangloff. — Colle forte et gélatine (fab. de), Humbert et Cie. Riess. — Dessinateur en broderies, Coiseur. — Draperies, rouenneries, toiles, Abel frères. Aron. Barbier. Crousse. Calté Moye-Guillaume. Parisot-Keun. Reynier-Crousse. — Effets confectionnés, Weiss. Lyon Joseph et Bernard. — Epicerie-mercerie, Baumgarten

(Mlles). Broquard. Bastien. Clément. Corniche. Clément-Karst. Dinquer (Mlle). Gaillot. Grémel. Guillemin. Hans. Henry. Humbert-Gorius. Idatte Jacquin. Lescar-Grégoire. Lescar-Masson. Marchal. Massonnier (Vve). Mathieu. Mouchot. Picard. Pillard (Mlles). Véchot. — Fer, fonte et quincaillerie, Homo. Soudieux. Temblaire et Cie. — Ferblantiers, Benoît. Pierre. Poupart. Salins. — Grains et farines, Baillet. Broquart. Husson. Mélard. Nemsguern. Salmon. Schwab jeune. — Horlogers-orfèvres, Georges. Poupart. — Hôtels, le Lion-d'Or; la Tête-d'Or. — Huilier, Lorrain. — Imprimeur, Maimbourg. — Libraires, Idatte. Maimbourg. Mangard. — Parapluies (fab. de), Chauvet. — Roulage, Hans (C.), ag. des entrepositaires de la Saline et expéd. de ses produits. Muller et Cie. — Salines, Société anonyme, fab. de produits chimiq. et sel raffiné, etc., Bossu, directeur. — Selliers, Lejeune. Pierret. Thiriet. — Tanneurs-corroy., Cabouat. Scheffler. — Teinturiers, F. Hanzo. Henrion. Vécho. — Vanniers. Dumas. Vilman. — Vins, eaux-de-vie, Antmann, Bastien. Guillemin.

Donnelay. Aubergiste, Leclère. — Bestiaux (March. de), D. Lévy. S Lévy. Caen. Salmon. — Brasserie, Lizeur. — Cordonnier, Boiselle. — Etoffes et épiceries, David Ulric et ses sœurs. — Epiciers, Lévy. Pesse. — Grains (March. de), Lévy (Salmon). Lévy Samuel. Lévy (Joseph). Lévy (Narcisse). — Teinturier, Barthel.

Loudrefing. Aubergistes, Antoine (N.). Anthoine (F.). Fimayer. Puny. Wahl. — Boulangeries et farines, Blaising. Thoni. — Bourrelier, Brod. — Epiceries, Dlles Wahl. — Epiceries et mercerie, Mathieu. — Selliers, Picot frères. N. Picot. — Vins en gros, Lair.

Marsal. Aubergi., Antoine. Létang. Vallet. — Boulangers, Pierre. Cherière. Fauquemont. Jacquot. Reignier. — Cafetiers, Adam. Gomien. Ledaim. — Entrepreneur de bâtiments, Davrainville. Epiciers, Colin. Lahaxe. Masson (Mlle). Roussel. — Maçon, Piant. — Menuisier, Barthélemy. — Serrurier, Goutman. — Tonneliers, Rivière. Shemé.

Maizières. Aubergiste, Jocquel. Nicolas. Klein. Guerre. Noël. — Bandagiste hernière, Helvig. — Boulanger, Mantou. — Bouchers, S. Mantou. L. Mantou. — Cafetier, Friant. — Coutelier, Guerre. — Epiciers, Hanzo. Keicheur. Masselat, frères. — Fabricant de grands vans, Mayon. — Fabricant de monuments funèbres, Patard. — Fabricant de plâtre, Jocquel. L. Bientz. M. Bientz. Charpentier. — Ferblantier, Poignon. — Marchands d'étoffes, Cahen Alexandre. — Marchands de grains, Nicolas jeune. Lévy. J. Cahen. N. Cahen. — March. de vins en gros, Kecheur.

Moyenvic. Boulangers, Chardot, Grillot. Gauchier. Viette. — Bois, fer et quincaill., Lhôte. — Distillateurs, Gazin. Gomien. Parterre. — Fontainier et fab. de pompes à incendie portatives,

Laballe. — Horloger, Viette. — Mercerie, Hanriot. — Plâtre (fab.), Favier. Carbonne (Ve). — Vins, Gomien. L'hôte.

Salonnes. Meunier, Zuber. Labrevoit, meunier à Seraincourt.

Torcheville. Constructeur de drainage et d'irrigations, Légens.

Vergaville. Boulanger, Pothier. — Drains (fab. de), Barbier. — Filat. de laine à la méc., Albert. — Poêle en fonte (marc.), Kools. — Poterie en terre (fab.), Dieudonné. — Plâtre blanc et gris (fab.), Lefebvre. — Tanneur et corroyeur, Albert. — Tuiles et chaux (fab.), Gaillot.

Vic. Bois, Evrard. Gazin. Schefler. — Bonneterie de laine (fab.), Mayer-Salmon. — Bonneterie, Vve Toussaint — Broderies, Veil. — Cafés, Bazaille. Conrard. Charles. Schmitt. Scheffer. — Chandelles (fab.), Spite. — Char éboueur, machine adoptée par le génie des ponts et chaussées, de la force de 100 ouv., ébouant 1 kilom. de route par demi-heure, J. Chardot, inv. et const. — Draps, Goudchaud. Iung. Poirson. — Epiceries, mercerie, quincaillerie, Chardot. Collard. Vve Gueret. Lecœur. Vve Toussaint. Vallet. — Fers, Clément. Joly. — Grains, Jacob-Lévy. Marange aîné. — Horlog., Champion. — Hôtels, Couronne. Grand-Saint-Christophe. — Imprimerie, Ancillon (Vve). — Libraires, Baudot. Baudot, jeune. — Miroitier et quincaillier, Joly. — Orfèvre, Champion. — Parapluies (fab.), Bourguet. — Pipes et tabletterie, Mengin. — Tanneurs, Paté. Vallet. Veber. — Tienturier, Matiotte. — Vinaigrier, Jacquot. — Vins en gros, Gazin. Girard. Jacquot. Marchal, Scheffler,

ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE.

Ville de Lunéville. Assur. mut., à cotisations fixes, contre la grêle, la Providence agricole, ag., Brisac. — Bains publics, Bigarré. Marchand. Prevost. — Balances, bascules, chaînes, étrilles et clous à marteau (fabr.), Brionval. — Banque et recouvrements, Jambois-Husson et compagnie, maison à Nancy. Langlet et compagnie, maison à Nancy. — Traxel (N.). — Blanc (articles de), Verdelet-Rebouché. Cailleau. — Bois de construction (négociants), Briot. Martin-Leroy. Villemette. — de chauffage, Dussaux. Fleurant. Lemaire. Keller et Guérin. Reinstadler frères. Robart. — Bonneterie (fab.), coton, soie, fils, Guyot (F.-J.-H.) fils. — Laine, Briel. — Brasseurs, Balézo. Dubois. Paulin. Thoret. Weyer fils. Aimé Gauger. Klein. Nicolas. — Broderies en t. g. (fab.), Berr (Vve) et co., Berr (A.) et co., à Paris, r. Cléry, 42. Berr (D.) et fr., ganterie. Caen (S.), à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 24. Grand-Georges (V.), maison à Paris, rue des Jeûneurs, 23. Thirion

et fils, Emmanuel (L.) et co, à Paris, r. du Sentier, 12. — Brosse (fab.), Krentz. Winter. — Cafés : Comédie ; Dinsenmeyer ; Kaltenbacher ; de l'Europe ; Henry ; du Commerce ; de France ; Joseph ; des Vosges ; de l'Est ; du Midi ; de la Place-Neuve ; Nancy. — Calicots (fab.), Humbert et Jeanpierre, filature et tissage à Domèvre. — Cartes (fab. de), Bony. Pierret. — Chamoiseurs, Perken. — Chandelles (fab.), Cadiot-Hellé, et cirier. — Chandeliers, Simon-Chaubert. — Chapeliers, Bapst. Lauret. Merciol. Michel-Cosel. — Chapeaux de paille (fab.), Ambroise. Noël frères. — Ciriers, fabr. de bougies, Cadiot-Hellé. Charpentier. Jeanjean. — Coiffeurs-parfumeurs, Rideau. Travailleur. Adam. Lamour. Serpe. Baudinot. Baillet. Huet. Munier. Matthon. Chata. — Confiseurs, Bedel. Dumont. Mathieu. Venner. Terver. Ruelle. — Cordages, Prinsen François. — Cristaux et porcelaine, Seyer et Fondrevaye. — Draperie, soierie, rouennerie, Boulangier. Clerc-Armbruster. Ficher. François. Grandbarre. Liégey. Massé et nouveautés. Michel. Verdelet. — Entrepren. de bâtiments, Cuinat. Florent. Masson-Masson. Reinstalder. Jardel. Maillard. Masson. — Epicerie et mercerie, Antoine-Magron. Cherrier, fr. Roche. Chrétien. Liégey. Baltazard. Thuot. Decker-Durand, Stutel. Galand. Gaureigt. Genay et Rouyer, en gros. Guérard. Colin. Lienhard. Rouyer. — Faïence (manuf.), Armbruster. Evrat. Keller et Guérin. — Farines, Clément. Dussaulx. Virlet. — Féculerie, Parmentier. — Fer et quincaillerie (nég.), Brionval, fab. de clous. Ferry-Michel. Lasalle. Legros. Didier. Urbain. — Fondeurs en métaux, Boulanger fils. Lefrançois. — Fondeur de cloche, Monin. — Gants de peau (fab.), Kosel fr. Berr fr. — Habits confectionnés, Halimbourg. — Horlogers, Blattmann. Deny. Dédy. Feuillet. Radès. — Huilliers, Ducret. Galat. — Hôtels : Faisan. Vosges. — Houblon, Erard. Gazel. Jeanmaire. Joly fils. Laloy. Mouzein. Parmentier. Paulin. — Imprimeur, Pignatel. — Lithographe, Rolin. — Laine (filat.) et fab. de gants en laine pour fourrures, Fritz-Zilberzahn, et tissage, Henry. — Libraires, Chenoux. George (V^{e}). Lemoine (V^{e}). Lhomme. Waltrin. — Mécanicien, Molard. — Mégissier, Jacquot-Salomon. — Modes, Boulanger (Mlle). Grandbarre (Mlles). Laruelle. Marquet, Evon. Hypolite (Mlle). — Mercerie, Blanc. Genay et Rouyer. Noël fr., jouets d'enfants et saboterie. Stévenard (Mlle), successeur de Benoist Kesseler. rub., soierie, et art. de Paris. Hergué. — Meuniers, Virlet, aux Grands-Moulins. Erard. — Musique et instruments, Waltrin. — Orfèvres, Cousseaux. Mathieu. Passerel. Bonssille. Chénoux. — Papiers de toutes couleurs (fabricant), Bony. Pierret. — Parapluies, Ambroise. Caze-Castillon. Cuny. — Peignes (fab.), Irmann. Michalet. — Plâtre et chaux

(usines); Viriot. — Poëliers, Bénard. Evrat. — Quincaillerie, Bénard père et fils. Didier. Ersefvre. Ferry-Michlet. Legros. Lebœuf. Tanneurs, Briot. Mercier. Pauly. — Teinturiers, Kesseler. Kleinmann. Klesse. Sontag. — Toiles du pays, Gaspard. Jacquot. Jambel. Lacour. — de coton (fab.), Kesseler. — Usine à gaz, Jeanmaire. — Vins, Bourgeois. Jacquet. Janin. Joseph. Lindenfelder. Simonin.

Azeraïlles. Aubergiste, Mourot. — Boulangers, Renaux. Guilleré. — Blatier, Boulanger (Mme). — Bourrelier, Parmentier. — Charrons, Aubertin. Martin. Servauton. — Cordonniers, George. Lemoine. — Epiciers, Noir-Claude. Rollet. Voinot. — Maréchaux-ferrants, Close fils. Marchal. — Marchand de fer, Close père. — Menuisiers, Huin. Parmentier. — Meunier, Masson. — Serruriers, Drouot. Regnier. — Tonneliers, Potier. Labouret. — Tourneur, Aubertin. — Tuiles, briques et chaux blanche (fab. de), Thomas. — Vanniers, Nicolas. Marchal.

Baccarat. Bois en gros, Guébourg. — Bois de construction, la Compagnie des cristalleries. — Bouchers, Brisac. Guébourg, C. Guébourg. Blaise (Vve). Samuel. — Boulangers, Aubry. Guébourg. Laurent. Mercier. Mougin. Renaux. Tisserand. Wood. — Bourreliers, Chaton. Gridel. — Brasseurs, Bammwart. Louis. Staemmel. — Chapeliers, Arnoux. — Commissionnaires de Baccarat à Nancy, Maubrée. Milot. — Cordonniers, Boudot. Colin. Devenay. Bêche (Vve). — Cristalleries, Emile Godard, administrateur; Fontenay (de), directeur; Michaut, sous-directeur; Paquet, agent à Paris, faubourg Poissonnière, 45 (seul dépôt). — Etoffes, Bonnabé. Gulot. Galland-Mangin. Gayer-Mathieu. Munier-Pugin. — Epicerie, mercerie et quincaillerie, Haumant. Perrin. — Epicerie et mercerie, Bourly. Campion (Vve). Gérard. Marin. Martin (Vve). Mathieu (Vve). Michel. Remy. Renaux. Wood. — Entrepreneur de travaux publics, Voisin. — Entrepreneurs de broderies, Lévy (Vve). Lithart (Mlle). — Exploitants de carrières à ciel ouvert, Georges. Guérin. Mougenot. Vuillaume. — Ferblantiers, Mansuy. Trunck. — Horloger, Martin. — Hôteliers, Grégoire. Maire. — Libraire, André. — Limonadiers, Alison. Guébourg. Joly. — Meunier, Eyer. — Modistes, Lejal (Mlle). Longfils (Mlle). — Serruriers, Dévaquet. Grisvard. — Société close, Maire. — Tanneur, Louis fils. — Vins en gros, Fischer (Vve). Guébourg. Louis.

Badonviller. Bois (en gros), Fenal. Perret. — Bouchers, Bruant. Delong (Vve). — Boulangers, Aubry. F. Colin. J. Colin. P. Colin. Ferry. Lesaint. Marsal. Thouvenin. — Bourrelier, Langlard. — Brasseur, Gérard. — Commissionnaires pour Nancy, départ mardi, Demange. Ferry. — Cordonniers, H. Jacquemin. J.-B. Jacquemin. N. Jacquemin. P. Jacquemin. Ercle. Gérard. Ferry. — Dra-

perie, Crouzier. Grilliet. — Entrepreneurs de broderies, Créviller (Mlle) (15 ouvrières). Crouzier (20 ouvrières). Kromenacker (40 ouv.). — Epicerie, Clavé. Grilliet. Vigneron. Simon. Jacquemin. Sidel. Marchal. — Fab. de laine, Gérard. Marchal. Pierron. Cange. — Fab. de toiles de laine, Muller fils et Marotel, occupant 250 ouv. — Fab. de toiles de coton, Perret frères et Cie, occupant 60 ouv. — Faïence (fab. de), Mathis (Ve). — Ferblantiers, Ant. André. Aug. André. — Horloger, Munier. — Huiles (fab. d'), Jacquel. — Laine (fil.) et fab. de bas, Jacquel. Mangin. Cuny. Siatte. — Libraire, Grillet. — Limes (fab. de), Prichler et Cie. — Limonadiers, Choinier. Christophe. Grilliet (Vve). Jacques. Jacquel. — Mégissier, Ferry fils. — Meunier, Poirel. — Modiste, Aubry (Mlle). — Serruriers, Aubry. Hasselot. Maillier. — Tannerie, Saunier. — Vins en gros, Marchal. Barad. Clavé.

Bénaménil. Aubergiste, Adrian. — Charpentier et entrepreneur de petits travaux, François. — Charrons, Cotel. Marchal. — Epiciers, Rénac. Coiseur. Smouts. Léger. — Maréchaux-ferrants, Antoine. Jacquot. — Menuisiers, François. Morcel.

Bayon. Auberges, Gerdolle. Peultier fils. Dehan et Quillé. — Broderie (entrepr. de), Meyer fils. Mmes Paul. Hergott. Darnois. Dehan. — Clouterie, Matthieu. André. — Epicerie, Dorion (Vve). Janot (Mlle). Lagrésille. Marchal. Xonal. — Mercerie, Saunier. — Tourneur-mécanicien, Thomas.

Blâmont. Aubergistes, Marchal. Melnotte. Simonin. — Banquier, Mézière fils. — Brasseurs, Delor. Gogelein. Lhuillier. — Calicots, Leman fr. et Cie. — Chapeliers, Debrie. Vannier. — Draperies, toiles, Birié. Bregeard (Vve). J.-N. Claudel. Cloud et Jacques. — Epicerie, Bar. Breton. Charon. Colin. Hennequin. Petit. Poignon. Dittar. — Fers, Bentz fr. — Libraires, Bar. Rousselot (Vve). Vernier. — Grosse quincaillerie, manuf., Ve Batelot jeune, médailles 1844 et exposition 1855. — Tailleurs (march.), Chambrey. Lambert. — Tanneurs, Delarue. Friant. Gogelin. Hertz. Marin aîné. Marin jeune. Pierre. Spire fr. — Vins en gros, Dagatte. Poignon fils.

Bréménil. Brasseur, Verdenal. — Broderies, Gom (entrepr.). — Cabaretiers, Marchal. Verdenal. Chenal. — Calicot (tissage pour 60 métiers), propriétaires, les héritiers Verdenal et Thiaucourt, exploitants. Muller fils et Marotel, à Badonviller. — Carriers, Michel. Redelberg. — Charon, Thiaucourt. — Epicier, Marchal. — Maréchaux-ferrants, Thiaucourt. Mansuy. — Meuniers, Gérard. Peyeur. Simonin. — Tissage à façon, Marchal. Poussardin. — Tourneur en bois, Mathieu. — Tuillier, Susset.

Chanteheux. Tanneur, Conrard.

Crévic. Boulangers, Liégey. Laurençon. — Charrons, Boulanger. Hanné. Thomas. — Cordiers, Gobert. François. — Cordon-

niers, Labourel. Maison. Petit. Potier. — Epicerie, mercerie, Laurençon. Liégey. Labrevoit. — Etoffes (march. d'), Labrevoit. — Maréchaux-ferrants, Thiriet. Quillé. — Meuniers, Barbelin. Royer. Méhout.

Deneuvre. Fab. d'huile, Blaise. — Fabrique de cristaux sous l'administration de la compagnie des cristalleries de Baccarat. — Moulin ordinaire à deux tournants, meunier, Krop.

Domèvre-sur-Vezouse. Bois (md), Fleurent. — Calicots (fab.), et filat. de cotons et cotons pour broderies, Humbert et Jeanpierre, maison à Lunéville. — Laines et ouates (filat. et foulon.), Fournier. — Moulins à grains, Payeur. Scelzer. — Tissage de couleurs (entrepren.), Breton fils. — Teinturerie, Remont fils.

Einville. Brasseurs, L'huillier. Perken. — Epicerie, étoffes, mercerie, Louis-Larcher. — Fabricant d'huile, L'huillier. — Fers, épicerie, mercerie, Gauçon-Morcel. — Fers (md), L'huillier.

Frémonville. Scierie mécanique à 5 couteaux pour la fabrication des allumettes. Les bois divisés en allumettes brutes sont envoyés à Paris, au patron N. Camaille, pour y être soufrées, etc. Cet industriel, originaire de Frémonville, médaille à l'exposition universelle, a fait construire cette fabrique pour y occuper ses parents. — Vingt ouvriers sont employés dans cette fabrique. — Tuilier, Kientzi (les deux tuileries sont pourvues d'une machine à broyer la terre); on y fabrique des tuiles du nouveau genre très-estimées, des anciennes creuses et plates, des tuyaux de drainage de toutes dimensions, des briques réfractaires. — Quinze ouvriers sont occupés à cette tuilerie.

Gerbéviller. Bois, Blaise. Borel. Clément. — Bonneterie (fabricants), André. Barbier. Gaté. Rochefort. Rochefort fils. J. Xaillé. Ch. Xaillé. — Droguets (fab.), Harnichard. Mangin. — Cordier, Brisson-Bajot. — Eaux-de-vie (fab)., Bailly. Bernard. Blaise. Remy. Thomassin. — Etoffes et merciers, Cl. Demange. Creuzat-Didillon. Demange père. Ch. Renau. Louis. Xaillé. — Houblons, Barthélemy. Clément. Sechehaye fils. — Huiles (fab.), Gonthier. — Libraire, Piérot (Mme). — Pierres de taille, Collin. Dembrot. Dubois frères. Holz. Martin. Piercy. Virion. Remy. — Tanneurs, Henry-Planté. Henry (Victor). — Vannerie, Roch. Roch fils.

Haussonville. Aubergistes, Dehant. Lap. Nivart. — Boulanger, Lap. — Charpentiers, Bougel. Fayot. — Charrons, Courier. Ogé. — Cordonniers, Pierson. Ricatte. — Epiciers, étoffes, Nicolas. Courier (Mlle). — Fabrique d'appareils orthopédiques, Didier (Léonard). Tétard, Hortense (Mlle). — Maréchaux, Collet. Piermy. Pernin. — Mécanicien, Kauffmann. — Menuisiers, Courier. Gandé. — Tailleurs, Carat. Fricot. Sellier. Lhomé. — Tonnelier-indicateur, Coché.

Jolivet. Entrepreneuses de broderies, Mathieu (Mme). Maire

(Mme). — Moulin à moutures et à écorce, Dancourt.

Magnières. Tuiles façon Deyviller, Colin (fab. de).

Merviller. Extraction des carrières de pierres de taille à ciel ouvert, Beujot.Demange Finance. Houillon. La pierre de Merviller est de très-bonne qualité, elle est employée pour les bâtiments civils et militaires et pour les édifices, et s'extrait à grands blocs, ainsi que des pavés et des pierres à éguiser très-renommées. — Tuiles, briques et chaux blanche. Voignier.

Moriviller. Epicier, Bobrosky.

Moyen. Aubergistes, Gaspard. Vannier. — Blatier, Pierron. — Boucher-Charcutier, Marchand. Poinsard. Jacquot. — Boulangers, Gaspard. Lévêque. Poinsard. Bernier. — Entrepôt de broderies, Renard. Boulanger. — Buraliste, Maxant. — Cabaretiers, Prud'homme. C. Gaspard. Jacquot. Gérard. — Cafetier, Adam. — Charrons, Gadel. Poirine. Roussel. — Cordonniers, France. Poirine. F. Poirine. Vigneron. Simonin. — Distillateurs, Lévêque (Joseph). Lévèque (Augustin). Lévêque-France — Epiciers, Prud'homme. Bastien. Gaspard. Gérard. Lévêque. Humbert. Marchal. — Fers (march. de), Poinsard. — Huile (fab. d'), Gaspard. — Maréch.-ferrants, Poinsard. Beuvelot. Thiébert. — Mécanique à battre le grain (fab. de), Gadel dit Boin-Boin. — Menuisiers, Goutier. Lamy. Beuvelot frères. Renard. Didier. Gilot. — Meunier et propriétaire du moulin, march. de farine, Pariset. — Selliers-bourreliers, Wolff fils. — Serrurier, André. — Tailleurs d'habits, Bontems, Mignel-Bouf. — March. d'étoffes, Bernier. — Tannerie, Rochotte. — Teinturiers, Maxant. Hinzelin. — Toiles en fil et coton blanc (march.). Martin. — Tonneliers, Boulanger. Prud'homme fils. — Tourneur en bois, Thomas. — Tuiles ordinaires et sous la forme de Deyviller (fab.), Boiseaux.

Neufmaisons. Boulanger, Mathieu. — Cabaretiers, Demetz. Valentin. Boulanger. — Calicot (fab.), Perret à Badonviller. — Charron, Ferry. — Cordonnier, Job. — Entrepôt de broderies, Feys. Crouvezier. Pitoblin. — Epiciers, Balland. Mathieu (Mlle). — Maréchal-ferrant, Balland. — Menuisiers, Boulanger. Genay. — Meuniers, Baé. Poirel. — Tourneur en bois, Délon. — Tuiles et chaux (fab.), Deveney.

Pexonne. Boulangers, Biétry. Biet. — Bourrelier, Vouaux. — Carrieur, Faraüs. — Charpentiers, Thiébaut. Zerlotte. — Charron, Baccus. Vouaux. — Cordonnier, Humbert. Sauzer. — Entrep. de Broderies, Biétry. Chaxel. — Epiciers, Baccus. Biétry. Claulin. — Fabrique de fayence, Fenal frères. — Fabrique de tuiles, Husson. — Maréchaux-ferrants, Balland. Baccus (V.). — Menuisiers, Bénitte. Lécolier. Simon. Sommer. — — Sabottiers, Cuny. Finance. Ségard. — Tailleurs, Duvoux. Margo.

Saint-Clément. Etoffes et mer.,

- Bregeot. Crouzier. J. Crouzier. Frémiot. Hinzelin. Magnière. Martin. Purel. Smouts (Mlle). Thiéry (V.). Victor. — Faïence (manufacture de), faïence commune, de terre de Cologne, de cailloutage, etc., une société, Thomas, directeur. — Gants de peau mécaniques, Smouts. Thiéry. Mazurier (tous trois facteurs de couture).

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Ceintrey. Aubergiste, Vauthier. Petitjean. — Boucher, Grégoire. Marchand. — Boulangers, Lesperlette. Riston. — Broderies (entrepren. de), Arnol et Poivre. — Cordonniers, Poivre. Dupuy. Marchand, père et fils. Antoine. — Distillateurs, Bourgeois, frères. Marchand. — Ebénistes, Dandrelle. Gouvernel. Marion. — Epicerie, Riston. Barbier (Mme). — Etoffes, Arnol. — Forgerons, Duval. Husson. — Meunier, Mamelle. — Saboterie, Epin. — Sellerie, Claude. — Serrurerie, Hocquard.

Champigneules. Bois (march. de), Bugnet. Claude. Mortal. — Brasserie, Claude. — Cartonnerie et papiers de couleurs, Blum. — Distillerie de betteraves et fabrication de sucre, Brice. — Fabrique de limes, Bouzonviller. — Meunier, Zircker. — Scierie mécanique, Mayer. — Taillandier, Lavocat. — Taillandier et maréchal-ferrant, Nimsgerns. — Tuilerie, Roche (Vve). — Usine à fer, hauts fourneaux, moulages en 1re et 2e fusion de toutes sortes, fonte pour affinage et pour 2e fusion, vente de mines pour la fabrication de la fonte, Karcher, Henry, Westermann et Compagnie ; gérant Martin.

Chavigny. Haut fourneau, Salin, Lasson et Compagnie ; gérant, Deltrieu.

Custines. Aubergistes, Bastien. Godchaux. Gury. Liébaut. — Boulangers, Brice. Clément. — Boucher, Rollin — Charpentiers, Bastien (mécanicien). Bérain. Rambour. — Charron, Parisot. — Coquetier, Noisette. — Cordonniers, Brenner. Poteau. Stoulig. — Distillateurs, Clément (ambulant). Simonin. — Epiciers, Brice. Clément. Gury. Petit. — Maréchaux, Bouffin. Georges. — Menuisiers, Malraison. Lavanoux. — Meuniers, Godfroy. Sidrot. — Passeur sur la Moselle, Toussaint. — Tailleurs, Belleau. Boisseau. Hoffmann. — Tonneliers, Boutroul. Chenique. — Tourneurs en bois, H. Martin. T. Martin.

Diarville. Aubergistes, Dufourd. Evrard. — Boulangers, Bastin. Haye J. — Charron, Berné. — Cordonniers, Tihaye. Jeandel-Xavier. — Dentelles, application et guipures, Colnot aîné (maison spéciale). Florentin fr. — Epiciers, Haye J. Bretonnèche. Jeandel F. — Graines (nég. en), Colnot jeune. — Huile (fab.), Trévillot. — Maréchaux-ferrants, Evrard. Evrard E. Gardeux. — Meunier, Canel, —

Tailleurs, Bergeron. Canel. Thiéry.

Dieulouard. Boulangers, Broeard. Grosjean. — Cafetiers, Brouet. Poirson fils. — Epiciers, Bil. Lucot. Picard. — Fabricant de glucose, Therin. — Féculiste, Messain. — Filateur de laine et meunier, Bussienne — Huilier, Dallin fils. — Planches (md de), Poirson aîné.

Dombasle. Aubergistes, Aubé. Leroux. Roussel. — Bois en détail (mds de), Chamagne. — Bois de charpente et de service, Kill aîné. — Boucher, Müller. — Boulangers, Jeandel. Crémel. — Bourrelier, Marchal. — Brasseur, Dron. — Cafetiers, Michon. Genay. Panau. Kill. — Charpentiers, Guillaumont. J. Vitrey père et fils. — Charron, Breton. — Cordonniers, Haudot. Leclerc. Leroux. — Entrepreneuses de broderies, Louviot (Mme). Pariset (Mlle). — Epiciers, Crémel. Jeandelle. Marchal. Perken (Ve). — Etoffes, Bagard. Breton. Leroux. Richy. Petitétienne (Mme). — — Huilier, Peultier. — Jardiniers, Vincent père et fils. Contal fils. — Maçon avec ouvriers, Vincent. — Maréchaux-ferrants, Guillaume. Lambert. Roublot. — Menuisiers, Kill jeune. Lamoise. Thiriet. — Meunier, Remy. — Saline, Jobert, directeur. — Serruriers, Bergé. Chata. — Tailleurs, Cholin. Diégo. Marchal père et fils. — Tonneliers - distillateurs, Boiseau. Brocard. Poirel. Puttégnat.

Essey-les-Nancy. Négociant, Portenseigne.

Flavigny-sur-Moselle. Bois (md de), Chompré. — Etoffes, Blanc. — Etoffes et mercerie, Gerdolle. Müller. — Filature mue par un cours d'eau, Mercier. — Huiliers, Aubert, Husson.

Frolois. Distillateur, Lambert. Mangin. — Quincaillier, Claudel.

Frouard. Aubergistes, Augustin. Bussières. Woignier, à la gare. Ducrotté. — Bois à brûler (md de), Augustin. — Bois de construction (md de), Rouyer. — Boulanger, Parisot. — Bouchers, J. Ory. Rollin. — Cafetiers, Augustin. Huguenin. Ducrotté. Woignier. — Charcutiers (en gros), Lorrain. P. Ory. Thirion. — Charpentier, Chéry. — Maréchaux-ferrants, Briqué, Hamel, Hauny. — Meunier-négociant, Courtois (moulins à l'anglaise). — Tuilier et briquerie (fab.) Enclin. — Vuilmin et Comp. (2 hauts-fourneaux, un au coke, l'autre au bois, 80 ouvriers, moulage et fonte par affinage.

Goviller. Mds de grains, Thiébaut (J.). Thiébaut (N.).

Haraucourt. Aubergistes, Collet. Gervais fils. — Bâtiments (entrepreneurs (de), Laguerre. — Bestiaux (md de), Ferry. — Boulanger, Briat. — Brasseur, Maisse. — Charrons, Barbier. Aubert. Visine. — Chaux (fab. de), Lhuillier. — Cordonniers. François. Thomas. — Maréchaux-ferrants, Brochin. Masson. Gervais. — Menuisiers, Collet. Varroy. Germain. — Tonneliers, Henry. Steiner.

Haroué. Aubergiste, Devizot (Ve), Pauly. Roch. — Bouchers, Carel. Saucerotte. — Boulangers, Pauly. Legrand. — Cafetier,

Legrand. — Charron, Froment. — Distillateur, Clément. — Epiciers, Génin. Gentilhomme. Lhuillier aîné (Mme). Marchal (Mlle). — Ferblantier, Poirot. — Huile (fab. d'), Suty. — Maréchal-ferrant, Quillé. — Menuisiers, Marchal Chol. — Pharmacien, Contal. — Plâtriers, Fresque. Tovany. — Serrurier, Dexemple.

Jarville. Cardes, Wehrlin, et féculerie. — Chaux (fabr. de), Hachotte. — Potasse (fabr. de), Arnold. — Vinaigrier, Delagarde. — Vins en gros, Benoît.

Jevoncourt. Bourrelier, Gaulard. — Cordonnier, Harmand. — Epicier, Clément. — Fab. de dentelles, Mathieu (30 ouvrières). — Sabotier, Oudot.

Laneuveville-devant-Nancy. Aubergistes, Garo. Michelet. — Boulanger, Chevillot et char. — Boucher, Henry. Oudile et char. — Cafetier, Desloy. Saucerotte et épicier. — Charrons, Dron. Dugout. — Chaufournier, Collin. — Epicier, Granet et cabaretier. — Grains (md de), Balthazard. Voinier. — Laitiers, Antoine. Florentin. Gabaye. Georges. — Maçons, Mayer (J.-B.). Mayer (F.). Noirel. — Maréchaux-ferrants, Loué. Ouard. Panau. — Menuisier, Royer. — Tisserand, Huin.

Laxou. Aubergistes, Crépin. Pierron. Schmitt. Thiéry (à Ste-Anne). — Blanchisseuses de linge pour le public (environ 50). — Bois (ma. de), Colin. — Bouchers, Schmitt. Virlas. — Boulanger, Pierron. — Cafetiers, Dehouve. Rougieux. — Carton (fab. de), Briot. — Cordonniers, Brousse. Vagner. — Epiciers, Rougieux. Mansuy. — Maîtres carriers, Bidot. Nicolas. Stener. Thomassin. — Maréchaux-ferrants, Pierron. Roth. — Menuisiers, Grosjean. Gauvin. — Vinaigre (fab. de), Banzenberger, à Sainte-Anne. — Fabrique de chapeaux de paille, à Ste-Anne.

Lay-Saint-Christophe. Aubergiste, boulanger et march. de bois, Keinerknecht-Tisserand. — Boucher, Haudomé fils. — Boulanger et épicier, Petit. — Entrepreneurs de bâtiments, Charles. Mathis. — Epicier-mercier, Olivier. — Meunier, Vaillant. — Scierie mécanique pour placage, Parraux. — Sel ammoniac (fab. de), Xardel. — Tanneur, Méline. — Tuilerie mécanique et tuyaux de conduite, Grandjean et Guével fils.

Létricourt. Distillateur, Lemoque. — Grains (nég. en), Joly. Huile (fabr.), Brice.

Loisy. Aubergiste et charron, Picard. — Charpentier et maçon, Jaunot. — Cordonnier, Demnise. — Huile (fabr.), Robert.

Ludres. Mécanicien, Colson.

Malzéville. Bois, Leclerc. — Bleu de Prusse et noir d'ivoire, Xardel. — Boulangers, Mellet. Thirion. Husson. Petitjean. Dupré. Chevalier. — Blanchisseurs de linge, Labrème. Perny. — Brasseur, Munich. — Broderies, Boursier. — Epiciers, Conrard. Dupré. Jacquot. Georges. Odinet. Oriol. Serrière. — Filature de laine, Vermandé. — Taillanderie, Deveaux, Serrière.

Marbache. Extraction de minerai de fer oolithique pour l'usine métallurgique, Mansuy et Cie,

à Pont-à-Mousson.

Manéville. Aubergiste et cafetier, Bonnefoux. — Boulangers, Lambert, Joublin. — Brasseur, Betting. — Distillateur, André.

Nomeny. Brasseur, Greff. — Etoffes et mercerie, Lallemant. Borom. Laurent. Mauljean. Bousse. — Huile (fab.), Benoît (Ve). Laurent. — Mécaniciens, Houpin. Samson.

Pagny-sur-Moselle. Arpenteur, Courouve. — Aubergistes, Courtaut et boulanger. Lorrain. Navel. — Boulanger, Lorrain. — Charcutier, Brichoux. — Distillateurs, Navel. Brunau. — Fabr. de clefs à la mécanique et de tendeurs pour l'échalassement en fil de fer, Nauroy. — Fabr. d'huile, Thiery. — Marchand de bois, Peuchrin.

Phlin. Aiguilles à coudre. Manufacture à l'anglaise, L. Durand, O. ✱ et Cie, M. 2eclasse 1855, Paris. Directeur, Flamm de Rebay. — Fromages à la crème, Johannes.

Pompey. Aubergistes, Croissant. Humbert. — Aubergiste et md de bois de chauffage, Paillier. — Cordonnier, Maury. — Distillateurs, Martel. H. Paillier. — Epiciers, François. Harmand. Humbert. — Indicateur des vins et eaux-de-vie, Paillier. Remauville. — Vins en gros, S. Levylier. Bondidier.

Pont-à-Mousson. Bains publics, Colin (Vve). — Banque et recouvrement, V. Dieudonné. C. Husson. — Bois à brûler de toutes essences et de service en chêne, Chalin, fils. Thiéry. — De construction et de planches de sapin, Brocard. Cartry. Lacaille. Mayeur. Cosserat. — Brasserie, Poirot. — Brosses en tous genres (fab. de), Débard. Mathion. Philippe-Mangin. Thirion. — Cabinets de lecture et librairies, Denoux, fils. Brocard. Huraux, père. Maugard. — Cafés, Bové. Horne. Janin. Margalet. Redelberger. Rauch-Courte. Loison. Georgel. Humbert. Brocard. Prevot. — Chandelles (fab.), Didelot. Husson. — Chapeliers, Butte. Franquin. Jourdan. Laurence. Lorrain. Nandin. — Charbon de terre, Brocard. Cartry. Cosserat. Haldy et Cie. — Charrons (principaux), André. Barthelémy. Georges. Navel père. Navel fils. — Ciriers, Thomas. Didelot. Husson. — Cordage, J. Milet, fils aîné. Milet, jeune. — Couteliers, Royer, père et fils. André. Piraux. — Distillateurs, Oger-Gauthier, Oger-Munier. C. Oger. Thouvenot, jeune. Génin. — Draperie, rouennerie, Benoît-Lallement. Bernard. Copigneaux. Lamaille. Bazin. Rouyer-Voignier. Voignier-Gauthier. Mehl-Gaudron. Laboutelay. Chéry. Jacques fils. — Epiciers, eaux-de-vie, Bouchy. Empereur. Robert-Nicolas. Rimbault. Hanriot. Gimé. Starck. Robert. Pierré-Oger. Oger-Gauthier. Génot. Poirot. Bauzemont. Henry. Mangenot. Morizet. Legrand. — Farines, Mariatte Simon. Boudier. Bonnette et fils. — Fabrique de sucre de betteraves, Ve André, née Baudot. — Fabrique d'eaux-de-vie de betteraves, Clochette et Mettavent. Ferblantiers-lam-

pistes, Dumasse. Maison. Moncel. Noel. Toussaint. — Fer et quincaillarie, Fristo (Mlle). Mahler. Remy-Noisette. Huin. Lequy. Thiébaut. — Forges et hauts fourneaux de la société nancéienne métallurgique, Mansuy et compagnie. — Grains, Bernette, aîné. Bonnette. Mettavent. — Horlogers, Roob, aîné. Roob, jeune. Legrand. — Hôtels, du Cygne. National. de France. de la Poste. — Huiliers, Louyot, Lafleur, aîné. Lafleur, jeune. Maire-Wannesson. — Imp., lith., Toussaint. Haguenthal. — Libr. et relieurs, Huraux père. Huraux fils. Maugard. — Maréchaux-ferrants (principaux), Roth. Gabriel. Landreville. Perrin. Bouffin. — Mercerie et bonneterie, Thomas-Thomas. Thomas-Damblé. Remy (Mlle). Marion. Dardard. Hoffmann (Mme). — Meubles, Perrin. Pénillon. Viriot. Hoff. Oger-Gauthier. — Orfévres, Duron. Salomon (Vve). Toussaint. — Pierres factices pour conduite d'eau, Tournois. — Pipes (fab.), Testevuide. — Poterie (fab.) et de poêles, Kœnig dit Leroy. Robinet. Débard. Forestier. Hohn (Vve). — Roulage, Boisseau. — Sabots en bois et cuir (fad. de), Mourot et Tabarry. — Service de diligence et commissions tous les jours de Pont-à-Mousson à Nancy. J. Lemoine. — Même service quotidien de Pont-à-Mousson à Metz. Becker. — Selliers, Debordeaux, aîné. Debordeaux, jeune. Banchelin, aîné. Banchelin, jeune. — Serruriers-mécaniciens, Seive. Lestaudin, aîné (vis à filets carrés, pour enrayoirs ou freins de voitures). David. P. Lestaudin. Ch. Lestaudin. Mélène. Tort. Robert. — Tailleurs et nouveautés, Heymann. Roman. Labarotte. — Tanneurs, Bédin. Charau. Lemaire. Miquel. Perrin. Pierson. Pierron. — Teinturiers, Dillon-Régnier. Dillon-Thouveny. Robert. Samson. — Vins et eaux-de-vie, Bram dit Saint-Amand et Thouvenot, aîné. — Vinaigre (fab.), Borel-Rouge. Florange. Robert.

Pont-St-Vincent. Bois et planches, Moine. — Boulangers, Beaugé. Helluy. — Epiciers, Luyter. Dugrain. Choquard. — Ferblantier et chaudronnier, Hans. — Meunier, Brunner. — Tanneurs, Tourtel-Voirand. Tourtel-Masson. Florentin. — Teinturier, Caye. — Vinaigre (fabr. de), Gérardin.

Rosières-aux-Salines. Aubergistes, Dedenon. Rogovitz. Taillard. — Bains publics, L'hospice. — Coutelier, Aubert. — Eaux-de-vie (fab. de), Petit. Thomas. — Effilochage de chiffons de draps, Gerbrand. — Etoffes et mercerie, Blancheville. Collon. Courrier. — Fabricant de tissus de coton à métier sur commande, Bernard. — Four à chaux, Thouvenin. — Four à plâtre, Braquier. — Meuniers, Mahaut, Duchène. — Ouate (fab. de), en laine et coton, mèches pour lampes, effilochures et bouts en laine, Ancel, jeune. — Sabots (fab. de), Roussel.

St-Firmin. Aubergistes, Bastien. Clément. — Boulanger, Bon.

gard. Harmand. — Blatier et cafetier, Vuillemin. — Blatier, Dupont. — Chapeaux de paille (fab. de), J.-N.-J. Marienne. A. Marienne. — Charpentier, Haye. — Charrons, A. Denis. L. Denis. — Cordonnier, Can. Maillard. — Epiciers, Emont, Gerdolle. — Maçon, Dupré. — Maréchal-ferrant, François. — Menuisier, Denis.

St-Max. Aubergistes-boulangers, Chrétien. Perrin. Richard. — Bois et planches (mds), Julien. Pierson-Bastien. Boucher (md), Block. — Epiciers, Poirier. — Fayencerie et poterie (md), Bernard. — Grains (mds), Brunner. Lapostolet. Certeux. — Meunier, Belz. — Potasse (fab. de), Claude.

St-Nicolas. Bois et planches, Levert. Villemin. Courtois. Bonnets de coton (fab.), Claude (C.). Claude aîné. Reffort-Quentin. — Brasseurs, Bertrand. Courtois frères. — Couteliers, Croisier. Herpèche. — Eaux-de-vie (fab.), Harmand. Suisse. — Etoffes et mercerie, Barbier. Bussy-Beauregard. Lamidé. Levant. Mauriva. Poirel. Rayel. — Fers et quincaillerie, Valentin. — Foulon, Ancel aîné. — Huile (fab.), Richelet. — Imprimerie et librairie, Trenel. — Laine (filat. hydr.), Ancel et Cie. — Meunier et march. de farine, Brunner (E.). — Ouate, laine glacée (fab.), Ancel jeune. — Plâtre (fab.), Ancel aîné. — Tanneurs, Hocquard (A.). Hocquard-Guérin. Hocquard (J.). Stique.

Tontonville. Brasserie, Tourtel, frères.

Tomblaine. Fab. de draps, Hanset. — Féculerie et fab. de glucose et d'amidon, Bloch. — Filat. de coton, Paillot-Virlet (Vve). — Filat. de laine, Barbier Ravez. — Meunier, Burtin. — Tuilerie, Caron.

Tonnoy. Aubergiste, Fricot. — Huile (fab.), Galtié. — Féculerie, Fricot et Galtié.

Vandœuvre. Commerce et germinaison de grains préparés pour les brasseurs, Lorentz et Cie. — Au Charmois, fabr. de tuiles et briques réfractaires, propriétaire, Antoine; exploitant, Gobert. Cette tuilerie se recommande par la bonté et la beauté de ses produits résultant du mélange des terres employées. On y fabrique notamment des briques ayant un grand degré de réfraction, supportant une vive chaleur et faites pour toutes les conditions d'emploi. — Fabrique de poêles en faïence ingersable, J. Croué. — Fabrique de tuyau de conduite, de drainage, briques creuses, cheminées, poteries, etc., en terre cuite, Sillé. — Fabrique de vinaigres, Chaudin. — Teinture en coton, Paillot-Virlet (Vve).

Varangéville. Huile (fabr.) Dussaux-Méline et Dussaux (Nic.). — Salines, directeur, Jobert. Daguin et Cie, directeur, Rasppony. — Usine d'effilochage, directeur, Thomassin.

Vézelise. Architecte, Lamorre. — Aubergistes, Florentin. Granjean. Laurent. Thirion. Violon. — Bouchers, Carel (Vve). Carel jeune. Collin. Gaudel (H.). Gaudel (F.). Thouvenin. —

de Dabo, bas d'Abreschwiller, à divers.

Bertrambois. Arpenteur, Losmain. — Broderies (entrepreneur de), Chainel, à Saucenrupt, écart de la commune. — Négociant, Poirot. — Poterie (fab. de), Marchal. — Vins en gros (md de), Ména. — Scierie mécanique appartenant à M. Chevandier père, à Sainte-Catherine, écart de la commune.

Cirey. Brasseur, Delor. — Glaces coulées de la plus grande dimension (manuf.), la Compagnie des manuf. de glaces et de verres de St-Quirin, Cirey et Monthermé, propriétaires : direct., Chevandier, ✱ ; entrepôt à Paris, r. St-Denis, 313. — Cafetier, Saulnier. — Epiciers, Dilenseger. Lempereur. Mathieu. Boulanger. Petot. Lecomte. Cambas. Thomas. — Exploitant de carrières, Cambas. Denis. — Ferblantiers, Poignon. Gaillard. — Hôteliers, Haumant. Masson. — Négociants, Aubry (Ant.). Chartreux-Colin. Chartreux-Delor. Dron. Egresteffer. Hauger-Gaillard. Rochel. — Tailleurs, Feller. Collin. — Vins en gros (mds), Bouquet Demange. Hovasse. Louis.

Dabo. Cuvellerie. Scierie. Fabrication de douves, de sabots, d'échalas, boissellerie, pelles en bois et pétrins, petits bardeaux minces appelés dans la localité : *fletterling*, exportés dans la Lorraine et l'Alsace. Tissage de coton d'une trentaine de métiers. Sculpture de Christs et de têtes de cannes ; broderies ; gants de soie à jour.

Fénétrange. Allumettes chimiques (fab. de), Gogelein frères. — Blanchisseur de toile, Baumgarden. Klein. — Bonneterie, Schild. Wagner. Yung. — Bouchers, Eiseli L. Bricka. — Boulangers, Hérold. Heitz. Annesser. Lévy. — Brasseurs, Pettmann (Vve). Westermann. — Cafés restaurant, Bricka. — Cloutiers, Pêcheur. Bachman. Coutellerie, Vahl. — *Dégraissage*, G. Bricka. — Draps (mds), Block. Godchaux-Block. Matton. Samuel. — Epiciers, Caïen-Godchaux. Matton. Protois. L. Block. Tonne (Vve). J. Block. L. Block. — Huile (fab.), Bricka frères. — Planches (md), Bricka frères. E. Bricka. — Sellier-carrossier, H. Bricka. — Serruriers-mécaniciens, Scel. Tritz. — Taillandier, Deutsch. — Tanneurs, J. Bricka. J. Bricka fils. J. Bricka. E. Bricka. L. Bricka. — Teinturiers, G. Bricka. Freystætter.

Fribourg. Plâtre, Pléneurt.

Héming. Aubergistes, L'homme. Meunier. Vve Hettmann. — Bois, Germain. Cherrier. — Boulanger, Callais. — Brasseur, Tonnaire. — Epiciers, Colvis. Renac. — Forges (maître de), Salin et Cie. — Maréchaux, Marchal. Schmidt. — Serruriers, Loiseleux. Mebille. — Selliers, Gadel. Gérard. Wolff.

Ibigny. Avoine (march d'), Thiébaut. — Faïence (fabr. de), Boncourt, propriétaire à Hablutz (Ibigny).

Languimbert. Bois (march. de), Rhode. — Boulangers, Mangin. — Cabaretiers. Dieudonné. Guerre. Mangin. Marchal. Mar-

chal. Oppé.— Epiciers, Bientz. Dieudonné. Mangin.—Plâtriers, Guerre. Oppé. — Vins en gros (march. de), Boulanger fils. Michel.

Lixheim. Bonneterie (fab.), Ehalt frères. L. M. A. Schmidt. — Brasseurs, J. Block. D. Block. — Chapelier, Monzeler.—Couteliers, Krepper. Michel. Krepper. Philippe. Buhler. — Eaux minérales. — Entrepreneur de travaux publics, Martin. — Epicerie, Paxion fils. Heitz. Volmar. Heck. — Gants, Muller. — Poterie en terre, G. Nesseling. C. Nesseling.— Tanneur, Danober. — Teinturiers, Brodt. Breuer.

Lorquin. Brasseurs, Barrabino. Callais. — Bois, Didiot. - Fer, Desfrères.— Marchands et négociants, J.-B. Charton. C. Charton. Conraux. Vve Evrard. et Marchal. Vve Frécaut. Vve Geoffroy. Deveney. Vincent. —Tanneurs, Colin. Matz. Valet. — Vins en gros (march. de), Charton. François. — Vinaigrier, Marchal.

Niderviller. Belle carrière de pierres pour bâtiments et pour les tailleurs sur cristaux, Siegel. — Carrière de pierres pour bâtiments, Siegel et compagnie. — Fab. de limes, Mansuy. — Fab. d'orgues, Hesse. — Fab. de tuiles et entrepreneurs de bâtiments, Godfroy. — Manufacture de porcelaine opaque et de cailloutage, Driander. — Planches (march.), Messang.— Entrepreneur de monuments funèbres, sculpteur sur pierre, et sur marbre, Siegel. —Tuiles mécaniques et tuyaux de drainage, Bourgon.

Phalsbourg. Banquiers, N.-A. Aron. I.-L. Aron. — Bois, Lang. — Brasseur, Schwerer. — Cabinet de lecture, Zaulin (Mme).— Cafés de la Réunion, Hoffmann (Joseph. Casino, Meyer Blum. Vve Dussot. — Chapelier, Heyl (Joseph). — Confiseurs, Durr. Volbrett. — Distillateur-liquoriste, F. Hoffmann-Forty, maison spéciale de liqueurs, fournisseur breveté de Sa Majesté le Roi des Belges et d'autres maisons princières, renommée surtout pour son eau de noyaux et son kirschenwasser, qui lui ont valu une médaille à l'exposition universelle de 1855. L'eau de noyaux est considérée par tous ceux qui l'ont goûtée comme le complément classique de tout bon dîner. Les dames lui accordent une préférence marquée sur toutes les autres liqueurs. Mêlée à l'eau, elle remplace avantageusement l'orgeat. Toute demande doit être faite directement à la maison J. Hoffmann-Forty, à Phalsbourg, et à Nancy, au dépositaire, H. Hoffer, rue de la Poissonnerie, 21. —Draperie, étoffes, Bender. Hoffer. Lévy fr. Lévy jeune. Samuel. Weiss-Erckmann. Weyd. — Epiciers, Brody. Cholet. Fontaine. Jeanmaire. Marmonier. Strauch. Weiss-Erckmann. — Horloger, Bord. — Hôtel, la Ville-de-Bâle. — Libraire, Weiss-Erckmann. — Planches (md de), A. Germain. — Roulage (comm. de), André Henry. — Vins, Antoine. Wittmann (Joseph).

Plaine-de-Valsch et Vallérystal. (Société anonyme des verreries de). Médaille d'or aux expositions de 1839, 1844, 1849 et médaille de 1re classe en 1855. Grande médaille d'or à l'exposition départementale de 1838. Médailles de platine, de bronze et grande medaille d'argent décernées par la Société d'encouragement. Duponchel, directeur. Verres blancs et coloriés. Maison à Paris, 32, rue de Paradis-Poissonnière, chez Toutain, Guérard et Cie.

Réchicourt-le-Château. Aubergistes, Devaux Maire. Malnory. — Bouchers, Callot. Jambois. — Boulanger, Paulé. — Brasseur, Demange. — Broderies (entrepr. de), Bastien (Vve). Bournique. Berthœcé. Boileau. Louis (Mlle). Marcel aîné. Paulé. Petit (Vve). — Cabaretier, Callot. — Cafetiers, Maire. Marchal. — Epiciers, Paulé. Bournique. Jacques (Vve). Rémont. — Teinturier, Rémont. — Vins en gros (mds de), Virion. Paulé.

Saint-Quirin. Aubergistes et cabaretiers, Wolff. Claude. Sonrier. Banquel. Laval. Perche. — Bois en gros (march. de), Auting. Bannerotte. G. Chevandier. Duhaut frères. — Boucher, Wolff. — Boulangers et march. de farines, Aubry. C. Laval. J.-C. Laval. — Bonnetiers et dégraisseurs, Thuillier. — Broderies (impress. de), Thiébaut frères. - Charpentiers, Mangin. Germain. — Charron, Bastien. — Cordonniers, Wolff. Bèche. — Epiciers, Durand. C. Laval. J.-C. Laval. Perche. — Mécaniciens et maréchaux-ferrants, Martin frères. Bour. - Menuisiers, Odinot. Jourdain. — Meunier, Sommert. — Tailleurs d'habits, Simonin père et fils. Sonrier père et fils. Reitz. Schreyer.

Trois-Fontaines. Aubergistes, Didat. Mombert. Schneider. — Cordonnier, Baumgarten. — Epiciers, Hardouin. Beaugarten. Mombert. — Maréchaux-ferr., Bastien. Kribs. Didat. — Menuisiers, Berton. Stenger. — Verres de montres (fab. de), Avril.

Val-de-Bon-Moutier. Calicots, (fab.), Lémann frères et comp. — Scieries hydrauliques, de Klopstein. Mathis de Grandseille. De Gonneville. Jacquot et Geisler.

Wolsbheid. Aubergistes et cabaretiers, Meyer. Gérard. Suntag. Christophe. Keiskopf — Bois, Chrétien. Iung Schlosser. Meyer (scierie, cuvelerie, fabrication de sabots). — Boucher, Stinger. — Boulangers, Meyer. Christophe. Muller. — Charpentiers, les Rohr. — Charrons, Monneret. Soissong. — Cloutier, Dintzner. — Cordonniers. Masson. Muller. — Epiciers, Soissong. Girard. Meyer. Suntag. — Maçons, Diller. — Maréchaux-ferrants, A. Tonne. N. Tonne. — Menuisiers, Fousse. Vingert. Houpert. — Meuniers, Chrétien. Kribs. Velsch (Vve). — Tailleur d'habits, Guyon.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

Ville de Toul. Abonnement à tous les journaux, Bastien. Lardenois. Luxembourg. — Bains publics, Engel. Laurent. — Banquiers, Boyer. Husson fils. Blocq frères. — Bijoutiers-joailliers, Burnot. Longet. Picard. Sollier. — Bois (md), Dinvaut. Gravel. — Bonneterie, Borom (Ch.). Muller. Oudot. Sérard (Mlle) Bouchon. — Brasseurs, Barthelémy. Haudot. Mosbach. Riggozi. — Broderies (fabric.). Beauvalet fils. Marchand. Poulet. Ricard. Valtersperger. — Cafés, Agnus. Bauzin. Bentz. Boulot, dit Bastien. Palme Verroltx, Johard. Bach. Morlot. — Cercle Toulois. — Chapellerie, Aaron. Colin. Lange. Manginot. Werner. — Chaux (fab.), Aubry de St-Victor fils. — Confiseurs, Henry. Manginot. Morlot. Moureaux. Roch. — Cuirs (mds), Richardin Leblon. Villaume fils. — Ebénistes, Dardé-Clairier (Ve). Masson. — Epicerie, Antoine. Verdun (V.). Chéry (Ve). Maucorps. Chailley. Colson. Gaffin (Ve). Haudot. Henry. Mercier. Paul. Poirson. Thomas (Ve). Vaudeville (L.). Grandgérard Haudeville (Mlle). Mouraux. Poulain. — Etoffes (marchands). Cahen-Olry (Ve). Goujet. Kahn frères, Kahn (Michel). Olivier (Ve). Ory (Mlle), Schleiter. Schubert. Weil (Alex.), — Faïence (manufact.) dite de Bellevue. Aubry aîné. — Faïence (mds de), Aubry Clément. Joly (Vve). Petitdidier (Vve). — Ferblantiers, Gatot. Husson. Pierre. Roussel. Toussaint. — Fers (mds), Charpy. Nicolas. — Grains et farines, Feuillet. Marchand. Bernheim. — Horlogers, Bernard. Burnot. Hacquin. Longet. Vautrin. — Hôtel d'Angleterre. — Houblons (mds), Bastien. Deligny fils. Gravel. Mangin. — Imprimeur, Bastien (Aug.). — Libraires, Bastien (Camille). Lamontagne. Luxembourg fils. — Lingerie, Bousanquet (Vve). Clément. Poitte. Varin. — Lithographe, Worms. — Mégissiers, Lange. Linge. — Mercerie, Best (Vve). Bouchon (Mlle). Chéry. Sérard (Mlle). Vaudeville. Verdun (Vve). Meubles (mds), Charotte. Dainvaux. Mayer (J.). Royer. — Miroitiers, Dardé. Labbe. — Modes, Bové (Mlle). Christophe (Mlle). Husson Mlle). Marchal (Mme). — Quincaill. mercerie, Antoine. Chéry. Gérard. Lévy-Moyse. Roch (Vve). — Tailleurs (mds), Bardel. — Tanneurs-corroyeurs, Barbillon. Richardin-Leblond. Villaume. — Tourneurs, Briquet. Masson. — Traiteurs, Gérard (Ve). Husson. — Tuiles (fab.), Aubry aîné. Bataille jeune. Cahen (M.-A.). — Vinaigre (fab.), Pierron fils. — Vins (mds), Bastien (F.). Bezel. Loiselier jeune. Bruzelle-Haudot. Masseron de Rivières.

Allamps. Cafetiers, Masson. Petitjean. — Cordonniers, Godefrin. Petitjean. — Epicier et mercier, Masson. — Meuniers, A. Maljean. J. Maljean. Thomas. — Sabotier, Joly. — Verrerie, Schmid frères et (Mme) C. Schmid. — Verres (march. de), Henriot.

Arnaville. Aubergistes, François.

Haas. Jaccotin. René. — Boulangers, Collignon. Rolin. — Cordonniers, Collignon. Jaccotin. Jenson. Mathieu. — Distilleries, Etienne. Renaudin. — Epiciers, Barbé (Vve). Harang. Loutre. Maillard. Roger. — Laine (filat. de), Fiers. — Maréchaux-ferrants, Antoine. Antoine. Rondo. — Menuisiers, Robert. Villaume. — Meunier, Mondon. — Miroitier, Laurillard. — Scierie, Renard.

Beaumont. Aubergistes, Bichebois. Rouyer. — Bourrelier, Villerot. — Charpentier-mécanicien, Henrion. — Charron, Salzard. — Cordonnier, Hache. — Epicerie et mercerie, Salzard. — Huilier, Thirion. — Maréchal-ferrant, Galilée. — Négociants, Poirot. Thirion aîné. Thiébaut. Varin.

Bruley. Tuiles mécaniques, tuiles creuses, briques ordinaires et à jours, carreaux et tuyaux de drainage, fabrique très-renommée, Douzain.

Chaudeney. Moulin à mouture économique, Lippmann (Alfred).

Colombey. Boutons de nacre (f.), Ganier-Bersot. — Draps, toiles, Chatin. — Epiceries, Manon (Ve). Cuny. Moine. Mathieu Nicolas. Simon. — Horlogers-mécaniciens, Bersot. Serrière. — Plâtriers, Malj an. Marback.

Domèvre-en-Haye. Carriers, Dubois. Laurent. — Bois (march. de), Gruyer. — Epiciers, Barthélémy. Cabret. — Tailleur, Brichon.

Domgermain. Aubergiste, Georgin. — Boulanger, Mengin. — Broderies (entrepreneurs de), Galand. Moyaux. — Cafetiers, Duhamel. Leclerc. Renard. — Epiceries et merceries, Bastien Galland. Leclerc. Pagel. — Tuiles mécaniques, Dony.

Favières. Bois (mds), Carel. Jacquet. Mirguet de Thibaillier Vetier. — Boutons de nacre (fab.), Bertoreilly. Clet. Grandjean. E. Mirquet. S. Mirquet. — Carriers, Mirguet. Pierre. Thomassin. — Chaux, Prunier. — Entr. de trav. publ., Carel. — Epiciers, Noël. Oudot. Picard. F. Carel. — Etoffes, Carel. Convard. Denis. Dolot. Marchis. Oudot. — Faïence (mds de), Aubertin. Gougon. N. Gougeon. Morlon. Etienne. Oudard. Ch. Poirson. Cl. Poirson. M. Poirson. N. Poirson. Petit. Royer. Toussaint. — Fabricant d'huile, Husson. Perin (A.). Perin. — Potiers de terre, Convard. Mathis. Pierson. — Saboterie, Convard. Lamiral. Marchand. Pierron. Régent.

Foug. Arpenteur, Chénot. — Aubergiste-limonadier, Nicolas. — Bois (march. de), Braconnot. Royer. — Bouchers, Mayer. Vagnier. — Boulangers, Fisson. Klaub. Rivière. — Broderies, Mathlin (Mlle). Thiéry (Mme). — Charcutier, Picard. — Charpentiers, Benoit. C. Conteau. J. B. Conteau. N. Conteau. Herche. Renard. Tanière. — Chaudronnier, Chrétien. — Commissionnaire, Hussard. — Cordonniers, Conteau. Muller. Senne. Vagnier. — Epiciers, Beaujean. Crancier. Martin. Mestraud (Vve) Peschot. Philbert Vernet (et confiseur). — Etoffes et merceries, Pagel. — Huile (fab. d'), Braconnot. Vi-

cheval. — Limonadier, Révelli. — Maçon, Combe. — Menuisiers, Garinet. Michel. Richet. — Meunier, Hergi. — Peintre en bâtiments, Dérident. — Plafonneurs, Crancier. Christophe et Nicolas. — Revendeur, Christophe. — Sabotier, Convard. — Teinturier, Saunier. — Tonneliers, courtiers-gourmets, Michel. Pierron. Saunier. Schneider.

Gondreville. Epiciers, Clavé. Crépin Dessenon.

Liverdun. Aubergistes, Chabouillet Nicolas dit Bugnet. Vary. — Boulanger, Pierson. — Boucher, Pellé. — Cabaretiers, Mansuy. Pierron. — Charron, Renard. — Cordonniers, Marchal. Tarillon. — Couturière, Deschiens (Mme). — Epiciers, Bruant. Juge. Thiébaut. — Etoffes (marchand d'), Grandjean. — Extraction de minerai, Vivenot-Lamy et Compagnie. — Maçons, J. Carbon. N. Carbon. — Maréchaux-ferrants, Cahez. Morel. — Meunier, Mansuy. — Pierres brutes (roche rouge dite de Liverdun), R. Vary.

Pierre. Moulin à farine, machine à battre et à vanner, à la Rochotte, Kennel, fermier.

Saulxures-les-Vannes. Bois (mds de), Fringant. Join. — Boucher, Boileaux. — Epicerie, mercerie, étoffes, Benin. Goffln. Labé. Thouvenin. — Fromages, façon Brie, Mouton. Pœuf.

Sexey-aux-Forges. Chaux (fours à), Guion de St-Victor.

Thiaucourt. Aubergistes, Gérardin. Mila (Vve). Vernier (Vve). Vernier fils. — Epiciers, Antoine. Artigarède. Barbé. Bouchon. Charbonnier. Claudin. Fiacre. Gallot. Holdrinet. Husson. O. Lallement. Naudin. Nivalet. Remy. — Etoffes (mds), Clinchant. Crabos. Lenoir. Person. Simonin. — Féculerie, Vuillaumé. — Libraire, Person. — Merciers, Deviot. Lenoir. Person. — Pharmacien, Laval. — Quincaillier, Baurin. — Vins (propr. princ.), Bachelier. Bouchon. Brundsaux. Collot. Forel. Gelaye. Jacques. Joly (Vve). Latour. Laval. Marquis. Mangin. Picquant. Rollet (successeur de M. Antoine). Stef.

Uruffe, Bestiaux (mds de), François. Mercier. Simonin. — Cabaretier, charcutiers, Colas. François. Fringant. Royer. Simonin. — Carrieurs, François. Potier. — Chaux (four à) blanche et grise, Bon. Claude. — Epiciers, Colas. François. Simonin. — Entrepreneurs de broderies, Lataille. Laurent. — Faïence (Mds de), Bon. Domage. Mathieu. Jacquemin père et fils. — Maréchaux-ferrants, Claudel. Fougères. Montignon père et fils. — Menuisiers, Garnier. Martin père et fils. — Plafonneurs, Bertin. Rambeaux. — Sculpteurs sur pierre, Martin. Pierson. — Tourneurs en bois, Laurent. Mercier.

Adresses de quelques habitants de Nancy.

Propriétaires, Rentiers, anciens Magistrats, anciens Militaires, etc., etc.

MM.

Ablaincourt (d'), chef d'esc. ret., rue St-Nicslas, 13.
Adelswærd, anc. représentant, r. de Boudonville, 18.
Alleaume (d'), cap. ret., imp. du Lycée, 4.
Amour, anc. not., f. St-Pierre, 92.
Ancel, cap. ret., Quatre-Eglises, 8.
André, a. nég., pl St-Georges, 93.
Annequin, rent., d'Amerval, 6.
Anthoine, nég., St-Nicolas, 30.
Ardant, cap. ret., Metz, 17.
Arnaud, a. pharm., Vénerie, 9.
Audiat, chef d'esc. ret., Saint-Dizier, 28.
Auger, cap. ret., pl. de la Car., 20.
Autrecourt (d'), prop., Poiss., 7.
Bacourt (de) aîné, pl. de la Car., 8.
Baille, anc. nég., St-Nicolas, 27.
Baillot, cap. r., f. St-Pierre, 162.
Bailly, anc not., Stanislas. 21.
Bailly de Villers, r. de la Vén., 9.
Balbâtre-Verniory, des Domin., 46.
Bangofski, a. nég., Bailly, 9.
Baptiste, cap. ret., St-Georges, 6.
Baraban, lieut.-colonel ret., pl. de la Carrière, 17.
Barberot, rent., à Malzéville.
Barbey, rent., Ste-Catherine, 5.
Barbolin, sous-intendant en ret., pl. de la Carrière, 24.
Barbier, rent., Poissonnerie, 14.
Barbier, rentier, Carmes, 7.
Bastien, propr., Montesquieu, 19.
Bathelot, rentier, St-Nicolas, 39.
Beau, rent., Gr.-Rue (V.-V)., 35
Beauchamps (de), r., Carmes, 24.
Beaufort (de), Haut-Bourgeois, 6.

MM.

Beauminy (de), rent., St-Dizier, 40.
Beaupré fils, rent., f. Stanislas, 2.
Bécus, anc. not., St-Dizier, 137.
Benaville (A. de), Loups, 12.
Bénit, doct. en méd. Stanislas, 49.
Benoit père, prop., Poissonn., 21.
Berment, cap. ret., Poissonn., 13.
Bernard, anc. nég., de Metz, 13.
Bert, anc. arp. fore., pl d'Al., 4.
Bert fils, rent., pl. d'Alliance, 4.
Bertrand, a. avoué, 4-Eglises, 65.
Bertrand, a. nég., St-Georges, 83.
Bertrand, rent., Montesquieu, 4.
Bertrand, rent., St-Dizier, 137.
Beurnier, cap. ret., Champs, 9.
Binger, anc. notaire, Source, 4.
Bizalion, chef de bataillon retraité, Pépinière, 15.
Bizemont (comte de), Girardet, 8.
Blachier, chef d'esc. ret., Stanislas, 57.
Blaise-Finot, a. nég , Stanislas, 9.
Blaisse, a. nég., Pont d'Essey, 49.
Blancheur, anc. not., Hache, 9.
Blau, anc. prof., f. St-Pierre, 33.
Blondel, cours Léopold, 25.
Blondin fils, pl. d'Alliance, 2.
Boiselle, anc. vér., Maréchaux, 37.
Bonfis, a. nég., Montesquieu, 1.
Bonneval (de), Dominicains, 1.
Bonvié, rent., pl. d'Alliance, 8.
Boppe, a. off., r. de Boudonville, 23.
Boppe (Jules), Quatre-Eglises, 4.
Boppe-Hermite, prop., r. de Boudonville, 23.
Boppe, rent., Ponts, 25.
Bossu, administrateur des salines de Dieuze, Tiercelins, 5.

Botta, anc. nég.. [illegible]

Botta, ancien nég.. [illegible]

Bouillet (de), armat. [illegible]

Boullet. cap. ret.. [illegible]

Bourgeois. cap. [illegible]

Bourguin père [illegible]

Bourguin [illegible]

Bourguin [illegible]

Bour[illegible]

Eug.. S-Pierre [illegible]

Bou[illegible]

Bou[illegible]

Bra[illegible]

Bre[illegible]

Bré[illegible]

Bri[illegible]

St-[illegible]

Brice [illegible]

Bro[illegible]

Bu[illegible]

Bu[illegible]

Bu[illegible]

Bu[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ca[illegible]

Ce[illegible]

C[illegible]

Ch[illegible]

Ch[illegible]

Ch[illegible]

Ch[illegible]

Ch[illegible]

Ch[illegible]

Ch[illegible]

Delorme, rent., au Crosne.
Demange, chef d'esc. ret., pl. de Grève, 8.
Denys, anc. not., St-Jean, 8.
Deranton, rent., Jardiniers, 14.
Dérivaux, rent., pl. Dombasle, 45.
Desbuissons, anc. archit., Primatiale, 30.
Desbuissons, a. not., Primat., 30.
Desfossés, père, rent., Callot, 13.
Desfossés, anc chef de div. à la préf., Pont Mouja, 7.
Desnos, prop., Ravinelle, 35.
Desrivages, a. nég., St-Diz., 69.
Digot (A.), Tiercelins, 30.
Digot, aîné, propr., Ponts, 48.
Digot, rent., Ponts, 76.
Dietz, banquier, Monnaie, 4.
Dolard de Myon, prop., Mably, 7.
Domergue, rent., Cimetière, 44.
Doncquer de T'serroeloffs, cours Léopold, 18.
Drouot, a. phar., f. St-Jean, 20.
Drouot, député, Ponts, 8.
Drouot de St-Mard, Poisson., 2.
Drouville, prop., St-Dizier, 138.
Drouville, rent., f. St-Pierre, 130.
Dubois, propr., Pépinière, 1.
Dubois, cap. ret., St-Georges, 79
Dufour, cap. ret., du Cimetière, 16.
Dumaire, anc. not., Pépinière. 42.
Dumont, cult. pr., Champ-le-Bœuf.
Dumoulin (comte), Drouot, 1.
Dupont-Grimblot, pl. du Marché, 1
Dupré, chef de batt. r., pl. Stan., 2.
Duroselle, a. prés., pl. Dames, 14.
Elie, père, a. nég., St-Diz., 121.
Elie-Baille, père, nég., Drouot, 4.
Elie-Baille, fils, nég., Drouot, 4.
Engellen, cap. ret, de Metz, 44.
Escallier, rent., 4 Eglises, 12.
Estribaut, cap. ret., Stanislas, 15.
Fabert, rent., St-Dizier, 29.
Fabry, anc. not., hôtel de France.
Falkener (de), rent., Sepin, 1.
Faugle, anc. nég., Pichon, 3.
Fauvel, cap. ret., St-Dizier, 140.
Favre, rentier, Chemin-Blanc, 12.
Febvrel, rent., Hache, 4.
Fériet (de), anc. off., Bailly, 7.
Ferry, anc. not., St-Dizier, 142.
Ferry (Eug.), pr., St-Georges, 26.
Finot, anc. nég., Stanislas, 1.
Floquet, rent., Ste-Catherine, 11.
Foblant (de), ancien représentant, Manége, 13.
Fontenelle (de), rent., Primat., 24.
Fossé, rent., 4 Eglises, 6.
Foullon de Doué, (vicomte), gén. ret., Haut-Bourgeois, 29.
Frégeville (marquis de), Haut-Bourgeois, 4.
Franck, a. pharm., Ponts, 8.
Frawemberg (de), rent., Mich., 11.
Friant, anc. nég., Hospice, 51.
Fromental, cap. ret., petite rue St-Pierre, 12.
Gabriel-Mourquin, r. St-Diz., 108.
Galliard, propr., Girardet, 6.
Garrigues, adj. ret., Stanislas, 18.
Gauvain (Charles de), rentier, Gr.-Rue V.-V., 17.
Gellenoncourt (de), avocat, pl. de la Carrière, 33.
Geny (Alex.), rent., Chanoines, 3.
Geny, rent., pl des Dames, 17.
Georges, rent., Ht-Bourgeois, 27.
Georgé, rent., pl. Lafayette, 15.
Georgin, rent., pl. de la Car., 31.
Gérard, cap. ret., pl. de la Car., 45.
Gérard, chef de bat. ret., faub. St-Pierre, 56.
Gérard, rentier, Malzéville, 34.
Gérardin, rent., f. St-Pierre, 160.
Gérardin, cap. ret., aux Gr.-Moul.
Gérardin-Hermite, de la Salp., 4.
Gérin, banq. associé, Montesq., 8.
Germain, cap. ret., des Ponts, 28.
Girard, lieut.-col. ret., St-Jean, 5.
Gisancourt (de), of. ret., St-Nicolas, 7.
Glandel, anc. not., c. Léop., 58.

Goguillot, cap. ret., Carrière, 21.
Gœtzmann, agronome, au Champ-Lebœuf.
Gondrecourt (de), rentier, cours Léopold, 6.
Gonneville (de), rent., rue et hôtel des Loups.
Gonneville (le col. de), Carrière. 8.
Gormann (O'), pr., cours Léopold, 35.
Gossel, anc. nég., St-Dizier, 12.
Goudchaux, anc. banq., Hache, 33.
Gouguenheim, a. nég., Carmes, 42.
Goussaincourt (de), St-Michel, 22.
Gouy, pl. d'Alliance, 6.
Grandidier, cap. ret., Prairie, 3.
Gresset, anc. négoc., Saint-Julien, 13.
Grillot, cap. ret., Crosne, 3.
Guérin père, a. not., Carmes, 44.
Guérin fils, ancien notaire, Ste-Catherine, 5.
Guerrier du Mast (baron), place de la Carrière, 38.
Guibal, ancien juge de paix, Mazagran, 1.
Guyon (de), pl. de la Carrière, 18.
Gustave-Mayer, Saurupt, 1.
Guyot de St-Remy, chef d'escad. retraité, Poissonnerie, 38.
Habrant, anc. nég., St-Dizier, 9.
Haldat (de), fils, St-Michel, 20.
Haingiaise, anc. not., Stanisl., 57.
Harlaut, rentier, Dominicains, 5.
Harmant, maître de forges, pl. Dames, 16.
Hausen (d'), prop., d'Alliance, 15.
Hennezel (Comte A. d'), rentier, rue et hôtel des Loups, 1.
Hennezel (Ch. d'), prop., St-Pierre.
Henry, anc. insp., Ste-Cath., 16.
Henry, anc. not., Montesquieu, 18.
Hermite, anc. nég., Montet, 49.
Herpers, cap. ret., Hospice, 67.
Hilbert, prop., Dominicains, 29.
Hoffmann, col. ret., Poissonn., 26.
Houbre, prop., f. St-Pierre, 164.
Houillon, cap. ret., Poissonn., 20.
Hulot (Baron), Stanislas, 62.
Huron, inspect. des postes, retr., Ste-Catherine, 35.
Husson, prop., f. St-Pierre, 67.
Jacquet, prop., Chanoines, 2.
Jambois, anc. chef de division à la Préfecture, f. Saint Pierre, 49.
Jambois, rentier, St-Joseph, 59.
Jeandin (de), prop., Montesq., 16.
Jeannequin, prop., St-Nicolas, 29.
Jeandel, anc. ing., f. St-Pierre, 65.
Julliac père, anc. nég., Mich., 4.
Julien, cap. ret., pl Carrière, 28.
Jouard (de), rec. des Dom. ret., cours Léopold, 18.
Joybert (de), prop., Constitut., 3.
Kaeuffer, homme de lettres, Alliance, 11 bis.
Kagnius, prop., Nabécor, 10.
Knœrtzer dit Martin, rentier, Ponts, 74.
Lachasse, col. ret., H.-Bourg., 17.
Lachasse, rentier, Visitation, 14.
Lafrance, rent., c. Léopold, 14.
Lajeunesse fils, rent., Carmes, 58.
Lalire, anc. off., Bailly, 8.
Lallemand, rent., Dames, 14.
Lallemand de Mont, anc. officier, Alliance, 15.
Lallemand de Mont, père, rentier, rue Girardet, 1.
Lallemand, a. nég., St-Jean, 39.
Lallemant de Liocourt (de), rent., Source, 31.
Lallement (Ch.), rent., c. Léop., 34.
Lalliaut, ancien rec. d'enregistr., Poissonnerie, 4.
Lambert, contrôleur retraité, p. rue des Carmes, 1.
Lambry, ex-ingénieur civil, des Jardiniers, 1.
Lamiraux, rent., t. Stanislas, 19.
Lamoureux, anc. nég., Michel, 2.
Lamoureux, rent., t. Stanisl., 28.

Lancelot, chef d'escadron retraité, Montesquieu, 19.
Landre (de), rent., Source, 35.
Landreville (de), rent., c. Léop., 8.
Landreville (comte de), Stanislas, 51.
Landrian du Montet (René), pr., Saint-Dizier, 21.
Lapoulle, nég., St-Nicolas, 30.
Larcher, anc. nég., St-Dizier, 92.
Larcher, chef d'esc. en retraite, rue de l'Opéra, 5.
Larguillon, a. nég., P.-d'Essey, 41
Larivière, rent., f. St-Jean, 6.
Larose, anc. nég., Dominic., 18.
Lartigue, anc. nég., Metz, 54.
Lasalle (de), ch. d'es. ret., Sapin, 3
Latourette, Pépinière, 37.
Laurent, anc. tan., Tap.-Vert, 1.
Lebègue, prop., pl. Stanislas, 1.
Lebœuf, rent., St-Nicolas, 27.
Leclerc, anc. not., Carmes, 44.
Lécolier, anc. nég., P.-Mouja, 21.
Lecomte, rent., Hospice, 7.
Leféburе, cap. retr., Point-du-Jour, 11.
Lemachois, du Point-du-Jour, 9.
Lemarquis, anc. magistrat, Saint-Georges, 79.
Lemoine, chef de bataillon, ret., Crosne, 11.
Lenthéric, cap. ret., S.-Cath., 39.
Lepaige, rent., de la Source, 37.
Lepère, rent., c. Léopold, 28.
Lépinau (de), prop., pl. de la Carrière, 22.
Lepoitevin, Source, 5.
Lesaing, trot. Stanislas, 18.
Levavasseur, rent., des Dominicains, 10.
Levylier (Eug.), Dominicains, 42.
Levylier (Joseph), Mably, 9.
Levylier (Prosper), anc. officier, Tiercelins, 17.
Levylier (Salm.), Dominicains, 44.
Lévy (Pierre), rent., Carmes, 36.
Lezay de Marnézia (marquis de), pl. St-Georges, 95.
Liffort, prop., pl. des Dames, 8.
Lombard, anc avoué, de la Constitution, 9.
Lorts, chirurg. ret., Ste-Cath., 15.
Ludre (Comte de), H.-Bourg, 16.
Made in (Jules), rent., Stanis., 49.
Magnier, rent., Ste-Catherine, 5.
Maguin, rent., à Pompey.
Mahuet (de), rent., Poissonn., 38.
Marchal, cap. ret., St-Dizier, 144.
Marchal, anc. dép., St-Michel, 23.
Marchal fils, St-Michel, 23.
Marchal-Butte, avoc., St-Nic., 22.
Marchis (de), rent., St-Dizier, 14.
Marcot, Grande-Rue Ville-V., 13.
Mardigny (de), rent., Monnaie, 4.
Marin, anc. recev. des Domaines, f. St-Georges, 5 bis.
Marin-Saint-Clet, anc. insp. des douanes, f. St-Georges, 1 bis.
Martenet, chirurgien major retr., Constitution, 15.
Marx-Picard, a. nég., St-Diz., 32.
Massiet, col. en ret., d'Allian., 11.
Masson, a. nég., St-Pierre, 92.
Masson, cap. ret., c. Léop., 29.
Masson, cap. ret., Metz, 52.
Masson, insp. des forêts, retraité, Stanislas, 49.
Mathieu, rentier, Hache, 31.
Mathieu-Pernet, anc. négociant, St-Dizier, 117.
May, anc. nég., pl. d'Alliance, 7.
Metz-Noblat (de), avocat, rue de la Constitution, 1 bis.
Michaux, rentier, Vénerie, 9.
Michelin père, St-Dizier, 117.
Millot, anc. not., Carmes, 9.
Millot, prop., f. St-Pierre, 91.
Miscaut (de), pl. de la Carrière, 27.
Moineville, a. greff., Dominic., 14.
Moisson, rentier, à Boudonville.
Monet père, des Chanoines, 5.
Monnier, prop., 4 Eglises, 42.

Montauban, chef de bataillon ret., Dominicains, 14.
Montet (du), cap., du Point-du-Jour, 11.
Montangon (de), c. Léop., 29.
Montarby (de), major au 5e chasseurs, Callot, 8.
Montigny, cap. ret., pl. St-Epvre, 5.
Moreau, vétérinaire retraité, Visitation, 10 bis.
Morand père, rent., Stanislas, 82
Mortet père, prop. à Boudonville.
Mortet aîné, rent. à Boudonville.
Morhange, rent., trottoirs Stanislas, 22.
Morville (de), prop., Girardet, 10.
Mougenot, ancien négociant, St-Dizier, 9.
Munich père, anc. meunier, Tapis-Vert, 1.
Munier, prop., Drouot, 3.
Munier, recev. ret., Carrière, 49.
Nanot, prop., Gr.-Rue V.-V, 13.
Nicolas, cap. ret., St-Dizier, 117.
Noël-Noël, a. nég., Amerval, 6.
Olry, a. nég., Montesquieu, 18.
Ory, rentier, Ste-Anne, 1.
Ottenheimer fils, Tiercelins, 42.
Paperi, cap. ret, f. Stanislas, 4.
Paquet, prop., Boudonville, 33.
Pariset, anc. not., Carrière, 23.
Pariset, rent., d'Alliance. 9.
Parisot, avocat, Carmes, 44.
Parisot, cap. ret., Carmes, 9.
Pays, rent., Lafayette, 5.
Peiffer, prop., St-Dizier, 135.
Pelet de Bonneville, pl. Cathéd., 36.
Pene, doct. méd., et adjoint, côte de Toul, 8.
Perquin-Manwuisse, ancien nég., Montet, 76.
Perrin, avocat, Pépinière, 14.
Perrin, caiss., Montesquieu, 11.
Perrin, col. ret., c. Léopold, 19.
Perrot père, Pont-Mouja, 30.
Perrot (Alex.), c. Léopold, 17.
Perrotet, rent., Montesquieu, 16.
Perruy, rent., Drouot, 5.
Petit, anc. cons. des hyp., cours Léopold, 19.
Petitjean, anc. not., Salpétrière, 2.
Picard, prop., Montet, 5.
Pierre, f. Stanislas, 26.
Pierson, offi. r., Poissonnerie, 15.
Pierson (de Villers), Visitation, 1.
Pillement, ch.-maj., Amerval, 6.
Pinat, anc. ch. de div. à la préf., Haut-Bourgeois, 31.
Pitat, cap. ret., Stanislas, 16.
Poincaré, a. pharm., St-Pierre, 2.
Poirel, anc. avoué, 4 Eglises, 52.
Poirel, cap. ret., Carmes, 40.
Poirson, avocat, f. St-Pierre, 21.
Pons, cap. ret., Grève, 22.
Pont de Romémont (du), rentier, Carmes, 24.
Porentru, rent., 4 Eglises, 40.
Pouget, chef d'esc. retr., à Malzéville.
Praneuf (de), rent., c. Léopold, 7.
Prel (du), impasse du canal, 7.
Prez (de), Callot, 8.
Preusse, cap. ret., Champs, 1.
Prouvé, prop., Ste-Catherine, 5.
Provensal, rent., cours Léopold, 9.
Quintard (Alb.), prop, St-Michel, 30.
Quintard (Ferd.), prop., f. Saint-Georges, 1.
Raigecourt (marquis de), prop., pl. St-Georges, 78.
Ramat, rent, c. Léopold, 25.
Réaux (comte des), Poissonnerie, 34.
Rebstock, anc. nég., Hache, 2.
Regneault, col. ret., St-Dizier, 98.
Régnier père, pl. des Dames, 18.
Reinhartz, chef d'esc. retr., Constitution, 11.
Rémy, anc. nég., St-Nicolas, 18.
Renard, anc. gref., St-Dizier, 142.
Renauld, contrôl. des contr. ret.,

Gr.-Rue V.-V., 41.
Richard, cap. retr., Carrière, 31.
Riondelet, rent., c. Léopold, 12.
Ris, vétér. ret., imp. du Lycée, 2.
Robert, anc. bij., St-Nicolas, 31.
Robert, int. ret., f. St-Pierre, 65.
Robert, rent., pl. Carrière, 37.
Rojweski, offi. pol., 4 Eglises, 49.
Rolland de Malleloy, rent., Monnaie, 4.
Rollot, nég., pl. de la Carrière, 17.
Rollot, prop., pl. du Marché, 22.
Rondot-St-Cyr, pr., Montesquieu, 21.
Roquefeuil (de), rent., Pépin., 4.
Roquefeuil (Vte de), Carrière, 12.
Rosa de Mandre, col. ret., Hosp., 9.
Rosières (de) père, du Manége, 13.
Rosières (de) fils, du Manége, 13.
Rosselange (de), rent., cours Léopold, 15.
Rouot (de), rent., Pépinière.
Roussel, anc. nég., de l'Hôpital St-Julien, 10.
Roxard de la Salle (Ludovic), rentier, c. Léopold, 40.
Rozier, empl. ret., c. Léopold, 18.
Sabatier, ch. d'esc. ret., Carm., 33.
Saint-Florent (Domergue de), Ste-Catherine, 27.
Saint-Joire, rent., St-Dizier, 25.
Saint-Mars (le général du Poilloüe de), du Sapin, 9.
Saint-Vincent (de), Pichon, 4.
Saladin (baron), Manége, 1.
Schippel, avocat, c. Léopold, 14.
Schoen, cap. ret., Ponts, 41.
Scitivaux (de) père, Manége, 5.
Scitivaux (A. de) fils, Manége, 5.
Séligmann, rent., Carmes, 36.
Serra, chef d'esc., St Michel, 22.
Simonin, anc. pharm., Dominic., 8.
Simonet, anc. nég., Nabécor, 9.
Simoutre, prop., St-Dizier, 142.
Sommeillier, anc. nég., Pichon, 7.
Sommeillier-Carré, anc. nég., f. St-Pierre, 159.
Sonrel, prop., f. St-Pierre, 45.
Spire, rent., St-Nicolas, 31.
Steinbrenner, chef de bat. retr., Calot, 13.
Stiller, chef de bat. ret., Source, 5.
Stiller, prop., St-Nicolas, 31.
Suard, anc. pharm., Pépinière, 22.
Sucy d'Auteuil (de), officier sup. ret., Monnaie, 2.
Suisse, rent., cours Léopold, 18.
Susleau de Malleroy, St-Pierre, 12.
Taillasson (de), f. St-Georges, 1.
Tardieu, rent., Stanislas, 38.
Thiébaut de Mombois, cap. retr., Quatre-Eglises, 91.
Thierry, anc. not., imp. Lycée, 9.
Thierry-Solet, Quatre-Eglises, 54.
Thiriet-Gloxin, a. nég., Tierc., 5.
Tholler, comm. ret., c. Léopold, 11.
Thomas, anc. hor., Dominic., 79.
Thomas-Nampont, rent., Dominicains, 28.
Thomassin, rent., St-Dizier, 144.
Thomy, rent., pl. Stanislas, 5.
Thouvenel, rent., c. Léopold, 37.
Thouvenin, a. nég., St-Dizier, 1.
Thouvenin, cap. ret., St-Dizier, 93.
Tourtel, prop., 4 Eglises, 87.
Travailleur, rent., f. St-Pierre, 45.
Trottot, Pet.-Rue St-Pierre, 27.
Trousset, rec. des dom. ret., rue de l'Hospice, 42.
Turck (Amédée), doct. méd., à Malzéville.
Turck (Ch.), Chemin de fer, 10.
Ubexy (d'), rent., c. Léopold, 18.
Urion, rent., cours Léopold, 49.
Valdenaire, rent., pl. Dames, 19.
Vandale (de), prop., d'Alliance, 10.
Vandernoot, com. ret., Stanis., 19.
Vanson, rent., f. St-Pierre, 21.
Vasset, cap. ret., Stanislas, 40.
Vautrin, ancien juge de paix, Montesquieu, 19.

Vautrin, prop., Girardet, 4.
Vichard, rent., H.-Bourgeois, 10.
Vigneron, anc. offic., c. Léopold, 22.
Villate (comte), St-Michel, 26.
Viller, prop., Stanislas, 51.
Vincent, anc. pharm. St-Nic., 9.
Vincent-Noël, rent., Stanisl., 98.
Viry, anc. fab., de Malzéville, 3.
Vivenot-Lamy, prop., St-Jean, 45.
Voirin père, f. St-Jean, 32.
Vuillaume, anc. nég., Carr., 17.
Vuillaume, anc. chef de bur. à la

Préfecture, rue de Metz, 5.
Warren (comte de), H.-Bourg., 6.
Wehrle, anc. nég., Chanoines, 1.
Winandy père, rent., Ponts, 31.
Winter, chir. maj. retr., Pont-Mouja, 5 bis.
Wolff, cap. ret., pl. de Grève, 1.
Wolff (Nathan), ren., St-Diz., 118.
Xardel, a. avoué, Carrière, 27.
Zamowsky, représentant de commerce, faub. St-Pierre, 5.
Zéder, rent., f. des 3 Maisons, 23.
Zuff, cap. ret., Monnaie, 5.

MESDAMES,

Adam, Tiercelins, 34.
Albert (d'), St-Dizier, 98.
Alexandre, Dominicains, 42.
Argence (d'), Michottes, 11.
Avet, Ponts, 28.
Avocourt (d'), Carrière, 16.
Bailly, Stanislas, 66.
Balbâtre aînée, Stanislas, 58.
Barbier-Régnier, pl. Dames, 18.
Bastide, Dominicains, 14.
Baudot (de), des Jardiniers, 6.
Belleville, Stanislas, 49.
Bénaville (de), pl. de Grève, 4.
Boileau, Primatiale, 50.
Botne, Girardet, 2.
Boroger (de), Carmes, 31.
Bouchon, pl. de la Carrière, 22.
Bour, faub. St-Pierre, 65.
Bourion, c. Léopold, 21.
Brouillon, Dominicains, 14.
Brunet (comtesse de), Constitution, 9.
Caumont (de), pl. de Grève, 3.
Champion, pl. de la Carrière, 28.
Chardin (de), St-Dizier, 51.
Chassigny, de Grève, 30.
Chaudron, Girardet, 2.
Chavenac, Ste-Catherine, 5.
Chevilly, c. Léopold, 24.
Claude-Bonfils, St-Dizier, 22.

MESDAMES,

Clément, cours Léopold, 19.
Cléret, pl. de la Carrière, 34.
Clévert, St-Dizier, 135.
Cochin, pl. des Dames, 17.
Collinet de la Salle, Hache, 12.
Corbigny (de), Dominicains, 20.
Côsté, Monnaie, 4.
Courant, Constitution, 5.
Curien, St-Michel, 22.
Curnieux (de), pl. Stanislas, 2.
Dalsace, Hache, 33.
Daulnoy, Ruisseau, 4.
Déguilly, d'Alliance, 1.
Demange, Hache, 10.
Dérivaux, pl. Carrière, 21.
Dietmann, pl. de la Carrière, 17.
Doffémont, Poissonnerie, 26.
Domergue, Michottes, 11.
Drague, cours Léopold, 3.
Duchatel, Stanislas, 46.
Escallier mère, 4 Eglises, 12.
Favier-Gervais, Ste-Catherine, 3.
Felix, Stanislas, 78.
Florentin, pl. de la Carrière, 49.
Florion, de la Poissonnerie, 34.
Foblant (de), Manège, 13.
Fournier, de l'Hospice, 44.
Frégeville (de), H.-Bourgeois, 4.
Ganet, Pépinière, 1.
Gagnion, f. St-Pierre, 65.

Mesdames,

Gérardin, St-Dizier, 121.
Gény, Dominicains, 40.
Georgel, à Malzéville.
Gérard-Granville, pl. de Grève, 1.
Gomien, St-Dizier, 51.
Gondrecourt (de), c. Léop., 6.
Gonneville (de), St-Pierre, 3.
Gormans, pl. de la Carrière, 26.
Grandgeorge, pl. des Dames, 14.
Grouchy, pl. d'Alliance, 4.
Gouy, pl. d'Alliance, 6.
Grandjean, de Réméréville, Stanislas, 46.
Grenet, f. St-Pierre, 57.
Guichard, cours Léopold, 35.
Guibal, St-Dizier, 85 bis.
Gusse, Gr.R. V.-V., 43.
Haldat (de), St-Michel, 20.
Harmand, cours Léopold, 1.
Hariot, Salpétrière, 8.
Hocquet, c. Léopold, 8.
H. d'Hofflize, H.-Bourgeois, 27.
Hofflize-Rurange (d'), St-Diz., 19.
Hulot (baronne), Stanislas, 62.
Houx (de) de Gorey, Girardet, 8.
Jaquiné, pl. de la Carrière, 10.
Jaunez, Ste-Catherine, 59.
Jorant, Carmes, 55.
Kirchberg (de), mère, St-Georges, 93.
Kirchberg (de), jeune, St-Georges, 95.
Labédoyère (de), pl. de la Carrière, 35.
Lalance (de), Girardet, 2.
Lallemand (de) de Liocourt, Source, 51.
Lasnier, mère, f. St-Pierre, 47.
Lassalle (de), Hache, 12.
Laurens, Pépinière, 37.
Laurette, Jardiniers, 6.
Lebègue de Girmont, pl. de la Carrière, 12.
Lebœuf, Carmes, 29.
Leclerc-Pays, Rhingraff, 15.

Mesdames,

Léduchat, c. Léopold, 5.
Legris, Dominicains, 26.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Lepête, c. Léopold, 28.
Leseure, c. Léopold, 18.
Levylier (Lambert), Dominic., 44.
Levysthal, Monnaie, 4.
Lignéville (de), c. Léopold, 8.
Lombardière (de la), du Pont-Mouja, 30.
Lombillon (de), pl. Carrière, 26.
Lotz, St-Dizier, 50.
Ludre (comtesse de), Lafayette, 2.
Ludre (de), Haut-Bourgeois, 16.
Maire, Stanislas, 78.
Mandel, pl. de la Carrière, 50.
Marin, f. S.-Jean, 7.
Martz, Montet.
Massu, St-Dizier, 18.
Mathieu, Carmes, 9.
Maxant, Dominicains, 50.
Meaume, St-Dizier, 139.
Mengin, Quatre-Eglises, 65.
Mercy (de), Saint-Nicolas, 31.
Messine, Primatiale, 50
Metz-Klopstein (de), Monnaie, 2.
Michel, r. des Dames, 4.
Mirabeau (de), Carrière, 8.
Montet (du), Lafayette, 2.
Mougenot mère, hôp. St-Julien, 10.
Noirot, St-Nicolas, 28.
Noël, Salpétrière, 6.
Olry de Rheinval, Bailly, 5.
Othenin, Monnaie, 4.
Pagnot, Pépinière, 31.
Passoncourt (de), Bellevue.
Paulet, mère, 4 Eglises, 58.
Picard, Drouot, 5.
Pichon, Source, 37.
Pierret, Salpétrière, 8.
Piquant, pl. de la Carrière, 21.
Pitt, Ponts, 30.
Pogniot, pl. de la Carrière, 55.
Poirot, Lafayette, 6.
Poirson, rent., f. St-Pierre, 21.

MESDAMES,

Pommery (de), rent., Monnaie, 2.
Posson (de), St-Pierre, 19.
Provensal, mère, c. Léopold, 19.
Quillard, Carmes, 9.
Raulecourt (Charles de), Haut-Bourgeois, 29.
Ratzen (baronne de), Ste-Catherine, 27.
Raybois, St-Dizier, 125.
Reinhartz, St-Michel, 25.
Reitz, pl. de la Carrière, 17.
Révillon, Dominicains, 20.
Ricard, c. Léopold, 24.
Rinck, St-Dizier, 64.
Riocourt (comtesse de), pl de la Carrière, 78.
Robert de Champel, Alliance, 8.
Roguier (de), St-Pierre, 49.
Rollin, Ponts, 48.
Rosières (de), mère, Jardins, 11.
Rutant (de), pl. de la Carrière, 49.
Saint-Germain (de), Haut-Bourgeois, 18.
Saint-Ouen (de), Poissonnerie, 34.
Saint-Simon (de), pl. Dames, 11.
Sansonetti (de), c. Léopold, 18.

MESDAMES,

Saulge, d'Amerval, 10.
Séligmann, Dominicains, 48.
Serrières, Carmes, 29.
Souty, pl. de Grève, 7.
Thierry de Rembau, petite rue d'Alliance, 1.
Thiriot, St-Georges, 79.
Thumery (de), Haut-Bourgeois, 51.
Tonnoy (de), St-Michel, 24.
Trobriant (de), pl. Stanislas, 2.
Toussaint (de), Dominicains, 10.
Valentin-Rey, pl. de Grève, 4.
Vaudechamps (de), Source, 35.
Vaugiraud (de), hôp. St-Julien, 7.
Vaultrin, pl. St-Jean, 43.
Vautrin, Grande-Rue (V.-V.), 62.
Viallet des Liannes, pl. St-Georges, 95.
Villard, pl. de Grève, 4.
Villatte, St-Michel, 24.
Villemotte (de), Girardet, 8.
Vincent (baronne de), Alliance, 5.
Voïard (E.), Montesquieu, 11.
Welche, pl. de la Carrière, 30.
Wolff, St-Dizier, 116.
Zincourt (de), Source, 10.

MESDEMOISELLES,

Aubert, St-Dizier, 25.
Bénaville (de), cours Léopold.
Berment, Haut-Bourgeois, 10.
Bonne (de), Constitution, 9.
Braux, Carmes, 30.
Cappe (de), de l'hôp. St-Julien, 7.
Chatel, Tiercelins, 26.
Chevilly (de), c. Léopold, 2.
Collenot, Constitution, 5.
Contenot (de), Pépinière, 33.
Courville (de), pl. de la Carr., 14.
Denizot de Thiriet, c. Léop., 25.
Desmarets, p. r. des Carmes, 1.
Ducret, Dominicains, 19.
Dufour, St-Dizier, 20.
Fériet (de), St-Georges, 95.

MESDEMOISELLES,

Ferry, Dominicains, 8.
Fischer, Faïencerie, 15.
Fromental (E.), anc. maîtresse de pension, f. St-Pierre, 47.
Fromental (Z. et A.), Nabécor, 7.
Gasser, Dominicains, 21.
Gironde, Stanislas, 38.
Gœury, des Ponts, 60.
Gœury, f. St-Pierre, 91.
Gondrecourt (de), c. Léopold, 6.
Gorgel, rue du Tapis-Vert.
Goult, Haut-Bourgeois, 11.
Guerre de ste Odille, Carrière, 21.
Hallé, Constitution, 1 bis.
Hanriot, Ponts, 31.
Henrion-Bertier, St-Georges, 13.

Mesdemoiselles,

Hozier (d'), Haut-Bourgeois, 6 bis.
Knockel, de la Citadelle, 4.
Kunkel, de Grève, 15.
Lacretelle, f. St-Jean, 20.
Lacroix-Condé, pl. l'Arsenal, 10.
Laflize, St-Pierre, 5.
Lamothe (de), Carrière, 39.
Lamoureux, Montesquieu, 15.
Laroche, Hache, 32.
Leseure, Quatre-Eglises, 12.
Leseure, St-Dizier, 42.
Maggiolo, f. St-Pierre, 93.
Matin, St-Georges, 79.
Mauvais, de Malzéville, 24.
Micard, Grève, 15.
Michel, Ponts, 46.
Michel, Ste-Catherine, 35.
Montauban (de), Dominicains, 18.
Olivier, Grève, 30.

Mesdemoiselles,

Pattin, pl. de la Carrière, 14.
Plauss d'Amstel, Drouot, 6.
Ravinel (de), place de Grève, 6.
Roch, St-Georges, 52.
Rolland de Malleloy, d'Alliance, 1.
Rollin, Ponts, 50.
Rosselange (de), Bailly, 8.
Rouot (de), Monnaie, 2.
Simonin, Grève, 30.
Stokham, Dominicains, 37.
Suisse, c. Léopold, 17.
Thiballier (de), à Boudonville.
Valdenaire, Montesquieu, 3.
Vaultrin, pl. d'Alliance, 4.
Villers-Vaudey, H.-Bourgeois, 8.
Vouters, à l'Espérance.
Wehrle, Mably, 2.
Zaiguélius (de), rue de l'Hôpital Saint-Julien, 7.

TABLES.

TABLES DES MATIÈRES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CALENDRIER.			5
CHAPITRE I.	—	Archives communales et hospitalières de la Meurthe.	11
		Archives municipales de Toul.	13
		Archives hospitalières de Toul.	65
CHAPITRE II.	—	Inventaire des archives de la Meurthe, 4e partie.	72
CHAPITRE III.	—	Statistique météorologique. — Observations météorologiques faites à Nancy en 1857.	91
CHAPITRE IV.	—	Statistique de la vaccine pour 1857.	93
CHAPITRE V.	—	Statistique de la population. — Mouvement de 1857.	94
CHAPITRE VI.	—	Statistique bibliographique.	95
CHAPITRE VII.	—	Statistique nécrologique, 1857-1858.	98

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE.

Administration générale.

Maison civile de l'Empereur, 101.
Maison militaire de S. M., 102.
Maison de S. M. l'Impératrice, 102.
Maison de S. A. le Prince Impérial, 103.
Ministères, 103.
Sénat, 103.
Corps législatif, 104.
Conseil d'état, 104.
Maréchaux de France, 104.

Administration du département.

Abattoir public, 302.
Abonnement de lecture, 325.
Académie de Nancy, 180.
Académie de Stanislas, 203.
Acclimatation (Société régionale d'), 240.
Accordeurs de pianos, 325.
Adresses de quelques habitants de Nancy, propriétaires, rentiers, anciens magistrats, anciens militaires, etc., etc., 381.
Afficheurs à Nancy, 116, 325.
Affranchissements à la poste, 258.
Agent de change, 325.
Agent général des écoles à Nancy, 196.
Agents de police, 115.
Agents voyers, 221.
Aiguilles (fab. d'), 318.
Allumettes chimiques (fab. d'), 318.
Amidon (fab. d'), 318, 325.
Annexes, 121.
Antiquités (march. d'), 325.
Appareils orthopédiques, 318.
Architecte de la gare de Nancy, 219. — de la ville de Nancy, 115.
Architectes du département, 222.
Archiviste du département, 110.
Arpenteurs, 223.
Arquebusiers, 325.
Artificier, 325.
Artistes peintres, 325.
Asile d'aliénés de Maréville, 277.
Asile des pauvres vieillards, 291. — pour les domestiques allemandes, 290.
Association des artistes musiciens, 299. — des dames de la Providence, 299. — des demoiselles de la Providence, 299.
Assurances contre l'incendie, 302. — contre la grêle, 305. — sur la vie, 304. — fluviales, 305. — pour l'entretien et la réparation des toitures, 305.
Attributions du Conseil de Préfecture, 106. — des bureaux de la préfecture, 107. — de l'archiviste du département, 110.
Aubergistes, 325.
Aumôniers, 176.
Avocats à la cour impériale, 146. — du ressort (V. aux tribunaux).
Avoués près la cour impériale, 147. — près le tribunal de Nancy, 147. — du ressort (V. aux tribunaux.)
Bains à Nancy, 326.

Bandagistes, 326.
Banque de France, succursale de Nancy, 267.
Banquiers, 326.
Bas (fab. de), 326.
Bascules (fab. de), 326.
Bateaux (constr. de), 326.
Bazar du commerce, 326.
Beffroi (sonnerie du) à Nancy, 306.
Bestiaux (march. de), 326.
Bibliothèques publiques, 206. — — de l'ordre des avocats, 147.
Bibliothèques cantonales, 177.
Bijoutiers, 326.
Billards (fab. de), 326.
Billets de faire part (porteurs), 326.
Bimbeloterie et jouets (md de), 326.
Bitumes et asphastes, 326.
Blanchisseuses, 327. — de dentelles, 327.
Bleu (fab. de), 327.
Blondes (march. de), 327.
Bluteries (fab. de), 327.
Bois à brûler (march. de), 327.
Bois de construction (md de), 327.
Bois de la marine (service des), 216.
Boisseliers, 358.
Boîtes des postes à Nancy, 262.
Boîtes de montres (fab. de), 327.
Bon Pasteur (Monastère du), 291.
Bonneterie (fab. de), 327.
Bouchers, 327.
Bouchons (fab. de), 328.
Boulangers, 328.
Bourreliers, 329.
Boutons de nacre (fab. de), 318.
Brasseries, 318, 329.
Brigades de gendarmerie, 215.
Broderies (fabricants de), 329.
Broderies (dessinateurs en), 332.
Broderies (blanchisseurs de), 332.
Brosses (fab. de), 333.
Brosses (fab. de bois de), 333.
Bureau d'assistance judiciaire près la cour impériale, 146. — près le tribunal de Nancy, 149. — des autres tribunaux du ressort (V. aux tribunaux).
Bureau de bienfaisance de Nancy, 282. — de la garantie, 256.
Bureaux de bienfaisance dans le département, 284.
Bureaux de la Préfecture, 107. — de l'Inspecteur d'Académie, 110. — de poste des communes, 7e colonne du tabl., 121. — et employés de la Mairie de Nancy, 115. — de Lunéville, 118.
Cabinet d'histoire naturelle, 207. d'affaires, 306.
Cafetiers, 333.
Caisses de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse, 294.
Caisses d'épargnes, 293.
Calicots (fab. de), 334.
Calorifères (fab. de), 334.
Camionnage, 334.
Camp de Lunéville, 212.
Canal de la Marne au Rhin, 219.
Caoutchouc (art. de), 334.
Carrossiers, 334.
Cartes à jouer (fab. de), 319, 327.
Carton (fab. de), 322, 334.
Cartonniers, 334.
Casquettes (fab. de), 334.
Cercles, 306.
Chaises (fab. de), 357.
Chambre d'agriculture, 229. — du commerce, 228. — des avoués à la cour, 148. — au tribunal de Nancy, 149 — des notaires, 150. — de discipline des huissiers, 149. — syndicale de la fabrique de broderies de Nancy, 228.
Chamoiseurs, 334.
Chandelles (fab. de), 334.
Chanoines du diocèse, 172.
Chapeaux de paille (fab. de), 319, 334.
Chapeliers, 335.
Chapitre de la cathédrale, 172.

Charbon (march. de), 335.
Charcutiers, 335.
Charpentiers, 335.
Charrons, 335.
Chasse (articles de), 359.
Chaudronniers, 335.
Chaussures confectionnées, 336.
Chaux (fab. de), 319.
Chefs de division à la Préfecture, 107.
Chemin de fer de Paris à Strasbourg, 219. — Service d'exploitation de la ligne de Paris à Strasbourg, 306.
Chemins vicinaux (service des), 221.
Chemisiers, 336.
Chevaux (march. de), 336.
Chiffons (march. de), 336.
Chirurgiens à Nancy et dans l'arrondissement, 269. — dans le département, 270.
Chocolat (fab. de), 336.
Circonscriptions électorales, 105.
Cirier, 336.
Clés (fab. de), 319.
Cloutiers, 336.
Coffres-forts (fab. de), 336.
Coiffeurs et coiffeuses, 336.
Coiffeurs et parfumeurs, 336.
Colléges communaux dans la Meurthe, 188.—la Meuse, 188. — la Moselle, 189. — les Vosges, 189.
Colleurs de papier, 337.
Comices agricoles, 232.
Comité consultatif des établissements de bienfaisance, 284. — centrale de vaccine et de médecine cantonale, 274. — d'inspection des établissements libres d'instruction, 177. — du musée historique lorrain, 208.
Comités de bienfaisance, 282. — des écoles chrétiennes, 200. — de patronage des salles d'asile, 198.
Commandement supérieur des divisions militaires de l'Est, 210.
Commerce, industrie et arts libéraux, dans la ville de Nancy, 325. — dans les communes de l'arrondissement de Nancy, 368. —dans l'arrondissement de Château-Salins, 359. — dans celui de Lunéville, 362. — dans celui de Sarrebourg, 375. — dans celui de Toul, 379.
Commissaire central de police, 113. — Commissaires de police cantonaux, 113.
Commissaires-priseurs de l'arrondissement de Nancy, 150. — du ressort (V. aux tribunaux).
Commissaires-répartiteurs, 115.
Commission administrative des hospices de Nancy, 279. — du département, 281. — de la maison des Orphelines, 280.
Commission départementale des bâtiments civils, 110. — des édifices religieux, 176. — de surveillance de l'asile de Maréville, 277. — des bibliothèques de Nancy, 206; de Lunéville, 206; de Pont-à-Mousson, 206. — de surveillance de l'école normale, 195. — de surveillance des prisons, 170. — de surveillance du dépôt de mendicité, 171. —du cabinet d'histoire naturelle et du jardin botanique de Nancy, 207. — du musée de Nancy, 207. — d'examen pour les aspirantes à la direction des salles d'asile, 198. — d'examen pour les aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire, 195. — d'examen pour l'emploi de percepteur-surnuméraire, 252. — d'inspection du travail des enfants dans les manufactures,

228. — hippiques, 232.
Commissionnaires dans le département, 308. — hors du département, 311. — en marchandises, 337.
Commissions de l'exposition de Nancy, en 1860, 244. — de la Société centrale d'agriculture, 231. — de statistique, 233.
Communes du département, 121.
Composition des chambres de la cour impériale, 146. — du tribunal de Nancy, 149.
Conditions d'admission des enfants aux salles d'asile, 196.
Conducteurs des ponts et chaussées, 216. — des canaux et chemins de fer, 217. — du service hydraulique, 216. — du flottage, 220.
Confiseurs, 337.
Conseil académique, 180. — départemental de l'instruction publique dans la Meurthe, 181. — la Meuse, 181. — la Moselle, 181. — les Vosges, 181. — Conseil de l'Œuvre de la Ste-Enfance, 177. — de l'Œuvre des bibliothèques cantonales, 177. — de préfecture, 106. — des prud'hommes, 151. — général de la Meurthe, 111. — municipal de Baccarat, 117. — municipal de Château-Salins, 117. — municipal de Dieuze, 117. — municipal de Lunéville, 118. — municipal de Nancy 113. — municipal de Phalsbourg, 118. — municipal de Pont-à-Mousson, 116. — municipal de St-Nicolas, 117. — municipal de Sarrebourg, 118. — municipal de Toul, 118. — municipal de Vic, 117.
Conseils d'arrondissements, 111. — de fabrique à Nancy, 177. — d'hygiène publique, 273. — de l'ordre des avocats, 147.
Conservateurs des hypothèques, 252.
Conservation des édifices diocésains, 209. — des forêts, 265.
Consistoire protestant, 179. — israélite, 179.
Contributions directes, 253. — indirectes, 254.
Contrôleur de la culture des tabacs, 256. — de la garantie, 256.
Contrôleurs des contributions directes, 254. — indirectes, 255. — des postes, 262.
Cordiers, 337.
Cordonniers, 337.
Corps législatif, 105.
Correspondant du Comité des travaux historiques, 205.
Corroyeurs, 338.
Corsets (fab. de), 338.
Coton (march. de), 338.
Coton (filature et tissage de), 319.
Cotonnades (fab. de), 338.
Cotons à broder (fab. de), 338.
Couleurs (march. de), 338.
Cour impériale de Nancy, 145.
Cours des facultés, 182. — de l'école de médecine, 184. — complémentaire des sciences appliquées, 182.
Cours d'accouchement, 277. — de botanique, 207. — de dessin et de peinture, 197.
Courtiers de commerce, 338.
Couteliers, 338.
Couvreurs, 338.
Cribles (fab. de), 339.
Crins (march. de), 339.
Cristallerie, 319.
Cristaux (march. de), 339.
Cuirs (march. de), 338.
Cuisinières, 339.
Culte catholique, 172. — évangé-

lique, 179. — israélite, 179.
Culture des tabacs, 256.
Curés, 121.
Cures des villes, 174.
Daguerréotypes, 339.
Dames de charité à Nancy, 300.
Dames bénédictines à Flavigny, 203. — à St-Nicolas, 203. — de la Nativité à Pont-à-Mousson, 203 — de la Providence, 203.—de Notre-Dame, à Vézelise, 203 — de la Visitation, à Nancy, 203 — Dominicaines, 203. — du Sacré-Cœur, à Nancy, 203. — du T.-S. Cœur de Marie, 291.
Danse (prof. de), 339.
Débarrasseuses, 339.
Dégraisseurs, 337.
Délégués pour la surveillance des écoles publiques et privées, 191.
Déménagements, 339.
Demoiselles de la Providence, 299.
Dentelles (blanchisseuses de), 339. — (repriseuses de), 354.
Dentistes, 339.
Députés au Corps législatif, 105.
Dépôt de mendicité, 171.—d'étalons de Rosières, 232.
Diligences, 313.
Directeur des contributions directes, 253. — indirectes, 254. — des domaines, 252.
Directeurs des lignes télégraphiques, 119. — des postes, 263.
Direction de l'école impériale forestière, 263. — des postes, 262.
Distance des communes aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département, 121.
Distilleries, 319.
Divisions militaires du commandement supérieur de l'est, 210. — 4e division, 210. — 5e division, 211. — 6e division, 214. 7e division, 214.
Domaines, 252.
Doreurs sur métaux, 339; — sur bois, 339.
Drainages, 319.
Drains (fab. de), 322.
Draps (fab. de), 319, 339.
Droguerie médicale, 340.
Droguistes, 340.
Eaux gazeuses, 340.
Eaux minérales, 340.
Ebénistes, 340.
Eclairage au gaz, 313.
Ecole impériale forestière, 263. — normale primaire, 195. — de médecine et de pharmacie, 184. — préparatoire à l'industrie et au commerce, 186.
Ecole Lhomond, 195. — professionnelle Callot, 201.
Ecoles communales de Nancy, 196. — primaire supérieure, 196. — d'adultes, 196. — élémentaires de garçons, 197. — élémentaires de filles, 197. — chrétiennes, 200.
Edifices diocésains (conservation des), 176, 209. — départementaux, 222.
Effilochage de laines, 319.
Elèves de l'Ecole impériale forestière, 33e promotion, gardes généraux en application, 264. — 34e promotion, 1857, 264. — 35e promotion, 1858, 265. — de la Couronne, 265.
Emballeurs, 340.
Empailleurs naturalistes, 350.
Enregistrement, 252.
Entreposeurs des tabacs, 255.
Entrepreneurs de bâtiments, 340.
Envois d'argent par la poste, 260.
Epiciers, 340.
Epingliers, 341.
Essayeur de la garantie, 256.

Estampes (March. d'), 341.
Etablissements libres d'instruction secondaire, 189.
Etablissements religieux, 176.
Etat major général du Commandant supérieur de l'est, 210.
Etoffes (March. d'), 342.
Escrime (Maîtres d'), 343.
Evêché de Nancy, 172.
Exposition artistique, agricole et industrielle de Nancy en 1860, 244.
Expositions agricoles et horticoles, 230.
Extrait pectoral, 343.
Facteurs de la poste à Nancy, 262
Faculté des sciences, 181. — des lettres, 183.
Faïence (March. de), 339.
Faïenceries, 319.
Farines (March. de), 343.
Féculeries, 320.
Fer (March. de), 343.
Ferblantiers, 343.
Filatures de coton, 319, 343.
Filatures de laines, 321.
Fils de lin, etc., 343.
Fleuristes (artificiels), 343.
Foires du département, 241.
Fonderie en caractère, 320, 344.
Fondeurs en cuivre et de seconde fusion, 320, 343.
Fontainiers, 344.
Forgerons, 344.
Forges, fonderies et martinets, 320.
Formiers, 344.
Fromageries, 320.
Frotteurs, 344.
Fruits secs (March. de), 344.
Ganteries, 320, 344.
Gants (Fab. et march. de), 344.
Gardes champêtres à Nancy, 116.
Gardes généraux des forêts, 265. — à cheval, 265.
Gardes malades, 277.
Garnisons du département, 212.
Gaz (usines à), 313, 324.
Gendarmerie départementale, 214.
Général commandant à Nancy, 211. — à Lunéville, 211.
Génie militaire, 212.
Gélatine (Fab. de), 320.
Gites d'étape, 215.
Glaces (Fab. de), 320.
Glaces (March. de), 344.
Glucose (Fab. de), 320.
Grainetiers, 344.
Grains (March. de), 344.
Graniteur, 344.
Graveurs, 344.
Haras (inspection des), 232.
Hauts-fourneaux, 320.
Herboristes, 271.
Hôpitaux militaires, 212.
Horlogers, 344.
Horticulteurs, 345.
Hospice St-Charles, à Nancy, 279. — Saint-Julien, à Nancy, 279. — des Orphelins, à Nancy, 280.
Hospices de l'arrondissement de Nancy, 281. — des autres arrondissements. 284.
Hôteliers, 345.
Houblons (March. de), 345.
Houille et coke (March. de), 345.
Huile (Fab. d'), 345.
Huissiers à la cour impériale, 148. — au tribunal de Nancy, 149. — au tribunal de commerce, 151. — aux justices de paix de Nancy, 152. — du ressort (voir aux tribunaux).
Hypothèques, 252.
Illuminations publiques, 345.
Imprimeurs, 345.
Imprimeurs en taille douce, 345.
Incendie (secours), 315.
Industrie manufacturière, 318.
Ingénieur mécanicien, 346.
Ingénieurs des ponts et chaussées, 216. — du canal et du chemin

de fer, 219. — du service hydraulique, 218. — du flottage, 220. — de la marine, 216.
Inhumations (service des), 116.
Inspecteurs d'académie, 180. — de la Meurthe, 191.
Inspecteurs des contributions directes, 253.— des contributions indirectes, 254. — des monuments publics, 209. — des domaines, 252. — des écoles, 191. — des forêts, 265.
Inspection des écoles, 191. — des enfants trouvés, 282. — des lignes télégraphiques, 119. — des postes, 262.
Institut des jeunes aveugles, 228.
Instituteurs dans les communes, 121. — privés, à Nancy, 200. — dans le département, 201.
Institution des sourds-muets, 287.
Institutrices privées, 202.
Instruction supérieure, 181. — secondaire, 186. — primaire, 191.
Instruments aratoires, 321.
Intendances et Sous-Intendances militaires, 212.
Irrigations, 319.
Jardin botanique, 207.
Jardiniers maraîchers, 346.
Jouets, 346.
Journaux, 314.
Jours d'audience à la Préfecture, 110.
Jury de médecine, 273. — pour l'examen des aspirants, instruction secondaire, 190. — d'expropriation pour cause d'utilité publique, 223.
Justices de paix de Nancy, 152. — du ressort (voir aux tribunaux).
Lampistes, 346.
Lavoirs publics, 346.
Layetiers, 340.
Lettres chargées ou recommandées à la poste, 261.
Libraires, 346.
Limes (fab. de), 321.
Limonades gazeuses, 346.
Lingeries, 347.
Liquoristes, 358.
Lithographes, 347.
Lits en fer (fab. de), 347.
Livreurs de grains et de bois, 116.
Loueurs de voitures, 347.
Louveterie (lieutenants de), 266.
Luthiers, 347.
Lycée impérial de Nancy, 186. — de Metz, 187. — de Bar-le-Duc, 187.
Macarons (fab. de), 347.
Machines à battre (fab. de), 347.
Magasin des tabacs, 256.
Maires, 121.
Mairie de Baccarat, 117. — de Château-Salins, 117. — de Dieuze, 117. — de Lunéville, 118. — de Nancy, 114. — de Phalsbourg, 118. — de Pont-à-Mousson, 116. — de Saint-Nicolas, 117. — de Sarrebourg, 118. — de Toul, 118. — de Vic, 117.
Maison de santé à St-Nicolas, 292. — à la Haute-Malgrange, 292.
Maison de retraite de Bonsecours, 173. — des apprentis, 289. — des apprenties, 289. — de secours, 278. — des orphelines à Nancy, 280. — du saint Cœur de Marie, 291. — Sainte-Marie des allemandes, 290.
Maison-Mère des frères de la Doctrine chrétienne de Vézelise, 201. — des Sœurs de la Doctrine chrétienne, 202. — des Sœurs de St-Charles, 279.
Maisons de charité à Nancy, 281. — dans le département, 286.
Maîtres de pension, 189.
Maîtresses de pension, à Nancy, 202. — dans le département,

203.
Marbriers, 347.
Marchés du département, 241.
Maréchaux-ferrants, 347.
Marée (march. de), 347.
Malletiers, 347.
Mécaniciens, 348.
Médecins à Nancy et dans l'arrondissement, 269. — dans le département, 271. — de l'asile de Maréville, 278.
Médecins cantonaux, 274.
Médecins constatant les décès, 115.
Médecins des prisons, 170.
Médecins des épidémies, 273.
Mégissiers, 348.
Menuisiers, 348.
Merciers, 348.
Mesureurs jurés, 116.
Meuniers, 321, 349.
Minerai (extraction de), 321.
Ministère de l'Intérieur, 105, 269. — de la Justice, 145. — des Cultes, 171. — de l'Instruction publique, 180. — de la Guerre, 210. — de la Marine, 216. — des Travaux publiques, 216. — de l'Agriculture et du Commerce, 228. — des Finances, 246.
Modistes, 349.
Monts-de-piété, 292.
Mouleur en plâtre, 349.
Musée des tableaux, 207.
Musée lorrain, 208.
Musique (maîtresses de), 349.
Musique (march. de), 349.
Musique (professeurs de), 349.
Natation (professeurs de), 350.
Naturalistes-empailleurs, 350.
Notaires de l'arrondissement de Nancy, 150. — du ressort (voir aux tribunaux).
Octroi de Nancy, 256. — de Lunéville, 257.
Œuvre de la propagation de la foi, 177. — de la sainte enfance, 177.
Officiers de santé à Nancy et dans l'arrondissement 270. — dans le département, 271.
Omnibus (service des), 315.
Opticiens, 350.
Orfèvres, 350.
Organistes, 350.
Orgues (fab. de), 322, 350.
Orge de brasserie, 350.
Ornements d'architecture en relief, 350.
Ornements d'église, 350.
Ouate (fab.), 322.
Ouvroir de Mme Molitor, 290.
Paillassons (fab. de), 350.
Pains d'épices (fab. de), 350.
Papetiers, 350.
Papiers de couleur (fab. de), 322, 351.
Papiers de tenture (march. de), 351.
Parapluies (fab. et march. de), 322, 351.
Parfumeurs, 356.
Parquet de la cour impériale, 146.
Passementiers, 351.
Pâtissiers, 351.
Patronage des apprentis du bureau de bienfaisance, 283.
Payeur du département, 252.
Pédicures, 351.
Peignes (fab. de), 351.
Peintres (artistes), 325.
Peintres décorateurs et en bâtiments, 351.
Peintres en cheveux, 352. — en équipages, 352.
Peintres sur verre, 352.
Pelletiers, 352.
Pensionnats pour l'instruction secondaire, 189.
Pépiniéristes, 352.
Percepteurs communaux, 246. — surnuméraires, 252.

Petit Séminaire de Pont-à-M., 174. — de Fénétrange, 174.
Petites Sœurs des pauvres, 291.
Pharmaciens à Nancy et dans l'arrondissement, 270. — dans le département, 271.
Photographie, 339.
Pianos (fab. de), 352.
Pierres à rasoirs (march. de), 352.
Pipes march. de), 352.
Pipes (fab. de), 322.
Placages, 352.
Place de Nancy (Administration et personnel militaires), 211. — de Lunéville, 212. — de Phalsbourg, 213. — de Pont-à-Mousson, 213 — de Marsal, 213. - de Sarrebourg, 213. — de Toul, 213.
Placement de domestiques, 352.
Planches (march. de), 352.
Plâtre (fab. de), 352.
Plâtriers, 352.
Poêliers, 352.
Poids et mesures, 241.
Police générale, 113. — de Nancy, 113.
Pompiers, 353.
Ponts et chaussées, 216.
Population des communes, 121.
Porcelaine (fab. de), 322. — (march. de), 339.
Postes aux chevaux, 266. — aux lettres, 257.
Potasse (fab. de), 323.
Poterie (fab. de), 322, 353.
Poudres et salpêtres, 212.
Préfet de la Meurthe, 106.
Prêtres habitués, 176.
Prisons civiles, 170.
Procureur général impérial, 146.
Procureur impérial près le tribunal de Nancy, 149. — du ressort (v. aux tribunaux).
Produits chimiques (fab. et mach. de), — 323, 353.
Professeurs des facultés, 181. — de l'école de médecine, 184. — au Lycée, 186. — à l'école impériale forestière, 263.
Professeurs et répétiteurs, 353.
Quincaillerie (fab. de), 323.
Quincailliers, 353.
Rampistes, 353.
Recensement de la population à Nancy, 115.
Receveur général, 246. — municipal de Nancy, 115. — de Lunéville, 118.
Receveur des contributions indirectes, 254.
Receveurs des domaines, 252. — particuliers, 246. — du timbre, 252.
Receveurs-percepteurs, 246.
Recrutement militaire, 212.
Recteur de l'Académie, 180.
Relieurs, 353.
Repasseuses, 353.
Repriseuse, 354.
Restaurateurs, 354.
Roulage, 315.
Rubanneries, 355.
Sacs (fab. de), 323.
Sages-femmes à Nancy et dans l'arrondissement, 271. — dans le département, 271.
Salines, 255, 323.
Salles d'asile de Nancy, 198. — dans le départ., 199. - libres, 200.
Sangsues (march. de), 354.
Sapeurs-pompiers de Nancy, 116. — de Toul, 119.
Savons (fab. de), 323, 354.
Scieries mécaniques, 323.
Sculpteurs, 354.
Secrétaire général de la préfecture, 106. — de l'Evêché, 172. — particulier de l'Evêque, 172. — de l'académie, 180. — des facultés, 184.
Secrétariat et cab. du préfet, 107.

Secours contre l'incendie, 315.
Sections de Nancy, 315.
Sel (fab. de), 323.
Selliers-carrossiers, 354.
Séminaire de Nancy, 175.
Serruriers, 354.
Servants de table, 355.
Service des bois de marine, 216
Service des postes, 257
Service des Présidents du tribunal de police de Nancy, [illegible] — de Toul, 185 — de Lunéville, [illegible]
Service forestier des travaux [illegible] 202. — hydraulique, 21[illegible] du flottage, 220.
Société centrale d'agriculture, [illegible]
— d'Archéologie lorraine, [illegible]
— Confraternelle [illegible] St-Martin de Nancy, [illegible] de médecine, 206. [illegible] des aliénés [illegible] ments, etc. 298. [illegible] voyance, 29[illegible] — [illegible] d'[illegible] Ste-Catherine, 29[illegible] François-Rég[illegible] Saint-Vincent-de-Paul, [illegible] des Amis des arts, [illegible] familles, 296. — [illegible] nique, 316.
Sociétés de prévoyance [illegible] [illegible] tables, 296. — [illegible]
Sœurs de la doctrine [illegible] 202 — de [illegible]
— de l'Espérance [illegible] Saint-Charles, [illegible] Vincent-de-Paul [illegible]
Sciences [illegible]
Sourds-muets, [illegible]
Sous-inspecteurs des [illegible] [illegible], 2[illegible] — [illegible]
Sous-préfecture [illegible]
Stations d'étalons [illegible]
Subdivisions militaires [illegible] de [illegible]
Subsistances militaires, 21[illegible]
Succursale [illegible]
Sucreries [illegible]
Surveillance des [illegible] et départementales [illegible]

Petit Séminaire de Pont-à-M., 174. — de Fénétrange, 174.
Petites Sœurs des pauvres, 291.
Pharmaciens à Nancy et dans l'arrondissement, 270. — dans le département, 271.
Photographie, 339.
Pianos (fab. de), 352.
Pierres à rasoirs (march. de), 352.
Pipes march. de), 352.
Pipes (fab. de), 322.
Placages, 352.
Place de Nancy (Administration et personnel militaires), 211. — de Lunéville, 212. — de Phalsbourg, 213. — de Pont-à-Mousson, 213 — de Marsal, 213. - de Sarrebourg, 213. — de Toul, 213.
Placement de domestiques, 352.
Planches (march. de), 352.
Plâtre (fab. de), 352.
Plâtriers, 352.
Poêliers, 352.
Poids et mesures, 241.
Police générale, 113. — de Nancy, 113.
Pompiers, 353.
Ponts et chaussées, 216.
Population des communes, 121.
Porcelaine (fab. de), 322. — (march. de), 339.
Postes aux chevaux, 266. — aux lettres, 257.
Potasse (fab. de), 323.
Poterie (fab. de), 322, 353.
Poudres et salpêtres, 212.
Préfet de la Meurthe, 106.
Prêtres-habitués, 176.
Prisons civiles, 170.
Procureur général impérial, 146.
Procureur impérial près le tribunal de Nancy, 149. — du ressort (v. aux tribunaux).
Produits chimiques (fab. et mach. de), — 323, 353.
Professeurs des facultés, 181. — de l'école de médecine, 184. — au Lycée, 186. — à l'école impériale forestière, 263.
Professeurs et répétiteurs, 353.
Quincaillerie (fab. de), 323.
Quincailliers, 353.
Rampistes, 353.
Recensement de la population à Nancy, 115.
Receveur général, 246. — municipal de Nancy, 115. — de Lunéville, 118.
Receveur des contributions indirectes, 254.
Receveurs des domaines, 252. — particuliers, 246. — du timbre, 252.
Receveurs-percepteurs, 246.
Recrutement militaire, 212.
Recteur de l'Académie, 180.
Relieurs, 353.
Repasseuses, 353.
Repriseuse, 354.
Restaurateurs, 354.
Roulage, 315.
Rubanneries, 355.
Sacs (fab. de), 323.
Sages-femmes à Nancy et dans l'arrondissement, 271. — dans le département, 271.
Salines, 255, 323.
Salles d'asile de Nancy, 198. — dans le départ., 199. - libres, 200.
Sangsues (march. de), 354.
Sapeurs-pompiers de Nancy, 116. — de Toul, 119.
Savons (fab. de), 323, 354.
Scieries mécaniques, 323.
Sculpteurs, 354.
Secrétaire général de la préfecture, 106. — de l'Evêché, 172. — particulier de l'Evêque, 172. — de l'académie, 180. — des facultés, 184.
Secrétariat et cab. du préfet, 107.

Secours contre l'incendie, 315.
Sections de Nancy, 315.
Sel (fab. de), 323.
Selliers-carrossiers, 354.
Séminaire de Nancy, 173.
Serruriers, 354.
Servants de table, 355.
Service des bois de marine, 216.
Service des postes, 257.
Service des Présidents du tribunal de police de Nancy, 152. — de Toul, 155. — de Lunéville, 160.
Service forestier des travaux d'art, 262. — hydraulique, 218. — du flottage, 220.
Société centrale d'agriculture, 230. — d'Archéologie lorraine, 209. — Confraternelle militaire de St-Martin de Nancy, 300. — de médecine, 206. — de patronage des aliénés, des sourds-muets, etc., 298. — de prévoyance, 294. — régionale d'acclimatation, 240. — de Ste-Catherine, 298. — de Saint-François-Régis, 297. — de Saint-Vincent-de-Paul, 296. — des Amis des arts, 209. — des Familles, 296. — philharmonique, 316.
Sociétés de prévoyance et de secours mutuels, 296. — charitables, 296. — savantes, 203.
Sœurs de la Doctrine chrétienne, 202. — de la Providence, 203. — de l'Espérance, 291. — de Saint-Charles, 275. — de Saint-Vincent-de-Paul, 203.
Soieries (march. de), 355.
Sourds-muets, 287.
Sous-inspecteurs des contrib. indirectes, 255. — des forêts, 265.
Sous-préfecture, 113.
Stations d'étalons, 232.
Subdivisions militaires (3e et 4e) de la 5e division, 211.
Subsistances militaires, 212.
Succursale de la banque, 267.
Sucreries, 323.
Surveillance des routes impériales et départementales, 217.
Tabacs, 254.
Taillanderies, 323.
Tailleurs, 355.
Tailleuses, 356.
Tambour de ville à Nancy, 116.
Tamisiers, 356.
Tanneurs, 356.
Tapissiers, 356.
Tarif des dépêches télégraphiques, 120.
Taxe des lettres, 257. — des imprimés, etc., 259.
Teinturiers, 357.
Télégraphie électrique, 119.
Teneurs de livres, 357.
Théâtre de Nancy, 317.
Timbre, 252
Timbres-postes, 258.
Tissage de coton, 319.
Tissus (fab. de), 357.
Toile (march. de), 357.
Toiles métalliques, 357.
Tonneliers, 357.
Tourneurs, 357.
Traitement gratuit à domicile, 283.
Traitement des indigents dans les communes rurales, 274.
Traiteurs, 358.
Transport par eau sur le canal, 315.
Tribunal de Commerce de Nancy, 151. — de Bar-le-Duc, 162. — de Mirecourt, 167. — de Verdun, 165.
Tribunal de 1re instance de Nancy, 148. — Toul, 154. — Vic, 155. — Sarrebourg, 157. — Lunéville, 159. — Bar-le-Duc, 161. — Saint-Mihiel, 162. — Montmédy, 163. — Verdun, 164. — Neufchâteau, 166. — Mirecourt, 167. — Epinal, 168.

Saint-Dié, 169. — Remiremont, 170.
Tripiers, 358.
Tuileries, 322, 358.
Tuyaux de conduite (fab. de), 322.
Usines à gaz, 313, 324.
Vaccinateurs, à Nancy, 115. — dans le département, 276. — gratuits, 276.
Vanniers, 358.
Vans (fab. de), 324.
Vérificateurs des Domaines, 252.
— des poids et mesures, 242.
Vermicelliers, 324, 358.
Verres à vitres (march. de), 358.
Verreries, 324.
Verres de montres (fab. de), 324.
Vétérinaires, 241.
Vicaires généraux, 172.
Vicaires des principales villes, 174.
— des autres paroisses, 175.
Vidanges (entrepreneur de), 358.
Vinaigriers, 324, 358.
Vins (march. de), 358.
Vitriers, 358.
Voiture de louage, 359.
Voitures publiques, 313.
Voituriers, 359.
Volailles (march. de), 359.
Voyages (art. de), 359.

FIN DE LA TABLE.

Nancy, imprimerie de Grimblot, veuve Raybois et Comp.

